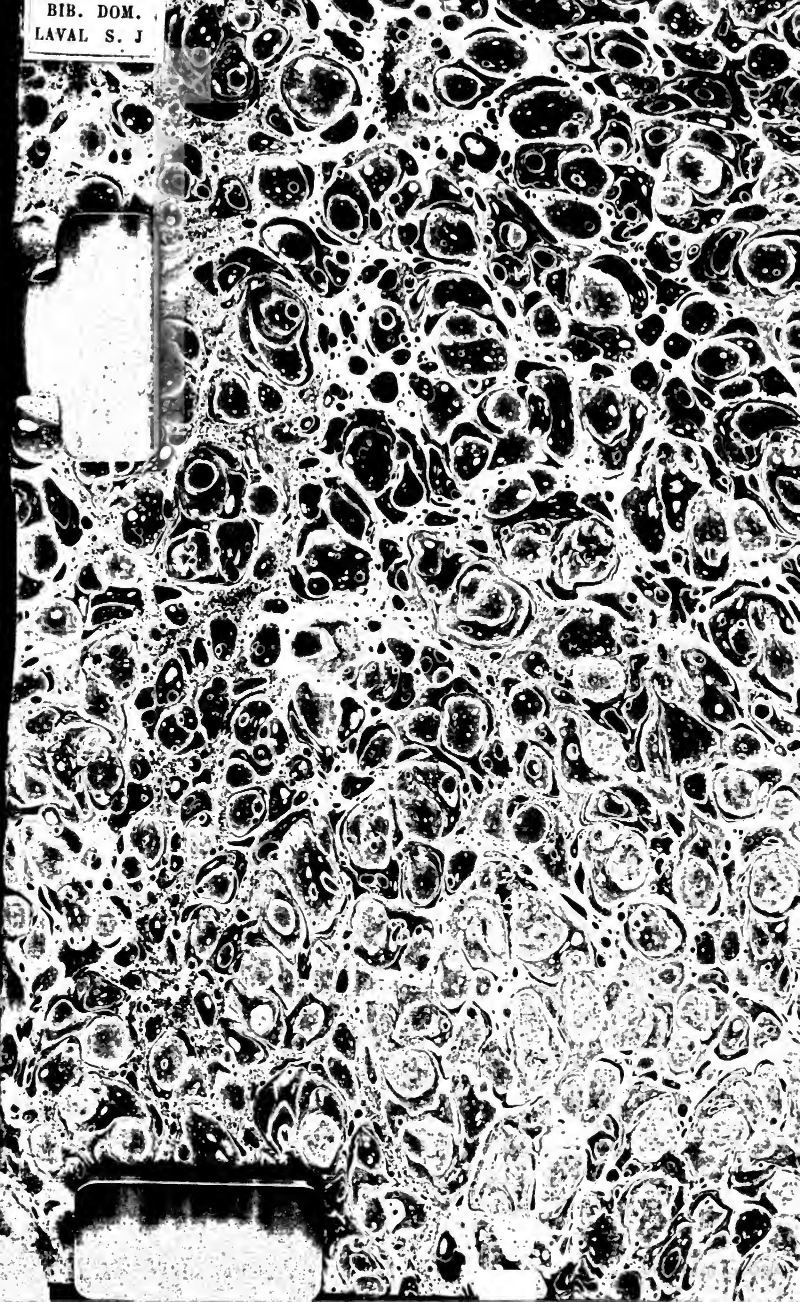
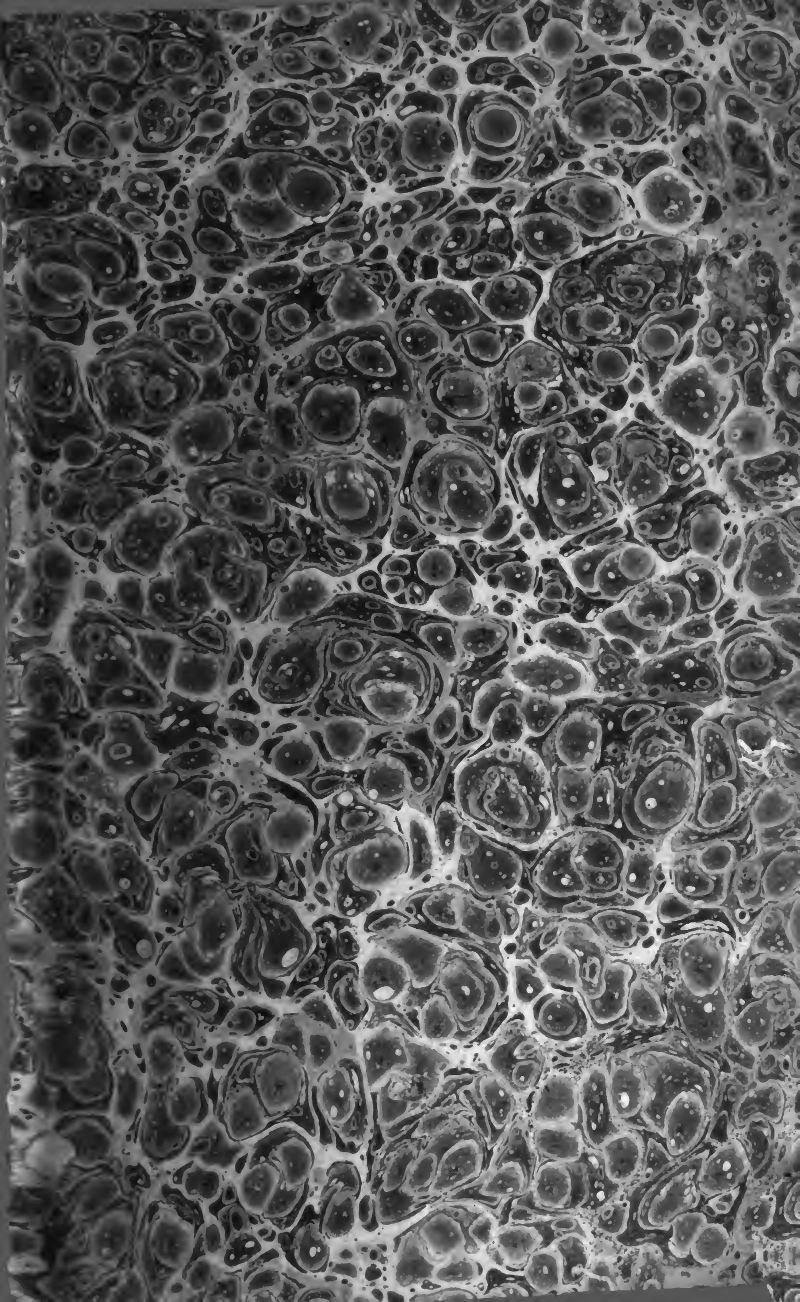

BIB. DOM.
LAVAL S. J



ALMANACH

ROYAL,

POUR L'AN M DCCC XXX.

IMPRIMERIE DE A. GUYOT, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, N° 37.

ALMANACH

ROYAL,

POUR L'AN M DCCC XXX,

PRÉSENTÉ A SA MAJESTÉ.





PARIS,

CHEZ A. GUYOT ET SCRIBE,

ÉDITEURS - PROPRIÉTAIRES DE L'ALMANACH ROYAL ET DE LA COLLECTION COMPLÈTE DES LOIS, PAR J. B. DUVERGIER,

RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, N° 37.

1830.

EXPLICATION *et Usage des Calculs contenus au Calendrier dans les sept dernières colonnes de chaque mois.*

Les levers et les couchers du Soleil et de la Lune, si utiles à connaître chaque jour de l'année, sont des levers et couchers apparens; car l'effet de la réfraction fait paraître les astres à l'horizon avant qu'ils y soient réellement arrivés, et après qu'ils sont réellement couchés: aussi, distingue-t-on le lever et le coucher apparent d'un astre, d'avec celui qui est réel et effectif.

La déclinaison du Soleil est sa distance à l'équateur. Son principal usage est de trouver la latitude d'un lieu, tant sur mer que sur terre; car de la comparaison de la déclinaison du Soleil, avec sa hauteur méridienne, résulte la hauteur de l'équateur, dont le complément est la latitude ou la hauteur du pôle *du lieu* où est faite l'observation.

Le temps moyen au midi vrai, placé dans la quatrième colonne de chaque mois, est l'heure qu'une horloge, réglée sur le moyen mouvement du Soleil, doit marquer chaque jour, à l'instant précis de midi, à un bon cadran solaire ou à un bon méridien.

Dans cette colonne du temps moyen au midi vrai, *zéro* signifie *midi.* On conclura qu'une horloge est bien réglée, et qu'elle est à l'heure, si, à midi d'un cadran solaire, l'horloge marque:

Le premier janvier o h. 3 min. 50 sec.

Le deux janvier o h. 4 min. 28 sec., etc.

C'est-à-dire, si la pendule avance le premier janvier de 3 m. 50 sec., et le deux de 4 min. 28 sec., comme elle le doit, pour être exactement réglée sur le moyen mouvement du Soleil.

Pour les pendules qui ne sont pas à équation, et qu'on veut régler sur le temps moyen, l'essentiel est qu'à chaque révolution de 24 heures, la pendule avance ou retarde, par jour, sur le Soleil, de la quantité indiquée dans la table; car si le premier janvier elle était à l'heure du Soleil, et que le lendemain elle retardât sur le Soleil de 28 sec., certainement elle serait bien réglée; il ne lui manquerait alors que d'être mise à l'heure du temps moyen: véritable heure qu'elle doit marquer chaque jour de l'année.

On compte depuis la 1re Olympiade d'Iphitus.	2606 ans.
La Fondation de Rome, selon Varron. . . .	2583 ans.
L'époque de Nabonassar.	2577 ans.
La venue de J.-C.	1830 ans.

L'année 1245 des Musulmans a commencé le 3 juillet 1829 et finira le 21 juin 1830.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE POUR 1830.

Nombre d'Or. . . .	7	Indiction Romaine . .	3
Epacte.	VI	Lettre Dominicale . .	C.
Cycle solaire. . . .	19		

ÉCLIPSES DE L'AN 1830.

Il y aura cette année six Eclipses, quatre de Soleil et deux de Lune.

Le 23 Février, Eclipse de Soleil, invisible à Paris.

Conjonction à 4 h. 45 m. 26 s. du matin, en 11 s. 4 d. 7 m. 18 s. de longitude, et en 1 d. 23 m. 20 s. de latitude boréale.

Le 9 Mars, Eclipse totale de Lune, invisible à Paris.

Opposition à 1 h. 40 m. 5 s. du soir, en 5 s. 18 d. 31 m. 8 s. de longitude, et en 4 m. 26 s. de latitude australe.

Le 24 Mars, Eclipse de Soleil, invisible à Paris.

Conjonction à 2 h. 53 m. 39 s. du soir, en 0 s. 3 d. 28 m. 36 s. de longitude, et en 1 d. 17 m. 36 s. de latitude australe.

Le 18 Août, Eclipse de Soleil, invisible à Paris.

Conjonction à 0 h. 2 m. 25 s. du soir, en 4 s. 24 d. 58 m. 11 s. de longitude, et en 1 d. 23 m. 27 s. de latitude australe.

Le 2 Septembre, Eclipse totale de Lune, visible à Paris.

Opposition à 10 h. 46 m. 52 s. du soir, en 11 s. 9 d. 53 m. 22 s. de longitude, et en 2 m. 12 s. de latitude boréale.

Le 17 Septembre, Eclipse de Soleil, invisible à Paris.

Conjonction à 2 h. 37 m. 17 s. du matin, en 5 s. 23 d. 39 m. 51 s. de longitude, et en 1 d. 13 m. 13 s. de latitude boréale.

SIGNES POUR LES DÉCORATIONS.

Ordre du SAINT-ESPRIT.

✠ *Chevalier, Commandeur.*
(C ✠) *Commandeur.*
(G O ✠) *Grand-Officier, Comm.*
(O ✠) *Officier non Commandeur.*

Ordre de SAINT-MICHEL.

✠ *Chevalier.*

Ordre Royal et Militaire de SAINT-LOUIS.

(G ✠) *Grand'Croix.*
(C ✠) *Commandeur.*
✠ *Chevalier.*

Institution du MÉRITE MILITAIRE.

(G ✠) *Grand'Croix.*
(C ✠) *Commandeur.*
✠ *Chevalier*

Ordre Royal de la LÉGION D'HONNEUR.

(G ✠) *Grand'Croix.*
(G O ✠) *Grand-Officier.*
(C ✠) *Commandeur.*
(O ✠) *Officier.*
✠ *Chevalier.*

Ordre de SAINT-LAZARE et de NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL.

(G ✠) *Grand-Officier, Commandeur.*
(C ✠) *Commandeur.*
✠ *Chevalier.*

Ordre de SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM.

(C ✠) *Commandeur.*
✠ *Chevalier.*

JANVIER.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours croissent de 31 min. le matin, et de 32 min. le soir.

Phases de la Lune.

Premier Quartier le 2, à 2 heures 43 min. du matin.

Pleine Lune le 9, à 3 heures 42 min. du matin.

Dernier Quartier le 17, à 4 heures 12 min. du matin.

Nouvelle Lune le 24, à 5 heures 4 minutes du soir.

Premier Quartier le 31, à 10 heures 56 minutes du matin.

Soleil au ♒ le 19, à 11 h. 50 minutes du matin.			Soleil. Lever.		Soleil. Couc.		Soleil. Déclin.		Temps moyen au midi vrai.			Lune. Lever.		Lune. Couch.		Jours de la Lune.
			H.	M.	H	M.	D.	M.	H.	M.	S.	H.	M.	H.	M.	
1	vend.	*La Circoncision.*	7	53	4	8	23 Australe.	1	0	3	50	11 Mat.	26	11 S.	57	7
2	samed.	s. Basile.	7	52	4	8	22	56	0	4	28	11	55	Matin.		8
3	*Dim.*	*Ste. Geneviève.*	7	51	4	9	22	51	0	4	46	0 Soir.	26	1	5	9
4	lundi.	s. Rigobert.	7	51	4	9	22	45	0	5	13	1	0	2	23	10
5	mardi.	s. Siméon, Stylite.	7	50	4	10	22	38	0	5	41	1	39	3	33	11
6	mercr.	L'Epiphanie.	7	50	4	11	22	31	0	6	7	2	22	4	41	12
7	jeudi.	s. Noces.	7	49	4	12	22	24	0	6	33	3	12	5	43	13
8	vend.	s. Lucien, Ev.	7	48	4	12	22	16	0	6	59	4	7	6	39	14
9	samed.	s. Pierre, Evêq.	7	47	4	13	22	8	0	7	24	5	7	7	27	15
10	*Dim.*	s. Guillaume.	7	46	4	14	21	59	0	7	49	6	8	8	7	16
11	lundi.	s. Théodose.	7	45	4	15	21	50	0	8	13	7	11	8	42	17
12	mardi.	s. Ferjus.	7	45	4	16	21	40	0	8	36	8	14	9	13	18
13	mercr.	s. Hilaire. *V.*	7	44	4	17	21	31	0	8	59	9	15	9	40	19
14	eudi.	s. Felix.	7	43	4	18	21	20	0	9	21	10	16	10	5	20
15	vend.	s. Maur, Ab.	7	42	4	19	21	9	0	9	43	11	17	10	29	21
16	samed.	s. Furcy, Ab.	7	41	4	20	20	58	0	10	4	Matin.		10	54	22
17	*Dim.*	s. Antoine, Ab.	7	39	4	21	20	47	0	10	24	0	17	11	20	23
18	lundi.	Ch. de s. Pierre.	7	38	4	22	20	35	0	10	43	1	17	11	48	24
19	mardi.	s. Sulpice.	7	37	4	23	20	22	0	11	2	2	17	0 Soir.	19	25
20	merc.	s. Sébastien.	7	36	4	25	20	9	0	11	20	3	17	0	56	26
21	jeudi.	ste. Agnès.	7	35	4	26	19	56	0	11	38	4	17	1	40	27
22	vend.	s. Vincent.	7	33	4	27	19	43	0	11	54	5	15	2	31	28
23	samed.	s. Ildefonse. E.	7	32	4	29	19	29	0	12	10	6	8	3	30	29
24	*Dim.*	s. Savinien.	7	31	4	30	19	15	0	12	25	6	57	4	36	30
25	lundi.	Conv. de s. Paul.	7	30	4	31	19	0	0	12	40	7	37	5	50	1
26	mardi.	ste. Paule, Vierge.	7	28	4	32	18	45	0	12	53	8	15	7	4	2
27	merc.	s. Julien, Ev.	7	27	4	34	18	30	0	13	6	8	50	8	18	3
28	jeudi.	s. Charlemagne *V.*	7	25	4	35	18	14	0	13	17	9	19	9	36	4
29	vend.	s. François de S.	7	24	4	37	17	58	0	13	28	9	50	10	51	5
30	samed.	ste. Bathilde.	7	23	4	38	17	42	0	13	38	10	22	Matin.		6
31	*Dim.*	s. Pierre Nol.	7	21	4	40	17	25	0	13	48	10	55	9	6	7

FÉVRIER.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 29, les jours croissent de 45 min. le matin, et de 45 min. le soir.

Phases de la Lune.

 Pleine Lune le 7, à 7 heures 52 minutes du soir.

 Dernier Quartier le 16, à 0 heures 37 minutes du matin.

 Nouvelle Lune le 23, à 4 heures 45 minutes du matin.

Soleil aux ♓ le 18, à 2 h. 31 min. du matin.			Soleil. Lever. H. M.	Soleil. Couc. H. M.	Soleil. Déclin. D. M.	Temps moyen au midi vrai. H. M. S.	Lune. Lever. H. M.	Lune. Couch. H. M.	Jours de la Lune.
1	lundi.	s. Ignace.	7 19	4 41	17 9 Australe.	0 13 56	11 32 M. Soir.	1 16 Matin.	8
2	mardi.	LA PURIFICAT.	7 18	4 43	16 51	0 14 4	0 14	2 24	9
3	merc.	s. Blaise.	7 17	4 44	16 34	0 14 11	1 1	3 27	10
4	jeudi.	s. Gilbert.	7 15	4 46	16 16	0 14 16	1 52	4 55	11
5	vend.	ste. Agathe.	7 13	4 47	15 58	0 14 21	2 49	5 15	12
6	samed.	s. Vaast.	7 12	4 49	15 40	0 14 26	3 48	5 57	13
7	*Dim.*	*Septuagésime.*	7 10	4 51	15 21	0 14 29	4 51	6 35	14
8	lundi.	s. Jean de M.	7 8	4 52	15 2	0 14 32	5 54	7 7	15
9	mardi.	ste. Appolline.	7 7	4 54	14 43	0 14 34	6 56	7 36	16
10	merc.	ste. Scholastique	7 6	4 55	14 24	0 14 35	7 58	8 2	17
11	jeudi.	s. Séverin.	7 4	4 57	14 4	0 14 33	8 59	8 28	18
12	vend.	ste. Eulalie.	7 2	4 59	13 45	0 14 34	10 0	8 52	19
13	samed.	s. Grégoire.	7 0	5 1	13 25	0 14 33	11 0	9 18	20
14	*Dim*	*Sexagesime.*	6 59	5 2	13 4	0 14 31	Matin	9 45	21
15	lundi.	s Faustin.	6 57	5 4	12 44	0 14 29	0 0	10 14	22
16	mardi.	ste. Julienne.	6 55	5 6	12 23	0 14 25	1 0	10 48	23
17	merc.	ste. Theodule.	6 54	5 7	12 2	0 14 21	2 0	11 29	24
18	jeudi	s. Siméon.	6 52	5 9	11 41	0 14 16	2 58	0 16 Soir.	25
19	vend.	s Boniface.	6 50	5 11	11 20	0 14 11	3 52	1 10	26
20	samed.	s Eucher.	6 48	5 13	10 59	0 14 5	4 42	2 13	27
21	*Dim.*	*Quinquagésime.*	6 47	5 14	10 37	0 13 58	5 27	3 23	28
22	lundi.	ste. Isabelle.	6 45	5 16	10 15	0 13 50	6 8	4 38	29
23	mardi	s Mérault.	6 43	5 18	9 53	0 13 42	6 44	5 56	1
24	merc.	*Les Cendres.*	6 41	5 20	9 31	0 13 34	7 18	7 14	2
25	jeudi.	s. Cesaire.	6 40	5 21	9 9	0 13 24	7 49	8 32	3
26	vend	s. Nestos	6 38	5 23	8 47	0 13 15	8 22	9 50	4
27	samed.	s. Arille.	6 36	5 25	8 24	0 13 4	8 56	11 4	5
28	*Dim.*	*Quadragésime.*	6 34	5 27	8 2	0 12 53	9 33	10 3	6

MARS.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours croissent de 54 min. le matin, et de 54 min. le soir.

Phases de la Lune.

Premier Quartier le 1, à 8 heures 11 minutes du soir.

Pleine Lune le 9, à 1 heure 40 minutes du soir.

Dernier Quartier le 17, à 5 heures 45 min. du soir.

Nouvelle Lune le 24, à 2 heures 53 minutes du soir.

Premier Quartier le 31, à 7 heures 7 min. du matin.

PRINTEMS, le 20, à 2 h. 42 m. du mat. (SOLEIL au ♈).			Soleil. Lever. H. M.	Soleil. Couc. H. M.	Soleil. Déclin. D. M.	Temps moyen au midi vrai. H. M. S.	Lune. Lever. H. M.	Lune. Couch. H. M.	Jours de la Lune.
1	lundi.	s. Simplice.	6 33	5 28	7 39 Australe.	0 12 41	10 14 Matin.	0 16 Matin.	7
2	mardi.	s. Aubin.	6 31	5 30	7 16	0 12 29	11 0	1 22	8
3	merc.	4 *T.*	6 29	5 32	6 53	0 12 17	11 50	2 22	9
4	jeudi.	s. Casimir.	6 27	5 34	6 30	0 12 3	0 46 Soir.	3 15	10
5	vend.	s. Adrien.	6 25	5 36	6 7	0 11 50	1 46	3 59	11
6	samed.	ste. Colette.	6 24	5 37	5 44	0 11 36	2 4[illegible]	4 38	12
7	*Dim*	*Reminiscere.*	6 22	5 39	5 21	0 11 21	3 4[illegible]	5 13	13
8	lundi.	s. Jean de Dieu.	6 20	5 41	4 57	0 11 6	4 51	5 43	14
9	mardi.	ste. Françoise.	6 18	5 43	4 34	0 10 51	5 52	6 10	15
10	mercr.	s. Blanchard.	6 16	5 45	4 10	0 10 35	6 53	6 35	16
11	jeudi.	s. Euloge.	6 15	5 46	3 47	0 10 19	7 54	6 55	17
12	vend.	s. Grégoire.	6 13	5 48	3 23	0 10 3	8 5[illegible]	7 21	18
13	samed.	ste. Euphrasie.	6 11	5 50	3 0	0 9 47	9 56	7 51	19
14	*Dim.*	*Oculi.*	6 9	5 52	2 36	0 9 30	10 56	8 21	20
15	lundi.	s. Zacharie.	6 7	5 54	2 12	0 9 13	11 55	8 53	21
16	mardi.	s. Abraham.	6 6	5 55	1 49	0 8 55	Matin.	9 30	22
17	mercr.	ste. Gertrude.	6 4	5 57	1 25	0 8 38	0 52	10 13	23
18	jeudi.	s. Alexandre.	6 2	5 59	1 1	0 8 20	1 47	11 4	24
19	vend.	s. Joseph.	6 0	6 1	0 38	0 8 2	2 38	0 1 Soir.	25
20	samed.	s. Joachim.	5 58	6 3	0 14	0 7 44	3 24	1 5	26
21	*Dim.*	*Lætare.*	5 57	6 4	0 9 Boréale.	0 7 26	4 5	2 16	27
22	lundi.	s. Paul.	5 55	6 6	0 32	0 7 8	4 43	3 32	28
23	mardi.	s. Victorin.	5 53	6 5	0 56	0 6 50	5 18	4 50	29
24	merc.	ste. Catherine de S.	5 51	6 10	1 20	0 6 31	5 52	6 11	30
25	jeudi.	ANNONCIATION.	5 49	6 12	1 43	0 6 13	6 24	7 31	1
26	vend.	s. Eutique.	5 47	6 14	2 7	0 5 55	6 59	8 50	2
27	samed.	s. Jean l'Herm.	5 46	6 15	2 30	0 5 39	7 36	10 6	3
28	*Dim.*	*La Passion.*	5 44	6 17	2 54	0 5 18	8 19	11 16	4
29	lundi.	ste. Dorothée.	5 42	6 19	3 17	0 4 59	9 4	Matin.	5
30	mardi.	s. Rieul.	5 40	6 21	3 41	0 4 41	9 53	0 22	6
31	mercr.	ste. Balbine	5 38	22	4 4	0 4 23	10 48	1 18	7

AVRIL.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 30, les jours croissent de 50 min. le matin, et de 49 min. le soir.

Phases de la Lune.

Pleine Lune le 8, à 7 heures 38 minutes du matin.

Dernier Quartier le 16, à 6 heures 58 minutes du matin.

Nouvelle Lune, le 22 à 11 heures 36 minutes du soir.

Premier Quartier le 29, à 8 heures 3 minutes du soir.

Soleil au ♉ le 20, à 3 heures 10 min. du matin.			Soleil. Lever.		Soleil. Couc.		Soleil. Déclin.		Temps moyen au midi vrai.			Lune. Lever.		Lune. Couch.		Jours de la Lune
			H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	S.	H.	M.	H.	M.	
1	jeudi.	s. Hugues.	5	37	6	24	4 Boréale.	27	0	4	4	11 M.	47	2 Matin.	5	8
2	vend.	s. Nizier.	5	35	6	26	4	50	0	3	45	0 Soir.	48	2	48	9
3	samed.	s. Richard.	5	33	6	28	5	13	0	3	27	1	49	3	23	10
4	*Dim.*	*Les Rameaux.*	5	31	6	30	5	36	0	3	9	2	51	3	54	11
5	lundi.	s. Prudence.	5	30	6	31	5	59	0	2	51	3	53	4	22	12
6	mardi.	s. Clotaire.	5	28	6	33	6	22	0	2	34	4	54	4	48	13
7	merc.	Edeze.	5	26	6	35	6	44	0	2	16	5	55	5	13	14
8	jeudi.	s. Mauger.	5	24	6	37	7	7	0	1	59	6	56	5	37	15
9	vend.	s. Fulbert.	5	23	6	38	7	29	0	1	42	7	57	6	3	16
10	samed.	ste. Godeberte.	5	21	6	40	7	51	0	1	25	8	57	6	31	17
11	*Dim.*	PAQUES.	5	19	6	42	8	13	0	1	8	9	56	7	2	18
12	lundi.	s. Jules.	5	17	6	44	8	35	0	0	52	10	54	7	37	19
13	mardi.	s. Marcelin.	5	16	6	45	8	57	0	0	36	11	49	8	18	20
14	merc.	s. Tiburce,	5	14	6	47	9	19	0	0	20	Matin.		9	4	21
15	jeudi.	Maxime.	5	12	6	49	9	40	0	0	5	0	40	9	58	22
16	vend.	s. Paterne.	5	10	6	51	10	2	11	59	50	1	27	10	59	23
17	samed.	s. Anicet.	5	9	6	52	10	23	11	59	36	2	9	0 Soir.	5	24
18	*Dim.*	*Quasimodo.*	5	7	6	54	10	44	11	59	22	2	47	1	15	25
19	lundi.	s. Parfait.	5	5	6	56	11	5	11	59	8	3	21	2	30	26
20	mardi.	s. Theotime.	5	4	6	57	11	26	11	58	55	3	55	3	48	27
21	merc.	s. Anselme.	5	2	6	59	11	46	11	58	42	4	27	5	7	28
22	jeudi.	ste. Opportune.	5	1	7	1	12	7	11	58	29	5	0	6	27	29
23	vend.	s. Georges.	4	58	7	3	12	27	11	58	17	5	35	7	46	1
24	samed.	s. Mellit.	4	57	7	4	12	47	11	58	6	6	49	9	3	2
25	*Dim.*	s. Marc, *Abst.*	4	55	7	6	13	6	11	57	55	6	51	10	13	3
26	lundi.	s. Clet.	4	54	7	7	13	26	11	57	44	7	48	11	15	4
27	mardi.	s. Anastase.	4	52	7	9	13	45	11	57	34	8	43	Matin.		5
28	merc.	s. Vital.	4	50	7	11	14	4	11	57	25	9	42	0	8	6
29	jeudi.	s. Robert.	4	49	7	12	14	23	11	57	15	10	43	0	53	7
30	vend.	s. Eutrope.	4	47	7	14	14	41	11	57	7	11	47	1	31	8

.MAI.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 31, les jours croissent de 39 min. le matin, et de 39 min. le soir.

Phases de la Lune.

 Pleine Lune le 8, à o heures 12 minutes du matin.

 Dernier Quartier le 15, à 4 heures 27 minutes du soir.

 Nouvelle Lune le 22, à 7 heures 22 minutes du matin.

 Premier Quartier le 29, à 10 heures 58 minutes du matin.

Soleil aux ♊ le 21, à 3 heures 39 min. du matin.			Soleil. Lever. H. M.	Soleil. Couc. H. M.	Soleil. Déclin. D. M.	Temps moyen au midi vrai. H. M. S.	Lune. Lever. H. M.	Lune. Couch. H. M.	Jours de la Lune.
1	samed.	s. Jacq. s. Phil.	4 46	7 15	15 0 Boréale.	11 56 59	0 49 Soir.	2 4 Matin.	9
2	*Dim.*	s. Athanase.	4 44	7 17	15 18	11 56 51	1 51	2 33	10
3	lundi.	Invent. de ste. Cr.	4 42	7 19	15 36	11 56 44	2 52	2 59	11
4	mardi.	ste. Monique.	4 41	7 20	15 53	11 56 38	3 52	3 23	12
5	merc.	Conv. s. Augustin.	4 39	7 22	16 11	11 56 32	4 53	3 47	13
6	jeudi.	s. JEAN PORTE L.	4 38	7 23	16 28	11 56 26	5 54	4 13	14
7	vend.	s. Stanislas.	4 36	7 25	16 44	11 56 21	6 55	4 39	15
8	samed.	App. s. Michel.	4 35	7 26	17 1	11 56 17	7 55	5 9	16
9	*Dim.*	*Translat. s. Nic.*	4 33	7 28	17 17	11 56 13	8 54	5 42	17
10	lundi.	s. Gordien.	4 32	7 29	17 33	11 56 10	9 50	6 20	18
11	mardi.	s. Mamert.	4 30	7 30	17 49	11 56 8	10 42	7 5	19
12	merc.	s. Pancrace.	4 29	7 32	18 4	11 56 6	11 30	7 56	20
13	jeudi.	s. Servais.	4 27	7 33	18 19	11 56 4	Matin.	8 53	21
14	vend.	s. Boniface.	4 26	7 35	18 34	11 56 3	0 13	9 56	22
15	samed.	s. Isidore.	4 25	7 36	18 48	11 56 3	0 51	11 4 Soir.	23
16	*Dim.*	s. Honoré.	4 23	7 37	19 2	11 56 4	1 25	0 15	24
17	lundi.	*Les Rogations.*	4 22	7 39	19 16	11 56 5	1 58	1 28	25
18	mardi.	s. Venance.	4 21	7 40	19 29	11 56 6	2 29	2 45	26
19	merc.	s. Yves.	4 20	7 41	19 43	11 56 8	2 59	4 3	27
20	jeudi.	L'ASCENSION.	4 18	7 42	19 55	11 56 11	3 32	5 21	28
21	vend.	s. Sospice.	4 17	7 43	20 8	11 56 14	4 8	6 38	29
22	samed.	ste. Julie.	4 16	7 45	20 20	11 56 18	4 48	7 52	1
23	*Dim.*	Oct. de l'Ascens.	4 15	7 46	20 32	11 56 23	5 35	8 59	2
24	lundi.	s. Didier.	4 14	7 47	20 43	11 56 28	6 27	9 58	3
25	mardi.	s. Donatien.	4 13	7 48	20 54	11 56 33	7 26	10 48	4
26	merc.	ss. Quadrat.	4 12	7 49	21 5	11 56 39	8 29	11 30	5
27	jeudi.	s. Hilvert.	4 11	7 50	21 15	11 56 45	9 33	Matin.	6
28	vend.	s. Giraut.	4 10	7 52	21 25	11 56 52	10 36	0 5	7
29	samed.	*Vigile jeûne.*	4 9	7 52	21 35	11 56 59	11 39	0 36	8
30	*Dim.*	PENTECOTE.	4 8	7 53	21 44	11 57 7	0 41 Soir.	1 2	9
31	lund.	ste. Pétronille.	4 7	7 54	21 53	11 57 15	1 42	1 27	18

JUIN.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 21, les jours croissent de 8 minutes le matin, et de 8 minutes le soir; et du 21 au 30, ils décroissent de 2 minutes.

Phases de la Lune.

 Pleine Lune le 6, à 2 heures 28 minutes du soir.

 Dernier Quartier le 13, à 10 heures 59 minutes du soir.

 Nouvelle Lune le 20, à 3 heures 12 minutes du soir.

 Premier Quartier le 28, à 3 heures 25 minutes du matin.

ÉTÉ, le 21, à 11 h. 59 min. du mat. (Soleil au ♋).			Soleil. Lever.		Couc.		Déclin.		Temps moyen au midi vrai.			Lune. Lever.		Conch.		Jours de la Lune.
			H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	S.	H.	M.	H.	M.	
1	mardi.	s. Pamphile.	4	6	7	55	22 Boréale.	1	11	57	23	2 Soir.	43	1 Matin.	51	11
2	merc.	*Quatre Temps.*	4	5	7	55	22	9	11	57	32	3	44	2	17	12
3	jeudi.	ste. Clotilde.	4	4	7	56	22	17	11	57	42	5	44	2	43	13
4	vend.	s. Optat.	4	3	7	57	22	24	11	57	51	6	44	3	9	14
5	samed.	s. Boniface.	4	3	7	58	22	31	11	58	1	7	44	3	41	15
6	*Dim.*	*La Trinité.*	4	2	7	58	22	38	11	58	11	8	43	4	18	16
7	lundi.	s. Lié	4	1	7	59	22	44	11	58	22	8	37	5	0	17
8	mardi.	s. Médard.	4	0	8	0	22	50	11	58	33	9	28	5	49	18
9	merc.	s Vincent.	4	0	8	0	22	55	11	58	44	10	12	6	45	19
10	jeudi.	Fête-Dieu.	4	0	8	1	23	0	11	58	56	10	51	7	46	20
11	vend.	s. Barnabé, Ap.	3	59	8	1	23	4	11	59	8	11	25	8	51	21
12	samed.	s Olimpe.	3	59	8	1	23	8	11	59	20	11	57	10	1	22
13	*Dim.*	s. Ant. de Padoue.	3	58	8	2	23	12	11	59	32	Matin.		11	12	23
14	lundi.	s. Modeste.	3	58	8	2	23	15	11	59	44	0	28	0 Soir.	25	24
15	mardi.	s. Cyr.	3	58	8	3	23	18	11	59	57	0	57	1	40	25
16	merc.	s. Avit.	3	57	8	3	23	21	0	0	10	1	28	2	59	26
17	jeudi.	Oct. F.-Dieu.	3	57	8	3	23	23	0	0	23	2	1	4	11	27
18	vend.	ste. Marine.	3	57	8	3	23	25	0	0	36	2	37	5	25	28
19	samed.	s. Gerv., s. Prot.	3	57	8	3	23	26	0	0	49	3	20	6	35	29
20	*Dim.*	s. Silvère.	3	57	8	3	23	27	0	0	2	4	9	7	36	30
21	lundi.	s. Leufroi.	3	57	8	3	23	27	0	0	15	5	5	8	3[illegible]	1
22	mardi.	s. Paulin, E.	3	57	8	3	23	27	0	0	28	6	5	9	20	2
23	merc.	*Vigile jeûne.*	3	57	8	3	23	27	0	0	41	7	10	9	59	3
24	jeudi.	*N. S. J. B.*	3	57	8	3	23	26	0	0	54	8	15	10	31	4
25	vend.	s. Prosper.	3	57	8	3	23	25	0	0	7	9	19	11	1	5
26	samed.	s. Sauge.	3	57	8	3	23	23	0	0	19	10	23	11	27	6
27	*Dim.*	s. Crescent.	3	57	8	3	23	21	0	0	32	11	25	11	51	7
28	lundi.	*Vigile jeûne.*	3	58	8	3	23	18	0	0	44	0 Soir.	26	Matin.		8
29	mardi.	*s. Pierre, s. Paul.*	3	58	8	2	23	15	0	0	57	1	27	0	16	9
30	merc.	Com. de s. Paul.	3	58	8	2	23	12	0	0	9	2	27	0	40	10

JUILLET.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 28 min. le matin, et de 28 min. le soir.

Phases de la Lune.

 Pleine Lune le 6, à 2 heures 34 minutes du matin.

 Dernier Quartier le 13, à 3 heures 46 minutes du matin.

 Nouvelle Lune le 20, à 0 heures 23 minutes du matin.

 Premier Quartier le 27, à 8 heures 45 minutes du soir.

Soleil au ♌ le 22, à 10 h. 47 min. du matin.			Soleil. Lever. H.	M.	Couc. H.	M.	Déclin. D.	M.	Temps moyen au midi vrai. H.	M.	S.	Lune. Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Jours de la Lune.
1	jeudi.	s. Thierry.	3	59	8	1	23 Boréale.	8	0	3	21	3 Soir.	26	1 Matin.	14	11
2	vend.	Visitation de la V.	3	59	8	1	23	4	0	3	32	4	27	1	38	12
3	samed.	s. Bertrand.	3	59	8	0	23	0	0	3	43	5	27	2	10	13
4	*Dim.*	ste. Berthe.	4	0	8	0	22	55	0	3	54	6	24	2	50	14
5	lundi.	ste Zoé, Mart.	4	0	7	59	22	50	0	4	5	7	7	3	36	15
6	mardi.	s. Goard.	4	1	7	59	22	44	0	4	15	8	14	4	29	16
7	merc.	ste. Aubierge.	4	2	7	58	22	38	0	4	25	8	6	5	30	17
8	jeudi.	s. Procope.	4	2	7	57	22	31	0	4	35	9	23	6	35	18
9	vend.	s. *Ephem.*	4	3	7	57	22	24	0	4	44	9	56	7	45	19
10	samed.	ste. Félicité.	4	4	7	56	22	17	0	4	53	10	28	8	57	20
11	*Dim.*	Tr. de s. Benoît.	4	4	7	55	22	10	0	5	1	10	58	10	10	21
12	lundi	s. Jason.	4	5	7	54	22	2	0	5	9	11	27	11	24	22
13	mardi.	s. Eugène.	4	6	7	54	21	53	0	5	17	11	58	0 Soir.	39	23
14	merc.	s. Bonaventure.	4	7	7	53	21	44	0	5	24	Matin.		1	53	24
15	jeudi.	s. Henri, Emp.	4	8	7	52	21	35	0	5	31	0	33	3	5	25
16	vend.	s. Eustate.	4	9	7	51	21	29	0	5	37	1	12	4	15	26
17	samed.	s. Alexis.	4	10	7	50	21	16	0	5	42	1	57	5	21	27
18	*Dim.*	s. Arnould.	4	11	7	49	21	5	0	5	48	2	48	6	20	28
19	lundi.	s. Vincent de P.	4	12	7	48	20	55	0	5	52	3	46	7	9	29
20	mardi.	ste. Marguerite.	4	13	7	47	20	44	0	5	56	4	48	7	50	1
21	merc.	s. Victor.	4	14	7	45	20	33	0	6	0	5	53	8	26	2
22	jeudi.	ste. Magdelaine.	4	15	7	44	20	31	0	6	3	6	58	8	57	3
23	vend.	s. Apollinaire.	4	16	7	43	20	9	0	6	6	8	3	9	25	4
24	samed.	ste. Christ. *J. can.*	4	18	7	42	19	57	0	6	8	9	6	9	50	5
25	*Dim.*	s. Jacques le Maj.	4	19	7	41	19	44	0	6	9	10	8	10	15	6
26	lundi.	Trans. s. Marcel.	4	20	7	39	19	31	0	6	10	11	9	10	40	7
27	mardi.	s. Pantaléon.	4	21	7	38	19	18	0	6	10	0 Soir.	11	11	6	8
28	merc.	ste. Anne.	4	22	7	37	19	4	0	6	9	1	11	11	35	9
29	jeudi.	s. Loup.	4	24	7	36	18	50	0	6	8	2	10	Matin.		10
30	vend.	s. Abdon.	4	25	7	34	18	36	0	6	6	3	10	0	7	11
31	samed.	s Germain l'Aux.	4	26	7	33	18	21	0	6	4	4	8	0	43	12

AOUT.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 47 min. le matin, et de 48 min. le soir.

Phases de la Lune.

Pleine Lune le 4, à 1 heure 6 minutes du soir.

Dernier Quartier le 11, à 8 heures 17 minutes du matin.

Nouvelle Lune le 18, à 0 heures 2 minutes du soir.

Premier Quartier le 26, à 2 heures 13 minutes du soir.

Soleil à la ♍ le 23, à 5 heures 16 min. du matin.			Soleil. Lever. H.	M.	Couc. H.	M.	Déclin. D.	M.	Temps moyen au midi vrai. H.	M.	S.	Lune. Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Jours de la Lune.
1	*Dim*	s. Pierre ès liens.	4	28	7	31	18 Boreale.	9	0	5	1	5 Soir.	5	1 Matin.	25	13
2	lundi.	s. Etienne, P.	4	29	7	30	17	51	0	5	57	5	52	2	15	14
3	mardi.	ste. Lydie.	4	31	7	29	17	36	0	5	53	6	37	3	13	15
4	merc.	s. Dominique.	4	32	7	27	17	20	0	5	48	7	19	4	18	16
5	jeudi.	s. Yon.	4	33	7	26	17	4	0	5	42	7	54	5	28	17
6	vend.	Transfig. de N. S.	4	35	7	24	16	48	0	5	36	8	23	6	41	18
7	samed.	ste. Victoire.	4	36	7	23	16	31	0	5	30	9	0	7	56	19
8	*Dim.*	s. Sévère.	4	38	7	21	16	14	0	5	22	9	31	9	12	20
9	lundi.	s. Amour. *V. J.*	4	39	7	20	15	57	0	5	15	10	2	10	27	21
10	mardi.	s. Laurent, Mart.	4	41	7	18	15	40	0	5	6	10	35	11	41	22
11	merc.	ste. Susanne	4	42	7	17	15	22	0	4	57	11	12	0 Soir.	54	23
12	jeudi.	ste. Claire, V.	4	44	7	15	15	4	0	4	48	11	54	2	5	24
13	vend.	s. Hippolyte.	4	46	7	14	14	46	0	4	38	Matin.		3	11	25
14	samed.	s. Guerfroy. *V. J.*	4	47	7	12	14	28	0	4	27	0	42	4	11	26
15	*Dim.*	Assomption.	4	49	7	10	14	9	0	4	16	1	37	5	2	27
16	lundi.	s. Roch.	4	50	7	9	13	50	0	4	5	2	3-	5	47	28
17	mardi.	s. Carloman.	4	52	7	7	13	31	0	3	53	3	40	6	25	29
18	merc.	ste. Hélène, Imp.	4	54	7	6	13	12	0	3	40	4	45	6	58	30
19	jeudi.	s. Jules.	4	55	7	5	12	53	0	3	27	5	50	7	27	1
20	vend.	s. Bernard, Ab.	4	57	7	2	12	33	0	3	14	6	54	7	54	2
21	samed.	s. Privat	4	58	7	1	12	13	0	2	59	7	56	8	20	3
22	*Dim.*	s. Antonin.	5	0	6	59	11	53	0	2	45	8	58	8	45	4
23	lundi.	s. Sidoine. *V. J.*	5	2	6	57	11	33	0	2	30	10	0	9	11	5
24	mardi.	s. Barthélemy, *V.*	5	4	6	56	11	12	0	2	15	11	1	9	38	6
25	merc.	s. Louis, *R. de F.*	5	6	6	54	10	52	0	1	59	0 Soir.	2	10	8	7
26	jeudi.	s. Zéph. *F. d. J. C.*	5	7	6	52	10	31	0	1	42	1	1	10	42	8
27	vend.	s. Césaire.	5	9	6	51	10	10	0	1	26	1	59	11	22	9
28	samed	s. Augustin.	5	10	6	49	9	49	0	1	8	2	55	Matin		10
29	*Dim.*	s. Medéric, Ab.	5	12	6	47	9	28	0	0	51	3	47	0	8	11
30	lundi.	s. Fiacre.	5	14	6	45	9	6	0	0	33	4	33	1	2	12
31	mardi	s. Ovide.	5	16	6	44	8	45	0	0	15	5	16	2	4	13

SEPTEMBRE.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 30, les jours décroissent de 51 min. le matin, et de 51 min. le soir.

Phases de la Lune.

 Pleine Lune le 2, à 10 heures 47 minutes du soir.

 Dernier Quartier le 9, à 2 heures 8 minutes du soir.

 Nouvelle Lune le 17, à 2 heures 38 minutes du matin.

 Premier Quartier, le 25, à 7 heures 2 minutes du matin.

AUTOMNE, le 23, à 2 h. 1 m. du mat. (SOLEIL à la ♎).			SOLEIL. Lever. H. M.	SOLEIL. Couc. H. M.	SOLEIL. Déclin. D. M.	Temps moyen au midi vrai. H. M. S.	LUNE. Lever. H. M.	LUNE. Couch. H. M.	Jours de la Lune.
1	merc.	s. Leu. s. Gilles.	5 18	6 42	8 23 Boréale.	11 59 57	5 56 Soir.	3 11 Matin.	14
2	jeudi.	s. Lazare.	5 19	6 40	8 1	11 59 38	6 32	4 25	15
3	vend.	s. Grégoire.	5 21	6 38	7 39	11 59 18	7 6	5 41	16
4	samed.	ste. Rosalie.	5 22	6 37	7 17	11 58 59	7 38	6 59	17
5	*Dim.*	s. Victorin.	5 24	6 35	6 55	11 58 39	8 10	8 17	18
6	lundi.	s. Eleuthère.	5 26	6 33	6 33	11 58 19	8 43	9 35	19
7	mardi.	s. Cloud, Prêtre.	5 28	6 32	6 10	11 57 59	9 21	10 51	20
8	merc.	*Nat. de la Vierge.*	5 29	6 30	5 48	11 57 39	10 3	0 4 Soir.	21
9	*jeudi.*	s. Omer, Evêque.	5 31	6 28	5 25	11 57 19	10 50	1 12	22
10	vend.	ste. Pulchérie.	5 33	6 26	5 3	11 56 58	11 42	2 14	23
11	samed.	s. Patient.	5 35	6 25	4 40	11 56 38	Matin.	3 8	24
12	*Dim.*	s. Raphaël.	5 36	6 23	4 17	11 56 17	0 38	3 54	25
13	lundi.	s. Amé.	5 38	6 21	3 54	11 55 56	1 39	4 35	26
14	mardi.	Exaltat. de ste. Cr.	5 48	6 19	3 31	11 55 35	2 43	5 9	27
15	merc.	s. Nicomède.	5 42	6 17	3 8	11 55 14	3 48	5 39	28
16	jeudi.	s. Corneille.	5 43	6 16	2 45	11 54 53	4 52	6 6	29
17	vend.	s. Lambert. 4 *T.*	5 45	6 14	2 22	11 54 32	5 56	6 32	1
18	samed.	s. Jean-Chrysost.	5 47	6 12	1 58	11 54 11	6 58	6 57	2
19	*Dim.*	s. Janvier.	5 49	6 10	1 35	11 53 50	7 59	7 23	3
20	lundi.	s. Eustache. 4 *T.*	5 51	6 8	1 12	11 53 29	9 0	7 49	4
21	mardi	s. Mathieu.	5 52	6 7	0 48	11 53 8	10 1	8 18	5
22	merc.	s. Maurice.	5 54	6 5	0 25	11 52 47	11 1	8 50	6
23	jeudi.	ste. Thècle.	5 56	6 3	0 1	11 52 27	11 58	9 27	7
24	vend.	ste. Amelie.	5 58	6 1	0 21 Australe.	11 51 6	0 54 Soir.	10 10	8
25	samed.	s. Firmin, Ev.	5 59	6 0	0 44	11 51 45	1 47	10 59	9
26	*Dim.*	ste. Justine, Mart.	6 1	5 58	1 8	11 51 25	2 36	11 55	10
27	lundi.	s. Côme. s. Dam.	6 3	5 56	1 31	11 50 5	3 18	Matin.	11
28	mardi.	s. Venceslas.	6 5	5 54	1 55	11 50 45	3 58	0 58	12
29	merc.	s. Michel, Arch.	6 7	5 52	2 18	11 50 25	4 35	2 8	13
30	jeudi.	s. Jérôme.	6 9	5 51	2 41	11 49 5	5 8	3 23	14

OCTOBRE.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 52 min. le matin, et de 52 min. le soir.

Phases de la Lune.

Pleine Lune le 2, à 8 heures 6 min. du matin.

Dernier Quartier le 8, à 10 heures 41 min. du soir.

Nouvelle Lune le 16, à 7 heures 41 min. du soir.

Premier Quartier le 24, à 10 heures 29 minutes du soir.

Pleine Lune le 31, à 5 heures 28 minutes du soir.

Soleil au m. le 23. à 10 h. 17 min. du matin.			Soleil. Lever. H.	M.	Couc. H.	M.	Déclin. D.	M.	Temps moyen au midi vrai. H.	M.	S.	Lune. Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Jours de la Lune.
1	vend.	s. Remy, Evêque.	6	10	5	49	3 Australe.	5	11	49	46	5 Soir.	42	4 Matin.	39	15
2	samed.	ss. Anges Gard.	6	12	5	47	3	28	11	49	27	6	14	5	39	16
3	*Dim.*	s. Léger.	6	14	5	45	3	51	11	49	8	6	48	7	20	17
4	lundi.	s. François d'Ass.	6	16	5	43	4	15	11	48	50	7	25	8	40	18
5	mardi.	s. Constant.	6	17	5	42	4	38	11	48	32	8	9	9	58	19
6	merc.	s. Bruno.	6	19	5	40	5	1	11	48	14	8	53	11	10	20
7	jeudi.	s. Serge.	6	21	5	38	5	24	11	47	57	9	45	0 Soir.	15	21
8	vend.	ste. Pelagie.	6	43	5	36	5	47	11	47	40	10	42	1	14	22
9	samed.	s. *Denis.*	6	23	5	35	6	10	11	47	23	11	42	2	5	23
10	*Dim.*	s. Paulin.	6	26	5	33	6	33	11	47	7	Matin.		2	46	24
11	lundi.	s. Gomer.	6	28	5	31	6	55	11	46	52	0	46	3	20	25
12	mardi.	ste Vilfride.	6	30	5	29	7	18	11	46	37	1	50	3	51	26
13	merc.	s. Reimbaut.	6	32	5	28	7	41	11	46	22	2	53	4	18	27
14	jeudi.	s. Caliste, Pape.	6	33	5	26	8	3	11	46	9	3	55	4	43	28
15	vend.	ste. Thérèse, V.	6	35	5	24	8	25	11	45	55	4	56	5	8	29
16	samed.	s. Gal, Abbé.	6	37	5	22	8	48	11	45	42	5	58	5	33	30
17	*Dim.*	s. Cerbonney.	6	39	5	21	9	10	11	45	30	7	0	6	0	1
18	lundi.	s. Luc, Evangél.	6	40	5	19	9	32	11	45	18	8	2	6	28	2
19	mardi.	s. Pierre d'Alc.	6	42	5	17	9	54	11	45	7	9	2	6	59	3
20	mercr.	s. Caprais.	6	44	5	15	10	15	11	44	57	10	1	7	34	4
21	jeudi.	ste. Ursule.	6	46	5	14	10	37	11	44	47	10	56	8	13	5
22	vend.	s. Melon, Evêque.	6	47	5	12	10	58	11	44	38	11	49	8	58	6
23	samed.	s. Romain.	6	49	5	10	11	19	11	44	29	0 Soir.	38	9	52	7
24	*Dim.*	s. Magloire.	6	51	5	8	11	40	11	44	21	1	22	10	51	8
25	lundi.	s. Crépin. s. Crép.	6	52	5	7	12	1	11	44	14	2	1	11	55	9
26	mard.	s. Rustique.	6	54	5	5	12	22	11	44	8	2	37	Matin.		10
27	merc.	s. Frumence. *V. J.*	6	56	5	3	12	42	11	44	2	3	11	1	4	11
28	jeudi.	s. Simon. s. Jude.	6	58	5	2	13	3	11	43	57	3	43	2	18	12
29	vend.	s. Faron, Ev.	6	59	5	0	13	23	11	43	53	4	15	3	35	13
30	samed.	s. Lucain.	7	1	4	58	13	43	11	43	49	4	47	4	53	14
31	*Dim.*	s. Quentin. *V. J.*	7	3	4	57	14	2	11	43	46	5	22	6	13	15

NOVEMBRE.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 30, les jours décroissent de 39 min. le matin, et de 39 min. le soir.

Phases de la Lune.

Dernier Quartier le 7, à 11 heures 2 minutes du matin.

Nouvelle Lune le 15, à 2 heures 5 minutes du soir.

Premier Quartier le 23, à 11 heures 54 minutes du matin.

Pleine Lune le 30, à 3 heures 18 minutes du matin.

Soleil au ♐ le 22, à 6 heures 46 min. du matin.			Soleil. Lever. H. M.	Soleil. Couc. H. M.	Soleil. Déclin. D. M.	Temps moyen au midi vrai. H. M. S.	Lune. Lever. H. M.	Lune. Couch. H. M.	Jours de la Lune.
1	lundi.	TOUSSAINT.	7 4	4 55	14 22 Australe.	11 43 44	6 0 Soir.	7 32 Matin	16
2	mardi.	*Les Trépassés.*	7 6	4 53	14 41	11 43 43	6 45	8 52	17
3	merc.	s. Marcel.	7 7	4 52	15 0	11 43 43	7 36	10 4	18
4	jeudi.	s. Charles.	7 9	4 50	15 19	11 43 43	8 34	11 7	19
5	vend.	s. Zacharie.	7 11	4 49	15 37	11 43 44	9 36	0 2 Soir.	20
6	samed.	s. Léonard.	7 12	4 47	15 55	11 43 47	10 39	0 47	21
7	*Dim.*	s. Florent.	7 14	4 46	16 13	11 43 50	11 43	1 25	22
8	lundi.	s. Godefroi.	7 15	4 44	16 31	11 43 53	Matin	1 58	23
9	*mardi.*	*s. Mathurin.*	7 17	4 43	16 48	11 43 58	0 48	2 27	24
10	merc.	s. Juste.	7 18	4 41	17 5	11 44 4	1 51	2 54	25
11	jeudi.	s. Martin, Evêque.	7 20	4 40	17 22	11 44 10	2 53	3 18	26
12	vend.	s. René.	7 21	4 38	17 39	11 44 17	3 56	3 51	27
13	samed.	s. Brice, Evêque.	7 23	4 37	17 55	11 44 26	4 57	4 6	28
14	*Dim.*	s. Sérapion.	7 24	4 35	18 11	11 44 35	5 57	4 32	29
15	lundi.	s. Malo.	7 26	4 34	18 26	11 44 45	6 56	5 0	30
16	mardi.	s. Edme.	7 27	4 32	18 42	11 44 55	7 55	5 33	1
17	merc.	s. Agnan, Evêque.	7 28	4 31	18 57	11 45 7	8 52	6 12	2
18	jeudi.	ste. Aude.	7 30	4 30	19 11	11 45 19	9 47	6 56	3
19	vend.	ste. Elisabeth.	7 31	4 28	19 25	11 45 32	10 37	7 45	4
20	samed.	s. Edmond.	7 32	4 27	19 39	11 45 46	11 21	8 41	5
21	*Dim.*	Présent. de la V.	7 34	4 26	19 53	11 46 1	0 1 Soir.	9 42	6
22	lundi.	ste. Cécile.	7 35	4 25	20 6	11 46 17	0 37	10 47	7
23	mardi.	s. Clément.	7 36	4 23	20 19	11 46 25	1 10	11 56	8
24	merc.	s. Séverin, Solit.	7 37	4 22	20 31	11 45 50	1 40	Matin.	9
25	jeudi.	ste. Catherine	7 38	4 21	20 43	11 47 8	2 9	1 8	10
26	vend.	ste. Genev. des A.	7 40	4 20	20 55	11 47 27	2 39	2 23	11
27	samed.	s Maxime.	7 41	4 19	21 6	11 47 46	3 12	3 40	12
28	*Dim.*	s. Quiet. *Avent.*	7 42	4 18	21 17	11 48 6	3 47	4 58	13
29	lundi.	s. Saturnin.	7 43	4 17	21 27	11 48 27	4 27	6 17	14
30	mardi.	s. André.	7 44	4 16	21 37	11 48 48	5 13	7 33	15

DÉCEMBRE.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 21, les jours décroissent de 10 min. le matin, et de 10 min. le soir, et du 21 au 31 ils croissent de 5 minutes.

Phases de la Lune.

☾ Dernier Quartier le 7, à 3 heures 25 minutes du matin.

● Nouvelle Lune le 15, à 8 heures 29 minutes du matin.

☽ Premier Quartier le 22, à 10 heures 52 minutes du soir.

☺ Pleine Lune le 29, à 2 heures 11 minutes du soir.

HIVER le 21, à 7 h. 17 min. du mat. (Soleil au ♑).			Soleil. Lever. H.	M.	Couc. H.	M.	Déclin. D.	M.	Temps moyen au midi vrai. H.	M.	S.	Lune. Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Jours de la Lune.
1	merc.	s. Eloi.	7	45	4	15	21	47 Australe.	11	49	10	6 Soir.	6	8 Soir.	42	16
2	jeudi.	s. François-Xav.	7	46	4	14	21	56	11	49	33	7	11	9	45	17
3	vend.	s. Eloque.	7	47	4	13	22	5	11	49	56	8	16	10	36	18
4	samed.	ste. Barbe.	7	48	4	12	22	13	11	50	20	9	22	11	17	19
5	*Dim.*	s. Sabas.	7	49	4	12	22	21	11	50	45	10	28	0	51	20
6	lundi.	s. Nicolas.	7	50	4	11	22	29	11	51	10	11	33	0	22	21
7	mardi.	ste. Fare, Vierge.	7	51	4	10	22	36	11	51	36	Matin.		1	49	22
8	merc.	*La Conception.*	7	51	4	9	22	42	11	52	2	0	37	1	14	23
9	jeudi.	s. Julien.	7	51	4	9	22	49	11	52	26	1	58	2	38	24
10	vend.	ste. Julie.	7	52	4	8	22	54	11	52	56	2	38	2	1	25
11	samed.	s. Daniel.	7	53	4	8	22	0	11	53	04	3	38	2	26	26
12	*Dim.*	s. Valeri.	7	53	4	7	23	4	11	53	52	4	38	3	53	27
13	lundi.	ste. Luce.	7	53	4	7	23	9	11	54	20	5	37	4	24	28
14	mardi.	s. Nicaise.	7	54	4	6	23	13	11	54	49	6	35	4	1	29
15	merc.	s. Mesmin.	7	54	4	6	23	16	11	55	18	7	32	5	43	1
16	jeudi.	ste. Adelaïde. 4 *T.*	7	54	4	6	23	19	11	55	47	8	25	6	31	2
17	vend.	s. Lazare.	7	54	4	6	23	22	11	56	17	9	11	7	25	3
18	samed.	s. Zozime.	7	55	4	5	23	24	11	56	47	9	53	8	24	4
19	*Dim.*	s. Paulile.	7	55	4	5	23	25	11	57	16	10	30	9	27	5
20	lundi.	s. Philogone. *V.*	7	55	4	5	23	26	11	57	46	11	3	9	34	6
21	mardi.	s. Thomas, Ap.	7	55	4	5	23	27	11	58	16	11	33	10	44	7
22	merc.	s. Honorat.	7	55	4	5	23	27	11	58	46	0 Soir.	2	11	56	8
23	jeudi.	ste. Victoire.	7	55	4	5	23	27	11	59	16	0	31	Matin.		9
24	vend.	s. Hermine. *V. j.*	7	55	4	5	23	26	11	59	46	1	0	1	9	10
25	samed.	NOEL.	7	55	4	5	23	25	0	0	16	1	31	2	23	11
26	*Dim.*	*s. Etienne.*	7	55	4	5	23	23	0	0	49	2	6	3	39	12
27	lundi.	*s. Jean l'Evang.*	7	54	4	6	23	21	0	1	16	2	48	4	55	13
28	mardi.	les ss. Innocens.	7	54	4	6	23	18	0	1	45	3	38	6	7	14
29	mercr	s. Trophime.	7	54	4	6	23	15	0	2	15	4	35	7	12	15
30	jeudi.	s. Sabin	7	53	4	7	23	11	0	2	44	5	38	8	9	19
31	vend.	s. Sylvestre, Pape.	7	53	4	7	23	7	0	3	13	6	46	8	56	17

PREMIÈRE PARTIE.

Chronologie des Rois et Reines de France de la troisième race; Puissances, Cardinaux et Ambassadeurs.

CHAPITRE PREMIER.

ROIS ET REINES DE FRANCE

De la troisième Race.

987. HUGUES CAPET.
Adélaïde de Guyenne.

996. ROBERT.
Berthe.
Constance de Provence.

1031. HENRI Ier.
Anne de Russie.

1060. PHILIPPE Ier.
Berthe de Hollande.

1108. LOUIS VI, *le Gros.*
Adélaïde de Savoie.

1137. LOUIS VII, *le Jeune.*
Eléonore d'Aquitaine.
Constance de Castille.
Alix de Champagne.

1180. PHILIPPE II. *Auguste.*
Isabelle de Hainaut.
Inger de Danemarck.
Agnès de Méranie.

1223. LOUIS VIII.
Blanche de Castille.

1226. LOUIS IX. *Saint.*
Marguerite de Provence.

1270. PHILIPPE III, *le Hardi.*
Isabelle d'Arragon.
Marie de Brabant.

1285. PHILIPPE IV, *le Bel.*
Jeanne de Navarre.

1314. LOUIS X, *Hutin.*
Marguerite de Bourgogne.
Clémence de Hongrie.

1316. PHILIPPE V, *le Long.*
Jeanne de Bourgogne.

1322. CHARLES IV, *le Bel.*
Blanche de Bourgogne.
Marie de Luxembourg.
Jeanne d'Evreux.

1328. PHILIPPE VI, *de Valois.*
Jeanne de Bourgogne.
Blanche d'Evreux.

1350. JEAN.
Bonne de Luxembourg.
Jeanne de Boulogne.

1364. Charles V, *le Sage*.
Jeanne de Bourbon.

1380. Charles VI.
Isabelle de Bavière.

1422. Charles VII.
Marie d'Anjou.

1461. Louis XI.
Marguerite d'Ecosse.
Charlotte de Savoie.

1483. Charles VIII.
Anne de Bretagne.

1498. Louis XII.
Jeanne de France.
Anne de Bretagne.
Marie d'Angleterre.

1515. François Ier.
Claude de France.
Éléonore d'Autriche.

1547. Henri II.
Catherine de Médicis.

1559. François II.
Marie Stuard.

1560. Charles IX.
Elisabeth d'Autriche.

1574. Henri III.
Louise de Lorraine.

1589. Henri IV.
Marguerite de Valois.
Marie de Médicis.

1610. Louis XIII.
Anne d'Autriche.

1643. Louis XIV.
Marie-Thérèse d'Autriche.

1715. Louis XV.
Marie de Pologne.

1774. Louis XVI.
Marie-Antoinette d'Autriche.

1793. Louis XVII.

1795. Louis XVIII.
Marie-Joséphine-Louise de Savoie.

1824. CHARLES X.
Marie-Thérèse de Savoie.

CHAPITRE II.

Maison de Bourbon. — Puissances étrangères. — Naissances et Alliances des Rois, Reines et principaux Princes et Princesses de l'Europe.

MAISON DE BOURBON.

FRANCE.

CHARLES X, né à Versailles 9 octobre 1757; Roi de France et de Navarre 16 septembre 1824, sacré à Reims 29 mai 1825; marié 16 Novembre 1773, à *Marie-Thérèse de Savoie*, Princesse de Sardaigne; veuf 2 Juin 1805.

De ce mariage :

LOUIS-ANTOINE DE FRANCE, né à Versailles 6 Août 1775, (*Dauphin*), marié 10 juin 1799, à

MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE DE FRANCE, née à Versailles 19 Décembre 1778, (*Dauphine*), fille de Louis XVI.

CAROLINE-FERDINANDE-LOUISE; née 5 Novembre 1798, (*Madame*), Princesse des Deux-Siciles; mariée 17 Juin 1816, à *Charles-Ferdinand d'Artois*, Duc de Berri, veuve 14 Février 1820.

De ce mariage :

HENRI-CHARLES-FERDINAND-MARIE-DIEUDONNÉ D'ARTOIS, Duc de Bordeaux, né à Paris 29 Septembre 1820.

LOUISE-MARIE-THÉRÈSE D'ARTOIS (*Mademoiselle*), née à Paris 21 sept. 1819.

Branche d'Orléans.

LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS, Duc d'Orléans, né à Paris 6 Octobre 1773, marié 25 Novembre 1809, à

MARIE-AMÉLIE, sœur de François, Roi du royaume des Deux-Siciles, née 26 Avril 1782.

De ce mariage:

FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-CHARLES-HENRI-JOSEPH D'ORLÉANS, Duc de Chartres, né à Palerme 3 Septembre 1810.

LOUISE-MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE-ISABELLE D'ORLÉANS (*Mademoiselle*), née à Palerme 3 Avril 1812.

MARIE-CHRISTINE-CAROLINE-ADÉLAÏDE-FRANÇOISE-LÉOPOLDINE D'ORLÉANS (*Mademoiselle de Valois*), née à Palerme 12 Avril 1813.

LOUIS-CHARLES-PHILIPPE-RAPHAEL D'ORLÉANS, Duc de Nemours, né à Paris 25 Octobre 1814.

MARIE-CLÉMENTINE-CAROLINE-LÉOPOLDINE-CLOTILDE D'ORLÉANS (*Mademoiselle de Beaujolois*), née à Neuilly 3 Juin 1817.

FRANÇOIS-FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-MARIE D'ORLÉANS, Prince de Joinville, né à Neuilly 14 Août 1818.

HENRI-EUGÈNE-PHILIPPE-LOUIS D'ORLÉANS, Duc d'Aumale, né à Paris 16 Janvier 1822.

ANTOINE-MARIE-PHILIPPE-LOUIS D'ORLÉANS, Duc de Montpensier, né à Neuilly 31 Juillet 1824.

Sœur du Duc d'Orléans.

EUGÈNE-ADÉLAIDE-LOUISE (*Mademoiselle d'Orléans*), née 23 Août 1777.

Branche de Bourbon-Condé.

LOUIS-HENRI-JOSEPH DE BOURBON-CONDÉ, Duc de Bourbon, Prince de Condé, né 13 Avril 1756, veuf le 10 Janvier 1822, de *Louise-Marie-Thérèse-Bathilde* d'Orléans, tante du Duc d'Orléans.

ESPAGNE.

FERDINAND VII, né 14 Oct. 1784; Roi d'Espagne et des Indes 19 Mars 1808; veuf 21 Mai 1806, de *Marie-Antoinette-Thérèse*, fille de feu Ferdinand IV, Roi du roy. des Deux-Siciles; veuf en secondes noces le 26 déc. 1818, de *Isabelle-Marie-Françoise*, fille de feu Jean VI, Roi de Portugal; veuf en troisièmes noces 17 mai 1829 de *Marie-Josephe-Amélie*, fille du 1er mariage de Maximilien-Marie, frère d'Antoine, Roi de Saxe; remarié, par procuration, 9 décembre 1829, à Aranjuez, et en personne à Madrid, le 11 du même mois, à

MARIE-CHRISTINE, né 27 avril 1806, fille de François, Roi du royaume des Deux-Siciles.

Frères et Sœurs du Roi.

Charles-Marie-Isidore, né 29 Mars 1788, Infant d'Espagne, marié 29 Septembre 1816, à *Marie-Françoise-d'Assise*, née 22 avril 1800; Infante de Portugal. *De ce mariage :*

Charles-Louis-Marie-Ferdinand, né 31 Janvier 1818, Infant d'Espagne.
Jean-Charles-Marie-Isidore, né 15 Mai 1822, Infant d'Espagne.
Ferdinand-Marie-Joseph, né 19 Octobre 1824, Infant d'Espagne.

François-de-Paule-Antoine-Marie, né 10 Mars 1794, Infant d'Espagne; marié 12 Juin 1819, à *Louise-Charlotte*, née 24 Octobre 1804, Princesse des Deux-Siciles. *De ce mariage :*

Henri-Marie-Ferdinand, né 17 Avril 1823, Infant d'Espagne.
Isabelle-Françoise-Joséphine, née 18 Mai 1821, Infante d'Espagne.
François-d'Assise-Marie-Ferdinand, né 13 Mai 1822, Infant d'Espagne.
Louise-Thérèse-Françoise-Marie, née 11 Juin 1824, Infante d'Espagne.
Edouard-Philippe-Marie, né 4 avril 1826, Infant d'Espagne.
Joséphine-Ferdinande-Louise-Thérèse, née 13 mai 1827, Infante d'Espagne.

Charlotte-Joachime, née 25 Avril 1775. Voyez PORTUGAL.
Marie-Isabelle, née 6 Juillet 1789. Voyez DEUX-SICILES.

Cousin et cousine du Roi.

Marie-Thérèse, née 29 avril 1793, fille de feu Jean VI, Roi de Portugal, veuve, 4 juillet 1812, de Don Pierre, Infant d'Espagne. *De ce mariage :*

Sébastien-Gabriel-Marie, né 4 Novembre 1811.

ROYAUME DES DEUX-SICILES.

FRANÇOIS, né 19 Août 1777; Roi du royaume des Deux-Siciles 4 Janvier 1825; veuf 15 Novembre 1801, de *Marie-Clémentine*, Archiduchesse d'Autriche, fille de feu l'Empereur Léopold II; remarié 6 Oct. 1802, à

MARIE-ISABELLE, née 6 Juillet 1789, fille de feu Charles IV, Roi d'Espagne.

Ferdinand-Charles, né 12 Janvier 1810, Prince héréditaire du royaume des Deux-Siciles, Duc de Calabre, enfant du second mariage.

Enfant du 1er mariage :

Caroline-Ferdinande-Louise, née 5 Novembre 1798. Voyez FRANCE.

Enfans du 2e mariage :

Louise-Charlotte, née 24 Octobre 1804. Voyez ESPAGNE.
Marie-Christine, née 27 Avril 1806. Voyez ESPAGNE.
Charles-Ferdinand, né 10 Octobre 1811, Prince de Capoue.
Léopold-Benjamin, né 22 mai 1813, Comte de Syracuse.

Marie-Antoinette, née 19 décembre 1814.
Antoine-Pascal, né 23 septembre 1816, Comte de Lecce.
Marie-Amélie, née 25 Février 1818.
Caroline-Ferdinande, née 29 Février 1820.
Thérèse-Christine-Marie, née 14 Mars 1822.
Louis-Charles-Marie-Joseph, né 19 Juillet 1824, Comte d'Aquila.
François de Paule-Louis-Emmanuel, né 13 août 1827, Comte de Trapani.

Frères et Sœurs du Roi.

Marie-Christine-Amélie-Thérèse, née 17 Janvier 1779. Voyez Sardaigne.
Marie-Amélie, née 26 Avril 1782. Voyez France, *Branche d'Orléans*.
Léopold-Joseph-Michel, né 1er Juillet 1790, Prince de Salerne; marié 28 Juillet 1816, à *Marie-Clémentine-Françoise-Josèphe*, Archiduchesse d'Autriche, fille de l'Empereur François, née 1er Mars 1798. *De ce mariage* :
Marie-Caroline-Auguste, née 26 Avril 1822.

LUCQUES.

CHARLES-LOUIS, né 22 Décembre 1799, Infant d'Espagne, Duc de Lucques, marié 15 août 1820, à

Marie-Thérèse-Ferdinande-Félicité-Gaëtane-Pie, née 19 Septembre 1803, fille de feu Victor-Emmanuel, Roi de Sardaigne.

De ce mariage :

Ferdinand-Joseph-Marie-Charles-Victor, né 14 Janvier 1823.

Sœur du Duc.

Marie-Louise-Charlotte, Infante d'Espagne. *Voyez* Saxe.

ÉTATS ROMAINS.

PIE VIII (François-Xavier-Castiglioni), né à Cingoli, 20 novembre 1761, élu Pape à Rome, 31 mars 1829, couronné 5 avril suivant.

AUTRICHE.

FRANÇOIS Ier, né 12 Février 1768; Roi de Hongrie et de Bohême 1er Mars 1792, Empereurd'Autriche 11 Août 1804; veuf 18 Février 1790, d'*Elisabeth-Wilhelmine-Louise*, fille de Frédéric, Roi de Wurtemberg; veuf en secondes noces 13 Avril 1807, de *Marie-Thérèse*, fille de feu Ferdinand IV, Roi du royaume des Deux-Siciles; veuf en troisièmes noces 7 Avril 1816, de *Marie-Louise-Antoinette-Béatrix*, Archiduchesse d'Autriche, fille de feu Ferdinand, Archiduc d'Autriche, oncle de l'Empereur; remarié 10 novembre 1816, à

Charlotte-Auguste, fille de feu Maximilien-Joseph, Roi de Bavière, née 8 Février 1792.

Enfans du 2e mariage :

Ferdinand-Charles-Léopold-Joseph-François-Marcellin, né 19 Avril 1793, Archiduc d'Autriche, Prince Impérial, Prince Royal de Hongrie et de Bohême.
Marie-Louise, née 12 Décemb. 1791, Archiduch. d'Autriche. Voyez Parme.
Marie-Clémentine-Françoise-Josèphe, née 1er Mars 1798, Archiduchesse d'Autriche. Voy. Deux-Siciles.
Caroline-Ferdinande-Thérèse-Joséphine-Demétrie, née 8 Avril 1801, Archiduchesse d'Autriche. Voy. Saxe.
François-Charles-Joseph, né 7 Décembre 1802, Archiduc d'Autriche; marié 4 Nov. 1824, à *Frédérique-Sophie-Dorothée-Wilhelmine*, née 27 Janvier 1805, fille du feu Roi de Bavière, Maximilien-Joseph.
Marie-Anne-Françoise-Thérèse-Joséphine-Médarde, née 8 Juin 1804, Archiduchesse d'Autriche.

Frères et Sœurs de l'Empereur.

Charles-Louis-Jean-Joseph-Laurent, né 5 Sept. 1771, Archiduc d'Autriche, veuf 29 décembre 1829, de *Henriette-Alexandrine-Frédérique-Wilhelmine*, sœur de Guillaume, Duc régnant de Nassau-Weilbourg. *De ce mariage* :
Marie-Thérèse-Isabelle, née 31 Juillet 1816.
Albert-Frédéric-Rodolphe, né 3 Août 1817.

Charles-Ferdinand, né 29 Juillet 1818.
Guillaume-François-Charles, né 21 avril 1827.
Marie-Caroline-Louise-Christine, née 10 Septembre 1825.

Joseph-Antoine-Jean, né 9 Mars 1776, Palatin de Hongrie, Archiduc d'Autriche; veuf 16 Mars 1801, d'*Alexandra-Paulowna*, fille de feu Paul, Empereur de toutes les Russies; veuf en secondes noces 14 Septembre 1817, de *Herminie*, fille de feu Victor-Charles-Frédéric, prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg; remarié 24 Août 1819, à *Marie-Dorothée-Louise-Wilhelmine-Caroline*, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, Duc de Wurtemberg.

De son deuxième mariage avec la princesse *Herminie* :

Etienne-François-Victor, *Herminie-Amélie-Marie*, } nés 14 Septembre 1817.

Fils de son troisième mariage.

Alexandre-Léopold-Ferdinand, né 6 Juin 1825.

Antoine-Victor-Joseph-Jean-Raymond, né 31 Août 1779, Archiduc d'Autriche.

Jean-Baptiste-Joseph-Fabien-Sébastien, né 20 Janv. 1782, Archiduc d'Autriche.

Reinier-Joseph-Jean-Michel-François-Jérôme, né 30 Septembre 1783, Archiduc d'Autriche; marié 28 Mai 1820, à *Marie-Françoise-Elisabeth*, sœur de Charles-Amédée, Prince de Carignan, née 13 Avril 1800. *De ce mariage* :

Marie-Caroline-Auguste-Elisabeth-Marguerite-Dorothée, née 6 Février 1821.
Adélaïde-Françoise-Marie-Reinière-Elisabeth-Clotilde, née 3 Juin 1822.
Léopold-Louis-Marie, né 6 Juin 1823.
Ernest-Charles-Félix, né 18 Août 1824.
Sigismond-Léopold-Marie, né 7 Janvier 1826.
Reinier-Ferdinand-Marie, né 11 Mars 1827.
Henri-Antoine-Marie-Reinier-Charles-Grégoire, né 9 Mai 1828.

Louis-Joseph-Antoine, né 13 Décembre 1784, Archiduc d'Autriche.

Rodolphe-Jean-Joseph-Reinier, né 8 Janv. 1788, Archiduc d'Autriche, Cardinal, Archevêque d'Olmutz.

BAVIÈRE.

LOUIS, né 25 Août 1786; Roi de Bavière 13 Octobre 1825; marié 12 Octobre 1810, à

Thérèse-Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie, née 8 Juillet 1792, fille de Frédéric, Duc régnant de Saxe-Altenbourg.

De ce mariage :

Maximilien, né 28 Novembre 1811, Prince royal.
Mathilde-Caroline-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte, née 30 Août 1813.
Otton-Frédéric-Louis, né 1er Juin 1815.
Luitpold-Charles-Joseph-Guillaume-Louis, né 12 Mars 1821.
Aldegonde-Auguste-Charlotte-Caroline-Elise-Amélie-Sophie-Marie-Louise, née 19 Mars 1823.
Hildegarde-Louise-Charlotte-Thérèse-Frédérique, née 10 Juin 1825.
Alexandra-Amélie, née 26 Août 1826.
Adalbert-Guillaume-Georges-Louis, né 19 Juillet 1828.

Frères et Sœurs consanguins du Roi (*Du 1er mariage de Maximilien-Joseph*).

Charles-Théodore-Maximilien-Auguste, né 7 Juillet 1795.

Auguste-Amélie, née 21 Juin 1788; veuve 21 Fév. 1824, d'*Eugène de Beauharnais*, Prince d'Eichstädt, Duc de Leuchtenberg. *De ce mariage* :

Auguste-Charles-Eugène, né 9 Décembre 1810.
Joséphine-Maximilienne-Eugénie. Voyez Suède.
Eugénie. Voyez Hohenzollern-Hechingen.
Amélie-Auguste-Eugénie, née 31 Juillet 1812. Voyez Brésil.
Théodolinde-Louise-Eugénie, née 13 Avril 1814.
Maximilien-Joseph-Eugène-Auguste, né 2 Octobre 1817.

Charlotte-Auguste, née 8 Février 1792. Voyez Autriche.

Sœurs du Roi (*Du deuxième mariage de Maximilien-Joseph*).

Elisabeth-Louise, Voyez Prusse, *Amélie-Auguste*, Voyez, Saxe, } nées 12 Novembre 1801.

Frédérique-Sophie-Dorothée-Wilhelmine. V. AUTRICHE, } nées 27 Janvier 1805.
Marie-Anne-Léopoldine, }
Louise-Wilhelmine. Voyez *Branche ducale de Bavière*.
Maximilienne-Joséphine-Caroline-Elisabeth, née 21 Juillet 1810.

Mère du Roi.

Frédérique-Wilhelmine-Caroline, née 13 Juillet 1776, nièce de Louis-Auguste-Guillaume, Grand-Duc régnant de Bade; veuve 13 Octobre 1825, de *Maximilien-Joseph*, Roi de Bavière.

Tantes du Roi.

Marie-Amélie-Auguste, fille de feu Frédéric, Comte Palatin et Prince de Deux-Ponts, oncle du Roi. Voyez SAXE.
Marie-Amélie-Anne-Josèphe, née 26 Sept. 1757; veuve 1er Avril 1795 de Charles II de Deux-Ponts, l'aîné des oncles du Roi. Voyez SAXE.

Branches ducales.

Ci-devant Palatine de Deux-Ponts-Birkenfeld.

GUILLAUME, né 10 Nov. 1752, Duc de Bavière, cousin du Roi; veuf 4 Fév. 1824 de *Marie-Anne*, tante du Roi. *De ce mariage :*
Marie-Elisabeth-Amélie, née 6 Mai 1784; veuve 1er Juin 1815, d'*Alexandre Berthier*, Prince de Wagram.
Le Duc *Pie-Auguste*, né 1er Août 1786; veuf 4 Avril 1823, de *Amélie-Louise-Julie*, Princesse d'Aremberg. *De ce mariage :*
Maximilien, né 4 Décembre 1808; marié 9 Septembre 1828, à *Louise-Wilhelmine*, née 30 Août 1808, sœur du Roi de Bavière.

Branche Electorale Palatine de Neubourg et Soulzbach.

Marie-Anne-Léopoldine-Josèphe-Jeanne, née 11 Décembre 1776, Archiduchesse d'Autriche, sœur du Duc de Modène; veuve 16 Février 1779, de l'Electeur *Charles-Théodore*. Voyez MODÈNE.

BRÉSIL.

PIERRE, né 12 Octobre 1798, Empereur du Brésil 12 Octobre 1822; veuf 11 décembre 1826, de *Léopoldine-Caroline-Josèphe*, Archiduchesse d'Autriche, fille du second mariage de l'Empereur François; remarié par procuration le 2 août 1829, à
AMÉLIE-AUGUSTE-EUGÉNIE, née 31 juillet 1812, fille de feu Eugène de Beauharnais, prince d'Eichstädt, Duc de Leuchtenberg.

Enfans du 1er mariage :

Dom Pierre-d'Alcantara, né 2 Décembre 1825, Prince Impérial.
Maria-da-Gloria-Jeanne-Charlotte-Léopoldine. Voyez PORTUGAL.
Januaria, née 11 Mars 1821.
Paule-Marianne, née 17 Février 1823.
Françoise-Caroline, née 2 Août 1824.

Frère, Sœurs de l'Empereur. *Voyez* PORTUGAL.

DANEMARCK.

FRÉDÉRIC VI, né 28 Janvier 1768; Roi de Danemarck, déclaré co-Régent de son père, le Roi Chrétien VII, le 14 Avril 1784, lui succède le 13 Mars 1808, marié 31 Juillet 1790, à
MARIE-SOPHIE-FRÉDÉRIQUE, née 28 Octobre 1767, fille de Charles, Landgrave de Hesse, oncle de l'Electeur Guillaume II.

De ce mariage :

Caroline, née 28 Octobre 1793, Princesse royale, mariée à son cousin *Frédéric-Ferdinand*. Voyez ci-après.
Wilhelmine-Marie, née 18 Janvier 1808, mariée à son cousin *Frédéric-Charles-Chrétien*. Voyez ci-après.

Sœur du Roi.

Louise-Auguste, née 7 Juillet 1771. V. *Holstein-Sunderbourg-Augustenbourg*.

Tante du Roi.

Louise, fille de feu Frédéric V, Roi de Danemarck; oncle du Roi régnant. Voyez *Hesse-Electorale*.

. Cousins et Cousines du Roi.

(Issus de feu le prince héréditaire Frédéric, oncle du feu roi Frédéric V).

Chrétien-Frédéric, né 18 septembre 1786; séparé de *Charlotte-Frédérique*, de Mecklenbourg-Schwérin; remarié 22 Mai 1815, à *Caroline-Amélie*, née 28 Juin 1796, Princesse de Holstein-Sunderbourg-Augustenbourg. *Du premier mariage* avec la princesse *Charlotte-Frédérique* :

Frédéric-Charles-Chrétien, né 6 Octobre 1808; marié 1er Novembre 1828, à *Wilhelmine-Marie*, née 18 Janvier 1808, fille du Roi.

Julie-Sophie, née 18 Fév. 1788. Voyez *Hesse-Philippsthal-Barchfeld*.
Louise-Charlotte, née 30 Octob. 1789. Voyez Hesse-Electorale.
Frédéric-Ferdinand, né 22 Novembre 1792, marié le 1er août 1829, à *Caroline*, née 28 octobre 1793, princesse royale de Danemarck.

Branche de Sleswick - Holstein - Sunderbourg - Augustenbourg.

Chrétien-Charles-Frédéric-Auguste, né 19 Juillet 1798; Duc de Sleswick-Holstein-Sunderbourg-Augustenbourg 14 Juin 1814; marié 18 Sept. 1820, à *Louise-Sophie*, fille du Comte de Danneskiold Samsoë, née 22 Septembre 1796. *De ce mariage :*

Frédérique-Marie-Louise-Auguste-Caroline-Henriette, née 28 Août 1824.
Caroline-Amélie, née 15 Janvier 1826.
N. . . . . né 6 juillet 1829.

Frère et Sœur du Duc.

Caroline-Amélie, née 28 Juin 1796. Voyez Danemarck.
Frédéric-Emile-Auguste, né 23 Août 1800.

Mère du Duc.

Louise-Auguste, née 7 Juillet 1771, fille de feu Chrétien VII, Roi de Danemarck; veuve du Duc *Frédéric-Chrétien*, 14 Juin 1814.

Oncle du Duc.

Frédéric-Charles-Emile, né 8 Mars 1767, marié 29 Septembre 1801, à *Sophie-Eléonore*, née 26 Décembre 1778, fille du Baron de Scheel. *De ce mariage:*

Frédéric-Auguste-Emile, né 3 Février 1802.
Charlotte-Louise-Dorothée-Joséphine, née 24 Janvier 1803.
Pauline-Victoire-Anne-Wilhelmine, née 9 Février 1804.
Georges-Eric, né 14 Mars 1805.
Henri-Charles-Woldemar, né 13 Octobre 1810.
Amélie-Eléonore-Sophie-Caroline, née 9 Janvier 1813.
Sophie-Berthe-Clémentine-Auguste, née 30 Janvier 1815.

Branche de Holstein-Sunderbourg-Beck.

Frédéric-Guillaume-Paul-Léopold, né 5 Janvier 1785; Duc de Holstein-Beck, 25 Mars 1816, marié 28 Janvier 1810, à *Louise-Caroline*, née 28 Septembre 1789, fille du Landgrave Charles de Hesse. *De ce mariage :*

Louise-Marie-Frédérique, née 23 Octobre 1810.
Frédérique-Caroline-Julie, née 9 Octobre 1811.
Charles, né 30 Septembre 1813.
Frédéric, né 23 Octobre 1814.
Guillaume, né 19 Avril 1816.
Chrétien, né 8 Avril 1818.
Louise, née 18 Novembre 1820.
Jean, né 5 Décembre 1824.
Jules, né 14 Octobre 1825.

Sœur du Duc.

Elisabeth-Charlotte-Frédérique-Sophie, née 13 décembre 1780, veuve 25 Février 1808, du Baron de *Richthofen*.

Branche de Holstein-Glucksbourg.

Anne-Caroline, née 31 Décembre 1751, Princesse de Nassau-Saarbruck, veuve 17 Avril 1809, du dernier Duc *Frédéric-Henri-Guillaume.*
Julie-Wilhelmine, née 30 Avril 1754, sœur du dernier Duc; veuve 20 Août 1817, de *Geldric-Louis*, Comte de Bentheim Steinfurt.

DEUX-SICILES, ESPAGNE, FRANCE. Voyez *Maison de Bourbon.*

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

GEORGES IV, né 12 Août 1762; Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande 29 Janvier 1820; Roi de Hanôvre le 26 Octobre 1814; veuf 7 Août 1821, de *Caroline-Amélie-Elisabeth*, fille de feu Charles, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel.

Frères, Sœurs et Nièce du Roi.

Guillaume-Henri, né 21 Août 1765, Duc de Clarence et de Saint-Andrews, Comte de Munster, en Irlande; marié 11 Juillet 1818, à *Adélaïde-Amélie-Louise-Thérèse-Caroline*, née 13 Août 1792, fille de feu Georges, Duc de Saxe-Meinungen.
Alexandrine-Victoire, née 24 Mai 1819, fille de feu *Edouard-Auguste*, Duc de Kent et Strathern, frère du Roi. *Voy.* Belle-Sœur du Roi.
Auguste-Sophie, née 8 Novembre 1768.
Elisabeth, née 22 Mai 1770. Voyez *Hesse-Hombourg.*
Ernest-Auguste, né 5 Juin 1771, Duc de Cumberland et Tiviotdale, Comte d'Armagh, en Irlande; marié 29 Mai 1815, à *Frédérique-Caroline-Sophie*, née 2 Mars 1778, fille de feu Charles, Duc de Mecklenbourg-Strélitz; veuve en premières noces, 28 décembre 1796, du Prince *Louis* de Prusse, frère de *Frédéric-Guillaume III*, Roi de Prusse, et en secondes noces, 13 avril 1814, de *Frédéric-Guillaume*, Prince de Solms-Braunfeld. *De ce mariage:*

Georges-Frédéric-Alexandre-Charles-Ernest-Auguste, né 27 Mai 1819.

Auguste-Frédéric, né 27 Janvier 1773, Duc de Sussex, Comte d'Inverness, Baron d'Arklow.
Adolphe-Frédéric, né 24 Fév. 1774, Duc de Cambridge, Comte de Tipperary et Baron de Culloden, Gouverneur général du Hanôvre; marié le 7 Mai 1818, à *Auguste-Wilhelmine-Louise*, née 25 Juillet 1797, fille du Landgrave Frédéric de Hesse, oncle de l'Electeur Guillaume II. *De ce mariage:*

Georges-Frédéric-Guillaume-Charles, né 26 Mars 1819.
Auguste-Caroline-Charlotte-Elisabeth-Marie-Sophie-Louise, née 19 Juillet 1822.

Marie, née 25 Avril 1776; mariée 22 Juill. 1816, à son cousin le Duc de Gloucester. Voir ci-après *Cousin et Cousine du Roi.*
Sophie, née 3 Novembre 1777.

Belle-Sœur du Roi.

Marie-Louise-Victoire, née 27 Août 1786, fille de feu François, Duc de Saxe-Cobourg; veuve en premières noces du Prince de Linange, et en secondes noces 23 Janvier 1820 d'*Edouard-Auguste*, Duc de Kent et Strathern, Comte de Dublin.

Cousin et Cousine du Roi.

(Issus du feu Duc de Gloucester, oncle du Roi.)

Sophie-Mathilde, née 29 Mai 1773.
Guillaume-Frédéric, né 15 Janvier 1776, Duc de Gloucester et d'Edimbourg, Comte de Connaught, en Irlande; marié à sa cousine *Marie*, sœur du Roi. *Voir plus haut.*

HANOVRE

GEORGES IV, né 12 Août 1762, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Roi de Hanôvre 28 Octobre 1814. Voyez GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

PAYS-BAS.

GUILLAUME, né 24 Août 1772, Prince de Nassau-Orange, Grand-Duc de Luxembourg, succède à son père dans les Etats héréditaires en Allemagne 9 avril 1806; prend le titre de Prince souverain des Pays-Bas 3 Décembre 1813, et celui de Roi des Pays-Bas 16 Mars 1815; marié 1er Octobre 1791, à

Frédérique-Louise-Wilhelmine, née 18 Novembre 1774; fille de feu Frédéric-Guillaume II, Roi de Prusse.

De ce mariage :

Guillaume-Frédéric-Georges-Louis, né 6 Décembre 1792, Prince d'Orange; marié 21 Février 1816, à *Anne-Paulowna*, née 18 Janvier 1795, sœur de Nicolas, Empereur de toutes les Russies. *De ce mariage :*

Guillaume-Alexandre-Paul-Frédéric-Louis, né 19 Février 1817.

Guillaume-Alexandre-Frédéric-Constantin-Nicolas-Michel, né 2 Août 1818.

Guillaume-Frédéric-Henri, né 13 Juin 1820.

Wilhelmine-Marie-Sophie-Louise, née 8 Avril 1824.

Guillaume-Frédéric-Charles, né 28 Février 1797; marié à Berlin le 21 Mai 1825, à *Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie*, née 1er Février 1808; fille de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse. *De ce mariage :*

Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne-Louise, née 5 Août 1828.

Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-Marianne, née 9 Mai 1810.

POLOGNE.

NICOLAS, Empereur de toutes les Russies; Roi de Pologne, 1er Décembre 1825. Voyez Russie.

PORTUGAL.

MARIE II, née 4 Avril 1819, fille de Pierre, Empereur du Brésil; Reine de Portugal et des Algarves, par l'abdication de son père, 2 Mai 1826; fiancée à Vienne, 29 Octobre 1826, à

Dom Michel, né 16 Octobre 1802, son oncle, Infant de Portugal, lieutenant et régent des royaumes de Portugal et des Algarves, par décret de l'Empereur du Brésil, du 3 juillet 1827.

Frère et Sœurs de la Reine. Voyez Brésil.

Oncles et Tantes de la Reine, enfans du feu roi Jean VI.

Marie-Thérèse. Voyez Espagne.

Marie-Françoise, d'Assise, née 22 Avril 1800. Voyez Espagne.

Isabelle-Marie, née 4 Juillet 1801.

Dom Michel. (Voyez plus haut).

Marie-Anne-Jeanne-Joséphine, née 25 Juillet 1805.

Anne-de-Jésus-Marie, née 23 décembre 1806.

PRUSSE.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, né 3 Août 1770; Roi de Prusse 16 Novembre 1797; veuf 19 Juillet 1810, de *Louise-Auguste-Wilhelmine* fille de feu Charles, Grand-Duc de Mecklenbourg-Strelitz.

De ce mariage :

Frédéric-Guillaume, né 15 Octobre 1795, Prince Royal; marié par procuration 16 Novembre 1823 à Munich, et en personne à Berlin, 29 Novembre suiv., à *Elisabeth-Louise*, née 13 Novembre 1820, fille du deuxième mariage de feu Maximilien-Joseph, Roi de Bavière.

Frédéric-Guillaume-Louis, né 22 Mars 1797, marié 11 Juin 1829, à *Marie-Louise-Auguste-Catherine*, née 30 Septembre 1811, fille de Charles-Frédéric, Grand-duc de Saxe-Weimar.

Frédérique-Louise-Charlotte Wilhelmine, née 13 Juillet 1798. Voyez Russie.

Frédéric-Charles-Alexandre, né 29 Juin 1801; marié 26 mai 1827, à *Marie-Louise-Alexandrine*, née 3 février 1810, fille de Charles-Frédéric, Grand-Duc de Saxe-Weimar. *De ce mariage :*

Frédéric-Charles-Nicolas, né 20 Mars 1828.

Marie-Louise-Anne, née 1er Mars 1829.

Frédérique-Wilhelmine-Alexandrine-Marie-Hélène, née 23 Fév. 1803. Voyez MECKLENBOURG-SCHWÉRIN.
Frédéric-Henri-Albert, né 4 Octobre 1809.
Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie. Voyez PAYS-BAS.

.Frères et Sœurs du Roi.

Frédérique-Louise-Wilhelmine. Voyez PAYS-BAS.
Frédérique-Catherine-Auguste. Voyez HESSE-ELECTORALE.
Frédéric-Charles-Henri, né 30 Décembre 1781.
Frédéric-Guillaume-Charles, né 3 Juillet 1783; marié 12 Janvier 1804, à *Amélie-Marie-Anne*, née 13 Octobre 1785, sœur de Frédéric-Joseph, landgrave de Hesse-Hombourg. *De ce mariage :*
Henri-Guillaume-Adalbert, né 19 Octobre 1811.
Marie-Elisabeth-Caroline-Victoire, née 18 Juin 1815.
Frédéric-Guillaume-Woldemar, né 2 Août 1817.
Frederique-Françoise-Auguste-Marie-Hedwige, née 15 Octobre 1825.

Neveu et Nièce du Roi.

Frédéric-Guillaume-Louis, né 30 Octobre 1794, fils du feu Prince Frédéric-Louis-Charles, frère du Roi; marié 21 Novembre 1817, à *Wilhelmine-Louise*, née 30 Octobre 1799, fille de Alexis-Frédéric-Chrétien, Duc régnant d'Anhalt-Bernbourg. *De ce mariage :*
Frédéric-Guillaume-Louis-Alexandre, né 21 Juin 1820.
Frédéric-Guillaume-Georges-Ernest, né 12 Février 1826.
Frédérique-Wilhelmine--Louise-Amélie. Voyez *Anhalt-Dessau*.

Cousin et Cousine du Roi.
(Issus du feu prince Ferdinand, oncle du Roi.)

Frédérique-Dorothée-Louise-Philippine, née 24 Mai 1770; mariée 17 Mars 1796, à *Antoine-Henri*, né 13 Juin 1775, prince de Radziwill.
Frédéric-Guillaume-Henri-Auguste, né 19 Septembre 1779.

RUSSIE.

NICOLAS PAULOWITCH, né 6 Juillet 1796; Empereur de toutes les Russies le 1er Décembre 1825; marié 13 Juillet 1817, à
ALEXANDRA-FÉODOROWNA (Frédérique-Louise-Charlotte-Wilhelmine), fille de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse, née 13 Juillet 1798.

De ce mariage :

Alexandre-Nicolaowitch, né 29 Avril 1818, Prince Impérial.
Marie, née 3 Août 1819, Grande Duchesse.
Olga, née 11 Septembre 1822, Grande Duchesse.
Alexandra, née 4 Juin 1825, Grande Duchesse.
Constantin, né 21 Septembre 1827, Grand Duc.

Frères et Sœurs de l'Empereur.

Constantin-Paulowitch-Czarowitch, né 8 Mai 1779, Grand-Duc; marié 26 Février 1796, à *Anne-Féodorowna* (Julie-Henriette Ulrique), née 23 Septembre 1781, sœur de Ernest, Duc régnant de Saxe-Cobourg; séparé en Avril 1820; remarié 24 Mai 1820, à *Jeanne*, née Comtesse Grudzyinska, créée Princesse de Lowicz par l'Empereur Alexandre.
Marie-Paulowna, née 15 Février 1786, Grande Duchesse. V. *Saxe-Weimar*.
Anne-Paulowna, née 18 Janvier 1795, Grande Duchesse. Voyez PAYS-BAS.
Michel Paulowitch, né 8 Février 1798, Grand Duc; marié, 19 Février 1824, à *Hélène-Paulowna* (Frédérique-Charlotte-Marie), née 9 Janv. 1807, fille du Prince Paul, frère de Guillaume, Roi de Wurtemberg. *De ce mariage :*
Marie-Michaïlowna, née 9 Mars 1825.
Elisabeth-Michaïlowna, née 26 Mai 1826.
Catherine-Michaïlowna, née 28 août 1827.

SARDAIGNE.

CHARLES-FÉLIX de Savoie, né 6 Avril 1765; Roi de Sardaigne 13 Mars 1821; marié 7 Mars 1807, à
MARIE-CHRISTINE-AMÉLIE-THÉRÈSE, née 17 janvier 1779, fille de feu Ferdinand IV, Roi du royaume des Deux-Siciles.

Belle-sœur du Roi.

Marie-Thérèse-Jeanne-Josèphe, née 1er Nov. 1773, fille de feu Ferdinand, Archiduc d'Autriche, Duc de Modène; veuve le 10 Janvier 1824, de *Victor-Emmanuel*, Roi de Sardaigne, frère du Roi Charles-Félix. *De ce mariage :*

Marie-Béatrix-Victoire, née 6 décembre 1792. *Voyez* MODÈNE.

Marie-Thérèse-Ferdinande-Félicité-Gaëtane-Pie. V. LUCQUES. } nées 19 Septembre 1803.
Marie-Anne-Richarde-Charlotte-Marguerite-Pie. }

Marie-Christine-Charlotte-Joséphine-Gaëtane-Elise, née 14 Novembre 1812.

Branche de Savoie-Carignan.

CHARLES-AMÉDÉE-ALBERT, né 2 octobre 1798, Prince de Carignan; marié 30 septembre 1817, à *Marie-Thérèse-Françoise-Josèphe-Jeanne-Bénédicte*, née 21 mars 1801, Archiduchesse d'Autriche, fille de feu Ferdinand III, Grand-Duc de Toscane.

De ce mariage :

Victor-Emmanuel, né 14 Mars 1820.

Ferdinand-Marie-Albert-Amédée-Philibert-Wenceslas, né 15 novembre 1822.

Sœur du Prince.

Françoise-Marie-Elisabeth-Charlotte-Joséphine. Voyez AUTRICHE.

Mère du Prince.

Marie-Christine-Albertine-Charlotte, née 9 Déc. 1779; fille de feu Charles-Chrétien, Duc de Saxe et de Courlande; veuve 16 Août 1800, de *Charles-Emmanuel-Ferdinand*, Prince de Carignan.

Tante du Prince.

Catherine-Louise-Françoise, née 4 Avril 1762; mariée.... Décembre 1780, à *Philippe Colonna*, Prince de Pagliano.

SAXE.

ANTOINE, né 27 Décembre 1755; Roi de Saxe 5 mai 1827; veuf 30 Décembre 1782, de *Marie-Charlotte-Antoinette* de Savoie; veuf une seconde fois 7 novembre 1827, de *Marie-Thérèse-Josephe-Charlotte-Jeanne*, Archiduchesse d'Autriche, sœur de François, Empereur d'Autriche.

Frère et sœurs du Roi.

Maximilien-Marie-Joseph, né 13 avril 1759; veuf 1er Mars 1804 de *Caroline-Marie-Thérèse*, fille de feu Ferdinand, Duc de Parme; remarié par procuration à Lucques 15 Oct. 1825, et en personne, à Dresde, 7 nov. suiv., à *Marie-Louise-Charlotte*, née 2 octobre 1802, sœur de Charles-Louis, Duc régnant de Lucques. *De son premier mariage :*

Marie-Amélie-Frédérique, née 10 août 1794.

Marie-Ferdinande-Amélie-Xavière, née 27 Avril 1796. *Voyez* TOSCANE.

Frédéric-Auguste-Albert-Marie, né 18 Mai 1797; marié par procuration 26 Septembre 1819, et en personne 7 Octobre suivant a *Caroline-Ferdinande-Thérèse-Joséphine-Démétrie*, née 8 Avril 1801, Archiduchesse d'Autriche, fille du 2e mariage de l'Empereur François.

Marie-Anne-Caroline, née 15 Novembre 1799. *Voyez* TOSCANE.

Jean-Népomucène-Marie-Joseph, né 12 Décembre 1801; marié par procuration 10 novembre 1822, et en personne 21 du même mois, à *Amélie-Auguste*, née 13 Novembre 1801, fille du 2e mariage du feu Roi de Bavière, Maximilien-Joseph. *De ce mariage :*

Marie-Auguste-Frédérique-Caroline-Louise-Amélie-Maximilienne-Françoise-Népomucène-Xavière, née 22 janvier 1827.

Frédéric-Auguste-Albert-Antoine-Joseph-Charles-Marie-Baptiste-Népomucène-Guillaume-Xavier-Georges-Fidèle, né 23 Avril 1828.

Marie-Elise, née 4 Février 1830.

Marie-Amélie-Anne-Josèphe, née 26 Sept. 1757, Duch. douair. de Deux-Ponts.

Nièce du Roi.

Marie-Auguste-Antoinette, née 21 Juin 1782, fille du feu roi Frédéric-Auguste,

SUÈDE ET NORWÈGE.

CHARLES-JEAN, né 26 Janvier 1764; Roi de Suède et de Norwège 5 Février 1818; marié 16 août 1798, à
EUGÉNIE-BERNARDINE-DÉSIRÉE, née 8 Novembre 1781.

De ce mariage :

Joseph-François Oscar, né 4 Juillet 1799, Prince Royal; marié par procuration à Munich 22 mai, et en personne, à Stockholm 19 Juin 1823, à *Joséphine-Maximilienne-Eugénie,* fille du feu Prince Eugène de Beauharnais, Duc de Leuchtenberg, née 14 Mars 1807. *De ce mariage :*

Charles-Louis-Eugène, né 3 Mai 1826, Duc de Scanie.
François-Gustave-Oscar, né 18 juin 1827, Duc d'Upland.
Oscar-Frédéric, né 21 Janvier 1829, Duc d'Ostrogothie.

TURQUIE.

MAHMOUD II, né 20 juillet 1785; Empereur 28 Juillet 1808.
Abdul-Medjid, né 20 Avril 1823, Prince Impérial.

WURTEMBERG.

GUILLAUME, né 27 Septembre 1781; Roi de Wurtemberg 30 Octobre 1816; veuf 9 Janvier 1819, de *Catherine-Paulowna,* fille de feu Paul, Empereur de toutes les Russies, et veuve du Prince Pierre-Frédéric d'Oldenbourg; remarié 15 Avril 1820, à
PAULINE-THÉRÈSE-LOUISE, née 11 Septembre 1800, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, Duc de Wurtemberg, oncle du Roi.

Du 2e mariage :

Charles-Frédéric-Alexandre, né 6 Mars 1823, Prince Royal.

Du 1er mariage :

Marie-Frédérique-Charlotte, née 30 Octobre 1816.
Sophie-Frédérique-Mathilde, née 17 Juin 1818.

Du 2e mariage :

Catherine-Frédérique-Charlotte, née 24 Août 1821.

Frère et sœur du Roi.

Frédérique-Catherine-Sophie-Dorothée, née 21 Février 1783; mariée au Prince *Jérôme de Montfort.*
Paul-Charles-Frédéric-Auguste, né 19 Janvier 1785; marié 28 Sept. 1805, à *Catherine-Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse,* née 17 Juin 1787, fille de Frédéric, Duc de Saxe-Altenbourg. *De ce mariage :*

Frédérique-Charlotte-Marie (Hélène-Paulowna), née 9 Janv. 1807. *V.* RUSSIE.
Frédéric-Charles-Auguste, né 21 Février 1808.
Pauline-Frédérique-Marie, née 25 Février 1810. Voyez NASSAU.
Frédéric-Auguste-Eberhard, né 24 Janvier 1813.

Oncles et tantes du Roi et leur descendance.

Henriette, née 22 avril 1780, fille de feu Charles, Prince de Nassau-Weilbourg; veuve 20 Septembre 1817, de *Louis-Frédéric-Alexandre,* Duc de Wurtemberg, veuf lui-même en premières noces, de Marie-Anne, fille du Prince Adam Czartorisky. *De ce premier mariage avec* Marie-Anne :

Adam-Charles-Guillaume-Stanislas-Eugène-Paul-Louis, né 16 Janvier 1792.

Du second mariage de *Louis-Frédéric-Alexandre* avec la princesse *Henriette:*

Marie-Dorothée-Louise-Wilhelmine-Caroline, née 1er Novembre 1797. Voy. AUTRICHE.
Louise-Amélie-Wilhelmine-Philippine, née 28 Juin 1799. V. SAXE-ALTENBOURG.
Pauline-Thérèse-Louise, la Reine. *Voyez plus haut.*
Elisabeth-Alexandrine-Constance, née 27 Février 1802.
Alexandre-Paul-Louis-Constantin, né 9 Septembre 1804.

Louise, née 13 Octobre 1764, Princesse de Stolberg-Gedern; veuve de *Auguste-Frédéric-Charles*, Duc de Saxe-Meinungen; veuve en secondes noces 20 Juin 1822, de *Eugène-Frédéric-Henri*, Duc de Wurtemberg. *De ce mariage :*

Frédéric-Eugène-Charles-Paul-Louis, né 8 Janvier 1788; veuf 3 Avril 1825, de *Caroline-Frédérique-Mathilde*, fille de Georges, Prince de Waldeck; remarié 11 Septembre 1827, à *Hélène*, née 22 Novembre 1807, Princesse de Hohenlohe-Langenbourg.

Du 1er mariage :

Marie-Alexandrine-Auguste-Louise-Eugénie-Mathilde, née 25 Mars 1818, Duchesse de Wurtemberg.

Eugène-Guillaume-Alexandre-Hermann, né 25 Décembre 1820, Duc de Wurtemberg.

Du 2e mariage :

Guillaume-Nicolas, né 20 juillet 1828, Duc de Wurtemberg.

Frédérique-Sophie-Dorothée-Marie-Louise, née 4 Juin 1789; mariée 29 Septembre 1811, à *Auguste*, Prince de Hohenlohe-Oehringen.

Frédéric-Paul-Guillaume, né 25 Juin 1797; marié 17 Avril 1827, à *Marie-Sophie-Dorothée-Caroline*, Princesse de Tour et Taxis. *De ce mariage :*

Guillaume-Ferdinand-Maximilien-Charles, né 3 Septembre 1828.

Sophie-Dorothée-Auguste (Marie-Féodorowna), née 25 Octobre 1759; fille du feu Duc Frédéric-Eugène de Wurtemberg, oncle du Roi Guillaume; veuve de Paul, Empereur de toutes les Russies. Voyez Russie.

Guillaume-Frédéric-Philippe, né 27 Décembre 1761, Duc de Wurtemberg; veuf 6 Février 1822, de *Frédérique-Françoise-Wilhelmine*, née Rhodis, Comtesse de Tunderfeld. *De ce mariage :*

Chrétien-Frédéric-Alexandre, né 5 Nov. 1801, Comte de Wurtemberg.

Frédéric-Guillaume-Alexandre-Ferdinand, né 6 Juillet 1810, Comte de Wurtemberg.

Frédérique-Marie-Alexandrine-Charlotte-Catherine, née 29 Mai 1815, Comtesse de Wurtemberg.

Ferdinand-Frédéric-Auguste, né 22 Octobre 1763, Duc de Wurtemberg; marié 18 Mars 1795, à *Albertine-Wilhelmine-Amélie*, fille de feu Chrétien Gunther, Pr. de Schwarzbourg-Sondershausen; séparé le.... ; remarié 23 Février 1817 à *Marie-Cunégonde-Pauline*, née 20 Novembre 1771, fille de François-Georges-Charles Prince de Metternich.

Alexandre-Frédéric-Charles, né 24 Avril 1771, Duc de Wurtemberg; veuf 14 Mars 1824 de *Antoinette-Ernestine-Amélie*, fille de feu François, Pr. de Saxe-Saalfeld-Cobourg. *De ce mariage :*

Antoinette-Frédérique, née 17 Septembre 1799.

Frédéric-Guillaume-Alexandre, né 20 décembre 1804.

Ernest-Alexandre-Constantin-Frédéric, né 30 Août 1807.

Henri-Frédéric-Charles, né 3 Juillet 1772, Duc de Wurtemberg.

ÉTATS D'ITALIE.

TOSCANE.

LÉOPOLD II, né 3 Octobre 1797, Archiduc d'Autriche: Grand-Duc de Toscane 18 Juin 1824; marié 28 Octobre 1817, à

Marie-Anne-Caroline, née 15 Novembre 1799, fille de Maximilien-Marie, frère de Antoine, Roi de Saxe.

De ce mariage :

Marie-Caroline-Auguste-Elisabeth-Vincentine-Jeanne-Joséphine, née 19 Novembre 1822.

Auguste-Ferdinande-Louise, née 1er avril 1825.

Marie-Maximilienne-Thècle-Jeanne-Joséphine, née 9 janvier 1827.

Sœurs du Grand-Duc.

Marie-Louise-Josèphe-Christine-Rose, née 30 Août 1798.

Marie-Thérèse-Françoise-Josèphe-Jeanne-Bénédicte, née 21 Mars 1801. *Voyez* Sardaigne, *Branche de Savoie-Carignan.*

Belle-mère du Grand-Duc.

Marie-Ferdinande-Amélie-Xavière, née 27 Avril 1796; veuve 18 juin 1824, de feu *Ferdinand III*, père du Grand-Duc.

LUCQUES. *Voyez* MAISON DE BOURBON.

MODÈNE.

FRANÇOIS IV, né 6 Octobre 1779, Archiduc d'Autriche; succède à son père l'Archiduc Ferdinand 9 Juin 1815; veuf, le 14 Novembre 1829, de *Marie-Béatrix-Victoire-Josèphe*, née 6 Décembre 1792, fille de feu Victor-Emmanuel, Roi de Sardaigne.

De ce mariage :

Marie-Thérèse-Béatrix, née 14 Juillet 1817.
François-Ferdinand-Geminien, né 1er Juin 1819.
Ferdinand, né 19 Juillet 1821.
Marie-Béatrix-Anne-Françoise, née 13 Février 1824.

Frères et sœurs du Duc.

Marie-Anne-Léopoldine-Josèphe-Jeanne. Voyez BAVIÈRE, *IIe branche ducale.*
Ferdinand, né 25 Avril 1781.
Maximilien-Joseph-Jean-Ambroise-Charles, né 14 Juillet 1782.
Marie-Thérèse-Jeanne-Josèphe, née 6 Décembre 1792. *Voyez* SARDAIGNE.

PARME.

MARIE-LOUISE, née 12 Décembre 1791, Archiduchesse d'Autriche, Duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla. *Voyez* AUTRICHE.

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

BADE.

LOUIS, né 9 Février 1763; Grand-Duc de Bade, Duc de Zœhringen 8 Décembre 1818.

Frères et sœurs consanguins du Grand-Duc.

(Issus du deuxième mariage de feu le Grand-Duc Charles-Frédéric, père commun, avec Louise-Caroline, Comtesse de Hochberg, née Geyer de Geyersberg. — Ils ont le titre de *Margraves de Bade*.)

Charles-Léopold-Frédéric, né 29 Août 1790, Prince héréditaire; marié 25 Juillet 1819, à *Sophie-Wilhelmine*, née 21 mai 1801, fille du feu Roi de Suède, Gustave IV. *De ce mariage :*

Alexandrine-Louise-Amélie-Frédérique-Elisabeth-Sophie, née 6 Déc. 1820.
Louis, né 15 août 1824.
Frédéric-Guillaume-Louis, né le 9 septembre 1826.
Louis-Guillaume-Auguste, né 18 décembre 1829.

Guillaume-Louis-Auguste, né 8 Avril 1792.
Amélie-Christine-Caroline, née 26 Janvier 1795; mariée 19 Avril 1818, au Prince *Charles-Egon* de Furstenberg.
Maximilien-Frédéric-Jean-Ernest, né 8 Décembre 1796.

Belle-sœur et nièces du Grand-Duc.

Amélie-Frédérique, née 20 Juin 1754, fille de feu Louis IX, Landgrave et prédécesseur du Grand-Duc actuel de Hesse; veuve 15 Décembre 1801, de *Charles-Louis*, Prince héréditaire, Frère du Grand-Duc régnant. *De ce mariage :*

Frédérique-Wilhelmine-Caroline, née 13 Juillet 1776. *Voyez* BAVIÈRE.
Wilhelmine-Louise. Voyez HESSE-DARMSTADT.

Nièce et petites-nièces du Grand-Duc.

Stéphanie-Louise-Adrienne, née 28 Août 1789; veuve 8 Décembre 1818 du Grand-Duc *Charles-Louis-Frédéric*, neveu et prédécesseur du Grand-Duc régnant. *De ce mariage :*

Lo[illegible]*mélie-Stéphanie*, née 5 Juin 1811.
Jos[illegible]*-Frédérique-Louise*, née 21 Octobre 1813.
Marie-Elisabeth-Amélie-Caroline, née 11 Octobre 1817.

HESSE-ÉLECTORALE. (*Hesse-Cassel.*)

(Ligne Souveraine.)

GUILLAUME II, né 28 Juillet 1777; Electeur 27 Février 1821; marié 13 Février 1797, à
FRÉDÉRIQUE-CATHERINE-AUGUSTE, née 1er Mai 1780, fille de feu Frédéric-Guillaume II, Roi de Prusse.

De ce mariage :

Frédéric-Guillaume, né 20 Août 1802, Prince héréditaire.
Caroline-Frédérique-Wilhelmine, née 29 Juillet 1799.
Marie-Frédérique-Wilhelmine-Christine. Voyez SAXE-MEININGEN.

Sœurs de l'Électeur.

Marie-Frédérique. Voyez *Anhalt-Bernbourg*.
Caroline-Amélie. Voyez *Saxe-Gotha*.

Oncles de l'Électeur, Frères de feu l'Electeur Guillaume I.

(Ils ont le titre de Landgraves de Hesse-Cassel.)

Charles, Landg., né 19 Déc. 1744; marié 30 Août 1766, à *Louise*, née 30 Janvier 1750, fille de feu Frédéric V, Roi de Danemarck. *De ce mariage :*
Marie-Sophie-Frédérique. Voyez DANEMARCK.
Frédéric, né 24 Mai 1771.
Julienne-Louise-Amélie, née 19 Janvier 1773, Abbesse d'Itzehoe.
Louise-Caroline, née 28 Septembre 1789. Voyez *Holstein-Beck*.

Frédéric, né 11 Sept. 1747, Landgrave; marié 2 Déc. 1786, à *Caroline-Polixène*, fille de feu Charles-Guillaume, Prince de Nassau-Usingen. *De ce mariage :*
Guillaume, né 24 Décembre 1787; marié 10 Novembre 1810, à *Louise-Charlotte*, née 30 Octobre 1789, fille de feu Frédéric, Prince héréditaire, oncle de Frédéric VI, Roi de Danemarck. *De ce mariage :*
Marie-Louise-Charlotte, née 9 Mai 1814.
Louise-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, née 7 Sept. 1817.
Frédéric-Guillaume-Georges-Adolphe, né 26 Novembre 1820.
Auguste-Sophie-Frédérique-Marie-Caroline-Julie, née 30 Octobre 1823.
Frédéric-Guillaume, né 24 Avril 1790, 2e fils du Landgrave Frédéric.
Georges-Charles, né 14 Janvier 1793.
Louise-Caroline-Marie-Frédérique, née 9 Avril 1794.
Marie-Wilhelmine-Frédérique, née 21 Janv. 1796 V. *Mecklenbourg-Strelitz*.
Auguste-Wilhelmine-Louise, née 25 Juillet 1797. Voyez GRANDE-BRETAGNE.

Lignes cadettes.

Hesse-Philippsthal.

ERNEST-CONSTANTIN, né 8 Août 1771, Landgrave; veuf en premières noces le 25 Déc. 1808, de *Christine-Louise*, fille de feu Frédéric-Charles, Prince de Schwarzbourg-Rudolstadt; remarié 17 Février 1812, à
CAROLINE-WILHELMINE-ULRIQUE-ELÉONORE, née 10 Février 1793, fille du Prince Charles, frère du Landgrave.

Du premier mariage :

Ferdinand, né 15 Octobre 1799.
Charles, né 22 Mai 1803.
François-Auguste, né 26 Janvier 1805.

Du second mariage :

Victoire-Émilie-Alexandrine, née 28 Décembre 1812.

Nièce du Landgrave.

Marie-Caroline, née 14 Janvier 1793, fille du Landgrave Louis, frère du Landgrave Ernest-Constantin, et de la Comtesse de Berghe de Trips.

Hesse-Philippsthal-Barchfeld.

CHARLES-AUGUSTE-PHILIPPE-LOUIS, né 27 Juin 1784, Landgrave; fils du Landgrave Adolphe et de Wilhelmine, née Duchesse de Saxe-Meinungen; veuf 8 Juin 1821, de *Auguste-Charlotte-Frédérique-Sophie-Amélie,* fille de Frédéric-Louis, Prince de Hohenlohe-Ingelfingen-Oehringen; remarié 10 Septembre 1823, à

SOPHIE-CAROLINE-PAULINE, née 16 Janvier 1794, fille de feu le Prince de Bentheim-Bentheim.

Du premier mariage :

Berthe-Wilhelmine-Caroline-Louise-Marie, née 26 Octobre 1818.
Emilie-Auguste-Elise, née 8 Juin 1821.

Du deuxième mariage :

Victor, né 3 Décembre 1824.
Alexandre-Nicolas, né 1er Novembre 1826.

Frères du Landgrave.

Frédéric-Guillaume-Charles-Louis, né 10 Août 1786; marié 22 Août 1812, à *Julie-Sophie*, née 18 Février 1788, fille de feu Frédéric, Prince héréditaire de Danemarck et oncle du Roi Frédéric VI.

Ernest-Frédéric-Guillaume-Charles-Ferdinand-Philippe-Louis, né 28 Janvier 1789.

Hesse-Rothenbourg.

VICTOR-AMÉDÉE, né 2 Sept. 1779, Landgrave; veuf 7 juin 1806, de *Léopoldine-Philippine*, fille de Philippe-Marie-Joseph, Prince de Furstenberg-Stuhlingen; remarié, 10 Sept. 1812, à

ELISABETH-ELÉONORE-CHARLOTTE, née 21 Novembre 1790, fille de feu Charles-Louis, Prince de Hohenlohe-Langenbourg.

Sœur du Landgrave.

Léopoldine-Clotilde, née 12 Septembre 1787; mariée le 9 Septembre 1811, au Prince *Charles-Auguste* de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein.

HESSE (*Grand-Duché*).

LOUIS X, né 14 Juin 1753, succède à son père le Landgrave Louis IX, 6 Avril 1790, prend le titre de Grand-Duc 13 Août 1806; veuf 24 Octob. 1829 de *Louise-Caroline-Henriette*, sa cousine, fille du Prince Georges-Guillaume de Hesse-Darmstadt.

De ce mariage :

Louis, né 26 Décembre 1777, Prince héréditaire; marié 19 Juin 1804, à *Wilhelmine-Louise,* née 10 Septembre 1788, fille de feu Charles-Louis, Grand-Duc héréditaire de Bade. *De ce mariage :*

Louis, né 9 Juin 1806.
Charles-Guillaume-Louis, né 23 Avril 1809.
Alexandre-Louis-Chrétien-Georges-Frédéric-Emile, né 15 Juillet 1823.
Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie-Marie, née 8 Août 1824.

Louis-Georges-Charles-Frédéric-Ernest, né 31 Août 1780; marié 29 Janvier 1804, à *Caroline-Ottilie,* Princesse de Nidda, née de Toereck de Szendroe 23 Avril 1786. *De ce mariage :*

Louise-Charlotte-Georgine-Wilhelmine, Princ. de Nidda, née 11 Nov. 1804.

Frédéric-Auguste-Charles-Antoine-Emile-Maximilien-Chrétien-Louis, né 14 Mai 1788.

Emile-Maximilien-Léopold-Auguste-Charles, né 3 Septembre 1790.

Frère et Sœurs du Grand-Duc.

Amélie-Frédérique, née 20 Juillet 1754. Voyez BADE.
Chrétien-Louis, Landgrave, né 25 Novembre 1763.

Ligne cadette.

Hesse-Hombourg.

LOUIS (*Guillaume-Frédéric*), né 29 Août 1770; Landgrave de Hesse-Hombourg, succède à son frère Frédéric-Joseph-Louis, 2 avril 1829; marié, 22 Août 1804, à

Auguste-Amélie, née 30 Octobre 1778, fille de Frédéric-Auguste, dernier Duc de Nassau-Usingen.

Frères et Sœurs du Landgrave.

Caroline-Louise, née 26 Août 1771. } Voyez *Schwarzbourg-Rudolstadt.*
Louise-Ulrique, née 26 Octobre 1772. }
Christine-Amélie, née 29 Juin 1774. Voyez *Anhalt-Dessau.*
Auguste-Frédérique, née 28 Novembre 1776. Voyez *Mecklenbourg-Schwérin.*
Philippe-Auguste-Frédéric, né 11 Mars 1779.
Gustave-Adolphe-Frédéric, né 17 Février 1781; marié le 12 Février 1818, à *Louise-Frédérique*, née 1er Mars 1798, Sœur de Léopold-Frédéric, Duc régnant d'Anhalt-Dessau. *De ce mariage :*

Caroline-Amélie-Elisabeth, née 20 Mars 1819.
Elisabeth-Louise-Frédérique, née 30 Septembre 1823.

Ferdinand-Henri-Frédéric, né 26 Avril 1783.
Amélie-Marie-Anne, née 14 Octobre 1785. Voyez Prusse.

Belle-Sœur du Landgrave.

Elisabeth, née 22 Mai 1770, sœur de Georges IV, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; veuve, 2 Avril 1829, du Landgrave Frédéric-Joseph-Louis Charles-Auguste, frère aîné du Landgrave régnant.

Luxembourg.

GUILLAUME-FRÉDÉRIC, Roi des Pays-Bas, et Grand-Duc de Luxembourg, le 25 Février 1815. Voyez Pays-Bas.

Holstein.

Branches *de Slesvick-Sunderbourg-Augustenbourg; de Sunderbourg-Beck; de Glucksbourg.* Voyez Danemarck.

Mecklenbourg-Schwérin.

FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, né 10 Décembre 1756; succède à son oncle le Duc Frédéric, 24 Avril 1785; prend le titre de Grand-Duc de Mecklenbourg-Schwérin 9 Juin 1815; veuf 1er Janvier 1808, de *Louise,* fille de feu Jean-Auguste, Prince de Saxe-Gotha.

Petits-Enfans du Grand-Duc.

(Issus du 1er mariage de son fils aîné, *Frédéric-Louis*, Pr. héréditaire, mort 29 Novembre 1819, avec feue *Hélene-Paulovvna*, fille de feu Paul, Empereur de Russie, morte 24 Septembre 1803).

Paul-Frédéric, né 15 Septembre 1800, Prince héréditaire, déclaré majeur 13 Juin 1820; marié le 25 mai 1822, à *Frédérique-Wilhelmine-Alexandrine-Marie-Hélène*, née 23 Février 1803, fille de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse. *De ce mariage :*

Frédéric-François-Alexandre, né 28 Février 1823.
Magdeleine-Louise-Marie-Hélène, née 17 Mai 1824.
Frédéric-Guillaume-Nicolas, né 5 Mars 1827.

Marie-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Charlotte-Catherine, née 31 Mars 1803. *Voyez* Saxe-Altenbourg.*

(Issus du second mariage du feu Prince héréditaire avec feue *Caroline-Louise*, fille de Charles-Auguste, Grand-Duc régnant de Saxe-Weimar, morte 20 Janvier 1816.)

Albert, né 11 Février 1812.

Hélène-Louise-Elisabeth, née 24 Janvier 1814.

Enfans du Grand-Duc régnant.

Gustave-Guillaume, né 31 Janvier 1781.

Charles-Auguste-Chrétien, né 2 Juillet 1782.

Charlotte-Frédérique, née 4 Décembre 1784. Voyez DANEMARCK.

Troisième épouse du feu Prince héréditaire.

Auguste-Frédérique, née 28 Novembre 1776, sœur de Louis-Guillaume-Frédéric, Landgrave de Hesse-Hombourg.

MECKLENBOURG-STRELITZ.

GEORGES (*Frédéric-Charles-Joseph*), né 12 Août 1779; succède à son père le Grand-Duc Charles, 6 Nov. 1816; marié 12 Août 1817, à

MARIE-WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE, née 21 Janvier 1796, fille de Frédéric, Landgrave de Hesse-Cassel et cousine de l'Electeur Guillaume II.

De ce mariage :

Frédéric-Guillaume-Charles-Georges-Ernest-Adolphe-Gustave, né 17 Octobre 1819, Prince héréditaire.

Caroline-Louise-Wilhelmine-Auguste-Thérèse-Frédérique, née 31 Mai 1818.

Caroline-Charlotte-Marianne, née 11 Janvier 1821.

Georges-Auguste-Ernest-Adolphe-Charles-Louis, né 11 Janvier 1824.

Sœurs du Grand-Duc.

Thérèse-Mathilde-Amélie, née 5 Avril 1773; mariée le 25 mai 1789 au Prince de *Tour-et-Taxis*.

Frédérique-Caroline-Sophie-Alexandrine, née 2 Mars 1778; veuve 28 décembre 1796, du Prince *Louis*, frère de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse; veuve en secondes noces 13 Avril 1814, de *Frédéric-Guillaume*, Prince de Solms-Braunfels; remariée à *Ernest-Auguste*, Duc de Cumberland. *Voy.* GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Frère consanguin du Grand-Duc.

(Issu du deuxième mariage du feu Grand-Duc Charles avec Charlotte-Wilhelmine de Hesse-Darmstadt.)

Charles-Frédéric-Auguste, né 30 Novembre 1785.

OLDENBOURG.

AUGUSTE (*Paul-Frédéric*), né 13 Juillet 1783; succède à son père le Duc Pierre-Frédéric-Louis, 21 Mai 1829, prend le titre de Grand-Duc le 28 suivant; veuf 13 Sept. 1820, d'*Adélaïde*, fille de feu Victor-Charles-Frédéric, dernier Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg; veuf en seconde noces 31 Mars 1828, de la Princesse *Ida*, sœur de sa 1re femme.

Du second mariage :

Nicolas-Frédéric-Pierre, né 8 juillet 1827, Prince héréditaire.

Du premier mariage :

Marie-Frédéric-Amélie, née 21 Décembre 1818.

Elisabeth-Marie-Frédérique, née 8 Juin 1820.

Petit-fils du Grand-Duc Pierre.

(Issu du mariage du feu Prince *Pierre-Frédéric-Georges*, second fils du Duc Pierre, avec la Grande-Duchesse *Catherine-Paulowna*, depuis Reine de Wurtemberg, morte 9 Janvier 1819.)

Pierre, né 26 Août 1812.

SAXE-WEIMAR.

CHARLES-FRÉDÉRIC, né 2 Février 1783; Grand-Duc de Saxe-Weimar-Eisenach, succède à son père le Grand-Duc Charles-Auguste, 14 Juin 1828; marié 3 Août 1804, à

MARIE-PAULOWNA, née 15 Février 1786, sœur de Nicolas, Empereur de toutes les Russies.

De ce mariage :

Charles-Alexandre-Auguste-Jean, né 24 Juin 1818, Prince héréditaire.
Marie-Louise-Alexandrine-Catherine-Anne-Elisabeth-Caroline. Voyez Prusse.
Marie-Louise-Auguste-Catherine. Voyez Prusse.

Oncle du Grand-Duc.

Charles-Bernard, né 30 mai 1792 ; marié 30 mai 1816, à *Ida*, née 25 Juin 1794, sœur de Bernard, Duc régn. de Saxe-Meinungen. *De ce mariage :*
Louise-Wilhelmine-Adélaïde, née 31 Mars 1817.
Guillaume-Charles, né 25 Juin 1819.
Guillaume-Auguste-Edouard, né 11 Octobre 1823.
Armand-Bernard-Ernest-Georges, né 4 Août 1825.
Frédéric-Gustave-Charles, né 28 Juin 1827.
Anne-Amélie-Marie, née 9 Septembre 1828.

Brunswick.

CHARLES (*Frédéric-Auguste-Guillaume*), né 30 Oct. 1804, Duc de Brunswick-Lunebourg, d'Oels et Bernstadt en Silésie ; succède, sous la tutelle du Prince-Régent, actuellement Roi de la Grande-Bretagne, à son père, le Duc Frédéric-Guillaume, le 16 Juin 1815 ; prend les rênes du gouvernement 30 Octobre 1823.

Grande-tante du Duc.

Elisabeth-Christine-Ulrique, née 8 Nov. 1746 ; mariée 14 Juillet 1765, au Pr. royal, depuis Roi de Prusse, *Frédéric-Guillaume II*; veuve 16 Nov. 1797.

Frère du Duc.

Auguste-Louis-Guillaume-Maximilien-Frédéric, né 25 Avril 1806, par convention fraternelle, propriétaire du duché d'Oels.

Nassau.

GUILLAUME (*George-Auguste-Henri-Belgique*), né 14 Juin 1792 ; Duc de Nassau, succède à son père, le Prince Frédéric-Guillaume de la ligne de Nassau-Weilbourg, 9 Janvier 1816, et par la mort du Duc Frédéric-Auguste, dernier prince de la ligne de Nassau-Usingen, le 24 Mars 1816, à la souveraineté de tous les pays de la branche aîné de la maison de Nassau, qui formaient déjà un duché depuis 1806 ; veuf 7 Avril 1825 de *Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie-Alexandrine*, fille de Frédéric, Duc de Saxe-Hildburghausen ; marié en secondes noces, 23 Avril 1829, à *Pauline-Frédérique-Marie*, née 25 Février 1810, fille du Prince Paul de Wurtemberg.

Du premier mariage :

Adolphe-Guillaume-Charles-Auguste-Frédéric, né 24 Juillet 1817, Pr. héréd.
Thérèse-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle-Charlotte, née 17 Avril 1815.
Maurice-Guillaume-Auguste-Charles-Henri, né 21 Novembre 1820.
Marie-Wilhelmine-Frédérique-Elisabeth, née 29 Janvier 1825.

Frère du Duc.

Frédéric-Guillaume, né 15 Décembre 1799.

Tantes du Prince régnant.

Wilhelmine-Louise, née 28 Septembre 1765. Voyez Reuss-Greitz.
Amélie-Charlotte-Wilhelmine-Louise, née 6 Août 1776 ; veuve 22 Avril 1812, de *Victor-Charles-Frédéric*, Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg.
Henriette, née 23 Avril 1780. Voyez Wurtemberg.

Princesses de Nassau-Usingen (*Branche éteinte*).

Auguste-Amélie, née 30 Décembre 1778, fille du feu Duc Frédéric-Auguste, dernier prince de Nassau-Usingen, mort 24 Mars 1816, et de Louise, née Princesse de Waldeck, morte 17 Novembre 1816.
Louise-Henriette-Caroline, née 14 Juin 1763, nièce du feu Duc.

Princesse de Nassau-Saarbruck (*branche éteinte*).

Marie-Françoise-Maximilienne née 2 Novembre 1761, Princesse de Montbarey; veuve 27 Avril 1797, de *Henri-Louis-Charles-Albert,* dernier Prince de Nassau-Saarbruck.

SAXE-ALTENBOURG.

FRÉDÉRIC, né 29 Avril 1763, succède à son père le Duc Ernest-Frédéric-Charles 22 Septembre 1780, dans le duché de Saxe-Hildbourghausen; prend le titre de Duc de Saxe-Altenbourg, par convention du 12 Novembre 1826; veuf 14 Mai 1818, de *Charlotte-Georgine-Louise-Frédérique*, fille de feu Charles-Louis, Duc de Mecklenbourg-Strelitz.

De ce mariage.

Joseph-Georges-Frédéric-Ernest-Charles, né 27 Août 1789, Pr. hérédit.; marié 24 Avril 1817, à *Louise-Amélie-Wilhelmine-Philippine,* née 28 Juin 1799, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, duc de Wurtemberg. *De ce mariage :*

Alexandrine-Marie-Wilhelmine-Catherine-Charlotte-Thérèse-Henriette-Louise-Frédérique-Georgine, née 15 Avril 1818.

Henriette-Frédérique-Thérèse-Elisabeth, née 9 Octobre 1823.

Elisabeth-Pauline-Alexandrine, née 26 Mars 1826.

Catherine-Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse, née 17 Juin 1787. Voyez WURTEMBERG.

Thérèse-Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie, née 8 Juillet 1792. V. BAVIÈRE.

Georges-Charles-Frédéric, né 24 Juillet 1796; marié 7 Octobre 1825 à *Marie-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Charlotte-Catherine*, née 31 Mars 1803, pet.-fille de Frédéric-François, Gr.-Duc de Mecklenbourg-Schwerin. *De ce mariage :*

Ernest-Frédéric-Paul-Georges-Nicole, né le 16 Septembre 1826.

Albert-Auguste-Frédéric-Charles-Louis-Antoine-Alexandre-Gustave-Bernard-Edouard, né 31 Octobre 1827.

Frédéric-Guillaume-Charles-Louis-Georges, né 4 Octobre 1801.

Edouard-Charles-Guillaume-Chrétien, né 3 Juillet 1804.

SAXE-COBOURG ET GOTHA.

ERNEST (*Antoine-Charles-Louis*), né 2 Janvier 1784, succède à son père, le Duc François de Saxe-Saalfeld-Cobourg, 9 Décembre 1806, et, à la mort de Frédéric IV, avec qui s'est éteinte, dans les mâles, la ligne de Saxe-Gotha-Altenbourg, prend le titre de Duc de Saxe-Cobourg et Gotha 12 Novembre 1826; marié 31 Juillet 1817, à

DOROTHÉE-LOUISE-PAULINE-CHARLOTTE-FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE, née 21 Décembre 1800, fille d'Auguste, avant-dernier Duc de Saxe-Gotha, de son premier mariage avec Louise-Charlotte, Princesse de Mecklenbourg-Strélitz.

De ce mariage :

Ernest-Auguste-Charles-Jean-Léopold-Alexandre-Edouard, né 21 Juin 1818, Prince héréditaire.

Albert-François-Auguste-Charles-Emmanuel, né 28 Août 1819.

Frères et Sœurs du Duc.

Sophie-Frédérique-Caroline-Louise, née 19 Août 1778; mariée 22 Février 1804, au Comte *Emmanuel de Mensdorf.*

Julienne-Henriette-Ulrique, séparée du Grand-Duc Constantin. Voyez RUSSIE.

Ferdinand-Georges-Auguste, né 28 Mars 1785; marié 2 Janvier 1816, à *Marie-Antoinette-Gabrielle*, née 2 Juillet 1797, fille du Prince François-Joseph de Kohary. *De ce mariage :*

Ferdinand-Auguste-François, né 29 Octobre 1816.

Auguste-Louis-Victor, né 13 Juin 1818.

Victoire-Auguste-Antoinette, née 14 Février 1822.

Léopold-François-Jules, né 31 Janvier 1824.

Marie-Louise-Victoire, née 27 Août 1786, veuve du Prince de *Linange.* Voyez GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Léopold-Georges-Chrétien-Frédéric, né 16 Décembre 1790; veuf 6 Novembre 1817, de *Charlotte-Auguste*, fille de Georges IV, Roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

3.

Mère du Duc régnant.

Auguste-Caroline-Sophie, née 19 Janvier 1757, tante de Henri XXIV, prince actuel de Reuss-Ebersdorf; veuve 9 Décembre 1806, du Duc *François*.

Tante du Duc.

Caroline-Ulrique-Amélie, né 19 Octobre 1753.

Princesses de Saxe-Gotha-Altenbourg (*branche éteinte*).

Caroline-Amélie, née 11 Juil. 1771, sœur de Guillanme II, Élect. de Hesse; veuve 17 Mai 1822 d'*Emile-Léopold-Auguste*, dernier Duc de Saxe-Gotha.

Dorothée-Louise-Pauline-Charlotte-Frédérique-Auguste, Comtesse de Polzig et Baiersdorf, fille du Duc Auguste de Saxe-Gotha. Voir *Saxe-Cobourg et Gotha*.

Saxe-Meinungen.

BERNARD (*Erich-Freund*), né 17 Décembre 1800; Duc de Saxe-Meinungen, succède à son père, le Duc Georges, 24 Décembre 1803, sous la tutelle de sa mère, prend lui-même les rênes du gouvernement le 17 décembre 1821, et, par la convention du 12 Novembre 1826, succède à la principauté de Hildbourghausen-Saalfed, etc., marié 23 Mars 1825, à

Marie-Frédérique-Wilhelmine-Christine, née 6 Septembre 1804, fille de Guillaume II, Electeur de Hesse.

De ce mariage :

Georges, né 2 Avril 1826, Prince héréditaire.

Sœurs du Duc.

Amélie-Adélaïde-Louise, née 13 Août 1792. V. Grande-Bretagne et Irlande.

Ida, née 25 Juin 1794. Voyez Saxe-Weimar.

Mère du Duc.

Louise-Eléonore de Hohenlohe-Langenbourg, née 11 Août 1763, veuve 24 Décembre 1823 du Duc *Georges*, père du Prince régnant.

Tante du Duc.

Louise, veuve du Duc Auguste-Frédérique-Charles, oncle du Duc Bernard. Voyez Wurtemberg.

Anhalt-Dessau.

LÉOPOLD (*Frédéric*), né 1er Octobre 1794, duc d'Anhalt-Dessau, succède à son grand-père, le Duc Léopold-Frédéric-François, 9 Août 1817; marié 18 Avril 1818, à

Frédérique-Wilhelmine-Louise-Amélie, née 30 Sept. 1796, fille de feu le Prince Frédéric-Louis-Charles, frère de Guillaume III, roi de Prusse.

De ce mariage :

Frédérique-Amélie-Agnès, née 24 Juin 1824.

Frères et Sœurs du Duc.

Amélie-Auguste, née 18 Août 1793. Voyez *Schwarzbourg-Rudolstadt*.

Georges-Bernard, né 21 Février 1796; veuf..... de *Caroline-Louise-Amélie*, née 4 Avril 1804, fille de feu Charles-Gunther, prince de Schwarzbourg-Rudolstadt. *De ce mariage :*

Louise, née 22 Juin 1826.

Louise-Frédérique, 1er Mars 1798. Voyez *Hesse-Hombourg*.

Frédéric-Auguste, né 23 Septembre 1799.

Guillaume-Woldemar, né 29 Mai 1807.

Mère du Duc régnant.

Christiane-Amélie, née 29 Juin 1774, fille de feu Frédéric-Louis-Guillaume-Chrétien, Landgr. de Hesse-Hombourg; veuve 27 Mai 1814, de *Frédéric*, Prince héréditaire.

Anhalt-Bernbourg.

ALEXIS (*Frédéric-Chrétien*), né 12 Juin 1767, Duc d'Anhalt-Bernbourg, succède à son père le prince Frédéric-Albert, le 9 Avril 1796; marié 29 Nov. 1794, à *Marie-Frédérique*, fille de feu Guillaume I, Electeur de Hesse-Cassel, née 14 Sept. 1768; séparés.... Août 1817.

De ce mariage :

Alexandre-Charles, né 2 Mars 1805, Prince héréditaire.

Wilhelmine-Louise, née 30 Octobre 1799. Voyez Prusse.

Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg (branche éteinte).

Amélie-Charlotte-Willhelmine-Louise, fille du Prince Charles de Nassau-Weilbourg, née 6 Août 1776, veuve 22 Avril 1812 de *Victor-Charles-Frédéric,* Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg. *De ce mariage :*

Emma, Princesse régnante de Waldeck.

Anhalt-Coethen.

FRÉDÉRIC (*Ferdinand*), né 25 Juin 1769; Duc d'Anhalt-Coethen, 16 Décembre 1818; veuf 24 Novembre 1803, de *Marie-Dorothée-Henriette-Louise,* Princesse de Holstein-Beck; remarié 20 Mai 1816 à

Julie, Comtesse de Brandebourg, née 4 Janvier 1793.

Freres et sœur du Duc.

Anne-Emilie, née 20 Mai 1770; mariée 20 Mai 1791 à *Jean-Henri,* Comte de Hochberg-Furstenstein.

Henri, né 30 Juill. 1778, Pr. d'Anhalt-Pless; marié 18 Mai 1819, à *Augusta-Frédérique-Espérance,* née 4 Août 1794, fille de Henri XLIV, Prince de Reuss, de la branche de Koesteritz.

Louis, né 16 Août 1783.

Schwarzbourg-Rudolstadt.

FRÉDÉRIC (*Gunther*), né 6 Novembre 1793, Prince de Schwarzbourg-Rudolstadt, succède à son père, 28 Avril 1807, sous la tutelle de sa mère; prend lui-même les rênes du gouvernement, 6 Novembre 1814; marié 15 Avril 1816, à

Amélie-Auguste, née 18 Août 1793, sœur de Léopold-Frédéric, Duc régnant d'Anhalt-Dessau. *De ce mariage :*

Gunther, né 5 Novembre 1821, Prince héréditaire.

Gustave, né 7 Janvier 1828.

Frère et sœur du Prince régnant.

Thécla, née 23 Février 1795; mariée 11 Avril 1817 au Prince *Otton-Victor* de Schoenbourg-Waldenbourg, né 1er Mars 1785.

Albert, né 30 Avril 1798, marié 26 juillet 1827 à la princesse *Auguste-Louise-Thérèse-Mathilde* de Solms-Braunfels, née 26 Juillet 1804.

Mère du Prince régnant.

Caroline-Louise, née 26 Août 1771, sœur de Frédéric-Joseph, Landgrave actuel de Hesse-Hombourg; veuve 28 Avril 1807 du Prince *Louis-Frédéric.*

Tante du Prince.

Louise-Ulrique, née 26 Octobre 1772, sœur de Frédéric-Joseph, Landgrave de Hesse-Hombourg, veuve 4 Février 1825, du Prince Charles-Gunther, oncle du Duc régnant. *De ce mariage :*

François-Frédéric-Charles-Adolphe, né 27 Septembre 1801.

Caroline-Auguste-Louise-Amélie, née 4 Avril 1804. Voyez *Anhalt-Dessau.*

Marie-Guillaume-Frédéric, né 31 Mai 1806.

Marie-Caroline-Irène. Voyez *Schwarzbourg-Sondershausen.*

Cousine du Prince.

Wilhelmine-Frédérique-Caroline. Voyez *Schwarzbourg-Sondershausen.*

Schwarzbourg-Sondershausen.

GUNTHER (*Frédéric-Charles*), né 5 Décembre 1760, Prince de Schwarzbourg-Sondershausen, succède à son père, le prince Chrétien-Gunther, 14 Octobre 1794; marié 23 Juin 1799, à

Wilhelmine-Frédérique-Caroline, née 21 Janvier 1774, fille du feu Prince Frédéric-Charles-Gunther de Schwarzbourg-Rudolstadt.

De ce mariage :

Gunther-Frédéric-Charles, né 24 Sept. 1801, Prince héréditaire; marié 12 mars 1827 à *Marie-Caroline-Irène* de Schwarzbourg-Rudolstadt, née 4 Avril 1809. *De ce mariage :*

Gunther-Alexandre, né 18 Février 1828.
Elisabeth-Caroline-Louise, né 22 Mars 1829.
Emilie-Frédérique-Caroline, née 23 Avril 1800. Voyez *Lippe-Detmold*.

Frères du Prince régnant.

Gunther-Albert-Auguste, né 6 septembre 1767.
Jean-Charles-Gunther, né 24 Juin 1772 ; marié 5 Juillet 1811, à *Guntherine-Frédérique-Charlotte-Albertine*, née 24 Juillet 1791, fille du feu Prince Charles-Frédéric de la même maison. *De ce mariage :*
Louise-Frédérique-Albertine-Pauline, née 12 Mars 1813.
Charlotte-Frédérique-Amélie-Albertine, née 7 Septembre 1816.

Hohenzollern-Hechingen.

FRÉDÉRIC (*Hermann-Otton*), né 22 Juillet 1776; Prince de Hohenzollern-Hechingen, succède à son père, le Prince Hermann-Frédéric-Otton, 2 novembre 1810; marié 26 Avril 1800, à
Marie-Louise-Pauline, fille du Duc Pierre de Courlande et Sagan, née 19 Février 1782.

De ce mariage :

Frédéric-Guillaume-Hermann-Constantin, né 16 Février 1801, Prince héréditaire; marié le 22 Mai 1826, à *Eugénie*, née 23 Décembre 1808, fille du feu Prince Eugène de Beauharnais, Duc de Leuchtenberg.

Sœur consanguine du Prince régnant (1er mariage du Prince Hermann-Frédéric-Otton avec Louise-Julie-Constance, comtesse de Mérode-Westerloo).
Louise-Julie, née 1er Novembre 1774; mariée au Baron Heer du Bourg.

Sœurs consanguines du Prince régnant (3e mariage du même Prince Hermann-Frédéric-Otton, et de Marie-Monique, Comtesse de Waldbourg-Zeil-Wurzach).
Marie-Antoinette, née 8 Février 1781; mariée 12 Juillet 1803, à *Frédéric-Louis*, Comte de Waldbourg-Capustigal.
Maximilienne-Antoinette, née 3 Novembre 1787; mariée 25 Février 1811, à *Everard*, Comte de Waldbourg-Zel-Wurizach, et 17 Novembre 1817, à *Joseph*, Comte de Lodron.
Joséphine, née 14 Mai 1790; mariée 31 Août 1811, à *Ladislas*, Comte de Festetics de Tolna.

Oncle et Tante du Prince.

Frédéric-François-Xavier, né 21 Mai 1757, marié 22 Janvier 1787 à *Marie-Thérèse*, née 24 Juin 1763, Comtesse de Wildenstein et Cahlsdorf. *De ce mariage :*
Frédéric-François-Antoine, né 3 Novembre 1790.
Frédérique-Joséphine, née 7 Juillet 1795, mariée 2 Janvier 1826 à Félix de Lilien, Baron de Bourg-Feistritz.
Félicité-Thérèse, née 18 Décembre 1763, mariée au Comte de Hoen de Neufchâteau.

Enfans du Grand-Oncle le Prince *Frédéric-Antoine*, mort le 26 Février 1812.
Joseph-Guillaume, né 20 Mars 1776, Evêque de Varmie.
Caroline, née Baronne de Veyhen, veuve du prince *Hermann*, mort 6 Novembre 1827. *De ce mariage :*
Caroline-Ernestine-Ida, né 9 Janvier 1808.

Hohenzollern-Sigmaringen.

ANTOINE (*Aloys-Meinrad-François*), né 20 Juin 1762; Prince de Hohenzollern-Sigmaringen, succède à son père 26 décembre 1785; marié 12 Août 1782, à
Amélie-Zéphirine de Salm-Kyrbourg, née 6 Mars 1760.

De ce mariage :

Charles-Antoine, né 20 Février 1785, Prince héréditaire; marié 4 Février 1808, à *Antoinette-Murat*, née 5 Janvier 1793. *De ce mariage :*
Annunciade-Caroline-Joachime-Antoinette-Amélie, née 6 Juin 1810.

Charles-Antoine-Joachim-Zéphirin-Frédéric-Meinrad, né 7 Septembre 1811.
Amélie-Antoinette-Caroline-Adrienne, née 30 Avril 1815.
Frédérique-Wilhelmine, née 24 Mars 1820.

Sœur du Prince.

Marie-Crescente-Anne-Jeanne-Françoise, née 24 Juillet 1766, épouse de *François-Xavier,* comte de Treuberg.

Liechtenstein.

JEAN-JOSEPH, né 26 Janvier 1760; Duc de Troppau et Jaegerndorf, Prince de Liechtenstein, 24 Mars 1805; marié 12 Avril 1792, à
Joséphine-Sophie de Furstenberg, née 20 Juin 1776.

De ce mariage :

Aloys-Marie-Joseph, né 25 mai 1796, Prince héréditaire.
Marie-Sophie, née 5 Sept. 1798; mariée 4 Août 1817, au Comte Vincent Esterhazy de Galantha.
Marie-Joséphine, née 11 Janvier 1800.
François-de-Paule-Joachim, né 25 Février 1802.
Charles, né 14 Juin 1803.
Henriette, née 1er Avril 1806; mar. 1er Oct. 1825 au Comte Joseph Huniady.
Frédéric, né 21 Septembre 1807.
Edouard-François-Louis, né 22 Février 1809.
Auguste-Ignace, né 22 Avril 1810.
Ida-Léopoldine-Sophie, née 12 Septembre 1811.
Rodolphe, né 5 Octobre 1816.

Sœur du Prince.

Marie-Joséphine-Ermengilde, née 13 Avril 1768; mariée à *Nicolas,* Prince d'Esterhazy.

Belle-Sœur du Prince.

Caroline-Engelberte-Félicité, née 13 Novembre 1768, Comtesse de Manderscheid-Blankenhayn, veuve 24 Mars 1805 du Prince *Aloys-Joseph* de Liechtenstein.

Waldeck.

GEORGES (*Frédéric-Henri*), né 20 Sept. 1789, Prince de Waldeck et Pyrmont, succède à son père, le Prince *Georges,* 9 Septembre 1813; marié 26 Juin 1823, à
Emma, née 20 Mai 1802, fille de feu Victor-Charles-Frédéric, dernier Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg. *De ce mariage :*
Joseph-Frédéric-Henri, né 24 Novembre 1825, Prince héréditaire.
Auguste-Amélie-Ida, née 21 Juillet 1824.

Frères et sœurs du Prince régnant.

Ida-Caroline-Louise. Voyez *Lippe-Schaumbourg.*
Charles-Chrétien, né 12 Avril 1803.
Hermann-Otton-Chrétien, né 12 Octobre 1809.

Mère du Prince régnant.

Albertine-Charlotte-Auguste, née 1er Février 1768; fille du feu Prince Auguste de Schwarzbourg-Sondershausen, Douairière; veuve 9 Septembre 1813, du Prince *Georges.*

Branche cadette des Comtes de Waldeck.

Josias-Guillaume-Frédéric-Chrétien-Charles, né 13 Mai 1774.

Frère.

Charles, né 47 Novembre 1778; marié 25 Avril 1819 à la Comtesse *Caroline,* fille du Baron Schilling de Canstadt, née 2 Février 1798. *De ce mariage :*
Caroline-Mathilde-Emma-Charlotte-Chrétienne-Louise, née 23 Juin 1826.
Agnès-Ferdinande-Frédérique-Loüise-Caroline, né 23 Juillet 1827.

Belle-Sœur.

Amélie-Charlotte-Auguste-Wirths, née 7 Septembre 1785, veuve 18 Juin 1826 du Comte *Georges,* Prince de Waldeck-Limpourg, frère du Comte actuel.

Reuss. — *Reuss-Greitz* (Branche aînée).

HENRI XIX, né 1er Mars 1790; Prince de Reuss-Greitz 19 Janvier 1817, marié 7 Janvier 1822, à

Gasparine, née 8 Août 1800, Princesse de Rohan-Rochefort. *De ce mariage :*

Louise-Caroline, née 3 Décembre 1822.

Elisabeth-Henriette, née 23 Mars 1824.

Frère et mère du Prince régnant.

Henri XX, né 29 Juin 1794.

Wilhelmine-Louise, née 28 Septembre 1765, fille de feu le prince Charles de Nassau-Weilbourg; veuve 29 janvier 1817, du Prince Henri XIII.

Reuss-Schleitz (Seconde ligne).

HENRI LXII, né 31 mai 1785, Prince de Reuss-Schleitz 17 Avril 1818.

Frère et sœur du Prince.

Christine-Philippine-Louise, née 9 Septembre 1781.

Henri LXVII, né 20 Octobre 1789; marié 18 Avril 1820, à *Sophie-Adélaïde-Henriette*, née 28 mai 1800, sœur du Prince actuel de Reuss-Ebersdorf.

De ce mariage :

Henri V, né 4 Décembre 1821.

Anne-Caroline-Louise-Adélaïde, née 16 Décembre 1822.

Marie-Elisabeth-Henriette-Adélaïde, née 8 Juin 1824.

Henri XI, né 18 Novembre 1828.

Mère du Prince.

Caroline-Henriette, née 11 Juin 1761, Princesse de Hohenlohe-Kirchberg; veuve 17 Avril 1818, de Henri LXII.

Reuss-Lobenstein-Ebersdorf (2e rameau de la seconde branche).

HENRI LXXII, né 27 Mars 1797; Prince de Reuss-Ebersdorf 10 Juillet 1822.

Sœurs du Prince.

CarolineAuguste-Louise, née 27 Septembre 1792.

Sophie-Adélaïde-Henriette, née 28 Mai 1800. Voyez *Reuss-Schleitz*.

Mère du Prince.

Louise-Henriette, née 30 Mars 1772, comtesse de Hoym; veuve 10 Juillet 1822 du Prince Henri LI.

Tantes du Prince.

Auguste-Caroline, née 19 Janvier 1757. Voyez Saxe-Cobourg et Gotha.

Louise-Christine, née 2 Juin 1759, mère de Henri LXIV, Prince de Reuss-Schleitz-Koestritz.

Lippe. — *Lippe-Detmold*.

LÉOPOLD (*Paul-Alexandre*), né 6 Novembre 1796, Prince de la Lippe-Detmold, succède à son père le 4 Avril 1803, sous la tutelle de sa mère; prend lui-même les rênes du gouvernement 3 Juillet 1820; marié 23 Avril 1820, à

Emilie-Frédérique-Caroline, née 23 Avril 1800, fille de Gunther, Prince régnant de Schwarzbourg-Sondershausen. *De ce mariage :*

Paul-Frédéric-Emile-Léopold, né 1er Septembre 1821, Prince héréditaire.

Christine-Auguste-Louise-Charlotte, née 9 Novembre 1822.

Gunther-Frédéric-Woldemar, né 18 Avril 1824.

Marie-Caroline-Frédérique, née 1er Décembre 1825.

Paul-Alexandre-Frédéric, né 18 Octobre 1827.

Hermann-Emile, né 24 Juillet 1829.

Frère du Prince.

Frédéric-Albert-Auguste, né 8 décembre 1797.

Grand' Tante du Prince.

Emilie-Louise, née 10 Décembre 1764, Comtesse d'Ysembourg-Philippseich; veuve 31 Août 1800 du Comte *Louis-Henri-Adolphe*, frère du grand-père du Prince.

Lippe-Schaumbourg.

GEORGES-GUILLAUME, né 20 Décembre 1784, Prince de la Lippe-Schaumbourg, 13 février 1787; marié 23 Juin 1816, à
IDA-CAROLINE-LOUISE, née 26 Septembre 1796, sœur de Georges-Frédéric-Henri, prince régnant de Waldeck. *De ce mariage:*

Adolphe-Georges, né 1er Août 1817, Prince héréditaire.
Mathilde-Augustine-Wilhelmine-Caroline, née 11 Septembre 1818.
Adélaïde-Christine-Julie-Charlotte, née 9 Mars 1821.
Ernest-Auguste, né 12 Décembre 1822.
Ida-Marie-Auguste-Frédérique, née 26 Mai 1824.

Sœurs du Prince.

Wilhelmine-Charlotte, née 18 Mai 1783; mariée, 7 Novembre 1814, à *Ernest-Frédéric*, Comte de Munster, Ministre-d'Etat du royaume de Hanôvre.
Caroline-Louise, née 29 Novembre 1786.

RÉPUBLIQUES.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

M. le général JACKSON, élu Président 4 mars 1829.

HAÏTI.

M. JEAN-PIERRE BOYER, *Président.*

SUISSE.

M. FISCHER, Avoyer de la ville et République de Berne, Président du Directoire fédéral, pour l'année 1830.

CHAPITRE III.

Cardinaux qui composent le Sacré-Collége.

CARDINAUX-ÉVÊQUES.

Création de Pie VI.

1795. Jules Marie Della Somaglia, *Doyen*, né à *Plaisance*, 29 juillet 1744.

Création de Pie VII.

1801. Barthelemi Pacca, né à *Benevento*, 25 décembre 1756.
1803. Pierre-François Galeffi, né à *Cesena*, 27 octobre 1770.
1816. Thomas Arezzo, né à *Orbitello*, 17 décembre 1756.
1823. François Bertazzoli, né à *Lugo*, le 2 mai 1754.
1816. Emmanuel de Grégorio, *Napolitain*, né 18 décembre 1758.

CARDINAUX-PRÊTRES.

1801. Louis Ruffo Scilla, *Napolitain*, né 25 août 1750.
1801. César Brancadoro, né à *Fermo*, 18 août 1755.
1803. Joseph Fesch, né à *Ajaccio*, 3 janvier 1763.
1804. Charles Oppizzoni, né à *Milan*, 15 avril 1769.
1816. Pierre Gravina, né à *Monte-Vago*, 16 décembre 1749.
1816. Joseph Morozzo, né à *Turin*, 12 mars 1758.
1816. Fabrice-Sceberas Testaferrata, né à *Malte*, 20 avril 1750.
1816. Benoit Naro, né à *Rome*, 26 Juillet 1744.
1816. François-Cesarei-Leone, né à *Perugia*, 1er janvier 1757.
1816. George Doria Pamphily, né à *Rome*, 17 novembre 1772.
1819. Rodolphe-Jean-Joseph Reinier, Archiduc d'Autriche, né à *Vienne*, 8 janvier 1788.
1823. Joseph-François Falza Cappa, né à *Corneto*, le 7 avril 1767.
1823. Antoine Pallotta, né à *Ferrare*, le 23 février 1770.
1823, Charles-Marie Pedicini, né à *Bénévent*, le 2 novembre 1769.
1823. Hercule Dandini, né à *Rome*, le 25 juillet 1759.
1823. Charles Odescalchi, né à *Rome*, le 5 mars 1785.
1823. Placide Zurla, né à *Lignano*, le 2 avril 1769.

Création de Léon XII.

1824. Jean-Baptiste Bussi, né à *Rome*....
1824. Bonaventure Gazzola, né à *Plaisance*....
1824. Charles-Gaetan Gaysrük, né à *Clagenfurt*, le 7 août 1769.
1824. Patrice Da Silva, né à *Leira*, le 15 octobre 1756.
1824. Charles-Victor Ferrero de la Marmora, né à *Turin*, le 15 octobre 1757.
1824. Pierre de Inguanzo Ribera, né à *Slanes, principauté des Asturies*, 29 décembre 1764.
1825. Gustave-Maximilien Juste, prince de Croy, né au *Vieux-Condé*, 12 septembre 1773.

1826. LOUIS MICARA, né à *Frascati*, 12 octobre 1775.
1826. MAUR CAPELLARI, né à *Bellune*, 18 septembre 1765.
1826. ANTOINE DE LATIL, né à *l'Ile Sainte-Marguerite*, 6 mars 1761.
1826. FRANÇOIS-XAVIER CIENFUEGOS, né à *Oviedo*, 14 mars 1766.
1826. JACQUES GIUSTINIANI, né à *Rome*, 29 décembre 1769.
1826. VINCENT MACCHI, né à *Montefiascone*, 31 août 1770.
1826. JACQUES-PHILIPPE FRANSONI, né à *Gênes*, 10 décembre 1775.
1826. ALEXANDRE DE RUDNAY, né à *Szent-Betestz*, 4 octobre 1760.
1826. PIERRE CAPRANO, né à *Rome*, 28 février 1759.
1826. BENOÎT-PIERRE BARBERINI, né à *Rome*, 22 octobre 1788.
1826. JEAN-ANTOINE BENVENUTI, né à *Sinigalia*, 16 mai 1765.
1827. JOACHIM-JEAN-XAVIER D'ISOARD, né à *Aix*, 23 octobre 1766.
1627. IGNACE NASALLI, né à *Parme*, 7 octobre 1750.
1828. ANTOINE-DOMINIQUE GAMBERINI, né à *Imola*, 31 octobre 1760.

Création de Pie VIII.

1829. CESAR-NEMBRINI-PIRONI GONZAGUE, né à *Ancône* . . . . . 1768.
1829. REMI CRESCINI, né à *Plaisance* . . . . 1755.

CARDINAUX-DIACRES.

Création de Pie VII.

1801. JOSEPH ALBANI, né à *Rome*, 13 septembre 1750.
1816. JEAN CACCIA PIATTI, né à *Novare*, 8 mars 1751.
1816. STANISLAS SAN SEVERINO, né à *Naples*, 13 juillet 1764.
1816. PIERRE VIDONI, né à *Crémone*, 2 septembre 1759.
1817. AUGUSTIN RIVAROLA, né à *Gênes*, 14 mars 1758.
1819. CÉSAR GUERRIERI GONZAGA, né à *Mantoue*, 2 mars 1749.
1823. ANTOINE FROSINI, né à *Modène*, le 8 septembre 1751.
1823. THOMAS-RIARIO SFORZA, né à *Naples*, le 8 janvier 1782.

Création de Léon XII.

1826. THOMAS BERNETTI, né à *Fermo*, 29 décembre 1779.
1826. BÉLISAIRE CRISTALDI, né à *Rome*, 11 juillet 1764.
1828. JEAN-FRANÇOIS MARCO Y CATALAN, né à *Bello*, 24 octobre 1771.

CHAPITRE IV.

Ambassadeurs et Ministres des Puissances étrangères résidant près le Roi; Introducteur des Ambassadeurs; Ambassadeurs et Ministres de Sa Majesté résidant près les Puissances étrangères.

SECTION PREMIÈRE.

AMBASSADEURS ET MINISTRES DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES résidant près Sa Majesté.

ÉTATS ROMAINS.

S. E. M. LAMBRUSCHINI, *Archevêque de Gênes*, Nonce du St.-Siége, rue de la Planche, n. 11.

AUTRICHE.

S. E. M. le Cte d'APPONY, *Ambassadeur*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 107.

BADE.

M. le Bailli de FERRETTE, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue Saint-Florentin, n. 11.

BAVIÈRE.

M. le Bon de PFEFFEL, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 35.

BRÉSIL.

M. le Mis DE REZENDE, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue de la Pépinière, n. 55.

DANEMARCK.

M. de JUEL, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 41 *bis*.

DEUX-SICILES.

S. E. M. le Prince de CASTELCICALA, *Ambassadeur extraordinaire*, rue de l'Université, n. 57.

ESPAGNE.

S. E. M. le Cte d'OFALIA, *Ambassadeur*, r. de l'Arcade, n. 12.

ÉTATS-UNIS.

M. RIVES, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue de l'Université, n. 82.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

S. E. Lord STUART DE ROTHESAY, *Ambassadeur extraordinaire*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 39.

VILLES LIBRES ET ANSÉATIQUES DE HAMBOURG, BRÊME ET LUBECK, ET VILLE LIBRE DE FRANCFORT-SUR-LE-MEIN.

M. RUMPFF, *Ministre Résident*, rue Caumartin, n. 34.

HANOVRE.

M. le Comte de GROTE, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue d'Antin, n. 5.

HESSE-ÉLECTORALE.

M. A. de Rivière, *Ministre Résident*, rue de Clichy, n. 7.

HESSE-DARMSTADT.

M. le B[on] Emile de Pappenheim, *Chargé d'Aff.*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 10 *bis*.

LUCQUES.

S. E. M. le C[te] d'Ofalia, Ambassadeur extraordinaire d'Espagne, *Ministre plénipotentiaire*, rue de l'Arcade, n. 12.

MECKLENBOURG-SCHWÉRIN.

M. de Oerthling, *Chargé d'Aff.*, rue de la Madeleine, n. 14.

MECKLENBOURG-STRELITZ, SAXE-WEIMAR, MAISONS DUCALES DE SAXE.

M. de Treitlinger, *Min. Résid.*, cloître S.-G.-l'Auxerrois, 37.

NASSAU.

M. de Fabricius, *Chargé d'Aff.*, r. de la Ville-l'Evêque, 10 *bis*.

PARME.

S. E. M. le C[te] d'Appony, Ambassadeur d'Autriche, *et chargé des Affaires de Parme*, rue St.-Dominique, n. 107.

PAYS-BAS.

M. le Général Baron Fagel, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 17.

PORTUGAL.

M. . . . . . .

PRUSSE.

M. le Baron de Werther, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue de Bourbon, n. 86.

RUSSIE.

S. E. M. le Comte Pozzo di Borgo, *Ambassadeur extraordinaire*, rue des Champs-Elysées, n. 1.

SARDAIGNE.

S. E. M. le C[te] de Sales. *Ambassadeur*, r. St.-Dominique, 69.

SAXE.

M. le Baron Kœnneritz, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue de la Pépinière, n. 21.

SUÈDE ET NORWÈGE.

M. le Comte Gustave de Lœvenhielm, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue Neuve-des-Capucines, n. 7.

SUISSE.

M. de Tschann, *Chargé d'Affaires*, rue N[e]-des-Mathurins, n. 23.

TOSCANE.

M. le Commandeur Berlinghieri, *Ministre Résident*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 13.

TURQUIE.

M. . . . . . *Chargé d'Affaires*.

WURTEMBERG.

M. le Comte de Mulinen, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue Neuve-des-Capucines, n. 11.

SECTION II.

INTRODUCTEUR DES AMBASSADEURS.

M. Le Bon de LALIVE D'EPINAY ✻, rue Saint-Florentin, n. 15.

Secrétaire du Roi à la conduite des Ambassadeurs.

M. Le Bon de Viviers ✻, rue des Saints-Pères, n. 12.
M. DARGAINARATZ, *Secrétaire honoraire.*

SECTION III.

AMBASSADEURS ET MINISTRES *de Sa Majesté, résidant près les Puissances étrangères.*

AUTRICHE.

Résidence, Vienne.

M. le Cte DE RAYNEVAL (G ✻), *Ambassadeur.*
M. SCHWEBEL (O ✻), *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. BILLING ✻, *second.*
M. de SESMAISONS, *troisième.*

BADE.

Résidence, Carlsruhe.

M. le Cte de MONTLEZUN ✻, *Ministre plénipotentiaire.*
M. le Bon de BUSSIERES, *Secrétaire de Légation.*

BAVIÈRE.

Résidence, Munich.

M. le Cte de RUMIGNY (C ✻) *Envoyé extraord. et Ministre plén.*
M. de SAINT-MAURYS ✻, *premier Secrétaire de Légation.*
M. DELALOT, *deuxième Secrétaire.*

BRÉSIL.

Résidence, Rio-de-Janeïro.

M. le B^on DE MAREUIL (GO ✻), *Envoyé extraord. et Ministre plén.*
M. PONTOIS ✻, *premier Secrétaire de Légation.*
M. le Cte Polydore DE LA ROCHEFOUCAULD ✻, *second.*

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

Résidence, Francfort.

M. le Bon BOURJOT (O ✻), *Ministre plénipotentiaire.*
M. le Bon REINHARD, *Secrétaire de Légation.*

DANEMARCK.

Résidence, Copenhague.

S. S. le Mis de SAINT-SIMON (G O ✻), *Envoyé extr. et Min. plén.*
M. le Mis d'EYRAGUES, *Secrétaire de Légation.*

DEUX-SICILES.

Résidence, Naples.

S. S. le Duc de BLACAS D'AULPS ✻ (O ✻), *Ambassadeur.*
M. le Cte de MARCIEU ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. le Mis de SOMMERY ✻, *second.*

ESPAGNE.

Résidence, Madrid.

M. le V[te] de SAINT-PRIEST ✻ (C ✻), *Ambassadeur.*
M. le C[te] de BEAUREPAIRE (O ✻), *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. BILLECOQ ✻, *second.*
M. DUMANOIR, *troisième.*

ÉTATS ROMAINS.

Résidence, Rome.

S. S. le C[te] de LA FERRONNAYS ✻ ✻ (G O ✻), *Ambassadeur.*
M. BELLOCQ (O ✻), *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. le B[on] de BEUGNOT ✻, *second.*
M. de GANAY, *troisième.*

ÉTATS-UNIS.

Résidence, Washington.

M. ROUX DE ROCHELLE (O ✻), *Envoyé extraord. et Min. plén.*
M. le C[te] de MENOU ✻, *premier Secrétaire de Légation.*
M. SONTAG, *second.*

FRANCFORT (ville libre de).

M. le V[te] de SÉGUR-MONTAIGNE ✻, *chargé d'affaires.*

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Résidence, Londres.

S. S. le Prince Duc de LAVAL MONTMORENCY ✻ (C ✻) (C ✻), *Ambassadeur.*
M. le C[te] de VAUDREUIL ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. le C[te] Hippolyte de la ROCHEFOUCAULD, *second.*
M. le V[te] d'ANCHALD, *troisième.*

HAMBOURG.

Résidence, Hambourg.

M. ROTH (O ✻), *Ministre plénipotentiaire.*
M. de LASALLE, *Secrétaire de Légation.*

HANOVRE.

Résidence, Hanôvre.

M. le C[te] ROGER DE CAUX (O ✻), *Envoyé extr. et Ministre plén.*
M. Septime de LATOUR-MAUBOURG ✻, *Secrétaire de Légation.*

HESSE-ÉLECTORALE.

Résidence, Cassel.

M. de CABRE ✻, *Ministre plénipotentiaire.*
M. de GASVILLE ✻, *Secrétaire de Légation.*

HESSE-DARMSTADT ET DUCHÉ DE NASSAU.

Résidence, Darmstadt.

M. le C[te] de SALIGNAC-FÉNÉLON (O ✻), *Ministre plénipotent.*
M. du BLAISEL ✻, *Secrétaire de Légation.*

PARME ET MODÈNE.

S. S. le B[on] de VITROLLES ✻, *Ministre plénipotentiaire.*

PAYS-BAS.

Résidence, La Haye.

M. le Mis de la Moussaye (O ✻), *Envoyé extraord. et Min. plén.*
M. le Cte de la Grange ✻, *premier Secrétaire de Légation.*
M. de Bacourt, *second.*

PRUSSE.

Résidence, Berlin.

S. S. le Cte Hector d'Agoult (O ✻), *Env. extraord. et Min. plén.*
M. le Bon Mortier ✻, *premier Secrétaire de Légation.*
M. le Cte de Murat, *second.*

RUSSIE.

Résidence, Saint-Pétersbourg.

S. S. M. le Duc de Mortemart ✻ ✻ (G O ✻), *Ambassadeur.*
M. le Bon de Bourgoing (C ✻), *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. de Lagrené ✻, *second.*
M. le Bon de Tamisier ✻ (O ✻), *troisième.*

SARDAIGNE.

Résidence, Turin.

S. S. le Mis de la Tour-du-Pin ✻, *Ambassadeur.*
M. de Chasteau ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. le Mis de Montcalm ✻, *second.*

SAXE.

Résidence, Dresde.

M. le Cte Georges de Caraman (O ✻), *Envoyé extr. et Min. plén.*
M. le Bon de Belleval ✻, *Secrétaire de Légation.*

SUÈDE ET NORWÉGE.

Résidence, Stockholm.

S. S. le Cte de Montalembert (C ✻), *Envoyé extr. et Min. plén.*
M. de Tallenay ✻, *Secrétaire de Légation.*

SUISSE.

Résidence, Berne.

M. le Mis de Gabriac (O ✻), *Ambass. près la Conféd. helvétique.*
M. le Vte de Pontcarré ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. de Joguet, *second.*

TOSCANE.

Résidence, Florence.

S. S. le Bon de Vitrolles ✻, *Envoyé extraord. et Ministre plén.*
M. de La Martine ✻, *Secrétaire de Légation.*

TURQUIE.

Résidence, Constantinople.

S. S. le Cte Guilleminot ✻ (C ✻) (G ✻), *Ambassadeur.*
M. Desages ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. le Bon de Varennes ✻, *second.*
M. le Bon Roger ✻, *troisième.*
M. A. Castagne, *Consul honoraire Chancelier.*

WURTEMBERG.

Résidence, Stuttgard.

M. le Vte de Fontenay ✻, *Envoyé extraord. et Ministre plénip.*
M. d'Hailly ✻, *Secrétaire de Légation.*

DEUXIÈME PARTIE.

Maisons du Roi, des Princes et Princesses de la Famille Royale.

CHAPITRE PREMIER.

Maisons civile et militaire du Roi.

SECTION PREMIÈRE.

Entrées dans le Palais du Roi. — Audience publique de Sa Majesté. — Admission aux cercle et jeu chez le Roi.

Des Réglemens émanés du Roi, sous les dates des 1er novembre, 31 décembre 1820, et 23 janvier 1821, ont établi les dispositions suivantes :

ENTRÉES DANS LE PALAIS DU ROI.

Grandes entrées. Elles donnent la faculté d'entrer à toute heure dans la chambre à coucher du Roi. Elles appartiennent au grand chambellan, aux premiers gentilshommes de la chambre, et aux premiers chambellans, maîtres de la garde-robe.

Premières entrées du cabinet. Le droit d'en jouir est celui d'entrer en tout temps dans le cabinet pour se faire annoncer à Sa Majesté, et y attendre la permission d'entrer dans l'appartement intérieur. Elles appartiennent, *en tant qu'ils ont à prendre les ordres de Sa Majesté*, aux grands officiers de ses maisons civile et militaire, et, en leur absence, au premier officier de chaque service; au major-général de la garde royale, étant de service; au chancelier de France; aux ministres secrétaires d'Etat; au ministre d'Etat grand-chancelier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur; aux capitaines des gardes-du-corps; au capitaine-colonel des gardes à pied, et au grand maréchal-des-logis du Roi.

Entrées du cabinet. Les personnes qui en jouissent peuvent entrer habituellement dans cette pièce un peu avant l'heure que le Roi a fixée pour entendre la messe, y venir et y rester à volonté dans la journée jusqu'au moment de la soirée où Sa Majesté a donné le mot d'ordre. Elles appartiennent aux grands et aux premiers officiers des maisons civile et militaire du Roi; aux majors-généraux de la garde royale et lieutenant-général de service; aux cardinaux; au chancelier de France; aux ministres secrétaires d'Etat; au ministre d'Etat, grand Chancelier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur; aux maréchaux de France; au grand référendaire de la Chambre des Pairs; au président de la Chambre des Députés, et à tous les officiers de la maison du Roi, étant de service.

Entrées de la salle du Trône. Elles appartiennent aux Pairs de France, aux ambassadeurs et ministres plénipotentiaires de France, présens par congé; aux ministres d'Etat; aux sous-secrétaires d'Etat et directeurs généraux; aux

rchevèques ; aux che valiers et commandeurs de l'Ordre du Saint-Esprit ; aux grands-croix des Ordres royaux de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur ; aux gouverneurs des divisions militaires ; aux premier président et procureurs-généraux de la Cour de Cassation et de la Cour des Comptes ; au président du Conseil royal de l'Instruction publique ; à tous les officiers de la maison du Roi ; aux lieutenans-commandans des gardes-du-corps ; aux lieutenans-aides-majors du même corps, *de service;* à un lieutenant et un sous-lieutenant du même corps, à leur tour de service ; à l'intendant de la maison militaire ; aux lieutenans-généraux et aides-majors-généraux de la garde royale ; aux Maréchaux-de-camp titulaires ; au colonel sous-aide-major-général, *de service ;* au colonel de jour ; à l'intendant militaire de la garde.

Entrées du premier salon qui précède la salle du Trône. Elles appartiennent aux membres de la Chambre des Députés des départemens ; aux lieutenans-généraux et vice-amiraux, aux conseillers-d'Etat et maîtres des requêtes ; aux conseillers maîtres des comptes ; aux intendans et aux inspecteurs généraux de la maison du Roi ; aux évêques ; aux préfets ; aux maréchaux-de-camp et contre-amiraux ; aux présidens des colléges électoraux de département, pendant la durée de leurs fonctions ; aux présidens et maîtres de la Cour des Comptes ; aux premiers présidens et procureurs-généraux des Cours royales ; aux présidens des consistoires ; à tous les officiers-supérieurs et sous-intendans de la maison militaire, ainsi qu'aux maréchaux-des-logis du Roi.

Entrées du second salon. Elles appartiennent aux conseillers au Conseil royal de l'Instruction publique ; aux conseillers référendaires des comptes ; aux conseillers des Cours royales ; aux présidens des Tribunaux civils et de commerce ; aux sous-préfets et secrétaires-généraux de préfecture ; aux maires et adjoints des bonnes villes ; aux curés de Paris ; aux présidens des colléges électoraux d'arrondissement, pendant la durée de leurs fonctions ; aux colonels, capitaines de vaisseau et officiers supérieurs des armées de terre et de mer ; à tous les officiers inférieurs de la maison militaire, jusqu'au grade de capitaine dans l'armée inclusivement ; aux fourriers-des-logis du Roi ; aux chefs de bataillon et d'escadron, brévetés ou non du grade supérieur ; aux officiers d'état-major et aides-de-camp ayant le grade d'officiers supérieurs ; aux capitaines brévetés chefs de bataillon ou d'escadron ; aux capitaines d'état-major et aides-de-camp, lorsqu'ils sont de service.

Le Roi accorde, en outre, les diverses entrées dans son palais aux personnes qu'il désigne ; elles sont inscrites sur un état présenté tous les trois mois à l'approbation de Sa Majesté, par le premier gentilhomme de la chambre, *de service.*

AUDIENCE PUBLIQUE DU ROI.

Elle n'a lieu, quand Sa Majesté va entendre la messe dans sa chapelle, qu'au moment où elle en revient pour rentrer dans son appartement intérieur. Le Roi, suivi de tous ses grands officiers et de ses premiers officiers, *de service*, passe et s'arrête successivement dans chacune des pièces de son appartement extérieur, pour permettre, aux personnes qui ont droit de s'y trouver, de lui faire leur cour. Lorsque le Roi entend la messe dans son appartement intérieur, Sa Majesté ne donne audience publique qu'après l'avoir entendue. Elle s'arrête d'abord dans son grand cabinet, puis dans la salle du Trône, et successivement dans les autres pièces.

ADMISSION AUX CERCLE ET JEU CHEZ LE ROI.

Quand il y a cercle et jeu chez le Roi, le premier gentilhomme de la chambre, qui se trouve de service, en avertit les grands officiers et les premiers officiers, pour qu'ils se rendent auprès de Sa Majesté. Il met sous les yeux du Roi la liste des personnes à qui appartiennent les entrées dans ses appartemens, ou à qui Sa Majesté les a accordées ; sur cette liste, le Roi désigne celles à qui des billets d'invitation doivent être adressés.

SECTION II.

MAISON CIVILE DU ROI.

La Maison civile du Roi est divisée en six services.

PREMIER SERVICE.

GRANDE AUMONERIE DE FRANCE.

GRAND-AUMÔNIER.

S. A. E. le Card. Prince de CROŸ, Archevêque de Rouen, Pair.

Premier Aumônier.

S. S. le Cte Frayssinous, Evêque d'Hermopolis.

M. l'Abbé Jocard, *Confesseur*, en cour.

M. l'Abbé de Rouault de Gamache, *Aumônier ordinaire.*

Aumôniers par quartier. Messieurs,

Janvier. .	L'Abbé de Pontevez, rue Taranne, n. 25. L'Abbé de Saman, quai Malaquais, n. 15.	*Juillet.* .	L'abbé de Sambucy, rue Garencière. n. 12. L'Abbé de Montfleury, rue des Moulins, n. 12.
Avril. . .	L'Abbé de la Chapelle, rue St.-Guillaume, n. 36. L'Abbé de Latour, aux Tuileries.	*Octobre.* .	L'Abbé de Mejanès-Veillac, aux Tuileries. L'Abbé Talhouet de Brignac, aux Tuileries.

Aumôniers honoraires. Messieurs,

L'Abbé de Chabriant.
L'Abbé de Bouvens.
L'Abbé de Périgny.
L'Abbé de Villeneuve.
L'Abbé de Retz.
L'Abbé Nicolle.

L'Abbé Godinot-des-Fontaines, *Chap. ord.* r. Chanoinesse, 14.

Chapelains par quartier. Messieurs,

Janvier. .	L'Abbé Lefebvre de Palme, rue d'Argenteuil n. 15. L'Abbé de Cledat, rue Richelieu, n. 60.	*Juillet.* .	L'Abbé Séjean, rue de Vaugirard, n. 106. L'Abbé Prémord, à l'Abbaye-aux-Bois.
Avril. . .	L'Abbé Favraud, à l'Abbaye-aux-Bois. L'Abbé Perreau, rue des SS. Pères, n. 18.	*Octobre.* .	L'Abbé Busson, r. du Bac, aux Missions étrang.. L'Abbé Hubert, rue Saint-Honoré, n. 285.

Chapelain honoraire. — M. l'Abbé Legris.

Clerc de Chapelle ordinaire.

M. l'Abbé Poiloup, rue du Regard, n. 20.

Clercs de Chapelle par quartier. Messieurs,

Janvier. .	L'Abbé Barrande de Briges. L'abbé Poirrier, rue du Pot-de-Fer, n. 8.	*Juillet.* .	L'Abbé Trébuquet, aux Tuileries. L'abbé Guibert, rue de Long-Pont.
Avril. . .	L'Abbé Duval, rue du Bac, n. 58. L'Abbé Mellier, rue du Dauphin.	*Octobre.* .	L'Abbé Lelong, rue. . . L'abbé Ouin, rue Saint-Dominique, n. 39.

4.

Maîtres des Cérémonies. MM.

L'Abbé Sauthier, aux Tuileries.
L'Abbé Jacquemet, *Adjoint*, rue du Regard, n. 20.

L'Abbé Sombardier......... L'Abbé Peyrol............	*Sacristains.*
Château de Versailles.......	L'Abbé de Vins, *Chapelain.* L'Abbé Préfontaine, *Sacristain.*
Château de Saint-Cloud.....	L'Abbé de Bourdeville, *Chapelain.* L'Abbé Perrot, *Sacristain.*
Château de Fontainebleau...	L'Abbé Huë, *Chapelain.*
Château de Compiegne......	L'Abbé de la Serre, *Chapelain.*
Château de Rambouillet.....	L'Abbé Dalmas, *Chapelain.*
Château de Trianon........	L'Abbé Carron, *Chapelain.*
Château de Meudon........	L'Abbé Jocard, *Chapelain.*
Chapelle royale expiatoire, rue d'Anjou.	L'Abbé Girardet, 1er *Chapelain.* L'Abbé d'Audiffret, *second Chapelain.* L'Abbé Sabattier, *Sacristain.*

ADMINISTRATION DE LA GRANDE-AUMONERIE DE FRANCE.

Vicaire-général de Mgr. le Grand-Aumônier.

M. l'Abbé Perreau, rue de Bourbon, n. 2.

Secrétaire ecclésiastique.

M. l'Abbé Pieau, rue de Bourbon, n. 2.

Trésorier de la Grande-Aumônerie.

M. Boyard, rue de Bourbon, n. 2.

Conseil.

M. Mandaroux-Vertamy, *Avocat aux Cons. du Roi*, rue des Poitevins, n. 2.
M. Bonnet fils, *Avocat plaidant*, rue de Cléry ; n. 16.

CHAPITRE ROYAL DE SAINT-DENIS.

Autrefois les religieux de l'Abbaye Royale de Saint-Denis étaient chargés de veiller près des tombeaux de nos Rois. Louis XVIII, désirant pourvoir à perpétuité aux prières qui doivent consacrer ce dépôt, a, par ordonnance du 23 décembre 1815, fondé à cette fin un Chapitre, composé ainsi qu'il suit :

Le Grand-Aumônier de France, *Chef du Chapitre*, sous le titre de *Primicier*; 10 Chanoines-Evêques, non compris le Primicier ; 24 Chanoines du second ordre, dont six Dignitaires ;

Sont aussi Chanoines, dans l'ordre des Evêques, le premier Aumônier du Roi; et dans le 2e ordre, les Aumôniers du Roi, ordinaires et par quartier, le Vicaire-gén. de Mgr. le Grand-Aumônier et le Supérieur des Clercs attachés au Chapitre.

Chef du Chapitre.

S. A. E. le Card. Prince de Croÿ, Grand-Aumôn. Pair, *Primicier.*

Chanoines du premier ordre. Messieurs,

De Bovet, ancien Archev. de Toulouse.
De Sagey, ancien Evêque de Tulle.
De La Brüe, évêque de Tempé.
Coltret, évêque de Caryste.
De la Broue de Vareille, anc. Ev. de Gap.
Blanquet de Rouville, Ev. de Numidie.

Chanoines du second ordre. Messieurs,

L'Abbé de Cugnac, *Doyen.*
L'Abbé de la Motte, *Sous-Chantre.*
L'Abbé Luvigny de la Blachère, *Chanc.*
L'abbé de Vallongue, *Trésorier.*
L'Abbé de Foucault, *Gardien des Tombeaux.*
L'Abbé Boyer.
L'Abbé d'Espinassoux.

L'Abbé de Quélen de la Villeglée.
L'Abbé Vergez.
L'Abbé de Villefort.
L'Abbé Pierrequin.
L'Abbé Gaillard.
L'Abbé de Percy.
L'Abbé Huet.
L'Abbé de Cherencey.
L'Abbé Sauvaire.
L'Abbé Perrin.
L'Abbé Chiaïs.
L'Abbé Blondeau.

Supérieur des Clercs.

M. L'Abbé Rauzan.

Chanoines honoraires. Messieurs,

Mgr. de Montblanc, Archevêque de Tours. } Chan. Evêq.
Mgr Besson, Evêque. de Metz.
Mgr. Feutrier, Evêq. de Beauvais.
Mgr. Bernet, Ev. de La Rochelle.
Mgr. Dupont, Evêq. de Samosate.
L'Abbé Godinot des Fontaines.
L'Abbé Voyaux de Franous.
L'Abbé Sauthier.
L'Abbé Gérard.
L'Abbé Gallard.
L'Abbé Rougier.
L'Abbé de Kentzinger.
L'Abbé de Vaudricourt.
L'Abbé Pétitier.
L'Abbé Hubert.
L'Abbé Maimbourg.
L'Abbé Lelong.
L'Abbé Fritz-Ducos.
L'Abbé Huard.
L'Abbé Lienhart.
L'Abbé Hue.
L'Abbé Gassot.
L'Abbé de Grasset.
L'Abbé Clausel de Coussergue.
L'Abbé Bureau.
L'Abbé Girardet.
L'Abbé Blanquart de la Motte.
L'Abbé Guillon.
L'Abbé Regnet.
L'Abbé Bauquet de Grandval.
L'Abbé Migneaux.
L'Abbé de Neuilly.
L'Abbé Martin de Noirlieu.
L'Abbé Doremus.
L'Abbé de Chantreau.
L'Abbé de la Roque.
L'Abbé de Montblanc.
L'Abbé Beaucamp.

DEUXIÈME SERVICE.

GRAND-MAITRE DE FRANCE.

S. A. R. Mgr. le Duc de Bourbon, Prince de Condé.

Premier Maître de l'Hôtel.

Le Cte de Cossé-Brissac, *en Cour.*

Chambellans de l'Hôtel. Messieurs,

Le Cte de Rothe.
Le Mis de Mondragon.
Le Cte de Chousy.
Le Vte Hocquart.

Maîtres de l'Hôtel. Messieurs,

Boutet d'Egvilly.
Melin.
Davene de Fontaine.
Le Bon de la Chapelle.
Le Bon de Pardailhan.
Dubois de Bellejames.
Naudet de Courbois.
Le Chev. de Laurencel.
Vte Foucher de Careil.
Le Vte Dary, *honoraire.*

Maîtres de l'Hôtel honoraires surnuméraires. Messieurs,

Chaudéon de la Valette.
Le Chev. de Thomassin de Fortelle.
D'Hecbray de Pouzals.
Babille.

Secrétaire des Commandemens du Grand-Maître de France.

M. Agasse, *rue Saint-Antoine*, n. 81.

Quartiers-Maîtres de l'Hôtel. Messieurs,

Guichard. Sauvage. Bertrand. De Wailly.

Contrôleur, chef de comptabilité.

M. Bonnefont.

GOUVERNEMENS DES MAISONS ROYALES.

Tuileries.

S. S. le Bon de Glandevès, Lieut. général, *Gouverneur.*
M. le Chev. de Pion, *Adjudant.*
M. le Cte de Brossard, *Adjudant du service auxiliaire.*

Palais du Louvre.

M le Mis d'Autichamp, Lieut. général, *Gouverneur.*
M. le Chev. Despictières, *Adjudant.*

Palais de l'Elysée-Bourbon.

M. Canone, *Adjudant.*

Saint-Cloud.

M. le Cte de Trogoff, *Gouverneur.*
M. le Chev. Desmarest, *Adjudant.*

Meudon.

S. S. le Duc de Castries, Lieut. gén. *Gouverneur.*
M. le Chev. de Gaultier, *Adjudant.*

Versailles et Trianon.

S. S. le Mis Olivier de Vérac, *Gouverneur.*
M. Magon de la Giclais, *Adjudant du Château de Versailles.*
M. le Bon Picot de Buissaison, *Adjudant du Château de Trianon.*

Saint-Germain-en-Laye.

M. le Cte Bozon de Périgord, Mar.-de-camp, *Gouverneur.*
M. le Chev. de Montfort, *Adjudant.*

Rambouillet.

S. S. le Cte Etienne de Durfort, *Gouverneur.*
M. Dumas de Salvert, *Adjudant.*

Fontainebleau.

M. le Cte Melchior de Polignac, *Gouverneur.*
M. de Luynes, *Adjudant.*

Compiègne.

S. S. le Cte de Lasalle, *Gouverneur.*
M. Deshayes de Cambronne, *Adjudant.*

Strasbourg.

S. S. le Cte Claparède, Lieut. général, *Gouverneur.*
M. de Besancenet, *Adjudant.*

Pau.

M. le Bon Desol de Grisolles, Maréchal-de-camp, *Gouverneur.*
M. de Fanget, *Adjudant.*

Bordeaux.

M. Taffart de Saint-Germain, *Intendant.*

Administration du Service des Gouvernemens.

M. Le Duc, *Administrateur du matériel des maisons royales, Chef de la comptabilité du Service des Gouvernemens*, hôtel d'Elbeuf, au Carrousel.
M. de Taxò, hôtel d'Elbeuf, *premier Vérificateur, Chef de bureau.*

M. Popelin, rue des Fossés-M.-le-Prince, n. 10. M. Cadot, rue St.-Guillaume, n. 30. M. Roblin, à la Chapelle-St.-Denis, r. des Couronnes, n. 8.	*Vérificateurs.*

M. Singer, *Conservateur de l'argenterie*, rue d'Agenteuil, n. 13.
M. Guillotaux, *Conservateur de la lingerie*, rue de Duras, n. 7.

TROISIÈME SERVICE.

GRAND-CHAMBELLAN.

S. S. le Prince de Talleyrand, *Chevalier des Ordres du Roi.*

Premiers Gentilshommes de la Chambre.

1830. *S. S.* le Duc de Duras, 1831. *S. S.* le Duc de Blacas, 1832. *S. S.* le Duc de Maillé, 1831. *S. S.* le Duc d'Aumont,	*Chev. des Ordres du Roi.*

Premiers Chambellans, Maîtres de la Garde-Robe.

M. le Cte de Pradel, *Ministre d'Etat.*
S. S. le Duc d'Avaray, *Maréchal-de-camp.*
M. le Mis de Vérac, *Maréchal-de-camp.*
S. S. le Mis de Boisgelin.
Le Cte Ed. de Dillon, *honoraire.*

Gentilshommes de la Chambre.

S. S. le Cte Reille, *Lieut.-gén.*
S. S. le Mis de Pérignon.
Le Cte Améd. de Pastoret, *Cons. d'Etat.*
Le Bon de Vaux.
Le Mis de Crenay, *Maréch.-de-camp.*
Le Bon Baltazard, *Maréch.-de-camp.*
Le Duc de Périgord, *Mar.-de-camp.*
Le Cte Arthur de la Bourdonnaye.
S. S le Cte de Chastellux, *M.-de-c.*
Le Bon de Mackau.
Le Mis Louis de Montholon-Sémonville
S. S. le Mis de Monteynard, *Mar.-de-c.*
Le Cte Emeric de Narbonne-Pelet.
S. S. le Mis de Laplace.
S. S. le Cte de Noé.
S. S. le Cte de Sparre, *Lieutenant-général.*
Le Vte Mermet, *Lieutenant-général.*
Le Vte Roussel d'Hurbal, *Lieut.-gén.*
S. S. le Cte d'Orglandes.
Le Vte Lacroix (Pamph.), *Lieut.-gén.*
Le Cte de Hautefeuille.
Le Cte de Rastignac (Ch.), *Mar.-de-c.*
S. S. le Mis de Gourgues.
Le Cte de Saint-Chamans, *Mar.-de-c.*
Le Vte Talon, *Maréchal-de-Camp.*
Le Bon de Druault, *Mar.-de-camp.*
S. S. le Mis de Lauriston, *Mar.-de-c.*
Le Vte de Latour-Maubourg, *M. de-c.*
Le Cte de Vibraye.
Le Cte Potier, *Maréchal-de-camp.*
Le Cte de Coutard, *Lieut.-général.*
Bon de la Porte, *Col. d'art. de la garde.*

Gentilshommes honoraires de la Chambre. Messieurs,

S. S. le Cte de Tournon.
Le Vte Raymond Delaitre.
Le Vte Siméon.
S. S. le Cte de Lagarde.
Le Mis de La Moussaye.
Cte de Goyon.
Le Bon d'Haussez.
Le Cte de Rochechouart, *Mar.-de-c.*
S. S. le Cte de Sesmaisons (Donatien).
S. S. le Mis de Lévis-Mirepoix.

Mallet.
S. S. le Cte Albéric de Choiseul.
S. S. le Mis de Radepont.
Le Cte de Montlivault.
S. S. le Mis de Colbert de Chabannais
Le Mis de Belissen.
Le Mis de Sercey, *Vice-Amiral.*
S. S. le Cte de Courtarvel.
Le Cte de Brosses.
Le Bon de Tourolle.
Le Mis de La Valette.
Le Mis d'Escayrac.
Le Cte d'Orsay. *Lieutenant-général.*
Le Cte de Bombelles.
S. S. le Cte d'Imécourt.
S. S. le Cte de Bourmont, *Lieut.-gén*
Le Vte Vallin.
S. S. le Cte René de Bernis.
Le Vte Reiset, *Lieutenant-général.*
Le Mis Duplessis Chatillon.
Le Mis de Lillers.
Le Cte d'Harcourt (Eugène).
Le Cte d'Audenarde, *Lieut.-général.*
Le Mis de Rostaing (H.-P.). *Colonel.*
Le Mis de Chaumont de Quitry.
S. S. le Mis de Calvières.
Le Cte de Sesmaisons (Gabriel).
Le Cte Augte de Juigné.
Le Cte de Chazelles.
Le Vte de Virieu.
Le Mis de Goulaine.
Le Mis de Montault.
S. S. le Duc d'Esclignac.
S. S. le Mis de Froissard.
Le Cte de Vaulgrennand.
Le Mis de Gasville.
Le Cte de Fougières.
Le Cte de Montbel.
Le Cte de Saint-Sauveur.
Le Cte Gain de Montaignac.
Le Cte de Sesmaisons.
S. S. le Cte de Bourbon Busset.
Le Cte de Bréon.
Le Cte Charles de Maillé.
Le Mis de Chabrillant.
Le Cte Louis de la Tour-du-Pin.
S. S. le Cte de Vaudreuil.
Le Cte de La Loyère.
Le Vte Paultre de la Motte.
Le Mis de Fraguier.
Le Mis Terrier de Santans.
Le Cte Rolland d'Erceville.
S. S. le Mis de Louvois.
Le Prince de Craon.
Le Cte de Bearn.
S. S. le Duc dé Céreste.
Le Cte de Bussy.
Le Vte de Curzay.
Le Cte de Forbin.
Le Mis de l'Aigle.
Le Cte Lion.
Le Cte de Levis.
Le Cte Alfred de Montesquiou.
Le Mis Dalon.
Le Cte Héracle de Polignac.
Le Mis de la Roche Dragon.
Le Mis de Pleumartin.
Le Duc de Rauzan.
Le Mis de Moustier.
Le Cte Fréd de Bruc.
Le Chev. de Pinieux.
Le Mis de Castelbajac.
Le Bon Rabusson.
Le Cte de Loverdo.
Le Cte Alfred de Damas.
Le Cte de la Poterie.
Le Bon de Tauriac.
Le Vte de Bertier.
Le Cte de Vauvineux.
Le Cte d'Estourmel.
Le Cte de Tocqueville.
Le Vte Héricart de Thury.
Le Vte de Cajoc.
Le Mis de La Fare.
Le Vte Chabrol de Chaméane.
Le Cte de Béthune.
Le Mis de Montécot.
Le Bon d'Aubier.
Le Cte d'Isle.
Le Vte du Hamel.
Le Mis de Martainville.
Le Mis de Montgrand.
Le Cte d'Arbaud Jouques.
Le Cte de Grenonville.
Le Cte de Neuville (Alfred).
Le Vte de Chabrol.
Le Cte Alexis de Saint-Priest.
Le Cte Machault d'Arnouville.
S. S. le Mis de la Tour-du-Pin-Montauban.
Le Bon de Falentin-Saintenac.
Le Vte de Saint-Mars.
Le Vte Blin de Bourdon.
Le Cte de Puymaigre.
Le Cte Timoléon de Villedeuil.
S. S. le Mis de Bélabre.
Du Pont d'Aubevoye, Cte d'Oysonville.
Le Vte Paillhou.
Le Cte Grundler.
Le Vte de Kergariou.
Le Bon de Crisenoy.
S. S. le Cte d'Houdetot.

Le Vte de Saint-Pierre.
Le Vte d'Arlincourt.
Le Cte de Puységur (Maxime).
Le Cte de Quinsonnas.
Le Cte de Sabran (Elzéar).
Le Bon de Saint-Joseph.
Le Chev. de Beausset.
Le Bon Digeon.
Le Cte de Montrichard.
Le Mis de Montagu.
Le Vte d'Hardivilliers.
Le Bon de Lespinay.
Le Bon Gressot.
Le Cte de Séran.
Le Cte de Dampierre.
Le Cte Moreton de Chabrillant.
Le Cte d'Aux.
Le Cte Dulau d'Allemans (Armand).
Le Vte Bonnemains.
Le Mis de Pimodan.
Le Vte de St.-Pern.
Le Bon Acloque de St.-André.
Le Chev. de Solirène.
Le Mis de Tanley.
Le Chev. Bocher.
Le Cte d'Avaray.
Le Vte du Couedic de Kergoualer.
Le Mis Amelot de Chaillou.
Le Cte de Cominges Guitaut.
Le Bon Billard.
Le Mis de Flamarens.
Le Mis Amaury de la Moussaye.
Le Vte de Foucauld.
Le Vte de Preissac (Auguste.)
Le Mis de Foresta.
Le Mis de Briges.
Le Cte de Blangy.
Le Mis de Lussac.
Le Cte de Lespine.
Le Vte de Brezé.
Le Cte de La Rochefoucauld (Frédéric)
Le Mis de Bellenave.
Le Bon Roussin.
Le Vte Gudin.
Le Cte d'Hautefort.
Le Cte Meynadier.
De Cadudal.
Le Bon de Bougainville.
Le Cte de Fontenilles.
Le Cte d'Alvymare.
Le Cte de Courson de la Ville-Hélio.
Le Bon d'Etchegoyen.
Méat du Fourneau.
Le Cte de Cintré.
Le Cte de Boisgelin.
Le Cte de Balleroy.
Le Vte d'Arjuzon.
Le Vte d'Armaillé.
Le Mis de Becdelièvre.
Le Bon de Vaussay.
Le Cte du Boublanc.
Le Mis de la Marche.
Le Cte de Saint-Chamans.
Le Cte de la Roche-Lambert (Henri).
Le Cte de la Suze.
Le Cte de Septeuil.
Le Vte de Villeneuve-Bargemont.
Le Cte de Rohan-Chabot.
Le Cte de Marcieu.
Le Cte de Guichen.
Le Cte de Menou.
Le Cte d'Hulst-d'Auteroche.
Le Prince d'Hennin.
Le Cte de Castellanne.
Le Bon de Sèze.
Le Bon de Rivière.
Le Mis Anjorrant.
Le Mis de Mornay.
Le Bon de Vielbans.
Le Mis de la Roche-Tulon.
Le Cte de Chelaîncourt de Borny.
De Villaret-Joyeuse.
Le Cte Alfred Walsh.
Le Cte de Montréal.
Hutteau d'Origny.
Le Cte de Nienwerkerke.
Le Cte de Fautras.
Le Cte Turpin de Crissé.
Le Cte d'Estampes.
Le Cte de Meffray.
Le Vte de Jumilhac.
Le Bon Saillard.
Le Vte de Segonzac.
Le Mis de Couronnel.
Le Bon du Coëtlosquet.
Le Bon Ad. de Maussion.
Le Cte de Beaurepaire-Louvagny.
Le Cte Pons de Villeneuve.
Le Cte du Hallay-Coetquen.
Le Mis de Vaudreuil.
Le Cte d'Espinchal.
Le Mis de Labaume-Pluvinel.
Le Cte de Clarac.
Le Vte de Contades.
Le Cte Frottier de Bagneux.
Le Cte de Belloc-Feuquières.
Le Bon J. de Calvière.
Le Vte de Coutard.
Le Mis de Kercado-Molac.
Le Cte G. de Foucauld.
Le Vte de Guéroult.
Le Cte Hervé de Kergorlay.

Le Bon Eug. de Bray.
Le Cte de Semallé.
Le Bon Eugène de Montbreton.
Le Prince E. de Berghes.
Le Vte de Bonneuil.
Le Vte de Quélen.
Le Cte de Vallin.
Le Cte de Fremiot.
Le Vte de Courval.
Le Cte M. de Menou.
Le Cte de Fayet.
Le Vte Shramm.
Le Vte Ad. de la Bourdonnaye.
Le Mis de Bouthillier.
Le Cte de Carneville.
Le Cte de Maussac.
Le Chev. du Pille.
Le Bon de Carayon-Latour.
Le Vte Ruinart de Brimont.
Le Cte de Castries.
Le Cte de Roussy.
Le Bon Leroy.
Le Mis de Tressan.
Le Mis d'Auberjon.
Le Cte L. de Larochefoucauld.
Le Bon Mousin de Bernecourt.

M. Le Bon Prévost, *Maître des Requêtes*, *Secrétaire du Cabinet.*

Fêtes et Spectacles.

M. le Vte DE LA FERTÉ, *Directeur.*

M. d'Isy, *Inspecteur.*
M. d'Henneville, *Chef du Matériel.*
M. Lubbert, *Inspecteur honoraire.*
M. Gardel, *M. des Ballets de la Cour.*

Gentilshommes ordinaires de la Chambre. Messieurs,

Le Chev. Pinel de la Taule.
Le Vte Le Prévôt d'Iray.
Le Bon Lemoine (Henry).
Le Bon des Chesnes.
Le Vte de L'Espine.
Le Baillif de Mesnager.
Faget de Quennefer.
Le Bon Estave de Valsery.
Le Chev. de Javel.
Doigny.
Le Bon Gentil.
Le Chev. de Guerny.
Ruinart de Brimont.
Xavier Feuillant.
Le Chev. A. de Milly.
De la Motte, *en surviv. de* M. Doigny.

Gentilshommes ordinaires-surnuméraires. Messieurs,

Gougenot Desmousseaux.
D'Aubier.
Carpentin.
Le Chev. Charles Lecreps d'Esquay.
Devèze.
Morillot.
De la Londe.
Meynadier.
Bachelier.
Lebouetté.
Le Vte de Goisson.
Henri O'Hégerty.
Dubois de Beauchesne.
Jules Marnier.

Gentilshommes ordinaires-honoraires. Messieurs,

Lebreton des Chapelles.
Denois (Ferdinand).
Le Chev. de la Bruère.
Le Chev. Perrot.
Boutet.
Delzeuze.
Le Bon de Menainville.
Le Vte de Julliac.
Le Bon d'Orgeval.

Lecteurs. Messieurs,

Vte Gauthier de Brécy.
Michaud.
Campenon.
Monnechet.
Gentil, } *hon.*
Couchery, } *hon.*
Bon Silvestre. } *hon.*

M. Silvestre fils, *en survivance de* M. le Bon Gauthier de Brécy.

Premiers Valets-de-Chambre. Messieurs,

Lorimier, chevalier de Chamilly.
De Peronnet fils.
Le V[te] Thierry de Ville-d'Avray.
Le B[on] Hüe.
Le B[on] Bourlet de Saint-Aubin.
De Ville-d'Avray fils, *en survivance.*

Valets-de-Chambre par Semestre. Messieurs,

Gémeau.
Prieur.
De la Cornillère.
De Basire.
Cernay de Boucheman.
Fievet.
Fouques-Duparc.
De la Grange.
Ledoux.
De Lafosse fils.
Piel Desruisseaux.
Viallet.
De Bertheville fils.
De Guibert.
Gouverna.
Bailly de Barberey fils.

Huissiers de la Chambre. Messieurs,

Lemoine, } *fais. le serv.*
De Selancy } *du Cabinet.*
De Glatigny.
Cassaignes.
Bontemps-Bousquet.
Martin des Fontaines.
Damesme.
Bazin.
Bertheville.
Beschepoix.
Grau de Saint-Vincent.
Alavoine.
De Labadye.
Michel.
Blanchard.
De Cadalvenc fils.
Malivoire.
Marc (Edmond).
De Montrichard.
Tournaire.
De Lacroix, *survivancier.*

Valets-de-Chambre ordinaires. Messieurs,

Basset.
Le Gros.
Moors.

Dessinateur du Cabinet et des Fêtes et Spectacles.

M. Isabey.

Inspecteur de la Garde-Robe.

M. Basset.

Secrétaire de la Garde-Robe.

M. Asseline.

Artistes attachés à la Chambre et au Cabinet.

M. le B[on] Gérard, *premier Peintre du Roi.*
M. le B[on] Bosio, *premier Sculpteur du Roi.*
M. le B[on] Boucher Desnoyers, *premier Graveur du Roi.*
Madame Jaquotot, *Peintre sur porcelaine du Roi.*

M. Robert Lefèvre, *Peintre du Cabinet*, quai d'Orsay, n. 5.
M. Richard (de Lyon). *Peintre ordinaire de la Chambre.*
M. Augustin, *premier Peintre en miniature.*
Mad. de Mirbel, *Peintre en miniature de la Chambre.*
M. Saint, *Peintre en miniature.*
M. Melling, *Peintre paysagiste.*
M. de Moléon, *Ingénieur du Cabinet.*
M. Parent, *premier Peintre sur émail.*
M. Laurent, *Graveur.*
M. Gayrard, *Graveur de médailles.*

M. Oblin, *Graveur sur métaux.*
M. Richomme, *Graveur sur métaux.*
M. Janvier, *Horloger ordinaire du Roi.*
M. Leroy, *Horloger de la Chambre du Roi.*
M. Bapst, *Joaillier du Roi.*
M. Cahier, *Orfèvre du Roi.*
M. Petit-Jean, *Joaillier.*
M. Ouizille, *Bijoutier.*

Musique de la Chapelle du Roi. Messieurs,

Chérubini, 1er *Semestre*, } *Surintendans.*
Lesueur, 2e *Semestre*, } *Surintendans.*
Plantade, *en survivance.*
Le Chev. Blangini, *honoraire.*
Durais, *Secrétaire*
Plantade, *Maître de Chapelle.*
Kreutzer aîné, *en survivance et premier Violon.*
Nargest, *Maître des Pages.*
Beaufils, *Médecin.*

Musique de la Chambre. Messieurs,

Paër, Directeur, *Surintendant-honor.*
Boyeldieu, } *Compositeurs-accompagnateurs.*
Blangini, } *Compositeurs-accompagnateurs.*
Lafont, *premier Violon.*
Nadermann, 1er *Harpiste et Composit.*
Tulou, *premiere flûte.*
Vogt, *premier hautbois.*
Boerer, *premier violoncelle honor.*
Hertz, 1er *Pianiste honoraire.*

Secrétariat de la Chambre. Messieurs,

Mennechet, *Secrétaire de la Chambre.*
D'Isy, *Secrétaire-Adjoint.*
Rue, *premier Commis.*
Mariette, *second Commis.*
Hervey, *troisieme Commis.*

M. de Valdéne, *Secrétaire du Roi.*

SERVICE DE LA FACULTÉ.

Premier Médecin.

M. le Bon Portal, rue de Condé, n. 12.
M. le Bon Alibert, *premier Médecin ordinaire*, en Cour.

Médecins ordinaires. MM.

Auvity (Pierre), rue de la Ferme, n. 20.
Guéneau de Mussy, rue de Tournon, n. 12.

Médecins par quartier.

Janvier. MM.

Orfila, rue de Tournon, n. 33.
Pelletan, rue du Pont-de-Lodi, n. 5.

Avril. MM.

Cabanellas, rue de Sèvres, n. 7.
Salmade, rue Royale, n. 8.

Juillet. MM.

Vallerand de la Fosse, r. de Menars, 12.
Auvity (Antoine), r. de Gr.-St-.G. 126.

Octobre. MM.

Dalmas fils, rue Godot-Mauroy, n. 10.
Martin, rue de Condé, n. 12.

Lavit père, *Médecin honoraire par quartier.*
Magnan, *idem.*
Dalmas père, *idem.*

Médecin oculiste.

M. Demours, rue de l'Université, n. 19.

Médecins consultans. MM.

Piot de Montaigu, 1er *Médecin consultant*, rue de l'Arbre-Sec, n. 35.
Regnault. rue Godot-Mauroy, n. 28
Lafisse, r. Ne-des-Petits-Champs, n. 58.
Bourdois de la Mothe, r. Royale, n. 5.
Petit, rue de Condé. n. 20.
Landré-Beauvais, à l'Ecole de Médecine.
Sue, rue de Surène, n. 3.
Andral, rue des Saussayes, n. 11.
Blaucheton, *honoraire*.

Chirurgiens.

M. Distel, *premier Chirurgien*, *honoraire*, en Cour.
M. le Bon Dupuytren, *premier Chirurgien*, place du Louvre, 4.
M. le Bon Thévenot de Saint-Blaise, *premier Chirurgien ordinaire*, rue du Doyenné, n. 4.
M. Bougon, *idem*, rue de Rivoli, n. 8.

Chirurgiens par quartier.

Janvier. MM.
Marjolin, rue de Richelieu, n. 89.
Ribes fils, rue de Vaugirard, n. 11.

Avril. MM.
Nolin, rue Feydeau, n. 26.
Gervais, rue de la Verrerie, n. 36.
Ribes pere, *Chirurgien honoraire*.

Juillet. MM.
Vesque, pl. St-Germ.-l'Auxerrois, 22.
Moreau, rue de Verneuil, n. 43.

Octobre. MM.
Nicod, r. Ne-des-Petits-Champs, n. 95.
Beauchêne, rue du Bac, n. 33.

Chirurgiens Consultans. MM.

Le Bon Boyer, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n. 9.
Le Bon Richerand, r. de Bondi, n. 44.
Le Bon Larrey, impasse Conti, n. 4.

Chirurgien Renoueur.

M. Thierry-Valdajou, rue du Petit-Musc, no 9.

Chirurgiens-Dentistes. MM.

Dubois-Foucou, rue Caumartin, n. 2.
Delabarre, rue de la Paix, 19.

Chirurgien-Bandagiste.

M. Delacroix, rue des Vieux-Augustins, n. 18.

Pharmaciens.

M. Fabre, *premier Pharmacien, en Cour.*
M. Metgés, *premier Pharmacien en survivance*. *à la pharmacie royale.*
M. Clarion, *Pharmacien ordinaire*, rue St-Dominique St.-Germain, n. 44.
M. Delagenevraye. *Pharmacien ordinaire, à la pharmacie royale.*
M. Louvrier, *premier Aide-Pharmacien*, *idem.*

Chef de Bureau de la Faculté.

M. Vautrot, place Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 22.

QUATRIÈME SERVICE.

GRAND-ECUYER DE FRANCE.

M. . . . .

Premier Ecuyer.

S. S. le Duc de Polignac (G O ✻) ✻ ✻, Maréchal-de-camp, Aide-de-Camp de S. M., *aux Ecuries du Roi.*

Écuyer Commandant.

M. le Cte O'Hégerty (C ✻) (O ✻), Mar.-de-camp, *aux Ecuries du Carrousel.*

M. le Vte de Bongars ✠ (C ✱), Colonel, *Ecuyer Comm. adjoint, chargé des attelages aux Ecuries du Roi, hôtel Crussol.*

Ecuyers cavalcadours. Messieurs,

Trimestre de janvier.

Le Cte Frédéric de Bongars ✱, *hôtel d'Elbœuf, place du Carousel.*

Le Cte Defrance ✠ (G O ✱), Lieut.-gén., *rue d'Anjou-S.-Honoré*, n. 11.

Le Bon Dujon ✠ (C ✱). Mar.-de-c. *r. de Grenelle*, 13, *au Gros-Caillou.*

Trimestre d'avril.

Le Vte de Vanssay ✱, *rue de Bourbon*, n. 79 bis.

Le Vte Domon ✠ (G O ✱), Lieut.-gén., *rue Caumartin*, n. 29.

Le Bon Vincent (G O ✱), Maréc.-de-camp, *rue des Mathurins*, n. 72.

Trimestre de juillet.

Le Cte de Neuilly ✠ ✱, Col., *r. St.-Thomas-du-Louvre, hôtel de France.*

Le Cte Héraclius de Polignac ✱, *rue du Faub.-Saint-Honoré*, n. 55.

Le Vte Charette de Boisfoucaud (Louis), *aux Ecuries du Roi*, à Versailles.

Trimestre d'octobre.

Le Vte de Fezensac ✠ ✱, *r. d'Anjou*, 42.

Le Mis Oudinot (C ✠) (C ✱), Mar.-de-camp, *rue d'Artois*, n. 3.

Le Mis de Chabannes la Palice, ✠ ✱, Colonel de cavalerie, *rue de Bourbon*, n. 51.

Le Cte de Saint-Pol ✠ ✱, Colonel, *aux Ecuries de Versailles*, (honoraire).
Le Mis de Bonneval (surnuméraire.)

Ecuyers Chefs du Manége.

M. le Cte Charette de Boisfoucaud ✠ ✱, *aux Ecuries du Roi, à Versailles.*
M. le Chev. d'Abzac ✠ ✱, Colonel, *honoraire*, à Versailles.

Ecuyer de Manége.

M. le Vte Daure ✱, *aux écuries du Roi, à Versailles.*

Ecuyers de Manége, Surnuméraires.

M. le Vte de Vaugiraud, *aux Ecuries*, à Versailles.
M. de Vandière, Vte d'Abzac, *idem.*
M. le Vte O'Hëgerty, *idem.*

Ecuyers ordinaires. Messieurs,

Semestre de janvier.

Le Mis de Fresnes ✱, *r. St.-Thomas-du-Louvre, hôtel de France.*

Le Chev. de Salaignac ✱, *rue du Colombier*, n. 20.

Le Cte de Peyrelongue, *rue Neuve-du-Luxembourg*, n. 33.

Le Chev. Léon de Milange ✱, *rue Neuve de la Ferme*, n. 3.

Semestre de juillet.

De Brachet ✱.

Le Bon de Saint-Pardoux, *rue St.-Dominique-Saint-Germain*, n. 83.

Le Vte de Salvert, *à Versailles.*

Le Vte de Gourcy, *idem.*

Ecuyers ordinaires honoraires. Messieurs,

Le Mis Dauber de Peyrelongue. Le Vte de S.-Pardoux. Le Cte de Salvert.

Elèves Ecuyers. Messieurs,

Henri de Charette, De Chelers, } *à Versailles.*
D'André, Le Chev. de Vathaire. } *à Versailles.*

Elèves Ecuyers surnuméraires. Messieurs,

Le Mis de Cabières.
De Crux.
D'Aumont.
Des Chapelles.

PAGES DU ROI.

Sous-Gouverneurs.

M. de Brisoult ✠ (O ✱), *à Paris.*
M. le Mis de Crux ✠ (O ✱), *à Versailles.*

M. le Bon de Razac, *Sous-Gouverneur honoraire.*

Pages du Roi. Messieurs,

A PARIS.

De Lastic, 1er *Page.*
De La Vincendière, *Page Dauphin.*
De Périgord.
De Wall.
De Jacquinot.
De Pontevès-Bargême.
Du Dézerseul.
De Maquillé.
De Montesquiou-Fezensac.
D'Aumont.
De Tressan.
De Mac-Carthy.
De Coëtlogon.
De Tricornot.
De Bernis.
De Virieu.
De Rougé.
De Gain-Montaignac.
De Carbonnières.
De Léautaud-Donnine.

A VERSAILLES.

De Béthune-Sully.
De Durfort-Civrac.
De Pardieu.
De Malet.
De La Hitte.
De La Tour Dupin de la Charce.
De Bartillat.
De Polignac.
D'Imécourt.
De La Roche-Lambert.
De Tournon.
De Louvencourt.
De Landry-Saint-Aubin.
De La Bédoyère.
De Bonnechose.
De Le Rebours.
De Juigné.
De Clermont-Tonnerre.
De Choiseul.
De Mortemart.
De Beaufort.
De Chanterac.
De Cornulier.
De Chabannes.
De Gironde.
De Guerdavic.
De Montlivault.
De Dampierre.
De Béthune.
De Gontaut.
De Montalembert.
De Ligneris.
De Roncherolles.
De Bizemont.
De Castellane.
De Beuvron.
De Rilly.
De Solère.
De Puységur.
Des Porcelets.

Aumôniers. Messieurs,

A PARIS.

L'Abbé Laurentie.
L'Abbé Peyrol (*Adjoint*).

A VERSAILLES.

L'Abbé de Valette.

Adjudans-Majors. Messsieurs,

A PARIS.

Le Bon Danthès ✠.
Le Cte de Saint-Victor ✠.
D'Astoin.

A VERSAILLES.

Le Chev. de Nesle ✠.
Diéghem, } *Adjudans.*
De la Roque, } *Adjudans.*

Service de Santé. Messieurs,

A PARIS.

Regnault, *Médecin consultant.*
Boisseau, *Chirurgien, idem.*

A VERSAILLES.

Gaudichon, *Médecin.*
Thibaut, *Méd. adj.*
Maurin, *Chirurgien.*
Orange, *Dentiste.*

ÉTUDES.

M. le Bon Reynaud, *Inspecteur-Examinateur des Études.*

Professeurs et Maîtres. Messieurs.

A PARIS.

De Lannoy..	*Sous-Dir. des Etudes.*
Gérono....	*Mathématiques.*
Berthier...	*Physique et Chimie.*
Guérin....	*Mathém et Physique.*
Lecamus...	*Topographie.*
Hanus....	*Fortification.*
Vattier, *dit* Charlemagne	*Escrime.*
Deshayes...	*Danse.*
Libon....	*Musique.*
Pernot....	*Dessin.*
Villate....	*Hippiatrique.*

A VERSAILLES.

Chev. de Nesle.	*S^s.-Dir. des Etudes.*
Varin....	*Chefs d'études Prof.*
Dumonchel...	*Chefs d'études Prof.*
Thomin....	*Chefs d'études Prof.*
Carlier.....	*Chefs d'études Prof.*
Vannson....	*Mathématiques.*
Goy......	*Allemand.*
Coupin de la Couperie...	*Dessin.*
Imbard.....	*Topographie.*
Eigenschenck.	*Musique.*
Gomard....	*Escrime.*
Daumont....	*Voltige.*
Breton.....	*Danse.*
Chevalier....	*Ecriture.*

ADMINISTRATION DU SERVICE DU GRAND-ÉCUYER.

Inspecteur-général.

M. de Brisoult ✠ (O ✻), aux Ecuries du Roule.

Secrétaire-général, Contrôleur chef de la comptabilité.

M Norès ✻, aux Ecuries du Roi, rue Saint-Thomas-du-Louvre.
M. Saint-Salvi, 1er *Inspecteur du matériel*, rue St.-Thomas-du-Louvre.

Service de santé. Messieurs,

Vergez, *Méd. des Ecur. et des Pages du Roi*, pl. du Carrousel, hôtel Crussol.
Chailly, *Chirurgien. idem*, hôtel d'Elbeuf.
Texier, *Médecin*, place des Victoires, n. 1.
M. Fournier, *Chirurgien. au Roule.*
Hostein, *Dentiste*, rue de l'Echelle-St.-Honoré.

CINQUIÈME SERVICE.

GRAND-VENEUR DE FRANCE.

M. . . . . . . *Grand-Veneur.*

M. le Cte de Girardin (C ✠) (G O ✻), Lieutenant-général, *premier Veneur*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 26.

Chasses à courre.

M. d'Hybouville ✻, *Lieutenant-Commandant.*
M. de Livet, Cte de Barville, *Lieutenant.*
M. de Champs de Blot, *premier Page.*
M. Edouard d'André, *second Page.*

Chasses à tir.

M. le Bon de Girardin, *L. des ch. à tir.*
M. de Vinfrais ✠ ✻, *Porte-Arqueb.*
M. de Beauterne, *Page honoraire.*

Secrétariat-général.

M. Froidure ✻, *Secrétaire général*, rue Neuve-de-Luxembourg. n. 26.

M. le B^on^ d'Hanneucourt ✠ (O ✻), *Command. honoraire de la Vénerie.*

SIXIÈME SERVICE.

GRAND-MAITRE DES CÉRÉMONIES DE FRANCE.

S. S. le Mis de DREUX-BRÉZÉ ✻ (O ✻), r. de Varennes, n. 12.

Maître des Cérémonies.

M. le Mis de Rochemore (C ✻)(C ✻), Md-de-c., r. St.-Hon. 387.

Aides des Cérémonies

M. le Vte de Romanet, rue du Bac, n. 36.
M. le Vte de Baulny, place Vendôme, n. 19.

Aides des Cérémonies honoraires.

M. le Bon de Saint-Félix (C ✻), rue Saint-Florentin, n. 15.
M. le Cte de la Rochebousseau ✻.
M. le Cte de Rochemore, rue Saint-Honoré, n. 387.

Secrétaire des Cérémonies.

M. Vacherot ✻, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 126.

Roi d'armes de France.

M. le Chev. Duverdier de Vauprivas ✻, rue de Truffaut, n. 19, aux Batignoles.

Héraults d'armes. Messieurs,

De Vauzelles, rue
Le Chev. de Maradas, à Poissy.
Cordier de Saint-Elne ✻, rue de Saint-Jacques, n. 218.
Le Chev. Fabvre ✻, rue.....
Le Bon Lainé ✻ (O ✻), rue Neuve-de-la-Ferme, n. 17.
Leconte, rue Pastourelle, n. 5.

Héraults d'arme noraires. Messieurs,

Joly de Remancourt.
Jourdier.
De la Cornillière.

Héraults d'armes surnuméraires. Messieurs,

Demesny.
De Gouvion.
De la Gardelle.
De Toury.
Chartier.
Lanjon de la Grange.
Mercié ✻.
De Frey ✻.
Boc Saint-Hilaire ✻.
Lemat ✻.
Cte Dufourc d'Hargeville.
Plataretz de Villeneuve.
Verdin du Mai ✻.

SECTION III.

INTENDANCE GÉNÉRALE DE LA MAISON DU ROI,

Rue de Grenelle St.-Germain, n. 119, 121 *et* 138 *bis* (1).

S. E. le Cte DE LA BOUILLERIE (G O ❋), Pair de France, *Ministre d'Etat*, *Intendant-général.*

Attributions.

Aux termes de l'ordonnance du 23 mai 1827, l'Intendant-général de la Maison du Roi remplit, en ce qui concerne les affaires de la Maison de S. M., toutes les fonctions précédemment attribuées au Ministre Secrétaire-d'Etat de ce département, par les lois, ordonnances et réglemens sur la matière; savoir: l'Administration générale des revenus de la Liste civile et du Domaine de la Couronne; la formation du Budget général; l'ordonnancement de toutes les dépenses; l'Administration des Domaines, Forêts, Bâtimens, Parcs, Jardins, Mobilier et Diamans; Bibliothèques, Musées, Manufactures royales et Monnaie des Médailles composant la dotation de la Couronne; celle du Domaine de Chambord; celle des Domaines privés du Roi, des Théâtres royaux, de l'Ecole royale de Musique, et de l'Institution royale de Musique religieuse; la présentation à toutes les places ou charges de la Maison du Roi, autres que celles dont la nomination est proposée par les Grands-Officiers ou premiers Officiers, Chefs de service; l'expédition de tous les brevets; les réglemens à faire sur toutes les parties du service; la proposition au Roi des pensions, secours et graces sur les fonds de la Liste civile et de la Caisse de vétérance; les encouragemens aux Lettres et aux Arts, dans leurs rapports avec la Maison du Roi, le matériel des Fêtes et Cérémonies de la Cour; les Archives de la Couronne; l'Administration de la Maison militaire de S. M.; l'examen des différends qui peuvent naître entre les divers services; les rangs et préséances dans la Maison du Roi; les Ordres du Roi, les honneurs du Louvre; les entrées dans les Palais du Roi; les dispositions relatives aux voyages du Roi et des Princes de la Famille Royale; les permissions de voyager en France et à l'étranger pour les personnes appartenant à la Maison civile et militaire du Roi.

PREMIÈRE DIVISION. — *Secrétariat général.*

M. Marin de Verbois ❋, *Secrétaire particulier, Chef de la division.*

Cabinet particulier de l'Intendant général.

L'ouverture des dépêches, le contreseing de l'Intendant général; la signature des ampliations; la répartition du travail dans les divisions; l'expédition des affaires réservées et qui ne se rattachent à aucune autre division.

Secrétariat de l'Administration.

PREMIER BUREAU. — *Cabinet.*

M. . . . . *Chef.*
M. de Verbecq, *Sous-Chef.*

L'enregistrement, le classement et la conservation des ordonnances, décisions et réglemens signés de la main du Roi; l'expédition des ampliations; l'enregistrement des demandes de places de Gentilshommes honoraires de la chambre du Roi et de Pages, ainsi que la correspondance y relative; l'envoi des lettres d'audience, etc., etc.

---

(1) Les bureaux sont ouverts tous les jeudis à deux heures, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 119 et 121, et tous les mercredis à deux heures, n. 138 *bis*.

DEUXIÈME BUREAU. — *Secrétariat.*

M. Souleillon, *Chef.*

M. Girod, *Sous-Chef.*

L'analyse et l'enregistrement des dépêches; le départ de la correspondance; la garde du timbre; les Ordres du Roi; le seing du Roi; le personnel de l'Intendance générale; l'enregistrement des demandes de places dans les bureaux; la comptabilité des dépenses de l'administration intérieure; l'expédition des passeports pour voyager en France et à l'étranger, aux personnes qui font partie de la Maison du Roi; etc., etc.

DEUXIÈME DIVISION. — *Maison civile du Roi.*

M. Empis ✻, *Chef de la division.*

La Maison civile (personnel et matériel), comprenant les services du Grand-Aumônier, du Grand-Maître, du Grand Chambellan, du Grand-Ecuyer, du Grand-Veneur et du Grand-Maître des cérémonies, ainsi que leurs annexes; les matricules et contrôles de tous les Officiers et Employés attachés à la Maison civile; les bibliothèques particulières de S. M.; les souscriptions aux ouvrages d'arts et de littérature; les diamans et le mobilier de la Couronne; les brevets délivrés au nom du Roi; la direction générale des Beaux-Arts.

PREMIER BUREAU. — *Correspondance.*

M. Brice ✻, *Chef.*

M. Auguste Maillard, } *Sous-Chefs.*
M. Leschevin de Précourt, }

DEUXIÈME BUREAU. — *Comptabilité.*

M. de Riancey ✻, *Chef.*

TROISIÈME DIVISION. — *Bâtimens, Forêts, Domaines et Contentieux.*

M. Ratel ✻, *Chef de la division.*

PREMIER BUREAU.

M. Viollet Leduc ✻, *Chef.*

M. Defos, *Sous-Chef.*

L'administration des forêts de la Couronne; la correspondance relative aux bâtimens, parcs et jardins royaux.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Brousse ✻, *Chef.*

M. Maillard, *Sous-Chef.*

L'Administration des Domaines de la Couronne et de l'apanage de Chambord; les affaires contentieuses des divers services de la Maison du Roi.

QUATRIÈME DIVISION (1). — *Pensions et Graces.*

M. Bordier ✻, *Chef de la division.*

(1) Ces bureaux sont ouverts le samedi, de midi à 3 heures, pour *LL. SS.* les Pairs de France, MM. les Députés, les Officiers-généraux et supérieurs, les Officiers de la Maison civile et militaire du Roi, etc.

BUREAUX.

M. le Boüetté, *Chef.*

M. Boussenard, *Sous-Chef.*

Pensions et secours sur les fonds de la Liste civile et de la Caisse de vétérance de la Maison du Roi; nomination des jeunes personnes dans les pensionnats aux frais de S. M.; nomination des vieillards des deux sexes aux places fondées par le Roi à l'Asile de la Providence; secours généraux, etc.

CINQUIÈME DIVISION. — *Affaires militaires.*

M. Godart-Dubuc ✻ (O ✻), *Sous-Intendant militaire, Chef de la Division.*

M. Coüet ✻, *Chef de Bureau.*

L'administration des quatre compagnies des Gardes-du-corps du Roi, de la compagnie des Gardes à pied, et du Corps des Maréchaux et Fourriers-des-logis de S. M.; le service des hôpitaux et le casernement de la Maison militaire, personnel et matériel; l'ordonnancement des dépenses concernant ces différens corps et services; la vérification et l'apurement des comptabilités y relatives; l'établissement du budget annuel de la Maison militaire; les relations avec le Ministère de la guerre et les autorités militaires.

SIXIÈME DIVISION. — *Comptabilité générale.*

M. Salogne ✻, *Chef de la division.*

Budget et comptes de toutes les recettes et dépenses de la Liste civile, des Théâtres royaux et de la Caisse de vétérance; ordonnancement et situations périodiques de toutes les dépenses liquidées; exécution des instructions sur les ordonnances royales du 24 janvier 1827 et 21 novembre 1828, portant réglement sur la comptabilité en deniers et en matières de la Maison de S. M.

PREMIER BUREAU.

M. E. Brisou, *Chef.*

Correspondance; écritures en parties doubles; situation des recettes et des dépenses.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Capon, *Sous-Chef.*

Vérification des pièces comptables; ordonnancement des recettes et des dépenses; viremens de crédits et d'exercice; expédition et délivrance des lettres d'avis.

COMMISSION *spéciale de comptabilité.* (Voyez page 70.)

SERVICE DES FORÊTS ET DOMAINES DE LA COURONNE.

Officiers des Forêts et Domaines de la Couronne.

M. de Barante ✻, *Inspecteur général.*
M. Mabille ✻, *idem*, au Ranelagh, bois de Boulogne.
M. le Chev. Girot-de-Langlade ✻, *idem.*
M. le M[is] de Luc-Saluces, *Conservateur honoraire.*
M. Demoléon ✻, *Ingénieur.*
M. Sainson, *Inspecteur honoraire.*

CONSERVATION DES FORÊTS.

Paris. Messieurs,

F. D'André ❋, *Conservateur.*
Delonglay, *Inspecteur.*
Botot de Saint-Sauveur, *Inspecteur honoraire.*

Versailles. Messieurs,

Le Cte P. Hyde de Neuville ❋, *Conservateur*, à Versailles.
Jourdain ❋, *Inspecteur de la conservation*, à Versailles.

Saint-Germain. Messieurs,

Le Chev. de Saint-Projet ✠ ❋, *Conservateur*, à Saint-Germain.
Legros Saint-Ange, *Inspecteur*, à Saint-Germain.

Rambouillet. Messieurs,

Bourdon ❋, *Conservateur*, à Rambouillet.
Serracin, *Inspecteur*, à Rambouillet.

Fontainebleau. Messieurs,

Le Bon de Larminat ❋, *Conservateur*, à Fontainebleau.
Jules Roslin de Lémont, *Inspecteur*, à Fontainebleau.

Compiègne. Messieurs,

Marrier de Boisdhyver ❋, *Conservateur*, à Compiègne.
Bouchard, *Inspecteur.*

Conservation des Domaines ruraux.

M. Marquet ✠ ❋, *Conservateur*, à Versailles.
M. Gauthier, *Inspecteur honoraire*, à Versailles.

COMITÉ CONTENTIEUX DE LA LISTE CIVILE.

Messieurs,

Chev. Allent ✠ (C ❋), *Cons.-d'Etat.*
Chev. de la Malle (C ❋), *idem.*
De Calissanne, *anc. 1er Avocat gén. au Parlement d'Aix.*
Bon Favard de Langlade (O ❋), *Cons.-d'Etat.*
Quequet ❋, *Cons. à la Cour de cassation*, Rapporteur.
Cte de Pastoret (C ❋), *Conseiller-d'Etat.*
Dupuy ❋, *Cons. à la Cour royale de Paris.*
Laporte-Lalanne ❋, *Cons.-d'Etat.*
Bergeron d'Anguy ❋, *Conseiller à la Cour royale.*
Ratel ❋, *Chef de Divis.*, *Secrétaire du Comité.*
Trinquelague (O ❋), *Membre honor.*

Ailhaud, De Malcor, } *Membres honoraires.*
Guichard ❋, Gairal ❋, Gaudry, } *Avocats.*
Marion de Grandmaison ❋, *Avoué à la Cour royale.*
Denormandie, Vaillant, } *Avoués au Trib. de 1re Instance.*
Péan-de-St.-Gilles ❋, *Notaire en 1er.*
Damaison, *Notaire en 2e.*
Fleuriau de Ponfol, Hamot, } *Commis.-Pris*
Calley de St-Paul ❋, *Agent des Affaires de la liste civile.*
Hubert, *Agent de change.*
André Leroux, Fossard ❋, } *idem, honoraires.*

COMITÉS DES PENSIONS ET GRACES.

Pensions sur la Liste civile.

Le Roi, par une ordonnance du 26 septembre 1824, a créé un comité consultatif des pensions sur la liste civile.

S. Exc. le Ministre d'Etat, Intendant général de la Maison du Roi, *Président-né.*

Membres du Comité. Messieurs,

L'abbé Desjardins, *Vicaire-général de Paris, Vice-Président.*
S. S. le Bon de La Rochefoucauld ✱ (G ✠) (G ✠) (G ✱), *Lieut.-gén., Vice-Président.*
S. S. le Bon de Charette ✠ ✱, *Colonel*
Cte Partouneaux (G ✠) (G ✱), *Lieut.-général, Député.*
Cte de Larochejaquelein ✠ (C ✱), *Maréchal-de-camp.*
Mis de Saint-Géry ✱, *Conseiller-d'Etat*
Mazoïer ✠ (O ✱), *Mait. des requêtes.*
Espivent de Lavilleboisnet ✱, *Conseiller à la Cour royale de Paris.*
D'Haranguier de Quincerot ✱, *Prés. de chambre à la Cour roy. de Paris.*
D'Infreville ✱.
Chev. Delavau ✱.
Mis du Puy-Montbrun ✠ ✱.
Terray ✱.
Mgr. l'évêque de Cahors, *honoraire.*
L'abbé de Retz, *Audit. de Rote. hon.*
Godard, Cte de Belbeuf, *honoraire.*

Pensions sur la Caisse de Vétérance de la Maison du Roi.

Le Roi, par une ordonnance du 26 septembre 1826, a créé un comité chargé d'appliquer les ordonnances et réglémens relatifs aux demandes de pensions de retraite sur la caisse de vétérance.

S. Exc. le Ministre d'Etat, Intendant général de la Maison du Roi, *Président-né.*

Membres du Comité. Messieurs,

Mis de St.-Géry ✱, *Conseill.-d'Etat, Vice-President.*
Cte Louis de La Rochefoucauld ✠ ✱.
Vte de la Boulaye ✠ (C ✱), *Député.*
Hutteau d'Origny ✠ ✱, *Mait. des req.*

Rapporteurs.

Sauvaire, Cte Barthélemy, *Mait. des requêtes.*
Bon de Baulny, *Auditeur au Conseil-d'Etat.*

M. Bordier, *Chef de la Divis. des Pensions, Secrétaire des deux Comités.*
M. Le Boüetté, *Secrétaire-Adjoint des deux Comités.*

COMMISSION SPÉCIALE DE COMPTABILITÉ.

Le Roi, par ordonnance du 13 janvier 1823, a établi une commission spéciale pour la vérification et l'apurement des comptes de l'Intendant du trésor de la couronne, de la Maison militaire, du Payeur des fonds particuliers du Roi et de tous autres Comptables de la Maison de S. M.

S. Exc. le Ministre-d'Etat, Intendant général de la Maison du Roi, *Président.*

Membres de la Commission. Messieurs,

M. le Vte de Senonnes ✠ (C ✱), *Conseiller-d'Etat, Intendant de la Maison du Roi, Vice-Président.*
M. le Vte de la Boulaye ✠ (C ✱), *Député, Intendant de la Maison du Roi.*
M. V. Masson ✠, *Maitre des Requêtes.*
M. Mareschal (O ✱), *Insp.-gén. des divers services de la Maison du Roi.*
M. Duparc ✱, *Conseiller Référendaire à la Cour des comptes.*

M. Salogne ✻, *Chef de la division de la Comptabilité à l'Intendance générale de la Maison du Roi.*

M. E. Brisou, *Chef du 1er bureau de la division de la Comptabilité de l'Intendance générale de la Maison du Roi, Secrétaire.*

INSPECTION.

M. Mareschal (O ✻), *Inspecteur-général des divers services.*

M. Reynart, *Inspecteur.*

M. Boyer, *Contrôleur.*

M. de Combes ✻,
M. le Cte L. de Larochefoucauld ✠ ✻,
M. le Vte de Chollet ✻,
} *Inspecteurs-généraux honoraires.*

M. Delsart, *Sténographe du Roi.*

M. Fizeau ✠ ✻, *Medecin de l'Intendance générale.*

A la dispostion de M. l'Intendant-général.

M. le Vte de la Boulaye ✠ (C ✻), *Membre de la Chambre des Députés, Intendant de la Maison du Roi.*

M. le Vte de Senonnes ✻ (O ✻), *Conseiller-d'Etat, idem.*

M. le Bon de Wolbock ✠ ✻, *Inspecteur-général.*

SERVICES DÉPENDANT DE L'INTENDANCE GÉNÉRALE.

DIRECTION GÉNÉRALE DES BEAUX-ARTS,

Rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 119.

M. le Vte DE LA ROCHEFOUCAULD ✠ ✠ (C ✻), Aide-de-camp du Roi, *Directeur-général.*

Les Musées royaux; la conservation des monumens, statues et galeries des palais, parcs et jardins royaux; la Monnaie des médailles; les Manufactures royales; les Encouragemens aux Lettres et aux Arts dans leurs rapports avec l'administration de la Maison du Roi; les Théâtres royaux.

Cabinet.

M. de Beauchesne ✻, Gentilh. ord. de la Ch. du Roi, *Chef.*

M. de Wailly, *Sous-Chef.*

Ouverture des dépêches à leur arrivée; enregistrement général; correspondance particulière; personnel; demandes de places; permissions pour visiter les établissemens royaux; demandes d'audiences; départ de la correspondance.

Bureaux.

M. Mareschal (O ✻), *Chef de division.*

Premier Bureau.

M. d'Argenton, *Chef.*

M. Charlier, *Sous-Chef.*

Les Musées de Paris et de Versailles; la Monnaie des Médailles; les Manufactures royales de Sèvres; des Gobelins, de la Savonnerie et de Beauvais; la manufacture de Mosaïque.

Deuxième Bureau.

M. le Cte de Trogoff ✻, *Chef.*

M. Meynadier, *Sous-Chef.*

Comptabilité : Pensions et Secours aux gens de lettres et artistes.

L'Académie royale de Musique ; le Théâtre Italien ; le Théâtre Français ; le Théâtre de l'Opéra-Comique ; le Théâtre de l'Odéon ; l'Ecole royale de Musique et de Déclamation ; l'Institution royale de Musique religieuse.

Inspecteur-général des Beaux-Arts.

M. le Cte Turpin de Crissé ✻, Membre de l'Académie des Beaux-Arts, Gentilh. hon. de la Chambre du Roi.

Etablissemens dépendans de la Direction générale des Beaux-Arts.

Musée royal du Louvre. (*Voy.* p. 695.)
Idem du Luxembourg. (*Voy.* p. 696.)
Monnaie royale des Médailles. (*Voy.* p. 696.)
Manufactures royales des Gobelins et de la Savonnerie réunies. (*Voy.* p. 696.)
Manufacture royale de porcelaine, à Sèvres. (*Voy.* p. 697.)
Manufacture de Tapisseries de Beauvais (*Voy.* p. 697.)
Manufacture royale de Mosaïque. (*Voy.* p. 697.)
Beaux-Arts, Peinture et Sculpture. (*Voy* p. 697)
Institution royale de Musique religieuse. (*Voy.* p. 705.)
Académie royale de Musique. (*Voyez* p. 698.)
Théâtre royal Italien. (*Voy.* p. 701.)
Théâtre Français. (*Voyez* p. 699.)
Théâtre de l'Opéra-Comique. (*V.* 700.)
Ecole royale de Musique et de Déclamation lyrique. (*Voy.* p. 702).
Théâtre royal de l'Odéon. (*Voy.* 701.)

INTENDANCE DU TRÉSOR DE LA COURONNE (*aux Tuileries*).

M. Alp. de la Bouillerie (O ✻), Maître des requêtes au Conseil-d'Etat, *Intendant*, aux Tuileries.

Le recouvrement des deniers provenant, soit de la liste civile du Roi et des Princes, soit des autres revenus de la Couronne ; les poursuites à exercer contre les débiteurs en retard, le paiement de toutes les dépenses de la Maison de Roi et des pensions sur la liste civile ; les recouvremens et les dépenses de la Caisse de vétérance de la Maison du Roi ; le dépôt et la surveillance des diamans et bijoux de la Couronne.

1er Bureau. — *Direction de la mise en recouvrement et de la mise en paiement.*

M. Mahier, *Chef.*

La mise en recouvrement des revenus de la Couronne et de la Caisse de vétérance ; la mise en paiement des dépenses de la Maison du Roi, des pensions sur la liste civile et des dépenses de la Caisse de vétérance ; la correspondance relative à ces attributions.

2e Bureau. — *Direction des Comptes.*

M. Viols ✻, *Chef.*

La vérification et le classement des pièces comptables ; la délivrance des avis de débit et de crédit aux préposés extérieurs et aux receveurs-généraux chargés de faire des paiemens pour le compte du Trésor de la Couronne ; les écritures en partie double ; la formation des comptes mensuels ; la comptabilité des dia-

mans de la Couronne; le personnel de l'Intendance; la reddition des comptes du Trésor; la correspondance relative à ces attributions.

Bureau des Oppositions.

M. de Corbie, *Conservateur des oppositions, chargé du contentieux de l'Intendance.*

Caisse.

M. Schefer ✱, *Caissier.*

Les recouvremens et les paiemens qui s'effectuent à la caisse centrale du Trésor.

M. de Laporte, *Contrôleur de l'Intendance, chargé de la surveillance des diamans de la Couronne.*

Receveurs-Payeurs.

M. Plauzoles ✱, *à Versailles.*
M. Chambellant ✱, *à Rambouillet.*
M. de la Brunerie ✱, *à Compiègne*
M. de Quatrebarbes, *à Fontainebleau.*
M. Popp, *à Strasbourg.*
M. Carrayon-Latour, *à Bordeaux.*
M. Séjourné, *à Pau.*
M. Ol. Duvivier, *à Londres.*

M. Lazard, *Inspecteur Joaillier des Diamans de la Couronne.*
M. Vallée ✱, *Directeur des comptes, honoraire.*

Caisse des fonds particuliers du Roi (aux Tuileries).

M. Beuselin ✱, *Payeur*, aux Tuileries, galerie neuve.

Le recouvrement des deniers provenant soit du Trésor de la Couronne, soit du Trésor royal.

Le paiement de pensions et indemnités particulières.

Le paiement de la subvention allouée aux Théâtres royaux et à l'Ecole royale de chant, et des pensions accordées aux hommes de lettres et artistes.

Les recouvremens et les dépenses de la caisse des retraites des Théâtres royaux.

M. Paradis, *Chef de Bureau.*

INTENDANCE DES BATIMENS, PARCS ET JARDINS,

Rue Saint-Dominique, n. 58.

S. S. le Bon Mounier (G O ✱), Conseiller-d'Etat, *Intendant.*

Architectes.

M. Fontaine ✱ (O ✱), r. de l'Oratoire, n. 4. *Pal. des Tuileries, le Louvre, etc.*
M. Dubreuil, *Châteaux de St.-Cloud, Meudon, Sevres, etc.*
M. Dufour ✱, *Château de Versailles.*
M. Lepère ✱, rue Coquenard, n. 32. *Château de Fontainebleau.*
M. Huvé, rue de Choiseul, n. 4. *Château de Compiègne.*
M. Nepveu, *Château de Rambouillet.*
M. Guignet ✱, *Directeur des Eaux de Versailles.*
M. Cécile ✱, *Directeur de la Machine de Marly.*
M. Bonfin, *château de Bordeaux.*
M. Reiner, *château de Strasbourg.*
M. Latapie, *château de Pau.*

M. Massey, *Directeur des Pépinières*, à Versailles.

Comité consultatif des bâtimens.

M. Molinos ✻✻, *rue de la Ville-l'Evêque*, 13, } *Architectes membres du Comité.*
M. Norry ✻, *place du Châtelet*, n. 2,
M. Guy de Gisors ✻, *rue d'Hanovre*, n. 8,

INTENDANCE DU MOBILIER DE LA COURONNE,

Rue Bergère, n. 2.

M. le Vte DE LA FERTÉ (O ✻), *Intendant.*
M. d'Henneville-Fauchon (O✻), *Chef du matériel et des Bureaux.*

M. Veytard ✻, 1er *Inspecteur du mobilier.*
M. Duparc ✻, 2e *Inspecteur du mobilier.*
M. Le Breton Deschapelles ✻, *Inspecteur-Vérificateur du mobilier.*
M. Adenis de la Rozerie, *S.-Insp. du mobilier.*
M. Proquès, *Chef de la comptabilité.*
M. Lecointe ✻, } *Architectes de l'Intendance.*
M. Hittorff ✻,
M. Gromaire, *Chef des ateliers de fêtes et cérémon. et Machiniste en chef des spectacles de la Cour.*
M. Zimmermann, *Insp. des travaux des fêtes et cérémonies, etc.*
M. Loiseau, *Garde-magasin général et payeur.*
M. Bazin, *Garde-magasin des fêtes.*
M. Marguet, *idem des meubles.*
M. Chevalier, *idem des étoffes.*
M. Cicéri ✻, 1er *Peintre des décors pour les cérémonies et spectacles de la Cour.*
M. H. Lecomte. *Dessinateur des costumes des fêtes, cérémonies et spectacles de la Cour.*
M. Saint-Ange, *Dessinateur du mobilier.*
M. Chasselat. *Dessinateur des fêtes et cérémonies.*

M. le Vte de Ville-d'Avray ✻✻, *Intendant honoraire.*

ARCHIVES DE LA COURONNE.

M. HUSSON (O ✻), *Archiviste.*
M. Fouquet ✻, *Archiviste-adjoint.*

Les Archives de la Couronne ont été instituées par une ordonnance royale du 3 août 1824, pour conserver et réunir tous les titres de propriété de la dotation de la Couronne. Par décision du même jour, le Roi a réuni à ces Archives, 1° celles du domaine privé de S. M.; 2° celles de l'Intendance générale; les Archives de la Couronne sont placées à la galerie du Louvre.

BIBLIOTHÈQUES PARTICULIÈRES DU ROI.

M. VALERY ✻, *Conservateur-Administrateur*, aux galeries du Louvre.
M. Barbier, *Sous-Bibliothécaire*, *idem.*
M. l'Abbé Chalanton, *Bibliothécaire du Château*, à Fontainebleau.
M. Escuyer, *idem*, à Compiègne.
M. de Bonnechose, *idem*, à Saint-Cloud.
M. Alissan de Chazet (O✻), *idem*, à Versailles et à Trianon.
M. Soumet ✻, *idem*, à Rambouillet.
M. Patin, *idem*, à Meudon.
MM. de Bure frères, libraires du Roi et des Bibliothèques particulières du Roi.

SECTION IV.

AIDES-DE-CAMP DU ROI.

S. S. le Duc de Maillé ✻ ✻ (O ✻), *Mar.-de-Camp.*
S. S. le Duc de Fitz-James ✻ ✻ (C ✻), *idem.*
M. le Cte de Bruges ✻ ([illegible] ✻), *Lieutenant-général.*
M. le Cte de Wall (C ✻) (C ✻), *Mar.-de-Camp.*
M. le Chev. de la Salle ✠ ✻ (O ✻), *Lieutenant-général.*
M. le Cte de Trogoff (C ✻) (O ✻), *Mar.-de-Camp.*
S. S. le Prince Jules de Polignac ✻ ✻ (O ✻), *idem.*
S. S. le Cte de Bouillé ✻ (O ✻), *idem.*
M. le Cte Alexis de Noailles ✻ (C ✻), *Colonel de cavalerie.*
S. S le Mis de Conflans ✻ (O ✻), *Mar.-de-Camp.*
M. le Vte de la Rochefoucauld ✻ ✠ (C ✻), *Colonel de cavalerie.*
M le Duc de Crussol ✻ ✻, *idem.*
M. le Vte Mermet (C ✻) (G O ✻), *Lieutenant-général.*

M. le Bon de Kentzinger ✻ (O ✻), Mal-de-Camp, *attaché au Cabinet du Roi.*

SECTION V.

MAISON MILITAIRE DU ROI.

La Maison militaire du Roi se compose des quatre compagnies des Gardes-du-Corps de S. M., de la compagnie des Gardes-à-pied ordinaires du Corps du Roi, et des Maréchaux et Fourriers-des-Logis du Roi.

Nota. Les compagnies des Gardes-du-Corps du Roi sont distinguées entre elles par les différentes couleurs de leurs bandoulières. Ces couleurs sont : le *blanc* pour la première compagnie (de Croy) ; le *vert* pour la deuxième compagnie (de Gramont) ; le *bleu* pour la troisième compagnie (de Noailles), et le *jaune* pour la quatrième compagnie (de Luxembourg).

GARDES-DU-CORPS DU ROI.

CAPITAINES.	*Aides-de-camp.* MM.
S. S. le Prince de CROY SOLRE ✻ ✻ (O ✻), *Lieut.-gén.* rue de Bourbon, hôtel d'Havré.	De Romagnat (A.) ✻, *Capit. au corps roy. d'Etat-Maj.*
S. S. le Duc de GRAMONT ✻ ✻ (O ✻), *Lieut.-gén.* rue Saint-Dominique, hôtel de Gramont.	Berger de Castelan, *Capit. au corps royal d'Etat-Major.*
S. S. le Prince de Poix, Duc de MOUCHY ✻ ✻ (O ✻) ✠, *Lieutenant-général*, place et hôtel Beauveau.	De Raynaud, *Capit. au corps royal d'Etat-Major.*
S. S. le Duc de LUXEMBOURG ✻ ✻ (O ✻) ✠, *Lieut.-gén.* rue Saint-Dominique, hôtel de Luynes.	Le Bon Lambert ✻, *Capit. au corps roy. d'Etat-Maj.*

ÉTAT-MAJOR.

M. le Mis de Courbon-Blenac ✠ ✝ (C ✱), *Major* (Mar.-de-camp), aux Tuileries.

M. de Cassand de Glatens ✠ ✱, *Lieut.-Aide-Maj.* (Colonel).

M. Dubois-Descours, Mis de la Maisonfort ✠ ✠ ✝ (O ✱), *Lieutenant-Aide-Major* (Colonel).

M. de Bazire ✠ ✱, *Adj. de l'Hôtel* (Chef d'Esc.) à l'Hôtel, quai d'Orsay.

Sous-Lieutenans à la suite des Gardes-du-Corps du Roi. MM.

Delbosc d'Auzon ✠ (O ✱), *L.-Col.*
Bon de Maistre ✱, *idem.*
Prince de Lucinge ✠ (O ✱), *idem.*
Cte de Maudet ✠ (O ✱), *idem.*
Cte de Toulouse-Lautrec ✱, *idem.*
Cte de la Forest d'Armaillé ✱, *idem.*
Bon de Tricornot, *Lieut.-Col.*
Chev. du Pille ✱, *idem.*
Cte de la Roche Tulon, *idem.*
Vte de Nieuil, *idem.*
Belenet ✱, *Chef d'Escadron.*
Bachelay ✱, *idem.*

COMPAGNIE DE CROY.

(*Versailles*, lieu de garnison). Messieurs,

Le Cte de Sainte-Aldegonde ✠ (C ✱), *Lieutenant-Commandant* (Maréchal-de-Camp), rue de Bourbon, n. 88.

Le Bon de Jassaud ✠ (C ✱), *Lieutenant-Major* (Colonel), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 1.

De Malafosse, Bon du Couffour ✠ ✱, *Sous-Lieut.-Adjud.-Maj.* (Lieut.-Colonel).

Dumesnil-Simon ✠ ✱, *Porte-Etend.* (Chef d'escad.).
De Boissières ✠ ✱, *Adjudant* (Chef d'escadron).
L'Abbé Renault, *Aumônier.*
La Croix ✠ ✱, *Maréchal-des-Logis de 2e classe*, *Trésorier* (Cap.-Com.), rue de Bourbon, n. 90.
Bibaut d'Omancourt ✱, *M.-des-Log de 2e cl. chargé de l'habill.* (Cap. Com.)
Hedelhofer (O ✱), *Chirurgien-Major.*

Lieutenans. Messieurs,

Cte de Wignacourt ✠ ✠ ✱, Colonel.
Chev. Auffret Ducosquer ✠ (O ✱), *idem.*
Vte de Lacouldre de la Bretonnière ✠ ✝ (O ✱), Colonel.
Cte Huchet de la Bédoyère ✱, *idem.*

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Mis de Chassepot de Pissy ✠ ✝ (O ✱), Lieut.-Colonel.
Vte de Fraguier ✝ (O ✱), *idem.*
D'Espagne Cte de Venevelles ✱, *idem.*
Vte de Pontac ✠ ✱, *idem.*
Vte d'André ✠ (O ✱), Lieut.-Col.
Cte de Banans ✠ (O ✱), *idem.*
Chev. Dartois de Bournonville ✠ ✱, *idem.*
Collardeau de La Forest ✠ (O ✱), *id.*

Maréchaux-des-Logis-Chefs. Messieurs,

Lemière-Duplessis ✠, Chef d'Escadron.
Espinasse ✠ ✱, Chef-d'Escadron.

Maréchaux-des-Logis de 1re classe.

Silvestre ✱, Chef d'Escadron.
De Bovée-Michaut ✠ ✱, *idem.*
D'Hérisson ✠, *idem.*
Vigoureux-Duplessis ✠ ✱, *idem.*
N. . . . . . .
N. . . . . . .

Maréchaux-des-Logis de 2e classe.

D'Espagnet (L.-J.-C.) ✱, Cap.-Com.
Duchol de Signac ✱, *idem.*
D'Espagnet (E.-B.) ✠ ✝ ✱, *idem.*
De Légien ✱, *idem.*
Lestelley ✠ ✱, *idem.*
Devillaine de Cerbué, *idem.*

Maréchaux-des-Logis de 2e classe, Fourriers. Messieurs,

Malglaive ✻, Capit.-Commandant.
Mausus ✻ ✻, *idem.*
Vial ✻, Capit.-Commandant.
Mahot de Gemasse ✻, *idem.*

Brigadiers (Capitaines en 2e). MM.

De Malet de Coupigny.	Thaddée Saincrie.	Seiglière.
Guidée.	Silvestre.	Guérin.
Watteau.	Ronssin du Châtelle.	Martin ✻.
Chauvin.	Choslin.	Laborie.
Joyard ✻.	Labrunie.	Barbançon.
Depestre.	Delabroise.	De Lagué de Salis.
Bourdeau.	Sthulmann.	Lignot ✻.
Hannotin.	Dacher.	Prioul.

Chirurgien-Major à la suite des Gardes-du-corps et comptant dans la première compagnie.

M. Puzin ✻, D. M. Chirurgien-Major.

COMPAGNIE DE GRAMONT.

(*Saint-Germain*, lieu de garnison). MM.

Le Mis DE TILLY DE BLARU (C ✻) (O ✻), *Grand Cordon de Saint-Ferdinand*, *Lieutenant-Comm.* (Maréchal-de-camp), rue Richepanse, n. 5.

Fournier Cte de Pellan (C ✻) (O ✻), *Lieut.-Major* (Maréch.-de-camp), rue de Bourbon, n. 51.

Le Cte de Villaines ✻, *Sous-Lieut. Adj.-Maj.* (Lieut.-Col.).

Raguet de Brancion de Liman ✻ ✻, *Porte-Etendard* (Chef d'Escadron).
De Faye ✻ (O ✻), *Adjud.* (Chef d'Escadron).
L'Abbé Viel, *Aumônier.*
Chedeville ✻, *Maréchal-des-Logis de 2e classe*, *Trésorier* (Capitaine-Commandant), rue de Bondi, n. 24 *bis.*
De Vallier, *Maréchal-des-logis de 2e classe*, *chargé de l'habillement* (Capitaine-Commandant).
M. Dupont (O ✻), D. M. Chirurgien-Major.

Lieutenans. Messieurs,

Le Mis Duboutet ✻ (C ✻), Colonel.
Le Mis Du Roure (O ✻), *idem.*
Le Chev. de Galard de Béarn de Brassac ✻ ✠ ✻, Colonel.
Cte de Dandlau ✻, *idem.*

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Le Peletier, Mis de Saint-Fargeau ✻ ✻, Lieuten.-Colonel.
Bérard de Montours ✻ ✻, *idem.*
Cte de Montmort ✻, *idem.*
De Monti ✻, *idem.*
Benoist ✻, Lieut.-Colonel.
Cte de Chabannes ✻, *idem.*
D'Augustin, *idem.*
Dubos ✻ ✻, *idem.*

Maréchaux-des-Logis-Chefs. Messieurs,

Surrel de Montbel ✻ ✻, Chef d'Esc.
Leclerc de Rayneval ✻ ✻, Ch. d'Esc.

Maréchaux-des-Logis de 1re classe.

De Chamisso ✠ ❋. Chef d'Escadron.
Dumaignaux de la Salle ✠ ❋, *idem.*
Tassin, *idem.*
Dangell ✠, *idem.*
Le Brunet de Palhiers, Bon de Privezac ❋, *idem.*
Duboutet, *idem.*

Maréchaux-des-Logis de 2e classe.

Lacoste de Latourette ✠ ❋, Capitaine, Commandant.
De Sénovert ✠, *idem.*
Le Chev. Dugarreau ❋, *idem.*
Mathieu de Fossey ❋. *idem.*
De Béraud d'Arimont ❋, *idem.*
De Ravel, *idem.*

Maréchaux-des-Logis de 2e classe, Fourriers. Messieurs,

D'Abzac de Ladouze ❋, Cap. Com.
Desplas, *idem.*
Devaulx, Capitaine Commandant.
Le Bourgeois d'Arsonville (O ❋), *idem.*

Brigadiers (Capitaines en 2e). MM.

Delaistre ❋.
Duchampt de Cogny ❋.
D'Auluyère de Praneuf ❋.
Cabrié ❋.
Gury ❋.
Georgin ❋.
Pissiez ✠ ❋.
Mayaud.
Darnault.
De Canolle.
Jubert.
Schonendall d'Arimont.
Girard.
De Maubeuge.
Guéroult ❋.
Fontreau de Jalaix.
Mathieu de Verdun.
Devaux.
De Beyries.
De La Faye.
Huard ✠ ❋.
Chevalcrin ❋.
Hébert.
Rochot.

COMPAGNIE DE NOAILLES.

(*Versailles*, lieu de garnison.) MM.

Cte DE NADAILLAC ✠ ❋, *Lieutenant Command.* (Maréchal-de-camp), rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 27.

Le Mis de Bonneval ✠ (C ❋), *Lieut.-Major* (Colonel), rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 56.

Le Bon Delabrousse ✠ (O ❋), *S.-L.-Adj.-Maj.* (Lieut.-Col.).

De Bonnegens de Chabrignac ✠ ❋, *Porte-Etendard* (Chef d'Escadron).
De Ligondès ✠ ❋, *Aujudant* (Chef d'Escadron).
Péraut ✠ ❋, *Maréchal-des-Logis de 1re classe*, *Trésorier* (Chef d'escadron), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 50.
L'Abbé Blanchy, *Aumônier.*
Caillard ✠ ❋, *Maréchal-des-logis de 2e classe, chargé de l'habillement* (Capitaine Commandant).
Roaldès ❋, D. M. Chirurgien-Major.

Lieutenans. Messieurs,

Vte de Berthier (Alex.) ✠ (O ❋), Col.
Cte de Champagne-Bouzey (O ❋), Col.
Vte de Naylies ✠ (C ❋), Colonel.
Cte d'Agoult ✠ ❋, Colonel.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Mis de Lévis ✠ ❋, Lieutenant-Col.
De Chevannes ✠ ❋, *idem.*
Loubens Mis De Verdalle ✠ (O ❋), *idem.*
Dumerdy, Cte de Catuélan ✠ (O ❋), *idem.*
Cte de Faucigny Lucinge (Gaspard) ✠, Lieutenant-Colonel.
D'Astier ✠ ❋, *idem.*
De Girard ✠ ❋, *idem.*
Vte de Roussy ✠ (O ❋), *idem.*

Maréchaux-des-Logis-Chefs. Messieurs,

Caqueray de Gaillonnet ✠ ❋, Chef d'Escadron.
Cailhe ✠ ❋, Chef d'Escadron.

Maréchaux-des-Logis de 1re classe.

Gardeur-Lebrun ❋ ✻, Chef d'Escad.
Mis d'Elbée ❋ (O ✻), *idem.*
Charpin ❋ ✻, *idem.*
Bizot ✻. *idem.*
Delapoix de Freminville ❋ (O ✻), *idem.*
Lemoine de Boisgauthier ✻, *idem.*

Maréchaux-des-Logis de 2e classe.

Doriac-Jaubert, Capitaine-Commandant.
Rességuier, *idem.*
Poirier de Clisson, *idem.*
D'Hérisson, *idem.*
Lemoine ❋ ✻, *idem.*
Bignon, *idem.*

Maréchaux-des-Logis de 2e classe, Fourriers. Messieurs,

Huvelin (Xavier) ✻, Capit.-Comm.
Le Sourd ❋ ✻, *idem.*
Bonnet de la Chapoulie, Capit.-Com.
Thévenot, *idem.*

Brigadiers (Capitaines en 2e). Messieurs,

Négre de Boisboutron.
Roger.
Rudelle ✻.
Taveau.
Faulte Dubuisson.
De Barthelemy.
Dupuch.
Boncenne.
Levaillant (Ferd.).
Argellier ✻.
Gauthier.
Leblanc de Sérigny.
Surrel de Montbel.
De Caqueray Deshameaux.
Poulain de Saint-Foix.
Bouvenot.
Huvelin (Hypolite).
Morgan.
Alleaume.
Chapot.
Moutardier ✻.
Durand du Puget.
Danse.
Colleret ✻.

COMPAGNIE DE LUXEMBOURG.

(*Saint-Germain*, lieu de garnison). MM.

Le Cte de LÉAUTAUD D'ONINE (C ❋) ✠ (O ✻), *Lieutenant-Commandant* (Maréc.-de-Camp), rue de l'Université, n. 71.

Le Bon de Chamouin ❋ (C ✻), *L.-Maj.* (Col.), Boulevart St.-Martin, n. 4.

Le Cte de Bizemont ❋ (O ✻), *Sous-Lieutenant-Adjudant-Major* (Lieutenant-Colonel).

Le Chev. Duverdier de Suze ❋ ✻. *Porte-Etendard* (Chef d'Escadron).
De Rostolan ❋ ✻, *Adjudant* (Chef d'Escadron).
Lesterpt-Beauvais ✻, *Maréchal-des-Logis de 1re classe, Trés.* (Chef-d'Esc.) rue d'Assas, n. 3 *bis.*
L'Abbé Danzel, *Aumônier.*
Pesty, ❋ ✻, *Maréchal-des-logis de 2e classe, chargé de l'habillement* (Capitaine Commandant), rue Hauteville, n. 12 *bis.*
Clerc ✻, D. M. Chirurgien-Major.

Lieutenans. Messieurs,

Picot, Cte de Dampierre ❋ ✠ (C ✻), Colonel.
Penfentenio, Cte de Cheffontaine ❋ ✠ (O ✻), Col.
Mis de Preissac (O ✻), Colonel.
Boyer de Fronfrède (O ✻), Colonel.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

De Preud'homme, Cte de Fontenoy ❋ ✻. Lieutenant-Colonel.
Mis de Lascases ✻, *idem.*
Mis de Latourette d'Ambert ❋ ✠ (O ✻), *idem.*
Cte de Lur-Saluces ✻. Lieut.-Col.
Cte de Tournon ❋ ✻, *idem.*
St.-Aubin de Sandouville ❋ ✻, *idem.*
Badoulier de Saint-Seine ❋ ✻, *idem.*
Saint-Just d'Autingues ❋ (O ✻), *id.*

Maréchaux-des-Logis-Chefs. Messieurs,

Cœuret de Nesle ✠ ✱, Chef d'Esc.
De Larouveraye ✱, Chef d'Escadron.

Maréchaux-des-Logis de 1re classe.

Samboeuf ✠ ✱, Chef d'Escadron.
Le Chev. Fabre de Mazan ✠, *idem.*
De Forget, *idem.*
Le Sueur de Surville, *idem.*
Châteaubardon ✱, *idem.*
De Gentil Duvivier ✠, *idem.*

Maréchaux-des-Logis de 2e classe.

Fontaine Mervé ✠ ✱, Capit.-Comm.
Coquebert de Romain ✠, *idem.*
Vidaud Dudognon Ducarier ✱, *idem.*
Gayardon de Fenoyl ✠, *idem.*
Hérisson ✱, *idem.*
Duradti de Lacalade ✱, *idem.*

Maréchaux-des-Logis de 2e classe, Fourriers. Messieurs,

De Phillemain ✱, Capit.-Comm.
Millot ✱, *idem.*
Mahusiés, Capitaine-Commandant.
D'Imbleval ✱, *idem.*

Brigadiers (Capitaines en 2e). Messieurs,

Brossard ✱.
Perreault.
Vermorel ✱.
Peting ✱.
Divoley ✱.
Cabuchet ✱.
Bonnard de Brosses de la Barge.
De Saint-Vanne.
Leblanc.
Joliclerc ✱.
Meyer ✱.
Mieulet.
Gauvignon la Bassonnière.
Vieillot ✱.
Costrel.
Suarès d'Almeyda.
Bouvenot (J.-B.-A.-F.) ✱.
Rosée de Courteille.
Pottier de Maizeroy.
Durand de Sertines.
Lecarpentier ✱.
Cte de Vertamy ✱.
D'Anselme.
Biville.

COMPAGNIE DES GARDES A PIED ORDINAIRES DU CORPS DU ROI,

Rue Neuve-de-Luxembourg, n. 5.

État-Major.

S. S. le Duc de MORTEMART ✱ ✠ (G O ✱), *Capitaine-Colonel* (Lieutenant-général), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 122.

S. S. le Marquis de Rougé ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel* (Colonel), rue de Varennes, n. 19.

Le Cte de Dieshach ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel* (Colonel), rue Saint-Honoré, n. 290.

Le Cte Houdouart de Thièvres ✠ (O ✱), *Major*, (Lieut.-Col.)

D'Abancourt ✠ ✱, *Adjudant-Major* (Chef de bataillon).

L'Abbé Fourgon, *Aumônier.*
De Haller, *Porte-Drapeau* (Capitaine).
Hagard ✠ ✱, *Adjudant* (Capitaine).
Peney ✠ ✱, *Trésorier* (Capitaine).
Thiercelin, *Officier d'habillement* (Capitaine).
Monnard ✱, *Chirurgien-Major.*

COMPAGNIE.

Capitaines. Messieurs,

De Buman ✠ (O ✱) Lieutenant-Colonel.
Le Cte de la Barthe de Thermes ✠ (C ✱), Lieut.-Col.
Landry de Saint-Aubin ✠ (O ✱), Lieutenant Colonel.
Le Roy de Dais (O ✱), Lieutenant-Colonel.

Lieutenans (Chefs de Bataillon). Messieurs,

De Muralt ✻ (O ✻).
Archer ✻.
De Rouvroy ✻.
Morin de la Rivière.

Sous-Lieutenans (Chefs de Bataillon). Messieurs,

Delorme ✻.
De Cossart d'Espiés ✻.
De Boccard.
De Morel.

Sergens-Majors (Capitaines). Messieurs,

Droz.
De Ginestet ✻.
Montessuy.
Ver de Lagracinière ✻.

Sergens de 1re classe (Capitaines). Messieurs,

Binet ✻ (O ✻).
Bouillard.
De Houdetot.
Moret (Xavier).
Odart.
Cathelineau.
Du Parc.
Dudresnay.

Sergens de 2e classe (Lieutenans). Messieurs,

Altermath.
Deplaines.
Hamel de la Berquerie.
Maingarnaud ✻.
Roi.
Grand Bellussière.
Brandenberg.
Gally Passebosc ✻.

Caporaux-Fourriers (Sous-Lieutenans). Messieurs,

Maurice. Bournot ✻. Frossard. Drouillard.

Caporaux en 1er (Sous-Lieutenans). Messieurs,

Lutsing ✻.
Bera.
Feyer.
Marre ✻.
Battig.
Jacquemart.
D'Allonville.
De Widranges.

MARÉCHAUX ET FOURRIERS-DES-LOGIS DU ROI,

Hôtel des Maréchaux et Fourriers-des-Logis du Roi,

Rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 28.

S. S. le Marquis de LA SUZE ✻ ✻ (O ✻), Lieut.-gén. *Grand-Maréchal-des-Logis*, à l'Hôtel.

Maréchaux-des-Logis. Messieurs,

Buirette de Verrières ✻ (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
Le Cte de Geslin (O ✻) *idem.*
Lecomte du Colombier ✻, *idem.*
Le Cte de Calonne ✻ ✢ ✻, *idem.*

Fourriers-des-Logis de 1re classe. Messieurs,

Le V de Narp ✻, *Chef d'Escadron.*
Du Monchau ✻, *idem.*
Le Mis d'Argent (O ✻), *idem.*
Blanchard ✻, *idem.*

Fourriers-des-Logis de 2e classe. Messieurs,

Veytard, *Capitaine.*
Vathaire Dufort, *idem.*
Brandin de Saint-Laurens, *idem.*
Beausacq ✻, *idem.*

Officiers du Corps royal du Génie attachés à la Maison militaire du Roi. Messieurs,

Le Cte du Moncel ✠ (O ✻), *Lieut.-Colonel, dirigeant le service*, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 106.
Le Cte de Lamezan ✠ (C ✻), *Lieuten.-Colonel*, Ingénieur en chef, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 106.
De Grimouville ✠, *Capitaine*, à Versailles.

ADMINISTRATION DE LA MAISON MILITAIRE DU ROI,

Intendance militaire, rue Chantereine, n. 31.

Intendant militaire.

M. le Bon Clarac ✠ (C ✻), rue Chantereine, n. 31.

Sous-Intendans militaires. Messieurs,

Le Bon Wetler de Navas ✠ (O ✻), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 110.
Feuillet ✠ ✻, Place Vendôme, n. 9.

Trésor de la Maison militaire.

M. Bruselin ✻, *Payeur*, aux Tuileries, Galerie neuve, place du Carrousel.

Administration du Casernement.

M. Roux, *Conservateur*, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 110.

CHAPITRE II.

Maisons des Princes et Princesses de la Famille royale.

SECTION PREMIÈRE.

SERVICE DE MONSIEUR LE DAUPHIN.

Premiers Menins.

S. S. le Duc de Damas, Chevalier des Ordres du Roi, *Lieutenant-général*, *Gouverneur de la 2e division militaire*, aux Tuileries.

M. le Duc de Guiche, *Lieutenant-général*, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 105.

Menins.

S. S. le Duc Descars, *Lieutenant-général*, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 79.

S. S. le Bon de Damas, *Lieut.-gén.*, aux Tuileries.

M. le Cte Melchior de Polignac, *Mar.-de-camp*, à Foutainebleau.

M. le Vte de Saint-Priest, rue de l'Université, n. 111.
S. S. le Cte de Bordessoulle, rue des SS.-Pères, n. 13.
} *Lieut. gén.*

M. le Cte d'Osmond, *Lieut.-Colonel*, rue Basse-du-Rempart, 8.

M. le Duc de Liancourt, *Chef de Bat.* rue de Varennes, 33.

Aides-de-Camp.

S. S. le Bon de Beurnonville. rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 57.
M. le Cte de Laroche-Fontenilles, rue de la Ville-l'Evêque, n. 10 *bis*.
M. le Vte de Champagny, rue Garancière. n. 6.
M. le Vte de Lahitte, rue de Rivoli, n. 32.
} *Maréch.-de-camp.*

M. le Cte de Montcalm, rue de Grenelle, S.-G., 88.
M. le Bon Lecouteulx de Canteleu, rue d'Anjou, St.-Honoré, n. 62.
M. le Duc de Ventadour, r de Grenelle-S.-G. n. 49.
} *Colonels.*

M. le Bon Dupau, *Lieut.-Col du génie*, rue St.-Honoré, n. 362.

Secrétaire des Commandemens, honoraire.

M. le Bon de Giresse-la-Beyrie.

Secrétaire du Cabinet.

M. le Bon d'Acher-Montgascon, aux Tuileries.

Premier Valet-de-Chambre ordinaire et Trésorier.

M. Gouverna, aux Tuileries.

Valets-de-Chambre. Messieurs,

Demanet, rue de Chartres, n. 2.
Vallerant jeune, rue de Chartres, n. 2.

Huissier de la Chambre.

M. Queyriaux, rue St.-Honoré, n. 272.

Garçons de Toilette. Messieurs,

Vallerant aîné.
Barrendeguy.
Lorgnet.

Porte-Arquebuse.

M. Marqüard, rue d'Argenteuil, n. 17.

Secrétaire du Service des Ecuries.

M. Fabre de Tapiès.

SECTION II.

MAISON DE MADAME LA DAUPHINE.

Premier Aumônier.

Mgr. BORDERIES, Evêque de Versailles, aux Tuileries.

Aumôniers par semestre.

M. l'Abbé de Moligny, rue Cassette, n. 20.
M. l'Abbé du Panloup, rue Royale-Saint-Honoré, n. 8.

Dame d'honneur.

Madame la Duchesse de Damas-Crux, aux Tuileries.

Dame d'atours.

Madame la Vicomtesse d'Agoult, aux Tuileries.

Dames pour accompagner.

Madame la Comtesse de Béarn, rue de Varennes, n. 11.
Madame la Marquise de Sainte-Maure, rue du Bac, n. 94.
Madame la Vicomtesse de Vaudreuil, rue de Varennes, n. 29.
Madame la Marquise de Rougé, rue de Varennes, n. 19.
Madame la Comtesse de Villefranche, rue de la Planche.
Madame la Comtesse de Juigné, rue de la Ville-l'Evêque, n. 3.

Chevalier d'honneur.

S. S. le Marquis de Vibraye, rue S.-Dominique-S.-G., n. 91.

Premier Ecuyer.

S. S. le Marquis de Conflans, rue de l'Université, n. 90.

Ecuyers.

M. le B[on] de Beaune, rue Saint-Honoré, n. 317.
M. O'Hëgerthy, rue de l'Université, n. 106.

Secrétaire des Commandemens, et Trésorier général.

M. le B[on] Charlet, rue de la Chaise, n. 10.

Secrétaire de la Chambre.

M. Christophe.

Ecuyer-Porte-manteau.
M. Laulanhier.

Premières Femmes.
Madame Collignon, } *aux Tuileries.*
Madame Gonnet, }

Femmes ordinaires.
Madame Gaillard, *aux Tuileries.*
Madame la Comtesse Dudognon.
Madame Blanchard j[e], *aux Tuileries.*
Madame Beausacq, *à Saint-Cyr.*
Madame de Sainte-Preuve.
Mademoiselle Gaillard.

Lectrice.
Madame la Baronne Hue, *à Fontainebleau.*

Valets de Chambre ordinaires.
M. Chauvel. M. Leclerc.

Huissiers de la Chambre.
M. Nivet. M. Cléry.

Secrétaire des Atours.
M. Bourgoin.

Garçons de la chambre.
M. Revenel. M. Reignier.
M Compère.

Feutiers.
M. Fontaine. M. Cresson.

Femme de garde-robe des Atours.
Madame Dubucquoi.

Femme de garde-robe.
Madame Hensen.

Valet de garde-robe.
M. Marconnet.

Garçon de garde-robe.
M. Failleux.

Médecin.
M. Lucas, *rue St.-Honoré*, n. 346.

Oculiste.
M. Wenzel fils.

Pharmacien.
M. Fabre, *aux Tuileries.*

Dentiste.
M. Hostein.

Notaire.
M. Moisant, *rue Jacob*, n. 16.

Commissaire-Priseur.
M. Hamot.

Architecte.
M. Villers, *rue d'Enfer*, n. 25.
Madame Clerget, *née* Melling, *Peintre paysagiste de la Chambre.*
Madame Guillaume, *Harpiste.*

Conservateur des tableaux.

M. Schunck.

SECTION III.

MAISON DE S. A. R. MADAME, DUCHESSE DE BERRI.

Premier Aumônier.

S. S. le C[te] de CHABONS, *Evêque d'Amiens.*

Aumôniers ordinaires. Messieurs.

L'Abbé D'Anivel de Pontchevron ✻. | L'Abbé Doremus ✻.
L'Abbé de la Noue, *honoraire.*

Chapelains. Messieurs,

L'Abbé Quarante. | L'Abbé Jolly.

Dame d'honneur. — Madame la Maréchale Duchesse de Reggio.
Dame d'atours. — Madame la Comtesse de Noailles.

Dames pour accompagner. Mesdames,

La Comtesse de Bouillé.
La Comtesse d'Hautefort.
La Marquise de Béthizy.
La Marquise de Gourgue.
La Comtesse de Meffrey.
La Vicomtesse de Castéja.
La Comtessse de Rosambo.
La Marquise de Podenas.
La C^sse Charles de Gontaut, *hon.*
La C^sse de la Rochejacquelein, *honoraire.*
La Marquise de Lauriston, *hon.*

Chevalier d'honneur. — M. le Cte de Brissac (O ❋).
Premier Ecuyer. — *S. S.* le Cte de Mesnard ✲ (O ❋).
Ecuyer-Commandant. — M. Duchesne de Denant ❋.
Ecuyer de main. — M. le Cte d'Hanache ❋.
Ecuyer de main honoraire. — M. le Bon de Fontanes ✲ (O ❋).
Ecuyer Porte-Manteau. — M. Gory fils.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

M. le Mis de Sassenay ✲ ❋, *Secrétaire des Commandemens, Trésorier, Administrateur général des finances*, à l'Eysée.
M. Cuchetet ❋, *Commissaire de l'Administration*, à l'Elysée.
M. le Chev. de Lille ❋, *Intendant de la Maison*, r. de Rivoli, 14.

Service de la Chambre.

M. le Chev. de Lille ❋. *Secrétaire du Cabinet*, r. de Rivoli, 14.
M. Morel, *Secrétaire de la Chambre*, r. de la Chauss.-d'Antin, 11.
M. Féron, *Secrétaire de la Chambre, adjoint.*

Services de la Bouche, Fourrière et Bougie.

M. Nichols, *Contrôleur.*
M. Parent, *Secrétaire des Services.*
M. Galland, *Maître d'Hôtel.*

Premières Femmes.

Madame de Wathaire.
Madame De la Flèche.

Femmes ordinaires.

Madame Bois d'Offré.
Madame Bourgeois.
Madame Sonnet.
Madame Chantelot-Desforges.
Madame Hansler.
Madame Clérambault.

Valets-de-Chambre.

M. Sotom. M. Buverrier.

Huissiers de la Chambre.

M. Vaquette. M. Lainé.

Garçons de la Chambre.

M. Dons Denis. M. Geslain.

Femmes des Atours.

Madame Sotom, 1re femme.
Mademoiselle Lefebre, 2e.
Mademoiselle Le Beschu, 3e.

Secrétaire.

M. Fessler.

Garçons des atours.

M. Lemoine. M. Remond fils.

Lingerie. Mesdames,

Cornillon, *Maîtresse lingere.*
Colin, 1re *lingere.* Royer, 3e *idem.*
Lecesne, 2e *idem.* Lallier, 4e *idem.*

Bibliothécaire.

M. Osmont.

Conservateur hon. des Médailles.

M. de Collet ❋.
M. Eugène Dubois, *Graveur en méd.*

Conservateur des Tableaux,

M. le Chev. de Laurencel.

Directeur de la Musique.
M. Paër.
M. Blangini, Adjoint.
M. Nadermann, *premier Harpiste.*

Faculté.
M. Guerin, } *Médecins.*
M. Auvity, }

M. le Bon Dupuytren, 1er *Chirurgien.*
M. Bougon, *Chirurgien ordinaire.*
M. Faure, *Médecin oculiste.*
M. Delabarre, *Chirurgien-Dentiste.*
M. Fournier, *Chirurgien des Ecuries.*
M. Hostein, *Dentiste honoraire.*

SECTION IV.

MAISON DE S. A. R. Mgr LE DUC DE BORDEAUX.

Gouverneur.
S. S. le Bon de Damas, *Lieutenant-Général.*

Précepteur.
Mgr. Tharin, *ancien Evêque de Strasbourg.*

Sous-Gouverneurs.
M. le Mis de Barbançois, *Colonel.*
M. le Cte de Maupas, *Lieutenant-Colonel.*

Sous-Précepteurs.
M. l'Abbé Martin de Noirlieu.
M. de Barande.

Instituteur.
M. Colart.

Chapelain.
M. l'Abbé Tharin.

Premier Ecuyer et Aide-de-camp.
M. le Prince de Léon.

Gentilshommes d'honneur et Aides-de-Camp.
M. le Prince de Baufremont, *Lieutenant-Colonel.*
M. le Cte Eugène d'Astorg, *Maréchal-de-Camp.*

Aides-de-Camp. Messieurs,
S. S. le Cte de Mesnard, *Maréchal-de-Camp.*
Le Cte de Brissac, *Lieutenant-Colonel.*
Le Duc de Coigny, *Colonel.*
Le Cte de Mailly, *Lieutenant-Colonel.*
Le Prince de Lucinge, *Lieutenant-Colonel.*

Etat-Major général Suisse.
M. le Bon de Gady (C ✠) ✠, *Mar.-de-Camp.* }
M. le Bon Albert de Vincy ✠, *Mar.-de-Camp.* } *Aides-de-camp.*
M. le Cte de Courten ✠ (O ✠), *Mar.-de-C.* }
M. le Bon Graffenrield de Blonay ✠, *Colonel.* }
M. le Bon de Forestier ✠, *Secrétaire-général des Suisses.*

Commissaire-général.
M. le Vte de Forestier.

Officiers d'Ordonnance.
M. le Bon de Besenval, *Lieutenant-Colonel.*
M. le Chev. de Forestier.

Colonel d'Etat-Major.

M. le Bon de Fontane.

Secrétaire des Commandemens.

M. de Provenchères.

Sécrétaires du Cabinet.

M. Lefebvre.
M. Coutelait.

Administration et Comptabilité.

M. Drouet de Santerre, *Trésorier général.*

Conservation de la Galerie de S. A. R.

M. Martin.

Bibliothécaire.

M. Drach.

Maîtres.

M. Lefranc (*Latin*).
M. Schoen (*Allemand*).
M. d'Hardiviller (*Dessin*).
M. d'Arbel (*Ecriture*).
M. Deshayes (*Danse*).

Directeur de la Musique.

M. Nadermann.

Faculté.

M. Baron, *Médecin.*
M. le Bon Dupuytren, *Chirurgien.*
M. Bousquet, *Dentiste.*

Premier Valet-de-Chambre.

M. le Chev. de Lavillatte (O ❋), Chev. de Saint-Ferdinand.

Valets-de-Chambre ordinaires.

M. Colas.
M. Remy.
M. Gottofrey.

Huissiers de la Chambre.

M. Gruson.
M. Girard.

Huissiers de l'Antichambre.

M. Raymond.
M. Gerard.
M. Aubert.

Garçons de Toilette.

M. Croharé.
M. Zègre.

Administration du service des Ecuries.

M. Lavigne-Delville, *Secrétaire général.*

SECTION V.

MAISON DE S. A. R. MADEMOISELLE.

Gouvernante.

Madame la Duchesse de Gontaut-Biron, aux Tuileries.

Sous-Gouvernantes.

Madame la Comtesse de Gain-Montaignac, aux Tuileries.
Madame la Comtesse Eugénie de Rivera, aux Tuileries.

ÉDUCATION.

Institutrices.

Mlle. Vachon. | Mlle. Dalla Torre.

Instituteur et Professeurs.

M. Colart. M. Michelet. M. Gobert.

Maîtres.

Madame la Baronne du Verger, *Maîtresse de piano.*
M. Mac-Carthy, *Maître d'anglais.*
M. Audoyer, *Maître d'écriture.*
M. Deshayes, *Maître de danse.*
M. Prader, *Directeur de la Musique.*

Faculté.

M. Baron, *Médecin*, rue du Cherche-Midi, n. 9, Faub.-Saint-Germain.
M. le Chev. Lemaire, *Dentiste*, rue de Richelieu, n. 15.

Femmes-de-Chambre.

Madame Gentil, Madame Prat, Madame Schunck, } aux Tuileries.
Madame Duparc, Mlle. L'Hermite, } aux Tuileries.

Femme des atours.

Madame Segond, aux Tuileries.

Valet-de-Chambre.

M. Abel Lemoine.

Huissiers de la Chambre.

M. Roze. | M. Chery.

Garçons d'atours.

M. Pitou. | M. Lemercier.

Feutiers.

M. Guéret. | M. Kleman.

Femmes de Garderobe.

Madame Kleman, aux Tuileries.
Madame Buisson.
Madame Guéret, aux Tuileries.
Madame Monnot.

Administration de la Comptabilité.

M. Lavigne-Delville, *Sécr. de S. A R. Intend. de ses Mais. et fin.*
M. Le Duc, *Inspecteur des services de l'administration.*

SECTION VI.

MAISON DE S. A. R. Mgr LE DUC D'ORLÉANS.

Premier Gentilhomme de la Chambre.

M. . . . . . .

Premier Ecuyer.

M. . . . . . .

Aides-de-Camp.

M. le Vte de Rohan-Chabot, *Maréchal-de-Camp.*
M. le Bon Atthalin, au Palais-Royal. } *Colonels.*
M. le Vte de Rumigny, rue St.-Honoré, n. 218. } *Colonels.*
M. le Cte France d'Houdetot, *Lieut.-Col.* r. de Provence, 30.
M. le Bon Berthois, *Lieut.-Col.* rue de Bourbon, n. 78.
M. le Cte Jules de La Rochefoucauld, *Chef de bataillon*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 100.

CONSEIL.

Chef du Conseil.

M. . . . . .

Secrétaire des Commandemens et Directeur général des Maisons, Domaines, Forêts et Finances.

M. le Chev. de Broval, au Palais-Royal.

Intendant honoraire, Garde des Archives.

M. Bichet, au Palais-Royal.

Conservateur des Forêts.

M. De Violaine, au Palais-Royal.

Conseillers.

M. Borel de Bretizel, *Cons. à la Cour de Cass.* r. de Seine, 10.
M. Amy, *Conseiller d'Etat, Président à la Cour Royale de Paris*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 19.
M. Colin, *Avocat*, rue Coquillère, n. 42.
M. Dupin aîné, *Avocat*, rue Coq-Héron, n. 5.
M. Tripier, *Cons. à la Cour roy. de Paris*, r. Croix-des-P.-Ch. 42.
M. Hutteau-d'Origny, *Maître des Requêtes*, rue du Bac, n. 3.

Secrétaire du Conseil.

M. Frerson, rue du Doyenné, n. 12.

A. Guyot, *Imprimeur*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 37.

SECTION VII.

MAISON DE S. A. R. MME LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Aumônier.

M. l'Abbé Guillon, en Sorbonne.

Dame d'honneur.

Madame la Marquise de Dolomieu, rue de Bourbon, n. 36.

Dames pour accompagner. Mesdames,

La Marquise du Roure, rue de Bourbon, n. 78.
La Marquise de Chantérac, rue de la Madelaine, n. 19.
N. . . . . . .

Chevalier d'honneur.

M. le Comte Anatole de Montesquiou, rue de Monsieur, n. 12.

Secrétaire du Cabinet.

M. Oudard, au Palais-Royal.

Service de Santé. Messieurs,

Marc, *Médecin ordinaire*, rue du Faub. St.-Honoré, n. 19.
Pasquier, *Chirurgien.*
Auvity (Pierre), *Médecin des Enfans de LL. AA. RR.*, rue Richepanse, n. 3.
Evrat, *Chirurgien-Accoucheur*, rue de Sèvres, n. 23.
Pasquier fils, *Chirurgien de la Maison*, rue de la Michodière, n. 4.
Bousquet, *Chirurgien-dentiste*, rue de Richelieu, n. 48.

SECTION VIII.

MAISON DE S. A. R. MADEMOISELLE D'ORLÉANS.

Dame d'honneur.

Madame la Comtesse de Montjoye, *au Palais-Royal.*

Dames pour accompagner.

Madame la Comtesse de la Tour du Pin (Zéphirine).

Madame la Comtesse Victor de Saint-Mauris, *rue de Belle-Chasse*, n. 6.

Premier Gentilhomme.

M. le Vte Du Authier, *rue*

Secrétaire des commandemens.

M. Alexandre Pieyre, } *au Palais-Royal.*
M. Lamy, *Adjoint*, }

SECTION IX.

MAISON DE S. A. R. Mgr LE DUC DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ.

M. l'Abbé Pelier de La Croix, *Aumônier.*

S. S. le Cte de la Villegontier (O ✻), *premier Gentilhomme de la Chambre*, au Palais Bourbon.

M. le Bon de Flassans, *Ecuyer, Commandant les Equipages*, au Palais Bourbon.

M. Georges Dawes, *Ecuyer ordinaire*, au Palais Bourbon.

M. le Cte de Choulot ✠, *Capitaine général des Chasses*, au Palais Bourbon.

Gentilshommes ordinaires. Messieurs,

Le Cte de Saint-Clou ✠, *Chef d'Esc.* }
Le Vte de Mazin ✻. }
Le Vte de Belzunce ✻. } au Palais Bourbon.
Le Bon de Préjean. }
Le Vte de la Villegontier. }

Aides-de-Camp titulaires.

M. le Cte de Quesnay ✠ ✻, *Maréchal-de-c.* } au Palais Bourbon.
M. le Bon de Lambot ✠ (C ✻), *idem.* }

M. le Bon de Saint-Jacques ✠ ✻, *Colonel*, rue de l'Université, 67.

M. le Cte de Jonville ✠ ✻, *idem*, rue St.-Lazare, n. 88.

Aides-de-camp honoraires.

M. le Mis de Roncherolles ✠ ✻, *Lieutenant-général.*

M. le Cte de Marans (C ✠) ✻, *Maréchal-de-camp.*

M. le Vte de Cheffontaine ✠ (C ✻), *idem.*

Secrétaires des Commandemens.

M. le Bon de Lambot ✻ (C ✻), Maréc.-de-camp, *pour la partie militaire, spécialement chargé des affaires concernant les services à l'ancienne armée de Condé*, au Palais Bourbon.
M. le Bon Antheaume de Surval ✻, *Intendant-gén. des Maison, Domaines, Forêts et Finances*, au Palais Bourbon.
M. Agasse, *pour le service du Grand-Maître de France*, rue Saint-Antoine, n. 81.

ADMINISTRATION.

M. le Bon A. de Surval ✻, *Secrétaire des commandemens, Intendant-général des Maison, Domaines, Forêts et Finances.*
M. Parizot, *Contrôleur général des Maison, Domaines et Finances*, au Palais Bourbon.
M. Pourcelt de Montigny, *Trésorier-général*, au Palais Bourbon.
M. Thiébeault, *Garde des Archives*, au Palais Bourbon.

CONSEIL.

Chef du Conseil.

M. de Laporte-Lalanne ✻, *Cons. d'Etat*, place du Carrousel.

Conseillers.

M. Maugis ✻, *Conseiller à la Cour royale*, rue Bar-du-Bec, n. 8.
M. Gairal ✻, *Avocat*, rue Louis-le-Grand, n. 5.
M. le Bon A. de Surval ✻, *Secrétaire des Commandemens, Intendant-général de S. A. R.*
M. Parizot, *Contrôleur général.*
M. Chevallot, *Secrétaire*, au Palais Bourbon.

M. Debacq ✻, *Chef du secrétariat militaire*, au Palais Bourbon.

M. Robin, *Notaire*, rue du Petit-Bourbon-St.-Sulpice, n. 7.
M. Vildé, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*
M. Deschamps, *Avoué à la Cour royale.*
M. Regnard, *Commissaire-Priseur*, rue Chanoinesse, n. 11.
M. Guyot-Sionnet, }
M. Lefèvre, } *Avoués près le Tribunal de 1re instance.*

Service de Santé. Messieurs,

Guérin ✻, *Médecin.*
Chev. Bonnie ✻ ✻, *Chirurgien.*
Fontaneilles, *Médecin de la Maison.*

Rochard ✻, }
Regnault ✻ ✻, } *Médecins consult.*
Guillé ✻, *Oculiste.*
Hostein ✻, *Dentiste.*

M. Dubois aîné ✻, *Bibliothécaire.*
M. Victor Dubois, *Architecte.*
M. A. Guyot, *Imprimeur*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 37.

TROISIÈME PARTIE.

Gouvernement.

CHAPITRE PREMIER.

CHARTE CONSTITUTIONNELLE,

DONNÉE

PAR SA MAJESTÉ LOUIS XVIII EN 1814.

Droit public des Français.

ARTICLE PREMIER. Les Français sont égaux devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs.

2. Ils contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'Etat.

3. Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires.

4. Leur liberté individuelle est également garantie, personne ne pouvant être poursuivi ni arrêté que dans les cas prévus par la loi, et dans la forme qu'elle prescrit.

5. Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.

6. Cependant, la religion catholique, apostolique et romaine, est la religion de l'Etat.

7. Les ministres de la religion catholique, apostolique et romaine, et ceux des autres cultes chrétiens, reçoivent seuls des traitemens du Trésor royal.

8. Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté.

9. Toutes les propriétés sont inviolables, sans aucune exception de celles qu'on appelle *nationales*, la loi ne mettant aucune différence entre elles.

10. L'Etat peut exiger le sacrifice d'une propriété, pour cause d'intérêt public légalement constaté, mais avec une indemnité préalable.

11. Toutes recherches des opinions et votes émis jusqu'à la restauration, sont interdites. Le même oubli est commandé aux tribunaux et aux citoyens.

12. La conscription est abolie. Le mode de recrutement de l'armée de terre et de mer est déterminé par une loi.

Formes du Gouvernement du Roi.

13. La personne du Roi est inviolable et sacrée. Ses ministres sont responsables. Au Roi seul appartient la puissance exécutive.

14. Le Roi est le chef suprême de l'Etat, commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique, et fait les réglemens et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'Etat.

15. La puissance législative s'exerce collectivement par le Roi, la Chambre des Pairs et la Chambre des Députés des départemens.

16. Le Roi propose la loi.

17. La proposition de la loi est portée, au gré du Roi, à la Chambre des Pairs ou à celle des Députés, excepté la loi de l'impôt, qui doit être adressée d'abord à la Chambre des Députés.

18. Toute loi doit être discutée et votée librement par la majorité de chacune des deux Chambres.

19. Les Chambres ont la faculté de supplier le Roi de proposer une loi sur quelque objet que ce soit, et d'indiquer ce qui leur paraît convenable que la loi contienne.

20. Cette demande pourra être faite par chacune des deux Chambres, mais après avoir été discutée en comité secret : elle ne sera envoyée à l'autre Chambre, par celle qui l'aura proposée, qu'après un délai de dix jours.

21. Si la proposition est adoptée par l'autre Chambre, elle sera mise sous les yeux du Roi ; si elle est rejetée, elle ne pourra être représentée dans la même session.

22. Le Roi seul sanctionne et promulgue les lois.

23 La liste civile est fixée, pour toute la durée du règne, par la première législature assemblée depuis l'avénement du Roi.

De la Chambre des Pairs.

24. La Chambre des Pairs est une portion essentielle de la puissance législative.

25. Elle est convoquée par le Roi en même temps que la Chambre des Députés des départemens. La session de l'une commence et finit en même temps que celle de l'autre.

26. Toute assemblée de la Chambre des Pairs qui serait tenue hors du temps de la session de la Chambre des Députés, ou qui ne serait pas ordonnée par le Roi, est illicite et nulle de plein droit.

27. La nomination des Pairs de France appartient au Roi : leur nombre est illimité ; il peut en varier les dignités ; les nommer à vie, ou les rendre héréditaires, selon sa volonté.

28. Les Pairs ont entrée dans la Chambre à vingt-cinq ans, et voie délibérative à trente ans seulement.

29. La Chambre des Pairs est présidée par le Chancelier de France, et, en son absence, par un Pair nommé par le Roi.

30. Les membres de la famille royale et les princes du sang sont Pairs par le droit de leur naissance. Ils siégent immédiatement après le président ; mais ils n'ont voix délibérative qu'à vingt-cinq ans.

31. Les princes ne peuvent prendre séance à la Chambre que de l'ordre du Roi, exprimé, pour chaque session, par un message, à peine de nullité de tout ce qui aurait été fait en leur présence.

32. Toutes les délibérations de la Chambre des Pairs sont secrètes.

33. La Chambre des Pairs connaît des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'Etat, qui seront définis par la loi.

34. Aucun Pair ne peut être arrêté que de l'autorité de la Chambre, et jugé par elle en matière criminelle.

De la Chambre des Députés des Départemens.

35. La Chambre des Députés sera composée des députés élus par les colléges électoraux, dont l'organisation sera déterminée par des lois.

36. Chaque département aura le même nombre de députés qu'il a eu jusqu'à présent.

37. Les Députés seront élus pour cinq ans, et de manière que la Chambre soit renouvelée chaque année, par cinquième.

38. Aucun Député ne peut être admis dans la Chambre s'il n'est âgé de quarante ans, et s'il ne paie une contribution directe de 1,000 fr.

39. Si néanmoins il ne se trouvait pas dans le département cinquante personnes de l'âge indiqué, payant au moins 1.000 fr. de contributions directes, leur nombre sera complété par les plus imposés au-dessous de 1,000 fr., et ceux-ci pourront être élus concurremment avec les premiers.

40. Les Electeurs qui concourent à la nomination des Députés ne peuvent avoir droit de suffrage s'ils ne paient une contribution directe de 300 fr., et s'ils ont moins de trente ans.

41. Les présidens des colléges électoraux seront nommés par le Roi, et, de droit, membres du collége.

42. La moitié au moins des députés sera choisie parmi des éligibles qui ont leur domicile politique dans le département.

43. Le president de la Chambre des Députés est nommé par le Roi, sur une liste de cinq membres présentés par la Chambre.

44. Les séances de la Chambre sont publiques ; mais la demande de cinq membres suffit pour qu'elle se forme en comité secret.

45. La Chambre se partage en bureaux pour discuter les projets qui lui ont été présentés de la part du Roi.

46. Aucun amendement ne peut être fait à une loi, s'il n'a été proposé ou consenti par le Roi, et s'il n'a été renvoyé et discuté dans les bureaux.

47. La Chambre des Députés reçoit toutes les propositions d'impôts : ce n'est qu'après que ces propositions ont été admises qu'elles peuvent être portées à la Chambre des Pairs.

48. Aucun impôt ne peut être établi ni perçu, s'il n'a été consenti par les deux Chambres et sanctionné par le Roi.

49. L'impôt foncier n'est consenti que

pour un an. Les impositions indirectes peuvent l'être pour plusieurs années.

50. Le Roi convoque, chaque année, les deux Chambres : il les proroge, et peut dissoudre celle des Députés des départemens ; mais, dans ce cas, il doit en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois.

51. Aucune contrainte par corps ne peut être exercée contre un membre de la Chambre, durant la session, et dans les six semaines qui l'auront précédée ou suivie.

52. Aucun membre de la Chambre ne peut, pendant la durée de la session, être poursuivi ni arrêté en matière criminelle, sauf le cas de flagrant délit, qu'après que la Chambre a permis sa poursuite.

53. Toute pétition à l'une ou à l'autre des Chambres ne peut être faite et présentée que par écrit. La Loi interdit d'en apporter en personne et à la barre.

Des Ministres.

54. Les ministres peuvent être membres de la Chambre des Pairs ou de la Chambre des Députés. Ils ont en outre leur entrée dans l'une et l'autre Chambres, et doivent être entendus quand ils le demandent.

55. La Chambre des Députés a le droit d'accuser les ministres, et de les traduire devant la Chambre des Pairs, qui, seule, a celui de les juger.

56. Ils ne peuvent être accusés que pour fait de trahison ou de concussion. Des lois particulières spécifieront cette nature de délit, et en détermineront la poursuite.

De l'ordre judiciaire.

57. Toute justice émane du Roi ; elle s'administre en son nom par des juges qu'il nomme et qu'il institue.

58. Les juges nommés par le Roi sont inamovibles.

59 Les cours et tribunaux ordinaires actuellement existans sont maintenus. Il n'y sera rien changé qu'en vertu d'une loi.

60. L'institution actuelle des juges de commerce est conservée.

61. La justice de paix est également conservée Les juges-de-paix, quoique nommés par le Roi, ne sont point inamovibles.

62. Nul ne pourra être distrait de ses juges naturels.

63. Il ne pourra en conséquence être créé de commissions et tribunaux extraordinaires. Ne sont pas comprises sous cette dénomination les juridictions prévôtales, si leur rétablissement est jugé nécessaire.

64. Les débats seront publics en matière criminelle, à moins que cette publicité ne soit dangereuse pour l'ordre et les mœurs ; et, dans ce cas, le tribunal le déclare par un jugement.

65. L'institution des jurés est conservée. Les changemens qu'une plus longue expérience ferait juger nécessaire ne peuvent être effectués que par une loi.

66. La peine de la confiscation des biens est abolie, et ne pourra être rétablie.

67. Le Roi a le droit de faire grâce, et celui de commuer les peines.

68. Le Code civil et les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé.

Droits particuliers garantis par l'État.

69. Les militaires en activité de service, les officiers et soldats en retraite, les veuves, les officiers et soldats pensionnés, conserveront leurs grades, honneurs et pensions.

70. La dette publique est garantie. Toute espèce d'engagement pris par l'Etat avec ses créanciers est inviolable.

71. La noblesse ancienne reprend ses titres; la nouvelle conserve les siens. Le Roi fait des nobles à volonté ; mais il ne leur accorde que des rangs et des honneurs, sans aucune exemption des charges et des devoirs de la société.

72 La Légion-d'Honneur est maintenue. Le Roi déterminera les réglemens intérieurs et la décoration.

73. Les Colonies seront régies par des lois et des réglemens particuliers.

74. Le Roi et ses successeurs jureront, dans la solennité de leur sacre, d'observer fidèlement la présente Charte constitutionnelle.

CHAPITRE II.

CONSEILS DU ROI.

CONSEIL DES MINISTRES.

Ce Conseil se compose des Ministres Secrétaires d'Etat qui se rassemblent, ou devant le Roi, ou sous la présidence d'un Ministre Secrétaire d'Etat nommé à cet effet.

Il délibère sur les matières de haute administration, sur la législation administrative, sur tout ce qui tient à la police générale, à la sûreté du trône et du royaume, et au maintien de l'autorité royale.

Ministres Secrétaires d'Etat ayant département.

Leurs Excellences,

M. COURVOISIER ✠ (O ✱), Garde-des-Sceaux, *la Justice.*
S. S. le Prince DE POLIGNAC ✱ ✠ (O ✱), *les Affaires étrangères.*
S. S. le Cte DE BOURMONT (C ✠) (G ✱), Lieutenant-général, *la Guerre.*
Le Bon D'HAUSSEZ (O ✱), *la Marine.*
Le Bon GUERNON DE RANVILLE ✱, *les Affaires ecclésiastiques et l'Instruction publique.*
M. BARON DE MONTBEL (O ✱), *l'Intérieur.*
S. S. le Cte CHABROL DE CROUZOL ✱ (G O ✱), *les Finances.*

CONSEIL PRIVÉ.

Le nombre des Membres de ce Conseil n'est pas fixé.

Il ne s'assemble que sur convocation spéciale et faite, d'après les ordres du Roi, par le Président du Conseil des Ministres.

Il ne discute que les affaires qui lui sont spécialement soumises.

SONT MEMBRES DE CE CONSEIL:

Les PRINCES DE LA FAMILLE ROYALE, et les PRINCES DU SANG que le Roi juge à-propos d'y appeler;
Les MINISTRES SECRÉTAIRES D'ÉTAT ayant Département.

Les Ministres d'Etat dont les noms suivent :

S. S. le Duc DE DALBERG ✱ (G ✱).
S. E. le Mal Duc de CONÉGLIANO ✱ (G ✠) (G ✱), } *Pairs.*
S. E. le Mal Duc DE REGGIO ✱ (G ✠) (G ✱), }
M. le Cte DUPONT (G ✠) (G ✱),
S. S. l'abbé Duc DE MONTESQUIOU ✱.
S. S. le Cte BEUGNOT (G ✱).
M. le Bon DE VITROLLES ✠ ✝.
S. S. le Mis BARTHÉLEMY (G ✱).

S. E. le Mal MACDONALD, Duc de Tarente ✱ (G ✱) (G ✱), *Pair.*
S. S. le Mis de MARBOIS (G ✱).
M. DE BOURIENNE (O ✱).
M. le Cte ALEXIS DE NOAILLES ✱ (C ✱).
S. S. le Prince DE TALLEYRAND ✱ (G ✱), Grand-Chambellan.
S. S. le Mis de JAUCOURT (G ✱).
S. S. le Bon PASQUIER ✱ (G ✱).
M. le Cte de VAUBLANC ✱ (G O ✱).
S. E. le Mal DUC DE RAGUSE ✱ (G ✱) (G ✱), *Pair.*
S. S. le Cte LAINÉ ✱ (C ✱).
S. S. le Cte MOLÉ (O ✱).
S. S. le Duc de CAZES ✱ (O ✱).
S. S. le Cte ROY ✱ (C ✱).
M. le Cte de PRADEL (O ✱).
S. S. le Vte DE CHATEAUBRIANT ✱ ✱ (O ✱).
S. S. le Mis de LATOUR-MAUBOURG ✱ (G ✱) (G ✱).
S. S. le Cte SIMÉON (G ✱),
S. S. le Bon PORTAL (G ✱).
S. S. le Duc DE LAVAL-MONTMORENCY ✱ (C ✱) (C ✱).
S. S. le Duc DE DOUDEAUVILLE ✱ ✱ (O ✱).
S. S. le Duc DE NARBONNE-PELET ✱ ✱ (O ✱).
S. S. le Vte DE BONALD ✱ (O ✱).
M. le Vte DE MARTIGNAC (G O ✱).
S. E. le Mal Duc DE BELLUNE ✱ (G ✱) (G ✱).
S. S. le Mis DE TALARU ✱.
S. S. le Cte DE LAFOREST (G ✱).
S. Em. le Cal Duc DE LATIL ✱, *Pair.*
S. S. le Duc DE BRISSAC ✱ (C ✱).
S. S. le Mis DE PASTORET ✱ (G ✱).
M. le Cte DE SAINT-CRICQ (G O ✱).
S. S le Cte DE LA BOUILLERIE (G O ✱).
S. S. le Cte DE VILLÈLE ✱ ✱ (O ✱).
S. S. le Cte CORBIÈRE ✱ (G O ✱).
S. S. le Cte DE PEYRONNET ✱ (G O ✱).
S. S. le Mis DE CLERMONT-TONNERRE (C ✱) (G O ✱).
S. S. le Bon DE DAMAS (C ✱) (G O ✱).
M. DE VATIMESNIL (O ✱).
M. le Cte BENOIST (C ✱).
S. S. le Cte DE FRAYSSINOUS ✱ ✱, Evêque d'Hermopolis.
M. DE RAYNEVAL (G O ✱).
S. S. le Cte DE LA FERRONNAYS ✱ (C ✱) (G O ✱).
S. S. le Cte PORTALIS (G ✱).
M. le Vte DE CAUX (C ✱) (C ✱).
M. le Bon HYDE DE NEUVILLE ✱ (C ✱).

CONSEIL-D'ÉTAT.

Composition du Conseil-d'Etat.

Le Conseil-d'Etat se compose des Princes de la famille Royale, lorsque le Roi juge à propos de le présider, et qu'il les y a appelés; des Ministres Secrétaires d'Etat: des ministres d'Etat, lorsque le Roi les y a appelés; de Conseillers d'Etat; de Maîtres des requêtes; d'Auditeurs.

Les membres du Conseil-d'Etat sont en service ordinaire, en service extraordinaire, ou honoraires.

Le service ordinaire se compose:

1° Des Conseillers-d'Etat et Maîtres des requêtes employés aux travaux intérieurs et habituels des comités;

2° D'un certain nombre de Conseillers-d'Etat appelés à participer seulement aux délibérations du Conseil, tous les comités réunis, et dont le nombre ne peut excéder dix; toutefois, ils peuvent prendre part aux travaux des comités, lorsqu'ils y ont été autorisés par le Garde-des-sceaux.

3° Des Auditeurs employés aux travaux intérieurs et habituels des comités, qu'ils aient ou non droit de séance au Conseil-d'Etat, tous les comités réunis.

Il peut en outre être attaché au service des comités douse Conseillers-d'Etat en service extraordinaire.

Le nombre des Conseillers-d'Etat en service ordinaire, employés aux travaux intérieurs et habituels des comités est fixé à vingt-quatre.

Celui des Maîtres des requêtes ne peut excéder trente.

Le nombre des Auditeurs de première classe demeure fixé à douze, et celui des Auditeurs de seconde classe à dix-huit.

Sont en service extraordinaire les Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs qui, cessant d'être compris dans le service ordinaire, sont appelés à des fonctions publiques hors du Conseil; ceux des sujets du Roi exerçant des fonctions publiques auxquels, en récompense de leurs bons services, il lui plaît d'accorder ce titre; enfin ceux auxquels il lui plaît de le conserver, lors même qu'ils n'exerceraient plus de fonctions publiques.

Les Conseillers-d'Etat Directeurs généraux d'une administration, ou les Directeurs ou Secrétaires généraux dans l'un des ministères. qui sont Conseillers-d'Etat, et qui sont autorisés à participer aux délibérations du Conseil, assistent aux séances du Conseil et des Comités établis près des ministères dont ils dépendent. Ils n'ont point voix délibérative dans les affaires contentieuses qui ressortissent de l'administration ou du ministère auxquels ils appartiennent.

Tout Conseiller d'Etat, Maître des requêtes ou Auditeur qui est appelé à des fonctions publiques hors du Conseil. cesse de faire partie du service ordinaire, s'il n'en est autrement ordonné.

Aucun Membre du Conseil-d'Etat ne peut être mis en inactivité que par une ordonnance spéciale rendue sur le rapport du Garde-des-sceaux.

Les Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs qui sortent d'activité, conservent le rang et le titre d'honoraires.

Ils ne peuvent en être privés qu'en vertu d'une ordonnance spéciale rendue sur le rapport du Garde-des-sceaux.

Les Conseillers-d'Etat honoraires peuvent être appelés dans les Conseils de cabinet.

Les personnes qui ont été revêtues pendant dix ans de l'un des titres énumérés dans l'article 9 de l'ordonnance du 26 août 1824, peuvent obtenir du Roi le titre et le rang de Conseillers-d'Etat honoraires.

Le Secrétaire-général du Conseil-d'Etat jouit des honneurs et prérogatives des Membres du Conseil-d'Etat; il a rang et titre de Maître des requêtes.

Les Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs en service ordinaire, sont distribués en quatre comités, savoir : 1° le comité de la justice et du contentieux; 2° le comité de la guerre et de la marine; 3° le comité de l'intérieur et du commerce; 4° le comité des finances.

Le nombre des Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs composant les divers comités peut être augmenté selon les besoins du service, sur le rapport du Garde-des-sceaux, sans que les limites déterminées par l'article 3 de l'ordonnance du 5 novembre 1828 puissent être dépassées.

Le Garde-des-sceaux arrête la répartition des Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs dans chaque Comité.

Les honneurs attribués aux Conseillers-d'Etat en mission par le réglement sur les préséances ne sont accordés qu'à ceux qui sont investis par le Roi d'une mission spéciale et temporaire.

Les Conseillers-d'Etat en service extraordinaire qui exercent des fonctions publiques dans les départemens, prennent le rang que leur assignent les fonctions dont ils sont revêtus.

Forme des délibérations du Conseil-d'Etat et de ses Comités.

Le Conseil-d'Etat est présidé par le Garde-des-sceaux Ministre de la justice, ou par l'un des Ministres présens à la séance, ou, en leur absence, par le Conseiller-d'Etat doyen d'âge.

Le Conseil-d'Etat ne délibère qu'autant que la moitié plus un de ses membres ayant voix délibérative, sont présens à la séance. Les Ministres Secrétaires d'Etat président les comités du Conseil attachés à leur ministère. Un Conseiller-d'Etat, vice-président, est chargé, sous les ordres de chaque ministre, de diriger en son absence les délibérations du comité, d'en convoquer les membres, et de distribuer le travail; lorsque deux ou plusieurs comités sont réunis, la présidence, en l'absence des ministres, appartient au président du comité qui a la préséance selon l'ordre établi ci-dessus.

Costume des membres du Conseil-d'Etat.

Les Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs portent, dans les cérémonies publiques, l'habit de velours noir, brodé en soie noire de deux branches de lis entrelacées; les Conseillers-d'Etat portent la broderie sur le collet, le devant de l'habit, les paremens, les poches et la taille; les Maîtres des requêtes portent la broderie au collet, aux paremens et entre les poches; les Auditeurs portent la broderie au collet seulement. Dans leurs fonctions ordinaires, les membres du Conseil-d'Etat portent le même habit en drap noir; les Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs, portent l'épée et le chapeau avec plumet noir.

CONSEILLERS-D'ÉTAT EN SERVICE ORDINAIRE.

Messieurs,

Chev. Delamalle (C ❋), rue Ne-des-Petits-Champs, n. 101.
Bon de Ballainvilliers ❋ ✠ (O ❋), rue du Regard, n. 15.
Cte Bérenger (C ❋), rue Taitbout, n. 20.
Bon Cuvier (G O ❋), au Jardin du Roi.
Bon de Gérando (C ❋), impasse Férou, n. 7.
De Blaire (O ❋), rue de Bourbon, faub. St.-Germain, n. 51.
Allent ❋ (C ❋), rue Castiglione, n. 8.
Bon Favard de l'Anglade (C ❋), rue des Petits-Augustins, 5.
Vte Jurien ❋ (C ❋), rue Royale Saint-Honoré, n. 9.
S. S. le Cte d'Argout ❋ (O ❋), rue Garancière, n. 13.

JACQUINOT-PAMPELUNE (C ❋), rue de la Madeleine, 14.
Cte DU HAMEL ✢ (O ❋), rue des Saints-Pères, n. 46.
S. S. le Cte DE KERGARIOU (O ❋), rue du Petit-Vaugirard, n. 5.
Chev. DE BREVANNES ✢ (O ❋), r. du Faub. Montmartre, n. 67.
S. S. le Cte DE TOURNON ❋ (GO ❋), rue d'Anjou-S.-Honoré, 58.
AMY (C ❋), rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 19.
Mis DE SAINT-GERY ❋, rue Caumartin, n. 11.
B^on DE FRÉVILLE (C ❋), rue de Provence, n. 56.
Bon HÉRON DE VILLEFOSSE ❋ (O ❋), r. de la Ch.-d'Antin, 45.
MAILLARD ❋, rue Notre-Dame des Victoires, n. 14.
Vte DE SAINT-CHAMANS (O ❋), rue Caumartin, n. 4.
L'Abbé de LACHAPELLE ❋, rue Saint-Guillaume, n. 36.
Cte DU COËTLOSQUET (C ❋) (G O ❋), r. S.-Dominique-S.-G., 62.
Cte DE LOVERDO (G ❋) (G O ❋), r. de Bourbon-St.-G., 78.
Cte DE FLOIRAC ❋ ❋, rue du Bac, n. 89.
Vte SIMÉON (O ❋), rue de Provence, n. 63.

Conseillers-d'État en service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux des Comités et aux délibérations du Conseil. MM.

S. S. le Cte DE CHEVERUS, *Archev. de Bordeaux.*
LEPAPE DE TRÉVERN, *Evêque de Strasbourg.*
Chev. FAURE (O ❋), *Cons. à la Cour de Cass.*, r. de Condé, 26.
BECQUEY (C ❋), *Directeur général de l'Administration des Ponts-et-Chaussées et des Mines*, rue de Varennes, n. 26.
S. S. le Bon MOUNIER (G O ❋), *Intendant des Bâtimens de la Couronne*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 58.
Bon ZANGIACOMI ❋, *Cons. à la Cour de Cass.* r. de Vaugirard, 47.
Cte DE BERTIER (Ferdinand) ❋ ❋, *Directeur-général de l'Administration des Forêts*, rue de l'Université, n. 113.
Mis DE VAULCHIER (C ❋), *Directeur-général de l'Administration des Douanes*, rue Jacob, n. 14.
DE BOISBERTRAND (O ❋), *Directeur des Etablissemens d'utilité publique, de l'Agriculture et du Commerce*, r. de Sèvres, 17.
Bon de CROUSEILHES (O ❋), *Cons à la Cour de Cass.* r. du Bac, 97.
PASQUIER (Jules) (O ❋), *Directeur-général de la Caisse d'amortissement*, rue de l'Oratoire.
Cte DE PASTORET (C ❋), *Commissaire du Roi près la Commission du Sceau*, place Louis XVI, n. 6.
Cte DE VILLENEUVE ❋ (O ❋), *Directeur général de l'Administration des Postes*, rue Coq-Héron, n. 18.
B^on DE BACOT DE ROMAND (O ❋), *Direct. gén. de l'Administ. des Contrib. indirectes*, rue Saint-Honoré, n. 366.
Bon MEYRONNET DE SAINT-MARC (O ❋), *Conseiller à la Cour de Cassation*, rue de Verneuil, n. 26.
Chev. TARBÉ DE VAUX-CLAIRS ❋ (O ❋), *Inspecteur gén. des Ponts-et-Chaussées*, rue du Grand-Chantier, n. 4.
HALGAN (C ❋) (C ❋), *Vice-Amiral*, rue de la Madeleine, 23.
Cte DE CHARENCEY ❋ (O ❋), *Député*, r. des SS.-Pères, 69.

Bon DE BALSAC (C ✻), *Secrétaire gén. du Ministère de l'Intérieur*, au Ministère, rue de Grenelle-St.-G., n. 103.
RIVES ✻, *Conseiller à la Cour de Cass.*, rue de Seine-S.-G. 10.
MANGIN (O ✻), *Préfet de police*, hôtel de la Préfecture.
Vte de SULEAU ✠ (O ✻), *Directeur général de l'administration de l'Enregistrement et des Domaines.*

Maîtres des Requêtes en service ordinaire. Messieurs,

JAUFFRET, ✻, rue St.-Anastase, n. 11.
TABOUREAU (O ✻), quai Voltaire, n. 11.
Vte de JANZÉ ✻, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 20.
DE RIGNY (Edouard) ✻, rue Basse-du-Rampart, n. 44.
Bon PRÉVOST (O ✻), rue de Beaune, n. 2.
De FUMERON D'ARDEUIL (O ✻), rue des Champs-Elysées, n. 9.
PAULZE D'IVOY ✻, rue d'Anjou St.-Honoré, n. 52.
Vte de CORMENIN (O ✻), rue Saint-Honoré, n. 348.
LERICHE DE CHEVEIGNÉ ✻, rue d'Enfer, n. 44.
MAZOÏER ✠ (O ✻), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 58.
FORMON, rue Duphot, n. 16.
BRIÈRE ✻, rue de Bondi, n. 44.
Bon THIRAT DE SAINT-AGNAN (O ✻), rue Jacob, n. 11.
Bon JANET (O ✻), quai Voltaire, n. 2.
MASSON ✻, rue Mont-Thabor, n. 19.
DE MOYDIER ✠ (C ✻), rue Montholon, n. 25.
Bon DESÈZE ✻, rue de Seine, n. 6.
DE LA BOUILLERIE (Alphonse) (O ✻), place du Carrousel, Galerie-Neuve.
Bon POYFERRÉ DE CÈRE (O ✻), rue Royale-St.-Honoré, n. 8.
De ROZIÈRE ✻, à l'Ecole de Droit.
HUTTEAU-d'ORIGNY ✠ (O ✻), rue du Bac, n. 3.
Vte DE CONNY ✻, rue de la Madeleine, n. 22.
Cte DE RESSÉGUIER ✠ ✻, rue Taitbout, n. 16.
Vte DESBASSAYNS DE RICHEMONT ✠, rue du Faub.-St.-Honoré, n. 19.
Cte DE LAROCHEFOUCAULD (Olivier), rue de Bourgogne, n. 21.
SAUVAIRE, Mis BARTHÉLEMY, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 52.
AUDIBERT ✻, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 30.

Maîtres des Requêtes en serv. extraord., autorisés à prendre part aux travaux des comités et aux délibérations du Conseil.

Messieurs,

Bon DELAIRE (O ✻), *Direct. du Contentieux des Finances*, rue Duphot, 12.
LE BEAU (C ✻), *Avocat-gén. à la Cour de Cassat.* rue du Cherche-Midi, 19.
Bon DE VILLEBOIS (O ✻), *Administ. de l'Imprim. roy.* à l'Imprimerie royale.
DE BROÉ ✻, *Cons. à la Cour de Cassat.* rue Neuve-des-Mathurins, n. 12.
VINCENS ✻, *Chef de division au Ministère de l'intérieur*, rue Bleue, n. 17.
FILLEAU DE SAINT-HILAIRE ✠ (O ✻), *Direct. des colonies*, r. de Clichy, 3.
Bon DEFFAUDIS (O ✻), *Chef de divis. au Ministere des affaires étrangères*, rue Godot-de-Mauroy, n. 30.
Le Cte DE BOUBERS (O ✻), *Secrétaire général du Ministère des finances*, rue Caumartin, n. 30.
DAVID ✻, *Administrateur des Douanes*, rue Blanche, n. 9.
MARTINEAU (O ✻), *Directeur de la Comptabilité du Ministère de la guerre*, rue des Marais-Saint-Germain, n. 19.
LEGRAND ✻, *Secrétaire général de l'Administration des Ponts-et-Chaussées et des Mines*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 126.
DE VIELCASTEL ✻, *ancien Sous-Préfet*, rue du Cherche-Midi, n. 11.

Maître des Requêtes, Secrétaire général du Conseil-d'Etat.

M. Hochet ❋, rue de l'Oratoire, hôtel de la Caisse d'Amortissement.

Auditeurs de première classe, autorisés à assister aux séances du Conseil-d'Etat. Messieurs,

De Louvigny, *r. de la Madelaine*, n. 14.
De Vaublanc, *rue du Bac*, n. 95.
De B[illegible]lny, *place Vendôme*, n. 19.
De Gourjault, *rue de Grammont*, 23.
De Gourgues (Alexis), *r. de Sèvres*, 83.
De Chabrol Tournoëlle, *à l'Hôtel-de-Ville.*
D'Haubersart, *r. St.-Lazare*, 37.
Loysson de Guinaumont, *rue de Vaugirard*, n. 22.
De Torcy, *rue Tronchet*, n. 2.
Pérignon, *rue Caumartin*, n. 24.
Siméon, *rue de Provence*, n. 54.
Lemercier, *place Vendôme*, n. 20.

Auditeurs de seconde classe. Messieurs.

Lucas, *r. Neuve-de-la-Madelaine*, 2.
Laporte-Lalanne, *place du Carrousel, Galerie-Neuve.*
De Robert-St.-Vincent, *r. Taranne*, 27.
De Vezet, *rue de la Planche*, n. 19.
D'Albon, *r. de Seine-St.-G.*, n. 11.
De Bouthillier, *rue de Bourgogne*, n. 7.
De Nugent, *r. Cassette*, n. 24.
Du Pille, *rue Castiglione*, n. 8.
De Frédy (Ernest), *r. Godot-Mauroy*, n. 34.
De Bondy, au Palais de la Chambre des Députés.
Cauchy (Eugène), au Palais de la Chambre des Pairs.
Portal (Frédéric), *rue S.-Honoré*, 370.
De Bejarry, *rue de l'Université*, 39.
De Chasseloup-Laubat ❋, *rue de la Michodière*, n. 23.
De Marmier, *r. de la Ville-l'Evêq.*, 30.
De Bourlon (Ernest), *rue des Beaux-Arts*, n. 9.
Cte Anglès, *rue Saint-Dominique-Saint-Germain*, n. 17.
De la Bouillerie (Louis), *rue de Grenelle-St.-Germ.*, n. 121.

COMITÉS.

Répartition de Messieurs les Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs dans les cinq Comités.

Nota. Voir les demeures des Membres des Comités, pages 99 à 102.

Comité de la justice et du Contentieux (1).

Ce comité connaît de tout le contentieux de l'administration de tous les départemens, des mises en jugement des administrateurs et préposés, des conflits de juridiction entre l'autorité judiciaire et l'autorité administrative. Il exerce en outre les attributions précédemment assignées au Conseil des Prises. Il est présidé par S. G. le Garde-des-Sceaux, ou, en son absence, par deux Conseillers-d'Etat qu'il a désignés. Le Secrétaire général du Conseil-d'Etat tient la plume.

Conseillers d'État. Messieurs,

Allent, *Vice-Président.*
Le B[on] de Ballainvilliers, *idem.*
Le B[on] De Gérando.
De Blaire.
Le B[on] Favard de l'Anglade.
Jacquinot-Pampelune.
Amy.
Le B[on] Héron de Villefosse.
Maillard.
Le V[te] De Saint-Chamans.
L'Abbé de Lachapelle.

---

(1) Ce comité s'assemble au palais du Louvre. Ses avis, rédigés en forme d'ordonnances, délibérés et arrêtés en Conseil-d'Etat, sont présentés à la signature du Roi par S. G. le Garde-des-Sceaux.

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité.

Messieurs,

Le Chev. FAURE.
Le Bon ZANGIACOMI.
Le Bon MEYRONNET DE ST.-MARC.
Le Chev. TARBÉ DE VAUX-CLAIRS.

Maîtres des Requêtes. Messieurs,

Jauffret.
Le Vte de Cormenin.
Brière.
Le Bon Desèze.
De Rozière.
Hutteau d'Origny.
Cte De Rességuier.
Sauvaire, Mis Barthélemy.

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité.

Messieurs,

Le Beau.
Bon De Villebois.
De Broé.
Legrand.

Secrétaire.

M. Hochet, Maître des Requêtes, *Secrétaire-général du Conseil.*

Secrétaire suppléant.

M. *Eugène* de Planard, *Archiviste du Conseil.*

Auditeurs. Messieurs,

De Louvigny.
De Gourgues (Alexis).
Chabrol de Tournoëlle.
Loysson de Guinaumont.
Laporte-Lalanne.
D'Albon.
De Nugent.
De Bondy.
De Chasseloup Laubat.

Commis-Greffier.

M. Girardin, *impasse Saint-Dominique d'Enfer*, n. 2.

Comité de la Guerre et de la Marine (1).

Ce Comité est présidé par les Ministres de la Guerre ou de la Marine, ou, en leur absence, par le Conseiller-d'Etat qu'ils ont désigné à cet effet. Il connaît de toutes les affaires que les Ministres, dont il dépend, jugent à-propos de lui confier.

Conseillers-d'Etat. Messieurs,

Le Ch. DELAMALLE, *Vice-Présid.*
Le Vte JURIEN.
Le Cte DU HAMEL.
Le Chev. DE BREVANNES.
Le Cte DU COËTLOSQUET.
Le Cte DE LOVERDO.
Cte DE FLOIRAC.

En service extraordinaire, autorisé à participer aux travaux du Comité.

M. le Vice-Amiral HALGAN.

Maîtres des Requêtes. Messieurs,

Taboureau.
Le Bon Prévost.
Mazoïer.
Formon.
Bon Thirat de St.-Agnan.
De Moydier.
Vte de Conny.

(1) Ce Comité s'assemble rue de l'Université, n. 61.

En service extraordinaire autorisé à participer aux travaux du Comité.

Messieurs,

Filhau de Saint-Hilaire. | Martineau.

Auditeurs. Messieurs.

De Vaublanc.	De Vezet.
De Gourjault.	Du Pille.
De Torcy.	De Bejarry.
Pérignon.	De Marmier.

Secrétaires.

M. Parmentier, *Secrétaire*, *rue du Mail*, n. 16.
M. Rousseau, *Secrétaire-Adjoint*, *rue de Bourbon*, n. 6.

Comité de l'Intérieur et du Commerce (1).

Ce Comité est présidé par le Ministre Secrétaire d'Etat de l'Intérieur, ou, en son absence, par le Conseiller-d'Etat qu'il a désigné à cet effet. Il prépare les projets de lois et de réglemens qui lui sont renvoyés par le Ministre, et connaît des affaires administratives que le Ministre, dont il dépend, juge à-propos de lui confier.

Conseillers-d'Etat. Messieurs.

Le Bon Cuvier, *Vice-Président.*	*S. S.* le Cte de Tournon.
S. S. le Cte d'Argout.	Le Vte Siméon.
S. S. le Cte de Kergariou.	

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité.

Messieurs,

Becquey.	Le Cte de Pastoret.
S. S. le Bon Mounier.	Le Bon de Balzac.
De Boisbertrand.	Rives.
Le Bon de Crouseilhes.	Mangin.

Maîtres des Requêtes. Messieurs,

Le Vte de Janzé.	Paulze d'Ivoy.	Le Cte de La Rochefoucauld.
De Rigny (Edouard).	Le Bon Poyferré de Cère.	Audiberrt.
Fumeron d'Ardeuil.		

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité.

Messieurs,

Le Bon Deffaudis. | Vincens. | De Vielcastel.

Auditeurs. Messieurs,

De Baulny.	De Frédy.
Siméon.	Cauchy (Eugène).
Lucas.	Le Cte Anglès.
De Bouthillier.	

Secrétaires.

M. Boullée, *Secrétaire*, *rue Gaillon*, n. 17.
M. Paris, *Secrétaire-Adjoint*, *rue de Fourcy-Estrapade*, n. 7.

(1) Ce Comité s'assemble rue de Grenelle, faubourg St.-Germain, n. 103.

Comité des Finances (1).

Ce Comité est présidé par le Ministre Secrétaire d'Etat des Finances, ou, en son absence, par le Conseiller-d'Etat qu'il a désigné à cet effet. Il prépare les projets de lois et de réglemens, qui lui sont renvoyés par le Ministre, et connaît des affaires administratives que le Ministre, dont il dépend, juge à-propos de lui confier.

Conseillers-d'Etat. Messieurs,

Cte BÉRENGER, *Vice-Président.*
Mis DE SAINT-GÉRY.
Bon DE FRÉVILLE.

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité.

Messieurs,

Le Cte DE BERTIER (Ferdinand).
Le Mis DE VAULCHIER.
PASQUIER (Jules).
Le Cte DE VILLENEUVE.
Le Bon BACOT DE ROMAND.
Le Cte DE CHARENCEY.

Maîtres des Requêtes. Messieurs,

Leriche De Cheveigné.
Le Bon Janet.
Masson.
De la Bouillerie.
Le Vte Desbassayns de Richemont.

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité.

Messieurs,

Le Bon Delaire. | Le Cte de Boubers. | David.

Auditeurs. Messieurs.

D'Haubersart.
Lemercier.
De Robert Saint-Vincent.
Portal (Frédéric)
De Bourlon.
De La Bouillerie (Louis).

Secrétaire.

M. Quenault, *rue Christine*, n. 2.

CONSEILLERS-D'ÉTAT EN SERVICE EXTRAORDINAIRE (2).

Messieurs,

De LAPORTE-LALANNE ✻, *Membre de la Commission de liquidation des Emigrés*, place du Carrousel, galerie neuve.

S. S. le Cte de la BOURDONNAYE DE BLOSSAC ✻, rue de la Planche, n. 21.

Cte d'HAUTERIVE (C ✻), *Garde des Archives du ministère des Affaires étrangères*, rue d'Artois, n. 23.

---

(1) Ce Comité s'assemble à l'hôtel du Ministère des Finances.

(2) *Voyez* page 100, MM. les Conseillers d'Etat en service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux des Comités et aux délibérations du Conseil-d'Etat.

Cte REINHARD (G O ✻), *Ministre plénipotentiaire, à Francfort.*
ROYER-COLLARD ✻, *Président de la Chambre des Deputés*, rue d'Enfer, n. 20, ou place Venôme n. 19.
Bon DURANT DE MAREUIL (C ✻), *Min. plénipotent. au Brésil.*
Cte DE CHABROL-VOLVIC (G O ✻), *Préfet du départ. de la Seine.*
S. S. le Bon SÉGUIER (G O ✻), 1er *Président de la Cour royale de Paris*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 16.
S. S. le Bon de GROSBOIS ✻, rue du Bac, 105.
S. S. le Mis D'ORVILLIERS ✻ (O ✻), r. Basse-du-Rempart, 1●.
S. S. Bon DE BARANTE (O ✻), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 41 *bis.*
Bon DUDON (O ✻), *Député*, rue du Helder, n. 19.
Bon de TALLEYRAND (O ✻), *Préfet du départ. de la Drôme.*
FLURY ✻, *Chef au ministère des Aff. étr.*, rue Royale-St H., 8.
Bon CAPELLE (C ✻), *Préfet du département de Seine-et-Oise.*
De TRINQUELAGUE (O ✻), 1er *Prés. de la Cour r. de Montpellier.*
Cte de MONTLIVAULT ✻ ✠ (O ✻), *Préf. du Dép. du Calvados.*
Cte d'ALLONVILLE ✻ (O ✻), *Préfet du départ. de la Meurthe.*
S. S. le Cte RAVEZ ✻ (G O ✻), 1er *Président de la Cour royale de Bordeaux.*
DUPLEIX DE MÉZY (C ✻), *Membre de la commission de liquidation des émigrés*, Faubourg Saint-Honoré, n. 25.
ESMANGART (C ✻), *Préfet du département du Bas-Rhin.*
S. S. le Cte RICARD ✻ (G ✻), à l'Ecole militaire.
Prince De BROGLIE ✻ (C ✻), rue S.-Dominique-S.G., n. 19.
GUIZOT (O ✻), *Député*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 2.
PICHON (O ✻), rue Blanche, n. 5.
Cte D'AUGIER, *Vice-Amir.* (G ✻) (G O ✻), rue Royale-S.-H., 6.
S. S. le Cte DAMBRAY ✻ (O ✻), *Membre de la Commission du Sceau*, rue Cassette, n. 33.
TERCIER ✻, *Membre de la Commission du Sceau*, rue Culture-Sainte-Catherine, n. 30.
S. S. le Vte DE CASTELBAJAC ✻ (C ✻), rue de la Ville-l'Evêque, n. 35.
Cte DESBASSAYNS DE RICHEMONT ✻ (C ✻), *Membre du Conseil d'Amirauté*, rue Pigale, n. 10.
BOURSAINT ✻ (O ✻), *Directeur de la Comptabilité du ministère de la Marine*, rue de Rivoli, n. 34.
S S. le Mis DE FORBIN DES ISSARTS (O ✻), rue de la Ville-l'Evêque, n. 28.
DELAVAU (O ✻), rue de Tournon, n. 4.
Bon BOURJOT (O ✻), *Ministre plénipotentiaire à Francfort.*
Bon CAMUS DUMARTROY (O ✻), *Préf. du dép. de la H.-Garonne.*
FRANCHET-DESPEREY (C ✻), rue de Fleurus, n. 17.
S. S. Bon DE FRENILLY ✻, rue du Marché-d'Aguesseau, n. 1.
SIRIEYS DE MAYRINHAC (O ✻), *Directeur du Personnel au Ministère de l'Intérieur*, rue de Grenelle, n. 101.
Bon DE VANSSAY (C ✻), *Préfet du départ. de la Loire-Inférieure.*
HENRY DE LONGUÊVE (O ✻), *Membre de la Commission du Sceau*, rue de Bourbon, n. 7.

Vte HÉRICART DE THURY (O ✱), *Directeur des travaux publics de Paris*, rue de l'Université, n. 29.
Cte DE BROSSES (C ✱), *Préfet du département du Rhône.*
Cte DE MURAT (O ✱), *Préfet du départ. de la Seine-Inférieure.*
Bon DE BRETENNIÈRE (O ✱), 1er *Prés. de la Cour roy. de Dijon.*
Bon DE L'HORME (O ✱), 1er *Président de la Cour royale de Caen.*
Bon SALLÉ (O ✱), *premier Président de la Cour royale de Bourges.*
Bon DE GAUJAL (O ✱), 1er *Président de la Cour royale de Limoges.*
Bon DE RATEAU ✱ (O ✱), *Procureur général près la Cour royale de Bordeaux.*
Mis D'ARBAUD-JOUCQUES ✱ ✠ (C ✱), *Préfet du département des Bouches-du-Rhône.*
Cte D'ESTOURMEL ✱ ✱, *Préfet du département de la Manche.*
Cte REDON DE BEAUPRÉAU ✱ (C ✱), *Préfet du 3e arrondissement maritime à Lorient.*
Bon TUPINIER ✱ (O ✱), *Directeur des Ports*, rue des Champs-Elysées, n. 8.
Mis D'AUDIFFRET (O ✱), *Président de Chambre à la Cour des Comptes*, rue de Mondovi, n. 2.
DE RAINNEVILLE ✱, rue de Grenelle-S.-Germain, n. 98.
DE SALVANDY ✱, rue Cassette, n. 30.
VAUVILLIERS (O ✱), *Secrétaire général du Ministère de la marine et des Colonies*, rue Royale, n. 2.
Mis DE GASVILLE (C ✱) *Préfet du départ. de l'Yonne.*
S. S. le Cte VALÉE (C ✱) (G ✱), *Lieutenant-général*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 11.
Vte ROGNIAT (C ✱) (G ✱), *Lieut.-gén.*, r. de l'Université, n. 88 *bis.*
Vte DECAZES (O ✱), *Préfet du département du Tarn.*
Cte DE RIGNY ✱ (C ✱), *Vice-Amiral, Préfet du cinquième Arrondissement maritime*, à Toulon.
SALLIER ✱, *Administrateur de l'Institution royale des Quinze-Vingts*, rue du Grand-Chantier, n. 6.
Bon DUNOYER (O ✱), *Cons. à la Cour de Cass.*, r. Beautreillis, 14.
Bon PELET ✱, *Député*, rue des Champs-Elysées, n. 4.
Bon DE LA BONNARDIÈRE ✱ (O ✱), *Membre du Conseil général des hospices*, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
Bon RENDU (C ✱), *Proc. gén. à la Cour des comp.*, r. S.-Honoré, 317.
Vte ALBAN DE VILLENEUVE (O ✱), *Préfet du départ. du Nord.*
Vte DE VILLERS DU TERRAGE (O ✱), *Memb. de la Commis. de liquidation de l'indemnité attribuée aux anciens colons de Saint-Domingue*, rue de Vaugirard, n. 17.
Bon MALOUET (C ✱), *Membre de la Commission du Sceau*, rue Godot-de-Mauroy, n. 5.
Vte DE SENONNES ✱ (C ✱), rue de Bourbon, n. 79 *bis.*
DE MALARTIC (O ✱), *Préfet du département des Vosges.*
BOULA DE COULOMBIERS ✱, rue Saintonge, n. 19.
S. S. Cte ABRIAL ✱, rue Plumet, n. 18.
LECHAT (O ✱), *Membre de la Commission créée par la loi du 5 décembre* 1814, rue Saint-Lazare, n. 76 *bis.*

Bon Patry (O ✱), rue Neuve-des-Mathurins, n. 40.
Pouyer ✠ (O ✱), *Préfet du 1er Arrond. maritime*, à Cherbourg.
Cte de Girardin (C ✠) (G O ✱), *Lieutenant-général*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 26.

Maîtres des Requêtes en service extraordinaire (1).

Messieurs,

S. S. Cte Boissy-d'Anglas ✱, rue Caumartin, n. 11.
Bon Maurice ✱, rue de la paix, n. 6.
Bon de Crazannes ✱, *Sous-Préfet à Figeac* (Lot).
De Jessaint (O ✱), *Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Denis.*
Mis de Portes ✱, *Membre de la Commission du Sceau*, rue St.-Georges, 22.
Bon Debonnaire de Forges ✱, *M. de la Com. du Sceau*, rue du Bac, n. 87.
Cte O'Donnel ✱, rue de Ménars, n. 3.
S. S. Mis De Gourgues ✱, rue des Saussayes, n. 13.
Bon de Bastard d'Estang (O ✱), *Préfet du département du Cher.*
Bon de Galz de Malvirade (O ✱), *Consul-général de France en Russie.*
S. S. le Cte de Breteuil ✠ (O ✱), rue de la Michodière, n. 8.
Vte Tassin de Nonneville (O ✱), *Préfet du département de Vaucluse.*
Bon Schiaffino ✱, *Consul-général à Gênes.*
Challaye ✱, *Consul-général de France en Espagne.*
Jordan (Augustin), rue Saint-Honoré, n. 357.
Vte Delaître (O ✱), *Préfet du département de l'Eure.*
Ballyet ✠ ✱, *Intendant militaire*, rue Pigale, n. 9.
S. S. le Cte de Sussy (O ✱), *Prés. de la Comm. des Monn.* l'hôt. des Monnaies.
Cassaing ✠ (O ✱), *Intendant militaire*, rue de la Planche, n. 3.
Brun de Villeret (C ✱), *Député*, rue de l'Université, n. 51.
Colomb ✱, 1er *Avoc.-gén. près la Cour royale de Paris*, pl. Vendôme, 22.
P. Denis de Lagarde ✱, rue du Port-Mahon, n. 7.
Rosman (O ✱), *Chef de Div. au Min. de l'Int.* boulevart Poissonnière, 18.
Cte de Chazelles (C ✱), *Préfet du département du Morbihan.*
Cte Jules de Saint-Cricq ✠ (O ✱), rue de Provence, n. 56.
S. S. Cte de Germiny ✠ ✱, rue de l'Université, n. 22.
Bon Delamardelle ✱, *Membre de la Commission de liquidation de l'indemnité attribuée aux anciens Colons de St.-Domingue*, r. de Hanovre, 21.
Bon Creuzé de Lesser ✱, *Préfet du département de l'Hérault.*
Bon Walkenaer ✱, *Préfet du département de l'Aisne.*
Bescheu de la Sancie, rue du Faubourg Poissonnière, n. 87.
De La Ville de Miremont ✱, *Inspecteur-général des prisons de France*, rue de Seine, faub. St.-Germain, n. 51.
Cte de Juigné (Victor) ✱, *Préfet du département d'Indre-et-Loir.*
Bon de Giresse la Beyrie ✱, *Préfet du département d'Eure-et-Loir.*
Mis Dalon (O ✱), *Préfet du département de la Charente-Inférieure.*
De Freslon ✱, *Préfet du département de la Haute-Loire.*
Vte De Curzay (O ✱), *Préfet du département de la Gironde.*
Cte de Milon de Mesne ✠ ✱, à Versailles.
Vte de Kersaint ✱, *Préfet du département de l'Orne.*
S. S. le Cte de Tocqueville (O ✱), rue de Verneuil, n. 49.

---

(1) *Voyez* page 101, MM. les Maîtres des Requêtes en service extraordinaire autorisés à participer aux travaux des comités et aux délibérations du conseil.

Bon CHEVALIER ✱, *Préfet du département de la Meuse.*
Vte HARMAND D'ABANCOURT (O ✱), *Président en la Cour des Comptes*, rue de Bourbon, n. 43.
Cte DE NUGENT ✱, *Préfet du département de l'Oise.*
Mis DE ROUSSY ✱, *Préfet du département des Hautes-Alpes.*
Cte de LANTIVY ✠ ✱, *Préfet du département du Lot.*
MOREAU (O ✱), *Conseiller à la Cour de Cass.*, Vieille-rue-du-Temple, 34.
Bon BOUTAUD DE LA VILLÉON, *Membre de la Commission du Sceau*; quai Voltaire, n. 9.
DESSOLE (O ✱), *Préfet du département des Basses-Pyrénées.*
De GERÈS, *Membre de la Commission de liquidat. de l'indemnité attribuée aux anciens colons de Saint-Domingue*, rue de Richelieu, n. 12.
Bon TRAVERS DE BEAUVERT ✠ ✱, *Sous-Int. mil.* rue de Bourgogne, 14.
FLEURIAU ✠ (O ✱), *Capitaine de vaisseau, Secrétaire du Conseil d'amirauté*, rue Godot-de-Mauroy, n. 42.
Bon LOCARD ✱, *Préfet du départ. du Haut-Rhin.*
Chev. DE LA RUE ✠ (O ✱), *Garde des Archives du royaume*, hôtel Soubise.
Bon de VAUFRELAND, *Avocat gén. à la Cour royale de Paris*, r. Bleue, n. 7.
ROTH (O ✱), *Ministre plénipotentiaire à Hambourg.*
REVELLIÈRE ✠ (O ✱), *Admin. des Subst. de la Marine*, r. de Varennes, 37.
BLONDEL D'AUBERS ✱, *Préfet du département de l'Ardèche.*
Mis DE VILLENEUVE (Ferdinand) ✠ (O ✱), *préfet du départ. de la Somme.*
De CHANTELOU ✱, *ancien Sous-Préfet*, rue de Richelieu, n. 47.
Cte DE GASVILLE, au Petit-Luxembourg.
GENTY DE BUSSY, rue de l'Université, n. 88 *bis.*
BELLOCQ (O ✱), 1er *Secrétaire d'Ambassade à Rome.*
PETIET, rue Godot-de-Mauroy, n. 28.
Bon TROUVÉ ✱, *Chef de div. au Min. de l'Int.*, rue Bellefond, n. 24.
Bon DE BOIS-LE-COMTE (O ✱), *Directeur de la première Division du Ministère des Affaires étrangères*, rue de la Madelaine, n. 47.
ROCHER ✱, *Secr. gén. du Min. de la justice*, rue Ne-de-Luxembourg, 24.
Mis CARRION DE NISAS ✠ (O ✱). *Colonel*, rue Chantereine, n. 36.
BRENIER ✱, *Chef de la division de la Comptabilité au Min. des Affaires étrangères*, au Ministère.

CONSEILLERS D'ÉTAT HONORAIRES. *Messieurs*,

Cte BÉGOUEN (O ✱), *au Havre.*
Le Bon JOURDAN, *à Marseille.*
Cte DUCHATEL (G O ✱), rue de la Pépinière, n. 53.
Cte de la BESNARDIÈRE (O ✱), rue de l'Université, n. 19.
Cte DUMAS (C ✠) (G ✱), rue d'Astorg, n. 15.
Bon COSTAZ ✱, rue de Richelieu, n. 93.
FOULLON D'ECOTIER ✠ ✱, rue Taitbout, n. 30.
De CHAUMONT DE LA GALAIZIÈRE ✱, r. Ne-des-Capucines, 9.
Bon ROUILLÉ D'ORFEUIL ✱, rue Neuve-des-Mathurins, 78.
MONDRAGON DE PLUVAULT ✱, rue d'Antin, n. 3.
CROMOT DE FOUGY ✱, rue de la Ville-l'Evêque, n. 31.
Vte De PERNETY ✠ (G ✱), rue de Vaugirard, n. 50.
FROC DE LA BOULAYE ✠ (O ✱), rue de la Ville-l'Evêque, n. 39.
HERMAN (C ✱), rue Miroménil, n. 2.
Bon FEUTRIER (O ✱), rue.....

CORNET D'INCOURT (C ✻), rue Notre-Dame-des-Champs, 2.
Vte DE TABARIÉ ✻ (O ✻), rue de Belle-Chasse, n. 12.
Vte DE BEAUMONT ✻ ✻, rue.....
Cte DE PANCEMONT ✻.
JUIN DE SIRAN, à Montpellier.
Mis AMELOT DU GUÉPÉAN ✻, rue du Cherche-Midi, n. 25.
CALMON (O ✻), rue d'Artois, n. 11.

Maîtres des Requêtes Honoraires.

Messieurs,

ROUX ✻, rue de Rivoli, n. 30.
Chev. JAUBERT (Amédée) ✻, rue Pelletier, n. 18.
Cte de MALEVILLE (O ✻), rue de Bourbon, n. 4.
Bon JOLY DE FLEURY ✻, rue Royale-Saint-Honoré, n. 9.
De LACHÈZE-MUREL ✻, rue des Saints-Pères, n. 31.
Vte D'ARLINCOURT ✻, rue du Rocher, n. 26.
LEBLANC DE CASTILLON, à Aix.
CHOPPIN D'ARNOUVILLE (Paul), rue du Sentier, n. 16.
ANISSON DUPÉRON ✻, rue d'Anjou-St.-Honoré, 43.
D'ARLINCOURT (*Charles*) ✻, rue Duphot, n. 16.
PRUGNON, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 23.
CHOPPIN D'ARNOUVILLE (Augustin), boulevard de la Madeleine, n. 11.
JOURDAN (O ✻), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2 *bis*.
Mis De MALETESTE (O ✻), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 17.
DE COLLENEL ✻, rue Vivienne, n. 22.
Cte De MONTIGNY, rue de la Pépinière, n. 31.
FLAUGERGUES ✻, rue de Belle-Chasse, n. 12.
FOREST ✻, rue Cassette, n. 16.
NAU DE CHAMPLOUIS ✻, rue de Sorbonne, n. 1.
Le Vte DE CHABROL (Edouard), rue Saint-Lazare, n. 32.
Cte. DE WATERS ✻ ✠ (O ✻).
FOURIER-D'HINCOURT ✻ (C ✻), rue de Belle-Chasse, n. 22.

Auditeurs en service extraordinaire. Messieurs,

1re classe. { De Salaberry, Bignon, } *en mission.*

2e classe.
- Cte de Latour-Maubourg (Septime) ✻, *Secr. de Légat.* à Hanovre.
- Bon Vialar, *Proc. du Roi près le trib. de 1re instance d'Epernay.*
- De Gassaud, *Substitut du Procureur du Roi près le Tribunal de 1re instance de Marseille.*
- De Ségur-d'Aguesseau, *Substitut du Proc. général près la Cour royale d'Amiens.*
- Meynard de Franc ✻, *Substitut du Procureur du Roi près le Tribunal de première instance d'Auxerre.*

BUREAUX DU CONSEIL D'ÉTAT.

Secrétariat général, palais du Louvre.

M. Pierson, *Chef des bureaux*, rue de Tournon, n. 29.

Archives, Galerie du Louvre.

M. *Eugène* de Planard ✻, *Archiviste*, rue de Louvois, n. 10.
M. Renouf, *Archiviste honoraire*, r. des Fossés-St.-Germain-l'Auxerrois, 30.

Huissiers attachés à la Cour de Cassation, exploitans près le Conseil-d'Etat. Messieurs,

Vaquez, rue du Four-St-Germ., n. 27.	Boulet, rue St.-Sauveur, n. 1.
Leclerc, rue de la Mortellerie, n. 151.	Goix, rue Montmartre, n. 39.
Maguet, rue St.-Denis, 247	Cabil, quai de la Grève, n. 78.
Faiola, rue des Bourdonnais, n. 10.	Cauet, rue de Touraine-S.-G., n. 5.

Huissiers audienciers. Messieurs,

Louge (Ed.), r. des Moineaux, n. 19.	Dache, rue de Bourbon, n. 6.

ORDRE DES AVOCATS

AUX CONSEILS DU ROI ET A LA COUR DE CASSATION (1).

Dates des réceptions. Messieurs,

1789... *Molinier de Montplanqua* ✻, *Doyen*, rue Saint-Antoine, n. 71.
1791... *Coste*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 28.
1800... *Guichard père* ✻, rue Gaillon, n. 12.
Sirey, rue de Tournon, n. 4.
Jousselin ✻, rue Thibautodé, n. 10.
1813... *Marie*, rue Louis-le-Grand, n. 3.
Guichard fils, rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 12.
Gueny, rue des Deux-Ecus, n. 15.
1814... *Flacon Rochelle* ✻, rue Sainte-Anne, n. 67.
Buchot, rue Neuve-Saint-Roch, 30.
Odilon-Barrot, cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 37.
Teysseyrre, rue des Grands-Augustins, n. 5.
1814... *Lassis*, rue Serpente, n. 16.
1816... *Guiboul*, rue du Gros-Chenêt, n. 3.
1817... *Scribe*, rue Hautefeuille, n. 15.
1817... *Nicod*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.
1818... *Isambert*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 8.
Jacquemin, rue Sainte-Avoye, n. 9.
1819... *Vildé*, rue d'Orléans, n. 7, au Marais.
Petit de Galines, rue Montmartre, n. 68.
Roger, rue des Marais-Saint-Germain, n. 18.
1820... *Garnier*, quai Saint-Michel, n. 25.
Beguin, rue Saint-Roch, n. 32.
Routhier ✻, rue de Harlay, n. 2.
1821... *Piet*, rue de Louvois, n. 4.
1822... *Godart de Saponay*, rue des Grands-Augustins, n. 21.

---

(1) INDÉPENDAMMENT des attributions exclusives qui ont été conférées aux avocats aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation, par les lois et réglemens de leur institution,

Ils ont exclusivement le droit, à défaut des parties elles-mêmes, de signer, *en matiere contentieuse*, tous mémoires et réclamations adressés aux ministères, et aux administrations et directions générales qui en dépendent.

Ils ont seuls l'entrée dans les bureaux pour la poursuite des affaires de cette nature. (ARRÊTÉS *des Ministres de la Justice, des Finances et de l'Intérieur, des* 29 *septembre* 1823, 13 *mai et* 22 *juillet* 1824; *Instruction du Directeur-général de l'enregistrement et des domaines, du* 7 *septembre* 1824.)

Les mêmes dispositions s'appliquent AU CONTENTIEUX DE L'INDEMNITÉ. (*Circulaire du Ministre des finances aux Préfets, du* 7 *septembre* 1825, 24e *question*).

1823. . . *Teste-Lebeau*, rue de l'Université, n. 25.
1823. . . *Guillemin*, place S.-André-des-Arcs, n. 11.
Cotelle, rue Saint-André-des-Arcs, n. 53.
Dalloz ✱, rue Hautefeuille, n. 13.
Mandaroux-Verlamy, rue des Poitevins, n. 2.
Rogron, quai des Augustins, n. 25.
Taillandier, rue Taranne, n. 10.
1824. . . *Berton*, rue Vivienne, n. 2.
Mongalvy, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.
Huard, rue Saint-Honoré, n. 281.
Paradis, boulevard Poissonnière, n. 15.
Jouhaud, rue de Provence, n. 13.
1825. . . *Blanc*, rue Guénégaud, n. 25.
1826. . . *Bruzard*, passage des Petits-Pères, n. 8.
Vallon, rue Saint-Florentin, n. 13.
Bohain, rue Saint-Honoré, n. 346.
Chauveau-Lagarde fils, rue Jacob, n. 20.
1827. . . *Huet*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 32 *bis*.
Bénard, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 28.
Grandjean-Delisle, rue du Bouloy, n. 2.
Martin, rue Saint-Honoré, n. 315.
Deloche, rue de Belle-Chasse, n. 10 *bis*.
Latruffe-Montmeylian, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 5.
1828. . . *Parrot*, rue de Seine-Saint-Germain, n. 49.
1829. . . *Dubois*, rue de l'Odéon, n. 24.
Renard, rue de Tournon, n. 4.
Le Large, rue Chabannais, n. 5.
Chevalier, place Sainte-Geneviève, n. 4.
Moreau, rue de Ménars, n. 10.
1830. . . *Quenault*, rue de Seine-St.-G., n. 87.
Lanvin, rue Caumartin, n. 3.

Conseil de l'Ordre. Messieurs,

Guichard, Président.
Molinier de Montplanqua, 1er Synd.
Scribe, 2e Syndic.
Teste-Lebeau, Secrétaire-Trésorier.
Beguin.
Lassis.
Godard de Saponay.
Gueny.
Guillemin.
Dalloz.

Bécard, *Receveur de l'enregistrement des actes du Conseil*, grande salle du Palais de Justice, ou rue des Prouvaires, n. 10.

Imprimeur de l'Ordre.

A. Guyot, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 37.

CHAPITRE III.

CHAMBRE DES PAIRS,

Au Palais du Luxembourg, rue de Vaugirard.

La Chambre des Pairs est une portion essentielle de la puissance législative.

Elle est convoquée par le Roi en même temps que la Chambre des Députés des départemens. La session de l'une commence et finit en même temps que la session de l'autre.

Toute assemblée de la Chambre des Pairs tenue hors du temps de la session de la Chambre des Députés, ou non ordonnée par le Roi, est nulle de plein droit.

La nomination des Pairs de France appartient au Roi. Leur nombre est illimité.

La dignité de Pair est héréditaire de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, dans la famille de celui qui a obtenu cette prérogative.

Dans le cas où la ligne directe viendrait à manquer dans la famille d'un Pair, le Roi peut autoriser la transmission du titre dans la ligne collatérale qu'il lui plaît désigner. Le titulaire, ainsi substitué, jouit du rang d'ancienneté originaire de la Pairie dont il se trouve revêtu.

Les lettres-patentes délivrées aux Pairs portent toutes collation du titre sous lequel la Pairie a été instituée. Ces titres sont ceux de *Baron*, *Vicomte*, *Comte*, *Marquis* et *Duc*.

Le Roi peut, quand il lui plaît, changer le titre d'institution des Pairies, en accordant un titre supérieur à celui de la Pairie originaire.

Les Pairs ont entrée dans la Chambre à 25 ans, et voix délibérative à 30.

La Chambre des Pairs est présidée par le Chancelier de France, et, en son absence, par un Pair nommé par le Roi.

Les membres de la Famille royale et les Princes du sang sont Pairs par le droit de leur naissance; ils siègent immédiatement après le Président; mais ils n'ont voix délibérative qu'à vingt-cinq ans.

Les Princes ne peuvent prendre place à la Chambre que de l'ordre du Roi, exprimé, pour chaque session, par un message, à peine de nullité de tout ce qui aurait été fait en leur présence.

Toutes les délibérations de la Chambre des Pairs sont secrètes.

La Chambre des Pairs connaît des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'Etat, définis par la loi.

Toute pétition ne peut être présentée que par écrit. La loi interdit d'en apporter en personne.

Nul ne peut être Pair, s'il n'a, avec l'autorisation du Roi, institué un majorat. — Les majorats de Pairs sont divisés en trois classes: ceux de Duc qui doivent être assis sur des biens d'un revenu net de 30,000 fr. au moins; ceux de Marquis et de Comte, dont le revenu net doit être de 20,000 fr. au moins; enfin, ceux de Vicomte et de Baron, d'un revenu net de 10,000 fr. au moins. — Les immeubles libres de tous priviléges, hypothèques et restitutions, les rentes sur l'Etat, immobilisées, peuvent seuls entrer dans la formation des majorats de Pairs. — La demande d'institution d'un majorat se fait par une requête présentée au Garde-des-Sceaux. — Le titre de chaque Pairie est institué par lettres-patentes scellées du grand sceau. — Le fils d'un Duc et Pair porte, de droit, le titre de Marquis; celui d'un Marquis et Pair, le titre de Comte; celui d'un Comte et Pair, le titre de Vicomte; celui d'un Vicomte et Pair, le titre de Baron; celui d'un Baron et Pair, le titre de Chevalier. — Les fils

puînés de tous les Pairs portent, de droit, le titre immédiatement inférieur à celui que porte leur frère aîné. — Dans les séances royales et les solennités seulement, il y a des places ou bancs séparés, pour chaque Ordre de titres. Les Pairs également titrés se placent sur le même banc, selon l'ordre de leur promotion ou de l'ancienneté de leur titre. Le premier de tous les bancs est destiné aux Princes du sang. Les Pairs ecclésiastiques occupent, de droit, les premières places des bancs où ils doivent siéger suivant leur titre. (*Ordonnances du Roi du* 25 *août* 1817).

Les titres des Pairs ecclésiastiques sont : celui de *Duc* pour les Cardinaux, et celui de *Comte* pour les Archevêques et Evêques. (*Ordon. du* 8 *janvier* 1823.) — Par une décision royale, la qualification de *Sa Seigneurie* est attribuée au titre de Pair de France (1).

Pairs.

S. Gr. Mgr. le Mis de PASTORET, *Chancelier de France*, Présid.
Monsieur le DAUPHIN, *Fils de France.*
S. A. R. Mgr. le Duc de BORDEAUX, *Petit-Fils de France.*

Princes du Sang :
S. A. R. Mgr. le Duc d'ORLÉANS,
S. A. R. Mgr. le Duc de CHARTRES,
S. A. R. Mgr. le Duc de NEMOURS,
S. A. R. Mgr. le Prince de JOINVILLE,
S. A. R. Mgr. le Duc d'AUMALE,
S. A. R. Mgr. le Duc de MONTPENSIER,
S. A. R. Mgr. le Duc de BOURBON,

Leurs Seigneuries (par ordre de nomination.)

Le Duc d'UZÈS.
Le Duc de MONTBAZON.
Le Duc de la TRÉMOILLE.
Le Duc de CHEVREUSE.
Le Duc de BRISSAC.
Le Duc de RICHELIEU.
Le Duc de ROHAN, *Arch. de Besançon.*
Le Duc de LUXEMBOURG.
Le Duc de GRAMONT.
Le Duc de MORTEMART.
Le Duc de NOAILLES.
Le Duc d'HARCOURT.
Le Duc de FITZ-JAMES.
Le Duc de BRANCAS.
Le Duc de VALENTINOIS.
Le Duc de DURAS.
Le Duc de LA VAUGUYON.
Le Duc de LA ROCHEFOUCAULD.
Le Duc de CLERMONT-TONNERRE.
Le Duc de CHOISEUL.
Le Duc de COIGNY.
Le Prince Duc de TALLEYRAND.
Le Duc de CROY.
Le Duc de BROGLIE.
Le Duc de LAVAL-MONTMORENCY.
Le Duc de MONTMORENCY.
Le Duc de BEAUMONT.
Le Duc de LORGE.
Le Duc de CROY-D'HAVRÉ.
Le Duc de POLIGNAC.
Le Duc de LÉVIS.
Le Duc de MAILLÉ.
Le Duc de SAULX-TAVANES.
Le Duc de LA FORCE.
Le Duc de CASTRIES.
Le Prince Duc de POIX.
Le Duc de DOUDEAUVILLE.
Le Duc de PÉRIGORD.
Le Mal Duc de TARENTE.
Le Mis de GOUVION-SAINT-CYR.
Le Mal Duc de RAGUSE.
Le Mal Duc de REGGIO.
Le Cte ABRIAL.
Le Mis BARTHÉLEMY.
Le Cte de BEAUMONT.
Le Mis de MARBOIS.
Le Mis de CHASSELOUP-LAUBAT.
Le Cte CHOLET.

(1) Elle est indiquée dans le cours de l'ouvrage par les deux capitales *S. S.* à raison desquelles les Editeurs ont cru pouvoir se dispenser d'ajouter à la suite des noms de Leurs Seigneuries le titre de *Pair de France.*

Le Cte de Cornet.
Le Cte d'Aboville.
Le Cte Davous.
Le Mis de Croix.
Le Cte Destutt de Tracy.
Le Cte d'Haubersart.
Le Cte Dehédouville.
Le Cte Du Puy.
Le Cte Emmery.
Le Cte Herwyn de Nevèle.
Le Mis de Jaucourt.
Le Cte Klein.
Le Cte Lanjuinais.
Le Mis de Laplace.
Le Cte Lecouteulx de Canteleu.
Le Cte Lemercier.
Le Mis de Maleville.
Le Cte de Monbadon.
Le Cte Péré.
Le Mis de Pérignon.
Le Cte de Richebourg.
Le Cte de Sainte-Suzanne.
Le Cte de Chabrillan.
Le Mis de Sémonville, *Grand-Référendaire.*
Le Cte Soulès.
Le Cte d'Alton-Shée.
Le Cte de Tascher.
Le Duc de Valmy.
Le Cte de Vaubois.
Le Cte de Villemanzy.
Le Mal Mis Maison.
Le Mis de Latour-Maubourg.
Le Duc de Feltre.
Le Cte Curial.
Le Mis de La Tour-du-pin-Montauban.
Le Cte de Vaudreuil.
Le Mis d'Harcourt.
Le Mis d'Albertas.
Le Mis d'Aligre.
Le Duc d'Aumont.
Le Cte d'Autichamp.
Le Duc d'Avaray.
Le Prince Duc de Wagram.
Le Duc d'Istrie.
Le Cte de Boissy-d'Anglas.
Le Mis de Boisgelin.
Le Cte de La Bourdonnaye.
Le Mis de Boissy du Coudray.
Le Bon Boissel de Monville.
Le Mis de Bonnay.
Le Mis de Brézé.
Le Cte de Brigode.
Le Duc de Blacas.
Le Prince Duc de Bauffremont.
Le Mal Duc de Bellune.
Le Mis de Clermont-Tonnerre.
Le Duc de Caylus.
Le Cte du Cayla.
Le Mis de Castellane.
Le Vte de Chateaubriand.
Le Cte de Choiseul-Gouffier.
Le Cte de Contades.
Le Duc de Crillon.
Le Duc de Caraman.
Le Mis de Chabannes.
Le Cte Compans.
Le Cte de Durfort.
Le Vte Dambray.
Le Duc de Damas-Crux.
Le Cte d'Andigné.
Le Duc de Dalberg.
Le Mis d'Ecquevilly.
Le Duc d'Escars.
Le Cte de La Ferronnays.
Le Mis de Biron.
Le Mis de La Guiche.
Le Mis de Crillon.
Le Mis d'Aux-Lally.
Le Duc de Montébello.
Le Mis de Louvois.
Le Vte de Ségur-Lamoignon.
Le Mis de La Tour-du-Pin.
Le Mis de Lauriston.
Le Cte de Machault d'Arnouville.
Le Mis de Mortemart.
Le Cte Molé.
Le Mis de Mathan.
Le Cte de Mailly.
Le Mis de Mun.
Le Cte de Sainte-Maure-Montausier.
L'Abbé Duc de Montesquiou.
Le Mis de Nicolaï.
Le Cte de Noé.
Le Duc de Narbonne-Pelet.
Le Mis d'Orvilliers.
Le Mis d'Osmond.
Le Cte de Polignac.
Le Mis de Raigecourt.
Le Bon de La Rochefoucauld.
Le Mis de Rougé.
Le Mis de La Rochejaquelein.
Le Cte Ricard.
Le Duc de Rivière.
Le Cte de La Roche-Aimon.
Le Cte de Saint-Roman.
Le Cte de Rully.
Le Mis Le Peletier-Rosanbo.
Le Duc de Sabran.
Le Cte De Sèze.

Le Bon Seguier.
Le Mis de La Suze.
Le Cte de Saint-Priest.
Le Mis de Talaru.
Le Cte de Talleyrand
Le Mis de Vence.
Le Mis de Vibraye.
Le Mis de Vérac.
Le Vte de Morel-Vindé.
Le Cte de Lynch.
Le Duc de Massa.
Le Duc Decazes.
Le Cte de Greffulhe.
Le Duc d'Albuféra.
Le Mis d'Angosse.
Le Cte d'Argout.
Le Mis d'Aragon.
Le Mis d'Aramon.
Le Bon de Barante.
Le Cte Beker.
Le Cte de Bastard.
Le Cte Belliard.
Le Cte Raymond de Bérenger.
Le Mal Duc de Conégliano.
Le Cte Claparède.
Le Cte Chaptal.
Le Mis de Catellan.
Le Duc de Cadore.
Le Cte Colchen.
Le Cte Cornudet.
Le Cte Daru.
Le Bon Dubreton.
Le Vte Digeon.
Le Cte d'Arjuzon.
Le Cte Dejean.
Le Mis de Dampierre.
Le Prince d'Eckmuhl.
Le Cte Germain.
Le Cte de Germiny.
Le Cte d'Hunolstein.
Le Vte d'Houdetot.
Le Mal Cte Jourdan.
Le Cte de Laforest.
Le Cte de Latour-Maubourg.
Le Cte de Montalembert.
Le Cte Maurice Mathieu de la Redorte.
Le Bon Mounier.
Le Cte Mollien.
Le Cte de Montalivet.
Le Cte de Marescot.
Le Cte de Montesquiou.
Le Cte de Pontécoulant.
Le Duc de Plaisance.
Le Mis de Pange.
Le Cte Pelet de la Lozère.
Le Cte Portalis.
Le Cte Reille.
Le Cte Ruty.
Le Cte Rampon.
Le Cte de Sparre.
Le Mis de Saint-Simon.
Le Cte de Sussy.
Le Mal Duc de Trévise.
Le Mis de Talhouet.
Le *Vice-Amiral* Cte Truguet.
Le *Vice-Amiral* Cte Verhuell.
Le Cte de La Villegontier.
Le Cte de Saint-Aulaire.
Le Cte Clément de Ris.
Le Cte Fabre de l'Aude.
Le Duc de Praslin.
Le Cte de Segur.
Le Bon de Beurnonville.
Le Bon Pasquier.
Le Cte Siméon.
Le Bon Portal.
Le Cte Roy.
Le Cte de Quélen, *Archev. de Paris.*
Le Cal Duc de Latil, *Arch. de Reims.*
Le Cardinal Prince de Croÿ, *Archevêque de Rouen.*
Le Cte Frayssinous, *Evêque d'Hermopolis.*
Le Cte de Lagarde.
Le Mal Cte Molitor.
Le Cte de Bordessoulle.
Le Cte Guilleminot.
Le Cte Bourke.
Le Cte de Bourmont.
Le Bon de Damas.
Le Cte Donatien de Sesmaisons.
Le Bon de Glandevès.
Le Cte de Puységur.
Le Vte Dode.
Le Cte d'Agoult.
Le Cte de Mesnard.
Le Cte de Bourbon-Busset.
Le Mis de Juigné.
Le Vte Dubouchage.
Le Bon de Charette.
Le Mis de Coislin.
Le Cte de Tournon.
Le Cte de Breteuil.
Le Mis de Béthisy.
Le Cte Chabrol de Crousol.
Le Cte d'Orglandes.
Le Cte de Chastellux.
Le Mis de Villefranche.
Le Vte Lainé.
Le Vte de Bonald.
Le Cte de Vogüé.

Le Cte de Marcellus.
Le Cte Florian de Kergorlay.
Le Mis de Rastignac.
Le Cte de Courtarvel-Pezé.
Le Cte Louis d'Ambrugeac.
Le Cte de Villèle, *Arch. de Bourges.*
Le Cte de Chabons, *Evêq. d'Amiens.*
Le Cte Salmon du Chatellier, *Evêque d'Evreux.*
Le Cte de Gramont-d'Asté.
Le Cte de Cheverus, *Archevêque de Bordeaux.*
Le Cte de Montblanc, *Archevêque de Tours.*
Le Cte de Brault, *Archev. d'Alby.*
Le Cte Morel de Mons, *Archevêque d'Avignon.*
Le Cte de Pins, *Archev. d'Amasie.*
Le Cte de Divonne.
Le Cte de Sainte-Aldegonde.
Le Mis de Monteynard.
Le Cte Eugène de Vogüé.
Le Cte de Mostuéjouls.
Le Mis de Mirepoix-Lévis.
Le Cte de Panisse.
Le Mis de Neuville.
Le Mis de Conflans.
Le Cte de Bonneval.
Le Mis de Mac-Mahon.
Le Bon de Grosbois.
Le Cte de Kergariou.
Le Vte Chiflet.
Le Cte de d'Urre.
Le Mis de Radepont.
Le Cte de La Fruglaye.
Le Cte Budes de Guébriant.
Le Mis de Calvière.
Le Vte de Castelbajac.
Le Duc d'Esclignac.
Le Bon Sarret de Coussergues.
Le Cte de La Vieuville.
Le Mis de Lancosme.
Le Cte Ruzé d'Effiat.
Le Cte de Quinsonas.
Le Mis de Froissard.
Le Mis de Courtarvel.
Le Cte Humbert de Sesmaisons.
Le Mis de Colbert.
Le Mis Aymar de Dampierre.
Le Cte de Bernis.
Le Mis de Civrac.
Le Cte de Kergolay.
Le Cte de Tocqueville.
Le Vte de Sainte-Maure.
Le Mis de Bailly.
Le Prince de Hohenlohe-Bartenstein.
Le Cte d'Imécourt.
Le Cte Dubotderu.
Le Cte d'Hoffelize.
Le Cte de Choiseul.
Le Prince d'Arenberg.
Le Cte de Caraman.
Le Bon de Frénilly.
Le Prince Duc de Berghes.
Le Mis de Tramecourt.
Le Cte de Bouillé.
Le Cte de Pontgibaud.
Le Cte d'Andlau.
Le Mis d'Albon.
Le Mis de Saint-Mauris.
Le Mis de Beaurepaire.
Le Mis de Lévis.
Le Cte de La Bouillerie.
Ollivier.
Le Cte de La Panouze.
Le Prince de Montmorency.
Le Cte Hocquart.
Le Cte de Maquillé.
Le Prince de Croÿ-Solre.
Le Cte de Rougé.
Le Mal Duc de Dalmatie.
Le Mis de Gourgue.
Le Mis de Forbin des Issarts.
Le Vte de Causans.
De Sapinaud.
Le Mis Desmonstiers de Mérinville.
Le Cte de Lur-Saluces.
Le Cte de Suzannet.
Le Cte de Nansouty.
Le Cte de Villèle.
Le Cte de Peyronnet.
Le Cte de Corbière.
Le Cal Duc d'Isoard, *Arch. d'Auch.*
Le Cte Feutrier, *Evêq. de Beauvais.*
Le Cte Ravez.
Le Duc de Céreste.
Le Mis de Tourzel.
Le Mis de Puyvert.
Le Cte de Labourdonnaye.
Le Bon de Vitrolles.
Le Cte Beugnot.
Le Cte Valée.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DE LEURS SEIGNEURIES LES PAIRS DE FRANCE.

(L'astérisque * indique ceux de MM. les Pairs qui n'ont pas encore pris séance.)

S. G. Mgr. LE CHANCELIER DE FRANCE, Président.

* Aboville (Cte d'), rue de Vaugirard, n. 20.
Abrial (Cte), rue Plumet, n. 18.
* Agoult (Cte d')
* Albertas (Mis d'), rue de la Paix, n. 8.
Albon (Mis d'), rue Saint-Dominique-St.-Germain, n. 39.
* Albuféra (Duc d'), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 31.
Aligre (Mis d'), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 27.
* Alton-Shée (Cte d'), rue St.-Roch, n. 34.
Ambrugeac (Cte Louis d'), rue de Bourbon, n. 95.
Andigné (Cte d'), rue de Mézières, n. 8.
Andlau (Cte d'), rue du Marché-d'Aguesseau, n. 5.
Angosse (Mis d'), rue Pigale, n. 21.
Aragon (Mis d'), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 54.
Aramon (Mis d'), rue St.-Dominique, n. 78.
Arenberg (Prince d'), rue St.-Dominique, n. 93.
Argout (Cte d'), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 45.
Arjuzon (Cte d'), place Vendôme, n. 8.
Aumont (Duc d'), rue Plumet, n. 29.
Autichamp (Cte d'), rue des Petits-Augustins, n. 17.
* Aux-Lally (Mis d'), grande rue Verte, n. 8.
Avaray (Duc d'), rue de Grenelle St.-Germain, n. 85.
Bailly (Mis de), rue de Grenelle St.-G. n. 16.
Barante (B^{on} de), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 41 *ter*.
* Barthélemy (Mis), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 31.
Bastard (Cte de), rue des Saints-Pères, n. 12.
Bauffremont (Prince Duc de), rue Saint-Lazare, n. 49.
* Beaumont (Duc de), rue de Varennes, n. 14.
Beaumont (Cte de), rue de Monsieur, F. St.-G., n. 6.
Beaurepaire (Mis de), rue de Varennes, n. 6.
Beker (Cte), rue Favart, n. 4.
Belliard (Cte), rue du Faubourg St.-Honoré, n. 33.
Bellune (M^{al} Duc de), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 58.
Berenger (Cte Raymond de), rue de Grenelle S.-G., 109.
Berghes (Prince Duc de), rue St.-Dominique, n. 19.
Bernis (Cte de), rue de Grenelle, n. 13.
* Béthisy (Mis de), rue de l'Université, n. 88 *bis*.
* Beugnot (Cte), rue de la Michodière, n. 8.
Beurnonville (B^{on} de), rue du Faubourg St.-Honoré, 57.
Biron (Mis de), rue de Louis-le-Grand, n. 23.
Blacas (Duc de), rue de l'Université, n. 45.
Boisgelin (Mis de), place du Palais Bourbon, n. 89.
Boissel de Monville (B^{on}), rue de l'Université, n. 17.

Boissy-d'Anglas (Cte de), rue Saint-Lazare, n. 124.
Boissy du Coudray (Mis de), rue d'Anjou St.-Honoré, 32.
Bonald (Vte de), rue Garencière, n. 8.
* Bonnay (Mis de), rue Basse-du-Rempart, n. 6.
Bonneval (Cte de), rue de l'Université, n. 36.
Bordessoulle (Cte de), rue des Saints-Pères, n. 13.
Bouillé (Cte de), rue Matignon, n. 8.
Bourbon-Busset (Cte de), rue de la Ville-l'Evêque, n. 40.
Bourke (Cte), rue de Richelieu, n. 79.
Bourmont (Cte de), hôtel du ministère de la guerre.
Brancas (Duc de), rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 32.
Brault (Cte de), *Archevêque d'Alby*, rue St.-Guillaume, 28.
Breteuil (Cte de), rue de la Michodière, n. 8.
Brézé (Mis de), rue de Varennes, n. 12.
* Brigode (Cte de), quai Malaquais, n. 17.
Brissac (Duc de), rue du Regard, n. 3.
Broglie (Duc de), rue de l'Université, n. 90.
Cadore (Duc de), rue de Varennes, n. 10.
Calvière (Mis de), rue de Bourbon, n. 43 *bis*.
Caraman (Duc de), rue de Grenelle, n. 85.
Caraman (Cte de), rue de Varennes, n. 29.
Castelbajac (Vte de), rue de la Ville-l'Evêque, n. 37.
Castellane (Mis de), rue de la Ferme-des-Mathurins, 1.
Castries (Duc de), rue de Varennes, n. 22.
Catellan (Mis de), rue Mondovi, n. 5.
Causans (Vte de), rue de Tournon, n. 35.
Cayla (Cte du), rue de la Madeleine, n. 47.
* Caylus (Duc de), rue des Petits-Augustins, n. 1.
* Céreste (Duc de), rue Taranne, n. 25.
Chabannes (Mis de), rue de Grenelle-St.-Germ. n. 26.
Chabons (Cte de), *Ev. d'Amiens*, palais de l'Elysée-Bourbon.
Chabrillan (Cte de), rue du Bac, n. 42.
Chabrol de Crousol (Cte), hôt. du ministère des finances.
Chaptal (Cte), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 88.
Charette (Bon de), quai Voltaire, n. 3 *bis*.
Chasseloup-Laubat (Mis de), rue Bergère, n. 11.
Chastellux (Cte de), rue de Varennes, n. 25.
Chateaubriand (Vte de), rue d'Enfer, n. 84.
Chéverus (Cte de), *Archev. de Bordeaux*, impasse Férou, 3.
Chevreuse (Duc de), rue S.-Dominique-S.-G., n. 33.
Chiflet (Vte), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 16.
Choiseul (Duc de), rue Joubert, n. 37.
Choiseul (Cte de), rue de l'Université, n. 49.
Choiseul-Gouffier (Cte de), place S.-André-des-Arcs, 30.
Cholet (Cte), rue Royale, n. 4.
Civrac (Mis de), rue de Varennes, n. 13.
Claparède (Cte), rue d'Aguesseau, n. 9.
Clément-de-Ris (Cte), rue de Vaugirard, n. 52 *bis*.
Clermont-Tonnerre (Duc de), rue de Grenelle-St.-G. 105.

Clermont-Tonnerre (Mis de), rue de Madame, n. 21.
Coigny (Duc de), rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 103.
Coislin (Mis de), rue de Bourgogne, n. 19 *bis*.
Colbert (Mis de), rue de la Ville-l'Evêque, n. 1.
Colchen (Cte), rue Duphot, n. 16.
Compans (Cte), rue Saint-Lazare, n. 74 *bis*.
Conégliano (M^al Duc de), rue de Montholon, n. 8.
Conflans (Mis de), rue de Bourbon, n. 90.
Contades (Cte de), rue de Madame, n. 7.
Corbière (Cte de), rue du Colombier, n. 22.
Cornet (Cte de), rue d'Enfer St.-Michel, n. 44.
Cornudet (Cte), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 90.
Courtarvel (Mis de), rue de Bourbon, n. 34.
Courtarvel-Pezé (Cte de), rue des Petits-Augustins, 5.
Crillon (Duc de), place Louis XVI, n. 10.
Crillon (Mis de), place Louis XVI, n. 10.
Croix (Mis de), rue de la Chaise, n. 3.
Croÿ (Cardinal Prince de), *Arch. de Rouen*, r. de Bourbon, 2.
★ Croÿ (Duc de).
Croÿ-Solre (Prince de), rue de Bourbon, n. 90.
★ Curial (Cte), rue de la Michodière, n. 8.
Dalberg (Duc de), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 25.
Dalmatie (M^al Duc de), rue de l'Université, n. 57.
Damas (B^on de), aux Tuileries.
Damas-Crux (Duc de), aux Tuileries.
Dambray (Vte), rue Cassette, n. 33.
Dampierre (Mis de), rue de Bourbon, n. 75.
Dampierre (Mis Aimar de), rue de l'Université, n. 19.
★ Daru (Cte), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 81.
Davous (Cte), rue Saint-Louis, n. 16, au Marais.
Decazes (Duc), rue Saint-Dominique, n. 11.
★ Dehédouville (Cte), rue Neuve-de-Luxembourg, 33.
Dejean (Cte), rue de l'Université, n. 17.
Desmonstiers de Mérinville (Mis), r. de l'Université, 26.
Destutt de Tracy (Cte), rue d'Anjou Saint-Honoré, 38.
★ Digeon (Vte), rue de Bourbon, n. 78.
Divonne (Cte de), rue Taranne, n. 10.
Dode (Vte), rue Caumartin, n. 24.
Doudeauville (Duc de), rue de Varennes, n. 33.
Dubotderu (Cte), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 76.
Dubouchage (Vte), rue Godot, n. 13.
Dubreton (B^on), rue de Bourbon, n. 73.
Du Puy (Cte), rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 62.
Duras (Duc de), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 130.
Durfort (Cte de), rue de la Ville-l'Evêque, n. 3.
★ Eckmuhl (Prince d'), rue Saint-Dominique, n. 107.
Ecquevilly (Mis d'), rue Godot-de-Mauroy, n. 5.
Effiat (Cte Ruzé d'), rue de Saint-Dominique-St.-G., 94.
Emmery (Cte), rue du Colombier, n. 26.

Escars (Duc d'), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 79.
Esclignac (Duc d'), rue d'Astorg, n. 17.
Fabre de l'Aude (Cte), rue de Vaugirard, n. 34.
Feltre (Duc de), rue de la Barouillère, n. 10.
Feutrier (Cte), *Evêque de Beauvais*, rue.....
Fitz-James (Duc de), rue de Bourgogne, n. 34.
Forbin des Issarts (Mis de), rue la Ville-l'Evêque, 28.
Frayssinous (Cte), *Evêque d'Hermopolis*, aux Tuileries.
Frénilly (Bon de), rue du Marché-d'Aguesseau, n. 1.
Froissard (Mis de), rue de Grenelle, n. 98.
* Germain (Cte), rue de Provence, n. 30.
Germiny (Cte de), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 9.
Glandevès (Bon de), aux Tuileries, pav. de Flore.
Gourgue (Mis de), rue des Saussayes, n. 13.
* Gouvion-Saint-Cyr (Mis de), à Villiers, près Neuilly.
Gramont (Duc de), rue Saint-Dominique, F.-St.-G., 103.
* Gramont-d'Asté (Cte de), rue d'Anjou-St.-H., n. 41 *bis*.
* Greffulhe (Cte de), rue de Provence, n. 43.
Grosbois (Bon de), rue du Bac, n. 105.
Guébriant (Cte Budes de), rue Saint-Guillaume, n. 18.
Guilleminot (Cte), rue de l'Université, n. 61.
Harcourt (Duc d'), rue des Saussayes, n. 9.
* Harcourt (Mis d'), rue de Bourbon, n. 103.
Haubersart (Cte d'), rue Saint-Lazare, n. 37.
Haussonville (Cte d'), rue St.-Dominique-St.-G. n. 87.
Havré (Duc de Croÿ-d'), rue de Bourbon, n. 86.
* Herwyn de Nevèle (Cte), rue de Tournon, n. 12.
Hocquart (Cte), rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 114.
Hoffelize (Cte d'), rue de la Paix, n. 6.
* Hohenlohe-Bartenstein (Prince de), r. de Bourbon, 45.
Houdetot (Vte d'), rue Hauteville, n. 35.
Hunolstein (Cte d'), rue Basse-du-Rempart, n. 62.
Imécourt (Cte d'), rue Boudreau, n. 1.
Isoard (Cal Duc d'), *Archev. d'Auch*, r. de Bourbon, 43 *bis*.
Istrie (Duc d'), rue de Varennes, n. 11.
Jaucourt (Mis de), rue de la Pépinière, n. 31.
Jourdan (Mal Cte), rue de Bourbon, n. 52.
Juigné (Mis de), rue de Beaune, n. 2.
* Kergariou (Cte de), rue du Petit-Vaugirard, n. 5.
Kergorlay (Cte de), rue Basse-du-Rempart, n. 62.
Kergorlay (Cte Florian de), rue St-Dominique-S.-G., 102.
Klein (Cte), rue de Varennes, n. 11.
La Bouillerie (Cte de), rue de Grenelle-St-Germ., 121.
La Bourdonnaye-Blossac (Cte de), r. de la Planche, 21.
* La Bourdonnaye (Cte de), rue de Belle-Chasse, n. 22.
La Ferronnays (Cte de), rue de la Planche, n. 11.
La Force (Duc de), rue de Rivoli, n. 50.
Laforest (Cte de), rue de Belle-Chasse, n. 15.
La Fruglaye (Cte de), rue Garancière, n. 6.

LA GUICHE (Mis de), rue St.-Dominique-St.-G. n. 65.
LAINÉ (Vte), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 23.
LANCOSME (Mis de), rue de Grenelle Saint-Germain, n. 67.
LANJUINAIS (Cte), rue du Bac, n. 34.
LAPANOUZE (Cte de), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 29.
LAPLACE (Mis de), rue des Trois-Frères, n. 13.
LA ROCHE-AIMON (Cte de), rue de Tournon, n. 4.
LA ROCHEFOUCAULD (Duc de), rue de Grenelle-St.-G. 99.
LA ROCHEFOUCAULD (B^on de), rue de Babylone, n. 10.
* LA ROCHEJAQUELEIN (Mis de), r. des Enfans-Rouges, n. 4.
LA SUZE (Mis de), rue St.-Thomas-du-Louvre, n. 28.
LATIL (C^al Duc de), *Arch. de Reims*, rue de l'Université, 43.
LA TOUR-DU-PIN (Mis de), rue N^e-des-Petits-Champs, 82.
LATOUR-DU-PIN-MONTAUBAN (Mis de), rue de Sèvres, 83.
LATOUR-MAUBOURG (Mis de), à l'hôtel royal des Invalides.
LATOUR-MAUBOURG (Cte de), rue d'Anjou-St.-Honoré, 16.
LA TRÉMOILLE (Duc de), place Vendôme, n. 23.
LAURISTON (Mis de), rue d'Artois, n. 3.
LAVAL-MONTMORENCY (Duc de), rue de l'Université, n. 90.
* LA VAUGUYON (Duc de), rue Saint-Lazare, n. 49.
LA VIEUVILLE (Cte de), place du Palais-Bourbon, n. 85.
LA VILLEGONTIER (Cte de), au palais Bourbon.
LECOUTEULX DE CANTELEU (Cte), rue N.-des-Mathurins, 78.
LEMERCIER (Cte), rue du Cherche-Midi, n. 17.
* LÉVIS (Duc de).
LÉVIS (Mis de), rue du Bac, n. 105.
LORGE (Duc de), rue du Bac, n. 112.
LOUVOIS (Mis de), rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 110.
* LUR-SALUCES (Cte de), rue de Bourbon, n. 85.
LUXEMBOURG (Duc de), rue St.-Dominique-St.-G. n. 33.
LYNCH (Cte de), rue Taranne, n. 16.
* MACHAULT D'ARNOUVILLE (Cte de), rue de Varennes, 24.
MAC-MAHON (Mis de), rue Saint-Dominique, n. 34.
MAILLÉ (Duc de), rue St.-Dominique St.-Germain, n. 70.
MAILLY (Cte de), rue de l'Université, n. 45.
MAISON (M^al Mis), rue Richer, n. 8.
MALEVILLE (Mis de), rue du Cherche-Midi, n. 34.
MAQUILLÉ (Cte de), rue Caumartin, n. 29.
MARBOIS (Mis de), rue du Chemin-du-Rempart, n. 1.
MARCELLUS (Cte de), rue Taranne, n. 9.
MARESCOT (Cte de), rue de Grenelle S. G., n. 52.
MASSA (Duc de), rue de Choiseul, n. 23.
MATHAN (Mis de), rue Chauchat, n. 6.
MAURICE MATHIEU DE LA REDORTE (Cte), r. St.-Florentin, 7.
MESNARD (Cte de), au palais de l'Elysée-Bourbon.
MIREPOIX-LÉVIS (Mis de), rue de la Planche, n. 17.
MOLÉ (Cte), place de la Ville-l'Evêque, n. 27.
MOLITOR (M^al Cte), rue Saint-Lazare, n. 78.
MOLLIEN (Cte), quai d'Orsay, n. 9.
MONBADON (Cte de), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 126.

Montalembert (Cte de), rue de l'Université, n. 11.
Montalivet (Cte de), rue Royale, n. 14.
Montausier (Cte de Ste.-Maure), r. de Grenelle-S.-G. 88.
★ Montbazon (Duc de), rue de Varennes, n. 6.
Montblanc (Cte de), *Archev. de Tours*, rue du Bac, n. 120.
Montébello (Duc de), rue de Varennes, n. 37.
Montesquiou (l'Abbé Duc de), rue du F.-St.-Honoré, 85.
Montesquiou (Cte de), rue de Monsieur, n. 12.
Monteynard (Mis de), rue de Varennes, n. 12.
Montmorency (Duc de), rue de l'Université, n. 80.
Montmorency (Prince de), rue de la Planche, n. 7.
Morel de Mons (Cte), *Arch. d'Avig.* r. St.-Germ.-des-P. 5.
Morel-Vindé (Vte de), boulevart de la Madeleine, n. 11.
Mortemart (Duc de), rue de Bourbon, n. 92.
Mortemart (Mis de), rue Ne-des-Mathurins, n. 30.
Mostuéjouls (Cte de), rue Notre-Dame-des-Victoires, 5.
Mounier (Bon), rue Saint-Dominique, n. 58.
Mun (Mis de), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 40.
Nansouty (Cte de), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 16.
Narbonne-Pelet (Duc de), rue de Varennes, n. 15.
Neuville (Mis de), rue du Bac, n. 100.
Nicolaï (Mis de), rue du Regard, n. 7.
Noailles (Duc de), rue de Bourbon, n. 74.
Noé (Cte de), rue de l'Université, n. 5.
Ollivier, rue du Faubourg-Montmartre, n. 67.
Orglandes (Cte d'), r. du Faub.-St.-Honoré, 47.
Orvilliers (Mis d'), rue Basse-du-Rempart, n. 12.
Osmond (Mis d'), rue de Bourbon, n. 61.
Pange (Mis de), rue de Varennes, n. 29.
Panisse (Cte de), rue Basse-du-Rempart, n. 42.
Pasquier (Bon), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 30.
Pelet de la Lozère (Cte), rue des Champs-Elysées, n. 4.
Peré (Cte), rue de Sèvres, n. 4.
Pérignon (Mis de), rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 87.
Périgord (Duc de), rue Saint-Dominique, n. 93.
Peyronnet (Cte de), quai Voltaire, n. 9.
Pins (Cte de), *Archevêque d'Amasie*, rue de la Planche, 15.
Plaisance (Duc de), rue du Chemin-du-Rempart, n. 1.
Poix (Prince Duc de), place Bauveau, n. 90.
Polignac (Duc de), place du Carrousel, n. 16.
Polignac (Cte de), l'hôt. du Ministère des affaires étrangères.
Pontécoulant (Cte de), rue Neuve-Sainte-Croix, n. 14.
Pontgibaud (Cte de), rue de Vaugirard, n. 52.
Portal (Bon), rue Saint-Honoré, n. 370.
Portalis (Cte), rue.....
Praslin (Duc de), rue de Grenelle-Saint-Germain, 105.
Puységur (Cte Gaspard de), rue de Grenelle-St.-G. n. 118.
★ Puyvert (Mis de), rue Basse-du-Rempart, n. 46.
Quélen (Cte de), *Archev. de Paris*, au Palais de l'Archevêché.
Quinsonas (Cte de), rue Saint-Dominique, n. 105.

LAGARDE (Cte de), rue Taranne, n. 27.
RADEPONT (Mis de), rue Saint-Lazare, n. 51.
RAGUSE (M^al Duc de), rue des Champs-Elysées, n. 4.
RAIGECOURT (Mis de), rue du Pot-de-Fer, n. 22.
RAMPON (Cte), rue Duphot, n. 15.
RASTIGNAC (Mis de), rue de Varennes, n. 33.
RAVEZ, place Vendôme, n. 10.
REGGIO (M^al Duc de), place Vendôme, n 9.
REILLE (Cte), rue de Bourbon, n. 98.
RICARD (Cte), à l'Ecole-Militaire.
RICHEBOURG (Cte de), rue de Verneuil, n. 56.
RICHELIEU (Duc de), rue Neuve-des-Mathurins, n. 66.
* RIVIÈRE (Duc de), rue de l'Université, n. 39.
ROHAN (Duc de), *Archev. de Besançon*, r. de l'Université, 45.
ROSANBO (Mis LE PELETIER), rue Matignon, n. 1.
ROUGÉ (Mis de), rue de Varennes, n. 19.
ROUGÉ (Cte de), rue de Varennes, n. 19.
ROY (Cte), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 66.
RULLY (Cte de), rue de l'Université, n. 17.
* RUTY (Cte), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 68.
SABRAN (Duc de), rue de Varennes, n. 4.
SAINT-AULAIRE (Cte de), rue de Bourbon, n. 78.
SAINTE-ALDEGONDE (Cte de), rue de Grenelle-St.-G. n. 13.
SAINTE-MAURE (Vte de), rue de Courty, n. 5.
SAINTE-SUZANNE (Cte de), rue St.-Dominique-St.-G. n. 59.
SAINT-MAURIS (Mis de), rue du Colombier, n. 12.
SAINT-PRIEST (Cte de), rue de Bourbon, n. 54.
SAINT-ROMAN (Cte de), rue de la Perle, n. 7, au Marais.
SAINT-SIMON (Mis de), rue d'Anjou, n. 58.
SALMON DU CHATELLIER (Cte), *Ev. d'Evr.* r. de Varennes, 41.
* SAPINAUD (de), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 117.
SARRET DE COUSSERGUES (B^on), rue de Tournon, n. 35.
* SAULX-TAVANES (Duc de), avenue Marigny, aux Ch.-Elys.
SÉGUIER (B^on), rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n. 16.
SÉGUR (Cte de), rue Duphot, n. 10.
SÉGUR-LAMOIGNON (Vte de), rue de la Ville-l'Evêque, n. 9.
SÉMONVILLE (Mis de), *Gr.-Référend.* au palais du Luxembourg.
SESMAISONS (Cte HUMBERT DE), rue de l'Université, n. 36.
* SESMAISONS (Cte Donatien de), rue de Vaugirard, n. 54.
SÈZE (Cte de), rue des Quatre-Fils, au Marais, n. 20.
SIMÉON (Cte), rue de Provence, n. 63.
SOULÈS (Cte), rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 112.
SPARRE (Cte de), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 91.
SUSSY (Cte de), quai Conti, à l'hôtel des Monnaies.
* SUZANNET (Cte de), rue du Cherche-Midi, n. 25.
TALARU (Mis de), rue de Grenelle-St.-Germ., n. 87.
TALHOUËT (Mis de), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 66.
TALLEYRAND (Prince Duc de), rue Saint-Florentin, n. 2.
TALLEYRAND (Cte de), rue Royale-St.-Honoré, n. 11.
TARENTE (M^al Duc de), au Palais de la Légion-d'Honneur.

TASCHER (Cte de), rue Saint-Guillaume S.-G. n. 23.
TOCQUEVILLE (Cte de), rue de Verneuil, n. 49.
TOURNON (Cte de), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 58.
* TOURZEL (Mis de), rue de Grenelle, n. 79.
TRAMECOURT (Mis de), rue Taranne, n. 21.
TRÉVISE (M^al Duc de), rue du Faub.-Saint-Honoré, 126.
TRUGUET (Vice-Amiral Cte), rue du Faub.-St.-Honoré, 128.
URRE (Cte d'), rue Saint-Honoré, n. 366.
UZÈS (Duc d'), rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 63.
* VALÉE (Cte), à l'Arsenal.
VALENTINOIS (Duc de), rue de Grenelle Saint-Germ., 13.
VALMY (Duc de), rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 54.
VAUBOIS (Cte de), rue de Louvois, n. 2.
VAUDREUIL (Cte de), rue de Bourbon, n. 76.
VENCE (Mis de), rue de l'Université, n. 107.
VÉRAC (Mis de), rue de Varennes, n. 21.
VERHUELL (Vice-Amiral Cte), rue d'Enfer-St.-Michel, 18.
VIBRAYE (Mis de), rue Saint-Dominique-St.-Germain, 91.
VILLEFRANCHE (Mis de), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 3.
VILLÈLE (Cte de), *Archev. de Bourges*, rue des SS.-Pères, 50.
VILLÈLE (Cte de), rue de la Planche, n. 19.
VILLEMANZY (Cte de), rue de la Ville-l'Evêque, n. 21.
* VITROLLES (B^on de), rue d'Artois, n. 23.
VOGÜÉ (Cte de), rue Neuve-des-Mathurins, n. 20.
VOGÜÉ (Cte Eugène de), rue de Tournon, n. 8.
* WAGRAM (Prince Duc de), rue de la Chaussée-d'Antin, 43.

Garde des Registres de la Chambre.

M. Alexandre CAUCHY ☼, } au palais du Luxembourg.
M. Eugène CAUCHY, *Adjoint*, }

Garde honoraire des Registres.

M. le Chev. CAUCHY (O ☼)(O ☼), au palais du Luxembourg.

Messagers d'Etat.

M. le Vicomte d'Ablancourt ☼, *rue de Vaugirard*, n. 32.
M. le Chevalier de Couessin ☼, *rue Taranne*, n. 25, *carrefour S.-Benoît.*
M. le Chev. de Saint-Denis ☼ ✠ ☼, *rue de l'Université*, n. 25.

Huissiers. MM.

Lothon. Russeau. Hullin. Cantray ☼. Micheaux ☼. Sajou. Despruneaux. Boisseau.

M. Larsonnier ☼ (O ☼), *Trésorier de la Chambre des Pairs, Chef de l'administration intérieure.*
M. Provost ☼, *Architecte du Roi, près la Chambre.*
M. Vavin ☼, *Vérificateur des Bâtimens*, rue Mazarine.
M. Naigeon, *Conservateur de la Galerie du Luxembourg.*
M. Carrey ☼, *Bibliothécaire.*
M. Lalande (O ☼) ☼, *Secrétaire de la Présidence.*

Garde attachée à la Chambre.

M. . . . . *Adjudant-Commandant.*
M. Douay ☼ (O ☼), *Chef de Bataillon Commandant.*

CHAPITRE III.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS DES DÉPARTEMENS,

Au Palais Bourbon.

La Chambre des Députés est composée des Députés élus par les colléges électoraux. Chaque département a un nombre de Députés déterminé d'après sa population (1).

Les Députés sont élus pour sept ans, et la Chambre est renouvelée intégralement.

Aucun Député ne peut être admis dans la Chambre, s'il n'est âgé de 40 ans, et s'il ne paie une contribution directe de 1,000 fr.

Si néanmoins il ne se trouve pas, dans le département, cinquante personnes de l'âge indiqué, payant au moins 1,000 fr. de contributions directes, leur nombre sera complété par les plus imposés au-dessous de 1,000 fr., et ceux-ci pourront être élus concurremment avec les premiers.

La moitié au moins des Députés est choisie parmi les éligibles qui ont leur domicile politique dans le département.

Le Président de la Chambre des Députés est nommé par le Roi, sur une liste de cinq membres présentée par la Chambre.

Les séances de la Chambre sont publiques, mais la demande de cinq membres suffit pour qu'elle se forme en comité secret.

La Chambre se partage en bureaux pour discuter les projets qui lui ont été présentés de la part du Roi.

Le Roi convoque chaque année la Chambre; il la proroge et peut la dissoudre; mais, dans ce cas, il doit en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois.

Toute pétition ne peut être faite et présentée que par écrit. La loi interdit d'en apporter en personne à la barre.

PRÉSIDENT.

M. ROYER-COLLARD ✻, à l'hôtel de la Présidence, place Vendôme, n. 19.

Vice-Présidens. Messieurs,

Mis DE CAMBON ✻ ✻, rue Richepanse, n. 7.
DUPONT (de l'Eure) (O ✻), rue Neuve-des-Mathurins, n. 54.
GAUTIER (O ✻), rue des Capucines, n. 3.
N. . . . .

Questeurs. Messieurs (2),

LAISNÉ DE VILLEVÊQUE ✻. } au Palais de la Chambre.
Cte DE BONDY (C ✻). }

Secrétaires de la Chambre. Messieurs,

Cte DE LUR-SALUCES ✻.
Cte DE VALON.
ROUILLÉ DE FONTAINE ✻.
DUMEILET ✻.

(1) *Voyez* Chambre septennale, pages 127 et suivantes.
(2) *Voyez* les Bureaux de l'Administration de la Chambre, page 150.

CHAMBRE SEPTENNALE.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre.	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Ain.	*Collége de départ.* Bourg	2	Vte de Laboulaye ✠ (C ✻), Intend. hon. de la Mon du R. Cte Leviste de Montbrian ✻, M. du Conseil gén.
	Colléges d'arrond. Bourg, Trévoux, Belley	3	Chevrier de Corcelles ✻, P. du T. de 1re ins. de Bourg. Rodet, Avocat. Bon Laguette de Mornay (O ✻), Memb. du Cons. général, ancien officier d'artillerie.
Aisne.	*Collége de départ.* Laon	2	Cte de Sade, Membre du Conseil général. De Maussion, Maire d'Arraincy, M. du Cons. gén.
	Colléges d'arrond. Laon, Saint-Quentin, Vervins, Soissons	4	Lecarlier d'Ardon. Labbey de Pompières ✠ ✻, anc. offi. d'artillerie. Cte Sébastiani ✠ (G ✻), Lieutenant-général. Bon Méchin (O ✻), Banquier, ancien Préfet.
Allier.	*Collége de départ.* Moulins	2	Beraud des Rondards ✻, M. du Cons. général. Vte de Conny ✻, Maître des requêtes.
	Colléges d'arrond. Moulins, Mont-Luçon	2	Vte Destutt de Tracy ✻, ancien Colonel. Bon Camus de Richemont ✠ (O ✻), Maréchal-de-c.
Alp. (B.)	*Collége unique.* Digne	2	Gravier ✻, Caissier-gén. de la Caisse d'amortissem. De Laidet ✠ (O ✻), Colonel du 57e rég. d'infant.
Alp. (H.)	*Collége unique.* Gap	2	Colomb ✠, Maît. des Req., 1er Av. g. à la C. r. de Par. Amat ✻, Avocat, Maire de Gap.
Ardèche.	*Collége de départ.* Privas	1	Cassaignoles ✻, 1er Présid. de la Cour roy. de Nîmes.
	Colléges d'arrond. Privas, Tournon	2	Mis de Bernis, ✠ ✻ M. du C. gén., Maire de St.-Marcel. Bon Boissy-d'Anglas ✠ ✻, Sous-Intendant-Milit.
Ardennes.	*Collége de départ.* Mézières	1	Vte Harmand d'Abancourt (O ✻), Maître des Requêtes, Président en la Cour des Comptes.
	Colléges d'arrond. Mézières, Réthel	2	Cunin Gridaine ✻, Manufacturier à Sedan. Le Cte Clauzel (G ✻), Lieutenant-Général.
Ariége.	*Collége de départ.* Foix	1	D'Ounous-d'Andurand ✠, Membre du Conseil général.
	Colléges d'arrond. Foix, Pamiers. Pré.	2	Chev. Lingua de Saint Blanquat ✠ ✻, Préfet de la Dordogne. Vte de Saintenac ✻, Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, Membre du Conseil général.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre.	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Aube.	*Collége de départ.* Troyes	1	Cte DE LA BRIFFE ✻✠, Mal-de-c., Memb. du Cons. gén.
	Colléges d'arrond. Troyes. Bar-sur-Aube.	2	CASIMIR PÉRIER ✻, banquier à Paris. Bon PAVÉE DE VANDEUVRE, Membre du Cons. gén.
Aude.	*Collége de départ.* Carcassonne	2	LAPERRINE D'HAUTPOUL ✻, Manufacturier à Carcassonne, Membre du Conseil général. Bon DE FOURNAS-MOUSSOULENS ✻, maire de Carcassonne.
	Colléges d'arrond. Castelnaudary. Narbonne	2	BOSC, Memb. du Cons. d'arrondiss. de Carcassonne. Bon PODENAS. Conseiller à la Cour royale de Toulouse.
Aveyron.	*Collége de départ.* Rodez	2	BENOIT DE LA SALLE ✻, Juge-de-Paix de St.-Geniez, Membre du Conseil général. Vte AMÉDÉE DE MOSTUÉJOULS ✻.
	Colléges d'arrond. Rodez. Villefranche. Milhau	3	DELAURO ✻, Conseiller de préfecture. HUMANN (O ✻), négociant, M. du Cons. g. du Bas-Rhin. Bon NOGARET (C ✻), ancien Préfet.
Bouch.-du-Rhône.	*Collége de départ.* Marseille	2	DE ROUX (O ✻), Négociant, Memb. du Cons. gén. PARDESSUS ✠ (O ✻), Cons. à la Cour de Cassation.
	Colléges d'arrond. Marseille. Aix. Arles.	3	THOMAS, Avocat, M. du Cons. gén. des Basses-Alpes. Mis DE BAUSSET ✠, Membre du Conseil général. MEIFFREN DE LAUGIER, Bon de Chartrouse ✻, Maire d'Arles.
Calvados.	*Collége de départ.* Caen.	3	Bon EMMANUEL DE FONTETTE. DE BELLEMARE ✠, Maire de Lisieux, M. du Cons. g. LECLERC ✻, Négociant à Falaise, Memb. du Cons. gén.
	Colléges d'arrond. Caen. Bayeux. Falaise. Lisieux	4	DE LA POMMERAYE. TARDIF, Négociant. FLEURY, Maire de Villy. GUIZOT ✻, Prof. à la Faculté des Lettres de Paris.
Cantal.	*Collége de départ.* Aurillac.	1	CROIZET (O ✻), Membre du Conseil général.
	Colléges d'arrond. Aurillac. Saint-Flour.	2	Bon HIGONET (C ✠) (C ✻), Maréchal-de-camp. Cte Joseph DE LASTIC ✠ ✻, Insp. gén. des haras.
Charente.	*Collége de départ.* Angoulême	2	Cte DUPONT (G ✠) (G ✻), Lt-gén. et Min. d'Etat. DELALOT ✻.
	Colléges d'arrond. Angoulême. Confolens. Cognac.	3	GELLIBERT, Médecin. Bon Pougeard du LIMBERT ✻, ancien Préfet. HENNESSY, Nég., Memb. du Conseil d'arrondissement.

Départ.	Colléges électoraux. Leurs chefs-lieux.	Nombre.	Noms et qualifications des députés.
Charente-Infér.	*Collége de départ.* La Rochelle. . . .	3	Eschasseriaux, ancien Maire de Saintes. Cte Duchatel (G O ✻), Conseiller-d'Etat honoraire. Fleuriau de Bellevue (O ✻), Memb. du Cons. gén.
	Colléges d'arrond. La Rochelle. . . . Rochefort . . . . . . Saintes. . . . . Jonsac.	4	Galot. Audry de Puyravault. Cte Boscal de Réals (O ✻), Membre du Conseil général. Cte de Saint-Légier ✻, Memb. du Cons. gén.
Cher.	*Collége de départ.* Bourges.	2	Vte de Fussy ✻, Préfet de l'Indre. Cte de Montsaulnin, Membre du Conseil général.
	Colléges d'arrond. Bourges. . . . . . . Saint-Amand. . . .	2	Cte Gaetan de La Rochefoucauld, Membre du Conseil général de la Nièvre. Devaux, Avocat.
Corrèze.	*Collége de départ.* Tulle.	1	Vte de Parel d'Espeyrut ✻, M. du Conseil gén.
	Colléges d'arrond. Brives. . . . . Ussel.	2	Cte de Noailles (Alexis) ✻ (C ✻), Ministre d'Etat, Aide-de-camp du Roi, Memb. du Conseil gén. Cte de Valon, Memb. du Cons. gén., Maire de Tulle.
Corse.	*Collége unique.* Ajaccio	2	Cte Rivarola ✻ ✻, Conservateur des eaux et forêts. Vte Sébastiani (C ✻) (O ✻), Maréchal-de-camp, Membre du Conseil général.
Côte-d'Or.	*Collége de départ.* Dijon	2	Chev. de Berbis (C ✻), Memb. du Conseil gén. Saunac ✻, Négociant, Conseiller de préfecture.
	Colléges d'arrond. Dijon . . . . Beaune. . . . . Châtillon.	3	Hernoux. Mauguin, Avocat à la Cour royale de Paris. Louis Bazile ✻, Maître de forges.
Côtes-du-Nord.	*Collége de départ.* Saint-Brieuc	2	Mis de la Moussaye ✻ (O ✻), Min. du Roi près du Roi des Pays-Bas, Membre du Conseil gén. Cte Frottier de Bagneux (O ✻), Préf. de Maine-et-L.
	Colléges d'arrond. Saint-Brieuc . . . . Dinan . . . . Guingamp . . . . . . Lannion.	4	Montjaret de Kerjegu ✻, Nég., Mre de Moncontour. De Bizien du Lézard. Cte de Quélen ✻ ✻, Mre de Plouagat, M. du C. gén. De Carcaradec ✻, Maire de Buhulien.
Creuse.	*Collége de départ.* Guéret.	1	Bon Voysin de Gartempe (O ✻), Conseiller à la Cour de Cassation.
	Colléges d'arrond. Guéret. . . . . Aubusson.	2	Mestadier (O ✻), Cons. à la Cour de Cassation. Tibord du Chalard, Avocat.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre.	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Dordogne.	*Collége de départ.* Périgueux	3	Vte DE BEAUMONT ✠ ✠, Cons. d'Et., Préfet du Doubs. Cte DE MIRANDOL ✠ ✠, Memb. du Conseil général. DEBELLEYME (O ✠), Prés. du Tribunal de 1re inst. de la Seine.
	Colléges d'arrond. Périgueux. Ribérac. Bergerac. Sarlat.	4	Bon DE VERNEILH PUYRAZEAU (O ✠), Président en la Cour royale de Limoges, Membre du Cons. général. FROIDEFOND DE BELLISLE ✠, Conseiller-d'Etat. Cte GÉRARD ✠ (G ✠), Lieutenant-général. BESSIÈRES (O ✠), Conseiller-Maître en la Cour des Comptes, Membre du Conseil général.
Doubs.	*Collége de départ.* Besançon.	2	DE BOURGON ✠, Cons. à la Cour roy. de Besançon. Mis DE TERRIER SANTANS ✠ ✠, Gentilhomme honor. de la chamb. du Roi, Maire de Besançon.
	Colléges d'arrond. Baume. Besançon.	2	CLÉMENT ✠. GRÉA, Avocat à Lons-le-Saulnier.
Drôme.	*Collége de départ.* Valence.	1	Mis DE CORDOUE (O ✠), Maire de Margès.
	Colléges d'arrond. Valence. Montélimart.	2	BÉRENGER, ancien Magistrat. LABRETONNIÈRE (O ✠).
Eure.	*Collége de départ.* Evreux.	3	GAZAN ✠, Maire d'Aviron, Memb. du Conseil gén. MALLARD DE LA VARENDE ✠ ✠, Membre du Conseil général, Maire de Chamblac. Cte DE RONCHEROLLES ✠ ✠, Mal-de-camp.
	Colléges d'arrond. Evreux. Pont-Audemer. Bernay. Les Andelys.	4	DUMEILET ✠, Membre du Conseil général. LEGENDRE. DUPONT (O ✠), ancien Magistrat. Bon BIGNON (C ✠), ancien Ambassadeur.
Eure-et-Loir.	*Collége de départ.* Chartres.	2	DUTEMPLE DE CHEVRIGNY, Maire de Coltainville. Cte DE PINIEUX ✠, Maire de Garnay, M. du Cons. g.
	Colléges d'arrond. Chartres. Nogent-le-Rotrou	2	BUSSON, Avoué à Châteaudun. FIRMIN DIDOT ✠, ancien Imprimeur du Roi.
Finistère.	*Collége de départ.* Quimper	2	BRIANT DE LAUBRIÈRE ✠, Maire de Quimper. Cte DE GUERNISAC ✠, Membre du Conseil général.
	Colléges d'arrond. Brest. Morlaix. Chateaulin. Quimper	4	DAUNOU ✠, Membre de l'Institut. DE KEROUVRIOU ✠, Adjoint au Maire de Morlaix. Cte DE CONEN DE SAINT-LUC ✠ (O ✠), Préfet de la Creuse. DU MARHALLACK ✠ ✠, Conseiller de Préfecture.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre.	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Gard.	*Collége de départ.* Nîmes.	2	DE RICARD ✠ ✻, Conseiller en la Cour de cassation. DE CHASTELLIER ✻, Maire de Nîmes.
	Colléges d'arrond. Nîmes. Alais. Uzès	3	Bon DAUNANT, Cons. à la Cour royale de Nîmes. Bon REYNAUD DE LASCOURS ✠ (C ✻), anc. Colonel. Duc DE CRUSSOL ✠ ✻, Mal-de-c., Aide-de-c. du Roi.
Garonne (Haute).	*Collége de départ.* Toulouse.	3	Mis DE CAMBON (Auguste) ✠ ✻, Conseiller-d'Etat, Membre du Conseil général. DE BASTOULH ✻, Pr. gén. près la Cour r. de Toulouse. DE ROQUETTE DE BUISSON, Membre du Cons. gén.
	Colléges d'arrond. Toulouse. 1er arr. 2e arr. Villefranche. Muret.	4	Ch. ARMAND DU BOURG ✠ ✻, Maire de Seilh, Membre du Conseil général. Bon DE MONTBEL ✻, Ministre de l'Intérieur. HOCQUART ✠ (O ✻), premier Prés. de la Cour royale de Toulouse. Bon DE PUYMAURIN (C ✻), Dir. de la Monnaie des méd.
Gers.	*Collége de départ.* Auch.	2	Vte DE MAULÉON ✻, Maire de Gimont. Vte DE PANAT ✻, Préfet du Cantal.
	Colléges d'arrond. Auch. Condom. L'Isle-en-Jourdain	3	Cte DE LAMEZAN ✠ (C ✻), Lieut.-Colonel du génie. Bon DE BUROSSE ✻, Sous-Préfet de Saint-Sever. DOMEZON, Maire de Savignac-Mona, Membre du Cons. de l'arrondissement de Lombez.
Gironde.	*Collége de départ.* Bordeaux.	3	DUFOUR DE BESSAN, Avocat, Membre du Conseil gén. LEGRIS DE LA SALLE. BOSC, négociant.
	Colléges d'arrond. Bordeaux. 1er ar. 2e ar. Blaye. Libourne. La Réole.	5	BALGUERIE junior, Membre de la Chamb. de Comm. GAUTIER (O ✻), Membre du Cons. général et de la Chambre de commerce. BALGUERIE aîné, Négociant. MARTEL (Auguste), Négociant. Cte DE LUR-SALUCES ✻, Sous-lieutenant des Gardes du Corps du Roi, Membre du Cons. gén.
Hérault.	*Collége de départ.* Montpellier.	2	RENOUVIER ✻, Conseiller de Préfecture. Vte D'ALZON.
	Colléges d'arrond. Montpellier. Béziers. Lodève.	3	PATAILLE, ancien Procureur du Roi. VIENNET ✠ ✻, Chef de bataillon d'Etat-Major. Vte RATYÉ DE LA PEYRADE (O ✻), Maire de Cette, Membre du Conseil général.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Ille et-Vilaine.	*Collége de départ.* Rennes	3	AUBERT DE TRÉGOMAIN, Membre du Conseil général. DE MONTBOURCHER, Propriétaire. DUPLESSIS DE GRÉNÉDAN, Présid. à la C. roy. de Rennes.
	Colléges d'arrond. Saint-Malo. Rennes. Fougères. Redon.	4	Vte DE LA VILLEBRUNE ✻ ✻. DE LORGERIL (O ✻), Maire de Rennes. Cte DE LA RIBOISSIÈRE ✻, ancien Officier supérieur. Cte DE LABOURDONNAYE DE MONTLUC (Sévère), Membre du Conseil général.
Indre.	*Collége de départ.* Châteauroux	1	CRUBLIER DE FOUGÈRES, Membre du Cons. gén.
	Colléges d'arrond. Châteauroux. La Châtre	2	Cte DE BONDY (C ✻), anc. Préfet, Memb. du Cons. gén. DUBIS DUFRESNES.
Indre-et-Loire.	*Collége de départ.* Tours	2	Bon BACOT DE ROMAND ✻, Cons.-d'Etat, Directeur général de l'administ. des contributions indirectes. LE TISSIER (O ✻), Membre du Conseil général.
	Colléges d'arrond. Tours. Chinon	2	CALMELET DAEN ✻, Conseiller honor. à la Cour roy. d'Orléans GIROD, Conseiller à la Cour royale de Paris.
Isère.	*Collége de départ.* Grenoble	2	Mis DE PINA ✻, Maire de Grenoble. Mis PLANELLI DE LAVALETTE ✻ (O ✻), Membre du Conseil général.
	Colléges d'arrond. Grenoble. Tullins. La Tour-du-Pin. Vienne	4	AUGUSTIN PERRIER, Négociant, Memb. du C. gén. SAPEY ✻. Cte DE MEFFRAY ✻, Recev. gén. du départem. du Gers. FAURE, Conseiller à la Cour royale de Grenoble.
Jura.	*Collége de départ.* Lons-le-Saulnier	1	BABEY ✻, Cons. à la Cour roy. de Besançon, Membre du Conseil général.
	Colléges d'arrond. Lons-le-Saulnier. Dôle	2	CORDIER ✻, Insp. divisionn. des Ponts-et-Chaussées, Membre du Conseil général. Mis DE VAULCHIER (C ✻). Conseiller-d'Etat, Direct. général de l'Administ. des Douanes.
Landes.	*Collége de départ.* Mont-de-Marsan	1	Bon POYFÉRÉ DE CÈRE (O ✻), Maître des requêtes.
	Colléges d'arrond. Mont-de-Marsan. Dax	2	Bon LAMARQUE ✻ (G O ✻), Lieutenant-général. Bon D'HAUSSEZ (O ✻), Ministre de la Marine.
L.-et-Cher.	*Collége de départ.* Blois	1	Cte DE SALLABERRY ✻, Membre du Conseil général.
	Colléges d'arrond. Blois. Vendôme	2	Bon PELET ✻, Conseiller-d'Etat. CRIGNON-BONVALLET, Membre du Conseil général.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre.	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Loire.	*Collége de départ.*		
	Mont-Brison	2	DE MEAUX ❋, Maire de Montbrison. M. du Cons. gén. LACHÈZE ❋, Conseiller de préfecture.
	Colléges d'arrond.		
	Mont-Brison. . . . Roanne. . . . . Saint-Etienne. . . .	3	DE CHANTELAUZE ❋, Premier Président de la Cour royale de Grenoble. Mis DE TARDY ❋, Maire de Roanne, M. du Cons. gén. GÉRIN ❋, Négociant.
Loire (Haute).	*Collége de départ.*		
	Le Puy.	1	BERRIER fils, Avocat à la Cour royale de Paris.
	Colléges d'arrond.		
	Le Puy. . . . . Yssengeaux.	2	BERTRAND, négociant. CHEVALIER-LEMORE ❋, Cons. à la C. royale de Paris.
Loire-Infér.	*Collége de départ.*		
	Nantes.	2	BUROT DE CARCOUET ❋, Membre du Conseil gén. Bon DUDON (O ❋), Conseiller-d'Etat.
	Colléges d'arrond.		
	Nantes. . . . . Pont-Rousseau . . Nort . . . . Savenay.	4	DE ST.-AIGNAN (Louis) ❋, anc. Préf., anc. M. de Nantes. Bon Aug. DE SAINT-AIGNAN (O. ❋), ancien Officier supérieur, ancien Ministre plénipot. URVOY DE ST.-BEDAN, Memb. du Cons. général. DE FORMON, Maître des requêtes.
Loiret.	*Collége de départ.*		
	Orléans	2	CRIGNON DE MONTIGNY, Négociant, Memb. du C. gén. DE CHAMPVALLINS ❋, Prés. à la Cour roy. d'Orléans.
	Colléges d'arrond.		
	Orléans. . . . . Gien . . . . Pithiviers.	3	Vte DE CORMENIN (O ❋), Maître des Requêtes. ALEXANDRE PERRIER, Manufact., M. du Cons. gén. LAISNÉ DE VILLEVÊQUE ❋, Membre du Conseil général.
Lot.	*Collége de départ.*		
	Cahors.	2	SÉGUY ❋, Proc. gén. près la Cour roy. de Lyon. DE FLAUJAC ❋, M. du Cons. général.
	Colléges d'arrond.		
	Cahors. . . . . Puy-l'Evêque. . . Figeac. . . . . Gourdon.	4	Ch. DE REGOURD DE VAXIS ❋ (O ❋), Maire de Cahors, Membre du Conseil général. CALMON (O ❋), Directeur général de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines. SIRIEYS DE MAYRINHAC (C ❋), Conseiller-d'Etat, Directeur du Personnel au Ministère de l'intérieur. DUSSOL ❋, Maire de Sarrazac, Memb. du C. gén.
Lot-et-Garonne.	*Collége de départ.*		
	Agen.	2	Bon LAFONT ❋ (G O ❋), Maréchal-de-Camp. Vte DROUILHET DE SIGALAS ❋, Memb. du C. génér.
	Colléges d'arrond.		
	Agen. . . . . Marmande. . . . . . . Villeneuve - d'Agen.	3	DE LUGAT ❋, Maire d'Agen, Membre du Cons. général. Vte DE MARTIGNAC (G ❋), Ministre d'Etat. LAFOND-BLANIAC ❋ (C ❋), Lieutenant-général.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre.	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Lozère.	*Collége unique.* Mende.	2	ANDRÉ (C ✻), Membre du Conseil général. Bon BRUN DE VILLERET (C ✻), Mal-de-c., Maître des requêtes, Memb. du Cons. gén.
Maine-et-Loire.	*Collége de départ.* Angers.	3	Cte BRILLET DE VILLEMORGE ✠ ✻, Maire d'Angers. Cte DE LA POTHERIE ✠ (C ✻), Maréchal-de-Camp. Cte GUERNON DE RANVILLE ✻, Ministre des affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique.
	Colléges d'arrond. Angers. Saumur. Beaupréau. Segré.	4	GUILHEM, Négociant, à Brest. Bon BENJAMIN DELESSERT (O ✻), Nég., à Paris. DE CAQUERAY ✠, Membre du Conseil gén. Mis D'ANDIGNÉ DE LA BLANCHETAIS ✠, Membre du Conseil d'arrondissement de Segré.
Manche.	*Collége de départ.* Saint-Lô.	3	Cte ACHARD DE BONVOULOIR ✠ ✻, M. du Cons. gén. DE LORIMIER ✠ (O ✻), Ch. de bat. d'artillerie de la Garde royale. Cte DU MONCEL ✠ (O ✻), Lieuten.-Col. du génie.
	Colléges d'arrond. Saint-Lô. Avranches. Coutances. Valognes.	4	ENOUF, Membre du Conseil d'arrondissem. de St.-Lô. ANGOT. DE MONTCEAUX ✠ ✻, Mre de Contrières, M. du C. g. Cte DE BRIQUEVILLE (O ✻), ancien Colonel.
Marne.	*Collége de départ.* Châlons.	2	Vte DE LA ROCHEFOUCAULD ✠ ✠ (C ✻), Col., Aide-de-camp du Roi, direct. du départ. des Beaux-Arts. Vte TIRLET (C ✠) (G O ✻), Lieutenant-général.
	Colléges d'arrond. Châlons. Vitry-le-Français. Reims.	3	Cte GUÉHÉNEUC (O ✻), Maire d'Etoges. ROYER-COLLARD ✻, Cons.-d'Etat, *Président.* JOBERT LUCAS, Manufacturier.
Marne (Haute).	*Collége de départ.* Chaumont.	2	BECQUEY (C ✻), C. d'Et., Dir. gén. des Ponts et Ch. Cte THOMASSIN DE BIENVILLE ✠ ✻, Maire de Bienville, Membre du Conseil général.
	Colléges d'arrond. Joinville. Langres.	2	TOUPOT DE BÉVAUX, V.-Présid. du tribun. de Chaumont. DE VENDEUIL ✻, Maître de Forges.
Maïenne.	*Collége de départ.* Laval.	2	DUMANS ✻, Maire de St.-Germain-le-Fouilloux. DE PIGNEROL, Memb. du C. d'arr. et Maire de Laval.
	Colléges d'arrond. Laval. Château-Gontier. Maïenne.	3	LECLERC (Léon), Adjoint au Maire de Forcé. PAILLARD-DUCLÉRÉ, Maître de Forges. PROSPER-DELAUNEY ✻, Négociant, Memb. du C. gén.
Meurthe.	*Collége de départ.* Nancy.	2	DE METZ ✻, Président à la Cour roy. de Nancy. THOUVENEL, Médecin.
	Colléges d'arrond. Nancy. Lunéville. Château-Salins.	3	MARCHAL, ancien Notaire. Cte DE LOBAU ✠ (G O ✻), Lieutenant-général. Bon DE JANKOWITZ ✠ ✻, Memb. du Cons. gén.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Meuse.	*Collége de départ.* Verdun.	2	Bon DE CHOLLET (O ✱), M. du C. gén., Mre de Mauvage. Cte DE RICHEMONT (DESBASSYNS) ✠ (C ✱), M. du C. d'amirauté, Conseiller d'Etat.
	Colléges d'arrond. Bar-le-Duc. Verdun.	2	ETIENNE, homme de lettres. GÉNIN, Membre du Conseil général.
Morbihan.	*Collége de départ.* Vannes.	2	DE LÉRIDANT ✠ (O ✱), Col. du 48e rég. d'inf. de ligne. Cte HARSCOUET DE ST.-GEORGES ✱, Mem. du C. gén.
	Colléges d'arrond. Vannes. Lorient. Pontivy. Ploërmel.	4	Chev. DE MARGADEL ✠ (O ✱), Cons. de Préfecture. HALGAN (C ✠) (C ✱), Vice-Amiral, Conseiller-d'Etat. Cte ARTHUR DE LA BOURDONNAYE ✠ (C ✱), M.-de-c., Gentilhomme de la Chambre du Roi, M. du C. gén. Mis DE LA BOESSIERE ✠ (O ✱), Mal-de-c., M. du C. g.
Moselle.	*Collége de départ.* Metz.	3	DE LARDEMELLE (O ✱), Maire de Ban-St.-Martin, Membre du Conseil général. SIMON ✱, Banquier, Membre du Conseil général. Bon DE BALSAC (C ✱), Conseiller-d'Etat, secrétaire-général du Ministère de l'Intérieur.
	Colléges d'arrond. Briey. Thionville. Metz. Sarguemines.	4	MARCHANT COLLIN ✱, Recev. partic. des finances. Bon DU TEIL ✠ ✱, Administrateur des forêts. DE TURMEL ✠ (O ✱), Maire de Metz, M. du C. gén. MICHEL DE SAINT-ALBIN ✱, Receveur général.
Nièvre.	*Collége de départ.* Nevers.	2	Bon HYDE DE NEUVILLE ✠ (G ✱), Min. d'Etat. DE SAINTE-MARIE ✠, Maire de Ste-Marie, M. du C. g.
	Colléges d'arrond. Nevers. La Charité.	2	BOIGUES (Louis) ✱, Maître de forges. DUPIN aîné, Avocat à la Cour royale de Paris.
Nord.	*Collége de départ.* Lille.	4	BARROIS ✱, ancien Adjoint à la Mairie de Lille. DE FRANQUEVILLE DE BOURLON, Maire de Bourlon. Bon DE L'EPINE, Maire du Quesnoy, M. du Cons. gén. Bon DE BRIGODE ✱.
	Colléges d'arrond. Dunkerque. Hazebrouck. Lille { 3e arr. O. 4e arr. E. } Maubeuge. Cambray. Douai. Valenciennes.	8	BENJAMIN MOREL, Négociant. Cte DE MURAT (C ✱), Conseiller-d'Etat, Préfet de la Seine-Inférieure. DE BULLY ✱, Ancien Payeur du département. POTTEAU D'HANCARDRIE (O ✱), Cons. de Préfecture. Vte DE CAUX (G ✠) (G O ✱), Min. d'Et., Lieut.-gén. COTTEAU ✱, Adj. au Maire de Cambray. M du C. d'Ar. DURAND d'ELECOURT ✱, Cons. à la Cour roy de Douay. Bon PAS DE BEAULIEU ✠ (O ✱), ancien Officier sup.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre.	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Oise.	*Collége de départ.* Beauvais........	2	BOULARD ✻, Maire, Membre du Conseil général. Cte DE L'AIGLE (des Acres) ✠ (O ✻), Mal de camp, Memb. du Cons. gén.
	Colléges d'arrond. Beauvais. .... Compiègne...... Senlis.	3	LEVAILLANT ✠ (O ✻). TRONCHON (André). Cte DE LA ROCHEFOUCAULD (C ✻), anc. Ambassad., Membre du Conseil d'arrondissement.
Orne.	*Collége de départ.* Alençon.........	3	Cte DE CHERENCEY ✠, Conseiller-d'Etat. Cte Victor DE CHOISEUL D'AILLECOURT ✠ (C ✻), Mal-de-camp, Membre du Conseil général. CHALGRIN DE BRULLEMAIL, M. du C. d'arr. d'Alençon.
	Colléges d'arrond. Alençon......... Argentan........ Domfront........ Mortagne.......	4	Bon MERCIER, Négociant, ancien Maire d'Alençon. HIS, Avocat. Vte LEMERCIER ✠ (O ✻), anc. Offic., M. du C. d'arr. FLEURY (Louis), Nég., Prés. du trib. de com. de Laigle.
Pas-de-Calais.	*Collége de départ.* Arras...........	3	DUQUESNOY, Membre du Cons. gén. Vte DU TERTRE ✠ (O ✻), Maréchal-de-camp. Chev. ALLENT ✠ (C ✻), Conseiller-d'Etat.
	Colléges d'arrond. Arras.. .... Boulogne....... Aire............ Hesdin..	4	HARLÉ, ancien Recev. gén. du Pas-de-Calais. FONTAINE, Négociant, Membre du Conseil général. LE SERGÉANT DE BAYENGHEM ✻, Maire de St-Omer, Membre du Conseil général. DE GOUVE-DE-NUNQUES ✻, Cons. à la C. r. de Douai.
Puy-de-Dôme.	*Collége de départ.* Clermont.	3	Cte CHABROL DE VOLVIC (G ✻), Cons.-d'Etat, Préfet de la Seine. PELISSIER DE FÉLIGONDE ✻. Bon DE LEYVAL (Félix) ✻.
	Colléges d'arrond. Clermont.. ...... Riom. .... Issoire.. .... Ambert	4	Bon SIMMER ✠ (C ✻), Maréchal-de-camp. DE LEYVAL (Augustin), Maire de Cisterne. Bon FAVARD DE LANGLADE (C ✻), Conseiller-d'Etat et Président à la Cour de cassation. DE RIBEROLLES ✻, Cons.-Maître en la C. des comptes.
Pyrénées (B.)	*Collége unique.* Pau............	5	Cte DE SAINT-CRICQ (G O ✻), Ministre d'Etat. D'ARTIGAUX (O ✻), Proc.-Génér. près la Cour royale. Cte DE GESTAS ✠ (C ✻), Conservateur des forêts. LAFITTE ✻, Banquier. D'ANGOSSE (Casimir), ancien Sous-Préfet.
Pyrén. (H.)	*Collége unique.* Tarbes.	3	Bon CLARAC ✠ (C ✻), Int. milit. de la M. du Roi. DE LUSSY ✻, Avocat gén. près la C. royale de Pau. DUCASSE DE HORGUES ✻, Secrétaire-gén. de la Préf.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre.	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Pyr.-Or.	*Collége unique.*		
	Perpignan.......	2	DURAND (François) ✻, Nég.. Membre du Cons. gén.
			LAZERME ✻, Conseiller de Préfecture.
Rhin (Bas).	*Collége de départ.*		
	Strasbourg.	2	SAGLIO ✻, Négociant, M. du C. mun. de Strasbourg.
			Bon DE TURCKHEIM, Banquier, Membre du Cons. gén.
	Colléges d'arrond.		
	Saverne.........	4	Bon DE WANGEN DE GÉROLDSECK ✻ (O ✻), M. du C. g.
	Benfeld.		Bon ZORN DE BOULACH ✻ ✻, Membre du Cons. gén.
	Haguenau........		Vte RENOUARD DE BUSSIÈRES, ✻, M. du Con. gén.
	Strasbourg.......		BENJAMIN CONSTANT.
Rhin (Haut).	*Collége de départ.*		
	Colmar.........	2	ANDRÉ, Conseiller à la Cour royale de Colmar.
			MIGEON, Maître de Forges, Membre du Conseil gén.
	Colléges d'arrond.		
	Altkirch.........	3	Bon DE REINACH, Membre du Conseil général.
	Colmar..........		Bon D'ANTHÈS, ✻, Membre du Conseil général.
	Béfort..........		HAAS ✻, Receveur des Finances, à Béfort.
Rhône.	*Collége de départ.*		
	Lyon...........	2	DE LACROIX LAVAL, Maire de Lyon.
			DE VERNA, Adjoint au Maire de Lyon.
	Colléges d'arrond.		
	Lyon. { arr. N..	3	JARS ✻, ancien Officier.
	Lyon. { arr. S..		COUDERC, Négociant.
	Villefranche.....		HUMBLOT CONTÉ, M. du C. gén. de Saône-et-Loire.
Saône (H.).	*Collége de départ.*		
	Vesoul.........	1	Bon DE VILLENEUVE ✝ (C ✻), Cons. d'Etat, Direct. gén. de l'administ. des Postes.
	Colléges d'arrond.		
	Gray...........	2	DE BRUSSET ✻, Sous-Préfet de Gray.
	Vesoul.........		Mis DE GRAMMONT, Membre du Conseil général.
Saône-et-Loire.	*Collége de départ.*		
	Mâcon.........	3	Mis DE DORIA ✻ ✝ (O ✻), Membre du Conseil gén.
			Cte ABEL DE VICHY.
			MOINE, Avocat.
	Colléges d'arrond.		
	Mâcon..........	4	Cte DE RAMBUTEAU, ancien Préfet.
	Châlons-sur-Saône.		Cte DE THIARD ✻ (C ✻), Maréchal-de-camp.
	Autun...........		DE FONTENAY (O ✻), Maire de Sommant, M. du C. g.
	Charolles.......		Mis DE DRÉE, Membre du Conseil général.
Sarthe.	*Collége de départ.*		
	Le Mans........	3	D'ANDIGNÉ DE RESTAUT ✻, Maire de Maigné.
			LAMANDÉ (O ✻), Insp. divisionnaire des Ponts-et-Ch.
			Cte COUTARD (C ✻) (G ✻), Lieutenant-Général, Commandant la 1re division Militaire.
	Colléges d'arrond.		
	Le Mans.........	4	BOUTEILLER DE CHATEAUFORT (O ✻), Maire du Mans.
	Mamers..........		CAMILLE PÉRIER ✻, ancien Préfet.
	La Flèche........		BOURDON DU ROCHER, Maître de Forges, M. du C. g.
	Saint-Calais.....		Mis DE LA GOUPILLIÈRE DE DOLON.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre.	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Seine.	*Collége de départ.*		
	Paris.	4	VASSAL ✱, Banquier.
			Cte ALEXANDRE DE LABORDE, ✱ (O ✱), C.-d'Etat.
			JACQUES LEFEBVRE ✱, Banquier, Président de la Chambre de Commerce de Paris.
			ODIER ✱, Banq., M. de la Chamb. de Comm. de Paris.
	Colléges d'arrond.		
	Paris. 1er.	8	Cte MATHIEU DUMAS ✱ (G ✱), Lieut.-gén.
	2e.		Bon DEMARÇAY (C ✱), Maréchal-de-camp.
	3e.		EUSÈBE SALVERTE.
	4e.		DE CORCELLES.
	5e.		Bon DE SCHONEN ✱, Cons. à la Cour royale de Paris.
	6e.		CHARDEL, Juge au Tribunal de 1re Instance.
	7e.		BAVOUX, *Idem.*
	8e.		Bon LOUIS (G ✱).
Seine-Inférieure.	*Collége de départ.*		
	Rouen.	4	Bon ASSELIN DE VILLEQUIER (O ✱), premier Président de la Cour royale de Rouen.
			THIL, Avocat à la Cour royale de Rouen.
			CABANON, ancien Négociant.
			MAILLE, ancien Négociant.
	Colléges d'arrond.		
	Rouen 1er arr.	6	MARTIN, Négociant.
	Rouen 2e arr.		PÉTOU, Manufacturier, Maire d'Elbeuf.
	Le Havre.		DUVERGIER DE HAURANNE.
	Yvetot.		MARTIN-LAFITTE, Négociant au Havre.
	Dieppe.		BÉRIGNY (O ✱), Insp. divis. des Ponts-et-Chaussées.
	Neufchâtel.		Bon HÉLY D'OISSEL (O ✱), Conseiller-d'Etat.
Seine-et-Marne.	*Collége de départ.*		
	Melun.	2	Cte EUGÈNE D'HARCOURT ✱, Gentilh. honor. de la chambre du Roi, Memb. du Cons. gén.
			Bon DESPATYS ✱, Pr. du Tr. de 1re Inst. de Melun.
	Colléges d'arrond.		
	Meaux.	3	Mis DE LAFAYETTE ✱, ancien Lieutenant-général.
	Coulommiers.		GEORGES DE LAFAYETTE.
	Melun.		BAILLOT, ancien Agent de Change.
Seine-et-Oise.	*Collége de départ.*		
	Versailles.	3	Mis DE BIZEMONT ✱, Membre du Conseil général.
			Bon OBERKAMPFF ✱, Man., M. du Con. g. de l'Oise.
			DE JOUVENCEL ✱, Membre du Conseil général.
	Colléges d'arrond.		
	Pontoise.	4	Cte DE LAMETH (Charles) ✱ ✱, Lieut.-général.
	Arpajon.		BÉRARD, ancien Maître des Requêtes.
	Montfort-l'Amaury.		Bon LEPELLETIER D'AULNAY ✱ ✝, Cons. d'E., M. du C. g.
	Versailles.		BERTIN DE VEAUX ✱, Cons.-d'Etat, Memb. du C. gén.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Sèvres (Deux).	*Collége de départ.*		
	Niort..........	1	Cte DE SAINTE-HERMINE ✻, Memb. du Cons. génér.
	Colléges d'arrond.		
	Partenay.......... Niort..........	2	AGIER ✻, Conseiller d'E., Cons. à la Cour roy. de Paris. TRIBERT.
Somme.	*Collége de départ.*		
	Amiens..........	3	DU MAISNIEL DE LIERCOURT ✻, Maire de Liercourt. AUGUSTIN DEBRAY ✻, Membre du Conseil général. Vte DE CASTÉJA ✠ ✻, Chef d'Escadron aux Lanciers de la Garde Royale.
	Colléges d'arrond.		
	Abbeville.......; Amiens { 2e arr. 3e arr.; Péronne..........	4	Vte BLIN DE BOURDON (O ✻), Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, Préfet du Pas-de-Calais. CAUMARTIN, Président du Tribunal civil d'Amiens. DE DOMPIERRE D'HORNOY, Membre du Conseil gén. ROUILLÉ DE FONTAINE ✻, Membre du Conseil gén.
Tarn.	*Collége de départ.*		
	Alby..........	2	Bon DE CAMBON ✻, 1er Prés. de la Cour roy. d'Amiens. DE LASTOURS (O ✻), Membre du Conseil général.
	Colléges d'arrond.		
	Alby.......... Castres..........	2	DE GÉLIS, Juge-de-Paix. Bon CHARLES DUPIN ✠ (O ✻), de l'Académie des Sciences, Officier du génie Maritime.
Tarn-et-Garonne.	*Collége de départ.*		
	Montauban......	2	Mis D'ESCAYRAC DE LAUTURE (O ✻), M. du Con. gén. Mis DE BELISSEN (O ✻), Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, Membre du Conseil général.
	Colléges d'arrond.		
	Montauban...... Moissac.......	2	Cte DE PREISSAC (O ✻). DE BEAUQUESNE, Membre du Conseil général.
Var.	*Collége de départ.*		
	Draguignan......	2	Cte DE PARTOUNEAUX (G ✠) (G ✻), Lieut. Génér. Mis DE LYLE TAULANE (O ✻), Maire de Martre, Membre du Conseil général.
	Colléges d'arrond.		
	Brignolles...... Grasse.......... Toulon.........	3	DE CHATEAUDOUBLE (Paul) ✠ (O ✻), Sous-Directeur de la Caisse d'Amortissement. Bon BARON ✠ (O ✻), Dir. g. du Mont-de-Piété de Paris. AGUILLON ✻, Négociant, Membre du Conseil génér.
Vaucluse.	*Collége de départ.*		
	Avignon..........	1	Mis DE ROCHEGUDE ✻, Chef de bataillon au 13e régiment d'infanterie légère.
	Colléges d'arrond.		
	Avignon.......... Carpentras......	2	Cte D'AUGIER (G ✠) (G O ✻), Vice-amiral, Conseiller-d'Etat, Membre du Conseil d'Amirauté. REBOUL ✻, Membre du Conseil général.

Départ.	COLLÉGES ÉLECTORAUX. Leurs chefs-lieux.	Nombre.	NOMS ET QUALIFICATIONS DES DÉPUTÉS.
Vendée.	*Collége de départ.* Bourbon-Vendée...	2	Cte DE CHABOT ✠, Memb. du Cons. gén. MARCHEGAY LOUSIGNY.
	Colléges d'arrond. Bourbon-Vendée. Fontenay....... Les Sables.........	3	Cte DE MORNAC ✠ ✱, Colonel d'Infanterie, Membre du Conseil d'arrondissement de Bourbon-Vendée. LAVAL ✱. KÉRATRY.
Vienne.	*Collége de départ.* Poitiers.........	2	DE BOISBERTRAND (Tessières) (O ✱), Conseiller d'Etat, Directeur de l'Agriculture et du Commerce. Vte DE CURZAY (O ✱), Maître des Requêtes, Gentilhomme hon. de la Ch. du Roi, Pr. de la Gironde.
	Colléges d'arrond. Poitiers......... Châtellerault.....	2	Bon DE CRESSAC ✱, Ingénieur en Chef des Mines, Membre du Conseil général. CREUZÉ (O ✱), Négociant.
Vienne (Haute).	*Collége de départ.* Limoges........	2	Cte CHERADE DE MONTBRON ✱, M. du Con. gén. MOUSNIER-BUISSON (O ✱), Conseiller à la Cour de cassation.
	Colléges d'arrond. Saint-Junien...... Limoges........	2	Bon TERNAUX (O ✱), Négociant Manufacturier. BOURDEAU (O ✱), Cons. d'Etat.
Vosges.	*Collége unique.* Epinal..........	5	Mis DE MARMIER (O ✱), Memb. du C. g. de la H.-Saône. BOULA DE COULOMBIERS ✱, Conseiller-d'Etat. CHAMPY ✱, Maître de forges, Memb. du C. gén. VAULOT, Maître de forges, Memb. du Cons. gén. JACQUEMINOT ✠ (O ✱), Manufacturier, anc. Colonel.
Yonne.	*Collége de départ.* Auxerre........	2	RAUDOT (O ✱), Membre du Conseil général. DE LA RODE ✱, Maire de Tonnerre, M. du C. gén.
	Colléges d'arrond. Villeneuve-le-Roi. Auxerre......... Tonnerre.......	3	Bon THÉNARD (O ✱), de l'Académie des Sciences. ROMAN, Maire de Bazarne. JACQUINOT PAMPELUNE (C ✱), Conseiller-d'Etat, Procureur général près la Cour royale de Paris.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS. MM.

ABANCOURT (le Vte d') (*Ardennes*), rue d'Assas, n. 3 *bis.*
AGIER (*Deux-Sèvres*), quai Voltaire, n. 21.
AGUILLON (*Var*), rue St.-Thomas-du-Louvre, n. 32.
AIGLE (le Cte de l') (*Oise*), rue d'Aguesseau, n. 7.
ALLENT (le Chev.) (*Pas-de-Calais*), rue de Castiglione, n. 8.
ALZON (le Vte d') (*Hérault*), rue de Vaugirard, n. 9.
AMAT (*Hautes-Alpes*), boulevard de la Madeleine, n. 10.
ANDIGNÉ DE LA BLANCHAYE (le Mis d') (*Maine-et-Loire*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 6.
ANDIGNÉ DE RESTAUT (d') (*Sarthe*), rue Neuve-St.-Roch, 39.
ANDRÉ (*Lozère*), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 21.
ANDRÉ (*Haut-Rhin*), rue de Bourgogne, n. 7.
ANGOSSE (d') (*Basses-Pyrénées*), rue Saint-Honoré, n. 341.
ANGOT (*Manche*), boulevart Montmartre, n. 12.
ANTHÈS (le B^on) (*Haut-Rhin*), rue du Hazard, n. 5.
AUDRY DE PUYRAVAULT (*Char.-Inférieure*), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 40.
AUGIER (le Cte d') (*Vaucluse*), rue Royale, n. 6.
BABEY (*Jura*), rue de Grenelle-St.-G., n. 16.
BACOT DE ROMAND (le B^on) (*Indre-et-Loire*), r. St.-Honoré, 366.
BAILLOT (*Seine-et-Marne*), rue de la Tour-des-Dames, n. 2.
BALGUERIE aîné (*Gironde*), rue de Richelieu, n. 109.
BALGUERIE jeune (*Gironde*), cité Bergère, n. 7.
BALZAC (le B^on de) (*Moselle*), au Ministère de l'Intérieur.
BARON (le B^on) (*Var*), rue des Petits-Augustins, n. 20.
BARROIS (*Nord*), rue de Richelieu, n. 61.
BASTHOULH (de) (*Haute-Garonne*), rue de Rivoli, n. 36.
BAUSSET (le Mis de) (*Bouches-du-Rhône*), rue de la Paix, n. 10.
BAVOUX (*Seine*), rue Vivienne, n. 8.
BEAUMONT (le Vte de) (*Dord.*), rue de l'Université, n. 22.
BEAUQUESNE (de) (*Tarn-et-Garonne*), rue de Beaune, n. 33.
BECQUEY (*H.-Marne*), rue de Varennes, n. 26.
BELLEMARE (de) (*Calvados*), rue Louis-le-Grand, n. 22.
BELLISSEN (le Mis de) (*Tarn-et-Gar.*), rue St.-Dominique, 64.
BENJAMIN-CONSTANT (*Bas-Rhin*), rue d'Anjou-St.-Honoré, 15.
BENOIT DE LA SALLE (*Aveyron*), rue de Grenelle-St.-G., n. 39.
BÉRARD (*Seine-et-Oise*), rue Neuve-des-Mathurins, n. 21.
BÉRAUD (*Allier*), rue Saint-Honoré, n. 350.
BERBIS (le Chev. de) (*Côte-d'Or*), rue Jacob, n. 9.
BÉRENGER (*Drôme*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 4.
BERIGNY (*Seine-Inférieure*), rue Royale-St.-Antoine, n. 18.
BERNIS (le Mis), (*Ardèche*), rue de l'Université, n. 88.
BERTIN DE VAUX (*S.-et-Oise*), rue Louis-le-Grand, n. 11.
BERTRAND (*Haute-Loire*), rue de Beaune, n. 7.
BESSIÈRES (*Dordogne*), rue Chanoinesse, n. 2.
BIGNON (le B^on) (*Eure*), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 44.

BIZEMONT (le Mis de) (*Seine-et-Oise*), rue Ne-S.-Augustin, 20.
BIZIEN DU LÉZARD (*Côtes-du-Nord*), rue de Courty, n. 5.
BLANIAC (de) (*Lot-et-Garonne*), r. Ne-St.-Augustin, n. 57.
BLIN DE BOURDON (le Vte) (*Somme*), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 126.
BOIGUES (Louis) (*Nièvre*), rue des Minimes, n. 12, au Marais.
BOISBERTRAND TESSIÈRES (de) (*Vienne*), rue de Sèvres, n. 17.
BOISSY D'ANGLAS (le Bon de) (*Ardèche*), rue S.-Lazare, n. 124.
BONDY (le Cte de) (*Indre*), au Palais de la Chambre.
BONVOULOIR (le Cte de) (*Manche*), rue de Courty, n. 6.
BOSC (*Aude*), rue Caumartin, n. 23.
BOSCAL DE RÉALS (le Cte) (*Charente-Inf.*), r. du Dragon, n. 27.
BOULA DE COULOMBIERS (*Vosges*), rue de Richelieu, n. 109.
BOULACH (le Bon de) (*Bas-Rhin*), rue et hôtel de Rivoli.
BOULARD (*Oise*), rue des Petits-Augustins, n. 21.
BOURDEAU (*Haute-Vienne*), rue du Mont-Thabor, n. 4.
BOURDON DU ROCHER (*Sarthe*), rue Richelieu n. 61.
BOURGON (de) (*Doubs*), rue du Bac, n. 105.
BRAY (de) (*Somme*), rue Godot-de-Mauroy, n. 20.
BRIANT DE LAUBRIÈRE (*Finistère*), rue de Beaune, n. 7.
BRICQUEVILLE (de) (*Manche*), rue Neuve-des-Mathurins, 46.
BRIGODE (le Bon de) (*Nord*), rue de Bourbon, n. 45 *bis*.
BRILLET DE VILLEMORGE (le Cte) (*Maine-et-Loire*), rue Saint-Guillaume, n. 9.
BRUN DE VILLERET (le Bon) (*Lozère*), rue de l'Université, 57.
BRUSSET (*Haute-Saône*), rue du Hazard, n. 7.
BULLY (de) (*Nord*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 4.
BUROSSE (le Bon de) (*Gers*), rue et hôtel de Bourbon.
BUSSON (*Eure-et-Loir*), rue Traversière, n. 32.
CABANON (*Seine-Inférieure*), rue de Richelieu, n. 47.
CALMELET (*Indre-et-Loire*), rue Sainte-Anne, n. 20.
CALMON (*Lot*), rue d'Artois, n. 11.
CAMBON (le Mis de) (*Haute-Garonne*), rue Richepanse, n. 7.
CAMBON (le Bon Alexandre de) (*Tarn*), rue Richepanse, n. 7.
CAQUERAY (le Chev. de) (*Maine-et-Loire*), r. de Valois-Batave, 4.
CARCARADEC (de) (*Côtes-du-Nord*), r. de Bourgogne, n. 40.
CARCOUET (de) (*Loire-Inférieure*), rue de Beaune, n. 33.
CAISSAIGNOLLES (de) (*Ardèche*), rue Louis-le-Grand, n. 2.
CASTEJA (le Vte de) (*Somme*), rue de la Ville-Lévêque, 43.
CAUMARTIN (*Somme*), rue Sainte-Anne, n. 42.
CAUX (le Vte de) (*Nord*), place de la Madeleine, n. 2.
CHABOT (le Cte de) (*Vendée*), rue de Courty, n. 7.
CHABROL DE VOLVIC (le Cte de) (*Puy-de-Dôme*), à l'Hôtel-de-Ville.
CHAGRIN DE BRULLEMAIL (*Orne*), rue de Richelieu, hôtel de Valois.
CHAMPVALLINS (de) (*Loiret*), rue des Petits-Augustins, n. 17.
CHAMPY (*Vosges*), rue de la Paix, n. 6.
CHANTELAUZE (de) (*Loire*), rue de Beaune, n. 33.

CHARDEL (*Seine*), rue du Jardinet, n. 1.
CHARENCEY (le Cte de) (*Orne*), rue des Saints-Pères, n. 69.
CHASTELLIER (de) (*Gard*), rue Saint-Germain-des-Prés, n. 5.
CHATEAUFORT (de) (*Sarthe*), rue de Caumartin, n. 11.
CHEVALIER-LEMORE (*Haute-Loire*), rue de Seine, n. 31.
CHEVRIER DE CORCELLES (*Ain*), rue de Sèvres, n. 8.
CHOISEUL-D'AILLECOURT (le Cte) (*Orne*), rue de Bourbon, 73.
CHOLET (le Bon de) (*Meuse*), rue de Richelieu, n. 17.
CLARAC (le Bon) (*Hautes-Pyrénées*), rue de Bourgogne, n. 19.
CLAUZEL (Cte de) (*Ardennes*), rue Montmartre, n. 161.
CLÉMENT (*Doubs*), rue de Richelieu, n. 32.
COLOMB (*Hautes-Alpes*), rue Godot-de-Mauroy, n. 27.
CONNY (le Vte de) (*Allier*), rue de la Madeleine, n. 22.
CORCELLES (de) (*Seine*), rue du Faubourg-St.-Honoré, 87.
CORDIER (*Jura*), rue Saint-Dominique, n. 73.
CORDOUE (le Mis de) (*Drôme*), r. de la Ville-Lévêque, 46.
CORMENIN (le Vte de) (*Loiret*), rue Saint-Honoré, n. 348 *bis*.
COTTEAU (*Nord*), rue Neuve-de-Seine, n. 66.
COUDERC (*Rhône*), rue Coq-Héron, n. 5.
COUTARD (le Cte de) (*Sarthe*), rue de Bourbon, n. 1.
CRESSAC (le Bon de) (*Vienne*), rue de Bourbon, n. 26.
CREUZÉ (*Vienne*), rue de Valois, n. 4.
CRIGNON-BONVALET (*Loire-et-Cher*), place Vendôme, n. 21.
CRIGNON DE MONTIGNY (*Loiret*), rue Vantadour, n. 5.
CROIZET (*Cantal*), rue de Rivoli, n. 4.
CRUBLIER DE FOUGÈRES (*Indre*), r. S.-Th.-du-Louvre, n. 15.
CRUSSOL (le duc de) (*Gard*), rue Saint-Dominique, n. 63.
CUNIN-GRIDAINE (*Ardennes*), rue de la Paix, n. 21.
CURZAY (le Vte de) (*Vienne*), r. de Grenelle-S.-Germain, 117,
DARTIGAUX (*Basses-Pyrénées*), rue de Courty, n. 6.
DAUNANT (le Bon) (*Gard*), rue Duphot, n. 4.
DAUNOU (*Finistère*), rue de Ménil-Montant, n. 22.
DEBELLEYME (*Dordogne*), rue d'Orléans, n. 8, au Marais.
DELAUNEY (Prosper) (*Mayenne*), rue de l'Université, n. 9.
DELAURO (*Aveyron*), rue de Grenelle-St.-G., n. 39.
DELESSERT (le Bon) (*Maine-et-Loire*), rue Montmartre, n. 176.
DEMARÇAY (le Bon) (*Seine*), r. de la Ferme-des-Mathurins, 25.
DESBASSAYNS DE RICHEMONT (le Cte) (*Meuse*), rue Pigale, n. 10, chaussée-d'Antin.
DESPATYS (le Bon) (*Seine-et-Marne*), rue Castiglione, n. 10.
DEVAUX (*Cher*), rue Saint-Honoré, n. 368.
DIDOT (Firmin) (*Eure-et-Loire*), rue Jacob, n. 24.
DOLLON (le Mis de) (*Sarthe*), rue de la Bruyère, n. 2.
DOMEZON (*Gers*), rue de Rivoli, n. 36.
DOMPIERRE-D'HORNOIS (de) (*Somme*), r. Ne-de-Luxembourg, 18.
DORIA (le Mis) (*Saône-et-Loire*), r. des Filles-St.-Thomas, 18.
DRÉE (le Mis de) (*Saône-et-Loire*), rue du Bac, n. 42.
DROUILHET DE SIGALAS (*Lot-et-Garonne*), r. du Colombier, 17.
DUBOURG (le Chev. Arm.) (*Haute-Garonne*), r. de Rivoli, 36.

DUCASSE DE HORGUES (*H.-Pyrén.*), rue de la Madeleine, n. 16.
DUCHATEL (le Cte) (*Charente-Infér.*), r. de la Pépinière, 53.
DUDON (le B^on^) (*Loire-Inférieure*), rue du Helder, n. 19.
DUFFOUR DUBESSAN (*Gironde*), rue N.-St.-Augustin, n. 36.
DUMANS (*Mayenne*), rue de Beaune, n. 3.
DUMAS (le Cte Mathieu) (*Seine*), rue d'Astorg, n. 15.
DUPIN aîné (*Nièvre*), rue Coq-Héron, n. 5.
DUPIN (le Bon Charles) (*Tarn*), rue des Saints-Pères, n. 26.
DUPLESSIS DE GRÉNÉDAN (*Ille-et-Vilaine*). r. de Courty, n. 5.
DUPONT (le Cte) (*Charente*), rue du Faub.-St.-Honoré, n. 84.
DUPONT (*Eure*), rue Neuve-des-Mathurins, n. 54.
DUQUESNOY (*Pas-de-Calais*), r. N^e^ de la Ferme-des-Mathur., 2.
DURAND D'ELECOURT (*Nord*), rue de Richelieu, 31.
DURAND (Franç.) (*Pyr.-Orient.*), rue Basse-du-Rempart, 30.
DURIS-DUFRESNE (*Indre*), boulevart des Capucines, n. 7.
DUSSOL (*Lot*), rue des Petits-Augustins, n. 17.
DUVERGIER DE HAURANNE (*Seine-Inférieure*), rue N^e^-des-Mathurins, n. 70.
ENOUF (*Manche*), rue des Petits-Augustins, n. 17.
ESCAYRAC (le Mis d') (*Tarn-et-Garonne*), place Vendôme, n. 15.
ESCHASSERIAUX (*Char.-Inférieure*), rue de l'Université, 36.
ETIENNE (*Meuse*), rue de Grammont, n. 11.
FAVARD DE LANGLADE (le B^on^) (*Puy-de-Dôme*), rue des Petits-Augustins, n. 5.
FELIGONDE (le Chev. de) (*Puy-de-Dôme*), rue Jacob, n. 12.
FÉLIX-FAURE (*Isère*), rue Richepanse, n. 7.
FLAUJAC (de) (*Lot*), rue de l'Université, n. 13.
FLEURIAU-DE-BELLEVUE (*Charente-Inf.*), r. St.-Florentin, 15.
FLEURY jeune (*Calvados*), rue Grange-Batelière, n. 26.
FLEURY (Louis) (*Orne*), rue Sainte-Anne, n. 36.
FONTAINE (*Pas-de-Calais*), rue de Castiglione, n. 2.
FONTENAY (de) (*Saône-et-Loire*), rue du Colombier, n. 25.
FONTETTE (le B^on^ de) (*Calvados*), r. de Richelieu, n. 109.
FORMON (de) (*Loire-Inférieure*), rue Duphot, n. 16.
FOURNAS-MOUSSOULENS (le B^on^ de) (*Aude*), rue de Valois-Batave, n. 8.
FRANQUEVILLE DE BOURLON (de) (*Nord*), r. de Richelieu, 16.
FROIDEFOND-DE-BELLILLE (*Dordogne*), r. Saint-Florentin, 9.
FROTIER DE BAGNEUX (le Cte) (*Côt.-du-N.*), place du Palais-Bourbon, n. 85.
FUSSY (le Vte de) (*Cher*), rue de Rivoli, n. 4.
GALLOT (*Charente-Inférieure*), r. Hauteville, n. 37.
GAUTIER (*Gironde*), rue Saint-Honoré, n. 353 *bis*.
GAZAN (*Eure*), rue de Bourgogne, n. 28.
GÉLIS (de) (*Tarn*), rue de Bourgogne, n. 30.
GELLIBERT (*Charente*), rue de Verneuil, n. 37.
GENIN (*Meuse*), rue Sainte-Anne, n. 36.
GÉRARD (le Cte) (*Dordogne*), rue Neuve-de-Berry, n. 12.
GÉRIN (*Loire*), rue Saint-Dominique, n. 39.

GESTAS (le Cte de) (*Basses-Pyrénées*), rue et hôtel de Courty.
GIROD (de l'Ain) (*Indre-et-Loire*), rue Saint-Germ.-des-Prés, 15.
GOUVE DE NUNCQUES (de) (*Pas-de-Calais*), r. du Colombier, 12.
GRAMMONT (de) (*Haute-Saône*), rue de Grenelle-St.-G., 18.
GRAVIER (*Basses-Alpes*), rue de l'Oratoire, n. 1.
GRÉA (*Doubs*), rue de Verneuil, n. 25.
GUÉHÉNEUC (le Cte de) (*Marne*), rue Trudon, n. 6.
GUERNIZAC (le Cte de) (*Finistère*), rue de Richelieu, n. 25.
GUERNON DE RANVILLE (le Cte de) (*Maine-et-Loire*), au Ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruct. publique.
GUILHEM (*Maine-et-Loire*), rue de Seine, n. 68.
GUIZOT (*Calvados*), rue de la Ville-l'Evêque, n. 2.
HAAS DE BELFORT (*Haut-Rhin*), rue du Hazard, n. 5.
HALGAN (l'Amiral) (*Morbihan*), rue de la Madeleine, n. 23.
HARCOURT (le Cte Eugène d') (*Seine-et-Marne*), r. du Bac, 105.
HARLÉ (*Pas-de-Calais*), rue et île Saint-Louis, n. 45.
HAUSSEZ (le Bon d') (*Landes*), au Ministère de la Marine.
HÉLY D'OYSSEL (le Bon) (*Seine-Inférieure*), rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 29.
HENNESSY (*Charente*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 54.
HERNOUX (*Côte-d'Or*), rue de Richelieu, n. 61.
HIGONET (le Bon) (*Cantal*), rue de Rivoli, n. 6.
HIS (*Orne*), rue Sainte-Anne, n. 43.
HOCQUART (*Haute-Garonne*), rue Mont-Thabor, n. 21.
HUMANN (*Aveyron*), rue Richepanse, n. 7.
HUMBLOT-CONTÉ (*Rhône*), r. de Grenelle-St.-Germain, 42.
HYDE DE NEUVILLE (le Bon) (*Nièvre*), faub. du Roule, n. 73.
JACQUEMINOT (*Vosges*), rue Royale, n. 10.
JAQUINOT-PAMPELUNE (*Yonne*), rue de la Madeleine, n. 14.
JANKOWITZ DE JESZENIÈZE (Bon) (*Meurthe*), r. de l'Odéon, 31.
JARS (*Rhône*), rue du Sentier, n. 17.
JOBERT-LUCAS (*Marne*), rue St.-Pierre-Montmartre, n. 17.
JOUVENCEL (le Chev. de) (*Seine-et-Oise*), r. de Verneuil, n. 30.
KÉRATRY (*Vendée*), rue des Beaux-Arts, n. 9.
KERJÉGU (de) (*Côtes-du-Nord*), r. de Rivoli, n. 52.
KÉROUVRIOU (de) (*Finistère*), r. St.-Hyacinthe, St.-Honoré, 10.
LABBEY-DE-POMPIÈRES (*Aisne*), rue de Louvois, n. 2.
LA BOËSSIÈRE (le Mis de) (*Morbihan*), rue Sainte-Anne, n. 42.
LABORDE (le Cte de) (*Seine*), rue d'Artois, n. 28.
LA BOULAYE (le Vte de) (*Ain*), rue Thiroux, n. 8.
LA BOURDONNAYE (le Gal Mis de) (*Morbihan*), r. Boudreau, 1.
LA BRETONNIÈRE (de) (*Drôme*), rue St.-Honoré, n. 361.
LA BRIFFE (le Cte de) (*Aube*), rue des Saints-Pères, n. 58.
LACHÈZE (*Loire*), rue de Valois, n. 8.
LACROIX DE LAVAL (de) (*Rhône*), rue St.-Florentin, n. 8.
LA FAYETTE (de) (*Seine-et-Marne*), r. d'Anjou-Saint-Honoré, 6.
LA FAYETTE (Georges de) (*Seine-et-Marne*), r. d'Anjou-S.-H., 38.
LAFFITTE (*Basses-Pyrénées*), rue d'Artois, n. 19.
LAFFITTE (Martin) (*Seine-Inférieure*), rue Saint-Georges, 11.

LAFONT (le Bon) (*Lot-et-Garonne*), rue de Provence, n. 21.
LAIDET (de) (*Basses-Alpes*), rue de Richelieu, n. 29.
LAISNÉ DE VILLEVÊQUE (*Loiret*), au Palais de la Chambre.
LALOT (de) (*Charente*), rue Saint-Dominique, n. 108.
LAMANDÉ (*Sarthe*), rue du Regard, n. 1, Faub.-Saint-Germ.
LAMARQUE (le Bon) (*Landes*), rue St.-Honoré, n. 368.
LAMETH (Cte de) (*Seine-et-Oise*), rue de Monthabor, n. 14.
LAMEZAN (le Cte de) (*Gers*), rue de Grenelle-St.-Germ., 106.
LAPEYRADE (le Vte de) (*Hérault*), rue de Rivoli, n. 6.
LAPOTHERIE (le Cte de) (*Maine-et-Loire*), rue Taranne, n. 9.
LARDEMELLE (de) (*Moselle*), rue St-Thomas-du-Louvre, n. 28.
LARODE (de) (*Yonne*), rue de Courty, n. 6.
LASCOURS (de) (*Gard*), rue des Champs-Elysées, n. 4.
LASTIC (le Cte de) (*Cantal*), rue de Monsieur, n. 8.
LASTOURS (de) (*Tarn*), rue Croix-des-Petits-Champs, n. 31.
LAUGIER DE CHARTROUSE (le Bon) (*Bouches-du-Rhône*), rue Blanche, n. 16.
LAVAL (de) (*Vendée*), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 25.
LAZERME (*Pyrénées-Orientales*), r. Neuve-Saint-Augustin, n. 9.
LE CARLIER (*Aisne*), rue du Bac, n. 27.
LECLERC (*Calvados*), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 39.
LECLERC (Léon) (*Mayenne*), rue de Courty, n. 5.
LEFEBVRE (*Seine*), rue du Faub.-Poissonnière, n. 60.
LEGENDRE (*Eure*), rue du Colombier, n. 12.
LEGRIS DE LA SALLE (*Gironde*), rue St.-Hyacinthe-St.-H., 10.
LEMERCIER (le Vte) rue de l'Université, n. 18.
LEPELLETIER D'AUNAY (le Bon) (*Seine-et-Oise*), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 27.
LÉPINE (le Bon de) (*Nord*), rue du Colombier, n. 22.
LÉRIDANT (de) (*Morbihan*), rue de Beaune, n. 7.
LE SERGEANT DE BAYENGHEM (*Pas-de-Cal.*), quai Volt., 21 *bis*.
LETISSIER (*Indre-et-Loire*), rue Royale, n. 3.
LE VAILLANT DE BOVENT (*Oise*), rue des SS.-Pères, n. 59.
LEYVAL (de) (*Puy-de-Dôme*), rue du Colombier, n. 12.
LEYVAL (le Bon Félix de) (*Puy-de-Dôme*), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 76.
LOBAU (le Cte de) (*Meurthe*), rue de Bourbon, n. 100.
LORGERIL (*Ille-et-Vilaine*), rue de Bourgogne, n. 19.
LORIMIER (de) (*Manche*), rue de Bourgogne, n. 7.
LOUIS (le Bon) (*Seine*), rue de l'Echiquier, n. 35.
LOUIS (Bazile) (*Côte-d'Or*), rue des Moulins, n. 26.
LUGAT (de) (*Lot-et-Garonne*), rue Richepanse, n. 7.
LUR-SALUCES (le Cte de) (*Gironde*), rue de Bourbon, n. 85.
LUSSY (de) (*Hautes-Pyrénées*), rue Neuve-Saint-Roch, n. 39.
LYLE-TAULANE (de) (*Var*), rue de Bourbon, n. 38.
MAILLE (*Seine-Inférieure*), rue de la Ville-Lévêque, n. 5.
MAISNIEL (du) (*Somme*), rue Saint-Guillaume, n. 9.
MALLARD DE LAVARENDE (*Eure*), rue Cr.-des-P.-Champs, 31.
MARCHAL (*Meurthe*), rue Tournon, n. 31.

MARCHAND-COLLIN (*Moselle*), rue du Port-Mahon, n. 9.
MARCHEGAY DE LOUSIGNY (*Vendée*), r. des Pet.-Augst., 17.
MARGADEL (le Chev. de) (*Morbihan*), rue Neuve-des-Petits-Champs, hôtel Vendôme, n. 76.
MARHALLACH (de) (*Finistère*), rue de Richelieu, n. 97.
MARMIER (le Mis de) (*Vosges*), rue de la Ville-Lévêque, 30.
MARTELL (Aug.) (*Gironde*), rue Caumartin, n. 20.
MARTIGNAC (le Vte de) (*Lot-et-Gar.*), rue N^e-St.-Augustin, 59.
MARTIN (*Seine-Inférieure*), rue du Bouloi, n. 17.
MAUGUIN (*Côte-d'Or*), rue du Gros-Chenêt, n. 6.
MAULÉON (le Vte de) (*Gers*), rue de Bourbon, n. 26.
MAUSSION DARENSY (de) (*Aisne*), rue Godot-de-Mauroy, n. 16.
MEAUX (de) (*Loire*), rue Saint-Dominique, n. 39.
MÉCHIN (le B^on) (*Aisne*), rue de Grammont, n. 17.
MEFFRAY (*Isère*), rue de Miroménil, n. 34.
MEILET (du) (*Eure*), rue N^e-St.-Augustin, n. 41.
MERCIER (le B^on) (*Orne*), rue d'Artois, n. 9.
MESTADIER (*Creuse*), rue de l'Université, n. 10.
METZ (de) (*Meurthe*), rue de Belle-Chasse, n. 18.
MICHEL DE SAINT-ALBIN (*Moselle*), au Ministère de la Marine.
MIGEON (*Haut-Rhin*), rue Louis-le-Grand, n. 18.
MIRANDOL (le Cte de) (*Dordogne*), rue de Seine, n. 47.
MONCEAUX (de) (*Manche*), rue Caumartin, n. 21.
MONCEL (le Cte du) (*Manche*), rue de Grenelle-St.-Germ., 106.
MONTBEL (le B^on de) (*Haute-Garonne*), au Min. de l'Intérieur.
MONTBOURCHER (le Cte de) (*Ille-et-Vilaine*), rue Richepanse, 7.
MONTBRIAN (le Cte de) (*Ain*), rue de la Paix, n. 10.
MONTBRON (le Cte de) (*Haute-Vienne*), rue de Courty, n. 5.
MONTSAULNIN (le Cte de) (*Cher*), rue St.-Dominique, n. 39.
MOREL (Benjamin) (*Nord*), rue Saint-Lazare, n. 33.
MORNAC (le Cte de) (*Vendée*), rue de Courty, n. 7.
MORNAY (le B^on de) (*Ain*), rue de Grenelle-Gr.-Caillou, n. 19.
MOSTUÉJOULS (le Vte de) (*Aveyron*), rue des SS.-Pères, n. 81.
MOUSNIER-BUISSON (*H.-Vienne*), rue Taranne, n. 10.
MOUSSAYE (le Mis de la) (*Côt.-du-Nord*), rue de Miromesnil, 28.
MOYNE (*Saône-et-Loire*), rue Notre-Dame-des-Victoires, 11.
MURAT (le Cte de) (*Nord*), rue Saint-Honoré, n. 352.
NOAILLES (le Cte Alexis de) (*Corrèze*), pl. du Pal.-Bourbon, 95.
NOGARET (*Aveyron*), rue de Verneuil, n. 37.
OBERKAMPF (le B^on) (*Seine-et-Oise*), rue Louis-le-Grand, 21.
ODIER (*Seine*), boulevart Poissonnière, n. 15.
OUNOUS (d') (*Ariège*), rue de Condé, n. 10.
PAILLARD DU CLERÉ (*Mayenne*), rue Royale, n. 11.
PANAT (le Vte de) (*Gers*), rue de Mont-Thabor, n. 21.
PARDESSUS (*B.-du-Rhône*), à l'Éc. de Droit, pl. Ste-Geneviève.
PAREL-D'ESPEYRUT (le Vte de) (*Corrèze*), rue Hautefeuille, 13.
PARTOUNEAUX (le Cte de) (*Var*).
PAS DE BEAULIEU (le B^on) (*Nord*), rue de la Paix, n. 16.
PATAILLE (*Hérault*), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 29.

PAUL DE CHATEAUDOUBLE (*Var*), rue de l'Oratoire, n. 1.
PAVÉE DE VANDEUVRE (*Aube*), rue Neuve-des-Mathurins, 39.
PELET (le B^on^) (*Loir-et-Cher*), rue des Champs-Elysées, n. 4.
PÉRIER (Alexandre) (*Loiret*), rue Cadet, n. 19.
PÉRIER (Augustin) (*Isère*), rue de la Paix, n. 6.
PÉRIER (Camille) (*Sarthe*), rue d'Artois, n. 9.
PÉRIER (Casimir) (*Aube*), r. Neuve-de-Luxembourg, n. 27.
PERRINE D'HAUTPOUL (la) (*Aude*), rue du Colombier, n. 19.
PETOU (*Seine-Infér.*), rue Saint-Honoré, n. 368.
PIGNEROLLE (de) (*Mayenne*), rue de Chartres, n. 6.
PINA (le Mis de) (*Isère*), rue Saint-Dominique, n. 39.
PINIEUX (le Cte de) (*Eure-et-Loir*), rue des Capucines, n. 9.
PLANELLI DE LA VALETTE (le Mis) (*Isère*), rue de la Paix, 6.
PODENAS (le B^on^ de) (*Aude*), rue de Beaune, n. 7.
POMMERAYE (de la) (*Calvados*), rue de la Michodière, n. 9.
POTTEAU D'HANCARDRIE (*Nord*), r. des Petits-Augustins, 17.
POUGEARD DU LIMBERT (le B^on^) (*Charente*), r. de Bourbon, 52.
POYFÉRÉ DE CÈRE (le B^on^) (*Landes*), rue Royale-St.-H., n. 8.
PREISSAC (le Cte de) (*Tarn-et-Garonne*), rue St.-Guillaume, 9.
PUYMAURIN (le B^on^ de) (*Haut.-Gar.*), hôtel des Monnaies.
QUÉLEN (le Cte de) (*Côtes-du-Nord*), à l'Archevêché.
RAMBUTEAU (le Cte de) (*Saône-et-Loire*), r. Mont-Thabor, 12.
RAUDOT (*Yonne*), rue Richelieu, n. 17.
REBOUL (*Vaucluse*), rue de l'Université, n. 42.
REGOURD DE VAXIS (le Chev. de) (*Lot*), rue Richelieu, hôtel d'Orléans.
REINACH (le B^on^ de) (*Haut-Rhin*), rue Neuve-St.-Augustin, 51.
RENOUARD DE BUSSIÈRES (le Vte de) (*B.-Rhin*), r. S.-Lazare, 88.
RENOUVIER (*Hérault*), rue de Rivoli, n. 42.
RIBEROLLES (de) (*Puy-de-Dôme*), quai Malaquais, n. 5.
RIBOESSIÈRE (le Cte de la) (*Ille-et-Vilaine*), rue de Bondi, 40.
RICARD (de) (*Gard*), rue St.-Germain-des-Prés, n. 11.
RICHEMONT (B^on^ de) (*Allier*), rue de Bourbon, n. 51.
RIVAROLA (le Cte de) (*Corse*), rue St.-Honoré, n. 257 *bis*.
ROCHEFOUCAULD (le Cte Alex. de la) (*Oise*), r. S.-Dominiq., 100.
ROCHEFOUCAULD (le Mis Gaëtan de la) (*Cher*), rue Joubert, 21.
ROCHEFOUCAULD (le Vte Sost. de la) (*Marne*), r. de Varennes, 33.
ROCHEGUDE (le Mis de) (*Vaucluse*), rue du Bac, n. 9.
RODET (*Ain*), rue St.-Thomas-du-Louvre, n. 36.
ROMAN (*Yonne*), boulevard Poissonnière, n. 15.
RONCHEROLLES (le Cte Charles de) (*Eure*), r. de Bourbon, 19.
ROQUETTE (de) (*Haute-Garonne*), rue de Rivoli, n. 36.
ROUILLÉ DE FONTAINE (*Somme*), r. d'Anjou-St.-Honoré, 24.
ROUX (de) (*Bouches-du-Rhône*), rue de Grenelle-S.-G., n. 126.
ROYER-COLLARD (*Marne*), place Vendôme, n. 19.
SADE-XAVIER (le Cte de) (*Aisne*), rue du Colombier, n. 28.
SAGLIO (*Bas-Rhin*), rue du Hazard, n. 5.
SAINT-AIGNAN (Louis de) (*Loire-Inférieure*), rue du Faub. St.-Honoré, n. 119.

SAINT-AIGNAN (Auguste de) (*Loire-Inférieure*), rue du Faub. Saint-Honoré, n. 119.
SAINT-BLANQUAT (le Chev. de) (*Ariège*), r. de Bourgogne, 40.
SAINT-CRICQ (le Cte de) (*Basses-Pyrénées*), r. de Provence, 56.
SAINT-GEORGES (le Cte de) (*Morbihan*), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 117.
SAINTE-HERMINE (le Cte de) (*Deux-Sèvres*), r. de Chartres, 6.
SAINTE-MARIE (de) (*Nièvre*), rue St.-Dominique, n. 51.
SAINTENAC (le Vte de) (*Ariège*), rue de Bourgogne, n. 7.
SAINT-LÉGIER (le Cte de) (*Charente-Infér.*), rue Duphot, n. 1.
SAINT-LUC (le Cte de) (*Côtes-du-Nord*), rue Jacob, n. 9.
SALABERRY (le Cte de) (*Loire-et-Cher*), rue de Tournon, n. 4.
SALVERTE (Eusèbe) (*Seine*), rue de Clicly, n. 3.
SAPEY (*Isère*), rue de l'Université, n. 96.
SAUNAC (*Côte-d'Or*), rue Richepanse, n. 7.
SCHONEN (le B^on^ de) (*Seine*), rue du Colysée, n. 5.
SÉBASTIANI (le Cte) (*Aisne*), rue du Faub. St.-Honoré, n. 55.
SÉBASTIANI (le Vte) (*Corse*), rue du Faub.-St.-Honoré, n. 55.
SÉGUY (*Lot*), rue de la Paix, n. 18.
SÉVÈRE DE LA BOURDONNAYE (le Cte) (*Ille-et-Vilaine*), carrefour St.-Benoît, n. 25.
SIMMER (le B^on^) (*Puy-de-Dôme*), rue Neuve-St.-Augusiin, 49.
SIMON (*Moselle*), rue Chantereine, n. 4.
SIRIEYS (de) (*Lot*), au Ministère de l'Intérieur.
TARDIF (*Calvados*), rue du Petit-Carreau, n. 13.
TARDY (le Mis de) (*Loire*), rue de Grenelle-St.-Germain, 98.
TEIL (le B^on^ du) (*Moselle*), rue du Cherche-Midi, n. 18.
TEMPLE DE CHEVRIGNY (du) (*Eure-et-Loire*), rue Godot-de-Mauroy, n. 2.
TERNAUX (le B^on^) (*Haute-Vienne*), rue du Petit-Reposoir, n. 6.
TERRIER DE SANTANS (le Mis) (*Doubs*), rue de l'Université, 36.
TERTRE (le Vte du) (*Pas-de-Cal.*), r. Neuve-de-la-Ferme-des-Mathurins, n. 17.
THÉNARD (le B^on^) (*Yonne*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 42.
THIARD (le Cte de) (*Saône-et-Loire*), rue d'Anjou-St.-H., n. 19.
THIBORD DU CHALARD (*Creuse*), rue Grenelle-St.-G., n. 90.
THIL (*Seine-Inférieure*), rue de Rivoli, n. 46.
THOMAS (*Bouches-du-Rhône*), rue Mondovi, n. 5.
THOMASSIN DE BIENVILLE (le Cte) (*Haute-Marne*), rue Neuve-Saint-Roch, n. 23.
THOUVENEL (*Meurthe*), rue St.-Honoré, n. 341.
TIRLET (le Vte) (*Marne*), rue Blanche, n. 5.
TOUPOT DE BEVAUX (*Haute-Marne*), rue St.-Dominique, 55.
TRACY (Victor de) (*Allier*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 38.
TRÉGOMAIN (de) (*Ille-et-Vilaine*), rue de Courty, n. 5.
TRIBERT (*Deux-Sèvres*), rue Saint-Honoré, n. 353 *bis*.
TRONCHON (*Oise*), rue des Petites-Ecuries, n. 38.
TURCKHEIM (de) (*Bas-Rhin*), rue Saint-Honoré, n. 352.
TURMEL (de) (*Moselle*), rue du Colombier, n. 22.

Urvoy de Saint-Bédan (*Loire-Inf.*), rue Godot, n. 3.
Valon (le Cte de) (*Corrèze*), rue de Monsieur-le-Prince, n. 24.
Vandeul (de) (*Haute-Marne*), rue Neuve-de-Luxembourg, 18.
Vassal (*Seine*), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 2.
Vaulchier (le Mis de) (*Jura*), rue Jacob, n. 14.
Vaulot de Mortagne (*Vosges*), rue de la Paix, n. 6.
Verna (de) (*Rhône*), rue du Bac, aux Missions étrangères.
Verneilh Puiraseau (le Bon de) (*Dordogne*), r. de Bourbon, 6.
Vichy (le Cte de) (*Saône-et-Loire*), rue de Courcelles, n. 14.
Viennet (*Hérault*), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 16.
Villebrune (le Vte de la) (*Ille-et-Vilaine*), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 34.
Villeneuve (le Cte de) (*Haute-Saône*), à la Direction générale des Postes, rue J.-J. Rousseau.
Villequier (le Bon de) (*Seine-Inférieure*), rue de Tournon, 35.
Voisin de Gartempe (le Bon) (*Creuse*), rue Cassette, n. 16.
Wangen de Geroldseck (le Bon de) (*Bas-Rhin*), rue et hôtel de Rivoli.

Secrétaires-Rédacteurs.

M. Silans, boulevard de la Madeleine, n. 17.
M. Lagarde.

Messagers d'Etat.

M. Giraud, aîné. M. Caron.

Huissiers. MM.

Stassin, 1er.	Saint-Eloy.	Gauthron.	Larchevêque.	Jeammer.
Tournemine.	Jean.	Chambé.	Duponceau.	Beauvarlet.

DIVISIONS.

Procès-Verbaux. MM.

Delagarde, *Chef.*
Ramond de la Croisette, *Sous-Chef.*
Savary, *premier Commis.*

Secrétariat général. MM.

Mercaud, *Secrétaire-général.*
Dauchamp, *Sous-Chef.*
Hébert, *premier Commis.*

Trésorerie et Archives. MM.

Doulcet ✠, *Trésorier-Archiviste.*
Levaillant, *Sous-Chef.*

Bibliothèque. MM.

Druon, *Bibliothécaire.*
Roger de Caux ✠, *Sous-Bibliothéc.*
De Joly, *Archit.*, au palais de la Ch.

QUATRIÈME PARTIE.

Administration générale.

CHAPITRE PREMIER.

Départemens Ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE (1),

Place Vendôme.

S. E. M. COURVOISIER ✠ (O ✠), *Garde-des-Sceaux, Ministre Secrétaire d'Etat.*

L'organisation et la surveillance de toutes les parties de l'ordre judiciaire; l'organisation et le régime du notariat; les ordres et les instructions à transmettre aux Cours royales et aux Tribunaux, pour l'exécution des lois et réglemens; la correspondance habituelle avec les Procureurs généraux et Procureurs du Roi sur tout ce qui est soumis à l'action ou confié à la surveillance du ministère public; les rapports au Roi sur les matières de législation, sur l'administration de la justice, sur les conflits entre les autorités administratives et judiciaires, sur les demandes de dispenses d'âge pour fonctions publiques, de dispenses d'âge et de parenté pour mariage, sur les demandes en naturalisation, etc.; le rapport des recours en grâce, commutation de peine, réhabilitation, etc.; les dépenses de l'ordre judiciaire; l'Imprimerie Royale et l'envoi du Bulletin des Lois, etc.; le Conseil-d'Etat, lorsqu'il ne délibère pas en présence du Roi, est présidé par M. le Garde-des-Sceaux; le Garde-des-Sceaux préside le Comité de la justice et du contentieux; il exerce, relativement à la Cour des comptes, toutes les attributions déterminées par l'Ordonnance du Roi, du 25 juillet 1814; il peut nommer les Conseillers qui doivent siéger, soit comme Présidens, soit comme Juges, aux Assises; les décisions des Cours royales qui prononcent ou confirment la censure avec réprimande ou la suspension provisoire d'un Juge ne sont mises à exécution qu'après avoir été approuvées par le Garde-des-Sceaux, lequel peut aussi mander auprès de sa personne les Membres des Cours et Tribunaux, ainsi que les Officiers du ministère public, à l'effet de s'expliquer sur les faits qui pourraient leur être imputés; les mesures de discipline arrêtées par les Cours et Tribunaux, contre les Officiers ministériels, sont également soumises à l'approbation du Garde-des-Sceaux.

---

(1) Le Ministre donne des audiences particulières lorsqu'on lui en fait la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir; il donne aussi des audiences générales les lundis et samedis de chaque semaine, de 5 à 6 heures du soir. Le public n'est admis dans les Bureaux, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 22, que le vendredi, depuis deux heures jusqu'à quatre. Le Bureau des légalisations est ouvert tous les jours de midi à deux heures, excepté les dimanches et fêtes.

CABINET PARTICULIER DU MINISTRE.

M. Guichard, *Secrétaire particulier.*

L'ouverture des dépêches à l'arrivée; les affaires réservées; les demandes d'audience; les objets de correspondance qui n'appartiennent exclusivement à aucun bureau.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Rocher ❋, Maître des requêtes, *Secrétaire général du Ministère*, *Directeur du Personnel* (1).

Surveillance directe de tout le travail du Ministère; Révision des affaires destinées à être soumises à la décision du Ministre. Enregistrement et distribution des dépêches; Archives.

M. Carnet, Avocat, *Chef du Bureau du Secrétariat général.*

Bureau de l'Enregistrement des Dépêches.

M. Brocard ❋, *Chef.*

Analyse et enregistrement des dépêches, renseignemens, légalisation des actes civils et judiciaires pour les Colonies et l'étranger.

Bureau des Archives.

Première Section, *rue Neuve-de-Luxembourg*, n. 22.

M. de Laigne ❋, *Chef.*

Dépôt des minutes et expéditions des lois, ordonnances royales, etc.; formation et révision du Bulletin des Lois; conservation du registre authentique destiné à constater l'époque de la réception, au Ministère, du Bulletin des Lois; conservation des tableaux de publication; dépôt des types des timbres et sceaux des diverses autorités et administrations du Royaume; garde et apposition du timbre du Ministère de la Justice; répertoire des décisions du Ministère.

Deuxième Section, *Galerie du Louvre.*

M. Bary ❋, *Chef.*

Conservation des archives de l'ancienne Secrétairerie d'Etat.

DIVISION DU PERSONNEL.

M. Manet, *Chef de Division, Sous-Directeur du Personnel.*

Premier Bureau.

Cours, Tribunaux de première instance, Justices de paix et Tribunaux de commerce.

Ce Bureau est sous la direction immédiate du Chef du Personnel.

M. Xavier de Fontenet, } *Sous-Chefs.*
M. Philippes Delleville, }

Personnel et discipline des Cours, Tribunaux, Justices de paix; Renouvellement périodique et institutions des Tribunaux de commerce.

---

(1) Le Secrétaire général reçoit MM. les Pairs de France et Députés les lundis, mercredis et vendredis, de dix à onze heures du matin. Il donne des audiences les lundis et samedis, de midi à deux heures.

Deuxième Bureau.

M. Joye, *Chef.*

Régime et organisation du Notariat, Personnel, Police et discipline des Notaires.

Troisième Bureau.

M. Dorigny, *Chef.*

Personnel des Avoués, Commissaires-priseurs et Huissiers. Police et discipline des Officiers Ministériels.

DIRECTION DES AFFAIRES CIVILES.

M. le Président de Maillier ※, *Directeur.*

Premier Bureau.

Administration de la Justice civile, et matières diverses.
Ce Bureau est sous la direction immédiate du Directeur.

M. . . . . *Sous-Chef.*

Instruction des demandes, 1° en création de nouveaux cantons; 2° translations des chefs-lieux de cantons; 3° changement de circonscription de communes, de cantons, d'arrondissemens; 4° délimitation de communes; 5° création de Tribunaux de commerce et de Chambres temporaires ou permanentes dans les Cours et Tribunaux; correspondance relative à la prestation et à l'entretien des locaux et du mobilier affectés au service des Cours et Tribunaux; examen des délibérations prises par les corps judiciaires pour régler leur service intérieur, le roulement annuel; les vacations, la rentrée; réception, dépouillement et classement des états sémestriels des travaux des Cours et des Tribunaux civils; formation de l'état général et annuel de situation; analyse des discours de mercuriale; correspondance relative au service général des Cours et Tribunaux; examen et solution des questions de rang, de préséance et d'incompatibilité de fonctions; conflits contre les autorités administratives et judiciaires; délibérations des Cours, et réclamation relatives à la plaidoierie des Avoués; examen et classement des tableaux de l'ordre des Avocats; autorisation de plaider hors du ressort de la Cour; vérifications des plaintes et réclamations de toutes natures touchant la marche et le jugement des affaires civiles; transmission aux parties des actes judiciaires venant de l'étranger; exécution des commissions rogatoires venant de l'étranger; correspondance et instructions relatives à l'application des lois fiscales aux matières judiciaires et de droit civil.

Deuxième Bureau. Etat civil.

M. Poinsinet de Sivry, *Chef.*
M. Deveaux, *Sous-Chef.*

Examen annuel des procès-verbaux de vérification des registres de l'état civil; rétablissement et rectification des registres et actes, tables décennales; questions et réclamations y relatives; correspondance sur ces différens objets; classement et publication, dans le *Moniteur*, des demandes et jugemens en matière d'absence; envoi de documens obtenus des Ministères de la guerre et de la marine; expédition des demandes, 1° en changement ou addition de noms; 2° de dispenses d'âge et de parenté pour mariage; 3° d'autorisation de servir à l'étranger; 4° de réintégration dans la qualité et les droits de Français; 5° d'admission à domicile des étrangers; 6° des lettres de déclaration de naturalité ou de naturalisation.

DIRECTION DES AFFAIRES CRIMINELLES ET DES GRACES.

M. Guerry de Champneuf ❋, *Directeur.*

Premier Bureau. Justice criminelle et correctionnelle.

M. de Dalmas, *Chef.*
M. de Martonne, *Sous-Chef.*

La poursuite des crimes; la surveillance générale de l'instruction des procédures et des jugemens en matière criminelle; les questions relatives aux Cours d'assises, aux Tribunaux militaires et maritimes; les extraditions; la poursuite des délits de police simple et correctionnelle, notamment des contraventions relatives à la police rurale et forestière, aux douanes, aux octrois municipaux, et autres contributions indirectes, etc.

Deuxième Bureau. Grâces et cassation.

M. Brosselard, *Chef.*
M. Laudy, *Sous-Chef.* | M. Bessières, *Sous-Chef.*

Les travaux concernant les recours en grâce ou en commutation de peine, et les demandes en réhabilitation; l'envoi à la Cour de Cassation des mémoires, procédures, jugemens et arrêts en matière criminelle, correctionnelle et de police; le renvoi des arrêts de la Cour de Cassation.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ.

M. Romer ❋, *Directeur.*

Premier Bureau.

M. Allain, *Chef.*
M. Sahuc, *Sous-Chef.* | M. Vaudremer, *Sous-Chef.*

Formation du compte et du projet de budget; répartition des crédits législatifs; demandes de fonds, ordonnances de paiement, tenue des écritures en parties doubles; examen des comptes rendus par les Préfets; traitemens des Ministres d'Etat; dépenses du Conseil-d'Etat, de l'Ordre judiciaire et de l'Administration centrale; correspondance relative aux menues dépenses et frais de parquet des Cours et Tribunaux; liquidation et paiement des pensions de retraite, examen du compte des fonds de retenue, rendu par la Caisse des dépôts et consignations; reddition du compte des pensions à la Cour des comptes.

Deuxième Bureau.

M. Duport ❋, *Chef.* | M. Limoge, *Sous-Chef.*

Vérification et régularisation des frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police, etc.

M. Thomassy, *Agent du Matériel et Payeur des dépenses intér. du Ministère.*

COMMISSION DU SCEAU.

Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *Président.*

Membres de la Commission. Messieurs,

Tercier ❋, rue Culture Ste.-Catherine, 30,	*Conseillers d'Etat.*
S. S. le V[te] Dambray (O ❋), r. Cassette, 38,	
Le B[on] de Longuêve (O ❋), rue de Bourbon, 7,	
Le V[te] de Sénonnes (C ❋), r. de Bourbon, 79,	
Le B[on] Malouet (C ❋), r. Godot de Mauroy, 5,	
Le B[on] de Forges ❋, rue du Bac, n. 87,	*Maîtres des Requêtes.*
Le M[is] de Portes ❋, rue St.-Georges, n. 22,	
Le B[on] de Lavilléon ❋, quai Voltaire, n. 9,	

Attaché à la Commission.

Le M[is] de Bouthillier, *Aud. au Cons. d'Etat*, r. de Bourgogne, 3.

Commissaire du Roi.

M. le Cte de PASTORET (C ❋), *Conseiller-d'État*, au palais du petit Luxembourg (1).

M. Cuvillier ❋, *Secrétaire-général*, rue de la Sourdière, 16 (2).

M. Petit ❋, *Trésorier*, rue de la Paix, n. 14 (3).

La Commission est chargée de prononcer sur toutes les demandes relatives aux collation, confirmation, reconnaissance et vérification de titres de noblesse; aux concessions d'armoiries; à l'érection des majorats, aux dotations, et, par suite, à l'expédition des brevets d'inscription des successeurs des titulaires; elle est chargée également du sceau des lois, des lettres-patentes, des diplômes pour déclaration de naturalité, dispenses d'âge, de parenté pour mariage, autorisation de service chez l'étranger, etc., etc. L'instruction et la préparation de ces affaires se font à la diligence de M. le Commissaire du Roi, et les décisions sont rendues sur ses conclusions. Les requêtes ne peuvent être présentées que par MM. les Référendaires qui sont chargés exclusivement de la poursuite de toutes les affaires sur lesquelles la Commission du Sceau est appelée à délibérer. La Commission tient ses séances dans l'hôtel du Ministère.

BUREAUX DU SCEAU.

M. Cervot, *Chef*, rue de Béthisy, n. 20.

Rédaction des procès-verbaux; distribution et surveillance du travail d'expédition; classement et conservation des archives de la Commission, etc.

M. Lemesle, *Chef-adjoint, Secrétaire de M. le Conseiller d'Etat Commissaire du Roi*, au palais du petit Luxembourg.

Les Bureaux sont rue Ne-de-Luxembourg, 22. Ils sont ouverts tous les jours à MM. les Référendaires; et au public, le vendredi de chaque semaine, à midi.

M. Margry, *Peintre des Armoiries.* | M. Moreau, *Scelleur.*
M. Tiolier ❋, *Grav. de la Chancell.* | M. Poincelet, *Cirier.*

MM. Lécrivain et Fournier, *Officiers du Sceau.*

Référendaires. Messieurs,

Geoffroy, rue Guénégaud, n. 17.
Feugueray, rue des Deux-Ecus, n. 33.
Vincent, rue de Vaugirard, n. 15.
De Bray-Valfresne, rue Louis-le-Grand, n. 6.
Barbier-Daucourt, rue d'Hanôvre, n. 21.
Desiles-Benard, rue de Tournon, n. 5.
Le Chev. Garnier ❋, rue des Fossés-Montmartre, n. 21.
Mauzé, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 28.
De Pedesclaux, quai Voltaire, n. 21 *bis*.
Dulong, rue Traversière-Saint-Honoré, n. 41.
Belliard-Lottin, rue de Choiseul, n. 3.
Tessier, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 39.

---

(1) M. le Commissaire du Roi donne ses audiences particulières lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on veut l'entretenir.

(2) Le Secrétaire-général reçoit tous les jours (le samedi excepté), à deux heures, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 22.

(3) La trésorerie du Sceau est ouverte tous les jours non fériés, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 2 heures après midi, excepté les lundis et samedis.

IMPRIMERIE ROYALE

(ancien hôtel Soubise, Vieille rue du Temple, n. 89).

Nota. *Les personnes qui désirent visiter l'Imprimerie royale y seront admises les jeudis, sur l'autorisation de l'Administrateur.*

Impression, distribution et débit des lois, ordonnances, réglemens et actes de l'autorité royale ; du Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation. — Service des Conseils du Roi, — du cabinet et des bureaux de la maison du Roi. — Impression des effets royaux et valeurs émises par le Trésor royal, — des billets de loterie, — moulage des cartes, — congés des troupes, — des brevets, — des timbres, — passeports, etc. — Service général de tous les corps de l'Etat, ministères et administrations centrales et spéciales, dont les impressions sont payées sur les deniers de l'Etat. (Ordonnance du 23 juillet 1823).

Impression des ouvrages de sciences et d'arts publiés aux frais du Gouvernement, en vertu d'une autorisation spéciale du Roi. — Impression aux frais des auteurs, sur autorisation spéciale de Mgr. le Garde-des-Sceaux, des ouvrages composés en tout ou en partie de caractères étrangers.

(MM. les imprimeurs de Paris sont autorisés, par décision de Mgr. le Garde-de-Sceaux, à faire composer et imprimer à l'Imprimerie royale la partie des ouvrages qu'ils auraient entrepris, dans laquelle il se trouverait des caractères orientaux, ou quelques-uns des signes particuliers qui existent dans la typographie étrangère de cet établissement).

M. le Bon de Villebois (O ✻), *Maître des requêtes*, Administrateur, *à l'Imprimerie royale.*

Service général de l'établissement sous les ordres de Mgr. le Garde-des-Sceaux. — Rapports avec le Ministre des Finances pour ce qui est relatif au mouvement des fonds et aux encaisses, — aux recettes et aux dépenses ; — avec les corps de l'Etat, ministères, administrations centrales, la cour des comptes et les receveurs généraux pour toutes les observations relatives à la surveillance du service de l'Imprimerie royale, aux mémoires remis en réglement et aux comptes rendus. — Autorisation des dépenses. — Demandes d'autorisation pour des impressions en caractères étrangers.

M. Lambert, *Secrétaire.*

Réception et enregistrement des dépêches. — Préparation de la correspondance sur des objets généraux. — Dépôt des actes administratifs. — Délivrance des ampliations.

Service actif.

M. Rousseau ✻, Chef de la typographie, *à l'Imprimerie royale.*

Direction et surveillance des ateliers de l'Imprimerie. — Réception des commandes ordinaires. — Envoi des épreuves. — Correspondance relative aux impressions avec les auteurs et les chefs du service des impressions dans les ministères et administrations.

M. Bergeret, *Sous-Chef, contr. de l'exécution des travaux typograp.*
M. Beaufils, *Correcteur en chef pour la typographie française.*
M. Demange, *Correcteur en chef pour la typographie française.*
M. de Lagrange, *Correcteur pour la typographie orientale.*

M. Desenne, *Chef de l'envoi des Bulletins des Lois et arrêts de la Cour de Cassation* (1), *et de la distribution des impressions.—*

---

(1) On s'abonne à l'Imprimerie royale pour le Bulletin des Lois, à raison de 9 fr. par an ; — pour les Arrêts de la Cour de Cassat., sect. crimin. ou civile, à raison de 8 fr. par an, et, pour les deux parties, à 14 fr. — Le prix des abon-

Chef des Ateliers des travaux accessoires à l'impression, à l'Imprimerie royale.

Distribution et envoi des Bulletins. — Distribution et envoi des impressions aux ministères, administrations et dans les départemens. — Correspondance relative. — Surveillance supérieure des ateliers des travaux accessoires à l'impression et correspondance relative.

M. St.-Martin ✻, *Membre de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres.*

Classement des poinçons et des frappes des caractères Orientaux, — direction scientifique du dessin, de la gravure et de la fonte de ces caractères. — Révision des impressions en caractères étrangers.

M. E. Duverger, *Typographe.*

Direction de la gravure et de la frappe des poinçons — De la fonte des caractères, et en général de la partie d'art typographique.

Service administratif.

M. Aubert, *Chef de la Comptabilité administrative.*

Tenue des livres de comptabilité de l'établissement. — Rédaction et expédition des mémoires d'impression. — Délégations au caissier pour en recevoir le montant. — Préparation des ordonnances de fonds et de paiement. — *Idem* du budget et des comptes.

M. Doré, *Chef du Contrôle.*

Enregistrement des demandes d'impression. — *Idem* des autorisations de dépenses. — Visa des bulletins pour la formation des mémoires. — Discussion des observations sur les mémoires. — Vérification des dépenses. — Enregistrement de toutes les pièces de recette et de dépense en deniers, — d'entrée et de sortie des matières.

Service intérieur.

M. Regnault, *Chef*, à l'Imprimerie royale.

M. Laferrière, *Chirurgien-Médecin*, *attaché à l'Imprimerie royale*, rue de Verneuil (faub. Saint-Germain), n. 18.

Mouvement et police du service intérieur de l'Etablissement. — Surveillance de l'exécution des travaux et réparations aux bâtimens. — Demandes d'autorisations pour les dépenses intérieures. — Réglement de ces dépenses. — Correspondance avec les fournisseurs pour les approvisionnemens du service.

Comptabilité.

M. Guigon, *Conservateur du matériel*, à l'Imprimerie royale.
M. Metman, *Caissier*, à l'Imprimerie royale.

Commission pour la direction des impressions orientales, sous la présidence de l'administrateur (Exécution de la décision du Roi, en date du 20 août 1824.)

M. Abel Remusat ✻,	*Membres*	M. Raoul Rochette ✻,	*Membres*
M. Etienne Quatremère,	*de l'Inst.*	M. Saint-Martin ✻,	*de l'Inst.*

nemens pour les départemens, doit être remis aux directeurs des postes. — Les sommes envoyées directement en effets de commerce ou autres, ne seront pas reçues à l'Imprimerie royale.

Le dépôt de l'Imprimerie royale est le seul dans lequel le texte des lois et ordonnances soit authentique. — On y trouve toujours, soit des collections complètes par série, année ou volume, soit les numéros des Bulletins nécessaires pour les compléter. — Il en est de même des Bulletins des Arrêts de la Cour de Cassation.

SECTION II.

DEPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

Boulevard des Capucines.

S. Exc. le Prince de Polignac ✱ ✱ (O ✱), Pair de France, *Ministre et Secrétaire d'Etat, Présid. du Conseil des Ministres.*

Cabinet du Ministre.

M. le Bon de Tamisier ✱ ✠, Secrétaire d'ambassade, *Chef.*

PREMIÈRE DIRECTION.

L'Angleterre et ses colonies, la Russie, la Suède, le Danemarck, la Prusse, l'Autriche, les Etats d'Allemagne, la Turquie, la Grèce, la Perse et les Régences barbaresques.

M. le Bon de Boislecomte (O ✱), Maître des Req., *Directeur.*

Affaires politiques. . . . . M. le Vte de Flavigny ✱, *Sous-Directeur.*
Affaires commerciales. . . M. Flury ✱, *idem.*
Affaires particulières . . . M. Guérard ✱, *idem.*

SECONDE DIRECTION.

Les Pays-Bas, l'Espagne, le Portugal et leurs colonies; la Suisse, l'Italie, les Etats-Unis, le Brésil, et autres Etats indépendans d'Asie, d'Afrique et d'Amérique.

M. le Bon Deffaudis (O ✱), Maître des requêtes, *Directeur.*

Affaires politiques. . . . . M. de Vielcastel ✱, *Sous-Directeur.*
Affaires commerciales. . . M. de Lambert ✱, *idem.*
Affaires particulières. . . . M. Désages ✱, *Idem.*

DIVISION DES ARCHIVES

La conservation, le classement et le relevé par tables analytiques de toutes les correspondances du Ministère; la collection des traités et documens diplomatiques de tout genre; le dépôt des ordonnances royales et décisions ministérielles relatives aux agens du département, et la correspondance qui se rattache à leur exécution; la recherche de tous les documens et renseignemens demandés, soit pour le service particulier des directions, soit dans des intérêts publics ou privés.

M. le Cte d'Hauterive (C ✱), Conseiller-d'État, *Chef et Garde du Dépôt des Archives.*

M. le Bon d'Hauterive ✱, *Sous-Chef et Garde des Traités.*

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ.

Les travaux généraux et particuliers relatifs aux finances du Ministère; la correspondanée avec les agens politiques et commerciaux sur toutes matières de comptabilité, et tout ce qui s'y rapporte, les pensions, la répartition des fonds, etc. etc.

M. Brenier ✱, Maître des requêtes, *Chef.*

M. Bonet, *Sous-Chef.*

Bureau des Passeports et légalisations.

Ce bureau est le seul ouvert au public. Il est chargé, sous la direction du Chef de la division des Archives, des travaux relatifs aux passeports et les légalisations, à l'état civil, à la transmission des actes judiciaires, aux significations à l'étranger, etc. On peut s'y présenter tous les jours depuis onze heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés.

M. de Lamarre, *Chef.*

Agence du Ministère à l'intérieur.

M. Guys (O ✱), Consul général honoraire, *Agent à Marseille.*

CONSULS GÉNÉRAUX, CONSULS ET VICE-CONSULS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES EN FRANCE.

Messieurs,

AUTRICHE.

Paris . . . . . De Rothschild, *C. g.*
Le Havre. . . . N. . . . *Cons. gén.*
Bordeaux. . . . Bethman, *Cons. gén.*
Marseille. . . Kick, *Consul-gén.*
Bastia. . . . . Cecconi, *V.-Cons.*

BADE (Grand-Duché de).

Bordeaux. . . . Clossmann (Ph. Fr.), *Consul.* Clossmann (Pierre-Paul), *Vice-Cons.*

BAVIÈRE.

Bordeaux. . . De Sulzer-Wart, *C.*

BRÉSIL.

Paris. . . . . . Le Chev. Kiechoeffer, *Consul-général.*
Le Havre. . . N. . . . *Consul.*

DANEMARCK.

Paris . . . . . N. . . *Cons. gén.*
Dunkerque. . . Donquer, *Consul.*
Le Havre . . . Texier, *Consul.*
Nantes. . . . . De Coninck, *Consul.*
La Rochelle. . De Chezeaux, *Cons.*
Bordeaux . . . Von Hemert (Guillaume), *Consul.*
Bayonne. . . . Ide, *Consul.*
Cette. . . . . . Coulet (Pierre), *C.* Coulet (Isid.), *C. adj.*
Marseille . . . Cazalis Tutein, *Cons.* Tietjens, *Cons. adj.*
Bastia. . . . . De Angelis, *Consul.*

DEUX-SICILES.

Marseille et pour l'île de Corse. . Le Chev. Buccino, *Consul-général.*

ESPAGNE.

Paris. . . . . . Ortiz de Zugasti, *Consul-général.*
Le Havre. . . Lefer, *Consul.*
Bordeaux. . . . Rivas-y-Salmon, *Consul.*
Bayonne. . . . Urrutia, *Vice-Cons.*
Cette. . . . . . Lebrun de Enriquez, *Consul.*
Marseille. . . . De Rivas, *Consul.*
Toulon. . . . . Monino, *Vice-Cons.*

ÉTATS ROMAINS.

Bastia. . . . . Lota, *Consul.*

ÉTATS-UNIS.

Paris . . . . . Barnett, *Consul.*
Lyon. . . . . . Bradford, *Consul.*
Le Havre. . . . Beasley, *Consul.*
Lorient. . . . Church, *Consul.*
Nantes. . . . . Fenwick, *Consul.*
La Rochelle. . Debessé, *Consul.*
Bordeaux. . . . Strobel, *Consul.*
Cette. . . . . . Tubœuf, *Consul.*
Marseille. . . Croxall, *Consul.*

ÉTATS-UNIS MEXICAINS.

Paris. . . . . . Murphy, *Agent gén. du commerce.*

GRANDE-BRETAGNE.

Paris. . . . . . Morier, *Cons. gén.*
Calais. . . . . Marshall, *Consul.*
Boulogne. . . . Hamilton (William), *Consul.*
Le Havre. . . Gordon, *Consul.*
Caen. . . . . . Bryan-Brummd (G.), *Consul.*
Brest. . . . . . Perrier, *Consul.*
Nantes. . . . . Newman, *Cons.*
La Rochelle. . Close, *Consul.*
Bordeaux. . . Scott, *Consul.*
Bayonne. . . . Harvey, *Consul.*
Marseille. . . . Turnbull, *Consul.*
Ile de Corse. . Palmedo, *Cons.*

HANOVRE.

Calais. . . . . Marshall, *Consul.*
Rouen. . . . . Mathéus, *Consul.*
Le Havre . . . Gordon, *Consul.*
Cherbourg . . . Noël, *Consul.*
Brest. . . . . . Bersolle, *Consul.*
Lorient . . . . Rotinat, *Consul.*
Nantes. . . . . Webber, *Consul.*
St.-Martin (île de Rhé). . . Rivaille Dechézeaux, *Consul.*
Rochefort. . . Guérin des Essards, *Consul.*
Bordeaux. . . De Perrot, *Cons. gén.*
Bayonne. . . . Harvey, *Consul.*
Cette. . . . . . Krüger, *Consul.*
Marseille. . . Peyron, *Consul.*

HOLSTEIN-OLDENBOURG.

Bordeaux . . . Focke, *Consul.*

LUCQUES (*Duché de*).

Bastia. . . . . Campana, *Consul.*
Marseille. . . De Rivas, *Consul.*

MECKLENBOURG-SCHWERIN.

Dunkerque. . . Carlier, *Consul.*
Bordeaux. . . . { Basse, *Consul.* / Basse (J.-H.), *C. Adj.*

MODÈNE.

Bastia. . . . . Cecconi, *V.-Cons.*

MONACO (Principauté de).

Marseille. . . . { Chappon (A. Alp.) *C.* / Chappon, *V.-Cons.*

PARME.

Ile de Corse. . Cecconi, *V.-Cons.*

PAYS-BAS.

Paris. . . . . . Thuret, *Consul gén.*
Dunkerque. . . Mooser, *Consul.*
Calais. . . . . Leveux, *Consul.*
Boulogne. . . . Adam, *Consul.*
Rouen . . . . Smith (Georges), *C.*
Le Havre. . . . Peeters (Derck), *C.*
Brest. . . . . . Brunox, *Consul.*
Nantes. . . . . Labouchère, *Cons.*
La Rochelle. . Van Loon, *Consul.*
Saint-Martin, (*île de Rhé*). Cousin-Vallée, *Cons.*
Marennes. . . Aiguillé, *Consul.*
Bordeaux. . . . Hovy, *Consul.*
Bayonne. . . . Laserre, *Consul.*
Cette. . . . . . Bergeyron, *Consul.*
Marseille. . . Siau, *Consul.*
Toulon. . . . . N. . . . . *Consul.*

PROV.-UNIES DE RIO DE LA PLATA.

Paris. . . . . . Larrea, *Consul gén.*

PORTUGAL.

Paris. . . . . . Daupias, *Cons.-gén.*
Le Havre . . . Giraldes, *Consul.*
Nantes . . . . Rivet, *Cons. gén.*
Bordeaux. . . . Cosmelli, *Consul.*
Bayonne. . . . Da Cruz, *Consul.*
Marseille . . . Faria, *Cons. gén.*

PRUSSE.

Dunkerque. . . Bonvarlet, *Cons.*
Abbeville. . . . Thomas, *Cons.*
Saint-Valery-sur-Somme. . { Rousselin Michault, *Consul.*
Dieppe. . . . . Flouet, *Vice-Consul.*
Rouen. . . . . Rondeaux, *Consul.*
Le Hâvre. . . . Werner, *Consul.*
Caen. . . . . . Moisson, *Vice-Cons.*
Cherbourg. . . Mange, *Vice-Cons.*
Brest. . . . . . Bersolle, *V.-Cons.*
Nantes. . . . . { Philippe, *Consul.* / Pelloutier, *V.-Cons.*
Noirmoutier. . Pineau, *V.-Consul.*
Saint-Martin (*île de Rhé*). Baudin, *V.-Consul.*
La Rochelle . . Weiss, *Consul.*
Rochefort. . . Guérin des Essarts, *Vice-Consul.*
Ile d'Oléron. . Didier, *V.-Consul.*
Bordeaux . . . { Delbrück, *Cons.* / Hesse, *Vice-Cons.*
Bayonne. . . . Bardewisch, *Cons.*
Cette. . . . . . Coulet, *Consul.*
Marseille. . . . Roullet, *Consul.*

RUSSIE.

Paris. . . . . . Dellient, *Cons. gén.*
Bordeaux. . . Wittforth, *Consul.*
Marseille. . . Labaud, *Consul.*

SARDAIGNE (Royaume de).

Lyon. . . . . . Cozon, *Cons.-gén.*
Rouen. . . . . Rousselin Cavey, *Consul général.*
Bordeaux. . . . Southard, *Cons.-gén.*
Bayonne. . . . Crosa di Vergagni, *C.*
Cette. . . . . . Boggiano, *Consul.*
Marseille. . . . Pagano, *Cons. gén.*
Toulon. . . . . Olivieri, *Consul.*
Bastia. . . . . Boccardi, *Cons. gén.*

SAXE.

Bordeaux. . . { Albrecht (Ch.), *C.-g.* / Albrecht (P.), *V.-C.*

SAXE-WEIMAR (Grand Duché de).

Bordeaux. . . Reyher, *Consul.*

SUÈDE ET NORWÈGE.

Paris. . . . . . Méjan ※, *C. gén.*
Dunkerque. . . Thiéry, *Consul.*
Calais. . . . . Dupont, *Cons. gén.*
Le Havre . . . Brostrom, *Consul.*
Nantes. . . . . Moller, *Consul.*
La Rochelle. . N. . . . *Consul gén.*
Bordeaux. . . . Pettersen, *Cons. gén.*
Montpellier et Cette . . . . Cabanis, *Consul.*
Marseille. . . . { Folschvon Fels, *C. g.* / Folschvon Fels, fils, *Vice-Consul.*

SUISSE.

Lyon. . . . . . Galline (Pier.), *Cons.* Galline (C.). *V-Cons.*
Le Havre . . . Mandrot-Deluse, *C*
Bordeaux. . . . Verdonnet, *Consul.* Hirzel, *V.-Consul.*
Marseille. . . Blanchenay, *Consul.*

TOSCANE (Grand-Duché de).

Marseille. . . Kick, *Cons. gén.*
Bastia. . . . . Cecconi, *Cons.*

TURQUIE.

N. . . . .

VILLES ANSÉATIQUES.

Le Havre. . . . Lange, *Consul de Hambourg, Brême et Lubeck.*
Nantes. . . . . Behn, *Con. de Hambourg et Lubeck.*
Bordeaux . . . Meyer, *Cons. gén. de Hambourg.* Weltrer, *Consul de Lubeck.* Moetz, *Vice-Cons. de Brêmen.*
Baïonne. . . . Dehns, *Consul de Hambourg, Brême et Lubeck.*

CONSULS GÉNÉRAUX, CONSULS ET VICE-CONSULS DE FRANCE

DANS LES VILLES ET PORTS DES NATIONS ÉTRANGÈRES. — Messieurs,

AUTRICHE.

Milan. . . . . B[on] Denois ❋, *C. g.* Lefebvre, *V.-C.*
Venise. . . . . Mimaut ❋, *Consul.*
Trieste. . . . . De la Rue ❋, *Cons.*

BRÉSIL.

Rio-Janeiro. . C[te] de Gestas (O ❋) *Cons. gén.* Cazotte, *Vice-Cons.*
Fernambouc. . Auboin, *Cons.*
Bahia. . . . . Marcescheau, *Cons.*
Montevidéo. . . Cavaillon, *V.-Cons.*
Rio-Gr.-du-Sud Chev. Arnaud, *V.-C.*

CHILI.

Santiago de Chili. . . . De La Forest ❋, *C. gén.* D'Espinville, *V.-C.*

CHINE.

Canton. . . . Gernaert, *Consul.*

COLOMBIE.

Bogota. . . . . Buchet Martigny ❋. *Consul.* Lemoyne, *V.-Cons.*

DANEMARCK.

Elseneur. . Mure de Pellane ❋, *C.*

DEUX-SICILES.

Naples. . . . . Desjobert (O ❋). *Cons. gén.* Fourcade, *V.-Cons.*
Palerme. . . . Ducluseau ❋, *Cons.*
Messine. . . . DeVaubicourt, *V.-C.*

ESPAGNE.

Madrid. . . . . Challaye ❋, Maître des requêtes, *C. g.* P. Despraslières, *V. Consul.*
Santander. . . Graslin ❋, *Consul.*
La Corogne. . Brochant-d'Anthilly ❋, *Consul.*
Cadix . . . . . Bourboulon ❋. *Cons.*
Malaga . . . . Mornard ❋. *Consul.*
Valence. . . . Cassas, *Cons.*
Barcelonne . . M[is] de la Roche-St.-André ❋❋, *C.*
Carthagène. . . Pouqueville ❋, *C.*
Mahon (îles Baléares). Vasse ❋, *Consul.*
Sainte-Croix de Ténériffe. . . Brétillard. *V.-Cons.*
La Havane. . M[is] de Vins de Peysac ❋ (O ❋), *C. gén.* Rattier de Sauvignan, *Vice-Consul.*
Santiago de Cuba. . . . Thierry ❋, *Consul.*
Porto Rico. . Mahelin ❋, *Consul.*
Manille. . . . Noussiton, *Consul.*

ÉTATS ROMAINS.

Civita Vecchia. B[on] de Vaux ❋. *C.*
Fermo. . . . M[is] Matteucci. *V.-C.*
Pesaro. . . . . Billy, *Vice-Consul.*
Ancône. . . . Léoni. *Vice-Consul.*
Rimini. . . . . M[is] Diotallevi, *V.-C.*
Loreto. . . . . Boghi, *Vice-Cons.*
Ravenne. . . . Valli, *Vice-Consul.*

ÉTATS-UNIS.

New-Yorck . . Durant-St.-André, (O ✻), *Cons. gén.* — Hersant, *V.-Consul.*
Boston. . . . . Furcy-Picquet, *V.-C.*
Philadelphie. . Dannery ✻, *Consul.*
Norfolk . . . . De Sèze, *V.-Cons.*
Charlestown. . M[is] de Fougères ✻, *C.*
Savannah. . . Thomasson, *V.-Cons.*
Nouv.-Orléans. Guillemin ✻, *Cons.*

ÉTATS-UNIS MEXICAINS.

Xalapa. . . . . Martin, *Consul.*
Mexico. . . . . David, *Vice-Consul.*
Tampico. . . . Cochelet ✻, *Consul.*
Vera-Cruz. . . Carrère, *V.-Consul.*
Acapulco. . . . Lainé de Villevêque, *Vice-Consul.*

GRANDE-BRETAGNE ET ILES IONIENNES.

Londres. . . . B[on] Séguier ✻ (C ✻) *Consul général.* — Nettement, *V.-Cons.*
Liverpool. . . . Angrand ✻, *Cons.*
Edimbourg. . . Lainé ✻, *Consul.*
Dublin. . . . . C[te] de Canclaux ✻, *C.*
Corck. . . . . . Mac-Mahon ✻ ✻. *Consul.*
Gibraltar. . . . Silvestre de Sacy ✻, *C.*
Malte. . . . . Miège ✻, *Consul.*
Corfou. . . . De Cussy ✻, *Cons.*
Zante. . . . . Reynaud, *V.-Cons.*

GRÈCE.

. . . . B[on] Rouen (Achille) (O ✻), *Résident et Cons. gén.* — Gauttier-du-Lys-d'Arc, *V.-Cons.*

HAITI.

Port au Prince. N. . . . . *C. gén.* — Cerfberr, *V.-Cons.*
Les Cayes . . Ragueneau de la Chainaye ✻, *Cons.*
Le Cap. . . . . Mollien ✻, *Cons.*

PAYS-BAS.

Amsterdam. . . Désaugiers ✻, *C. gén.* — Rosenstiel, *V.-Cons.*
Rotterdam. . . V[te] Maurice Dubouzet ✻ ✠, *Consul.*
Anvers. . . . . Des Pallières ✻, *C.*
…nde. . . . Parthon de Von ✻, *C.*
. Hacquin, *V.-Cons.*

PÉROU.

Lima. . . . . . Barrère ✻, *C.-gén.* — Saillard, *Vice-Cons.*

PORTUGAL.

Lisbonne. . . . De Lesseps (C ✻), *Consul général.* — Blanchet. *V.-Cons.*
Porto. . . . . Mallen, *Vice-Cons.*
Setuval. . . . O'Neill, *Vice-Cons.*

PROVINCES-UNIES DE L'AMÉRIQUE CENTRALE.

Guatimala. . . Alleye, *Cons. gén.*

PROVINCES UNIES DE RIO DE LA PLATA.

Buénos-Ayres. De Mendeville ✻, *Consul général.* — Ledhuy, *Vice-Cons.*

PRUSSE.

Dantzick. . . . De la Boutraye ✻, *C.*
Kænigsberg. . Schwartz, *V.-Cons.*
Stettin. . . . . De Bacalan ✻, *V. C.*

RUSSIE ET POLOGNE.

S.-Pétersbourg. B[on] de Galz de Malvirade (O ✻), Maît. des req. *Cons. gén.*
Cronstadt. . . . Fabin, *Vice-Cons.*
Riga. . . . . . Maiffrédy, *V.-Cons.*
Moscou. . . . . Weyer, *Vice-Cons.*
Odessa. . . . . Challaye (Adolphe) ✻, *Consul.*
Tiflis. . . . . . Gamba ✻, *Consul.*
Varsovie. . . . Durand (Raimond) ✻, *Consul.*

SARDAIGNE.

Gênes. . . . . B[on] Schiaffino ✻, Maît. des req. *C. g.* — Prier, *V.-Cons.*
Nice. . . . . . Chev. de Candolle ✻, *Consul.*
Port-Maurice. Laplace, *Consul.*
Villefranche. . De Foresta, *V.-C.*
Monaco. . . . Laforêt-Minetti, *V. C.*
Cagliari. . . . De Formont ✻, *C.*

SUÈDE ET NORWÉGE.

Gothembourg. . De Serre, *Consul.*
Stockholm. . . Davey, *Vice-Cons.*

TOSCANE.

Livourne. . . . B[on] Decazes (Elysée) ✻, *Consul.*

TURQUIE, BARBARIE ET MAROC.

Bukarest. . . .	D'Horrer ✻, *Cons.*
Yassy.	Lagau, *Consul.*
Salonique . . .	Dupré ✻, *Consul.*
Athènes. . .	Fauvel ✻, *V.-Cons*
La Canée . . .	De la Palun, *Consul.*
Dardanelles. .	Despréaux de S.-Sauveur *Consul.*
Trébizonde. . .	Moreau ✻, *V.-Cons.*
Smyrne.	Hugot ✻, *Cons. gén.* Devoise, *V.-Cons.*
Rhodes.	Outrey ✻, *V-Cons*
Milo	Brest, *Vice-Consul.*
Alep	Malivoire ✻, *Cons.*
Tripoli de Syrie.	Guys (C.-E.), *V.-C.*
Acre.	Guys (Henry), *Cons.*
Larnaca. . . .	Pillavoine, *Consul.*
Bagdad	Coupperie, Evêque de Babylone, *gérant les affaires de Fr.*
Alexandrie. .	Drovetti ✻ (O ✻), *Consul-général.* Bottu, *Vice-Cons.*
Tripoly de Barbarie	Rousseau ✻, *C. g. et Ch. d'aff. du Roi.* DeClairambault, *V.C.*
Tunis	DeLesseps (Mathieu) (O ✻), *Cons. g. et Ch. d'aff. du Roi.* Vattier de Bourville, *Vice-Consul.*
La Goulette. .	Gaspary, *V.-Consul.*
Alger.	N. . . . *Cons. g. et Chargé d'af. du Roi.*
Bone (Concessions d'Afriq.)	Deval (Alexandre), *Consul.*
Tanger.	Méchain ✻. *Cons. g. et Ch. d'aff. du Roi.* De la Porte, *V.-Cons.*

VILLES ANSÉATIQUES.

Brême	Sadet ✻, *Consul.*
Hambourg. . .	De La Rue de Viléret, *Vice-Cons.*
Lubeck.	Beaudouin, *V.-C.*

Petry (O ✻), *Consul général hon.*

PRÉSIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES.

S. Exc. le Prince DE POLIGNAC ✻ ✻ (O ✻), Pair de France, Ministre et Secrétaire d'Etat au Département des Affaires étrangères, *Président du Conseil des Ministres.*

Cabinet du Président.

M. Lavalette, *Chef.*

CONSEIL *supérieur et* BUREAU *de Commerce et des Colonies.*

SECTION PREMIÈRE.

Conseil supérieur de Commerce et des Colonies.

Ce Conseil, créé par les ordonnances des 6 janvier et 20 mars 1824, et rétabli par les ordonnances des 8 août et 8 décembre 1829, est chargé d'aviser à l'amélioration successive des lois et tarifs qui régissent les rapports du commerce français avec l'étranger et avec les colonies françaises. Tous les projets de lois, d'ordonnances sur cette matière doivent être soumis à son examen, avant d'être présentés à l'approbation du Roi

Il délibère sous la présidence du Président du Conseil des Ministres, et se compose comme il suit : les Ministres Secrétaires-d'Etat; le Président du *Bureau* de Commerce et des Colonies; le Directeur général des Douanes; le Directeur du Commerce et de l'Agriculture au Ministère de l'intérieur ; un des Directeurs du Ministère des affaires étrangères, le Directeur des Colonies au Ministère de la marine; cinq autres Membres désignés par le Roi; le Secrétaire général du *Bureau* de Commerce et du Conseil supérieur.

Sont Membres de ce Conseil :

Tous les Ministres Secrétaires-d'Etat ayant département.

M. le Cte de Vaublanc ✠ (C ✱), } *Ministres d'Etat.*
M. . . . . . }

S. S. le Cte Mollien (G ✱). }
S. S. le Cte Chaptal ✠ (G ✱). } *Pairs de France.*
S. S. le Bon Portal (G ✱). }

M. le Bon Durand-Fagon ✱. } *Memb. de la Ch. des Députés.*
M. . . . . . }

S. S. le Cte Beugnot (G ✱), *Président du Bureau de Commerce et des Colonies.*

M. le Mis de Vaulchier ✠ (C ✱), *Directeur gén. des Douanes.*

M. de Boisbertrand (O ✱), *Directeur du Commerce et de l'Agriculture, au Ministère de l'intérieur.*

M. . . . . . . *Directeur au Ministère des affaires étrangères.*

M. Filleau Saint-Hilaire ✠ (O ✱), *Directeur des Colonies, au Ministère de la Marine.*

M. . . . . . . *Secrétaire général.*

SECTION DEUXIÈME.

Bureau de Commerce et des Colonies.

Ce Bureau est chargé, sous l'autorité du Président du Conseil des Ministres, 1° de recueillir les faits et documens propres à éclairer les délibérations du Conseil supérieur de Commerce et des Colonies, ainsi que les déterminations du Roi, en ce qui touche à l'action du Gouvernement sur le commerce dans ses rapports avec l'étranger et avec les colonies françaises ; 2° de proposer toutes les mesures qu'il croit avantageuses au commerce général du royaume. Les départemens ministériels lui transmettent et communiquent, 1° les faits de nature à faire apprécier la marche ainsi que les besoins de la navigation et du commerce français ; 2° les demandes générales concernant le commerce ; 3° le résultat des informations et des enquêtes que le Bureau juge utile de provoquer ; 4° enfin, tous les projets de lois et ordonnances concernant les douanes et les colonies.

Le *Bureau de Commerce*, créé par les ordonnances des 6 janvier et 20 mars 1824, et rétabli par les ordonnances des 8 août et 8 décembre 1829, se compose comme il suit : — Un membre du Conseil privé ou du Conseil-d'Etat, Président ; le Directeur général des Douanes ; le Directeur du Commerce et de l'Agriculture, au Ministère de l'intérieur ; un des Directeurs du Ministère des affaires étrangères ; le Directeur des Colonies, au Ministère de la marine ; un Conseiller-d'Etat ou Maître des requêtes, Secrétaire général du Bureau du Conseil supérieur.

Sont Membres du Bureau :

S. S. le Cte Beugnot (G ✱), Ministre d'Etat, *Président.*

M. le Mis de Vaulchier ✠ (C ✱), *Directeur gén. des Douanes.*

M. de Boisbertrand (O ✱), *Dir. du Comm. et de l'Agriculture, au Ministère de l'intérieur.*

M. . . . . . . *Directeur au Ministère des affaires étrangères.*

M. Filleau Saint-Hilaire ✠ (O ✱), *Directeur des Colonies, au Ministère de la marine.*

M. . . . . . . *Secrétaire général.*

SECTION V.

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE.

S. Ex. le Comte DE BOURMONT (C ✠) (G ✱), Pair, Lieut.-gén. *Ministre Secrétaire d'Etat ayant le département de la Guerre.*

Aides-de-c. de S. Exc. MM.
Blouquier de Trélan ✠ ✱, *Chef de bataillon au corps royal d'Etat-Major.*
De Surineau ✠ ✱, *Cap. id.*
De Lentilhac ✱, *idem.*
Ligniville ✠, *idem.*
Cte L. de Bourmont ✱, *idem.*

M. le Vte Nomper de Champagny ✠ (G O ✱), Mar.-de-camp, Aide-de-camp de Monsieur le Dauphin, *Sous-Secrétaire d'Etat de la Guerre.*

Le Bon de Paraza ✱, *Capit. au corps royal d'état-maj. attaché au Sous-Secrétaire d'Etat.*

MINISTÈRE DE LA GUERRE,

Rue Saint-Dominique (1).

Cabinet du Ministre.

M. le Cte L. de Bourmont ✱, Capitaine, Aide-de-camp du Ministre, *Chef.*

La réception des dépêches adressées particulièrement au ministre ; la rédaction et l'expédition de tous les travaux que le Ministre se réserve particulièrement.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Daudy ✠ (O ✱), Intendant militaire, *Secrétaire-général.*

M. Vallet-Chevigny ✱, *Chef du Secrétariat.*

Les travaux de centralisation et d'ensemble attribués au Secrétaire général ; la réunion du travail pour le Conseil du Roi ; les affaires qui n'appartiennent pas à des attributions déterminées.

La réception, l'ouverture et l'enregistrement des dépêches, leur répartition et leur renvoi dans les bureaux ; le choix de celles à soumettre immédiatement au Ministre ; le contreseing ; l'enregistrement des lettres chargées ; le service des estafettes.

---

(1) Le Ministre donne des audiences particulières lorsqu'on lui en fait la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les Bureaux sont ouverts au Public les premier et troisième mercredis de chaque mois, de deux à quatre heures.

Bureau des Lois et Archives.

M. Guerou ❋, *Chef.*

La garde, l'expédition et l'envoi des lois, ordonnances et réglemens; la direction et l'envoi du journal militaire; la garde et le classement des papiers qui ne sont plus nécessaires au travail courant; la transmission des certificats et renseignemens concèrnant l'état civil et militaire des corps de toutes armes jusqu'au licenciement de l'armée en 1815.

Bureau du Service intérieur.

M. de Grave ❋, Sous-Intendant militaire, *Chef.*

Le personnel des employés de la Guerre; les réparations et constructions dans les hôtels du ministère; l'ameublement desdits hôtels: les fournitures de bureau; les dépenses générales du service intérieur; la garde du sceau du ministère; les impressions générales; la lithographie; les demandes d'emplois civils formées par d'anciens militaires.

M. l'Abbé de Bévy, ancien Historiographe de France, *Bibliothécaire et Aumônier du Ministère.*
M. Clausolle ✠ ❋, Chef de bataillon, *Commandant les postes militaires de service au ministère.*
M. Lacroix ❋, *D. P. Médecin des bureaux.*
M. Vingtain ❋, } *Notaires.*
M. Outrebon, }

Bureau des Décorations et Grâces, de la dotation de Saint-Louis et des Invalides.

M. Saint-Hilaire ❋, *Chef.*

Les décorations et grâces; l'admission à l'hôtel royal des Invalides; la dotation et l'administration des Invalides; la dotation, les pensions et secours de l'ordre de Saint-Louis; l'achat des insignes de l'ordre de Saint-Louis.

PERSONNEL.

M. le C[te] Duparc-Locmaria ✠ (O ❋), Lieutenant-Colonel d'infanterie, *Sous-Directeur du Personnel.*

Bureau de centralisation.

M. Brahant ✠ (O ❋), Chef de bataillon au corps royal d'état-major, *Chef.*

La centralisation du travail de la direction générale du Personnel; les objets généraux et d'ensemble.

Bureau de l'Etat-Major général de l'Armée.

M. Mahérault, *Chef.*

Les Officiers-généraux; le corps royal d'état-major et son école; la comptabilité de cette école; le corps royal des ingénieurs géographes et son école; le corps de l'intendance militaire: le personnel employé au service des places de guerre; le détail des anciens officiers des armées royales et de l'intérieur.

Bureau de la Correspondance générale, du Mouvement des troupes et des Ecoles militaires.

M. Mazoïer ✠ ✻, Maître des requêtes, Sous-Intendant militaire, *Chef de division honoraire, chargé de la direction de ce Bureau.*

La correspondance avec les autorités civiles et militaires pour tout ce qui concerne la sûreté de l'Etat et le maintien de la tranquillité publique; les discussions de service, d'honneur et de préséance; la discipline des troupes en route et dans les garnisons; le service des places de guerre, des états-majors de division et de subdivision, des camps, et de tous les rassemblemens extraordinaires des troupes; le mouvement des troupes et les états de situation de l'armée; le personnel des écoles militaires de Saint-Cyr, et de La Flèche; la nomination des élèves; l'école polytechnique, en ce qui concerne le département de la Guerre; les écoles régimentaires et le gymnase normal; l'école des Pages, en ce qui concerne la promotion à la sous-lieutenance des pages de S. M., et leur placement dans l'armée.

Bureau du Recrutement.

M. Miot ✠ (C ✻), Colonel au corps royal d'état-major, *Chef.*

La répartition du contingent entre les départemens; les opérations des conseils de révision; les instructions et réglemens sur les appels; la liquidation des frais relatifs au recrutement; l'incorporation des hommes appelés; les engagemens volontaires et les réengagemens; le recrutement des régimens suisses; la libération des militaires qui ont accompli leur temps de service; l'expédition des congés.

Bureau de l'Infanterie.

M. O'Neill ✠ (O ✻), Colonel d'infanterie, *Chef.*

Le personnel, l'organisation et l'inspection de l'infanterie de la garde royale et de la ligne, ainsi que des compagnies sédentaires d'infanterie; les corps hors ligne; les officiers d'infanterie en non-activité; l'état civil de l'arme depuis 1815.

Bureau de la Cavalerie.

M. Blin ✠ (O ✻), Colonel de cavalerie, *Chef.*

La maison militaire du Roi; le personnel, l'organisation et l'inspection de la cavalerie de la garde royale et de la ligne; les officiers de cavalerie en non-activité; l'état civil de l'arme depuis 1815; l'administration et la comptabilité du service des remontes des régimens de cavalerie; l'école royale de cavalerie; les élèves militaires aux écoles vétérinaires.

Bureau de la Justice militaire.

M. de Musset ✻, *Chef.*

La correspondance judiciaire sur les matières civiles et criminelles; celle relative à la poursuite des délits militaires, à l'exécution des jugemens, à l'application des amnisties; la recherche des déserteurs, le contrôle et l'envoi de leurs signalemens, les référés sur ces matières, les recours en grâce; les compagnies de discipline, les ateliers de condamnés aux travaux publics et au boulet;

la nomination des concierges des prisons militaires; les frais de justice militaire; la légalisation et la vérification de pièces et de signatures; les prisonniers de guerre, leur police et leur échange.

Bureau de la Gendarmerie.

M. Yver ✻, *Chef.*

Le personnel, l'organisation et le mouvement de la gendarmerie d'élite, de la gendarmerie royale de Paris, de la gendarmerie des départemens et des colonies, du bataillon des voltigeurs corses; l'état civil de l'arme depuis 1815; l'inspection, l'administration et la comptabilité.

Bureau de l'Artillerie.

M. Tugnot de Lanoye ✻ (O ✻), Lieutenant-Colonel au corps royal de l'Artillerie, *Chef.*

Le personnel des officiers et employés d'artillerie de la garde royale et de la ligne; l'organisation et l'inspection des troupes d'artillerie de la garde et de la ligne; les compagnies de canonniers sédentaires; le train des parcs d'artillerie (organisation, état civil, inspection, remontes et harnachement); l'état civil de l'arme depuis 1815; les écoles régimentaires et d'application de l'arme; les directions d'artillerie, arsenaux, forges, fonderies et manufactures d'armes; la direction des poudres et salpêtres; le dépôt central et le musée de l'artillerie; l'armement des troupes et les munitions à leur délivrer; l'abonnement d'entretien d'armes dans les corps; la nomination des maîtres armuriers des régimens; la formation des équipages d'artillerie de siége et de campagne; l'armement et l'approvisionnement des places et côtes; les drapeaux et étendards à délivrer aux différens corps; la fabrication des pierres à feu; l'exportation des armes de commerce; le martelage des bois propres aux constructions de l'artillerie; la construction et l'entretien des bâtimens et établissemens affectés au service de l'artillerie (les magasins à poudre dans les places de guerre sont construits par le génie); les dépenses du matériel de l'artillerie.

Bureau du Génie.

M. Huz ✻ (O ✻), Lieutenant-Colonel au corps royal du Génie, *Chef.*

Le personnel des officiers et employés du génie; l'organisation et l'inspection des troupes du génie; les écoles régimentaires et d'application de l'arme; l'état civil de l'arme depuis 1815; les détails relatifs aux sapeurs-pompiers de la ville de Paris, pour la partie réservée au Ministère de la guerre; les fortifications et tout ce qui en dépend; le contentieux du domaine militaire; le dépôt des fortifications et des plans en relief; les casernes et établissemens militaires; les permissions de bâtir dans les limites des places.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION.

M. le C[te] d'Hautpoul ✻ (C ✻), Maréchal-de-camp, *Direct.*

Bureau de la Solde, de l'Habillement et des Revues.

M. Dupleix ✻ ✻, Sous-Intendant militaire, *Chef.*

La solde des états-majors et des corps de toutes armes, les dépenses et répartitions de fonds y relatives; les traitemens extraordinaires, les indemnités diverses

et les frais de bureau ; les gratifications d'entrée en campagne, les indemnités pour les chevaux perdus par les officiers de cavalerie ; les délégations, les successions, les dettes des officiers ; les secours à accorder aux familles sur les fonds de la solde ; la comptabilité intérieure des corps de troupes et la vérification des revues ; les décomptes du produit de l'abonnement des villes pour les frais de casernement. Les uniformes et la tenue de l'armée ; l'habillement, la coiffure, l'équipement, le linge et chaussure des troupes ; le harnachement des corps de cavalerie et d'artillerie à cheval ; l'administration et la comptabilité de la masse générale d'entretien de la musique, des écoles et de l'équipement des troupes, et de la masse d'entretien du harnachement et ferrage ; le campement ; les chapelles militaires.

Bureau des vivres.

M. Mégessier ❋, *Chef.*

Les vivres ; le service des approvisionnemens de siége.

Bureau des Fourrages et du Chauffage.

M. Pitois ❋, *Chef.*

Les fourrages et le chauffage ; le personnel du service des subsistances.

Bureau des Hôpitaux.

M. Courtin ❋, *Chef.*

Le personnel et l'état civil du Conseil de santé des armées, et des officiers de santé, tant des corps que des hôpitaux militaires ; le personnel et l'état civil des officiers d'administration des hôpitaux militaires ; l'administration du service de ces hôpitaux.

Bureau des Transports, Convois, Equipages et lits militaires.

M. Léorat ❋ (O ❋), *Chef.*

Les gîtes d'étapes ; leur assiette ; leur changement ou suppression ; les convois militaires ; les transports généraux de la guerre ; les indemnités de route et les effets de petit équipement ; les frais de poste ; le personnel, l'état civil, les parcs de construction, les remontes et le harnachament des équipages militaires ; les registres de route, leur tenue, leur classement après la liquidation des divers comptes, et les extraits à en délivrer ; le gîte et geolage ; les lits militaires ; le logement.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE ET DES PENSIONS.

M. Martineau des Chesnez (O ❋), *Directeur.*

Bureau de la Comptabilité générale.

M. Davrillé des Essards ❋, *Chef.*

L'examen des affaires contentieuses ; la discussion des questions générales et réglementaires concernant la comptabilité ; l'établissement des budgets ; la répartition des fonds généraux ; la surveillance de l'emploi des crédits ; la comptabilité des Ordonnateurs secondaires, et la vérification de leurs écritures journalières ; la

délivrance des ordonnances de paiement; la révision et le contrôle de toutes les dépenses; la correspondance avec le ministère des finances pour tout ce qui tient aux fonds; l'établissement des comptes généraux d'exercice; la réception et la régularisation des cautionnemens; la notification au ministère des finances de tous les débets, et l'indication des renseignemens nécessaires pour en opérer le recouvrement; la liquidation de l'arriéré antérieur au 1er janvier 1816.

Bureau des Pensions, Traitemens de réforme et Secours.

M. Dalmont ✱, *Chef.*

Les pensions militaires de retraite; les traitemens temporaires de non-activité, de congé illimité et de réforme; les pensions et secours aux militaires, à leurs veuves et orphelins; les secours annuels aux militaires des armées royales de l'Ouest, aux réfugiés étrangers, etc.; les pensions des employés de l'administration du département de la guerre.

Caisse du Ministère.

M. Fournier, Agent comptable, *Chef.*

Comité de visite des militaires au ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique, n. 82.

Haren ✱, *D. M. Médecin principal.*
Lacroix ✱, *D. P. Chirurg.-major.*
Chevreau ✱, *D. P. Chirurg.-major.*

DIRECTION DU DÉPOT DE LA GUERRE,

Rue de l'Université, n. 61.

La réunion et le complétement successif des travaux topographiques, statistiques et militaires propres à faire connaître les divers théâtres de guerre en France et au-dehors; l'analyse des ouvrages nationaux et étrangers les plus intéressans pour l'histoire ou l'art militaire; la collection des documens écrits ou dessinés, nécessaires pour composer des relations exactes des principales opérations militaires; le classement, l'analyse de ces documens et la rédaction des mémoires historiques sur chaque campagne; les levées de cartes et de plans ordonnés par le Ministre de la Guerre; la gravure et la retouche des cartes; leur publication lorsqu'elle est autorisée par le Ministre; les travaux de la nouvelle carte de France.

S. S. le Cte Guilleminot ✱ (G ✱) (G ✱), Lieutenant-général, *Directeur-général.*

Section Historique.

M. le Mis Delachasse de Vérigny ✱ (C ✱), Maréchal-de-camp, *Chef.*
(*Directeur par intérim du Dépôt de la Guerre.*)

Section des Travaux topographiques et géodésiques.

M. le Chev. Bonne ✱ (O ✱), Colonel au corps royal des Ingénieurs géographes, *Chef.*

Section de la statistique militaire, et des travaux annuels des Officiers d'état-major.

M. Moline de St.-Yon ✠ (O ✻), Lieutenant-Colonel au corps royal d'état-major, *Chef.*

Section Administrative.

M. Muriel ✠ (O ✻), Colonel en retraite, *Chef.*

Bureau spécial de la Carte de France.

M. le Chev. Brossier ✠ (O ✻), Maréchal-de-Camp en retraite, *Chef.*

Secrétariat de la Direction.

M. Frosté ✻, Sous-Intendant militaire. *Secrétaire.*

COMITÉ DU DÉPÔT DE LA GUERRE.

Rue de l'Université, n. 61.

Il a été établi, près du Dépôt de la Guerre, un Comité central, composé du Lieutenant-général Inspecteur-général du corps des Ingénieurs géographes, d'un Maréchal-de-camp, chef de la section historique, des trois Colonels de ce corps, et de deux des Colonels d'état-major attachés à l'établissement, ayant pour Président l'Inspecteur-général, et pour Vice-Président le Maréchal-de-camp, chef de la section historique, et, à défaut de celui-ci, le plus ancien des Colonels Ingénieurs géographes. Il est chargé de donner son avis sur les travaux géodésiques, topographiques, historiques, reconnaissances militaires et instructions à donner à cet égard; sur les questions d'art relatives à ces travaux; sur les progrès et le perfectionnement de ces mêmes travaux; sur les programmes, le mode d'enseignement et le degré d'instruction des Elèves Ingénieurs géographes dont les professeurs, sous ce dernier rapport, lui sont adjoints; sur les affaires contentieuses auxquelles l'Administration du Dépôt pourrait donner lieu; le tout, d'ailleurs, d'après les ordres d'examen que le Ministre juge à propos de donner.

Secrétaire du Comité.

M. Puissant ✠ (O ✻), Lieut.-Colonel au corps royal des Ingénieurs géographes, *Professeur, Chef des Etudes, à l'Ecole d'application du Corps*, rue des Beaux-Arts, n. 8.

HÔTEL ROYAL DES INVALIDES (1).

S. S. le Mis de LATOUR-MAUBOURG ✻, (G ✠) (G ✻), *Ministre d'Etat, Lieut.-gén., Gouverneur de l'Hôtel et de sa Succursale.*

Le Cte de Lussac (G ✠) (O ✻), *Maréchal-de-camp, Command. de l'Hôtel.*
Le Bon Cazeaux ✠ (O ✻), Colonel, *Major.*

---

(1) Une décision de S. Exc. le Ministre de la Guerre, en date du 21 août 1822, assigne le premier rang aux Invalides; cette distinction appartenant à des militaires qui représentent les différentes armes, et se recommandent autant par leur âge, leurs blessures et leurs infirmités, que par de longs et honorables services.

Duché ✱ ✠, Dauthier ✠ ✱, Vandervreken de Linne ✠ ✱, Vallerand ✱, *Adjudans-Maj.*

Fried ✱, Bourgoin ✱, Brunet ✱, Otton ✠. *S.-Adjudans-Maj.*

ADMINISTRATION.

Grand-Conseil d'Administration.

Le grand Conseil, qui s'assemble annuellement, est présidé par S. Exc. le Ministre secrétaire d'Etat de la Guerre. En son absence, et sur sa délégation, par Son Exc. le Gouverneur. Il est formé de deux Pairs de France, et des membres du Conseil d'Administration ordinaire ci-après nommés :

S. S. le Mis de Latour-Maubourg ✱ (G ✠) (G ✱), *Gouverneur.*
S. S. le Cte de Villemanzy ✠ (G ✱).
S. S. le Bon de la Rochefoucauld (C ✠) M.

Le Bon de Goguelat (G ✠), *Lieutenant-général.*
Le Cte de Lussac (G ✠) (O ✱), *Mar.-de-camp, Command. de l'Hôtel.*
Le Vte Le Noir ✠ (C ✱), *Maréchal-de-camp.*
Le Bon de Bessières ✠ (O ✱), *Maréchal-de-camp.*
Le Mis De Tourdonnet ✠, *Maréchal-de-camp.*
Le Bon Volland ✠ (O ✱), *Intendant de l'Hôtel.*
Le Bon Cardon de Sandrans ✠ ✱, *Sous-Intendant militaire.*
Hypolite Fontaine ✱, *Trésorier-Payeur de l'Hôtel.*
Sewrin ✱, *Secrétaire-général Archiviste.*

Intendance Militaire. Messieurs,

Le Bon Volland ✠ (C ✱). *Intendant de l'Hôtel et de sa succursale.*
Le Bon Cardon de Sandrans ✠ ✱, *Sous-Intendant militaire.*

Dotation.

M. Hypolite Fontaine ✱, *Trésorier de la dotation, Trésor.-payeur de l'Hôtel.*

M. Sewrin ✱, *Secrétaire-général-Archiviste.*
M. Renault ✠ (O ✱), *Secrétaire du Gouvernement.*

Clergé. Messieurs,

Girard, *Curé.*

Camus, 1er *Chapelain.*
N. . . . . . 2e *Chapelain.*
Jager, 3e *Chapelain.*
Delalle, 4e *Chapelain.*

Service des Bâtimens. Messieurs,

Bartholomé ✱, *Architecte.* | Vavin ✱, *Contrôleur.* | Lelouche ✱, *Insp.*

Service de Santé. Messieurs,

Bagneris (J. B. B.) (O ✱), *D. Médecin en chef.*
Ribes (F.) ✱, *D. Médecin ordinaire.*
Yvan (A. U.) (O ✱), *Chir. en chef.*
Blondel (C. M.) (O ✱), *Pharm. en ch.*
Périnet (J. J.) ✱, *idem adjoint.*
Robillard ✱, *Chirurgien-major.*
Rouyer ✱, *Pharmacien-major.*
Bourdin, *Contrôleur de l'Infirmerie.*

SUCCURSALE DES INVALIDES A AVIGNON.

M. le Cte de Villelume ✠ (O ✱), Maréchal-de-camp, *Command.*
M. Bouineau ✱, *Adjudant-Major.*

Administration.

M. Rodier ✠ ✱, *Sous-Intendant militaire.*
M. Dussiriex ✱, *Quartier-Maître-Trésorier.*

Clergé.

M. Maurin, *Aumônier.*

Service de Santé.

M. Gueyrard ✱, *Médecin en chef.*
M. Charpy ✱, *Chirurgien-major.*
M. Benoit, *Pharmacien Aide-major.*

DÉPÔT CENTRAL D'ARTILLERIE,

Place St.-Thomas-d'Aquin.

La Direction du dépôt central de l'artillerie comprend, tant pour la surveillance des travaux que pour l'exécution des ordres du Ministre :

L'atelier de précision et de modèles d'armes. — Le Musée de l'artillerie. — Les archives. — La bibliothèque. — La collection des plans, cartes et dessins.

Les officiers et employés attachés à ces divers établissemens sont sous les ordres du premier inspecteur-général de l'artillerie, directeur du dépôt.

M. le Cte De Carpegna, ✱, *Conservateur du Musée, Professeur de Mathématiques.*
M. Terquem ✱, *Bibliothécaire.*

Nota. Les officiers employés au dépôt figurent au tableau de leurs grades respectifs.

COMMISSION MIXTE DES TRAVAUX PUBLICS,

Rue de l'Université, n. 94 (*hôtel du Dépôt de la guerre*).

Cette Commission, créée par l'ordonnance royale du 18 septembre 1816, a été réorganisée par celle du 28 décembre 1828, et est chargée de délibérer et de donner son avis sur les affaires qui sont renvoyées à son examen, et qui intéressent les départemens de l'Intérieur, de la Guerre et de la Marine, dans les travaux d'utilité publique qui sont projetés dans la zône militaire du royaume.

Elle est composée d'un Ministre d'Etat, président; de trois conseillers d'Etat; de deux Inspecteurs-généraux du Génie militaire; d'un Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées; d'un Inspecteur-général des travaux maritimes; d'un Secrétaire archiviste.

Le Président et les membres sont nommés par le Roi.

Les deux Secrétaires du Comité du Génie et du Conseil général des Ponts-et-Chaussées assistent aux séances, mais n'ont pas voix délibérative.

Le ministère de la Guerre fournit le logement pour la tenue des séances de la commission et le dépôt de ses papiers.

Secrétaire de la Commission.

M. Bayart ✠ (O ✱), *Chef de Bataillon du Génie.*

SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES DE FRANCE, *à l'Arsenal.*

M. le Bon Aubert. ✠ (O ❋), Colonel d'Artillerie, *Inspecteur des poudreries et raffineries.*

Bureau central. Messieurs,

Vigneux, *Chef de Correspondance.* | N. . . . . *Chef de Comptabilité.*

Nota. Les fonctions de Trésorier sont exercées par le Commissaire de Paris.

Poudreries et Raffineries réunies.

Commissaires. MM.	*Officiers d'Artill.* Inspecteurs. MM.
Chapelain, *au Ripault, près Tours* . .	Petit de Chastenay ✠ ❋, *Lieut.-Col.* Loirillon, *Capitaine-Adjoint.*
Royer des Granges ❋, *à Toulouse*	Guichou ✠ ❋, *Capitaine.*
Bussy ❋, *à S.-Médard, près Bordeaux.*	Tessier ✠ ❋, *idem.*

Poudreries.

Commissaires. MM.	*Officiers d'Artill.* Inspecteurs. MM.
Pelissier ❋, *au Bouchet, près Arpajon.*	Joffre ✠ ❋, *Chef d'Escadron.* Saint-Victor ✠ ❋, Capitaine, *adjoint à l'Inspection du Bouchet.*
Durand, *à Saint-Chamas*	Polycarpe, *Capitaine.*
Grandbesançon, *à Vonges, près Dijon.*	Delorme ❋, *idem.*
Perruchot, *à Metz*	Colomb, *idem.* Clarinval, *Capitaine-Adjoint.*
Ozerai, *à S.-Ponce, près Mézières* . . .	Gauthier ❋, *idem.*
Maguin, *à Esquerdes, près S.-Omer* . .	Barbier, *idem.*
Couard, *à Maromme, près Rouen* . . .	Magniez, *idem.*
Lugaigne, *Pont-de-Buis, près Brest* . .	Loysel ✠ ❋, *idem.*
Lermier ❋, *à Angoulême*	Paqueron ❋, *Capitaine.* Debeauvais, *Capitaine-Adjoint.*

Raffineries.

Commissaires. MM.	*Officiers d'Artill.* Inspecteurs. MM.
Le Cocq ❋, *à Paris*	Colson ✠ ❋, *Chef d'Escadron.* Tardy, *Capitaine Adjoint à l'Inspection de Paris.*
Labiche, *à Marseille*	Reguis ✠ ❋, *Capitaine.*
Guimet, *à Lyon*	Cloquemin ❋, *idem.*
Riffault, *à Besançon*	Hamelin ✠ ❋, *idem.*
Thouvenel, *à Nancy*	Thiry ❋, *idem.*
Mallet, *à Lille*	Dupré ✠ ❋, *idem.*

Elèves. Messieurs,

Dassigny, *au Ripault.* | Chantron, *à Bordeaux.*

CONSEIL DE SANTÉ DES ARMÉES,

Au Ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique, n. 82.

Ce Conseil est composé de trois Membres : un médecin-inspecteur, un chirurgien-inspecteur et un pharmacien-inspecteur.

Membres du Conseil.

M. *Dufriche*, Bon *Desgenelles* (R. N.) (C ✱), D. et Professeur en médecine, *Médecin-Inspecteur*, quai Voltaire, n. 1.
M. *Gallée* (O ✱), D. Professeur à l'ancien Collége, Académie royale de chirurgie, *Chirurgien-Inspecteur*, rue du Vieux-Colombier, n. 24.
M. *Fauché* (O ✱), *Pharmacien-Inspecteur*, rue Royale, n. 8.

Inspecteur honoraire.

M. le Bon Larrey (C ✱), *D. Chirurgien en chef de l'hôpital de la garde.*
M. Lacour ✱ ✱, *Secrétaire.*

SECTION IV.

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES COLONIES,

Rue Royale.

S. E. le Baron D'HAUSSEZ (O ✻), *Ministre et Secrétaire-d'Etat* (1).

Le personnel et le matériel de la Marine royale; l'entretien et le mouvement des forces navales. — L'entretien des ports militaires. — Le corps royal des équipages de ligne. — L'inscription maritime; la levée des marins pour le service des bâtimens du Roi, et celle des ouvriers pour les travaux des arsenaux maritimes. — Les forges et fonderies de la Marine. — Les hôpitaux de la Marine. — L'administration et la police des bagnes. — Les tribunaux maritimes. — Le martelage des bois propres aux constructions navales. — La police de la navigation et des pêches maritimes. — L'administration de la caisse des invalides de la Marine.

L'administration militaire, civile et judiciaire, et la défense des Colonies.

La correspondance avec les Consuls de France pour ce qui a rapport aux mouvemens des bâtimens du Roi et des navires du commerce, aux bris et naufrages, et à l'approvisionnement des arsenaux maritimes.

CONSEIL D'AMIRAUTÉ.

S. Exc. le Ministre de la Marine, *Président.*

MEMBRES DU CONSEIL.

Nomination du 11 août 1824.

M. le Cte de Burgues-Missiessy ✻ (G ✻) (G ✻), *Vice-Amiral, Vice-Président.*

M. le Cte de Viella ✻ (C ✻), *Contre-Amiral.*

M. le Vte Jurien ✻ (C ✻), Intendant des armées navales, *Conseiller d'Etat.*

M. le Cte de Richemont (Desbassayns) ✻ (C ✻), Commissaire-général ordonnateur de la Marine, *Conseiller d'État, Député.*

Nomination du 7 janvier 1827.

M. le Cte d'Augier (G ✻) (G O ✻), *Vice-Amiral, Conseiller-d'Etat, Membre de la Chambre des Députés.*

Nomination du 20 septembre 1829.

M. le Bon Roussin (C ✻) (C ✻), *Contre-Amiral, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Membre de l'Institut.*

Nomination du 25 novembre 1829.

M. Mallet ✻ (C ✻), *Contre-Amiral.*

Secrétaire du Conseil.

M. Boucher ✻ ✻, *Directeur des Constructions navales.*

---

(1) Le Ministre donne des audiences particulières toutes les fois qu'on lui en adresse la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les bureaux sont ouverts au public le jeudi, de deux à quatre heures.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. VAUVILLIERS (O ❋), Cons.-d'Etat, *Secrétaire-général.*

La réception, l'enregistrement et le renvoi des dépêches aux directions qu'elles concernent; les affaires dont le Ministre se réserve l'examen, et celles qui n'appartiennent pas à des attributions déterminées : les renseignemens généraux sur la situation des affaires traitées dans les directions ; la police intérieure de l'hôtel du Ministère; l'inspection sur les maisons affectées au service de la marine et leur mobilier, leur entretien et les dépenses y relatives.

Le dépôt des lois, réglemens, instructions et anciennes ordonnances; les impressions du Ministère et celles nécessaires à toutes les parties du service dans les ports et autres établissemens dépendans de la marine ; l'envoi des imprimés demandés; l'examen et la vérification des mémoires; l'expédition des lois, arrêtés, réglemens, circulaires et journaux, dans les ports, aux Consuls et Vice-Consuls, et dans les Colonies ; la bibliothèque du Ministère et celles des ports; la traduction des papiers étrangers.

La conservation de tous les registres, mémoires et papiers relatifs au service de la marine et des colonies, et faisant partie du dépôt des archives établi à Versailles; les expéditions des actes passés ou reçus dans les études des notaires ou dans les greffes des tribunaux coloniaux ; la délivrance des actes de l'état civil des colonies, ainsi que des certificats et autres pièces qui peuvent être réclamés; les archives de l'ancienne colonie de Saint-Domingue.

Bureau du Secrétariat.

M. Laugier ❋, *Chef.*

Bureau des Lois et Impressions.

M. Bajot ❋, *Chef.*

Bureau des Chartes et Archives, à Versailles.

M. Regnier, *Chef.*

DIRECTION DU PERSONNEL.

M. le Baron DE MACKAU ✠ (C ❋), Contre-Amiral, Gentilhomme de la Chambre du Roi, *Directeur.*

Les nominations, promotions et mouvemens des officiers militaires, officiers du génie maritime, officiers d'administration et de santé; des professeurs, maîtres de sciences et arts, maîtres d'ouvrages et tous autres entretenus au service de la marine ; l'école d'application pour le génie maritime ; l'organisation et le mouvement des équipages de ligne et des troupes du corps royal d'artillerie de la marine ; le collége royal de marine ; les classes, la levée des marins et ouvriers, les écoles de navigation, la solde, la vérification des revues des officiers et autres individus de tous grades employés au service de la marine ; les pensions des officiers militaires, civils et autres entretenus de tous grades ; les demi-soldes des marins, soldats et ouvriers de toutes classes.

Bureau de l'Inscription maritime ou des Classes.

M. de Reste ❋, *Chef.*

Bureau des Officiers militaires.

M. Lefèvre ❋, *Chef.*

Bureau des Officiers civils et de la Solde.

M. Remy-Delaunay ❋, *Chef.*

Bureau des Troupes.

M. Jannelle ✱, *Chef.*

Bureau des Pensions et Demi-Soldes.

M. Duneufgermain, *Chef.*

DIRECTION DES PORTS.

M. le Bon TUPINIER ✱ (O ✱), Cons.-d'Etat, *Directeur.*

L'administration et la police des ports militaires; le mouvement des forces navales; les tribunaux maritimes; la construction et l'entretien de toute espèce de bâtimens flottans, des ouvrages fondés à la mer et des édifices des ports militaires; les chiourmes; le martelage des bois dans les directions forestières du royaume, leur exploitation; l'achat des bois étrangers pour la construction et la mâture des bâtimens du Roi; la comptabilité des approvisionnemens des ports; les marchés relatifs à ces approvisionnemens; les hôpitaux maritimes; les forges et fonderies de la marine et le matériel de l'artillerie maritime; la police de la navigation et des pêches maritimes, l'administration sanitaire en ce qui concerne la marine royale.

Bureau des Mouvemens et de la Correspondance générale.

M. Coster ✱, *Chef.*

Bureau des Travaux.

M. Grandjean ✱, *Chef.*

Bureau des Approvisionnemens généraux.

M. Chevalier ✱, *Chef.*

Bureau des Hôpitaux et des Chiourmes.

M. Desaint ✱ ✱, *Chef.*

Bureau des Forges, Fonderies et du Matériel de l'Artillerie.

M. Poussielgue, *Chef.*

Bureau de la Police de la Navigation et des Pêches maritimes.

M. Marec ✱, *Chef.*

DIRECTION DES COLONIES.

M. FILLEAU ST.-HILAIRE ✱ (O ✱), Maître des Req., *Direct.*

La législation, la justice, l'administration, la police, la défense et le commerce des colonies; la nomination à tous les emplois; les promotions et mouvemens des Officiers, des Employés militaires et civils, les finances et les approvisionnemens.

1er *Bureau d'Administration.*

M. Jolivot ✱, *Chef.*

2e *Bureau d'Administration.*

M. Durand, *Chef.*

Bureau du Personnel.

M. Taboureau ✱, *Chef.*

Bureau des Finances et des Approvisionnemens.

M. Pichon ✱, *Chef.*

Bureau des Services militaires.

M. Lechantre ✱, *Chef.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ DES FONDS ET INVALIDES.

M. BOURSAINT ✻ (O ✻), *Conseiller d'Etat*, *Directeur.*

Fonds.

La formation du budget et des comptes du département; les demandes, distributions et répartitions de fonds pour les ports de France et autres établissemens; l'expédition des ordonnances sur le Trésor royal; les comptes ouverts avec les Administrations des ports, avec les Fournisseurs et Entrepreneurs: le paiement des traites coloniales; l'examen et l'apurement des comptes des Consuls; les archives de l'arriéré de la Marine et des Colonies.

Chefs des Bureaux.

M. Servoisier ✻. . .	Le Personnel et les Remises dans les Ports; le paiement des traites coloniales; la Comptabilité et le paiement du matériel; les Archives de l'arriéré de la Marine, et les transports des militaires et des marins dans l'intérieur.
M. Pascal ✻.	Les Colonies et Consulats, le Paiement des traites consulaires, la Dette de Saint-Domingue et la Vérification des Comptes des Consuls et des Trésoriers des Colonies.
M. Frizon ✻.	Les Travaux généraux et la Comptabilité centrale.

Invalides.

M. Lacoudrais ✻, *Chef de Division, partageant les travaux généraux de la Direction.*

L'administration de l'établissement des Invalides de la marine; la comptabilité de cette partie; le contrôle des propositions aux pensions et demi-soldes; la matricule générale des pensionnaires de la marine; le paiement des salaires et parts de prises; l'administration et le contentieux des prises, bris, naufrages et échouemens.

Chefs des Bureaux.

M. Randoulet ✻. . .	La formation du budget de la caisse des Invalides, la comptabilité de cette caisse et de celle des gens de mer et des prises; le contrôle des propositions aux pensions et demi-soldes; la matricule générale des pensionnaires; le paiement de ceux qui résident à Paris et dans les départemens de l'intérieur; le paiement des salaires et parts de prises.
M. Le Bas ✻. . . .	La liquidation et le contentieux des prises de la dernière guerre, des bris, naufrages et échouemens.

Trésorier-général des Invalides de la Marine.

M. Marbeau ✻, *Trésorier-général*, rue d'Anjou-St.-H., n. 9.

ADMINISTRATION DES SUBSISTANCES DE LA MARINE,

Rue de Varennes, n. 37.

Cette administration, créée par ordonnance royale du 13 décembre 1817, est chargée de la fourniture de tous les vivres nécessaires pour les bâtimens du Roi, les troupes de la marine, les gardes chiourmes et les forçats; elle fournit également ceux destinés pour l'approvisionnement des colonies et pour les hôpitaux maritimes dans les espèces analogues à ses autres services.

M. Revelière ✠ (O ✠), Maître des Req., *Administrateur.*
M. Bonjour ✠, *Chef de Division.*
M. Curatteau de Courson ✠, *Sous-Chef de Division.*

Bureau des Achats et Manutentions, des situations et mouvemens des denrées.

Ce Bureau est dirigé par le Sous-Chef de Division.

Bureau de la Comptabilité générale et du Personnel.

M. Manéhand ✠, *Chef.*

Bureau de la Centralisation de la Comptabilité en deniers.

M. Marsaud, *Chef.*

INSPECTIONS GÉNÉRALES.

Constructions navales.

M. le Bon Rolland ✠ ✠ (O ✠), *Inspect.-gén.*, rue Bleue, 24.
M. le Bon Lair ✠ (C ✠), *Inspect. Adj.*, r. Godot-Mauroy, n. 20.

Travaux maritimes.

M. Sganzin ✠ (O ✠), Insp. gén. des Ponts-et-Chaussées, *Inspecteur-général*, rue Montaigne, n. 10.
M. Lamblardie ✠, Inspecteur divisionn. des Ponts-et-Chauss. *Inspecteur-Adjoint.*

Service de Santé.

M. Keraudren ✠ (O ✠), Médecin en chef des armées navales, *Inspecteur-général, Membre titulaire de l'Académie Royale de Médecine*, rue Taitbout, n. 12.

Artillerie de la Marine.

M. Brêche ✠ (O ✠), Maréchal-de-camp d'artillerie, *chargé de l'inspection du Matériel.*

DÉPOT GÉNÉRAL

DES CARTES ET PLANS DE LA MARINE ET DES COLONIES, DES CHARTES ET ARCHIVES.

M. le Cte de Gourdon (G ✠) (G O ✠), Vice-Amiral, *Dir. gén.*
M. Beautemps-Beaupré ✠ ✠ (O ✠), *Ingénieur-Hydrographe en chef et Conservateur.*
M. Daussy, *Ingén. Hydrog. en chef et Conservateur-Adjoint.*

La levée et la construction des cartes marines; la conservation des cartes, plans et journaux.

Ingénieurs Hydrographes. Messieurs,

De 1re Classe.	*De 2e Classe.*	*De 3e Classe.*	
Raoul ✠ ✠.	Collin ✠.	Le Bourguignon-Duperré.	Keller.
Bailly ✠.	Gressier ✠.	Bégat.	Dortel.
Fayolle ✠.	Benoist ✠.	Wissocq.	Chazallon.
Givry ✠.	Monnier ✠.		

Élèves Hydrographes. Messieurs,

Cazeaux. | Darondeau.

Section Historique. — M. Parisot ✻, *Chef.*

COMMISSION SUPÉRIEURE

De l'Etab. des Invalides de la Marine. (Ord. du Roi, 2 oct. 1825.)

Messieurs,

S. S. le Vte Lainé ✻ (C ✻), Ministre-d'Etat, *Président.*
S. S. le Bon Portal (G O ✻), Ministre-d'Etat, *Vice-Président.*
Le Cte de Burgues-Missiessy ✻ (G ✻) (G ✻), Vice-Amiral, *Vice-Président du Conseil d'Amirauté.*
Le Vte Jurien ✻ (C ✻), Cons.-d'Etat, *Membre du Cons. d'Amir.*
Le Cte Alexandre de la Borde ✻, Memb. de la Ch. des Députés.
Lacoudrais ✻, Commissaire principal de la Marine, *Secrétaire.*

COMMISSION *pour la répression de la traite des noirs.*
(Ordonnance du Roi du 22 décembre 1819.)

La Commission tient ses séances à l'Hôtel du Ministre de la Marine.

Membres. Messieurs,

Le Chev. Faure (O ✻), Conseiller-d'Etat, *Président.*
Le Bon Mourre (C ✻), *Procureur-général près la Cour de Cassation.*
Le Vte Jurien ✻ (C ✻), Conseiller-d'Etat, *Membre du Conseil d'Amir.*
Jacquinot-Pampelune (C ✻), Conseiller-d'Etat, *Procureur-général du Roi près la Cour royale de Paris.*
Cahier (O ✻), *Avocat-général près la Cour de Cassation.*
S. S. le Mis Sauvaire-Barthelemy, Maître des requêtes, *Secrétaire.*

COMMISSION *pour la liquidation des pertes que le commerce français a éprouvées par suite des captures faites en mer dans la dernière guerre avec l'Espagne.* (Ordonnance du Roi du 25 janvier 1824.)

Membres. Messieurs,

Chev. Faure (O ✻), *Prés.*	*Conseil. d'Etat.*	Maillard ✻, *Conseiller-d'Etat.*	
Vte Jurien ✻ (C ✻),		Tabourcau (O ✻),	*Maîtres. des Requêtes.*
Cte de Tournon ✻ (C ✻),		De Rozière ✻,	
Bon de Fréville (C ✻),		De la Bouillerie (Alp.) ✻,	

M. le Président du Conseil de l'Ordre des Avocats aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation (1).
M. *Péan de Saint-Gilles* ✻, Notaire du Ministère.
M. *Firmin Didot*, Imprimeur-Libraire de la Marine.
M. *Motel*, Horloger mécanicien de la Marine et des Colonies.

(1) M. le Président du Conseil de l'Ordre des Avocats aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation a été désigné par le Ministre de la Marine, aux termes des articles 144 et 145 de l'Ordonnance royale du 31 août 1828, pour recevoir, en cas de défaut, les communications faites aux défendeurs dans les instances portées au Conseil-d'Etat, contre les décisions des Conseils privés des colonies.

SECTION V.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

Rue des Saints-Pères, n. 24.

S. Exc. Mgr. le Comte DE GUERNON-RANVILLE ✻, *Ministre Secrétaire-d'Etat, Grand-Maître de l'Université.*

CABINET DU MINISTRE ET SECRÉTARIAT.

M. L'Abbé Veyssière, *Chef du Cabinet.*

Ouverture des Dépêches. — Bulles, Brefs et Rescrits de la Cour de Rome. — Recours au Conseil d'Etat, Plaintes et Réclamations pour tout ce qui concerne le personnel. — Préséances. — Missions à l'intérieur. — Enseignement ecclésiastique, et généralement tout ce qui ne se rattache pas à des intérêts matériels et temporels et aux décisions administratives qui doivent les régler. — Légalisations. — Demandes d'audience, de décorations, etc.

BUREAUX DU SECRÉTARIAT.

Premier Bureau. — Affaires ecclésiastiques.

M. Hureau, *Chef.*

Enregistrement général à l'arrivée et distribution aux Divisions. — Garde du Sceau et du Timbre. — Départ des dépêches. — Archives du Ministère. — Conservation, expédition et classification des Ordonnances et des décisions royales, des avis du Conseil d'Etat, des arrêtés et des circulaires du Ministre.

Deuxième Bureau. — Instruction publique.

M. Bernard, *Chef.*

Classement et garde des archives de l'Université; enregistrement des dépêches à l'arrivée et au départ; rédaction des proces-verbaux des séances du Conseil royal; tenue des registres des délibérations et jugemens dudit Conseil; expédition des décisions.

AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES.

1re DIVISION. *Dépenses et établissemens diocésains.*

M. Fery ✻, *Chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Lacour, *Chef.*

Administration temporelle du chapitre royal de Saint-Denis; Maison des hautes études ecclésiastiques; Expédition des Nominations aux titres ecclésiastiques soumises à l'agrément du Roi (Vicariats-généraux, Canonicats et Cures); Bourses fondées dans les séminaires diocésains; Tenue des registres matricules de tous les titulaires nommés ou agréés par le Roi,

Deuxième Bureau.

M. Schmit, *Chef.*

Examen et approbation des projets d'acquisitions, d'aliénations, d'échanges, constructions ou réparations concernant les cathédrales, Archevêchés ou Evêchés, séminaires diocésains et Ecoles secondaires ecclésiastiques; approbation et suite des adjudications; réglement définitif des comptes des travaux; relations avec le Conseil des bâtimens civils. — Ameublement des Archevêchés et Evêchés; Bibliothèques des Evêchés et des Séminaires; Organisation des Maîtrises et Bas-Chœurs des Cathédrales; Budgets des fabriques desdites églises; Nomination des trésoriers des séminaires; Réception des comptes annuels des Séminaires; Réglement des budgets locaux pour l'emploi des fonds affectés chaque année par le budget de l'Etat aux dépenses ordinaires ou extraordinaires des Etablissemens diocésains (Cathédrales, Evêchés, Séminaires); Correspondance relative à l'application desdits fonds à leur destination; Maisons de retraite pour les Prêtres âgés ou infirmes; Questions d'art concernant les monumens religieux.

2e DIVISION. *Etablissemens ecclésiastiques et Secours.*

M. Chatillon ☼, *Chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Cortez, *Chef.*

Circonscription légale des paroisses; érection temporelle des cures, succursales, chapelles et annexes; vicariats; chapelles domestiques; contentieux des fabriques et administration de leurs biens et revenus; autorisation aux établissemens ecclésiastiques pour l'acceptation et l'emploi des dons et legs, pour les acquisitions, échanges et aliénations des biens et rentes. Les églises paroissiales et les presbytères; secours pour réparations, acquisitions ou reconstructions de ces édifices. Dépenses du culte paroissial auxquelles contribuent les communes. Concessions de bancs, chapelles, tribunes, et d'emplacemens dans les églises pour les monumens et inscriptions funèbres; tarifs des droits de secrétariats d'Archevêchés et d'Evêchés, d'oblations et d'inhumations; statuts des chapitres; congrégations d'hommes; indemnités aux prêtres auxiliaires; frais de premier établissement de MM. les Archevêques et Evêques; missions étrangères.

Deuxième Bureau.

M. Mitouflet, *Chef.*

Approbation des statuts et autorisation définitive des congrégations et communautés religieuses de femmes; états du personnel et du matériel de ces établissemens; dons et legs, acquisitions, échanges et emploi de capitaux concernant les congrégations religieuses et les écoles secondaires; nomination à des bourses fondées dans plusieurs maisons religieuses; secours à des établissemens ecclésiastiques, aux vicaires-généraux hors d'exercice, aux religieux de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, aux anciennes religieuses, aux curés et desservans en retraite, aux prêtres âgés et infirmes sans fonctions, promotions de curés de deuxième classe au traitement de la première; indemnité aux curés, desservans et vicaires de curés qui exercent le double service dans les paroisses vacantes; états du personnel du clergé, des séminaires et des écoles secondaires ecclésiastiques.

3e DIVISION. *Comptabilité.*

M. Langlois ☼, *Chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Danquin, *Chef.*

Formation du budget et des comptes présentés aux chambres; répartition et surveillance des crédits législatifs; distributions mensuelles de fonds; liquidation et ordonnancement des dépenses ecclésiastiques; états de crédits adressés aux préfets; vérification des comptes annuels des préfets et des bordereaux mensuels transmis par eux et par les payeurs, conformément à l'ordonnance du 14 septembre 1822; rapports avec le Trésor pour toutes les dépenses du ministère; circulaires et instructions générales sur la comptabilité; liquidation de pensions; dépenses intérieures du ministère; états de paiement, versemens et compte des retenues des employés.

Deuxième Bureau.

M. Nézot, *Chef.*

Ecritures centrales et en partie double des dépenses du ministère sur les fonds du Trésor; tenue des livres généraux et auxiliaires; situations périodiques; expédition des bordereaux et des lettres d'avis d'ordonnances.

Conseils.

M. *Péan de Saint-Gilles* ❊, Notaire.
M. *Gourbine*, Avoué au Tribunal de 1re instance.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

1re DIVISION.

M. de Luynes ❊, *Chef de la Division.*

Premier Bureau.

M. Fabien Pillet, *Officier de l'Université, Chef.*

Nomination des divers fonctionnaires des Académies et des Facultés; Réglemens des pensions de retraite de ces fonctionnaires; Nomination des membres des conseils académiques; rapports et correspondance sur les livres classiques; bourses royales et communales; états moraux des Elèves; rapports sur les infractions aux réglemens de discipline; Autorisation d'ouvrir des institutions et pensions; Affaires relatives aux Facultés de théologie catholique.

Deuxième Bureau.

M. Alix, *Chef.*

Enseignement et police dans les Facultés de Droit, de Médecine, des Sciences, des Lettres et de Théologie protestante; Exécution des réglemens sur les concours; Echange et collation de grades; Enseignement et discipline dans les Ecoles secondaires de Médecine; Autorisation d'ouvrir des cours publics de haut enseignement.

2e DIVISION.

M. Delebecque ❊, *Chef de la Division.*

Premier Bureau.

M. Gustave Pillet, *Chef.*

Nomination à tous les emplois d'administration et d'enseignement dans les Colléges royaux; Pensions de retraite des divers fonctionnaires de ces établissemens; Secours et indemnités à accorder aux membres des anciennes corporations enseignantes et aux fonctionnaires de l'Instruction publique; Concours pour l'agrégation; Ecole préparatoire; Autorisation d'ouvrir des Cours d'instruction secondaire; Ecoles primaires.

Deuxième Bureau.

Nomination aux places de principaux et de régens des Colléges communaux ; exécution des réglemens sur ces établissemens ; Fixation des budgets et liquidation des pensions de retraite des fonctionnaires des Colléges communaux.

3e DIVISION. — *Comptabilité générale et Contentieux.*

M. Petitot (Alexandre) ✻, *Chef de la Division.*

Premier Bureau.

Tenue du Grand-Livre en partie double et rédaction du journal général pour les dépenses de l'Université ; Examen et surveillance des livres tenus dans les autres bureaux de la division ; Correspondance avec la caisse de service du Trésor-Royal ; Comptes et budgets de l'Université ; Ordonnancement de toutes les dépenses de l'Instruction publique et des dépenses intérieures du Ministère.

Deuxième Bureau.

M. Des Chesnes ✻, *Chef de Division Adjoint*, chargé de la direction de ce bureau.

Matériel des Académies et des Facultés ; Réglemens des dépenses de ces établissemens et des frais de tournées des inspecteurs-généraux des études, des recteurs et des inspecteurs des Académies ; Contrôle du recouvrement de la rétribution dans les colléges, institutions et pensions, et des droits de diplômes ; Tenue des livres relatifs à ces divers produits ; Administration des domaines appartenant à l'Université ; Contentieux et comptes du produit de ces domaines.

Troisième Bureau.

M. Raynaud, *Chef.*
M. Mazauric, *Chef adjoint.*

Dépenses fixes et variables des Colléges royaux, acquittées sur les fonds du Trésor-Royal ; Indemnités de trousseaux ; Dégrèvemens ; Direction de la comptabilité et du matériel des Colléges royaux ; Examen de leurs comptes ; Examen et réglement des comptes courans ; Etats trimestriels de situation ; Nomination et cautionnement des économes ; Tenue des livres relatifs aux comptes courans des Colléges royaux ; Dépenses intérieures du Ministère.

Caisse de l'Administration centrale.

M. Delambre, (Charles), *Caissier.* M. Fournier, *Econome.*
M. Amette, *Caissier adjoint.*

M. Lombard, *Notaire.* M. Gourbine, *Avoué.* M. Guignet, *Architecte.*

PRÉSENTATION AUX TITRES ECCLÉSIASTIQUES.

S. S. le Cte FRAYSSINOUS ✻ ✻, *Evêque d'Hermopolis, premier Aumônier du Roi, etc. etc.*, chargé par une ordonnance royale du 26 août 1829 de présenter au choix de S. M. les sujets les plus dignes d'être promus aux Archevêchés, Evêchés et autres titres ecclésiastiques.

SECTION VI.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

Rue de Grenelle, n. 101.

S. Exc. M. Baron de Montbel ❋, membre de la Chambre des Députés, *Ministre et Secrétaire-d'Etat* (1).

Attributions du Ministère.

Le détail s'en trouve aux diverses Directions, Administrations, Divisions et Bureaux qui en dépendent.

DIRECTION GÉNÉRALE *des Ponts-et-Chaussées.*

M. Becquey (C ❋), *Conseiller d'Etat.* (Voy. p. 557.)

Secrétariat général *et* Direction *de l'administration générale des Départemens, des Communes et des Hospices.*

M. le Bon de Balsac (C ❋), Conseiller d'Etat, *Secrétaire général, Directeur.* (Voy. pag. 187.)

Présidence *du Conseil des Bâtimens civils.* (Voy. pag. 195.)

S. S. le Cte de Tournon ❋ (C ❋), *Conseiller-d'Etat, Président.*

Direction *du Personnel, de la Police générale du royaume et de la Librairie.*

M. Sirieys de Mayrinhac (O ❋), Conseiller-d'Etat, Membre de la Chambre des Députés, *Directeur.* (Voy. pag. 188.)

Direction *de l'administration générale du Commerce, de l'Agriculture et des Etablissemens d'utilité publique.*

M. de Boisbertrand (O ❋), *Conseiller-d'Etat, Membre de la Chambre des Députés, Directeur.* (Voy. page 191.)

Administration *des Cultes Protestant et Israélite.*

M. le Bon Cuvier (G O ❋), Conseiller d'Etat, *chargé de la direction des affaires.* (Voy. pag. 193 et 360.)

---

(1) Le Ministre donne des audiences particulières, lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les Directeurs donnent également des audiences particulières.

Les Chefs de division reçoivent le public les jeudis, depuis 2 heures jusqu'à 4. — On entre à la division de comptabilité, pour retirer les lettres d'avis de paiement, les lundis et les jeudis, de midi à trois heures.

COMMISSION ADMINISTRATIVE *des Haras.*

S. S. le Duc d'Escars ✠ (G O ✻), Lieutenant-Général, *Président.* (Voy. page 197.)

DIRECTION *des Travaux de Paris.* (Voyez page 212.)

M. le Vte Héricart de Thury (O ✻), *Conseiller d'État*, *Directeur.*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. le B^on DE BALSAC (C ✻), Cons. d'Etat, *Secrétaire général.*

Bureau Central du Secrétariat-Général.

M. Mourette, *Chef.*

Réunion du travail pour le Conseil du Roi, pour le Conseil-d'Etat et le comité de l'Intérieur ; conservation et expédition des ordonnances et décisions du Roi, des avis du Conseil-d'Etat, des arrêtés et circulaires du Ministre ; légalisations; dépôt des lois et classement des archives: personnel des Bureaux ; matériel et impressions du Ministère.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES DÉPARTEMENS, DES COMMUNES ET DES HOSPICES.

M. le B^on DE BALSAC (C ✻), Conseiller d'Etat, *Directeur.*

Actes d'administration générale ; Population ; Circonscriptions administratives; Examen des procès-verbaux des Conseils généraux, Propositions y relatives, soit pour l'administration, soit pour les dépenses; Archives départementales, Bâtimens départementaux, Maisons centrales de détention, Dépôts de mendicité. Prisons, Personnel des architectes des départemens, Casernement de la Gendarmerie; Police municipale, Voierie urbaine, Voierie vicinale; Police des cours d'eau non navigables; budgets et comptabilité des communes; octrois; droits de pesage, mesurage et jaugeage publics, de location de places dans les halles, foires et marchés; droits de pâturages, de péages communaux, de voierie communale; coupes extraordinaires de bois; legs et donations; constructions et réparations des édifices communaux; changemens et police des lieux consacrés aux inhumations; frais de casernement; acquisitions, impositions et emprunts; contentieux; conflits de pouvoirs à défendre dans l'intérêt des communes; expropriations pour cause d'utilité communale; baux à long terme; aliénations; échanges; acquisitions; servitudes; partages et autres modes de jouissance des biens communaux; droits d'usage et de vaine pâture; tourbage et dessèchement des marais; affouages; cantonnemens; transactions; dettes anciennes et comptabilité litigieuse; liquidation des pensions de retraite des employés communaux; administration des hospices; bureaux de charité; comptabilité de ces établissemens; acceptation de révélations; des legs et donations en leur faveur; enfans trouvés; monts-de-piété; maisons d'aliénés; tontines et caisses d'épargnes.

Premier Bureau.

M. Poitevin de Maureillan ✻, *Chef.*

Actes d'administration générale; division du territoire en ce qui concerne la circonscription des départemens, des arrondissemens, des cantons, des communes: examen des projets de réglemens de police municipale; archives départementales; police de la grande Voierie en ce qui ne concerne pas les Ponts-et-Chaussées; Voierie urbaine; plans d'alignement de Paris et des villes et bourgs au-dessus de 2,000 ames; chemins communaux; cours d'eau non navigables, exécution des lois qui les régissent; contentieux; population.

Deuxième Bureau.—Bâtimens départementaux, Prisons et Affaires départementales.

M. de Lacvivier, *Chef.*

M. Ardit, *Chef-Adjoint.*

Administration, régime et dépenses des prisons, maisons centrales de détention et dépôts de mendicité; chaînes de forçats; constructions, réparations et mobilier des bâtimens départementaux; Conseil des bâtimens civils; personnel des architectes des départemens; casernement de la gendarmerie; affaires départementales non attribuées aux autres directions; impositions extraordinaires pour dépenses des départemens, etc.

Conseil général *des Prisons.* (Voyez page 196.)

Maisons centrales de détention. (Voy. page 196.)

Troisième Bureau.

M. Leber ✻, *Chef.*

Contentieux des Communes et des Hospices; conflits de pouvoirs à défendre dans l'intérêt des communes; expropriations pour cause d'utilité communale; jouissance des halles; baux à long terme, aliénations, échanges, concessions et partages des propriétés communales et des biens restés en jouissance commune; droits d'usage, de parcours et de vaine pâture; tourbage et desséchement des marais communaux; cantonnemens et affouages; comptabilité litigieuse; dettes anciennes; transactions; legs, donations au profit des communes et des hospices.

Quatrième Bureau.

M. Roussel aîné, *Chef.*

M. Moreau de Saint-Méry, *chef-adjoint.*

Administration; budgets et comptabilité des recettes et dépenses des communes; octrois municipaux et de bienfaisance; bureaux de pesage, mesurage et jaugeage publics; droits de location de places dans les halles, foires et marchés; droits de voirie communale; coupes extraordinaires de bois; changemens et police des cimetières et des lieux consacrés aux inhumations, constructions, reconstructions et réparations des édifices communaux et des lieux consacrés au service du culte paroissial; frais de casernement des troupes de garnison; acquisitions, impositions et emprunts; liquidation des pensions de retraite des employés communaux; administration des hospices; bureaux de charité; comptabilité de ces établissemens; enfans trouvés; monts-de-piété; maisons d'aliénés; tontines et caisses d'épargnes.

Direction *du Personnel et de la Police générale du Royaume.*

M. Sirieys de Mayrinhac (O ✻), Conseiller-d'Etat, Membre de la Chambre des Députés, *Directeur.*

Personnel des fonctionnaires administratifs; Préfets; Sous-Préfets; Secrétaires-généraux; Conseillers de préfecture; Maires; Adjoints, Membres des Conseils-généraux, Conseils d'arrondissement et Conseils municipaux; Commissaires de Police; Demandes de graces et décorations; Questions de préséances; Traitemens; Abonnemens; Indemnités; Congés des fonctionnaires administratifs; Exécution des lois sur les élections; Gardes nationales et municipales; Sapeurs-Pompiers; Recrutement; Gendarmerie, Affaires

militaires ; Police générale ; Exécution des lois et réglemens en matière de Police administrative ; Surveillance des Passeports ; Ports-d'armes ; Forçats libérés ; Ouverture des dépêches.

Cabinet particulier du Ministre.

M. Esquirol, *Chef.*

Travail relatif à la nomination des Préfets, Sous-Préfets, Secrétaires-Généraux, Conseillers de Préfectures, Maires et Adjoints au choix du Roi ; Commissaires de Police.

Ouverture des dépêches à l'arrivée et leur distribution dans les Directions ; Réserves des correspondances particulières ; Demandes d'audiences à S. Exc. ; Grâces et Décorations ; Affaires réservées au cabinet.

Fonctionnaires administratifs, etc.

M. Hoguer, *Chef.*

Personnel ; questions de préséance ; traitemens ; abonnemens ; indemnités ; congés ; nominations, à l'exception de celles qui sont indiquées au cabinet particulier ; pension des fonctionnaires administratifs ; caisses de retraites et secours en faveur des employés des préfectures ; formalités préliminaires pour la convocation des colléges électoraux ; envoi des procès-verbaux à MM. les questeurs de la Chambre ; solution des difficultés qui peuvent s'élever sur l'exécution des lois sur les élections. Gardes nationales et municipales ; sapeurs-pompiers ; recrutement, et autres affaires militaires, en ce qui concerne l'autorité civile.

DIVISION *de Police générale.*

M. Levacher du Plessis ❋, *Chef.*

Police générale et administrative.

M. Ponsignon, *Chef.*

Police générale et administrative ; affaires relatives à la sûreté générale du royaume ; exécution des lois et réglemens en matière de police.

Passeports, Vagabonds, etc.

M. Treveret, *Chef.*

Surveillance des passeports dans l'intérieur et à l'étranger ; ports d'armes, forçats libérés, vagabondage, etc.

Imprimerie et Librairie.

M. Mazauric, *Chef adjoint.*

Imprimerie et librairie ; surveillance générale de cette branche d'administration, des écrits et recueils périodiques consacrés à la littérature, aux sciences et aux arts ; librairie étrangère ; vérification des livres importés ; contrefaçon ; contravention aux lois et réglemens ; conservation des livres, gravures, lithographies et œuvres de musique déposés au Ministère de l'Intérieur ; déclarations des journaux et écrits périodiques de toute espèce, publiés à Paris.

DIVISION *des Belles-Lettres, Théâtres, Journaux, Sciences et Beaux-Arts, etc. etc.*

M. le Bon Trouvé (O ❋), Maître des requêtes, *Chef de la Division.*

Institut royal; Sociétés savantes et littéraires; Bibliothèques publiques; Collége de France; Muséum d'histoire naturelle; Ecole Polytechnique; Bureau des longitudes; Observatoires; Ecole des langues orientales; Ecole des chartes; Colléges et établissemens britanniques; Antiquités; Conservation et construction des monumens; Musées des départemens; Ecoles des Beaux-Arts; Marbres statuaires et autres; Souscriptions; Journaux et théâtres; Imprimerie et Librairie; Archives du Royaume.

PREMIER BUREAU. *Belles-Lettres, Théâtres et Journaux.*

M. Delort, *Chef adjoint.*

Théâtres de Paris et des départemens; nomination des directeurs privilégiés; réglemens et surveillance; examen des pièces de théâtre; spectacles de curiosités, etc. etc. Journaux, bibliothèques publiques de Paris et des départemens; cours d'archéologie; Souscriptions aux ouvrages littéraires, Ecole des langues orientales vivantes; pensions et encouragemens littéraires; Ecoles des chartes; Archives du royaume.

COMMISSION *chargée de l'examen des Ouvrages dramatiques.*

M. Briffaut ❋, *de l'Académie française.*
M. Sauvo ❋.
M. . . . . . .

BIBLIOTHÈQUES *et Dépôts de Livres.*

M. His, *Inspecteur des bibliothèques, et dépôts littéraires du royaume.*
M. Aimé-Martin ❋, *Directeur du dépôt légal établi à Sainte-Geneviève.*
M. Vial, *Conservateur de la bibliothèque du Ministère et du dépôt des ouvrages provenant de souscriptions.*

ARCHIVES DU ROYAUME. (*Voy.* page 197.)

DEUXIÈME BUREAU. *Sciences et Beaux-Arts.*

M. Dumont, *Chef.*

Institut royal de France; Sociétés savantes et littéraires de Paris et des départemens; Bureau des longitudes, Observatoires, Recherches des antiquités, Monumens publics de la France; Ecole royale des Beaux-Arts à Rome; Ecole des Beaux-Arts à Paris; Ecoles de dessin de Paris et des départemens. Musées des départemens; Ecoles de Musique. Souscriptions aux gravures et objets d'art et de sciences; Conservation des monumens publics. Acquisition, transport et emploi des marbres statuaires. Erections des statues, fontaines, obélisques; exécution de tableaux, bustes; Ecole polytechnique; Muséum d'histoire naturelle; Collége de France; Etablissemens britanniques, etc.

M. le Cte de FORBIN ❋ ✠ (C ❋), Gentilh. de la Chambre du Roi, *Membre de l'Acad. des Beaux-Arts, Insp. des Musées.*

M. le Mis de Bellevue,
M. le Cte de Saint-James,
M. Girardin (Emile),
} *Inspecteurs des Beaux-Arts à Paris.*

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DU COMMERCE, DE L'AGRICULTURE ET DES ÉTABLISSEMENS D'UTILITÉ PUBLIQUE.

M. DE BOISBERTRAND (O ✻), *Conseiller-d'Etat, Membre de la Chambre des Députés, Directeur.*

La suite et la direction des rapports du Gouvernement avec les Conseils généraux du commerce et des manufactures, les Chambres de commerce, les Comité et Chambres consultatives des arts et manufactures, et autres organes des besoins et des intérêts du commerce et de l'industrie; la police des Bourses de commerce, et la nomination des Courtiers et Agens de change, à l'exception des Agens de change près la Bourse de Paris, dont la nomination demeure dans les attributions du Ministre des finances; l'examen des demandes d'établissement de Sociétés anonymes et d'assurances mutuelles, et l'approbation de leurs statuts et réglemens; les créations ou suppressions de Foires; la vérification et l'approbation des listes de négocians notables, concourant à l'élection des Tribunaux de commerce; la proposition et l'ordonnancement des primes accordées pour les pêches lointaines, et de tous encouragemens jugés nécessaires au développement du commerce et des manufactures; l'administration du Conservatoire des arts et métiers et des Ecoles royales analogues; la délivrance des brevets d'invention, et l'exécution des lois y relatives; l'examen et l'approbation des réglemens relatifs aux professions industrielles; la direction des mesures relatives à l'Exposition périodique des produits de l'industrie; la réunion de tous les documens, y compris ceux qui sont recueillis dans les autres départemens ministériels, propres à mettre en lumière les forces commerciales et industrielles du royaume; la proposition et la direction de toutes enquêtes ayant pour objet de les mieux connaître, et de distinguer plus sûrement tout ce qui peut en hâter le développement; la préparation des projets de lois et d'ordonnances relatifs au commerce intérieur.

Encouragemens et perfectionnemens concernant l'agriculture; Fermes expérimentales; Sociétés d'agriculture; Bergeries; Ecoles vétérinaires; Epizooties; Destruction d'animaux nuisibles; Défrichemens et desséchemens.

Renseignemens sur les récoltes et sur le prix des grains; Importation et exportation des grains; Circulation des subsistances; Approvisionnement de réserve; Réglemens de boulangerie, boucherie et charcuterie.

Institutions royales des Sourds-Muets, des Quinze-Vingts, des Jeunes-Aveugles; Maison royale de Charenton; Sociétés de Charité Maternelle; relations avec les écoles et sociétés de Médecine et de Pharmacie; cours d'accouchement; propagation de la vaccine; eaux minérales; police médicale; police et établissemens sanitaires. Secours généraux aux Etablissemens d'utilité publique et Associations de bienfaisance, aux Bureaux de charité, et autres secours éventuels selon les circonstances, ou pour encourager les actions généreuses.

Autorisations pour l'établissement des ateliers insalubres ou incommodes; Poids et Mesures.

CONSEIL *général du Commerce.* (Voy. page 208.)

CONSEIL *général des Manufactures.* (Voy. page 208.)

COMITÉ *consultatif des Arts et Manufactures.* (Voy. p. 210.)

COMMISSAIRES *Experts.* (Voy. page 210.)

JURY *assermenté.* (Voy. page 210.)

CONSERVATOIRE *royal et Ecole royale des Arts et Métiers.* (Voy. page 211.)

CONSEIL *d'Agriculture.* (Voy. page 198.)
INSPECTION *des Bergeries.* (Voy. page 198.)
ECOLES *royales Vétérinaires.* (Voy. pages 570 *et* 875.)
CONSEIL *supérieur de santé.* (Voy. page 195.)
ACADÉMIE *royale de Médecine.* (Voy. page 736.)

DIVISION *du Commerce et des Manufactures.*

M. Vincens ✻, Maître des Requêtes, *Chef de division.*

BUREAU DU COMMERCE.

M. Sénac, *Chef.*

Examen des questions relatives au mouvement du Commerce; préparation des lois et ordonnances y relatives; établissement des Bourses de commerce et des foires; nomination des Agens de change dans les départemens et des Courtiers dans tout le royaume; approbation des réglemens des professions industrielles qui ont un régime spécial; approbation des listes de Commerçans notables; formation du Conseil général de commerce; formation des Chambres de commerce et régularisation de leurs dépenses; demandes en autorisation des Sociétés anonymes et d'assurances; primes et encouragemens pour les pêches; Commissaires-experts du Gouvernement.

BUREAU DES MANUFACTURES.

M. Cochaud, *Chef.*
M. Guizot, *Chef adjoint.*

Inventions dans les arts industriels et perfectionnement des Manufactures; conseil général des Fabriques; conseils des prud'hommes; chambres consultatives des Manufactures, Fabriques, Arts et Métiers; comité consultatif des Arts et Manufactures; police des ateliers et des ouvriers; délivrance des brevets d'invention; exposition des produits de l'industrie française; administration des Ecoles royales et du Conservatoire des arts et métiers; jury assermenté pour l'exécution du titre 6 de la loi du 28 avril 1816, concernant la prohibition des fils et tissus de laine et de coton de fabrication étrangère.

BUREAU DE STATISTIQUE.

M. Azevedo, *Chef.*

Appel des documens et formation des tableaux des forces industrielles et commerciales du royaume; correspondance, dans cet objet, avec les autorités administratives, les Chambres de commerce, les Chambres consultatives des arts et manufactures et les Sociétés savantes; préparation des documens statistiques à publier.

AGRICULTURE ET SUBSISTANCES.

BUREAU D'AGRICULTURE.

M. Lemoine, *Chef.*

Perfectionnement des procédés agricoles; introduction des cultures étrangères; correspondance avec les Sociétés d'agriculture; renseignemens sur la généralité des productions annuelles de la France, sur l'espèce de culture propre à chaque département; dénombrement d'animaux; administration des Ecoles royales vétérinaires, des bergeries et des pépinières publiques; épizooties; destruction des animaux nuisibles; encouragemens accordés à l'agriculture; abonnement aux ouvrages d'économie rurale, desséchemens, défrichemens, colonisations.

BUREAU DES SUBSISTANCES.

M. Durand ✻, *Chef.*

Relevés généraux des renseignemens annuels sur le produit des récoltes, et sur leur poids légal; relevé général des mercuriales de France, et fixation du prix moyen des grains par quinzaine, mois et année; relevés généraux des importations et exportations de grains; situation des entrepôts réels ou fictifs de grains étrangers; exécution des lois des 16 juillet 1819 et 4 juillet 1821 sur les grains; arrêtés mensuels des prix régulateurs de l'exportation et de l'importation; établissement des marchés et réglemens pour la police de ces assemblées; approvisionnement de réserve de Paris; commerce et approvisionnement de Paris en combustibles; réglemens généraux et locaux des boucheries, charcuteries et boulangeries; établissement d'abattoirs publics; examen des tarifs pour régler la taxe du pain; situation mensuelle des approvisionnemens de réserve des boulangeries du royaume, organisées en syndicat; mesures d'exécution dans les années difficiles; maintien de la libre circulation des subsistances dans l'intérieur; formalités relatives à leur transport sur les frontières de terre et de mer.

ÉTABLISSEMENS PUBLICS, MANUFACTURES INSALUBRES ET POIDS ET MESURES.

BUREAU DES ÉTABLISSEMENS D'UTILITÉ PUBLIQUE.

M. Palluy ✻, *Chef.*

Institutions royales des Sourds-Muets, des Quinze-Vingts, des Jeunes-Aveugles; Maison royale de Charenton; sociétés de charité maternelle; relations avec les écoles et sociétés de Médecine et de Pharmacie; cours d'accouchement: propagation de la vaccine; eaux-minérales; police médicale; police et établissemens sanitaires; secours généraux aux établissemens d'utilité publique et associations de bienfaisance, aux bureaux de charité, et autres secours éventuels selon les circonstances, ou pour encourager les actions généreuses.

BUREAU DES POIDS ET MESURES.

M. Goujet, *Chef.*

Maintien et propagation du système métrique: vérification et surveillance des poids et mesures; personnel des employés de la vérification, examen de leur gestion, liquidation de leurs pensions de retraite, comptabilité du service et conservation des talons prototypes.

Autorisation pour les établissemens et ateliers qui répandent une odeur insalubre et incommode.

CULTES *Protestant et Israélite.*

M. le B[on] CUVIER (G O ✻), Conseiller-d'Etat, *chargé de la direction des affaires.*

M. Laffon-Ladebat (Auguste), *Chef.*

Circonscription territoriale des églises consistoriales et des synagogues; nomination des pasteurs protestans, bourses et demi-bourses dans les seminaires protestans de Strasbourg et de Montauban; proposition de secours pour les réparations des temples; exécution des lois et réglemens qui concernent les cultes non catholiques.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES HARAS.

S. S. le Duc d'Escars ❋ (G O ❋), Lieutenant-général, *Président de la Commission* (1).

M. Didon, *Chef des Bureaux des Haras.*

Administration des haras et dépôts d'étalons; distribution des primes pour l'élève des chevaux; courses; écoles d'équitation; tout ce qui a rapport au perfectionnement et à la multiplication des chevaux et des bêtes de somme; dénombrement de ces animaux.

Division *de la Comptabilité générale.*

M. Rosman (O ❋), Maître des Requêtes, *Chef de la Division.*

Budget et compte de toutes les dépenses du ministère; budgets et comptabilité des dépenses départementales; apurement des comptes y relatifs; paiement des pensionnaires sur les fonds de retenues; exécution des instructions sur l'ordonnance du 14 septembre 1822, et sur la justification des dépenses du budget de l'intérieur; liquidation des dépenses intérieures du Ministère; distribution des secours aux colons et réfugiés; répartitions des secours spéciaux pour pertes.

PREMIER BUREAU.

M. Vaillant, *Chef.*

M. de Gérin, *Agent spécial des paiem. du min. et du versem. des retenues.*

Distributions mensuelles; enregistrement, vérification et envoi des ordonnances au Trésor; situations d'emploi des crédits; expédition et délivrance des lettres d'avis; liquidation des pensions de retraite et de comptes de retenues; formation des états d'appointemens des employés.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Ouizille, *Chef.*

Ordonnancement des dépenses d'administration générale; des cultes protestans; des établissemens de bienfaisance, du commerce et des manufactures, des haras, des encouragemens à l'agriculture des dépenses des établissemens scientifiques et littéraires et des beaux-arts; liquidation des comptes des établissemens dépendant de ce bureau; écritures et livres auxiliaires.

Ordonnancement des dépenses des Ponts-et-Chaussées et mines, et des travaux d'intérêt général à Paris et dans les départemens; écritures et livres auxiliaires.

TROISIÈME BUREAU

M. Maison, *Chef.*

Ordonnancement des dépenses départementales; formation des budgets annuels des dépenses fixes et communes et des budgets des dépenses variables ordinaires et extraordinaires des départemens; suite de ces dépenses, leur classification et restriction dans les limites de chaque allocation; viremens de crédits et d'exercices, surveillance de l'emploi des votes pour routes départementales; examen et réglement des comptes de chaque département; arriéré des dépenses départementales de toute nature; approbation des budgets des centimes facultatifs et extraordinaires votés par les conseils généraux; écritures auxiliaires de toutes ces dépenses.

Voyez, page 197, les Membres de la commission.

QUATRIÈME BUREAU.

M. Miot, *Chef.*

Distribution des secours aux colons de Saint-Domingue, réfugiés de Saint-Pierre, de Miquelon et du Canada; secours spéciaux dans les départemens pour pertes résultant d'incendie, grêle, inondation, etc. Ordonnancement et écritures auxiliaires de ces dernières dépenses.

SUBDIVISION *pour la tenue des écritures en parties doubles, et la comptabilité des dépenses spéciales.*

M. Beaugeois ✻, *Chef de division adjoint.*
M. Baron, *Chef de Bureau.*

Ecritures en parties doubles, dépenses spéciales, bordereaux et situations périodiques des dépenses liquidées, mandatées et acquittées.

Bureau des dépenses spéciales.

M. Beaugeois ✻, *Chef.*

Ordonnancement des dépenses imputées sur le versement de la ville de Paris; écritures auxiliaires.

M. de Gérin, *Caissier-Payeur.*

M. Péan-de-Saint-Gilles ✻, *Notaire.*
M. de Joly (J.) ✻, *Architecte.*

CONSEIL DES BATIMENS CIVILS.

Ce Conseil examine les projets et devis concernant les constructions et réparations de tous les bâtimens civils du Royaume, que la dépense soit payée sur les fonds du ministère de l'intérieur, ou sur ceux du ministère des affaires ecclésiastiques; les projets des alignemens des rues et places de Paris et des autres villes; il donne également son avis sur les questions d'art soumises à son examen par le Ministre de l'Intérieur.

S. S. le C[te] DE TOURNON ✠ (C ✻), Conseiller-d'Etat, Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, *Président.*

Membres du Conseil, Inspecteurs-généraux des Bâtimens civils.

M. de Gisors ✻, *V.-Prés.* M. Rohault ✻. M. Caristie ✻.
M. Gourlier, *Secrétaire.*

Rapporteurs près le Conseil. Messieurs,

Gourlier. Biet. Grillon.

Membres honor. adjoints au Conseil, avec voix délibérative.

Messieurs,

Norry ✻. Baltard. Provost ✻. Delannoy.
Gauché. Vaudoyer ✻. Labarre ✻. De Féraudy ✠ (O ✻).
Percier ✻.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE SANTÉ.

Le Ministre de l'intérieur, *Président.*

Membres, Messieurs,

Le Bon Hély d'Oyssel (O ❋), *Vice-Président.*

Bon de Gérando (C ❋), *Conseiller-d'Etat*, impasse Férou, n. 7.
André, *Négociant*, rue des Petites-Ecuries, n. 40.
Bally ✠ ❋, *Méd.* r. Poissonnière, 21.
Le Vte Jurien ✠ (C ❋), *Conseiller-d'Etat.*
Keraudren ✠ (O ❋), *inspecteur général du service de santé de la marine.*
Moreau de Jonnès ✠ ❋, *Officier supérieur de l'Etat-major.*
Pardessus ✠ (O ❋), *Conseiller en la Cour de Cassation.*
Pariset ✠ ❋, *Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Médecine.*
Chev. de Montfort ✠ (C ❋), *Mar.-de-c.*
Odier ❋, *manufacturier.*
FleuriaudeBellevue ✠ (O ❋), *M. des req.*
David ❋, *Administrat. des Douanes.*

Secrétaire du Conseil.

M. de Ségur.

CONSEIL GÉNÉRAL DES PRISONS.

Le Conseil général des Prisons, créé par l'ordonnance royale du 9 avril 1819, est chargé de présenter des vues sur toutes les parties de l'administration et du régime intérieur des Prisons du royaume, sur les divers systèmes de travail à introduire dans les établissemens, sur l'instruction religieuse et la réforme morale des détenus, et sur les agrandissemens, constructions et changemens de distribution à faire dans les bâtimens des Prisons.

Il est composé de 24 membres nommés par le Roi, sur la présentation du Ministre de l'intérieur. Il tient ses séances au Ministère de l'Intérieur.

Le Ministre de l'Intérieur, *Président.*

Membres. Messieurs,

S. S. le Mis d'Aligre ❋.
Bon de Balsac (C ❋), *Cons. d'Etat, Directeur de l'Administ. générale des départemens et des communes.*
S. S. le Mis de Barbé-Marbois (G ❋), 1er *Prés. de la Cour des Comptes.*
Bonnet (O ❋), *Conseiller à la Cour de Cassation.*
Bréton (O ❋), *ancien Notaire.*
S. S. le Duc de Cadore (G ❋).
Bon Capelle (C ❋), *Cons. d'Etat, Préfet de Seine-et-Oise.*
Cte Chabrol de Volvic (G ❋), *Préfet du département de la Seine.*
S. S. le Cte Chaptal ✠ (G ❋).
Cottu ❋, *Cons. à la Cour roy. de Paris.*
Debelleyme (O ❋), *Président du Tribunal de première Instance de la Seine.*
S. S. le Duc Decazes ✠ (O ❋), *Ministre-d'Etat.*
L'Abbé Desjardins, *grand Vicaire de l'Archevêque de Paris.*
S. S. le Duc de Doudeauville ✠ ✠ (O ❋), *Ministre d'Etat.*
Vte Héricart de Thury (O ❋), *Conseiller-d'Etat.*
Jacquinot-Pampelune (C ❋), *Cons.-d'Etat, Procureur-général près la Cour royale de Paris.*
Duc de Liancourt (O ❋), *Menin de Monsieur le Dauphin.*
S. S. le Cte Mollien (G ❋).
Pariset ✠ ❋, *Doct. en méd., Secrét. perpét. de l'Acad. roy. de médecine.*
S. S. le Bon Pasquier ✠ (G ❋), *Ministre d'Etat.*
S. S. le Cte Portalis (G ❋), *Ministre d'Etat*, 1er *Président de la Cour de Cassation.*
S. S. le Cte Roy ✠ (C ❋), *Ministre d'Etat.*
S. S. le Bon Séguier (G O ❋), 1er *Président de la Cour roy. de Paris.*
S. S. le Cte de Tournon ❋ (O ❋), *Présid. du Cons. des Bâtim. civils.*

Secrétaire-Archiviste.

M. de Laevivier, *Chef du bureau des bâtimens civils, prisons, etc.* (1).

MAISONS DE FORCE ET DE CORRECTION.

Inspecteur-général.

M. de la Ville de Mirmont ❋, *Maître des Requêtes.*

Les maisons centrales de détention de *Beaulieu* (Calvados), *Cadillac* (Gironde), *Clairvaux* (Aube), *Clermont* (Oise), *Embrun* (Hautes-Alpes), *Ensisheim* (Haut-Rhin), *Eysses* (Lot-et-Garonne), *Fontevrault* (Maine-et-Loire), *Gaillon* (Eure), *Haguenau* (Bas-Rhin), *Limoges* (Haute-Vienne), *Loos* (Nord), *Melun* (Seine-et-Marne), *Montpellier* (Hérault), *Mont-Saint-Michel* (Manche), *Nîmes* (Gard), *Poissy* (Seine-et-Oise), *Rennes* (Ille-et-Vilaine) et *Riom* (Puy-de-Dôme), sont constituées: 1° maison de force pour les individus des deux sexes condamnés à la peine de la reclusion, ainsi que pour les femmes et les filles condamnées à la peine des travaux forcés: 2° maisons de correction pour les individus des deux sexes condamnés, par voie de police correctionnelle, à un an et plus d'emprisonnement.

La maison centrale du Mont-Saint-Michel (Manche) est en outre affectée aux condamnés à la déportation jusqu'à leur départ pour leur destination.

ARCHIVES DU ROYAUME,

à l'hôtel Soubise, et au Palais de Justice.

M. le Chevalier de la Rue ✠ (O ❋), *Garde général des Archives.*
M. Coru-Sarthe, *Chef de la section Législative, faisant les fonctions de Secrétaire-général.*

Section Administrative. . — M. . . . .
Section Historique. . . . — M. Ponsar.
Sections Domaniale et Topographique réunies. — M. Laget.
Section Judiciaire. . . . — M. Terrasse *au Palais de Justice.*

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES HARAS.

Président.

S. S. le Duc d'Escars ✠ (G O ❋), *Lieutenant-général.*

Membres. Messieurs,

Le Cte de France (C ✠) (G O ❋), *Lieutenant-général.*
S. S. le Cte de la Roche-Aymon ✠ (C ❋), *idem.*
Le Bon Wolff ✠ (C ❋), *Maréchal-de-camp.*
Le Chev. Dupont ✠ (O ❋), *Inspecteur-général des Haras.*
Lenormant d'Etioles, Bon de Tournehem ✠ ❋, *Inspecteur général des Haras.*

---

(1) *Voyez*, page 750, Société royale pour l'amélioration des Prisons.

De Solanet ❋, *Inspecteur-général des Haras.*
Le Bon de la Bastide, *Propriétaire dans le département de la Haute-Vienne.*
Rieussec ❋, *Propriétaire dans le département de Seine-et-Oise.*
N. . . . . . .

Inspecteurs généraux des Haras, par arrondissemens.

Messieurs,

1er *Arrond.* Lenormant d'Etioles, Bon de Tournehem ❋ ❋.
2e — Le Cte de Lastic Saint-Jal ❋ ❋.
3e — Le Chev. Van Hoorick ❋.
4e — Le Chev. de Lespinats ❋.
5e — Le Chev. Dupont ❋ (O ❋).
6e — De Solanet ❋.
7e — Le Cte de Lastic de Parentignac ❋.

Agens généraux des Remontes pour les Haras.

M. Strubberg ❋, *pour la Division du Nord.*
M. le Cte Jos. de Bony, *pour la Division du Midi.*
M. Bay, *Agent spécial préposé aux Remontes.*

Directeurs des Haras. Messieurs,

Le Bon de Bonneval ❋, *Inspecteur-général adjoint, au Pin.*
Le Mis de Vaugiraud ❋, *à Rozières.*

Directeurs de dépôts d'Etalons et Poulains. Messieurs,

Le Vte de Sedaiges ❋, *à Pompadour.*
Le Vte de Portes ❋, *Directeur de Haras, à Pau.*
Miquel d'Alton ❋, *à Tarbes.*

Chefs de Dépôts d'Etalons. Messieurs,

Bon de Chandenier ❋, *à Abbeville.*
Lenormant d'Etioles fils ❋, *à Angers.*
Strubberg fils, *à Arles.*
Chev. de Fargues Saint-Geniez ✠, *à Aurillac.*
De Salinis, *à Auxerre.*
Bon de Monfaucon ❋, *au Bec.*
Cte de Bousies, *à Besançon.*
Le Mis de Faletans ❋ ❋, *à Blois.*
De Guentz, *à Braisne.*
Le Chev. Mangeon ❋ ❋, *à Cluny.*
De Sereinnes, *à Grenoble.*
De Lestelley, *à Corbigny.*
Bon Coëtquen-Désormeaux ❋, *à Lamballe.*
Gravé de la Rive, *à Langonnet.*
Le Mis de Royère ❋, *à Libourne.*
Mis de Montendre, *à Montier-en-Der.*
Chev Darbaud de Beraud *à Parentignac.*
De Livron, *à Perpignan.*
De Solanet (Am.), *à Rodez.*
Lefèvre-Chabert ❋, *à St.-J.-d'Angély.*
Dupont (Adolphe), *à Saint-Lô.*
Auguste de Vaublanc ❋, *à Saint-Maixent.*
Le Chev. Thiéry ❋, *à Strasbourg.*
De Gastebois, *à Villeneuve-d'Agen.*

INSPECTION DES BERGERIES.

M. le Chev. Tessier ✠ ❋, *Inspecteur général.*

ÉCOLE ROYALE D'ÉQUITATION, *rue Cadet*, n. 19.

M. Cazalot ❋, *Commandant.*
M. le V[te] de Cajoc ✠ ❋, *Ecuyer Adjoint.*

CONSEIL D'AGRICULTURE.

Ce conseil donne son avis sur les questions de législation et d'administration, et sur les projets relatifs à l'agriculture qui lui sont renvoyés par le Ministre, il présente ses vues sur les améliorations et perfectionnemens à introduire dans l'agriculture et sur les encouragemens et récompenses à accorder.

Les membres qui le composent sont à la nomination du Ministre, sous l'approbation de S. M.

Le Ministre, sur l'avis du conseil, et la proposition des Préfets, nomme dans les départemens des membres correspondans dont le nombre ne doit pas excéder celui des arrondissemens. Ils correspondent avec le Ministre, donnent leur avis sur les questions relatives à l'amélioration de l'agriculture dans leurs départemens, et participent aux distributions de graines, plantes et ouvrages qui sont faites par le ministère. Ils ont droit d'assister aux séances du conseil lorsqu'ils sont à Paris.

Le Ministre de l'interieur, *Président.*

Membres. Messieurs,

S. S. le C[te] Chaptal ✠ (G ❋), *de l'Académie des Sciences.*
S. S. le C[te] de Tournon ✠ (C ❋).
Le C[te] Alexis de Noailles ✠ (C ❋), *Dép.*
Le C[te] de Lur-Saluces ❋, *Député.*
Le B[on] Séguier (G O ❋), 1[er] *Présid. de la Cour royale.*
Le B[on] Ternaux (O ❋), *Député.*
Girod de l'Ain, *Cons. à la Cour royale de Paris, Député.*
Le V[te] Héricart de Thury (O ❋), *Cons. d'Etat, Direct. des Trav. de Paris.*
Le V[te] Emmanuel d'Harcourt ❋.
Le C[te] de Polignac ✠ (O ❋).
Le B[on] de Silvestre ✠ ❋, *de l'Académie des Sciences.*
Le B[on] de Mirbel ✠ ❋, *de l'Académie des Sciences.*
Le Chev. Huzard ✠ ❋, *de l'Académie des Sciences.*
Le Chev. Tessier ✠ ❋, *de l'Académie des Sciences.*
Busche, *Directeur de la réserve de Paris.*

Sécrétaire du Conseil.

M. de Ségur.

Députés des colonies adjoints au Conseil d'Agriculture, avec voix délibérative. Messieurs,

Le C[te] de Cacqueray-Valmenier, *Député de la Martinique.*
C[te] de Vaublanc ✠ (G O ❋), *Député de la Guadeloupe.*
N. . . . *Député de la Guiane Française.*
Philibert, *Député de l'Ile-Bourbon.*

Membres-Correspondans du Conseil général d'Agriculture.

DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS.	NOMS ET DEMEURES.
AIN	Belley	De Villeneuve, Maire de Belley.
	Bourg	Bon de Belvey.
	Gex	Perrault de Jotens.
	Nantua	Montanier (Louis), à Chatillon de Michaille.
	Trévoux	Perrier.
AISNE	Château-Thierry	Sarrazin (Antoine-Joseph), maire à Verdilly.
	Laon	Maussion aîné, à Arrancy.
	Saint-Quentin	Bon de Galbois, maire de Moy.
	Soissons	Cte Dulauloy, Lieut.-gén. à Villeneuve.
	Vervins	Besson, Maire à Guise.
ALLIER	Gannat	Mis de Bellenave.
	La Palisse	Du Brétail, Maire de Liernolles.
	Mont-Luçon	Huguet-du-Lys, Juge-de-Paix à Hérisson.
	Moulins	Cte de Chalus, Maire de Veurdre, par Saint-Pierre-de-Moutier (Nièvre).
ALPES (BASSES)	Barcelonette	Manuel.
	Castellanne	Ailhaud de Méouille.
	Digne	Raibaud-Lange, aux Mées.
	Forcalquier	Terris.
	Sisteron	Bermond-de-Vaulx frères, à Noyers.
ALPES (HAUTES)	Briançon	Barthelemy-Chaix.
	Embrun	Serres, Sous-Préfet.
	Gap	Farnaud ✠.
ARDÈCHE	L'Argentière	Jauffret.
	Privas	De Bernardy, à Fontbonne, près Aubenas.
	Tournon	Dubay, Maire de Saint-Didier.
ARDENNES	*Mézières*	Grison.
	Rhetel	Definfe.
	Rocroy	Desrobert du Châtelet.
	Sedan	Labrosse-Béchet.
	Vouziers	Hubignon.
ARRIÈGE	*Foix*	Chev. de Morteaux (Jean-François), château de Bourdette, près la Bastide de Seron.
	Pamiers	Dounous, à Saverdun.
	Saint-Girons	Faydit de Tersac, Maire de Lisier.
AUBE	Arcis-sur-Aube	Cte de Plancy, à Plancy par Mery-sur-Seine, et à Paris, rue du Helder, n° 17.
	Bar sur-Aube	Armand.
	Bar-sur-Seine	Recoing-Charpy.
	Nogent-sur-Seine	Dupreuil.
	Troyes	Avalle-Duplessis, canton de Lusigny.
AUDE	*Carcassonne*	N. . . . .
	Castelnaudary	Gardelle, Avocat.
	Limoux	Mis d'Auberjon.
	Narbonne	Enjalric (Gabriel-Hyacinthe).
AVEYRON	Espalion	Daude, Maire à Sainte-Geneviève.
	Milhau	Girou, à Buzareingues, sous le couvert du Maire de Severac-le-Château.

DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS.	NOMS ET DEMEURES.
AVEYRON	*Rodez*	Amans de Rodat, à Olemps.
AVEYRON	Saint-Affrique	Raymond Barascud.
AVEYRON	Villefranche	Dulac, Sous-Préfet.
BOUCH^{es}-DU-RHÔNE	Aix	De Belleval (Stanislas), à Istres.
BOUCH^{es}-DU-RHÔNE	Arles	Roux (François).
BOUCH^{es}-DU-RHÔNE	*Marseille*	Lautard.
CALVADOS	Bayeux	N. . . . .
CALVADOS	*Caen*	De Magneville, Maire d'Hérouville.
CALVADOS	Falaise	De Brébisson (Jean-Baptiste-Gilles).
CALVADOS	Lisieux	N. . . . .
CALVADOS	Pont-l'Evêque	N. . . . .
CALVADOS	Vire	N. . . . .
CANTAL	*Aurillac*	Daudin, Maire de Vic.
CANTAL	Mauriac	Cte de Bassignac.
CANTAL	Murat	De Lavessière.
CANTAL	Saint-Flour	Devèze de Chabriol.
CHARENTE	*Angoulême*	Terrasson de Montleau, Maire de St.-Estèphe.
CHARENTE	Barbezieux	Ganivet-Desgraviers. M.-Adj. de Montboyer.
CHARENTE	Cognac	Marrot (Annibal), Maire de Birac.
CHARENTE	Confolens	Cte Dupont, Lieuten.-général.
CHARENTE	Ruffec	Brunault de Villeneuve.
CHARENTE-INFÉR^{re}.	Jonsac	Chev. Decases.
CHARENTE-INFÉR^{re}.	*La Rochelle*	De Gaalon.
CHARENTE-INFÉR^{re}.	Marennes	Jousseaume, à Saint-Hilaire.
CHARENTE-INFÉR^{re}.	Rochefort	Bonnet de Lescure.
CHARENTE-INFÉR^{re}.	St.-Jean-d'Angely	Jouneau, Maire de Nouillers.
CHARENTE-INFÉR^{re}.	Saintes	Savary.
CHER	*Bourges*	N. . . . .
CHER	Saint-Amand	Cte Heurtault de la Merville, à Dun-le-Roi.
CHER	Sancerre	Cadet-Devaux fils, M. de St-Germ.-des-Bois.
CORRÈZE	Brives	N. . . . .
CORRÈZE	*Tulle*	Lespinasse de Bournazel.
CORRÈZE	Ussel	Jovin, à Meymac.
CORSE	*Ajaccio*	Cuneo d'Ornano.
CORSE	Bastia	Casa Bianca.
CORSE	Calvi	N. . . . .
CORSE	Corte	Gaffori.
CORSE	Sartene	Trani, à Bonifacio.
CÔTE-D'OR	Beaune	Loyarbe.
CÔTE-D'OR	Châtillon-sur-Seine	M^{al} Duc de Raguse.
CÔTE-D'OR	*Dijon*	Grasset, père.
CÔTE-D'OR	Semur	Cte Heudelet, Lieut.-g., à Bierre-lès-Semur.
CÔTES-DU-NORD	Dinan	Beslay.
CÔTES-DU-NORD	Guingamp	Desjars.
CÔTES-DU-NORD	Lannion	De Kergariou.
CÔTES-DU-NORD	Loudéac	N. . . . .
CÔTES-DU-NORD	*Saint-Brieuc*	Baron du Taya, Maire de l'Hermitage.
CREUSE	Aubusson	Martinon (Etienne), à Blessat.
CREUSE	Bourganeuf	Chassoux, Sous-Préfet.
CREUSE	Boussac	De Sainthorent fils.
CREUSE	*Guéret*	De Cressant.

DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS.	NOMS ET DEMEURES.
DORDOGNE	Bergerac	Durand de Corbiac.
	Nontron	Lansade, Maire de Lanouaille.
	Périgueux	Bugeaud-Lapiconnerie.
	Riberac	Pasquy Ducluzeau, et le Mis de Fayolle.
	Sarlat	Béton.
DOUBS	Beaune	Girod de Chantrans, à Besançon.
	Besançon	Vertel.
	Montbéliard	Jeanmaire.
	Pontarlier	Loiseau.
DRÔME	Die	N. . . . .
	Montélimart	Morin (Etienne), père.
	Nyons	Leblanc (Laurent).
	Valence	Degros de Conflans, à Tain directement.
EURE	Bernay	N. . . . .
	Evreux	De la Pâture, Maire, à Irreville.
	Les Andelys	N. . . . .
	Louviers	Assire (Edmond).
	Pont-Audemer	N. . . . .
EURE-ET-LOIR	*Chartres*	Le Long, Maire de Soulaires.
	Châteaudun	Duclos, Maire de St.-Denis-lès-Ponts.
	Dreux	Vte de Malleyssie.
	Nogent-le-Rotrou	Caquet, Maire de Fontaine-Simon.
FINISTÈRE	Brest	De Goesbriant.
	Châteaulin	N. . . . .
	Morlaix	Gal de la Fruglaie, Maire de Ploujean.
	Quimper	Le Bastard de Kerguiffinec.
	Quimperlé	Mauduit, Maire de Moelan.
GARD	Alais	D'Hombres Firmas, Maire d'Alais.
	Le Vigan	De Lacour-Lagardiolle.
	Nîmes	Mis d'Aramon.
	Uzès	Joliclère, à Collias.
GARONNE (HAUTE).	Muret	Galy, Maire de Saint-Clar.
	Saint-Gaudens	Duran.
	Toulouse	Bon de Malaret.
	Villefranche	Dupérier.
GERS	*Auch*	David (Irénée).
	Condom	Cte de Grisony, à Rosès.
	Lectour	De Colomé (Louis).
	Lombez	De Mac-Mahon, Maire de Cazeaux-d'Anglès.
	Mirande	Lasserre de Labejan.
GIRONDE	Bazas	N. . . . .
	Blaye	N. . . . .
	Bordeaux	Chev. Montbrun, à Castres.
	La Réole	Bonnet, Maire de Saint-Léger.
	Lespare	Bon Duperrier, Maire de Saint-Germain.
	Libourne	Duc Decazes.
HÉRAULT	Béziers	D'Haute-Roche.
	Lodève	Jules Visseq, fils.
	Montpellier	Bouchet Doumeng.
	Saint-Pons	Sargines de Laur.
ILLE-ET-VILAINE	Fougères	Aubert de Trégomain.

DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS.	NOMS ET DEMEURES.
ILLE-ET-VILAINE. .	Montfort.	Guimberteau (Félix).
	Redon.	N. . . . .
	Rennes.	De Gland.
	Saint-Malo	De Lorgeril (Louis), Maire de Rennes, à la Motte-Beaumanoir.
	Vitré.	Duplessis-d'Argentré.
INDRE.	*Châteauroux*.	N. . . . .
	Issoudun.	N. . . . .
	La Châtre.	Nérand (Jules).
	Le Blanc.	Chev. de Marivault, au Blizon.
INDRE-ET-LOIRE. .	Chinon	Aubert du Petit-Thouars.
	Loches.	Le Maître de Saint-Aubin.
	Tours.	Aubry de la Borde.
ISÈRE	*Grenoble*.	Colaud de la Salcette.
	La Tour-du-Pin. . . .	Fuzier frères, à St.-Oudars, canton de Virieu.
	Saint-Marcellin. . . .	De Murinais, Maire de Murinais.
	Vienne.	De Guillet de Moydière.
JURA.	Dôle.	Vuillier-Very, Maire de Damparis.
	Lons-le-Saulnier. . .	Guyetant (Sébastien).
	Poligny.	Brunet (Jean-Baptiste).
	Saint-Claude.	Chaveriat (Léonard).
LANDES.	Dax.	De Borda, Maire de St.-Vincent-de-Xaintes.
	Mont-de-Marsan. .	Martres (P.-Théodore).
	Saint-Sever	Basquiat-Mugriet, Maire de Meillan.
LOIR-ET-CHER. . . .	*Blois*	Durand.
	Romorantin.	Berthereau de la Giraudière, à Villeny.
	Vendôme.	Mis de Saumery, à la Ville-aux-Clercs.
LOIRE.	*Montbrison*.	Belzevrie, Maire de Chalain-le-Comtal.
	Roanne	Mis de Tardy, Maire.
	Saint-Etienne	Sablon Pupil.
LOIRE (HAUTE). .	Brioude.	De Machéco, à Alleret.
	Le Puy.	Girard-Sandriac.
	Yssengeaux.	Dufaure de Citre, Juge-de-paix, à Dumières.
LOIRE-INFÉRIEURE	Ancenis.	Jochaud-Duplessis.
	Châteaubriant.	Saulnier (Antoine), Supérieur de l'Abbaye de la Trappe, à la Melleraye.
	Nantes.	De St.-Céran.
	Paimbœuf	Fresniez.
	Savenay.	Delfaut.
LOIRET.	Gien.	De Chazal, à la Sablonnière, comm. de Bonny.
	Montargis	Bon de Costaz.
	Orléans.	Bobée de Chenailles.
	Pithiviers	Lecoq, Maire de Laas.
LOT.	*Cahors*	Delord, Maire de Fraissinet-le-Gelat.
	Figeac.	Delpon, Procureur du Roi.
	Gourdon.	Calmels, Maire de Montvalent.
LOT-ET-GARONNE. .	*Agen*.	De Raigniac, à Foulayronne.
	Marmande.	Lalimau de Varennes.
	Nérac.	Vigier (Henri).
	Villeneuve-d'Agen.	Metge.
LOZÈRE.	Florac.	Broussous.

DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS.	NOMS ET DEMEURES.
LOZÈRE	Marvejols	Bon Brun de Villeret, Mal-de-c. à St.-Chély.
	Mende	Bon Florens.
MAINE-ET-LOIRE	*Angers*	Millet.
	Beaugé	Busco Dombasle.
	Beaupréau	Rousselot.
	Saumur	Bonnemère aîné, à Varennes.
	Segré	Bancelin.
MANCHE	Avranches	Duhomme.
	Cherbourg	Cte de Moncel.
	Coutances	Brohon, Maire de Bréhal.
	Mortain	Achard de Bonvouloir, Député.
	Saint Lô	Gislot.
	Valognes	Gallemand.
MARNE	*Châlons-sur-Marne*	Godard, à Juvigny.
	Epernay	Dergère, Maire de Mondémant.
	Reims	Carbonnet, aux Marais, commune de Mersi.
	Ste.-Menehould	Barrois de Boët.
	Vitry-sur-Marne	Leblanc Duplessis, Maire d'Orcomte.
MARNE (HAUTE)	*Chaumont*	Brouville, anc. Officier de cavalerie.
	Langres	Chev. de Montarby, Maire à Dampierre.
	Vassy	Bon de Thosse, à Joinville.
MAYENNE	Château-Gonthier	Bois-Jourdan, à Buire, c. de Grez-en-Bouère.
	Laval	Mis de Bailly, à Bourg-Neuf.
	Mayenne	De Hercé, Maire.
MEURTHE	Château Salins	N. . . .
	Lunéville	Lahalle, à Blamont.
	Nancy	Bertier, à Roville.
	Sarrebourg	Germain, Juge-de-paix.
	Toul	Clément, à Foug.
MEUSE	*Bar-le-Duc*	Major (Jean-François), à Culey.
	Commercy	Sainsère (Jean-Baptiste), à Vaucouleurs.
	Montmédy	Rollin (Jean-Baptiste), à Montfaucon.
	Verdun	Génin, à Wadelaincourt.
MORBIHAN	Lorient	Trochu, à Belle-Ile-en-Mer.
	Ploërmel	Mis de la Boëssière, à Malleville.
	Pontivy	Le Bare, Sous-Préfet.
	Vannes	Le Masne.
MOSELLE	Briey	Emile Bouchotte.
	Metz	Colle.
	Sarguemines	Altemayer.
	Thionville	Vte Berthier.
NIÈVRE	Château-Chinon	Mis de Pracomptal, à Châtillon.
	Clamecy	N. . . .
	Cosne	Bertaux (Jean-Pierre), Maire d'Arzembouchy.
	Nevers	Cte Armand de la Rochefoucauld, à Gimouille.
NORD	Avesne	Fournier, à Beaufort.
	Cambrai	Farez, à Villers-Ploich.
	Douai	Broy, Maire adjoint de Cuincy.
	Dunkerque	Coquillier, à Grande-Synthe.
	Hazebrouck	N. . . .
	Lille	Coget, Maire de Thumeries

DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS.	NOMS ET DEMEURES.
NORD	Valenciennes	De Luisel.
OISE	*Beauvais*	Millon, à Montherlant.
	Clermont	Levavasseur, à Breteuil.
	Compiègne	Chevalier, à Gournay.
	Senlis	Tronchon fils.
ORNE	*Alençon*	Delaunay, Maire de Seez.
	Argentan	Chev. de Maisons, Maire de Ménil-Glaire.
	Domfront	Levêque-le-Pail.
	Mortagne	De Beaujeu, à Viantais, canton de Regmalard.
PAS-DE-CALAIS	*Arras*	Leroux du Châtelet, Maire à Roeux.
	Béthune	Gosse de Gorre.
	Boulogne	Loppe de Vimille, Maire de Vimille, à Boulogne.
	Montreuil	Cte de Roquigny du Fayel, Maire de Lefaux.
	Saint-Omer	Decocq (Albert), à Houlle.
	Saint-Pol	Willerval, Maire de Séricourt, près et par Frévent directement.
PUY-DE-DÔME	Ambert	Pourrat, Maire d'Ambert.
	Clermont	Cte de Montlosier, à Randanne.
	Issoire	Monestier Savignat.
	Riom	Andrieux.
	Thiers	Baudet la Farge, à Maringue.
PYRÉNÉES (BASSES)	Baïonne	D'Uturbie de Garro.
	Mauléon	Dandurein, à Licharre.
	Oloron	Lamotte, à Moumour.
	Orthez	De Nays, Maire.
	Pau	Laussat, *idem*.
PYRÉNÉES (HAUT.)	Argelès	Labat (Clément).
	Bagnères	Ferrère d'Asté.
	Tarbes	Buron, à Ibos.
PYRÉNÉES-ORIENT.	Ceret	Delcros (Antoine).
	Perpignan	Durand (François).
	Prades	Lacroix (Joseph).
RHIN (BAS)	Saverne	Teutsch.
	Schelestadt	Waldejo, à Saint-Ludan.
	Strasbourg	N. . . . .
	Wissembourg	Le Bel, à Lampertsloch.
RHIN (HAUT)	Altkirch	Gravier
	Béfort	Migeon, Maire de Mervilliers, cant. de Delle.
	Colmar	Beysser (Jacques), à Ribeauvillers.
RHÔNE	*Lyon*	De Leullion Torigny.
	Villefranche	Durieu de Souzy.
SAÔNE (HAUTE)	Gray	Nourisson, à Corneux.
	Lure	Laroyenne, à Saint-Germain.
	Vesoul	Bobilier (Claude-Ferdinand).
SAÔNE-ET-LOIRE	Autun	Cte de Fussey.
	Châlons-sur-Saône	Febvre (François), à Mont-Saint-Vincent.
	Charolles	N. . . . .
	Louhans	Puvis (Ambroise), à Joudes.
	Mâcon	Cte de Rambuteau, à Charnay.
SARTHE	La Flèche	Georget.
	Le Mans	Daniel de Vauguyon.

DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS.	NOMS ET DEMEURES.
SARTHE	Mamers	De Viennay fils, au Val.
	Saint-Calais	De Musset.
SEINE	*Paris*	Cte Dubois.
	Saint-Denis	Bon Leroy.
	Sceaux	Mis Dodun.
SEINE-INFÉRIEURE	Dieppe	Houdeville, à Longueil.
	Le Hâvre	Levasseur de Courcy, à Gerville.
	Neufchâtel	Decroutelle, à Parfondéval.
	Rouen	Le Bon Demonville.
	Yvetot	Cte Raoul de Germiny, à Motteville.
SEINE-ET-MARNE	Coulommiers	N. . . . . .
	Fontainebleau	Mis de Montgon.
	Meaux	Bon de Mortemart-Boisse, Maire de Sept-Sorts.
	Melun	Paul de Mas.
	Provins	Buchère de l'Epinois, à Chenoise.
SEINE-ET-OISE	Corbeil	Soulange Bodin.
	Etampes	Henin de Longuetoise.
	Mantes	Brochant de Villiers.
	Pontoise	Fessart.
	Rambouillet	Bon Le Brun (Auguste), à Dourdan.
	Versailles	De Plancy.
SÈVRES (DEUX)	Bressuire	De Brunet, Cte de Neuilly, Maire de Rigné.
	Melle	Aymé, Bon de la Chevreliere, *id.* de Gournay.
	Niort	Jozeau.
	Partenay	Guérineau.
SOMME	Abbeville	Tillette-Mautort, à Cambron.
	Amiens	De Rainneville, à Allonville.
	Doullens	Serpette (Ant-Thomas), Maire à Domart.
	Montdidier	Bertin fils, Maître de poste à Roye.
	Péronne	Petit, Maire à Buire-Courcelle.
TARN	*Albi*	Vte Solages, à Cramaux.
	Castres	Cte de Villeneuve (Louis).
	Gaillac	Vte de Corneillan, à Veisse.
	Lavaur	Cte de Castellane, à Mourens Scapont.
TARN-ET-GARONNE	Castel-Sarrazin	De Saget.
	Moissac	De Tours (Jean-Pierre), Maire.
	Montauban	Albrespy (Jean), Cadet.
VAR	Brignoles	De Beaumont (Jean-Ch.-Gaspard), à Cabasse.
	Draguignan	De Gasquet, à Lorgues.
	Grasse	Cte de Drée.
	Toulon	Aubran (Louis), à Hyères.
VAUCLUSE	Apt	Morel.
	Avignon	Mis Cambis d'Orsan.
	Carpentras	Jacops d'Aigremont.
	Orange	De Biliotti, à Beauregard.
VENDÉE	*Bourbon-Vendée*	Deladouespe, Maire de Mouchamp.
	Fontenay	Martial Bernard.
	Les Sables-d'Olon	Cte de Saint-Denis, à Avrillé.
VIENNE	Châtellerault	Dansays de la Villate, à Ingrande.
	Civray	Pestre, Louis-Marie, à Usson.

DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS.	NOMS ET DEMEURES.
VIENNE	Loudun	Mis de Marconnay, Maire de Marconnay.
	Montmorillon	Châtenet, à la Tremouille.
	Poitiers	De Faulconnier (Jean-Baptiste), à Aventon.
VIENNE (HAUTE)	Bellac	Leulier Duché.
	Limoges	Navières du Vieux-Pérou.
	Rochechouart	Judde de la Judie de la Rivière.
	Saint-Yrieix	Mis de Savergne.
VOSGES	*Epinal*	Cuny.
	Mirecourt	Mersey, à Ravenelle.
	Neuchâteau	Marant, à Bulgnéville.
	Remiremont	Berguam.
	Saint-Dié	Humbert, Maire à Frappelle.
YONNE	*Auxerre*	Bernard, à Héry.
	Avalon	Laureau, à Saint-André-en-terre-pleine.
	Joigny	N. . . . .
	Sens	Julien Marin Vuitry.
	Tonnerre	Mis de Tanlay, Maire de Tanlay.

Membres-Correspondans français, à l'étranger.

MM. le Bon *Séguier* ✠ (C ✠), Consul général de France, à Londres, Angleterre.
Masclet, ancien Consul de France, à Liverpool, *idem*.

Membres-Correspondans étrangers.

MM. *Curwen*, à Workington, comté de Cumberland, Angleterre.
David Low, à Gornon-Bank, comté de Berwick, Ecosse.
Thomas Radcliff, à Dublin, Irlande.

CONSEIL GÉNÉRAL DU COMMERCE, ET CONSEIL GÉNÉRAL DES MANUFACTURES

Président des deux Conseils.

S. Ex. le Ministre Secrétaire d'Etat de l'intérieur.

Vice-Président.

Le Conseiller-d'Etat Directeur de l'Administration.

Commissaire de l'Administration près les deux Conseils.

M. Vincens ✻, Maître des requêtes, *Chef de division.*

Secrétaire.

M. de Ségur.

Conseil de commerce. MM.

Bon Davillier (J.-C.) ✻, Ternaux-Rousseau, Delessert (Franç.) (O ✻), Lefebvre (Jacques) ✻, Outrequin ✻, Odier ✻, Seillière fils, Cottier,	*Paris.*
Pavy ✻..	*yon.*
De La Roche. . . .	*Hâvre.*
S. S. le Cte de La Panouze ✠ ✻. . .	*Paris.*
Humann (O ✻). .	*Strasbourg.*
Fouquier-Long ✻. .	*Rouen.*
Mallet (Jules). . .	*Paris.*
Levesque ✻. . . .	*Nantes.*
Poujol, *présenté par la Ch. de commerce de*	*Amiens.*
Bertrand.	*Avignon.*
Lanne.	*Bayonne.*
Muguet	*Besançon.*
Gautier (O ✻). . .	*Bordeaux.*
Fontaine, *présenté par la Cham. de com. de*	*Boulogne.*
Laperrine-d'Hautpoul ✻	*Carcassonne.*
Bourdon.	*Dieppe.*
De Bacque.	*Dunkerque.*
Le Mengnonnet ✻. .	*Granville.*
Rasteau fils. . . .	*La Rochelle.*
Seguin (de Château-Gontier). . . .	*Laval.*
Begouen de Meaux ✻	*Le Hâvre.*
Van Hanacker. . .	*Lille.*
Rotinat.	*Lorient.*
Dugas ✻.. . . .	*Lyon.*
De Roux (O ✻). .	*Marseille.*
Dorr.	*Metz.*
Bon Durand-Fajon ✻	*Montpellier.*
. . . .	*Nantes.*
Vincens-Mourgue. .	*Nimes.*
Vassal ✻.	*Paris.*
Ruinart de Brimont (O ✻). . . .	*Reims.*
Fremery.	*Rouen.*
Tueux.	*St.-Brieuc.*
Lecudennec. . . .	*Saint-Malo.*
Bon de Turckeim (Fréd.), *présenté par la Ch. de c. de*	*Strasbourg.*
Duchan.	*Toulon.*
Gouin de La Grandierre, *prés. par la Ch. de comm. de*	*Tours.*
Fontaine Gris. . .	*Troyes.*

Conseillers du Roi au Conseil général du commerce. MM.

Bon Benjam. Delessert (O ✻)..	*Paris.*
Cabarrus.	*Bordeaux.*
Chedeaux.	*Metz.*
Thomas.	*Saint-Malo.*
Soulier (O ✻). . .	*Avignon.*

Conseil général des manufactures. MM.

Acier.

Milleret, de la Bérardière, près St.-Et., *rue d'Antin*, n. 7.

Cuivre.

Boucher fils ✠ ✻, de l'Aigle (Orne).

Bo'gues (L.) ✻, de Fourchambault, près Nevers, *rue des Minimes*, n. 12.

Le C[te] *de Laubépin* ✠ ✻ (Moselle), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 38.

Mines.

De Miremont ✠, à Vienne (Isère).
Drouilhart, rue Barre-du-Bec, n. 4.

Fers-Blancs.

Falatieu ✻, de Bains (Vosges), *rue St.-Lazare*, n. 76.

Machines et Mécaniques.

Calla père, r. du Faub.-Poissonnière, n. 92.

Fers.

S. S. le M[is] de *Louvois* ✠ (O ✻).
Michel, d'Ecot (Haute-Marne).
Aubertot, de Vierzon (Cher).
Dufaud ✻, de Fourchambault (Nièvre).

Laines.

Le B[on] *Ternaux* (O ✻). place des Vict.
Jobert-Lucas, de Reims.
Anatole-Gerdret ✻, de Louviers.
Quesné fils (Math.), d'Elbeuf.
Félix Tourangin, de Bourges.
Fonsès (Guill.), de Carcassonne.

Toiles.

Thoré, du Mans.
Desmarquais de Beaufort (Maine-et-L.)
Schlumberger, rue Bleue, n. 17.

Cotons.

Féray (L[is]) ✻, d'Essone.
Pinel fils aîné, de Rouen.
Herbert de St.-Riquier, d'Amiens.
Joly (Amé) ✻, de St.-Quentin.
Javal de St.-Denis, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 12.
Matagrin aîné, de Tarare.

Soies.

Rocheblave, Filateur, à Alais (Gard).
Maillé, Fabricant, à Lyon.
Cartier-Gaillard, à Tours.
Roux-Carbonnel ✻, Fabric., à Nîmes.
Dugas, Fabricant de rubans, à Saint-Chamond (Loire).

Cuirs.

Salleron (Cl.) ✻, r. St.-Hippolyte, n. 8 et 10.

Produits chimiques.

V[ve] *Chaptal* ✻, r. de Grenelle-S.-G. 73.
D'Arcet ✠ ✻, à l'hôtel de la Monnaie.
Roard ✻, rue Montmartre, n. 160.

Chapellerie.

Guichardière, rue St.-Jacques, n. 178.

Imprimerie et Librairie.

Firmin-Didot, rue Jacob, n. 24.
Molé jeune ✻, rue Madame, n. 4.

Horlogerie.

Bréguet, quai de l'Horloge, n. 79.
Favre, à Besançon (Doubs).

Orfèvrerie.

Odiot ✻, r. Neuve-de-l'Oratoire, n. 4.

Dentelles.

D'Ocagne, rue des Fossés-Montmartre, n. 21.

Batiste.

Fizeau fils, à Valenciennes (Nord).

Schalls.

Hindenlang ✻, rue des Vinaigriers, 15.
Rey ✻, rue Ste.-Apolline, n. 13.

Poterie fine.

De Saint-Cricq-Caseaux ✠ ✻, rue Grange-Batelière, n. 12.

Papeterie.

Johannot, à Annonay (Ardèche).

Limes.

De Saint-Bris ✻, à Amboise (Indre-et-Loire).

Cristaux et Verres.

Desrousseaux (Louis), de Charleville (Ardennes).

Tapis.

Vayson, rue d'Anjou S.-H., n. 9.

Armurerie.

Le Page, armurier du Roi, rue de Richelieu.

Instrumens d'optique.

Lerebours ✻, rue du Pont-Neuf, 13.

Bronzes et Dorures.

Lenoir-Ravrio, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 19.
Denière ✻, rue d'Orléans, n. 9.

Porcelaine.

Ed. Honoré, rue du F. Poissonn. 4.

Conseillers du Roi au Conseil général des Manufactures. Messieurs,

De Fontenay (Alexandre), de Rouen, rue Royale-St.-Honoré, n. 12.
B[on] *Guenifey de Savonnieres* (A. L.) ✻, de Paris, r. N.-des-P.-Champs, n. 58.
Jubié (P. J.) ✠ ✻, de la Saône (Isère).
De Bray (le B[on] F.-M.-E.) ✻, d'Amiens, rue de la Chaussée-d'Antin, 50.
Le Comte de Redern, de Paris.
Bellangé ✻, rue de Vendôme, n. 10.

COMITÉ CONSULTATIF DES ARTS ET MANUFACTURES,

Membres du Comité. Messieurs,

Molard aîné ✻.
Roard ✻.
Bon Thénard (O ✻).
Gay-Lussac ✻.
Pajot des Charmes.
Le Bon Dupin (Charles) ✻ (O ✻).

M. Arago (O ✻), *Membre adjoint.*

M. Guillard-Senainville ✻, *Secrétaire*, rue du Bac, n. 42.

Membres honoraires, par ordre de nomination. Messieurs,

Bon de Gérando (C ✻), *Cons. d'Etat.*
Bon Costaz (O ✻), *Conseiller d'Etat honoraire.*
D'Arcet ✻ ✻, *Inspecteur des essais, à la Monnaie.*
Gillet de Laumont ✻ (O ✻), *Insp.-général des mines.*
Ampère ✻, *de l'Acad. des Sciences.*
Chev. Tarbé de Vauxclairs ✻ (O ✻), *Cons. d'Etat, Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées.*
Hachette, *Prof. à la Fac. des sciences.*
Dartigues ✻, *Manufacturier.*
Christian ✻, *Directeur du Conservatoire royal des Arts et Métiers.*
Vte Héricart de Thury (O ✻), *Cons. d'Etat, Directeur des travaux publics de Paris.*

COMMISSAIRES EXPERTS *pour la vérification, en cas de litige, des marchandises présentées aux Douanes par le Commerce.*

M. Hugues, rue de Sèvres, n. 2.
M. Christian ✻, *Directeur du Conservatoire des arts et métiers*, au Conservatoire.
M. Bertin ✻, rue des Jeûneurs, n. 10.

L'institution des Commissaires experts, qui remonte au décret du 5 août 1810, a été renouvelée et complétée par l'article 19 de la loi du 27 juillet 1822.

D'après le renvoi du Ministre, les experts sont chargés de statuer sur les doutes et difficultés qui peuvent s'élever relativement à l'espèce, à l'origine, ou à la qualité des produits, soit pour l'application des droits, des primes, et des priviléges coloniaux, soit pour la suite des instances autres que celles qui sont dévolues au jury assermenté créé par l'article 59 de la loi du 28 avril 1816.

Le Ministre leur adjoint, pour chaque affaire et selon sa nature, au moins deux négocians ou fabricans qui ont voix consultative.

MM. les Commissaires se rassemblent à leur bureau les mardis, jeudis et samedis, de deux à quatre heures après midi.

JURY ASSERMENTÉ, *créé par la loi du 28 avril 1816, pour l'examen des Marchandises prohibées.*

Il tient ses séances le mardi de chaque semaine, rue du Sentier, n. 18.

Membres du Jury. Messieurs,

Bon Ternaux (O✻). pl. des Victoires, 6.
Feray ✻, rue Charlot, n. 45.
Guiton ✻, rue du Grand-Chantier, 12.
D'Occagne, r. Ne des Bons-Enfans, 25.
Bellangé ✻, rue de Vendôme, n. 10.

Membres Suppléans. Messieurs,

Bon Davillier (J. Ch.) ✻, rue Basse-du-Rempart, n. 16.
Odier ✻, Boulevart Poissonnière, 15.
De Surmont père, rue Porte-Foin, 13.
Nepple cadet, Cloître Saint-Jacques-l'Hôpital, n. 8.
Reine, rue N.-D.-des-Champs, n. 16.
Ternaux fils aîné, pl. des Victoires, n. 6.

Theller, rue Berlin-Poirée, n. 5.
Anquetil, rue d'Aligre, n. 1.
Berlin ✻, ru- des Jeûneurs, n. 10.
Duruflé, rue de Béthisy, n. 20,
Richaud, rue du Sentier, n. 19.
Michelez, Barrière de Sèvres, n. 13.
Fournier, rue Popincourt, n. 40.
Blondel, rue de Cléry, n. 34.
Porcet, rue du Sentier, n. 1.
Rallier, rue St.-Honoré, n. 52.

Tamiset, *Secrétaire*, rue du Sentier, n. 18.

Examen des cotons filés, des tissus et tricots de coton, de laine, et de tous les autres tissus de fabrique étrangère prohibés, dont la recherche et la saisie peuvent avoir lieu dans toute l'étendue du royaume.

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT *du Conservatoire royal, et des Ecoles royales des Arts et Métiers.*

Une ordonnance du Roi du 31 août 1828 a rétabli le Conseil de perfectionnement du Conservatoire, et l'a institué sous le titre de Conseil de perfectionnement du Conservatoire royal et des Ecoles royales d'Arts et Métiers.

Conseil de perfectionnement. Messieurs,

S. S. le Duc de Doudeauville ✻ ✻ (O ✻), *Président.*
Christian ✻, *Directeur du Conservatoire.*
Le Bon Dupin (Charles) ✻ (O ✻), Clément, Say (J. B.), } *Profess. au Conservatoire.*
Le Bon Benjamin Delessert (O ✻).
Le Bon Ternaux (O ✻).
Amédée Jauge.
Le Bon Thénard (O ✻), Molard aîné, Gay-Lussac (O ✻), Arago (O ✻), D'Arcet ✻ ✻, } *de l'Académie royale des Sciences.*

Conservatoire royal des Arts et Métiers.

Rue Saint-Martin.

Cet établissement est spécialement destiné à recevoir le modèle en grand ou réduit, ou, à défaut, le dessin ou la description des machines, instrumens, appareils et outils propres à l'agriculture et aux arts mécaniques; les collections qu'il possède sont tres-variées et très-considérables; on peut s'en procurer le Catalogue au Conservatoire même.

Une Ordonnance du Roi, du 25 novembre 1819, établit à ce Conservatoire trois Cours publics et gratuits. — Il y a aussi une Ecole de dessin et de géométrie descriptive; les elèves y sont admis avec l'autorisation du Ministre, sur les demandes de MM. les Préfets des départemens, et sur celles de MM. les Maires de Paris. — Les Salles et Galeries des collections sont ouvertes au public les dimanches et jeudis, depuis 10 heures jusqu'à 4. — Les étrangers voyageurs y sont admis tous les jours sur la présentation de leurs passeports.

M. Christian ✻, *Directeur.*
M. Pouillet ✻, *Sous-Directeur.*
M. Armonville, *Secrétaire.*
M. Billy, *Bibliothécaire.*

Professeurs des Cours publics. Messieurs,

Clément, *pour la Chimie appliquée aux arts.*
Bon Dupin (Charles) ✻ (O ✻), *pour la Géométrie et la Mécanique appliquées aux arts.*
Say, *pour l'Economie industrielle.*

Professeurs de la petite Ecole. Messieurs,

Gautier, *pour la Géométrie descriptive.*
Leblanc, *pour le dessin de Mécanique.*
De Wailly, *pour le dessin de figure.*

Ecoles royales d'Arts et Métiers.

Ces Ecoles sont sous la surveillance immédiate du Ministre Secrétaire d'Etat de l'intérieur; le but spécial de leur institution est de former des sujets qui joignent à la pratique des arts mécaniques, toute l'instruction théorique nécessaire pour les exercer d'une manière éclairée.

Les élèves sont nommés par le Ministre Secrétaire d'Etat de l'intérieur, et entretenus, en tout ou en partie, aux frais de l'Etat; ils sont au nombre de quatre cent cinquante, non compris les pensionnaires qui paient cinq cents francs par année.

D'après l'Ordonnance de Sa Majesté, du 26 février 1817, confirmé, en cette partie, par celle du 31 décembre 1826, sur les quatre cent cinquante places d'élèves, il en a été assigné trois à chaque département, dont une gratuite entièrement, une à trois quarts de pension gratuite, une à demi-pension, et huit à la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, dont six à titre gratuit, et deux à trois quarts de bourse.

Ecole royale d'Arts et Métiers, à Châlons-sur-Marne.

M. le Vte de Boisset, *Directeur.*
M. Jeandeau ✻, *Chef des Travaux.*
M. Piquet, *Maître des Etudes.*
M. Cauvin, *Administrateur.*

Ecole royale d'Arts et Métiers, à Angers.

M. de Joannis ✻, *Directeur.*
M. Prou, *Chef des Travaux.*
M. Bobilier, *Maître des Etudes.*
M. de la Borderie (O ✻), *Adm.*

Chambres *de commerce dans les départemens.* (Voy. p. 712).
Agens *de change et Courtiers dans les départemens.* (V. p. 714).

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE PARIS,

Rue de l'Université, n. 29.

M. le Vte Héricart de Thury (O ✻), Conseiller-d'État, *Directeur*, rue de l'Université, n. 29.

Le Directeur surveille: 1° l'exécution des grands travaux et des travaux d'entretien payables sur les fonds du Ministère de l'Intérieur, à l'exception de ceux qui dépendent des Ponts-et-Chaussées;

2° Les contructions neuves, les reconstructions et grosses réparations, payables sur les fonds de la ville de Paris.

Lorsque des travaux de bâtimens s'exécutent à Paris pour d'autres ministères que celui de l'intérieur, le Directeur peut être chargé d'en diriger et d'en surveiller l'exécution, sous les ordres du ministre qui a ordonné les constructions.

Inspecteurs-généraux. Messieurs,

De Gisors ❋, rue d'Hanovre, n. 8.
Rohault ❋, rue d'Aguesseau, n. 12.
Caristie ❋, rue du Bac, passage Ste.-Marie, n. 2.

Bureaux de la Direction.

M. Périgord, *Secrét. de la Direction, Chef des bureaux*, rue de Bourbon, 75.

Bureau d'Administration.

M. Hermel, *Sous-Chef*, rue du Bac, n. 98.

Bureau de comptabilité. Messieurs.

Paillet, *Chef*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 48.
Lantiez, *Sous-Chef*, rue de Chabrol, n. 18.

Bureau de Contrôle de la liquidation des dépenses des travaux.

M. Caristie ❋, Inspect.-gén., *Président*, rue du Bac, passage Ste-Marie, n. 2.
M. de la Touanne, *Chef du bureau, Contrôleur*, rue de la Planche, n. 20 *bis*.
M. Guillemot père ❋, *Contrôleur*, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n° 46.
M. Lambert, *Contrôleur*, rue de Seine-St.-G., n. 49.

Commission pour la révision des réglemens des mémoires des travaux.

Président.

M. Rohault ❋, *Inspecteur-général*, rue d'Aguesseau, n. 12.

Secrétaire.

M. de la Touanne, *Contrôleur*, rue de la Planche, n. 20 *bis*.

M. Lenoir, *Avoc. cons. attaché au contentieux*, rue S.-André-des-Arcs, 35.
M. Péan de Saint-Gilles ❋, *Notaire du Ministère*.

ARCHITECTES.

Service ordinaire. Messieurs,

Dejoly ❋, à la Chambre des Députés.
Peyre ❋, rue des Poitevins, n. 6.
Lebas, rue Montholon, n. 26.
Debret ❋, rue St.-Honoré, n. 362.
Delannoy, rue de Ménars, n. 8.
Alavoine ❋, rue Ne-des-Bons-Enf. 25.
Destouches, rue de Tournon, n. 20.
Alph. de Gisors, rue des Fossés M. le Prince, n. 18.
Biet, rue d'Artois, n. 12.

Service extraordinaire.

Grands Travaux au compte de l'Etat. Messieurs,

Église de la Madeleine.
Huvé, *rue de Choiseul*, n. 4 *bis*.

Église royale de St.-Denis, École des Beaux-Arts.
Debret ❋, *rue Saint-Honoré*, n. 362.

Église Sainte-Géneviève.
Baltard, *r. des Petits-August.*, n. 16.

Arc-de-Triomphe, barr. de l'Étoile.
Huyot ❋, *rue du Pont-de-Lodi*, n. 2.
Goust ❋, *rue de l'Hirondelle*, n. 18.

Piédestaux des stat. du pont Louis XVI, *dépôt des marbres.*
Alavoine ❋, *rue Neuve-des-Bons-Enfans*, n. 25.

Piédestal du monument de la place Louis XVI.

Grillon, *boulev. St.-Denis*, n. 22.

Piédestal de la statue de Louis XIII. place Royale.

Ménager, *rue Saint-Germain-l'Auxerrois*. n. 75.

Nouveau Séminaire de Saint-Sulpice

Godde, *rue de Madame*. n. 3

Maison royale de Charenton.

Leroux, *boul. St.-Martin*, n. 13.

Hôtel quai d'Orsay.

Lacornée, *rue de Bourbon*, n. 36.

École royale vétérinaire d'Alfort; Museum d'histoire naturelle.

Destouches, *rue de Tournon*, n. 20.

École royale Polytechnique.

Delannoy, *rue de Ménars*, n. 8.

Institution des Sourds-Muets.

Peyre ❋, *rue des Poitevins*, n. 6.

Direction générale des Postes.

Huvé, *rue de Choiseul*, n. 4 *bis.*

Bibliothèque du Roi.

Visconti, *r. Ventadour*, n. 11.

Palais de la Chambre des Députés.

Dejoly ❋, *à la Chamb. des Députés.*

Piedestal de la statue de Louis XV, aux Champs-Elysées.

Alph. de Gisors, *rue des Fossés-Monsieur-le-Prince*, n. 18.

Grands travaux au compte de la ville de Paris. MM.

Barrières et murs d'enceinte de Paris.

Molinos❋, *r. de la Ville-l'Evêque*, 13.

Bourse et Tribunal de commerce

Labarre ❋, *r. du Croissant*, n. 16.

Entrepôt général des vins.

Gauché, *rue du Battoir-St.-André-des-Arcs*, n. 10.

Prisons de Saint-Lazare, Madelonettes, Sainte-Pélagie, grande et petite Force, etc.

Baltard, *rue des Pet.-Augustins*, n. 16.

Greniers de réserve.

Gourlier, *r. de l'Odéon*, n. 20.

Collège royal de St.-Louis, et Académie de Paris, à la Sorbonne.

Guignet, *rue de Caumartin*, n. 1.

Eglises de Bonne-Nouvelle, du Saint-Sacrement, de Ste.-Elisabeth, etc.

Godde, *rue de Madame*, n. 3.

Eglise de Notre-Dame de Lorette; Prison-modèle; Piédestal de la statue de Louis XVIII.

Le Bas, *rue Montholon*, n. 26.

Eglise de Saint-Vincent-de-Paul.

Lepère, *rue Coquenard*, n. 32.

Collège royal de Henri IV.

Lahure, *rue St-Fiacre*, n. 18.

Marchés Saint-Germain et rue de la Roquette.

Ménager, *rue Saint-Germain-l'Auxerrois*, n. 75.

Dépôt de la Préfecture de Police.

Jay, *place Sainte-Geneviève.*

Prison de la dette.

Lemarié, *rue du Coq-St.-Honoré*, n. 7.

Champs Elysées.

Gauthier, *r. Nᵉ-St.-Eustache*, n. 36.

Casernes de la gendarmerie de Paris.

Charle, *rue de la Harpe*, n. 81.

Casernes des sapeurs-pompiers.

Alph. de Gisors, *r. des Fossés-M.-le-Prince*, n. 18.

Palais de Justice.

Peyre ❋, *r. des Poitevins*, 6.

Palais des Thermes.

Blouet, *rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice*, n. 14.

Chapelle Saint-Charles.

Moutier, *rue St.-Honoré*, 390.

Malpièce, *r. Richepanse*, 4 *bis.*

Fontaine, place Saint-Antoine.

Alavoine ❋, *rue Neuve-des-Bons-Enfans*, n. 25.



SECTION VII.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,

Rue de Rivoli, n. 48.

S. Exc. le C[te] de Chabrol de Crouzol ✱ (G O ✱), Pair de France, *Ministre et Secrétaire d'Etat.*

Administration des revenus publics, de la dette inscrite et des monnaies; comptabilité des finances de l'État.

Etablissement et réglement du budget général de chaque exercice; présentation au Roi et aux Chambres de tous les projets de lois sur les finances.

Assiette, répartition et perception des impôts directs et indirects; exploitation des domaines et des bois, des postes, des tabacs, du timbre, de la loterie, etc., etc.

Vérification de la fabrication et du titre des monnaies.

Etablissemens, régies et entreprises qui donnent un produit au Trésor royal.

Mouvement des fonds, négociations et opérations de Trésorerie.

Relations avec la Banque de France et avec la Chambre syndicale des Agens de change de Paris.

Surveillance des Caisses publiques et des Préposés comptables; vérification de leurs comptes et de leurs pièces justificatives à soumettre au jugement de la Cour des comptes.

Description, contrôle et centralisation de tous les faits relatifs à la recette et à l'emploi des deniers publics.

Inscription des rentes, pensions et cautionnemens.

Contentieux et Agence judiciaire.

Liquidation et ordonnancement de toutes les dépenses des divers services des finances et de celles qui ne ressortissent à aucun Ministère.

Acquittement, contrôle et justification de toutes les dépenses publiques ordonnancées par les Ministres.

Nomination aux emplois de finance administratifs et comptables et à ceux d'Agens de change près la Bourse de Paris.

Proposition aux places de fonctionnaires, comptables, ou autres, dont le Roi s'est réservé la nomination.

Administration centrale *du Ministère.* (Voyez p. 216.)

ADMINISTRATION DES REVENUS PUBLICS.

Direction générale *de l'Enregistrement et des Domaines.*

M. le V[te] de Suleau ✱ (O ✱), *Directeur gén.* (Voy. p. 239).

Direction générale *des Douanes et Sels.*

M. le M[is] de Vaulchier (C ✱), Conseiller-d'Etat, *Directeur général.* (Voyez p. 250).

Direction générale *des Boissons, Tabacs et Poudres.*

M. le B[on] Bacot de Romand ✱, Conseiller-d'Etat, *Directeur, général.* (Voyez p. 252).

DIRECTION GÉNÉRALE *des Postes*.

M. le Bon de Villeneuve ✻ (C ✻), Conseiller-d'Etat, *Directeur général*. (Voyez p. 264.)

DIRECTION GÉNÉRALE *des Forêts*.

M. le Cte Ferdinand de Berthier ✻ ✻, Conseiller-d'Etat, *Directeur général*. (Voyez p. 267).

ADMINISTRATION *de la Loterie royale*.

M. Lainé ✻. } *Administrateurs*. (Voyez page 272.)
M. le Vte Both de Tauzia (C ✻), }

SERVICE *des Contributions directes*. (Voyez p. 218 *et* 226).

COMMISSION *des Monnaies*.

S. S. le Cte de Sussy ✻ ✻, *Président*. (Voyez p. 274).

ADMINISTRATION CENTRALE DU MINISTERE.

SECRÉTARIAT PARTICULIER.

Personnel extérieur; nomination à tous les emplois ; personnel du ministère ; portefeuilles du ministre ; préparation des lois de finances ; liquidation des pensions de retraite.

Première Section.

M. Fougeroux ✻, *Chef*.

L'ouverture des dépêches à l'arrivée ; portefeuilles du Ministre ; les affaires réservées ; les demandes de places et de décorations ; le personnel des bureaux du ministère, des comptables directs du Trésor, des percepteurs et receveurs municipaux, des agens de l'administration des contributions directes, et la préparation du travail relatif au personnel des employés des régies financières dont la nomination ou la présentation est réservée au ministre ; la présentation aux emplois d'Agens de change près la Bourse de Paris, et des Membres de la Cour des comptes ; la nomination des Notaires certificateurs ; l'exécution des réglemens sur la résidence des comptables ; les congés ; la direction du service et des mouvemens de l'inspection générale des finances.

Inspection générale des finances.

Les Inspecteurs des finances sont chargés de vérifier la gestion et les caisses des comptables qui ressortissent directement ou indirectement au Ministère des Finances ; celles des Trésoriers des Invalides de la marine, des Receveurs des villes et communes, des hospices, bureaux de bienfaisance, mont-de-piété, dépôts de mendicité, maisons de détention, haras et de tous autres établissemens publics ; ils surveillent l'exécution des lois et ordonnances concernant l'administration des finances, et spécialement l'observation des réglemens qui ont rapport à la perception des droits de toute nature, à la direction et au mouvement des fonds, et à leur application aux dépenses publiques.

Chaque Inspecteur-général a pour collaborateurs ou auxiliaires un ou plusieurs Inspecteurs, dont il dirige les travaux et les missions.

Inspecteurs généraux des Finances.

Vignon ❋.	Saurimont ❋, *Sous-Dir. chargé de l'Adm. des Contrib. directes.*	Montanier ❋.
Labienvenue ❋.	La Faurie ❋.	Thomas ❋.
Boquet de Saint-Simon ❋.	Bailly ❋.	Lagrange-Chancel ❋.
Tribalet ❋.		Lancelot de Quatre-Barbes ❋.

Inspecteurs des Finances de première classe. MM.

Bruzzo ❋.	Lavirotte ❋.	Mollard jeune.	Buchard.
Gariod.	Desrenaudes.	Reboul.	Fougeroux.
Appert ❋.	Harmand.		

Inspecteurs des Finances de seconde classe. MM.

Buret de Ste-Anne.	Fasquel.	Chenin.	De Maligny.
Lambert.	Adam.	De Méricourt.	Vuillaume.
Nau.	Bienaymé.	Blondel.	De Colmont.

Inspecteurs des Finances de troisième classe. MM.

De Chaulieu.	Herson.	Rogier-Desormeaux.	De Roment.
D'Antin.	De Nogerée.		De Codrosy.
Paul.	Wathiez.		

Seconde Section.

M. Houard ❋, *Chef.*

Préparation du budget général de l'Etat; réglement définitif des comptes d'exercices ; liquidation des pensions de retraite des employés du Ministère et de tous les agens et préposés des Administrations de finances; mise en paiement de ces pensions.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. le Cte de Boubers (O ❋), *Secrétaire général.*

Dépêches, archives et contre-seing; matériel de l'administration centrale; ordonnancement et comptabilité spéciale des dépenses du ministère; correspondance et décisions sur les questions et réclamations déférées au Ministre, soit par les régies et administrations de finances, soit par les particuliers qui ont des intérêts à discuter avec elles.

PREMIER BUREAU.

Dépêches, Archives et Contre-seing.

M. . . . . *Chef.*

La réception, l'enregistrement succinct des dépêches, leur renvoi aux divisions qu'elles concernent; le classement des projets de finances, la transmission aux fonctionnaires compétens des expéditions des ordonnances du Roi, arrêts du Conseil et décisions du Ministre, le dépôt des originaux de ces actes, la garde des archives du ministère et de celles de l'ancienne liquidation générale de la dette publique; l'établissement du passif à imputer sur les liquidations des émigrés. Les renseignemens généraux sur la situation des affaires traitées dans le Ministère (1).

---

(1) Le bureau des renseignemens et le bureau des archives de l'ancienne liquidation sont ouverts au public tous les jours de 2 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes.

DEUXIÈME BUREAU.

Matériel de l'Administration centrale ; Ordonnancement, et comptabilité spéciale des dépenses du Ministère.

M. Rabaille ❋, *Sous-Directeur.*

Les réglemens qui intéressent l'ordre du service des bureaux et hôtels ; la surveillance du matériel et l'acquittement des menues dépenses intérieures du ministère ; la formation du Budget des dépenses à ordonnancer par le Ministre des Finances, l'ordonnancement, la comptabilité de ces dépenses et l'établissement du compte qui en est présenté chaque année ; les communications avec le comité de révision des liquidations de l'arriéré.

TROISIÈME BUREAU.

M. Phlippon ❋, *Sous-Directeur.*

Correspondance et décisions sur les questions et réclamations déférées au Ministre, soit par les régies et administrations financières, soit par des particuliers qui ont des intérêts à discuter avec elles.

Première Section.

M. Tournus, *Chef.*

La suite des affaires concernant les droits d'enregistrement, timbre et hypothèques, les domaines et les forêts.

Deuxième Section.

M. Gréterin ❋, *Chef.*

La suite des affaires concernant les Douanes, les Contributions indirectes, la loterie, les postes, les monnaies ; la correspondance avec la régie intéressée des salines et mines de sel de l'Est.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

M. Saurimont ❋, Inspecteur-gén. des finances, *chargé de la direction du service.*

Assiette et répartition des contributions directes ; surveillance du recouvrement ; cadastre.

PREMIER BUREAU.

M. Baudouin, *Chef.*

Les mesures préparatoires pour le répartement des contributions foncière, personnelle, mobilière et des portes et fenêtres ; l'examen des états de répartement transmis par les Préfets, ainsi que des délibérations des conseils généraux, des conseils d'arrondissemens et des conseils municipaux, relatives aux contributions directes ; le cadastre et la sous-répartition ; la distribution du fonds commun du cadastre ; la comptabilité cadastrale ; en général, tous les travaux entrepris ou à entreprendre, pour l'amélioration des bases de l'impôt direct.

SECOND BUREAU.

M. Frémont-Garnier, *Chef.*

Les instructions relatives à l'assiette de la contribution des patentes, à la confection des matrices générales des contributions directes, aux mutations, à l'admission et au jugement des réclamations, à la confection des rôles généraux et particuliers ; l'examen des états généraux du montant des rôles, des états de décharges et réductions, remises et modérations envoyés par les Directeurs, et des états de réimpositions envoyés par les Préfets ; la formation des états généraux de balance des décharges et réductions, avec les sommes réimposées ; l'examen des procès-verbaux ou états de pertes arrivées dans les départemens,

la distribution du fonds de non-valeurs ; la vérification des comptes de l'emploi de ce fonds ; le décompte des attributions des communes sur les patentes ; l'instruction des affaires contentieuses en matière de contributions ; la surveillance à exercer sur les percepteurs dans leurs rapports, soit avec l'administration, soit avec les contribuables.

TROISIÈME BUREAU.

M. Carné, *Chef.*

Les détails relatifs à la fixation et au paiement des traitemens, frais de tournées et de bureaux des agens des directions ; la liquidation des retenues à opérer ; l'examen des titres des employés à la pension de retraite ; le dépouillement du montant des rôles ordinaires et extraordinaires ; celui des différens tableaux destinés à présenter la situation du service dans toutes ses parties ; la formation des résumés généraux ; le départ des dépêches.

DIRECTIONS *des Contributions directes des départemens.* (Voyez page 226.)

DIRECTION DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DES FONDS.

M. Rielle (O ❋), *Directeur.*

La situation des ressources et des besoins du Trésor royal, l'application des recettes aux dépenses publiques dans toute l'étendue du royaume.

L'exécution des ordres du ministre des finances pour les négociations, les emprunts, les émissions de bons royaux et autres effets publics ; la direction des viremens et des envois d'espèces et de valeurs, suivant les besoins du service des paiemens à Paris et dans chaque département.

Le réglement et le compte des frais de négociations et de service.

La tenue des comptes courans des receveurs généraux et des autres correspondans du Trésor royal, et le réglement des intérêts et commissions alloués sur les versemens, remises et envois de fonds qui leur sont prescrits.

La préparation des distributions mensuelles de fonds entre les ministres, arrêtées par ordonnances royales, pour l'emploi des crédits législatifs.

La réception, l'enregistrement, le visa et la mise en paiement des ordonnances ministérielles, l'envoi des autorisations de paiement, assignations des fonds nécessaires pour le service des payeurs et pour les subventions réclamées par les préposés des administrations de finances.

Les autorisations de recettes et de dépenses, de sorties de fonds et de valeurs de la caisse centrale du Trésor royal.

Les ventes et les achats d'inscriptions de rentes et effets publics pour le compte d'habitans des départemens, en exécution de la loi du 14 avril 1819.

M. Johannot ❋, *Chef des Comptes courans et Ecritures*, ayant le titre de Directeur.

PREMIER BUREAU.

M. Courcier ❋, *Chef.*

Correspondance générale ; service à Paris ; distributions mensuelles ; autorisations à la caisse ; achats et ventes de rentes pour le compte des habitans des départemens.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Ferrand ❋, *Chef.*

Correspondance avec les receveurs généraux, payeurs et préposés extérieurs, subventions aux administrations de finances.

DIRECTION DE LA DETTE INSCRITE.

M. Denys Benoist ❋, *Directeur.*

Cette direction embrasse l'administration générale de la dette fondée perpétuelle et viagère, des cautionnemens et des pensions.

Elle est composée de six bureaux.

BUREAU CENTRAL. — *Contrôle de la dette, contentieux et correspondance.*

M. Meschyn ❋, *Chef.*

M. Bazincourt, *Sous-Chef.*

La tenue du Journal général et des Comptes servant à établir la quotité des diverses parties de la dette; les rapports sur les questions contentieuses; les rétablissemens de rentes rejetées par défaut de réclamation; l'examen des déclarations de perte d'extraits ou certificats d'inscriptions et demandes en réformation d'erreurs; la délivrance des certificats d'origine; la correspondance relative à ces divers objets, ainsi qu'à la tenue des livres auxiliaires du grand-livre de la dette perpétuelle par les Receveurs généraux, et aux paiemens d'arrérages de rentes; les oppositions administratives à former sur la dette inscrite dans l'intérêt des propriétaires; l'examen des réclamations contre l'inscription par cinquièmes des rentes de l'indemnité que leur quotité rend susceptibles d'être inscrites intégralement; la correspondance spéciale à cet objet et celle relative à l'exécution générale de la loi du 27 avril 1825, concernant l'indemnité.

PREMIER BUREAU. — *Tenue du Grand-Livre de la dette publique perpétuelle et viagère.*

M. Leclerc ❋, *Chef, Agent comptable.*

M. Fourcy, *Sous-Chef*, ayant la signature.

Les écritures sur le grand-livre tant pour l'inscription des nouvelles rentes, que pour l'exécution des mutations journalières par déclarations de transferts ou autrement, l'expédition des nouveaux extraits d'inscriptions, la préparation des états de paiemens d'arrérages pour Paris et les départemens; la liquidation et le partage des rentes portées au compte d'accroissement des majorats et dotations, la préparation et reddition du compte annuel des accroissemens et réductions opérés dans la quotité des rentes perpétuelles et viagères, ainsi que de l'emploi des crédits législatifs accordés pour l'inscription des nouvelles rentes.

DEUXIÈME BUREAU. — *Transferts et mutations.*

M. Boulle ❋, *Chef, Agent comptable*,

MM. Jabineau, Briand et Bonnet, *Sous-Chefs.*

La tenue du registre des déclarations de transferts; l'examen des certificats de propriété à l'appui des mutations par décès, partages, jugemens, etc., les immobilisations provisoires et définitives pour dotations de majorats en rentes perpétuelles; l'examen préparatoire de la comptabilité des Receveurs généraux, relativement aux mutations d'inscriptions départementales; la correspondance y relative, et enfin la reddition à la Cour des Comptes du compte annuel des mouvemens dans la propriété des rentes perpétuelles et viagères.

TROISIÈME BUREAU. — *Liquidation et tenue du livre des Pensions.*

M. Hardy, *Chef, Agent comptable.*

M. Lefranc, *Sous-Chef.*

La liquidation des pensions ecclésiastiques et des autres pensions sur les fonds généraux pour les administrations ressortissant au Ministère des Finances; la révision des liquidations de pensions militaires ou civiles opérées dans les

autres Ministères ; l'examen des droits des veuves et enfans appelés à la réversibilité des pensions accordées aux vétérans et donataires ; les rétablissemens de pensions présumées éteintes, et la correspondance y relative.

L'inscription de toutes les pensions à la charge des fonds généraux du Trésor royal ; l'expédition et la délivrance des certificats d'inscription et de rejet ; les rectifications et changemens de qualité ; la formation des états de paiement d'arrérages pour Paris et les départemens ; la tenue du répertoire alphabétique ; la délivrance des certificats négatifs, la préparation et reddition du compte annuel des accroissemens et extinctions opérés dans la quotité de cette partie de la dette, ainsi que de l'emploi des crédits législatifs accordés pour l'inscription des pensions nouvellement concédées.

Quatrième Bureau. — *Cautionnemens.*

M. Changarnier, *Chef.*

MM. André et Delorme, *Sous-Chefs*

Les travaux préparatoires à l'inscription des rentes de l'indemnité ; l'examen des pièces produites pour établir les droits du cessionnaire ; la délivrance à Paris et l'envoi dans les départemens des extraits d'inscription provenans de la même origine ; les écritures relatives à l'inscription des titulaires de cautionnement ; la préparation des états de remboursement de capitaux et de paiement d'intérêts pour Paris et les départemens, la tenue des comptes généraux nécessaires pour établir la balance des livres et les états de situations et comptes annuels ; enfin le travail contentieux relatif aux remboursemens et aux oppositions par les tiers créanciers ou bailleurs de fonds.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DES FINANCES.

M. le B[on] Prosper Rodier ✻, *Directeur.*

La Comptabilité générale des finances est chargée de maintenir, dans toutes les comptabilités de deniers publics, un mode uniforme d'écritures, d'en centraliser les résultats, et d'en former des comptes généraux ; de surveiller les mouvemens, et de contrôler les actes journaliers de toutes les comptabilités dépendantes du ministère des finances ; de suivre la marche du recouvrement des impôts, et l'exercice des poursuites en matière de contributions directes.

Elle réunit les élémens des différentes comptabilités relatives aux revenus, aux dépenses, aux opérations de la Trésorerie, et en coordonne les résultats, afin d'établir, aux époques déterminées, la position de chaque comptable ; l'état de chaque partie du service, le tableau des recettes et des dépenses des budgets, la situation générale des finances, et les comptes qui doivent être rendus au Roi, et présentés aux Chambres.

Elle vérifie et transmet à la Cour des comptes les comptes individuels de tous les comptables des finances, et elle y joint les résumés généraux qui servent de base aux contrôles prescrits par l'ordonnance du 9 juillet 1826, et aux déclarations par lesquelles la Cour certifie la conformité des résultats de ses arrêts sur les comptes individuels avec les comptes publics rendus par les Ministres.

Elle met, tous les ans, sous les yeux de la Commission instituée par l'ordonnance du 10 décembre 1823, les documens nécessaires pour arrêter les écritures de la Comptabilité générale des finances, et en reconnaître la concordance avec toutes les comptabilités élémentaires des ordonnateurs et des comptables.

La Comptabilité générale est aussi chargée de surveiller les comptabilités et les caisses municipales, celles des hospices, dépôts de mendicité, et autres établissemens publics.

Bureau central.

M. Philippe Darsenay ✻, *Sous-Directeur.*

Tenue du journal et du grand-livre de la comptabilité générale des finances, réunion de tous les élémens des comptes annuels à présenter aux Chambres ; rédaction des états généraux et du bilan de l'administration des finances ; contrôle des débets et créances de l'agence judiciaire du Trésor.

Préparation des élémens et suite des travaux relatifs aux contrôles prescrits par l'ordonnance du 9 juillet 1826.

Bureau de la Correspondance générale et des Instructions.

M. de Savalète, *Chef.*

Réglemens ; instructions ; correspondance générale ; questions relatives aux lois de finances ; affaires contentieuses ; surveillance de la gestion des comptables ; recouvremens et poursuites en matière de contributions directes ; comptabilité des percepteurs et des receveurs des communes et des établissemens publics.

Bureaux de la Comptabilité des Receveurs des revenus indirects.

Comptabilité des receveurs des revenus indirects ; vérification de leurs écritures, de leurs pièces justificatives et de leurs comptes annuels.

M. Lenfant ✻, *Chef de la comptabilité des Receveurs de l'Enregistrement et des Domaines.*
M. Saint, *Chef de la comptabilité des Receveurs des Douanes.*
M. Druilhet, *Chef de la comptab. des Recev. des Contrib. indir.*
M. Conte ✻, *Chef de la comptab. des Direct. des Postes, des Recev. de la Loterie et des Direct. de la fabrication des Monnaies.*

Bureau de la Comptabilité des Receveurs généraux et particuliers des Finances.

M. Arrivetz ✻, *Chef.*

Comptabilité des receveurs généraux et particuliers des finances ; vérification de leurs écritures, de leurs pièces justificatives et de leurs comptes annuels.

Bureau de la Comptabilité des Payeurs.

M. Graëb, *Chef.*

Comptabilité des payeurs ; vérification de leurs écritures journalières, de leurs pièces justificatives, et de leurs comptes annuels.

Bureau du contrôle de la caisse centrale du Trésor.

M. Levasseur, *Chef.*

Contrôle des recettes et dépenses journalières de la caisse du Trésor ; visa des récépissés et valeurs émises ; procès-verbaux d'envois ; situation contradictoire à la fin de chaque journée ; vérification du compte annuel.

DIRECTION DU CONTENTIEUX DES FINANCES.

M. le Bon Delaire (O ✻), *Maître des requêtes, Directeur.*

Le travail et la correspondance relatifs à toutes les questions contentieuses concernant le Ministère des finances, et pouvant donner lieu à une action judiciaire contre le Trésor.

Les mêmes travaux ayant pour objet les affaires contentieuses déférées au Ministre par les administrations de finances, et relatives aux procédures et pour-

suites en recouvrement de droits et créances, aux transactions à faire sur ces mêmes procédures, et aux délais, remises et modérations qui peuvent en être la suite.

Le recouvrement des débets des comptables et des autres créances du Trésor royal; le compte du mouvement annuel des débets et créances; les actions intentées par et contre le Trésor; le personnel des Avocats, Notaires, Avoués, et autres officiers ministériels attachés au Trésor, et la liquidation de leurs frais et honoraires

La réception et l'annulation des cautionnemens en rentes et en immeubles; l'examen et le visa des demandes judiciaires, des oppositions, transports et main-levées signifiés au Trésor.

BUREAU CENTRAL.

M. Millot, *Chef.*

Le travail et la correspondance générale sur les questions contentieuses; les cautionnemens en rentes et en immeubles, la conservation et le renouvellement des inscriptions hypothécaires; la tenue des écritures, les archives, la préparation des comptes.

Bureau de l'Agence judiciaire.

PREMIÈRE SECTION.

M. Bezard ❋, *Agent judiciaire, Sous-Directeur.*

La surveillance de toutes les parties de l'agence; l'examen et le visa de toutes les significations et demandes judiciaires faites au Trésor royal; la défense aux actions intentées contre le Trésor; le personnel des Avocats, Avoués, Notaires et autres Officiers ministériels attachés au Trésor, et le réglement de leurs frais et honoraires.

DEUXIÈME SECTION.

M. Dauberteuil ❋, *Sous-Agent judiciaire, Chef.*

La poursuite des débets des anciens comptables des monnaies, des économats, des finances, domaines, bois et régies, des receveurs, payeurs et percepteurs; préposés des messageries, fourrages, hôpitaux; les prêts à divers, les effets, traites, coupes de bois, douanes, et autres débiteurs et comptables divers.

TROISIÈME SECTION.

M. Beauvais, *Chef.*

La poursuite des débets et créances sur les militaires, garde-magasins, boulangers et meûniers, les anciens comptables des postes; les trésoriers et comptables de la marine et des administrations de finances, et les entrepreneurs et fournisseurs.

Le contrôle des débets et créances est tenu par le Directeur de la comptabilité générale des finances.

Un avoué près de chacune des cours royales et de chacun des tribunaux de première instance est attaché à l'agence judiciaire du Trésor royal, et est exclusivement chargé de la suite des affaires du Trésor royal dans son arrondissement, sous les ordres du Directeur du contentieux, et sous la surveillance des Préfets et Sous-Préfets.

Bureau des Oppositions.

M. Magimel, *Chef.*

La discussion, l'enregistrement et le visa des oppositions, transports et main-levées signifiés au Trésor royal; la délivrance des extraits des oppositions, des certificats de non-opposition, et tout le travail y relatif.

(Ce bureau est ouvert au public tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, de 10 à 2 heures).

Conseils de la Direction devant les Tribunaux de Paris.

M. Berton, *Avocat à la Cour de Cassation.*
M. Bonnet, *Avocat à la Cour Royale.*
M. Lecacheur, *Avoué à la Cour Royale.*
M. Picot, *Avoué au Tribunal de première Instance.*
M. Hongniers, *Agréé au Tribunal de Commerce.*
M. Chodron ✲ ✲, *Notaire.*

CAISSE CENTRALE DU TRÉSOR ROYAL.

M. Kesner ✲, *Caissier central.*
M. Th. Lionnet ✲, *Sous-Caissier, suppléant le Caissier central.*

Les opérations de la Caisse du Trésor royal sont divisées entre les bureaux désignés ci-après, savoir :

Recettes en espèces.	M. Raynal ✲, *Chef.*
Dépenses.	M. Azam ✲, *Chef.*
Portefeuille des effets sur Paris. . . .	M. Lemoine, *Chef.*
Portefeuille des valeurs diverses. . . .	M. Gibert, *Chef.*
Bons royaux.	M. Agasse, *Chef.*
Mandats sur les départemens.	M. Paquet, *Chef.*
Paiemens d'effets divers sur le Trésor.	M. Morel, *S.Ch. fais. fonc. de Chef.*
Correspondance et Comptabilité. . . .	M. Pinondel de Champarmois ✲, *Chef.*

La Caisse du Trésor royal est chargée d'effectuer les recettes et les dépenses du Trésor royal à Paris ; elle est chargée, en outre, de toutes les émissions et conversions de valeurs qui intéressent le service du Trésor ; elle expédie des mandats sur tous les départemens, en échange des versemens qui lui sont faits ; elle acquitte, pour le compte des Receveurs généraux, les mandats qu'ils ont été autorisés à délivrer sur le Trésor ; elle reçoit les placemens à intérêts qui lui sont offerts, et qu'elle est autorisée à accepter ; elle délivre des récépissés à talon pour toutes les recettes faites à Paris, et pour tous les envois qui lui sont adressés. Ces récépissés doivent être visés, dans les vingt-quatre heures, au contrôle de la caisse.

Le Caissier est responsable des opérations faites par les agens placés sous ses ordres, et seul justiciable de la Cour des Comptes.

Bureaux du payeur des dépenses centrales du Trésor.

M. Delafontaine (O ✲), *Payeur.*

Le paiement des dépenses ordonnancées par les Ministres, et payables dans l'intérieur du Trésor ; le paiement des arrérages de rentes perpétuelles et viagères et des pensions, exigibles à Paris ; le dépôt des certificats de vie et la délivrance des duplicata aux rentiers viagers et pensionnaires qui ont plusieurs parties ou semestres à recevoir.

M. Naulot jeune ✲, *Chef, suppléant le Payeur.*

BUREAUX *chargés de travaux temporaires pour l'exécution de la loi du 27 avril 1825, relative à l'indemnité accordée aux anciens propriétaires de biens-fonds confisqués* (1).

PREMIER BUREAU.

M. Nouton ✻, *Chef.*

Suite du travail relatif à l'exécution de la loi du 27 avril 1825, concernant l'indemnité accordée aux anciens propriétaires de biens-fonds confisqués et aliénés révolutionnairement au profit de l'Etat ; examen des demandes instruites dans les départemens ; préparation de la correspondance avec les Préfets, la Direction générale des Domaines et la Commission de liquidation ; transmission des décisions ; formation des états de rentes à inscrire et des comptes de liquidation ; notification des décisions ; suite des travaux concernant les départemens afférens à la 1re et à la 3e section de la Commission de liquidation ; correspondance générale (2).

DEUXIÈME BUREAU.

M. Billig, *Chef.*

Correspondance et suite des travaux concernant les départemens afférens aux deuxième, quatrième et cinquième sections de la Commission.

TROISIÈME BUREAU.

M. . . . . *Chef.*

Enregistrement de l'arrivée de la correspondance et des dossiers ; transmission à la Direction générale des Domaines et à la Commission ; travaux d'ordre général et particulier à chaque département ; renseignemens à donner aux intéressés sur la situation des affaires.

BUREAUX *chargés de travaux temporaires pour l'exécution de la loi du 30 avril 1826, relative à l'indemnité attribuée aux anciens colons de Saint-Domingue* (3).

M. . . . . *Secrétaire de la Commission.*

Les travaux relatifs à l'exécution de la loi du 30 avril 1826, placés précédemment sous la surveillance du Président du Conseil des Ministres, ont été placés, par l'ordonnance royale du 6 février 1828, parmi les attributions du Ministre des finances.

Agens attachés à l'Administration centrale du Ministère des finances. Messieurs,

Wandermarq ✻, *Agent de change des fin.*
André le Roux ✻, *idem, honoraire.*
Destailleur ✻, *Architecte.*
Levraud jeune, *Chirurgien-médecin.*
Fourcade-Prunet, *Médecin adjoint.*

---

(1) Voir la composition de la Commission de liquidation, page 957.

(2) La distribution des départemens entre les diverses sections des bureaux de l'indemnité correspond exactement à la répartition faite entre les cinq divisions de l'Administration des domaines.

(3) Voir la composition de la Commission de liquidation, page 957.

SERVICE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

DIRECTEURS ET INSPECTEURS.

DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.
1 *Ain*. . . .	Viol.	Supersac.
2 *Aisne*. . .	Debatz ✱.	Seignette.
3 *Allier*. . .	D'Auteville.	Darets.
4 *Alpes* (*b*.).	Lambert.	LesourdDurosel
5 *Alpes* (*h*.).	Raige.	Lepayen.
6 *Ardèche* .	Tesses.	Laurent.
7 *Ardennes*.	Besse-Lanoaille	Dubois.
8 *Arriège*.	Brochant.	Saurimont.
9 *Aube*. . .	Costes de Vaugourdon.	De l'Enferna.
10 *Aude*. . .	Delorme.	Chanu.
11 *Aveyron* .	France de Delorne ✱.	De la Chaussée.
12 *B. du Rhô*.	Dieuzet ✱.	Dessaigne.
13 *Calvados*.	Aubelin ✱.	Guilloteau.
14 *Cantal*. .	Godard.	Mallein.
15 *Charente*.	De Lortal ✱.	Vidal de Verneix
16 *Char. Inf*.	Daverton ✱.	Foissy.
17 *Cher*. . .	Dannibeau.	Cornet.
18 *Corrèze*. .	Garnier.	Faugeyron.
19 *Corse*. . .	Serval.	
20 *Côte-d'Or*.	Le Roy.	Sauvageot.
21 *C. du N*. .	Puis.	Mercier (Const.)
22 *Creuse* . .	Delzons.	Conchon.
23 *Dordogne*.	Dazard	Prieur de la Comble-
24 *Doubs*. . .	Brayer.	Polin.
25 *Drôme* . .	Gailhard ✱.	Prieur.
26 *Eure*. . .	Morel ✱	Mermoz.
27 *Eure et L*.	Gervaise.	Berthaux.
28 *Finistère*.	Joubert de l'Hiberderie.	Aguesse.
29 *Gard*. . .	Laborde.	Du Raget.
30 *Gar*. (*H*.).	Beguillet.	Gennevoix.
31 *Gers*. . .	Doré.	Fontès.
32 *Gironde*.	Destor ✱.	Marcandier.
33 *Hérault*. .	Séguret ✱.	Bisson.
34 *Ille et Vil*.	D'Astis.	Legomeriel.
35 *Indre*. . .	Lepeintre.	Barrey.
36 *Indre et L*.	Paulmier.	Danie de Guilly.
37 *Isère* . . .	Cte du Péron ✱✱	Berniquet.
38 *Jura* . . .	André.	Blanc-Lalésie.
39 *Landes* . .	Galatoire.	Hargenvillers.
40 *L. et Cher*.	Levieil.	Compan de Lafontaine.
41 *Loire*. . .	De Bonrenlle.	Haly.
42 *Loire* (*h*).	Lenoir.	Degay.
43 *Loire-inf*.	Mollet Lagrange	De Berthou.
44 *Loiret*. . .	Capelle ✱.	Janmart.
45 *Lot*. . . .	Tirel de la Martinière.	Fayret.
46 *Lot et Gar*.	Yel.	Dissez.
47 *Lozère* . .	Aubourg de la Coutrye.	Nogaret.
48 *Maine et L*	Pigalle Vareille.	Jarlot.
49 *Manche*. .	Pernot.	Hébré,
50 *Marne* . .	Grépinet ✱.	De Massiac.
51 *Marne* (*h*).	Sourdat.	Beaudesson.
52 *Mayenne* .	Le Ch. Brunet-de-Privezac.	Tizon de la Hautière.
53 *Meurthe*. .	Auxcouteaux ✱	Drouet.
54 *Meuse*. . .	Prieur de la Comble	Messein.
55 *Morbihan*	Bonamy.	Bourdonnay.
56 *Moselle*. .	Mennessier ✱.	Bertaux.
57 *Nièvre* . .	Paillard.	Finot.
58 *Nord*. . .	De Malezieu.	Marchand.
59 *Oise*. . . .	Hennet-Duvigneux ✱.	De Dompierre-d'Hornoy.
60 *Orne* . . .	Bois.	Barbazan.
61 *P.-de-Cal*.	De Marsilly.	Darets.
62 *Puy de D*.	Lefour.	Plailly.
63 *Pyrén*. (*b*).	Cassan.	Gailhard.
64 *Pyrén*. (*h*).	Gigot de Bellefonds.	
65 *Pyrén. or*.	Caquet-Ferrand	Lamouroux.
66 *Rhin* (*B*).	Allaire ✱.	Jolly.
67 *Rhin* (*H*).	Moll ✱.	Henriet.
68 *Rhône*. . .	Wable.	Hermann.
69 *Saône* (*h*).	Rouher-Lamothe.	De Bourenlle.
70 *Saô. et L*.	Vitallis ✱.	Cornat.
71 *Sarthe*. .	Hennet.	Taffin.
72 *Seine* . .	Voy. p. 819.	Voy. p. 819.
73 *S. et Mar*..	Dissez ✱	De Vouges.
74 *S. et Oise*.	Hurtrelle ✱.	Gatey.
75 *Sein.-Inf*.	De Merval.	Durand.
76 *Sèvres* (*d*).	Bastide.	Chatelain.
77 *Somme*. . .	Chamont ✱.	Lenormand de Lourmel.
78 *Tarn*. . . .	Meynadier ✱.	Forestier.
79 *Tarn-et-G*.	Delanney.	Baron de Saint-Paston ✱.
80 *Var*. . . .	Cantilhon de Lacouture.	Manuel.
81 *Vaucl*.. .	Dassier.	Pallez.
82 *Vendée*. .	Renard.	Colin.
83 *Vienne*. . .	DelaGuimardrie	Chéret.
84 *Vien*. (*h*.)	Vasillières.	Diriberry.
85 *Vosges*. . .	Bergon.	Robillot.
86 *Yonne*. . .	Armandot.	Martineau de Gurgy.

COMPTABLES EXTÉRIEURS.

RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DES FINANCES.

AIN.

M. Favel, *Receveur-général*, à Bourg.

Trévoux. Tabarié, *Rec. p*. Egra, *Per*.

	Recev. p.	*Percep.*
Belley..	Dumolin.	Récamier.
Nantua.	Aillaud.	Mercier fils.
Gex. . .	Boisson.	Nicod.
Bourg.		Bouvier.

AISNE.

M. Declerck ❋, *Recev.-général*, à Laon.

	Recev part.	*Percep.*
Chât.-Th.	Le Gentil de Parny.	Grillet.
S.-Quentin.	Pot.	Richard
Soissons.	Declerck fils.	Cahier.
Vervins.	D'Aubignie (A).	Pénant.
Laon.	. . . .	Hecart.

ALLIER.

M. Roger de Rigny, *Receveur-général*, à Moulins.

	Recev. part.	*Percep.*
Gannat.	Cte d'Estrée ❋❋.	Mirlavaud.
La Palisse.	Coussaud-Dulié ❋.	Lafaige.
M. Luçon.	Fournier.	Huet-Delacroix.
Moulins.	. . . .	Conchon.

ALPES (BASSES).

M. Bergeron d'Anguy, *Recev.-général*, à Digne.

	Recev. part.	*Percep.*
Barcelonte.	Canton fils.	Magnaudy.
Castelle.	Tartanson.	Collonne.
Forcalqer.	Regnauld de la Sourdière.	Pellegrin.
Sisteron.	Planche.	Bane.
Digne.	. . . .	Donadieu.

ALPES (HAUTES).

M. Remi de Campeau ❋, *Rec. génér.* à Gap.

	Recev. part.	*Percep.*
Briançon.	Dioque fils.	Giraud.
Embrun.	Blanc.	Morgan.
Gap.	. . . .	Millot.

ARDÈCHE.

M. Brochier ❋, *Receveur-gén.*, à Privas.

	Recev. part.	*Percep.*
L'Argent.	Despradels.	Suchères.
Tournon.	Frachon.	Boutand.
Privas.	. . . .	Serres.

ARDENNES.

M. Akermann ❋, *Receveur-gén.* à Mézières.

	Recev. part.	*Percep.*
Réthel.	Billaudel.	Capolin.
Rocroy.	De Lanty.	Baudet.
Sedan.	Massart.	Le Faucheux.
Vouziers.	De Boulogne.	Dugombert.
Mezières.	. . . .	François.

ARIÈGE.

M. Bruneau, *Receveur-général*, à Foix.

	Recev part.	*Percep.*
Pamiers.	Peychaud.	Campan.
S.-Girons.	De Guyon.	Péquilhau-de-Laval.
Foix.	. . . .	Luppé.

AUBE.

M. Marcotte, *Receveur-général*, à Troyes.

	Recev part.	*Percep.*
Arcis.	Bricout de Contraine.	Guichard.
Bar-s.-A.	Malbet.	Legrand.
Bar-s.-S.	Bultel.	Sordel-Lefèvre.
Nog.-s.-S.	Robert.	De Tocquigny.
Troyes.	{ Joly, 1er *arr.* / Rides, 2e *arr.* }	*Percep.*

AUDE.

M. Rolland du Rocan ❋, *Receveur-général*, à Carcassonne.

	Recev. part.	*Percep.*
Narbonne.	Demilhau.	Poulharies-Glèze.
Castelnaud.	Largey.	Maugis de la Seignoure.
Limoux.	Pervenchère.	Sermet.
Carcass.	. . . .	Monerie.

AVEYRON.

M. Delavault ❋, *Receveur-général*, à Rhodez.

	Recev. part.	*Percep.*
Espalion.	Borne, fils.	Reynès.
Milhau.	Masse.	Hercule de Gojal.
Ste. Afriq.	Armand fils.	Crébassa.
Villefranc.	Dissez.	Claude.
Rhodez.	. . . .	Lenormand de Bussy fils.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

M. Bricogne, aîné (O ❋), *Recev.-génér.* à Marseille.

	Recev. part.	*Percep.*
Aix.	Sallier.	Bas.

	Recev. part.	*Percep.*
Arles...	Dumas de Laroque.	De Bouchoud. Sermet de Tournefort.
Marseille.	Malcor, Girard-Dudemaine, Magneval, De Villèle,	*Percep.*

CALVADOS.

M. Dosseville, *Receveur-général*, à Caen.

Bayeux..	Varin.	*Recev. partic.*
Pont-l'E.	Gillotin,	
Lisieux..	Begouen fils,	
Falaise..	Delabelinaye,	
Vire....	Berrurier,	

Caen... — *Percepteurs.* 1er *arrondissement*, Delaroque-Cahan. 2e *arrondissement*, Danne fils. 3e *arrondissement*, Courtois de Moutamy.

Bayeux..	Lachèze,	*Perc.*
Falaise..	De Coulibœuf,	
Lisieux..	Deshayes-Daspremont,	
Vire....	Collin,	
Pont-l'Ev.	Desroques,	

CANTAL.

M. Couderc de Saint-Chamant, *Receveur-général*, à Aurillac.

	Recev. part.	*Percep.*
St.-Flour..	Bleton.	Irle.
Mauriac...	Galvaing.	Chauveau.
Murat....	De Brives.	Estieu.
Aurillac.........		Croiset (A).

CHARENTE.

M. Calluaud, *Receveur-général*, à Angoulême.

	Recev. part.	*Percep.*
Barbezieux	Lefebvre.	Rouannet.
Cognac...	De Moly.	Perrin.
Confolens..	Malafosse-du-Couffour.	De Morras.
Ruffec....	Boisnier fils.	Préverant-Sonneville.
Angoulême.......		Boissard fils.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

M. Max. Titon, *Receveur-général*, à La Rochelle.

	Recev. part.	*Percep.*
Jonsac...	Dorliac.	Sarrol.
Marennes..	Vasselot.	Beaucorps.
Rochefort..	Dubost.	Landais de la Cadinière.
Saintes....	De Chièvres.	De Vallès.
S.-J.-d'An.	Levallois fils.	Brillouin.
La Roch........		Bruna fils. Latouche.

CHER.

M. Desbassayns de Montbrun, *Receveur-général*, à Bourges.

	Recev. part.	*Percep.*
Sancerre...	Archambault.	Avette.
S.-Amand.	Le Crosnier.	Duplan.
Bourges.........		De Goy.

CORRÈZE.

M. Lemaître, *Receveur-général*, à Tulle.

	Recev. part.	*Percep.*
Brives....	Blanchard fils.	Lacroix.
Ussel....	Pontier.	Damarrid.
Tulle..........		Melon.

CORSE.

M. Durrieu, *Receveur-général*, à Ajaccio.

	Recev. part.	*Percep.*
Bastia...	Multedo.	Fariani.
Calvi....	Castelli.	Gesta.
Corte....	Autric.	Tadeschi.
Sartene...	Barrois.	Retri.
Ajaccio.........		De Lacroix.

CÔTE D'OR.

M. Achard, *Receveur-général*, à Dijon.

	Recev. part.	*Percep.*
Beaune...	Soustras fils.	De Reboul.
Châtillon..	Pillaut.	Legay.
Semur....	Tridon.	Ligeret.
Dijon........		Dubois de la Verne. Frantin.

CÔTES-DU-NORD.

M. Latimier-Duclésieux, *Receveur-général*, à Saint-Brieuc.

	Recev. part.	*Percep.*
Lannion...	Vienot.	Gouraud.

	Recev. part.	*Percep.*
Dinan. . . .	Magon de la Ballue.	Léon.
Loudéac. . .	Thomas	Levasseur.
Guingamp.	Desprez de Gésincourt.	Stoyd.
St.-Brieuc.		Gicquel.

CREUSE.

M. De Varambon fils, *Receveur-général*, à Guéret.

	Recev. part.	*Percep.*
Aubusson. .	D'Arcy.	De Courteix.
Bourganeuf.	Lamarche de Lompré.	Boutaud.
Boussac. . .	Darcis.	Peyrod.
Guéret.		Martinel.

DORDOGNE.

M. Percheron ※, *Recev.-génér.* à Périgueux.

	Recev. partic.	*Percep.*
Sarlat. . . .	Currial.	Lavignerie.
Bergerac. .	Paulin-Durand.	Mathias.
Nontron. . .	Grolhier.	Mareillaud-Bussac.
Ribérac. . .	Lagcard de Cherval.	Léonardon fils.
Périgueux.		Prad.

DOUBS.

M. Duplan, *Receveur-général*, à Besançon.

	Recev. part.	*Percep.*
Beaume. . .	Bachelier.	Descuns.
Pontarlier.	Le V[te] de Rotallier.	Bourgeois.
Montbéliard	Grenier.	Bocquet fils.
Besançon	Baudot, 1[er] *arrondissem.* Tourette, 2[e] *arrondissem.*	*Percep.*

DRÔME.

M. Chichilliane, *Recev.-général*, à Valence.

	Recev. part.	*Percep.*
Die.	Delabretonnière.	Tardieu de S.-Aubanet.
Montélim. .	Soulier.	Freychet.
Nyons. . . .	Verdet.	Brachet.
Valence.		Bouvier.

EURE.

M. De Toustain, *Receveur-général*, à Evreux.

	Recev. part.	*Percep.*
Evreux.		Fouché.
Pont-Aud. .	Pluchart.	Regnard.
Louviers. . .	De Graveron.	Randon de S.-Martin.
Les Andel.	Magot-Poriquet.	Milhon.
Bernay. . .	Eloy-Capelle fils.	Guille fils.

EURE-ET-LOIR.

M. Saillard, *Receveur-général*, à Chartres.

	Recev. part.	*Percep.*
Nog.-le-R. .	De S.-Vigor.	Chancerel,
Châteaud. .	Depradine.	Barré Duchemimé.
Dreux. . . .	De Saint-Amand.	Acard.
Chartres.		Picot de Limoëlan ※.

FINISTÈRE.

M. Amé de Saint-Didier ※, *Receveur-général*, à Brest.

	Recev. part.	*Percep.*
Brest.		1[er] *arrond.* Sausset. 2[e] *arrond.* De Lapaquerie.
Morlaix. . .	Lhuilier.	De Lamonneraye.
Châteaulin.	Bertheley.	Jouan de Kervenaël.
Quimperlé. .	Lefèvre.	Bosc.
Quimper. . .	Moreau.	Demadec.

GARD.

M. De Surville ※, *Receveur-général*, à Nîmes.

	Recev. part.	*Percep.*
Alais. . . .	Donnadieu.	Isnard.
Uzès. . . .	Duclap.	Poullain.
Le Vigan.	De Serres.	Portalès.
Nîmes		1[er] *arrond.* Possac-Génas père. 2[e] *arrond.* Regnoult.

GARONNE (HAUTE).

M. De Bray (A.) (O ※), *Receveur-général*, à Toulouse.

	Recev. part.	*Percep.*
Villefranch.	David de Beauregard.	Delpech.

	Recev. part.	*Percep.*
Muret. . .	Sevène fils.	Jaubert.
St.-Gaud. .	Saint-Julien	Decamps.
Toulouse.		1er *arrond.* Vivez. 2e *arrond.* Grandjean. 3e *arrond.* Séverin de Vignes.

GERS.

M. De Meffray ☀, *Receveur-général*, à Auch.

	Recev. part.	*Percep.*
Condom. . .	Drouillard.	De la Gonde
Lectoure. . .	Mancel.	Agassom-Bolin.
Lombez. . .	Seignan de Pellefigue.	Daubons.
Mirande. . .	Bonnecaze.	Burgan.
Auch.		De Gestas de Seder.

GIRONDE.

M. Carayon-Latour ☀, *Recev.-général*, à Bordeaux.

	Recev. part.	*Percep.*
Bazas. . .	Libet-Descornes.	Habert.
Blaye. . . .	Redeuilh.	Maître.
Lesparre. .	Hosten.	D'Escures.
Libourne. .	Baurez.	St.-Genis.
La Réole. .	Doucet.	Petiteau.
Bordeaux.		1er *arrond.* Queyriaux. 2e *arrond.* Cabarrus. 3e *arrond.* Dupuy de S.-Simon. 4e *arrond.* Heliès fils. 5e *arrond.* Leroux de Kerninon.

HÉRAULT.

M. Despous fils, *Receveur-général*, à Montpellier.

	Recev. part.	*Percep.*
St-Pons. .	Pradal.	Lacazin.
Béziers. . .	Viennet fils	Ledenac, 1er *arrondiss.* d'Alphonse, 2e *arrond.*
Lodève. . .	Lugagne-Jourdan fils.	Pastourel.
Montpellier.		Littardi, 1er *arrondis.* Vialla, 2e *arrondis.* Rollande, 3e *arrond.*

ILLE-ET-VILAINE.

M. De-la-Tour-Randon ☀, *Rec.-gén.*, à Rennes.

	Recev. part.	*Percep.*
St.-Malo. .	Danican fils.	Demaison.
Fougères. .	Du Mény.	Charlot.
Vitré. . . .	Hevin.	Rupin.
Redon. . . .	Jansions fils.	Janvier.
Montfort. .	Taupin.	Bernier.
Rennes.		Desnos de la Grée, 1er *ar.* De Lamothe Vauvert, 2e *arrond.*

INDRE.

M. Delaleuf ☀, *Receveur-général*, à Chateauroux.

	Recev. part.	*Percep.*
Issoudun. .	Cher Lemore.	De Montureux.
La Châtre.	Robin-Duvernet.	Aulard fils.
	Recev. part.	*Percep.*
Le Blanc. .	Tiran.	Lacaux.
Châteaur.		Martinet.

INDRE-ET-LOIRE.

M. Luce, *Receveur-général*, à Tours.

	Recev. part.	*Percep.*
Chinon. .	Dubois de Villiers.	Cousinat.
Loches. . .	Darras ☀.	Delannoy.
Tours.		Malchesné, 1er *arrond.* Navarre, 2e *arrond.*

ISÈRE.

M. Giroud, *Receveur-général*, à Grenoble.

	Recev. part.	*Percep.*
La T.-du-Pin.	Delaforêt-Divonne ☀.	Rolland.

	Recev. part.	*Percep.*
St.-Marcel.	Pilleron.	Charbonnier.
Vienne. . . .	Matharel ☼.	Bonhomme fils.
Grenoble.	Berlioz, 1er *arrondissem.* Patard. 2e *arrondiss.*	*Percep.*

JURA.

M. Damemme, *Recev. général*, à Lons-le-Saulnier.

	Recev. part.	*Percep.*
S.-Claude. .	Commoy.	Dalloz.
Dôle. . . .	Lafosse ☼.	Leclerc.
Poligny. . .	Gagneur.	Gros.
Lons-le-S.		Guichard.

LANDES.

M. de la Porte, *Receveur-général*, à Mont-de-Marsan.

	Recev. part.	*Percep.*
St.-Sever. . .	Saunhac.	Hontang.
Dax.	Dompnier.	Regnac.
M. de Mars.		Dayries fils.

LOIR-ET-CHER.

M. Saint-Martin ☼, *Receveur-général*, à Blois.

	Recev. part.	*Percep.*
Vendôme. .	Margane.	D'Houdouard
Romorant.	Belin-de-la-Jousselinière.	De Sarranthon.
Blois.		De la Saussaye.

LOIRE.

M. Saint-Léger, *Recev.-génér.* à Montbrison.

	Recev. part.	*Percep.*
S.-Etienne.	Julliard.	Barbier-de-Charli.
Roanne. . .	Cte de Dreuille.	Roger.
Montbrison		Darlempde.

LOIRE (HAUTE).

M. De Parron ☼, *Receveur-général*, au Puy.

	Recev. part.	*Percep.*
Brioude. . .	Delanoue.	Pouzol.
Yssingeaux.	Maurin.	Ducrozet.
Le Puy.		Duranson-Corentin.

LOIRE-INFÉRIEURE.

M. Law-Lauriston ☼, *Receveur-général*, à Nantes.

	Recev. part.	*Percep.*
Ancenis. . .	Girardin.	Bellet.
Chât.-Br. .	Delaunay fils.	Dupin-Ferrière.
Paimbœuf.	Minard.	Legrand.
Savenay. . .	Morin de Premion.	Morin.
Nantes.		Lajarriette, 1er *arrond.* De Pons. 2e *arrond.* Petit-des-Rochettes, 3e *arrondis.*

LOIRET.

M. Auguste de Lamarre ☼, *Réceveur-gén.* à Orléans.

	Recev. part.	*Percep.*
Pithiviers. .	Gilbon.	Froc.
Montargis.	Hardoin.	Vanlinden.
Gien. . . .	De Noury.	Guyenot.
Orléans		Bon Lecamus, 1er *arrond.* Aubineau. 2e *arrond.* Geffrier, 3e *arrond*

LOT.

M. Doyen fils, *Receveur-général*, à Cahors.

	Recev. part.	*Percep.*
Gourdon. .	Dussot de Pondaillon.	Combes.
Figeac. . .	Besse.	Fourgons.
Cahors		Mercier.

LOT-ET-GARONNE.

M. Pernot Fontenoy, *Receveur-général*, à Agen.

	Recev. part.	*Percep.*
Marmande.	Bachelier d'Ages.	Liambon fils.
Nérac. . . .	Dupin-de-Belloc.	Burguère.
Villeneuve.	Debruel.	Laborde.
Agen.		Laubarede.

LOZÈRE.

M. Albin Reynier, *Receveur-général*, à Mende.

	Recev. part.	Percep.
Florac....	Duponchel.	Commandié.
Marvejols..	Guillemon.	Tichit fils.
Mende...........		Vachin fils.

MAINE-ET-LOIRE.

M. Mieulle ✻, *Receveur-gén.*, à Angers.

	Recev. part.	Percep.
Ségré.....	Dieusie.	Bancelin.
Baugé....	Drouillard-du-Karbecq	Maudet.
Saumur...	Voisin ✻.	Thoreau de la Martinière.
Beaupréau.	Moricet.	Chevalier.
Angers.........		Gromaire de Rougerie, 1er *arrond.* Dandigné, 2e *arrond.*

MANCHE.

M. Bourboulon de St.-Edme ✻, *Receveur-général*, à St.-Lô.

	Recev. part.	Percep.
Valognes..	Alissan-de-Chazet (O ✻).	Yver.
Mortain...	Legonidec.	Edeline.
Avranches.	Boudent.	Leclerc.
Coutances.	De Bonnet de Lachapoulie.	Lecourt de Ste Marie.
Cherbourg.	Albin Cronuau ✻.	Ciszeville.
Saint-Lô.........		De Clinchamp.

MARNE.

M. de Valory (O ✻), *Rec.-génér.* à Châlons.

	Recev. part.	Percep.
Epernay...	Defougy.	Martin.
Reims....	Clouet ..	Berton. 1er *arrond.* Debelly, 2e *arrond.*
Ste.-Mén..	Marchand.	Delacroix.
Vitry-s.-M.	Bourlon.	Vidal de Vallabregue
Châlons..........		Chenet fils.

MARNE (HAUTE).

M. Boucheporn ✻✻, *Receveur-général*, à Chaumont.

	Recev. part.	Percep.
Vassy....	Rolland.	Parison.
Langres...	Couvreux.	Drevon.
Chaumont........		Pelissier-de-Monredon.

MAYENNE.

M. de Rocheplatte ✻, *Receveur-général*, à Laval.

	Recev. part.	Percep.
Chât.-Gon.	De la Boulaye.	Delachevardière.
Mayenne..	Esnault.	Le Pecheux-du-Hautbourg.
Laval..........		Boutray-St.-Vast.

MEURTHE.

M. Lefebvre ✻, *Receveur-gén.* à Nancy.

	Recev. part.	Percep.
Chât.-Sal..	Blahay.	Roden.
Lunéville..	Mallarmé.	Padox fils.
Sarrebourg.	Thirion.	Toublant.
Toul....	De Balthazard.	Migot.
Nancy.........		Lombard. 1er *arrond.* Collinet de Lasalle. 2e *arrondiss.*

MEUSE.

M. Buffaut ✻, *Receveur-général*, à Bar-sur-Ornain.

	Recev. part.	Percep.
Commercy.	Leblanc.	Noël.
Montmédy.	Roussel fils.	Célice.
Verdun...	De Bonnaire.	Laroche.
Bar-sur-O.........		Gœury.

MORBIHAN.

M. Avrouin-Foulon, *Receveur-général*, à Vannes.

	Recev. part	Percep.
Pontivy..	Robinot.	Degras.
Ploërmel..	Dahirel.	Mahor-Dumanoir fils.
Lorient..	Roussy.	Lescouezec fils.
Vannes..........		Hervieu.

MOSELLE.

M. Michel de St. Albin ✻, *Rec. général*, à Metz.

	Recev. part.	*Percep.*
Briey. . . .	Marchand.	Pierron.
Sarreguem.	Couturier.	Kériuges.
Thionville..	Barrault fils.	Williaume.
Metz.		Lamy, 1er *arrond.* De Chaubry, 2e *arrond.*

NIÈVRE.

M. Tassin de Vallière, *Recev.-général*, à Nevers.

	Recev. part.	*Percep.*
Chât.-Chin. . .	Duchâteau.	Ragon.
Clamecy. . .	Jacquin.	Tenaille-Lessy.
Cosne	De la Bigne.	Giraud.
Nevers.		Payen Devouges.

NORD.

M. Baudon ✻, *Rec. gén.* à Lille.

	Recev. part.	*Percep.*
Avesnes . .	Pernot.	Honzé.
Dunkerq. . .	Kesner.	Cosseron de Villenoisi, 1er *arrond.* Peterinck, 2e *arrond.*
Cambray.	De Lienard fils.	St.-Aubin, 1er *arr.* De l'Espinay de Pancy, 2e *arr.*
Douai.	De Villèle. . .	Cavrois, 1er *arr.* De Gentet, 2e *arr.*

	Recev. part.	*Percep.*
Hazebrouck.	Reynart.	Smagghe.
Lille.		Prevost de Saulty, 1 *ar.* Dibos, 2e *ar.* Delabouglie, 3e *arrond.*
Valenciennes.	Jauge.	Marissal, 1er *arrond.* Merlin de Baugrenier, 2e *arrond.*

OISE.

M. Gibert (Achille), *Receveur-général*, à Beauvais.

	Recev. part.	*Percep.*
Clermont. .	Joly.	Recullé.
Compiègne..	Lecomte ✻.	Le Borgne.
Senlis . . .	Duval.	Paulet.
Beauvais.		Lefebvre-d'Hédincourt.

ORNE.

M. Decrès, *Receveur-général*, à Alençon.

	Recev. part.	*Percep.*
Domfront. .	Roulleaux.	Fagard.
Argentan. .	Larroc.	Duhomme.
Mortagne. .	De Nogerée.	Desrez.
Alençon.		Romet.

PAS-DE-CALAIS.

M. De Caze, *Receveur-général*, à Arras.

	Recev. part.	*Percep.*
Arras.		Lemarié, 1er *arrondiss.* Baqueville, 2e *arrond.*
Boulogne. .	Ternaux.	Cousin.
St.-Omer. .	Garapin.	De Folard.
Béthune. . .	Joly.	De Baillencourt.
St.-Pol. . .	Corne.	Héroguelle.
Montreuil..	Mollard ✻.	Gengoult.

PUY-DE-DÔME.

M. Gilbert-de-Riberolles fils, *Receveur-gén.* à Clermont.

	Recev. part.	*Percep.*
Ambert. . .	Gaillard.	Celeyron.
Issoire. . .	Prieur.	Bonnouer.
Riom.. . .	De Thury.	Jouet.
Thiers. . .	Darrot.	Amouroux.
Clermont.		Peyronet de la Ribiere. Ducrey.

PYRÉNÉES (BASSES).

M. Séjourné, *Receveur-général*, à Pau.

	Recev. part.	*Percep.*
Bayonne. .	Thonnelier.	Junca.
Mauléon. .	D'Arthez.	Behety.
Oléron . .	Cap-de Pon fils.	Dungasteigt.
Orthez. . .	De Batsalle.	Lalanne.
Pau.		Estaria.

PYRÉNÉES (HAUTES).

M. Scitivaux ❋, *Recev.-général*, à Tarbes.

	Recev. part.	*Percep.*
Argeles...	Priellé.	Sassère.
Bagnères..	Ansbert Roujou.	Comma.
Tarbes.............		De Larroc.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

M. De Lanjamet, *Recev.-gén.*, à Perpignan.

	Recev. part.	*Percep.*
Prades..	Micque ❋.	Jacomet-Feréol.
Céret...	Cavaignac.	Puy.
Perpign..............		Rougé.

RHIN (BAS).

M. Froidefond du Chatenet (O ❋), *Rec. gén.* à Strasbourg.

	Recev. part.	*Percep.*
Schélestat.	Graeff.	Dannoi.
Saverne..	Yvelin de Béville fils.	Favre.
Wissemb.	Guérin.	Desfaudais.
Strasbourg	Chauffour, 1er *arrondiss.* Poncet, 2e *arrondiss.* Gérard, 3e *arrondiss.*	*Percep.*

RHIN (HAUT).

M. Bernier ❋, *Receveur-génér.* à Colmar.

	Recev. part.	*Percep.*
Béfort...	Haas ❋.	Desfeuilles.
Alkirck..	Durand de Lançon.	Rossigneux.
Colmar...........		Quefemme.

RHÔNE.

M. Nivière ❋, *Rec. gén.* à Lyon.

	Recev. part.	*Percep.*
Villefran.	Defaure.	Milanais fils.
Lyon....	Jame, 1er *arr.* Plouvié, 2e *ar.* Jacquier, 3e *ar.* Nicolaud de Montribloud, 4e *arrond.* Gaillard, 5e *arrond.*	*Percep.*

SAÔNE (HAUTE).

M. Bricogne (O ❋), *Rec. gén.*, à Vesoul.

	Recev. part.	*Percep.*
Gray....	Rousset	Poncelin.
Lure....	Grangier.	Beaumann.
Vesoul.............		Boudot.

SAÔNE-ET-LOIRE.

M. de Lahante ❋, *Receveur-général*, à Mâcon.

	Recev. part.	*Percep.*
Châlons.	Bon Leclerc d'Ostein ❋ (C❋).	Benoît.
Charolles.	De Digoine.	Bertucat.
Louhans.	Carbonni.	D'Escrivieux.
Autun...	Bertheault..	Devoucoux.
Mâcon...........		Millié.

SARTHE.

M. Goupil, *Receveur-général*, au Mans.

	Recev. partic.	*Percep.*
Mamers...	Duvivier.	Lacharbotières.
S.-Calais..	Vaquier.	Pinguet.
La Flèche.	Fourmy.	BodindeDijeon.
Le Mans..........		Fallery.

SEINE.

(*Pour les Receveurs particuliers, Percepteurs de* Paris, *voyez* pag. 821, *et de la Banlieue,* pag. 823.)

SEINE-ET-MARNE.

M. Drouyn, *Receveur-général*, à Melun.

	Recev. part.	*Percep.*
Coulomm...	Grandjean.	Laurence.
Meaux...	Petit.	Moireau.
Fontaineb..	Mesnager.	Berte.
Provins...	Dibos fils.	Clément.
Melun...........		Bonneau.

SEINE-ET-OISE.

M. de Saulty ❋, *Recev. général*, à Versailles.

	Recev. part.	*Percep.*
Corbeil ..	Aclocque.	Legrand.
Etampes...	Morel.	Pillas fils.
Mantes....	Ponsard.	Durand.
Pontoise..	Deleval.	Loyer.
Rambouill.	Le Marois.	Dubuisson.
Versailles		Ballan fils.

SEINE-INFÉRIEURE.

M. Reiset ✻, *Receveur-général*, à Rouen.

	Recev. part.	*Percep.*
Le Havre..	Meneust.	Pasquier.
Yvetot....	Loche.	Gally.
Dieppe....	Roy.	De Bongars.
Neufchât. .	Toussaint fils.	Desjonquières.

Rouen.... { Dumouchel, 1er *arrondissem.* Serin Cordinière 2e *arrondiss.* Deville, 3e *arr.* Caumont, 4e *ar.* } *Percep.*

SÈVRES (DEUX).

M. Germain ✻, *Receveur-gén.*, à Niort.

	Recev. part.	*Percep.*
Bressuire..	Gayard.	Daverly.
Parthenay..	Maillard.	Servant.
Melle.....	Minot.	Tournié.
Niort...........		La Bouterie.

SOMME.

M. de Barde , *Recev. général*, à Amiens.

	Recev. part.	*Percep.*
Abbeville. .	Leveau.	{ Ponticourt, 1er *arr.* Amidieu Duclos, 2e *ar.*
Doullens....	Butel.	Desombres.
Péronne....	Lemercier.	Pollet.
Montdidier.	Marcotte de Ste-Marie.	Haudiquer.
Amiens.........		{ De Puyraimond, 1er *ar.* De Herte, 2e *arrond.* Duvallon, 3e *arrond.* Gensse Fleury 4e *arrond.*

TARN.

M. De Carbonel ✻, *Receveur-général*, à Alby.

	Recev. part.	*Percep.*
Castres....	Catherinot.	Sol.
Gaillac. ..	Leconte.	Durand.
Lavaur....	Saugeon.	Guiraud.
Alby...........		Andrieu (Eug.) fils.

TARN-ET-GARONNE.

M. Dussumier Fonbrune ✻ (O ✻), *Recev. gén.* à Montauban.

	Recev. part.	*Percep.*
Castel-Sar.	Verdellan-Desfourniel.	Doumerc.
Moissac...	Portal.	Gerbaud.
Montauban.........		Comère.

VAR.

M. Littardi, *Receveur-général*, à Toulon.

	Recev. part.	*Percep.*
Grasse....	Finot.	Rancé.
Draguign. .	Baron.	De Jouffrey fils.
Brignoles. .	Raynouard.	Ebrard.

Toulon... { Pellicot, 1er *arrondissem.* Devaux ✻, 2e *arrondissem.* } *Percep.*

VAUCLUSE.

M. de Grolée-Virville, *Recev. général* à Avignon.

	Recev. part.	*Percep.*
Apt.	Gaufredy.	Avon de Ste Colombe.
Orange. ..	St.-Privat.	Barthélemi.
Carpentras.	Germain.	Rosty.
Avignon..........		Vallayer.

VENDÉE.

M. Law de Lauriston, *Recev.-général*, à Bourbon-Vendée.

	Recev. part.	*Percep.*
Sabl.-d'Ol.	Albert de Beaulieu.	Germain.
Fontenay..	Guillon.	Laval.
Bourb.-Ven.	Nolée ✻.	Caillaud.

VIENNE.

M. Chazaud fils, *Receveur-général*, à Poitiers.

	Recev. part.	*Percep.*
Loudun....	Montault.	Cadore.
Châteller. .	Laurence.	Chapelet.
Montmor...	De Moussac.	Babert (J.).

Civray. . .	Dousset.	Leveillé.
Poitiers.		Doré.

VIENNE (HAUTE).

M. Audeval ✻, *Recev. général*, à Limoges.

	Recev. partic.	*Percep.*
Bellac. . .	Bertrand Le Rasle.	Delagarde.
Rochechou..	Julliot.	Crouzy.
S.-Yrieix..	Ferrary.	J. Médard.
Limoges.		Navières, 1er *arrond.* Corvoisier, 2e *arrond.*

VOSGES.

M. Doublat ✻, *Receveur-général*, à Epinal.

	Recev. partic.	*Percep.*
Mirecourt..	Méhu.	Chappuy.
Neufchât...	Sonis.	Lasnel.
Remirem...	Puton.	Debastain-court.
Saint-Dié..	Fachot, fils.	Galmiche.
Epinal.		Keringer.

YONNE.

M. Crepy, *Receveur-général* à Auxerre.

	Recev. part.	*Percep*
Avallon. . :	Compagnot, fils.	Péloux.
Sens. . . .	Sybertz fils.	Yver.
Joigny. . .	L'Huillier.	Ménissier-Blanchard.
Tonnerre....	Bricogne.	Le Maître.
Auxerre.		Noirot.

PAYEURS EXTÉRIEURS DU TRÉSOR ROYAL,

Chargés d'acquitter les dépenses publiques dans les Départemens et les Ports.

Ces Payeurs sont nommés par le Ministre Secrétaire d'État des Finances. Il règle le nombre et la résidence de leurs Préposés.

DÉPARTEM.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
		PREMIÈRE CLASSE.		
Finistère..	Quimper. . .	De Vaupré. . .	»	»
Nord. . . .	Lille.	Debully fils.	»	»
Var. . . .	Draguignan. .	Falcon fils.	»	»
Char.-Infér.	La Rochelle. .	Person ✻. . .	Ile de Ré. Ile d'Oléron.	Lavialle. Maurisset.
Gironde. . .	Bordeaux. . .	Molier ✻. . .	»	»
Meurthe. . .	Nancy.	Génin ✻. . . .	»	»
Moselle. . .	Metz.	De Turmel ✻ (O ✻). . .	»	»
Pas-de-Cal.	Arras.	Al. Roguin. . .	»	»
Rhin (Bas).	Strasbourg. . .	Paul ✻. . . .	»	»
B.-du-Rhôn.	Marseille. . .	Lefebvre ✻. .	»	»
Ille-et-Vil.	Rennes. . . .	Lechapellier . .	»	»
Manche. . .	Saint-Lô. . .	Le Guay. . .	»	»
Morbihan. .	Vannes. . . .	Jacquet. . . .	Belle-Ile-en-Mer	Lamy.
Rhône. . .	Lyon.	De St.-Didier. .	»	»

DÉPARTEM.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
Seine-et-O.	Versailles. . . .	Dutramblay ✻.	»	»
Seine-Infér.	Rouen..	Firino ✻. . . .	»	»

DEUXIÈME CLASSE.

DÉPARTEM.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
Ardennes..	Mézières.. . . .	Contencin ✻. .	Givet.	Collardeau.
Côte-d'Or.	Dijon.	Colomb. . . .	»	»
Garonn.(H.)	Toulouse. . . .	De Villèle.. . .	»	»
Hérault. . .	Montpellier. . .	Poëydavant ✻..	»	»
Isère.	Grenoble. . . .	Mallet.	»	»
Meuse. . . .	Bar-le-Duc. . .	Garnier ✻. . .	»	»
Seine-et-M.	Melun.	Bouhébent. .	»	»
Aisne. . . .	Laon.	Cassan	La Fère.	Walois.
Calvados.. .	Caen..	Langlois (Abel)	»	»
Doubs. . . .	Besançon. . . .	Dauchy.	»	»
Loire-Infér.	Nantes.	Coquebert. . . .	»	»
Maine-et-L.	Angers.	Thomasson ✻.	»	»
Nièvre. . . .	Nevers.	Duliège.	»	»
Oise.	Beauvais. . . .	Balazuc ✻. . .	»	»
Pyrén. (B.)	Pau.	André fils . . .	»	»
Rhin (Haut)	Colmar.	Catoire.	»	»
Somme. . . .	Amiens.	Pilvois.	»	»

TROISIÈME CLASSE.

DÉPARTEM.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
Cher.	Bourges.	Barbot fils. . .	»	»
Côtes-du-N.	Saint-Brieuc. .	Monjaret-Kerjégu ✻. . . .	»	»
Indre-et-Lo.	Tours.	Romand ✻. . .	»	»
Loiret. . . .	Orléans.	Dubouché. . . .	»	»
Marne. . . .	Châlons.	Godard ✻. . .	»	»
Pyrénées-O.	Perpignan. . . .	Pellier.	»	»
Saône-et-L.	Mâcon.	Dubard fils. . .	»	»
Yonne. . . .	Auxerre.	Lebart..	»	»
Aube.	Troyes.	Desmares. . . .	»	»
Aude.	Carcassonne. . .	De la Bretonnière	»	»
Charente. . .	Angoulême. . .	Liédot.	»	»
Corse.. . . .	Ajaccio.	Pozzo di Borgo.	»	»
Dordogne. .	Périgueux.. . .	Loquessye ✻. .	»	»
Eure.	Évreux.	Duverger. . . .	»	»
Eure-et-L.	Chartres.. . . .	Blin.	»	»
Gard.	Nîmes.	Laurette.. . . .	»	»
Jura.	Lons-le-Sauln..	Wey (Julien)..	»	»
Lot-et-Garo.	Agen.	Paulmier. . . .	»	»
Orne.	Alençon.	De Joly. . . .	»	»
Puy-de-Dô.	Clermont. . . .	Bouveret ✻. . .	»	»
Saône (H.)	Vesoul.	Aigoin (Philib.)	»	»
Sarthe. . . .	Le Mans. . . .	Pointier.	»	»
Vienne.. . .	Poitiers.	Grandprez. . . .	»	»
Vienne (H.)	Limoges. . . .	Dupont ✻. . .	»	»
Vosges.. . .	Epinal.	Mallarmé ✻. .	»	»

DÉPARTEM.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
		QUATRIÈME CLASSE.		
Ain.	Bourg.	Armand.	»	»
Allier. . . .	Moulins.	Gombault de Séville.	»	»
Alpes (H.)	Gap.	Beraudon. . . .	»	»
Aveyron. . .	Rodez	De Bonald ✻. .	»	»
Drôme. . . .	Valence.	De Braye. . . .	»	»
Gers.	Auch.	Persil-Berrens .	»	»
Loir-et-Cher	Blois.	Villers ✻. . .	»	»
Marne (H.)	Chaumont. . . .	Favyer fils. . .	»	»
Sevr.(Deux).	Niort.	Duparc ✻. . . .	»	»
Tarn.	Alby.	Ch. Eugènes. .	»	»
Tarn-et-G.	Montauban. . .	Ouvré fils. . . .	»	»
Vaucluse. . .	Avignon.	Remy.	»	»
Vendée. . . .	Bourb.-Vendée.	Duchiron. . . .	»	»
Alpes (B.) .	Digne.	Brétonneau. . .	»	»
Ardèche. . .	Privas.	Jouve.	»	»
Arriège. . .	Foix.	Dresch.	»	»
Cantal. . . .	Aurillac.	Chauchard fils. .	»	»
Corrèze. . .	Tulle.	Sage ✻. . . .	»	»
Creuse. . . .	Guéret.	Thonnelier. . .	»	»
Indre.	Châteauroux. . .	Cochelet. . . .	»	»
Landes. . . .	Mont-de-Mars.	Cadilhon. . . .	»	»
Loire.	Montbrison. . .	Le Conte. . . .	»	»
»	»	»	»	»
Loire (H.)	Le Puy.	Ruelle.	»	»
Lot.	Cahors.	Dussol.	»	»
Lozère. . . .	Mende.	Bouyon.	»	»
Mayenne. . .	Laval.	Guesdon ✻. . .	»	»
Pyrén. (H.)	Tarbes.	Boilleau. . . .	»	»

Payeurs de la Marine.

Finistère. . .	Brest.	Gojard ✻. . . .	»	»
Charente-I.	Rochefort. . . .	Hasslawer. . . .	»	»
Var.	Toulon.	Molard ✻. . .	»	»
Manche. . .	Cherbourg. . . .	Collard ✻. . .	»	»
Morbihan. . .	Lorient.	Coquebert ✻. .	»	»
Seine-Infér.	Havre.	Foache (Arthur) (O ✻). . . .	»	»
Ille-et-Vil.	Saint-Servan. .	Bosquet.	»	»
Pyrénées-O.	Bayonne. . . .	Blachette. . . .	»	»

DIRECTION GÉNÉRALE

DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES,

Rue de Castiglione, n. 1.

M. le Vte de SULEAU, ❋ (O ❋), Membre de la Chambre des Députés, *Directeur général*, rue d'Artois, n. 11.

M. *Bordes* (O ❋), rue Caumartin, n. 22,
M. *Jacquinot* ❋, rue de l'Université, n. 62,
M. *Piet* ❋, rue Bleue, n. 19,
M. *Gaudin* ✠ (O ❋), rue Montmartre, 128.
} *Administrateurs.*

M. *Bochet* (O ❋), *Administ. hon.*, rue du F. Poissonnière, 52.
M. de Tains ❋ ❋, *Secrétaire-général*, rue de la Harpe, n. 87.

Le Conseil d'administration tient ses séances le mardi et le vendredi de chaque semaine.

Le bureau du visa des oppositions est ouvert aux officiers ministériels seulement tous les jours, de 2 à 4 heures.

BUREAUX DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

Secrétariat général.

Ouverture, enregistrement et distribution des dépêches, registre des délibérations du Conseil; dépenses, visa et oppositions; archives.

M. Paillard, *Chef de Bureau.*

Bureau particulier du Directeur-général.

M. Manche de Broval ❋, *Chef.*

Les circulaires et les instructions générales, les pourvois en cassation et au Conseil d'Etat, la suite à donner aux délibérations du Conseil d'Administration, les affaires réservées par le Directeur général.

M. Aigoin, *Sous-Chef.*

Préparation du travail concernant la nomination aux emplois et la correspondance y relative.

Divisions pour la correspondance des Administrateurs dans les Départemens.

Première Division.

M. Jacquinot ❋, *Administrateur.*

M. Consolin ❋, *Chef de Division.*
M. Du Perron ❋, *Chef de correspondance.*

La surveillance et la suite du travail des employés de tous grades; les rapports sur les révocations et admissions à la retraite, sur les congés, les secours, etc. Fixation des débets de régie, application de la responsabilité encourue par les comptables et les employés supérieurs; la formation par trimestre des listes des employés qui ont acquis des droits à l'avancement.

Deuxième Division.

M. Piet ❋, *Administrateur.*

M. Dejunquières ❋, *Chef de division.*
M. Janin ❋, *Chef de Correspondance.*

Droits d'enregistrement sur les actes publics et sous seings-privés. Contraventions aux lois sur l'enregistrement et sur le notariat, au Code du commerce, etc.

Troisième Division.

M. Gaudin ✠ (O ❋), *Administrateur.*

M. Gay ❋, *Chef de Division.*
M. Le Lievre, *Chef de Correspondance.*
M. Leclerc, *idem.*

Enregistrement, actes administratifs, actes judiciaires, greffes et hypothèques, mutations par décès.

Quatrième Division.

M. Bordes ❋, *Administrateur.*

M. Mercier ❋, *Chef de Division.*
M. Garnier-Deschesnes, *Chef de Correspondance.*

Le timbre et les amendes y relatives; la surveillance de l'atelier général du timbre; l'exécution des lois des 5 décembre 1814 et 27 avril 1825, relatives aux propriétaires dépossédés; les domaines et le mobilier de l'Etat, les biens séquestrés, etc.

Surveillance de l'atelier général du Timbre.

M. de Sélincourt ❋, *Chef de l'atelier général.*

Cinquième Division.

M. Grand ❋, *Chef de Division.*
M. Marteau, *Chef de correspondance.*

Les opérations relatives à l'exécution des lois sur les domaines engagés et échangés et sur les décomptes d'acquéreurs de domaines nationaux; les îles et îlots, les lais et relais de mer.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX *de l'Enregistrement et des Domaines.*

M. Guédé ❋. M. Soulery.

Conseil pour le Contentieux. { M. Gairal ❋, M. Charrié, } *Avocats.*

M. Teste-Lebeau, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*
M. Chodron ✠ ❋, *Notaire.*
M. Denormandie, *Avoué au Tribunal de première Instance.*
M. Lelong, *Architecte*, rue Meslay, n. 20.
M. Lagrenée, *Agent de change.*

DIRECTEURS, INSPECTEURS ET VÉRIFICATEURS
DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES DÉPARTEMENS.

Nota. Les Vérificateurs n'ont pas de résidence fixe.

DÉPARTEM. et résidences.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	VÉRIFICATEURS.
AIN.			
Bourg	Belloc	Nicolas Desvilles	Collet.
Belley		Maret	Masson.
AISNE.			
Laon	Bon de Gaye ✻	Brunet	Henocque.
Soissons		Leclerc	Pinard.
			Deviolaine.
ALLIER.			Crotey de Bonval.
Moulins	Giat-la Garenne	Boucaumont	
Montluçon		Rougeot	Lavigne.
ALPES (B.)			Cuffault-Vaubon.
Digne	Perrin	Arvet	Provansal.
Sisteron		Freze	Raynard.
ALPES (H.)			
Gap	Bucelle (O ✻)	Quinque	Garnier.
ARDÈCHE.			Couttolenc.
Privas	Boucault	Lebœuf	Reboul.
Tournon		Douneaud	Legressier.
ARDENNES			
Mézières	Roy	Lemarié	Pailliette.
Sedan		Lucotte	Roy.
Rethel		Bonnet	
ARRIÈGE.			
Foix	Delacourtie	Cellerier	Adema.
Pamiers		Bouic	Querangal.
AUBE.			
Troyes	André de Breuil	Calon	Ratat.
Nogent-s.-S		Toustain	Lambert.
AUDE.			
Carcassonne	Moynier	Sanceren	Adamoli.
Narbonne		Balard	Roland.
AVEYRON.			
Rodez	Fraisse	Clappier	
Villefranche		Artault	Trastour.
Milhau			Marthenot.
B DU RHONE.			Charrié.
Marseille	Farjon ✻	Chanard-Lachaume	Mazille-Dorville.
Aix		Bas	Jarleton.
CALVADOS.			Gresy.
Caen	Ceillier	Folloppe	Couëspel.
Lisieux		Lemasurier	Hue.
Bayeux		Mangon Delalande	Méaudre-Lapouyade.
CANTAL.			
Aurillac	Bayle	Penot de la Place	Marcland.
St.-Flour		Willard	Capmas.
CHARENTE.			
Angoulême	Geynet	De Rozier	Liryer.
Barbezieux		Cimetière	Jeantin. Geynet fils.

DEPARTEM. et résidences.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	VÉRIFICATEURS.
CHARENTE-I.			
La Rochelle.	Hocbocq ※.	Durand-Coupé. . . .	Cordier de la Glairrie.
Saintes.. . .	. . . .	Deval..	Capdeville
Jonzac. . .	. . . .	Darroman.	Labroue.
CHER.			
Bourges.. . .	Royanez ※.	Puyjalon.	De Brettes.
Sancerre.. .	. . . .	Valentin.	Cardonne.
CORRÈZE.			
Tulle.	Barbazan..	Auzias.	Bourjade.
Brive. . . .	. . . .	Bouygues..	Pontagnier de Be-noid.
CORSE.			
Ajaccio.. . .	Tétiot des Martinais.	Lanoy.	Lucchetti.
Bastia.. . .	. . . .	Bonavita.	Pompei.
CÔTE-D'OR.			
Dijon.. . . .	Bressier ※.	Fleury.	Petit.
Beaune.. . .	. . . .	Genglaire..	Humbert.
CÔTES-DU-N.	. . . .	. . . .	Gillot. Pillion.
St.-Brieuc.. .	Deszille (Espagniou)	Faisant.	Varin.
Guingamp. .	. . . .	Charruau.	Bitouzé-Dufournel.
CREUSE.			Davesiés de Pontès.
Gueret . . .	Vuy.	Vallière.	Rouillé.
Aubusson. .	. . . .	Redaud.	Defougères.
DORDOGNE.			
Périgueux. .	Roland.	Raveau.	Fauvel. Maury.
Bergerac.. .	. . . .	Josse..	Calmon.
DOUBS.			
Besançon. . .	Menu de Rochefond.	Moreau..	Pothé.
Baume. . . .	. . . .	Grand..	Clerc.
DRÔME.			
Valence.. . .	Sapey..	Gagnière.	Faguot.
Montelimar.	. . . .	Capmartin.	Moutier.
EURE.			
Evreux. . . .	Genet.	Paillard.	Nyon.
Pontaudemer	. . . .	Baudot.	Grangier.
Les Andelys.	. . . .	Thiéry.	Guilliot.
EURE-ET-L.			
Chartres. . .	Paporet d'Avelon.. .	Duplessis.	Cadiou.
Dreux. . . .	. . . .	Sérieux..	Eparvier. Lavoine.
FINISTÈRE.			
Quimper. . .	Avril..	Dumanoir.	Hérisson.
Brest... . . .	. . . .	LeGallic de Kerizouet	Boucher.
GARD.			
Nîmes. . . .	V[te] de Brettes ✠ ※.	Bernard-Marigny. .	Blanchard.
Alais.. . . .	. . . .	Bresson.	Fabre.
Le Vigan. .	. . . .	. . . .	Lenir.
GARONNE (H.)			
Toulouse. . .	Tricou ※.	Borel..	Briançon.
S.-Gaudens.	. . . .	Guilhot-Lagarde. . .	Alayrac. Limal.
GERS.			
Auch.	Barris ※.	Bourgeois..	Odier.
Condom. . .	. . . .	Molliere.	Reynès.

DÉPARTEM. et résidences.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	VÉRIFICATEURS.
GIRONDE.			
Bordeaux. . .	Chardon ✻.	Petit.	Simon.
La Réole.. .	. . . .	Gransault.	Gleize.
			Leduc Duhamel.
HÉRAULT.			Mercier.
Montpellier..	Grellet Du Peirat ✻	Mercier.	Crabère.
Beziers.. . .	. . . .	Couchouneau-Ducer-ny.	Monchovet. Segond.
ILLE-ET-V.			
Rennes. . . .	Ambert.	Girard.	Harivel.
Saint-Malo.	. . . .	Bigot de Préameneu.	Boureau.
			Coqvin de la Chardonnière.
INDRE.			
Châteauroux.	Besnard.	Dubois.	Lefèvre de S.-Eglan.
Blanc. . . .	. . . .	Belleau.	Pioche. Adam.
INDRE-ET-L.			
Tours. . . .	Febvotte ✻.	Barres.	Belle.
Chinon. . .	. . . .	Gaultier	Brunat. Allain.
ISÈRE.			
Grenoble. . .	Ginoux.	De Serre.	De Sorbiers.
Vienne. . . .	. . . .	Masclet..	Ollivier.
La Tour du P.	. . . .	David.	
JURA.			
Lons-le-Saul.	Vialla.	Trémeaud.	Cortambert.
Dôle.	. . . .	Tirrion.	Levis.
LANDES.			
Mont-de-M.	Origet ✻.	Constant Clarac.. . .	Roquebert Eparvier.
LOIR-ET-C.			
Blois.	Astoud.	Maussier.	Belland.
Vendôme.. .	. . . .	Moisson..	Rouvroy.
LOIRE.			
Montbrison. .	Faure..	Guerre.	Bécuve.
Roanne. . .	. . . .	Durand.	Faure fils.
LOIRE (H.)			
Puy..	Cavaignac.	Devinolz.	Porral.
Brioude. . .	. . . .	Piette.	Odde Duvillars.
LOIRE-INF.			
Nantes. . . .	Roussin.	Poupard.	Berge.
Ancenis . .	. . . .	Brager.	Avril. Gaullier.
LOIRET.			
Orléans. . . .	Davesiés de Pontès ✻.	De Villemor.	Trigant de Geneste.
Montargis. .	. . . .	Chardon.	Delorme.
Pithiviers. .	. . . .	Lorreau	Delamariouze.
LOT.			
Cahors. . . .	Cavaignac ✻	Miramon.	Darliguie.
Figeac. . . .	. . . .	Lavaysse.	Cavaignac fils.
LOT-ET-GAR.			
Agen.	Cornot de Cussy ✻.	Gay.	Ricci.
Nérac. . . .	. . . .	Clément Tinély.. . .	Youllet. Batbie.
LOZÈRE.			
Mende. . . .	Ravault.	Levrault.	Roillet.
Marjevols. .	. . . .	Rousset.	Palatin.

DÉPARTEM. et résidences.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	VÉRIFICATEURS.
MAINE-ET-L.			
Angers. . . .	Marcé..	Janvier	Rodriguez.
Saumur. . .	. . . .	De Bermond.	Roussel. Perou.
MANCHE.			
Saint-Lô. . .	Ramel.	. . . .	Roger Valhubert.
Avranches. .	. . . .	Hauduc	Geoffroy.
Valognes. .	. . . .	Poullain-Graffardière	Mou de Sixte.
MARNE.			Ceillier.
Châlons. . .	Gautherin ※.	Durant.	Perrée.
Rheims. . .	. . . .	Bauny.	Bournel.
Epernay. . .	. . . .	Devoucoux.	
MARNE (H.)			
Chaumont. .	Sallot-Desnoyers. . .	Marion.	Barbazan.
Langres. . .	. . . .	Drevon.	Michegaux.
MAYENNE.			
Laval.. . . .	Bernard Dutreil. . .	Leneuf de Neufville.	Lesuire.
Mayenne.. .	. . . .	Delaunay.	Martin.
MEURTHE.			
Nancy. . . .	Brévillier.	Collesson..	Rollin.
Toul.	. . . .	Liouville.	Boulangé.
Lunéville.. .	. . . .	Guérard..	Lacretelle.
MEUSE.			
Bar-le-Duc. .	Aublin.	Leclerc ※.	Chodron.
Verdun.. . .	. . . .	Bruges.	Deschamps des Tournelles
Commercy. .	. . . .	Rabeuf.	Chalvet.
MORBIHAN.			
Vannes. . . .	Macaire..	Colliot de la Bussonnière.	Trouillet.
Lorient.. . .	. . . .	Grivel.	Meillet.
MOSELLE.			
Metz.	Berger ※.	Berger.	Bicquilley.
Thionville. .	. . . .	Mathelat.	Carrey.
Sarreguem. .	. . . .	Lacroix..	Colin.
NIÈVRE.			
Nevers. . . .	Dachés.	Brotier.	Colin.
Clamecy. . .	. . . .	Prévost.	Giat Lagarenne.
NORD.			
Lille.	Vialla ※.	Fouant.	Longer.
Dunkerque..	. . . .	Lequoy.	Pierard.
Douai. . . .	. . . .	Derbigny.	Fallot.
Cambray.. .	. . . .	Wiart..	Demachy. Lelong.
OISE.			
Beauvais. . .	Igouf.	Levavasseur.	Follet.
Compiegne..	. . . .	Forget.	De la Bouglise.
Senlis. . . .	. . . .	Delattre.	Demouy.
ORNE.			
Alençon. . .	Bauny de Récy. . .	Guesdon de Beauchesne..	Poirier.
Argentan.. .	. . . .	Levavasseur.	De Neufville.
Mortagne. .	. . . .	Hurtrelle.	Mérouze.
PAS-DE-CAL.			
Arras.	Suin ※.	Sibuet.	Chassaing.

DÉPARTEM. et résidences.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	VÉRIFICATEURS.
St.-Omer. .	. . . .	Fix.	Lesoing.
Boulogne. .	. . . .	Le Breton.	Saint-Amour.
PUY-DE-DÔM.	. . . .	. . . .	Dubloc. De Pelet.
Clermont. . .	Bonnay.	Attiret-Mannevil. . .	Gaillard.
Riom. . . .	. . . .	Buget.	Augier de Montgremier.
Issoire. . . .	. . . .	Boyer.	Falvard de Montluc.
PYRÉNÉES-B.			
Pau.	Lussan ✻	Bernier.	Dispot.
Bayonne. .	. . . .	Bardèche.	Champetier de Ribes Pons.
PYRÉNÉES-H.			
Tarbes. . . .	Ardant Dupicq. . . .	Lavaur.	Laugeux. Leschenault.
PYRÉNÉES-O.			
Perpignan. .	Defermon.	Roger.	Delacroix. Roques.
RHIN (B.)			
Strasbourg. .	Barrois (Hotte). . .	Dupuis.	Frohnheuser.
Saverne. . .	. . . .	Poinssot.	Cunier.
Wissembourg	. . . .	Kuss.	Butor. Humbourg.
RHIN (H.)			
Colmar. . . .	Fix.	Godet.	De Watrigant.
Altkirch. . .	. . . .	Belot.	Hallez. Boespflug.
RHÔNE.			
Lyon.	Hochereau ✠ ✻. . .	Mathey.	Carrel.
Villefranche	. . . .	Faure.	Degeorge. Chuzin.
SAÔNE (H.)			Dubuisson.
Vesoul. . . .	Bourdon.	Bertoliati.	Harpin.
Gray.	. . . .	Regnier.	Perrin.
SAÔNE-ET-L.			
Mâcon. . . .	Mottin.	Neple.	Gransault.
Charolles. .	. . . .	Pajot.	Pétigny.
Châlons-s.S.	. . . .	Mottin.	Tournier.
SARTHE.			
Le Mans. . .	Guyot.	Defay.	Coÿn.
La Flèche. .	. . . .	Daubigny (Drouet). .	Boucault.
SEINE.	*Voyez* page 815.		
SEINE-ET-M.			
Melun. . . .	Le Blanc.	Flamand.	Corbin.
Meaux. . . .	. . . .	Rolland.	Lajoye. Bournet Verron.
SEINE-ET-O.			Hamel.
Versailles. . .	Magnan ✻.	Lelievre.	Lanjuinais.
Rambouillet	. . . .	Constans.	Cavaro de Kergorre.
Pontoise. . .	. . . .	Magnien.	Dupuy.
Corbeil. . .	. . . .	. . . .	Michel.
SEINE-INF.			
Rouen. . . .	Vauvilliers ✻. . . .	. . . .	Pallier.
Havre. . . .	. . . .	Daviaud.	Jouffroy.

DÉPARTEM. et résidences.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	VÉRIFICATEURS.
Neufchâtel..	....	Loisel.	Magnan.
Dieppe. . .	....	Calvinhac.	Palierne.
SÈVRES (D.)			Paradis.
Niort.	Bernard.	Cuvillier.	Le Breton.
Parthenay. .	....	Chollet.	Poeydavant.
SOMME.			Albanel.
Amiens. . . .	Brunel ✻.	Desacy.	Viellard.
Abbeville. .	....	Gerbault.	Maisondieu.
			Caudrillier.
TARN.			Amye.
Alby.	Devienne.	Dubourg.	Ferrier.
Castres.. . .	....	Salès.	Terrin Lamotte.
TARN-ET-G			
Montauban. .	Jayle.	Belot.	Apchié.
Moissac. . .	....	Bonneville.	Troy.
VAR.			
Draguignan. .	Sorbier.	Ragué..	Bonnet de S.-Bonnet.
Toulon. . . .	....	Bonnet.	Chabrier.
VAUCLUSE.			
Avignon. . .	Sartelon ✻	Godard de la Belouze..	Nicollas.
Carpentras..	....	Chapotin.	Chardon.
VENDÉE.			
Bourbon-V. .	Gardereau..	Coste..	Ducroq.
Fontenay.. .	....	Bonnard..	Noël.
VIENNE.			
Poitiers.. . .	Legressier.	Gigaux de Grandpré	Helion.
Chatelleraut	....	Lefranc.	La Ruelle.
VIENNE (H)			
Limoges . .	Theurey ✻..	Dupau..	Martin.
			Neveux.
VOSGES.			Barrière.
Epinal. . .	Harmand.	Ligey..	Daval.
Mirecourt. .	....	Berger.	Guillaume. DeBaude.
YONNE.			
Auxerre. . .	Ulriot Danglure. . .	Le Dall de Kéréon	Leclerc.
Avallon. . .	....	André de Breuil. . .	Chauchat.
			Salle (Sem.)
			Moreau de Vormes.

CONSERVATEURS DES HYPOTHÈQUES.

Messieurs,

AIN.

Alirot, à Belley.
Prudhomoz, à Bourg.
Cunisse, à Gex.
Beroud, à Nantua.
Mallogé, à Trévoux.

AISNE.

Gautier, à Chât.-Thierry
Ponsuby, à Laon.
Fontaine, à St.-Quentin.
Thomas, à Soissons.
Clocquet, à Vervins.

ALLIER.

Grasson, à Gannat.
Merlin, à Cusset
Petit, à Montluçon.
Lachaise, à Moulins.

ALPES (BASSES).

Albanel, à Barcelonette.
Viton, à Castellane.
Tardieu, à Digne.
Menut, à Forcalquier.
Donnet, à Sisteron.

ALPES (HAUTES).

Rey, à Briançon.
Champsaur, à Embrun.
Chauvet, à Gap.

ARDÈCHE.

Lacheisserie, à l'Argentière.
Bourras, à Privas.
Champanhet, à Tournon.

ARDENNES.

François, à Charleville.
Pierlot, à Rethel.
Devisme, à Rocroy.
Guerin, à Sedan.
Golzart fils, à Vouziers.

ARIÈGE.

Gardebosc, à Foix.
Moreau, à Pamiers.
Bonsergent, à St.-Girons.

AUBE.

Suzor, à Arcis-sur-Aube.
D'Houdain, à Bar-s.-A.
Billetou de Vaultcourbon, à Bar-sur-S.
Dufour, à Nog.-sur-Seine.
Ceillier ✠, à Troyes.

AUDE.

Hannuic, à Carcassonne.
Fourcade, à Castelnaudary
Roillet, à Limoux.
Barthe, à Narbonne.

AVEYRON.

Fauroux, à Espalion.
Pochet, à Milhau.
Saladin, à Rodez.
Tabournel, à S.-Afrique.
Pachins, à Villefranche.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Roux, à Aix.
Sage, à Marseille.
Giroud, à Tarascon.

CALVADOS.

Antelme, à Bayeux.
Degand, à Caen.
Desmoutiers, à Falaise.
Michel ✠, à Lisieux.
Lecordier, à Pont-l'Evêque.
Andouillé, à Vire.

CANTAL.

Brunon, à Aurillac.
Le Sueur, à Mauriac.
Andrieu, à Murat.
Rivet, à Saint-Flour.

CHARENTE.

Richard, à Angoulême.
Filhon, à Barbezieux.
Lotherie, à Cognac.
Boutant, à Confolens.
Verdal, à Ruffec.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Giraud, à Jonzac.
Susane, à La Rochelle.
Gontault, à Marennes.
Levallois fils, à Rochefort.
Brassaud, à St.-Jean-d'Angély.
Cauroy, à Saintes.

CHER.

Evrard, à Bourges.
Normand, à Saint-Amand.
Picart, à Sancerre.

CORRÈZE.

Blenq, à Brives.
Faure, à Tulle.
Défieux, à Ussel.

CORSE.

Casabianca, à Ajaccio.
Casanova, à Bastia.
Santelli, à Calvi.
Arena, à Corte.
Moltedo, à Sartene.

CÔTE-D'OR.

Petit, à Beaune.
Caverot, à Châtillon-sur-Seine.
Lebas, à Dijon.
Guillot de Juilly, à Semur.

CÔTES-DU-NORD.

Faisant, à Dinan.
Le Poullen, à Guingamp.
Henry, à Lannion.
Cambronne, à Loudéac.
Morelet, à St.-Brieuc.

CREUSE.

Charles, à Aubusson.
Boiron, à Bourganeuf.
Busselot, à Chambon.
Gerbaud, à Guéret.

DORDOGNE.

Buisson, à Bergerac.
Delanoue, à Nontron.
Deszille, à Périgueux.
Monteils, à Ribérac.
Sarlat, à Sarlat.

DOUBS.

Bressand, à Baume.
Rain, à Besançon.
Royet, à Pontarlier.
Lescot, à Montbéliard.

DRÔME.

Buis, à Die.
Crozat, à Montelimar.
Bonnefoy, à Nyons.
Duclaux, à Valence.

EURE.

Dargnies, aux Andelys.
Eparvier, à Bernay.
Sautot, à Evreux.
Bachellery, à Louviers.
Delarue, à P.-Audemer.

EURE-ET-LOIR.

Leduc, à Chartres.
Bricet, à Châteaudun.
Theurey, à Dreux.
Boissy, à Nog.-le-Rotrou.

FINISTÈRE.

Palierne, à Brest.
Foucault, à Châteaulin.
Ply, à Morlaix.
Ponthier de Chamaillard, à Quimper.

Crespel, à Quimperlé.

GARD.

Bonneville, à Alais.
Devèze, à Nîmes.
Vincens, à Uzès.
Laget-Duclaux, au Vigan.

GARONNE (HAUTE).

Pons-de-Vier, à Muret.
Adema, à Saint-Gaudens.
Dubarry, à Toulouse.
Delphin, à Villefranche.

GERS.

Dussercle, à Auch.
François-Plieux, à Condom.
Barailhé, à Lectoure.
Montigny, à Lombez.
Burot, à Mirande.

GIRONDE.

Becquet, à Bazas.
Lugan, à Blaye.
Morillot, à Bordeaux.
Soizeau, à La Réole.
Duvergier, à Lesparre.
Pères, à Libourne.

HÉRAULT.

Darmaing, à Béziers.
Martin, à Lodève.
Belloc, à Montpellier.
Delmas, à Saint-Pons.

ILLE-ET-VILAINE.

Lepannetier, à Fougères.
Le Provost, à Montfort.
Varin, à Redon.
Anne Duportal, à Rennes.
Lemonnier, à Saint-Malo
Pollet, à Vitré.

INDRE.

Leridon, à Châteauroux.
Musso, à Issoudun.
Baucelin, au Blanc.
Lecamus, à Lachâtre.

INDRE-ET-LOIRE.

Dorbis, à Chinon.
Magnan, à Loches.
Pecoul, à Tours.

ISERE.

Faulcon, à Bourgoin.
Perrard, à Grenoble.
Choin, à St.-Marcellin.
Recourdon, à Vienne.

JURA.

Blondeau, à Arbois.
Chappuis, à Dôle.
Belon, à Lons-le-Saulnier.
Gaillard, à St.-Claude.

LANDES.

Fargeot, à Dax.
Rougier, à Mont-de-Marsan.
Castelnau, à Saint-Sever.

LOIR-ET-CHER.

Blanchet, à Blois.
Hugot-Derville, à Romorantin.
Cadiou, à Vendôme.

LOIRE.

Le Bon, à Montbrison.
Girardier, à Roanne.
Collin, à Saint-Etienne.

LOIRE (HAUTE).

Valeix, à Brioude.
Carrier, à Yssingeaux.
Bonnafous, au Puy.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Willaume, à Ancenis.
Chapuis, à Châteaubriant.
St.-Quantin, à Nantes.
Guichet, à Paimbœuf.
Gaultier, à Savenay

LOIRET.

Letteron, à Gien.
Sauvan, à Montargis.
Androu, à Orléans.
Tardy, à Pithiviers.

LOT.

Duserech, à Cahors.
Delpon, à Figeac.
Augarde, à Gourdon.

LOT-ET-GARONNE.

Lostau, à Agen.
Girard-Dumesjan, à Marmande.
Beneyteau, à Nérac.
Colombet, à Villeneuve.

LOZÈRE.

Aurès de Vallongue, à Florac.
Dumonteil-Laterrière, à Marvejols.
Gouzy, à Mende.

MAINE-ET-LOIRE.

Courtigné, à Angers.
Balland, à Baugé.
Bedane, à Beaupréau.
Lieutaud, à Saumur.
Amiable, à Segré.

MANCHE.

C. Viconterie, à Avranch
Leroux, à Cherbourg.
Roblin, à Coutances.
Collibeaux, à Mortain.
Dubois, à Saint-Lô.
Legrand, à Valogne.

MARNE.

De Treignac, à Châlons.
Vallet, à Epernay.
Tapin, à Reims.
Eparvier, à S. Ménéhould.
Meunier, à Vitry.

MARNE (HAUTE).

Gombault, à Chaumont.
Gouvillier, à Langres.
Borel, à Vassy.

MAYENNE.

Fauconnier, à Château-Gonthier.
Morin, à Laval.
Durand, à Mayenne.

MEURTHE.

Depéronne, à Lunéville.
Lallement ❋, à Nancy.
Houpert, à Sarrebourg.
Pillement, à Toul.
Cailliat, à Vic.

MEUSE.

Magnier, à Bar.
Walter, à Montmédy.
Ouzeneau, à St.-Mihiel.
Geoffroy, à Verdun.

MORBIHAN.

Humphry, à Lorient.
Vallée, à Ploermel.
Ponsard, à Pontivy.
Bourdonnay, à Vannes.

MOSELLE.

Gougeon, à Briey.
Bouchez, à Metz.
Christin, à Sarreguemines.
Virte, à Thionville.

NIÈVRE.

Marion, à Clamecy.
Hiver, à Cosne.
Vidalenc, à Ch.-Chinon.
Pillion, à Nevers.

NORD.

Coopman, à Avesnes.
Evrard, à Cambray.
Férot fils, à Dunkerque.
Watelet, à Hazebrouck.
Peret, à Douai.
Picron-Goudemetz, à Lille.
Paillard, à Valenciennes.

OISE.

Jourdain, à Beauvais.
Vallet, à Clermont.
DeTallobre, àCompiègne.
D'Astier, à Senlis.

ORNE.

Jeanpierre, à Alençon.
Guérard, à Argentan.
Henry, à Domfront.
St.-Bauzille, à Mortagne.

PAS-DE-CALAIS.

Coquillard, à Arras.
Lereuil, à Béthune.
Dupont fils, à Boulogne.
Deutsche, à Montreuil.
Pagart, à Saint-Omer.
Sta, à Saint-Pol.

PUY-DE-DÔME.

Demonchy, à Ambert.
Chirol de Labsade, à Clermont.
Vimal, à Issoire.
Rabusson de Vaure, à Riom.
Cureyras, à Thiers.

PYRÉNÉES (BASSES).

Boutoey, à Bayonne.
Pommé, à Oléron.
Ribadeau - Dumas, à Orthez.
Soufron, à Pau.
Labro, à Saint-Palais.

PYRÉNÉES (HAUTES).

Daste, à Bagnères.
Gaujac - Fontfrède, à Lourdes.
Solirène, à Tarbes.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Marsial, à Céret.
Ducoussol, à Perpignan.
Circan, à Prades.

RHIN (BAS).

Hallot, à Schelestadt.
Leclerc, à Saverne.
Baron, à Strasbourg.
Pfender, à Wissembourg.

RHIN (HAUT)

Schirmer, à Altkirch.
Holder, à Belfort.
Bonaventure, à Colmar.

RHÔNE.

Guyon, à Lyon.
Deschamps, àVillefranche

SAÔNE (HAUTE).

Richard, à Gray.
Menans, à Lure.
Estignard, à Vesoul.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Antelme, à Autun.
Dupeyroux, à Châlon-sur-Saône.
Ardant du Picq, à Charolles.
Guillemin, à Louhans.
Champanhet, à Mâcon.

SARTHE.

Wacquant, à la Flèche.
Petit, au Mans.
Augier, à Mamers.
De Santeul, à St.-Calais.

SEINE.

Voyez page 817.

SEINE-INFÉRIEURE.

Hervieu, à Dieppe.
Danzel, au Havre.
Fabre de Parrel, à Neufchâtel.
Meniolle D'Hauthuille, à Rouen.
Millochin, à Yvetot.

SEINE-ET-MARNE.

Varry, à Coulommiers.
Durivau, à Fontainebleau.
Piet, à Meaux.
Chalmeton, à Melun.
Ruel de Forge, à Provins.

SEINE-ET-OISE.

Bénezet, à Corbeil.
Roussel de Roany, à Etampes.
Hernoux, à Mantes.
Larcher, à Pontoise.
Mauquest-Delamotte, à Rambouillet.
Chevalier, à Versailles.

SÈVRES (DEUX).

Galineau, à Bressuire.
Vilar, à Melle.
Conchon de la Mazière, à Niort.
Bousquet, à Parthenay.

SOMME.

Delamustière, àAbbeville
Prévost de Longpérier, à Amiens.
Hochon, à Doullens.
Philippe Desfontenelle, à Montdidier.
Bailly, à Péronne.

TARN.

Solinhac, à Alby.
Durmignac, à Castres.
Vignals, à Gaillac.
Dumas, à Lavaur.

TARN-ET-GARONNE.

Boutan, à Castel-Sarrasin.
Feyt, Moissac.
Teilhac, à Montauban.

VAR.

Nicolet, à Brignoles.
Delafont, à Draguignan.
Collot, à Grasse.
Olivieri, à Toulon.

VAUCLUSE.

Jacquet, à Apt.
Tardieu-Moracet, à Avignon.
Meniolle d'Hauthuille, à Carpentras.
Beauchamp, à Oran g

VENDÉE.

Lansier, à B.-Vendée.
Palliot, à Fontenay.
Sauvestre, aux Sables.

VIENNE.

Hérault, à Châtellerault.
Brette, à Civray.
Pestre, à Loudun.
Laurent, à Montmorillon.
Bertin, à Poitiers.

VIENNE (HAUTE).

Vidard, à Bellac.
Magnan, à Limoges.
Dubourg, à Rochechouart.
Lanoaille, à St.-Yrieix.

VOSGES.

Perraud, à Epinal.
Versey, à Mirecourt.
Pontarlier, à Neuf-Château.
Perrotey, à Remiremont.
Demontzey, à Saint-Dié.

YONNE.

Boudat, à Auxerre.
Baudenet, à Avalon.
Onfray, à Joigny.
Gouju, à Sens.
Boulay, à Tonnerre,

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET SELS,

Rue Mont-Thabor, n° 15.

M. le Mis DE VAULCHIER ✻ (C ✻), Conseiller-d'Etat, Membre de la Chambre des Députés, *Directeur-général*, rue Jacob, n. 14.

Administrateurs.

M. le Baron Collin de Sussy (O ✻), *première Division*, boulevard Montmartre, n. 10.

M. Hains (O ✻), *deuxième Division*, rue de l'Echiquier, n. 34.

M. David ✻, *troisième Division*, rue Blanche, n. 9.

Le Conseil d'Administration, présidé par le Directeur-général, délibère, d'après le rapport de l'un des Administrateurs, 1° sur la formation du budget général de l'Administration; 2° sur les affaires résultant de procès-verbaux de saisie ou de contravention; 3° sur les objets contentieux; 4° sur les remboursemens de droits; 5° sur les réductions de droits pour cause d'avaries; 6° sur les allocations de primes; 7° sur la révocation, destitution et mise à la retraite des employés; 8° sur les autres affaires qui peuvent lui être renvoyées pour qu'il donne son avis.

Les Administrateurs sont, en outre, chargés individuellement, et sauf à prendre les décisions du Directeur-général sur tous les cas qui en sont susceptibles, savoir:

M. *Collin de Sussy*, de l'examen des affaires dont la suite est attribuée à la division du *contentieux*; de la surveillance du travail relatif à ces mêmes affaires, et de la correspondance avec les Directeurs sur celles qui ne sont pas réservées par le Directeur-général.

M. *Hains*, de l'examen des affaires dont la suite est attribuée à la division du *service actif* et à la division des *sels;* des bureaux des retraites et des cautionnemens; de la surveillance du travail relatif à ces mêmes affaires, et de la correspondance avec les Directeurs et avec les Inspecteurs généraux sur celles qui ne sont pas réservées par le Directeur-général.

M. *David*, de l'examen des affaires dont la suite est attribuée à la Division *du Commerce et de la Navigation;* de la surveillance du travail relatif à ces mêmes affaires, et de la correspondance avec les Directeurs sur celles qui ne sont pas réservées par le Directeur-général.

DIVISIONS DE CORRESPONDANCE.

Commerce et Navigation.

M. Vandenzande, *Directeur.*

La formation du tarif, et la suite de toutes les opérations relatives à son application, la surveillance des crédits, la balance des importations et des exportations, le commerce extérieur, le commerce des Colonies, les entrepôts, le transit, le cabotage et la suite des acquits-à-caution y relatifs, la navigation et la législation qui s'y rapporte, les demandes en remboursement de droits, les réductions de droits pour causes d'avaries, les primes d'entrée et de sortie, les retours de marchandises françaises invendues à l'étranger, la police relative au mouvement des grains et aux importations d'armes et de librairie, les fournitures d'impressions, d'outils à plomber et des autres instrumens dont il est fait usage dans les douanes.

SERVICE ACTIF.

M. Bontemps, *Directeur.*

Mouvement et police des bureaux, brigades et embarcations; rapports généraux de service; formation du Budget général de l'administration; emploi des frais de régie, en appointemens et en dépenses matérielles de toute nature; congés; police de circulation dans les quatre lieues frontières; établissement et suppression des fabriques dans le même rayon; suite des opérations des Inspecteurs généraux; propositions d'admission à la retraite; cautionnemens; topographie et statistique des lignes de douanes.

CONTENTIEUX.

M. Rataud aîné, *Directeur.*

La suite des saisies, et toutes les questions relatives à l'application des lois en matières contentieuses.

SELS.

M. Gallois-Mailly, *Directeur.*

La perception du droit sur les sels, et toutes les questions qui s'y rapportent; les entrepôts particuliers à cette denrée, les acquits-à-caution y relatifs, les salaisons, les fabriques de soude et autres immunités, suite des crédits.

PERSONNEL ET CABINET DU DIRECTEUR-GÉNÉRAL.

M. Dausse, *Directeur.*

L'admission, les mutations et l'avancement des employés de tout grade, autres que les préposés, sous-lieutenans et lieutenans de brigades; l'équipement, l'habillement et l'armement des brigades; la naturalisation, et les dettes des employés; l'ouverture, l'enregistrement, la distribution des dépêches, les affaires réservées par M. le Directeur général.

Conseil pour le contentieux. Messieurs,

Godard de Saponay, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*
Pérignon ✠ ❋. } *Avocats.*
Hennequin ❋, }
Grenier, *Notaire.*

Service de Santé.

Michel (O ❋), *Médecin chargé de la vérification des titres à la retraite pour cause d'infirmités, et de la correspondance relative au traitement des maladies des employés sur les lignes des douanes*, rue du Port-Mahon, n° 8

INSPECTEURS GÉNÉRAUX.

Arrondissement du Nord. — M. Dizié ❋, *à Lille.*

Les directions de Cherbourg, Rouen, Abbeville, Boulogne, Dunkerque, Valenciennes et Charleville.

Arrondissement de l'Est. — M. Moroge ❋, *à Colmar.*

Les directions de Thionville, Strasbourg, Besançon, Belley, Grenoble et Digne.

Arrondissem. du Sud. — M. Giovanelli ❋, *à Montpellier.*

Les directions de Toulon, Marseille, Montpellier, Perpignan, St.-Gaudens,

Arrondissement de l'Ouest. — M. Taupin de Rosnay ❋, *à La Rochelle.*

Les directions de Bayonne, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Lorient, Brest, Saint-Malo.

Inspecteurs-généraux adjoints.

Arrondissement de l'Ouest. — M. Dubut-St.-Paul.
Arrondissement de l'Est. — M. de Wasservas ❋.

DIRECTEURS DES DOUANES. Messieurs,

Ferrier ❋, *à Dunkerque.*
Laugier Pléville ❋, *à Valenciennes.*
Romagny ❋ ❋, *à Charleville.*
Colasson ❋, *à Thionville.*
Deu ❋, *à Strasbourg.*
Coulmiers ❋, *à Besançon.*
Gilardin ❋, *à Belley.*
Bon Dubois, *à Grenoble.*
Frémont, *à Digne.*
Lothon ✠, *à Toulon.*
Hains ❋, *à Marseille.*
Dobsen, *à Montpellier.*
Clerget ❋, *à Perpignan.*
Grandidier ❋, *à St.-Gaudens.*
Brac Laperrière ❋, *à Bayonne.*
De Raymond ❋, *à Bordeaux.*
Lenain ❋, *à La Rochelle.*
Magnier ❋, *à Nantes.*
Dubois ❋, *à Lorient.*
De Kolly, *à Brest.*
Sollicoffre ❋, *à Saint-Malo.*
Cadran ❋, *à Cherbourg.*
Galot ❋, *à Rouen.*
Boucher de Perthe, *à Abbeville.*
Marcotte ❋, *à Boulogne.*
De Bellegarde ❋, *à Bastia.*

DIRECTION DE PARIS.

M. de Rougemont ❋, *Directeur*, rue Bergère, n. 6.

M. Delage ❋, *Receveur de la Douane*, rue du Faub.-Poissonnière, 26.
M. Lavollée, *Receveur de l'Entrepôt des sels*, boulevard Saint-Antoine, n. 29.

Entrepôt de Lyon. . . { M. Rousseau ❋, *Inspecteur.* / M. Sauvage ❋, *Receveur.*
Entrepôt de Toulouse. { M. de Vichet, *Inspecteur.* / M. De Millhau, *Receveur.*
Entrepôt d'Orléans. . { M. Delaborde, *Inspecteur.* / M. de Boislandry ✠, *Receveur.*

DIRECTION GÉNÉRALE

DES BOISSONS, TABACS ET POUDRES,

Rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2.

M. le Baron BACOT DE ROMAND (O ❋), Conseiller-d'Etat, Membre de la Chambre des Députés, *Directeur-général*, rue Saint-Honoré, n. 366.

Administrateurs.

M. Pasquier (O ❋), rue Grange-Batelière, n. 11.
M. Guéau de Reverseaux ❋, rue Saint-Lazare, n. 118.
M. Vosgien (O ❋), rue Monthabor, n. 8.
M. Duret ❋, rue Neuve-des-Capucines, n. 7.
M. Calet ❋, *Administrateur honoraire.*

SERVICE GÉNÉRAL,

Sont placés dans les attributions de l'Administration des Contributions indirectes: 1° l'achat, la fabrication et la vente des tabacs, en exécution des lois des 28 avril 1816 (titre 5) et 19 avril 1829; 2° la perception des droits de circulation, entrée et détail sur les vins, cidres et liqueurs alcooliques; des droits de licence des marchands en gros ou débitans de boissons et des distillateurs, le tout conformément aux lois des 28 avril 1816, 25 mars 1817, 24 juin 1824, etc.; 3° le recouvrement du droit de fabrication des bières et du droit de licence des brasseurs, en vertu des lois ci-dessus mentionnées et de celle du 1er mai 1822; 4° celui des droits fixe et proportionnel sur les voitures publiques et du dixième du prix des paquets et marchandises qu'elles transportent, suivant le titre 4 de la loi du 25 mars 1817, etc.; 5° celui du droit à la fabrication des cartes à jouer et de la licence de chaque fabricant, d'après la loi du 28 avril 1816 (titre 3); 6° la perception de l'impôt sur les sels provenant d'établissemens situés en deçà du rayon des douanes, conformément aux lois organiques des 24 avril 1806 et 28 avril 1816 et à celle du 10 mars 1819; 7° la perception du droit de garantie des matières d'or et d'argent établi par la loi du 19 brumaire an 6; 8° les recettes des taxes de navigation et produits accessoires (y compris l'octroi de la navigation du Rhin), conformément aux réglemens sur la matière, et notamment la loi du 30 floréal an 10; 9° celles du produit des bacs et passages d'eau, ponts, canaux, pêches, francs-bords, etc., d'après les lois des 6 frimaire an 7 et 14 floréal an 10; 10° le recouvrement du dixième du produit net des octrois communaux, suivant le titre 2 de la loi du 28 avril 1816; et la surveillance générale de leur administration, en vertu de l'art. 88 de l'ordonnance royale du 9 décembre 1814.

L'Administration des Contributions indirectes est encore chargée, 1° par ordonnances du Roi, des 25 mars 1818 et 19 juillet 1829, de la vente des poudres de chasse, de mine et de commerce; 2° par une ordonnance du 5 août 1818, du prélèvement sur les revenus des communes pour frais de casernement; 3° par une autre ordonnance du 26 décembre 1827, du service des *argues royales* pour le tirage des fils d'or et d'argent.

BUREAUX.

Première Division. — *Tabacs et Poudres.*

M. Pasquier (O ✱), *Administrateur.*

M. Dareste ✱, *Chef de Division.*
M. Le Beschu de la Bastay ✱, *Chef de Division-Adjoint.*

L'achat, la fabrication et la vente des tabacs; la vente des poudres à feu. La comptabilité *en matière* de ces services. Le personnel des manufactures et magasins.

Deuxième Division. — *Service général et matériel.*

M. Guéau de Reverseaux ✱, *Administrateur.*

M. Bouteiller, *Chef de la section du matériel.*

1° La direction, la suite du service, et le contentieux administratif dans les départemens ci-après: Ain, Aisne, Allier, Ardennes, Aube, Cher, Côte-d'Or, Creuse, Doubs, Indre, Jura, Marne, Marne (Haute), Meurthe, Meuse, Moselle, Nièvre, Nord, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Rhin (Bas), Rhin (Haut), Saône (Haute), Saône et Loire, Somme, Vosges, Yonne.

2° Le Matériel.

Troisième Division. — *Service général et contentieux judiciaire.*

M. Duret ❋, *Administrateur.*

M. Boursy ❋, *Chef de Division.*

1° La direction, la suite du service, et le contentieux administratif dans les départemens ci-après : Calvados, Côtes-du-Nord, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loire-Inférieure, Loiret, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Morbihan, Oise, Orne, Sarthe, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Sèvres (Deux), Vendée, Vienne; 2° le contentieux pour toutes les affaires susceptibles d'être portées devant les tribunaux.

Quatrième Division. — *Service général, et acquits-à-caution pour les boissons.*

M. Vosgien (O ❋), *Administrateur.*

1° La direction, la suite du service et le contentieux administratif dans les départemens ci-après : Alpes (Basses), Alpes (Hautes), Ardèche, Arriége, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Corrèze, Dordogne, Drôme, Gard, Garonne (Haute), Gers, Gironde, Hérault, Isère, Landes, Loire, Loire (Haute), Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Pyrénées (Basses), Pyrénées (Hautes), Pyrénées (Orientales), Rhône, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse, Vienne (Haute); 2° le Bureau central des acquits-à-caution pour le transport des vins, cidres, poirés, hydromels et eaux-de-vie.

CABINET DU DIRECTEUR-GÉNÉRAL.

Division du Personnel.

M. Jarry ❋, *Chef de Division.*

Division du Secrétariat.

M. le Vte du Leyris ❋ (O ❋), *Chef de division, Secrétaire du Conseil d'administration, chargé des Octrois.*

M. Roland, *Chef de Division Adjoint.*

Conseils de la Régie. Messieurs,

Gairal ❋, *Avocat à la Cour royale*, ancien Bâtonnier.
Cochin ❋, *Avocat à la Cour royale.*

M. Latruffe-Montmeylian, *Av. aux Cons. et à la Cour de cass.*
M. Rousset (Aug.), *Avocat à la Cour royale.*
M. Jaquotot, *Avoué à la Cour royale.*
M. Soüel, *Avoué au Tribunal de première instance.*
M. Gondouin, *Notaire de l'Administration.*
M. Noël Seigneur, *Commissaire-Priseur.*

Directeurs de départemens et d'arrondissemens, Receveurs principaux et Entreposeurs.

Les Directeurs de départemens réunissent à leurs fonctions la suite immédiate du service de l'arrondissement où est leur résidence.

DÉPARTEM. ET ARRONDISS	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIPAUX.	ENTREPOSEURS.
AIN.			
Bourg. . . .	Mis de Chambon.	Tinel.	De La Tour-Orcet.
Belley. . . .	D'Houdetot. . . .	Emery.	Clerc ✻.
Nantua. . .	Routhier.	Pillot.	Le Brument.
Gex.	*Idem*.	*Idem*.	Mme Renaux.
Trévoux. . .	Hugonin.	Coignet.	Me Monier-Destaillades
AISNE.			
Laon.	Cte de Comminges ✠.		
Château-Thierry.		Allein.	Barrin de Champrond ✠
	Roger.	Bertin de Bry. . . .	Vatard de Saubier ✻.
S.-Quentin.	Bourdeloy de Bourdan.	Churlet.	Mme Bidaux.
Soissons. . .	Agier-St-Aubin. .	Carlier.	Jousselin.
Vervins. . .	Lepaire.	Leproux ✻.	De Roquefeuil ✻ ✠.
ALLIER.			
Moulins. . .	Faudoas.	Cochin.	Bonarme.
Gannat. . .	Petit.	Plantade.	Joly.
Lapalisse. .	L'Ecluse de la Chaussée.	Chavant.	Meilheurat-Desfossés
Mont-Luçon	Fontbonne.	Lacorne.	Debousingen ✠ ✻.
ALPES (B.).			
Digne. . . .	Duportail.	Imbert.	Builly.
Castellane. .	*Idem*.	*Idem*.	Viton.
Barcelonnette.	*Idem*.	*Idem*.	Guibert des Carrières.
Sisteron. . .	Meistre.	Duclaux de Bésignan.	Laugier ✠.
Forcalquier.	*Idem*.	*Idem*.	Mangarel.
ALPES (H.).			
Gap.	Allizon.	Trousset.	Queyrel.
Embrun. . .	Cretin.	Guérin.	Mlle de Marillac.
Briançon. .	*Idem*.	*Idem*.	Bertrandet.
ARDECHE.			
Privas. . . .	Sablière.	Goguet.	Ladreit de la Charrière ✻
L'Argentièr.	Van Remoortère.	Roguier.	Souchon ✠.
Tournon. . .	Binstock	Ferrand.	Neuville ✻.
ARDENNES.			
Charleville.	Nyel ✻.	Lesueur.	Mme La Chevardière de la Grandville.
Réthel. . . .	Dufay.	Buzot de Vignancourt	Glad ✻.
Rocroy. . .	Parizot.	Genevey.	Paccard.
Sedan. . . .	Scheppers Crépy. .	Reiter.	Morin.
Vouziers. . .	L'huillier de Senneval.	Bourcier-Grandmaison.	Andriot.
ARRIÉGE.			
Foix.	De Calvet ✠. . .	Perouse.	Bon Delestang.
Pamiers. . .	*Idem*.	*Idem*.	Sue.
St.-Girons.	Vantrappen. . . .	Viguier.	Mme Rouaix.

DÉPARTEM. ET ARRONDISS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIPAUX.	ENTREPOSEURS.
AUBE.			
Troyes. . . .	L'herbette.	De Mauroy ❋. . .	Bourgeois.
Arcis-sur-Aube. . . .	Tondu Quennefer.	Merle.	Jeannet-Denevers.
Bar-sur-A. .	Dehoex	Rouget de Lille. . .	Alain-Dutailly.
Bar-sur-S. .	Menelon.	François.	Çamusat du Saussay.
Nogent-s.-S.	Bernard.	Jeanson.	Haillot ❋.
AUDE.			
Carcassonne. .	Grand ❋.	Car.	Thoron de Montirat.
Castelnaudary.	Plonquet.	Montbolo.	Delabouisse.
Limoux. . .	Berne de Levaux.	Fortagut.	Dupré.
Narbonne. .	Moublet.	Boudet.	Ve Thoron d'Onfroy.
AVEYRON.			
Rhodez. . . .	Frachon.	Truilhier.	Manzon.
Espalion. . .	Guiton-de-Maulevrier.	Montanier.	Curières de Castelnau.
Milhau. . .	Morenas.	Maret.	Armand ❋.
St.-Afrique .	*Idem.*	*Idem*	Bourillon.
Villefranche	Romeuf.	Mercié.	Dubruel.
B.-DU-RHÔNE			
Marseille. . .	D'Isoard ❋. . . .	Maquan.	Ducrémat ❋.
Aix.	Sauveur.	Roman.	Turcas.
Tarascon . .	. . . .	Reboul.	. . . .
Arles. . . .	Randon-St.-Omer.	*Idem.*	Billon-du-Plan.
CALVADOS.			
Caen.	Rageot-Laroche. .	Courtellemont. . . .	Mme Ve Limare.
Bayeux. . .	Desprez.	Labbey.	Le Bailly.
Falaise. . . .	Belly.	Moynier.	Delissalde-Castremont.
Lisieux. . .	Péeters.	Bigot.	Tabarié.
Honfleur. . .	Bouffey.	Lemaistre.	Ve de Ménibus.
Vire.	Despréaux.	Lachaud.	Rouyer.
CANTAL.			
Aurillac. . .	Brunie.	Esquiron.	Miquel ❋.
Mauriac. . .	*Idem.*	*Idem.*	Ternat.
St-Flour. .	Penin.	Bertrand.	Borel-de-Montchauvel.
Murat. . . .	*Idem.*	*Idem.*	Foignet.
CHARENTE.			
Angoulême .	Gennet.	Derassat-Dulacq. . .	Siredey de Préfort.
Barbezieux.	De Saint-Chéron.	Arnaud.	Mad veuve Pailhou.
Cognac. . .	Saget.	Auger.	Bernard.
Confolens. .	Doudet.	Tison.	De Prémonville.
Ruffec. . . .	Boitelle.	Durandau.	Serph Dumagnon.
CHARENTE-INF.			
Saintes. . . .	Boscal-de-Réals. .	Bazenneryc	Patoureaux ❋.
Jonzac. . . .	Rousseau.	De Bardines.	Larrard.
LaRochelle.	Molroguier ❋. .	Laurence.	Chasseloup Laubat.
Marennes. .	Deaubonneau. . .	Despeyroux ❋. . . .	Delaage.
Rochefort. -	Pialla-Champier. .	Roblain.	Jouneau ❋.
Saint-Jean d'Angely. .	Rapatel.	Brillouin.	Mallard.

DÉPARTEM. ET ARRONDISS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIPAUX.	ENTREPOSEURS.
CHER.			
Bourges. . .	Defermon.	Roger.	Dubois.
Sancerre. . .	*Idem*	*Idem.*	Baltazard.
St.-Amand. .	Duchet..	Bénard.	Haigniéré.
CORRÈZE.			
Tulle. . . .	Marmilor.	Bournazel.	Clément.
Brives. . . .	Peragallo.	Novion.	Machelard.
Ussel. . . .	Roche.	Munier.	Fairmaire.
CÔTE-D'OR.			
Dijon	Regnier aîné ✠. .	Destouches.	Denuitz.
Beaune. . .	Lemoine-Lenoir. .	Gautier.	Rougeot.
Chât. s. Sein.	Heudelet.	Magnier.	Chassin ✠.
Semur. . . .	Tiquet.	Dodoz.	Baudot ✠.
CÔTES-DU-N.			
Saint-Brieuc.	Bonamy.	Morin.	Leloutre.
Dinan. . . .	Labourot.	Hurvoy.	Vauquelin de la Rivière
Loudéac. . .	Gautier.	Belleville.	Souris d'Herbeville.
Guingamp. .	De Coatgourden. .	Drouilly.	Quimper de Lanascol.
Lannion. . .	De Savignhac. . .	Ledissez-Penanrun. .	Loton.
CREUSE.			
Guéret.. . .	Malet Desmarant ✠.	Pinot	Fauchier.
Boussac. . .	*Idem.*	*Idem.*	Besse Dumas.
Aubusson . .	Hérisé.	Oliv. de la Rousselière	Michellet.
Bourganeuf.	*Idem.*	*Idem.*	Aubusson du Cloux.
DORDOGNE.			
Périgueux.	Armynot.	Feletz.	Richard.
Bergerac. . .	Jaquet.	Salneuve.	Ginet fils.
Nontron. . .	Milès-d'Alton. . .	De Polycard. . . .	Desvergnes.
Ribérac. . .	Vernet.	Verne.	Dalesme.
Sarlat. . . .	Guillemet.	Blanchard.	De Lescure.
DOUBS.			
Besançon. . .	Bosc d'Antic ✠. .	Martinet.	Mme de Cissey.
Baume. . . .	Clavier.	Camiat.	D'Esmery.
Pontarlier. .	Golle-Dupon. . .	Conchon.	Ve Delélée.
Montbéliard	Moutrille.	Regnier	Bonichon.
DRÔME.			
Valence. . .	Français.	Plovier.	DuContant de Fontenille
Crest-Die. .	Besombes.	Forcheron.	De Bonfils.
Montélimart	Bon Salamon ✠. .	Bonnefons.	Roux ✠.
Nyons. . . .	*Idem.*	*Idem.*	Chauvet.
EURE.			
Evreux. . . .	Le Page.	Tricotté.	Horeau.
Les Andelys.	Lucot d'Hauterive.	Brissard	Vallon.
Bernay. . . .	Devaureix.	De Sévérac.	Le Carpentier.
Louviers. . .	Parseval.	Rouvre.	Ancel ✠.
Pont-Audemer.	Genissieu.	Guyot-de-Lenchey. .	Maupassant.
EURE-ET-L.			
Chartres. . .	Le Monnier ✠. .	Lenoir.	Bouton.
Châteaudun.	Bordaz.	Liborel.	Desmazis.
Dreux. . . .	Lerouyer ✠. . .	Ferrand	Hufty ✠.
Nog.-le-Rot.	Baillio.	Souel.	Beguinot.

DÉPARTEM. ET ARRONDISS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIPAUX.	ENTREPOSEURS.
FINISTÈRE.			
Morlaix. . .	Le Dissez-Penanrun ✻.	De Lacelle de Chateaubourg.	Bourboulon.
Brest. . . .	Augier-Lasaussaye	Sablière	Delamartre.
Châteaulin. .	Coatgoureden. . .	Savantier.	Mlle Demascle.
Quimper. . .	Harrington	Damphernet	Gilard de Larchantel ✻
Quimperlé. .	Bureau.	Dupays-Kernabat. . .	Heyrand ✻ ✻.
GARD.			
Nîmes. . . .	Allaire.	Guynet.	Dupin de St.-André.
Alais. . . .	Hubert	Barrot.	Harel de Vulaines.
Uzès.	Franque.	Rousselet.	De Milhac.
St.-Hipolyte-le-Vigan. .	Montchenu. . . .	Vincent Daruty. . . .	Bony fils.
GARONNE (H)			
Toulouse. . .	Basire ✻.	Balmet.	Daran.
Muret. . . .	Sablière - Deshaies.	Brauviliers.	Canthillon.
S.-Gaudens.	Perrotin.	Montmory.	Mme Mosneron.
Villefranche	Bosonnier.	Coquinet-Riotor. . .	Desazars.
GERS.			
Auch.	Geoffroy.	Jeanneney.	Graciette.
Lombez. . .	*Idem*.	*Idem*.	Mme de Luscan.
Condom. . .	Sales.	Laborde	Dubarry ✻.
Lectoure. . .	Heurtevent. . . .	Astier.	Mermet.
Mirande. . .	Conchon.	Gimbrère.	Campardon.
GIRONDE.			
Bordeaux . .	Bergerot ✻. . . .	Bigoy.	Carrolet de Pontis ✻
Bazas. . . .	Vieux.	Collet.	Bravet.
Blaye. . . .	Éparvier.	Destrilhes.	Blin.
La Réole. . .	Delas la Gravère.	Brachet.	Monnier.
Lesparre. . .	Hérisé.	Pissaro.	Pepin d'Escurac.
Libourne. . .	Jay-Laussac ✻. .	Prieur.	Ve Bonnard.
HÉRAULT.			
Montpellier .	Delavaquerie. . . .	De Rivière.	Prunet.
Béziers. . . .	Henry.	Rey.	Baron.
Lodeve. . . .	Drevon.	Jourjon.	Sadde.
St.-Pons. . .	Mondet.	Guiraud.	Mme Ve Oudart.
ILLE-ET-VIL.			
Rennes. . . .	Mégalland ✻. . .	Lucas de Montrocher.	Lecourt de Béru.
Fougères. . .	Lebastard.	Binel.	Lebeschu-de-Champsavin ✻ ✻.
Montfort. . .	Jac.	Maudet.	D'Hedouville-de-Merval ✻.
Redon. . . .	La Ferrière-l'Evêque ✻.	Canivet.	Tremaudant.
St.-Malo. . .	Bossinot-Pomphily	Bossinot - Pomphily.	Daguenet.
Vitré. . . .	Lemarchand. . . .	Fouassier.	Sauvage.
INDRE.			
Châteauroux.	Rat d'Amblemont ✻	Callande de Clamecy.	De Maussabré.

DÉPARTEM. ET ARRONDISS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIPAUX.	ENTREPOSEURS
Le Blanc.	De La Bedollière.	De Wailly.	Rouillé ✵.
Issoudun.	Guiod.	Montplanqua.	Richard.
La Châtre.	Lamoureux de la		
INDRE-ET-L.	Gennetière.	Paillet.	Robin-de-la-Ronde.
Tours.	Regnault.	De Beaufond.	Laurent.
Chinon.	De Linage ✵.	Narp de Cossières.	Gault de la Galmendiène.
Loches.	Montreuil.	Barillau.	Godeau.
ISÈRE.			
Grenoble.	Didier.	Cotton.	Dupuy de Bordes ✵.
Bourgoin.	Ménestrier.	Charvat.	Pascal.
S.-Marcellin	Perrard.	Jubié.	De Martinet ✵.
Vienne.	Mangé.	Curnier de Lavalette.	Juventin.
JURA.			
Lons-le-Saul.	Morel de Thurey.	Crestin.	Clary de St.-Hubert.
Dôle.	D'Estrées.	Jacquier.	Fabry.
Poligny.	Deguilly	Flayelle.	Colomb d'Arcine.
St.-Claude.	De Campora de Pezzana.	Claude.	Titeux de la Croix.
LANDES.			
Mont-de-M.	Sicaud.	Peltier.	Lobit.
Dax.	Davezac de Moran	Dupoy.	Claverie.
St.-Sever.	Durocher.	Poulin.	De Ratti-Menton.
LOIR-ET-CH.			
Blois.	Frouart ✵.	Petit-Renard.	Chauvin.
Romorantin.	Huet.	Garnier	Dieudonné.
Vendôme.	De Lonjon de la Grange.	Estave.	Marganne Hervet.
LOIRE.			
Montbrison.	Gory.	Boussard-d'Hauteroche.	De Pommerol.
Roanne.	Lafon.	Chappuis.	Lejeune.
S.-Etienne.	Ballard.	De Fontbonne.	Ve de Fonthieure.
LOIRE (H.).			
Le Puy.	De Lanthenas.	Delarocque.	Clapier ✵.
Yssingeaux.	*Idem*	*Idem.*	Gaillard.
Brioude.	Jaccaz.	Baudeu.	Vivier.
LOIRE-INF.			
Nantes.	Mosneron ✵.	Arnous.	Merot du Barré ✵.
Ancenis.	Lévesque Durostu.	Préponnier.	Palierne fils.
Château-Br.	Bonteiller.	Lacarterie.	Defermon.
Paimbœuf.	Guérard.	Marquet.	Lirot de la Jarry.
Savenay.	Cagin.	Perrin.	Poulain de la Fontaine.
LOIRET.			
Orléans.	Mis d'Urbin Gautier ✵	Peteau Grancour.	Rogé.
Gien.	Petit Mengin.	Guy.	Brocard ✵.
Montargis.	Mayou.	Sauvan.	Vincent.
Pithiviers.	Fontaine.	Hian.	Delataille ✵.
LOT.			
Cahors.	Le Breton de la Bonnelière.	Feuillassier.	De Flaujac.
Figeac.	Girard.	Provensal.	Froment.
Souillac.	Garnier Kérigant.	Tron.	Richard.

17.

DÉPARTEM. ET ARRONDISS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIPAUX.	ENTREPOSEURS.
LOT-ET-GAR.			
Agen.	Clappier.	Bru.	Guibert.
Tonneins. . .	Mermet.	Motel.	Dubosc.
Nérac. . . .	De Savariau. . . .	Cadel.	Defitte.
Villen.-d'Agen.	Woillez.	Despeyron.	Deshons.
LOZÈRE.			
Mende. . . .	Bourdet.	Lemaistre	André.
Florac. . . .	*Idem*.	*Idem*.	Hot.
Marvejols. .	De Bardel.	Raison.	Libes ✠.
MAINE-ET-L.			
Angers. . . .	Cte de la Garde. .	Boutouillic de la Villegonan.	Mlle Perrotin.
Baugé. . .	Duburgua.	Douay.	Hamon.
Chollet. . . .	De Ponton d'Amécourt.	Plancher du Marchais	Soyer ✠ (*réside à Beaupréau*).
Saumur. . . .	Paquier de Bellefontaine	Nollin.	Réveliière de Cholet.
Segré. . . .	Richebourg. . . .	Dupont.	Bardet ✠ ✠.
MANCHE.			
Saint-Lô. . .	Bourdeau..	Ringuet.	Poilloue de Bonneveaux
Avranches. .	Bourbon.	Conseil.	Meslin.
Coutances. .	Vibert.	Le Boucher du Vigny	Ve Leboucher.
Mortain. . .	Duhaffont.	Miquelard.	Dulaurent de Montbrun.
Valognes. . .	Faivre.	Fayard de Bourdeille	Thion.
Cherbourg. .	Pujot de Marcheval	Coquoin.	Cabart d'Anneville.
MARNE.			
Châlons. . .	Regnier ✠.	Lebe Gigun ✠. . . .	Mme Ve Collard.
Epernay. . .	Perard-Bourdelois	Cabois.	Delaurier.
Reims. . . .	Brunat.	Curmer	Portevin.
Ste.-Ménéh.	Renard.	Grenet.	Lemaire.
Vitry-sur-M.	Yver de la Brucholllerie.	Oudiette.	De Torcy.
MARNE (H.).			
Chaumont . .	Commines de Marsilly.	Froussard	Cahier ✠.
Langres. . .	Feytou.	Royer	Mellier ✠.
Vassy. . . .	Tierce.	Dupont.	De Melville.
MAYENNE.			
Laval.. . . .	Le Vicomte ✠. .	Goupil.	Mme de Rivière.
Chât.-Gont.	Tisseron.	Leplat.	Venard.
Mayenne. . .	Billecoq.	Griffaton.	Gougis.
MEURTHE.			
Nancy. . . .	Pernot Fontenay ✠	Creitte de Metrie. . .	Hémard.
Chât.Salins.	Courtois.	Petitmengin	Ve Florimont-Destremont.
Lunéville. . .	Dumesnil.	Candras.	Ve Magnac de la Framboisière.
Sarrebourg. .	Gizolme.	Lepayen.	Delabarre.
Toul.	Thézard.	Poirot.	D'Hardouyneau ✠.
MEUSE.			
Bar-le-Duc.	Gendel.	Chedel.	Flameng fils.
Commercy. .	Martin.	Huet-Durotois. . . .	Delisle ✠.
Montmédy. .	Dacraigne.	Dwissel.	Robert.
Verdun. . . .	De Roche.	Toussaint.	Dorival-Duhouleux fils.

DÉPARTEM. ET ARRONDISS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIPAUX.	ENTREPOSEURS.
MORBIHAN.			
Vannes . . .	De Vauguérin. . .	Hay Durand ✻. . . .	Pyonnier.
Pontivy. . .	Lallemant de Lapommeraye. . .	Blaise.	Duhomméel ✻.
Lorient . . .	Esnault ✻. . . .	Tremereuc de la Villerio.	Foucaud. ✻
Ploermel. . .	Banéat.	Tellot.	Lenoir.
MOSELLE.			
Metz.	Robert	Gourcy de Ligniville.	Mme Dubut, Ve Semellé.
Briey. . . .	Saussay	Oudot.	Fischer-Discour fils ✻.
Sarreguem. .	Roland.	Darlon.	Paquy ✻.
Thionville. .	Pigeot.	Georges Delemud. .	Mme Warel de Beauvoir.
NIÈVRE.			
Nevers. . . .	Malassez.	Dagonin.	Dechamps.
Chât. Chinon	De Sarrauton. . .	Duteilh.	De la Goutte Bernard ✻.
Clamecy. . .	Laquièze.	Pitou.	Boyer.
Cosne. . . .	Billet.	Allais.	D'Albaret fils.
NORD.			
Lille.	Mis d'Ambly ✻ [✻ (1)	Bonnier	Van-Blarenberghe.
Avesnes. . .	Flobert.	Barbereau.	Boutard.
Cambray. . .	Boulanger.	Collinet de la Salle.	Mme Ve Fenerolles.
Douai. . . .	De Bavay.	Lambrecht.	Mme Ve Dainval.
Dunkerque. .	Hovelt.	Joly.	Prud'homme.
Hazebrouck.	Becquet.	Schmit Vandorselaer.	Pierre.
Valencienn.	Recoing.	De Parseval ✻. . .	Artus.
OISE.			
Beauvais. . .	Fontanges.	Bréchot.	Lhoier.
Clermont. .	Michal.	Bénard.	Leclercq ✻.
Compiegne. .	Chenot	Guy.	Marin.
Senlis. . . .	Delannoise. . . .	Gamas.	Lochet.
ORNE.			
Alençon. . .	Turbat.	Dufrou de Blinière. .	Crochard.
Argentan. .	Lacombe.	Levain ✻.	Bon Lautour ✻ (O ✻).
Domfront. .	Constant.	Delaunay.	Achard des Hautes Noés.
Mortagne. .	Massé.	Dandré St.-Victor. .	Guyot Dubuisson.
PAS-DE-CAL.			
Arras.	Boucher d'Argis ✻	Le Boucher.	Jacqueminot.
Béthune. . .	Huet.	Defussey.	Lomel.
Boulogne. . .	Lorel	Julbin.	D'Amboise ✻.
Montreuil. .	Besse Dumas ✻. .	Leriche.	De la Panouze.
St.-Omer. . .	Zyloff.	Devirgile.	De Vacieu.
Saint-Pol. .	Ledoux.	Lambert.	Jacquet ✻.
PUY-DE-D.			
Clermont. . .	Randon de Grolier.	Grangé.	Chaise-Martin.
Ambert. . . .	Defay.	Guibert.	Odit.
Issoire. . . .	Joyeux.	Audin.	Berthelot ✻.
Riom.	Reynal.	Faugière.	Brulon.
Thiers. . . .	Astaix.	Richaud	Chassaigne de Francséjour.

(1) Chargé de l'inspection générale de la culture des tabacs.

DÉPARTEM. ET ARRONDISS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIPAUX.	ENTREPOSEURS.
PYRÉNÉES B.			
Pau	Vandermonde. . .	Nolin.	Bartier de St.-Hilaire.
Bayonne. . .	De Belloc.	Foulquier.	Rubichon.
Mauléon. . .	Batsale.	Portal.	Campion
Oléron. . . .	Emery.	Collet.	Lavedan ※.
Orthes. . . .	Durand.	David.	Gaugiran.
PYRÉNÉES H			
Tarbes. . . .	De Pancey ※. . .	Petit.	Mme Forgues.
Lourdes. . .	Cirlot.	Bonnemant.	Lavigne.
Bagnères. .	Guettard.	Brunat.	Gaugiran.
PYRÉNÉES O.			
Perpignan. .	De Monès d'Elbouix.	Marguerit.	Azerm.
Ceret. . . .	*Idem*.	*Idem*.	. . . . . .
Prades . . .	Ranjard.	Legendre.	Rouflay fils.
RHIN (B.).			
Strasbourg. .	Audéoud ※ (1) .	Moirant..	Droz.
Saverne. . .	Henraux.	Anthoine.	Barois ※.
Schélestadt..	Emery.	Sebilleau.	Baron de Montbel.
Wissemb. .	Daclon..	Bæchlin	Mme Ve Klein.
RHIN (H.).			
Colmar. . . .	De Coudenhove. .	Du Teil.	Le Belin de Chatellenot.
Althirch. . .	Jaussaud.	Haton de la Goupillière.	Paquet ※.
Belfort.. . .	Rebillot d'Oreaux.	Louvot.	De Robert du Châtelet ※
RHÔNE.			
Lyon.	Nau ※.	Pavin de la Farge. .	Dareste de Saconay ※.
Villefranche	Audiffret.	Devay.	Mme Oger.
SAÔNE (H.).			
Vesoul. . . .	Beuvain de Beauséjour.	Boudot.	De Laroche.
Gray. . . .	Jourdheuille. . . .	Richard.	Pingenet.
Lure.	Gras.	De Courville. . . .	Bolot.
SAÔNE-ET-L.			
Mâcon. . . .	Pillaut.	De Pellagot.	Godet ※.
Autun. . . .	De Vivalda de Forest.	Rochefort.	Delaye.
Châlons. . .	Beuve.	Tardy.	Cordelier.
Charolles. .	Mallet de Trumilly ※.	Briqueville.	Quinet de Certines.
Louhans. . .	Tauriac.	Degon.	Dupain.
SARTHE.			
Le Mans . .	Gaude.	Savare fils.	Renault.
La Flèche. .	Royer.	Drouillard.	Menard.
Mamers... .	Malter.	Mazier aîné. . . .	Lecoulteux de Vertron.
St.-Calais. .	Charles Delatouche	Lecureux.	Saint-Lô.

SEINE — PARIS. (*Voyez* page 823.)

(1) Chargé de l'inspection générale de la culture des tabacs.

DÉPARTEM. ET ARRONDISS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIPAUX.	ENTREPOSEURS.
SEINE-INF.			
Rouen. . . .	Bourguignon ✻. .	Caignard de Sauley. .	Le Bouvier.
Dieppe. . . .	D'Allainville ✻	Maisnier.	Lamotte.
Le Havre.. .	Prissette.	Dubocage de Bleville	Veissière de S. Martin ✻
Neufchâtel. .	E. du Bois de Jancigny.	Deviefville ✻. . . .	Morel ✻.
Yvetot. . . .	De Villeneuve. . .	Simonard.	Le Sauniers.
SEINE-ET-M.			
Melun. . . .	Vte de Croismare.	Morellet.	Lemoce de Vaudouard.
Coulommiers	Pacate.	Rieff.	Delachau.
Fontainebl..	Gardin de Classé	Delongchamps. . . .	Boursier.
Meaux. . . .	Béné	Demartimprey. . . .	Violet le Duc.
Provins.. . .	Acloque.	Dupont de Compiègne	Grandjean de Fouchy.
SEINE-ET-O.			
Versailles. .	Randon-Duthil ✻.	Depoléon.	Huot.
Corbeil. . . .	Cassen.	D'Hortet de Tessan.	Aubry ✻
Etampes. . .	Fourcheut-Montrond.	Villequetout.	Ve Berthier de Sauvigny.
Mantes.. . .	Legendre.	Prudhomme.	Le Comte ✻.
Pontoise. . .	Bleschamp.	Borel.	Beauval ✻.
Rambouillet.	Cagniard.	Dusolon.	Lavit.
SÈVRES (D).			
Niort.	Vernety.	Eparvier.	De Lastic Saint-Jal.
Thouars. . . .	Millot.	Serreau.	Allard ✻.
Melle.. . . .	Roy.	Sarrazin	De Neufchaise.
Parthenay. .	Gorrin.	Bourgeois.	De Mondion ✻.
SOMME.			
Amiens. . . .	Chev. du Teil ✻✻	De Ponthon.	Bonnefoy.
Abbeville. . .	Gaudon.	Dehemaut.	De Montfort ✻.
Doullens.. .	Fontaine.	Lavallée.	Jocard.
Montdidier..	Chabert de Fondville.	Cousin de la Morlière	Thory.
Péronne. . .	Migneron.	Jeunehomme.	De Héricourt.
TARN.			
Alby.	De la Cantrie . .	Alibert.	Papailhau ✻.
Castres.. . .	Mérigonde.	Vauvilliers.	Bataillon.
Gaillac. . .	Johanys.	Boismortier.	Mlle St.-Julien.
Lavaur. . .	*Idem*.	*Idem*.	Trouillet ✻.
TARN-ET-G.			
Montauban. .	Tharin.	Laurent.	Wallon.
Moissac. . .	Boulleniant. . . .	Lefebvre.	Beaumes.
Castel-Sarr.	*Idem*.	*Idem*.	Maucomble
VAR.			
Draguignan.	Bertrand ✻. . . .	Latil.	Reynaud.
Brignoles. .	Latil.	Gallou.	De Gasquet.
Grasse.. . .	Garcerie.	Seytrès.	Reille.
Toulon. . . .	Geffrier.	Godet.	De Rozière ✻
VAUCLUSE.			
Avignon. . .	Virgile ✻.	Arnaud.	Me Gauthier de St.-Paulet.
Carpentras..	*Idem*	*Idem*.	Castelnau.
Apt..	Morin.	Blanchet.	Desaporta ✻.
Orange.. . .	Lefebvre Desvaux.	Colonieu.	Colonieu.

DÉPARTEM. ET ARRONDISS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIPAUX.	ENTREPOSEURS.
VENDÉE			
Bourb. Vendée.	Loyau de Couesnongle.	Delacantrie.	Me Nicolon des Abbayes.
Fontenay . .	Palustre.	Aribert Dufresne. .	De Vassé ❋.
Les Sables.	Gruet.	Richard	Cambier de Buhat.
VIENNE.			
Poitiers . . .	Chev. Danglure ✠	Jahan de la Ronde. .	De Montbron.
Châtellerault. .	Delaage St Germain..	Arquinet.	Creuzé.
Civray. . . .	Durand	Jacquinot.	Hérault ❋.
Loudun. . .	Bourdet-Cadeville.	Petit.	Martin de Beaucé.
Montmorillon. .	Bloquel.	Bichier des Ages. .	Bichier des Ages.
VIENNE (H.).			
Limoges. .	Valentin ✠. . . .	Brunier.	Mlle Dubouzet.
Bellac. . . .	Le Clerre.	Durandin	Tarneau.
Rochechouart.	Guillon.	Lagarde.	Prosp. d'Audiffret.
St.-Yrieix. .	Archambault. . . .	Riffataire.	Delattre fils.
VOSGES.			
Epinal. . . .	Palfart.	Delaye.	De Pierres.
Mirecourt. .	Bignon.	Desfossé.	Tiroche ❋.
Neufchâteau. .	Parisot	Basire.	Saulnier.
Remiremont	Demaillier.	Marc.	Bresson.
St.-Dié . . .	Comeau.	De Comeau.	Chappuy.
YONNE.			
Auxerre . . .	Bajat.	Masson.	Daleyrac ✠.
Avallon. . .	Ranson	Colas de Brouville. .	Champion ❋.
Joigny . . .	Longa.	Fruger.	Lavollée.
Sens.	Dubaux.	Outrequin de Montarcy. .	Levert.
Tonnerre . .	Léorier	Glandut	Campenon.

Inspecteurs spéciaux des Manufactures royales de tabacs et des Magasins de feuilles.

MM. Tournier ❋. | Laperrière.

Régisseurs des Manufactures royales des Tabacs. Messieurs,

Desmaret ❋, *à Paris.*
Kolb, *à Lille.*
Brulard, *à Morlaix.*
Colomb, *à Bordeaux.*
Cousin la Varenne, *à Tonneins.*
Faure-la-Caussade, *à Toulouse.*
Teissier, *à Marseille.*
Boursy, *à Lyon.*
Guilbert, *à Strasbourg.*

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES,

Rue J.-J. Rousseau.

M. le Bon de VILLENEUVE ✠ (O ❋), Conseiller-d'Etat, *Direct. général*, hôtel des Postes.

Administrateurs. Messieurs,

Le Cte de Rancogne (O ❋).
Barthe la Bastide ❋.
De la Pasture ✠ ❋.
Roger (O❋), *Secrétaire général.*
Gachet ❋, *Agent comptable.*

DIVISION DU TRAVAIL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Première division.

M. le C[te] de Rancogne (O ✻), *Administrateur.*

Correspondance. — M. de Rancogne (Henri) ✻, *Chef de Division.*

Etablissement et suppression des bureaux de Poste, distributions, entrepôts; services de nuit; coïncidence des courriers; fixation des dépenses dans les départemens; inspections; offices étrangers.

Personnel. — M. Tenant de Latour ✠ ✻, *Chef de Division.*

Notes, informations et rapports sur le personnel des employés, présentation aux emplois vacans à Paris et dans les départemens.

Services par entreprises. — M. Richoux ✻, *Chef.*

Deuxième division.

M. Barthe la Bastide ✻, *Administrateur.*

Départ. — M. Bousquet ✻, *Chef de division.*

Taxe des lettres, affranchissemens, chargemens, expédition des estafettes et des courriers extraordinaires pour les départemens et l'étranger.

Arrivée. — M. Jacquesson de Vauvignol ✠ ✻, *Chef de Division.*

Réception et vérification des dépêches; triage et remise des lettres et paquets pour le Roi et pour les Ministres.

Division de Paris. — M. Ginisty ✻, *Chef de Division.*

Bureau de distribution, affranchissemens *de* et *pour* Paris, poste restante, tri, distribution générale.

Relais. — M. Forgeot ✻, *Chef de Division.*

Création et suppression des relais; fixation des distances, gages et indemnités aux Maîtres de Poste; secours et pensions aux postillons.

Troisième division.

M. de la Pasture ✠ ✻, *Administrateur.*

Vérification des droits et produits. — M. Mahou ✻, *Chef de Division.*

Vérification du produit de la taxe des lettres et des places dans les malles. — Des premiers rebuts, déboursés et détaxes. — Vérification et situation générale des dépenses.

Division de l'Agent comptable. — M. Gachet ✻, *Agent comptable.*

Recettes et dépenses faites pour le service intérieur de l'hôtel des Postes.

Division des Articles. — M. Itasse ✻, *Chef de Division.*

Mouvement, surveillance et comptabilité des articles d'argent et valeurs cotées qui sont déposées à Paris et dans les départemens.

Secrétariat-général.

M. Roger (O ✻), *Secrétaire-général.*

Bureau d'ordre; franchises et contreseings; budget; transports frauduleux; matériel, impressions; dépôt des derniers rebuts; Bureau des malles et des estafettes.

Conseils de l'Administration.

M. . . . . *Avocat à la Cour royale.*
M. Piet, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation.*
M. Marcorelle. *Avoué à la Cour royale.*
M. Huet, *Avoué près le Tribunal de première Instance.*

Bureau des Affranchissemens pour les Départemens et l'Etranger.

On ne peut affranchir à l'Hôtel des Postes, pour les Départemens et l'Etranger, qu'à ce seul Bureau. Il est situé au rez-de-chaussée, sous l'arcade à gauche de la grande cour. Ce Bureau est ouvert au public depuis huit heures du matin jusqu'à quatre du soir. Les lettres qui y sont affranchies jusqu'à deux heures pour l'Etranger, et jusqu'à quatre heures pour l'intérieur, partent le même jour.

Bureau des Chargemens pour les Départemens et l'Etranger (1).

Dans ce bureau on reçoit *à couvert*, *sous enveloppe cachetée sur tous les plis*, et en payant le double port, les lettres et paquets que l'on veut faire charger et recommander. Ils partent le même jour lorsqu'ils sont apportés *avant une heure*, et *avant midi* les dimanches et fêtes; autrement ils sont remis à l'ordinaire suivant.

Le bureau est ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à trois heures après midi.

Bureau d'Affranchissement des Ouvrages périodiques, pour les Départemens et l'Etranger.

Ce Bureau est ouvert tous les jours depuis huit heures du matin jusqu'à une heure, mais seulement jusqu'à midi les dimanches et fêtes.

Bureau des Voyageurs.

Ce Bureau est au rez-de-chaussée, dans la grande cour, à droite. *Voyez* pour le service du Département de la Seine, page 823.

Pour les départs des Courriers pour les Départemens et les pays étrangers, *voyez* page 933.

M. d'Avrange de Montville, Préposé à la distribution des Permis.

Son Bureau est à la Poste aux chevaux; il est ouvert jour et nuit.

POSTE AUX CHEVAUX, A PARIS.

M. Dailly, Maître de Poste, rue St.-Germain-des-Prés, n. 10.

Nota. On ne peut avoir de chevaux de poste sans un passeport ou permis.

---

(1) Il est défendu de mettre de l'or et de l'argent dans les lettres.

Il y a dans l'hôtel des Postes un bureau dit *Bureau des envois d'argent*, dans lequel on reçoit *à découvert* les pièces d'or et d'argent en payant *cinq centimes* par franc de leur valeur. L'administration des Postes ne répond que des envois faits de cette manière.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS,

Rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2 *ter.*

M. le Cte Ferdinand DE BERTIER ✠ ✢ ✻, Conseiller-d'État, *Directeur-général.*

Administrateurs. Messieurs,

CHAUVET ✠✻, place des Victoires, n. 4.
MARCOTTE ✻, rue du Faubourg Poissonnière, n. 89.
Le Bon DU TEIL ✠ (O ✻), rue du Cherche-Midi, n. 18.

Le Directeur-général donne ses audiences le vendredi de chaque semaine, de midi à deux heures.

Les bureaux sont ouverts le même jour et aux mêmes heures.

Le Conseil d'administration tient ses séances les mardis et vendredis.

BUREAUX DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

DIVISION CENTRALE.

Cette Division est sous les ordres immédiats de M. le Directeur-général.

M. Aubry ✻, *Chef de Division.*
M. Guichard, *Sous-Chef de Division.*
M. Guyet, *Sous-Chef de Division.*

L'enregistrement, le classement et l'envoi des dépêches dans les Divisions; les affaires qui exigent une prompte expédition et celles qui n'ont pas de département fixe; la rédaction des procès-verbaux des délibérations du Conseil; les ordres généraux d'administration; les dépenses de l'Administration centrale, fournitures de bureau, impressions, etc., etc.; la révision des délibérations du Conseil d'Administration, et avis ou décisions et correspondances sur ces délibérations.

Première Division. — Personnel des Agens et Gardes, et Comptabilité.

M. Le Bon Du Teil ✠ (O ✻), *Administrateur.*
M. Dequet, *Chef de Division.*
M. De Pussay, *Chef de comptabilité.*
M. Nardin, *Sous-Chef.*

Le contrôle des agens et gardes, les nominations, suspensions, destitutions, provocations de destitution et les mises à la retraite; la fixation des traitemens, gratifications, indemnités et secours, pensions de retraite; l'École royale forestière; les demandes en défrichement, en construction de bâtimens et usines à la proximité des forêts, en extraction de plans et en exploitation de mines, minières et carrières; la formation du budget et la comptabilité; les archives, le dépôt des lois et ordonnances.

Deuxième Division. — Matériel.

M. Marcotte ✻, *Administrateur.*
M. Baudrillard ✻, *Chef de Division.*
M. Herbin de Halle ✻, *Sous-Chef de Division.*
M. Hébrard, *idem.*

La statistique forestière; les abornemens et aménagemens; la circonscription des arrondissemens forestiers; les coupes et délivrances ordinaires et extraordinaires, et les affectations; les opérations d'assiette, balivage et martelage; la rédaction du cahier des charges des adjudications des coupes;

les tiercemens, renonciations et folles-enchères; les récolemens et les plus ou moins de mesure; les délais d'exploitation et de vidange; les ventes de chablis, bois de délit et autres menus marchés; les délivrances à la marine et à l'artillerie; les états des coupes annuelles et leur produit; les semis, plantations et travaux dans les forêts; le dépouillement des procès-verbaux des conservateurs, et l'examen des comptes de sémestre des agens forestiers.

Troisième Division. — Contentieux.

M. Chauvet ✠ ✲, *Administrateur.*

M. Ducis ✲, *Chef de Division.*
M. Daclin, *Sous-Chef de Division.*

Le contentieux administratif des forêts; la poursuite des délits, contraventions, malversations de la part des adjudicataires des coupes, des usagers ou des personnes privées, et les demandes en cessation des poursuites et remises ou modération d'amende; l'exécution des jugemens, les appels, les pourvois en cassation; la mise en jugement des agens; les conflits de juridiction et les recours au Conseil-d'État; les états des procès-verbaux de délits, des jugemens intervenus et du recouvrement des amendes et restitutions; l'examen des frais de justice; les détails relatifs à la pêche et à la chasse; les partages, les échanges, les droits d'usage, les cautionnemens, les bois indivis, et ceux concédés ou engagés.

M. Régnault, *Géomètre, Vérificateur-général des arpentages.*

ÉCOLE ROYALE FORESTIÈRE,

Créée par l'ordonnance royale du 26 Août 1824, et établie à Nancy au 1er janvier 1825.

Directeur. — M. Lorentz ✲.

Professeurs, MM. { Lamouroux. — *Histoire-Naturelle.* / Masquelier, — *Mathématiques.* / Laurent, — *Dessin.* }

ARRONDISSEMENS FORESTIERS (au nombre de vingt).

Premier Arrondissement.

M. de Foucault ✲, *Conservat.*, à Paris, rue Castiglione, n. 3.

EURE-ET-LOIR.

	Résidences.	
Durand de Villers,	*Châteauneuf.*	*Inspec.*

LOIRET.

De Chabanne.	*Orléans.*	*Inspec.*
Marchand,	*Lorris.*	*S. Insp.*

OISE.

Dutrochet,	*Beauvais.*	*Inspec.*
Jousse-Fontanière.	*Senlis.*	*S. Insp.*
Rochereuil,	*Clermont.*	*S. Insp.*

SEINE, *et* SEINE-ET-OISE.

Jacquelin,	*Versailles.*	*Inspec.*
Allard,	*Villers-Adam.*	*S. Insp.*

SEINE-ET-MARNE.

Becquet de Cantorbery ✠,	*Meaux.*	*Inspec.*
Olagnier,	*Provins.*	*S. Insp.*

Deuxième Arrondissement.

M. Guy ✲, *Conservateur*, à Troyes.

AUBE.

Le Conservateur,	*Troyes.*	*Inspec.*
Demontferrand,	*Bar-sur-Seine.*	*Inspec.*

Josselin,	*B.-sur-Aube.*	*S. Insp.*
Balezeau,	*Troyes.*	

HAUTE-MARNE.

Sezille,	*Chaumont.*	*Inspec.*
Mongin – Montrol,	*Langres.*	
Bourlon,	*Wassy.*	
Henrys,	*Bourmont.*	*S. Insp.*
Rameau,	*Langres.*	
Bon du Teil fils,	*St.-Dizier.*	

YONNE.

Davoust,	*Auxerre.*	*Inspec.*
Laureau,	*Sens.*	
Duhesme,	*Tonnerre.*	*S. Insp.*
Beuret,	*Avallon.*	
Roussel,	*Joigny.*	

Troisième Arrondissement.

M. de Sezille ❋, *Conservateur*, à Rouen.

CALVADOS.

Deschamps,	*Caen.*	*Inspec.*
Ponsort,	*Falaise.*	*S. Insp.*

EURE.

Desruelles,	*Louviers.*	*Inspec.*
De Croisier de St.-Segraux.	*Les Andelys.*	
Monasson.	*Pont – de – Larche.*	*S. Insp.*
De Luzignan,	*Lyons.*	

MANCHE.

Harembert.	*Saint-Lô.*	*S. Insp.*

SEINE-INFÉRIEURE.

Avoyne de Chantereyne,	*Rouen.*	*Inspec.*
Gouthière,	*Caudebec.*	
Crousse ❋.	*Labouille.*	*S. Insp.*
Perrier,	*St.–Saen.*	
Pichot,	*Lamaille – raie.*	

Quatrième Arrondissement.

M. de Croy-Chanel ❋, *Conservateur,* à Laon.

AISNE.

Piette,	*Vervins.*	*Inspec.*
Gellé,	*Laon.*	*S. Insp.*
Marcotte,	*Guise.*	

NORD.

Potonié,	*Lille.*	*Inspec.*
Delattre,	*Quesnoy.*	
Guiroux,	*Valenciennes*	*S. Insp.*
Herwyn,	*Avesnes.*	
Lemoyne,	*Landrecies.*	

PAS-DE-CALAIS.

Duwicquet (B^on d'Ordre),	*Boulogne.*	*Inspec.*
Suchet ❋,	*Saint-Omer.*	*S. Insp.*

SOMME.

Detouche ❋.	*Abbeville.*	*S. Insp.*

Cinquième Arrondissement.

M. De Sahune ❋ ❋, *Conservateur*, à Châlons.

MARNE.

Le Conservateur,	*Châlons.*	*Inspec.*
Dieudonné,	*Sainte-Ménéhould.*	
Huot-S.-Albin,	*Epernay.*	
Belin,	*Reims.*	*S. Insp.*
Delcamp,	*Vitry.*	

ARDENNES.

Bertrand,	*Fumay.*	*Inspec.*
Le Varlet,	*Charleville.*	
Lecouvreur de la Jonquière.	*Sedan.*	
Lalouette.	*Fumay*	*S. Insp.*
De Gentil,	*Mézières.*	
Montagnac,	*Mouzon.*	

MEUSE.

Chanlaire,	*Bar-le-Duc.*	*Inspec.*
De Vellecourt,	*St.-Mihiel.*	
Bresson,	*Verdun.*	
De Beaufort,	*Montmédy.*	
Colin de Mangeot,	*Ligny.*	*S. Insp.*
Hun,	*Vaucouleurs.*	
Robert Fornary	*Verdun.*	
Huet,	*Stenay.*	

Sixième Arrondissement.

M. Cazin-Caumartin ❋, *Conservateur*, à Nancy.

MEURTHE.

Miot,	*Nancy.*	*Inspec.*
Prevel,	*Dieuze.*	
Durand de Prémorel,	*Toul.*	
Ganier,	*Lunéville.*	
Ostermeyer,	*Sarrebourg.*	
Gand,	*Pont – à – Mousson.*	*S. Insp.*
Lanfroy,	*Vic.*	
D'Archambauld	*Royaumeix.*	
Becquet,	*Baccarat.*	
Rousselot,	*Abrechewiller.*	
Pernot,	*Phalsbourg.*	

MOSELLE.

De Beausire ✻,	*Metz.*	*Inspec.*
François,	*Briey.*	*Inspec.*
Tamisier,	*Thionville.*	*Inspec.*
Sthême,	*Sarguemines.*	*Inspec.*
Maudhuy,	*Metz.*	*S. Insp.*
Roustand de Golbert,	*Longuyon.*	*S. Insp.*
Wimpffen,	*Bouzonville.*	*S. Insp.*
Rouyer,	*St.-Avold.*	*S. Insp.*
Pasturel,	*Bitche.*	*S. Insp.*

VOSGES.

De Buffeveut,	*Epinal.*	*Inspec.*
Hannus,	*Neufchâteau*	*Inspec.*
Pintart,	*Mirecourt.*	*Inspec.*
Ostertag,	*St.-Diez.*	*Inspec.*
Billig,	*Remiremont.*	*Inspec.*
Ragot,	*Rambervillers.*	*S. Insp.*
Didier,	*Bulgnéville,*	*S. Insp.*
Maurice d'Attigny,	*Darney.*	*S. Insp.*
Lepaige,	*Darney.*	*S. Insp.*
Virion,	*Senones.*	*S. Insp.*
Vial,	*Fraize.*	*S. Insp.*
Rapin,	*Vagney.*	*S. Insp.*

Septième Arrondissement.

M. Zœpffel ✻, *Conservateur*, à Colmar.

DOUBS.

Ethis.	*Besançon.*	*Inspec.*
D'Asnières,	*Baume.*	*Inspec.*
Beurnier fils,	*Montbéliard.*	*S.-Insp.*
Jayet,	*Pontarlier.*	*S.-Insp.*

BAS-RHIN.

Chauvet,	*Strasbourg.*	*Inspec.*
Munschina fils,	*Schélestadt.*	*Inspec.*
Caille,	*Saverne.*	*Inspec.*
Talotte,	*Wissembourg.*	*Inspec.*
Klein,	*Haguenau.*	*S. Insp.*
D'Egremont,	*Barr.*	*S. Insp.*
Beunat,	*La Petite-Pierre.*	*S. Insp.*
Hertzog,	*Soultz.*	*S. Insp.*

HAUT-RHIN.

Salomon,	*Colmar.*	*Inspec.*
Baraige,	*Althirch.*	*Inspec.*
Gérard,	*Belfort.*	*Inspec.*
Serres,	*Rouffach.*	*S. Insp.*
De Golbery,	*Mulhausen.*	*S. Insp.*
Ostermeyer,	*Belfort.*	*S. Insp.*

Huitième Arrondissement.

M. Lahorie, *Conserv.*, à Dijon.

CÔTE-D'OR.

De Chalus,	*Dijon.*	*Inspec.*
Aubin-Viart,	*Is-sur-Thil.*	*Inspec.*
Fliche,	*Beaune.*	*Inspec.*
Verpy,	*Châtillon-sur-Seine.*	*Inspec.*
Maratray,	*Auxonne.*	*S. Insp.*
Cotheret,	*Saint-Seine.*	*S. Insp.*
Pioche,	*Seurre.*	*S. Insp.*
Marçot,	*Aisey.*	*S. Insp.*
Limage,	*Semur.*	*S. Insp.*

JURA.

Saillard,	*Dôle.*	*Inspec.*
Rainguel,	*Arbois.*	*Inspec.*
De Moges,	*Lons-le-Saulnier.*	*Inspec.*
Outhier,	*Belmont.*	*S. Insp.*
Dalivoy,	*Poligny.*	*S. Insp.*
D'Entraigues,	*St.-Claude.*	*S. Insp.*

HAUTE-SAÔNE.

De St.-Cher,	*Gray.*	*Inspec.*
Lucotte ✻,	*Vesoul.*	*Inspec.*
Noiret,	*Lure.*	*Inspec.*
Besson,	*Champlitte.*	*S. Insp.*
Domet,	*Jussey.*	*S. Insp.*
Gozzi,	*St.-Loup.*	*S. Insp.*

SAÔNE-ET-LOIRE.

Beauvais,	*Autun.*	*Inspec.*
Regnard,	*Châlons-s-S.*	*Inspec.*
Robequin,	*Charolles.*	*S. Insp.*
Dalivoy,	*Louhans.*	*S. Insp.*
Fliche fils,	*Mâcon.*	*S. Insp.*

Neuvième Arrondissement.

Hugueteau de Challié, *Conservateur*, à Bourges.

ALLIER.

Dubouys,	*Moulins.*	*Inspec.*
Jallot ✻,	*Mont-Luçon.*	*Inspec.*
Belfoy,	*Cérilly.*	*S. Insp.*
Sollier,	*Gannat.*	*S. Insp.*

CHER.

Demercière,	*Bourges.*	*Inspect.*
Doazan,	*Vierzon.*	*S. Insp.*
Masson,	*St.-Amand.*	*S. Insp.*

INDRE.

Lodibert,	*Châteauroux.*	*Inspec.*
Labbé des Londes ✠ ✻,	*Issoudun.*	*S. Insp.*

NIÈVRE.

Niepce,	*Nevers.*	*Inspec.*
Monnot,	*Cosne.*	*Inspec.*
Morisset fils,	*Château-Chinon.*	*S. Insp.*
Brochot,	*La Charité.*	*S. Insp.*
Chevalier,	*Clamecy.*	*S. Insp.*

Dixième Arrondissement.

M. le Bon Morisset père ✻, *Conservateur*, à Niort.

CHARENTE.

Garnier, *Angoulême.* *S. Insp.*

CHARENTE-INFÉRIEURE.

. . . .

LOIRE-INFÉRIEURE.

Bévier, *Nantes.* *S. Insp.*

DEUX-SÈVRES.

Goupy, *Parthenay.* *S. Insp.*

VENDÉE.

. . . .

VIENNE.

Poulet. *Poitiers.* *Inspec.*

Onzième Arrondissement.

M. De Bock ✻, *Conserv.* au Mans.

INDRE-ET-LOIRE.

Martin, *Tours.* *Inspec.*
Touzard, *Loches.* *S. Insp.*

LOIR-ET-CHER.

Vallée, *Blois.* *Inspec.*
De Corbigny, *Vendôme.* *S. Insp.*

MAINE-ET-LOIRE.

Du Bois de Maquillié, *Angers.* *S. Insp.*

MAYENNE.

. . . .

ORNE.

Druet-Desvaux, *Alençon.* *Inspec.*
Trumeau, *Domfront.* } *S. Insp.*
Duval, *Mortagne.* }

SARTHE.

Chauvin, *Le Mans.* *Inspec.*
Motet, *Château-du-Loir.* *S. Insp.*

Douzième Arrondissement.

M. Dralet ✻, *Conservateur*, à Toulouse.

ARRIÉGE.

Lemaire Ternantes, *Foix.* *Inspec.*
Coustau, *St.-Girons.* *S. Insp.*

AUDE.

Cauneille, *Carcassonne.* *Inspec.*
Maleville, *Limoux.* *S. Insp.*

AVEYRON.

Forey, *Rhodez.* *S. Insp.*

HAUTE-GARONNE.

D'Antras, *St.-Gaudens.* *Inspec.*
Cremon, *Toulouse.* } *S. Insp.*
Moysset, *Bagnères de Luchon.* }

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

De Brye, *Perpignan.* *S. Insp.*

TARN.

Prissette, *Castres.* *Inspec.*
Tolosani, *Gaillac.* *S. Insp.*

TARN-ET-GARONNE.

Allais, *Montauban.* *S. Insp.*

Treizième Arrondissement.

M. Tison ✻, *Conservateur*, à Grenoble.

AIN.

Le Duc, *Bourg.* *Inspec.*
Moréal, *Nantua.* } *S. Insp.*
Rautou, *Belley.* }

HAUTES-ALPES.

Blanc, *Gap.* *S. Insp.*

DRÔME.

Bachod, *Valence.* *Insp.*
Grasset, *Die.* *S. Insp.*

ISÈRE.

Pison, *Grenoble.* } *S. Insp.*
Farre, *S.-Marcellin.* }

LOIRE.

. . . .

RHÔNE.

. . . .

Quatorzième Arrondissement.

M. le Cte Martial de La Villarmois ✻, *Conserv.*, à Rennes.

CÔTES-DU-NORD.

. . . .

FINISTÈRE.

Barchou, *Morlaix.* *S. Insp.*

ILLE-ET-VILAINE.

Boullemer, *Rennes.* *S. Insp.*

MORBIHAN.

. . . .

Quinzième Arrondissement.

M. Falaise, *Conservateur*, à Clermont.

CANTAL.

Peyrac, *Aurillac.* *S.-Insp.*

CORRÈZE.

. . . .

CREUSE.

. . . .

HAUTE-LOIRE.

. . . .

PUY-DE-DÔME.

Goin, *Riom.* *S.-Insp.*

HAUTE-VIENNE.

. . . .

Seizième Arrondissement.

M. le Bon de Castelnau d'Auros, *Conservateur*, à Bordeaux.

DORDOGNE.

. . . .

GIRONDE.

. . . .

LOT.

. . . .

LOT-ET-GARONNE.

. . . .

Dix-Septième Arrondissement.

M. le Comte de Gestas ❋, *Conservateur,* à Pau.

GERS.

. . . .

BASSES-PYRÉNÉES.

Dubourdieu, *Pau.*
Laby St Aumont. *Orthez.* } *S. Insp.*

HAUTES-PYRÉNÉES.

Lartigaux. *Tarbes.* *Inspec.*

LANDES.

Songis, *Dax.* *S. Insp.*

Dix-Huitième Arrondissement.

M. Lefebvre ❋, *Conservateur*, à Nîmes.

GARD.

Charles, *Uzès.* *S. Insp.*

HÉRAULT.

Ste-Agnès, *Montpellier.* *S. Insp.*

LOZÈRE.

. . . .

ARDÈCHE.

Cauvin, *Privas.* *S. Insp.*

Dix-Neuvième Arrondissement.

M. de Vernejoul, *Conserv.* à Aix.

BASSES-ALPES.

Doumet, *Digne.* *S. Insp.*

BOUCHES-DU-RHÔNE.

. . . .

VAR.

Cambon, *Draguignan.* *S. Insp.*

VAUCLUSE.

Sebastiane, *Avignon.* *S. Insp.*

Vingtième Arrondissement.

Le Cte de Rivarola ❋ ❋, *Conservateur*, à Bastia (Corse).

Gaffory, *Corte.*
Garavagni, *Ajaccio.* } *S. Insp.*

ADMINISTRATION DE LA LOTERIE ROYALE,

Rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2 *bis.*

M. Lainé (O ❋),
M. le Vte Both de Tauzia (C ❋), } *Administrateurs.*

PREMIÈRE DIVISION.

Ouverture des dépêches, correspondance générale, approvisionnemens, timbre, dépenses administratives, répression des loteries particulières et étrangères.

M. Tellier ❋, *Chef de Division.*
M. Greiller, *Chef de Bureau de la Correspondance générale.*

DEUXIÈME DIVISION.

Vérification des Lots, Redressemens, et Castelet

M. Amelot ❋, *Chef de Division.*
M. Mottet, *Chef du Bureau de la première Vérification.*
M. Lheureux, *Chef du Bureau des Redressemens et Révisions.*
M. Ruelle, *Chef du Bureau du Castelet.*

TROISIÈME DIVISION. — *Archives et relevés de Lots.*

M. Gamot, *Chef de Division.*
M. Mirvault, *Chef de Bureau.*

Conseil de l'Administration.

M. Charrié, *Avocat à la Cour Royale.*
M. Sageret, *Avoué au Tribunal de première instance.*

Graveur de l'Administration.

M. Hubert-Desnoyers, *Grav. de la Maison du Roi, et de Monsieur le Dauphin.*

Inspecteurs du Service de Paris.

M. Albert, *Inspecteur en chef.*
M. de Vellefrey ✻, M. Henry, } *Inspecteurs.*
M. Pauchet, M. Herman de Gast, } *Sous-Inspect.*

Inspecteurs en chef dans les départemens.

M. Obled, *à Lille.*
M. De Cazes ✻, *à Bordeaux.*
M. Frigière de Brul ✻, *à Lyon.*
M. Bermond ✻, *à Strasbourg.*

Inspecteurs d'Arrondissement.

Gamot	*Rouen.*
Gendarme	*Avignon.*
Bich ✻	*Besançon.*
Dulac	*Caen.*
Chatillon	*Dijon.*
Pomier	*Grenoble.*
Beaudounet	*Marseille.*
Bello	*Metz.*
DePerrin Brichambault	*Montpellier.*
Bouyn	*Nantes.*
Barbier	*Orleans.*
De Tauzia ✻	*Poitiers.*
Bourget	*Reims.*
Vallon	*Rennes.*
Créach	*Amiens.*
Delacombe	*Toulouse.*
Boullet	*Tours.*

Il se fait trois tirages de la Loterie par mois dans les villes de *Paris*, *Strasbourg*, *Lille*, *Bordeaux* et *Lyon*.

Lille	les 1 11 et 21.
Bordeaux	les 2 12 et 22.
Paris	les 5 15 et 25.
Strasbourg	les 7 17 et 27.
Lyon	les 9 19 et 29.

Les tirages se font publiquement, à *Paris*, en présence du Préfet de Police et des Administrateurs de la Loterie ; dans les autres villes, en présence du Préfet du département, du Maire de la ville, du Procureur du Roi et de l'Inspecteur en chef de la Loterie.

COMMISSION DES MONNAIES,

Quai Conti.

La Commission est chargée : 1° de juger le titre et le poids des espèces fabriquées, et de surveiller, dans toute l'étendue de la France, l'exécution des lois monétaires et la fabrication des monnaies ; 2° de délivrer, conformément aux lois, aux essayeurs de commerce et aux essayeurs des bureaux de garantie, les certificats de capacité dont ils doivent être pourvus avant d'entrer en fonctions ; 3° de statuer sur les difficultés relatives au titre et à la marque des lingots et ouvrages d'or et d'argent, dans toute l'étendue de la France.

Elle rédige les tableaux servant à déterminer le titre et le poids d'après lesquels les espèces et matières d'or et d'argent sont échangées dans les hôtels des monnaies.

Elle fait procéder toutes les fois qu'elle le juge convenable, à la vérification du titre des espèces étrangères nouvellement fabriquées, afin d'observer les variations qu'il pourrait éprouver.

Comme aussi elle fait procéder, lorsqu'elle en est réquise, soit par les tribunaux, soit par les autorités administratives, à la vérification des espèces monnayées, sous le rapport du titre, du poids et des empreintes; à la vérification du titre des lingots du commerce, et à celle des poinçons de l'Etat, apposés sur les ouvrages d'or et d'argent.

Elle est encore chargée de surveiller les opérations de tous les fonctionnaires des ateliers monétaires.

Président.

S. S. le C[te] de Sussy (O ❋), *Maître des Requêtes.*

(A l'hôtel des Monnaies, quai Conti.)

M. Lambert ❋,
M. Brunet ❋, } *Commissaires-généraux.*

Fonctionnaires généraux.

M. d'Arcet ✠ ❋, Membre de l'Acad. roy. des Sciences, *Direct. des Essais.*
M. Bréant ❋, *vérificateur.*
M. Chevillot ❋,
M. Chaudet ❋, } *Essayeurs.*
M. Tiolier (O ❋), *Graveur général.*

Directeur de la correspondance.

M. de Lapresle ❋.

Essayeurs du Commerce. Messieurs.

Bonneville, rue Saint-Martin, n. 14, près Saint-Merry.
Chabannettes, passage du cloître S.-Germain l'Auxerrois, n. 18.
Isabelle, rue Saint-Denis, n. 96.
Lecour, passage de la Réunion, n. 7.
Genneau-Çozette, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Four.

HÔTELS DES MONNAIES.

Les hôtels des Monnaies, pour la fabrication des espèces d'or, d'argent et de cuivre, sont au nombre de treize. Les fonctionnaires dans chacun de ces hôtels, sont : un Commissaire du Roi, un Directeur de la fabrication, un Contrôleur au change et un Contrôleur au monnayage.

Monnaie de Paris. A. (Quai Conti.)

M. d'Origny ❋, *Commissaire du Roi.*
M. Collot ❋, *Directeur de la Fabric.*
M. Cartier, *Contrôleur au change.*
M. Martin, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Bayonne. L.

M. Aubein, *Commissaire du Roi.*
M. Latrilhe, *Directeur de la Fabricat.*
M. Milhet ❋, *Contrôleur au change.*
M. Dubois, *Contr. au monnayage.*

Monnaie de Bordeaux. K.

M. Dupuy, *Commissaire du Roi.*
M. Alexandre Vignes, *Directeur de la Fab.*
M. Forgeaux, *Contrôleur au change.*
M. Potelle, *Cont. au monnayage.*

Monnaie de la Rochelle. H.

M. Gigaux, *Commissaire du Roi.*
M. Morel, *Direct. de la Fabrication.*
M. Enfert, *Contrôleur au change.*
M. Goguet (Cézaire), *Contr. au monn.*

Monnaie de Lille. W.

M. de Rouvroy, *Commis. du Roi.*
M. Beaussier ✠, *Direct. de la Fabr.*
M. Decroix, *Contrôleur au change.*
M. Rey-Duboissieu, *Contr. au monn.*

Monnaie de Limoges. I.

M. Foulques, *Commiss. du Roi.*
M. Parant, *Directeur de la Fabric.*
M. Perrot, *Contrôleur au change.*
M. de Cardaillac, *Cont. au monnayage.*

Monnaie de Lyon. D.

M. Nolhac (O ✱), *Commiss. du Roi*
M. Richard, *Directeur de la Fabric.*
M. Huguet, *Contrôleur au change.*
M. de Montolieu-l'Estrade, *Cont. au monnayage.*

Monnaie de Marseille. M.

M. Guignon, *Commissaire du Roi.*
M. Ricard, *Directeur de la Fabric.*
M. Boutlier, *Contrôleur au change.*
M. Prunières, *Cont. au monnayage.*

Monnaie de Nantes. T.

M. Bertrand, *Commissaire du Roi.*
M. Olivier d'Assenoy, *Dir. de la Fabr.*
M. Doucet, *Contrôleur au change.*
M. Poirier, *Contrôl. au monnayage.*

Monnaie de Perpignan. Q.

M. Delcros-Rodor, *Commis. du Roi.*
M. Abel-de-Lorme, *Directeur de la Fabrication.*
M. Ouston ✠ ✱, *Contrôleur au change.*
M. Grosset, *Contr. au monnayage.*

Monnaie de Rouen. B.

M. Levieux, *Commissaire du Roi.*
M. de Cambry, *Directeur de la Fab.*
M. Deschamps, *Contrôleur au change.*
M. Clérot, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Strasbourg. BB.

M. Panon Duhazier, *Commissaire du Roi, à Strasbourg.*
M. de Livio, *Directeur de la Fabric.*
M. Ferriès, *Contrôleur au change.*
M. Corbin, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Toulouse. M.

M. d'Encausse ✠, *Commiss. du Roi.*
M. Carayon-Talpayrac, *Directeur de la Fabrication.*
M. Tirel de la Martinière, *Contrôleur au change.*
M. Babouot, *Contr. au monnayage.*

CHAPITRE II.

Ordres de France; Français décorés d'Ordres étrangers; Français Grands d'Espagne.

SECTION PREMIÈRE.

ORDRE DU SAINT-ESPRIT,

CRÉÉ PAR HENRI III, EN 1578 ET 1579.

Cet Ordre est composé de cent Chevaliers, y compris les Princes du sang et de la Famille royale, les Prélats et les Grands-Officiers Chevaliers Commandeurs; ils sont nommés par le Roi, le Chapitre assemblé.

Les seuls Chevaliers français regnicoles composent ce nombre.

Le Roi est Grand-Maître de l'Ordre, et prête en cette qualité serment, le jour de son sacre, de maintenir l'Ordre, et de ne pas souffrir la moindre altération dans ses principaux statuts.

Les Prélats sont: quatre Cardinaux, quatre Archevêques ou Evêques, et le Grand-Aumônier de France, qui fait toujours partie de l'Ordre; ils sont Commandeurs, et ne reçoivent que l'Ordre du Saint-Esprit.

Les autres Chevaliers doivent toujours avoir reçu l'Ordre de Saint-Michel, avant de recevoir celui du Saint-Esprit; ils entourent leurs armes des colliers de ces Ordres, et prennent le titre de Chevaliers des Ordres du Roi.

Les Grands-Officiers Chevaliers Commandeurs sont: le Chancelier de l'Ordre, le Grand-Prévôt, Maître des cérémonies; le Grand-Trésorier, et le Secrétaire.

Le collier de l'Ordre du Saint-Esprit est composé de fleurs de lis et de trophées d'armes en or, d'où naissent des flammes et des bouillons de feu, et de la lettre H. couronnée.

La décoration consiste en une croix d'or, à huit pointes pommetées d'or; émaillée de blanc sur les huit pointes, ayant une fleur de lis aux quatre angles, au milieu est figurée une colombe les aîles déployées, en émail, d'un côté; et de l'autre, l'image de Saint-Michel, or et émail. La croix des Cardinaux et des Prélats représente une colombe des deux côtés.

Les Chevaliers portent cette croix attachée à un large ruban bleu-céleste moiré, passé sur l'épaule de droite à gauche, en forme de baudrier. Les Ecclésiastiques la portent en forme de collier. Les Officiers non Commandeurs, qui sont, le Héraut, l'Huissier, le Garde des archives et le Secrétaire de la Chancellerie la portent en sautoir. Les Chevaliers portent aussi cette croix brodée en argent sur le côté gauche de leur habit, avec une colombe au milieu, et les angles garnis de fleurs de lis.

La devise de l'Ordre est: *Duce et auspice.*

LE ROI, *Chef et souverain Grand-Maître.*

1er *Janvier* 1773.

Le Duc de BOURBON, Prince de CONDÉ.

27 *Mai* 1787.

Monsieur le DAUPHIN.

2 *Février* 1789.

Le Duc d'ORLÉANS.

1810.

FRANÇOIS Ier, Roi du royaume des Deux-Siciles.
LÉOPOLD DES DEUX-SICILES, Prince de Salerne.

1814.

FERDINAND VII, ROI D'ESPAGNE.
DON CARLOS, Infant d'Espagne.
GEORGES IV, ROI D'ANGLETERRE.
Le Duc de CLARENCE.

1815.

FRANÇOIS Ier, EMPEREUR D'AUTRICHE.
NICOLAS, EMPEREUR DE TOUTES LES RUSSIES.
Le Grand Duc CONSTANTIN.
Le Grand Duc MICHEL.
FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, ROI DE PRUSSE.
Le Duc de WELLINGTON.

1816.

Le Prince héréditaire D'AUTRICHE.
DON FRANÇOIS-DE-PAULE-ANTOINE-MARIE, Infant d'Espagne.
DON CHARLES-LOUIS, Infant d'Espagne.

1818.

FRÉDÉRIC VI, Roi de Danemarck.

1820.

S. S. L'Abbé Duc de MONTESQUIOU, rue du faubourg Saint-Honoré, n. 85.
S. S. le Prince de TALLEYRAND, rue St.-Florentin, n. 2.
S. S. le Duc de LUXEMBOURG, rue St.-Dominique F.-S.-G., n. 33.
S. S. le Duc de GRAMONT, rue St.-Dominique F.-S.-G., n. 103.
S. S. le Duc D'AUMONT, rue Plumet, n. 29.
S. S. le Duc de LAVAL-MONTMORENCY, rue de Grenelle, n. 7.
S. S. le Duc de DURAS, rue de Varennes, n. 31.
S. S. le Prince de Poix, Duc de MOUCHY, place Beauveau, n. 90.
S. S. le Duc de DALBERG, rue d'Anjou Saint-Honoré, n. 25.
S. E. le Mal Duc de CONÉGLIANO, *Pair de France*, rue Richer, n. 10.
S. E. le Mal Duc de BELLUNE, *id.* rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 58.
S. E. le Mal Duc de TARENTE, *id.* rue de Bourbon, au palais de la Légion-d'Honneur.
S. E. le Mal Duc de REGGIO, *id.* place Vendôme, n. 9.
S. E. le Mal Duc de RAGUSE, *id.* rue des Champs-Elysées, n. 4.
S. S. le Duc DECAZES, rue St.-Dominique, n. 11.
S. S. le Mis de LATOUR-MAUBOURG, aux Invalides.
S. S. le Duc de CARAMAN, rue de Varennes, n. 29.
S. S. le Duc de BLACAS D'AULPS, rue de l'Université, n. 43.
S. S. le Vte LAINÉ, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 23.
S. S. le Bon PASQUIER, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 30.

1821.

Le Prince de CASTEL-CICALA, rue de l'Université, n. 57.
Le Duc de CALABRE, à Naples.
S. E. Mgr. le Cardinal Prince de CROŸ, *Pair de France*, rue de Bourbon, n. 2.

1823.

Dom PEDRE, *Empereur du Brésil.*
Dom MIGUEL, *Infant de Portugal.*
S. S. le Cte de VILLÈLE, rue de Monsieur, n. 8.

1824.

Le Prince FRANÇOIS-CHARLES-JOSEPH D'AUTRICHE.
Le Grand Duc ALEXANDRE.
Le Prince Royal de PRUSSE.
Le Prince de CARIGNAN.
Le Cte de NESSELRODE.
S. S. le Vte de CHATEAUBRIAND, rue d'Enfer, n. 84.
S. S. le Duc de DOUDEAUVILLE, rue de Varennes, n. 33.
S. S. le Duc de DAMAS-CRUX, aux Tuileries.
S. S. le Mis de TALARU, rue Grenelle-Saint-Germain, n. 87.

1825.

Le Prince de METTERNICH.
S. E. Mgr. le Cal Duc de LATIL, *Pair de France*, r. de l'Université, n. 43.
S. A. R. Mgr. le Duc de CHARTRES.
S. S. le Duc D'UZÈS, rue Saint-Dominique, n. 63.
S. S. le Duc de CHEVREUSE, rue Saint-Dominique, n. 33.
S. S. le Duc de BRISSAC, rue du Regard, n. 3.
S. S le Duc de MORTEMART, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 122.
S. S. le Duc de FITZ-JAMES, rue de Bourgogne, n. 34.
S. S. le Duc de POLIGNAC (Arm.), aux Tuileries.
S. S. le Duc de MAILLÉ, rue Saint-Dominique, n. 70.
S. S. le Duc de CASTRIES, rue de Varennes, n. 22.
S S. le Duc de NARBONNE-PELET, rue de Varennes, 15.
S. E. le Mal Comte JOURDAN, *Pair de France*, rue de Bourbon, n. 52.
S. E. le Mal Duc de DALMATIE, *Pair de France*, rue de l'Université, n. 57.
S. E. le Mal Duc de TREVISE, *Pair de France*, place Vendôme, n. 23.
S. S. le Mis de la SUZE, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 28.
S. G Mgr le Mis de PASTORET, *Chancelier de France*, au petit Luxembourg.
S. S. le Cte de la FERRONNAYS, Ambassadeur à Rome.
Le Mis D'AUTICHAMP, au Louvre.
S. S. le Cte RAVEZ, rue de la Paix, n. 21.
Le Cte JUST DE NOAILLES, rue du Faub.-Saint-Honoré, n. 90.

1826.

S. A. R. le Prince de CAPOUE (Charles-Ferdinand).
S. A. R. le Cte de SYRACUSE (Léopold-Benjamin).
S. S. le Duc de la TRÉMOILLE, rue de la Pépinière, n. 55.
S. S le Prince de CROY-SOLRE, rue de Bourbon, n. 90.
S. Exc. le Prince de POLIGNAC, *Ministre des affaires étrangères et Président du Conseil des Ministres*, boulevard des Capucines.
Le Prince VOLKONSKY.

1827.

S. S. le Duc de CLERMONT-TONNERRE, rue de Grenelle, n. 105.
S. E. le Mal Cte MOLITOR, *Pair de France*, rue Saint-Lazare, n 78.

S. S. le Cte PEYRONNET, quai Voltaire, n. 9.
S. S. le Cte CORBIÈRE, rue du Colombier, hôtel d'Angleterre, n. 22.
S. S. le Bon de LA ROCHEFOUCAULD, rue de Babylone, n. 10.
S. S. le Mis de VIBRAYE, rue Saint-Dominique, n. 91.
S. S. le Cte GUILLEMINOT, rue de l'Université, n. 61.
S. S. le Cte de MESNARD, Elysée-Bourbon.
Le Cte BURGUES DE MISSIESSY, rue des Champs-Élysées, n. 3.

1828.

S. Exc. le Cte de CHABROL DE CROUZOL, *Pair de France*, Ministre des finances, rue du Rivoli.
S. S. le Cte FRAYSSINOUS, aux Tuileries.
Le Duc de VILLA HERMOSA, ancien Ambassadeur de S. M. C.
ANTOINE, *Roi de Saxe.*

1829.

Le Cte de LECCE.
S. A. R. Mgr. le Duc de NEMOURS.

Grands-Officiers, Chevaliers Commandeurs.

. . . . *Chancelier Surintendant des finances de l'Ordre.*
1826. Bon de BALLAINVILLIERS, *Grand-Prévôt*, *Maître des Cérémonies*, rue du Regard, n. 15.
. . . . *Secrétaire.*
. . . . *Grand-Trésorier.*

Officiers non Commandeurs, suivant l'ordre de création de leurs Offices. MM.

1827. M. JULES des MAISONS, *Héraut Roi d'armes*, rue de Bourbon, n. 81.
1816. Le Chev. TIOLIER, *Huissier*, Hôtel des Monnaies, à Paris.
. . . . *Intendant.*
. . . . *Généalogiste.*
1822. Le Ch. CAUCHY, *Garde des Archives et Secrét. du Greffe.* } Palais du
1822. Le Ch. Lalande, *Garde des Rôles et Secrét. de la Chancel.* } Luxemb.
. . . . *Trésorier, Payeur et Receveur particulier.*
1819. Le Chev. DU TILLET-DEVILLARS, *Officier honoraire, à Amiens.*
1827. Le Chev. des MAISONS, *Officier honoraire*, rue de Bourbon, n. 81.

SECTION II.

ORDRE DE SAINT-MICHEL,

INSTITUÉ PAR LOUIS XI, EN 1469.

Le nombre des Chevaliers de cet Ordre fut, lors de son institution, fixé à trente-six ; mais les promotions furent tellement multipliées jusqu'au règne de Henri III, que ce monarque, pour rendre à l'Ordre tout son éclat, ordonna, en créant celui du Saint-Esprit, que les Chevaliers de ce nouvel Ordre fussent auparavant reçus Chevaliers de Saint-Michel.

Louis XIV, en 1665, limita le nombre des Chevaliers à cent, outre ceux du Saint-Esprit. Cette fixation a été confirmée par ordonnance du 16 nov. 1816.

Le grand collier est en or, et se compose de coquilles d'argent entrelacées l'une dans l'autre par des aiguillettes d'or. On suspend au milieu une médaille représentant saint Michel foulant aux pieds le dragon.

La décoration consiste en une croix d'or à huit pointes émaillées de blanc, cantonnées de quatre fleurs de lis d'or, chargées en cœur d'un saint Michel foulant aux pieds le dragon, le tout de couleur naturelle.

Les Chevaliers portent sur leur habit un grand ruban de soie noire, moiré, passé de l'épaule droite au côté gauche, auquel est attachée la croix de l'Ordre

L'Ordre de Saint-Michel est spécialement destiné à servir de récompense et d'encouragement aux Français qui se distinguent dans les lettres, les sciences et les arts, ou par des découvertes, des ouvrages et des entreprises utiles à l'Etat. (Ordonnance du 16 novembre 1816).

Toute demande d'admission dans l'Ordre est adressée au Ministre de la Maison du Roi, qui en fait son rapport à Sa Majesté, et propose celles susceptibles d'être accueillies. (Même ordonnance).

LE ROI.

Chevaliers reçus. Messieurs,

1786. ROCHARD, DOYEN, *Professeur honoraire de la faculté de Médecine de Strasbourg, ancien Médecin en chef des armées du Roi*, rue de l'Université, n. 84.

1787. BAYARD DE LA VINGTRIE, *ancien Lieutenant-général de Belesme*, au Mans, rue du Mail.

1788. Le Bon PORTAL, *de l'Acad. des Sciences*, 1er *Médecin du Roi*, rue de Condé, n. 12.

1788. *S. S.* le Cte CHAPTAL, *membre de l'Académie royale des Sciences*, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 88.

1789. PONS, *Maréchal-de-Camp*, rue Cassette, n. 39.

1790. MASSOT, *ancien Chirurgien des gardes-du-corps*, à Perpignan.

1797. DISTEL, *Chirurgien du Roi*, en Cour.

1797 GUÉRIN, *Médecin de S. A. R. Madame, Duchesse de Berry*, au Palais Bourbon.

1797. MARCHAND (Nicolas), *ancien Professeur de Chirurgie*, à Lille.

1797. DE SCELLES, *ancien Chirurgien-Major des Armées du Roi*, à Caen.

1800. LEFAIVRE, *ancien Médecin des Armées, Inspecteur des eaux thermales*, à Bourbonne-les-Bains.

1816. Le Bon MARCHANT, *ancien Maire de la ville de Metz*, à Metz.

1816. COULOMB, *anc. Insp. gén. du serv. de santé de la Marine*, r. Bergère, 7.

1816. Le Ch. KERAUDREN, *Inspect. du service de santé de la Marine, Membre de l'Académie de Médecine*, rue Taitbout, n. 12.

1816. REGNAULT, *Médecin consultant du Roi, Médecin en chef de l'hôpital de la Garde royale*, rue Godot-Mauroy, n. 28.

1816. Le Bon LUCAS, *Médecin de Madame la Dauphine, et Inspecteur des eaux de Vichy*, place de la Madeleine, n. 2.

1816. Le Chev. de JUSSIEU, *de l'Académie des Sciences*, au Jardin du Roi.

1816. MIRBEL, *de l'Acad. des Sc., Maître des Req.*, r. de Chartres-St-H., 4.

1816. OUDINOT (Jean-Baptiste), *Avocat près la Cour royale de Nancy, anc. génér. provincial des Monn. de Lorraine et de Bar*, à Nancy.

1816. BROUSSONET (J.-L.-V.), *Médecin de la* 9e *Division milit. et Profess. de la Faculté de Médecine de Montpellier*, à Montpellier.

1816. Le Chev. SUE, *Médecin en chef de la Maison militaire du Roi*, rue du Chemin-du-Rempart, n. 3.

1816. CLÉMENT, *Négociant*, à Aix.

1816. Le Chev. DACIER, *de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres*, rue de Colbert, n. 4.

1816 FABRE, *premier Pharmacien du Roi*, aux Tuileries, aile neuve.

1816. PIOT DE MONTAIGU, *premier Médecin de l'Hôtel-Dieu, Méd. consult. du Roi*, rue de l'Arbre-Sec, n. 33.

1816. Le Chev. JUBIÉ, *cons. du Roi, près le conseil général des manufact.*, rue de Provence, n. 12.

1816. Le Bon BARON, *Direct. du Mont-de-Piété*, r. des Petits-Augustins, n. 20.

1816. LA ROCHE, *anc. Méd. des arm. et hôpit. mil.*, à Duisans, près d'Arras.

1816. Le Bon DUPUYTREN, *Chir. en chef de l'Hôtel-Dieu*, pl. du Louvre, n. 4.

1816. QUATREMERE DE QUINCY, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, rue de Condé, n. 14.
1816. DE PRONY, *de l'Ac. des Sciences*, rue Culture-Ste.-Catherine, n. 27.
1816. Le Bon SANÉ, *de l'Académie des Sciences, Inspecteur général des constructions navales*, rue de Hanovre, n. 17.
1816. BRONGNIART, *de l'Académie des Sciences, Direct. de la Manufacture royale de Sevres*, rue Saint-Dominique-St-G., n. 71.
1816. Le Bon GÉRARD, *premier Peintre du Roi, de l'Académie des Beaux-Arts*, rue Saint-Germain-des-Prés, n. 6.
1816. DIDOT l'aîné, *ancien Imprimeur du Roi*, rue de Tournon, n. 12.
1816. Le Bon DURANDE, *Médecin, ancien Maire de Dijon*, à Dijon.
1817. BOUGON, *Médecin, prem. Chirurgien ord. du Roi*, rue de Rivoli, n. 8.
1817. COLIN, *Avocat, Membre du Conseil de S. A. R. Mgr. le Duc d'Orléans*, rue Coquillère, n. 42.
1817. Le Bon ALIBERT, *premier Médecin ordinaire du Roi et de l'hôpital Saint-Louis*, rue de Varennes, n. 4.
1819. Le Chev. RAYNOUARD, *Secrétaire perpétuel de l'Académie française de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, au palais de l'Institut.
1819. D'ARCET, *Directeur des Essais à la Commission des Monnaie, Membre de l'Acad. des Sciences*, hôtel des Monnaies.
1819. Le Chev. TESSIER, *de l'Ac. des Sciences*, r. des Petits-Augustins, 26.
1819. De MERVILLE, *Présd à la Cour roy. de Paris*, rue de Braque, n. 5.
1819. PÉRIGNON, *Avocat à la Cour royale*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 8.
1819. Le Bon DUBOIS, *Doct. en Méd.*, r. des Fossés-Mons.-le-Prince, n. 12.
1819. DENEUX, *Professeur d'Accouchement*, rue des Saints-Pères, n. 22.
1819. Le Bon YVAN, *Chirurgien en Chef de l'hôtel des Invalides*, à l'Hôtel.
1819. Le Bon RICHERAND, *Chir. en chef de l'hôpit. St.-Louis*, rue de Bondi, 44.
1819. Le Cte de FORBIN, *Directeur général des Musées royaux, de l'Académie des Beaux-Arts*, rue Saint-Lazare, n. 54 *bis*.
1819. Le Bon GROS, *Peintre, de l'Académie des Beaux-Arts*, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 14.
1819. Le Bon GUÉRIN, *Peintre, de l'Acad. des Beaux-Arts*, r. de Bourbon, 79.
1819. SGANZIN, *Insp.-gén. des Ponts et Chaussées*, Petite-rue-Verte, n. 3.
1819. Le Chev. GILLET DE LAUMONT, *Insp. gén. des Mines, de l'Acad. des Sciences*, rue de la Tournelle, n. 3.
1819. Le Bon ROLLAND, *Inspect. gén. des Construct. navales*, r. Bleue, 24.
1819. Le Bon LE CORDIER, *Maire du 1er Arrondiss. de Paris*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 18.
1819. BOIN, *Docteur en médecine*, rue Chabanais, n. 6.
1819. CHERUBINI, *de l'Académie de Beaux-Arts, Surintendant de la musique du Roi*, rue du Faub. Poissonnière, n. 19.
1820. Le Chev. BOURDOIS DE LA MOTTE, *Médecin consultant du Roi et du Département*, rue Royale, n. 5.
1820. Le Bon CAMET DE LA BONNARDIÈRE, *Conseiller-d'Etat*, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
1821. Le Bon GRENIER, *prem. Présid. de la cour Royale de Riom*, à Riom.
1821. DELVINCOURT, *Doyen de la Faculté de Droit de Paris*, place Sainte-Géneviève, n. 8.
1821. Le Bon HÉRON DE VILLEFOSSE, *Cons.-d'Etat, de l'Académie des Sciences*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 45.
1821. HUZARD, *de l'Acad. des Sciences, Inspecteur-général des Ecoles Royales Vétérinaires*, rue de l'Eperon-S.-André, n. 7.
1821. Le Chev. TARBÉ DE VAUXCLAIRS, *Conseiller-d'Etat, Inspecteur-général des Ponts et Chaussées, etc.*, rue du Grand-Chantier, n. 4.
1821. Le Chev. VERGEZ, *Médecin des Pages*, place du Carrousel, n. 12.
1821. Le Chev. DE LA PORTE, *ancien Chir. en chef de la Marine*, à Brest.

1821. BONNIE, *premier Chirurgien de S. A. R. Mgr. le Prince de Condé, Duc de Bourbon*, palais Bourbon.
1821. LE SUEUR, *de l'Académie des Beaux-Arts, Surintendant de la Musique du Roi, etc.*, rue Neuve-Ventadour, n. 2.
1821. Le Bon BOSIO, 1er *Sculpteur du Roi, Professeur de l'Ecole des Beaux-Arts*, palais des Beaux-Arts.
1821. BIOT, *de l'Académie des Sciences*, Collége de France, place Cambray.
1821. ANDRY, *Docteur en Médecine*, Vieille-rue-du-Temple, n. 118.
1821. PARISET, *Médecin de la Salpêtrière, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Médecine*, à l'hospice, et rue de Poitiers, n. 8.
1821. BALLY, *Médecin, Membre du Conseil supérieur de santé*, place de la Bourse, près la rue Vivienne.
1822. Le Bon BOUCHER DESNOYERS, 1er *graveur du Roi, Membre de l'Académie des Beaux-Arts*, rue de Touraine, Faub. St.-Germain, n. 9.
1822. BOUCHER, *Memb. du Cons. gén. des Manuf.*, rue de l'Université, n. 8.
1822. Chev. GRANET, *Peintre*, rue Neuve-Saint-Lazare, n. 54.
1822. BOYER DE MERVILLE, *Président de chambre à la Cour de cassation*, rue Cassette, n. 15.
1823. PARDESSUS, *Conseiller à la Cour de cassation, Professeur de droit à la Faculté de Paris*, place Sainte-Geneviève, n. 8.
1823. Le Bon REYNAUD, *Examinateur à l'Ecole polytechnique et à l'Ecole militaire*, rue Saint-Louis, n. 44.
1823. Le Bon CAGNIARD DE LA TOUR, rue du Rocher, n. 36.
1823. Le Bon de MORTEMART-BOISSE, *Membre du Conseil d'Agriculture*, rue Duphot, n. 12.
1823. Le Chev. ARTAUD, *Directeur du Musée et de l'Ecole royale des Beaux-Arts*, à Lyon.
1824. RICHARD, *Peintre correspond. de l'Acad. des Beaux-Arts*, à Lyon.
1825. CARTELLIER, *Sculpteur, Membre de l'Académie des Beaux-Arts*, rue de l'Est-d'Enfer, n. 3.
1825. VERNET (Carle), *Peintre, Membre de l'Acad. des Beaux-Arts*, quai Voltaire, n. 15.
1825. DESCHAMPS, *Inspect.-général des Ponts-et-Chaussées*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 41.
1826. CHODRON, *Doyen de la Chamb. des Notaires de Paris*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 2.
1826. BEAUTEMS-BEAUPRÉ, *Ingénieur hydrographe en chef de la Marine*, rue de l'Université, n. 13.
1826. LACRETELLE jeune, *Membre de l'Académie des Sciences, Professeur d'histoire au collége de France*, rue Saint-Honoré, n. 339.
1827. Le Bon THÉVENOT DE SAINT-BLAISE, *premier Chirurgien ordinaire du Roi*, rue du Doyenné, n. 4.
1827. MOLINOS, *Architecte Inspecteur-général des travaux publics du département de la Seine, Membre de l'Académie des Beaux-Arts*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 13.
1828. FONTAINE, *premier Architecte du Roi*, rue de l'Oratoire, n. 4.
1828. GIRARD, *Directeur de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort*, à Alfort.
1828. GUYS, *Consul-général et Agent du Ministère des Affaires étrangères*, à Marseille.

Chevaliers honoraires. Messieurs,

1816. Le Bon de STIFFT, *Cons. d'Etat et Méd. de l'Emper. d'Autr.*, à Vienne.
1816. L'Abbé Bon ZAIGUELIUS, *Curé de l'église française de Sainte-Anne*, à Vienne en Autriche.
1816. Bon DUVIVIER, *Ecuyer, Peintre français*, rue de Poitiers, n. 5.

1821. RAPHAEL MORGHEN, *Graveur*, à Florence.
1821. DE REYNOLD DE CRESSIER, *ancien Capitaine; Aide-de-Camp*, à Fribourg en Suisse.
1821. PRÉLA, *premier Médecin de Sa Sainteté*, à Rome.
1823. FREYS, *Docteur en Med. et en Chir., Cons. de S. A. S. le Landgrave de Hesse-Rothenbourg*, à Rothenbourg, Electorat de Hesse.
1823. Le Chev. SCHMIDERER, *Docteur et Professeur en Médecine, Conseiller intime de S. A. R. le Grand Duc de Bade*, à Fribourg en Brisgaw.
1825. DON LUIS DE LA CRUZ Y RIOS, *Peintre de S. M. Catholique*, à Madrid.
1828. FORLENZE, *Médecin, Chirurgien-Oculiste des Colléges royaux*, rue Jacob, n. 18.

SECTION III.

Ordre royal et militaire de Saint-Louis; Institution du Mérite militaire.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS.

Cet Ordre, créé par Louis XIV au mois d'avril 1693, a été confirmé par Louis XV en 1719. Il est institué pour récompenser les services militaires, et est divisé en Grand's Croix, Commandeurs et Chevaliers.

Le Roi en est le Grand-Maître.

La décoration consiste en une croix d'or à huit pointes pommetées de même; émaillée de blanc, bordée d'or, anglée de quatre fleurs de lis aussi d'or, au champ de gueule, chargée, au centre, de l'effigie de Saint-Louis, cuirassé d'or et couvert de son manteau royal, tenant de sa main droite une couronne de laurier, et de sa gauche une couronne d'épine et les clous de la passion, entourée d'un cercle d'azur sur lequel est cette légende en or: *Ludovicus magnus instituit*, 1693. Au revers est un médaillon de gueule à une épée flamboyante, la pointe passée dans une couronne de laurier liée de l'écharpe blanche, le tout entouré d'un cercle d'azur, avec cette devise en lettres d'or: *Bellicæ virtutis præmium.*

Une ordonnance royale du 13 août 1823 a fixé le nombre des Grand's Croix à 60 et celui des Commandeurs à 120; le nombre des Chevaliers est illimité.

Les Grand's Croix portent la croix de l'Ordre attachée à un large ruban couleur de feu, passé de droite à gauche en forme de baudrier. Ils la portent aussi brodée en or sur l'habit et le manteau. Les Commandeurs portent la même décoration que les Grand's Croix, à l'exception de la croix en broderie sur l'habit et le manteau. Les Chevaliers portent la croix attachée à un petit ruban couleur de feu, placé à la boutonnière de l'habit.

Le Garde-des-Sceaux de France remplit les fonctions de Garde-des-Sceaux de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis et du Mérite militaire.

L'administration de l'Ordre est confiée au Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre, qui en dirige et surveille toutes les parties, la perception des revenus, les paiemens et les dépenses.

Dans les cérémonies publiques, les Grand's Croix, Commandeurs et Chevaliers prennent rang concurremment avec les membres de la Légion-d'honneur, par ancienneté de nomination, savoir:

Les Grand's Croix avec les Grand's Croix de la Légion; les Commandeurs avec les Grands-Officiers de la Légion; les Chevaliers après les Commandeurs de la Légion, mais avec les Officiers, et avant les Chevaliers de la Légion.

LE ROI, Chef souverain et Grand-Maître.

Monsieur le DAUPHIN.

S. A. R. Mgr. le Duc d'ORLÉANS.

S. A. R. Mgr. le Duc de BOURBON, Prince de CONDÉ.

GRAND'S-CROIX PAR ORDRE DE PROMOTION.

Service de terre.

1814. — 23 *août.*

S. S. le Duc de DAMAS, Lieut.-gén.
Mis d'AUTICHAMP, *id.*

31 *août.*

Cte de JOBAL, Lieutenant-général.

1815. — 28 *février.*

Cte d'ALBIGNAC, Lieutenant-général.

31 *octobre.*

Cte de BONSOL, Lieutenant-général.

1816. — 3 *mai.*

S. S. le Cte de DURFORT, Lieut.-gén.
S. S. le Duc de CROÏ D'HAVRÉ, *id.*
S. E. le M^al Duc de REGGIO, Major-général de la Garde royale, *Pair.*
Bon de BACHMANN, Lieuten.-général.

1818. — 30 *septembre.*

S. S. le Mis DE LA TOUR-MAUBOURG, Lieutenant-général.
S. E. le M^al Mis MAISON, *Pair.*

1820. — 24 *août.*

S. E. le M^al Duc de BELLUNE, *Pair.*
S. E. le M^al Duc de TARENTE, *id.*
S. E. le M^al Duc de RAGUSE, *id.*
S. S. le Mis d'ECQUEVILLY, Lieut.-gén.

1821. — 1er *mai.*

S. S. Cte BORDESSOULLE, Lieut.-gén.
Cte de GIBON DE KÉRISOUET, *id.*
Cte O'CONNELL, *id.*
Cte DUPONT, *id.*
GRÉEN Cte de SAINT-MARSAULT, *id.*

1822. — 17 *août.*

S. S. le Cte CHARLES D'AUTICHAMP, *id.*
Mis de la GRANGE, *id.*

1822. — 21 *août.*

Cte BOZON TALLEYRAND DE PÉRIGORD, Maréchal-de-camp.
S. S. B^on de LA ROCHEFOUCAULD, Lieutenant-général.

1823. — 20 *août*

Vte de CROISMARE, Lieut.-général.
Vte de SESMAISONS, *id.*
Cte de CAUMONT, *id.*
Cte de LUSSAC, Maréchal-de-camp.
Cte DESPINOY, Lieutenant-général.
Cte de LA FERRIÈRE, *id.*
Cte de COUTARD, *id.*
Vte de CLERMONT-TONNERRE, *id.*

8 *octobre.*

Cte de LOVERDO, Lieutenant-général.

9 *octobre.*

S. E. le M^al Duc de CONÉGLIANO, *P.*

1825. — 23 *mai.*

S. S. Cte de CLAPARÈDE, Lieut.-gén.
S. S. le Mis de COURTARVEL, *id.*
Vte DONNADIEU, *id.*
Bon de GALLIFFET, *id.*
Cte d'OILLIAMSON, Lieutenant-génér.
S. S. le Bon de DAMAS, Lieutenant-général.

1825. — 21 *décembre.*

Cte DONZELOT, Lieutenant-général.

1826. — 29 *octobre.*

Cte LIGER BELAIR, Lieutenant-gén.

1827. — 3 *novembre.*

Vte CASTEX, Lieutenant-général.

1828. — 29 *octobre.*

Cte PARTOUNEAUX, Lieuten.-général.
Bon de GOGUELATZ, *id.*
Vte de VILLERS-LAFAYE, *id.*

1829. — 8 *août.*

Vte DE CAUX, Lieutenant-général.

30 *octobre.*

S. S. le Cte GUILLEMINOT, Lieut.-gén.
Vte JAN DE LA HAMELINAYE, *id.*
LA RIVOIRE Cte DE LA TOURETTE-PORTALÈS, Lieutenant-général.

Service de mer.

1816. — 3 *mai.*

Cte de FERRIÈRES, Contre-Amiral, *en retraite.*

1818. — 21 *octobre.*

S. S. le Cte TRUGUET, Vice-Amiral.

1820. — 23 *août.*

Cte BURGUES DE MISSIESSY, Vic.-Am.
Mis DE SERCEY, *id.*

1821. — 28 *avril.*

Cte LEVASSEUR DE VILLEBLANCHE, Vice-Amiral honoraire.

1822. — 17 *août.*
Cte de ROSILY-MESROS, Vice-Amiral.
1823. — 20 *août.*
Cte D'AUGIER, Vice-Amiral.
1824. — 19 *août*
Cte DE GOURDON, Vice-Amiral.
1825. — 22 *mai.*
Cte BIDÉ DE MAURVILLE, Cont.-Amir.

COMMANDEURS. — *Service de terre.*

1814. — 23 *août.*
Le B^on^ d'HARAMBURE, Lieut.-gén.
Le Cte DUMAS (Math.), *id.*
Le Cte de CHAUMONT (Dup.), *id.*
Le Cte SCHAWENBOURG, *id.*
Le Ch. NOIZET DE S.-PAUL, Mar.-de-c.
De SOLÉMY, *id.*
24 *septembre.*
S. E. le M^al^ Duc de DALMATIE, *Pair.*
27 *décembre.*
Le Cte de PÉLISSIER, Mar.-de-camp.
Le Cte de la GRANDVILLE, Lieut.-gén.
S. S. le Cte de MARESCOT, *id.*
1815. — 17 *janvier.*
Le Cte de GROUCHY, Lieut.-général.
11 *mars.*
Le B^on^ D'ABOVILLE (A.-M), M.-de-C.
30 *juillet.*
Le Cte de CALDAGUÈS, Lieut.-gén.
30 *octobre.*
Le Vte de BUSSEUL, Lieut.-général.
Le Cte d'AGOULT (J. Ant.), *id.*
31 *octobre.*
JOUSSINEAU, Bon de TOURDONNET, *id.*
1er *novembre.*
Le Chev. de MONTESQUIOU DE FEZENZAC, Lieutenant-général.
Le B^on^ d'HUNOLSTEIN, *id.*
5 *novembre.*
Le Cte de GINESTOUS, Mar.-de-camp.
13 *décembre.*
GOUJON, Mis de GASVILLE, M^al^-de-c.
31 *décembre.*
Le Mis de BRISAY, Maréchal-de-camp.
1816. — 3 *mai.*
Le Bon ERNOUF, Lieutenant-général.
S. S. le Mis de CHASSELOUP DE LAUBAT, Lieutenant-général.
S. S. le Bon DUBRETON, *id.*
Le Cte DUCLUZEL, *id.*
1817. — 24 *août.*
S. S. le Cte de BOURMONT, *id.*
Le Chev. de GUILHEM, *id.*
1818. — 25 *mars.*
Le Cte DILLON (Ed.), Lieut.-général.
30 *septembre.*
Le Cte TRIGANT DE BEAUMONT, Maréchal-de-camp.
S. S. le Cte d'AMBRUGEAC (L.), Lt.-gén.

1819. — 18 *août.*
S. S. le Cte de LAGARDE, Mar.-de-c.
1820. — 24 *août.*
S. E. le M^al^ Duc de TRÉVISE, *Pair.*
S. S. le Cte DEFRANCE, Lieut.-gén.
1821. — 27 *mars.*
B^on^ D'ARNAUD, Lieutenant-général.
8 *avril.*
Vte de LACROIX (Pamphile), L.-gén.
1er *mai.*
Cte RIVAUD de la RAFFINIÈRE, L.-g.
Vte D'ARMAGNAC, *id.*
Cte De LORENCEZ, *id.*
Cte GIRARDIN, *id.*
Cte de la FERRONNAYS, Maréch.-de-c.
S. S. le Cte D'ANDIGNÉ, Lieut.-gén.
Cte D'ORSAY, *id.*
Cte d'HOFFELIZE, Maréch.-de-camp.
Bon BOUDIN DE ROVILLE, *id.*
Cte D'AUDENARDE, Lieutenant-génér.
Mis de BEAUVOIR, *id.*
Vte de REISET, *id.*
Cte de GAIN DE MONTAGNAC, *id.*
Cte de RIENCOURT, *id.*
GUILHEN, Cte de LAGONDIE, *id.*
Cte de MARANS, Maréchal-de-camp.
Vte D'OSMOND, Lieutenant-général.
1er *août.*
Bon de GADY, Maréchal-de-camp.
1823. — 21 *mai.*
S. S. le Cte BOURKE, Lieutenant-génér.
10 *juin.*
PÉRIGORD duc de Dino, M^al^-de-camp.
24 *juillet.*
S. E. M^al^ Cte MOLITOR, *Pair de Fr.*
Vte de BONNEMAINS, Lieut.-général.
20 *août.*
Vte de VILLIERS, Lieutenant-général.
S. S. le Cte de MESNARD, M^al^-de-c.
Bon GRESSOT, *id.*
Cte de WALL, *id.*
FOURNIER, Cte de PELLAN, M.-de-c.
Cte de TROGOFF, *id.*
S. S. le Cte de DURFORT, *id.*
Cte DUMOULIN, *id.*
Vte MERMET, Lieutenant-général.
Cte de la LOYÈRE, M^al^-de-camp.
B^on^ de SOL-DE-GRISOLLES, Lieutenant-général honoraire.
De PLANELLI-DE-MAUBEC, M.-de-c. h.

Cte de VILLATTE, Lieut.-général.
Mis de VILLARET, Maréch.-de-Camp.
Cte LION, Lieutenant-général.
Mis de ROCHEMORE, Maréchal-de-c.
Cte de CARAMAN, *id.*
LE BERNON DE MONTÉLÉGIER, *id.*
Vte CAVAIGNAC, Lieutenant-général.
DE COMBAULT D'AUTEUIL, Mal-de-c.
S. S. le Mis de PUIVERT, *id.*
Cte de LÉAUTAUD DONNINE, *id.*
Chev. de FAURE DESCHABERT, *id.*
Le Pellerin, Vte de GAUVILLE, *id.*
Cte du COETLOSQUET, Lieuten.-génér.
Bon RAMBOURGT, Maréchal-de-camp
S. S. le Bon de GLANDEVÈS, *id.*

1823.—1er *septembre.*

Vte OBERT, Lieutenant-général.

7 *septembre.*

Vte ROUSSEL-D'HURBAL, Lieuten.-gén.
Vte TIRLET, *id.*
S. S. le Vte DODE de la BRUNERIE, Lieutenant-général.

2 *octobre.*

Vte DOMON, Lieutenant-général.
Cte de BOURBON-BUSSET, *id.*
Bon VINCENT, *id.*

22 *octobre.*

Cte MORARD-D'ARCES, Maréch-de-c.

3 *novembre.*

Bon DRUAULT, Maréchal-de-camp.
Vte de SAINT-MARS, *id.*
Cte MEYNADIER, Lieuten.-général.
Bon DESPRÉS, Lieutenant-général.

18 *novembre.*

Cte de QUINSONAS, Maréch.-de-camp.
Cte D'ESCARS, Lieutenant-général.

22 *novembre.*

Cte GRUNDLER, Lieutenant-général.

1825.—23 *mai.*

Vte BARBOT, Lieutenant-général.
Bon ROTTEMBOURG, *id.*
Vte PAULTRE DE LAMOTTE, *id.*
PELLETIER, Cte DE MONTMARIE, *id.*
Vte DE FOISSAC-LATOUR, *id.*
MONTESQUIOU, Vte DE FEZENZAC, *id.*
Cte DE BAGERT BECKER, Lieut.-gén
Bon BRUNY, Maréchal-de-camp.
WATHIEZ, *id.*
Cte D'HÉRICOURT, *id.*
Bon DUCASSE, *id.*
Cte de BROGLIE, *id.*
DE CAUMONT, Duc de la FORCE, *id.*
Vte DE BALATHIER, *id.*
S.S. le Duc de CLERMONT-TONNERRE, Maréchal-de-camp.
Cte de MEULAN, *id.*
Cte de SABRAN, Lieutenant-général.
Mis de CRENAY, Maréchal-de-camp.
Cte de CARNEVILLE, Lieut.-gén. hon.
Cte de la BOISSIÈRE DE CHAMBORS, *id.*
Cte de SCEPEAUX, *id.*
Mis D'ALBON, Maréchal-de-camp.
De LAFITTE DU COURTEIL, *id.*
LEFEBVRE. Chev. de LUKERQUE, Maréchal-de-camp honoraire.
Cte de MAC-MAHON, Maréch.-de c.
Mis de BAILLY, *id.*
Mis DE CLERMONT-MONTOISON, Maréchal-de-camp honoraire.
Mis DE MAILLARDOS, Mar.-de-c.
S. S. Mis de CLERMONT-TONNERRE, Lieutenant-général.

1826. — 4 *octobre.*

Bon JACQUINOT, Lieutenant-général.

29 *octobre.*

S. S. le Cte d'ALTON, Lieuten.-gén.
Vte GUDIN, *id.*
Bon ORDONNEAU, *id.*
Mis D'AGOULT, Lieuten.-gén. honor.
Cte de Ste-ALDEGONDE, *id.*
Mis TILLY DE BLARU, Maréch.-de-c.
BAUDRAND, *id.*
DE SUYANS, Mis de LA TOUR DU PIN MONTAUBAN, Maréch-de-camp.
Vte de GOUVELLO, Mar.-de-c. hon.
LE NORMAND DE BRETTEVILLE, Maréchal-de-camp.

1827.— 20 *mai.*

Mis OUDINOT, Maréchal-de-camp.

27 *mai.*

Cte VALÉE, Lieut.-gén.

15 *septembre.*

Bon BILLARD, Lieutenant-général.
Vte PELLEPORT, Lieutenant-général.
Vte VASSEROT, *id.*

3 *novembre.*

Vte ROGNIAT, Lieut.-gén.
Vte VALLIN, *id.*
Bon de NÉDONCHEL, *id.*
PENFENTENIO Vte de Cheffontaines, Maréchal-de-camp.
Cte d'ARBAUD JOUQUES, *id.*
Mis de VIDAL, *id.*

1828. — 29 *octobre*

Bon FRIRION, Lieutenant-général.
Bon HAXO, Lieutenant-général.
Bon LANUSSE, *id.*
Cte DE SPARRE, *id.*
LE MOUTON, Cte de Boisdeffre, Maréchal-de-camp.
DE JOURNNE, Cte d'Esgrigny, *id.*

1829.—22 *février*.

Vte SÉBASTIANI (Tiburce), Mal-de-c

Bon HIGONET *id.*

30 *octobre*.

Cte D'ORNANO, Lieutenant-général.

GUIGNARD Vte de St-PRIEST, *id.*

Bon ROUGET, Maréchal-de-camp.

Bon COURSON DE LA VILLEVALIO, Maréchal-de-camp.

Cte O'HÉGERTY, *id.*

Chev. DE CHAMPAGNÉ DE FOLLEVILLE, *id.*

4 *novembre*.

LEROY Cte de la POTHERIE, *id.*

COMMANDEURS. — *Service de mer.*

1816.—3 *mai*.

De LEISSÈGUES, V.-Amiral *en retraite*.

1820.—23 *août*.

Cte DUMANOIR, Vice-Amiral.

WILLAUMEZ, *id.*

1821.—28 *avril*.

Vte MONTBOISSIER DE CANILLAC, Contre-Amiral.

HALGAN, *id.*

Mis DUQUESNE, Contre-Amiral honor.

GRIMALDI, C.-Amiral, *en retraite*.

1823.—20 *août*.

Bon BAUDIN, Contre-Amiral.

Bon MOLINI, Contre-Amiral.

CASTELLET DE MONNIER, Contre-Amiral, *en retraite*.

Cte DUPLESSIS PARSCAU, Cap. de vaiss.

1824.—19 *août*.

Bon DUPERRÉ, Vice-Amiral.

1825.—22 *mai*.

JURIEN LA GRAVIÈRE, Contre-Amir.

Cte TREMIC DE KANISANT, Contre-Amiral *honoraire*.

1825.—23 novembre.

THIRION, Lieutenant-général.

1826.—29 octobre.

Bon ANGOT DES ROTOURS, Contre-Amiral.

ÉTRANGERS DÉCORÉS DE L'ORDRE DE SAINT-LOUIS.

Grand's-Croix. Messieurs,

Bon de DUKA, Lieuten.-gén. autrichien.

Cte de RADETSKY, *id.*

KUTSCHERA, *id.*

Cte de KLEBERSBERG, *id.*

OUVAROFF, Général en chef russe.

Bon WINTZINGEROD, Gén. en chef, *id.*

Prince WOLKONSKY, Major-gén., *id.*

Cte de WORONZOW, Lieut.-gén. russe.

Bon de FRIMONT, Général de cavalerie autrichien.

Mis de SAINT-SIMON, Lieutenant-gén. espagnol.

Bon de LA TOUR, Lt.-gén. piémontais.

Cte DANDEZELLO, *id.*

Commandeurs. Messieurs,

RADOSSEVISCH, Gén.-Maj, Autrichien.

Le Cte OSTERMANN,
Le Prince TROUBITZKOI,
Le Cte ORLOFF DENISSOFF,
TCHERNICHEFF,
LeCte de LAMBERT, G.en Ch.
Le Cte OJAROWSKY,
Le Prince REPNIN,
} Lieut. gén. Russes.

POZZO DI BORGO, Génér. Major Russe.

KONOWNITZIN, Lieutenant-gén. Russe.

Le Cte SCHOUWALOFF, *id.*

LeBon VINCENT, Ministre Plénipotentiaire d'Autriche.

Le Bon de SALIS-ZITZERS, suisse.

Le Mis d'YENNE, Général piémontais.

Le Bon ESPIARD DE COLONGE, général Bavarois.

Le Cte D'ESPAGNE, L.-gén. Espagnol.

Le Bon D'EROLES, *id.*

Le Cte VILLARÉAL DE SOUZA, Colonel de cavalerie portugais.

De CASTANOS, capit.-génér. espagnol.

INSTITUTION DU MÉRITE MILITAIRE,

Créée par Louis XV, en mars 1759.

Cet Ordre a été institué pour récompenser les services militaires rendus par des officiers qui professent la religion protestante.

Une ordonnance du Roi, du 25 novembre 1814, applique les dispositions de l'édit de 1759 à tous les officiers des troupes de terre et de mer qui ne professent pas la religion catholique, apostolique et romaine.

Cette ordonnance porte que le ruban du Mérite militaire est le même que celui de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Le nombre des Grand's Croix ne peut excéder quatre, celui des Commandeurs huit; le nombre des Chevaliers est indéterminé.

La décoration consiste en une croix d'or émaillée, à huit pointes pommetées et anglées de fleurs de lis d'or, au centre de gueule chargé d'une épée en pal, entouré de cette légende: *Pro virtute bellicâ*. Au revers, une couronne de laurier avec cette légende: *Ludovicus XV instituit* 1759.

Les Grand's Croix et les Commandeurs portent cette croix suspendue à un large ruban couleur de feu, placé en écharpe. Les Grand's Croix portent de plus cette croix brodée en or sur l'habit et sur le manteau. Les Chevaliers la portent à la boutonnière de l'habit, attachée aussi à un ruban couleur de feu. Ils jouissent des mêmes droits et prérogatives que les Chevaliers de Saint-Louis.

GRANDS' CROIX. — *Promotion du* 20 *août* 1823.

Bon de MALLET, Lieutenant-général.

Bon de CAMPREDON, Lieutenant-gén.

COMMANDEURS.

1821. — 1er *mai*.

Vte de ROHAN-CHABOT, Maréchal-de-camp.

1822. — 4 *septembre*.

De MICHELI DE CHATEAUVILUX, Lieutenant-général.

1825. — 23 *mai*.

Bon SCHÆFFER, Maréchal-de-camp.

1826. — 29 *octobre*.

Bon DE VINCY, Maréchal-de-camp.

ÉTRANGERS DÉCORÉS DE L'INSTITUTION DU MÉRITE MILITAIRE.

Grand's Croix. Messieurs,

Cte TAUENTZIEN DE VITTEMBERG, Général d'infanterie prussienne.

Bon de KNESEBECK, Lieut.-gén., Aide-de-camp du Roi de Prusse.

Cte de ZIETEN, Lieut.-génér. prussien.

Bon d'OPPEN, *id.*

Cte de SACKEN, Général russe.

DON, Général anglais.

Commandeurs. Messieurs,

De BOYEN, De MUFFLING, Le Cte de HACKE, *Généraux prussiens.*

De LANGENAU, Gén.-Major autrichien.

Le Bon de JOMINI, Lieutenant gén.

Le Cte de LOTTUN, L.-gén. prussien.

De RYSSEL, Le Cte de HENKEL, De LOSSAN, De BORKE, *Généraux prussiens.*

DURHAM, Contre-Amiral anglais.

SECTION IV.

ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

Par Ordonnance du Roi, du 26 mars 1816, la Légion-d'Honneur, instituée pour récompenser les services civils et militaires, est organisée ainsi qu'il suit (1) :

Le Roi en est le chef souverain et le Grand-Maître.

L'administration de l'Ordre est confiée à un Grand-Chancelier, qui travaille directement avec le Roi.

L'Ordre Royal de la Légion-d'Honneur est composé de Chevaliers, d'Officiers, de Commandeurs, de Grands-Officiers et de Grand's-Croix.

Les membres de l'Ordre le sont à vie.

Le nombre des Chevaliers est illimité ; celui des Officiers est fixé à 2000, celui des Commandeurs à 400, celui des Grands-Officiers à 160, et celui des Grand's-Croix à 80. Malgré cette fixation, les membres actuels (*dont le nombre est supérieur*) conservent leurs grades : la réduction se fera par les extinctions.

Les Princes de la famille royale, les Princes du sang, et les étrangers auxquels le Roi confère la décoration, ne sont point compris dans le nombre ci-dessus fixé.

Les étrangers sont *admis* et non reçus, et ne prêtent aucun serment.

La décoration de l'Ordre Royal de la Légion-d'Honneur consiste dans une étoile à cinq rayons doubles, surmontée de la couronne royale ; le centre de l'étoile, entouré d'une couronne de chêne et de laurier, présente d'un côté l'effigie de Henri IV, avec la légende : *Henri IV, Roi de France et de Navarre ;* et de l'autre, trois fleurs de lis, avec cet exergue : *Honneur et Patrie.* Cette décoration, émaillée de blanc, est en argent pour les Chevaliers, et en or pour les Grand's-Croix, les Grands-Officiers, les Commandeurs et les Officiers.

Les Chevaliers portent la décoration en argent, à une des boutonnières de leur habit, attachée par un ruban moiré rouge, sans rosette.

Les Officiers la portent aussi à une des boutonnières de leur habit, mais en or et avec une rosette au ruban moiré rouge.

Les Commandeurs portent la décoration en sautoir, attachée à un ruban moiré rouge, un peu plus large que celui des Officiers.

Les Grands-Officiers portent sur le côté droit de leur habit une plaque semblable à celle des Grand's-Croix, brodée en argent, mais du diamètre de sept centimètres deux millimètres. Ils continuent en outre de porter la simple Croix en or à la boutonnière.

Les Grand's-Croix portent un large ruban moiré rouge passant de l'épaule droite au côté gauche, et au bas duquel est attachée la grande décoration ; ils portent en même temps une plaque brodée en argent, du diamètre de dix centimètres quatre millimètres, attachée sur le côté gauche des habits et manteaux, et au milieu de laquelle est l'effigie de Henri IV, avec l'exergue : *Honneur et Patrie.* Ils cessent, ainsi que les Commandeurs, de porter la simple décoration en or lorsqu'ils sont revêtus des marques distinctives de leurs grades.

Les membres de l'Ordre Royal de la Légion-d'Honneur portent toujours la décoration.

Nul ne peut être admis dans la Légion-d'Honneur qu'avec le premier grade

(1) Les lettres d'avis, diplomes ou brevets délivrés depuis la création de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, doivent être renvoyés à la Grande-Chancellerie, pour y être échangés contre de nouveaux brevets signés par le Roi, et contresignés par le Grand-Chancelier.

de Chevalier, et après avoir exercé, pendant vingt-cinq ans, en temps de paix, des fonctions civiles ou militaires avec la distinction requise, sauf les dispenses accordées par le Roi ; en temps de guerre, pour les actions d'éclat et les blessures graves, et, en tout temps, pour les services extraordinaires rendus au Roi et à l'État dans les fonctions civiles ou militaires, ainsi que dans les sciences et les arts.

Pour monter à un grade supérieur, il est indispensable d'avoir passé dans le grade inférieur, savoir :

1° Pour le grade d'Officier, quatre ans dans celui de Chevalier ;
2° Pour le grade de Commandeur, deux ans dans celui d'Officier ;
3° Pour le grade de Grand-Officier, trois ans dans celui de Commandeur ;
4° Pour le grade de Grand'-Croix, cinq ans dans celui de Grand-Officier.

Chaque campagne est comptée double aux militaires dans l'évaluation des années exigées ; mais on ne peut compter qu'une campagne par année, sauf les cas d'exception qui doivent être déterminés par une ordonnance spéciale.

Outre les cas extraordinaires, il peut y avoir une ou deux nominations et promotions par année, savoir : une au 1er janvier, et une au 15 juillet, jour de Saint-Henri, qui est celui de la fête de l'Ordre.

Lorsque les promotions doivent avoir lieu, le Roi détermine d'avance le nombre des décorations pour chaque grade, et la répartition s'en fait par le Grand-Chancelier de l'Ordre, entre les divers ministères, dans la proportion suivante, savoir : deux quarantièmes au ministère de la Justice, un quarantième au ministère des Affaires étrangères, vingt quarantièmes au ministère de la Guerre, cinq quarantièmes au ministère de la Marine, un demi-quarantième au ministère des Affaires ecclésiastiques, cinq quarantièmes au ministère de l'Intérieur, un demi-quarantième au ministère du Commerce et des Manufactures, deux quarantièmes au ministère des Finances, un quarantième au ministère de l'Instruction publique, un quarantième à l'Intendance-générale de la Maison du Roi, deux quarantièmes à la Grande-Chancellerie de la Légion-d'Honneur.

Les membres de l'Ordre Royal de la Légion-d'Honneur prêtent serment de fidélité au Roi, à l'honneur et à la patrie.

Les Grand's-Croix et les Grands-Officiers de la Légion jouissent, dans les palais royaux et dans les grandes cérémonies, des mêmes droits, honneurs et prérogatives que les Grand's-Croix et les Commandeurs de l'Ordre de Saint-Louis.

Les Grand's-Croix prennent rang dans les cérémonies publiques avec les Grand's-Croix de l'Ordre de Saint-Louis et du Mérite militaire, par ancienneté de nomination, les Grands-Officiers avec les Commandeurs de Saint-Louis, par ordre de nomination, après eux les Commandeurs de la Légion, ensuite les Officiers avec les Chevaliers de Saint-Louis, également par ancienneté de nomination ; ensuite les Chevaliers.

Les Grand's-Croix, les Grands-Officiers, les Commandeurs, Officiers et Chevaliers qui sont convoqués et assistent aux cérémonies publiques, civiles ou religieuses, y occupent des places particulières qui leur sont assignées par les Autorités constituées, conformément au réglement sur les préséances.

Pour les honneurs funèbres et militaires, les Grand's-Croix et les Grands-Officiers de la Légion d'Honneur sont traités comme les Lieutenans-Généraux employés, lorsqu'ils n'ont pas un grade militaire supérieur; les Commandeurs comme les Colonels, les Officiers comme les Capitaines, les Chevaliers comme les Lieutenans.

Des Grand's-Croix et des Grands-Officiers de la Légion sont désignés par le Roi et convoqués par le Grand-Chancelier, pour assister aux grandes cérémonies publiques civiles ou religieuses et funèbres.

On porte les armes aux Grands-Officiers, Commandeurs, Officiers et Chevaliers. On les présente aux Grand's-Croix.

La qualité de membre de la Légion-d'Honneur se perd, de même que l'exercice des droits et prérogatives inhérens à cette qualité est suspendu, par les mêmes causes que celles qui font perdre la qualité ou suspendre les droits de citoyen français.

LE ROI, *Chef souverain et Grand-Maître.*

Monsieur le DAUPHIN.

S. A. R. Mgr. le Duc D'ORLÉANS.

S. A. R. Mgr. le Duc DE BOURBON, Prince de CONDÉ.

GRAND'S-CROIX PAR ORDRE DE PROMOTION.

1805. — 2 *février*

S. S. le Mis de MARBOIS, Min.-d'Etat.
S. S. le Duc de CADORE, Min.-d'Etat.
Le Duc de GAETE.
S. E. le Mal Mis de GOUVION-SAINT-CYR, Ministre-d'Etat, *Pair.*
S. E. le Mal Cte JOURDAN, *id.*
Le Duc de BASSANO.
S. S. le Cte de MARESCOT, Lieut.-gén.
S. E. le Mal Duc de RAGUSE, Ministre-d'Etat. *Pair.*
S. E Mal Duc de CONÉGLIANO, *id.*
S. E. le Mal Duc de TRÉVISE, *id.*
S. S le Cte de SÉGUR.
S. E. le Mal Duc de DALMATIE. *Pair.*
S. S. le Prince de TALLEYRAND, Min. d'Etat, Grand-Chambellan. *Pair.*

1805. — 6 *mars.*

S. E. le Mal Duc de BELLUNE, Min. d'Etat, *Pair.*
S. E. le Mal Duc de REGGIO, *id.*

27 *décembre.*

Cte d'UNSEBOURG, Lieutenant-général.

1806. — 8 *février.*

Cte AUGUSTE CAFFARELLI, Lieut.-gén.

1806. — 11 *juin.*

S. S. le Cte VER-HUELL, Vice-Amiral.

1807. — 25 *février.*

Duc de ROVIGO, Lieutenant-général.

7 *avril.*

Cte SÉBASTIANI, Lieutenant-général.

11 *juillet.*

S.S. Cte DUPONT, M.-d'Etat, Lieut.-gén.

13 *juillet.*

Cte GROUCHY, Lieutenant-général.
Cte MARCHAND, *id.*

1809. — 2 *février.*

Cte de CESSAC, Lieutenant-général.

14 *août.*

S. E. le Mal Duc de TARENTE, Ministre-d'Etat, *Pair.*
Cte BERTRAND, Lieutenant-général.

1813. — 6 *avril.*

S. S. le Cte MOLLIEN.

1814. — 30 *juin.*

S. S. le Cte LYNCH.

22 *juillet.*

S. S. le Duc de DALBERG, Min.-d'Etat.
S. E. le Mal Mis MAISON, Pair.

29 *juillet.*

Cte DECAEN, Lieutenant-général.
Cte GÉRARD (M.-E.), *id.*

30 *juillet.*

Bon DE PRADT.

3 *août.*

Cte DESFOURNEAUX, Lieutenant-gén.

20 *août.*

S. S. le Cte de LAFOREST, Min.-d'Etat.

23 *août.*

S. S. le Duc de VALMY, Lieut.-général.
S. S. le Cte BELLIARD, *id.*
S. S. le Mis VICTOR DE LATOUR-MAUBOURG, Ministre-d'Etat, Gouverneur de l'Hôtel royal des Invalides.
Cte BURGUES DE MISSIESSY, Vice-Amiral.
Cte EMERIAU, *id.*

2 *septembre.*

S. S. le Cte TRUGUET, Vice-Amiral.

30 *septembre.*

Cte DROUET D'ERLON, Lieuten.-gén.

27 *décembre.*

S. S. le Mis de CHASSELOUP DE LAUBAT, Lieutenant-général.
Cte MATHIEU-DUMAS, *id.*
Cte DE ROSILY-MESROS, Vice-Amiral.

1815. — 6 *janvier.*

S. S. le Mis BARTHÉLEMY.

17 *janvier.*

Cte DULAULOY, Lieutenant-général.
S. S. le Cte CLAPARÈDE, *id.*
Cte VERDIER, *id.*

31 *janvier.*

S. E. le Mal Cte MOLITOR, *Pair.*

14 *février.*

S. S. le Cte REILLE, Lieutenant-génér.
Cte GAZAN DE LA PEYRIÈRE, *id.*
S. S. le Cte COMPANS, *id.*
Cte CLAUZEL, Lieutenant-général.

15 *août.*

Cte de BRUGES, Lieutenant-général.
S. S. le Cte DE BORDESOULLE, *id.*

28 *septembre.*

S. S. le Mis de JAUCOURT, Min.-d'Etat.

Bon Louis.
S. S. le Bon Pasquier, Min.-d'Etat.
1820. — 20 *août.*
S. S. Maurice Mathieu, Cte de la Redorte, Lieutenant-général.
20 *septembre.*
Cte Villatte, Lieutenant-général.
8 *octobre.*
Vte Rogniat, Inspect.-gén. du Génie.
1821. — 28 *avril.*
Cte Donzelot, Lieutenant-général.
1er *mai.*
S. S. le Cte Siméon, Ministre-d'Etat.
S. S. le Cte Beugnot, *id.*
Cte de Lagrange, Lieutenant-général
Vte Pernetti, *id.*
Cte Souham, *id.*
Cte de la Ferrière, *id.*
1822. — 17 *août.*
S. S. Cte Valée, 1er Insp.-gén. d'Artill.
1823. — 13 *août.*
Cte Partouneaux, Lieuten.-général.
19 *août.*
S. S. Mis de Pastoret, Chancelier de France.
S. S. Mis de Semonville, Grand Référendaire de la Chambre des Pairs.
3 *septembre.*
S. S. Cte Guilleminot, Lieut.-génér.
2 *octobre.*
S. S. Cte Ricard, Lieutenant-général
1824. — 8 *juin.*
Le Bon Hyde de Neuville, Ministre d'Etat.
20 *août.*
Cte Charbonnel, Lieutenant-général.
1825. — 22 *mai.*
S. S. Cte Chaptal.
S. S. Cte de Villemanzi.
S. S. Cte Rampon.
23 *mai.*
S. E. Cte de Bourmont, Ministre de la guerre.
Cte Rivaud de la Raffinière, L.-g.
Cte Lion, *id.*
1826. — 29 *octobre.*
S. S. Cte Bourcke, Lieutenant-génér.
S. S. Cte de Montesquiou.
1827. — 3 *novembre.*
Cte Ledru des Essarts, Lieut.-gén.
1828. — 29 *octobre.*
Bon de Rottembourg, Lieut.-génér.
30 *octobre.*
Mis de Serçey, Vice-Amiral.
31 *octobre.*
S. S. Bon Portal, Ministre d'Etat.
1829 — 8 *août.*
Vte de Martignac, Min. d'Etat.
26 *août.*
Cte Reinhard, Conseiller-d'Etat.
30 *octobre.*
Cte Defrance, Lieutenant-général.
Cte de Coutard, *id.*
Cte Chabrol de Volvic, Préfet de la Seine.
26 *novembre.*
S. Ex Cte de Rayneval, Ambassadeur à Vienne.

GRANDS-OFFICIERS. *Par ordre de promotion.* Messieurs:

1804. — 14 *juin.*
S. S. le Cte de Sainte-Suzanne.
Cte Joseph Caffarelli.
Cte de Fermon.
S. S. le Cte Klein.
Cte de Laborde.
Cte Muraire.
S. S. le Cte de Vaubois.
1807. — 7 *juillet.*
Cte Morand, Lieutenant-général.
11 *juillet.*
Cte Barrois, Lieutenant-général.
Cte Carra Saint-Cyr, Lieut.-gén.
6 *décembre.*
Cte Rœderer.
1808. — 23 *août.*
Cte Le Marois, Lieutenant-général.
4 *septembre.*
Bon Merle, Lieutenant-général.
15 *novembre.*
Cte Leval, Lieutenant-général.
1809. — 31 *mai.*
Cte de Mons, Lieutenant-général.
21 *juillet.*
Bon Lamarque, Lieutenant-général.
1810. — 23 *juin.*
Cte Milhaud, Lieutenant-général.
28 *août.*
Cte Musnier la Converserie, L.-gé.
26 *novembre.*
Cte Bonet, Lieutenant-général.
1811. — 30 *juin.*
S. S. le Cte Cornet.
S. S. le Cte Lemercier.

S. S. le Cte CORNUDET.
Cte BOULAY.
Cte DU CHATEL.
Cte FRANÇAIS.
Cte DE LA VALETTE.
Cte DESSAIX, Lieutenant-général.
Cte DUROSNEL, Lieutenant-général.
Cte HARISPE, id.
Cte HULIN, id.
Cte de LOBAU, id.

26 *juin.*

Cte HEUDELET. Lieutenant-général.

22 *juillet.*

Cte PACTHOD, Lieutenant-général.

3 *novembre.*

S. S. Duc DE PLAISANCE, Lieut.-gén.

4 *novembre.*

Cte BAILLY DE MONTHION, L.-gén.

7 *novembre.*

Cte EXCELMANS, Lieutenant-général.

19 *novembre.*

Bon REY (Emmanuel), Lieut.-génér.
Cte de FOUCHER, id.
Bon de BELLAIR, Maréchal-de-camp.

18 *décembre.*

Bon BRENIER DE MONTMORAND, L.-g.

1814. — 19 *février.*

Cte PAJOL, Lieutenant-général.

23 *mars.*

Cte DROUOT, Lieutenant-général.
Cte CORBINEAU, id.

29 *juillet.*

Cte de CHAUMONT (DUPONT), L.-gén.
Cte SCHAWEMBOURG, id.
Cte DANTHOUARD, id
Bon CAMPREDON, id.

10 *août.*

Cte MEINADIER, Lieutenant-général.

20 *août.*

Cte de MONTMARIE, Lieutenant-gén.

23 *août.*

Vte MERMET, Lieutenant-général.
Bon MICHAUD, id.
Cte de PULLY, id.
Cte BONNARDI DE S.-SULPICE, Lieut g.
Cte ROGUET, id.
Bon GRANDEAU, id.
Bon JACQUINOT, id
Bon de SAINT-LAURENT, id.

24 *août.*

Cte de LORENCEZ (Latrille), id.

18 *décembre.*

Cte de VAUBLANC, Min. d'Etat.

27 *décembre.*

Cte CHARPENTIER, Lieutenant-général.
Mis de FREGEVILLE, Lieut.-génér.
Cte de CREST DE SAINT-GERMAIN, Lieutenant-général.
Bon MARCOGNET, Lieutenant-général.

1815. — 17 *janvier.*

Bon TAVIEL, Lieutenant-général.
Bon CHABOT, id.
Bon L'HUILLIER, id.
Bon SOULT, id.
Bon DOUMERC, id.

14 *février.*

Bon de la ROCHE, Lieutenant-général.
Vte TIRLET, id.

15 *février.*

Bon PIQUET, Maréchal-de-camp.

19 *mars.*

De FOULER, Cte de RELINGUE, L.-g.

3 *avril.*

Cte MOUNIER, Lieutenant-général.

6 *juin.*

Vte DONNADIEU, Lieutenant-général.

15 *juillet.*

Vte REISET, Lieutenant-général.

31 *octobre.*

Vte PAULTRE DE LA MOTTE, Lieutenant-général.

29 *décembre.*

Cte de DUMAS DE POLART, L.-gén.

1817. — 24 *avril.*

S. S. Cte DUPUY.

20 *août.*

Cte de LALAING D'AUDENARDE, L.-g.

1820. — 23 *août.*

Cte de GOURDON, Vice-Amiral.
Bon HAMELIN, Contre-Amiral.
Bon DUPERRÉ, Vice-Amiral.

24 *août.*

Vte LIGER-BELAIR, Lieutenant-gén.
Bon DARNAUD, id.
Bon DIGEON, id.
Vte CASTEX, id.

20 *septembre.*

Bon JAN DE LA HAMELINAYE, L.-g.

1821. — 28 *avril.*

JACOB, Vice-Amiral.
Cte D'AUGIER, *id.*

1er *mai.*

S. S. Cte PORTALIS, Ministre d'Etat, 1er Président de la Cour de cassat.
S. S. le Bon MOUNIER.
S. S. le Bon de la BOUILLERIE, *Min. d'Etat*, Intend. gén. de la M. du Roi.

Bon Fririon, Lieutenant-général.
Bon Puthod, Lieutenant-général.
Cte Loverdo, id.
Bon Haxo, id.
Bon Lenoury, id.
Cte Vattier de Saint-Alphonse, Lieut.-génér.
Bon Ducasse, Mar.-de-camp.
Vte Corsin, Lieutenant-général.
Bon Desprès, id.
Vte de Saint-Mars, Maréc.-de-camp.
Cte Gentil St.-Alphonse, id.
Bon d'Arnauld, id.
Duc de Dino. Lieutenant-général.
Bon Bruny, Mar.-de-camp.
Bon d'Ordonneau, Lieut.-gén.

1822. — 17 *août.*

Cte Despinoy, Lieut.-général.
Cte Grundler, id.
Duc de Mortemart, id.
Bon Quiot, id.

21 *août.*

S. S. le Mis de Clermont-Tonnerre, Lieutenant-général.

17 *septembre.*

Bon Bouchu, Lieut.-général.

1823. — 19 *février.*

S. S. Cte de La Feronnays, Ministre d'Etat.

1er *juin.*

Vte Vallin, Lieutenant-général.
Vte Obert, id.

26 *juin.*

Vte de Latour-Foissac, Lieut.-gén.

13 *juillet.*

S. S. Vte Dode de la Brunérie, L.-g.
Bon Huber, id.

13 *août.*

Thirion, Lieutenant-général.
Cte d'Armagnac, id.

19 *août.*

S. S. Cte de Castellane.

21 *août.*

Bon Borelli, Maréchal-de-camp.
Cte de Saint-Chamans, id.

1er *septembre.*

Duc Descars, Lieutenant-général.

3 *septembre.*

Duc de Guiche, Lieutenant-général.
S. S. Cte d'Ambrugeac, id.

2 *octobre.*

S. S. le Bon de Damas, id.
Vte Garbé, id.
Saint-Cyr Nugues, id.

3 *novembre.*

Bon Schaeffer, Maréchal-de-camp.
Bon Tromelin, Lieut.-général.

1824. — 12 *mai.*

Bon de Mareuil, envoyé extr. et min. plénipot.

18 *août.*

S. Exc. Cte de Chabrol Crouzol, Ministre des finances.
S. S. M. Ravez, Président de la Cour royale de Bordeaux.

19 *août.*

S. S. Cte de Monbadon.

20 *août.*

Vte Vasserot, Lieut.-général.

1825. — 19 *mai.*

Vte de Jessaint, Préfet de la Marne.

22 *mai.*

S. S. Cte de Peyronnet, Min. d'Etat.
S. S. le Cte Corbière, Ministre d'Etat.
S. S. Mis de Lally Tollendal.
S. S. Mis d'Angosse.
S. S. Cte de Ponte-Coulant.
Cte de Saint-Cricq, Ministre d'Etat.
S. S. Bon Séguier, premier président de la Cour Royale de Paris.
Bergeret, Contre-Amiral.

23 *mai.*

Bon Canuel, Lieut.-gén.
Bon Pécheux, id.
Cte Girardin, id.
Cte Dumoulin, Maréchal-de-camp.
Bon Guyon, id.
Cte de Ségur, id.
Bon Delcambre, id.
Boudin, Bon de Roville, id.
Bon Dujon, Maréchal-de-camp.
Mis de Vence, id.
S. S. Martin, Bon de Beurnonville id.

8 *juin.*

Bon Lafont, Maréchal-de-camp.

1826. — 29 *octobre.*

Bon Neigre, Lieut-général d'artill.
Cte du Coetlosquet, Lieut.-général.
Vte Pelleport, id.
S. S. Mis de Mortemart.
Bon Baudin, Contre-Amiral.

3 *novembre.*

Bon Cuvier, Conseiller-d'Etat.

1827.—15 *septembre.*

Cte Denis de Damremont, M.-de-c.
Cte de Lauriston, id.

3 *novembre.*

Bon d'Hénin, Lieut.-général.

Bon Berge, Lieutenant-général.
Vte de Caux, Ministre d'Etat.
Bon Janin, Maréchal-de-camp.

1828. — 29 *juillet.*

S. S. Mis de Saint-Simon.

24 *septembre.*

Bon Boulart, Maréchal-de-camp.
Bon Pelletier, *id.*
Bon Sabatier, *id.*

28 *octobre.*

S. S. Cte de Tournon.

29 *octobre.*

Vte de Préval, Lieutenant-général.
Cte de Colbert, *id.*
Bon de Berthezène, *id.*
Vte Domon, *id.*

30 *octobre.*

Willaumez, vice-amiral.
Bon Sané, Inspecteur général du génie maritime, en retraite.

31 *octobre.*

S. S Mis de Vérac.
S. S. Mis de Talhouet.

1er *novembre.*

Bon Félix, ancien maréchal-de-camp.

1829. — 22 *février.*

Schneider, Maréchal-de-camp.

15 *août.*

Bourdeau, Ministre-d'Etat.

30 *octobre.*

Vte de Bonnemains, Lieuten.-gén.
Bon Wolff, Maréchal-de-camp.
Vte de Champagny, *id.*
Bon de Joinville, Intendant milit.
Lemarant, Contre-Amiral.

Commandeurs par ordre de promotion.

Messieurs,

1804. — 14 *juin.*

S. S Cte Destutt de Tracy.
Cte Dubois Dubay.
Cte Garat.
S. S. Cte Peré.
Cte Grégoire.
Miot.
Cte Réal.
S. S. Cte Pelet.
Cte Bérenger, *Cons.-d'Et.*
Cte Dubois.
Curée, Cte de la Bedissière.
S. S. Cte Fabre de l'Aude
Bon de Lattre.
Bon Dalesme, *Lieut.-gén*
Bon Lahure, *Mar.-de-c.*
Cte Fay-Latour-Maubourg (M. C. C.).
Lautour-Boismaheu.
Jourde, *Conseiller à la Cour de Cassation.*
Pannetier, Cte de Valdotte, *Mar.-de-camp.*
Bon Verrières, *id.*
Fusy. *Colonel.*
Bon Deriot, *Lieut.-gén.*
Bon Tortel, *Colonel.*
Bon Reynaud (B.H), *Maréchal-de-camp.*
Bon Clément, *Colonel.*
Bon Dumoustier, *L.-gén.*
S. S. Cte Soulès.
Bon de Grandchamp, *Maréchal-de-camp.*
Cte Linois, *Contre-Amir.*
Bon Nielly, *id.*
Cte Dordelin, *id.*
Bouvet, *Contre-Amiral.*
Leissegues, *id.*
Chev. Eberlé, *Mar.-de-c.*
Dufour, *Colonel.*
Bon Laplanne, *Lieut.-gén.*
Bon Marulaz, *id.*
Bon Nogaret.
Bon Merlet.
Bon Lemenuet, 1er *Président de la Cour roy. de Caen.*
Chev. Hémart.
Bon Didelot.
Cte de La Rochefoucault.
Bon Bignon.
Cte Begouen, *Conseiller d'Etat.*
Chabran, *Lieut.-général.*
Bon de Laroche-Duboustcat, *Lieuten.-général.*
Bon Bron, *Maréchal-de-camp.*
Bon Dufresse, *id.*
Herbin Dessaux, *L.-gén*
Cte Jullien, *Maréch.-de-c.*
Bon Labassée, *id.*
Bon Laplanche, *id.*
Lesuire, Bon de Bizy, *id.*
Bon Pelletier, *id.*
Bon Piston, *Lieut.-gén.*
Le Poinsot, Bon de Chansac, *Mar.-de-camp.*
Bon Roget de Billoquet, *Lieutenant-général.*
Bon Scalfor, *Maréchal-de-camp.*
Bon Schiner, *id*
Bon de Soyez, *Mar.-de-c.*
Bon Thiebault, *L.-gen.*
Cte Treillard, *id.*
Bon Amey, *id.*
Bon Augereau, *id.*
Bon Avril, *id.*
Boivin, *Maréc.-de-camp.*
Bon Boyé d'Abaumont, *Maréchal-de-camp.*
Bon Boyer (P.), *id.*
Bon Buget, *id.*
Casalta, *Mar.-de-camp.*
Bon Cassagne (P.), *maréchal-de-camp.*
Bon Cavrois, *Maréc.-de-c.*
Chabert, *id.*
Compère, *id.*
Daumas, *id.*
Bon Daurier, *id.*
Desperrières, *id.*
Deviau, *id.*

Cte Dutaillis, *Lieut.-gén.*
Fuziers, *M.-de-camp.*
Bon de Gency, *Lieut.-gén.*
Guerin, Bon de Waldersboch, *Maréc.-de-c.*
Guerin d'Etoiquigny, *L.-g.*
Guillet, *Mar.-de-camp.*
Bon Kister, *id.*
Vte de Lacroix (Ph.). *Lieutenant-général.*
Cte de Lahoussaye, *id.*
Bon Lasalcette, *M.-de-c.*
Bon de Launay, *id.*
Chev. Menard, *Mar.-de-c.*
Bon Meunier (C.-M.), *Lieutenant-général.*
De Morgan, *Maréc.-de-c.*
Bon Paillard, *id.*
Bon Roize, *id.*
Rostollan, *id.*
Bon Schilt, *id.*
Bon Simon (H.), *id.*
Siscé, *id.*
Bon Solignac.
Vte Vaufreland, *M.-de-c.*
Bon Wouillemond, *id.*
Bon Dutruy, *id.*
Bon Travot, *Lieut.-gén.*

1805. — 25 *décembre.*

Bon Mossel, *M.-de-camp.*
Arrighi, Duc de Padoue.
Chev. d'Allain, *Mar.-de-c.*
Bon Barbanègre, *id.*
Bon Bardet, *Lieut.-gén.*
Bon Burthe, *id.*
Bon Carrié, *id.*
Bon Cavaignac, *L.-gén.*
Cte Clément, de la Roncière, *Lieut.-général.*
Bon Delorme, *Colonel.*
Bon Demarçay, *Mar.-de-c.*
Bon Desailly, *id.*
Lafond Blaniac.
Bon Lacour, *Mar.-de-c.*
Bon Marx.
Bon Meunier, *Lieut.-gén.*
Bon Morel, *Colonel.*
Bon Nicolas, *Mar.-de-c.*
Bon Cailloux de Pouget (F.-R.), *Maréc.-de-c.*
Bon Privé, *Maréc.-de-c.*
Bon Rey (P.-A.), *id.*
Bon Schobert, *id.*
Bon Valterre.
Bon de Moulignon, *Maréchal-de-camp.*

1807. — 12 *janvier.*

Bon Barthélemy, *M.-de-c.*

12 *mai.*

Bon Larrey, *Chirurgien en chef des armées.*

14 *mai.*

Cte de Vedel, *Lieut.-gén.*

7 *juillet.*

Bon Jouffroy, *Mar.-de-c.*
Bon Mathieu-Favier.

11 *juillet.*

Bon de Baltu, *Mar.-de-c.*
Bon de Cosson, *id.*
Bon Rouyer, *Colonel.*
Bon de Beurmann (J.-E.) *Maréchal-de-camp.*

1808. — 12 *juin.*

Bon Merlin (A.-C.), *L.-g.*
Dedon, *Lieuten. général.*

23 *octobre.*

Bon Abbé, *Lieut.-gén.*

12 *novembre.*

Bon Brayer, *Maréc.-de-c.*

16 *novembre.*

Bon Jeanin (J.-B.), *L.-g.*

22 *novembre.*

Bon Barrié, *Maréc.-de-c.*
Bon Philippon, *L.-gén.*
Bon Sémélé, *id.*

8 *décembre.*

Bon Aymard, *Mar.-de-c.*

1809. — 13 *février.*

D'Hautpoul, *Col.*

23 *avril.*

Bon d'Estabenrath, *M.-de-c.*
Bon Baillot, *id.*
Bon de Blanmont, *M.-de-c.*

31 *mai.*

Bon Trenqualye, *Colonel.*

5 *juin.*

Bon Longchamps, *M.-de-c.*

21 *juillet.*

Bon de Bourdonchamps, *Colonel.*

23 *juillet.*

Bon Chambon, *anc. Commiss.-ord. des guerres.*

27 *juillet.*

Bon Triaire, *Mar.-de-c.*

8 *août.*

Bon Bertrand, *Mar.-de-c.*

10 *août.*

Bon Charière, *Mar.-de-c.*

31 *octobre.*

Bon Gérard, *Lieut.-gén.*

7 *décembre.*

Bon Motard, *Cap. de vaiss.*

17 *décembre.*

Bon Chauvel, *Mar.-de-c.*
Bon Remond (C.), *id.*
Bon Chassereaux, *id.*

22 *décembre.*

Bon Armand, *Colonel.*

1810. — 14 *juin.*

Bon d'Hastrel, *Lieut.-gén.*

23 *juin.*

Cavalier, *Colonel.*
Bon Jamin, *Lieut.-gén.*

6 *août.*

Bon Menne, *Maréc.-de-c.*
Bon Frappart, *Colonel.*

28 *août.*

Bon Vergèz, *Maréc.-de-c.*

1811. — 23 *janvier.*

Bon Cassagne, *Lieut.-gén.*

20 *mai.*

Bon Vinot, *Maréc.-de-c.*

30 *juin.*

Bon Buquet, *Mar.-de-c.*
Bon Saunier, *id.*
Cte Guyot, *Lieuten.-gén.*
Bon Fauchet.
Bon Desmousseaux.

6 *août.*

Bon Lefol, *Lieut.-gén.*

1812. — 16 *mars.*

Bon Robert, *Mar.-de-c.*
Bon Delort, *Lieut.-gén.*

31 *juillet.*

Chev. Lannier, *Colonel.*

15 *août.*

Bon de Lacroix, *Colonel.*

2 *septembre.*

Bon Gengoult, *Mar.-de-c.*
Bon Lafitte, *id.*
Bon Mourier, *id.*
Bon de Joubert, *id.*

8 *octobre.*

Bon Teste, *Lieut. gén.*

11 *octobre.*

Chev. Teullé, *Colonel.*
Bon Gauthrin, *Mar.-de-c.*

5 *décembre.*

Berthemy, *Colonel.*

25 *décembre.*

Bon Henry, *Mar.-de-c.*

1813. — 10 *février.*

Bon Fabre, *Maréc.-de-c.*

21 *février.*
Bon Legrand, *Colonel.*
28 *mars.*
Bon Domanget, *Mar.-de-c.*
6 *avril.*
Bon Cambronne, *M.-de-c.*
4 *mai.*
Bon Simmer, *Mar.-de-c.*
14 *mai.*
Bon Lanusse, *Lieut.-gén.*
17 *mai.*
Bon Christiani, *Mar.-de-c.*
26 *mai.*
Bon Poret de Morvan, *Maréchal-de-camp.*
3 *juin.*
Bon Flamand, *Mar.-de-c.*
14 *juin.*
Bon Delort, *Mar.-de-c.*
18 *juin.*
Bon Lafitte, *Mar.-de-c.*
21 *juin.*
B^on le Sénécal, *M.-de-c.*
22 *juin.*
Robillard, *Colonel.*
26 *juin.*
Bon Husson, *Mar.-de-c.*
Bon Lepin, *id.*
28 *juin.*
Bon Soulier, *Mar.-de-c.*
29 *juin.*
Bon Buquet, *Mar.-de-c.*
10 *août.*
Bon Chemineau, *L.-gén.*
Tarayre, *Mar.-de-camp.*
Laurain, *Colonel.*
Fournier, *Mar.-de-camp.*
Bon Valazé, *Mar.-de-c.*
30 *août.*
Bon Rousseau, *Mar.-de-c.*
5 *septembre.*
Bon de Rolland, *M.-de-c.*
14 *septembre.*
Bon Pélet, *Mar.-de-camp.*
Bon Bardin, *Colonel.*
Jacquemard, *Mar.-de-c.*
Secretan, *Colonel.*
Bon Henrion, *Mar.-de-c.*
19 *septembre.*
Lavoye, *Colonel.*
Bon Baudinot, *Mar de-c.*
Susbielle, *Mar.-de-camp.*
28 *septembre.*
B^on Le Camus.
Bon Harlet, *Mar.-de-c.*
Bon Maurin, *Lieut.-gén.*

10 *octobre.*
Cte de Piré, *Lieut.-gén.*
3 *novembre.*
Cte Dejean *Lieut.-gén.*
5 *novembre.*
Bon Pernet, *Col. d'état-m.*
6 *novembre.*
Bon Griois, *Colonel.*
Bon Henrion, *id.*
Georges Delmud, *Major.*
19 *novembre*
Marchal, *Colonel.*
Bon Hulot, *Maréc.-de-c.*
Limouzain, *Major.*
25 *novembre.*
Ch. Maulemond, *id.*
Bon Remond, *id.*
Bon Rignoux, *id.*
28 *novembre.*
Bon Bessières, *Lieut.-gén.*
Bon Morel.
Bon Darriule, *Mar.-de-c.*
Bon Wathiez, *id.*
Bon Vionnet de Maringonné, *Lieut.-général.*
Chev. Carré, *id.*
Bon Hennequin, *id.*
Chev. Trapier, *id.*
Chev. Pompejac, *id.*
Galté, *id.*
30 *novembre.*
Cte Ch. de la Grange, *L.-g.*
4 *décembre.*
Bon Dermoncourt, *M-de-c.*
1814. — 10 *janvier.*
Guiamarchi, *Chef de bat.*
25 *février.*
B^on l'Eglise, *Mar.-de-c.*
26 *février.*
Bon Petit, *Maréc.-de-c.*
Gheneser, *Colonel.*
27 *février.*
B^on d'Autancourt, *M. de c.*
12 *mars.*
Bon Cornebise, *Colonel.*
Bon Saint-Hilaire, *id.*
15 *mars.*
Figié, *Colonel.*
23 *mars.*
Cte Flahaut de la Billardière.
Gourgaud, *Colonel.*
2 *avril.*
Voirol, *ancien Colonel.*
Bon Dubuat (M.), *id.*

3 *avril.*
Bon Delamotte, *L.-gén.*
Vte Roussel d'Hurbal, *id.*
Bon Blein, *Maréc.-de-c.*
5 *avril.*
Proteau, *Mar.-de-camp.*
Nicolase, *id.*
29 *juillet.*
Vte de Montesquiou-Fezenzac, *Lieut.-gén.*
Verdun, *Colonel.*
Christophe de Lamotte-Guery, *Colonel.*
Marchais, *Mar.-de-camp.*
Brice, *Colonel.*
Bon Doguereau jeune, *Maréchal-de-camp.*
Cte de Lauberdière, *L.-g.*
1814 — 5 *août.*
B^on d'Aboville (A.-M.), *Maréchal-de-camp.*
10 *août.*
Bon Vincent (H.-C.-B.), *Lieutenant-général.*
17 *août.*
Cte de Noailles.
20 *août.*
Cte Falbert de Laroche-Fontenilles, *Colonel.*
Bon Boulogne de Lascours, *Colonel.*
Cte Le Roi de Mondreville, *Mar.-de-camp.*
23 *août.*
Cte Lapoype, *Lieut.-gén.*
Cte de Sparre, *id.*
Bon Doullembourg, *id.*
B^on deBruno, *Mar.-de-c.*
Bon Somis, *Lieut. gén.*
Cte d'Alton, *id.*
Bon Marin, *Mar.-de-c.*
Bon Godard, *id.*
Bon Veillande, *id.*
Bon Prost, *id.*
Bon Avice, *id.*
Bon Curto, *id.*
Cte Chouard, *id.*
Bon Maupoint, *id.*
Bon Billard, *Lieut.-gén.*
Bon de S.-Geniés. *M.-de-c.*
Bon Gressot, *id.*
Chev. Beteille, *id.*
Vte Farine, *Mar.-de-c.*
24 *août.*
De S.-Sauveur, *Mar.-de-c.*
Mis d'Hautpoul, *id.*

26 *août.*
Rey, *Lieut.-général.*
28 *août.*
Leclerc (M.-J.), *Colonel.*
10 *septembre.*
Cte d'Herville, *Lieut.-g.*
18 *septembre.*
Bon Boulnois, *Lieut.-gén.*
28 *septembre.*
Bon Vichery, *Lieut.-gén.*
Bon de Bigarré, *Lieut.-gén.*
17 *octobre.*
Schaal, *Lieut.-général.*
24 *octobre.*
Bon Desgenettes.
Bon Rouelle, *Mar.-de-c.*
Bon Baurot, *id.*
Bon Grenier, *id.*
Chev. Nempde, *id.*
Raffront, *Colonel.*
9 *novembre.*
Chev. Ambert, *L.-gén.*
12 *novembre.*
Cte Planta de Wildenberg. *Lieut.-Col.*
20 *novembre.*
Cte de Bondy.
15 *décembre.*
Bon Galbois, *Colonel.*
22 *décembre.*
Bon Fabvier, *Colonel.*
Vte Paillhou, *Mar.-de-c.*
Bon Testotfery, *Colonel.*
27 *décembre.*
Bon Desburreaux, *L.-gén.*
Cte Castella de Berlens, *Maréchal-de-camp.*
Cte Maucomble, *id.*
Bon Dufour, *id.*
Bon Devilliers, *L.-gén.*
Bon Cassan, *M.-de-camp.*
Bon Forestier (Gasp.), *id.*
Bon Vial, *id.*
Fornier d'Albe, *id.*
1815. — 6 *janvier.*
Chev. Bogne de Faye, *Col.*
Liard, *Inspect. gén. des Ponts-et-Chaussées.*
Grenier, *Colonel.*
17 *janvier.*
Marion, *Colonel.*
Bon Dorsenne, *Colonel.*
Bon Brun de Villeret, *Maréchal-de-camp.*
Caron, *Colonel.*
Lamogère, *id.*

31 *janvier.*
Simon Moydier, *M.-de-c.*
Vte Le Noir, *Mar.-de-c.*
1er *février.*
Mis de Bonneval. *Col.*
14 *février.*
Duclos Guyot, *M.-de-c.*
Chev. le Grand, *id.*
Cte Thiard. *Maréc.-de-c.*
Delaage (H.-P.), *id.*
Bon Lambert.
Mocquery, *Mar.-de-camp*
Bon Ludot, *id*
Revest, *Mar.-de-camp.*
17 *mars.*
Peyris, *Mar.-de-camp.*
19 *mars.*
Cte d'Houdetot, *Colonel.*
23 *mai.*
Freuller, *Colonel.*
15 *juillet.*
Cte de Viricu, *Colonel.*
Vaillant, Cte de Savoisy, *Lieut.-Colonel.*
3 *août.*
Bon Barbot, *Mar.-de-c.*
Laroque, *Colonel.*
7 *septembre.*
Dupleix de Mézy, *Conseiller-d'Etat.*
13 *décembre.*
Cte Labarthe de Thermes, *Lieut-Colonel.*
29 *décembre.*
Cte de Ganay. *Mar.de-c.*
31 *décembre.*
Cte de Bourbon Busset. *L.-g.*
Guillaumanches, Mis du Boccage, *Mar.-de-c.*
1816. — 26 *février.*
Bon Delaistre.
20 *mars.*
Bon Jassaud, *Colonel.*
1817. — 24 *avril.*
Mis de Nadaillac. *M.-de-c.*
12 *juillet.*
Cte Hulot d'Osery. *M.-de-c.*
1820. — 20 *mars.*
Bony, *Maréchal-de-camp,*
Chev. Broussier, *Colonel.*
1820. — 10 *mai.*
Bon Capelle. *Préfet.*
Bon de Gérando, *C. d'Etat.*
18 *mai.*
Cte de Caraman (Maurice), *Maréchal-de-camp.*

Vte Talon, *id.*
Vte Gudin, *Lieut.-gén.*
Cte de Meulan, *Maréchal-de-camp.*
Cte de Boisgelin, *id.*
Cte Elie de Périgord, *id.*
Bon Evain, *id.*
Bon Delaitre. *Mar.-de-c.*
Bon Balthazard d'Arcy, *id.*
Cte Pothier, *id.*
S. S. Duc de Clermont-Tonnerre, *Mar.-de-c.*
Duc de la Force, *id.*
Mis Oudinot, *id.*
De Septeuil, *Chef d'esc.*
3 *juin.*
Cte d'Orsay. *Lieut. gén.*
S. S. Bon de Glandevès, *Maréchal-de-camp.*
Bon de Chamouin, *Colon.*
Cte de St.-Michel, *M.-de-c.*
1820. — 14 *juin.*
Picard. *Colonel.*
Mis de Castelbajac, *Mar.-de-camp.*
5 *juillet.*
Vrignaud. *Cont.-Am. hon.*
Bouvet, *Capit. de vaiss.*
24 *août.*
S S. Bon Dubreton, *L.-gén.*
De Perceval, *Int. militai.*
De Langeron. *Mar.-de-c.*
Berger, Bon de Castelan, *Int. mil. de la garde roy.*
Mis de Rochedragon, *M.-de-camp.*
17 *octobre.*
Cte d'Hauterive. *C.-d'Et.*
1821. — 8 *avril.*
Chev. Matis, *Colonel.*
Dalvymare, *id.*
28 *avril.*
Jurien Lagravière, *C.-A.*
Vte Jurien, *C.-d'Etat.*
De Martineng, *Cap. de V.*
Le Bozec, *id.*
Bon Vatable, *Mar.-de-c.*
Barré, *Colonel.*
Bon Mourre, *Proc. gén. en la Cour de Cassat.*
1er *mai.*
Despeaux. *Lieut.-gén.*
Bon Meuziau, *Mar.-de-c.*
Rochemore, *id.*
Laloyère, *id.*
Vautré, *id.*

La Roche Aymon, *L.-gén.*
Deponthon. *Maréc.-de-c.*
Pr. Améd. de Broglie, *id.*
Cte de Broglie, *id.*
S. S. Cte de Mesnard, *id.*
Cte d'Héricourt, *id.*
Bon Corda, *id.*
Bon Bonté, *id.*
Vte Colliquet, *id.*
Bon Dufour, *Intend. Mil.*
D'Avisart, *Mar.-de-camp.*
Dejean, *id.*
Bon Atthalin, *Colonel.*
Mis de la Chasse de Verigny, *Mar.-de-camp.*
Bourcet, *Colonel.*
Cte d'Hautefeuille, *Mar.-de-camp.*
Prince de Léon (Rohan Chabot), *id.*
De Choiseul, *id.*
D'Astorg, *id.*
De St.-Aldegonde, *Col.*
De Matharel, *M.-de-c.*
Bon Clarac, *Intend. milit.*
Mis Courbon Blenac, *id.*
De Grométy, *Colonel.*
Achard, *Mar.-de-camp.*
Tissot, *Colonel.*
Deschamps, *Mar.-de-c.*
Dornier, *id.*
Bon Faverot, *id.*
Courtier, *id.*
Joannès, *id.*
Mis de Caraman, *Colonel.*
Bon Mengin, *id.*
Bon Bon de Lignim, *id.*
Bon Marilhac, *Mar.-de-c.*
Bon Hulot, *Colonel.*
Chev. Prost, *id.*
Bon Rohault de Fleury, *Maréc.-de-camp.*
Bon Tassin, *Colonel.*
Renou de la Brune, *id.*
Bon l'Epineau, *id.*
Cte Ch. de Beaumont, *id.*
Bon Montgardé, *M.-de-c.*
Cte Arthur de la Bourdonnaye, *Mar.-de-camp.*
S. S. Cte de Talleyrand.
Mis de Latour-Maubourg
Chev. de la Malle, *C.-d'Et.*
Vte de Bongars, *Colonel.*
Vte de la Boulaye.
S. S. le Vte Lainé, *Ministre d'Etat.*

S. S. le Mis de Pange.
Cte de Goyon, *Préfet.*
Bon Malouet, *Cons. d'Et.*
Cte de Vittré, *Lieut.-gén.*

1er *août.*

Bon Romeuf, *Mar.-de-c.*
Bon Madier, *id.*
Bon Rapatel, *id.*
Cte Choiseul d'Aillecourt, *Maréchal-de-camp.*
Cte Boni de Castellane, *id.*

22 *août.*

Becquey, *Directeur gén. des Ponts-et-Chauss.*

24 *août.*

S. S. le Cte Roy, *Ministre d'Etat.*

1822. — 6 *janvier.*

Toutain, *Lieut. de Roi.*
Reyniac, *Colonel.*

17 *juillet.*

Bon Rambourg, *M.-de-c.*

20 *juillet.*

Cte de Forbin, *Directeur des Musées royaux.*

17 *août.*

Ferrier, *Mar.-de camp.*
Bon de Lapointe, *id.*
Tholosé, *id.*
Rabusson, *id.*
Bon Delpierre, *Président en la Cour des Comptes.*
Halgan, *Vice-Amiral.*

19 *novembre.*

Bailly des Ardennes, *Doyen des Conseillers à la Cour de Cassat.*

18 *décembre.*

Baron Silvestre de Sacy, *Membre de l'Institut.*

25 *décembre.*

Herman, *Cons. d'Etat.*

1823. — 12 *avril.*

De Margueryе, *M.-de-c.*

10 *juin.*

Cte d'Argoust, *M.-de-c.*

26 *juin.*

Muller, *Colonel.*
Cte d'Hautpoul, *id.*

4 *juillet.*

Bérard de Goutefray, *Col.*

13 *juillet.*

Cte Melchior de Polignac, *Mar.-de-camp.*
De Castres, *id.*
Cte de Fontenilles, *id.*

24 *juillet.*

Buchet, *Mar.-de camp.*

25 *juillet.*

Cte de Larochejaquelein, *Maréc.-de-camp.*
Bon de Lespinay, *M.-de c.*

1822. — 11 *août.*

Cte de Brosses, *Préfet du Rhône.*

13 *août.*

Bon Poupart, *Mar.-de-c.*
Danlion, *id.*
Cte Luzignan de Cerzé, *L.-C.*
Mis Chabannes de la Palisse, *Colonel.*
Bourdon, *Intend. milit.*
De Saulces de Freycinet, *Administ. pour le Roi, à la Guyane franç.*

19 *août.*

S. S. Duc de Fitz-James.
Mis de Lagrange, *L.-gén.*
Bon de Fréville, *Cons. d'Etat.*
S. S. Duc de Brissac.
S. S. Cte Couteulx de Canteleu.

20 *août.*

Lejeune, *Mar.-de-camp.*

21 *août.*

Cte de Séran, *Colonel.*
Cte d'Hautpoul, *Mar.-de-camp.*
De Castries, *id.*
Verdier, *id.*
Juchereau de Saint-Denis, *Colonel.*
Fournier d'Hincourt, *M.-de-camp.*
Boisdavid, *Colonel.*

1er *septembre.*

Bon Gougeon, *Mar.-de-c.*
Bon de Farincourt, *Col.*

3 *septembre.*

Bon Delaporte, *Colonel.*
Cte d'Arbaud Jouques, *Maréchal-de-camp.*

6 *septembre.*

Bron, *Colonel.*

13 *septembre.*

Cte de Chérisey, *Colonel.*
Collet de la Madelene, *id.*
De Wimpffen, *id.*

15 *Septembre.*

Ricci, *Mar.-de-camp.*
Brouet, *Colonel.*

20 *septembre.*
Bon Angot Desrotours, *Contre-Amiral.*
22 *septembre.*
Cte d'Agoult, *Colonel.*
2 *octobre.*
Bon de St.-Geniès, *Col.*
De St.-Cyr, *id.*
Vte De Lahitte, *M.-de-c.*
4 *octobre.*
Barbarin, *Colonel.*
14 *octobre.*
Foullon de Doué, *Col.*
De Bergeret, *id.*
16 *octobre.*
Vte de Peccadeuc, *Mar.-de-camp.*
De Thilorier, *Colonel.*
17 *octobre.*
Bon de Kermont, *Mar.-de-camp.*
Bon de Rascas, *Colonel.*
Chatry-Lafosse, *id.*
20 *octobre.*
Collomb-d'Arcine, *Mar.-de-camp.*
3 *novembre.*
Bon Fernig, *M.-de-c.*
Simonneau, *Colonel.*
Lambot, *Mar.-de-camp.*
Gérin, *id.*
18 *novembre.*
Bon Sautereau-du-Part, *Col*
D'André, *Colonel.*
Cte de Courten, *M.-de-c.*
30 *novembre.*
Bleuler, *Colonel.*
1824. — 3 *août.*
Cte de Pastoret (Amédée). *Conseiller-d'Etat.*
18 *août.*
Bon Rendu, *Proc.-gén. à la Cour des Comptes.*
19 *août.*
Cte de Tamnay, *Colonel.*
20 *août.*
Bon Grouvel, *Lieut.-gén.*
Bon Le Clerc d'Ostein, *Mar.-de-camp.*
Volland, *Intend.-Milit.*
26 *août.*
Vte de Foucault de Malembert, *Colonel.*
30 *septembre.*
Cte de Roucy, *Colonel.*

1825. — 6 *mars.*
De Lesseps, *Consul-gén.*
17 *mai.*
Bon de Puymaurin. *direct. honor. de la Monnaie des médailles.*
19 *mai.*
André.
Franchet Desperey.
De Gasville, *Préfet.*
De Vaussay, *Préfet.*
21 *mai.*
Bon de Saint-Félix.
22 *mai.*
Vte Both de Tauzia, *administrat. de la Loterie.*
Allent, *Conseill.-d'Etat.*
Amy, *id.*, *président en la Cour royale de Paris.*
Jacquinot-Pampelune, *id.*. *Proc. g. à la Cour roy.*
Bon Ménard de la Farge, *Contre-Amiral.*
Bon Roussin, *idem.*
Ducampe de Rosamel, *id.*
Grivel, *id.*
Dupotet, *id.*
Bon Lair, *inspecteur du Genie maritime.*
Redon de Beaupréau, *int. de la marine.*
Mis de Vaulchier, *direct.-général des Douanes*
Benoist, *Ministre d'Etat.*
Cornet d'Incourt.
23 *mai.*
Legros, *Colonel.*
Vte de Sénonnes, *M.desR*
Cte de Couessin, *Colonel*
Bon de Bourgoing, *L.-col.*
Bon Petiet, *C. d'Et.-Maj.*
Cte de Sesmaisons, *Colon.*
Bon Richter, *Mar.-de-c.*
Bon Rostaing, *Int. milit*
Bon Denniée. *id.*
Lebarbier. Bon de Tinan, *id.*
Stroltz, *Lieutenant-gén*
Vte de Saint-Priest, *id.*
Cte Manhès, *id.*
Cte Beaumont d'Autichamp *Lieut.-gén.*
Vte Espert de Sibra, *id.*
Vte de Malartic, *M.-de-c.*
C. Puniet de Montfort, *id.*
Bon Couture, *id.*
Chev. Baudrand, *id.*

Bon Cotty, *Mar.-de-c.*
Cte de Rotalier, *id.*
Cte de Rastignac, *id.*
Picquet du Boisgny, *id.*
Vte de Cheffontaines, *id.*
Mis de Courtemanche, *id.*
Cte de la Potherie, *id.*
Cte de Laville-sur Illon, *Maréchal-de-camp.*
Le Couteulx de Canteleu, *C.*
De Montzey. *Colonel.*
George, *id.*
Bon de Landevoisin, *id.*
Vte de la Forest d'Armaillé, *Colonel.*
Bon Bichet de Chalencey. *id*
Bon Chapelle, *id.*
Berthier, *id.*
Gauldrée Boilleau (C.) *id.*
Le Bertre, *id.*
Mis Duboutet, *id.*
Cte de Dampierre, *id.*
Label, Bon de Lambel, *id.*
Prevost de Vernois, *id.*
Bon Latour Foissac, *id.*
Desrivaux, *id.*
Cte de Beaumont. *id.*
1825 — 8 *juin.*
Vte de Berthier Sauvigny, *Maréchal-de-camp.*
Cte De Wall, *id.*
Bon de Courson de la Villevalio, *Mar.-de-c.*
Bon Higonet, *id.*
Cte la Forest Divonne, *Colonel.*
La Roche Aymon, *id.*
Cte de Meyronnet, *id.*
Vte de Naylies, *id.*
1826. — 4 *octobre.*
Cte de Vennevelles, *M. de c.*
29 *octobre.*
Bon Desmichels, *M.-de-c.*
Chev. Michaux, *id.*
Bruneteau de Sainte-Suzanne, *id.*
Rouget, *id.*
Miot. *Colon. d'état-maj.*
Prince de Santa-Croce, *Colonel.*
Bellanger, *id.*
Patarin, *id.*
Lebas de Bouclans, *id.*
Jacqueminot Cte de Ham, *Intendamt militaire.*
Thomas, *id.*

S. S. Vte de Castelbajac.
Mis d'Arbaud-Jouques, *Préfet.*
Esmangart, *id.*
De Melay, *Cap. de vais.*
Cte Desbassayns de Richemont, *Cons.-d'Ét.*
Bon Seguier, *Consul-gén.*
30 *octobre.*
Vte de la Rochefoucauld, *Dir.-gén. des B. Arts.*
3 *novembre.*
Vergez, *Méd. en chef hon de la Mais. de S.-Denis.*
17 *décembre.*
Cte de Durfort, *M.-de-c.*
1827. — 15 *septembre.*
Bon de Druault, *M.-de-c.*
Bon Hurel, *id.*
Cte de Montlivault, *id.*
S. S. Duc de Crillon, *id.*
De Cadoudal, *Mar.-de-c.*
Vte de Lamorre, *Colonel.*
Lamarre, *id.*
De Pleineselves, *id.*
Mis d'Hanache, *id.*
Cte de Bonneval, *id.*
Bussière, *id.*, *Lieut. de R.*
22 *octobre.*
Emion, *L.-Col. en retr.*
De Cramayel, *L.-Col.*
30 *octobre.*
Bon Favard de Langlade, *Conseiller-d'État.*
31 *octobre.*
Duc de Rauzan.
3 *novembre.*
Mouton, *Maréch.-de-c.*
Vte Monck-d'Uzer, *id.*
Bon de Murphy, *id.*
Bon d'Hogguer, *id.*
Bon Pache, *Colon.-d'art.*
Cte d'Hautefeuille, *Col.*
De Lapisse, *Col. du génie.*
De Lachau, *colonel.*
Le Termellier, *id.*
Mis de Sanzillon, *id.*

Cte de Sainte-Aldegonde, *Maréchal-de-camp.*
Barthomeuf, *Int.-Milit.*
S. S. Cte de Noé.
Cte de Rigny, *Vice-Am.*
Bon de Mackau, *C.-Am.*
18 *novembre.*
Botherel-de-la-Bretonnière, *Contre-Amiral.*
Morice, *Capit. de vaiss.*
Hugon, *id.*
2 *décembre.*
Ollivier, *Conseiller à la Cour de Cassation.*
12 *décembre.*
Bon de Balsac, *C. d'État.*
Cte de Chazelles, *Préfet.*
Cte de Murat, *id.*
1828. — 24 *septembre.*
Olivet, *Colonel.*
Raindre, *id.*
De Berauville, *id.*
Mis de Beaufort d'Hautpoul, *id.*
Gusler, *id.*
Déjean, *id.*
Delamalle, *id.*
28 *octobre.*
Le Beau, *Avocat-général à la Cour de cassat.*
Cte de Gestas, *député.*
29 *octobre.*
Cte de Séran, *Mar.-de-c.*
Bon Durrieu, *id.*
Bon Chabert, *id.*
Cte O'Mahony, *id.*
Bon de Salle, *id.*
Bon Gavoty, *id.*
Bon Regnault, *Int. milit.*
Cte d'Arbaud-Mison, *Maréchal-de-camp.*
Cte de Rumigny, *Minist. plénipot. à Munich.*
30 *octobre.*
S. S. Cte de Bouillé.
Vte Delamare de Lamellerie, *C.-Amir. honor.*

Falba, *Col. d'art. de mar.*
31 *octobre.*
S. S. Mis d'Aligre.
S. S. Cte de la Garde.
Lasagni, *Conseiller à la Cour de Cassation.*
28 *décembre.*
Moreau, *Conseiller à la Cour de cassation.*
1829. — 22 *février.*
Cte de la Serre, *Colonel.*
Rullière, *Lieut.-Col.*
Audoy, *id.*
2 *septembre.*
Cte de Muyssart, *Maire de la ville de Lille.*
28 *octobre.*
De Lamézan, *Député.*
Tassin de Nonneville, *Préfet.*
De Berbis, *Député.*
29 *octobre.*
Bon de Villeneuve, *Dir.-gén. des Postes.*
30 *octobre.*
S. S. le Cte de Breteuil.
S. S. le Mis de Crillon.
De Bourgoing, *1er Secrétaire d'ambassade.*
Vte Clerc, *M.-de-camp.*
Levavasseur, *id.*
Bon Clouet, *id.*
Bon Anthoine-de-Saint-Joseph, *Colonel.*
Cte de Salis, *id.*
Cte de Montcalm Gozon, *id.*
Callory, *id.*
Cte de Viella, *Cont.-Am.*
Duranteau, *id.*
Mallet, *id.*
31 *octobre.*
Cte de Canouville, *M.-de-c.*
Cte de Montesquiou, *Col.*
2 *novembre.*
Bon Portal, *1er Méd. du R.*
31 *décembre.*
Vte Dutertre, *Mar.-de-c.*

OFFICIERS PAR ORDRE DE PROMOTION.

Messieurs,

ANNÉE 1804.

Juin.

14 Agnel.
Boussin.
14 Capellini.
Chambaud.
Chameaux.
Palasne-de-Champeaux.
14 Chavardès.
Corte de Bonvoisin.
Doucet.
Dufresne de Beaucourt.

1804. — *Juin.*

14 Dumarest.
Garobuau.
Hector Legros.
Bon Humbert du Molard.
Bon Lautour.
Lecat.
Mangeot.
Massabeau.
Mayer.
Pascalis.
Petier.
Planta.
Bon Porson.
Bon Raynardy de Belvedère.
Simon, Chev. de la Mortière.
Welkel.
Manset.
Schreiber.
Cossard.
Petit.
Nérin.
Viala.
Gruardet.
Bon Cardeneau.
Bon Boyer.
Bertrand, Bon de Sivray.
Goris.
Charnotet.
Bon Mejean.
Cacatte.
Bon Offenstein.
Bon Merlin.
Levasseur.
Trouble.
Dupré.
Chalbos.
Boudet.
Guerin.
Mathis.
Martin Charly.
Barbier-Lassaux.
Lecocq.
Sirugue-Maret.
Delafons.
Seignes.
Boisard.
Rabbe.
Bizanet.
Charbonnier.
Lebley.
Neuhoss-Maisonneuve

14 Blondeau.
Sherb.
Boissonnet.
Charpentier.
Jacquin.
Passinge Bon de Préchamp.
Bon Bachelu.
Bizot-Brice.
Luzy.
Morlet.
Mutel de Boucheville.
Noizet-St.-Paul.
Vincent.
Berthier de Grandry.
Buchet.
Carrière.
Darançay.
Detrés.
Bon Mangin-Doins.
Hauser, *dit* Menageur.
Tuffet-St.-Martin.
Simon-Faultrier.
Vauxmoret.
Bon Bonnefoux.
Allemand fils.
Bompart.
Bescont.
Rondeau.
Levesque (J.-P.).
Lehuby (P.-F.).
Querangal.
Bergevin (M.-Ch.).
Garreau.
Barbier.
Le Bozec (Ch.).
Barré. (J.-B.-B.)
Lafond.
Maistral.
Fradin (J.-B.-A.).
Gillet.
Violette.
Bourdé.
Bruilhac.
Magendie.
Laignel.
Brouard.
Epron.
Letellier (J.-M.).
Louvel (A.-F.).
Senez (L.-A.).
D'Allois - d'Herculais.
Larne.

14 Montagnies de la Roque.
Morlaincourt.
Dunoyez.
Sainglant.
Grognet.
Alix.
Dambly.
Coisy.
Malet.
Peugnet.
Kirmann.
Deblou.
Soye.
Garnier.
Metzinger.
Patzius.
Emery.
Bouvier.
Ramond.
Daveniere.
Guigard.
Bon Blancard.
Tilloy.
Guinard.
Tridoulat.
Sudrie.
Patenotre.
Boulant.
Vaché.
Peyrot.
Puton.
Triboules.
Jolle.
Deschamps.
Jobert.
Lebert.
Caille.
Soré.
Ballay.
Pottier.
Sauce.
Jacquot.
Plumon.
Legris.
Mignot.
Lamy.
Ganivet.
Perrot.
Sabatin.
Court.
Martin.
Pompier.
Magne.
Fournier.
Danglade.

1804 — *Juin.*

14 Gilles.
Boulet.
Foulard.
Bullier.
Soissons.
Robouan.
Gauvin.
Larray.
Lemaire.
Droualt.
Bon Estève.
Carralp.
Favereau.
Gerin.
Grouselle.
Jeanson.
Lang.
Latour.
Mercier.
Peyre.
Prués.
Sacré.
Delage.
Jacquin.
Mayer.
Michel.
Petit.
Rougirelle
Lacroix.
Boutrais.
Devaulx.
Lormanne.
Doumic.
Bon Vattier.
Bellaton.
Jacoby.
Ranchon.
Aussenac.
Cazeau.
Roux.
Callender.
Clerville.
Lefebvre.
Guillemin.
Poussin.
Cécaldi.

Juillet.

5 Cte Lejeas.
Bon Carion-Nisas.
Malherbe.
Savary.
Cte Estève.
Cte Rigal.
Rossée.
5 Bon Desazars.
Sevin (Xav.).
Bon Lezurier de la Marterelle.
Fontenay (de).

Octobre.

26 Bon Pluvinal.
Bon Aymé.

ANNÉE 1805.

Mars.

29 Cte Agar.

Août.

1er Bon Piter Deurbroucq.

Décembre.

26 Darcantel.
Bayle Dugay.
Esnard.
Cadet de Fontenay.
Fruchard.
Cte Ornano.
Renard.
De Saint-Loup.
Arcambal.
Vte Tabarié.

ANNÉE 1806.

Mars.

14 Aversene.
Dupin.
Bon Treuille de Beaulieu.
Maufroy.
Holdrinet.
Bon Charpentier.
Bon Daumesnil.
Maziau.
Bayeux.
Renaud.
Chaim.
4 Gerodias.

Avril.

25 Lecoat-Kerveguen.

Juillet.

8 Thomas.
31 Lenoir.

Octobre.

8 Grimblot.

Novembre.

9 Strub.
22 Bevière.

Décembre.

31 Boissy.

ANNÉE 1807.

Janvier.

7 Bon Begougne de Juniac.
Becker.
23 Jodon.

Mars.

8 Guillaumin.
13 Berger.
Pasquier.
29 Uny.

Mai.

10 Tessier.
12 Bon Yvan.
14 Bon Aymé.
Brillat.
Bourotte.
Clavel.
Bon Demangeot.
Druot.
Descarcaux.
Groslin.
Gleizes.
Gouvion St.-Léger.
Holozi.
Lebondidier.
Lenud.
Moulin.
Magne.
Nicolas.
Paul.
Preux.
Rousselle.
Rioux.
Bon Subervies.
Valhiade.
Villars.
31 Lagneau.

Juin.

3 Armand.
Huguet.
Puisoye.
28 Gueret.
Chev. Lapointe.
Franchot.

Juillet.

6 Lieutaud.
7 Bon Muller.
Bon Pouchelon.
Bon Mathis.
Villeneuve.
Delecourt.
11 Calés.
Marigner.
Bon Schwiter.
Vernet.

1807. — *Juillet.*

11 Castera.
Legrand.
Dupuy.
Chartener.
Rebillot.
De Mongin.
Bardenet.

Septembre.

9 Terrier.
10 Deschamps.
Gaussart.
Lebrun.

Octobre.

15 Bertrand de Greuille.

Décembre.

1er Bon Pellegrin-Millon
22 Boisnod.

ANNÉE 1808.

Janvier.

28 Boursin.

Février.

18 Bon Pereymond.
Bon Bechet de Leocour.
Bon Rippert.
Regnard.
Gerard.
Falcon.
Thomas.
Bon Fririon.
Genevay.
Desfosses.
Lepic.
Perquit.

Juin.

9 Laffitte.
28 Deleau.
Plazanet.
Langlois.

Juillet.

5 Pierson.
Bon Estève.
Mellet.
Ferlin.
Fornerol.
Fieux.
Du Ruel.
Thibaut.
Falcon.
19 Lavergne.
20 Bert.
21 Letourneur.

Août.

25 Huppé.
Borne.

Septembre.

4 Merle.
Fabre.
Antoine.
5 Gillet.
18 Dudouit.

Octobre.

8 Elichinger.
23 Lacroix.
Goguelle.

Novembre.

12 Bon Dein.
Aubry-Tomassin.
Godin.
Cornud.
14 Duthoya.
Fauverteix.
16 Messier.
Rouvier.
Canavas de Saint-Amand.
17 Martin.
22 Bon Dellard.
24 Gentil.
Charpentier.
Bonnet.
25 Vivien.
Moreno. *dit* Petit.

Décembre.

8 Schweick.
14 Chagné.
15 Bon Piat.
Hazard.
19 Hervilly.
Jacquinot.
Saint-Jean.
L'Allemand.
Isch.
Bourdon.

ANNÉE 1809.

Janvier.

3 Bagneris.
9 Zimmer.
13 Striffler.
15 Delesalle.

Mars.

10 Durivau.
Devaux.
Brondel.
Gaud.
13 Larcher-Chamont.
14 Bon Remy.
Mesmer.
25 Laffithe.
Jannon.

Avril.

23 Brosset.
Baillon.
Marbœuf.
Saltet.
29 Gombau.
30 Rateau.
Petit.

Mai.

5 Vadet.
15 Chatelain.
Chopin.
16 Courtois.
Desargues.
23 Thierry.
27 Paullet.
Renoult.
30 Poinsot.
Millon.

Juin.

5 Albert.
Bon Mosnier.
Bon Martenot.
Ritter.
Boucher.
Perrier.
Barbanègre.
7 Wasronval (de).
10 Jacquinot.
Livremont (de).
15 Sibelet.
16 Bon Lamarque.
Trocmet.
26 Guillaume.
Campariol.
Lahuberdière.
27 Aurauge.
Castillon.

Juillet.

8 Béthisy.
9 Fourcy.
Schouller.
Bizard.
Sandras.
Thérin.
12 Thevenet.
13 Tugny.
17 Bon Tavernier.
Calon.
Espinchal (d').
Broux.
Josselin.
Liégeard.
Hecmann.
Galand.

1809. — *Juillet.*

18 Chapuis.
Bon Dupéroux.
Devallant.
Meyer.
19 Bon Brunet.
23 Roussillon.
Bastien.
Noirot.
Béranger.
Mazurié.
Bon Barthier-de-St.-Hilaire.
Cabanès.
Sappel (de).
Grosbrecht.
27 Gibassier.
Hussenel.
Pigny.
Vernier.

Août.

13 Dumas.
Ricard (Jacques).
Ricard.
14 Poiré.
Musnier.
Rougelin.
Boin.
15 Mugnier.
Schneit.
Garnier.
Charel.
Gueist.
16 Cicéron.
18 Laguette.
22 Sicre.

Septembre.

3 Desprez.
6 Filey.
21 Becker.

Octobre.

2 Forestier (le).
3 Mouchon.
7 Cte Méjean.
31 Mannessier.

Décembre.

17 Steenhault.
Monnot.
Mouilland.
22 Dereix.
Bon Merlhès.
Bertrand.
Brechtel.

ANNÉE 1810.

Mars.

10 Philippiez.
Charrue.
15 Thumelaire.
Parisot.

Mai.

10 Vivier.
12 Mutelé.
Senilhac.
15 Lebrun.
26 Trupel.
Jouy.
28 Fontane.
29 Noel.
Mermet.
Robichon.

Juin.

23 Breton.
Charlaud.
Morin.
Bruyère.

Juillet.

4 Noailles.

Août.

4 Constantin.
6 Marchant.
Dartigues.
Husson.
21 Bennamazon.
Lagabbe.
27 Baral.
28 Durand.
Joliclerc.

Octobre.

3 Breuille.
28 Bon de Coston.

Novembre.

10 Cussy.
Desmarets.
Piola.
28 Slivarich.

Décembre.

29 Lyautey.
31 Moisset.
Gritte.
Martin.
Faivre.

ANNÉE 1811.

Janvier.

6 Bon Quenot.
Fiche.
Segond.
Savoye.
23 Bon Meunier de Saint-Clair.

Février.

8 Saizieu.
16 Payrard.
27 Moncaup.

Mars.

2 Plagniol.

Avril.

6 Stoffet.
19 Bon Henin de Cuviller.

Mai.

7 Venière.
Rollet.
Borde.
16 Charraud.
18 Dornal-Deguy.
20 Michel.
Lambert.
Gillet.
Costes.
Hardy.
Parrin.
Lasalle.
Levêque.

Juin.

7 Cte Leveneur.
22 Geither.
Hofmeyer.
24 Montfranc.
Portemont.
Janin.
Houssin.
Lecompte.
Robineau.
Moullet.
27 Perussel.
30 Cte Gueheneuc.
Cte Colchen.
Mis Chauvelin.
Cte Molé.
Bon Trouvé.
Bon Méchin.
Bon Descorches.
Bon Voyer-d'Argenson.
Bon Lamagdelaine.
Bon Bonnaire.
Bon Houdetot.
Crignon-Desormeaux.
Bon Lecordier.
Piault.
Cte Hédouville.
Serrurier.
Florainville.

1811. — *Juin.*

30 Huche.
Jameron.
Thouvenot.
Jubé.
Costé.
Maurice.

Juillet.

6 Morlet (Louis).
20 Souilhé.
21 Dufeux.
Barbier.
Barthole.
Teissier.
Laville.

Août.

6 Berlier.
Vigo-Roussillon.
Scherding.
Dubois.
Larché.
Revel.
Theurel.
Imbert.
Coget.
Balleroy.
Peridiez.
Beugnat.
Martinet.
Arrouin.
Henry.
Dubarry.
Duplan.
Ruffat.
Rubellin.
Delaporte.
Muteau.
Mesclop.
Alexandre.
Poulin.
Deschallard.
Maillard.
Vallantin.
Rimel.
Martin.
Joudioux.
Lepage.
26 Fabry.
André.
Thurot.

Septembre.

18 Dedoual.
21 Garcin.
27 Roquebert.

Octobre.

7 Materre.
7 Chauffard.
8 Bon Dubois.
30 Billion.

Novembre.

6 Feuillade.
Remy.
25 Crétin.
Ravi.

Décembre.

3 Millard.
6 Lafaille.

ANNÉE 1812.

Janvier.

7 Berlancourt.
11 Ravina.
Faget.
19 Legros.
Bon Merlin.
29 Mathivet.

Février.

27 Kossmann.
Collombel.

Mars.

15 Richemont.
16 Bondurand.
Michaud.
Lack.
Saint-Georges.
Marc.
25 Surdun.

Avril.

13 Neveu.
25 Le Chev. Leçurel.
Coudere.

Mai.

5 Marsaint.
Vautrin.

Juin.

5 Belcourt.
Leroy.
Brémont.
8 Duchesne.
Lalande.
17 Plançon.
Bourbel.
18 François.
Delhaye.
Gancherot.
19 Bon Gucheneuc.

Juillet.

1er Bon de Pinteville.
4 Dumesnil.
31 Guiard.
Serret.

Août.

7 Klein.
9 Montfalcon.
Durand.
Guillot.
10 Labaume.
Maudron.
20 Morat.
Margerie.
Nicôle.
Garnier.
Denelle.
22 Bon Christophe.
Coste.
24 Bon Fiereck.
Mouchel.

Septembre.

2 Brue.
Tachon.
Bonnefoy.
Prujade.
Michaut.
Ragmey.
Simonet.
Rostanger.
21 Cailliez.
23 Pommereul.
Aubert.
Cham.
Hatry.

Octobre.

6 Klié.
8 Bon Galichet.
Kessel.
Carbonel.
10 Provana.
Monteiremard.
Delecroix.
Charpentier.
Pilhes.
Bastoul.
Simon.
11 Peyrimhoff.
Beaugey.
Denou.
Beaufort.
Bonfillion
Fougery.
Vandois.
Pariset.
Bon Mergez.
Bonnamy.
Delaville.
Pons.
12 Lieutaud.
Mouroux.

1812. — *Octobre.*
12 Lebeyrie.
Laluye.
Hervey.
Jacobé.
Fanneau de la Horie.
Daubenton.
18 Lespinette.
Lefèvre.
Bureau.
Pigeare.
Molard.
Gaborit.
Demontjavoust.
Pallier.
Gaignot.
Remelinger.

Novembre.
15 Chicot.
19 Jolain.
Pretet.
Fortier.
Meslin.
Joly.
Levis.
21 Dornier.
Lian.

Décembre.
5 Salamon.
Leduc.
Cataneo.
Péborde.
25 Hardy.
Thibaut.
Sachon.
30 Charlet.

ANNÉE 1813.

Janvier.
9 Pélecier.
17 Toutan.
25 Lagorse.
27 Mallet.
31 Zœpffel.

Février.
5 Laverge.
10 Gay.
11 Pinot.
Lartin.
12 Monnier.
Prévost.
Dugua.
Dubessy.
Dauzas.
Verda.
Charrier.
12 Rioust.
Mauric.
21 Biget.
Fauchon.
25 Folley.

Mars.
7 Salha Cte de Hœne.
15 Guiraud.
Pucheu.
Vernadet.
16 Faucon.
Bon Varlet.
Laborde.
Gilet.
Thery.
Lion.
17 Bedel-Dutertre.
26 Bouvier-Destouches.
Tessier de Marguerittes.

Avril.
6 Faure.
Bon Costaz.
Besnardière (de la).
Dessalons.
Jouan.
Regnier.
Bourchette.
Charpentier.
Bertrand.
Poudavigne.
Rostein.
Chaud.
Lebeau.
Maréchal.
Jourdain.
Dretrurier.
8 Marthez.
10 Bon Menneval.
Bon Fain.
Bon Locré.
14 Gayre.
Barry.
Delaporte.
Juncker.
François.
21 Maire.
Tondut.
Leclerc.
Guillen.
Coppier.
24 Rozet.
Mondet.
Daniel.
26 Imbert.
28 Marin.

Mai.
4 Heymès.
Desrivaux.
Charras.
Thuillier.
Audigan.
De Laplane.
Perathon.
Jalabert.
14 Sainte-Terre.
Schramm.
Boyer.
Vuaille.
Cossigny.
Treussart.
Dandies.
15 Chabert.
Labouré.
16 Lamberty.
Euvrard.
Savarin.
Mancel.
Lefrançois.
17 Compagnon.
Gandon.
Mourgues.
Queru.
Fabre.
Pons.
Tabardin.
Mercier.
Tardieu.
18 Baltzer.
26 Marion.
Castagnier.
Massol.
Barbay.
28 Jaqueminot.
Pion.
4 Planzeaux.
12 Covan.
Turckheim (de).
Dauger.
Figuier.
Rousselot.
14 Perrault.
Paravant.
Marthe.
Demay.
Jabin.
Collet.
Chenou.
Gilliard.
Duclos.
Compère.
Flamant.

1813.—*Juin.*

14 Laporte.
Levasseur.
Galimard.
Martel.
Deswals.
Jacot.
Bernard.
Perrod.
Cardeilhac.
Boarin.
Hourdon.
Etienne.
Delpy.
Delentaigne.
Debet.
Polosson.
Gilbert.
Bon Reissembach.
Maignes.
Lecocq.
Menu.
Izoard.
De Cubières.
Lucas.
Quillet.
Picard.
Scalabrino.
Grosse.
Bochaton.
Lambert.
Berceau.
Carion.
Meneau.
De Lentivy.
17 Bon de Laville.
18 Sellier.
Mathieu.
Devaivre.
Roy.
Deslandes.
Simonin.
Godard.
Secourgeon.
Boyer de Peyreleau.
21 Bon Perrin.
Chopard.
Boulard.
Bizien.
Bouzinac.
Grangier.
Touret.
Boissin.
Begouin.
Joud.
Decroejouls.
21 Depoge.
22 Turquis.
28 Bausse.
Georgeon.
Rivaud.
Chaibert.
Villatte.
Massé.
Cachera.
Riquet.
Larchantel.
De Lamorandières.
Kerlau.
Rozat.
Adam.
Postel.
29 Bire.
Carrieu.
Gosse.
Blanc.
Ledoux.
Chulliot.
Duvivier.
Marullier.
Potiez.
Labroue.

Juillet.

8 Delmas.
Duchand.
11 Bernard.
Etienne.
Monnier.
Dehys.
Fantin-Desodoards.
Cousin.
Sicard.
11 Froidure.
Moreau.
Jardin.
Martinet.
Cuirot.
David.
Crouet.
Senac.
Beltrat.
Pianelli.
Casaux.
Lubet.
13 Gigoux.
Labouille.
Diethmann.
Trinquard.
Barthelemy.
Nadeau.
Buisson.
Dabadie.
13 Sconnio.
Michel.
Lafont.
Brun.
Gausi.
Allios.
Delmas.
Leroy.
Filancher.
Lendormi.
Picot-Moras.
Moreau.
Picot.
Vient.
Termelet.
14 Thomas.
Dubreuil.
Sommellier.
Rougeot.
Taloure.
Hoffmayer.
Vigogne.
Saviot.
Pellener.
Dupuy.
22 Lapointe.
Desgodins.
Fayard.
Robertjeot.
Pauly.
Lamarre.
Barte.
31 Blain.

Août.

1er Mandeville.
Raulin.
2 Henry.
Gaudner.
Sarand.
Jacquelin.
Bouvier.
Lorin.
Regis.
Chaptal.
Deaddé.
Adhémar.
3 Parant.
Garavaque.
5 Rayez.
Amadieu.
Cauet.
Impériale.
Rudloff.
6 Laprie.
10 Saint-Charles.
Dupuy.

1813. — *Août.*
10 Bon Veran.
Mazan.
Ganivet.
Pignet.
Klippfel.
Boyer.
Noel.
Charvet.
Finot.
Sausset.
Mallet.
Cte de Turenne.
Van Dedem van de Gelder.
16 Vernère.
Cheverry.
Goutenoire.
Roby.
Durand.
Bailleux.
Missonnier.
Rouillard.
Beurmann.
Courreges.
Chevrau.
Tailhan.
Jegu.
Golzia.
Andrivon.
Gavardie.
Bureau.
Micheler.
Desmoulins.
Lours.
Lasnon.
Verdière.
Blanquefort.
Moysant.
Clément de Ris.
Chamorin.
Spenel.
17 Barré.
22 Truchot.
30 Pelée.
Beaurain.
Hillaire.
Christiani.
Gallois.
Lavoine.
Pailhes.
Dufour.
Bouquet.
Caillot.
Prax.
Bosquet.
30 Marthe.
Basset.
Vergez.
Leclerc.
Michel.
Escousseau.
Hubert.
Broussouze.
Lafizelière.
Cailly.
Septembre.
5 Milot.
Ordener.
Gualdi.
Bresse.
Mathieu.
7 Saux.
Brune.
Vidal.
Rossy.
Doutrelaine.
13 Ratelle.
De Faudouas.
De Grouchy.
Canonne.
Vaucherot.
Drouot de Lamarche.
14 Paris.
Dumont.
Dessirier.
Bonnoure.
Mazas.
Rozé.
Ciroux.
Braun.
Noel-Girard.
Paquier.
Durback.
Rochard.
Leblanc.
Dacheux.
Royère.
Divat.
Lamourette.
Novel.
Mounier.
Duparc.
Leroy.
Legriel.
Faivre.
Maillard.
Béranger.
Christin.
Blay.
Avio.
Pringet.
14 Barbiche.
Poupat.
Gibon.
Delille.
Courtot.
Cogne.
19 Brocq.
Mahé.
Paquet.
Pecheur.
Bagger.
Plomion.
Lageon.
Carré.
Lamorette.
Gauthier.
Godin.
De Létang.
22 Micheau.
25 Richard.
27 De Louvencourt.
Solminihac.
28 Lamarre.
Gaveille.
Baguet.
Lamorlette.
Blondel.
Fournier.
Brucelle.
Dufay.
Mis Dreux-Nancre.
Barbut.
Lefaivre.
Baudot.
Bon M. de Marbot.
Pozac.
Lacour.
Cavalery.
Rumigny.
Geoffroy.
Bergeron.
29 Lallement.
Octobre.
5 Michotey.
Keler.
10 De Reiset.
Roch.
12 Derault.
Chameroy.
Douay.
Maillot.
15 Bonafos.
Beaufremont.
Majou.
Reinach.
Lalandre.

1813. — *Octobre.*

23 Rochambeau.
De Coucy.
Pillay.
24 Cte Martel.
Marion.
28 Bataille de Tancarville.

Novembre.

6 Couin.
Megret de Sérilly.
Eggerlé.
Cercelet.
Demetz.
Hortet.
Bouteiller.
Ducommun.
Lecanut.
Freytag.
7 Ricard.
Guillebon.
Hazon.
10 Noury.
Leturgé.
Roberge.
Perrossier.
Jacob.
Prieur.
Christophe.
19 Seganville.
Marconnié.
Deschamps.
Bonhors.
Gazan.
Bedos.
Lainet.
Lamorlette.
Guiroye.
Gresse.
Porchet.
Guirault.
Ruelle.
Paon.
Guidon.
Toure.
Abert.
Prelet.
Mauviel.
Courtet.
Sillegue.
Parisot.
Fraboulet.
Marthès.
Ocher.
19 Dubarry.
Weber.
Dagallier.
Ferès.
Ducros.
Monet.
Boutlier.
Folard.
Jacques.
Pelu.
Morand.
Bonuchy.
Ricard.
Foulquier.
Chomey.
Cotte.
Solier.
Ducasse.
Seguin.
Tortel.
Noël.
Payenneville.
Pron.
Cartier.
Soyer.
Bigot.
20 Vergnes.
23 Condé.
25 Burel.
Odinot.
Sognot.
Vouillemont Dascours
Nolland.
Moulet.
Guez.
Curnier de Pilvert.
Chomau.
Roëderer.
Beynet.
Metayer.
Ferrouillet.
Corbinière.
Besson.
Gouin.
Gachet.
Guingret.
Vincent.
Metrot.
Mongin.
Duplan.
Astor.
Cys.
Vivien.
Perin.
Meyon.
Redot.
25 Plazanet.
Devaux.
Monistrol.
Delorme.
Bechaud.
Receveur.
Scheille.
Lamarque.
Gisnie.
Braun.
Habert.
28 Montagnière.
Faré.
Pioct.
Lesard.
Izard.
Boulon.
Richard.
Nogaret.
Germain.
Pelissier.
Cagnat.
Albert.
Egret.
Deléchelles.
Léger.
Gillet.
Bernelle
Madier.
Barré.
Blondon.
Heuillet.
Rebsomen.
Levé.
Renaudin.
Cailliez.
De Contamine (A.).
Praets.
Blanc.
Saint-Quentin.
Bunis.
Peitz.
Vildier.
Machillot.
Lombardeau.
Saisset.
Haulon.
Peysson.
Scribe.
Berger.
Ligier.
Chatry-Delafosse.
Despierre.
Doncœur.
Assant.
Lemercier.

1813. — *Novembre.*

Viala.
Dupont.
Bon Desaix.
Ladroite.
Félix.
Moulin.

Décembre.

3 Bazine de Fontenelle.
Bernard.
Fraunier.
Floccard.
Schmitz.
Fonvielle.
Fournier.
Thunot.
Gauchais.
4 Canuet.
Berckheim.
Dermoncourt.
Lemoyne.
Decoucy.
Suberwick.
Jamin.
Leblanc.
Bureaux de Pusy.
Valdec de Boudinhon.
Bureaux de Pusy.
Richter.
Ango.
Delafaye-Joyenval.
Cosnard.
Cazener.
Richard.
Etchegoyen.
Bauzil.
Maugé.
Duguen.
Cte de Renneberg.
Sarrau.
Vaudeville.
Vesuty.
Guillemin.
10 Barois.
David de Beauregard.
15 Duché.
De Saint-Aignan.
18 Boëtieux.
23 Sourd.
Aimé.
24 Roudier.
25 Delcau.
29 Cte de la Vieuville.

ANNÉE 1814.

Janvier.

3 Bonne.
Cte Clary.
5 Garrau.
7 Marchand.
8 Barthélemy.
Arnaudet.
Delasalle.
10 Campi.
Visinier.
Heulot.
Franquin.
Ledoux.
Burger.
13 Vte de Contamine.
14 Fallot de Beaumont.
18 Bacot.
21 Paolini.
22 De Caupenne.
Briqueville.
Cloux.
Mevil.
31 Signoretti.

Février.

6 Moulin.
Rousset.
Freslon.
18 Achard.
Goujeou.
Ranchon.
Sebastiani.
Gerard.
Vesco.
Lallemand.
19 Reiset.
Bouquerot Desessars.
Pradez.
21 Stinville.
Laborde.
Friant.
Foucher.
Kermorial.
Lebeau.
Loubert.
Susini.
25 Frachon.
Bro.
Polereczki.
Pinta.
Lavenne.
Demontenol.
Delignac.
Viant.
Rochas.
25 Patoureau.
Oussot.
Vaude.
Dekock.
Joly.
Isselin.
Jung.
Chenin.
Henraux.
D'Hanmer Claibrooke.
Debonnaire.
Deconquan.
Girard.
Montaulieu.
De Morel.
Dancourt.
26 Leclerc.
Chantre.
Delafare.
Cetty.
Masson.
Benoit.
Sinn.
Brugère.
Biollet
Vidal.
Vaudry.
Maréchal.
Guyot.
Chevinot.
Pons.
Perrin.
Ebrard.
Laurent.
Pulhaux.
Dulac.
Dupuy.
Vincent.
Toussaint.
Schmidt.
De Kleinemberg.
Bayard.
Elias.
Limbourg.
Girardot.

Mars.

12 Ferroussat.
Huot.
Autié.
Serra.
Pinoteau.
Gault.
Luneau.
Narcon.
Gruat.

1814. — *Mars.*

12 Furet.
Charlier.
Dufour.
Lepain.
Binant.
Bertin.
Restif.
13 Négrier.
Dupré.
15 Auvray.
Rivet.
Girbaud.
Bladinière.
Bombardier.
Roux.
Baudoin.
Caseneuve.
Delaisse.
Andry.
Dequerelles.
Michelet.
Cottin.
Guillermin.
Herisson.
Noël.
Merdier.
Hubert.
Jouanet.
Duhot.
Planat.
Bon Guichard.
16 D'Andlaw.
Wiebas.
Millet
Braunne.
Macre.
Billot.
Lapersonne.
Pierre.
Samy.
Guye.
Locqueneux.
Vessilier.
Godard.
Rousseau.
Etchegaray.
Denuelle.
Taillefert.
Carré.
17 Boyer.
Auguis.
Lecomte.
Joineaux.
Beaux.
Montchoisy.
Prelier.
Emy.
Beissac.
Gibert.
23 Delaplace.
Chev. Deschamps.
Baillon.
Bausset.
Bertrand.
Cte de Mesgrigny.
Cte de Canouville.

Avril.

2 Aliman.
Pison de Malbourget.
Vergès.
Lebeau.
Franjon.
Bernelle.
Bert.
Brunet.
2 Lafitte.
Godefroy.
Pechot.
3 Follard.
Soubeiran.
Mollart.
De Baine.
Golstein.
Cecire.
Petion.
Martin.
Deroche.
Jolly.
Renaud.
Chev. Montarby.
Aguy.
Volberg.
4 Baradère.
Adnet.
Roveda.
Pantin Wilder.
De Perron.
Constantin.
Dequersonnière.
Focquerel.
Lefol.
Morin.
Sauvaget.
5 Debut.
Poylly.
Devarenne.
Bergère.

Juillet.

25 Billiet.
Denis Lagarde.
Rivierre.
25 Sganzin.
Poncet.
26 Bon de Villequier.
29 Combes Brassard.
Maurin.
Fleury.
Devaraigne.
De la Primaudière.
Haeyaert.
Biot.
Tripe.
Jaume.
Arrazat.
Vinay.
Bien.
Persy.
Moullet.
Lamorlette.
Maingarnaud.
Genin.
29 Protche.
Morin.
Bellet.
Carret.
Greard.
Rajon.
Daigre.
Thomas.
Jacobi.
Gandon.
De Turenne.
Saint-Marcel.
Sencier.
Van-Oosterom.
Cte de Mailly.
Louis Prévost.
Ardent.
Sebe.
Blanc.
Huart.
Riqueur *dit* Lainé.

Août.

2 Lelong.
Bon Camet de la Bonardière.
5 De Jerphanion.
Dampmartin.
Prony.
Tarbé de Vauxclairs.
Cahouet.
Baudreville.
Zevort.
Cabrié.
Gerin.
Alpy.
Nacquart.

1814.—*Août.*
Borson.
Boussaroque.
Dey.
7 Desfontaines.
Castella.
Gallée.
Fabre.
Vuillaume.
Blandin.
9 Mis de Fraguier.
Cte de Mucinais.
Bon de Jassaud.
De Latessonne.
10 Du Limbert.
De Perregaux.
Bollemont.
Martin.
Clément.
Chev. de Tocqueville.
Toussaint.
Gaillard.
12 Lecomte.
Deleuze.
Bruyère.
15 Fontaine.
De Saint-Ayrans.
Royer.
Breugnot.
17 Michaud.
Mis de Verteillac.
18 Peytès-Montcabrié.
Nouvel.
Bellenger.
Guiné.
Depoge.
Rabaudy.
Gerdy.
Savignac.
Rolland.
Connard.
Blebée.
Legolias.
20 Bertèche.
Cte la Rivoire de la Tourette.
Chev. Berthier.
Duperche.
22 Cte de Montaigu.
Chev. Gascard.
Chev. d'Esponty de Sainte-Avoye.
Chev. de Breuil.
Chev. Ducis.
Chr. Legoüz du Plessis.
23 Gandon.
23 Poriquet.
Vergèz.
Boyer.
Riolz.
Lesens de Folleville.
Heinkelbein.
Chev. de Rodier.
Bruneau de Beaumez.
24 Chev. Giraud.
Chev. Vigier.
Monard.
Lynch.
Chev. Gelibert.
Chev. Levavasseur.
Chev. Longiqueue, *dit* Lelong.
Chev. Henry.
Chev. Prevost.
Chev. Chatelard.
Chev. Danlion.
Chev. Verdun.
Chev. de Lenne.
Perraud.
Aubernon.
Berthelemy.
Blesimare.
Chev. de Wauthier.
Chev. Renouvier.
Chev. Habert.
Chev. Lefevre.
Chev. Chapuzet.
Chev. Dorsenne.
Chev. d'Eslon.
Chev. Stieler.
Chev. Léopold.
Pariset.
Lejeans.
Le Horeau.
Chevillard.
Legay.
Duprat.
Cambriels.
Beckor.
Desperamons.
Follain.
S. S. Cte de Montalembert.
Longuerue.
Rapatel.
Legentil.
Vainsot.
Dupont.
Bon de Montailleur.
Meslier, chr de Rocan.
Poret, chev. de Destière.
24 Vte de Busseul.
30 Dejongla.
Belmas.
Deprieck.
Lacourte.
Joubert.
Jeannin.
Pain.
Duhesme.
Martinot.
Demaussion.
Deshameaux.
Ourie.
Chapuis.
Cte Holgard.
Dupuy.
Barlier.
Bache.
Deneuilly.
De Guiselin (L.).
Dauphin.
Coste.
Bonnet.
Chateau-Bodeau.
Loisier.
Cauchois.
Lalance.
Gruet.
Meyer.
D'Ecquevilly.
Milet.
Chev. de Beaumez.
D'Avrange-d'Haugeranville.

Septembre.

1er Leblanc-de-Lacombe.
De Labrousse.
D'Arbalestier.
Brousse.
D'Auger.
6 De Kergariou.
8 Cte de Plancy.
11 Chev. Galz de Malvirade.
Heina.
Roux.
Conseil.
Le Bailli de Mesgrigny.
14 Mis de Nettancourt.
Jacquinet.
19 Bon de Vauxonne.
De Mansigny.
21 Bon d'Hunolstein.
Chev. Durepaire.
Mis de Boisgelin.

1814. — *Septembre.*

28 Cte de Colbert.
Chev. Pageot.
Delaplace.
Bon Bonaffos de la Tour.
Evain.
De Martouret.
Lajard.
Bruley.
30 Laurent-Desrez.
Chalopé.
Veron.

Octobre.

1er De Montgrand.
Mis de Lanapoule.
D'Herbez-Latour.
Castres.
1er Terriez.
3 Dehenault.
Pascalis.
Martin.
Cte de Saint-Marsault.
Cte de Lamarthonie.
De Montesquiou.
De Rouzaud.
8 Lecointre.
12 De Montigny.
Duval.
Creutzer.
Puis.
Romanet.
Weigold.
13 Blanquart-Bailleul.
14 Bon Rolland.
15 Fournier de la Contamine.
Legriel.
Gauffres.
Capiomont.
Lamy.
Pasquier.
Gaugler.
Dutertre.
Sthéfen.
Decressac.
Morlet.
Collass.
Villeumereux.
Bourdin.
Soulairol.
Tronc.
Testu.
Billaart.
Bourillon.
Rainaud.
15 Fournier
Chabert.
Condamie.
Poulet.
Viallet.
Meline.
Bailly.
Chonez.
Duvernoy.
Kehl.
Bastiani.
Moureze.
Eyma.
Deville.
Ducasse.
Serafind.
Hervieu.
Durival.
Rampont.
Cramayelle.
Minal.
Eichmann.
Coiffier.
Aldias.
Lajoie.
Bretinet.
Raynaud.
Davout.
Gautier.
Pastre-Verdier.
Quelley.
Sounier.
Saint-Martin.
Delavigne.
Gerard.
Baron.
Berger.
Guyet.
Violand.
De Laborderie.
Mathieu.
Justeau.
De Chalus.
Grobert.
Durie de-Cujus.
Compris.
Darru.
Bregeon.
Pinel.
Caselli.
Cournault.
Roux-Derochelle.
Bergère.
Leroy.
Disson.
Moroy.
Duport-de-Poncharra.
Audry.
Metreau.
Lebeschu.
Provence.
17 Fercy.
De Kerboux.
19 Dacier.
Challand.
Bouteland.
Bouvier.
Bruys-de-Charly.
Clauzel-de-Coussergues.
Colchen.
Lemaire-Darion.
24 Hargenvilliers.
Lenoir-Lanchal.
26 Colaud de la Salcette.
D'Auzat.
Despérichons.
Félix-Faulcon.
29 Cte de Marmier.
Prince de Beaufremont.

Novembre.

1er Reynaud.
Cerveau.
Chauveau.
Biennourry.
De Martel.
De Pressac.
Budan.
Mercier.
Duprat.
Milhaud.
Lenormand.
De Person.
Beuvelot.
Rollet.
Gazagnaire.
Tournadre.
Debonne.
Lambert.
Courtès.
Dandurand.
Lamotte.
Sieyes.
Jabouzan.
2 Chappuis.
Girard.
Goulard.
Lecouturier-d'Armenonville.
Lemoro de Lafaye.
Henry de Montesquiou.

1814. — *Novembre.*

2 Perez.
Souvras.
Griault.
Braun.
Blanzeat.
Romand.
2 Leclerc de Grand-champ.
Minangoy.
De Vaudidon.
Baron.
Cassard.
Clavel.
Bonnescuelle - Du-plessy.
Bizaillon.
Silvestre.
Debony.
Durand.
Leroy.
Larderet.
Bon de Schaunbourg.
Tinus.
Bérenger.
Chevalier.
Hermann.
Dambly.
Dupuy-de-Dienne.
Berger.
Béthune.
Picard.
Dequevauvilliers.
Ebertin.
Horric.
Lalliez.
Veron-Reville.
Bellefont.
Foraguet.
Dupatural.
Fabre.
D'Auxon.
Roussile.
Thiriet.
Theubel.
Duprat.
Lac.
Lesperut.
Guillaume.
Brue.
Mathis.
Grasson.
Pascal.
Premion.
Miltgen.
3 Bon de Mortarieu.
3 Poyferré-de-Cère.
Delespinay.
De Mique.
6 Raynouard.
Cte de Tryon-Montalembert.
9 Bonami.
Legras.
Laboulaye.
Moynier-de-Chamboran.
Molines-de-St.-Yon.
Teissier.
Reille.
Fontenay (de).
11 Christiani.
Devaines.
Adet.
De Béthune-Sully.
12 Chev. Costalin.
Chev. Fouchier.
13 Richard-d'Aubigny.
14 Cte de Latourette-Portalès.
19 Bon de Lessert.
21 Depont-Bellanger.
Alméras.
24 Brack.
Larzillière.
25 Goyon.
Robert.
Jomard.
Desribes.
29 Tirry.

Décembre.

9 Wildermeth.
13 Trousson-Lecomte.
Bossi.
15 Jolly.
Granthil.
17 Brame.
Deschodt.
18 D'Arthenay.
Barante.
Dufou.
22 Verdun.
Chev. de Grille.
Mis Delafare.
De Possesse.
De Lassonne.
Komierowski.
24 Destières.
Mis de Malteste.
27 Bon Shée.
Couche.
Catus.
27 Lemoine.
Corbet.
Cte Fenis-de-Laprade.
Dianous.
Prost.
Rolland.
Emy.
28 Dupont.
Fornier-de-St.-Lary.
Cherrier.
31 Daudy.

ANNÉE 1815.

Janvier.

1er Collet de Blacy.
2 Mis de Saint-Mars.
Oberlin.
4 Cte Dogny.
6 Chev. Cauchy.
De Godailh.
Cte de Laborde.
Duc de Choiseul-Praslin.
7 Chilhaud-Larigaudie.
Lucas.
Martin d'Auch.
Chauvin de Bois-Savary.
Bon Morisset.
9 Cardonnel.
De Verneilh-Puyraseau.
Chabaud-Latour.
Avoyne-Chantereine.
Pemartin.
11 Bon Duchesne de Gillevoisin.
Boisrot.
Lemotheux d'Audier.
13 Simon.
Marchand.
16 Dampierre.
De Gascq.
17 Laubert.
Brassier.
Duvivier.
Parfait.
Vincent.
Dubignon.
Brion.
Rouget.
Ferraudy.
Renard.
Ernouf.
D'Outremont.
Haussmann.

1815. — *Janvier.*

17 Fremanger.
Peridon.
Brousse.
Stralenheim.
Desprez.
Thouvenel.
Brasseur.
Saint-Jacques.
Alexandre.
Guyot.
Maignet.
Vidal de Vallabrègue.
Bouvard.
Choppin.
Rogé.
Danloup-Verdun.
Chev. Soulanges.
Perron.
De Vallier.
D'Albenas.
Ferrand de Saudricourt.
Caron.
Durbaret.
De Saint-Paul.
Letort de Larray.
Combe.
Lejosne.
Villaret de Joyeuse.
Carmejeannes.
Chantron.
Mathieu.
Poirel.
Bailloud.
Préau.
Bergier.
Lespagnol.
Collot.
Parchappe.
Boone.
Levasseur.
Guerin.
Bourgeois.
Lecrosnier.
18 De Terray.
Charrier de Sainneville.
Bruère-Vaurois.
Bachadenède.
Rousseau.
Benard de Moussignière.
Moreau.
Brakenhoffer.
25 Foache.
Riboud.
25 Falaiseau.
Duclaux.
Tuault de la Bouvrie.
27 Gauthier.
Morizot de Marey.
Poirson.
Cavarlho.
Bella.
Perrier.
Capman.
Roussille.
Bertrand.
Charmet.
De Saint-Marc.
Chaillot.
D'Ingremont.
Poulmans.
Maupas.
Raverat.
Demoulin.
Debeurges.
Vanvrecy.
Demaupas.
Santereau-Dupart.
Crevaux.
Etienne.
Macrian.
Brejat.
Dumont.
Philippon.
Augoyat.
Lefaivre.
Lapostol.
Saunier.
Bellancourt.
Dommont.
Guinle.
Lerminier.
Luccis.
Admont.
La Chauvillière.
Barberet.
Bougainville.
Lambert.
Reboul de Cavalery.
Bonafous.
Bosquette.
Valnet.
Deblée.
Dupin.
Albert.
Grégoire.
Comoy.
Lajoie.
Devaux.
27 Binet.
Lardier.
Villain.
Cherrier.
Molié.
Demonceaux.
Darnaud.
Courvoisier.
Bourgeois de Saint-Paul.
Boyer.
Vidal.
Mialet.
Peyris.
Cailleaux.
Léorat.
De Belleval.
Jeanson.
Delarche.
28 V[te] de Croismare.
C[te] de Brunet.
M[is] de Lasteyrie du Saillant.
31 Marie.
Plazanet.
Le Charpentier.
Coutard.
Feraudy.
Chevalier.
Larcade.
Alain.
Frapillon.
Durosey.
Bourgnon.
Demoge.
Jacquin.
Tardivy.

Février.

1er Pasquier.
De Bonchamps.
8 B[on] de Ladoucette.
11 Lefèvre.
Bricogne aîné.
Dubuisson.
Jourdan.
Legrand.
Delafontaine.
Dubois.
13 De Barrin.
14 Cachardi.
Paixhans.
Cavailher.
Martorel.
Faivre.
Paulin.
Javain.

1815. — *Février.*
14 Goll.
D'Errard.
Lemaître.
Jeulain.
Gorsse.
Lavalette.
Chastelain.
Montchoisy.
Lecouturier.
Corvisart.
Rœderer.
Petit-Pierre.
Froment.
Lagé.
Laigle.
Dauriac.
Chassaignac.
Marié-Duplan.
Girod.
Bourgeois.
Edeline.
Beaucourt.
Audouit.
Jamin.
Guiot.
Messager.
Miltgen.
Lamacq.
Allemacher.
Marcilly.
Levaillant.
15 Collardeau de la Forest.
Bonnafos de la Mothe.
Mis Dargent de Deux-fontaines.
16 Liborel.
Bauchau.
Simonot.
18 Blanquart de Bailleul.
20 Bon d'Hanneucourt.
Mars.
1er Burgraff.
Boillon.
Mis Lacropte de Bourzac.
3 Roux.
9 Leclerc.
12 Bardinet.
12 Dintrans.
Etchats.
La Coste.
Dupuis.
Woillard.
Laffitte.
14 De Verdilhac
De Borelly.
16 Delaunay.
Gentei.
Bréa.
17 André.
Mayer.
Bon Holling.
Meguin.
Bon de Capol.
De Riaz.
Coulot.
Baud.
Richardot.
Broillard.
Tardy de Montravel.
Robert.
Chaillot.
Milordin.
Maline.
Spicker.
Feucheres.
Roux.
Lauriald.
Thierion.
Bugeaud.
Levêque.
Dupré.
Rolin.
Cabart
Gimont.
Mouillard.
Fougere.
Leridon.
Dumez.
Rozier.
Dousse.
Berrard.
Destocquois.
Chev. Marigny.
Des Etangs.
Michelet.
Martin.
Poilpré.
Herbin.
Desroches.
Larue.
Caruel.
Levasseur.
Chardin.
Locqueneux.
Joyeux.
Mignot.
Roux.
Digard.
Debar.
17 Chaboux.
Izambart.
Carrère.
Gaultier.
Troy.
De Rison.
Palfray.
Prevost.
Sanfourche.
Nicolas.
Barthelemy.
Contancin.
Gaudin.
Robert.
Bragairat.
Guillabert.
Ressejac.
Duquesnoy.
Defaut.
Faure.
Bon d'Esebeck.
Fougerolle.
Bournier.
Pierson.
Bonnet.
Folliet.
Limozin.
Paty.
Erhard.
Grassoreillé.
Adam.
Chépy.
Simon.
Chevalier.
Gautrot.
Jacquemet.
Veller.
Lafiton.
Roussel.
Chanclu.
André.
Failly.
Menne.
Jannaud.
Rachis.
Ducarre.
Martin.
Ozilleau.
Secretain.
O'Neille.
Lafosse.
Jobey.
Mac-Sheehy.
Toullier.
Huissoie.
Du Rocherot.

1815. — *Mars.*

17 Mocquery.
Mathieu.
Lacretelle.
Duchat.
Lalande.
Pernet.
Cormillot.
Lombart.
Muller.
Roussel.
Petit-Colas.
Gouland.
Dranguet.
Racenel.
Delille.
Sinety.
Morel.
Lebrun.
Lavergne.
Leclerc.
Fouquier.
Debatz, *dit* Cazeneuve.
Lefèvre.
Vernerey.
Defontenu.
Dumesnil.
Gleise.
Guyot.
Picard.
Levistré.
Boyer.
Bial.
Guenée.
Fos.
De Courvol.
Regnault.
Bourgeois.
Guyot.
Poincignon.
Jouvet.
Frangin.
Vallat.
Montwis de la Salle.
Boumard.
Baudin.
Lebre.
Monneret.
Noël.
Vaubert.
François.
Roussel.
Frappart.
Morlaincourt.
Pernot.
Cartier.

17 Petel.
Breton
Remier.
Jeannot.
De Mutrécy.
Mouroux.
Tardif.
Monthoux.
Haxo.
Fleury.
Lenoire.
Fauverteix.
Huss.
Guerrard.
Renard.
Blin.
19 Maréchal.
Miquelard.
20 Lefranc.
Coutellier.
21 Billot.
23 Bon Raoul de Montmorency.
Bon Rouvroy de Fournes.
27 Monthon.
Dupuy.
Rodet.

Avril.

5 Chas.
Chapelle.
Decos.
Vitrac.
Mauson.
Nicolas.
Mayret.
Pierreville.
Uhrich.
De Villeneuve.
De Gaja.
Boudard.
Saint-Bonnet.
Mis de Montcalm.

Mai.

20 Cte de Waters.
23 Gross.
Belmont.
Felbert.
Bourguignon.

Juin.

4 Turgy.
14 Cte de Grasse.

Juillet.

12 Lasbordes.
Fitz-James.
15 De Fanget.
15 Dufossé de Castera.
Le chev. de Bastard.
De Tribout.
De Giraud.
Pasquet de St.-Projet.
Delbosc d'Auzon.
Darsonville.
Dupont.
Madol Dugas.
Gravier Cte de Vergennes.
Reculot.
Charlus.
Contaud, Bon de Coulanges.
Le Roy de Dais.
Gouhier, Cte de Charencey.
Vte de Lescure.
Lyonnard de la Girennerie.
Liniers.
Guyomard de Kervallos.
La Clotte.
Du Couedic de Kergoualer.
Morin de la Vallée.
De la Veuve Duchenoy
Lebas de Girandy.
Legros de Marcy.
D'Eymeric.
De Bourge.
Bernardi.
De Montluc.
De Guise.
16 Cte d'Osmont.

Septembre.

20 De Preissac.
Prevost de Saint-Cyr.

Octobre.

18 Cte de Marguerye.
Mis de Chambon.
Le Riche de la Pouplinière, Mis de Breuilpont.
Mis de Vidal.
Bon de Capdeville.
Cte de Gouvello.

Novembre.

1er Richard de Cendrecourt.
Cte de Pellan.
Paiquet de Lagarde.
Mirandot-Dubourg de Geney.

1815. — *Novembre.*

1er Bouton.
Malmazet de St.-Andeol.
6 Mis de Mathan.

Décembre.

6 Bon de Contamine.
26 Delaleu.
Charlier de Vrainville
28 Cte de Gravier-Vergennes.
29 Cte de Narbonne-Lara.
Cte de Mornay.
Chev. Landry-de-St-Aubin.
Chev. Nypols.
Chev. Hedelhofer.
Bon de Villers.
Mis de Massillan.
Cte de Sainte-Marie.
Bon de Mortarieu.
30 Gontier Cluseau de Biran.
31 Cte Douet de Soursac.

ANNÉE 1816.

Janvier.

10 Lechartier de la Varignière.
15 Buirettes de Verrières.
Cte de Geslin.
16 De Rouillac.
De Fortia.
Duc de Choiseul.
Ternaux.
Cte de Brevannes.
Vte Héricart de Thury.
Bon Aclocque de Saint-André.
Cte de Montmorency.
Bon de Laferté.
Mis de Vigny.
Froidefond du Chatenet.
Mis de Pons.
Legardeur de Tilly.

Février.

10 Bacciocchi Adorno.
De Schaller.
Fer.
21 Delacroix.
27 De Talleyrande.
De Villeneuve.
De Limayrac.
28 Guys de Sainte-Hélène

Mars.

6 Belletrux.
7 Bon Dudon.
20 Vte de la Bretonnière.

Mai.

12 Friol.
14 Galand.
26 La Villette.
Collet.

Septembre.

30 Delor.

ANNÉE 1817.

Janvier.

7 Bon Duval.

Mai.

8 Gaillard.

ANNÉE 1818.

Juin.

1er Guizot.
De Malartic.

ANNÉE 1820.

Mars.

20 Viguier.
Perry.
Chapuis.
Baldayroux.
Bedat.
François.
Berton.
Bertrand.
Brun.
Champagnac.
Couet de Lorry.
Devaux.
Drouard.
Duhazier.
Gand.
Guerrier.
Boucquet-Jolinière
Lacroix-Martin.
Lefoix.
Magnan.
Marquer.
Massompierre.
Minvielle.
Mocquet.
Mundtveiller.
Moulin de Mousset.
Petitot.
Cousin.

Mai.

10 *S. S.* Cte Digeon.
Bon Camus Dumarroy.
Bon Siméon.
13 *S. S.* Duc de Cazes.
18 Prince Aldobrandini-Borghèse.
Cte d'Hoffelize.
Mis de la Tour-du-Pin-Montauban.
Vte de Balatier.
S. S. Prince J. de Polignac.
Vte de Chabot.
Galdemar.
Vte de Latour-Maubourg (Rod.)
Ricard.
De Beaufranchet.
Saint-Belin-Malain.
Philibert.
Valter.
Wolf.
Daure.
Petiet.
Cassaing.
30 Bon de Saint-Mars.
Pasquier.
Deydier.
Gorsse.
Bon de Cordès.

Juin.

3 Leroy.
Mis de Maillardoz.
Devillars, Cte de Faverney.
De Fayet.
9 Bon d'Aubier.
Fontaine.
14 D'Agon de la Contrie.
Coppens d'Honschoote.

Juillet.

5 Fleuriau.
Guillet d'Harris.
Godebert.
Kéraudren.
Perinelle Dumay.
Chev. Bocher.
Cte Chavannat.
15 Goupil de Préfeln.
19 Vte de Cazes.
Bon Maurice.
24 Penfentenio Cte de Cheffontaine.
Mouchard.
Dubarrail.
De Bizemont.
Cte de Lastours.

1820. — *Juillet.*

24 *S. S.* Duc Armand de Polignac.
Mis de Bouillé.
Heim.
Aclocque, B^on d'Hocquincourt.
Duc d'Estissac.
S. S. Mis de la Tour-du-Pin.
De Monval.
Allouis.
Barré.
Bon de Tschudy.
Cte de Saporta.
Mathis.
Pellechet.
Devoize.
Cte de Leautau Donnine

Décembre.

20 De Rochechouart Cte de Mortemart.

ANNÉE 1821.

Janvier.

23 Lechat.

Avril.

8 Saint-Laurent.
Bonne.
23 De Bourienne.
Alibert.
Songis.
Le Bœuf.
Bernault.
Delavigne.
Bon de Mauroy.
Renaud de Vilback.
Du Poucy.
Mis de Montaigu.
Normand.
Varnier-Courno.
Cte de Bissy.
25 Le Roy.
Mis de Tourdonner.
Cools Desnoyers.
Lalanne.
Glady.
Bernard.
Doré.
Fournier.
Bon de Moriès.
Fessard.
Tombe.
Motté.
Caliot.
Maret.
25 Robinet.
Duperreux.
Dumesnil.
Teste.
Beaudon.
Pas de Beaulieu.
Bon de Chambrun.
De St.-Gilles.
Deshorties de Beaulieu.
Bonhote.
De Bontemps le Fort.
De Heidegger.
Rosselet.
Salleyx.
Pertuisot.
Carcenac.
Fournier de Pescay.
Richard.
Mis de Fayet.
De Coquet.
Parmentier.
Cottenet.
Husson.
Dupetit.
Montossé.
Chitry.
Borgarelli d'Ison.
Devaux.
Dillon.
Vivent.
Augier de Montgrenier.
Limonnier.
Gastebois.
Hendsch.
Delannoy.
Dubart.
Bruel.
Grégoire.
Goguel.
Lamoureux de la Genetière.
Dehys.
Cugno de Belloc.
Donatz.
Sausac de Touchimbert.
De Roussy.
De Chastaigner.
De Sourbier.
Salvaing de la Phergue.
Darguesse.
De St.-Amans.
Duboüexic de Guichen.
25 De Romanet.
De Chabannes.
Rouillé d'Orfeuil.
De Mersseman.
Martin.
Méan de St.-Prix.
Guillot.
Duport de St.-Victor.
Ducouëdic.
Douvin.
Jourdan.
Renard.
Bougenel.
Destrais.
Demontz.
Dupré.
Reinhartz.
De Niceville.
Vianney.
De Valmalette.
Verrier.
Daullé.
De Chambray.
Durbach.
Guidonnet.
Fondard.
Charpentier.
Lyautey.
Perdreau.
Petit de Chatenay.
Lechesne.
Javerzat.
Cte Desclaibes-d'Hust.
De Framery.
Farjon.
Bodson de Noirfontaine.
Vinache.
Rousseau de Sibille.
Soleille.
Bompar.
Delaage.
Laurent.
Garin.
Cachedenier de Vassimon.
Moisez.
Ravier.
Fitremann.
Clément.
Jobal de Pagny.
De Lascous.
Aubriot.
De Golbery.
Coste.
Ledoux.

1821. — *Avril.*
25 Petit.
Bon Potier.
Mousin de Villers.
Faye.
Renault.
Pélécier.
Raffé.
Fleury.
Clicquot.
Bouchon.
Labe de Morambert.
Bagneris.
Blondel.
Mis Amaury de la Moussaye.
Richard de la Pervanchère.
Duris.
Prevost Cte de la Boutelière.
Cocault.
28 Gemon.
Lecoupé.
Leblond Plassan.
Vauvilliers.
Boursaint.
Mauduit.
Tupinier.
Pouyer.
Fromant.
Mullet des Essarts.
Bergevin.
Reveillère.
Garrigues.
Roustagnencq.
Cte Duval de Grenonville.
Bon Janet.
Taboureau.
Pasquier.
Bochet.
Lemonnier.
Roger.
Alein.
Dunoyer.
Bon de Cormenin.
30 Borel de Bretizel.
Voysin de Gartempe.
Cahier.
Bon Rateau.
Chev. de Monchy.
S. S. Cte de Bastard-d'Estang.
De Forton.
Thourel.
30 Dartigaux.
Eudes.
Bon Gary.
Emerigon.
Mai.
1er Cte d'Allonville.
Bon de Bellegarde.
Billard.
Boin.
Borne.
Breton.
Chev. Decazes.
Dessolle.
Chev. de Fortis.
Gautier.
Bon Hély d'Oissel.
Kentzinger.
Bon Lascours.
La Tour d'Auvergne-Lauraguais.
Moreau.
Morgan du Belloy.
Patry.
Bon St.-Chamans.
Cte de Tocqueville.
De Wendel.
Bon Rambaud.
Quatremère de Quincy
Vte de Villiers du Terrage.
Cte de Salignac Fénelon.
Roux.
Campi.
Durant St-André.
Mathieu Lesseps.
Mis Devins de Peyssac.
Mis de Mondragon.
Cte de Rochefort.
Bon Cazin d'Honninctton.
De Barante.
Lusson.
De Valdené.
Alissan de Chazet.
Cte de la Vauguyon.
Reubell.
S. S. Prince de Croy-Solre.
Cte de Bouvet de Lozier.
Vte de Montrhenu.
Cte de Rochechouart.
Cte de Brissac.
Mis du Roure.
Mis de Puyvert.
1er Brossier.
Bon de Fontane.
Cte de Montagu Lomagne.
De Brevannes.
Dufaure de la Jarte.
Jacques.
Bon de Kentzinger.
De Coigny.
Weiler de Navas.
Tilly de Blaru.
La Tourette Dambert.
S.-Just d'Autingues.
Duval, Cte de Dampierre.
Cte de Maudet.
Malestroit de Bruc.
Bon le Couteulx de Canteleu.
Mis de Saluces.
De Bruman.
Chev. Hersan.
Hochet de la Terrie.
Gisbert.
Vte de Fraguier.
Cte de Riencourt.
Cte de Senneville.
De Martainville.
Bon Dubois d'Escordal.
S. S. Cte de Villèle.
Cte de Contades.
Cte de Croix.
Cte d'Haussonville.
S. S. Duc de Brissac.
8 *S. S.* Mis de Mun.
23 Bourlier.
Août.
1er Chev. Noguès.
S. S. Duc de Céreste-Brancas.
De Corneillan.
Lange de Ferrières.
De Verdière.
De Bourjolly.
Scitivaux.
Dejeune.
Vte de Marin.
22 Le Normand de Kergrist.
25 David.
Décembre.
13 Cte Duval Dumanoir.
Cte D'Aramon.

ANNÉE 1822.

Janvier.

6 Debaute.
Plomb.
9 François.
30 Audouard.

Mars.

12 Gautier.

Juin.

19 Bajeau.

Août.

14 B[on] Sallé de Chou.
Dussumier-Fonbrune.
17 C[te] de Modène.
De Brossard.
Guyon.
Patu-des-Hautchamps.
Brahaut.
Tamnay.
C[te] de Faucigny Lucinge Colligny.
Ocher de Beaupré.
De Meuchèze.
Kersalaun.
Kindelan.
De Contreglise.
Warenghien.
De Haynin.
Turlot.
Laverny.
Fauvart Bastoul.
Thiébault.
Sicard.
Rey.
S. S. Duc de Doudeauville.
Regardin.
Cuvillier.
Croquet des Hauteurs.
Georgette Dubuisson.
Ducrest de Villeneuve.
Picard.
19 Thevenot de Saint-Blaise.
21 De Regourd.
Delarue.
V[te] Suleau.

Septembre.

10 Petry.

ANNÉE 1823.

Février.

21 Héron de Villefosse.
Prévost.

Mai.

11 Legendre

Juin.

10 C[te] de Salperwick.
22 De Lonlay.

Juillet.

1[er] Duc de Firmarcon.
V[te] de Baliourt.
Fromentin.
Kœnig.
9 De Maisonneuve.
Delarue.
10 Gemeau.
Duc de Ventadour.
13 De Lostende.
14 De Bricogne.
Favier.
B[on] Rey.
19 David.
26 M[is] de Conflans.

Août.

5 De La Tour-d'Auvergne.
8 Mangin.
9 Costamagna.
11 Biancour.
Biot.
D'Abancourt.
De Longuève.
Séguier.
13 Beautemps-Beaupré.
Geoffroy.
Cocherel.
Chev. de Lasalle.
Muriel.
Armand de Saint-Sauveur.
De Quelen.
De Hemberger.
Martimprey.
Viogt.
De Chateaubrun.
Tugnot de La Noye.
Rouillon.
B[on] Dubouchet.
Menouvrier-Defresne.
14 Deschamps.
19 C[te] Gambin.
De Walville.
S. S. Duc de Croï d'Havré.
S. S. Duc de Gramont.
S. S. Duc de Mouchy
S. S. Duc de Luxembourg.
S. S. Duc de Blacas.
19 *S. S.* Duc d'Aumont.
S. S. Duc de Duras.
S. S. C[te] de Cossé-Brissac.
S. S. Duc d'Avaray.
S. S. C[te] de Pradel.
S. S. C[te] de Durfort (Et.)
S. S. M[is] de La Suze.
S. S. M[is] d'Autichamp.
S. S. Duc de Maillé.
C[te] Duhamel.
S. S. V[te] de Chateaubriand.
S. S. Duc de Montmorency.
S. S. M[is] de Louvois.
S. S. C[te] de S.-Roman.
S. S. Duc de Massa.
C[te] de La Villegontier.
De Montigny.
Larsonnier.
20 C[te] Du Botderu.
21 De Rochemore.
De Cosnac.
Sephanopoly.
Fouques.
Pretet.
Debray.
Barbier.
Auxcouteaux.
D'Alpuget.
Courcenet.
De Ligneville.
22 D'Aubusson de La Feuillade.
31 De Belloc Stibal.
C[te] de Manoury.
Mousin de Bernecourt.
De Carné.
De Suremain.

Septembre.

1[er] Waille.
Campredon.
C[te] de Montferré.
De Miremont.
De La Seinie.
Stengel.
De Montferré.
De Lavillatte.
Muralt.
De Foucauld.
Damens.
Giclat.
Brignon.
De Segur.

1823. — *Septembre.*
1er Winterheld.
Poinsignon.
Strallen.
Dupau.
3 Dijols.
Michel.
6 Dussard.
Massu.
7 D'André.
12 De Noinville.
De Vinzelles.
Lauretan.
13 De Laubepin.
Labrot.
Pericat.
Gallet.
Vuillame.
Mongrolle.
15 Dast.
Vte de Foucault.
Hulot.
Hamart.
Boutry.
Doublet.
16 Olry.
Delamarre.
18 De Rampont.
De Faucher.
Chev de Monistrol.
19 Cte de Quinsonas.
Renault.
Vte de Chambrun.
Boullé.
Regnault.
Leclerc de Ruffey.
Flamand.
20 Langlois de Plemont
Cte de Sesmaisons.
De La Poix de Fremin-ville.
Defay. Cte de La Tour-Maubourg.
22 Percheron.
Salomon de Suarce.
24 Manneville.
Cte de Labesse.
26 Ponée.
Longueville.
De Dienne.
De Lostanges.
Humblet.
De Finance.
Follis.
De Sede.
De Valon.
26 Masson.
Duchatelet.
Zickel.
De Verdalle.
B r.hon.
30 Abadie.
Mathey.
Cte de Maillé.

Octobre.

2 Coste-Caude-S-Victor
Cte Merdy de Catuelan
3 De Garraube.
Leclaire.
Carré.
Petit d'Hauterive.
Martmais.
De Sérione.
De Tilly.
Levesques.
4 Vigoureux de Ker-morvant.
Cte de Gallifet.
Bertrand.
Alard.
Baraguey-d'Hilliers
Gallemardet.
Bouis.
De Pillet.
Poinsot.
Dupleix.
Dussard.
Korte.
De Marnier.
Larché.
Croiset.
Vincenot.
Pesme.
7 De Soussay.
Cauteloube de Mar-mier.
Spring.
De Schaller.
Campagnac.
De la Villegille.
8 Hulot.
De Suzaincourt.
11 Plauton.
14 De Lampinet.
Guys.
De Constantin.
Delmas.
Gobin.
De La Bachelerie.
Allard.
Destor.
Videau.
14 Fine.
De La Coste du Vi-vier.
Daribau.
Bon de Vielbans.
Hugue Roche.
Martin.
De Buisseret.
Mis de Luker.
16 Mis de Montpezat.
Bourlon de Moncey.
Fondard.
De Bergeret.
Cussac.
Darlanges.
Leblanc.
De Nettancourt.
Alquier.
Charles.
Vte du Tertre.
Minard.
Le Goullon.
Vallet.
Cte Bonfils.
Cte de Blocqueville.
Tessier.
De Laporte.
Cte de Clonnadeuc.
Delaunay.
Horric de Beaucaire.
Litzler.
17 Gonthier.
20 Bon de Brichambault.
Lemercier.
Dupuis.
Cte d'Ecquevilly.
Perrot.
Cte d'Aloigny.
De Gonneville.
De Bourzac.
Chev. de Precarré.
Delvigne.
Siméon.
Beaubis.
Monthaluc.
24 B^{on} de St-Vincent.
Lesbros.
27 Roubin.
28 De La Martellière.
Guesviller.

Novembre.

1er Laurent.
Laignoux.
Barthelemy.
Beaufrère.
Boussès de Lagrange.

1823. — *Novembre.*

1er Riban.
2 Griffon.
Viviand.
Davessiès de Pontès.
Fontaine.
5 Vte de Gourgues.
6 Le Forestier de Bois-frogger.
8 De la Niepce de Jen-fosse.
11 Deshorties.
Guiroye.
Larcher.
Vauvilliers.
13 Vanheulle.
15 De Merlis.
16 Icard.
Lugnot.
Chasson.
18 Cocquart.
Picquet.
Chev. de Nacquart.
Sauty.
Pluyette.
19 De Valory.
22 Falcou.
De Tilly.
D'Abnour.
Chérisey.

ANNÉE 1824.

Janvier.

14 Campion.
28 Cte de Beaurepaire.

Mars.

3 Deseze.

Juin.

16 Vidal de Lauzun.

Août.

3 Sue.
Vte Hocquart.
17 Bon de Ballainvilliers.
Chifflet.
Hocquart.
Cte Dubois de Rio-court.
18 Josse de Beauvoir.
19 De Saulces de Freyci-net.
Barbé.
Bon Dupin.
Villot de Fréville.
Martelet.
Bon Monnier.
Mis de Tholosan.
19 Meynier.
Bon Gérard.
20 De Blesbourg.
Bon de Trobriant.
Cte de la Tour Dupin Lacharce.
Vte de Quesnay.
Mis d'Epinay St.-Luc
De Noirville.
De Banans.
Delphin.
Bon Sermet.
De Rayne.
De Lasalle.
Duverger.
Lefebvre Desvaux.
Mis de la Moussaye.
22 Delaître.
Poisson.
D'Haussez.
Staforello.
De Montlivault.
Duhamel (Victor).
De Nolhac.

1824. — *Octobre.*

19 Cte de Lussac.
Cte de Villelume.

ANNÉE 1825.

Janvier.

11 Bon Bosio.
Hersent.
Vernet (Horace).

Mai.

11 L'Abbé Nicolle.
Delvincourt.
Guéneau de Mussy.
Poinsot.
Pardessus.
L'Abbé Fayet.
17 De Cailleux.
Bonneau.
19 Arago.
Asselin.
Augier du Chézeaud.
De Boisbertrand.
De Beaurepaire.
Du Bourblanc.
Boscals de Réals.
Bérigny.
De Chollet.
Creuzé.
Crettet de Palluel.
De Crisenoy
De Coupigny.
Croizet.
19 De Caumont la Force.
Durand.
Dufougerais.
De Turmel.
Baron.
Delavau.
Fleuriau de Bellevue.
De Guer.
Guesnet.
Gay-Lussac.
Labretonnière.
Lebon.
Lebrun.
De Lacaze.
De Lastoure.
De Margadel.
De Muller.
De Nicolaï.
Potteau d'Hancarde-rie.
Cte de Puymaigre.
Reynaud (Honoré).
De Roux.
Rosman.
De Rocheplatte.
Vte De Sambucy.
Hersart de la Ville-marqué.
Vte Alban de Ville-neuve.
De Vendœuvre.
De Vaulgrennand.
Villot.
De Wangen.
Ruinart de Brimont.
De Gestas.
L'Espagnol de Be-sanne.
Mestadier.
21 Cte de Chouzy.
Sauvage
De Montholon-Sé-monville.
Cte de Vibraye.
Cte d'Imécourt.
Campenon.
O'Hégerty.
Bon de Ville-d'Avray.
Cte de Belle-Isle.
Cte de Brossard.
22 Mis de Rancogne.
Haudry de Soucy.
De Châteaudouble.
Cte d'Audiffret.
Rielle.
Duplessis Parseau.

1825. — *Mai.*

22 Boutouillic de la Villegonan.
Arnous Dessaulsays.
Bon de Bougainville.
Chev. de Cheffontaine.
Cte d'Oysonville du Pontaubevoye.
Massieu de Clerval.
Villaret de Joyeuse.
Brèche.
Maillot.
Sanson.
Portier.
Bonet Lescure.
S. S. Mis d'Orvilliers.
S. S. Cte d'Haubersart
S. S. Mis de la Guiche.
S. S. Mis de Rastignac
S. S. Cte d'Arjuzon.
S. S. Cte Colin de Sussy.
Vosgien.
S. S. Mis De Malleville.
De Trinquelague.
Delhorme.
Ranfer de Monceau Bon de la Bretennière.
Bon Grenier.
Cassagne.
Courvoisier.
Mousnier Buisson.
Joubert.
De Merville.
De Fumechon.
Delpit.
Moreau.
Bonnet.
Hacquart.
Bon de Crouzeilhes.
De Villebois.
De Blaire.
Villemain.
Cte Georges de Caraman.
Flury.
Guys
Chev. Artaud.
Roth.
Drovetti.
23 Collin de la Perrière.
Mis de Rilly.
Trefcon.
Roquemaurel.
Cte de Marquessac.
Aupick.
De Chambeau.
23 Belon.
Girot.
Richard de Tussac.
Bon de Lom.
Brousseaud.
Borelli-Mazenod de Mondesir.
Cte de Beaumont.
Du Chilleau.
Hatry.
Lebon.
Sohier de Gand.
Vienot.
De Baudus.
Cosseron de Villenoisy
Reiset.
De Rougé.
De Courson.
Dufay.
Bon de Besenval.
Colavier d'Albici.
Massaroli.
Mis de Mesgrigny.
Brauneck.
Navier.
Saint-Just
Cormier.
Hache de la Contamine
Magnant.
De Mylius.
De Posson.
Thiballier de Dommarie.
Mangin.
Chassepot de Beaumont.
Denarp.
Bonnet.
Bosquillon de Frescheville.
Hunault de la Chevallerie.
Lecourt Fongarnière.
Montebise.
Challe.
Hallay.
Blaise.
De Saint-Sauveur.
Sigaldi
Desmoutiers de Mérinville.
Mis d'Elbée.
Dupont d'Aubevoye, Mis d'Oysonville.
Mis de Podenas.
Thieriet.
23 Cte de Châteaubriand.
Dodin Duparc.
Bontems Dubarry.
De Busseul.
De Puységur.
De Compiègne.
Bouvier de Cachard.
Bobillier.
Damotte.
Moron.
Brunery de Rivarosa.
Alphand.
Varnier.
Coger.
Daffry de la Monnoye.
Delort de la Flotte Molin.
Moreton de Chabrillant.
Brussel de Brulard.
Le Boul.
Duchemin.
Baudoin Saint-Firmin.
Auffret du Cosquer.
Defaye.
Champagne, Cte du Bouzey.
Boyer de Fonfrède.
Cte d'Hautefort.
Mis de Barbançois.
Cte Houdouart de Thièvres.
Cte de Laurencin.
De Reusse.
De Missy.
Répécaud.
Cte Dumoncel.
Beaulieu.
Thomassin.
Bayart.
Genot.
Thépaut.
De Morlaincourt.
De Termes.
Tavernier.
Michon, Vte de Vougy.
Garcias.
De Loynes.
Levesque.
Schillemans.
Bucher.
Lodibert.
Poirson.
Cte Dessoffy de Czerneck.
Malatret.

1825. — *Mai*

23 Bernard de Saint-Affrique.
Bon Lajard.
Rabelleau.
Bon Lecoq d'Hervey.
Lecauchois Férand.
Vauchelle.
Puissant Dulédo.
Mac-Curtain de Kainlis.
Ste-Gemme, Cte d'Andigué.
S S. De Beziade, Mis d'Avaray.
Cte de Pélissier.
Ducambout, Mis de Coislin.
Prince de Broglie de Revel.
Cte de Trogoff.
Cte de S.-Marsault.
Bon Rosseti.
De Fayolles, Cte de Mellet
S S Cte de Chastellux
Mis de Forbin des Issarts.
Mis de Grimaldi.
Mis de Toustain.
Mis Lavergne de Tressan.
Beauvais.
Bon de Rougé.
Carlet, Mis de la Rozière.
D'Acher Montgascon.
Cte de la Rochefoucault.
Paulinier de Fontenille.
Houël.
Cte de Turenne.
Talabot.
L'Abbé Pierrequin.
L'Abbé d'Anjou de Boisnantier.
Cte Gibon de Kerisouet.
Mis D Havrincour.
Richard de Cramayel.
Cte de Dienne.
Bon de Théis.
Bon de Bock.
Millet.
Philippoteaux.

23 De la Condamine.
Bon de Septenville.
Bon de Peronnet.
D'Hennonnet.
Mis Dalon.
31 Bon de Jessaint.
Valory.
Isabey.
Brongniart.

Juin.

8 Aubrée.
Dupin.
De Foresta.
De Lardemelle.
De Lorgeril.
Soullier.
D'Hargenvilliers.
De Lorimier.
Bourgeois.
Gibou.
Michel.
De Rilliet.
Dabouzet.
Thiroux de Menregard, Cte de Médavy.
14 Cherubini.

Juillet.

10 Olivier de Sardan.
31 Tiolier.

ANNÉE 1826.

Octobre.

4 Bon de Latour-du-Pin.
Mermet.
De la Croix.
Chassaigne de la Ribière.
Coudroy.
Septe, *dit* Rosis.
Waldner.
Vast Vimeux.
Lenternier.
29 Trezel.
Bon Mallet.
Chev. Lavaur de Charry.
Puissant.
Goudemetz de Neuville.
Tugnot.
De Suffren.
Darracq.
Du Boulet.
Gruard.

29 Dolisié.
Barboujac.
Rubin de la Grimaudière.
De Goulet.
De Fayet.
De Fournas.
Dussaussoy.
Dumas de Culture.
Delmas.
Bénard.
Ravenel.
Bon Thirat de Saint-Agnan.
Lathier.
Vaidy.
Mis de Courtarvel.
Cte Bréon de Lancreau.
Cte de L'Aigle.
Duc de Lévis.
Leroy Duverger.
Caminade.
Cte de Dreux-Brézé.
Monney.
De Villèle.
Gaudin.
Housel.
Bucelle.
De Curzay.
Geossoles de Flamarens.
Planelli de Lavalette.
Rolland d'Erceville.
Ratyé de la Peyrade.
Binet.
De Gasville.
Hermann.
De Lourdoueix.
De Riccé.
De Solirène.
Vte de Montboissier de Canillac.
Chev. de Kerlerec.
La reyte.
Nourquer du Camper.
Fleury.
Bourjot.
Bon de Bois-le-Comte.
Cte de Gestas.
De Vatimesnil.
Morgan de Béthune.
30 De Montesquiou.
Bon de la Chapelle.
31 Charpit de Courville.

1826. — *Novembre.*

3 M[is] de Parny.
B[on] de la Rochette.
B[on] Gauthier de Brécy.
Chev. de Lacroix d'Azolette.
B[on] Huc.
B[on] Bourlet de Saint-Aubin.
C[te] de Clarac.

ANNÉE 1827.

Avril.

29 De Maleville.

Mai.

27 De Gripière de Moucroc.
Defieux de Montaunet.
Clere.

Août.

15 B[on] Roger.

Septembre.

15 Girault de Mimaurin.
Dulnas de St.-Léon.
Pichault.
Guénot.
Parres.
Thiéry.
Delas.
De Mongelas.
Breton.
Le Prevost de la Moissonnière.
Daguzan.
Pillioud.
Schwich.
Josse.
Lambert de S.-Mars-d'Herbigny.

Octobre.

22 Teliot Dudemaine.
VacherdeTournemine.
C[te] Daubusson Lafeuillade.
De L'Espinay.
Lorimier, Chev. de Chamilly.
Duc de Gramont Caderousse.
L'Abbé Laveran.
30 C[te] de Latour-d'Auvergne-Lauraguais.
Steiguer.
M[is] de Laboessière.
Chev. de St.-Hubert.
30 *S. S.* M[is] de Rougé.
S. S. M[is] de La Maisonfort.
C[te] de Chastenay Lanty.
Niepce.
Rochelle de Brécy.
Le Pourceau de Mondoret.
De Ruttimann.
Léridant.
C[te] de Montboissier Beaufort de Canillac.
Du Boisbaudry.
B[on] Ballyet.
Bouquel de Beauval.
Denizet.
Kerguisiau de Kervasdoué.
B[on] Faure.
Pastoureau La Besse.
Denis.
Epailly.
De Gourgues.
Bletterie.
Jullien.
Gama.
Koch.
Sauvajol.
Bousson.
Cathala.
Huz.
Du Hemezel.
Dargy.
Imbert de St.-Amand.
Favas.
Canel.
De Muralt.
Legras.
Martineau de Chesnez.
Godey.
Levêque de Vilmorin.
Hocquet.
C[te] d'Ambrugeac.
Fabre.
Godard Dubuc.
31 C[te] D'Agoult.
Deffaudis.

Novembre.

3 V[te] d'Ambray.
Chev. de Panat.
Bardel de Mereuil.
Dauriac.
Bazoche.
Bourdé de la Villehuet.
Le Conte.
Droguet.
11 Feutrier.
Clausel de Coussergue.
18 Robert.

Décembre.

2 Bourdais.
Turpin.
Casimir Desèze.
Nault.
Blanc Dutrouilh.
6 Delaire.
Fumeron d'Ardeuil.
Boubers.
Du Theil.
Pasquier.
12 C[te] de Juigné.
V[te] Blin de Bourdon.
B[on] de Chaulieu.
B[on] de Bastard (Arm.).
B[on] Romain.
M[is] Ferdinand de Villeneuve.
Fadate de St.-Georges
Sers.
Daveluy Belancourt.
16 C[te] de Sussy.

ANNÉE 1828.

Janvier.

20 Schwebel.
27 De Cintré.
Rouen.

Avril.

9 B[on] Gros.
23 Percier.

Juin.

22 Ropert.

Août.

3 Durbec.

Septembre.

20 Andréa de Nerciat.
24 Marquair.
D'Arros.
De Wismes.
Fernel.
Baron.
Grandjean
Payan (J. B. L.)
Besaucèle.
Maistre.
Payan (J. M.)
Vaudrey.
De Frémond de la Mervcillère
Marcelot.
Parnajon.
De Normandie.

1828. — *Septembre.*

25 Gauchet
Crotel.
Delotz.
Boudon.
De Loppinot.

Octobre.

5 Hoffmann.
Renaud Saint-Amour.
Lestoquoy.
De Gouvenain.
Boé.
Charon.
28 De Turckeim.
Debelleyme.
Finot.
Morel de Campanelle
Bessières.
De Cordoue.
Letissier.
Raudot.
Bon Thénard.
Cte de Caux.
Belocq.
Cte d'Astorg.
De Montcarville.
De Sourdat.
Rousseau.
Mis de Preissac.
Férin.
De Lavilléon.
Jolyet.
Durey de Noinville.
Boursetti.
Berner.
Michel.
Grout de Saint-Paër.
Saremejane.
Bertaux.
De Prévost.
Normand.
Gérard.
Tinseau.
Lemaire.
Mathieu de Boissac.
Bon Collibeaux de Champvallon.
Hall.
Guillien.
Broussais.
L'abbé Gallard.
Delessert (François.)
Bon Bacot de Romand.
Haim.
Calmon.
30 Cte Bidé de Maurville.
30 Cte de la Roche Saint-André
Bénard-Fleury.
De Mélient.
Hugot-Derville.
Filleau-Saint-Hilaire
Fouques-Duparc.
Pichon.
31 De Forest de Quartdiville.
Lepoitevin.
Bon Meyronnet de St-Marc.
Feutrier.
Mis de Gabriac.

Novembre.

1er Alard.
Cte de Juigné.
Chev. Coquelin.
De Peronnet.
2 De la Bouillerie (A.).
23 Musnier de la Converserie.

Décembre.

28 Cte Saint-Aulaire.

ANNÉE 1829.

Février.

22 Debroca.
Roux.

Mars.

15 Buchet de Châteauville.

Mai.

3 Firino.
20 Duplaa.

Juin.

15 De Salvandy.

Septembre.

6 Leroux.

Octobre.

28 Bon de Bernard.
Nugue.
D'Aldéguier.
De Lyle Taulane.
Frottier de Bagneux.
De Calvière.
Conen de St.-Luc.
D'Escayrac.
Levesque.
Bouteiller de Châteaufort.
Duliège d'Aunis.
Lamandé.
Dinet.
L'abbé Vitalis.
29 Bordes.
David.
Lainé.
Dutilleul.
30 Vte de Marcellus.
Desjobert.
Mis de Chassepot de Pissy.
Cte de Tryon.
Le Petit de Branvilliers.
Coraboeuf.
De Laneuville.
Cte de Diesbach.
De Lagrange.
Le Joyand.
Richardot.
Carette.
Bornier.
Delavoyerie.
Cheny de Thuet de Mangou.
De Bontems Lefort.
Horric de Beaucaire.
De Lachau.
De Roquefeuille.
Cte Du Parc de Locmaria.
Fauchier.
Danezan.
Ballon.
De Gidrol.
De La Fresnaye.
Dalbis de Belbèze.
Ducrot.
Cte de Vaudreuil.
Carraud.
Mauriehcau-Beaupré.
Alexandre de Saint-Balmont.
Gizolme.
De Mauduit Duplessix.
Maillard Liscourt.
Leblanc.
De Villeneuve Bargemont.
Bretocq.
Vte Bernard de Marigny.
Marrier de Lagâtinerie.
31 Duc de Damas.
Cte Trigant de Beaumont.
De Thierry.

1829. — *Octobre.*
31 Vte de Dessey du Leyris.
Bourgeois.
31 L'abbé Hubert.
Novembre.
2 Bon Dupuytren.
Maréchal.
2 Cte de Roth.
B^on des Rotours.
15 Sirieys de Maryahac.

ÉTRANGERS

MEMBRES DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.

GRAND'S-CROIX.

Autriche.

François Ier, Empereur d'Autriche.
L'Archiduc Ferdinand, Prince impér.
L'Arch. Charles, frère de l'Emper.
M. le Prince de Metternich.
Le Bon Baldacci, Conseiller intime de l'Empereur.
Le Cte Kollowrath, Feld-Maréchal, Gouverneur de la Hongrie.

Bade.

Le Grand-Duc de Bade.

Bavière.

Le Roi de Bavière.
M. le Cte de Mongelas.
M. le Cte de Toerring-Gutenzell, Chambel. et Conseil. intime du Roi.
Le Cte de Bray, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

Danemarck.

Le Roi de Danemarck.
Le Prince Christian-Frédéric, cousin du Roi.
Le Prince Frédéric-Ferdinand, cousin du Roi.
Le Prince Chrétien-Frédéric-Charles.

Espagne.

Ferdinand VII, Roi d'Espagne.
Don Carlos Maria Isidorio, Infant d'Espagne, frère du Roi.
Don Francisco de Paule Antonio, Infant d'Espagne, frère du Roi.
Le Cte d'Ofalia.
Don Francisco de Zea Bermudez.
Don José Aymerich.
M. Calomarde, Ministre de la justice.
Le Chev. de Salmon, Secrét. d'Etat.
M. de Ballesteros, Min. des fin.
M. le Mis de Zambrano, Ministre de la guerre.
M. de Salazar, Minist. de la marine.

Hesse-Darmstadt.

Le Grand-Duc de Hesse-Darmstadt.

Pays-Bas.

M. le Bon de Nagell, Min. des Aff. étr.
Le Bon de Zuylen de Nyevelt, Ambassadeur du Roi des Pays-Bas près la Porte-Ottomane.

Portugal.

M. d'Araujo.
M. de Lima.
M. le Cte de Subserra.
M. le Mis de Palmella.

Prusse.

Le Roi de Prusse.
M. le Cte d'Haugwitz.
M. le Cte Bucholtz.
M. le Cte de Bernstorff, Ministre des Affaires étrangères.
M. le Bon de Borstell, Gén. de cav. au service de S. M. le Roi de Prusse.

États Romains.

M. le Prince Borghèse.

Russie.

Le Grand-Duc Constantin.
Le Prince Labanoff.
M. le Cte de Romanzow.
M. le Cte d'Alopeus.
M. le Cte de Nesselrode, Secrét.-d'Et.
M. le Cte de Capo d'Istrias, Secrét.-d'Etat.
De Raymond Cte de Modène, premier écuyer de l'Empereur.
Oppermann, Général d'infanterie.

Saxe.

Le Roi de Saxe.
Le Prince Maximilien Marie, frère du Roi.
M. le Cte de Senfft de Pilsach.
M. le Cte d'Einsiedel, Ministre secrétaire-d'Etat
M. le B^on d'Uchtritz, gr.-chambell.

Deux-Siciles.

M. le Mis de Ruffo, Ministre de la Maison du Roi.

Suède.

Le Roi de Suède.

Toscane.

Le Grand-Duc de TOSCANE.
Le Grand-Duc héréditaire de TOSCANE.

Wurtemberg.

LE ROI DE WURTEMBERG.
Le Cte de Beroldingen, Ministre des Affaires étrangères.
Le Prince PAUL-CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, frère du Roi.
Le Prince EUGÈNE-FRÉDÉRIC-HENRI, oncle du Roi.
Le Prince FRÉDÉRIC-GUILLAUME-PHILIPPE, oncle du Roi.

GRANDS-OFFICIERS.

Prince de WREDE, Gén. au serv. de Bav.
Lieutenant Général de TRIVA.
Bon JANSSENS, Lieut. général Belge.
Cte DUMONCEAU.
Cte FONTANELLI, Lieutenant général.
Gal YORK. Feld-Mar. au serv. de Prusse.
Cte DE HADDIK, L. g., C. de Presbourg.
Cte FRANÇOIS DELATOUR-EN-VOIVRE, Vice-Amiral au service de Naples.
Cte de TAWAST, Général, Ministre de Suède à la Cour de Danemarck.
De PIRCH. Lt.-gén. au serv. de Prusse.
LISANEVITZ, Général-Major russe.
GOURIEFF, Général-Major russe.
DE SCHELER, Général wurtembergeois.
Cte DE CORRÈS, Grand d'Espagne, et gentilhomme de la chamb. de S. M. C.
Bon de BERCKHEIM, Ministre d'Etat et de l'Intérieur du grand duché de Bade.
JUAN LOPEZ VINUESA, Régent de l'audience de Catalogne.
Le Duc de LANTE, Prince romain.
S. A. R. le Prince GUILLAUME, Margrave de Bade.
Prince de LOWENSTEIN, Aide-de-camp de S. M. le Roi de Bavière.
De RUTTIMANN. Avoyer de Lucerne.
MINCKWITZ, Général saxon.
M. URRUTIA. Secrétaire du Conseil des Ministres de S. M. C

COMMANDEURS.

Cte Della Torré.
Ch. Caissoti de Chiusan, *Col*
Bon de Roemers, Belge.
Cte de Lannoy.
Zajonscheck. *Gén. polon.*
Cte Krasinski,
Bon de Sheler, *Gén. wurtembergeois.*
Bon de Hugel, *id.*
De Stockmayer, *id.*
De Jett, *id.*
De Spitzemberg, *Col. id.*
Raglowich, *Gén. bavarois.*
Krukowiecki, *Génér. de brigade polon.*
Belogradsky, *G. maj. rus.*
Cte de Raiggecourt, *gén. autrichien.*
Bon de Gorup de Besanez, *Lieut.-gén. autrichien.*
De Lettou (G.), *Col. prus.*
De Borstell, *id.*
De Goltz, *id.*
Cte de Lehndorff, *id.*
De Reiche, *Col. d'Etat-Maj. pruss.*
Tchaplitz, *Gén. russe.*
Ghigny, *Gén Maj. belge.*
Anting.
Tindal, *Gén. hollandais.*
Cte Pac, *Général polon.*
Cte de Nigrazzi, Seigneur d'Aranios-Maroth, *Hon.*
Inzow, *Général russe.*
Cte de Medem (Ch.), *Plén. de la nobl. de Courlande.*
Cte de Medem, *Chamb. de S. M. l'Emp. des Russ.*
Fane. *Lieut.-g. anglais.*
Calville, *id.*
Cole, *id.*
Chev. Barnes, *G. maj. id.*
Bernard, *Colon. anglais.*
Oudom, *Gén. maj. russe.*
Ivanoff, *id.*
Narischkin, *id.*
Poncet, *id.*
Kabloukoff, *id.*
Bagdamossky, *id.*
Aclestichelf, *id.*
Panzerbitter, *id.*
Brosin, *id.*
Liebstein, *Col. d'art. russ.*
Bon Lœderer, *L.-g. autric.*
Cte Desfours, *G. maj. id.*
Cte de Henkel, *Gén. maj. prussien.*
De Gablentz, *Gén. saxon.*
Cte de Halten, *L.-g. hon.*
Farquhar, *Gouvern com. en chef de l'Isle Maurice et dépendances.*
Bon de Contants-Rebecque, *Lieut.-Gén. belge.*
Duc de Sleswick-Holstein-Sonderbourg-Beck, *Col. au serv. du Roi de Danemarck.*
Mis Mansi, 1er *ministre de S. M. la Duchesse de Lucques.*
Bon Frilli, *Gén. au serv. de S. M. le Roi des Deux-Siciles.*
Sir James Kempt, *L-g. au service de S. M. Britan. et Gouvern. de la Nouvelle-Ecosse.*
De Boutourlin, *aide-de-c. de S. M. l'emp. de Russ.*
Fellows, *Capit. de frég. de S. M. B.*
Kniazewicz, *Gén. pol.*
Urrutia, *premier Officier de la secrétairerie de S. M. C.*
Vial, 1er *Officier de la secrétairerie de S. M. C.*
Schreider, *Cons. de l'amb. de Russie.*
De Scherbine, *Cons. privé et Gouverneur civil de St.-Pétersbourg.*

De Stichaner.
Prince de Salm Kyrbourg.
Mis de Ruffo.
Le Prince de Hohenlohe Kirchberg, *gén. major au service de S. M. le Roi de Wurtemberg, et son Ministre près la Cour de Russie.*
Joseph Gonzalès Maldonado. *Secret de S. M. C. et prem. Of. de la Secr. de grace et justice.*
Cte de Moy. *Brig. d'inf.*
Manuel-Maria Giron, *Com.-ordonn. d'armée.*
Domingo-Maria Barrafon, *Intend. de l'arm. de la princip. de Catalogne.*
Joseph Calderon, *Brig. et Cap. du p. de Barcelone.*
Francisco Millau, *Brig. et Com. de la marine, à Barcelone.*
Pablo Ordovas, *Brig., S.-Insp. et Command. du génie à Barcelone.*
Cayetano Siguetti, *Br. et Com. l'art. à Barcelone.*
Cte de Moranville, *Lieut. gén. au serv. de S. A. R. le gr. duc de Hesse.*
Bon de Heeckeren, *Env. extr. et M. plén. de S. M. le R. des Pays-Bas près la C. de Russie.*
Herzog d'Effingen, *Bourguemestre d'Argovie.*
Chev. d'Usoz, *2e Offic. de la sec d'Etat de S. M. C.*
Rodriguez, *1er Off. du dép. des fin de S. M. C.*
De Cardova, *Min. d'Esp. à la Cour de Prusse.*
Cte de Realaprecio, *1er Of. de la secrétair. de la guerre de S. M. C.*
Campuzano, *Off.-Major de la secrétairerie de marine de S. M. C.*
Vallarino. *Cons. des Ind.*
Ch^r^ de Vilalba. *Min d'Espagne à Constantinople.*
Fernandez del Piuo. *Gouverneur de la salle des Alcades de Casa y Corte de Madrid.*

OFFICIERS.

Abramowitz.
Aldini.
D'Amboski.
B^on^ d'Ambrosio.
D'Anguissola.
Appelius.
D'Arand. Noble d'Akerfeld.
Cte d'Aremberg.
Arjona (Don J.-Manuel de).
Cte d'Aremberg.
Arnedt.
Axamitowski.
Axthelm.
Balinski.
De Bangold.
Batowski.
Bon de Baumbach.
Bauer.
Baur.
Bazaine.
Beauvais.
Cte de Beckers.
De Behr.
De Berge.
De Beruclon.
Bernard.
Bertoletti.
Beyts.
Bicker.
Bilinski.
Baron Binder de Kriegelstein.
Bismarck.
Bisset.
Cte de Blome.
De Blucher.
Boccardi.
Bon de Bodeck d'Elgau.
Bogustawski.
Bolesta.
Bonnanny.
Bontemps.
Bon de Bourscheidt.
Boutkoff.
De Brantzen.
Breuer.
Breza.
Bronic.
Brynikowski.
Bruckner.
Bukowiski.
De Bünting.
Burlamacchi.
Cabanès.
Bon Calafati.
Caldeira.
Duc de Campomele et de Castropignano
De Capeller.
Capriola.
Carbonara.
Prince de Cariati.
Mis de Casa Irujo.
Cattaneo.
Cenami.
Bon Chassé.
Chevillard.
Chlopicki.
Choppin.
Containi.
Coopmans.
Cornelli Grodziohi.
Corrardini.
De Coulneff.
Cradock.
Croty.
Prince Czartoriski.
Czeremissinoff.
Daendels.
Dambowski.
Chev. de Danzas.
Daste.
Decous.
Delasarraz.
Delatour.
Dellafaille d'Assenede.
Derschau.
Destombes.
De Deux-Ponts.
Diego Guicciardi.
Cte de Divoff.
Dobiecki.
Dobrogoiski.
Don Dominique de Silos Moreno.
Don Néri des Princes Corsini.
Don Miguel de Antunnano.
Doria.
D'Otreppe.
Dubois.
Dufresne.
Duglaive.
During.
Bon Duval de Beaulieu.
Duvivier.
Dwernicki.
Egloffstein.
Eicheborn.
D'Einkemmer Noble de Reichwitz.
Engelbach.
Erculei.
Estefani.
B^on^ d'Eroles.
Cte Esterhazy.
D'Estko.
D'Ewald.
Evertz.
Fallette Barollo.
Favauge.
Federici.
Felici.
Fellows
Fernando Del-Cinque.
Fenaroli.
Fichnoski.
Filiborn.
De Flad.
Foerch.
Bon de Folsen.
Fontane.
Forsell.
Fossombroni.
De Francken.
Bon de Frankenstein.
Franquemont.

Fredro.
Frere y Castrillon.
De Froelich.
Fuchsius.
De Gablentz.
Prince de Galitziu.
De Gall.
Gamboni.
Mis de Garzon Venturi.
Gay.
De Gedoni.
Geither.
Geline.
Genevois.
George.
Cte Ghilini.
Gifflenga.
Mis de Giuliane.
Godlewski.
De Goëthe.
Gorcke.
Gorgoly.
Graefe.
De Gottereau.
Grafenreuth.
Gratien Ferrier.
De Groeben.
De Guaita.
Gualdi.
Guesling.
S. A. le Prince Guillaume, Landgrave de Hesse.
Guinigi.
Chev. Gustave, Bon de Mengden.
De Hafner.
Hahn.
Hainau.
De Hammerstein.
Cte Hammerstein
D'Hautmesnil.
Bon de Heimrod.
Hempel.
Hertling.
Cte de Hochberg.
De Hoevell.
Hoffmeyer.
Prince de Hohenlohe.
Prince de Holstein-Beck.
Hopffenblat.
Bon de Horn.
Hotton.
Hoven.
Bon de Hugel.
Jabtrowski.
Jankouski.
Jaraczewski.
Cte Jelski.
Joaquim Sisternes.
John Burke.
Jonrowsky.
Jordan.
Juan de Lahora.
Karitonoff.
Keller.
De Kerner.
De Khuon.
Kikkert.
Kirr Grant (Sir W.)
Kleudgen.
de Klinckowstroem
Knoll.
Cte de Kobilinsky.
B^on de Kœnigsfels
B^on de Kœnigfels (André).
Le Pr. Kolowski.
Kosietulski.
Cte Kossakowski.
Kossecki.
Kosinowski.
Bon Kreuse.
De Kruse.
Kurnatowski.
Labenski.
Labensky.
La Chevalerie.
De La Croix.
Laczynski.
Lafontaine.
Lambertinghi.
Lassewski.
Lassollaye.
Le Prince de Latour et Taxis.
Cte de Latour.
Lazareff.
Lazaroff.
Lecchi.
De Lecocq.
Lessing.
Levenstern.
Bon de Leysser.
Lincker.
List.
Lobo y Arjona.
L'Olivier.
Longa.
Le Chev. Los Rios
Lossau.
Lubienski.
Lubienski (Fr.)
Lubienski.
Lucchesini.
Luosi.
Macdonald.
Madalinski.
Mainoni.
Maldonado.
Malczewski.
Malinowski (Jos.).
Malinowski (V^t).
Mallet.
Mis Mansi.
Bon Marchal.
Martelli.
Matenci.
De Mattutimovich.
Mazuchelli.
Meerman Van Dalem.
Melgar.
Melune.
Michalowski.
Mikolowski.
Moers.
Le Commandeur de Moit nho.
De Molitor.
Monod.
Montiglio.
Morawski.
Morghen.
Moscati.
Muchowski.
De Münchingen.
Mycielski.
Narboni.
De Navia.
De Neimans.
Cte de Nesselrode.
De Neuffer.
Niegoleski.
Noryeki.
Novisky.
Nypels.
Oborski.
D'Offenberg.
Orlaub.
De Ottenhoren.
Paiskowicz.
Palm.
Palombini.
Paradisi.
Patero.
Pawlecki.
Pazkowski.
Pego.
De Perrot.
Petrikowski.
Bon de Pfeill.
De Pierre.
Bon Pignatelli.
Piotrowski.
Cte Platoff.
Pocci.
Pompeï.
Popoff.
Popoff.
Portillo.
Cte Potocki (Ant.).
Cte Potocki (Arthur.)
Cte Potocki.
Potocki.
Potocki.
Potocki (François).
Potocki.
De Prittevitz.
Cte Prozor.
Przebendowski.
Le Prince Radziwil (Dominique).
Raguettly.
Rautenstrauch.
Bon Rechberg.
Redet.
Ribet.
De Ringel.
Chev. de Rœdlich.
De Romain.
Rosniecki.
Rougier.
Ruttié.
Ruysch.
Sahrer de Sahr.
Saint Andréa.
Santos Ladron.
Cte de St-Marsan.
Prince de Salm.
Chev. de Salmon.
Bon de Saluces.
Sardi.
De Scharfenstein.
Bon de Schauroth.
Schiavetti.
Chev. Schloissnigg.
Schoenfeld.
Schonberg.
Schreibershofen.

Schwerin.
Bon de Sèebach.
De Seidervitz.
Serra.
Severoli.
De Seydlitz.
Cte de Seydwitz.
Cte de Seyssel.
Siemigt Kowski.
Cte Sierakowki.
Sierawski.
Skarzinski.
Skarzynski.
Cte Skorzewski.
Skrzinecki.
Slengel.
Slivarich.
Smirnoff.
De Smulikowski.
Soboleski.
Sokelnicki.
Cte Soltan.
Souckoff.
Spanorchi.
Bon de Speth de Zwyfalten.
Bon de Spies.
Spina.
Bon de Stassart.
Stedman.
Steinwerd.
Bon de Stockalpere.
Stockhorn.
De Stoessell.
Stokowski.
Bon de Stranz.
De Stuers.
Striensky.
De Stumpe.
Suchorzewski.
Prince Sulkowski.
Szawlowski.
Szeptycki.
Szumlanski.
Szywmanowki.
De Tabor.
Tanski.
De Tiecken.
Toëdwen.
De Toll.
Torlonia.
Torlonia Duc de Bracciano.
Tourgenelf.
Cte de Trastamara.
Trinitté.
Trip (Albert-Dominique).
Trip (Henri-Rudolphe).
Turno.
Cte Tysenhaus.
Tyszkiewicz.
Ubac (Antoine).
Ubiria.
Uminski.
Uhlman.
Vandokkune.
Van-Oldenneel
Van Qermep.
Bon Van-Tengnagell.
Bon Van-Zuylen-Van-Nyevelt.
Vandergoes.
Veneri.
De Verger.
Vermasen.
Vicente Delgado y Sedeno
Viegel.
Bon de Villala.
Bon de Wenge.
Weyssenhoff.
Wibicki.
Wiebel.
De Wimpffen
Winspeare.
De Winter.
De Wittenbach.
Le Prince Auguste de Witgensttein.
Wlengel.
De Wolderndorff.
Woelwarth.
Wolf de Ziegesar.
Wonsowicz.
Bon de Wrede.
Le Prince Adam de Wurtemberg.
Wnyts.
Wylié.
Xavier.
Zawadski.
ZeaBermudez (Don Joachim de).
De Zeschau.
De Zeschwitz.
De Zeschwitz.
D'Zialinstzki.
De Ziegler et Klip-phausen.
Zielinski.
Zielonka.
Zoller.
Zucchi.
Zuttoski.
Zurwesten
Zweibrucken.

GRANDE CHANCELLERIE DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.

S. E. le Maréchal MACDONALD, Duc de Tarente ✠ (G ✠) (G ✠). Pair de France, Ministre d'État, Gouverneur de la 15e Division militaire, Major-général de la Garde Royale, *Grand-Chancelier* (1).

Le Grand-Chancelier est toujours choisi parmi les Grands-Officiers de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur. Il est dépositaire du sceau de l'Ordre. Tous les ordres étrangers sont dans ses attributions. Toutes les ordonnances du Roi, relatives à l'Ordre, sont visées par le Grand-Chancelier pour leur exécution. Il présente au Roi les rapports, projets d'ordonnances et du budget annuel; réglemens et décisions concernant l'Ordre royal de la Légion et les Ordres étrangers: les candidats pour les nominations ou promotions relatives à la Légion-d'Honneur, les diplomes ou brevets qui doivent être revêtus de la signature de S. M. Il signe et fait expédier les lettres d'avis et les brevets, donne les décorations au nom du Roi, ou transmet les délégations nécessaires aux membres qui doivent les donner, prend les ordres du Roi au sujet des Ordres étrangers conférés à des Français; transmet les autorisations pour les accepter; présente à Sa Majesté le travail relatif aux gratifications extraordinaires des Chevaliers de l'Ordre, ainsi qu'à l'admission et la révocation des élèves pensionnaires et gratuites dans les Maisons

(1) Le Grand-Chancelier donne des audiences particulières, lorsqu'on lui en fait la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

royales de Saint-Denis et des succursales. Il prend les mesures nécessaires pour l'exécution des réglemens sur la discipline des membres de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur; prend les ordres de Sa Majesté relativement aux cérémonies publiques auxquelles les Grand's-Croix et Grands-Officiers sont appelés; dirige et surveille toutes les parties de l'administration de l'Ordre et des établissemens, la perception des revenus, les paiemens et dépenses; préside les assemblées des compagnies des canaux du Midi, d'Orléans et de Loing, etc.

Le Grand-Chancelier jouit des *premières entrées* et des *entrées* du cabinet du Roi.

M. le Bon de Kinkelin, *Secrétaire particulier de S. Exc. le Grand-Chancelier.*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Un Secrétaire général, nommé par le Roi, est attaché à la Grande-Chancellerie. En cas d'absence ou de maladie du Grand-Chancelier, il a la signature et le représente.

M. le Vte de Saint-Mars (C ✻) (G O ✻) ✠, Maréchal-de-camp, Gentilh. hon. de la Ch. du Roi, *Secrétaire-général.*

M. Dumesnil, *Sous-Chef de Bureau.*
M. Frenière ✻, *chef de Division honoraire.*

Enregistrement des Lois et Ordonnances; leur envoi dans les Divisions; ouverture, distribution et expédition des dépêches, timbre et contre-seing; affaires sans attributions déterminées; dépenses intérieures et d'impression: entretien du Palais de la Grande-Chancellerie; personnel des employés, leurs traitemens et pensions; surveillance générale.

M. Raoul ✻, *Avocat de la Légion.*
M. Outrebon, *Notaire de la Legion.*
M. Perrier, *Architecte de la Legion.*

PREMIÈRE DIVISION.

M. le Baron de Bock (O ✻), *Chef.*

M. Bascher de Boisgely ✻, M. Hermel ✻, *Chefs de bureau.*

Demandes d'admissions et promotions dans l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur; présentation des candidats au Roi; expéditions des lettres d'avis et brevets, envoi des décorations; immatriculations des membres de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur; cérémonies relatives à l'Ordre; Ordres étrangers.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Bernault (O ✻), *Chef.*
M. de la Condamine ✻ (O ✻), *Chef de division, adjoint.*
M. Danycan, *Chef de bureau.*

Réglement des dépenses de la Grande-Chancellerie; gratifications extraordinaires aux membres de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur; discipline des membres de l'Ordre; personnel et administration des Maisons royales d'éducation; registres des délibérations des assemblées des trente plus forts actionnaires des canaux du Midi, d'Orléans et de Loing; archives de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur.

TROISIÈME DIVISION.

M. Le Bœuf (O ✻), *Chef.*

M. Martinet ✻, M. D'Hébrail ✻, *Chefs de bureau.*

Recettes et dépenses de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur; mouvement des fonds; correspondance avec les agens chargés des paiemens: comptabilité générale, arrêté des comptes spéciaux; budget général de l'Ordre; présentation des comptes définitifs à la Cour des comptes.

COMITÉ DE CONSULTATION POUR LE CONTENTIEUX.

Ce comité, présidé par le Grand-Chancelier, est convoqué toutes les fois qu'il est nécessaire aux intérêts de l'ordre.

Membres du Comité.

S. Exc. M. le Grand-Chancelier, *Président*.

S. S. le M[is] de Pastoret (G ✻).
M. le C[te] de Cessac (G ✻).
M. le C[te] du Chatel (G O ✻).
S. S. le C[te] Siméon, (G ✻).
M. le C[te] d'Hauterive (C ✻), *Cons. d'État*.
S. S. le C[te] Beugnot (G ✻).
M. le C[te] Sébastiani (G ✻).

MAISONS D'ÉDUCATION DE L'ORDRE ROYAL DE LA LEGION D'HONNEUR.

Madame LA DAUPHINE, *protectrice*.

Ces Maisons sont sous la surveillance et la direction du Grand-Chancelier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, qui présente les élèves à la nomination du Roi. Les Chapelles de ces Maisons sont sous la juridiction du Grand-Aumônier de France, Monseigneur le Cardinal, Prince de Croï, Archevêque de Rouen.

MAISON ROYALE DE SAINT-DENIS.

Le Grand-Chancelier présente à la nomination de Sa Majesté, la Surintendante de la Maison royale de Saint-Denis, et la nomination des Dignitaires à l'approbation du Roi; le Grand-Chancelier nomme les Dames de 1[re] et de 2[e] classe, les Novices et les postulantes au noviciat.

La distinction honorifique des Dames de cette maison consiste en une croix pâtée, émaillée de blanc, anglée de fleur-de-lis, et surmontée de la Couronne royale. Le centre de la croix présente, d'un côté, la Vierge dans son assomption, avec cet exergue, DIEU, LE ROI, LA PATRIE; et de l'autre, les armes de France, à trois fleurs-de-lis d'or sur fond d'azur, avec cet exergue, MAISON ROYALE DE SAINT-DENIS. La décoration est en or, du diamètre de quatre centimètres deux millimètres pour la Surintendante et les Dignitaires: elle est également en or pour les Dames de 1[re] et de 2[e] classe, mais du diamètre de trois centimètres six millimètres. Elle est en argent pour les Novices, et de même diamètre que celle des Dames de 1[re] et de 2[e] classe. La décoration est suspendue à un ruban moiré rouge, blanc et rouge par égale dimension. La grande décoration en or que porte la Surintendante, est attachée au bas d'un large ruban de mêmes couleurs, et passant de l'épaule droite au côté gauche. Les Dignitaires portent la même décoration en or en sautoir, attachée à un ruban de mêmes couleurs, mais un peu moins large que celui de la Surintendante. Les Dames de 1[re] classe portent la décoration en or, du diamètre de trois centimètres six millimètres à l'épaule gauche, attachée à un ruban de mêmes couleurs, avec une rosette, et moins large que le ruban des Dignitaires. Les Dames de 2[e] classe portent la même décoration en or au côté gauche, attachée à un ruban de mêmes couleurs et de même largeur, sans rosette. Les Novices portent la décoration, en argent, au côté gauche, attachée à un ruban moiré blanc liséré de rouge, sans rosette, de la même largeur que celui des Dames de 1[re] et de 2[e] classe. La distinction des postulantes au noviciat, consiste en un ruban blanc moiré attaché à l'épaule gauche.

Aucune Dame ne peut porter la décoration à l'extérieur de la Maison, avant d'avoir rempli ses fonctions avec zèle et assiduité pendant vingt années, à dater du statut de réorganisation; et, dans ce cas, elle doit y être autorisée; cette faculté devant être considérée comme un témoignage de la satisfaction de Sa Majesté.

Le statut du 23 avril 1821 fixe la quotité des pensions de retraite que l'on accorde aux Dignitaires et Dames après un nombre déterminé d'années de services dans la Maison royale.

Cette Maison est établie pour cinq cents élèves : quatre cents places sont gratuites, et les cent autres sont aux frais des familles.

Elle est administrée par une Surintendante, qui a sous ses ordres sept Dignitaires, dix dames de 1re classe, trente-six Dames de 2e classe, vingt Novices et des postulantes au noviciat, dont le grand Chancelier détermine le nombre, suivant les besoins de la Maison.

Surintendante.

Madame la Comtesse de Bourgoing.

Dignitaires.

Madame Charreton, *Inspectrice.*
Madame Gigun, *Directrice des Etudes.*
Madame Dalvymare, *Econome, Dépositaire des Comestibles, remplissant les fonctions de Trésorière.*
Madame Fortin, *Dépositaire de la Lingerie.*
Madame Moullin, *Dépositaire de la Roberie.*
Madame de Ciony, *Directrice des Novices.*

Dames et Professeur externes.

Madame Allard, *Directrice de la Musique.*
M. Paulin Guérin, *Directeur du Dessin et de la Peinture.*
Madame Benincori de Bouteiller, *Maîtresse de Piano.*
Mademoiselle Mosso, *Accompagnatrice sur le Violon.*
M. Massimino, *Professeur de Musique Vocale.*
Madame Gallier, *Maîtresse de Harpe.*
Madame Coindé, *Maîtresse de Danse.*

Chapelle de la Maison.

M. l'Abbé Laveran (O ✻), 1er *Aum.*
M. l'Abbé Nicod ✻, 2e *Aum.*
M. l'Abbé Soulacroix, 3e *Aum.*
M. l'Abbé Guimarand, 4e *Aum.*

Service de Santé. Messieurs,

Alard (O ✻), *Médecin en chef*, rue Hautefeuille, n. 19.
Texier ✻, *Médecin adjoint.*
Bourgeois (O ✻), *Chirurg. résidant*
Boulay, Boulière, } *Chirurg. adjoints.*
Miel ✻, *Chirurgien-Dentiste.*
Demours ✻, *Médecin-Oculiste.*
Le Chev. Vergez ✻ (C ✻), *Médec. en chef honoraire.*

Médecins consultans. Messieurs,

Bon Alibert ✻ (O ✻), 1er *Méd. ord. du Roi, et Méd. de l'hôp. St.-Louis.*
Brunet ✻, *Docteur en médecine.*
Le Chev. Le Roux ✻, *anc. Doyen de la Faculté de medecine de Paris.*
Sédillot ✻, *Docteur en medecine.*
Pasquier (O ✻), *Médecin et Chir. en chef adj. de l'hôtel des Invalides.*
Michel (O ✻), *Médecin des Etats-Majors de la 1re division militaire, et de la place de Paris.*
Jadelot ✻, *Médecin de l'hôpital des Enfans.*
Guersent ✻, *idem.*

Chirurgiens consultans. Messieurs,

Le Bon Dubois (O ✻).
Le Bon Richerand ✻, *Chirurgien en chef de l'hôpital S.-Louis.*
Gorsse (O ✻) *Chirurg. en chef.*
Roux ✻, *Professeur de la Faculté de Médecine.*
Marjolin ✻, *Professeur de la Faculté de Médecine.*

M. Perrier, *Architecte.*

SUCCURSALES DE LA MAISON ROYALE DE SAINT-DENIS.

Les Succursales de la Maison royale de Saint-Denis sont établies pour quatre cents Elèves gratuites ; elles sont desservies par les Dames Religieuses de la Congrégation de la Mère-de-Dieu.

La première Succursale est placée à Paris, rue Barbette.

Et la seconde, dans la Maison *des Loges*, forêt de Saint-Germain.

Supérieure générale de la Congrégation.

Madame de Lézeau, rue Barbette, au Marais.

SECTION V.

Ordres Etrangers.

Aucun Français ne pouvant porter un Ordre étranger sans la permission du Roi, d'après l'ordonnance du 26 mars 1816, les demandes en autorisation d'accepter et de porter des Ordres étrangers doivent être adressées au Grand-Chancelier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, qui prend et transmet à cet égard les ordres de Sa Majesté.

FRANÇAIS DÉCORÉS D'ORDRES ÉTRANGERS.

AUTRICHE.

ORDRE DE ST.-ETIENNE DE HONGRIE.

Grand's-Croix.

S. S. le Prince de TALLEYRAND.
Le Duc de BASSANO.
S. S. le Mis de CARAMAN.

Commandeur.

Le Comte de LABORDE.

ORDRE DE SAINT-LÉOPOLD.

Grand's-Croix.

S. S. le Duc de CADORE.
S. S. le Cte de MONTESQUIOU.
S. S. le Mis de SÉMONVILLE.
Cte de BÉARN.
Mis de FORESTA, Préfet.

Commandeurs.

Cte de NICOLAÏ.
Bon JACQUINOT, Lieutenant-général.
Bon MALLET, Lieutenant-général.
Le Vte DE CAUX, *idem.*
Cte de CASTELLA, Maréchal-de-camp.
Le Cte d'ALBON, Maréchal-de-camp.
Le Cte de COURTEN, *id.*
Le Bon de GADY, *id.*
Le Vte de Villeneuve, Conseill. d'Etat.

ORDRE DE MARIE-THÉRÈSE.

Grand'-Croix.

Monsieur le DAUPHIN.

Commandeur.

Le Bon ROUSSEL D'HURBAL, L.-gén.

ORDRE IMPÉRIAL DE LA COURONNE DE FER.

Grand'-Croix.

Mis F. DE BEAUHARNOIS.

Commandeurs.

S. E. le M^al Duc de RAGUSE, Pair.
Bon MARTIAL, Maréchal-de-camp.
Bon FONTANES, Lieut.-général.
S. S. le Mis de CHASSELOUP-LAUBAT, *id.*
Vte de BALATHIER, Maréchal-de-c.
Cte A. CAFFARELLI, Lieut.-général.
Colonel DUBOIS.
Cte LE MAROIS, Lieutenant-général.
Cte VERDIER, *id.*

S. S. le Duc de VALMY, Lieut.-gén.
Bon de RAMBOURGT, Maréc.-de-camp.
Cte MEJEAN.
Bon MORONI, Maréchal-de-camp.
PÉRALDI, Colonel.
S. S. Cte RAMPON, Lieutenant-génér.
Cte DE LA RIVALLIÈRE FRAUNDE, *id.*
S. S. le Duc de CADORE.
Cte GROUCHY, Lieutenant-général.
S. S. le Cte BELLIARD. *id.*
Cte MORAND, *id.*
RENARD, Maréchal-de-camp.

BADE.

ORDRE DE LA FIDÉLITÉ.

Grand's-Croix.

S. S. le Duc de CADORE.
Le Duc de BASSANO.
Cte A. DE TALLEYRAND.
S. S. le Duc de DALBERG.
Bon BIGNON.
Cte de CONTADES.
Bon de WURMSER, Maréc.-de-camp.
Cte D'AUBUSSON DE LAFEUILLADE.
Bon de TURCKEIM.
Cte de THIARS.
S. A. le Prince de TARENTE, Duc de la TREMOILLE.
Le Mis de BEAUMONT (André).

Commandeur.

MONARD, Maréchal-de-camp.

ORDRE MILITAIRE DE CHARLES-FRÉDÉRIC.

Grand's-Croix.

Cte LEVAL, Lieutenant-général.
S. E. le Mal Cte MOLITOR, Pair.
Cte de VILLATTE, Lieut.-gén.

Commandeurs.

MENARD.
Bon MANSET, Colonel.
Bon CACAULT, Maréchal-de-camp.
Bon CORDA, Maréchal-de-camp.
Bon MARULAZ, Lieutenant-général.

ORDRE DU LION DE ZAHRINGEN.

Grand'-Croix.

ESMANGART.

Commandeur.

DE TREZEL, Maréchal-de-camp.
Le Bon D'AUGUSTIN.

BAVIERE.

ORDRE DE SAINT-HUBERT.

S. S. le Mis de MARBOIS.
Cte de GAVRE, Lieutenant-général.
S. E. le Mal Cte JOURDAN, Pair.
Le Duc de BASSANO.
S. S. le Duc de CADORE.
S. S. le Cte de MONTESQUIOU.
Cte TAILLAPIED DE BONDY.
Cte COSSÉ DE BRISSAC.
S. E. le Mal Duc de DALMATIE, Pair.
S. S. le Cte SIMÉON.

ORDRE DU LION.

S. S. le Cte KLEIN, Lieutenant-général.
DILLON, ancien Colonel.
De CHAILLOU.
Cte HULIN, Lieutenant-général.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL, *dit* DE LA COURONNE.

Grand's-Croix.

S. S. le Cte de VILLEMANZY.
S. S. le Cte de CASTELLANE.
Cte HENRI DE MONTESQUIOU.
Prince de MONACO, Maréch.-de-camp.
Mis de BEAUMONT (André).
S. S. le Cte d'ARJUZON.
Bon TURGOT.
Le Prince de MONTLÉART.
Le Mis de la MOUSSAYE.

Commandeurs.

Mis de LILLERS.
Bon de SAINT-DIDIER.
Cte d'ANDLAW.
Bon de CRAMAYEL.
Cte de POURTALES.
Bon de TURPIN-CRISSÉ, Mar.-de-c.
Le Bon de VIEIL-CASTEL.
Mis L. de MONTHOLON-SÉMONVILLE.
Bon de CANOUVILLE.
Chev. BOGNE DE FAYE.
S. S. le Cte de TOCQUEVILLE.
Le Cte MEJEAN.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE DE MAXIMILIEN-JOSEPH.

Grand's-Croix.

S. S. BECKER, Cte de MONS, Lieut.-gén.
Cte DUMAS (Mathieu), *id.*
Cte DUTAILLIS, *id.*
Cte BONARDI DE SAINT-SULPICE, *id.*
Cte DULAULOY, Lieutenant-général.
Mis de la GRANGE, *id.*
Vte PERNETY, *id.*
Cte de GROUCHY, *id.*

Commandeurs.

Cte de LAGRANGE (Ch.), Lieut.-gén.
Cte de SÉGUR (Phil.), Mar.-de-camp.
Cte COLBERT (Edouard), Lieut.-gén.
S. S. le Cte REILLE, *id.*
Bon LEJEUNE, Maréchal-de-camp.

ORDRE ÉQUESTRE ET MILITAIRE DE SAINT-MICHEL.

Grand's-Croix.

Le Cte FIRMAS-PÉRIÉS, Lieutenant-général honoraire.
Mgr. de PINS, Archevêque d'Amasie.

Commandeur.

Le Cte DOUMERC, Lieutenant-général.

DANEMARCK.

ORDRE DE L'ÉLÉPHANT.

S.S. le Prince de TALLEYRAND.
S. S. le Cte MOLLIEN.
Cte DUROSNEL, Lieutenant-général.
Le Duc de BASSANO.

ORDRE DE DANEBROG.

Grand's-Croix.

Bon DIDELOT.
Bon FRIRION, Lieutenant-général.
Cte de ROSILY-MESROS, Vice-Amiral.
Bon DUPERRÉ, *id.*

Commandeurs. MM.

BODE, Colonel.
Chev. de MONTZEY, Lieut.-colonel.
Bon DUPRAT, Intendant militaire.
HALGAN, Vice-Amiral.

ESPAGNE.

ORDRE DE LA TOISON-D'OR.

1815. Monsieur le DAUPHIN.
1780. Le Duc de NOAILLES.
1782. S. A. R. Mgr le Duc de BOURBON.
1790. *S. S.* le Duc d'HAVRÉ ET DE CROÏ.
1814. *S. S.* le Prince de TALLEYRAND.
1818. *S. S.* le Duc de MOUCHY.
S. S le Duc de LAVAL-MONTMORENCY.
1823. *S. S* le Mis de TALARU.
S. S. le Cte de VILLÈLE.
S. S. le Vte de CHATEAUBRIAND.

ORDRE DE CHARLES III.

Grand's-Croix.

Monsieur le DAUPHIN.
S. E. le M^{al} Duc de CONEGLIANO, P ir.
Mis de BEAUHARNAIS.
Le Vte de MARTIGNAC.
S. S. le Mis de CLERMONT-TONNERRE.
S. S. le Cte de CORBIÈRE.
S. S. le Cte de VILLÈLE.
S. S. le Vte de CHATEAUBRIAND.
S. S. le Cte de PEYRONNET.
S. S. le Cte GUILLEMINOT, Lieut.-gén.
S. S. le Mis de TALARU.
Le Vte TIRLET, Lieutenant-général.
S. S. Le Vte DODE.
S. A. E. le C^{al} Prince de CROŸ, Grand-Aumônier, Pair.
S. S. le Duc d'HAVRÉ et de CROŸ.
Le Cte de LALAING d'AUDENARDE, Lieutenant-général.
S. S le Cte de RULLY, *id.*
Le Vte DONNADIEU, *id.*
S. S. le Bon de DAMAS, Ministre d'Etat
Bon DUPERRÉ, Vice-Amiral.
Le Vte de REIZET, Lieut.-général.
Le Vte de CAUX, Lieutenant-général.
Le Vte GUDIN, *id.*
Le Cte de RAYNEVAL, Ambassadeur.
Le Vte de SAINT-PRIEST, *id.*

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-FERDINAND.

Cinquième Classe, ou *Grand's-Croix.*

S' S. le Bon de DAMAS.
S. S. le Cte GUILLEMINOT, Lieut.-gén.
Le Duc DE DINO, *id.*
Le Vte de ST.-PRIEST, *id.*
S. S. le Cte RICARD, *id.*
Le B^{on} d'ORDONNEAU, *id.*
Le Cte de MEYNADIER, *id.*
Le Vte FOISSAC-LATOUR, *id.*
Le Mis de TILLY, Maréch.-de-camp.
Le Cte de MONDREVILLE, *id.*
Le Bon CANUEL, Lieutenant-général.
S. S. le Mis de CLERMONT-TONNERRE.
Le Cte de LALOYÈRE.
Le Vte de CAUX, Lieutenant-général.
Le Cte du COËTLOSQUET, Lieut.-gén.
Le Cte d'ARBAUD JOUQUES, Mar.-de-c.
RICCI, *id.*
Bon ANGOT DES ROTOURS, Contre-Amiral.
Le Cte GRUNDLER, Lieutenant-général.
Le Vte BARBOT, Lieutenant-général.

Quatrième Classe.

Le Vte de SAINT-MARS, Mar.-de-camp.
Le Chev. BERTHEMY. *id.*

S. S. le Mis de La Tour-Dupin-Montauban, id.
Le Cte de Potier, id.
S. S. le Cte Melchior de Polignac, id.
Le Bon Goujeon, id.
Le Prince de Broglie, id.
Le Cte d'Orsay, Lieut.-général.
Le Bon Bruny, Maréchal-de-camp.
S. S. le Cte de Chastellux, id.
Le Bon de Schaeffer, id.
Le Bon de Rottembourg, Lieut.-gén.
Le Vte Picot de Peccadeuc, Mal-de-c.
Le Cte d'Hautefeuille, id.
Le Cte de Vittré, Lieuten.-général.
Le Bon Cotty, Maréchal-de-camp.
Le Cte de Courten, id.
Le Bon Desmichels, id.
Le Bon Higonet, id.
Tissot, id.
Buchet, id.
Le Verdières, id.
Le Cte O'Mahony, id.
Le Bon Rapatel, id.
Le Bon Digeon, Lieut.-gén. d'artill.
Le Vte Foulon de Doué, Mal-de-c.
Le Bon Achard, id.
Fantin des Odoards, id.
Le Cte d'Arbaud-Mison, id.
Le Vte Monck d'Uzer, id.
Le Vte d'Arnauld, Maréch.-de-camp.
Le Vte de Saint-Geniès, id.
Le Bon de Susbielle, id.
Le Bon Baltazar d'Arcy, id.
Halgan, Vice-Amiral.
Le Bon Tupinier, Conseiller-d'Etat.
Le Cte de St.-Chamans, Maréch.-de-c.

ORDRE ROYAL D'ISABELLE LA CATHOLIQUE.

Grand's Croix

Le Bon Hyde de Neuville, Ministre d'Etat.
Le Cte de Caux, Ministre plénipotent. près la Cour de Hanovre.
Le Bon Meynard, Contre-Amiral.
Bourjot, Conseiller-d'Etat.

Commandeur.

Mallet, Capitaine de vaisseau.
Morice, id.
De Bois le Comte, Maître des Requêtes.
Cuvillier, Capitaine de vaisseau.
Pelleport, id.
Dauriac, Capitaine de vaisseau.
De Vielcastel, Secrétaire d'ambass.
Billecocq, Secrétaire d'ambasade.

GRANDE-BRETAGNE.

ORDRE MILITAIRE DU BAIN.

Commandeur.

Le Cte de Rigny, Vice-Amiral.

HANOVRE.

ORDRE ROYAL DES GUELPHES.

Commandeurs.

Le Vte de Caux, Lieutenant-général.
Regnault, Intendant militaire.
Le Vte Siméon.
Le Vte de Chabot, Maréch.-de-camp.
Le Bon de Kentzinger. id.

HESSE.

ORDRE DE S. A. R. LE GRAND DUC DE HESSE.

Grand's-Croix.

Cte Bailly de Monthion, Lieut.-gén.
S. S. le Duc de Cadore.
Cte Marchand, Lieutenant-général.
Cte Carra Saint-Cyr, id.
Bon Marulaz, id.
Bon Schiner, Maréch.-de-camp.
Cte Roguet, Lieutenant-général.

Commandeurs.

Bon Couture, Maréch.-de-camp.
Bon Dentzel, id.
Le Claire, Chef de Bataillon.
Vte Siméon.
Vte de Boislandry, Mar.-de-camp.
Bon Quirit de Coulaine, Chambell. au serv. de S. A. le Gr.-Duc de Hesse.

PARME.

ORDRE DE CONSTANTINIEN.

Commandeur.

L'ancien Évêque de Plaisance.
De Lamartine (Alphonse), chargé d'affaires de France.

PAYS-BAS.

ORDRE DU LION DE BELGIQUE.

Commandeurs.

Cte Chabrol de Volvic, Préfet de la Seine.

PERSE.

ORDRE DU SOLEIL.

Grand-Ordre.

S. S. le Prince de TALLEYRAND.
Le Duc de BASSANO.

POLOGNE.

ORDRE DE SAINT-STANISLAS.

Première Classe.

Le Cte de TORELLI, Maréch.-de-camp.

Deuxième classe.

Le Cte de HÉDOUVILLE.
Le Cte de MORIOLLES, Mar.-de-c. honor.

PORTUGAL.

LES TROIS ORDRES RÉUNIS.

Monsieur le DAUPHIN.

ORDRE DU CHRIST.

Grand's-Croix.

S. S. le Cte de SÉGUR.
S. S. le Cte de VILLÈLE.
S. S. le Vte de CHATEAUBRIAND.

Commandeurs.

Le Mis de la ROSIÈRES, Mal-de-camp.
Le Colonel MALER.
Le Mis de CHOISEUIL-BEAUPRÉ, M.-de-c.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-BENTO-DE-AVIZ.

Commandeurs.

Le Cte de BLOSSEVILLE, Cap. de vais.
Le Cte de CHAMBORS, Lieut-gén.

ORDRE DE LA TOUR ET L'ÉPÉE.

Grand's-Croix.

Le Bon HYDE DE NEUVILLE.
Le Bon DES ROTOURS, Contre-amiral.

Commmandeurs.

Le Vte de GAUVILLE, Cap. de frégate.
PONÉE, Capitaine de vaisseau.

ORDRE ROYAL DE LA CONCEPTION.

Commandeurs.

ROTH, Secrétaire d'ambassade.
Vte de FLAVIGNY, *id.*

PRUSSE.

ORDRE DE L'AIGLE-NOIR.

Monsieur le DAUPHIN.
S. S. le Prince de TALLEYRAND.
S. S. le Duc de CADORE.
Cte de LA ROCHEFOUCAULT.
Le Duc de BASSANO.
S. S. le Vte de CHATEAUBRIAND.

ORDRE DE L'AIGLE-ROUGE.

Première Classe.

Vte de BRUGES.
S. S. le Cte de la ROCHE-AIMON.

Deuxième Classe.

Cte CHABROL DE VOLVIC, Préfet de la Seine.
HERMANN, ancien Consul-général.
ALEXANDRE DE ST.-LÉON.
Bon de la CHADENEDE.
Cte LIGER-BELAIR, Lieut.-général.
Cte MAUSSION, ancien Préfet.
Vte PERNETY, Lieutenant-général.
Cte de la SALLE.
S. S. le Cte de TOCQUEVILLE.
Bon d'AUBIER, Colonel.
Vte de RICCÉ.
Le Mis de CARAMAN, Col. de la Garde.

RUSSIE.

ORDRE DE SAINT-ANDRÉ.

Monsieur le DAUPHIN.
S. S. le Duc de CADORE.
S. S. le Vte de CHATEAUBRIAND.

ORDRE DE SAINT-GEORGES.

Première Classe.

Monsieur le DAUPHIN.

ORDRE DE SAINTE-ANNE.

Première Classe.

Cte de SUREMAIN, Lieut.-général.
Le Vte de CAUX, Lieutenant-général.
LAJARD, Intendant militaire.
Le Cte de KERSAINT, Contre-Amiral.
Vte de SAINT-MARS, Mal.-de-camp.
Vte VASSEROT, Lieutenant-général.
Bon de TROMELIN, *id.*
Vte BERTHIER DE SAUVIGNY, M.-de-c.
Bon VINCENT, Lieutenant-général.
Bon GOUJEON, Maréchal-de-camp.
Cte DENIS DE DAMREMONT, *id*
Le Cte d'ARGOUT, *id.*
Cte de la ROCHEJAQUELEIN, *id.*
S. S. Cte de ST.-PRIEST.
Le Chev. de VERNÈGUES.
Vte Talon, Maréchal-de-camp.
S. S. le Cte de QUINSONAS, Lieut.-gén.

Deuxième Classe.

Bon DENTZEL, Maréchal-de-camp.
Bon de JERPHANION.
CHULLIOT DE PLOOYEN, Colonel.
Chev. de la PRIMAUDIÈRE, Ch. de Bon.
Chev. de COUCY.

Jacquinot.
Prince de Broglie, Mal-de-camp.
Coster, ancien Préfet.
Bon de Crossard, Maréchal-de-camp.
Bon de Blanquart Bailleul.
De Roguier.
Cte de Latour Saint-Jgest.
Cardon de Garsignies, Sous-Préfet.
Martin, Maire de Maubeuge.
Bellot de Granville, Intend. milit.
De Brossard, Lieutenant-Colonel.
Flayelle, Bon de Bourdonchamp.
De Fourment, Sous-Préfet.
Habar, Sous-Préfet.
Lavacherie, Chef de Bataillon.
Lesne, Inspecteur-général des Hôpit.
De Montcloux, Chef de Bataillon.
Silvestre de Sacy, Memb. de l'Inst.
De Wildermeth.
Cte Arnaud de Saint-Sauveur.
Vte de Puibusque.
Kuhn, Colonel.
De Libessart, Consul de France.
Mis de Castelnau.
Sarrebourg de Pontlevoy, L.-gén.
Bon de Chambrey, Lieut.-col.
De Tolosé, M.-de-camp.
Schneider, Maréchal-de-camp.
Cadoudal, Colonel.
Bon Revel, Colonel.
Maillard de Liscourt, Colonel.
Cte de la Vieuville, anc. Préfet.
Berger, Contre-Amiral.
Chev. Poncet, ex-Garde-du-Corps.
Drovetti, Consul gén. de France en Egypte.
Hugon, Capitaine de vaisseau.
Robert, Capitaine de frégate.
Turpin, Lieut. de vaisseau.
Frezier, Lieut. de vaisseau.
Pougens, Membre de l'Institut.
De Lancry, Colonel d'artillerie.
Le Chevalier de Bourgoing.
Le Ray, Capitaine de frégate.
Le Bon Rouen, Consul-général.
Duraed, Consul.

ORDRE DE S.-ALEXANDRE NEWSKY.

S. S. Cte Guilleminot, Lieutenant-général.
S. S. Cte de Bordessoulle, *id.*
Vte Tirlet, *id.*
S. S. Vte Dode, *id.*
S. S. Cte Bourke, *id.*
S. S. le Bon de Damas, *id.*
Cte Loverdo, *id.*
S. Exc. le Cte de Bourmont, Ministre de la guerre.
Le Cte de Rigny, Vice-Amiral.

ORDRE DE SAINT-WLADIMIR.

Première Classe.

S. E. le Mal Duc de Conégliano, } *Pairs.*
S. E. le Mal Duc de Reggio. }
S. E. le Mal Cte de Molitor. }

ORDRE DE ST.-STANISLAS. (*Pologne*).

Grand'-Croix de 1re classe.

Chev. de Fontenay, envoyé extraord. et Min. plénip. de France à Stuttgard.

SARDAIGNE.

ORDRE DE L'ANNONCIADE.

Monsieur le Dauphin.
S. S. le Vte de Chateaubriand.

ORDRE DE SAINT-MAURICE ET SAINT-LAZARE.

Grand's-Croix.

S. E. le Pr. de Polignac, Prés. du Cons.
Mis de Clermont-Mont-St.-Jean.
S. S. le Bon de Damas.
Le Duc de Dino, Lieutenant-général.
Le Duc de Guiche, Lieutenant-gén.
Le Duc d'Escars, *id.*
Le Vte Obert, *id.*
Le Cte Menthon.
Le Bon de Crouzas-Crétez.
Le Prince Améd. de Broglie, Mal-de-c.

SAXE.

ORDRE ROYAL.

Monsieur le Dauphin.

ORDRE DE LA COURONNE DE SAXE.

S. S. le Prince de Talleyrand.
Le Duc de Bassano.
S. S. le Cte de Montesquiou.
S. S. le Duc de Cadore.
D'Aure.
S. S. le Cte de la Ferronnays.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Grand's-Croix.

M. le Cte de la Besnardière.
Le Cte G. de Caraman.

Commandeur.

Regnault, Intendant militaire.

ORDRE DE SAINT-HENRY.

Commandeurs.

Bon Michaud, Lieutenant-général.
S. E. le Mal Duc de Reggio, Pair.
Cte Morand (L.), Lieutenant-gén.
S. S. le Cte de Villemanzy.

Cte Carra-Saint-Cyr, Lieut. gén.
Bon de Gressot, Maréchal-de-camp.
Vte de Saint-Mars, *id.*
Le Vte de Caux, Lieutenant-général.
Bon Baltus, Maréchal-de-camp.

SAXE-WEIMAR.

ORDRE DU FAUCON OU DE LA VIGILANCE.

Grand'-Croix.

Le Cte Grundler, Lieut.-général.

Commandeur.

Le Bon de Wolbock.

DEUX SICILES.

ORDRE DE SAINT-FERNANDO.

Grand's-Croix.

Monsieur le Dauphin.
S. S. le Mis de Caraman.
S. S. le Cte de Mesnard, 1er Ecuyer de S. A. R. Madame, Duchesse de Berry.

ORDRE DE SAINT-JANVIER.

Grand's-Croix.

Monsieur le Dauphin.
S. S. le Cte de Saint-Priest.
Le Cte Voldemar de Brancas.
Le Cte de Rayneval, Ambassadeur.

ORDRE DE CONSTANTINIEN.

Grand's-Croix.

S. S. le Bon de Damas.
S. S. Cte de Mesnard.

ORDRE ROYAL DE SAINT-FERDINAND ET DU MÉRITE.

Chevaliers Commandeurs.

Le Chev. de Viella, Contre-Amiral.
Le Chevalier d'Horrer.
Quernel, Capitaine de frégate.
Le Bon d'Etchegoyern, Gentilhomme honoraire de la chambre du Roi.

ORDRE ROYAL MILITAIRE DE SAINT-GEORGES DE LA RÉUNION.

Chevaliers Grand's-Croix.

Le Cte Jacob, Vice-Amiral.
S. S. le Cte de Chastellux.

SUÈDE.

ORDRE DES SÉRAPHINS.

S. S. le Cte Reille, Lieut.-gén.

ORDRE DE L'ÉPÉE.

Commandeurs Grand's-Croix.

Le Cte de Villate, Lieuten.-général.
S. S. le Cte de Sparre, *id.*
Le Cte de Suremain, *id.*
Morard d'Arces, Maréchal-de-camp.
Bon Le Jeune, *id.*

Commandeurs.

S. S. le Cte Maurice-Mathieu de la Redorte, Lieut.-général.
Camps, Général-Major, premier Aide-de-camp de S. M. le Roi de Suède.
Cte Gentil St.-Alphonse, M.-de-c.
De Rodais, *id.*
Clary, *id.*
Le Mis de Laporte, M.-de-c. en retr.

ORDRE DE VASA.

Commandeur.

Chaumette des Fossés.

TOSCANE.

ORDRE DE SAINT-JOSEPH.

Grand's-Croix.

S. S. le Prince de Talleyrand.
S. S. le Duc de Cadore.
S. S. le Cte de Ségur.
S. S. le Cte de Montesquiou.
Mis de Montholon, Mar.-de-camp.
S. S. le Bon de Damas.
S. Exc. le Cte de Chabrol, Ministre des finances, *Pair.*

Commandeurs.

Mis de Lillers.
Cte de Lameth (Ch.), Lieut.-gén.
Cte Grundler, *id.*
Mis de Beausset.
De Lamartine, Chargé d'affaires de France à Florence.

TURQUIE.

ORDRE DU CROISSANT.

Cte de la Ville-sur-Illon, Maréchal-de-camp.
Bon des Acres, Sous-Intendant-milit.
Bon Jassaud.
Mis de Latour-Maubourg.
S. S. le Cte Guilleminot, Lieut.-gén.
Bon Prévot.
S. S. le Cte de Noé.
Le Mis du Dreneu.
Le Chev. de Gualy.
Regnaud de Villatte, Colonel.
Boidin.

WURTEMBERG.

ORDRE ROYAL DE L'AIGLE D'OR.

Le Cte LE MAROIS, Lieutenant-génér.
S. E. le Mal Duc de RAGUSE, Pair.
Cte MARCHAND, Lieutenant-général.
S. S. le Duc de PLAISANCE.
S. S. le Duc de CADORE.
S. S. le Cte de SÉGUR.
Le Cte de GAVRE, Lieutenant-général.
Le Duc de BASSANO.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Grand'Croix.

Le Mis de BEAUSSET.

Commandeurs.

LIENHART, Colonel.
Le Cte G. de CARAMAN.
Le Bon CUVIER, Conseiller-d'État.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE.

Commandeur.

Le Cte BAILLY DE MONTHION, Lieutenant-général.

SECTION VI.

ORDRES ROYAUX

MILITAIRES ET HOSPITALIERS DE SAINT-LAZARE, ET DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL RÉUNIS.

Les auteurs n'étant point d'accord sur l'époque de la fondation de l'Ordre de Saint-Lazare, nous nous bornerons à dire qu'il fut réuni à l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, institué par Henri IV, en 1608. Ces Ordres furent confirmés par Louis XIV en avril 1664 et mars 1698, et par Louis XV en avril 1722, juin 1767 et septembre 1770.

Le collier est un chapelet entremêlé de palmes et des chiffres L. S. et M.

La décoration consiste en une croix d'or à huit pointes, émaillée de pourpre et de vert alternativement, bordée d'or, anglée de quatre fleurs-de-lis aussi d'or, ayant au centre, d'un côté, l'image de la Vierge, entourée de rayons d'or, et de l'autre l'image de Saint-Lazare sortant du tombeau.

Les Chevaliers portent cette croix attachée à un large ruban vert moiré, passé au col et pendant sur la poitrine. Les Novices et les Chevaliers de l'Ordre du Mont-Carmel qui ne portent pas sur la croix l'effigie de Saint-Lazare, portent cette croix suspendue à la boutonnière à un ruban ponceau.

Dans un chapitre tenu en avril 1774, il fut ordonné à tous les Chevaliers et Commandeurs de porter une croix verte à huit pointes, cousue sur l'habit, et dans des cérémonies, sur le manteau; et depuis 1778, cette croix est en paillons d'or vert.

LE ROI, *Protecteur.*

M. . . . . *Grand-Maître et Chef général.*

1783. Cte D'ALBIGNAC, *Commandeur.*
1788. Mis D'AUTICHAMP, *Commandeur.*

Chevaliers.

1783. Vte de SESMAISONS.
1784. Vte du ROURE-BRISON.
1784. Cte de SÉGUR.
1788. Vte de BERNIS.
1788. Vte de la BARTHE GISCARO.
1788. Vte de CLERMONT-TONNERRE.
1788. Vte d'AGOULT.
1788. Bon de La ROCHEFOUCAULD.
1788. Mis de MAILLÉ LATOUR-LANDRY.
1788. Cte du PAC DE BELLEGARDE.
..... De POLIGNAC.
..... De STEIGUER.

Chevaliers d'honneur.

Bon de Dreisen, Officier russe, nommé à Mittau.

M. . . . . .

M. . . . . . .

Clergé.

M. . . . . .

M. . . . . .

M. l'Abbé Picot, *Chapelain*, à Versailles.

M. . . . . . . *Agent-général.*

M. Silvestre, *Héraut d'armes.*

Grands-Officiers Commandeurs.

M. . . . . *Chancelier Garde-des-Sceaux, Surintendant des Finances.*

M. . . . . *Prévôt, Maître des Cérémonies.*

M. . . . . *Greffier-Secrétaire-général.*

Dacier, *Historiographe.*

SECTION VII.

GRANDS D'ESPAGNE FRANÇAIS.

Première classe.

S. S. le Duc de Croÿ d'Havré, Pair, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, rue de Bourbon, n. 86.

Le Cte Just de Noailles, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 90.

Le Prince de Beauvau, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 29.

S. S. le Duc de Valentinois, Pair, rue Saint-Lazare, n. 78.

S. S. le Duc de Saint-Aignan, Cte de Buzançois, Pair, Lieutenant-général des armées du Roi, rue du Bac, 93.

S. E. le Card. de Croÿ, Pair, Archevêque de Rouen, aux Tuileries.

Le Duc Cereste de Brancas, rue de la Planche, n. 24.

S. S. le Duc de Laforce, Pair.

Le Mis de Walsh Serrant, rue de Bourbon, n. 74.

S. S. le Duc de Doudeauville, Pair, rue de Varennes, n. 33.

S. S. le Duc de Caylus, Pair, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 6.

S. S. le Duc d'Esclignac, Pair, rue de la Jussienne, n. 15.

Le Prince de Montmorency, rue de la Planche, n. 7.

S. S. le Duc de Laval-Montmorency, Pair, Ambassadeur, à Rome.

S. S. le Duc de Crillon, Pair, place Louis XV, n. 10.

S. S. le Duc de Narbonne, Pair.

Le Duc de Narbonne-Lara, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 27.

S. S. le Mis de Saint-Simon-Vermandois, rue de Bourbon, n. 73.

Le Mis de Vogüé, Officier de la Garde Royale, rue de la Ferme des Mathurins, n. 1.

Mlle de Saint-Simon-Rouvroi, Comtesse de Rasse.

CHAPITRE III.

Clergé de France — Clergé de Paris. — Cultes non Catholiques.

SECTION PREMIÈRE.

CLERGÉ DE FRANCE.

ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE L'EGLISE DE FRANCE.

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS (*Voy.* page 356.)

(1).	*Evêchés suffragans.*
Chartres. . . . Eure-et-Loir.	CLAUSEL DE MONTALS (*Claude-Hippolyte*), *né* au château de Coussergues, diocèse de Rodez, 5 avril 1769, *sacré* 22 août 1824.
	Evette. . . . . . . } Peyre. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Meaux. . . . Seine-et-Marne.	DE COSNAC (*Joseph-Marie-Victoire*), *né* au château de Cosnac (Corrèze), 24 mars 1764, *sacré* 7 novembre 1819.
	Pellet. . . . . . . } Puifferrat. . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Orléans, Loiret.	BRUMAULD DE BEAUREGARD (*Jean*), *né* à Poitiers, 1er déc. 1749, *sacré* 1er mai 1823.
	Merault. . . . . . . } Roma. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Blois. . . . Loir-et-Cher.	DE SAUSIN (*Philippe-François*), *né* à Orange, 11 février 1756, *sacré* 20 juillet 1823.
	Guillois. . . . . . . } Fabre des Essarts. . . . } *Vicaires-généraux.*
Versailles. . . Seine-et-Oise.	BORDERIES (*Et.-Jean-Fr.*), *né* à. . . . 24 janvier 1764, *sacré* le 29 juillet 1827.
	Lagrolé. . . . . . . } Blanquart de Bailleul. . } *Vicaires-généraux.*
Arras. . . . Pas-de-Calais.	DE LA TOUR-D'AUVERGNE-LAURAGUAIS (*Hug.-Rob.-J.-Ch.*), *né* à Auzeville (Haute-Garonne), 14 août 1768, *sacré* 16 mai 1802.
	Denisel. . . . . . . } Herbet. . . . . } *Vicaires-généraux.*

(1) Noms des diocèses et des départemens qui forment leur circonscription.

Cambray. . . . Nord.	BELMAS (*Louis*) ✻, *né* à Montréal (Aude), 11 août 1757, *sacré* 26 octobre 1800. Servois. . . . . . } *Vicaires-généraux.* Saint-Léger. . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE LYON ET VIENNE.

S. S. le Cte DE PINS (*Jean-Paul-Gaston*), *né* à Castres (Tarn), 8 février 1766, *sacré* Evêque de Limoges 2 novembre 1822, Archev. d'Amasie, et *Administ.* du diocèse de Lyon en 1824.

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Baraud. Cholleton. Cattet.

Les départemens du Rhône et de la Loire forment l'arrond. de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Autun. . . . Saône-et-Loire.	DU TROUSSET D'HÉRICOURT (*Bénigne-Urbain-Jean-Marie*), *né* à. . . . . le . . . *sacré* le. . . à . . 1829. Maury. . . . . . . } *Vicaires-généraux.* Bauzon. . . . . . . }
Langres. . . . Haute-Marne.	D'ORCET (*Gilbert-Paul-Aragonès*), *né* à Clermont, 13 nov. 1762, *sacré* 25 janvier 1824. Caumont . . . . . . } *Vicaires-généraux.* Donadci. . . . . . . }
Dijon. . . . . Côte-d'Or.	RAILLON (*Jacques*), *né* à. . . le. . . . *sacré* le . . . . 1829. Collin. . . . . . . } *Vicaires-généraux.* Lacoste. . . . . . . }
Saint-Claude. . . Jura.	DE CHAMON (*Antoine-Jacques*), *né* à Bulgnéville (Vosges), 25 juillet 1767, *sacré* 13 juillet 1823. De Ferroul-Montgaillard. } *Vicaires-généraux.* Genevay. . . . . . . }
Grenoble. . . . Isère.	PHILIBERT-BRUILLARD, *né* à Dijon, le 11 septembre 1765, *sacré* à Paris, le 6 août 1826. Teslou. . . . . . . } *Vicaires-généraux.* Caillet. . . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE ROUEN.

S. A. Em. le Cardinal Prince DE CROŸ (*Gustave-Maximilien-Juste*) (C ✻), Grand-Aumônier, Pair de Fr., Primicier du Chapitre royal de St.-Denis, *né* au château de l'Hermitage, (Nord), 12 septembre 1773, *sacré* 9 janvier 1820.

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Coudrin. Libert. Le Boulleux.

Le département de la Seine-Inférieure forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Bayeux. . . . Calvados.	DANCEL (*Jean-Charles-Richard*), *né* à Cherbourg, le 20 août 1761, *sacré* 28 octobre 1827.
	Daudibert de Villasse. . . } *Vicaires-généraux.* Boscher. . . . . }
Evreux. . . . Eure.	*S. S.* le Cte SALMON DU CHATELLIER (*Charles-Louis*), *né* au château du Chatellier, 24 août 1761, *sacré* 2 juin 1822.
	Painchon. . . . . } *Vicaires-généraux.* Lefebvre. . . . . }
Séez. . . . . Orne.	SAUSSOL (*Alexis*), *né* à Dourgne, 6 février 1759, *sacré* 3 octobre 1819.
	Leclerc. . . . . } *Vicaires-généraux.* Bazin. . . . . }
Coutances. . . . Manche.	DUPONT-POURSAT (*Pierre*), *né* à Chabanois, 3 juin 1761, *sacré* 6 janvier 1808.
	Lhermite. . . . . . . } *Vicaires-généraux.* M.-J. Lesplu-Dupré. . . }

ARCHEVÊCHÉ DE SENS ET AUXERRE.

RAMOND DE LALANDE (*Charles-André-Toussaint-Bruno*), *né* à Montauban, 1er novembre 1761, *sacré* Evêque de Rodez, le 10 avril 1823, *Archevêque nommé.*

Vicaires-Généraux Capitulaires. Messieurs,

De Vaudricourt. Petitier. Salmon.

Le département de l'Yonne forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Troyes. . . . Aube.	DE SEGUIN DES HONS (*Jacques-Louis-David*), *né* à Castres, 30 octobre 1760, *sacré* 26 février 1826.
	Legrand. . . . . . . } *Vicaires-généraux.* Fournerot. . . . . . }
Nevers. . . . Nièvre.	DEDOUHET D'AUZERS (*Charles*), *né* 11 mai 1771, à Auzers (Cantal), *sacré* à Paris, 6 septembre 1829.
	Groult. . . . . } *Vicaires-généraux.* Montaigne. . . . . . . }
Moulins. . . . Allier.	DE PONS (*Antoine*), *né* à Riom (Puy-de-Dôme), 29 mars 1759, *sacré* 13 juillet 1823.
	Bouchet. . . . . } *Vicaires-généraux.* Croizier. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE REIMS.

S. E. le Cal Duc DE LATIL (*Jean-Bapt.-Marie-Anne-Ant.*), *Pair de France*, Ministre d'Etat, *né* aux Iles Sainte-Marguerite, 6 mars 1761, *sacré* Evêque d'Amiclée, 7 avril 1816; Evêque de Chartres en 1821; Archevêque de Reims en 1824.

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Maquart. Legros. Gros.

L'arrondissement de Reims (Marne) et le département des Ardennes forment la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Soissons. . . . Aisne.	DE SIMONY (*Jules-François*), *né* à Toulon (*Var*), 20 juillet 1770, *sacré* 24 avril 1825. Henry-Delaloge. . . . Letourneur. . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Châlons. . . . Marne (l'Arrondt. de Reims excepté).	DE PRILLY, (*Marie-Joseph-François-Victor-Monyer*), *né* à Avignon (*Vaucluse*), 29 octobre 1775, *sacré* 18 janvier 1824. Rollin. . . . . . . Hurault. . . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Beauvais. . . . Oise.	*S. S.* le Cte FEUTRIER (*Franç.-Jean-Hyac.*), *né* à Paris, 2 avril 1785, *sacré* 24 avril 1825. Douillac. . . . . . . Guénard. . . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Amiens. . . . Somme.	*S.S.* le Cte DE CHABONS (*Jean-Pierre de Gallien*), *né* à Grenoble, 11 mai 1756, *sacré* 17 nov. 1822. Dupuis. . . . . . . Affre. . . . . } *Vicaires-généraux.*

ARCHEVÊCHÉ DE TOURS.

S. S. le Cte DE MONTBLANC (*Aug.-Louis*), *né* 28 mai 1767, *sacré* Archevêque de Carthage, 12 août 1821, Archevêque de Tours, 26 novembre 1824.

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Fustier. Dufêtre. Cummins.

Le département d'Indre-et-Loire forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Le Mans. . . . Sarthe, Mayenne	CARRON (*Philippe-Marie-Thérèse*), *né* à . . . le. . . . . *sacré* à. . . . . . 1829. Bouvier. . . . . . . Bourmault. . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Angers. . . . Maine-et-Loire.	MONTAULT (*Charles*) ✻, *né* à Loudun, 30 avril 1755, *sacré* 23 octobre 1791. Prieur (Charles). . . . Montalant. . . . . . } *Vicaires-généraux.*

Rennes. . . . Ille-et-Vilaine. | DE LESQUEN (*Claude-Louis*), *né* à Trégon, diocèse de Saint-Brieuc, 23 février 1770, *sacré* 13 juillet 1823, Evêque de Beauvais, — Evêque de Rennes, en 1825.

Nevot. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Botrel. . . . . }

Nantes. . . . Loire-Inférieure. | MICOLON DE GUERINES (*Joseph-Michel-Jean-Baptiste-Paul-Augustin*), *né* à Clermont, 8 septembre 1760, *sacré* 17 novembre 1822.

Bodinier. . . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Révoillé de Beauregard. . }

Quimper. . . . Finistère. | DE POULPIQUET (*Jean-Marie-Dominique-Jacques*), *né* au château de Lesmel, 4 août 1759, *sacré* 13 juin 1824.

Le Bris. . . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Sauveur. . . . . . . }

Vannes. . . . Morbihan. | DE LA MOTTE-VAUVERT (*Charles-Jean*), *né* au château de Launai, 13 août 1782, *sacré* 28 octobre 1827.

Legal. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Videlo . . . . }

Saint-Brieuc. . . Côtes-du-Nord. | LEGROING-LA-ROMAGÈRE (*Mathias*), *né* à St.-Sauvier (diocèse de Moulins), 5 décembre 1756, *sacré* 17 octobre 1819.

Le Treust. . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Lemaître. . . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BOURGES.

S. S. le Cte DE VILLÈLE (*Guil.-Aubin*), *né* dans le diocèse de Toulouse, 12 février 1770, *sacré* Evêque de Soissons, 24 septembre 1820; Archevêque de Bourges, en 1825.

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Gassot. De Jerphanion. Bonnin.

Les départemens du Cher et de l'Indre forment l'arrond. de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Clermont. . . . Puy-de-Dôme. | DUVALK-DE-DAMPIERRE (*Charles-Antoine-Henri*) ✻, *né* à Hams (Marne), 18 août 1746, *sacré* 2 mai 1802.

Caillot de Bégon. . . . } *Vicaires-généraux.*
Collin de Gévaudan. . . }

Limoges. . . . Creuze, Haute-Vienne. | DE TOURNEFORT (*Prosper*), *né* à Villes (Vaucluse), 23 déc. 1761, *sacré* 15 mai 1824.

Massainguiral. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Venassier. . . . . . }

Le Puy. . . . DE BONALD (*Louis-Jacques-Maurice*), *né* à Milhaud (Aveyron), 30 octobre 1787, *sacré* 27 avril 1823.
Haute-Loire.

Doutre. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Vidal. . . . .

Tulle. . . . . DE MAILHET DE VACHÈRES (*Augustin*), *né* au château de Vachères (Haute-Loire), 22 août 1763, *sacré* 24 avril 1825.
Corrèze.

Brival. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Daubech. . . . .

Saint-Flour. . . DE GUALY (*François-Marie-Edouard*), *né* à. . . . le. . . . *sacré* le. . . . 1829, à. . . .
Cantal.

Bellet. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Nozières. . . . .

ARCHEVÊCHÉ D'ALBY.

S. S. le Cte BRAULT (*Charles*) ❋, *né* à Poitiers, 24 août 1752, *sacré* 16 mai 1802.

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Carayon. Berenguier. Periaux.

Le département du Tarn forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans. MM.

Rodez. . . . GIRAUD (*Pierre*), *né* à . . . . le. . . . . *nommé* le 9 janvier 1830.
Aveyron . . .

Mazars. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Marty. . . . .

Cahors. . . . DE HAUTPOUL (*Paul-Louis-Joseph*), *né* au château de Salettes, 2 août 1764, *sacré* à Sens, le 27 juillet 1828.
Lot.

Poujade La Devèze. . . } *Vicaires-généraux.*
Solocroup. . . . . . .

Mende. . . . . BRULLEY DE LA BRUNIÈRE (*Claude-Jean-Joseph*), *né* à Sésanne (Marne), 1er février 1760, *sacré* 2 juin 1822.
Lozère.

Rabeyrolle. . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Borie. . . . .

Perpignan. . . DE SAUNHAC-BELCASTEL (*Jean-François*), *né* au château d'Ampiac (*Aveyron*), le. . . 1765, *sacré* 18 janvier 1824.
Pyrénées Orientales.

Birotteau. . . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Boyer. . . . .

ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX.

S. S. le Cte LEFEBURE DE CHEVERUS (*Jean*), *né* à Mayenne, 28 janv. 1768, *sacré* à Baltimore, 1er nov. 1810, Evêque de Boston; Ev. de Montauban 1823; Arch. de Bordeaux 1826.

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Barrès. Chaudru de Trélissac. Carles.

Le département de la Gironde forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Agen. . . . . Lot-et-Garonne.	JACOUPY (*Jean*) ✻, *né* à St.-Martin de Ribeyrac, 28 avril 1761, *sacré* 18 juillet 1802. Rous. . . . . } *Vicaires-généraux.* Trincaut. . . . . . . }
Angoulême. . . Charente.	GUIGOU (*Jean-Joseph-Pierre*), *né* à Auriol, 1er décembre 1767, *sacré* à Aix, 29 juin 1824. Gratereau. . . . . . } *Vicaires-généraux.* Guitton. . . . . . . }
Poitiers. . . . Deux-Sèvres, Vienne.	DE BOUILLÉ (*J.-B.*), *né* à Pichauzet (diocèse de Saint-Flour) 11 juin 1759, *sacré* 28 octobre 1819. Lambert. . . . . . . } *Vicaires-généraux.* De Rochemonteix. . . . }
Périgueux. . . Dordogne.	DE LOSTANGES (*Alex.-L.-Ch.-Rose*), *né* à Versailles 29 octobre 1763, *sacré* 21 octobre 1821. Lachaud de Loqueyssie. . } *Vicaires-généraux.* Bournazel de Lasserre. . . }
La Rochelle. . . Charente-Inférieure.	BERNET (*Joseph*), *né* à Saint-Flour (*Cantal*), 4 septembre 1770, *sacré* 12 août 1827. Gaboreau. . . . . . } *Vicaires-généraux.* Cournol. . . . . . . }
Luçon. . . . . Vendée.	SOYER (*Réné-François*), *né* à Thouarcé, 5 sept. 1767, *sacré* 21 oct. 1821. De Chantreau de la Jouberdrie. } *Vicaires-gén.* Bouteau. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AUCH.

S. Em. le Cardinal D'ISOARD, Pair de France, *né* 23 octobre 1766, à Aix (*Bouches-du-Rhône*), *sacré* à Paris, 11 janvier 1829.

Vicaires-Généraux capitulaires. Messieurs,

Fenasse. De Belloc. Dartet.

Le département du Gers forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Évêchés suffragans.

Aire. . . . . Landes.	SAVY (*Dominique-Marie*). *né* à Toulouse, 8 mai 1771, *sacré* 29 juillet 1827. Labeyrie-Hourticat. . . } Bousquet. . . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Tarbes. . . . . Hautes-Pyrénées.	DE NEYRAC (*Antoine-Xavier*), *né* à Vabres, 21 novembre 1757, *sacré* 13 juillet 1823. Bernat. . . . . } Biau. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Bayonne. . . . Basses-Pyrénées.	D'ASTROS (*Paul-Thérèse-David*), *né* à Tourves (Var). 15 oct. 1772, *sacré* 9 juillet 1820. Boyer. . . . . } Viviez. . . . . . . } *Vicaires généraux.*

ARCHEVÊCHÉ DE TOULOUSE ET NARBONNE.

S. Em. le Cardinal Duc DE CLERMONT-TONNERRE (*Anne-Antoine-Jules*), Min. d'Etat, *Pair*, *né* à Paris, 1er janv. 1749; *sacré* 14 av. 1782, Evêq. de Châlons; Arch. le...

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Berger. Lanneluc. Ortric.

Le département de la Haute-Garonne forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Montauban. . . Tarn-et-Garonne.	DUBOURG (*Guillaume*), *né* à St.-Domingue, 14 février 1766, *sacré* à Rome Evêque de la Nouvelle-Orléans, 24 septembre 1815, Evêque de Montauban en 1826. Pouget. . . . . . . } Turq. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Pamiers. . . . Ariège.	DE LATOUR-LANDORTHE (*Louis-Charles-François*). *né* à Saint-Ignan (Haute-Garonne), 27 janvier 1760, *sacré* 27 juillet 1823. Moutet. . . . . . . } Medus. . . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Carcassonne. . . Aude.	DE ST.-ROME-GUALY (*Jos.-Jul.*), *né* à Milhau (Aveyron), 1er juin 1765, *sacré* 24 av. 1825. Guiers. . . . . . . } Soubiran. . . . . . } *Vicaires-généraux.*

ARCHEVÊCHÉ D'AIX, ARLES ET EMBRUN.

DE RICHERY (*Charles-Alexandre*), *né* à Allons (*B.-Alpes*), 31 juillet 1759. *sacré* Evêque de Fréjus, 30 juillet 1823, Archevêque d'Aix, le. . . .

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Gal. Boulard. Filhol.

Le département des Bouches-du-Rhône forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Marseille. . . . B.-du-Rhône. arrond. de Marseille.	DE MAZENOD (*Charles-Fortuné*), *né* à Aix, 27 avril 1749, *sacré* 6 juillet 1823. De Mazenod (C. E. J.). . Flayol. . . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Fréjus. . . . Var.	MICHEL (*Louis-Charles-Jean-Baptiste*), *né* à . . . *sacré* le. . . . 1829, à. . . Lardier. . . . . . . Blacas. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Digne. . . . . Basses-Alpes.	MIOLLIS (*Ch.-Fr.-Melch.-Bienvenu*) ※, *né* à Aix, 19 juin 1753, *sacré* 13 avril 1806. Turpin. . . . . . . Capissuchi de Bologne. . } *Vicaires-généraux.*
Gap. . . . . Hautes Alpes.	ARBAUD (*François-Antoine*), *né* à Manosque, 2 juin 1768, *sacré* 6 juillet 1823. Roul. . . . . Arnaud. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Ajaccio. . . . Corse.	SÉBASTIANI DE LA PORTA (*Louis*) ※, *né* à la Porta d'Ampugnani (Corse), 25 mars 1745, *sacré* 24 juin 1802. Deluca. . . . . . . Ciavatti. . . . . } *Vicaires-généraux.*

ARCHEVÊCHÉ DE BESANÇON.

S. S. le Duc De ROHAN-CHABOT (*Louis-François-Auguste*), Prince de Léon, *né* à Paris, 29 février 1788, Archev. élu d'Auch, 23 juin 1828, *sacré* Archevêque de Besançon, 18 janvier 1829.

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Loye. Maire de Boulignez. Cart.

Les départ. du Doubs et de la Haute-Saône forment l'arrond. de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Strasbourg. . . Haut-Rhin, Bas-Rhin.	LEPAPE DE TRÉVERN (*J.-Fr.-Mar.*), Conseiller-d'Etat, *né* à Morlaix, 22 octobre 1754, *sacré* Evêque d'Aire, 13 juillet 1823; Evêque de Strasbourg en 1827. Liebermann. . . . . . Gérard. . . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Metz. . . . . Moselle.	BESSON (*Jacques-François*), *né* à Mieugy (Ain), 12 septembre 1756, *sacré* 13 février 1824. Thibiat. . . . . . . Dudot. . . . . } *Vicaires-généraux.*

Verdun. . . . Meuse. — VILLENEUVE D'ESCLAPON, *né* à . . . . . . *sacré*. . . . . 1827.
Varin. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Noël. . . . . }

Belley. . . . Ain. — DEVIE (*Alexandre-Raymond*), *né* à Montélimart, 22 janvier 1767, *sacré* 15 juin 1823.
De la Croix d'Azolette. . } *Vicaires-généraux.*
Greppo. . . . . }

Saint-Dié. . . Vosges. — JACQUEMIN (*Jacques-Alexis*), *né* à Nancy, 3 août 1750, *sacré* 18 janvier 1824.
Munier. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Mougeot. . . . . }

Nancy. . . . Meurthe. — DE FORBIN-JANSON (*Charles*), *né* à Paris, 3 novembre 1785, *sacré* 6 juin 1824.
Lamotte. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Antoine. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AVIGNON.

S. S. le Cte MOREL DE MONS (*Etienne-Martin*), *né* à Aix, 18 avril 1752, *sacré* 21 avril 1805.

Vicaires-Généraux. Messieurs.

Sollier. Margaillan. Courbon de Foubert.

Le département de Vaucluse forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Nîmes. . . . Gard. — PETIT-BENOIT DE CHAFFOY (*Cl.-Fr.-Marie*), *né* à Besançon, 7 février 1752, *sacré* 21 octobre 1821.
De Liron-d'Ayrolles. . . } *Vicaires-généraux.*
Laresche. . . . . }

Valence. . . . Drôme. — LA RIVOIRE DE LA TOURETTE (*Marie-Joseph-Antoine-Laurent*), *né* à Tournon, 15 septembre 1762, *sacré* 7 novembre 1819.
Fière. . . . . } *Vicaires-généraux.*
De la Varennes. . . . . }

Viviers. . . . Ardêche. — MOLINS (*André*), *né* à Job (Puy-de-Dôme), 23 janvier 1759, *sacré* 6 juillet 1823.
Champanhet. . . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Delmas. . . . . }

Montpellier. . . Hérault. — FOURNIER DE LA CONTAMINES (*Marie-Nicolas*), *né* à Gex, 27 décembre 1750, *sacré* 8 décembre 1806.
Couston. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Lunaret. . . . . }

SECTION II.

CLERGÉ DE PARIS.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE PARIS.

S. S. le Comte HYACINTHE-LOUIS DE QUELEN, Pair de France, *Archevêque de Paris*, *Membre de l'Acad. franç.*, *etc.*

Vicaires-Généraux, *Archidiacres.* Messieurs,

Jalabert, *de Notre-Dame.*
Desjardins, *de Ste.-Geneviève.*
Boudot, *de St.-Denis.*

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Boilesve.
R. Gallard, *Curé de la Madeleine.*
L'Ecuy.
Abeil, *Archiprêtre.*
Boudot, *Chanoine Théologal.*
Garnier, *Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice.*
Salandre.
De la Calprade.
Valayer.
Nicole ✻.
Mathieu.

Secrétaires. Messieurs,

Tresvaux du Fraval.
Molinier.

Officialité Métropolitaine. Messieurs,

De la Calprade *Official.*
Cordet, *Promoteur.*
Mercier, *Vice-Promoteur.*

Officialité Diocésaine. Messieurs,

Boislève, *Official.*
Mathieu, *Promoteur.*
N. . . . . *Vice-Promoteur.*
Boulanger, *Greffier.*

Chapitre de l'Eglise de Paris. Messieurs,

Abeil, *Archiprêtre.*
Boislève.
De la Calprade.
Godinot-Desfontaines.
Lucotte.
Salandre, *Pénitenc.*
Mathivon.
L'Ecuy.
Quentin.
Tresvaux du Fraval.
Morzière.
Bertherand de Longprez.
Caillon.
Mathieu.
Morel, *Théologal.*
Bossu.

Chanoines honoraires. Messieurs,

Guillon.
Raymond Gauthier.
Pellicot de Seillans.
De la Roque.
Ecolasse la Bruyère.
De Maussac.
Rudemare.
D'Aligre.
De Percy.
Valayer.
Mercier ✻.
Chaunac de Lanzac.
Legrix.
Duchainay.
Prémord.
Saint-Marc.
Tonnellier.
Constant-Migneaux.
Paillart.
Caffort.
Nicole.

Arnaud ✻. Leclère. Hamelin. Boniver.
Molinier. Salomon. Chossard. Bodé.
Trébuquet. Portal. Surat.

Professeurs de la Maîtrise des Enfans de Chœur.

M. Portal, *Directeur.* | M. Henry, *Sous-Directeur.*

Fabrique de Notre-Dame. MM.

Desjardins, *Prés.* Abeil.
L'Ecuy. Quentin.
Salandre.

SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE.

Ce Séminaire, dirigé par la Congrégation des prêtres de St.-Sulpice, est le Séminaire diocésain. Cet établissement comprend la maison de Paris et celle d'Issy.

Maison de Paris.

M. Garnier, *Supérieur-général.*

Directeurs. Messieurs,

Carbon.
De Saint-Félix.
Cartal.
Boyer.
Hugon.

Carrière, Combes, Rony, Faillon, } *Professeurs de Théologie.*
Caron, *Maître des Cérémonies.*
Houssard, *Econome.*

Cette maison comprend cent soixante-dix Etudians en Théologie.

Maison d'Issy.

M. Ruben, *Supérieur.*

Directeurs. Messieurs,

Gosselin. Merle. De Cambis. Icard. Verot. Garrigue, *Économe.*

Cette maison comprend cent soixante Etudians en Théologie ou en Philosophie.

CURÉS ET DESSERVANS DE PARIS.

Ier Arrondissement.

Paroisse de la Madeleine.

M. Gallard (O ✻), Curé.

1re *Succ.* St.-Louis-d'Antin.

M. Longin, Dess.

2e *Succ.* S.-Philippe du Roule.

M. Couguêt-Duboisset, Dess.

Paroisse S.-Pierre de Chaillot.

M. Levé, Curé.

IIe Arrondissement.

Paroisse Saint-Roch.

M. Marduel, Curé.

Succ. Notre-Dame-de-Lorette.

M. Leclair, Dess.

IIIe Arrondissement.

Paroisse de Saint-Eustache.

M. Vitalis (O ✻), Curé.

1re *Succ.* N.-D.-des-Victoires.

M. Fernbach, Dess.

2e *Succ.* N.-D.-de-Bonne-Nouvelle.

M. Paradis.

IVe Arrondissement.

Paroisse S.-Germain l'Auxerrois.

M. Magnin, Curé.

Vᵉ Arrondissement.

Paroisse Saint-Laurent.

M. Martinet, Curé.

Succ. unique. St.-Vincent de Paul.

M. Cayla, Dess.

VIᵉ Arrondissement.

Paroisse S.-Nicolas-des-Champs.

M. Frasey, Curé.

Paroisse de Saint-Leu.

M. Racine, Curé.

2ᵉ *Succ.* Sainte-Elisabeth.

M. Malbeste, Dess.

VIIᵉ Arrondissement.

Paroisse de Saint-Merry.

M. Hunot, Curé.

1ʳᵉ *Succ.* Blancs-Manteaux.

M. Rudemare, Dess.

2ᵉ *Succ.* St.-Jean-St.-François.

M. Dumas, Dess.

3ᵉ *Succ.* St.-Denis du St.-Sacrement.

M. Pisseau, Dess.

VIIIᵉ Arrondissement.

Paroisse Sainte-Marguerite.

M. Le Mercier, Curé.

Paroisse de S.-Antoine, aux Quinze-Vingts.

M. Chenaux, Curé.

Succ. St.-Ambroise de Popincourt.

M. Quinet, Dess.

IXᵉ Arrondissement.

Paroisse de Notre-Dame.

M. Abeil, Chan.-Archip., Curé.

Succ. St.-Louis-en-l'Isle.

M. Hubault-Malmaison, Dess.

Paroisse de Saint-Gervais.

M. Haumet, Curé.

Succ. St.-Paul-St.-Louis.

M. Leriche, Dess.

Xᵉ Arrondissement.

Paroisse de S.-Thomas-d'Aquin.

M. Suchet de la Tour, Curé.

1ʳᵉ *Succ.* L'Abbaye-aux-Bois.

M. Gaidechen, Dess.

2ᵉ *Succ.* Missions-Etrangères.

M. Desgenettes, Dess.

3ᵉ *Succ.* Sainte-Valère.

M. Landrieu, Dess.

XIᵉ Arrondissement.

Paroisse Saint-Sulpice.

M. De Pierre, Curé.

Succ. St.-Germain-des-Prés.

M. de Keravenant, Dess.

Paroisse de Saint-Severin.

M. Siret, Curé.

XIIᵉ Arrondissement.

Paroisse de St.-Etienne-du-Mont.

M. Olivier, Curé.

Succ. St.-Nicolas-du-Chardonnet.

M. Bridan-Renaud, Dess.

Succ. St.-Jacques-du-Haut-Pas.

M. Rémard, Dess.

Paroisse de Saint-Médard.

M. Michot, Curé.

PAROISSES DE LA BANLIEUE.

Curés. Messieurs,

Barde, *à St.-Denis.*
Tricnaux, *à Nanterre.*
Deleau, *à Neuilly.*
Dumoitiez, *à Belleville.*
Mabire, *à Sceaux.*
Vaillant, *à Villejuif.*
Chossard, *à Charenton.*
Lehoux, *à Montreuil.*
Blanchardin-le-Chêne, *à Vincennes.*
Jacolet, *à Vaugirard.*
Salesses, *à Montmartre.*
Billet, *à Bercy.*

SUCCURSALES. Messieurs,

Arrondissement de St.-Denis.

Boileau, *à Aubervilliers.*
Marcelot, *à la Chapelle.*
Serreau, *à Saint-Ouen.*
Maurice, *à Epinay.*
Lacour, *à Pierrefitte.*
Giuliani, *à Villetaneuse.*
Queudot, *à Stains.*
N. . . . . *à Dugny.*
Du Chatellier, *à la Cour-Neuve.*

Arrondissement de Nanterre.

Boutaud, *à Colombes.*
Martignac, *à Gennevilliers.*
Colonna, *à Asnières.*
Lefèvre, *à Courbevoye.*
Cornu, *à Puteaux.*
Adam Saint-Remi, *à Surênes.*

Arrondissement de Neuilly.

Heuqueville, *à Clichy.*
Legrand, *à Boulogne.*
Lacrôle, *à Auteuil.*
Delaplanche, *à Passy.*

Arrondissement de Pantin.

N. . . . . *au Bourget.*
Cor, *à Drancy.*
Châlons, *à Noisy-le-Sec.*
N. . . . . *à Baubigny.*
Court, *à Bagnolet.*
Laurent, *à Charonne.*
Arrighi, *à Romainville.*
Sarrazin, *à Pantin.*
Debauve, *au Pré St.-Gervais.*
Roussel, *à la Villette.*
N. . . . . . *à Bondy.*

Arrondissement de Sceaux.

Nivoy, *à Châtenay.*
N. . . . . . *au Plessis-Piquet.*
Gommerat, *à Fontenay-aux-Roses.*
Chennailles, *à Antony.*
Chossotte, *au Bourg-la-Reine.*
Torracinta *à Bagneux.*
Lange, *à Mont-Rouge.*
Stefani, *à Châtillon.*
Bouge, *à Clamart.*
Gaudreau, *à Vanvres.*
Lescamela, *à Issy.*

Arrondissement de Villejuif.

Butigier, *à Chevilly.*
Laurent, *à Lay.*
Bartoli, *à Fresnes.*
Leclerc, *à Orly.*
Hersen, *à Thiais.*
Talon, *à Choisy.*
Camus, *à Arcueil.*
Bruneau, *à Vitry.*
Poulenc, *à Ivry.*
Pouillard, *à Gentilly.*

Arrondissement de Charenton.

Martin, *à Charenton-St.-Maurice.*
Mourdin, *à Saint-Maur.*
Viel, *à Nogent.*
Tournaire, *à Champigny.*
Lefevre, *à Brie-sur-Marne.*
Gavoile, *à Creteil.*
Le Vallois, *à Maisons-Alfort.*

Arrondissement de Vincennes.

Gein *à Rosny.*
N. . . . . . *à Villemomble.*
Robert, *à Fontenay-sous-Bois.*
Berbiguier, *à Saint-Mandé.*

SECTION III.

CULTES NON CATHOLIQUES.

PROTESTANS DE LA CONFESSION D'AUSBOURG, OU LUTHÉRIENS.

Les églises de la confession d'Ausbourg ont des pasteurs, des consistoires, des inspections et des consistoires généraux.

Les consistoires sont chargés de veiller à la discipline, à l'administration des biens de l'église, et à celle des deniers provenant des aumônes.

Les inspections se composent du pasteur et d'un ancien de chacune des cinq églises consistoriales. Chaque inspection choisit, dans son sein, deux laïques et un ecclésiastique qui prend le titre d'inspecteur. Cet inspecteur est chargé de veiller sur les ministres ou pasteurs, et sur le maintien du bon ordre dans les églises consistoriales. L'inspection ne peut s'assembler sans l'autorisation du Gouvernement.

Les consistoires généraux composent l'administration supérieure de toutes les églises consistoriales et des inspections.

Outre le consistoire général, et dans le temps intermédiaire d'une de ses assemblées à l'autre, il y a un directoire composé du président, du plus âgé des deux ecclésiastiques inspecteurs, et de trois laïques, dont un est nommé par le Roi; les deux autres sont choisis par le consistoire général.

CONSISTOIRE GÉNÉRAL ÉTABLI A STRASBOURG.

M. le Bon de Turckheim (O ✳), *Président.*

Inspecteurs ecclésiastiques. Messieurs,

Haffner ✳, Schmidt.

Députés. Messieurs,

Brackenhoffer (O ✳).	Rossel.	Petri.
Metzger.	Lentz.	Hecht.

Directoire du Consistoire général. Messieurs,

Le Bon de Turckheim, *Président.*
Haffner ✳, *Inspecteur ecclésiastique.*

Membres laïques. Messieurs,

Metzger.	Klauhold.	Hecht.

Kern (Auguste), *Secrétaire général.*

Inspections du Bas-Rhin. Messieurs,

INSPECTION *du Temple-Neuf*, à *Strasbourg.*	Redslob, *Inspecteur ecclésiastique.*	
	Graff, Hecht,	*Adjoints laïques.*
INSPECTION *de St-Thomas et St.-Nicolas*, à Strasbourg.	Haffner ✳, *Inspecteur ecclésiastique.*	
	Moerlen, Kammerer,	*Adjoints laïques.*

INSPECTION. *de Bouxviller.*	Reichard, *Inspecteur ecclésiastique.*	
	Vix, Kärcher,	*Adjoints laïques.*
INSPECTION *de Wissembourg et de la Petite-Pierre.*	Weber, *Inspecteur ecclésiastique.*	
	Lentz père, Lichtenberger,	*Adjoints laïques.*

Département du Haut-Rhin.

INSPECTION *de Colmar.*	Schmidt, *Inspecteur ecclésiastique.*	
	Metzger, Hartmann ❋,	*Adjoints laïques.*
INSPECTION *de Montbéliard* (Doubs).	Duvernois, *Inspecteur ecclésiastique.*	
	Rossel, Eberhard-Duvernoy	*Adjoints laïques.*

Nota. Le Consistoire luthérien d'Héricourt (Haute-Saône) dépend de l'Inspection de Montbéliard.

Les protestans de la confession d'Ausbourg ont une académie ou séminaire à Strasbourg, pour l'instruction des ministres.

Ils y ont aussi une faculté de théologie. On y professe la théologie, la philosophie, les belles-lettres, les langues anciennes, modernes et orientales. Une chaire de dogme pour les églises réformées a été créée près cette faculté.

Professeurs de la Confession d'Ausbourg. Messieurs,

Haffner ❋, *Professeur de Dogme, et Doyen de la Faculté.*
Dahler, *pour l'interprétation des livres sacrés.*
Redslob, *pour l'éloquence de la Chaire.*
Matter, *pour l'Histoire ecclésiastique.*
Bruch, *pour la Morale évangélique.*

Professeur pour l'Eglise réformée.

M. Richard, *pour le Dogme.*

M. le B[on] de Turckheim, en sa qualité de président du consistoire général, est directeur de cette académie.

Église Consistoriale de la confession d'Ausbourg, à Paris.

Pasteurs, Présidens alternatifs du Consistoire.

M. Boissard (J.-D.-G.) ❋, M. Gœpp (J.-J.) ❋,
Jaeglé, *Pasteur Adjoint.*

PROTESTANS RÉFORMÉS, OU CALVINISTES.

Les protestans réformés ont des pasteurs, des consistoires et des synodes.

Les consistoires de chaque église réformée se composent d'un ou des pasteurs attachés à cette église, et d'anciens ou notables laïques, choisis parmi les citoyens les plus imposés au rôle des contributions directes.

Les consistoires veillent au maintien de la discipline, à l'administration des biens de l'église et à celle des deniers provenant des aumônes.

Tous les deux ans, les anciens sont renouvelés par moitié. Les élections des pasteurs sont faites par les consistoires, et confirmées par le Roi.

Les synodes sont chargés de veiller sur tout ce qui concerne la célébration du culte, l'enseignement de la doctrine, et la conduite des affaires ecclésiastiques.

Leurs décisions sont soumises à l'approbation du Roi.

Cinq églises consistoriales forment l'arrondissement d'un synode.

Chaque synode est composé du ou de l'un des pasteurs, et d'un ancien ou notable de chaque église consistoriale, et ne peut s'assembler sans la permission du Gouvernement, ni durer plus de six jours.

EGLISE CONSISTORIALE A PARIS.

Pasteurs. Messieurs,

Paul-Henri MARRON ※, *Président du Consistoire.*
Monod ※. Juillerat Chasseur. Monod fils aîné, *Adjoint.*

Présidens, Pasteurs et Lieux où sont situées les Eglises.

AIN.

Ferney.

Past. Duminy.

AISNE.

St.-Quentin.

Prés. Matile.
Past. Née Colany.
Monod.

ALPES (HAUTES).

Orpierre.

Prés. D'Aldebert.
Past. Ehrmann.
N. . . .

ARDÈCHE.

La Mastre.

Prés. Chaponnière.
Past. Ladreyt.
Girard.
Dejour.
N. . . .

Saint-Pierreville.

Prés. Hilaire.
Past. Rouquette.
Chabal.
Momméja.

Privas,

Prés. Meynadier.
Past. Guerin.
Frossard.
N. . , .

La Voute.

Prés. Astier.
Past. Mayer.
N. . . .

Vernoux.

Prés. Fort.
Past. Lanthois.
Lombard.
N. . . . .

ARDENNES.

Sedan.

Past. Peyran.

ARRIÉGE.

Le Mas-d'Azil,

Prés. Vieu.
Past. Gachon.
Lacroix.
Arabet.
Jauge.
Lafont.

AVEYRON.

Saint-Afrique.

Prés. Nazon.
Past. Castelviel.
Mazauric.
Maffre.
N. . . . .

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Marseille.

Prés. Marion.
Past. Sautter ※,
Gabriac.

CALVADOS.

Caen.

Prés. Rollin.
Past. Olive.
Frossard.

CHARENTE.

Jarnac.

Prés. Berneaud.
Past. Guy.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Saintes.

Prés. Feyne.
Past. Marchand.
Jay.
Delon.

La Rochelle.

Prés. Gonini.
Past. Fau.
Labat.
Castel.
Delmois.
Cambon.

La Tremblade.

Prés. Dyvorne.
Past. Lafon.

CHER.

Sancerre.

Past. Jalaguier.
Duvivier.

CÔTE-D'OR

Dijon.

Past. N. . . . .

DORDOGNE.

Bergerac.

Prés. Bastie.
Past. Delbetz.
Hugues.
De Frontin.

Moncarret.

Prés. Reclus ※.
Past. Jousse.
Pascaud.

DOUBS.

Besançon.

Prés. Miroglio.
Past. Sandoz.

DRÔME.

Crest.

Prés. Arnaud.
Past. Descours.
Brunel.
Barre.
André.

Die.

Prés Charra.
Past. Manson.
Maurin.
Raoux.
Tarron.
Faysse.

Dieulefit.

Prés. Brun.
Past. Ducros.
Gauthier. (P. S.)
Rame.
Gauthier.
Arnaud.
Péduran.

La Motte-Chalençon.

Prés. Reboul-Chauron.
Past. Fine.
Morel.
Renous.
Arnaud.

Valence.
Prés. Rattier.
Past. Armand.
Maisonneuve.
Borel.

EURE-ET-LOIR.

Marsauceux.
Past. Néc (L. F. L.)

GARD.

Aigues-Vives.
Prés. Barbusse.
Past. Maraval.
Laget.
Maraval fils.

Alais.
Prés. Gabriac.
Past. Gaillard.
Dubois.
Combet.

Anduse.
Prés. Soulier.
Past. Auzière.
Fraissinet.

Calvisson.
Prés. Soulatges.
Past. Raoux.
Valentin.
Tempié.

La Salle.
Prés. Gabriac.
Past. Lafont.
Bourgailh.
Aubanel.

Nîmes.
Prés. Olivier de Sardan.
Past. Vincent.
Tachard.
Gardes.
Fontanès.

Saint-Ambroix.
Prés. Olive.
Past. Encontre.
Massot.

Saint-Chaptes.
Prés. Tarron.
Past. Guittard.
Broussous.

S.-Jean-du-Gard.
Prés. Geniès.
Past. Lafont.
Buchet.

Saint-Hippolyte.
Prés. Dussaut.
Past. Perier.
Boissière.

Sauve.
Prés. Pauc.
Past. Rolland Méjean.
Fraissinet.
Volpellière.

Sommières
Prés. Ribot.
Past. Randon.
Vincent.
Devèze.

Uzas.
Prés. Raoux ✻.
Past. Nicolas.
Gardes.

Vallerangue.
Prés. Massebiaux.
Past. Viguier.
Salles.
Abric.
Kleinhennig.

Vauvert.
Prés. Villard.
Past. Guerin.
Blanc.
Bassaget.
Coulomb.

Vezenobre.
Prés. Villard.
Past. Bruguier.
Broussous.
N. . . . .

Le Vigan.
Prés. Colombier Ribe.
Past. Finiels.
Vors.
D'Hombres.

GARONNE (HAUTE).

Toulouse.
Prés. Chabrand.
Past. Lacombe.
Viela.
Sabatié.

GERS.

Mauvesin.
Past. Montbrun.

GIRONDE.

Bordeaux.
Prés. Martin père.
Past. Maillard.
Vermeil.

Gensac.
Prés. Biot.
Past. Dumas.
Viala.

Sainte-Foy.
Prés. Marche.
Past. Drilhole.
Bourgade.

HÉRAULT.

Montpellier.
Prés. Michel.
Past. Lissignol.
Cazelles.
Lardat.
N. . . . .

Montagnac.
Prés. Salvetat.
Past. Massé.
Combet.

Massillargue.
Prés. Teissonnière.
Past. Bazille.
Leiris.

Ganges.
Prés. D'Etienne.
Past. Nines.

ISÈRE.

Mens.
Prés. Blanc.
Past. Boniface.
Dumont.
N. . . . .

LOIRE.

Saint-Etienne.
Past. Cadoret.

LOIRE (HAUTE).

Saint-Voy.
Prés. Adhéran.
Past. Fargues.
Bourbon.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Nantes.
Prés. Wilson.

LOIRET.

Orléans.
Prés. Lagarde.
Past. Rosselotty.
Boudet-Fenouillet.

LOIR-ET-CHER.

Aunnay, commune de Mer.
Past. Kerpezdron.

LOT-ET-GARONNE.

Tonneins.

Prés. Martin.
Past. Monbrun.

Clairac.

Prés. Jaquier.
Past. Frossard.

Nérac.

Prés. Quatreils.
Past. Audebez.

Lafitte.

Prés. Caulet.
Past. Prat.

Castel-Moron.

Prés. Gibert.
Past. Sirvent.
Sauvaitre.

LOZÈRE.

Florac.

Prés Albaric.
Past. Fonvieille.
Sirven.

Barre.

Prés. Molines ✻.
Past. Pascal.
Ribard.

Meyrueys.

Prés. Bourbon.
Past. Vincent.

Saint-Germain de Calberte.

Prés. Meige.
Past. Laval.
Dussaut.

Vialas.

Prés. Combet (S. El.).
Past. Mariou.
N. . . . .

MEURTHE ET MOSELLE.

Helleringen.

Prés. Cuvier.
Past. Schaefer.
Baunzinger.
Lafitte.
Mall.

NORD.

Lille.

Prés. Defelice.
Past. Levavasseur.
Larchevêque.

PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Past. Bellot.
N. . . . .

PUY-DE-DÔME.

Clermont-Ferrand.

Past. Viguier.

PYRÉNÉES (BASSES).

Orthez.

Prés. Gabriac (L.-V.).
Past. Nogaret.
Gabriac.
Mourgues.
Mazaurie.

RHIN (BAS).

Strasbourg.

Prés Hepp.
Past. Maeder.
Richard.
Guerry.
Simons.
Schaeffer.
Bruch.
Candidus.

Bischweiler.

Prés. Exter.
Past. Culmann.
Bruch.
Hofmeister.
Heitz.
Buder.
N. . . . .

RHIN (HAUT).

Mulhausen.

Prés. Maeder (A. T. G.)
Past. Graf.
Tachard.
Joseph.
Meyer.
Cleemann.
Morel.
Spoerlin.
Paira.
Maeder (P).

RHÔNE.

Lyon.

Prés. Monod.
Past. Martin.
Buisson.

SEINE.

Voyez Paris, *page* 362.

SEINE-ET-MARNE.

Meaux.

Prés. Sabonadière.
Past. Hervieux.

SEINE-INFÉRIEURE.

Rouen.

Prés. Paumier.
Past. Reville.
Montandon.

Bolbec.

Prés. Maurel.
Past. Alègre fils.
Schirr.
de Félice.

SÈVRES (DEUX).

Niort.

Prés. Duchemin.
Past. Matile.

Melle.

Prés. Baillif.
Past. N. . . . .

Saint-Maixent.

Prés. Gibaud-Rivière.
Past. N. . . . .

Lamothe-St.-Heraye.

Prés. Gibaud (Louis).
Past. Portal-Viala.

Lezay.

Prés. Bellivier.

SOMME.

Amiens.

Past. Cadoret.

TARN.

Castres.

Prés. Rabaut.
Past. Houlès.
Armengaud.
Pradel.
Durand.

Mazamet.

Prés. Méjanel.
Past. Salvetat.
Dardier.
Salveton.

Lacaune.

Prés. Moziman.
Past. Petit.

Vabre.

Prés. Blanc.
Past. Castel.
Moziman.

TARN-ET-GARONNE.

Montauban.

Prés. Marzials.
Past. Magnan.
Lourde Laplace P. J.
Molines.

Négrepelisse.

Prés. Mourgues.
Past. Maigre
Lourde-Laplace.
Fournier.

VAUCLUSE.

Loumarin.

Prés. Gaitte.
Past. Senaux.
N. . . . .
N. . . . .

VENDÉE.

Pauzauges.

Past. Gautier.
Germain.

VIENNE.

Rouillé.

Prés. Gibaud-Rivière.
Past. Souché.

VOSGES.

Saint-Dié.

Past. N. . . . .

CULTE ISRAÉLITE.

Consistoire central des Israélites, séant à Paris.

Messieurs,

N. . . . . *Grand-Rabbin, Président.*
Emmanuel Deutz, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques. Messieurs,

Schmoll (Aaron).
Worms de Romilly (Olri) ❋.
S. Mayer Dalmberg ❋.
Halphen (Salomon).
Rodrigues aîné.
Fould père.
Sciama Nissim.

Synagogue Consistoriale de Paris.

N. . . . . *Grand-Rabbin.*

Membres laïques. Messieurs,

Goudechaux (Michel).
Hesse.
Cahen.
Bénédict Allégri.

Synagogues Consistoriales dans les départemens. Messieurs,

STRASBOURG.

Jacob Meyer. *Grand-Rabbin.*
Léopold Sarrasin, *Second Rabbin.*

Membres laïques.

Aug. Ratisbonne. Cerf Salomon.
Picard (Abrah.). Sarrazin-Léopold.

COLMAR.

Cahen (Simon), *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Séé. Schoengrun.
Bsunschwig. Nettre.

METZ.

Wittersheim, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Schwabe le jeune. Hayem.
Elie Terquem. Oulif.

NANCY.

Baruch Gougenheim, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Simon Lévy. Gompel Godefroy.
Goudechaux (Isaac) Lippman.

BORDEAUX.

Abraham Andrade, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Lopes Dubec père. Robles.
Elisée Raba. N. . . . .

MARSEILLE.

Mardochée Roque Martine. *Gr. Rabbin.*

Membres laïques.

Michel Bedarrides. Cohen (Jh. Raph.)
David Cremieux. Altara (Isaac).

CHAPITRE IV.

Organisation de la Justice, Cours et Tribunaux.

SECTION PREMIÈRE.

COUR DE CASSATION.

Attributions.

Il y a pour le Royaume de France une seule Cour de cassation.

Cette Cour, présidée par Mgr. le Garde-des-Sceaux, Ministre de la Justice, a droit de censure et de discipline sur les Cours royales; elle peut, pour causes graves, suspendre les Juges de leurs fonctions, ou les mander près de ce Ministre, pour y rendre compte de leur conduite.

Cette Cour prononce sur les demandes en cassation contre les arrêts et les jugemens *en dernier ressort* rendus par les Cours et les Tribunaux ;

Sur les demandes en renvoi d'une Cour ou d'un Tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique ;

Sur les demandes en renvoi d'un Tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime, savoir : en matière criminelle et correctionnelle, dans tous les cas, et en matière civile, lorsqu'il s'agit de renvoyer d'une Cour royale à une autre ;

Sur les prises à partie contre les membres individuels des Cours royales, et contre les Tribunaux de première instance ;

Sur les réglemens de juges, quand le conflit s'élève entre plusieurs Cours royales, ou entre plusieurs Tribunaux de première instance non ressortissant à la même Cour royale.

Cette Cour ne connaît pas du fond des affaires ; mais elle casse les jugemens rendus sur des procédures dans lesquelles les formes ont été violées, ou qui contiennent quelque contravention expresse à la loi, et renvoie le fond du procès à la Cour ou au Tribunal qui doit en connaître.

Si les jugemens cassés émanent des Tribunaux de première instance, lorsqu'ils jugent en premier et en dernier ressort, la Cour de cassation renvoie devant le Tribunal de première instance le plus voisin ; si les arrêts ont été rendus par les Cours royales, le renvoi est fait devant la Cour royale la plus voisine.

Il n'y a point ouverture à cassation contre les jugemens en dernier ressort des juges-de-paix, si ce n'est pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, ni contre les jugemens des Tribunaux militaires de terre et de mer, si ce n'est pareillement pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, proposé par un citoyen non militaire, ni assimilé aux militaires par les lois, à raison de ses fonctions.

Lorsqu'il y a lieu à renvoi d'une Cour ou d'un Tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique, ce renvoi ne peut être prononcé que sur la réquisition expresse du Procureur-général du Roi.

Lorsque, sur l'exhibition d'un ordre formel à lui donné par le Garde-des-Sceaux, Ministre de la Justice, le Procureur-général dénonce à la chambre criminelle des actes judiciaires, arrêts ou jugemens contraires à la loi, ces actes, arrêts ou jugemens peuvent être annulés, et les officiers de police ou les juges poursuivis, s'il y échéoit.

Si un membre de Cour royale est prévenu d'avoir commis un crime ou un délit hors de ses fonctions, le Garde-des-Sceaux, Ministre de la Justice, transmet les pièces de l'instruction à la Cour de cassation, qui renvoie l'affaire, s'il y a lieu, à une Cour royale, pour y être définitivement statué sans appel, lorsqu'il s'agit d'un délit, et pour y être prononcé sur la mise en accusation, lorsqu'il s'agit d'un crime.

Quand un crime, commis dans l'exercice des fonctions, et emportant la peine de forfaiture ou autre plus grave, est imputé soit à un Tribunal entier de commerce, correctionnel, ou de première instance, soit individuellement à un ou plusieurs membres de Cour royale, la dénonciation doit en être adressée au Garde-des-Sceaux, Ministre de la Justice, qui donne, s'il pense qu'il y ait lieu, l'ordre au Procureur-général de poursuivre devant la Cour de cassation sur la dénonciation.

Le crime peut aussi être dénoncé directement à cette Cour par les personnes qui se prétendraient lésées, mais seulement lorsqu'elles demandent à prendre le Tribunal ou le juge à partie, ou lorsque la dénonciation est incidente à une affaire pendante devant la Cour.

La Cour de cassation délibère sur la mise en accusation; et, si elle la prononce, elle désigne dans son arrêt la Cour d'assises devant laquelle il devra être procédé. Elle en délibère aussi, quoiqu'il n'y ait ni dénonciation directe ni dénonciation incidente, si, dans l'examen d'une affaire dont elle est saisie, elle aperçoit quelque délit de nature à faire poursuivre criminellement un juge-de-paix, ou un membre de Tribunal correctionnel ou de première instance, ou un officier chargé du ministère public près l'un de ces Tribunaux.

Les arrêts de cassation sont transcrits sur les registres des Cours et Tribunaux dont les arrêts ou jugemens ont été cassés.

Ils sont, en outre, imprimés par extrait dans un bulletin officiel, dont il paraît chaque mois un numéro.

La Cour de cassation envoie, chaque année, au Roi, une députation pour lui indiquer les points sur lesquels l'expérience lui a fait connaître les vices ou l'insuffisance de la législation.

Le Procureur-général du Roi près la Cour de cassation surveille les Procureurs-généraux du Roi près les Cours royales.

Si le Procureur-général apprend qu'il ait été rendu, en dernier ressort, un jugement contraire aux lois ou aux formes de procéder, ou dans lequel un juge ait excédé ses pouvoirs, et contre lequel cependant aucune des parties n'ait réclamé dans le délai fixé, après ce délai expiré, il en donne connaissance à la Cour de cassation; et, si les formes ou les lois ont été violées, le jugement est cassé, sans que les parties puissent se prévaloir de la cassation pour éluder les dispositions de ce jugement, lequel vaut transaction pour elles.

Le Procureur-général est entendu dans toutes les affaires : il est chargé de défendre celles qui intéressent le Royaume, d'après les mémoires qui lui sont fournis par les agens d'administration, régisseurs, préposés, etc.

Le délai pour se pourvoir en cassation, en matière *civile*, est de *trois mois*, du jour de la signification du jugement à *personne* ou *domicile*, pour tous ceux qui habitent en France, sans aucune distinction.

Le recours en cassation contre les jugemens *préparatoires* et *d'instruction*, n'est ouvert qu'après le jugement définitif.

Il n'est point admis de relief de laps de temps pour se pourvoir en cassation.

En matière *criminelle*, *correctionnelle et de police*, le condamné n'a que *trois* jours, après celui où son jugement lui a été prononcé, pour déclarer au Greffe qu'il se pourvoit en cassation.

Organisation.

La Cour de cassation est composée :

D'un premier Président, de trois Présidens, de Conseillers, qui sont nommés et institués à vie par le Roi.

Elle se divise en trois Chambres, composée chacune de quinze Conseillers.

Celle qui est connue sous le nom de *Chambre des Requêtes*, statue sur l'admission ou le rejet des requêtes en cassation ou en prise à partie, et *définitivement* sur les demandes, soit en réglement de juges, soit en renvoi d'un Tribunal à un autre.

La *Chambre de Cassation civile* prononce définitivement sur les demandes en cassation et en prise à partie, lorsque les requêtes ont été admises.

La *Chambre de Cassation criminelle* prononce sur les demandes en cassation en matière *criminelle, correctionnelle et de police*, sans qu'il soit besoin d'arrêt préalable d'admission.

Chaque Chambre ne peut juger qu'au nombre de onze membres au moins, et tous les arrêts sont rendus à la majorité absolue des suffrages.

En cas de partage d'avis, on appelle cinq conseillers pour le vider; les cinq conseillers sont pris d'abord parmi ceux de la Chambre qui n'ont pas assisté à la discussion de l'affaire sur laquelle il y a partage, et subsidiairement tirés au sort parmi les membres des autres Chambres, selon l'ordre de l'ancienneté.

Il y a près de la Cour de cassation, un Procureur-général du Roi, six avocats-généraux, un greffier en chef, nommés par le Roi, et quatre commis-greffiers.

Les commis-greffiers sont présentés à la Cour par le greffier en chef, qui les fait admettre au serment. Il ne peut les révoquer qu'avec l'agrément de la Cour. (*Ordonnance du Roi du* 15 *janvier* 1826).

Il y a huit huissiers nommés et révocables par la Cour de cassation: ils instrumentent exclusivement pour les affaires de la compétence de la Cour, dans l'étendue seulement du lieu de sa résidence; ils peuvent instrumenter concurremment avec les autres huissiers dans tout le département de la résidence de la Cour de cassation.

Toutes les affaires sont enregistrées au greffe, par ordre de dates et de numéros, du jour qu'elles sont présentées. Les affaires attribuées à chacune des Chambres, à mesure qu'elles sont en état, sont portées sur deux rôles de distribution, et numérotées suivant l'ordre des dates de la mise en état.

L'un de ces rôles comprend les affaires urgentes, savoir: les réquisitoires du Procureur-général ou des avocats-généraux; les affaires criminelles où il s'agit de condamnation à la peine de mort; celles, tant au civil qu'au criminel, où l'Etat est intéressé, et généralement toutes celles pour lesquelles la préférence d'expédition est établie par la loi.

Le second rôle comprend, dans le même ordre, toutes les autres affaires.

Il a été établi près de la Cour de cassation soixante avocats qui, d'après l'ordonnance du Roi du 10 septembre 1817, sont en même temps avocats aux Conseils de S. M. et chargés exclusivement de l'instruction et de la défense.

Vacations.

Par ordonnance du Roi des 24 août 1825, et 15 janvier 1826, les deux Chambres civiles vaquent, comme les autres Cours et Tribunaux, du 1er septembre au 31 octobre inclusivement. La Chambre criminelle continue son service pendant ledit temps, pour les affaires de sa compétence. Cette même Chambre fait, de plus, les fonctions de Chambre de vacation *en matière civile;* elle connaît, en conséquence, des demandes en réglemens de juges, et en renvoi d'un Tribunal à un autre, et de toutes celles qui requièrent célérité, *lorsqu'il y a urgence;* et, dans ce cas, elle prononce préalablement sur l'urgence.

Premier Président.

S. S. le Cte PORTALIS (G O ✱), *Ministre-d'Etat*, place Royale, n. 4.

Présidens.

M. le Bon FAVARD DE LANGLADE (C ✱), *Conseiller d'Etat*, rue des Petits-Augustins, n. 5.

BOYER ✱ ✱ (O ✱), rue Cassette, n. 15.

S. S. le Cte de BASTARD-D'ESTANG ✱ (O ✱), rue des Saints-Pères, n. 13.

Conseillers de la Cour de Cassation. Messieurs,

Nominations du 15 *février* 1815.

Le Chevalier BAILLY DES ARDENNES (C ❋), *Doyen*, rue Saint-Hyacinthe, place Saint-Michel, n. 6.
Le Bon DUNOYER (O ❋), *Cons. d'Etat*, rue Beautreillis, n. 14.
BOREL DE BRETIZEL (O ❋), rue de Seine St.-Germain, n. 10.
CASSAIGNE (O ❋), rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 15.
MINIER ❋, impasse St.-Dominique-d'Enfer, n. 2.
PORIQUET (O ❋), rue du Paon, n. 8.
RUPÉROU ❋, rue du Bac, n. 86.
VERGÈS (O ❋), rue Cassette, n. 39.
Le Bon ZANGIACOMI ❋, *Conseiller d'État*, r. de Vaugirard, 47.
CARNOT ❋, rue des Trois-Pavillons, n. 10.
LASAGNI (C ❋), rue de la Michodière, n. 4.
PINSON DE MÉNERVILLE ❋, rue de l'Université, n. 15.
CLAUSEL DE COUSSERGUES ❋ (O ❋), r. de Seine-St.-G., n. 6 *bis*.
OLLIVIER (C ❋), rue du Dragon, n. 17.

Nominations du 28 *août* 1815.

LE GONIDEC ❋, rue de Vendôme, au Marais, n. 10.
GAILLARD (O ❋), rue du Petit-Bourbon-St.-Sulpice, n. 7.

Nomination du 11 *novembre* 1818.

HENRY-LARIVIÈRE ❋, rue Cassette, n. 37.

Nomination du 7 *juillet* 1819.

Le Bon VOYSIN DE GARTEMPE (O ❋), rue Cassette, n. 16.

Nomination du 9 *juillet* 1820.

AVOYNE DE CHANTEREYNE (O ❋), rue S.-Germ.-des-Prés, n. 7.

Nomination du 16 *mai* 1821.

PARDESSUS ❋ (O ❋), Ecole de Droit, place Ste-Geneviève.

Nominations du 20 *juin* 1822.

PIET ❋, rue Thérèse, n. 8.
CHOPPIN D'ARNOUVILLE ❋, rue St.-Guillaume-St.-G., n. 29.

Nomination du 2 *octobre* 1822.

HUA ❋, rue Jacob, n. 22.

Nomination du 29 *mars* 1823.

BRIÈRE ❋, rue de Bondy, n. 44.

Nominations du 6 *août* 1824.

JOURDE (C ❋), rue de Seine St.-Germain, n. 48.
QUÉQUET ❋, quai des Orfèvres, n. 18.
Le Bon DE BERNARD (O ❋), rue du Colombier, n. 4.

Nomination du 22 *mai* 1825.

CHILHAUD DE LARIGAUDIE (O ❋), rue des SS.-Pères, n. 75.

Nomination du 18 *janvier* 1826.

BONNET (O ❋), rue du Sentier, n. 14.

Nomination du 12 *février* 1826.

MOUSNIER-BUISSON (O ❋), rue Taranne, n. 10.

Nominations du 5 novembre 1826.

Delpit (O ✻), quai Malaquais, n. 3.
Mestadier (O ✻), rue de l'Université, n. 10.

Nomination du 6 décembre 1827.

Le Bon de Crouseilhes (O ✻), *Cons. d'Etat*, rue du Bac, 97.

Nomination du 2 Mars 1828.

S. S. le Mis de Maleville (O ✻), rue du Cherche-Midi, 34.

Nomination du 17 mai 1828.

Chauveau-Lagarde ✻, rue Jacob, n. 20.

Nomination du 12 novembre 1828.

Faure (O ✻), *Conseiller d'Etat*, rue de Condé, n. 26.

Nominations du 28 décembre 1828.

Mercier-Dupaty ✻, rue de Paradis-Poissonnière, n. 18.
De Ricard ✲ (O ✻), rue Saint-Germain-des-Prés, n. 11.

Nomination du 18 février 1829.

Le Bon Meyronnet de Saint-Marc (O ✻), *Conseiller-d'Etat*, rue de Verneuil, n. 26.

Nomination du 28 mai 1829.

De Broé ✻, *Maître des requêtes*, rue Saint-Lazare, n. 76 *bis*.

Nomination du 10 juin 1829.

Jaubert ✻, rue Neuve-Saint-Roch, n. 34.

Nomination du 13 août 1829.

Moreau (C ✻), *Maître des requêtes*, vieille rue du Temple, 34.

Nomination du 27 septembre 1829.

Le Vte de Cassini ✻, rue Saint-Germain-des-Prés, n. 5.

Nomination du 3 mars 1830.

M. Rives ✻, *Conseiller-d'Etat*

Conseillers honoraires.

Sièyes ✻, rue du Faubourg-Montmartre, n. 13.
Gandon (O ✻).
Busschop ✻, rue Madame, n. 13.
Blondel d'Aubers ✻, *Cons. d'Etat hon.*, rue du Cherche-Midi.
Rataud ✻, cloître des Bernardins, n. 4.
De Merville ✲ (O ✻), rue de Braque, n. 5.
Liger de Verdigny ✻, rue Ventadour, n. 1.
Le Bon Gary (O ✻), rue Sainte-Anne, n. 22.

Procureur-Général du Roi.

Le Bon Mourre (C ✻), rue Neuve-Saint-Paul, n. 4.

Avocats-Généraux. Messieurs,

Joubert ✻, 1er *Avocat-général*, rue Saint-Honoré, n. 285.
Lebeau (C ✻), *Maître des Requêtes*, r. du Cherche-Midi, n. 19.
Cahier (O ✻), rue de Verneuil, n. 51.
Laplagne-Barris ✻, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 27.
Bon Fréteau de Pény ✻, r. de la Ferme-des-Mathurins, n. 3.
Voysin de Gartempe fils ✻, rue de Madame, n. 5.

Greffier en chef.

M. Laporte ✻, carrefour de l'Odéon, n. 10.

Commis-Greffiers. MM.

Fiefvé, rue Bertin-Poirée, n. 7.
Tournemine, place Dauphine, n. 13.
Rougier, rue Saint-Benoît, n. 36.
Soulier, rue Férou-S-Sulpice, n. 17.

Secrétaire en chef du Parquet.

M. URGUET-DE-SAINT-OUEN, rue de l'Odéon, n. 35.

Huissiers (1). MM.

Vaquez, rue du Four-S.-G., n. 27.
Leclerc, rue de la Mortellerie, n. 151.
Maguet, rue St.-Denis, n. 247.
Faiola, rue des Bourdonnais, n. 10.
Boulet, rue St.-Sauveur, n. 1.
Goix, rue Montmartre, n. 39.
Cabit, quai de la Grève, n. 78.
Cauet, rue de Touraine-St-G, n. 5.

Leur Bureau est au Palais de Justice, galerie des Prisonniers, porte B.

BIBLIOTHÈQUE.

M. *Denevers*, Conserv., au Palais de Just., gal. des Prisonniers.

Secrétaires-interprètes de Langues étrangères. MM.

Lameyer, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 37.
Boldoni, rue du Lycée, n. 2.
Piazza-Allodi, rue d'Arcole, n. 7.

Receveur de l'enregistrement et des amendes.

M. *Bécard*, grande salle du Palais de justice, ou rue des Prouvaires, n. 10

DIVISION DE LA COUR EN CHAMBRES,
Du 1er Novembre 1829 au 31 Octobre 1830.

Chambre des Requêtes. Messieurs,

Le Bon FAVARD DE LANGLADE, *Cons. d'Etat*, *Président.*

Le Bon Dunoyer.
Borel de Bretizel.
Lasagni.
Pinson de Ménerville.
Le Bon Voysin de Gartempe.
Pardessus.
Hua.
Mousnier-Buisson.
Mestadier.
S. S. le Mis de Maleville.
Faure.
De Broé.
Jaubert.
Moreau.
Le Vte de Cassini.

Audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine.

Chambre de Cassation civile. Messieurs,

S. S. le Cte PORTALIS, *Ministre-d'Etat*, 1er *Président.*
BOYER, *Président.*

Le Bon Bailly des Ardennes, *Doy.*
Cassaigne.
Minier.
Poriquet.
Rupérou.
Vergès.
Le Bon Zangiacomi.
Carnot.
Le Gonidec.
Henry-Larivière.
Piet.
Jourde.
Quéquet.
Bonnet.
Delpit.

Audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine.

Chambre de Cassation criminelle. Messieurs,

S. S. le Cte BASTARD-D'ESTANG, *Président.*

Clausel de Coussergues.
Ollivier.
Gaillard.
Brière.
Avoyne de Chantereyne.
Choppin d'Arnouville.
Le Bon de Bernard.
Chilhaud de Larigaudie.
Le Bon Gary.
Bon de Crouseilhes.
Chauveau-Lagarde.
Mercier-Dupaty.
De Ricard.
Le Bon Meyronnet de St.-Marc.
N. . . . .

Audiences les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine.

Concierge.

M. *Vion*, au Palais de Justice, galerie des Prisonniers.

AVOCATS *à la Cour de Cassation.* Voyez p. 102.

(1) En vertu d'ordonnance du Roi, du 16 décembre 1829, ils remplissent les fonctions d'Huissiers exploitant près le Conseil-d'Etat.

SECTION II.

COUR DES COMPTES.

Attributions et Organisation.

La Cour juge les comptes du Caissier central du Trésor royal, du Payeur des dépenses centrales, et du Directeur des transferts et mutations; ceux des Préposés principaux des Régies et Administrations de l'enregistrement et domaines, des contributions indirectes et tabacs, des douanes et sels, des postes, des loteries; ceux des poudres et salpêtres, et des salines de l'Est, ceux des Receveurs généraux des départemens, des Payeurs des départemens, des ports, des Trésoriers généraux des colonies: du Trésorier des invalides de la marine; du Trésorier de l'Hôtel des invalides de la guerre; du Trésorier de la dotation des invalides, du Trésorier des successions des invalides, de l'Ordre royal de Saint-Louis, de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, de la Caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations, ainsi que de ses préposés dans les départemens, ceux des Caissiers des treize directions des monnaies, des Caisses de pensions des différentes administrations et ministères, ceux des receveurs de communes ayant plus de 10,000 fr. de revenu, et des communes qui, ayant moins, se trouvent dans le cas prévu par l'ordonnance royale du 28 janvier 1815 et du 23 avril 1823: ceux de la Tontine perpétuelle d'amortissement; des Hospices, Maisons de détention, et autres établissemens dans le cas indiqué par l'ordonnance du Roi du 21 mai 1817.

En cas de cassation d'un arrêt de la Cour des comptes, le jugement du fond est renvoyé à une des Chambres qui n'en auront pas connu.

Les comptes et pièces sont déposés ou adressés au greffe par les comptables.

En cas de défaut ou retard, la Cour prononce contre le comptable les amendes et peines fixées par les lois et réglemens.

Elle prononce aussi sur les demandes formées par les comptables en radiation, réduction ou translation d'hypothèque.

La Cour des Comptes compare les résultats des comptes individuels des préposés des régies par elle jugés, avec le résumé général prescrit par l'ordonnance royale du 8 novembre 1820, pour être mis sous les yeux des Chambres législatives.

Des membres de la Cour des Comptes sont nommés annuellement par une Ordonnance du Roi, pour faire partie de la Commission créée pour revoir, examiner, vérifier et arrêter le compte des frais de négociations du Trésor royal.

En exécution de l'Ordonnance royale du 9 juillet 1826, elle délivre chaque année, en audience solennelle, deux déclarations générales: l'une pour attester l'accord du compte annuel des finances avec les arrêts prononcés par les comptes individuels des comptables, et avec les résumés généraux de ces mêmes comptes; et l'autre sur la situation définitive des recettes et des dépenses de l'exercice expiré.

Tous les trois mois, l'état de situation des travaux de la Cour est adressé par le premier Président à M. le Garde des Sceaux, pour être porté à la connaissance du Roi.

Un comité examine, tous les ans, les observations faites par les Conseillers-Maîtres et les Conseillers-Référendaires, pendant l'année précédente; celles

de ces observations que le comité trouve fondées sont consignées dans un rapport que le premier Président remet sous le sceau de la Cour au Ministre de la Justice, lequel le porte à la connaissance du Roi.

Ce rapport contient la situation générale de tous les comptes soumis au jugement de la Cour, avec ses vues de réforme et d'amélioration sur les différentes branches de la comptabilité des finances du Royaume.

La Cour prend rang immédiatement après celle de Cassation, et jouit des mêmes prérogatives.

Pour ses travaux ordinaires, la Cour est divisée en trois Chambres.

Le Premier Président préside les Chambres assemblées, et chaque Chambre lorsqu'il le juge convenable. Il distribue les comptes aux Référendaires, et indique les Chambres où s'en feront les rapports. Les demandes en communication de pièces lui sont adressées, et suivant les cas, il y statue ou en refere aux Chambres. Il a la police et la surveillance générale. Le plus ancien des Présidens supplée, en cas de nécessité, le premier Président pour les fonctions qui sont de son attribution spéciale.

Les Présidens ont la direction du travail des Chambres, l'instruction et la correspondance; chacun d'eux distribue aux Conseillers-Maîtres qui composent la Chambre, les affaires dont ils doivent faire le rapport. Aucune affaire n'est jugée que sur le rapport d'un Maître, et après examen par lui fait du travail des Référendaires.

Les Conseillers-Référendaires sont chargés de la vérification des comptes, et ils peuvent entendre à cet effet les comptables ou leurs fondés de pouvoirs; ils en font rapport aux Chambres; ils donnent leur avis, mais n'ont pas voix délibérative. Lorsque l'examen du compte exige le concours de plusieurs Référendaires, un Référendaire de première classe a la direction du travail, et fait le rapport à la Chambre en présence des Référendaires qui ont concouru au rapport.

Les Référendaires de première classe assistent, à tour de rôle, et en nombre égal à celui des Maîtres, aux cérémonies publiques et aux députations.

Le Ministère public près la Cour est exercé par un Procureur-général.

Le Procureur-général veille à ce que les comptables présentent leurs comptes dans les délais fixés par la loi, et requiert, contre ceux en retard, l'application des peines. Il s'assure si les Chambres tiennent régulièrement leurs séances, et si les Référendaires font exactement leur service. Les demandes en main-levée, réduction et translation d'hypothèques lui sont toujours communiquées. Il suit devant la Cour la révision des arrêts pour causes d'erreurs au détriment du Trésor royal, des départemens ou des communes. C'est à lui que les Préfets doivent adresser les comptabilités dont le réglement est contesté, ainsi que les pièces à l'appui; et les demandes de communication de pièces Il peut prendre communication de tous les comptes dans lesquels il croit son ministère nécessaire. Il est entendu, avant qu'il soit statué sur les préventions de faux ou de concussion élevées contre les comptables. Il envoie aux ministres les expéditions des arrêts; il correspond avec les Ministres pour l'exécution des arrêts, et tous les renseignemens qu'ils lui demandent.

Le Greffier en Chef tient la plume aux assemblées générales; des Commis-Greffiers le suppléent dans les Chambres. Il reçoit immédiatement des comptables tous les comptes et pièces. Il tient les divers registres de la Cour, constate et accuse la réception des comptes et pièces, et est dépositaire de tous les papiers. Il signe et délivre les expéditions des arrêts et les certificats et extraits de tous les actes et renseignemens émanant du greffe et des archives et dépôts. Il fait expédier et signe la correspondance préparée par les Référendaires, et approuvée par les Présidens des Chambres. Le Greffe est ouvert au public tous les jours, excepté les Dimanches et Fêtes conservées, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Il y a, près de la Cour, des huissiers pour son service.

Premier Président.

S. S. le Mis BARBÉ-MARBOIS (G ❋), Ministre d'Etat, *rue du Chemin-du-Rempart, près la Madeleine*, n. 1.

Présidens. Messieurs,

1829. Le Vte D'ABANCOURT (O ❋), *rue d'Assas*, n. 3 *bis*.
1829. DE GASCQ ❋, *rue Saint-Honoré*, n. 348.
1829. Le Mis D'AUDIFFRET (O ❋), *rue de Mondovi*, n. 2.

Conseillers-Maîtres. Messieurs,

1807. FEVAL ❋, *rue des Petits-Augustins*, n. 9.
1807. MALÈS ❋, *rue de Condé*, n. 13.
1811. BUFFAULT ❋, *rue des Martyrs*, n. 37.
1813. Le Chev. ADET (O ❋), *quai de la Mégisserie*, n. 66.
1815. ROUSSEL ❋, *rue Thérèse*, n. 11.
1817. FRESTEL ❋, *rue de Richelieu*, n. 8.
1817. DELAISTRE ❋, *quai Bourbon*, n. 19, *île St.-Louis*.
1821. PALIERNE DE CHASSENAY ❋, *rue Neuve-de-Seine*, n. 64.
1822. JOSSE DE BEAUVOIR (O ❋), *rue de Tournon*, n. 12.
1824. BROSSIN DE SAINT-DIDIER ❋, *Rue du Bac*, n. 91.
1827. DE RIBEROLLES ❋, *quai Malaquais*, n. 5.
1827. DUSOMMERARD ❋, *rue Ménars*, n. 8.
1827. LEBRUN (Charles) (O ❋), *rue de la Monnaie*, n. 10.
1828. GAVOT ❋, *rue Saint-Honoré*, n. 338.
1828. CORDELLE ❋, *rue des Maçons-Sorbonne*, n. 7.
1829. PERNOT ❋, *rue Phélippeaux*, n. 15.
1829. BESSIÈRES ❋, *rue Chanoinesse*, n. 2.
1830. DUTILLEUL ❋, *rue du Faubourg-Poissonnière*, n. 24.

Conseillers-Maîtres honoraires. Messieurs,

1807. GOUSSARD ❋, *rue du Four-Saint-Germain*, n. 44.
1807. REGARDIN (O ❋), *quai Malaquais*, n. 5.
1807. Le Bon GIROD (de l'Ain) ❋, *rue St.-Germ.-des-Prés*, 15.
1807. GILLET-LAJAQUEMINIÈRE ❋, *r. de la Ferme-des-Math.* 12.

Conseillers Référendaires nommés ou promus à la première Classe, dans les années énoncées. Messieurs,

1807. Truet, *rue Saint-Jacques*, n. 59.
1817. Alliz ❋, *rue de la Fidélité*, n. 18.
1819. Pacquier ❋, *rue de Montholon*, n. 24, *Faub.-Poissonn.*
1821. Bayeux ❋, *boulevard des Italiens*, n. 20 *bis*.
1821. Hamarc de la Borde ❋, *rue St.-Germ.-l'Auxerrois*, n. 86.
1822. Jard-Panvillier ❋, *rue St.-Dominique*, n. 74.
1822. Dupont ❋, *rue Molière*, n. 4.
1823. Bartouilh de Bonas ❋, *rue d'Enfer-Saint-Michel*, n. 9.
1824. Meulan ❋, *rue de l'Université*, n. 2.
1826. Courel, *rue du Faubourg Poissonnière*, n. 1.
1827. Goussard ❋, *rue du Colombier*, n. 18.
1827. De Montfouilloux, *rue de la Cerisaye*, n. 8.
1828. Savin de Surgy, *rue Grammont*, n. 14.

1828. Lacave-Laplagne, *rue de Vaugirard*, n. 39.
1828. Briatte ❋, *rue Hauteville*, n. 11.
1828. Maffioli ❋, *rue Saint-Pierre Montmartre*, n. 11.
1829. Perier de Trémémont, *rue du Jardinet*, n. 3.
1829. De Latena, *rue Saint-Honoré*, n. 358.

Conseillers-Référendaires de deuxième classe. Messieurs,

1807. De Monchanin, *rue Amelot*, n. 32, *au Marais.*
1807. Faucond ❋, *rue Saint-Louis, au Marais*, n. 16.
1807. Du Breuil, *rue Saint-Victor*, n. 120.
1807. Héroux ❋, *rue Bourbon, faub. Saint-Germain*, n. 43.
1807. Maugirard, *impasse Pecquet*, n. 4.
1807. Valadon ❋, *rue Pavée Saint-André-des-Arcs*, n. 7.
1807. Bagot, *rue du Gros-Chenêt*, n. 8.
1808. Montet, *marché Saint-Honoré*, n. 24.
1808. Chardon, *rue de l'Ouest*, n. 7.
1808. Du Boy, *rue de Tournon*, n. 31.
1808. Maillard, *rue de l'Echiquier*, n. 26.
1808. Bonnel-de-Longchamps ❋, *rue Neuve-Ste-Geneviève*, n. 8.
1813. Hue de Grosbois ❋, *rue des Vieux-Augustins*, n. 37.
1815. Clément de Givry, *rue Garencière*, n. 12.
1817. Pierret ❋, *rue Corneille*, n. 3, *près l'Odéon.*
1817. Michelin (Hardouin), *rue d'Orléans, au Marais*, n. 5.
1818. Lewal, *rue Cadet*, n. 16.
1818. Duparc ❋, *rue du Doyenné*, n. 12.
1818. Le Crosnier, *impasse Conti*, n. 3.
1818. Waltrin, *rue de la Cerisaye*, n. 27.
1819. Savalete, *rue St.-Lazare*, n. 74 *bis.*
1819. De Colonia, *rue Saint-Germain-des-Prés*, n. 5.
1820. De la Barre-Duparcq, *rue St.-Anastase*, 12, *au Marais.*
1820. Foacier, *rue Saint-Honoré*, n. 348.
1820 Gauthier d'Hauteserve, *rue de Bondi*, n. 8.
1821. Davy de Cussé, *quai de Conti, près la Monnaie*, n. 15.
1821. De Latingy, *rue Basse-du-Rempart*, n. 50.
1821. De Corbery, *rue de l'Echiquier*, n. 14.
1821. De Gombert, *rue de Savoie*, n. 11.
1821. Vial, *rue de la Roquette*, n. 51.
1822. Toutain, *rue d'Enghien*, n. 23.
1822. Le Bourgeois, *rue du Bac*, n. 36.
1822. Bergeron d'Anguy, *rue de Bondi*, n. 4.
1822. Gauthier de Lizolles, *rue du Louvre*, n. 4.
1822. Le Bas de Courmont, *rue de la Paix*, n. 11.
1822. Regnaud, *rue Charlot*, n. 45.
1823. Margerie, *rue de Tournon*, n. 14.
1824. Luzier de la Mothe, *rue des Beaux-Arts-S.-G.*, n. 8 *bis.*
1825. C. de Saint-Laurent, *rue Cassette*, n. 18.
1826. De Guerny, *rue et Ile-Saint-Louis*, n. 22.
1826. De Brimont, *rue du Bac*, n. 36.
1827. Rihouet, *rue de Cléry*, n. 19.

1827. Lemoine, *rue Guénégaud*, n. 18.
1827. Pelletier de Saint-Michel, *rue de Bourbon*, n. 54.
1827. Rendu fils, *rue St.-Honoré*, n. 317.
1827. Musnier de Pleignes, *rue de Vendôme*, n. 17.
1828. Le B^on^ Le Prieur de Blainvilliers, *rue S.-Anastase*, n. 1.
1828. Colleau fils, *rue Geoffroy-l'Asnier*, n. 30.
1828. De Vergnon, *rue de Bourgogne*, n. 45.
1828. Guignon, *rue du Petit-Bourbon*, n. 2.
1828. Blondel, *rue de la Michaudière*, n. 4.
1828. Passy, *rue Neuve-des-Mathurins*, n. 20 *bis*.
1828. Leroux ❋, *quai Bourbon*, *île St.-Louis*, n. 25.
1828. De Vienne, *rue de l'Echiquier*, n. 40.
1828. Dubois de l'Estang, *rue Caumartin*, n. 2.
1828. De Fougères ❋, *rue Ste.-Croix-d'Antin*, n. 12.
1828. Sivard, *rue Louis-le-Grand*, n. 16 *bis*.
1829. Fossé-d'Arcosse, *rue Sainte-Avoie*, n. 12.
1829. Lelong, *rue de Lancry*, n. 10.
1829. Maurice, *rue Saint-Antoine*, n. 122.
1829. Picard, *rue du Faubourg-Poissonnière*, n. 14.
1830. Coustant-d'Yanville, *rue du Faub.-Poissonnière*, n. 52.

Conseillers-Référendaires honoraires. Messieurs,

Duriez, *rue Duphot*, n. 14.
Le Maître, *grande rue Verte*, n. 64.
Goblet de Beaulieux, *rue du Dragon*, n. 36.
Prin, *rue de Malte*, n. 11.
De Gombert, père, *rue de Savoie*, n. 11.
Le Feron Delaheuze, *à Rouen*, *quai du Hâvre*, n. 74.
Michelin père, *rue du Grand-Chantier*, *au Marais*, n. 10.
Passerat de Silans ❋, *rue de la Vieille-Estrapade*, n. 11.
Mallet ❋, *rue Saint-André-des-Arts*, n. 35.
Libert, *rue de la Marche*, n. 8.
Le Roux, *quai Bourbon*, *île Saint-Louis*, n. 25.
Derigny, *rue Neuve-des-Petits-Champs*, n. 56.

Procureur-Général du Roi.

1816. M. le Bon Rendu (Athanase) (C ❋), Conseiller d'Etat, *rue Saint-Honoré*, n. 317.

Greffier en Chef.

1820. M. Delasalle ❋, *rue Saint-Dominique*, n. 83.

Greffier en chef honoraire.

M. Pajot-d'Orville, *rue Audé*, n. 1, *à Saint-Cloud*.

Commis-Greffiers.

M. Pajot, *attaché à la première chambre*.
M. Dumesnil, *attaché à la deuxième chambre*.
M. Moufle, *attaché à la troisième chambre*.
M. Girard, *Caissier*, *chargé de la confection des états des fonds*.
M. Wasset ❋, *Garde des archives*.

Secrétariat. *Messieurs*,

Foertsch, *Secrétaire de la première présidence.*
Dupin, *Secrétaire du parquet.*

Huissiers. *Messieurs*,

L'Herminier. Jullien. Roudet. Timbal. Moraine.

DIVISION DE LA COUR EN CHAMBRES : ANNÉE JUDICIAIRE 1830, JUSQU'EN MARS 1831.

Première Chambre.

Chargée du jugement des comptes : enregistrement et domaines ; postes, salines de l'Est ; caissier central ; trésorier des invalides de la guerre ; successions et dotations ; tontine d'amortissement, arriéré de liquidation générale ; recettes générales, depuis le département de l'Ain, jusques et compris la Gironde ; les payeurs des mêmes départemens ; les communes des mêmes départemens ; les hospices des mêmes départemens, ainsi que des jugemens des autres affaires qui peuvent lui être renvoyées par le Premier Président.

M. DE GASCQ, *Président.*

M. Féval, *Doyen*.	M. Lebrun.	*Conseillers Maîtres.*
M. Roussel.	M. De Riberolles. . . .	
M. de Saint-Didier. . . .	M. Pernot.	

Séances : jeudi, vendredi, samedi.

Deuxième Chambre.

Chargée du jugement des comptes : loteries ; douanes ; monnaies et échantillons ; argués ; payeur des dépenses centrales ; ordre royal de Saint-Louis ; Légion-d'Honneur : arriéré de liquidation générale : et recettes générales, depuis le département de l'Hérault jusques et compris l'Orne ; les payeurs des mêmes départemens ; les communes des mêmes départemens ; les hospices des mêmes départemens ; ainsi que des jugemens des autres affaires qui peuvent lui être renvoyées par le Premier Président.

M. le M[is] D'AUDIFFRET, *Président.*

M. Buffault, *Doyen*. . . .	M. Frestel.	*Conseillers Maîtres.*
M Adet.	M. Delaistre.	
M. Du Sommerard.	M. Bessières.	

Séances : lundi, mardi, mercredi.

Troisième Chambre.

Chargée du jugement des comptes : contributions indirectes et tabacs, poudres et salpêtres ; transferts et mutations : caisse d'amortissement, caisse des dépôts et consignations ; trésorier des invalides de la marine ; payeurs des ports ; payeurs des colonies ; arriéré de la liquidation générale ; et recettes générales, depuis le département du Pas-de-Calais, jusques et compris l'Yonne ; les payeurs des mêmes départemens, les communes des mêmes départemens ; les hospices des mêmes départemens, ainsi que des jugemens des autres affaires qui peuvent lui être renvoyées par le premier Président.

M. le V[te] D'ABANCOURT, *Président.*

M. Malès, *Doyen*.	M. Josse de Beauvoir. . . .	*Conseillers Maîtres.*
M. Gavot.	M Cordelle.	
M. De Chassenay.	M. Dutilleul.	

Séances : mardi, mercredi, jeudi.

Les Chambres ouvrent leurs séances à neuf heures précises.

SECTION III.

COURS ROYALES DU ROYAUME.

COUR ROYALE DE PARIS.

Cette Cour est composée d'un premier Président, de cinq Présidens, de cinquante-quatre Conseillers, et de douze Conseillers-Auditeurs.

Il y a un Procureur-général du Roi, quatre Avocats-généraux, onze Substituts faisant le service des Audiences et du Parquet, et un Greffier en chef, qui présente et fait admettre au serment les Greffiers nécessaires au service.

La Cour se divise en cinq Chambres, savoir : trois Chambres civiles, une Chambre de mise en accusation, une Chambre d'appels de Police correctionnelle (non compris la Cour d'assises, ayant à Paris deux sections, dont une toujours en activité, et formée de magistrats pris tour à tour dans chacune des Chambres).

Monseigneur le Garde-des-Sceaux, ou M. le premier Président, nomme, pour tenir les Cours d'assises de chaque session, ordinaire et extraordinaire, des Conseillers, ou Conseillers-Auditeurs, savoir : pour chacune des deux sections des assises de Paris, un Conseiller qui la préside, et des Conseillers ; et pour les assises de six autres départemens du ressort, un Conseiller, qui les préside, assisté d'autres Conseillers de la Cour, ou de Juges des Tribunaux de première instance.

Le premier Président préside la première Chambre avec l'un des Présidens ; il a le droit de présider les autres Chambres et les Cours d'assises.

Les départemens du ressort de la Cour royale de Paris sont : l'Aube, Eure-et-Loir, la Marne, la Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, l'Yonne.

PRÉSIDENS.

S. S. le Baron SEGUIER (Antoine-Jean-Mathieu) (G O ❊), PREMIER ; *Conseiller-d'État*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 16.

M. AMY (Louis-Thomas-Antoine) (C ❊), *Conseiller-d'Etat*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 19.

S. S. le Cte DE SEZE (Etienne-Romain) ❊, r. des Quatre-Fils, 20.

M. DE HAUSSY (Jean-Baptiste Furcy) ❊, rue du Jardinet, n. 3.

M. LE POITEVIN (Alexandre-François-Laurent) (O ❊), rue Servandoni, n. 16.

D'HARANGHUIER DE QUINCEROT (Jules) ❊, imp. Férou, n. 3.

Conseillers. Messieurs,

HENIN ❊, *Doyen*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 16.

BOUCHARD ❊, rue du Petit-Bourbon, n. 6.

COTTU ❊, rue Saint-Lazare, n. 76 *bis*, Chaussée-d'Antin.

BARON ❊, rue Hautefeuille, n. 13.

SILVESTRE DE CHANTELOUP ❊, r. St.-André-des-Arcs, n. 41.

LECHANTEUR père ❊, quai de Béthune, n. 12.

VANIN, rue de la Monnaie, n. 10.

LESCHASSIER DE MÉRY ❊, rue des Trois-Pavillons, n. 10.

DE BERNY ❊, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 55.

MONMERQUÉ ❊, rue des Francs-Bourgeois, n. 7, au Marais.

DE FRASANS ❊, rue de l'Université, n. 53.

MONTCLOUX DE LA VILLENEUVE, r. des Saussayes-S.-Hon., 11.
DELAHUPROYE ✻, r. Neuve-Saint-François, n. 16, au Marais.
CRESPIN DE LA RACHÉE, rue St.-Guillaume, n. 29.
MOREAU DE LA VIGERIE, impasse Férou, n. 3.
GABAILLE, rue de Tournon, n. 16.
VILLEDIEU DE TORCY, rue Garencière, n. 8.
HEMERY ✻, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n. 20.
DAMEUVE, rue des Marais, faubourg Saint-Martin, n. 62.
GIROD (de l'Ain), rue Saint-Germain-des-Prés, n. 15.
Le B^on DE SCHONEN ✻, rue du Colysée, n. 5.
JACQUINOT-GODARD ✻, rue de l'Université, n. 62.
DUPUY ✻, rue de Suresne, n. 7.
SILVESTRE fils, rue du Dragon, n. 21.
BRISSON (Adrien), quai Voltaire, n. 3.
HARDOIN ✻, rue de Condé, n. 20.
CHEVALIER-LEMORE ✻, rue de Seine, n. 31, Faub.-St.-G.
AGIER ✻, quai Voltaire, n. 21.
CHRÉTIEN DE POLY ✻, quai de Béthune, île St.-Louis, n. 26.
ESPIVENT DE LA VILLEBOISNET ✻, quai Malaquais, n. 15.
BERGERON D'ANGUY ✻, rue de Vendôme, n. 3, au Marais.
SIMONNEAU ✻, rue des Petits-Augustins, n. 26.
MAUGIS ✻, rue Bar-du-Bec, n. 8.
CAUCHY ✻, au Palais du Luxembourg.
LECHANTEUR fils, rue des Saints-Pères, n. 18.
BAZIRE ✻, rue des Fossés-M.-le-Prince, n. 8.
REVERDIN ✻, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, n. 8.
DEHÉRAIN ✻, rue Boudrau, n. 1.
DEGLOS, rue du Houssaye, n. 4.
GOSSIN ✻, rue Cassette, n. 13.
CHARLET ✻, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 25.
FERRIÈRE, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, n. 8.
CHAUBRY, rue des Saints-Pères, n. 5.
BRIÈRE DE VALIGNY ✻, Vieille rue du Temple, n. 21.
Le Bon GAUTHIER DE CHARNACÉ ✻, r. Neuve-St.-Paul, n. 9.
FAURE, rue de Condé, n. 28.
PHILIPON ✻, rue Charlot, n. 35.
TRIPIER, rue Croix-des-Petits-Champs, n, 42.
DE VERGÈS, rue Saint-Dominique, n. 44, faub. St.-G.
JANOD ✻, rue de Bourbon, n. 4.
MESLIN, boulevart St.-Martin, n. 9.
MOREAU, rue de Seine, n. 39, faub. St.-Germ.
BRYON, quai de la Cité, n. 7.
N. . . . . . .

Conseillers honoraires. Messieurs,

PARISOT ✻, *ancien Doyen.*
DELECROIX ✻.
PAVYOT DE SAINT-AUBIN ✻.
GIRAUDET ✻.
LECOURBE.
MALLET ✻.
TITON père.
VUILLEFROY ✻.

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

FROIDEFOND DES FARGES, rue Castiglione, n. 8.
NOEL-DUPAYRAT ❋, rue de Bourbon, n. 67.
MAUSSION DE CANDÉ, rue de Grenelle-Saint-Germain, 40.
FEREY, rue des Saints-Pères, n. 14.
JURIEN, rue Royale-St.-Honoré, n. 9.
TERRAY, rue St.-Dominique St.-Germain, n. 23.
Le Chev. SÉGUIER (Arm.), r. Pavée-S.-André-des-Arcs, n. 16.
SALVAING DE BOISSIEU, rue de la Ferme-des-Mathurins, 26.
JACQUINOT neveu, rue de l'Université, n. 62.
Le Vte PORTALIS, place Royale, n. 4.
FAGET DE BAURE, rue de Bourbon. n. 61.
Le Bon CARDON DE MONTIGNY, rue de Tournon, n. 12.

PARQUET.

Procureur-Général du Roi.

M. JACQUINOT-PAMPELUNE (C ❋), *Conseiller-d'Etat*, rue de la Madeleine, n. 14.

Avocats-Généraux. Messieurs,

COLOMB ❋, PREMIER; *Maître des requêtes*, r. de Caumartin, n. 37.
Le B^on DE VAUFRELAND ❋, *Maître des Requêtes*, rue Bleue, 7.
BAYEUX, rue Traversière-Saint-Honoré, n. 25.
BÉRARD DES GLAJEUX, rue Cassette, n. 24.

Substituts du Parquet. Messieurs,

DELAPALME père, rue Saint-Pierre-Montmartre, n. 13.
AMELIN ❋, rue de l'Echelle, n. 3.
RENDU (Ambroise) ❋, rue Férou, n. 24.
BRISOUT DE BARNEVILLE, rue du Parc Royal, n. 2.
VINCENS-SAINT-LAURENT ❋, rue Bleue, n. 14.
Le Bon BOUTAUD DE LA VILLÉON, *Maître des Requêtes*, quai Voltaire, n. 9.
TARBÉ, rue Louis-le-Grand, n. 6.
DELAPALME (Emile), rue Cadet, n. 15.
MILLER, rue Neuve-Sainte-Catherine, n. 14, au Marais.
CHAMPANHET ❋, rue des Beaux-Arts, n. 10, faub. St.-G.
PÉCOURT, rue de l'Echiquier, n. 29 *bis*.

GREFFE.

Greffier en chef.

M. DUPLÈS, rue Saint-Dominique-St.-Germain, n. 26.

Greffiers d'Audience. Maîtres,

Reyjal, rue S.-Dominique-S.-G., 26.
Théry, rue Poupée, n. 16.
De Juranvigny, rue St.-Paul, passage St.-Louis, n. 5.
Fournier, place du Louvre, n. 12.
Catherinet, pl. de l'Hôtel-de-Ville, 8.
Duchesne, rue des Marmousets, n. 36.
Crapouël-Marcellin, r. S.-Christophe 14
Gorgeu, rue de Condé, n. 19.
Lhéritier, rue de l'Arbre-Sec, n. 9.
Chevé, Greffier auxiliaire, rue du Four-St.-G., n. 37.

Me De Juranvigny, *ayant la surv. du Greffe criminel.*

Me Crapoüel-Marcellin, *Greffier des Dépôts crimin., chargé des détails du Greffe criminel.*

Me Gorgeu, *mandat.-recev. des trait. de la Cour.*

Me Chevé, *ch. des détails du Greffe civil, de la comptabilité générale, de la Bibliothèque de la Cour, et des Archives.*

Secrétaires de M. le Procureur-Général du Roi. MM.

Gaux, *Secrétaire en chef*, rue de Verneuil, n. 47.

Morteveille, rue de Seine-S.-G., n. 68. | Yvernès, r. Hautefeuille, n. 14.

Commis ordinaires du Greffe. MM.

Veilhaut, *Commis d'ordre, au civil*, rue Cardinale, n. 6.

Royer, Leblanc, Bernier, *Adjoints.*

Truy, *Commis d'ordre, au criminel*, rue Saint-Christophe, n. 14.

Commerson, Robert, Claude, *Adjoints.*

Huissiers-Audienciers de la Cour. MM.

Vuillemot, rue de Seine, n. 66.
Lebaigue, Vieille rue du Temple, n. 25.
Bénard, rue St.-André-des-Arcs, n. 26.
L'Huillier, rue du Cherche-Midi, n. 40.
Deplaigne père, r. des Bl-Manteaux, 22.
Deplaigne fils, idem.
Lebon, place de la Bourse, n. 12.
Viguet-Poupelos, rue Mazarine, n. 35.
Braulart père, porte Saint-Antoine, 5.
Lallement, rue du Bouloy, n. 13.
Navaron, rue Saint-Paul, n. 2.
Bellanger, rue Saint-Benoît, n. 36.
Garnier, r. Comtesse-d'Artois, n. 17.
Bellée, rue Montmartre, n. 55.
Languellier, rue du Roule, n. 17.
Janvier, cour S.-Guillaume (Rich.), 1.
Grenet, rue Montorgueil, n. 75.
Le Pescheur de Branville, rue des Bourdonnais, n. 1.
Furpille, r. du Four-St.-Honoré, 12.
Lebertre, rue du Roule, n. 11.
N. . . . . .

Imprimeur de la Cour.

M. Jules Didot, rue du Pont-de-Lodi.

Concierge.

M. Callais, au Palais de Justice.

Experts assermentés près la Cour.

Docteurs en Médecine. MM.

Geoffroy ✻, r. Ste-Croix de la Bretonnerie, n.
Nacquart, r. du Grand-Chantier, n. 18.
Guilbert, rue Hautefeuille, n. 16.
Renauldin, rue St.-Honoré, n. 392.
Bichebois, rue de Seine-St.-G., n. 12.
Adelon, rue des Fos.-Montmartre, 8.
Pitturo, rue Hauteville, n. 2.
Marc ✻, rue Coquillère, n. 20.
Tredern, à la Bibliothèque Mazarine.
Verlhac, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice, n. 30.
Rey, rue Meslay, n. 32.
Cayol, r. Pavée-S.-André-des-Arcs, 18.

Docteurs en Chirurgie. MM.

Levraud ✻, rue de la Huchette, n. 18.
Nicod, chir.-adjud. de l'hosp. Beaujon.
Baron ✠ ✻, r. du Four S.-Germ., 47.
Roux ✻, chir. en chef de l'hosp. de la Charité, rue de l'Université, n. 25.
Guerbois ✻, au coll. Louis-le-Grand.

Chimistes et Pharmaciens. MM.

Deyeux ✻, de l'Académie des Sciences.
Milouart, rue Coquillère.
Barruel, à l'Ecole de Médecine.
Henry ✻, pharm. en chef des hospices.

Interprètes. MM.

Breton (langues allemande, anglaise et italienne), r. de l'Observance. 10.
Lameyer (langues allemande et hollandaise), r. Ne des Bons-Enfans, n. 37.
Weinrebe (langue allemande), rue de l'Oratoire-du-Roule, n. 10.
Meyer (lang. allem.), rue des Marais-du-Temple, n. 14.
Leone d'Almeyda ✠ (lang. ital., espag. et portug.), rue Villedot, n. 5.

Experts Ecrivains. MM.

Oudart, place Baudoyer, n. 7.
Saintomer, rue Quincampoix, n. 32.
Martin, rue St.-Jacques, n. 38.
Miel, r. de Seine S.-G., n. 12.

Journal de la Cour de Paris.

La Cour donne audience tous les jours, excepté les dimanches et fêtes.

Les audiences civiles ordinaires ont lieu, savoir :

A la première Chambre, les lundis et mardis, à neuf heures; les vendredis, à midi, et les samedis, à neuf heures; à la deuxième, les lundis et mardis, à midi; les mercredis et jeudis, à neuf heures ; à la troisième, les mercredis et jeudis, à midi; les vendredis et samedis, à neuf heures.

Les grandes audiences ouvrent le lundi suivant le premier dimanche de décembre, et finissent au 15 août. Elles sont tenues deux fois la semaine, savoir :

Par la première et la deuxième chambre réunies, le lundi, à midi; par la première et la troisième, le samedi, à midi; aux jours de grande audience, l'audience ordinaire de midi est donnée à neuf heures.

Sont portés aux grandes audiences, les prises à partie, les renvois après cassation d'un arrêt, les partages d'opinions, les questions d'Etat, et toutes les autres causes que la Cour, deux Chambres réunies, juge susceptibles de grande audience.

Sur les demandes en requête civile, la Chambre qui a rendu l'arrêt attaqué, en doit toujours connaître.

La première Chambre civile et la Chambre des appels correctionnels, réunies, donnent, en outre, les jeudis, quand il y a lieu, de grandes audiences extraordinaires pour les affaires relatives aux délits de la presse.

Le ministère public assiste nécessairement à toutes les audiences.

Il y a un rôle pour chaque jour d'audience ordinaire et de grande audience. Les causes y sont portées, qualités posées, pour être jugées à leur tour.

Les deux Chambres criminelles entrent à neuf heures.

La Chambre d'accusation tient ordinairement les mardis et vendredis, et tous autres jours nécessaires à l'expédition des affaires.

La Chambre des appels de police correctionnelle donne ses audiences, pour l'expédition des affaires de sa compétence, à mesure qu'elles arrivent des tribunaux du ressort, et sont en état d'être jugées.

La Cour d'assises, qu'elle soit ou non divisée en deux sections, tient tous les jours, jusqu'à l'épuisement des affaires de chaque session. Les séances ouvrent à neuf heures.

Composition des Chambres pour l'année judiciaire 1829 = 1830.

Ire Chambre civile.

S. S. le Bon Séguier, 1er *Président.*
M. Amy, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Henin, *Doyen.*	Brisson.
Lechanteur père.	Hardoin.
Vanin.	Agier.
Monmerqué.	Dehérain.
Montcloux.	Brière.
Delahuproye.	Meslin.
Dupuy.	N . . . . .

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Ferey.	Portalis.
Jacquinot.	Cardon.

M. Jacquinot-Pampelune, *Proc.-gén.*
M. Bayeux, *Avocat-général.*
M. Duplès, *Greffier en chef.*
Me Fournier, *Greffier.*

Audience lundi, mardi à 9 heures; vendredi à midi, et samedi à 9 heures. Grande audience lundi et samedi à midi.

IIe Chambre civile.

M. d'Haranghuier, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Baron.	Bergeron.
Leschassier.	Cauchy.
De Berny.	Gossin.
Villedieu.	Charlet.
Girod.	Philipon.
Silvestre fils.	Janod.
Chevalier.	

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Terray.	Faget.
Séguier fils.	

M. de Vaufreland, *Avocat-général.*
Me Reyjal, *Greffier.*

Audience lundi, mardi à midi; mercredi et jeudi à neuf heures. Grande audience le lundi, à midi.

IIIe Chambre civile.

M. Le Poitevin, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Bouchard.
Moreau de la Vigerie.
Hemery.
Dameuve.
De Schonen.
Jacquinot.
Espivent.
Maugis.
Lechanteur fils.
Reverdin.
Deglos.
Ferrière.
Tripier.

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Froidefond.
Du Payrat.
Jurien.

M. Colomb, 1er *Avocat-général.*
M. Vincens-St.-Laurent, *Substitut.*
Me Théry, *Greffier.*

Audience mercredi et jeudi à midi; vendredi et samedi à neuf heures.

Grande audience le samedi, à midi.

Chambre des mises en accus.

S. S. le Cte de Sèze, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Cottu.
Silvestre père.
Gabaille.
Simonneau.
Chaubry.
De Vergès.

Conseiller-Auditeur.

M. Maussion.

Substituts. Messieurs,

Delapalme père.
Amelin.
Rendu.
De Barneville.
De la Villéon.
Miller.

Greffiers. MMes.

Gorjeu.
Lhéritier.

Chambre des appels de police correctionnelle.

M. de Haussy, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

De Frasans.
Crespin.
Chrétien.
Bazire.
Gauthier.
Faure.
Moreau.
Bryon.

Conseiller-Auditeur.

M. de Boissieu.

M. des Glajeux, *Avocat-général.*
M. Champanhet, *Substitut.*
M. Pécourt, *idem.*

Greffiers. MMes.

De Juranvigny.
Crapoüel-Marcellin.

COUR D'ASSISES A PARIS.

Chacune des deux sections est composée de Conseillers désignés pour chaque trimestre, par Monseigneur le Garde-des-Sceaux ou par M. le premier Président.

M. l'Avocat-général, attaché à la chambre des appels de police correctionnelle est aussi chargé du service des assises.

Substituts. Messieurs,

Tarbé.
Delapalme fils.

Greffiers. MMes.

Catherinet.
Duchesne.

AVOCATS A LA COUR ROYALE DE PARIS.

Messieurs,

1774.

Delacroix-Frainville ✻, DOYEN, anc. Bâtonnier, *rue Hautefeuille*, 15.
Archambault ✻, ancien Bâtonnier, rue de Tournon, n. 2.

1777.

Savy, rue de l'Odéon, n. 25.

1779.

Forget, rue de la Harpe, n. 28.
Chevillard, rue Mâcon, n. 9.

1780.

Berryer ✻, rue Sainte-Anne, n. 22.
Caillau, r. des Maçons-Sorbonne, n. 14.

1781.

Doillot, rue de Lesdiguières, n. 3.

1784.

Robet, rue de Clichy, n. 10.
Lourmand, r. St.-Louis, au Marais, 26.

1785.

Delvincourt ✻ (O ✻), aux Ecoles de Droit.

1787.

Blaque, rue de Saintonge, n. 13.

Gairal ✻, ancien Bâtonnier, rue Louis-le-Grand, n. 5.

1788.

Pantin ✻, *anc. bât.*, r. de Bièvre, 32.

1790.

Thévenin ✻, ancien Bâtonnier, rue de Grenelle-S.-H., n. 14.

1791.

Colin ✻ ✻, ancien Bâtonnier, rue Coquillère, n. 42.

Pons, rue Coq-Héron, n. 8.

Gayot, rue l'Evêque, n. 15.

1793.

Marquet, rue de Varennes, n. 30.

1795.

Pérignon ✻ ✻, r. Neuve-St.-Aug., 8.

De Comberousse, rue Basse, n. 28, porte Saint-Denis.

1798.

Louis, ancien Bâtonnier, rue Guénégaud, n. 11.

1799.

Legrand, rue Charlot, n. 45.

1800.

Mercier, rue Neuve-St-Roch, n. 41.

Arnould, r. des Prêtres-St.-Paul, n. 11.

Poncet de la Grave, r. de Jouy, n. 10.

Bourgois, rue des Trois-Pavillons, n. 10.

Chevallier, r. des Fossés-S.-Vict., 18.

1802.

Dupin aîné, BATONNIER, rue Coq-Héron, n. 5.

Audouin, rue de Marivaux, n. 2.

Cournol, r. des Vieilles-Audriettes, 4.

Petit-d'Auterive, rue Vivienne, n. 22.

1803.

Couture, rue Sainte-Anne, n. 57.

Trois-Œufs Halligon, rue Cadet, 15.

1805.

Colmet-d'Aage, rue Coquillère, n. 42.

Pagès ✻, rue de Ménars, n. 12.

Magnin, rue de l'Eperon, n. 6.

Fremy, quai des Augustins, n. 25.

1806.

Lami, rue Saint-Honoré, n. 334.

Persil, rue du Four St.-Germain, n. 44.

Guichard, rue de Seine-St.-G., n. 31.

Coffinieres, boul. Poissonnière, n. 14.

1807.

Parquin, rue des Deux-Ecus, n. 15.

Goyer-Duplessis ✻, r. Montmartre, 57.

Caubert, rue Meslay, n. 9.

Duronceray, r. du Foin-S.-Jacques, 8.

1808.

Fontaine, r. de Vendôme, n. 17.

Chignard ✻, rue du Mail, n. 12.

Picasse, rue Portefoin, n. 11.

Morillon, rue de Moussy, n. 7.

Pirault-Deschaumes, r. de la Paix, n. 8.

Roussiale, r. Pavée-Saint-André, n. 19.

Vavasseur-Desperriers, rue de la Paix, n. 19.

De Joly ✻, rue d'Hanovre, n. 17.

De Quevauvillers ✻, r. de Bourbon, 34.

Lorélut, rue Montmartre, n. 15.

Hennequin ✻, rue des SS. Pères, n. 3.

Morand, aux Ecoles de Droit.

Petit (A. M.), *Secrétaire du Conseil*, quai Voltaire, n. 7.

Massé de Cormeille, r. du Sentier, 12.

Martin d'Anzay, q. des Augustins, 25.

Mailher de Chassat, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 32.

1809.

Demante, rue d'Enfer, n. 11.

Du Caurroy de Lacroix, r. d'Enfer, 9.

Lemaire, rue des Quatre-Fils, n. 16.

Touschard de Grandmaison, rue de l'Ecole-de-Médecine, n. 18.

Louault, r. des Grands-Augustins, 25.

1810.

Mérilhou, rue des Moulins, n. 15.

Roux-Laborie, r. des Sts.-Pères, 14.

Conflans, passage des Petits-Pères, 1.

Gouin, rue de Nazareth, n. 1.

Julhe de Foulan ✻, rue Neuve-des Bons-Enfans, n. 27.

1811.

Hua, rue Thérèse, n. 5.

Duranton, aux Ecoles de Droit.

Bontat, rue de l'Echiquier, n. 38.

Laisné, rue du Helder, n. 12.

Blondeau, rue Soufflot, n. 2.

Simon, rue des Maçons-Sorbonne, 15.

Rousseau-Dumont, b. St.-Antoine, 61.

Mauguin, rue du Gros-Chenêt, n. 6.

Guinard, rue d'Enfer, n. 26.

Dellac, Cloître Notre-Dame, n. 20.

Millot, r. du Vieux-Colombier, n. 24.

André-Pontier, rue des Vieilles-Tuileries, n. 31.

Poncelet, quai Voltaire, n. 3.

Gaschon, rue de Richelieu, n. 115.

Boileux, rue Thévenot, n. 26.

Charrié, r. St.-Germ.-l'Auxerrois, 86.

Demiau-Crouzilhac, r. de l'Odéon, 20.

Thierriet de Sussy, rue Taranne, n. 10.

Berryer fils, r. Ne-des-P.-Champs, 64.

1812.

Vinot, rue de Seine-St-Germain, 27.

Le Febvre (Marc), rue Mazarine, n. 18.

Caille, rue de l'Université, n. 7.

Claveau, quai de la Mégisserie, n. 66.
Louault fils, r. des Gr.-Augustins, 25.
Dubois, r. des Petits-Augustins, n. 6.
Rigal, rue du Faub.-Montmartre, 31.

1813.

Petit-Jean, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 14.
Pinet, rue Barre-du-Bec, n. 9.
Courdier, rue Sainte-Avoye, n. 23.
Turpin, rue de Choiseul, n. 13.
Laboissière, r. des Bons-Enfans, n. 21.
Colin de la Blémie, Vieille rue du Temple, n. 31.
Faureau de la Tour ✻ ✻, rue de Grétry, n. 5.
Taillandier, rue du Dragon, n. 30.
Chauveau, rue du Cherche-Midi, n. 23.
Rumilly, rue de Montholon, n. 3.
Estienne, rue du Parc-Royal, n. 8.
Galis, rue Saint-Paul, cloître Saint-Louis, n. 5.

1814.

Caille-Desmares, r. du Four-S.-G., 27
Armet, rue St.-André-des-Arts, 68.
Labroust, rue Bourtibourg, n. 16.
Dumolard-Orcel, boulev. Pigal, 35.
Gaudry, rue des Moulins, n. 15.
Mollot, rue Neuve-des-P.-Champs, 60.
Boyer, rue des Juifs, n. 18.
Pelletier, rue Serpente, n. 10.
Denfer, rue de Tournon, n. 2.

1815.

Boïel-Dieu, au Luxembourg.
Camus-Laguibourgère, r. d'Artois, 19.
Sainte-Marie, rue Meslay, n. 32.
Lemoine-de-Villeneuve, r. Jacob, 26.
Godard, place Dauphine, n. 24.
Carré, rue J. J. Rousseau, n. 12.
Rebut de la Rhoëllerie ✻, rue de l'Odéon, n. 27.

1816.

Serpette de Marincourt, r. Montolon, 24.
Bonnet (*J.*), r. du F.-Poissonnière, 14
Guérin, rue de Seine, n. 87.
Desclozeaux, rue d'Antin, n. 5.
Berville fils, rue des Sts.-Pères, n. 46.
Levesque, r. de la Gr.-Truanderie, 13.
Poriquet, rue de l'Echiquier, n. 44.
Lavaux fils, rue de l'Eperon, n. 8.
De Portets ✻, aux Ecoles de Droit.
Bourgeois, r. de l'Ecole de Médecine, 13
Letellier ✻, rue de la Harpe, n. 87.
D'Herbelot, r. de l'Observance, n. 8.
Granghon, r. des Fossés-Montmartre, 6
Coulman, rue Gaillon, n. 15.
Paganel, rue de Condé, n. 19.
Porcher-Delafontaine, rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 19.
Thierry, rue du Faub.-Poissonnière, 8.
Barthe, r. des Saints-Pères, n. 20.
Bouchon (*Th.*), rue Favart, n. 4.
Renouard, rue de Tournon, n. 6.
Le Jemptel, r. Ne-des-Mathurins, 48.
Lamarre, rue St.-Honoré, n. 418.
Bouchon (*Louis*), rue Favart, n. 4.
Dupin jeune, rue Vivienne, n. 8.

1817.

Clavel, cour des Petites-Ecuries, 67.
Boys de Loury, rue Hautefeuille, n. 20.
De Vesvres, rue Coquillère, n. 39.
Cadet de Gassicourt, r. de Matignon, 8
Cailleau, rue de Massillon, n. 2.
Germeau ✻, r. de Montmorency, n. 44.
Target, rue de Cléry, n. 9.
Chabot, rue du Colombier, n. 30.
Blanchet, r. Ne-des-Pet.-Champs, 79.
Maugras, rue des Sept-Voies, n. 27.

1818.

Lebon, rue d'Anjou-Dauphine, n. 13.
Le Cte *Jaubert*, rue Gaillon, n. 10.
Guillier, rue Poupée, n. 9.
Le Roy, r. Traînée-St.-Eustache, n. 11.
Poux, rue Saint-Antoine, n. 143.
Le Pec, rue Ne-St.-Eustache, n. 18.
Massé, rue du Sentier, n. 12.
Rainville, rue du Fouarre, n. 14.
Geuffron aîné, rue Beauregard, n. 45.
Bazin de Raucou, r. Louis-le-Grand, 3.
Boudousquié ✻, quai Voltaire, 3 *bis*.
Moureau de Vaucluse, Boul. Poissonnière, n. 21.
De Comberousse fils, rue du Faub.-Montmartre, n. 13.
Guyard, rue Montmartre, n. 137.
Geuffron, jeune, pl. des Victoires, n. 7.
Dubois de l'Estang, r. Caumartin, 2.
Duvergier, quai d'Anjou, n. 29.
Michaux, rue Rochechouart, n. 42.
Clairain des Lauriers, rue Quimcampoix, n. 4.
Goudemetz, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n. 49.
Le Roy ✻, rue Mazarine, n. 9.
Maurey, rue des Moulins, n. 14.
Le Roy de la Brière, r. Hauteville, 41.
Monnais, rue Villedot, n. 11.
Trouillebert, quai des Augustins, 55.
Perpigna, rue Lepelletier, n. 15.
Bazoche, place des Victoires, n. 12.
Roussel, rue de l'Odéon, n. 30.
Tonnet, rue du Mail, n. 25.
Du Plantis, r. du Mail, n. 9.

1819.

Royer-Collard, r. de l'Observance, 8.
Colliat, r. S.-Dominique d'Enfer, n. 13.
Courtin ❋, rue Neuve-St.-Roch, 24.
Bouland, rue Tiron, n. 7.
Nagel, r. et carré St.-Martin, n. 315.
Gauthier la Chapelle, r. de l'Odéon, 30
Aylies, quai Malaquais, n. 3 *bis*.
Pijon, rue Hautefeuille, n. 10.
Cadet de Chambine ❋, r. Béthizy, 11.
Moret, rue du Pont-de-Lodi, n. 5.
Hartley, r. Neuve-des-P.-Champs, 76.
Renaud (*Lebon*), r. de la Barillerie, 18
Hocquet, r. des Grands-Augustins, 26.
Delangle, rue des Bons-Enfans, 32.
Martin, rue Montorgueil, n. 71.
Gentil, rue Hautefeuille, n. 20.
Legrand, r. des Deux-Portes-S.-S., 15.
Cauet, r. de Touraine-St.-Germ., n. 5.
Reyneau de Suèvres, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 24.
Thévenin fils, r. de Grenelle-S.-H., 15.
Portarieu-Lafosse, rue Boucher, n. 4.
Marie, rue des Beaux-Arts, n. 5.
Chaix d'Est-Ange, rue Rameau, n. 8.
Laterrade, rue Hautefeuille, n. 23.
Sevelinges, rue St.-Honoré, n. 296.
Dèche, rue du Colombier, n. 9.
Javon, rue Meslay, n. 16.

1820.

Duverne, rue Saint-Jacques, n. 71.
Rossignol, rue N^e^-des-P.-Champs, 20
Allais, r. Notre-Dame-des-Vict., n. 32.
Maussallé, rue Montmartre, n. 68.
Champion de Villeneuve, rue Guénégaud, n. 23.
Wollis, quai de la Cité, n. 7.
Baillet, rue Tiron, n. 7.
Boulay aîné, rue de Vaugirard, n. 58.
Duez, rue de Sorbonne, n. 3.
Barret, rue des Deux-Ecus, n. 7.
Lecomte, rue des Orties, n. 1.
Perrin, cour de la Ste.-Chapelle, n. 7.
Dupin (J. J. G.), r. Gît-le-Cœur, 12.
Bailly de Merlieux, r. du Jardinet, 8.
Favel, rue Saint-Antoine, n. 110.
Martin Gibergues, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 20.
Roux, rue Duphot, n. 18.
Bunel, rue Christine, n. 9.
Desaulle, rue Hautefeuille, n. 19.
Jarry, rue de Savoie, n. 4.
Visinet, rue du Haut-Moulin, n. 10.
Cordier, rue de l'Arbre-Sec, n. 19.
Force, rue Sainte-Anne, n. 44.
Vidalin, quai de l'Ecole, n. 18.
Cœuret de St.-Georges, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 32.
Deschiens, r. des Foss.-Montmartre, 31
Leloup de Sancy, r. des Deux-Ecus, 33.
Ducros-Desixt, rue Cassette, n. 17.
Meyssin, passage des Petits-Pères, 5.

1821.

Lafargue, place de l'Oratoire, n. 4.
Coupery, rue Barbette, n. 11.
Defermon, rue du Bac, n. 91.
Ligier, r. N^e^-des-Petits-Champs, 50.
Pinel Granchamps, rue Saint-André-des-Arcs, n. 45.
Plougoulm, rue du Sentier, n. 1.
Legris, rue de Choiseuil, n. 6.
Boula du Colombier, quai Voltaire, 13.
Bordas, rue de la Montagne-Sainte-Géneviève, n. 24.
Barillon, rue N^e^-de-Luxembourg, 31.
Dibarrart-d'Etchegoyen, rue N^e^-des-Capucines, n. 12.
Boutron, rue du Port-Mahon, n. 12.
Vaast, rue des Blancs-Manteaux, 29.
Dubos, place St.-André-des-Arts, 30.
Noailly, rue Meslay, n. 42.
Duverdy, r. d'Enfer-St.-Michel, 14.
Boulay j^e^, rue de Vaugirard, n. 58.
Melin Dulaillis, r. Ste.-Croix, n. 16.
Boutet, rue de Joubert, n. 33.
Delamotte, r. S.-Louis, 42, au Marais.
Delamotte Bévière, q. des Augustins, 55
Salverte, rue Lepelletier, n. 4.
Champion de Villeneuve, rue Thévenot, n. 14.
Ledé, rue Ste-Hyacinthe, n. 1.
Frederich, rue des Prouvaires, n. 32.
Duprat, rue du Pas-de-la-Mule, n. 1.
Germain, rue des Jeûneurs, n. 1 *bis*.
Mesnil, r. des Foss.-S.-G.-des-Prés, 18.
Bouchené-le-Fer, rue de Corneille, 3.
Brunier, rue Coq-Héron, n. 5.
Barbou, rue de Tournon, n. 7.
Bled, rue Barre-du-Bec, n. 12.
Lerideller, r. des Petits-Augustins, 24.
Glandaz, rue N^e^-des-P.-Champs, 87.
Berryat de Saint-Prix, à l'Ec. de Dr.
LePage de Suippes, rue Sainte-Croix, n. 6, Chaussée-d'Antin.
Hoffmann, rue des Petits-Aug., 11.
Boudet, rue des Bons-Enfans, n. 29.
Choppin d'Arnouville, rue Quincampoix, n. 64.
Grün, rue de la Harpe, n. 56.
Julien, rue d'Artois, n. 2.
Duvergier (J.-B.), rue du Bac, n. 53.
Leloup, rue Pavée-St.-Sauveur, n. 16.

1822.

Thayer (Ed.-W.-G.), rue S.-Marc, 10.
Thayer (Ed.-J.), r. St.-Marc, n. 10.
Guillemardet, r. Louis-le-Grand, 21.
Olivier, rue de la Harpe, n. 19.
Renard (H.-A), Faub.-Poissonnière, 58
Fieffé de Lièvreville, r. Gaillon, 5.
Boyron, quai des Orfèvres, n. 36.
Fontaine, r. St.-Dominique-S.-G., 18.
Lurin, rue Dauphine, n. 40.
David aîné, r. Ne-des-P.-Champs, 53.
D'Albine, r. des Lions-St.-Paul, 10.
Pagès, rue du Mail, n. 21.
Lavaux père ✻, r. de l'Eperon, n. 8.
Bedel, rue des Vieux-Augustins, n. 53.
Quetel, rue du Bac, n. 1.
Pérignon, rue de Londres, n. 25.
Perrache, rue des Barres, n. 4.
Dupuis-Gautier, rue Montmartre, 32.
Borniche, r. des Fr.-Bourgeois-S.-M., 8.
Desroches, rue Dauphine, n. 12.
Zangiacomi, rue de Vaugirard, n. 47.
Floriot, quai de la Cité, n. 27.
Lanjuinais jeune, rue du Bac, n. 34.
Buron, rue Saint-Antoine, n. 51.
Barbié du Bocage, r. Ste-Appoline, 18
Fenet, rue St.-André des-Arcs, n. 41.
Etienne fils, r. de Choiseul, n. 1.
Flandin, rue du Bac, n. 64.
David (E.), rue du Paon, n. 1.
Robert, rue du Hazard, n. 9.
Daussy, rue Hautefeuille, n. 14.
Amyot, rue de la Sourdière, n. 17.
Duveyrier, r. Ne-St.-Augustin, n. 30.
Ripault, rue St.-Severin, n. 30.
Lanoë, rue Dauphine, n. 24.
Bouillat, rue de Grammont, n. 21.
Farran, rue St.-Dominique-St.-G. 55.
François, rue St.-Sauveur, n. 16.
Joffrès, rue St.-André-des-Arts, n. 75.
Loiseau, rue de Crébillon, n. 3.
Paris, r. des Fr.-Bourgeois-St.-M., 13.
Jamet, rue Saint-Jacques, n. 159.
Paravey, rue de Paradis-Poiss., n. 21.
Pagès fils, rue de Ménars, n. 12.

1823.

Mutel-Delille, r. des Nonaindières, 2.
Bourgain, r. des Jeûneurs, n. 1 *bis*.
Combacérès, r. de l'Université, n. 21.
Tardif, rue des Petits-Augustins, 13.
Le Sellier, r. des Foss.-St.-Victor, 30.
De Chenier, r. des P.-Augustins, 32.
Bautier, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Brosset, rue St.-Victor, n. 64.
Besnard, rue de la Madeleine, n. 2.
Ancelle, rue de Choiseul, n. 19.
Petit-Jean Duplessis, boul. Bonne-Nouvelle, n. 31.
Brochand, r. S.-Dominique-S.-G., 71.
Coin de Lille, rue Bétizy, n. 11.
Crivelli, rue des Noyers, n. 36.
Bazin, passage Saulnier, n. 12.
Guichard, rue des Jeûneurs, n. 15.
Foy, cloître St.-Jacques-de-l'Hôpit., 3.
Lelièvre de la Touche, r. de Seine, 57.
Baroche, rue de Cléry, n. 9.
Vionnois, rue Tiroux, n. 9.
Lucas Championnière, r. Notre-Dame-des-Champs, n. 37.
Rigaud, r. Villedot, n. 8.
Bernard, rue des Fossés-Saint-Germ.-l'Auxerrois, n. 31.
Revenaz, boulevart Poissonnière, 25.
Masson, rue Cassette, n. 23.
Ledru, rue du Coq-St.-Honoré, n. 9.
Nachet, quai de la Tournelle, n. 33.
Pascal, rue de Grammont, n. 23.
Malleville, rue de l'Université, n. 2.
Crousse, rue des Petits-Champs, n. 61.
Ganilh, rue Saint-Lazare, n. 118.
David-Deschamps, rue de Montpensier, n. 1.
Pardé, rue de Grenelle-St.-Germ., 3.
Teulet, rue Saint-André-des-Arcs, 12.
Marchand, r. de M.-le-Prince, n. 49.
Cramail, place St.-G.-l'Auxerrois, 24.
Dupont-Wite, r. de Vaugirard, n. 50.
Scellier, place du Châtelet, n. 6.
Aubert-Armand, rue Gaillon, n. 14.
Mailhos, place Saint-Sulpice, n. 8.
De Courdemanche, rue Ste-Anne, 17.
Roch, rue des Fossés-du-Temple, 16.
Dubochet, rue de Chabrol, n. 25.
Bugnet, rue de l'Abbaye, n. 14.
Brosson, rue de l'Odéon, n. 33.
Cauchy, Palais du Luxembourg.
Leblanc Laborde, rue St.-Benoît, 32.
Trinité, rue Boucher, n 6.
Devivier, rue de Crébillon, n. 3.
Hermel, rue d'Hanovre, n. 5.
Person, rue Saint-Honoré, n. 347.
Lault, r. Neuve-des-Mathurins, 21.
Videl, rue Hauteville, n. 12 *bis*.
Hubert, r. du Faub.-Montmartre, 15.
Lauverjat, aux Batignoles, rue du Belvéder, n. 20.
Demauger, r. Trainée-S.-Eustache, 11.
Arnaud, rue du Gros-Chenêt, n. 13.
Doumerc, rue du Bac, n. 89.
Caignet, place Dauphine, n. 14.
Perrard, cour de Rohan, n. 3.
Crapez, rue de l'Echelle, n. 8.

Grand (Paul), impasse Sourdis, n. 1.
Casenave, rue de la Planche, n. 24.
Claude, rue Hautefeuille, n. 20 *bis*.
Tirel, rue Montmartre, n. 128.
De Roussen de Florival, rue d'Anjou-Dauphine, n. 9.
Gilbert-Boucher ※, r. de Vendôme, 10
Montigny, rue de la Barillerie, n. 31.
Arnoult, place St.-André-des-Arcs, 26.

1824.

Demersand, place Dauphine, n. 6.
Maillard, r. Neuve-Sainte-Barbe, 5.
Ferry, r. des Grands-Augustins, n. 5.
Legendre, r. Montorgueil, n. 65.
David, cloître Notre-Dame, 10 et 12.
Martignon, r. Nᵉ-des-P.-Champs, 50.
Huguet, rue Sainte-Avoye, n. 4.
Nitot, rue des Moineaux, n. 10.
De Sacy, rue Hautefeuille, n. 5.
Jubin, r. du Cimetière-Saint-André, 13
Grossot de Vercy, b. Mont-Parnasse, 8.
Maury, rue Ventadour.
Riot, r. des Fossés-S.-G.-l'Auxerr., 31.
Boniface Delcro, rue Guénégaud, 7.
Felman, rue du Temple, n. 107.
Doncquer de T'serroeloffs, rue des Moulins, n. 12.
Allaire, rue Saint-Antoine, n 71.
Mermilliod, rue Guénégaud, n. 18.
De Caix, rue M.-le-Prince, n. 24.
Courvarain, rue de Vaugirard, n. 64.
Dumonteil, pl. du Chev.-du-Guet, 5.
Vervoort, rue de Braque, n. 10.
Grandet, rue Duphot, n. 16.
Metairie, r. Pavée-St.-André, n. 12.
Cessac, rue Caumartin, n. 7.
Levigney, rue de Richelieu, n. 60.
Caravello, rue Angevilliers, n. 10.
Mainié, rue de l'Arcade, n. 38.
Lefiot, r. Pavée-St.-André, n. 11.
Choppin, r. Neuve-St.-Eustache, 18.
Benazet (Oscar), r. des Beaux-Arts, 6.
Isoré, rue Saint-Lazare, n. 13.
Bellon, rue du Cherche-Midi, n. 28.
Huart Duparc, r. des P.-August. 15 *bis*.
Roulleau-Dugage, r. de l'Université, 10
Bureau du Colombier, r. des Noyers, 39
Rigoigne, r. des Sept-Voies, n. 18.
Louvancourt, r. Croix-des-P.-Ch. 39.
Firbach, rue de la Barillerie, n. 18.
Horson, r. Nᵉ des Petits-Champs, n. 38.
Legonidec, rue de Vendôme, n. 10.
Defry, rue de l'Odéon, n. 21.
Joliat, r. des Vieux-Augustins. n. 27.
Saunière, r. des Mauvaises-Paroles, 17.
De Provigny, rue Louis-le-Grand, 23.
Lascrvolle, rue de l'Université, n. 42.
Boué, rue Neuve-Coquenard, n. 24.
Rousset, r. St.-Pierre, 20, au Marais.
Verdière, rue Cassette, n. 20.
Durmont, rue Montorgueil, n. 47.
Sautayra, rue de l'Observance, n. 5.
Denfert, rue de la Harpe, n. 56.
Filliard, rue St.-Merry, n. 46.
Benat-St.-Marsy, rue Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, n. 2.
Demontcavrel, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 32.
Grosset-Janin. r. de la Bibliothèq., 11.
Lefort, rue de Verneuil, n. 21.
Le Tavernier, r. Neuve-de-Berry, 13.
Lorliot de Rouvray, r. de Paradis, 9.
Maurel, rue Chabannais, n. 12.
Sebire, r. Neuve-des-P.-Champs, 47.
Bravard, place Dauphine, n. 27.
Hickel, rue de Beaune, n. 31.
Grand, impasse Sourdis, n. 1.
Descloseaux, rue d'Antin, n. 5.
Dupont, r. des Vieux-Augustins, 27.
Guenoux, rue de Beaune, n. 3.
Vincent, rue Saint-Sauveur, n. 18.
Deflers, rue l'Evêque, n. 6.
Failly, rue des Fossés-St.-Marcel, 31.
Trébuchet, rue des Anglaises, n. 18.
Angenoust, r. Nᵉ-St.-Eustache, 32.
Tencé, quai des Orfèvres, n. 36.
Marrault, rue des Grès, n. 10.
Comyn, rue du Grand-Chantier, n. 6.
Paillet, rue des Deux-Ecus, n. 33.
Jouvet-Desmarand, rue Saint-André-des-Arcs, n. 71.
De Chasseloup-Laubat, r. Louis-le-Grand, n. 9.
Guyot, rue des Rosiers, n. 34.
Flayol, r. d'Anjou-Dauphine, n. 9.
Laÿ de la Borde, rue Poupée, n. 9.
Lemarquière, rue du Hasard, n. 13.
Dreux, rue de la Paix, n. 2.
Peytal, quai Saint-Michel, n. 25.

1825.

Chicoisneau, r. Saint-Honoré, n. 265.
Bazile, r. Neuve-St.-Eustache, 25.
Roger, rue des Marais Saint-G., n. 8.
Gairal fils, rue Louis-le-Grand, n. 5.
Riva, rue Dauphine, n. 24.
Patorni, rue des Moulins, n. 9.
Dufeu, rue Gaillon, n. 11.
Parseval, rue Gaillon, n. 10.
Berthier, rue Saint-Sauveur, n. 6.
Fournier, r. des V.-Tuileries, n. 35.
Sain-Rousset de Vauxonne, rue du Bac, n. 138.

Labarthe, r. des Bons-Enfans, 21.
Leseure, rue Hautefeuille, n. 5.
Golliet, place Ste-Geneviève, n. 6.
De Bridieu, rue de la Harpe, n. 81.
Cros, r. St.-Dominique, 9, au Gr.-C.
Leconte-Desgraviers, r. Taranne, 19.
Daguerre, rue d'Enfer, n. 7.
Laubespin, rue Saint-Guillaume, 34.
Petit de la Fosse, r. de la Ferme, 11.
Babut, r. des F.-Bourgeois, 21, au M.
Geoffroy, rue Guénégaud, n. 17.
Legros, rue de Grenelle-St.-G., 18.
Bouffé, r. de la Chaussée-d'Antin, 22.
Letourneur, rue Saintonge, n. 11.
Hémar de Sevran, r. de Paradis, 10.
Paradis, rue Meslay, n. 52.
Boniface, r. Ne-St.-Eustache, n. 26.
Jabineau, r. des Saussaies, n. 11.
Devesvres, rue Montmartre, n. 78.
Moulin, rue St.-André-des-Arts, 51.
Colliez, r. des Marais-St.-G, 20 *bis*.
Houtang, r. St.-Jacques-de-la-B. 29.
Delmas, rue de l'Echiquier, n. 38.
Wilbert, rue Grange-aux-Belles, n. 4.
Duval (Léon), rue Jacob, n. 14.
Sulpicy, r. Ste-Croix-de-la-Bret., 9.
Bret, rue de Bourbon-Villeneuve, 53.
Borel de Bretizel, rue de Seine, 10.
Fayolle, rue Michel-le-Comte, n. 22.
Berit, rue Ne-St.-Eustache, n. 36.
Turrel, rue Pinon, n. 22.
Lacoste, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 18.
Lesca, rue Saint-Lazare, n. 79.
Vazeille, rue de Tournon, n. 17.
Bouchier, place des Victoires, n. 12.
Duval, boulevard du Temple, n. 22.
Leroy, quai de la Tournelle, n. 31.
Destrem, rue Hauteville, n. 5.
Manet, rue Neuve-S.-Augustin, n. 28.
Oudot, r. des Fossés-St.-Victor, 14.
Roussel, rue du Canivet, n. 2.
Dubarle, rue de Tournon, n. 7.
Lerminier, rue Caumartin, n. 9.
Carteret, rue de Cléry, n. 9.
Livet de la Cheronnière, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 48.
Fleury, rue Bergère, n. 72 *bis*.
Lefebure-Dubus, Etienne, n. 7.
Chauveau, rue de Vaugirard, n. 57.
Malepeyre, rue Saint-Honoré, n. 293.
Lucas, rue du Dragon, n. 42.
Massey de Tyrone, r. de Provence, 20.
Guillemard, rue Christine, n. 3.
Jacquet, rue Neuve-d'Orléans, n. 28.
Paillard de Villeneuve, r. du Caire, 6.
Gay, passage Bergère, n. 3.
Boileux, r. du Four-St.-Germain, 45.
Viremaitre, rue de Tournon, n. 2.
Rossey, rue de Grammont, n. 25.
Benazet, rue de Richelieu, n. 108.
Delarothière, rue Saint-Benoît, 10.
Poisson, rue Dauphine, n. 36.
Honoré, boulevard Poissonnière, 14.
Dechomeil-Lajalaine, rue de Seine-Saint-Germain, n. 49.
Poultier de Verneuil, rue du Pont-aux-Choux, n. 17.
Jourdain, r. des Fossés-St.-Germ. 44.
Guyot des Guereins, r. de Louvois, 4.

1826.

Royer, rue du Perche, n. 8, au Marais.
Jacquelin, rue de Condé, n. 15.
Laurens, r. Neuve-St.-Augustin, 37.
Billequin, rue Christine, n. 1.
De Bauffres, r. des P.-Augustins, 34.
Delaire, rue de Seine, n. 66.
Cristal, rue Hautefeuille, n. 22.
Legoux, rue de Bussy, n. 16.
Roullion, rue de Cléry, n. 32.
Leduc, r. Neuve-des-P.-Champs, 64.
Carelle, rue de Bagneux, n. 7.
Joubert, rue Saint-Honoré, n. 285.
Jouhaud, rue Méhul, n. 1.
Lafargue de Portest, rue des Bourdonnais, n. 7.
Cramail Dutronchay, r. des Moulins, n. 12.
Fleury (*Frédéric*), r. de la Paix, 28.
Quesney, rue Saint-Claude, n. 6.
Duez jeune, place Dauphine, n. 8.
Langlois, rue Ste-Avoye, n. 38.
Collin (*Eug.*), r. Traversière-S.-H. 25.
Raimbault, rue Saint-Benoît, 8 *bis*.
Méchin, rue des Jeûneurs, n. 8.
Bastier, r. St.-Jean-de-Beauvais, 6.
Sainton, r. de Pontoise-S.-Victor, 15.
Couturier, rue Saint-Benoît, n. 26.
Chauvel, rue de Vaugirard, n. 64.
Laigne, rue de Seine, n. 66.
Peysson, r. Pavée-Saint-André, n 5.
Demons, r. Culture-Ste-Catherine, 5.
Lefebvre, r. de la Gr.-Truanderie, 42.
Deschamps, rue Montmartre, n. 9.
De Cagny, rue Thibautodé, n. 11.
Garot, r. Notre-Dame-des-Vict. 10.
Hamel, rue Bertin-Poirée, n. 5.
Becquey, rue de Varennes, n. 26.
Ortolan, rue de Seine, n. 49.
Adine, rue Montmartre, n. 129.
Javal, cloître Saint-Benoît, n. 26.
Germain, rue Cassette, n. 13.

Lafon de Candas, rue des Grands-Augustins, n. 5.
Legat, rue Saint-Honoré, n. 358.
Lyrot, rue de la Vieille-Draperie, 4.
Creuzant, r. de la Ville-l'Evêque, 29.
Dubuc, rue Charlot, n. 18.
DuJarrié, r. du Cimetière-S.-André, 18
Guichard (Em.), r. des Beaux-Arts, 3.
Denoizy, rue Taranne, n. 9.
Caron, place du Louvre, n. 18.
Voizot, passage Violette, n. 8.
Nouguier, rue de la Sourdière, n. 27.
Berryat de S.-Prix fils, à l'Ec. de Droit.
Bourdin, r. Notre-Dame-des-Ch. 35.
Hamelin, rue de Bossuet, n. 2.
Neuveglise, rue de Popincourt, n. 52.
Vivien, rue de Grammont, n. 4.
Anspach, r. des F.-Montmartre, 18.
Henrion, rue de Vaugirard, 17.
Boullay, r. des F.-Montmartre, n. 17.
Hullin de Bois-Chevalier, r. de Tournon, 17.
Maillard de la Gournerie, rue du Vieux-Colombier, n. 29.
Boitard, rue Saint-Jacques, n. 167.
Segalas, rue de Crussol, n. 11.
Quétil, rue d'Enghein, n. 18.
Villain, rue Saint-Jacques, n. 55.
Bourgoin, rue du Bac, n. 89.
Blanc (Théod.), r. de Verneuil, n. 47.
Leret d'Aubigny, r. S.-Roch-Poiss. 18.
Dumesnil, rue de Seine, n. 48.

1827.

Dilhac, rue Montmartre, n. 30.
Chauveau-Desroches, rue du Marché-Saint-Honoré, n. 29.
Buchère, rue Saint-Martin, n. 14.
Delarue, boulevard Poissonnière, 19.
Galisset, rue.....
Mala, r. Croix-des-P.-Champs, 25.
Delsert, rue N°-des-Pet.-Champs, 73.
Collin père, r. Traversière-S.-H., 25.
Dumesnil de Merville, r. de Seine, 6.
Macarel, r. de Belle-Chasse, n. 15.
Delahaye, boul. St.-Martin, n. 17.
Crapez, r. Neuve-St.-Etienne, n. 2.
Boinvilliers, vieille rue du Temple, 19.
Fauvel, rue de Seine, n. 53.
Desalles, rue Guénégaud, n. 29.
Pellat, r. de Touraine-St.-G., 6.

1828.

Drouin, r. St.-André-des-Arcs, n. 35.
Perrot, rue Guénégaud, n. 7.
Cochin ✻, r. du Canivet-S.-Sulp., 3.
Prudhomme, r. de Condé, n. 10.
Panthou, quai de la Cité, n. 27.
Voisin, rue Montmartre, n. 47.
Parent-Réal, rue St.-Antoine, n. 81.
Delaunoy, r. St.-Etienne-du-Mont, 3.
Pasté, rue Meslay, n. 32.
Durand, rue Sainte-Avoye, n. 63.

1829.

Compans, rue de Tournon, n. 12.
Lemoyne, rue Saint-Guillaume, n. 7.
Bergé, rue Sainte-Anne, n. 9.
Lallemand, rue Gaillon, n. 13.
Laurent, r. St.-Maur-St.-G., n. 17.
Bernard, pl. St.-Germ.-l'Auxerr., 37.
Delalleure, rue de Condé, n. 1.
Laumond, rue du Paon, n. 1.
Delagrange, boul. des Italiens, n. 27.
Duhamel, r. du Cherche-Midi, n. 30.
Aillaud, r. N°-des-Mathurins, 62.
Guy, rue d'Orléans-St.-Marcel, n. 5.

Conseil de l'Ordre. Messieurs,

Dupin aîné, *Bâtonnier.*

Anciens Bâtonniers.

Delacroix-Frainville ✻. Archambault ✻. Gairal ✻. Louis ✻.
Pantin. Thévenin ✻. Collin ✠ ✻.

Députés des sept Colonnes.

Berryer père ✠. Caillau. Delvincourt ✠ (O ✻). Couture. Colmet. Frémy. Lamy. Persil. Caubert. Hennequin ✻. Charrié. Gaudry.
A. M. Petit, *Secrétaire.*

MM. Cailleau et Dupin, *Conservateurs de la Bibliothèque.*

M. Pantin, *Archiviste.*

M. Marnier, *Bibliothécaire*, rue Saint-Jacques, n. 71.

M. Danctoville, *Agent de la Chambre des Avoc.*, Cour de la Ste.-Chapelle, 9.

Les séances du bureau de consultations gratuites, ouvert aux indigens, se tiennent le mardi de chaque semaine, depuis deux heures jusqu'à quatre, à la Bibliothèque de l'ordre des Avocats, au Palais de Justice.

AVOUÉS PRÈS LA COUR ROYALE DE PARIS.

Les Avoués près la Cour Royale sont licenciés en Droit, et ont prêté le serment d'Avocat : ils sont au nombre de 60.

Nota. Ce signe = signifie *en remplacement de*.

Messieurs,

Armand=*Crussaire* : r. de Bondy, 13.
Baldé = *Jaladon* : rue Saint - Sauveur, n. 16.
Batbedat = *Richomme* : rue Saint-Honoré, n. 291.
Bénard =*Jovart* : r. de la Jussienne, 25.
De Bénazé = *Bouel* : place Saint-André-des-Arcs, n. 30.
Bérenger = *Pénart* : cour de la Ste-Chapelle, n. 13.
Blet = *Ranté* : rue Mazarine, passage Dauphine.
Cantrez = *Lemaire* : petite rue Montpensier, n. 3.
Chauvelot = *Lavrillat* : rue Saint-Honoré, n 256.
Collot = *Caille-Desmares*, rue des Grands-Augustins, n. 24.
Colmet de Santerre (*Membre de la Chambre*) = *son père*, a les papiers de Me *Collet* je : r. des Rosiers, 17.
Curé=*Rouchet* : r. de la Jussienne, 11.
Dargère = *Duval* : rue Thévenot, 15.
Delacourtie = *Robin* : rue Neuve-Saint-Eustache, n. 15.
Delaine = *Leboul-Aubert* : rue des Grands-Augustins, n. 21.
Delair = *Lecousturier* : r. de Cléry, 5.
Delorme = *son père et Leduc* : rue Neuve-des-Petits-Pères, n. 3.
Deschamps = *Heuvrard*, et aux clientelle et recouvremens de Me *Soudez* : rue St.-André-des-Arcs, n. 66.
Dobignie = *Lefuel* : q. Malaquais, 13.
Durand-Claye = *Chaseray* et *Boys-de-Loury* : rue Ne-St.-Eustache, 11.
Foller = *Dubun-Peyrelongue* : quai de l'horloge, n. 63.
Gagneux = *Borde* : rue Vivienne, 22.
Galhaut (*Membre de la Chambre*) = *Ducluzeau* : rue de la Jussienne, 15.
Gallois (*Trésorier de la Chambre*) = *Cretté* : rue de la Monnaie, n. 10.
Gibert = *Alban-Trouillebert* : rue du Mouton, n. 5.
Glandaz = *Junot* et *Borde-des-Landes* : r. des Blancs-Manteaux, 24.
Gonnard = *Dorgemont*, et aux clientelle et recouvremens de Me *Borde-des-Landes* : rue Mauconseil, 20.
Grégoire = *Coche* : rue de Seine-Saint-Germain, n. 70.
Guérin = *Collin-Vaurancher* : rue St.-Martin, n. 14.
Guillemot = *Duchesne-Beaumont et Carron* : r. de la Sourdière, n. 16.
Huard = *Héloin* : rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 61.
Hurel = *Petit Degatines* : rue Saint-Denis, n. 374.
Itasse = *Boudard* : rue de Hanovre, 4.
Jaquotot = *son père* : r. du Mail, 7.
Labois = *Marcorelle* : rue du Four-Saint-Honoré, n. 9.
Labrouste = *Doublet* et *Alleaume* : rue Saint-Honoré, n. 315.
Lacoste=*Rossignol* : r. Neuve-Saint-Eustache, n. 44.
Lagarde = *son père* : r. du Sentier, 15.
Lairtullier=*Lœuilliart* : r. du Cloître-St.-Jacques-l'Hôpital, n. 1.
Lambert = *Grange* : r. Dauphine, 24.
Laureau (*Membre de la Chambre*) = *Pillaut* : rue de Condé, 11.
Laurent = *Pigorot* : r. Marie-Stuart, 8.
Lecacheur = *son père* et *Grassel* : rue Hautefeuille, n. 1.
Lobgeois (*Syndic de la Chambre*) = *Champion* : rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 28.
Lombard = *Moutier* : rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
Margueré = *Gougel* : rue de la Monnaie, n. 5.
Marion de Grandmaison ✻ = *Guillot-Blancheville* : r. des Poulies, n. 3.
Maucourt = *Guédon* : rue Mazarine, n. 32.
Michel = *Camus* : rue de l'Odéon, 32.
Moreau (*Membre de la Chambre*) = *Legeay*, rue Ne-des-P.-Champs, 19.
Périn ✻, *Doyen* (*Président de la Chambre*), rue de la Jussienne, 17.
Pinté=*Poisson* : r. Hautefeuille, n. 4.
Reydellet = *Picard* et *Halligon* : rue Saint-André-des-Arcs, n. 74.

Rochereau (*Rapport. de la Chambre*) = au titre de Me *Soudez :* rue Mazarine, n. 7.
Ruelle = *Martin-Dugard*, rue Ste-Anne, n. 77.
Tallard (*Secrétaire de la Chambre*) = *Collet aîné :* r. des Ecouffes, n. 5.
Tourly = *Pousset* et *Bert*, et aux clientelle et recouvremens de Me *Lecomte*: place du Châtelet, 6.
Toussaint = *Doucet :* rue de Seine-Saint-Germain, n. 53.
West = *Sorbet :* rue du Four-Saint-Honoré, n. 12.

Chambre des Avoués.

La Chambre des Avoués est instituée pour connaître des plaintes qui sont portées contre les Avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le réglement.

Membres composant la Chambre. Messieurs.

Périn ❋, *Président.* Tallard, *Secrétaire.* Colmet de Santerre.
Lobgeois, *Syndic.* Gallois, *Trésorier.* Moreau.
Rochereau, *Rapporteur.* Laureau. Galhaut.

Anciens Membres. Messieurs,

Deschamps. Marion de Grandmaison ❋. Delacourtie.
Dargère. Bérenger.

Membres honoraires. Messieurs,

Louault. Delahaye. Delorme père ❋. Deschiens. Junot. Jaladon ❋. Dorgemont. Lefuel. Lavrillat. Lagarde père. Sorbet. Leboul-Aubert. Rossignol. Grange. Doucet. Gouget.

Avocats et Conseils de la Compagnie. Messieurs.

Thévenin père ❋, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 14.
Delangle, rue des Bons-Enfans, n. 32.

Les jours des séances ordinaires de la chambre sont les mardis et vendredis à midi. En vacations, le jeudi seulement.

COURS ROYALES DES DÉPARTEMENS.

COUR ROYALE D'AGEN.

M. Tropamer ❋, *premier Président.*

M. Bergognié ❋,
M. Lafontan ❋,
M. Bergognié fils,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Garric.	Molié.	Donnodevie.	*Auditeurs.*
Dayrie.	Théron père.	Dufort.	Lafontan fils.
Cassaignau.	Phiquepal.	De Perry.	Carrié.
Desmolin père.	Vivie.	Falque.	De Cassagnes de Peyronnencq.
Candellon.	Lébé.	*Honoraires.*	Martin.
Tartas-Conques.	Barret de Lavedan.	Barret de Lavedan.	Laffitte.
Chapelle.	La Bastide Cornier.	Guillemette.	De Laborie de St.-Sulpice.
Moullié.	Jourdan.	Gauran.	

PARQUET.

M. Rivière ❋, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Lébé aîné ❋. Labat.

Substituts du Parquet. MM.
De Bellomayre. Calmels-Puntis.

M. Diché, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Gers, du Lot, de Lot-et-Garonne, se portent à cette Cour,

COUR ROYALE D'AIX.

M. Casimir de Sèze (O ✱), *premier Président.*
M. Cappeau ✱, M. le Mis d'Arlatan-Lauris, M. de La Chèze Murel, *Présidens de Chambre.*
M. de Gregory, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Bermond ✱.
De Gastaud ✱.
De Foresta.
Verger ✱.
Mougins de Roquefort.
De Bourguignon de Fabregoule.
D'Anselme.
De Gras ✱.
Fabry.
Roudier.
Raybaud.
Beuf ✠.
Testanière de Miravail.
De Barlet.
Leblanc deCastillon.
Olivier.
Bérage.
De Magnan.
Castellan.
De Robineau-Villemont.

Honoraires.
Poitevin ✱.

Auditeurs.
D'Alphéran de Bussan.
De Ribbe.
Ricard.
Barlatier de S. Julien
Mis de Benault de Lubières.
Fabry (Frédéric).

PARQUET.

M. De la Boulie ✱, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Dufaur ✱.
Pazery de Thorame.

Substituts du Parquet. MM.
Bret.
Alpheran.

M. Roux-Alphéran, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, du Var, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'AMIENS.

M. le Bon de Cambon ✱, *premier Président.*
M. le Chev. de Monchy (O ✱), M. le Bon Cauvel de Beauvillé ✱, M. Hanocq ✱. *Présidens de Chambre.*
M. Fouenet-Dubourg ✱, M. Ailhaud, *Présidens honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

Poirriez ✱.
Thirria.
Beraud ✱.
Petit.
Chuppin de Germigny ✠ ✱.
Duval.
Sabarot de Lauriol.
Ysabeau de Villiers ✠.
Desjardins.
Amye.
Revel (Ch.).
Le Sergeant d'Hendecourt.
Coquebert de Montbret fils.
Fouache d'Halloy.
De Lagrené.
Doé de Maindreville.
Bazenery.
Du Tillet de Villars (O ✠) ✱.
Faton de Favernay ✱.
De Guillebon de Vendeuil.

Honoraires.
Le Bon Lemaire Darion (O ✱).
Limonas.
Bosquillon.
Despréaulx.
Cousin de Beaumesnil.
Romain.
Jallu ✱.

Auditeurs.
La Roche.
Guerard.
Lennel.
De Grattier.
Becquerel.
Beaucousin.

PARQUET.

M. Morgan de Béthune (O ✱), *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Bosquillon de Fontenay ✱.
Boullet.

Substituts du Parquet. MM.
Brenet.
Le Serurier.

M. Ledoux, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'ANGERS.

M. le Cte d'Andigné de Mayneuf ✻, *premier Président.*
M. de Puisard père ✻,
M. Sourdeau de Beauregard ✻,
M. Prévost de la Chauvellière ✻, } *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Monnier.
Béraud père.
Lorier.
Letellier.
Baranger.
Janvier père ✻.
Bizard.
Fournier de la Pommeraie.
Regnier.
Naurays de la Davière ✻.
De Puisard fils.
Guitter.
Danquetil.
Dezallay.
Legeard de la Diriays
Janvier fils (Elie).
Gaultier.
Langlois.
Allain Targé père.
Trotté de Maisonneuve.

Honoraires.

Verdier de la Miltière.
Gautret.
De Miomandre de St.-Pardoux.

Auditeurs.

Guérin des Brosses.
Loré.
Courtigné.
Le Gentil.
D'Armaillé.
Lefebvre de Cheverus

PARQUET.

M. Desmirail ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
De Gaullier de Lagrandière.
Nibelle ✻.

Substituts du Parquet. MM.
Béraud fils.
Allain Targé fils.

M. Doussault, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BASTIA.

M. le Cte Colonna d'Istria ✻, *premier Président.*
M. le Bon Mezard ✻, *premier Président honoraire.*
M. Pasqualini,
M. Suzzoni ✻, } *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Susini père.
Olivetti.
Fretel.
Abbatucci.
Galeazzini.
Marcilese.
Arrighi.
Pallavicini.
Tassy.
Casabianca.
Arena.
Colonna d'Istria.
Capelle.
Casale.
Levisse.
Vile.
Viale.
Giordani.

Honoraires.

Leclerc ✻.
Muselli.

Auditeurs.

Murati.
Pierangeli.
Susini fils.
Gregori.

PARQUET.

M. Feuilhade de Chauvin ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Tamiet. Causse.

Substitut du Parquet.
M. Juchereau de Saint-Denis.

M. Ottavi, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce du département de la Corse, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BESANÇON.

S. S. de Chifflet (O ✻), *premier Président,*

M. Alviset, }
M. Monnot-Arbilleur, } *Présidens de Chambre.*
M. Varin d'Ainvelle ❋,
M. le Mis de Camus, } *Présidens honoraires.*
M. le Bon de Bouvier (O ❋).

Conseillers. Messieurs,

Violand.
Roux-de-Raze.
Rougnon ❋.
Lescot.
Damey de St.-Bresson.
Pusel deBoursières.
Pourtier de Chaucenne.
Bourgon ❋.
Babey ❋.
Callet.
Dorival.
Durand.
Masson.
D'Oussières.
Le Bon Dumontet de la Terrade.
Le Bas de Girangy.
Vejux.
Prudhomme.
Dusillet.

Honoraire.

Droz.

Auditeurs.

Barberot.
Varin.
Clerc fils.
Renouard de Bussière.
Ruffier d'Espenoux.

PARQUET.

M. Clerc ❋, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.

Sermage ❋.
De Bonnechose.

Substituts du Parquet. MM.

Magdelaine.
Maurice.

M. Belamy, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BORDEAUX.

S. S. le Cte Ravez ❋ (G O ❋), Cons. d'Etat, *premier Président.*
M. Dutrouilh (O ❋), }
M. Duprat ❋. }
M. de Saget ❋. } *Présidens de Chambre.*
M. Dégranges Bonnet ❋. }

Conseillers. Messieurs,

Castaignet ❋.
Deslix.
Trigant-Brau.
De Bacalan.
De Sentout ❋.
De Trenqualye ❋.
Galaup ❋.
De Lamourous.
Daussel.
Lavardens ❋.
De Laloubie.
De Chancel.
Hosten ❋.
Poumeyrol.
Castelnau-d'Essenault.
Dupont.
De Marbotin.
Drivet.
Gauvry.
Gerbeaud.
Monnerie.
Duranteau ❋.
De Béchade fils.
Delpech.
Ducluzeau.

Honoraires.

Bon de Mallet ❋.
Bon de Béchade ❋.
De Mallet fils.

Auditeurs.

Barbe.
Darmailhacq.
Binaud.
Louvet de Paty.
Destor.
De Marbotin fils.

PARQUET.

M. le Bon Rateau (O ❋), Cons.-d'Etat, *Procur.-gén. du Roi.*

Avocats-généraux. MM.

Ravez fils ❋.
Aurélien de Sèze.
Touzin.
Dégrange.

Substituts du Parquet. MM.

Gergerès fils.
Bouic (Valmy).

Michel, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Charente, Dordogne, Gironde, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BOURGES.

M. le Bon Sallé de Chou (O ❋), *premier Président.*
M. Bouquerot de Voligny ❋. }
M. Trottier ❋, } *Présidens de Chambre.*
M. De Bengy. }

Conseillers. Messieurs,

Heulhard de Montigny ❋.
Le Bon Callande de Clamecy ❋.
Blondet ❋.
Le Chev. Girard de Villesaison.
Dubois.
Brunet.
Geoffrenet de Fontblain.
Bezave de Mazières ❋.
Vivier-de-la-Chaussée ❋.
Arsène Dubrac.
Tixier de Ligny.
Baille de Beauregard ❋.
Boin.
Baudouin.
Legoube.
Dufour d'Astafort.
Corbin de Mangou.
Rapin fils.
Sanglé Ferrière.
Corrard Lalesse.

Honoraires.

Baucheton ❋.
Dumoutet,
Rapin père ❋.

Auditeurs.

Soumard de Villeneuve.
Simon de la Rochère.
Pinet.
Roulhac.
Callande de Clamecy

PARQUET.

M. le Chev. Jouslin de Noray ❋, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Henri Torchon ❋. Pascaud ❋.

Substituts du Parquet. MM.
Aupetit Durand. Corbin (Eug.).

M. Veilhault, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Cher, de l'Indre, de la Nièvre, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE CAEN.

M. le Bon de l'Horme (O ❋), *Cons.-d'Etat*, *premier Président.*

M. le Bon Lemenuet (C ❋),
M. le Bon Goupil de Préfeln (O ❋), } *premiers Présid. hon.*

M. Régnée ❋,
M. Daigremont de St.-Manvieux ❋,
M. Dupont-Longrais ❋,
M. Roger de la Choquais ❋, } *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Maubant.
De Ste-Marie ❋.
Duhamel.
Lefournier.
Leclerc.
Sauvage.
Desprez.
Desloges.
Rousselin (A).
Seigneury.
Bertauld.
Regnault.
Le Jollis Devilliers.
Hubert (B.) ❋.
Trébutien.
De Gournay.
Barbe le Longprey.
Delangle.
Lehot du Ferrage.
Le Bienvenu du
Tourps.
Regnée fils.
Allard.
Brunet.
Delaville.
Daigremont-de-St.-Manvieux fils.

Honoraires.

Bon Laigre de Grainville.
Héot.
Rivals de la Combe ❋

Auditeurs.

Hubert Descotils.
Goupil de Préfeln (C)
Letellier de Vauville
Leféron de Longcamp.
Gouhier de Fontenay
Leconte d'Ymouville

PARQUET.

M. Guillibert ❋, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Rousselin (P. M.) ❋.
Pigeon de Saint-Pair.
Goupil de Préfeln fils.

Substituts du Parquet. MM.
Des Essarts.
D'Orceau de Fontette.

M. Benard, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Calvados, de la Manche, de l'Orne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE COLMAR.

M. Millet de Chevers ✠ ❊, *premier Président.*
M. Marquair (O ❊),
M. Poujol,
M. Jacquot Donnat ❊,
M. Antonin ❊, *honor.*
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Wicka ❊.	Kœnig.	Brunck.	Puthod.
De Mougé.	Demeuré.	Lemolt.	Maulbon d'Arbau-mont.
André.	Dumoulin.	Lebon ✠.	
Ebert.	Willig.	Müeg fils.	*Auditeurs.*
Giraud.	Belin.	Wolbert.	Willig (F.-A.).
Mathieu(Mic.)❊.	De Golbery ❊.	Riduet.	Reibell.

PARQUET.

M. Desclaux ❊, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Costé ❊.	Paillart.	Atthalin.	Dubois de St.-Vincent.

M. Lempfrit, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Haut et Bas-Rhin, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE DIJON.

M. Ranfer de Monceau, B[on] de Bretenière (O ❊), *prem. Prés.*
M. Barbier de Reulle ❊,
M. Riambourg ❊,
M. Saverot ❊,
} *Présidens de Chambre.*
M. Guillemot ❊, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Ruelle ❊.	De Messimy ✠.	Gossin.	*Auditeurs.*
Maurier.	Boissard ❊.	De Girval.	Vuillerod.
Bijon.	Lorin.	Guillemot jeune.	Jourdheuil.
Dechaux.	Mathieu.	Forest.	Durande.
Henrys-Marcilly.	Lombard.	Muteau.	Ranfer de Monceau de Bretenière fils.
Lefevre de Planque.	Delagoutte.	De la Cuisine.	
Saverot père ❊.	Piffond.		Boissard.
			Le Goux de St.-Seine.

PARQUET.

M. Nault (O ❊), *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Belost-Jolimont ❊.	Colin.	Diard.	Grasset.

M. Couturier, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Côte-d'Or, Haute-Marne, Saône-et-Loire, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE DOUAI.

M. Deforest de Quartdeville (O ❊), *premier Président.*
M. le B[on] Blanquart de Bailleul (O ❊), *premier Présid. honor.*
M. Lenglet,
M. Marescaille de Courcelles ❊,
M. Delaêtre ❊,
M. Dupont ❊,
} *Présidens de Chambre.*
M. Bruneau M[is] de Beaumez ❊,
M. d'Haubersart ❊,
} *Présidens honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

Ducrez ✻.
Waymel.
Devinck.
Taffin.
Vigneron.
Plouvain.
Asselin.
Delegorgue.
Lefebvre de Trois-Marquet.
Courtin.
Baumal.
Degouve de Nuncques ✻.
Enlart de Guémy.
Dubrulle.
Delepouve.
Duriez-Majault.
Gavelle.
Durand d'Elecourt ✻.
Guérin de Valleton.
Nepveur.
Fougeroux de Campigneulles.
Quenson.
Le Roux de Bretagne.
Petit ✻.
De Baillon.

Honoraires.

Billacoys de Boismont ✻.
Becquet.

Auditeurs.

Cotteau.
Corne.
Souquet.
Grimbert.
Tailliar.
Maniez.

PARQUET.

M. Dubard ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.

Lambert ✻.
Maurice ✻.
Hibon.

Substituts du Parquet. MM.

Bruys des Gardes.
Pieron.

M. Lagarde, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Nord, du Pas-de-Calais, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE GRENOBLE.

M. Chantelauze ✻, *premier Président.*

M. Maurel ✻,
M. Paganon ✻,
M. Duboys ✻,
M. Vigne-Lachau ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. Marion ✻,
M. Royer de Loche ✻,
} *Présidens honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

Bonnot ✻.
Chabert-d'Hières.
Tournu de Ventavon.
Borel St.-Victor ✻.
Rolland.
Faure (Joseph).
Garnier ✻.
Fornier.
Trinché.
Gariel.
Bertrand d'Aubagne.
Bazille.
De Noaille fils ✻.
Faure (Félix).
Maurel fils.
Mayol de Luppé.
Burdet.
Gonssolin.
De Bernard.
De Galbert fils.
Caffarel.
De Bouillane-Lacoste.
Daligny.
Badin.
Paganon fils.

Honoraire.

De Galbert père.
De Barrin.

Auditeurs.

Faure fils.
Piat-Desvial.
Duboys fils.
Royer.
Ferrier de Montal.
Rocher.

PARQUET.

M. Morand de Jouffrey ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.

Berlioz ✻. Vincendon. De Boissien.

Substituts du Parquet. MM.

Marion fils. Tournu de Ventavon fils.

M. Pigeron, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens des Hautes-Alpes, Drôme, Isère, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE LIMOGES.

M. le Bon de Gaujal ✻ ✻, Conseiller-d'Etat, *premier Président.*

M. Genebrias de Goutte Pagnon ✻,
M. le Bon de Verneilh-Puyraseau (O ✻),
M. Firmigier ✻,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Martin Chantagru.
Périgord.
Lamy de la Chapelle.
Allouveau-Montréal.
Martin-Bonnabry.
Lasnier-Deshuppes ✻.
Leborlhe de Chégurat.
Decazes.
Lavaud-Condat.
Ferrand.
Rogues de Fursac.
Baret Descheises.
Talandier.
David fils.
Lemoyne de Lavergne ✻.
Méplain.
Tixier-la-Chassagne.
Lezaud.
Fournier.
Garaud.

Honoraires.

David père.
Delort ✻.

Auditeurs.

Limousin de Neufvic.
Cogniasse Dubreuil
Marcoul de Loute.
Dalesme de Plantadis.
Lacombe fils.
Baraudon.

PARQUET.

M. Cabasse ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Bussière.
Roque.

Substituts du Parquet. MM.
Estienne de la Rivière.
Decous.

M. Boileau fils, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE LYON.

M. Godard, Cte de Belbeuf, *premier Président.*

M. Le Chev. Nugue (O ✻),
M. le Chev. Courbon de Montviol ✻,
M. Reyre ✻,
M. Rieussec (Justinien),
} *Présidens de Chambre.*

M. le Bon Rambaud (O ✻),
M. le Chev. Riboud père (O ✻),
} *Présidens honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

Béraud ✻.
De Mongenet.
Dugueyt.
Acher ✻.
Dian aîné.
Morel Rambion.
Gaultier de Coutance.
De Namps.
Coste ✻.
Achard-James ✻.
Luquet.
Deroche de Lonchamp.
Rouchon ✻.
Gras.
Le Ch. Rambaud fils.
Dupeloux de Praron.
D'Angeville ✻.
Merle du Bourg.
Ravier du Magny.
Battant de Pommerol ✻.
Balleydier.
Verne de Bachelard.
Breghot du Lut.
Gairal fils.
Desprez ✻.

Honoraires.

Le Ch. Morand de Jouffrey ✻.
Gairal père ✻.
Madier de Montjau ✻.

Auditeurs.

Chappet-Vangel.
Le Vte de Brosses.
Cozon.
De Vienne.
Rambaud.
De Leusse.

PARQUET.

M. Seguy ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Vincent de Saint-Bonnet.
Nadaud.
Chais.

Substituts du Parquet. MM.
Laval-Gutton.
Greppo.

M. Franchet, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Ain, de la Loire, du Rhône, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE METZ.

M. le Bon Gerard d'Hannoncelles (O ✻), *premier Président.*
M. Colchen (O ✻), M. Pyrot ✻, M. Fontayne ✻, *Présidens de Chambre.*
M. Stourm ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Geoffroy ✻.
Robinet de Cléry.
Thorn.
De Julvécourt de Saulny.
Humbert de Pomcourt ✻.
Demeaux.
Deflandre de Brunville.
Pecheur aîné ✻.
Perin d'Augny.
Lambert.
Virvaux.
Rupied.
Pecheur jeune.
Paris.
Mousin, Bon de Romécourt ✻.
Baudesson.
Mathieu de Vienne.
Prouveur de Pont.
Bouchon.
Delpierre.

Honoraires.
Dommanget ✻.
Vaultrin.

Auditeurs.
Huot.
Dufour.
Desrobert.

PARQUET.

M. Pinaud ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Julien ✻.
Legagneur.

Substituts du Parquet. MM.
Bourdelois.
Thirion.

M. Petitjean Roget, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Ardennes, de la Moselle, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE MONTPELLIER.

M. de Trinquelague (O ✻), Conseiller d'Etat, *premier Présid.*
M. le Bon Duveyrier ✻, M. De Juin de Siran ✻ ✻, Conseiller-d'Etat honor., *premiers Présidens honoraires.*
M. de Boussairolles ✻, M. Espic de Ginestet père ✻, M. Castan ✻, *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Rozier ✻.
Sicard (E. J.) ✻.
Lunaret.
Delayrolle.
Aubaret, père.
Vene.
De Plantade ✻.
Albarel.
Sicard (D.-V.).
Esperonnier.
Hostalier.
Espic de Ginestet fils ✻.
Marcel de Serres.
Brondel de Roquevaire.
Vernhette.
Caizergues ✻.
Froment.
Gilbert de Massilian.
Castelnau.
Aubaret fils.

Honoraire.
Rey Pailhade ✻.

Auditeurs.
Farjon.
Martin Campredon
Adam de Monclar.
Moureau.
Fallot-Canton.
Sicard.

PARQUET.

Bergasse ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
De Foucher.
Claparède.

Substituts du Parquet. MM.
De Maintenon.
N. . . . . . .

M. Golfin fils, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE NANCY.

M. le Cte Dubois de Riocour (O ✻), *premier Président.*
M. Chippel, } *Présidens de Chambre.*
M. Breton ✻,
M. De Metz ✻.
M. De Collenel ✻, *Maître des Requêtes honor., Présid. honor.*

Conseillers. Messieurs,

Le Bon Rolland-de-Malleloy. De Roguier père ✻. De Rozières père. Adam père ✻. De Lombillon. De Bazelaire ✻. De Bouvier père. Cognel ✻.
Roxard de la Salle. Mourot. Boyard. D'Arbois de Jubainville ✻. Mathieu-de-Vienne. Cardi-de-Sansonetti ✻.
Estivant ✻. Riston. Jannot de Morey. Waultrin. Bresson. De Metz.

Honoraires. Derazey ✻. Braux.

Lescure. Charlot ✻.

Auditeurs. De Comeau. De Bouvier fils. De Rozières fils. De Roguier fils. Husson. Adam fils.

PARQUET.

M. le Bon Saladin ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM. De Thieriet ✻. Troplong.

Substituts du Parquet. MM. Masson. Saladin fils.

M. Ferry, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de commerce des départemens de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE NISMES.

M. Cassaignoles ✻, *premier Président.*
M. le Cte Meyneaud de Pancemont ✻, *premier Prés. hon.*
M. Thourel (O ✻), } *Présidens de Chambre.*
M. S.-Albin de Trinquelague,
M. Fajon-Boissière,
M. le Chev. Cavalier ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

De la Boissière. Vigier. Dupin. Fargeon. Madier de Montjau ✻. Gide père. Blanchard ✻. D'Olivier fils. Bon de Daunant.
Vignolles. Rédier de la Villate. Ferrand de Missol. Gaud. D'Amoreux. Vitalis. De Laporte Belviala fils. Lapierre. Fornier Clausonne.
Corenson. Janet-Lasfond. Louvrier.

Honoraires. De Laporte-Belviala père. De Maubec. Jourdan. Planchut de la Cassagne.

Baron ✻.

Auditeurs. De Sevin. Rousselier. Gleises de Lablanque. Correnson. Fajon. De Trinquelague-Dions.

PARQUET.

M. Guillet ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM. Enjalric ✻. Goirand de la Baume ✻.

Substituts du Parquet. MM. Thourel fils. Guillet fils.

M. Bruyere, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de l'Ardèche, Gard, Lozère, Vaucluse, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'ORLÉANS.

M. De La Place ✻, *premier Président.*
M. le Bon Petit Lafosse ✻, *premier Président honoraire.*
M. Dugaigneau de Champvallins ✻, M. Colas de la Noue ✻, M. Travers de Beauvert ✠ ✻, } *Présidens de Chambre.*
M. Boscheron Desportes ✻, *Prés. hon., ayant voix délibérative.*
M. Loyré ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Bordier.
Fougeron.
Boullanger.
Legier.
Barbot-Duplessis.
Marchant de Verrière ✻.
Cotelle-Laboulaterie ✻.
Darotte.
Lemolt-Phalary.
Perrot.
Ephrem de la Taille.
Boucher d'Argis.
Brossard de Corbigny.
Brillard.
Costé.
Desprez de Saint-Germain ✻.
Porcher.
Bon Bourgnon de Layre ✻ (O ✻).
De Vauzelles.
Petau de Latingy.

Honoraires.

Calmelet ✻.
Goubeau de la Madeleine.

Auditeurs.

Marthe (A.).
Robert de la Matholière.
Nouel de Buzonnière
Douville.

PARQUET.

M. Miron de l'Espinay ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Boscheron Desportes fils.
Laisné de Sainte-Marie.

Substituts du Parquet. MM.
Bon Arthuys de Charnisai.
Le Bon Couet de Montarand.

M. Bardou, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens d'Indre et Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE PARIS, *voyez* page 378.

COUR ROYALE DE PAU.

M. de Figarol ✻, *premier Président.*
M. Claverie ✻, M. le Mis d'Urbin Gautier, } *premiers Présidens honoraires.*
M. le Mis de Charritte ✻, M. de Casteran ✻, M. le Bon Dombidau de Crouseilhes ✻, } *Présid. de Chambre.*
M. Dufau ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Féches ✻.
De Courrèges-d'Agnos ✻.
Borie ✻.
Fourcade.
Moureu.
D'Abbadie.
Bascle de la Grèze ✻.
Guiroye.
Le Ch^r. d'Arthez ✻ ✻.
Perès.
Cassaigne.
Bordeu.
Dareau-Laubadère.
De Barbier.
Rives ✻.
Barbet.
Doat.
Abeilhé.
Cazenave.
Carbon.

Auditeurs.

Pargade.
Laporte.
Molier.
Pommiés fils.
Boilleau.
Dartigaux (Ed.)

PARQUET.

M. Dartigaux (O ✻), *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet* MM.	
De Lussy ✻.	Dufau.	Lamothe.	Jubinal.

M. Catalogne, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens des Landes, des B.-Pyrénées, des H.-Pyrénées, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE POITIERS.

M. Descordes ✻, *premier Président.*

M. Bodin,
M. Barbault-Lamotte ✻,
M. Parigot ✻,
M. Vincent-Molinière ✻,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Gaultier ✻.
Lelong.
Filleau ✻.
Rouget.
Leidet fils.
Rogues.
De la Fontenelle-de-Vaudore ✻
Robert Duclaud.
Macaire.
Fraboulet.
Babault de Chaumont.
Baugier.
Guillemet.
Liége d'Iray.
Barbier Dauphin.
Garreau.
De Rolland ✻.
Huguetcau-de-Gaulret.
Delagarde.
Spéry.
Rondeau.
Vandame.
Barbault-Lamotte fils.
Labady ✻.
Girard ✻.

Honoraires.

Bouron ✻.
Savary ✻.
Barbier.
Dautriche.
Brault.
Decressac.

Auditeurs.

Haward.
Garan de Balzan.
Gennet.
Nicolas.
Merveilleux.

PARQUET.

M. Montaubricq ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Guillemeteau ✻.	D'Aldebert.	Monplanet.	Arnaud-Ménardière.
Bouchard.			

M. Ginot, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départ. de la Charente-Inſér., Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE RENNES.

M. Dupont-des-Loges ✻, *premier Président.*

M. De Laforest d'Armaillé ✻,
M. Denis du Porzou ✻,
M. Duplessis-Grénédan,
M. Aubrée de Kernaour (O ✻),
M. De Kermarec,
} *Présidens de Chambre.*

MM. Hardy et Costard, *Présidens honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

Boulay-Paty.
Boullaire-Villemoisan.
Carron ✻.
Chesnel aîné.
Lemercier.
De la Bigne-Villeneuve ✻.
Cadieu.
Legomeriel.
Baron du Taya.
Leflohic-Kerlafin
Huon de Kermadec ✻.
Gentil.
Vincent ✻.

Mazé.
Legraverend ✻.
LePainteurdeNormeny.
Delamarre ✻.
Malherbe (O ✻).
Dupont-des-Loges fils.
Lesire.
Gaudiche ✻.
Nouvel ✻.
Legeard de la Diryais ✻.
D'Andigné.
Garnier-Duplessis.
De Kerautem.
Baudoüin.
Béchu.
Leminihy.
Du Boispéan.
Lafite.
Potier.
Lemoine de la Giraudais.
Corbiere (Ernest).
Collin de la Contrie.
Béchu de Moulinroul.
Delafosse.

Honoraire.
Loz de Beaucours ✻.

Auditeurs.
Lucas-Bourgerel.
De Gouyon.
Le Beschu de Champsavin.

PARQUET.

M. Varin ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Guyot de la Hardrouyère ✻.
De Saint-Meleuc ✻.
Du Bodan.
Foucher.

Substituts du Parquet. MM.
De l'Ecluse.
Thibault-Saint-Cyr.
D'Acher-Montgascon.

M. Dréo, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, du Morbihan, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE RIOM.

M. le Bon Grenier ✻ (O ✻), *premier Président.*
M. Pagès ✻, *premier Président honoraire.*
M. Deval de Guymont ✻,
M. Thevenin ✻,
M. Préveraud de la Boutresse ✻,
M. Archon Desperouzes ✻,
} *Présidens de Chambre.*
M. Vernin ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Landois (doyen).
Marchet.
Astier.
Beaulaton.
Verny.
Geneix.
Touttée.
Desribes (O ✻.)
Porral de St.-Vidal.
Souteyran
Bassin.
Maignol.
Vernière-Philibée.
Mandosse Névrezé.
Réalier-Dumas.
Chossier-Desponteix.
De Combes.
Greliche (L.).
Calmard du Genestoux.
Cathol du Défan (F.)
Domingon fils.
Jusserand-Duclos.
Gerzat.
Ducrozet.
Pagès fils.

Honoraires.
Domingon père.
Bordes ✻.
Baret du Coudert.

Auditeurs.
Deval.
Courbaire.
Verny fils.
Pélissier de Féligonde.
Mandosse Nevrezé fils.
Vidal.

PARQUET.

M. Le Vte de Bastard d'Estang, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
De La Boulie fils.
Du Clozel.
Capin.

Substituts du Parquet. MM.
Caussin de Perceval.
Preveraud de la Boutresse fils.

M. Garron, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départ. de l'Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE ROUEN.

M. le Bon Asselin de Villequier (O ✻), *premier Président.*
M. Eude (O ✻), *Président de Chambre.*

M. Carel ✻, | M. Aroux ✻, | M. Chrestien de Fumechon (O ✻), — *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Potier ✻. Perrin ✻. Lecomte. Rous. Le Bon Chapais-de-Marivaux ✻. Simonin ✻. Vicquelin. Hubert. De Chapais. Le Marchant ✻.

Blaise. Costé. Blétry. Baroche. Dreux. Carbonnier. Gaillard ✻. Isabel. Ribard, fils. Durouzeau ✻. Havas.

Thomas de Bosmelet, fils. LeGrisdelaChaise. LeBalleurVilliers. Hébert ✻.

Honoraires.

Thierry. Cosnard. Héry. Engren.

Dubarle du Puget. Rigaud de Rochefort.

Auditeurs.

Bourgeois. Grébauval. Roussel. Delestre. Lavandier. Langlois-Duplichon.

PARQUET.

M. le Bon Boullenger ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM. Le Petit ✻. Levesque. Gesbert.

Substituts du Parquet. MM. Boucly. Letendre de Tourville.

M. Floquet fils, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Eure, de la Seine-Inférieure, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE TOULOUSE.

M. Hocquart (O ✻), *premier Président.*
M. le Bon Desasars (O ✻), *premier Président honoraire.*

M. d'Aldeguier (O ✻), | M. de Faydel ✻, | M. de Miégeville ✻, | M. de Chalret du Rieu ✻, — *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Solomiac père. Dalayrac. Le Baron de Latour-Mauriac. Pinel de Truilhas ✻. Le Vte Combettes de Caumont. Debosque. Pagan.

Dejean. Pech. De Furgole ✻. Bruno de Bastoulh. Calmès. Le Bon Podenas. Cambiaire-Demolieres.

Dubernard. De Boyer. Garrisson. Vialas. D'arhou. Caubet. Barrué. D'Aldéguier fils. De Castelbajac.

D'Olivier. Roucoule.

Auditeurs.

Solomiac fils. Martel. De Vaillac. De Roquette. De Limairac. Delacroix.

PARQUET.

De Bastoulh ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM. Cavalié. Delvolvé. Moynier ✻.

Substituts du Parquet. MM. De Vacquié. D'Ayguesvives.

M. Cabos, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départ. de l'Ariège, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, se portent à cette Cour.

AVOUÉS PRÈS LES COURS ROYALES.

AGEN. Caputan. Dugoujon. Saint-Martin-Las-Cazas. Labadie. Hugon. Bourdelles. Bétous. Glady fils. Labouïsse. Doat. Labie. Favard.

Aix Benoît. Vernet. Long. Bertrand. Eyriés. Vachier. Eymon. Jouyne. Feraud. Gas. Jourdan Silvestre. Chinon. Constans. Rouxfils. Bérard. Babaudy. Charles. Martin Vaillant. Turcas. Lauze du Perret.

Amiens. Belin. Dufour. Loffroy. Daullé. Bourguet. Radiguet fils. Dusevel. Le François fils. Bouthors. Barry.

Angers. Cheux. Cellier. Gillard. Prieur-Duperray. Bordillon. Danger.

Bastia. Progher. Pellegrini. Benedetti. Saladini. Varese.

Besançon. Fonclause. Branche Mathiot. Laforêt. Brocard (Eloi). Caillotet. Brocard (Em). Guillame. Gouniot. Prelat.

Bordeaux. Dupré. Thounens. Secondat. Montalier. Pascault. Dupuy. Piat-Larisonne. Ricard. Castera. Burnel. Martin. Delaville. Lamarque. Joly. Irisson.

Bourges. Achet. Planchat Dalligny. Poisle-Desgranges. Fournier. Mijonnet. Saint-James. Brisson. Malbosc. De Chamneaux.

Caen. Provost. Corbel Tabourier. Lemaire. Blin-Baron. Onfroy. Tragin. Rupalley. Lemore-Lamotte. Heot. Desnoyers. Vilain. Voisin. Desprez. Desmares. Lepelletier. Leroy. Jardin

Colmar. Wilhelm aîné. Koepplin. Lacroix. Wilhelm jeune. Antonin. Hirn. Weinzorn. Ritter. Commerson. Gallet fils.

Dijon. Lechène. Dubard ✱. Lefebvre. Jarsuel. Roy. Defranc. Brun. Monnier. Laurencier. Joly. Rollet. Gauthier. Goussard. Mignard.

Douai. Déprés. Brachelet. Delegorgue fils. Loy. Debeaumont. Guilmot. Deusy. Cuvelle. Pla. Sauvage. Lonquety.

Grenoble. Bernard. Grimaud. Accarier. Chollier. Gentil. Corréard Guirimand jeune. Repellin. Michal. Ricoud. Dutrait-Morge. Gatel. Cret fils. Julhiet. Pasgeau. Bourne.

Limoges. Boudet. Giry. Beaune-Baurie. Bouteilloux. Delouis. Desgorces. Tanchon. Chaisemartin. Dulac jeune. Pougeaud. Frichon. Béraud-Dupalis.

Lyon. Bizet. Péricaud. Pochin. Rivoire. Pasquier. Pras. Livet. Marinet. Tarlet. Permezel. Ducray. Guichellet. Chaley. Eustache. Bonnet Claret. Bonjour. Peyron. Pariat. Goutorbe. Faget. Cabuchet. Prud'hon. Roche.

Metz. Dupin. Noizet Leneveux. Toussaint. Collignon. Aubry Rémond jeune.

Montpellier. Dessalle. Durand. Besset. Verriere. Anduze. Ollier. Chamayou. Boyer. Jeantet. Arnal. Bardel. Tastu. Acariès. Rey. Savy fils. Bayan. Brun (Ach). Cot.

Nancy. Dufour. Hallé. Xardel. Perrin. Cabasse. Antoine. George. Poirel. Bert. Cossins. Cuny. Hilbert.

Nismes. Augier. Boissier. Devèze. Chas. Plagniol. Barry. Salles. Portalier. Astier. David. Baragnon. Cure. Gibert. Simil. Monnier. Devèze.

Orléans. Lair. Martin. Cornu. Marchand jeune. Lafontaine. Blmbenet.

Pau. Deyt. Petit. Sicabaig. Dejernon. Bonnemaison. Biraben. Branthome. Touzet. Cambeilh. Picot. Casaubon. Castelnau. Teissier. Daran. Laborde Croze fils.

Poitiers. Bréchard jeune. Arnault-Ménardière. Jolly. Bouin-Beaupré. Rouillé. Petit. Faure. Rance.

Rennes. Leblanc. Sévéno. Gillart. Gandon. Rapatel Hamon. Hommay. Gaillard. Demalézieux. Carou. Gorel. Leplat. Barbemintière. Letestu. Burnel.

Riom. Maria. Mouton. Gayte la Rigaudie Lafont. Imbert. Veysset. Granet. Bayle (Pierre). Desarreu. Drivon. Allary. Allezard. Debord. Johannel. Gladel. Thailhand fils. Savarin. Bonjour. Chirol. Laussedat.

Rouen. Huet. Thillard. Dupuis Heudebert. Martin. Douvre. Crosnier. Hauchard. Chesneau. Vimart fils. Allain. Nicole.

Toulouse. Mallafosse. Bastié. Esparbié. Gasc (R). Desquerre. Derrouch. Gasc aîné. Marion. Bressolles. Laurens. Petit. Delhom. Amalvi. Tournamille. Guiraud. Bourtanier. Deloume. Mazoyer. Bourniquel. Astre. Barada.

SECTION IV.

Tribunaux de première Instance.

Les tribunaux de première instance sont, y compris les Présidens, vice-Présidens et Juges d'instruction, composés, dans quelques arrondissemens, de trois Juges, et dans d'autres, de 4, 7, 8, 9, 10 et 12.

Les tribunaux composés de 3 ou 4 Juges ne forment qu'une Chambre et ont trois Suppléans; ceux composés de 7, 8, 9 ou 10 Juges, se divisent en deux Chambres, et ont chacun quatre Suppléans. L'une des deux Chambres connaît des affaires civiles, et l'autre des affaires de Police correctionnelle. Enfin les tribunaux composés de douze Juges ont six Suppléans et se divisent en trois Chambres, dont deux connaissent des affaires civiles, et la troisième des affaires de Police correctionnelle.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE,

Par ordre alphabétique de départemens.

1. AIN.

Belley.

Ferrand, *Président.*
Roux, *Juge d'Inst.*
Mollat, *Juge.*
St.-Rousset de Vauxonne, *Juge aud.*
Lavigne. . . . } *Sup.*
Falavier Mareschal } *Sup.*
Jordan, *Proc. du Roi.*
De Cotton, *Subst.*
Novel, *Greffier.*

Bourg.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Chevrier de Corcelles ✻, *P.*
Revel, *Vic.-Prés.*
Tardy. . . . . } *Jug.*
Humbert Martinon } *Jug.*
Quinson. . . . } *Jug.*
Mignot. . . . } *Jug.*
Patin, *J. d'instr.* } *Jug.*
Bon. . . . . . } *Jug.*
Sirand. . . . . } *Jug.*
Belloc. . . . . } *Jug. aud.*
Durand. . . . } *Jug. aud.*
Charrassin.. . . } *Sup.*
N. . . . . . . } *Sup.*
Perrot, *Proc. du Roi.*
De Varenne. . . } *Subs.*
Leullion de Thorigny. } *Subs.*
Debost, *Greffier.*

Gex.

Rouph ✻, *Président.*
Descombes, *Juge d'instr.*
Chatelain, *Juge.*
Bergier, *Juge audit.*
Masson père, *Suppl.*
Balleidier fils, *Pr. du Roi.*
Masson fils, *Subst.*
Fournier, *Gref.*

Nantua.

Balleidier ✻, *Président.*
Pupunat, *Présid. honor.*
Rouyer, *Juge d'instr.*
Pourcelot, *Juge.*
Montanier, *Juge audit.*
Lepély. . . . } *Sup.*
Dubuisson. . . } *Sup.*
De Montluzin, *Pr. du R.*
Cozon, *Subst.*
Ravinet fils, *Gref.*

Trévoux.

Chuinague, *Présid.*
Meunier, *Présid. hon.*
Dechez, *Juge.*
Populus, *Juge d'instr.*
Noel, *Juge honoraire.*
Bouchet, *Juge auditeur.*
Fournier . . . } *Sup.*
Crozet . . . . } *Sup.*
Franceey, *Proc. du Roi.*
Jeannet, *Subs.*
Bonnart, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Lyon.

2. AISNE.

Château-Thierry.

Souëf, *Présid.*
Tribert, *Président honor.*
Lemansois Duprey, *Juge.*
Manteau, *Juge d'inst.*
Pinondel, *Juge honor.*
Gondailler de Tugny, *J. a.*
Pierrot. . . . } *Sup.*
Vol. . . . . } *Sup.*
Asselin, *Proc. du Roi.*
Buhot, *Subst.*
Sallantin ✻, *Greffier.*

Laon.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Huet, *Présid.*
Louis ✻, *Présid. honor.*
Laurendeau père, *V.-P.*
Manteau. . . . } *Jug.*
Belin, *J. d'instr.* } *Jug.*
François. . . . } *Jug.*
Wateau. . . . } *Jug.*
Arnaudeau. . . } *Jug.*
Dersu. . . . . } *Jug.*
Litoust. . . . } *Jug.*
De Flers, *Juge audit.*
Hennecart. . . } *Sup.*
François. . . . } *Sup.*
Laurendeau fils, *P. du Roi.*
Morgan. . . . } *Subs.*
Poupion. . . . } *Subs.*
Minost, *Gref.*

Saint-Quentin.

Desjardins ✻, *Président.*
Martin Desains, *J. d inst.*
Girard, *Juge.*
N. . . *Juge auditeur.*
Paporet. . . . } *Sup.*
Raison. . . . } *Sup.*
Fouquier-Cholet, *P. du R.*
Ailhaud, *Subst.*
Pizieux, *Gref.*

Soissons.

Morel, *Président.*
Levesque, *Juge d'instr.*
Quenoble, *Juge.*
Hardouin, *Jug aud.*
Delabarre, *Suppléant.*
Grevin. *Proc. du Roi.*
Leleu de la Simone, *Sub.*
N. . . . . *Gref.*

Vervins.

Marcadier. *Président.*
Lemor, *Juge d'instruct.*
Charil, *Juge.*
Lecamus, *Juge auditeur.*
Jourdin. . . . } *Sup.*
Lépicier. . . . }
Lanusse. *Proc. du Roi.*
Le Cte de Saisseval, *Subs.*
Hennecart, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Amiens.

---

3. ALLIER.

Cusset.

Deveze, *Présid.*
Dufloquet, *Prés. hon.*
Morin. *J. d'instr.* } *Jug*
Perrot de Gozis. . }
N. . . . . *Juge auditeur.*
Aupetit-Durand. *P. du R*
Bérard de Chazelles, *Subs.*
Robin, *Gref.*

Gannat.

Lucas-Pierre (O. ✻), *Pr*
Chauchepral du Mouchet, *Juge d'inst.*
Gaulmin, *Juge.*
Lucas-Laganne, *Jug. aud*
Rollat. . . . } *Sup*
Bertrand. . . . }
Lachèze, *Proc. du Roi.*
Benoid, *Substit.*
Aupierre, *Gref.*

Montluçon.

Besse-Bergier, *Présid.*
Tardé-Dumousseaux, *Jug d'instr.*
Cornat, *Juge.*
Aupetit Durand ✻, *P. du R*

Christophle, *Subst.*
Gozieux-Delaguerenne, *Gref.*

Moulins.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Jutier ✻, *Président.*
Pinturel, *Vice-Présid.*
Farradesche de Vialette, *J. d'inst.* }
Charles. . . . }
Giraudet-Boudemange. . . . }
Lapoix-Fréminville. . . . } *Jug.*
Donjan. . . . . }
Jutier neveu. . . }
Durand de la Presle }
Salmon, *Jug. aud.*
Boiron père. . . } *Sup.*
Ossavy. . . . . }
Meilheurat, *Proc. du Roi.*
De la Rocque. . } *Subs.*
Couguet du Gravier }
Dupasquier, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Riom.

---

4. ALPES (Basses).

Barcelonnette.

Manuel, *Président.*
Esmenjaud, *Juge d'inst*
Grassy, *Juge.*
Berluc, *Juge auditeur.*
Bellon, *Suppléant.*
Moutiet, *Proc. du Roi.*
Ferrand, *Subst.*
Lions, *Gref.*

Castellane.

Hermellin, *Présid.*
Gras-Bourguet. *Jug. d'ins.*
Richieud, *Juge.*
Guieu (Juste), *Suppléant.*
Latil. *Pr. du Roi.*
Raybaud de Favas, *Subs.*
Michel, *Gref.*

Digne.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Clappier père ✻, *Présid.*
Simon, *Vice-Présid.*
Joseph, *Juge d'instruct.*

Clément. . . . }
Borrelly. . . . }
Bernard. . . . } *Jug.*
Clappier fils. . . }
De Blegier. . . }
Rollandy. . . . }
Poilroux, *Jug. aud.*
Rouvier. . . . } *Sup.*
Bassac. . . . . }
Allibert. *Proc. du Roi.*
Laplane. . . . . } *Subs.*
De Grimaldi Regusse }
Joseph jeune, *Gref.*

Forcalquier.

Arnaud de Miolans, *Prés.*
Berluc jeune, *J. d'ins.*
Bouche, *Juge.*
Arnaud, *Juge auditeur.*
Garnier. *Proc. du Roi.*
D'Estienne de S.-Jean, *Sub.*
Granier, *Gref.*

Sisteron.

Reinaud-Fonvert. *Présid.*
Blanc, *Juge.*
Giraud, *Juge d'inst.*
Latil, *Juge auditeur.*
Plauche, *Sup.*
Martel. *Proc. du Roi.*
Menut, *Subst.*
Rolland fils. *Gref.*

La cour royale de ce département est à Aix.

---

5. ALPES (Hautes).

Briançon.

Martel, *Présid.*
Charbonnel-Salle. *J. d'ins.*
Chaix, *Juge.*
Berard, *Juge honor.*
Roux, *Sup.*
Imbert des Granges, *P. du R.*
Bert, *Subst.*
Caire, *Gref.*

Embrun.

Bruno-Bontoux. *Prés.*
Nicolas, *Juge d'inst.*
Dupuy, *Juge.*
Craponne du Villard, *Juge audit.*
Silvain, père. . } *Sup.*
Faure. . . . . }

Rolland-Garagnol. *P. du R.*
Garnier, *Subst.*
Tholozan, *Gref.*

Gap.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Moynier-Dubourg ✻, *Pr*
Achard, *Présid. honor.*
De Romanes, *Vice-Prés.*
Blanc, Cherias, Delabatie, Marchou, *J. d'ins.*, Martin, Toscan Duplantier, Bucelle fils — *Jug.*
Delafont, *Juge hon.*
Espic, *Jug. aud.*
Tournu Ventavon, Blanc Etienne — *Sup.*
De Leutre, *Proc. du Roi.*
Blanc, De Casaneuve — *Subs.*
Gautier, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Grenoble.

---

6. ARDÈCHE.

Largentière.

Chantelauze, *Présid.*
Picaud, *Juge.*
Ollivier, *J. d'inst.*
Devès Herbwer, Bastide — *Jug. aud.*
Lafont, Lalauze — *Sup.*
Tremolet de la Cheisserie, *Pr. du Roi.*
Dumas, *Subst.*
Ferratier, *Gref.*

Privas.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Coubert d'Etruchat ✻, *P.*
Veau-Lanouvelle, *V.-P.*
Pinet, Prinsac — *Jug.*
Riviere-Nocase, Masclary, Bourras, Ladreyt de la Charrière — *Jug.*
Champanhet, *J. d'inst.*
Botu, *Jug. audit.*
Jallat, Dejoux, Vernet — *Sup.*
Lagarde ✻, *Proc. du Roi.*
Sonier de Lubac, Méreau — *Subs.*
Vincent, *Gref.*

Tournon.

Soubeiran, *Présid.*
Deloche, *Juge d'instr.*
Ferrand, Alliey — *Jug.*
Charles, *Juge auditeur.*
Ravel, *Sup.*
Botu, *Proc. du Roi.*
Privat, *Sub.*
Sonier-Dupré, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nimes.

---

7. ARDENNES.

Charleville.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Tirman, *Président.*
Gautiez-Vebre, *Vice-Pr.*
Jaillot-Huguenin, *J. d'ins.*
Corsin, Delahaut aîné, Clairon, Francq, Renart, Degoutin — *Jug.*
Hennequin, Desgodins — *Jug aud.*
Goulon, *Proc. du Roi.*
Gougeon, Berry — *Subs*
Bourgerie, *Gref.*

Réthel.

Delpierre, *Présid.*
Pauffin Tiercelet, *Pr. hon*
Barthelemy, *Juge d'inst.*
Dardenne, *Juge.*
Pauffin, *Juge aud.*
Landragin-l'aine, Bournel — *Sup.*
Dumaire, *Proc. du R.*
Castillon, *Subst.*
Vuillemet, *Gref.*

Rocroy.

Larmuzeau, *Présid.*
Taillefer, *Juge.*
Roulez, *Juge d'instr.*
Sechehaye, *Juge auditeur.*
Guillaume Dufay, *Sup.*
Prisse, *Pr. du Roi.*
Lacroix, *Substitut.*
Bacqueville, *Gref.*

Sedan.

Duverdier, *Présid.*
Mouroux ✻, *J. d'inst.*
Malcotte, *Juge.*
Malherbe, *Jug. aud.*
Bourguin, Robert, Noël père — *Sup.*
Ninnin, *Proc. du Roi.*
Tranchart, *Subst.*
Gerboulet ✻, *Gref.*

Vouziers.

Collignon, *Présid.*
Dreñe, *Juge.*
Mathieu, *Juge d'instr.*
Deshayes, *Juge auditeur.*
Benoit, Duchesne — *Sup.*
Rolin, *Proc. du Roi.*
De Flavigny de Doncourt, *Substit.*
Mollet, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Metz.

---

8. ARRIÉGE.

Foix.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Pauly, *Président.*
Hubert St-Paul, *V.-Prés.*
Gardebosc, Soulié, Carbon, Gouazé, *J. d'inst.*, Seguier, Beyer (J.), Rocher — *Jug.*
Pons d'Arnave fils, Dubor — *jug. aud.*

Vidal. . . . . } Sup.
Pic.. . . . . }
Seré.. . . . . }
Orliac. . . . . }
De Barbot, *Pr. du Roi.*
Sylvestre. . . . } *Subs.*
Daram.. . . . }
Graulle, *Gref.*

Pamiers.

Cassaing, *Présid.*
Vignes, *Juge.*
Pauly, *Juge d'inst.*
Charly, *Juge honor.*
Borelly. . . . } *Sup.*
Larue. . . . . }
Gorguos. . . . }
Subra ❋, *Proc. du Roi.*
De Bonneval d'Abrigeon, *Substitut.*
Cairol, *Gref.*

Saint-Girons.

Jauzas, *Présid.*
Lafont-Sentenac, *Juge, V.-Pr. de la Ch. temp.*
Gouazé (B). *Juge d'inst.*
Tiburce de la Peyrie } *Jug. aud.*
De Froment. . . }
Aubry de Labou-charderie. . . }
Gouazé père. . . } *Sup.*
Peyruzat. . . . }
Bardon (J.), *Proc. du R.*
Dilhan, *Subst.*
Castet, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Toulouse.

---

9. AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Moisson, *Présid.*
Fiot ❋, *Juge.*
Mailly, *Juge d'inst.*
De Noel, *Juge audit.*
Finot.. . . . . } *Sup.*
Hubert. . . . . }
Doulet père. . . }
Beyne. *Proc. du Roi.*
De Villers, *Subst.*
Thevenot, *Gref.*

Bar-sur-Aube.

Charton, *Présid.*
Blanchard *Juge d'inst.*
Louet, *Juge.*
Roussel, *Juge auditeur.*
Masson, *Sup.*
Le Grand, *Proc. du Roi.*
Angenoust, *Subst.*
Ballet, *Gref.*

Bar-sur-Seine.

Trumet ❋, *Présid.*
Thiesset, *Président hon.*
Maillet, *Juge d'inst.*
Doussot, *Juge.*
Corps, *J. aud.*
Legouest, *J. hon.*
Labille, *Suppléant.*
Balahu-de-Noiron ❋, *Proc. du Roi.*
De Ponton d'Amécourt, *Subs.*
Ferlet, *Gref.*

Nogent-sur-Seine.

Glandaz, *Présid.*
Marion. *Juge d'ins.*
Broussais, *Juge.*
De Marcilly, *Jug. aud.*
Feugé. . . . . } *Sup.*
Razy fils. . . . }
De Privezac, *Pr. du R.*
De la Salle, *Subs.*
Baudin, *Gref.*

Troyes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Corps Demauroy ❋, *Pr*
Paillot de Saint-Léger ❋, *Vice-Président.*
Mouchet. *V.-Prés. honor.*
Camusat-Descarets ❋, *J. d'instruct.*
Vernier. . . . } *Jug*
Huez de Pouilly. . }
Breton. . . . . }
Pilon. . . . . }
Sallot Montachet. }
Corrard de Breban. }
De la Huproye. . } *Jug. aud.*
Caussin de Perce-val. . . . . }
Etignard de la Fo-lotte-de-Neuilly. }
Prevost-Hauffroy. }
Frobert Patris. . } *Sup.*
Rambourg . . . }
Payn ❋. . . . . }
Prevost. . . . . }
Doé, *Pr. du Roi.*
Sallot Montachet fils . . . . } *Subs.*
Le Vte Lepeletier d'Aulnay . . }
Millot, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Paris.

---

10. AUDE.

Carcassonne.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Birotteau, *Présid.*
Bouichère, *Vice-Présid.*
Albigés, *V.-Prés. hon.*
Alboise. . . . } *Jug.*
Gourg de Moure. . }
Rouanet. . . . }
Durand. . . . }
Teisseire. . . . }
Labat de Serene. . }
Maraval, *Juge d'i.* }
Grellet du Peyrat.. } *Jug. aud.*
Lacombe. . . . }
Fornier Violet ❋. } *Sup.*
Sabartés. . . . }
Denisse. . . . }
Degrand. . . . }
De Christol, *Pr. du Roi.*
Rouquairol. . . } *Subs.*
Poncet. . . . . }
Serié. J.-P. *Gref.*

Castelnaudary.

De Gauzy, *Présid.*
Rigaud, *Juge.*
Le Chev. de Combalzonne, *J. d'instr.*
Tholosé, *Juge aud.*
Carman. . . . } *Sup.*
Barrière. . . . }
Buisson, *Pr. du Roi.*
Fabre (George), *Subst.*
Combes, *Gref.*

Limoux.

Barthe-d'Hulcau, *Présid.*
Carrière. . . . } *Jug.*
Bataillé. . . . }
Boyer, *J. d'instr.* }
Fabre-Latude, *J. audit.*
Mestre. . . . } *Sup.*
Barrière. . . . }
Rivals. . . . . }
Boudet, *P. du R.*
Pons, *Subst.*
Gayraud, *Gref.*

Narbonne.

Majorel. *Présid.*
Jouy ❋, *Juge.*
Sanyas Massot, *Jug. d'ins.*
Pailhiez, *Juge aud.*
Laget, Pessieto, Lassere. *Sup.*
De Montredon. *Pr. du R.*
De Martin, *Subs.*
Estrade, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Montpellier.

---

11. AVEYRON.

Espalion.

Enjalbert, *Président.*
Dauban. *Juge.*
Pons, *Juge d'ins.*
Cavalier, Cazac. *Jug. aud.*
Joanny, Calmels. *Sup.*
Montheil de Ladinhac, *Pr. du Roi.*
Pegat, *Substit.*
Saltel, *Gref.*

Milhau.

Molinier-Sapientis, *Prés.*
Vaissière St-Martin, *J. d'i.*
Alzieu, *Juge.*
Boyer, Rozier, Descuret. *Sup.*
D'Albis de Salze, *P. du R.*
Aigoin des Pradels, *Subs.*
Génieis, *Gref.*

Rodez.

Ce tribunal se divise en deux chambres (Cour d'assises).

De Seguret ❋, *Présid.*
De Saunhac. *Vice-Prés.*
Constans, *Vice-Pr. hon.*
Julien, Comeyras, *J. d'ins.*, Dornes, Portier, Rolland, Seconds fils, N. *Jug.*
D'Oriola, *Jug. aud.*
Foulquier, Boubal. *Sup.*
De Mainier ❋, *P. du Roi.*
De Carrière, De Mainier fils. *Subs.*
Delcamp, *Gref.*

Saint-Afrique.

Glises, *Présid.*
Canac, *Juge.*
De Cambiaire, *J. d'inst.*
Chauris, Fabregues. *Jug. aud.*
Alibert, Joli de Cabanoux. *Sup.*
Malrieu, *Pr. du Roi.*
Seguret, *Subst.*
Sanitas, *Gref.*

Villefranche.

Bergon, *Présid.*
Alibert, *Juge.*
Carcenac de Bourran, *J. d'instr.*
Gineste, *Juge auditeur.*
Mazenc, Masbou, Hugounenc. *Sup.*
Soulié-Ordiget, *Pr. du R.*
Poujol, *Subst.*
Gaugiran, *Gref.*

La cour royale de ce dép[t] est à Montpellier.

---

12. BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Liotard ❋, *Présid.*
Gautier, *J. d'ins.*, De Gabrielli, De Fortis. *Jug.*
Fabry (Aug.), D'Abel de Libran. *Jug. aud.*
Angelin fils, Castellan. *Sup.*
Pistoye de Maillanne, *Proc. du Roi.*
De Clappiers, *Subst.*
Philip-Rambert fils, *Gr.*

Marseille.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Reguis ❋, *Présid.*
Borely, *Vice-Prés.*
De la Boulie ❋, *Vic. Pr.*
Duroure ❋, Vacquier ❋, Darluc, Courmes, De Garidel, *J. d'i.*, Dageville, De Gaudin, *J. d'in.*, Roustan, Maurin. *Jug.*
Lombardon, De Surian, Sauvaire-Jourdan. *Jug. aud.*
Tardieu ❋, Thomas, Gas, Dumas, Berard ❋. *Sup.*
Taxil ❋, *Pr. du Roi.*
Ollivier, Floret, Mérendol, De Gassaud. *Subs.*
Cômte, *Greffier.*

Tarascon.

Doutreleau, *Présid.*
Blain ❋, *Président hon.*
Lombard, Rousti. *Jug.*
De Burle, *Juge d'inst.*
De la Plane, *Juge aud.*
Boutard, Cartier. *Sup.*
Vicary, *Proc. du Roi.*
Lieutaud, *Substitut.*
De Vaquières, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Aix.

---

13. CALVADOS.

Bayeux.

Pezet ❋, *Présid.*
Le Vasnier-Des-Vauviers, *Président honoraire.*
Montégu, *Juge.*
Lelu, *Juge d'inst.*
Gaultier, *Jug. aud.*
Coueffin, Paysant. *Sup.*
Bellier de la Boire, *Proc. du Roi.*
Doucesnel Dubosq, *Subs.*
Pastey (Ed.), *Gref.*

Caen.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Thomine des Mazures ✻, *Président.*
Lhermitte, *Vice-Présid.*
DeBoislaunay (A.) } *Jug.*
Marguerie. } *Jug.*
Roger, *J. d'inst.* } *Jug.*
Le Bourguignon } *Jug.*
Dupéré. } *Jug.*
Vibert. } *Jug.*
De Vanembras. } *Jug. aud.*
Dubisson. } *Jug. aud.*
. . . . } *Jug. aud.*
Poignant } *Sup.*
Simon le jeune. } *Sup.*
Miocque. } *Sup.*
Lentaigne ✻, *Pr. du Roi.*
Daigremont de St.-Manvieux. } *Subs.*
Laisné Deshayes. } *Subs.*
Tahère, *Gref.*

Falaise.

Brunet ✻. *Présid.*
Fossey, *Juge d'inst.*
Dubourg, *Juge.*
Leroi-Lacocherie, *J. hon.*
Lentaigne. *Juge aud.*
Queru. } *Sup.*
Dehaussey. } *Sup.*
Heuzé } *Sup.*
Rossignol, *Pr. du Roi.*
Galeron, *Subst.*
Bocquet, *Gref.*

Lisieux.

Foubert de Laize, *Prés.*
Pannier, *Juge d'instr.*
Fleuriot. } *Jug.*
Fauvel. } *Jug.*
Le Rat. *Juge hon.*
Becquemont. } *Sup.*
Le Bailli. } *Sup.*
Heurtaut de la Morandière, *Procureur du Roi.*
Formeville. *Subs.*
Roques Desvallées, *Gref.*

Pont-l'Évêque.

Quéru, *Président.*
Fouqueu Sarasin. *Juge.*
De Vauquelin, *Jug d'ins.*
Paysant-Valencourt, *J. a.*
Mouillard jeune. } *Sup.*
Le Carbonnier. } *Sup.*
Corneille-Vallée, *Pr. du R.*
Bivel, *Substitut.*
Malandain. *Gref.*

Vire.

Dubourg d'Isigny, *Prés.*
Noel Duparc. *J. d'instr.*
Chemin, *Juge.*
Duboscq de la Roberdière. *Juge audit.*
Le Marchand } *Sup.*
Le Grain. } *Sup.*
Lepeltier. *Pr. du Roi.*
Desbordeaux, *Subs.*
Morice. *Gref.*

La cour royale de ce département est à Caen.

---

14. CANTAL.

Aurillac.

Vigier, *Prés.*
Claux, *Présid. hon.*
Cabanes. } *Jug.*
Destanne de Bernis. } *Jug.*
Verniols. *Juge d'instr.*
Falcon de Longevialle, *Juge audit.*
Mespoulhé } *Sup.*
Esquirou Puech-mège. } *Sup.*
Du-Verdier-de-Marsillac, *Pr. du Roi.*
Falvelly, *Subst.*
Brunon, *Gref.*

Mauriac.

Rabusson de Vaure, *Prés.*
Le Bon Vacher de Tournemine ✻, *Prés. hon.*
Mailhes, *Juge d'inst.*
Vidal de Ronat, *Juge.*
Vialles-Lasépouse, *J. h.*
Argelier du Charmeil } *Jug. aud.*
Peyrac. } *Jug. aud.*
Rongier (G). } *Sup.*
Salvy. } *Sup.*
Chevalier } *Sup.*
Delalo, *Pr. du R.*
D'Olivier, *Subst.*
Basset, *Gref.*

Murat.

Benoid. *Présid.*
Teillard-Chambon, *Juge.*
Marcombes, *Jug. d'inst.*
Farradèche, *Juge hon.*
Duclaux. } *Sup.*
Escaille. } *Sup.*
Andrieu. *Pr. du Roi.*
Couguet, *Subst.*
Achalme, *Gref.*

Saint-Flour.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Bertrand ✻, *Président.*
De la Garrigue. *V.-Prés.*
Rongier père. } *Jug.*
Valette. } *Jug.*
Loussert de Grolès, *Juge d'instr.* } *Jug.*
Ypcher. } *Jug.*
Dande fils. } *Jug.*
De la Garrigue. } *Jug.*
Torette. } *Jug.*
Mejansac. *Juge honor.*
Falcon de Longevialle, *J. audit.*
Dande-Cissac. } *Sup.*
Bory. } *Sup.*
Lamouroux de Pompignac. } *Sup.*
De Sauret. } *Sup.*
Calemard du Genestoux, *Proc. du Roi.*
Rongier fils } *Subs.*
Gauthier de la Ferrière. } *Subs.*
Clavière, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Riom.

---

15. CHARENTE.

Angoulême.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Albert ✻. *Présid.*
Clergeon, *Vice-Présid.*
Vallier fils. } *Jug.*
Laboureur, *d'inst.* } *Jug.*
Devars fils. } *Jug.*
Second fils. } *Jug.*
Albert fils. } *Jug.*
Chancel. } *Jug.*
Favre. } *Jug.*

Frugier, *Juge aud.*
Pineau, *Sup.*
Callandreau, *Pr. du Roi.*
Tesnières. . . . } *Subs.*
DeVillars(Const.) }
Sennemaud fils, *Gref.*

Barbezieux.

Daviaud, *Président.*
Loquet, *Juge d'instr.*
Robert, *Juge.*
N. . . *Juge aud.*
Ribereau de la Prime. }
Larquier. . . . . } *Sup.*
Binboire. . . . . }
Durandeau, *Pr. du Roi.*
Boussaton, *Subst.*
Sénemaud. *Gref.*

Cognac.

Rullier ✻, *Présid.*
Guillet de Planteroche, *J.*
Pelluchon Destouches, *J. d'instr.*
Gouillard, *Sup.*
Robin, *Pr. du Roi.*
Orillard Desjadeaux, *Sub.*
Imbaud aîné, *Gref.*

Confolens.

Lassat de Pressigny. *Prés.*
Boussac-Nassaud, *J. d'in.*
Moureau, *Juge.*
Sudre. . . . . } *Sup.*
Dringaud. . . . }
Deverdilhac, *Pr. du Roi.*
Dumorisson. *Subst.*
Duclaud, *Gref.*

Ruffec.

Mimaud, *Prés.*
Piet. . . . . } *Jug.*
Delamotte. . . }
Coudert. *Juge hon.*
Lelong de Longpré, *J. a*
Lelong père. . . } *Sup.*
Baudin-Desprès. }
Perigord, *Pr. du Roi.*
Foulcon. *Subst.*
Guillemeteau, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

16. CHARENTE-INF.

Jonzac.

Laharye, *Présid.*
Ranson, *Juge d'instr.*
Guilbaut, *Juge.*
N. . . *Juge audit.*
Blanc-Fontenille. } *Sup.*
Mayaudon. . }
Garnier, *Pr. du Roi.*
Savary, *Subst.*
Daulnis, *Gref.*

La Rochelle.

Duret, *Présid.*
Boutet des Touches ✻, *P h.*
Brunet, *J. d'instr.* }
Morin. . . . . . } *Jug.*
Parenteau du Beugnon. . . . . }
Person, *Juge aud.*
Bérard (M.) . . } *Sup.*
Carré des Marais. }
Pontenier de la Girardière, *Pr. du Roi.*
Canolle, *Subst.*
Arnaud. *Gref.*

Marennes.

Goubeau de la Bilennerie, *Présid.*
Poujeau. . . . } *Jug.*
Barbier, *J. d'in.* . }
Guérin. . . . } *Sup.*
Renaud. . . . }
Benoist. *P. du Roi.*
Duclaud, *Subst.*
You, *Gref.*

Rochefort.

Seignette, *Présid.*
Maureau, *Présid. honor.*
Bessat, *Juge.*
Arnault Ménardière, *Juge d'instr.*
Salneuve. *Juge aud.*
Ayraud père. . . }
Fouché. . . . } *Sup.*
Mesnard. . . . }
Raboteau, *Pr. du Roi.*
Bourgoin. *Subst.*
Laurent, *Gref.*

Saintes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Guillau de Sersé. *Présid.*
Baudry ✻, *Présid. hon.*
Lavialle, *Vice-Présid.*
Desbains. . . . }
Mollet. . . . . }
Savary, *Jug. d'ins.* }
Roussel. . . . } *Jug.*
Bonnaud de Mongaugé. . . }
Charbonnel. . . }
Peyrot. . . . . }
Dangibaud. . . } *Jug. aud.*
Bergerat. . . . }
Brung. . . . . }
Drilhon . . . } *Sup.*
Arnauld. . . . }
Baudry fils, *Pr. du Roi.*
Delauzon. . . . } *Subs.*
Dargence. . . . }
Leuzon, *Gref.*

St.-Jean-d'Angély.

Duret, *Présid.*
Maugeais, *Présid. honor.*
Duvergier. . . }
S[t] Blancard, *J. d'.* } *Jug.*
Lemaistre . . . }
Lusseau, *Juge audit.*
Lemoyne. . . . } *Sup*
Normand . . . }
Charrier, *Pr. du Roi.*
Magniant, *Subst.*
Tillié, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Poitiers.

17. CHER.

Bourges.

Seguin ✻, *Présid.*
Brunet, *J. d'inst.* }
Jacquemet. . . } *Jug.*
Delarue. . . . }
Haton, *Juge audit.*
Perrève, *Proc. du Roi.*
Watelet, *Subs.*
Martial, *Gref.*

Saint-Amand.

Bonnet ✻, *Présid.*
Talbotier, *Juge d'ins.*
Le Boys des Guays, *Juge.*
Tabouet, *Juge honor.*
Bouyonnet, *Juge aud.*
Bujon Desbrosses. } *Sup.*
Trémeau. . . . }
Roytière, *Proc. du Roi.*
Moreau, *Subst.*
Coulon fils, *Gref.*

Sancerre.

Danjou, *Présid.*
Decenci re-Ferrandière. *J*
Jarry. *Juge. d'instr.*
Chenon, *J. aud.*
Bureau de Varenne. *P du R.*
Patureau-Miran, *Subst.*
Bertrand, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bourges.

---

18. CORRÈZE.

Brives.

Lavialle de Masmorel, *Pr*
Lescure, *Juge d'instr.*
Du Bousquet-la-Borderie. . . } *Jug*
Védrenne de Lachapelle . . . }
Melon de Pradoux. *J. a.*
Richefort. . . . } *Sup.*
Maillard . . . }
Tassain, *Pr. du Roi.*
Rivet, *Subst.*
Vicant, *Greffier.*

Tulle.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Lacombe, *Présid.*
Ludière ✻, *Présid. hon.*
De Gaujal, *V.-Prés.*
Bonnelye. . . . }
Soleilhet . . . }
Bourguet. *J. d'i.* }
Le B^on St-Priest de St.-Mur. } *Jug.*
Rivaud Dubreuil. }
Decosta. . . . }
De Lamirande . }
Mougein-S.-Avid. } *Sup.*
Meynard fils. . . }
Chadabet, *Pr. du Roi.*
Chastagner. . . } *Subs.*
Mevolhon. . . . }
Seguy, *Greffier.*

Ussel.

Dumarest Bellair ✻, *Prés.*
Cohadon, *J. d'inst.*
Bonnot, *Juge.*
Parrot, *Juge audit.*
Brindel. . . . . } *Sup.*
Diouzition. . . }
De Fourneinine, *Pr. du R.*
Laveix, *Subst.*
Baraduc, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Limoges.

---

19. CORSE.

Ajaccio.

Graziani ✻, *Président.*
Olivieri, *Juge.*
Grégori, *Juge d'instr.*
Cristinacce. . . } *Sup.*
Péraldi (P.) . . }
Cunéo d'Ornano. *P. du R.*
Limperani. *Subs.*
Pozzo di Borgo, *Gref.*

Bastia.

Montera ✻, *Présid.*
Progher. *J. d'ins.*
Benedetti (F.), *Juge.*
Gavini de Campile. *J. d'i.*
Graziani, *J. aud.*
Milanta. . . . } *Sup.*
Pieraggi. . . . }
Viale, *Pr. du Roi.*
Viale Rigo, *Subst.*
Scatelli, *Gref.*

Calvi.

De Petriconi. *Présid.*
Giudicelli, *Juge.*
De Signorio, *J. d'ins.*
Flach. . . . . }
Filippi. . . . } *Sup.*
Capifali. . . . }
Giacobbi, *Proc. du Roi.*
Castelli, *Subs.*
Franceschini, *Gref.*

Corte.

Cittadella, *Présid.*
Colonna-Ceccaldi. } *Jug.*
Massoni, *J. d'ins.* }
Castellani. . . }
Casanova. . . . } *Sup.*
Raffaelli. . . . }
Susini (P.M.), *Pr. du R.*
Montera, *Subst.*
Santelli, *Gref.*

Sartene.

Nasica. *Présid.*
Pietri (P. M.). . } *Jug.*
Susini. . . . . }
Belgodère de Bagnaja, *J. aud.*, *chargé de l'instr.*
Pietri (Ch. L.), *Sup.*
Fournery, *Pr. du Roi.*
Bradi. *Subs.*
Pietri (A. M.), *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bastia.

---

20. CÔTE-D'OR.

Beaune.

Bachey-Deslandes ✻, *Pr.*
Fouquerand ✻. . } *Jug.*
Boullenot . . . }
Foisset, *J. d'instr.*
Masson, *J. honor.*
Madon. . . . } *J. a.*
Digoy. . . . . }
Mariloux, *Suppléant.*
Cyrot, *Proc. du Roi.*
Abord. *Substitut.*
Marillier, *Greffier.*

Châtillon.

Mariotte, *Présid.*
Courtois. *Juge.*
Martin ✻. *Juge d'inst.*
Lebouleur de Courlon, *J. audit.*
Viaudey. . . . } *Sup.*
La Pérouse ✻. . }
Vaillant de Meixmoron, *Proc. du Roi.*
Mongin, *Subst.*
Fessard, *Gref.*

Dijon.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Devenet ✻, *Présid.*
Morel, *Vice-Prés.*
Maillard Chambure }
Versillé. . . . } *Jug.*
Mathieu. . . . }
Baudot fils. . . }
Guillaume, *J. d'ins.*
Delamarche. . . } *Jug. hon.*
Baudot. . . . }

Lardillon. . . . } *Jug.*
Toussaint. . . . } *aud.*
Amanton ❋. . . } *Sup.*
Morcrette. . . . }
Lorenchet, *Proc. du Roi.*
Pitiot. . . . }
Jaquot Bouhier d'Andelarre. } *Subs.*
Bizouard, *Gref.*

Semur.

Moreau, *Présid.*
Lestre Dussaussois. *Juge.*
Rémond, *J. d'inst.*
Girardot. . . . } *Sup.*
Millot. . . . }
Défontaines ❋, *Pr. du R.*
Delamarche, *Subst.*
Collin fils, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Dijon.

---

21. CÔTES-DU-NORD

Dinan.

Micault de Mainville, *Pr.*
Pairier de St.-Bault, *J. d'i*
Michel de la Morvonnais, *Jug.*
Huon de Kermadec } *Jug.*
Burdelot. . . . } *aud.*
Le Coq. . . . } *Sup.*
Trouessart. . . }
Chiron, *Pr. du Roi.*
Cohan, *Subst.*
Chazottes ❋, *Gref.*

Guingamp.

Vistortes ❋, *Présid.*
Pessou Villeblanche, *P. h.*
Rouxel, *Juge d'inst.*
Boscher, *Juge.*
Agnès, *Jug. aud.*
Huchet. . . . }
Conor. . . . . } *Sup.*
Le Bihan. . . . }
Baudouin de Maison-Blanche, *Pr. du Roi.*
Quétier de S.-Eloy, *Subs.*
Le Roy fils, *Gref.*

Lannion.

De Penguern, *Présid.*
De Miniac, *Juge d'inst.*
Le Coursonnays, *Juge.*
Loton, *Jug. aud.*
Nouel de Lesquernec, *Sup.*
De Saint-Mirel, *P. du R.*
Poignand, *Subst.*
Toussaint, *Gref.*

Loudéac.

Dumay, *Président.*
Le Forestier, *Juge d'inst.*
Le Vexier, *Juge.*
Daniel, *Sup.*
Durand de Vaugaron, *Pr. du Roi.*
Chaton des Morandais, *Sub.*
Connan, *Gref.*

Saint-Brieuc.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Tiengou de Tréfériou, *Pr.*
Leroux ❋, *Vice-Prés.*
Guiot. . . . . }
Habasque. . . . }
Dubois St.-Sévrin, *Juge d'inst.* }
Jouannin-Folleville. . . . } *Jug*
Bellanger. . . . }
Joly. . . . . }
Micault. . . . }
De Tremaudan, *Jug. aud.*
Ducouédic, *Suppleant.*
Tarot, *P. du Roi.*
Androuin. . . . } *Subs.*
Piou. . . . . }
Taslé, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rennes.

---

22. CREUSE.

Aubusson.

Mazeron-Dupradeix, *Pr*
Grellet-Dumazeau, *J. d'i*
Segrette de la Ribierre, *J.*
Lagrange, *Jug. aud.*
Degeorge, *Suppléant.*
Dartige, *Pr. du Roi.*
Montaudon, *Subs.*
Rigaudie, *Gref.*

Bourganeuf.

Rouchon, *Présid.*
Dulac, *Juge d'inst.*
Valluche, *Juge.*
Aubusson Ducloux, *J. h.*
Jaucourt, *Juge auditeur.*
Boutaud-Lacombe }
Chassoux. . . . } *Sup.*
Berger. . . . }
Filloux, *Pr. du Roi.*
David, *Subs.*
Dubrac, *Gref.*

Chambon.

Tréhuchet, *Prés.*
Foulliere, *Juge.*
Niveau de Villedary *J. d'in.*
Perigaud de Grandchamp, *Sup.*
Beaudet, *Pr. du Roi.*
Mosnier, *Subst.*
Tourtaud, *Gref.*

Guéret.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Dumarest, *Président.*
Bonnyaud, *Vice-Présid.*
De Fumade. . }
Dissandes de la Villatte, *J. d'in.* }
Dissandes de Baleyte }
Bazennerie. . . } *Jug.*
Tixier de la Chapelle. . . }
Bourcy. . . . }
Jarrit de Lille. . }
Darchis, *Jug. auditeur.*
Bernard-Dutherail. }
Vergne père. . } *Sup.*
Derris Dutheil. . }
Baret-Descheises père, *Pr. du Roi.*
Lemoyne. . . . } *Subs.*
Blusson. . . . }
Laroche, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Limoges.

---

23. DORDOGNE.

Bergerac.

Chanaud, *Présid.*
Bouigue. . . . }
Etienne Couderc. } *Jug.*
Martin, *Jug d'i.* }

Faugère, *Juge honor.*
Bayssclance, *Juge audit.*
Prévôt-Leygonie. } *Sup.*
Monteil-Lamouline . . . . } *Sup.*
Laborie, *Proc. du Roi.*
Latané, *Subst.*
Tilhet, *Gref.*

Nontron.

Pichon, *Présid.*
Bonhomme-Montaigut. *Juge d'instr.*
Bourinet, *Juge.*
Excousseau. . . } *Sup.*
Janet-Lasfond. . } *Sup.*
Grolhier . . . } *Sup.*
Filhol, *Proc. du Roi.*
De Verneilh-Puiraseau, *S.*
Vieillemard, *Gref.*

Périgueux.

Ce trib. se div. en 2 chamb.

Poumeyrol ✻, *Présid.*
Mage, *Vice-Présid.*
Fournier. . . . } *Jug.*
Mage fils . . . } *Jug.*
Beleymes. . . . } *Jug.*
Véchembre. . . } *Jug.*
Courtois *J. d'ins.* } *Jug.*
Dubois . . . . } *Jug.*
Cazamajour. . . } *Jug.*
Gonthier-S.Martin } *Sup.*
Moyrand. . . . } *Sup.*
De Mourcin. . . } *Sup.*
Bonhore ✻, *Pr. du Roi.*
Mathet-Lagrèze. } *Subs.*
Choisy.. . . . } *Subs.*
Lapouyade, *Gref.*

Ribérac.

Gerbeaud, *Présid.*
Lacroix, *Juge.*
Fargeot, *Juge d'instr.*
Boyer fils . . . } *Jug. aud.*
Célérier. . . . } *Jug. aud.*
Fourtou, *Proc. du Roi.*
Malès, *Subst.*
Valade fils, *Gref.*

Sarlat.

La Rouverade. *Prés.*
Gouzot, *Présid. hon.*
Lascoux. . . . } *Jug*
Tarde. . . . . } *Jug*
Guimard Lamothe, *J. d'i.*
Pigeon, *Juge honoraire.*
Sclafer-Lagorsse, *J. aud.*
Sarlat. . . . . } *Sup.*
Monmejat fils. . } *Sup.*
Roux aîné . . . } *Sup.*
Sepiere, *Proc. du Roi.*
Becays de la Caussade, *Subst.*
David, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

---

24. DOUBS.

Beaume.

Bechet, *Prés.*
Marchand ✻, *Prés. hon.*
Bobillier, *Juge d'inst.*
Perreciot, *Juge.*
Jeannin ✻. *Pr. du Roi.*
Gravier, *Subst.*
Cadot, *Gref.*

Besançon.

Tremolières ✻, *Présid.*
Dormoy ✻, *Juge d'instr.*
Guillaume. . . . } *Jug.*
Odille. . . . . } *Jug.*
Cuenot.. . . . } *Jug. aud.*
Curasson. . . . } *Jug. aud.*
Durney. . . . . } *Sup.*
Jacquot de Merey. } *Sup.*
David, *Pr. du Roi*
Barçon, *Subst.*
Barbier, *Gref.*

Montbéliard.

Gras, *Présid.*
Goguel, *Juge.*
Morel, *Juge d'inst.*
Gobillot, *Juge audit.*
Berger. . . . . } *Sup.*
Goguel(Ph.). . . } *Sup.*
Megnin. . . . . } *Sup.*
Oberly. *Pr. du Roi.*
Jeannerod, *Subst.*
Maillot, *Gref.*

Pontarlier.

Maire ✻, *Présid.*
Prinet, *Juge.*
Bouvard, *Juge d'instr.*
Seguin de Jallerange. . . . } *Jug aud.*
Pareau. . . . . } *Jug aud.*
Regnault. . . . } *Sup.*
Demesmay. . . } *Sup.*
Perrey. *Pr. du Roi.*
Crestin d'Oussières, *subs.*
Montgenot, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Besançon.

---

25. DRÔME.

Die.

Reboul, *Présid.*
Delamorte Félines fils, *J. d'inst.*
Vallentin, *Juge.*
Fauchier, *Juge hon.*
Burdet, *Juge audit.*
Joubert. . . . } *Sup.*
Plan. . . . . } *Sup.*
Delamorte Félines, père. } *Sup.*
Lagier de Vaugelas, *Proc. du Roi.*
Camille Jordan, *Subs.*
Reynaud, *Gref.*

Montélimart.

Latil, *Présid.*
Mathieu, *Présid. honor.*
Forquet, *Juge.*
Aymé, *Juge d'ins.*
Mathieu fils, *Juge aud.*
Boveron Desplaces, *Sup.*
Odouard, *Proc. du Roi.*
Navelle, *Subs.*
Costadeau, *Gref.*

Nyons.

Brochery. *Présid.*
Marcellin de Remusat, *J.*
Brin, *Juge d'inst.*
De Barral, *Juge audit.*
Craponne Duvillard, *Pr. au Roi.*
De Gailhard Bancel, *Subs.*
Deydier, *Gref.*

Valence.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Duplan. *Prés.*
Gilly, *Vice-Présid.*
Rolland-Fromentière. . . . } *Jug.*
Bossard. . . . } *Jug.*

Royané. . . . } Jug
Dupré de Loire, *J. d'inst.* . . . } Jug
Planel fils. . . } Jug
Dupré de Piermal. } Jug
Degros de Conflans } Jug
Lesage, *Jug aud.*
Degros. . . . } *Sup.*
Reynaud fils. . } *Sup.*
Pernety-d'Argent } *Sup.*
Blanc-Montbrun } *Sup.*
Ollivier, *Pr. du Roi.*
Andrau-Moral. . } *Subs.*
Roland. . . . } *Subs.*
Frandon, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Grenoble.

---

26. EURE.

Andelys.

Malandrin ✻. *Présid.*
Drouet des Fontaines, *P.h.*
Dupont, *Juge.*
De la Couldre, *J. d'ins.*
De Mombyne, *J. hon.*
Rouland, *Jug. aud.*
Denouille, *Suppléant.*
Hely d'Oissel, *Pr. du Roi.*
De Meynard, *Subst.*
Grenier, *Gref.*

Bernay.

Thulou ✻, *Présid.*
Bordeaux, *Juge d'instr.*
Barrois. *Juge.*
Chambellan. . . } *Sup.*
Follin. . . . . } *Sup.*
Laignel-Lavatine, *P. du R.*
De Malortie. *Subst.*
Desmares, *Gref.*

Evreux.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Masse, *Présid.*
D'Avannes, *Vice-Prés.*
Le Sage ✻. } *Pr. hon*
Bouquelon ✻, } *Pr. hon*
Hochon, *Doyen.* } Jug
Marescal. . . . } Jug
Duwarnet. . . } Jug
Lepetit, *J. d'Ins* } Jug
Lachèvre. . . . } Jug
Tournemine de l. Grange. . . } Jug
N. . . . . . } Jug
Mathieu. . . . } *Jug. aud.*
Thesard. . . . } *Jug. aud.*
Avril. . . . . } *Sup*
Bagot fils. . . } *Sup*
Delhomme. . . } *Sup*
Dulong. . . . } *Sup*
Renaudeau, *Proc. du Roi.*
Marais de Beauchamp. . . . } *Subs.*
Nepveur. . . . } *Subs.*
Leconte. *Gref.*

Louviers.

Pipet, *Présid.*
Denuis, *Juge.*
Vimont, *Juge d'inst.*
Gastine . . . . } *Sup.*
Hebert. . . . } *Sup.*
Le Prevost-Motté. } *Sup.*
Destabenrath, *Pr. du Roi.*
Moisel. *Subst.*
Lebourg. *Gref.*

Pont-Audemer.

N. . . . . . *Présid.*
Delaquaize. . . } *Jug.*
Asse . . . . . } *Jug.*
Legras de Bordecôte. *J. a chargé de l'instr.*
Hebert . . . . } *Sup.*
Bourard. . . . } *Sup.*
De Seze. *P. du Roi.*
Dupin, *Subst.*
Cardou, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rouen.

---

27. EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Jannyot ✻, *Président.*
Bellier de la Chavignerie, *Vice-Présid.*
Vallet de Lubriat. . } *Jug.*
Herisson. . . . } *Jug.*
Delzons. . . . } *Jug.*
Hervet. . . . } *Jug.*
Rossard de Mianville . . . } *Jug.*
Page de Maisonfort. *J. d'instr* } *Jug.*
Patry. . . . . } *Jug.*
De Boullenois. . } *Jug aud.*
De Bourgeon . . } *Jug aud.*
Busson. *Juge audit.*
Lefebvre d'Ullemont, *Sup.*
Rossard de Mianville père, *P. du Roi.*
Bouhier de l'Ecluse } *Subs.*
Dionis du Séjour. } *Subs.*
Ledreux, *Greffier.*

Châteaudun.

Bergeron, *Présid.*
Delaforge, *Juge.*
Raimbert, *Juge audit.*
Bignon, *Sup.*
Pinon, *Pr. du Roi.*
Dufaur de Rochefort, *Sub.*
Boucher, *Greffier.*

Dreux.

Millard, *Prés.*
Amoreau, *Juge d'inst.*
Caillé. *Juge.*
Piégay, *Juge aud.*
Thourette, *Suppléant.*
Rossard de Mianville fils, *Pr. du Roi.*
Genreau, *Sub.*
Chazeray, *Greffier.*

Nogent-le-Rotrou.

Giroust, *Présid.*
Roger, *Présid. honor.*
Faucher, *Juge d'inst.*
Lemaître, *Jug.*
Courtin de Torsay fils, *J.a.*
Daupeley . . . } *Sup.*
Courtin de Torsay. } *Sup.*
De Ponton d'Amécourt, *Pr. du Roi.*
Coubard, *Subst.*
Toutry, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Paris.

---

28. FINISTÈRE.

Brest.

Ferrier, *Présid.*
Tourgouilhet de la Roche. . . . } *Jug.*
De Kersauson Penandreff, *J. d'i.* } *Jug.*
Béchu. . . . . } *Jug.*
Demontreux, *Juge hon.*
Dahirel, *Jug. aud.*
Duval. . . . . } *Sup.*
Miorcec de Kerdanet . . . . } *Sup.*
Gilart de Keranflech, *Pr. du Roi.*

Bonamy, *Subs.*
Jouon, *Greffier.*

Châteaulin.

Mouton, *Président.*
Lemeur, *Juge d'instr.*
Saulnier de la Pinelais, *Jug.*
Lester, *Suppléant.*
Danguy des Déserts, *Pr. du Roi.*
Larivière, *Subs.*
Léon, *Gref.*

Morlaix.

Guégot-Traoulen, *Présid.*
Duplessis Quéméneur, *P. h.*
Le Denmat-Kervern, *Jug.*
Picquet, *J. d'ins.* } *Jug.*
Comenen. } *Jug.*
Guyot de la Hardrouyer, *J. aud.*
Barazer Lannurien, *Sup.*
De Kergrist, *Pr. du Roi.*
Villart, *Subst.*
Briant, *Gref.*

Quimper.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Deléeluse ☼, *Présid.*
Germain, *V.-Président.*
Letersec. } *Jug.*
Maufras du Chatellier. } *Jug.*
Prigent, *J. d'inst.* } *Jug.*
De Kergrist. } *Jug.*
Le Guisquet. } *Jug.*
Laimé. } *Jug.*
Lozach. } *Jug.*
Dufeigna Keranforet. } *J. a.*
Thomé de Keridec. } *J. a.*
Perrotin, *Pr. du Roi.*
Bossis.
De Blois. } *Subs.*
Cloarec, *Gref.* } *Subs.*

Quimperlé.

Barbier, *Présid.*
Abyven, *Juge.*
Bordelot, *Juge d'ins.*
Le Gac de Lansalut, *J. a.*
Caurant. } *Sup.*
Renault. } *Sup.*
Briant-du-Lescoët, *Proc. du Roi.*
Roumain de la Touche, *S.*
David, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rennes.

---

29. GARD.

Alais.

Ramel, *Président.*
Escalier de Lassagne, *Jug.*
Maret, *Juge.*
Guiraudet, *J. auditeur, chargé de l'instruct.*
Reidon. } *Sup.*
Nouvel. } *Sup.*
Castillon. } *Sup.*
Maurin, *P. du R.*
Saubert de Larcy, *Subs.*
Delmas, *Gref.*

Le Vigan.

Privat, *Présid.*
Gaches, *Juge d'inst.*
Barral, *Juge.*
Anthouard. } *Sup.*
Teulon. } *Sup.*
Rigal père. } *Sup.*
Larivière, *Pr. du Roi.*
Boileau de Castelnau, *Sub.*
Roux Jourdain, *Gref.*

Nîmes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Gonet ☼, *Présid.*
Fornier, *Vice-Présid.*
D'Aldebert ☼, *J. d'inst.*
Bruguier. } *Jug.*
Sautet. } *Jug.*
Dupin. } *Jug.*
Lombard. } *Jug.*
De la Borde, *J. a.*
Argillier. } *Sup.*
Bechard Chapelle. } *Sup.*
Truchaud. } *Sup.*
Manse (P). } *Sup.*
Empereur, *Pr. du Roi.*
Goirand Labaume. } *Subs.*
Remacle. } *Subs.*
Viguier, *Gref.*

Uzès.

Journet, *Présid.*
Marin, *J. d'inst.*
Chambon, *Juge.*
Larnac, *Juge audit.*
Goirand Labaume, *Sup.*
Benoit de Saint-Christol, *Pr. du Roi.*
De Robernier, *Subst.*
Roussel, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nîmes.

---

30. GARONNE (Hte).

Muret.

Taissié, *Présid.*
Sans, *Juge.*
Groc, *Juge d'inst.*
Dufaur. } *Sup.*
Pujos. } *Sup.*
De Carrière-Brimont, *Pr. du Roi.*
Loubers, *Subs.*
Bonnet ☼, *Gref.*

Saint-Gaudens.

Deprats, *Présid.*
Caubet. } *Jug.*
Danizan. } *Jug.*
Niel. } *Jug.*
De Bosque, *J. d'inst.*
Perèz. } *Jug. aud.*
Borrel. } *Jug. aud.*
Lapenne. } *Sup.*
Cazes. } *Sup.*
Le Vte de Roquette, *Pr. du Roi.*
De Lalanne, *Subst.*
Laforgue, *Gref.*

Toulouse.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

De Moly ☼, *Prés.*
De Lartigue ☼, *V.-Prés.*
Perpessac, *J. d'ins.* } *Jug.*
Lezat. } *Jug.*
Viguié. } *Jug.*
De Pomairac. } *Jug.*
Gleizes fils. } *Jug.*
Lafage. } *Jug.*
D'Adhemar. } *Jug. aud.*
Chalret-Durieu. } *Jug. aud.*
Gary. } *Jug. aud.*
Héloin. } *Sup.*
De Lautar. } *Sup.*
Corail. } *Sup.*
Grimal, *Pr. du Roi.*

De Mortarieu. . } *Subs.*
De Moly fils. . }
Cayre, *Gref.*

Villefranche.

Molinier, *Présid.*
Pratviel, *Juge d'instr.*
De Veye, *Juge.*
Cayla. . . . } *Sup.*
Fagot. . . . }
Pascal-Durand ✻. *P. du R.*
L. A. de Goultes, *Substit.*
Miquel, *Gref.*

La cour royale de ce départem. est à Toulouse.

---

31. GERS.

Auch.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

De Thézan de l'Escout ✻, *Présid.*
Laporte, *Vice-Présid.*
Carrere. . . . }
Boubée (M. A.) . }
Bazin. . . . . }
Ader, *J. d'inst.* . } *Jug.*
Clauzade Mazieux. }
Boubée (L. Odet) }
Cassaignolles . }
Pardiac, *Juge honor.*
Solon. . . . . }
De Thézan de l'Escout fils. } *Sup.*
Bazignan, *Pr. du Roi.*
Cortade. . . . } *Subs.*
Salgues. . . . }
Molliere, *Gref.*

Condom.

Dufau ✻, *Présid.*
Cortade-Quissac, *J. d'in.*
Labat, *Juge.*
Cassassoles, . . } *Jug.*
De Bon. . . . } *aud.*
Lasmolles, *Suppléant.*
Lacave ✻, *Pr. du Roi.*
Nebout Riberot, *Subst.*
Labadie, *Gref.*

Lectoure.

Boubée, *Présid.*
Boubée de la Couture, *Juge d'instr.*
Bonet, *Juge.*
Lagrange, *Juge honor.*
Lafont, *Jug. aud.*
Cantaloup. . . . } *Sup.*
Baraillié. . . . }
Deniot-Margouet, *P. du R.*
Duvergé, *Subst.*
Druilhet, *Gref.*

Lombez.

Ader, *Président.*
Croy, *Juge d'instr.*
Courboricu, *Juge.*
Labarthe Brandelac } *Sup.*
Marre. . . . . }
Destieux, *Pr. du Roi.*
De Gauran, *Subst.*
Brun, *Gref.*

Mirande.

Abeilhé, *Présid.*
Boussés, *Prés. hon.*
Cenac, *Juge.*
Cortade, *Juge d'instr.*
Perès. . . . . } *Jug.*
Laffite. . . . . } *aud.*
Mailhos . . . . }
Seillan. . . . } *Sup.*
Barres.. . . . . }
Bernhard, *Pr. du R.*
Chevert, *Subst.*
Lacoste, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Agen.

---

32. GIRONDE.

Bazas.

Servière, *Président.*
St.-Espés-Lescot, *J. d'i*
Cazemajor, *Juge.*
Claverie aîné, *Sup.*
Mongie, *Proc. du Roi.*
Polhe, *Subst.*
Portepain, *Gref.*

Blaye.

Pastoureau, *Présid.*
Guillory, *Juge d'instr.*
Olanyer, *Juge.*
Fourgous, *Pr. du Roi.*
Lacroix, *Subst.*
Dufresne, *Gref.*

Bordeaux.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Emérigon (O ✻), *Prés.*
Lagarde ✻. . . } *V. P.*
Giraud. . . . }
Valentin-Rateau. }
De Vignieras ✻. }
Dezest, *Jug. d'in.* }
Battar, *J. d'ins.* }
Léris. . . . . } *Jug.*
Yzard. . . . . }
Vignial père. . }
Lulé-Dejardin. . }
Raffet. . . . . }
Lafourcade, *J. hon.*
De Pichon. . . } *Jug.*
Lavardens. . . } *aud.*
Devaulx ✻. . . }
Girardeau. . . } *Sup.*
Mestre . . . . }
De Bouquier ✻, *Pr. du R.*
Pons-Rayet. . . }
Vignial fils. . . } *Subs.*
Doms. . . . . }
Delbos. . . . }
Noailles, *Gref.*

La Réole.

Richon, *Présid.*
De Lassime, *Présid. hon.*
Déniant, *Juge.*
Martineau, *Juge d'instr.*
Roullet. . . . } *Sup.*
Lamothe. . . . }
Mazet, *Pr. du Roi.*
Pinès, *Subst.*
Saint-Aubin, *Gref.*

Lesp rre.

Fabre de Rieunègre, *Président.*
De Chatard, *Juge.*
Guillory, *Juge d'instr.*
Laumond jeune, *Sup.*
Randon-S.-Marcel, *Proc. du Roi.*
Fonreau, *Subst.*
Lebœuf, *Gref.*

Libourne.

Deval, *Présid.*
Guimard ✻, *Présid. hon.*
Lavergne, *J. d'ins.* }
Lapouyade, } *Jug.*
De Vaudrecourt, }

Delaage. . . . } *J. a.*
Raynaud. . . . }
David. . . . . } *Sup.*
Brun. . . . . }
Blondeau, *Proc du Roi.*
Lavardens, *Subst.*
Durand fils, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

33. HÉRAULT.

Béziers.

Bourar-Martin, *Présid.*
Villebrun ✻ . . } *Jug.*
Fabregat . . . }
Fusier, *Juge d'ins.*
Lunaret, *Juge hon.*
Azaïs. . . . . } *Jug. aud.*
Guiraud. . . . }
Brun, *Sup.*
Lamarre. *Pr. du Roi.*
Armely. *Subst.*
Vernhes, *Gref.*

Lodève.

Olier, *Présid.*
Belloc, *Juge.*
Martin. *Juge d'inst.*
Geraud. . . . } *Sup.*
Ollier. . . . . }
De Bernardy. *Pr. du Roi*
D'Albenas. *Subst.*
Briol, *Gref.*

Montpellier.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Duffours, *Présid.*
Boudon, *Vice-Présid.*
Peytal, *Prés. hon.*
Saurine, *J. d'ins.* }
Rabinel. . . . }
Loys de Marigny. } *Jug.*
Coulougnac. . . }
Julia . . . . . }
De Boussairolles. }
Rodier fils. . . } *J. a.*
De Trinquelague-Dioni. . . . }
Anduze. . . . }
Guilhot. . . . } *Sup.*
Trentignan. . . }

De Séguret, *Pr. du Roi.*
Cavallier. . . . } *Subs.*
Vernhe te. . . . }
Bertrand, *Gref.*

Saint-Pons.

Peyronnet, *Présid.*
Rouanet, *Juge.*
Poumayrac-Rieuvergnet, *Juge d'inst.*
Thomassin. . . . }
Bouisson. . . . } *Sup.*
Coste. . . . . }
Azaïs, *Pr. du Roi.*
Vve de Chefdebien, *Subs.*
Thomassin, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Montpellier.

34. ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Trotry de la Touche, *Prés.*
Guérault, *Juge d'instr.*
Thibault, *Juge.*
Charil des Mazures. *J. aud.*
Martin-Métairie. . }
Couyer de la Chenardière. . . } *Sup.*
Lecourt de la Villethassetz, *Pr. du Roi.*
Gohin, *Subst.*
Delatouche, *Gref.*

Montfort.

Turin, *Présid.*
Poignand aîné. *J. d'instr.*
Brager. *Juge.*
Jan de la Saudraye. *J. a.*
Dupont, *Suppléant.*
Bocher. *Pr. du Roi.*
Kermarec. *Subst.*
Le Breton, *Gref.*

Redon.

Journée, *Présid.*
Chevalier. *Juge.*
Ridouel. *Juge d'inst.*
Gentil, *Juge aud.*
Besnier. . . . } *Sup*
Nogues (V). . . }
Bernede (A). *P. du Roi*
La Bezardais, *Subst.*
N. . . . . . *Gref.*

Rennes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Desnos de la Grée ✻, *Pr.*
Chellet, *Vice-Pres.*
Le Gué. . . . }
Vatar. . . . . }
Maurice. . . . } *Jug.*
Dubreil le Breton. }
Gaudiche. *J. d'in.* }
De la Monneraye, *J. a.*
La Buharrais, *Sup.*
Brossays ✻, *Procureur du Roi.*
Lorieux, *Subs.* . }
Houitte de la Chesnais. . . . . } *Subs.*
De Tronjolly fils, *Gref.*

Saint-Malo.

Choesnel, *Présid.*
Pitel, *Juge d'inst.*
Gagon. . . . } *Jug.*
Rubillon du Lattay. }
Béchu, *Juge audit.*
Pasquier. . . . }
Villalard. . . . } *Sup.*
Jouanjan. . . . }
Jausions, *Pr. du Roi.*
Féval, *Subst.*
Tollemer, *Gref.*

Vitré.

Bechu, *Prés.*
Delaunay ✻. *Juge d'ins.*
Taburet, *Juge.*
Postel. . . . } *Jug. aud.*
Ferron-Duchesne. }
Jégo, *Pr. du Roi.*
Girard de Châteauvieux, *S.*
Provost, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rennes.

35. INDRE.

Châteauroux.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Moreau ✻, *Prés.*
Bertrand de Greuille, *Pr. honor.*

Dupertuis ※, *Vice-Président.*
Gaillard ※, *J. d'i.*
Desjobert. . . . } *Jug.*
Legrand. . . . }
Blanchard. . . }
Pelletier. . . . }
Martinet. . . }
Diard . . . . }
Lecapelain. *Jug hon.*
Thabaud Bussières, *J. a.*
Selleron. . . . } *Sup.*
Lemor. . . . }
Duhail. . . . }
Charlemagne, *Pr. du Roi*
Bonneville. . . } *Subs.*
Bonnesset. . . }
Faguet, *Gref.*

Issoudun.

Barré, *Présid.*
Auger. *Juge.*
Delorme, *Jug. d'inst.*
Thabaud Deshoulières, *Juge aud.*
Grazon aîné. . } *Sup.*
Bonneau de Lechebrolle. . . . }
Dalayrac, *Proc. du Roi.*
Duchesnoy, *Subst.*
N. . . . . . *Gref.*

La Châtre.

Auclert. *Présid.*
Toubeau, *Juge.*
Bazennerie. *Juge d'ins.*
Badou, *Juge honor.*
Coulon, *Jug. aud.*
Massicot. *Suppléant.*
Perrot-Chaumeux, *Pr. du Roi.*
Ponroy, *Substitut.*
Desages, *Gref.*

Le Blanc.

Trottier, *Président.*
Bernard Desplaces, *J. d'in*
Goutelle. *Juge.*
Godin, *Juge audit.*
Bastide de Villemurzeault. . } *Sup.*
Bernard (Léon.) }
Bazenery, *Pr. du Roi.*

Girard de Vasson, *Subst.*
Gobert, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bourges.

---

36. INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Lejouteux, *Prés.*
Chesnon-Bagneux. *Pr. h.*
Picault de la Ferandière, *J*
Torterue de Sazilly, *J. d'i.*
Damarais, *J. aud.*
Torterue Laugardière. . . . } *Sup.*
Baudouin Cotencin }
Torterue ※, *Pr. du Roi.*
Delamarlier, *Subst.*
Duverney, *Gref.*

Loches.

Bruley. *Présid.*
Mabileau. *J. d'instr.*
Cochart fils, *Juge.*
Delavergne. *Juge honor*
Beaussier, *Jug. aud.*
Lenoir, *Suppléant.*
Delamothe Benoist, *P. d. R.*
Asselin, *Subst.*
Gautier, *Gref.*

Tours.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Le Chev. de Gaullier de la Celle ※, *Président.*
Decam, *Vice-Présid.*
Baignoux . . } *Jug.*
Moreau Mégessier. }
De Château Thierry }
Froger. . . . . }
Fey. . . . . . }
Haincque. *J. d'ins.* }
Budan. . . . . }
Colas Desfrances . } *Jug. aud*
Louet. . . . . }
Bredif. . . . . } *Sup.*
Bleré. . . . . }
Edmond de Chancel, *Pr du Roi.*
Le Ber. . . . } *Subs*
Delarue du Can. }
Origet Ducluseau. *Gref.*

La cour royale de ce département est à Orléans

37. ISÈRE.

Bourgoin.

Douillet, *Présid.*
Villars, *Juge d'inst.*
Jassoud, *Juge.*
Sornin. *Juge aud.*
De Montanier-St.-Julien. . . } *Sup.*
Orcel . . . . . }
Tranchand. . . }
De Rézicourt ※, *Pr. du R.*
Bernard, *Subst.*
Richard, *Gref.*

Grenoble.

Ce tribunal se divise en trois chambres dont l'une temporaire.

Accarias ※, *Présid.*
Laurent-Duchesne, *V.-Pr.*
Piat Desvial ※, *J. présidant la chamb. temp.*
Disdier, *J. d'inst.* } *Jug.*
Gariel. . . . }
Silvi. . . . . }
Juventin. . . . }
Nicollet. . . . }
Bardousse. . . }
Masse. . . . . } *Jug. aud.*
De la Cheisserie. . }
Diday. . . . . }
Mongenet. . . }
Pal (Camille), *Sup.*
Jubié ※, *Proc. du Roi.*
Faure. . . . . } *Subs.*
Chabert d'Hières. }
Bigillion, *Gref.*

Saint-Marcellin.

Charmeil, *Prés.*
Robin-Descombes ※, *P.*
Amat. *Juge.*
Vincendon Dumoulin, *J.*
Farconet. *J. aud. chargé de l'inst.*
Vallier. . . . } *Sup.*
Boisset père. . }
Cotte. . . . . }
Thomé (Aug.), *Pr. du R.*
Flauvan, *Subst.*
Vial, *Gref.*

Vienne.

Vatin. *Président.*
Eymonot . . . } *Jug.*
Arnaud. *J. d'inst* }
Guerdan. . . . }

Artaud. } *Jug.*
Mounier. } *aud.*
Blanchet. }
Bruant. } *Sup.*
Tremeau. }
Masclet, *Proc. du Roi.*
Caffarel, *Subst.*
Genin, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Grenoble.

38. JURA.

Arbois.

Calamard. *Présid.*
Petitjean, *Juge.*
Laurenceot, *Juge d'instr.*
Gaudy. } *Jug*
Rain. } *aud.*
Bouvenot, *Suppléant.*
Odille. *Procur. du Roi.*
Papillard, *Subst.*
Huguenin, *Greffier.*

Dôle.

Bulle ✻, *Présid.*
Amoudru, *Juge.*
Roumette, *Juge d'inst.*
Petitjean, *J. aud.*
Broch. }
Parreau. } *Sup.*
Froidevaux fils. }
Magdelaine (Ferdinand), *Proc. du Roi.*
Guyot, *Subst.*
Viennet, *Gref.*

Lons-le-Saulnier.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Bouvenot, *Présid.*
Vuillermoz, père, *V.-Prés.*
Convers. }
Regnault-Maulmain. }
Clerc. }
Guichard fils, *J. a* } *Jug*
Chesne. }
Mornay. }
Bobillier. }
Marguier d'Aubonne. } *Jug aud*
Jobin. }
Bailly. } *Sup.*
Clerget St-Léger. }
Vuillermoz fils, *Pr. du R*
Bouverey. } *Subs.*
Robert }
Maréchal, *Gref.*

Saint-Claude.

Mittaine, *Présid.*
Navand. *Juge d'instr.*
Chevillard, *Juge.*
Epailly. *Juge honor.*
Crandvaux. *Juge aud.*
Duparchy, *Sup*
Lieffroy, *Pr. du Roi.*
Proudhon. *Subst.*
Tournier, *Gref.*

La cour royale de ce départem. est à Besançon.

39. LANDES.

Dax.

La Feuillade. *Prés.*
Lodève, *Juge.*
Dumont-Bessellère, *Jug.*
Dupoy, *J. aud. ch. de l'i.*
Desbordes. } *Sup.*
De Poyusan. }
De Laussat, *Pr. du Roi.*
Salles, *Subst.*
Lavielle, *Gref.*

Mont-de-Marsan.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Bordenave ✻, *Prés.*
Laurens, *Vice-Prés.*
Barras. }
Dufau. } *Jug.*
Dutastet. }
Batbie, *J. d'ins.* }
Baile. } *Jug.*
Bordanave. }
Labeyrie. }
Laborde-Lancelot, *J. hon.*
Vergeron, *Jug. aud.*
Lubet Barbon. } *Sup.*
Brettes. }
Soubiran ✻, *Proc. du R*
Lubet-Larrouzé. } *Subs*
Dupeyré }
Brus, *Gref.*

Saint-Sever.

Bessellère, *Prés.*
Brethous Peyron, *J. d'ins.*
Laborde-Dublanc, *Juge.*
De Labadie, *Juge aud.*
Lafaurie, *Sup.*
Du Sault, *Proc. du Roi.*
N. *Subs.*
Faget, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Pau.

40. LOIR ET-CHER.

Blois.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Stocard ✻. *Président.*
Péan-Petit. *Vice-Présid.*
Bergevin, *Vice-Prés. ho.*
Debeine. *J. d'ins.* }
Riffault-Blau. }
Gaullier de la Grandière. }
Lecouvreur. } *Jug.*
Leddet. }
Chartier. }
Leconte de Roujou }
Quemper de Lanascol. } *Jug. aud.*
Hème }
Bellenoue-Chartier. }
Pardessus fils ✻. } *Sup.*
Maigreau. }
Bergevin fils, *P. du Roi.*
Vié fils. } *Sub.*
De Cambefort. }
Leroux, *Gref.*

Romorantin.

Turmeau ✻, *Présid.*
Poisson, *Juge.*
Thuault de Beauchesne, *Juge d'inst.*
Gouin, *Juge auditeur.*
Bellevalle, *Sup.*
Goislard, *Proc. du Roi.*
Aubin, *Subst.*
Deschamps, *Gref.*

Vendôme.

Vié. *Présid.*
Bazin, *Juge.*
Deschamps, *J. d'inst.*
Huet d'Arlon, *Juge aud.*
Bourgogne père. } *Sup.*
Martin. }

Boutrais, *Pr. du Roi.*
De Brunier, *Subst.*
Didier-Martellière, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Orléans.

41. LOIRE.

Montbrison.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Battant de Pommerol ❋, *Prés.*
Buer, *Président hon.*
Durand ❋, *Vice-Prés.*
Boudot, Recorbet, Leconte, Devazelhes, *J. d'i.*, Lambert fils, Chetard, Dusser fils, *Jug.*
Duperret, Meynis, *J. h.*
Rony fils, Gerentet, *Jug. aud.*
Portier-Chantemerle, Barge, *Sup.*
Rony père, *Proc. du Roi.*
Souchon Duchevalard, De Farconnet, *Sub.*
Dulac, *Gref.*

Roanne.

Bouquet, *Présid.*
Alcok, *J. d'inst.*, Coupat, *Jug.*
Verchère, *Juge aud.*
Rivière, Martinet, Ramel, *Sup.*
Genton ❋, *Pr. du Roi.*
Servan, *Subst.*
Geoffroy, *Gref.*

Saint-Etienne.

Teyter ❋, *Présid.*
Richard, Bayon, Peyron, *J. d'ins.*, *Jug.*
Petit, Jacquemont, Dela, *Jug. aud.*
Dupuy, Smith, *Sup.*
Quinson, *Proc du Roi.*
Labonnardière, *Subst.*
Carrouge, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Lyon.

42. LOIRE (HAUTE).

Brioude.

Pascon, *Présid.*
Espaignon, *Juge d'instr.*
Martinon de Saint-Ferréol, *Juge.*
Fournier, *Juge hon.*
Couguet, Rochette, Grenier, *Sup.*
Lapoix de Fréminville, *Proc. du Roi.*
Trioson Saulnier, *Subst.*
Bonnet, *Gref.*

Le Puy.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Charre-Lavalette, *Prés.*
Sauzet-S. Clément ❋, *P. h.*
Gallet, *Vice-Prés.*
Lobeirac, D'Anthier de Sisgaud, Paul (Auguste), *Jug.*
Odde Duvilard, Legal de Nirande, Sigaud de Lestang, Exbrayat de la Boriette, *J. d'inst.*, *Jug.*
De Fages de Chaulnes, De Brives, *Jug. aud.*
Marthory, Nogier, Mandet, *Sup.*
Bujon Lamotte, *P. du R.*
Dorlhac de Borne, De Brive, *Subs.*
Flouest, *Gref.*

Yssingeaux.

Moret de la Chapelle *Pr.*
Lagrevol, *Présid. hon.*
Massard, *J. d'inst.*
Titaud, *Juge.*
Gaillard aîné, Gueyffier, Chevalier, *Sup.*
. . . *Proc. du Roi.*
Lassaigne, *Subst.*
Blanchot, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Riom.

43. LOIRE-INFÉR.

Ancenis.

Daviaud, *Prés.*
Pellerin, *Juge d'instr.*
Potier Robardière, *Juge.*
Lallement, *Juge aud.*
Bongérard, Levaillant, Cheguillaume, *Sup.*
Gicqueau de Varades, *Pr. du Roi.*
Hamel, *Subs.*
Hautreux, *Gref.*

Châteaubriant.

Querbez, *Présid.*
Guibourg, *Présid. honor.*
Bernard Hayais, *Juge.*
Orianne, *Juge d'inst.*
Béchn de Mouliuroul, *J. a.*
Legeard, *Sup.*
Guibourg fils, *Pr. du R.*
Carcouët, *Subst.*
Margat, *Gref.*

Nantes.

Ce tribunal se divise en trois chambres, dont une temporaire.

Papin ❋, *Présid.*
Marion, Le Beschu de Champsavin, *Vic.-Prés.*
Gandon ❋, *Prés. honor.*
D'Haveloose, Tronson, *J. d'ins.*, Le Lasseur, Lebahezre-de-Créamblay, Maisonneuve, Bruneau de la Souchais, Gedoüin, Leveuvre, Baron, *Jug.*

Thibeaud, *Jug. aud.*
Laennec. . . . } *Sup.*
Bernard-des-Essards ✻. . . } *Sup.*
Angebault fils. . } *Sup.*
Bernede, *Pr. du Roi.*
Reveillé de Beauregard ✻. . . } *Sub.*
Donequer de T'serroëlofs . . . } *Sub.*
Giraud fils. . . } *Sub.*
Berthelot ✻. *Gref.*

Paimbeuf.

Joyau, *Présid.*
Baudry-Duplessis. *Juge.*
Rabot, *Juge d'inst.*
Mabille Desgranges, *Jug audit.*
Huguet, *Suppléant.*
Perret. *Proc. du Roi.*
Clemenceau, *Subst.*
Biclet, *Gref.*

Savenay.

Blanchard, *Présid.*
Guillet, *Juge d'inst.*
Delfault, *Juge.*
Larcher. . . } *Sup.*
Masson de Bellefontaine. . } *Sup.*
Le Doux. . . . } *Sup.*
Ernoul de la Chenelière. *Proc. du Roi.*
De Bregeot, *Subst.*
Lecocq. *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rennes

---

44. LOIRET.

Gien.

Frappier de Jérusalem. *Pr.*
Baucheron de Boissondy, *Juge d'inst.*
Moreau de Montalin. *Jug*
Bourassin. *Suppléant.*
De Cougny. *Pr. du Roi.*
Ranque. *Subs.*
Bouguereau, *Gref.*

Montargis.

Allain. *Prés.*
Guyard, *Prés. hon.*
Breton, *Juge d'inst.*
Aubepin, *Juge.*
Burgevin. *Juge auditeur.*
Appert, *Sup.*
Geyhou de Montleveaux, *Proc. du Roi.*
De la Taille, *Subst.*
Pagelle, *Gref.*

Orléans.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Gueullette ✻. *Pr.*
Fougeron, *V.-Pr.*
Panchet. . . . } *Jug.*
Sourdeau de Beauregard ✻. . . } *Jug.*
Porcher. *J. d'inst.* } *Jug.*
Costé de Bagneaux } *Jug.*
Garreau de la Barre, *Jug.*
Peteau Lasneau. . } *J. h.*
Fougeron jeune.. } *J. h.*
Lemolt Phalary . } *Jug. aud.*
Moreau Laulois. . } *Jug. aud.*
Caternaut de Castelnault . . . } *Sup.*
Gaudry. . . . . } *Sup.*
Moutié ✻, *Proc. du Roi.*
Jallon. . . . . } *Subs.*
Mourain de Sourdeval. . . . } *Subs.*
Ragu, *Gref.*

Pithiviers.

Legroux, *Président.*
Desroches. *Prés. hon.*
Cotelle, *Juge.*
Saint-Pierre Lesperet, *Juge d'instr.*
Renard. . . . } *Jug aud.*
Moulnier. . . . } *Jug aud.*
Hutteau ✻. *Proc. du Roi.*
Martin, *Sub.*
Perier, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Orléans

---

45. LOT.

Cahors.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Besse-Laromiguière, *Prés.*
Deloncle, *Prés. hon.*
Barrau, *vice-Présid.*
Depeyre, *J. d'inst.* } *Jug.*
Sers père. . . . } *Jug.*
Izarn. . . . . } *Jug.*
Ch. Boysson. . . } *Jug.*
Théron fils aîné. } *Jug.*
Burgère. . . . } *Jug.*
Albouys. . . . } *Jug.*
Gizard. . . . . } *J. a.*
Seguy. . . . . } *J. a.*
Martin-Lagourdonne. *Sup.*
Dufour. . . . } *Sup.*
Carbonel. . . . } *Sup.*
Sers fils ✻, *Proc. du Roi.*
Labouïsse. . . } *Sub.*
Lhomandie. . . } *Sub.*
Boudres. *Gref.*

Figeac.

Gach ✻, *Présid.*
Capval. . . . } *Jug.*
Cas. . . . . } *Jug.*
Rouzet. *J. d'inst.* } *Jug. aud.*
Boubée. . . . } *Jug. aud.*
Latremolière. . . } *Sup.*
Salissard. . . . } *Sup.*
Guary, . . . } *Sup.*
Liesta. *Proc. du Roi.*
Arnaldy Destroa, *Subst.*
Desclaux fils, *Gref.*

Gourdon.

Glandin. *Présid.*
Froment. *J. d'inst.*
Albert. *Juge.*
Blavinhac. . . . } *Jug. aud.*
Laulanie. . . . } *Jug. aud.*
Fruny. . . . . } *Sup.*
Mazeyral. . . . } *Sup.*
Viales fils. . . } *Sup.*
Perié, *Proc. du Roi.*
Vidieu. *Subst.*
Frankoual. *Gref.*

La cour royale de ce département est à Agen.

---

46. LOT-ET-GARONNE.

Agen.

De Groussou ✻, *Prés.*
Hybre, *J. d'ins.* } *Jug.*
Briet. . . . . } *Jug.*
Taranac. . . . } *Jug.*
Filhastre, *Jug. aud.*

Ducos. . . . . } Sup.
Dayrie. . . . }
Chaudordy. . . }
De Roux, *Pr. du Roi.*
Desmolin, *Subst.*
Bru, *Gref.*

Marmande.

Barrier, *Présid.*
Seré-Lanauze. *J. d'inst.*
Monthus, *Juge.*
Daubas, *Juge audit.*
Brousteau. *Suppléant.*
Vte de Metivier. *P. du R.*
Dauber de Peyrelongue, *S.*
Maurel, *Gref.*

Nérac.

La Fitte. *Président.*
Dugarcein. *Juge.*
Caseneuve. *Juge d'inst.*
Lasserre. *Sup.*
Lesueur de Perès ✻, *Proc. du Roi.*
Dast. *Subst.*
Décamps, *Gref.*

Villeneuve-d'Agen.

Gary. *Présid.*
Marrauld. *Juge.*
Marabal. *Jug. d'inst.*
Frayssengues, *Jug. aud.*
Auzeral. . . . } Sup.
Auguste Mazet. . }
Maydieu-Fiton. . }
Escande, *Proc. du Roi.*
Maydieu. *Subst.*
Carriere, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Agen.

---

47. LOZÈRE.

Florac.

Flandin. *Présid.*
Menestier, *Juge.*
Mathieu. *J. d'inst.*
Turc. *Juge aud.*
Valat. . . . . } Sup
Cade. . . . . }
B^on^ d'Isoard Vauvenargues *Proc. du Roi.*
Brun de Villeret, *Subst.*
Portalier, *Gref.*

Marvejols.

Chapel d'Espinassoux ✻, *Prés.*
Paradan, *J. d'ins.* } Jug.
De Nogaret. . . }
Liquier. . . . }
B. Dallo, *Juge honor.*
Durand. . . . } Sup.
Chaleil. . . . }
Astruc. . . . . }
Reversat. *Proc. du Roi.*
Plagne, *Subs.*
Bonbernat, *Gref.*

Mende.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Aulanier, *Présid.*
De Lhermet, *Vice Présid.*
Olivier. . . . } Jug
Viallard des Fonds. ✻. *Juge d'inst* }
Blanquet. . . . }
Monestier . . . }
Rivière ✻. . . }
Teissonnière. . . }
Daudé Lacoste. . }
Pelisse. . . . . } Sup.
Guyot. . . . . }
Vincent fils. . . }
Des Hermaux (Ar.), *Pr du Roi*
Fornier (S.-Ange) } Subs
De Giry. . . . }
André, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nîmes.

---

48. MAINE ET-LOIRE.

Angers.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Desmazières. *Présid.*
Haault Dupuy, *Vice-Prés*
Béraud. . . . } Jug
Guyard-Grandmaison ✻. . }
Bernard de Marny, *J. d'ins.* . . }
Bourcier. . . . }
Guérin. . . . }
Jarry de la Boissinière. . . . } Jug. aud.
Goumenault. . . }

Guérin des Brosses. } Sup.
Chedevergne. . . }
Jubin. . . . . }
Lorrier, *Proc. du Roi.*
Leboucher. . . . } Sub.
Bucher Chauvigné. }
Bazin, *Gref.*

Baugé.

Lorrier. *Présid.*
Commeau. *Juge.*
Salle, *Juge d'instr.*
Crepon Latour. *Juge aud.*
Janvier. *Proc. du Roi.*
Delaunay, *Subst.*
Rocher, *Gref.*

Beaupréau.

Morry. *Présid.*
Martin de Laroche, *Juge.*
Daburon, *Juge d'instr.*
Bréard, *J. aud.*
Guerif, *Suppléant.*
Bougler, *Proc. du Roi.*
Gain, *Subst.*
Laforest fils aîné, *Gref.*

Saumur.

Coustis St.-Médard, *Pr.*
Guy-Delaveau. . } Jug.
Joullain, *J. d'i.* . }
Hudault. . . . }
Beaumont, *Juge aud.*
Ollivier Proust. . } Sup.
Chevalier. . . }
Roboüam, *P. du Roi.*
Quesnay de Beaurepaire, *Subst.*
Baumont, *Gref.*

Segré.

Letourneur-Laborde. *Pr.*
De Beauvoys des Favries, *J. d'instr.*
Poitou. *Juge.*
Poulain de la Forêtrie, *J. aud.*
Bancelin, *Suppléant.*
Lambert. *P. du Roi.*
Hardouin du Parc, *Subs.*
Mondain, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Angers.

---

49. MANCHE.

Avranches.

Motet, *Président.*
LeDieu-Ruaudière, *J. d'i.*
Rioult de Montbray, *Jug.*
Thébault, *Juge audit.*
Guerin Duchemin. } *Sup.*
Labougue. . . . } *Sup.*
Abraham Dubois, *P. du R.*
Lemarié, *Subs.*
Carnel, *Gref.*

Cherbourg.

Vrac, *Présid.*
Couppey, *Juge.*
De Laporte. *Juge d'inst.*
Le Mansois Duprey, *Sup.*
Hervieu, *Proc. du Roi.*
Mabire, *Subst.*
Ludé, *Gref.*

Coutances.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Dusaussey, *Présid.*
Le Pigeon de Boisval, *Vice-Président.*
Massy père. . . } *Jug.*
Lemaître. . . . } *Jug.*
Dussaussey. . . } *Jug.*
Bourdon. . . . } *Jug.*
Troye, *J. d'ins.* . } *Jug.*
Delalande. . . } *Jug.*
Letrecher. . . . } *Jug.*
Lecanu, *juge honor.*
Jourdain de Beaulieu. *Sup.*
Lebrun, *Proc. du Roi.*
Lemonnier-Gouville. . . . } *Subs.*
Delahaye. . . . } *Subs.*
Martin, *Gref.*

Mortain.

Durocher, *Présid.*
Lecourt, *Juge.*
Bourée-Foucaudière, *J. d'i*
Bernard. . . . } *Sup.*
Leverdays. . . . } *Sup.*
Poullain-Lacroix.. } *Sup.*
Laigre de Grainville, *Pr. du Roi.*
D'Auxais. *Sub.*
Champs, *Gref.*

Saint-Lô.

Hervieu-Laplanche, *Pr.*
Moncuit, *Juge.*
Le Chev. Duperré, *J. d'i*
Le Campion. . . } *Jug. aud.*
Descoqs. . . . } *Jug. aud.*
Delacotte. . . . } *Sup.*
Houyvet. . . . } *Sup.*
Pontas du Méril, *P. du R.*
Lefebvre, *Sub.*
Raoult, *Gref.*

Valognes.

D'Orléans ☼, *Président.*
Heurtevent-Premer. . . . } *Jug.*
Revel, *J. d'ins.* } *Jug.*
Le Fillastre de la Luzerne. . . } *Jug.*
Lecauf, *Juge audit.*
Clamorgam ☼. . } *Sup.*
Delalande.. . . } *Sup.*
Le Rat. . . } *Sup.*
Hamelin d'Ectot, *Pr. du R.*
Prémont, *Subst.*
Avril, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Caen.

---

50. MARNE.

Châlons.

Dozon ☼, *Présid.*
Arnould, *Juge.*
Barbier de Salligny, *J. d'i.*
Dorcet, *Juge auditeur.*
Renaut. . . . } *Sup.*
Garinet ☼. . . } *Sup.*
Leullier, *Pr. du Roi.*
Bernault, *Subs.*
Drouet, *Gref.*

Epernay.

Blanchin, *Présid.*
Rochereau, *Juge.*
Tenneson, *Juge d'instr.*
Labouret, *Jug. honor.*
Dorchy, *Juge audit.*
De Lachapelle. . } *Sup.*
Martin. . . . } *Sup.*
Bon Vialar, *Proc. du Roi.*
Hyver. *Subst.*
Fourrié, *Gr.*

Reims.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Grimprel du Goulot ☼, *P.*
Baron, *Vice-Présid.*
Moignon. . . . } *Jug.*
Sutaine. . . . } *Jug.*
Perrin, *J. d'ins.* } *Jug.*
N. de la Prairie. . } *Jug.*
Huerne de Pommeuse. . . . } *Jug.*
Baron (Augte). . } *Jug.*
A. Sirebeau. . . } *Jug.*
Forzy. . . . . } *Jug. hon.*
Griffon père. . . } *Jug. hon.*
De Maleville. . . } *Jug. aud.*
Griffon fils. . . } *Jug. aud.*
Thierrion. . . . } *Jug. aud.*
Bouché. . . . } *Sup.*
Malo. . . . . } *Sup.*
Guenart Mauclerc. } *Sup.*
Collesson . . . } *Sup.*
Boulloche, *Pr. du Roi.*
Dufour de Montfort. . . . . } *Subs.*
Gruel. . . . . } *Subs.*
Rivart fils, *Gref.*

Sainte-Ménéhould.

Dommanget ☼, *Présid.*
Mathieu Devienne, *J. d'in.*
Maucler, *Juge.*
Turbat, *Juge aud.*
Pierret. . . . } *Sup.*
Simon-Grandidier. } *Sup.*
Buache, *Procur. du Roi.*
Colin, *Subst.*
Giroux, *Gref.*

Vitry-sur-Marne.

Guichart ☼, *Présid.*
Barbier, *Juge d'instr.*
Forby de Rozière, *Juge.*
Saint-Genis, *Juge aud.*
Corda père. . . } *Sup.*
Grelot. . . . } *Sup.*
Gillet ☼, *Proc. du Roi.*
Maugin, *Subst.*
Montigneul, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Paris.

---

51. MARNE (HAUTE).

Chaumont.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Des Etangs, *Présid.*
Toupot de Béveaux, *Vice-Président.*

Vorse de Reuilly.
Marque de Lanty.
Thomassin.
Guillemin.
Thiébault
Guyot-Guillemot, *J. d'ins.*
Petit ✻.
} *Jug.*

Humbert-Bazile, *J. hon.*
Bontems de Montreuil.
Cauvigny.
} *Jug. audit*

Dubois-Calmelet.
Guyot ✻.
} *Sup.*

Royer, *Proc. du Roi.*
Le Molt-Nettancourt, *Sub.*
Dumay, *Subst.*
Richenot, *Greffier.*

Langres.

Besancenet, *Présid.*
Bardonnaut, *Juge d'inst.*
Rérolle, *Juge.*
Genuyt, *Jug. aud.*
Clerget Vaucouleur père.
Guenin.
} *Sup.*

Bizot, *Pr. du Roi.*
Verchère, *Subs.*
Sommier, *Gref.*

Wassy.

Hanin ✻, *Présid.*
Halotel ✻, *Prés. honor.*
Simonnet, *Juge d'inst.*
Lestre-Gautherin, *Juge.*
Baudot, *Jug. hon.*
GuyotdeMenisson.
Simonnet.
} *Sup.*

Corda, *Proc. du Roi.*
Guillemot, *Subst.*
Leloup, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Dijon.

52. MAYENNE.

Château-Gonthier.

Goussé de la Lande, *Prés.*
Maunoir, *Juge. d'inst.*
Le Motheux Daudier, *Jug.*
Lepecq.
Coustard de Souvré ✻.
Martinet.
} *Sup.*

Leterme, *Proc. du Roi.*
Le Jariel, *Subst.*
Henry, *Gref.*

Laval.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

DuchemindeVilliers ✻, *P.*
Courte de Vilclerc, *V.-P.*
BidaultdeFreligné
Quereau Boisganier.
Trippier Delagrange
Loureau
Bachelier.
Duclaux. *J. d'in.*
GuyaisdesTouches
} *Jug.*

Levesque-Berengerie.
Rojou.
} *Jug. aud.*

Coignard.
Lefevre Champorin.
Guédon.
} *Sup.*

Briolet, *Pr. du R.*
Du Mans de Chalais.
Blanchet.
} *Sub.*

Lory, *Gref.*

Mayenne.

De la Broise, *Présid.*
Morisset.
Le Dauphin Dubourg.
} *Jug.*

Pichot de la Graverie, *J. d'i.*
Le Marchand Ducassel, *J. a*
Lefevre-Cheverus.
Chatelain.
} *Sup.*

Gruau, *Pr. du Roi.*
Le Dauphin Tesnières, *S.*
Guimond, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Angers.

53. MEURTHE.

Lunéville.

Lallemand, *Présid.*
Poinsignon, *Juge d'inst.*
Le Jeune ✻.
Ouchard.
} *Jug.*

Klopstein, *Juge audit.*
Perin.
Louis.
} *Sup.*

Thomas, *Pr. du Roi.*
D'Arbois de Jubainville, *S.*
Moineville, *Gref.*

Nancy.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

De Luxer ✠ ✻, *Présid.*
Froment, *Vice-Présid.*
Genaudet.
Ferry.
Beaupré.
Lamoureux.
Maffioli.
} *Jug.*

Drouot de St.-Mard, *J. a.*
Charlot père.
Gauvain
} *Sup.*

Jorant ✻, *Proc. du Roi.*
Pierson.
Charlot fils.
} *Sub.*

Simonin, *Gref.*

Sarrebourg.

Maurice, *Président.*
Poirson, *Prés. hon.*
Genaudet, *Juge.*
Pierrot, *Juge d'inst.*
Henriet, *Juge hon.*
Bougel.
Gide.
} *Sup.*

Gerardin, *Proc. du Roi.*
Baudot, *Subst.*
Masson, *Gref.*

Toul.

Bouchon, *Présid.*
Vincent, *Juge.*
Laflize, *Juge d'inst.*
Cordier ✠ *Juge hon.*
Anthoine, *Juge aud.*
Croissant.
Liégey.
} *Sup.*

Rolland de Malleloy, *Pr. du Roi.*
De Pinteville-Cernon, *S.*
Mathieu, *Gref.*

Vic.

Hun, *Présid.*
Ferry, *Juge.*
Laurent, *Juge d'inst.*
Gillet, *Juge aud.*
Bouchon, *Pr. du R.*
Quintard, *Subst.*
Boulangier, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nancy.

54. MEUSE.

Bar-le-Duc.

Perard ✻, *Présid.*
Vaaché. *Juge.*
Cléret. *Juge d'inst.*
Brion, *Juge honoraire.*
De Mangeot, *Jug aud.*
Chappuis. . . . } *Sup.*
Gillon . . . . }
Corrard des Essarts, *Proc. du Roi.*
Bouchez. *Subst.*
Brichart, *Gref.*

Montmédy.

Chenet, *Présid.*
Schmidt, *Juge.*
Gillon, *Juge d'inst.*
Henrion, *J. audit.*
Jeantin . . . . } *Sup.*
Guiot. . . . . }
André de Carcy, *P. du R.*
Denis, *Subst.*
Guériot. *Gref.*

Saint-Mihiel.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Hemelot, *Présid.*
Rouvrois, *Vice-Présid.*
Leblan. . . . . }
Martin. . . . }
Levasseur, *J. d'in.* }
Miscault. . . . } *Jug.*
Baudot. . . . }
Hussenot ✻. . . }
Laurent (Ben. Fél.) }
Friry. . . . } *Jug. aud.*
De la Chapelle-Croisel. . . . }
Leblan. *Proc. du Roi.*
Henriot. . . . } *Sub.*
Esnard. . . . }
Vicq, *Gref.*

Verdun.

De Joffrigny. *Présid.*
Gabriel. *Juge d'inst.*
Hannequin. *Juge.*
De Frailly, *J. aud.*
Madin. . . . . } *Sup.*
Mondon. . . . }
Collin de Barisien, *Pr. au Roi.*
De Miscault, *Substitut.*
Catoire, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nancy.

---

55. MORBIHAN.

Lorient.

Legallic Kerizouet ✻. *Pr*
Fruchard fils, *Juge d'ins*
Lebreton. . . . } *Jug.*
Rolland de l'Isle . }
Pierre. *Suppléant.*
Lozach. *Proc. du Roi.*
Frogeray aîné. *Subst.*
Kergrohen, *Gref.*

Ploermel.

Le Goaesbe de Bellée, *Pr*
Robert, *Juge.*
Garnier Duplessix. *J. d'i.*
De Farcy, *J. audit.*
Lucas Peslouan père, *Sup*
Lucas. *Proc. du Roi.*
Lorieux, *Subst.*
Duportal, *Gref.*

Pontivy.

Puillon-Boblaye ✻, *Prés.*
Laudren. *Juge.*
Taslé. *J. d'inst.*
Castelot. *Jug. aud.*
La Gillardais. . }
Lorans . . . . } *Sup.*
D'Haucour ✻. . }
Massabiau, *Proc. du Roi.*
Jollivet, *Subst.*
Pepion, *Gref.*

Vannes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Caradec ✻, *Président.*
Claret, aîné, *Vice-Présid.*
Porée. . . . }
Lemonier. . . . }
Rialan aîné, *J. d'i.* }
Eudes. . . . . } *Jug.*
Thomas Laborde }
Pocard Kervier. . }
Febvrier . . }
Le Bouhellec. . } *Sup*
Le Bobinnec. . }
Postel, *Proc. du Roi.*
Frain. . . . . } *Sub.*
Pollet. . . . . }
Jamet, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rennes.

---

56. MOSELLE.

Briey.

Robinet de Cléry. *Présid.*
Régin, *Juge d'inst.*
Simon, *Juge.*
Benoît. *Juge aud.*
Tieulle père. . } *Sup.*
Rollin. . . . . }
De Turmel, *P. du R.*
De Viville. *Subst.*
Graud, *Gref.*

Metz.

Ce tribunal se divise en deux Chambres.

Klie ✻. *Présid.*
De Maillier ✻. *P. hon.*
Innocenti, *Vice-Présid.*
Medicus. . . . }
Pariset. . . . }
Lauer. *J. d'in.* . } *Jug.*
Pidancet . . . }
De Brye. . . . }
Regnard de Gironcourt. . . . } *Jug. hon.*
Chauffin. . . . }
Robinet de Cléry . } *Jug. aud.*
Mangin. . . . }
Mory. . . . . }
Mangay. . . . } *Sup.*
Genot. . . . . }
Belot. . . . . }
De Coulon ✻. *P. du Roi.*
Pécheur. . . . } *Sub.*
Carrière Montmorel. . . . . }
Michelant, *Gref.*

Sarreguemines.

Adam, *Présid.*
Reget de Belloquet, *Juge d'ins.* } *Jug.*
Albrecht. . . . }
Thilloy. *Suppléant*
Boyer. *Proc. du Roi.*
Limbourg, *Subst.*
Regnault ✻, *Gref.*

Thionville.

Rolly, *Présid.*
Elminger, *Prés. hon.*
Ham, *J. d'inst.* } *Jug.*
Mairesse. } *Jug.*
D'Hausen. } *Jug.*
Vigneron. } *Sup.*
Berteuil. } *Sup.*
Teinturier, *Pr. du R.*
Vandenbroeck, *Subs.*
Simon, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Metz.

---

57. NIÈVRE.

Château-Chinon.

Petitier ❋, *Prés.*
Ravary, *Juge*
Richou, *Juge d'instr.*
Dubois. } *Sup.*
Rasse. } *Sup.*
Tassain, *Proc. du Roi*
Duliège, *Subst.*
Thollé, *Gref.*

Clamecy.

Geay de Montenon, *Prés.*
Nee-Devaux, *Juge.*
Adam, *Juge d'inst.*
Miron, *Juge aud.*
Bourlet Chasseigne, *Sup.*
Meure. *Proc. du Roi.*
Faulquiet, *Subs.*
Achet, *Gref.*

Cosne.

Leblanc-la-Caudrie. *Pr.*
Perrève. *Juge d'instruct.*
Laurent. *Juge.*
Bichier des Ages, *J. aud.*
Moineau, *Suppleant.*
G. Merland, *Pr. du Roi*
Buchet Desforges, *Subs.*
Lapra fils, *Gref.*

Nevers.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Decolons-de-Vauzelle ❋. *Prés.*
Robert, *Vice-Président.*
Maillard-de-Jully. } *Jug.*
Trochereau. } *Jug.*
Mercerct. } *Jug.*
Sauvageot. } *Jug.*
Colas. *Jug. d'ins.* } *Jug.*
Decolons neveu. } *Jug.*
Frappier de Saint-Martin. } *Jug.*
N. *Juge aud.*
Bernard, *Pr. du Roi.*
Berry. } *Sub.*
De Toytot. } *Sub.*
Delaplace, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bourges.

---

58. NORD.

Avesnes.

Lebeau. *Président.*
Wallerand. *Juge.*
Marit. *Juge d'instr.*
Bevière, *Juge honor.*
Lemaistre d'Austaing, *J a*
Hennebert. } *Sup.*
Hannoye } *Sup.*
Bonnaire. } *Sup.*
Cousin. *Pr. du Roi.*
Cochet d'Hattecourt, *Sub.*
Jonquoy, *Gref.*

Cambrai.

Provart, *Président.*
Laloux, *d'inst.* } *Jug.*
Quecq. } *Jug.*
Asselin } *Jug.*
Cotteau fils, *Juge aud.*
Douay-Mallet. } *Sup.*
Cacheux. } *Sup.*
Leroi. } *Sup.*
Boniface, *Pr. du Roi.*
Pley, *Subst.*
Dourlez, *Gref.*

Douai.

Josson, *Présid.*
Quesnoy. } *Jug.*
Du Breuil. } *Jug.*
Bigant, *J. d'inst.* } *Jug.*
Devinck, *Juge audit.*
Caullet. } *Sup*
Martin fils. } *Sup*
De Faulx. *Proc. du Roi*
Preux. *Sub.*
Nepveur, *Gref.*

Dunkerque.

Bouly de Lesdain, *Prés.*
Olivier, *Prés. hon.*
Buffin. } *Jug.*
Tiffret, *J. d'instr.* } *Jug.*
Francoville. } *Jug.*
Michiels, *Jug. hon*
Duval. } *Sup.*
Vandewynckel aîn } *Sup.*
Lavoisier. } *Sup.*
De Kytspotter, *Pr. du R.*
Darras, *Subs.*
Duplessis, *Gref.*

Hazebrouck.

Tiffret, *Présid.*
Joets. } *Jug.*
Leclercq, *J. d'in.* } *Jug.*
Quenson. } *Jug.*
Boca. *Jug. audit.*
Vandewalle, *Sup.*
Loingeville. *Pr. du Roi.*
Verleye, *Substit.*
Delhomel, *Gref.*

Lille.

Defontaine ❋. *Présid.*
Waymel ❋. *Vice-Prés.*
Fievet-Maracci, *J. d'instr.* } *Jug.*
Danel. } *Jug.*
Boutry. } *Jug.*
Dubois, *J. d'ins.* } *Jug.*
Lorain. } *Jug.*
Planchat. } *Jug.*
Wartel. *Juge honor.*
Dufresne. } *Jug. aud.*
Buisson. } *Jug. aud.*
Artaud. } *Sup.*
Delefosse. } *Sup.*
Défontaine ❋. } *Sup.*
Dutilleul ❋, *Pr. du Roi.*
Menche fils. } *Subs.*
Delespaul. } *Subs.*
Bruneau, *Gref.*

Valenciennes.

Perdry ❋, *Présid.*
Thellier de Poncheville ❋, *Président honor.*
Desfontaines. } *Jug.*
Lecuyer, *d'instr.* } *Jug.*
Benoist. } *Jug.*
Le Bihan, *Juge aud.*
Boa. } *Sup.*
Grar } *Sup.*
Girard. } *Sup.*

Michel, *Proc. du Roi.*
De Warenghien (Jules), *Subst.*
Leconte, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Douai.

---

59. OISE.

Beauvais.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Le Poittevin de Lacroix, *Président.*
Danse. . . . . } *Prés. hon.*
Legrand. . . . }
Desplanques, *Vice-Prés.*
Auger. . . . . }
Danse (J.-C.-G.) }
Joly. . . . . }
Hamel. . . . } *Jug.*
Danjou. . . . }
Daniel. . . . }
Hamel (M.). *J. d'i.* }
Evrard de Vadancourt. . . . } *Jug. aud.*
D'Elbée. . . . }
Legrand Descloizeaux, *Sup.*
Legrand Descloizeaux, *Pr. du Roi.*
Delacour. . . . } *Sub.*
Le Mareschal. . }
Tellier, *Gref.*

Clermont.

Ledicte Duflos, *Présid.*
Payen, *Présid. honor.*
Bender, *Juge.*
Moisset, *J. d'inst.*
Pollet. . . . . } *Sup.*
Censier. . . . }
Huvey, *Pr. du Roi.*
Roussel de Cintray, *Subst.*
Doré, *Gref.*

Compiègne.

Romain-Leroy, *Présid.*
Poulletier ❋, *Prés. hon.*
De Monchy, *Juge d'inst.*
Jullien, *Juge.*
Durand, *Proc. du Roi.*
De Breda (Ern.), *Subst.*
Barbillion, *Greffier.*

Senlis.

Jucry, *Présid.*
Dufresnoy ❋, *Prés. hon.*
Boucherez, *Juge.*
Paillet, *Juge d'instr.*
Dambry, *Juge aud.*
Vatin, *Supplant.*
Guérard, *Proc. du Roi.*
Borot, *Subst.*
Frémont, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Amiens.

---

60. ORNE.

Alençon.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Collas ❋. *Présid.*
Chenel, *Vice-Présid.*
Broquet. . . . }
Bodin. . . . . }
Clogenson. . . }
Rotureau-la-Rivière, *J. d'inst.* }
Fleury. . . . . } *Jug.*
Bougrain de Bure. }
Lefebvre d'Argencé-des-Provotières. . . . }
Delaunay, *Jug. aud.*
Savary jeune. . } *Sup.*
Lebourgeois. . . }
H. Verrier, *Proc. du Roi.*
LeCauchois-Feraud } *Subs.*
D'Angerville. . . }
Clérice, *Gref.*

Argentan.

DeMalherbe d'Amanville, *Présid.*
LePelletier du Coudrai, *Pr. hon.*
De Courseulles de Barbeville, *Juge.*
Bouffey, *Juge d'instr.*
Souquet de Latour, *J. a.*
Chausson-Lasalle. . }
Simon. . . . . } *Sup.*
Godechal-Vorus. }
Lucas Girardville, *P. du R.*
D'Hauteville, *Subst.*
Dufresne, *Gref.*

Domfront.

Plet la Pépinière, *Prés.*
Durand, *Juge.*
Delaporte-de-Boisroussel, *Juge d'inst.*
Delaunay, *Jug. hon.*
Descoqs, *Juge aud.*
Lenormand. . . . } *Sup.*
Vardon. . . . . }
Le Bastard Delisle, *Proc. du Roi.*
Roullin Martinière, *Subs.*
Ferrare Dufay, *Gref.*

Mortagne.

De Vilade, *Présid.*
Martin. . . . . }
Le Seigneurial. . } *Jug.*
Hommey la Fortinière. . . . }
Delalande. . . . } *Sup.*
Bailly. . . . . }
Gohier, Chev. d'Aingleville ❋, *Pr. du Roi.*
Le Vasnier des Vauviers, *Substitut.*
Brizard, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Caen.

---

61. PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Thellier de Sars, *Présid.*
Ansart. . . . . }
Petit. . . . . } *Jug.*
Top, *Jug. d'inst.* }
Artaud . . . . } *Jug. aud.*
De Hau de Staplande. . . . }
Corroyer. . . . }
Devienne. . . . } *Sup.*
Monel. . . . . }
Morel ❋, *Proc. du Roi.*
Reboul de Vérac, *Subs.*
Leroux, *Gref.*

Béthune.

Ozenne, *Présid.*
Capelle, *Jug. d'ins.*
Lefebvre Dupré. . } *Jug.*
De Saint-Jean. . }
Raparlier, *Juge aud.*
Lequien. . . . . } *Sup.*
Peltier. . . . . }

Desruelles, *Proc. du Roi.*
Fouan, *Subst.*
Hulleu, *Gref.*

Boulogne.

Wissocq père, *Présid.*
Coilliot, *Juge d'inst.*
Gros, *Juge.*
Vanderwallen, *J. aud.*
Dacquin. . . . } *Sup.*
Le Porcq. . . . } *Sup.*
Dessaux. . . . } *Sup.*
Lardeur, *Pr. du Roi.*
Caron de Fromentel, *Subs.*
Duflos, *Gref.*

Montreuil.

Enlart, *Présid.*
Lefebvre, *Juge d'inst.*
Dacquin, *Juge.*
Quandalle, *Juge aud.*
Dubocquet. . . } *Sup.*
Brulé. . . . . } *Sup.*
Lévêque. . . . } *Sup.*
Courtin, *Pr. du Roi.*
Lenglet, *Subst.*
Dreüe, *Gref.*

Saint-Omer.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Il est le siége de la cour d'assises du Pas-de-Calais.

Defrance ✻, *Présid.*
De la Follye, *Vice-Pr.*
Bachelet. . . . } *Jug.*
Lefeburc d'Hedancourt. . . . } *Jug.*
Dekeysere. . . } *Jug.*
Waltringue. . . } *Jug.*
Moland, *J. d'inst.* } *Jug.*
Defrance fils. . . } *Jug.*
Eudes. . . . . } *Jug.*
Deldicque, *J. hon.*
De Cardevacque. . } *Jug. aud.*
Dupont. . . . } *Jug. aud.*
Buret. . . . } *Sup.*
Vasseur. . . . } *Sup.*
Delattre. . . . } *Sup.*
Daman, *Proc. du Roi.*
Verquère. . . . } *Subs.*
Seneca. . . . . } *Subs.*
Séguineau de Préval, *Gr.*

Saint-Pol.

Fourdinier, *Présid.*

Genelle, *Juge.*
Heroguelle, *Juge.*
Boulanger, *Jug. aud. ch. de l'instr.*
Cressent. . . . } *Sup.*
Lefebvre. . . . } *Sup.*
Detapes. . . . } *Sup.*
N. . . . . *Proc. du Roi.*
De Poucques d'Herbinghen, *Subst.*
Milon, *Greffier.*

La cour royale de ce département est à Douai.

---

62. PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Collangettes, *Présid.*
Chabrier-Gladel. . } *J.*
Bravard-Laboisserie. } *J.*
Rougane, *Juge auditeur chargé de l'instruct.*
Daval. . . . . } *Sup.*
Bernard fils. . . } *Sup.*
Chabrier-Samson. } *Sup.*
Madur-Dulac, *P. du Roi.*
Lussigny, *substitut.*
Blanchot, *Gref.*

Clermont.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Lamarque, *Prés.*
Chardon du Ranquet, *Vice-Président.*
Lamy, *J. d'inst.* } *Jug.*
Margeride. . . } *Jug.*
Aupetit Durand. } *Jug.*
Blanchard. . . } *Jug.*
De la Faye des Palissards. . } *Jug.*
Mozac de la Monnerie. . . . } *Jug. aud.*
Beille-Bergier. . } *Sup.*
Besse-Beauregard } *Sup.*
Chasteau du Breuil, *P. du R.*
Dussuc. . . . } *Sub.*
Foret. . . . . } *Sub.*
Fauverteix, *Gref.*

Issoire.

Molin, *Président.*
Bayet ✻, *Présid. hon.*
Monteil. . . . } *Jug.*
Greliche. . . . } *Jug.*

Pichot, *chargé de l'inst.* . . . } *Jug. aud.*
Boutarel. . . . } *Jug. aud.*
Cothon. . . . } *Sup.*
Dalbine père. . } *Sup.*
Magaud-Daubusson, *Proc. du Roi.*
Marcland, *Subst.*
Fayolle, *Gref.*

Riom.

Borye, *Présid.*
Champflour. . . } *Jug.*
Arnauld, *J. d'ins.* } *Jug.*
Mandet des Lamis. } *Jug.*
Peydières, *Jug. aud.*
Bernet-Rollande, *Sup.*
Chalus-Devèze, *P. du R.*
De Varennes, *Subst.*
Gaubert, *Gref.*

Thiers.

Le Chev. Decombes des Morelles, *Présid.*
Andrieu. . . . } *Jug.*
Dufraisse, *J. d'in.* } *Jug.*
Dumas Desclavelières. . . . } *Sup.*
Dumas-Dufour. . } *Sup.*
Touraud. . . . } *Sup.*
Madieu, *Proc. du Roi.*
Chassaigne, *Subst.*
Rigodon, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Riom.

---

63. PYRÉNÉES (B.).

Bayonne.

Monclar, *Présid.*
Darmantier. . . } *Jug.*
Ch. Dupoéy, *J. d'i.* } *Jug.*
D'Arthès (Ambr.) } *Jug.*
Castaing, *Juge aud.*
Duséré. . . . } *Sup.*
Sallenave. . . . } *Sup.*
Dambrogès. . . } *Sup.*
De Laborde, *Pr. du Roi.*
Chegaray, *Subst.*
Ducasse, *Gref.*

Oloron.

Badière, *Présid.*
De Guirail ✻, *Pr. hon.*
Croharé, *Juge d'inst.*
De Guirail fils, *Juge.*

Salet. . . . . } *Jug.*
Proharam. . . . } *hon.*
Laborde-Roncal, *Sup.*
Dumoret, *Pr. du Roi.*
La Teulade, *Subst.*
Vergez, *Gref.*

Orthès.

Campagne, *Prés.*
Badière, *Juge.*
Claverie de Sauveterre, *J. d'instr.*
Dufaur, *Juge aud.*
Labaigt, *Suppléant.*
Vidal. *Proc. du Roi.*
Clerisse, *Subst.*
Camet, *Gref.*

Pau.

Bon de Bastard, *Présid.*
Lefebvre. *J. d'ins.* } *Jug*
Lacortiade. . . }
Bonnemason . . }
Reyau, *Juge aud.*
Caussadette. . . } *Sup*
Perrin jeune. . }
Dartigaux fils. *Pr. du R.*
Casaubon. *Subst.*
Prat, *Gref.*

Saint-Palais.

Deffis, *Prés.*
D'Iriart d'Etchepare, *Jug d'instr.*
Vivier, *Juge.*
De Casenave, *Juge hon.*
Dutey, *Jug. aud.*
Etchats. . . } *Sup.*
Rache . . . }
De Larregoyen, *P. du R*
De Tartas, *Subst.*
Marmissolle, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Pau.

---

64. PYRÉNÉES (H.).

Bagnères.

Trésarrieu. *Président.*
Picqué, *Juge.*
Briquet, *Juge d'inst.*
Cazaux. . . . } *J. a.*
Laffeuillade. . }
Claverie de Pouzac. } *Sup.*
Tajan aîné. . . }
Blagean. . . . }
Brascon, *Proc. du Roi.*
Lalanne, *Subst.*
Amiel, *Gref.*

Lourdes.

Ravielle, *Présid.*
Cazes, *Juge.*
Le Chev. Dauzat ✠ (O ✻), *Juge d'inst.*
Ruffin Dorous, *J. aud.*
Bordenave. . . } *Sup.*
Latapie. . . . }
Daguenet. *Pr. du Roi.*
Carrère (Joseph), *Subst.*
Fosses, *Gref.*

Tarbes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Laporte ✻, *Présid.*
Barère, *Vice-Présid.*
Laïrle. . . . . } *Jug*
Figarol, *J. d'inst.* }
Artiguenave. . . }
D'Espourrin. . . }
Dartiguenave. . }
Corcelle. . . . }
Dessens. . . . }
Lescun. . . . . } *Jug aud.*
Cacaret. . . . }
D'Anjin, *Pr. du Roi.*
Meyrac. . . . } *Sub.*
De Resseguier. . }
Dupouey, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Pau.

---

65. PYRÉNÉES (OR.).

Céret.

Rodor, *Présid.*
Gardes. . . . } *Jug*
De Mirman, *J. d'i.* }
Tisané, *Sup.*
Romeu, *Proc. du Roi.*
Fabre. *Subst.*
Vicens, *Gref.*

Perpignan.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Calmetes, *Présid.*
Vaquer, *Vice-Présid.*
Ferrer (Joseph) . } *Jug.*
Campagne. . . }
Massot. . . . }
Saléta-Pla. . . }
Dejean. . . . . }
Romeu, *J. d'ins.* }
De Guardia. . . }
Lacroix, *Jug aud.*
Saisset. . . . . } *Sup.*
Parès. . . . . }
Bosca. . . . . }
Puiggari, *Proc. du Roi.*
D'Auriol. . . . } *Sub.*
Lafabregue . . }
Ramon-Ruffat, *Gref.*

Prades.

Vicens, *Présid.*
Pallarès de Rigarda, *Instr.*
Malegue, *Juge.*
Acczat. . . . } *Sup.*
Bonnet. . . . }
Lacroix ✻. *P. du Roi.*
Totra, *Subst.*
Marty, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Montpellier.

---

66. RHIN (BAS).

Saverne.

Martinez, *Présid.*
Luther. *Juge d'instr.*
Schirmer, *Juge.*
Géraldi, *Juge auditeur.*
Merilhon. . . . } *Sup.*
Arth ✻. . . . }
Sonis, *Pr. du Roi.*
Gast, *Subst.*
Nieger, *Gref.*

Schélestadt.

Sadoul, *Présid.*
Fels ✻. *Présid. honor.*
Corhumel. . . . } *Jug.*
Erhard. . . . . }
N. . . . . *Juge auditeur, chargé de l'instr.*
Oberlend. *Proc. du Roi.*
Beysser, *Subst.*
Stoffel, *Gref.*

Strasbourg.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

De Kentzinger ✻, *Prés.*
De Vigneron. *V.-Prés.*
Deville ✻, *J. d'i.* } *Jug.*
Thieriet-de-Luyton. } *Jug.*
Friant d'Alincourt. } *Jug.*
Moerlen. } *Jug.*
Beaudel. } *Jug.*
Moutier. } *Jug.*
Oppermann. } *Jug.*
Lamey. } *Jug.*
Kern fils. } *J. a.*
Laquiante. } *J. a.*
Briffault, *Suppléant.*
Gérard ✻, *Proc. du Roi.*
Adam. } *Sub.*
Maurice. } *Sub.*
Lerminier, *Gref.*

Wissembourg.

Gérard ✻, *Présid.*
Hertzog. } *Jug.*
Lejoindre, *d'inst.* } *Jug.*
Dillemann. } *Jug. aud.*
Armbruster. } *Jug. aud.*
Lentz fils, *Suppléant.*
Pougnet, *Pr. du Roi.*
Muller, *Subst.*
Thouvenel, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Colmar.

---

67. RHIN (HAUT).

Altkirch.

Bornéque, *Présid.*
D'Agon de la Contrie, *Juge d'inst.*
Steullé, *Juge.*
Braun. } *Jug. aud.*
Millotte. } *Jug. aud.*
Risacher, *Sup.*
Dincher, *Proc. du Roi.*
Rist, *Subst.*
Meyer, *Gref.*

Belfort.

Rollet, *Présid.*
Gallimard, *Juge.*
Kauffmann, *Juge d'inst.*
Kolb, *Proc. du Roi.*
Lemolt. *Subst.*
Termonia, *Gref.*

Colmar.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Poujol, *Présid.*
Lang, *Vice-Présid.*
Richart. } *Jug.*
Stackler, *J. d'ins.* } *Jug.*
Hamberger. } *Jug.*
Desgranges. } *Jug.*
Marande. } *Jug.*
Biechy. } *Sup.*
Wilhelm. } *Sup.*
Gallet. } *Sup.*
Loyson. *Pr. du Roi.*
De Vaulx. } *Sub.*
Masson. } *Sub.*
Rabier ✻, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Colmar.

---

68. RHÔNE.

Lyon.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Ravier-Dumagny ✻, *Pr.*
De Landine-Romanet ✻. *Vice-Prés.*
Pic, *Vice-Prés.*
Favre (A.), *J. d'i.* } *Jug.*
Frapet. } *Jug.*
Capelin. } *Jug.*
Camyer. } *Jug.*
Rauvier de Bellegarde. } *Jug.*
Galtier. } *Jug.*
Genton. } *Jug.*
Durand, *J. d'ins.* } *Jug.*
Margerand. } *Jug.*
Layat. } *Jug. aud.*
De Bellecise. } *Jug. aud.*
Durand, *Juge hon.*
Metayer des Combes } *Sup.*
Passet. } *Sup.*
Chabanassis de Marnas. } *Sup.*
Journel. } *Sup.*
Journel, *Proc. du Roi.*
Dupuy. } *Sub.*
De L'horme (Ern.) } *Sub.*
Lombard. } *Sub.*
Vienot de Vablanc. } *Sub.*
Luc, *Gref.*

Villefranche.

Janson Sapart, *Présid.*
Jacquemont, *Juge.*
Perraud, *Juge d'inst.*
Lacombe, *Juge aud.*
Fellot, *Pr. du Roi.*
Bruys, *Sub.*
Chauchot, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Lyon.

---

69. SAÔNE (HAUTE).

Gray.

Demoly, *Président.*
Drouhard, *Juge d'inst.*
De Moréal, *Juge.*
Morel, *Juge aud.*
Bridan. } *Sup.*
Fournier. } *Sup.*
Bourdot ✻, *Pr. du Roi.*
Petiet, *Subst.*
Thaler, *Gref.*

Lure.

Pingand, *Présid.*
Morel, *Présid. hon.*
Princt, *Juge d'inst.*
Robert, *Juge.*
Courlet de Vregille } *Jug. aud.*
Andrey. } *Jug. aud.*
Michel. } *Sup.*
Richard. } *Sup.*
Mulot. } *Sup.*
N. *Proc. du Roi.*
Jobard, *Subst.*
Trahin, *Greffier.*

Vesoul.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Hugon ✻, *Présid.*
Galmiche ✻, *Vice-Prés.*
Chevassus, *Juge d'inst.*
Vigneron. } *Jug.*
Bardenet. } *Jug.*
Vauthier de Chevry } *Jug.*
Camus père. } *Jug.*
Lançon. } *Jug.*
Delisle. } *Jug.*
Spicrenaël, *Juge aud.*
Guenot. } *Sup.*
Virot. } *Sup.*

Petit-Perrin ❋, *P. du Roi.*
Hugon fils aîné, Gaudion. } *Sub.*
Deport, *Gref.*

La cour royale de ce départem. est à Besançon.

70. SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

Guenot, *Présid.*
Perrot, *Juge d'inst.*
N. . . . . *Juge.*
Jobard Dumesnil. Devenet. } *J. a.*
Pinot . . . Dechevannes . } *J. h.*
Pinard fils. Alexandre. } *Sup.*
L'Homme-de-Martigny, *Pr. du Roi.*
Pigenat, *Subst.*
Chanlon, *Gref.*

Châlons-sur-Saône.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Sancy ❋. *Présid.*
Canat, *Vice-Pr.*
Batault-Berard. Lebrun. Rebilliard. Bodin-Veydel. Delorme, *J. d'in.* Benoist. Brossard. } *Jug.*
Cautin. Robert. } *Jug. aud.*
Batault-Gaubert. Chevreau. Logerotte. } *Sup.*
Chifflot ❋, *Proc. du Roi.*
Rabou. Denizot. } *Sub.*
Prudon, *Gref.*

Charolles.

Villedey, *Présid.*
Chauchot, *Juge.*
Brémond, *Juge d'inst.*
Trouvé, *Jug. audit.*
Rosselin. Malherbe père. Laizon. } *Sup.*
Tardy, *Proc. du Roi.*
Puthod de Maison-Rouge, *Subst.*
Favre, *Gref.*

Louhans.

Pochon, *Présid.*
Grillet, *Juge d'inst.*
Meaux, *Juge.*
Masson, *Juge aud.*
Oudet, *Suppléant.*
Meynier, *Proc. du Roi.*
Didier, *Substit.*
Montenat, *Gref.*

Mâcon.

Moncharmont-Repoux, *P.*
Trambly. Bonne, *J. d'inst.* Bonnetain. } *Jug.*
Chandon, *Jug. aud.*
Robert, *Sup.*
Boullée, *Proc. du Roi.*
Aubel, *Substit.*
Laroux père, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Dijon.

71. SARTHE.

La Flèche.

Le Tellier, *Prés.*
Bria, *Juge d'inst.*
Lubin Pallu, *Juge.*
Levain, *Juge aud.*
Demiau-Crouzilhac, *Pr. du Roi.*
Monden-Gennevraie, *Sub.*
Beucher, *Gref.*

Le Mans.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Hardouin-Duparc, *Prés.*
Thoré, *Vice-Présid.*
Damney-S.-Laurent, *V.-P. honoraire.*
Bréard. Moriceau. Corvasier ❋. Houdbert père. Pallu, *J. d'instr.* Martineau. Almire-Jousset-Desberries. } *Jug.*
Anfray. Hardouin-Dupart. } *Jug. aud.*
Turbat. Noël. Vallée. } *Sup.*
Rondeau Martinière, *Pr. du Roi.*
Hébert Rousselière, Houdbert fils. } *Sub.*
Duperron, *Gref.*

Mamers.

Roulet, *Présid.*
Letourneur-Vossery, *J. d'inst.* Lorin-Duboille. De la Fuye. } *Jug.*
Hervet, *Juge aud.*
Bienvenu, *Sup.*
Crépon, *Pr. du Roi.*
Bourcier, *Subst.*
Frété, *Gref.*

Saint-Calais.

Javary-Duguesseau, *Prés.*
Mousseron-Mellève, *Jug.*
Gigou, *Juge d'inst.*
Proust, *Suppléant.*
Legendre, *Proc. du Roi.*
Damney de St-Laurent, *S.*
Couturier, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Angers.

72. SEINE.

Voyez page 790.

73. SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Bienaymé, *Présid.*
Suzor. Lefebvre-Charette } *Jug.*
D'Ussieux, *Juge audit. chargé de l'instr.*
Solvet, *Sup.*
Garnier du Bourgneuf, *Pr. du Roi.*
Chanoine, *Sub.*
Coulon, *Gref.*

Fontainebleau.

Pâris de l'Amaury, *Prés.*
Mennessier, *Prés. hon.*

Ploix, *Juge.*
Lefebvre, *Juge d'instruct.*
Amelot, *Juge aud.*
Boisse, *Sup.*
Amyot, *Pr. du Roi.*
Carré, *Sub.*
Debionne. *Gref.*

Meaux.

Viellot. *Présid.*
Lhoste ✻, *Pr. hon.*
Godard de Saponay, *J. d'in.*
Corthier, *Juge.*
Hattingais, Mauge-du-Bois-des-Entes, *Jug. hon.*
De Pinteville Cernon, Lagrenée, *Jug. aud.*
Robinet, *Suppléant.*
Godon, *Proc. du Roi.*
Le Cte A. de Frémeur, *S.*
Corbin, *Greffier.*

Melun.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Le Bon Depatys ✻, *Prés.*
Demay, *Vice-Présid.*
Foix, Riguet, Bienaymé, Coudrin, Sevestre, Pinart, *Jug.*
Chrestien de Lihus, *J. d'i.*
Aumaitre, *Jug. hon.*
Belin, Lajoye, *Jug. aud.*
Leblond, *Suppléant.*
Soufflot de Magny, *P du R.*
Cahier (Aug.), Jarry, *Sub.*
Dardenne, *Gref.*

Provins.

Marcilly, *Présid.*
Geollot, *Juge.*
Pelet-Guérin, *Jug. d'ins.*
Verne, Simon, Rétel de Champhey, *Sup.*
Foureau ✻, *Proc. du Roi.*
Th. Homberg, *Substit.*
Modin, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Paris.

74. SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Piquerel, *Présid.*
Le Bon Liborel, *Juge.*
Le Sourt, *Juge d'instr.*
De Villiers du Terrage, *Juge aud.*
Vallerand de la Fosse, *Pr. du Roi.*
De Verninac, *Subst.*
Choquet, *Gref.*

Etampes.

Hénin de Chérel, *Prés.*
Sergent père, *Pr. honor.*
Poelleu, *Juge d'inst.*
Sergent fils, *Juge.*
Roger, *Juge aud.*
Gabaille, *Proc. du Roi.*
De Champagny, *Subst.*
Diet, *Gref.*

Mantes.

Duret d'Archiac, *Présid.*
Vincent d'Inville, *J. d'ins.*
Bidaux, *Juge.*
De Jobal, *Juge aud.*
Gautier, Grippiere, Vesque, *Sup.*
De Ronseray, *Pr. du Roi.*
Marc, *Subst.*
Silly, *Gref.*

Pontoise.

Poultier, *Présid.*
Soret de Bois-Brunet, *Juge d'inst.*
Picard, *Juge.*
Vinet, *Juge audit.*
Mondain, *Suppléant.*
Roussigné, *Pr. du Roi.*
Clausel de Coussergues, *S.*
Petit, *Gref.*

Rambouillet.

Dubergier, *Prés.*
Gonze, *Juge d'inst.*
Langlès, *Juge.*
De Rebel, *Juge aud.*
Morin, Ledier, *Sup.*
Becquet, *P. du Roi.*
De Ségur D'Aguesseau, *Subs.*
Fontaine, *Gref.*

Versailles.

Ce tribunal se divise en deux chambres, et est le siége d'une cour d'assises.

Brunet ✻, *Présid.*
Mirofle. *Vice.-Prés.*
Leleu-Lafontaine, Gady, Auzouy, Tessier, Bernard de Mauchamps, *J. d'in.*, Dalmassy fils, Bobierre, *J. d'in*, *Jug.*
Delacroix ✻, Griveau, *Jug. hon.*
Geoffroy-Chateau, DeBeaumont (El.), Clerel de Tocqueville, *Jug. aud.*
Clausse, *Suppléant.*
Douet d'Arcq ✻, *P. du R.*
Raudot, Chabrol de Chaméane, *Sub.*
Legrand, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Paris.

---

75. SEINE-INFÉR.

Dieppe.

Fouet. *Prés.*
Langlois-Parent, Le Guest, *Prés. hon.*
Jean, *Juge d'ins.*, Le Corbeiller, Grimoult, *Jug.*
De Paul Deshéberts, *J. a.*
Meliot, Delabarre, Couture, *Jug. aud.*
Lemoyne d'Aubermesnil, *Proc. du Roi.*
Ramfreville, *Subst.*
Cappon, *Gref.*

Le Hâvre.

Oursel ✻, *Prés.*
Milet, *J. d'instr.*, Lemonnier, Frayssinaud, *Jug.*
Barcq, Lacorne, *Sup.*

Lizot ✻, *Proc. du Roi.*
De Malmain, *Subst.*
Vastel, *Gref.*

Neufchâtel.

Forestier, *Président.*
Delacouldre, *Juge d'inst.*
Leleu, *Juge.*
Rigoult, *Juge hon.*
Semichon, Hubard, Varengue, *Sup.*
Jourdain, *Pr. du Roi.*
Dalleaume de Trefforest, *S.*
Gambu, *Gref.*

Rouen.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Adam ✻, *Président.*
Dupont, Letourneur, *Vic.-Prés.*
Selot, Verdière ✻, Vauquier du Traversain, Lemercier, Delasize, Chev. de Malortie, *Juge d'inst.*, Boivin Champeaux *Juge d'inst.*, Verrier, Coquet, *Jug.*
Dupuis, Le Barrois, *Jug. hon.*
Barré, Bletry, *Jug. aud.*
Taillet, Turgis-Breval, Aroux, Lefort, *Sup.*
Dossier ✻, *Pr. du Roi.*
Mary, Renard, Mengin, Crepet, *Sub.*
Floquet, *Gref.*

Yvetot.

Delahaye Grandchamp, *P.*
Vic, Dubuc, Lenud, *J. d'inst.*, *Jug.*
Auzanet, *Juge aud.*
Morisse, Cousture, *Sup.*
Gaumain, *Proc. du Roi*
De Malortie, *Subs.*
Rousselet, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rouen.

---

76. SÈVRES (DEUX).

Bressuire.

Mongrand, *Président.*
Louvart de Pontlevoy, *J. d'inst.*
Dautriche, *Juge.*
Ducrocq, *Sup.*
Savin-Larclause, *Pr. du R.*
Chemineau, *Sub.*
Patel, *Gref.*

Melle.

Chapelain, *Président.*
Challe, *Juge.*
Belleroche, *Juge d'instr.*
Delagarde, *Jug. aud.*
Bujault, Richard, *Sup.*
Daverton, *Pr. du Roi.*
Savary, *Subs.*
Martin Bessé, *Gref.*

Niort.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Chauvin ✻, *Présid.*
Avrain, *Vice-Présid.*
Nourry père, Montault, Rouget, Delavault, Pressac, Arnauldet, Hérault, *J. d'ins.*, *Jug.*
Rouget, Barrion, *Jug. aud.*
Guérineau, Bernard, *Sup.*
Brunet, *Proc. du Roi.*
Nourry fils, Failly, *Subs*
Girard, *Gref.*

Parthenay.

Fribault, *Présid.*
Chasteau, *Juge d'instr.*
Fradin, *Juge.*
Servant, *Juge audit.*
Hamelin, *Suppléant.*
Failly, *Proc. du Roi.*
Cardin, *Subst.*
Taffoireau, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Poitiers.

---

77. SOMME.

Abbeville.

Bouteiller ✻, *Prés.*
Félix Cordier, Malot, *J. d'inst.*, Devismes, *Jug.*
Ducastel, *Juge aud.*
Alliamet, Boullon, Dellegorgue, *Sup.*
Labitte, *Proc. du Roi.*
Mauge du Bois des Entes, *Substit.*
Eremont, *Gref.*

Amiens.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Caumartin, *Présid.*
Mathon, *Présid. honor.*
Rabache, *Vice-Présid.*
Dubois, Mathon fils, Oger, *Jug. d'ins.*, Leriche, Buttel, *Jug.*
Fauchon, *Jug hon.*
Fouache d'Halloy, *J. a.*
Lefrançois, Deberly, *Sup.*
Delsart, *Proc. du Roi.*
Fichet, De Warenghien, *Sub.*
Mathon, *Gref.*

Doullens.

Morel, *Présid.*
Walbin, *Juge d'inst.*
Hemery, *Juge.*
Lansorne, Laurent, *Sup.*
Labourt, *Proc. du Roi.*
Fournier de S-Amand, *Sub*
Dusével, *Gref.*

Montdidier.

Cousin de Beaumesnil ※, *Président.*
Hanquez fils. *Juge d'inst*
Fabignon, *Juge.*
Lienart. . . . . } *Jug*
Cochepin. . . . } *hon.*
Le Boucher. . . } *Sup.*
Masson de S. Mard. }
Bosquillon de Jenlis, *Procureur du Roi.*
Aubé de Bracquemont, *Sub.*
Maillard, *Gref.*

Péronne.

Tattegrain, *Présid.*
Naudé, *Juge.*
Rabache-Duquesnoy, *Jug. d'inst.*
Dehaussy. . . . } *Sup.*
Villemant.. . . }
Labourt, *Pr. du Roi*
De Domesmont. *Subs.*
Danicourt, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Amiens.

---

78. TARN.

Alby.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Pezous, *Présid.*
Cambard. *Prés. hon.*
Lafon, *Vice-Présid.*
Taillefer de la Portalière, *J. d'ins.* }
Cahuzac. . . . }
Chamayou. . . } *Jug.*
Ravailhe. . . . }
Mathieu aîné. . }
Desiré-Combes. . }
Boudet. . . . }
Croze. . . . . } *Jug.*
Daussac de Saint-Palais. . . . } *aud.*
Esquilat. . . . }
Foulquier. . . . } *Sup.*
Sudre . . . . . }
Bouin ※, *Proc. du Roi.*
De Bonnefoi. . . } *Sub.*
Robert. . . . }
Loubière, *Gref.*

Castres.

Azaïs, *Présid.*
Derrouch, *Prés honor.*
Ramière. . . . }
Peyronnet. . . } *Jug.*
Lacroix. *J d'inst.* }
Dejean. *Juge aud.*
Sers, *Sup.*
Delbreil, *Proc. du Roi.*
Delort, *Substit.*
Reynald, *Gref.*

Gaillac.

Vialas ※, *Présid.*
Miquel. *Prés. hon.*
De Paulo, *J. d'in.* } *Jug.*
Boudet.. . . . }
Théron de Montaugé. *J. a.*
Albenque. . . . } *Sup.*
Andrieu. . . . }
De Faramond, *Pr. du R*
De Gouttes, *Subst.*
Bournazel, *Gref.*

Lavaur.

Abrial, *Présid.*
Heilhes ※, *Juge d'instr.*
Espigat Sieurac, *Juge.*
Roques-Canet. . } *Sup.*
Buffeteau fils.. . }
Guilhaumon *Pr. du Roi.*
Brandouin Puget, *Subs.*
Merle, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Toulouse.

---

79. TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Carrère-Brillamont. *Prés.*
Raby, *Présid. honoraire.*
Puymirol, *J. d'instr.*
Raby fils, *Juge.*
Lespiau, *Juge audit.*
Constans. . . . } *Sup.*
Grabié père. . . }
Dubernard, *Pr. du Roi.*
Teyssier de Cadapau, *Sub.*
Cabrit, *Gref.*

Moissac.

De Mazade, *Président.*
Martin, *Présid. hon.*
Boscus, *J. d'inst.*
Leveillé, *Juge.*
Chambonnau fils.. }
Cabanès. . . . } *Sup.*
Jeauffreau Lagerie. }
Carrère, *Proc. du Roi.*
Detours, *Subst.*
Sanson, *Gref.*

Montauban.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Rous ※, *Présid.*
De Granal, *Vice-Présid.*
Teulieres. . . . } *Jug.*
Leygue. . . . }
Daiché. . . . }
Cornac. . . . }
Favene. . . . } *Jug.*
Faure-Dère. . . }
Delbreil de Scorbiac, *J. d'ins.* }
Crosilhes fils, *Jug. aud.*
Mallet aîné. . . }
Faure fils aîné. . } *Sup.*
Miquel. . . . }
Constans. . . . }
Crosilhes ※, *Proc. du R.*
Cornac. . . . } *Sub.*
Doujat d'Empeaux }
Marty, *Gref.*

La cour royale de ce départem. est à Toulouse.

---

80. VAR.

Brignolles.

Garnier ※, *Présid.*
Mouttet, *Présid. honor.*
Fantun, *Juge.*
Brunet de la Salle, *J. d'ins.*
Minuty, *Jug. hon.*
Gariel, *Juge aud.*
Verger, *Pr. du Roi.*
Collomp, *Subst.*
Bouchard, *Greffier.*

Draguignan.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Giraud ※, *Présid.*
Perrache ※, *Vice-Prés.*

Tolon. . . . . } *Jug.*
Firminy. . . . .
Rostagny, *J. d'ins.*
Amalric. . . .
Vallavieille. . .
Coulomb. . . .
Laforêt. . . .

Paul. . . . . } *Jug. aud.*
Gamel. . . . .
De Berlier-Tour-tour.. .. . .

Rostan. *Juge hon.*

Blanc-Sallettes. . } *Sup.*
Fauchier. . . . .

Mollet, *P. du R.*

Luce. . . . . } *Sub.*
Pascal. . . . .

Dous, *Gref.*

Grasse.

Roubaud. *Présid.*
Alziari, *Juge d'inst.*
Carbonel, *Juge.*
Jauvy, *Juge auditeur.*

Gaitte. . . . . } *Sup.*
Lemore. . . .

Pons, *Proc. du Roi.*
Guerin, *Subst.*
Lisnard, *Gref.*

Toulon.

Toucas Duclos, *Présid.*

Reymonenq. . . } *Jug.*
Sermet. *J. d'inst*
Revertegat. . .

Sermet de Tourne-fort. . . . } *Jug aud*
De Selle. . . .

Broquier. . . . } *Sup.*
Reverdit. . . .
Colle. . . . .

De Gombert, *Pr. du Roi.*
Germain, *Subst.*
Lieutaud, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Aix.

---

81. VAUCLUSE.

Apt.

Ginoyer, *Présid.*
Duclos, *Juge.*
Rubichon, *Juge d'inst.*
D'Ortigue, *Juge aud.*
Rippert d'Alauzier, *Proc. du Roi.*
Rigolet de St.-Pons, *Sub.*
Pons, *Gref.*

Avignon.

Croze ✻, *Présid.*

Piot. . . . . } *Jug.*
D'Astier, *J. d'i.*
De Laplane. . .

Bon, *Juge honoraire.*
Benoit, *Juge aud.*

Teste. . . . . } *Sup*
Giraudy. . . .

Lobinhes. *Proc. du Roi.*
De Ripert, *Subs.*
Vitalis, *Gref.*

Carpentras.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Morard ✻, *Prés.*
Liotard. *Vice-Présid.*

Cartier. . . . } *Jug*
De Pellissier ✻. .
Guiraud, fils .
Olivier du Rouret.
Morel. . . . .
Vidal . . . .
Lartet, *J. d'ins.*

Brassier de Jocas. } *Jug. aud.*
Colomb-Menard. .

Martin. . . . } *Sup*
Estève. . . . .

Bon de Sibert-Cornillon, *Proc. du Roi.*

BellierduCharmeil } *Sub.*
Jean. . . . . .

Rippert, *Gref.*

Orange.

Martin, *Présid.*
Reyne, *Juge.*
Payan Champié, *J. d'ins.*
Thomas, *Juge aud.*

Besson. . . . } *Sup.*
Giraudy. . . .

Perriolat, *P. du Roi.*
Desportes, *Subst.*
Gaidan, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nîmes.

---

82. VENDÉE.

Bourbon-Vendée.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Auvynet ✻, *Présid.*
Montault, *Vice-Présid.*

Rouillé. *J. d'instr.* } *Jug.*
Duchaine . . .
Auvynet (M. Z.).
Robert. . . . .
Savin. . . . .
Gui de Fontaine. .
Gautier. . . .

Duchiron fils aîné. } *Jug. aud.*
Sudre. . . . .

Tortat. . . . . } *Sup.*
Esgonnière fils. .

Ceyras. *P. du Roi.*

GuillautChemeraud } *Sub.*
Léveillé. . . .

Revel, *Gref.*

Fontenay.

Arnault de Guenyveau, *Président.*
Pichard Dupaty. *Pr. hon.*
Vinet, *J. d'inst.*
Friot. *Juge.*
Jousseaume, *Juge aud.*

Main. . . . . } *Sup.*
De Fontaine (E).

Chabot, *Pr. du Roi.*
Lavaur, *Substitut.*
Epaud, *Greffier.*

Sables-d'Olonne.

Babinet, *Présid.*
Michel, *Juge.*
Giraud, *Juge d'inst.*
Chappot, *Juge audit.*
Filhon, *Pr. du Roi.*
Guarin, *Substitut.*
Grolleau, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Poitiers.

---

83. VIENNE.

Châtellerault.

Dubois ✻, *Présid.*
Deschamps, *Prés. honor.*
Faulcon-Rivière, *Juge.*
Pelluchon, *Juge d'inst.*
Poyez, *Juge aud.*

Mereau. . . . } *Sup.*
Savatier (Aug.).

Mangin (Aug.), *Pr. du Roi.*
Lelong, *Subst.*
Papillaut, *Gref.*

Civray.

Mauflatre, *Président.*
Jozeau, *Juge.*
Surault-Lamirande, *J. d'in.*
Chauvin, *Jug. aud.*
Savin de Larclause ❋, *Pr. du Roi.*
De Morisson, *Subst.*
Dubrac, *Gref.*

Loudun.

Besnard ❋, *Président.*
Haward-Texier, *J. d'in.*
Desvaux, *Juge.*
Faulcon Riviere, *J. aud.*
Poirrier. . . . } *Sup.*
Herbault. . . . }
Gaillard de la Dionnerie, *Proc. du Roi.*
Delphin-Fradin, *Subst.*
Bricheteau-Gravellonne, *Greffier.*

Montmorillon.

Dedault-de-la-Chaise, *Pr.*
Gervais de Lafond, *Pr. h.*
Labourt, *Juge.*
Chasteau, *Juge d'inst.*
De Chievres, *Juge hon.*
De Collard, *Juge aud.*
Naude-Filonière. }
Betoulle. . . . } *Sup.*
Briquet. . . . }
Larsier, *Pr. du Roi.*
Nouveau, *Substitut.*
Carin, *Gref.*

Poitiers.

Leydet ❋, *Présid.*
Théret. . . . . }
Texereau, *J. d'i.* } *Jug.*
Babault de Chaumont. . . . }
Pervinquière. . . } *Jug.*
De Montaubricq. . } *aud.*
Brechard. . . . } *Sup*
Lachallerie. . . }
Allard St.-Ange, *P. du R.*
Descordes, *Subst.*
Angulo-St.-Charles, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Poitiers.

---

84. VIENNE (Hᵉ).

Bellac.

Laroche, *Présid.*
Raffard de Panissat } *Jug.*
Nesmond, *J. d'ins.* }
N. . . . . *Pr. du Roi.*
Genebrias des Brosses, *Sub.*
Mallebay, *Gref.*

Limoges.

Talabot, *Présid.*
Sudraud-Desisles, *Juge d'inst.*
Poumeau la Pouyade, *Jug.*
Bruchard, *Juge.*
Navières du Rieux Peyrou, *Juge aud.*
Dumont-S.-Priest. } *Sup.*
Mousnier aîné. . }
Poincelet, *Proc. du Roi.*
Montréal, *Subs.*
Marbouty, *Gref.*

Rochechouart.

Dupuy, *Président.*
Chassin de Fonmartin, *Juge d'inst.*
Lavaud, *Juge.*
Grateyrolle *Jug. aud.*
Goursaud du Mazet } *Sup.*
Gros Deveau. . . }
Simon la Raside, *Proc. du Roi.*
Boreau-Lajanadie, *Subst.*
Poumeyrol, *Gref.*

Saint-Yrieix.

Crezeunet, *Présid.*
Labadie, *Juge.*
Crezeunet (Elie), *J. d'ins.*
N. . . *Juge audit.*
Bonhomme-Lavalade. . . . } *Sup.*
Deschamps. . . }
Pichon du Gravier. *P. du R.*
Goursaud de Merlis, *Subs.*
Rudeuïl, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Limoges.

---

85. VOSGES.

Epinal.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Chavane, *Président.*
Martin, *Vice-Prés.*
De Launoy ❋. . }
Guery, *J. d'inst.* . }
Vosgien. . . . }
Delorme. . . . } *Jug.*
Derazey (Honoré) }
Derazey (Nic. S.). }
De Ravinel. . . }
Dumont. . . . } *Jug.*
Gouy. . . . . } *aud.*
Maurice, *Suppléant.*
Cuny ❋, *Proc. du Roi.*
De Zincourt. . } *Subs.*
Garnier. . . . }
Meudheux, *Gref.*

Mirecourt.

Delpierre, *Président.*
Limouse, *J. d'in.* } *Jug.*
Chevresson. . . }
Bastien, *Juge aud.*
Laprévotte. . . } *Sup.*
George. . . . . }
Pougny, *Proc. du Roi.*
Thouvenel, *Subst.*
Jacquot, *Gref.*

Neufchâteau.

Collignon, *Président.*
Cherpitel, *Juge.*
Henrys, *Juge d'inst.*
Fépou, *Juge aud.*
Fleurey. . . . }
Daide. . . . . } *Sup.*
Mariotte. . . . }
Pougny, *Pr. du Roi.*
De la Gabbe, *Subst.*
Bertrand, *Gref.*

Remiremont.

Thouvenel, *Présid.*
Richard, *Juge d'instr.*
De Roton, *Juge.*
Dupond, *Juge aud.*
Lemarquis, *Suppléant.*
Blaize, *Proc. du Roi.*
Henriot-Ducoudray, *Subs.*
Minette, *Gref.*

Saint-Dié.

Collinet de la Salle, *Prés.*
Febvrel, *Juge. d'inst.*
Chanzy, *Juge.*
La Hausse, *Jug. audit.*
Thomas, *Proc. du Roi.*
Leclerc, *Substitut.*
Lamblé, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nancy.

86. YONNE.

Auxerre.

Ce tribunal se divise en deux chambres. (Siege d'une Cour d'assises.)

Chardon ✻, *Prés.*
Collet ✻. *Vice-Présid.*
Guérin Devaux. . } *Jug.*
Lourdet. . . .
Faultrier. . . .
Chopin de Méré.
Heuvrard. . . .
Le Blanc Duvernoy *J. d'in.* . . .
Tonnellier. . . .
Gallois. . . . . } *Jug. aud.*
Marie. . . . .
Malvin, *Suppléant.*
Perille. . . . } *Sup.*
Leclerc. . . .
Lepère.. . . .
De Molènes ✻, *P. du R*
Nigon de Berty, *Subst.*
Meynard de Franc ✻, *Sub*
Frochot, *Gref.*

Avallon.

Philibert Comynet, *Prés*
Poussard, *Juge.*
Béthery de la Brosse. *Juge d'inst.*
Leblanc, *Juge audit.*
Brunet. . . . } *Sup.*
Poulin. . . .
Préjan, *Proc. du Roi.*
Ricard, *Subst.*
Nieutin, *Greffier.*

Joigny.

Ferrand, *Prés.*
Charlé-Yver, *Juge d'ins.*
Prignot. *Juge.*
Boischevalier, *Jug. aud.*
Parisot.. . . . } *Sup.*
Puisieux. . . .
Lallier. *Proc. du Roi.*
De Bontin, *Subs.*
Landry, *Gref.*

Sens.

Taillandier, *Présid.*
Luyt, *Juge.*
Fortin. *J. d'inst.*
Mongis, *Jug. aud.*
Berthelin père, *Suppl.*
Bérenger, *Proc. du Roi.*
Nancey, *Subst.*
Michon, *Gref.*

Tonnerre.

La Caille, *Présid.*
Maison. *Juge.*
Desnoyers. *Juge d'inst.*
Palotte. *Juge aud.*
Roze-Panponne. . } *Sup.*
Rétif. . . .
Belnet. . . .
Bonniot de Salignac, *Pr. du Roi.*
Bazire, *Subst.*
Moine, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Paris.

NOTAIRES *résidans dans les chefs-lieux d'arrondissement; Avoués près les Tribunaux de première instance; Commissaires-priseurs.*

AIN.

Belley.

Notaires. Gouvet. Matrod. Cerdon. Vulliermet. Tendret.

Avoués. Guyonnet. Mollet. Arnaud. Chabert. Charcot. Vezu. Sevoz. Roux. Cerdon.

Bourg.

Notaires. Bon. Morellet. Marion. Rodet. Hugon.

Avoués. Bonnard. Jayr. Morellet. Bochard. Guillon. Moizin. Mortier. Grand. Huchet. Raussin. Dévoyod. Teyras. Cabuchet. Rodet.

Commissaire-priseur. Rossand.

Gex.

Notaires. Grilliet. Barberat. Girod.

Avoués. Brun. Barrucand. Monpela. Regard. Aubert. Coursier.

Nantua.

Notaires. Mounet. Tissot. Champion. Cuinet.

Avoués. Favre. Pupunat. Valat. Collet fils. Simonnet. Passerat. Moyat. Butavand.

Trévoux.

Notaires. Raffin. Mandot. Beccat. Pierron. Naissant.

Avoués. Ducouder. Rousset. Sottizon. Laforest. Marvides de Quercy-Foron. De Lépine. Gay. Babas.

AISNE.

Château-Thierry.

Notaires. Hatrel. Nusse. De Boussois. Nérat de Lesguisé. Populus.

Avoués. Villacrose. Mangin. Denisart. Lary. Henriet. Lavallée. Huguier.

Commiss.-priseur. Quichely.

Laon.

Notaires. Dollé ❋. Dubois. Poullet. Marin.

Avoués. Bacquart. Paringault. Carouget. Cocû. Legrip. Fournery. Cadot. Mettez. Mequa. Labouret fils. Lemaître. Parent.

Commiss.-priseur. Poupart.

Saint-Quentin.

Notaires. Desains. Raison. Desjardins. Fleury. Vinchon.

Avoués. Déalle. Bourre. Charlet. Duplaquet. Béranger. Hénocque. Rouart.

Commiss.-priseur. Royaux.

Soissons.

Notaires. Rigaux. Hua. Petit-Derimpré. Paillet. Boulanger. François.

Avoués. Dufey. Barbereux. Blanchard. Vieillard. Francière. Plocq. Perrot.

Commiss.-priseur. Meurizet.

Vervins.

Notaires. Cadot de Crémery. Sohier. Destable.

Avoués. Larue. Cordier. Michel. Talon. Millet. Oudin.

Commiss.-priseur. Debouzy.

ALLIER.

Cusset.

Notaires. Poullien. Arloing fils. Monvoisin fils. Charles.

Avoués. Mesplain. Reignier. Liandon. Petit-Cuénot. Butin. Lardy. Serée.

Gannat.

Notaires. Roux. Giat. Bertrand. Rabusson-Devaure.

Avoués. Collin-Lacombe. Poncet. Tronnet. Godemel. Arnaud. Saint-Heran. Burelle.

Montluçon.

Notaires. Grozieux de la Guerenne fils. Thévenet fils. Lespinard. Ferruge fils.

Avoués. Tabardin. Vauvret. Morache. Bailly. Gaudon. Cibot fils. Debize. Stenger.

Moulins.

Notaires. Bougarel. Saulnier. Dauphin. M. G. Wathelet. Meilheurat. Bernard. Girard. Faure-Beaulieu.

Avoués. Michel. Watelet. Boyron. Barnichon. Martin. Meilheurat. Piquet. Doizy. Reignier. Bodin.

Commissaires-priseurs. Lemoine fils. Durand de Patry.

ALPES (Basses).

Barcelonnette.

Notaires. Jaubert. Grassy. Pacquet.

Avoués. Laurans. Ollivier. Bellon. Pellissier. Imbert.

Castellane.

Notaires. Audoul, *certificateur.* Louiquy fils. Paul. Féraud.

Avoués. Meifred. Guieu. Louiquy. Tartanson.

Digne.

Notaires. Itard. Banon. Hugues.

Avoués. Fortoul. Gras. Bassac. Joseph. Cotte fils. Itard. Morlot. Frison. Joseph.

Forcalquier.

Notaires. Martin. Janssaud.

Avoués. Depieds. Antiq. Denoise. Leydet.

Sisteron.

Notaires. Beinet. Eysseric. Heyries.

Avoués. Suquet. Chabus. Nevière. Estornel.

Commiss.-priseur. Sourribes.

ALPES (Hautes).

Briançon.

Notaires. Rey. Borel. Roubaud.

Avoués. Faure (L.). Vincent. Audier. Guérin. Roulx. Martin.

Embrun.

Notaires. Long. Fourrat. Jaquier.

Avoués. Maurel. Saurel. Davin. Cezanne. Rippert. Jeanneau Massot.

Gap.

Notaires. Blanc (Et.). Espie. Chaix. Disdier. Lauza.

Avoués. Amat. Micoud. Marchou fils. Blanc (Bapt.). Izoard. Arnoux. Blanc-Subé. Faure-Pascal

ARDÈCHE.

Largentière.

Avoués. Taveny. Moulin. Mestre. Pastré. Baissac. Chaudanson. Delaigue. Vielfaure. Lalauze. Beaussier.

Notaires. Dousson. Rouvière. Deslèbres.

Privas.

Notaires. Guerin. Vieu. Rouveure. Crouzet. Masclary.

Avoués. Dejoux. Delière. Laffont Aymard. Dautheville. Bosviel. Coing. Villedieu. Meyssonnier. Saladin. Baratier.

Tournon.

Notaires. Graillat. Deville. Dauteville.

Avoués. Faujas. Avignon-Maridat. Dagrève. Salin. Four. Sonier-Laboissière. Reboul. Gallix. Rousset.

ARDENNES.

Charleville.

Notaires. Forest. Prevost. Renaudin. Varroquier.

Avoués. Tisseron. Goulant. Millart. Noël. Lefèvre. Tanton. Bourgerie. Jametz.

Commiss.-priseur. Huet fils.

Rethel.

Notaires. Bournel. Savoye. Lambert.

Avoués. Millart. Fuzellier. Bruxelles. Pasquier fils. Martinet. Sohet.

Commiss.-pris. Prudhomme-Lecoq.

Rocroy.

Notaires. Renard. Collardeau.

Avoués. Petit-Prisse. Lépine. Pellot-Adnet. Pierron.

Commiss.-priseur. Frougnut.

Sedan.

Notaires. Robert. Feist. Gosset. Camion.

Avoués. Javaux. Philippoteaux. Docquin. Bourin. Damien. Pinsart. Noël jeune.

Commiss.-priseurs. Mozet. Boulande.

Vouziers.

Notaires. Déa. Doury. Couët fils.

Avoués. Coche. Moranvillé. Taine. Mollet. Dureteste.

ARIÈGE.

Foix.

Notaires. Vergnies. Lafont. Darexy.

Avoués. Soulié. Rouch. Deramond. Orliac. Gailliard. Darexi. Dufresne. Carrère. Rabolte. Darnaud.

Pamiers.

Notaires. Conferon. Morlière. Lagarde fils. Pujol. Falgos.

Avoués. Gaudonville. Amilhat aîné. Passerou. Allaux. Larue. Juvenel. Avignon. Despie.

Saint-Girons.

Notaires. Rondeille. Rouaix aîné. Rouaix cadet.

Avoués. Gouazé. Vignau. Peyruzat. Bernadac. Bergès. Vidal. Dupré. Souquet. Darou.

AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Notaires. Girardin. Regnard.

Avoués. Maitre. Hardouin. Doulet fils. Reveillié.
Commiss.-priseur. Masson.

Bar-sur-Aube.

Notaires. Brochon. Demongin. Parisou. Matinot.
Avoués. Philbert. Bouvet. Thiéblin. Merger.
Commiss.-priseur. Robin.

Bar-sur-Seine.

Notaires. Bourbonne. Jobard Gérard
Avoués. Gabiot. Delacroix. Cheurlin. Langlois. Aubert.
Commiss.-pris. Barrois.

Nogent-sur-Seine.

Notaires. Dubois. Broussey. Razy fils.
Avoués. Feugé Devanlay. Lorette. Hénault. Bonenfant.
Commiss.-priseur. Mathieu-Hubert.

Troyes.

Notaires. Lebon. Guyot. Vauthier. Alexandre. Guyard. Millière. Thierion. Breton. Péan de Saint-Gilles. Couturat. Chanoine. Denis. Pézé.
Avoués. Dodman. Dercins. Deslongchamps. Mérat. Bataillard. Lebon. Rousselet. Chevillot.
Comm.-pris. Crou. Dercins je. Brulé.

AUDE.

Carcassonne.

Notaires. Avar. Cazes. Roustic. Plauzoles. Callat. Aribaut. Godar. Peyre.
Avoués. Fabre-Vidal. Degrand. Maraval jeune. Preire. Fages fils. Germain. Maurel. Gayraud. Garrigues.

Castelnaudary.

Notaires. Crouzet. Aynard. Maublat. Bels. Jouffard. Delord.
Avoués. Chavard. Grilleres. Deutre. Barrière. Igouttes Maffre. Bauzit. Guirail.

Limoux.

Notaires. Ribes. Majorel. Rieutort. Mellies.
Avoués. Mestre. Gazel. Rivals. Soulié. Seguy. Espardellier.

Narbonne.

Notaires. Lagarrigue. Birat fils. Favatier. Gros.
Avoués. Locamus. Yven. Roube. Verdier. Gaillard. Hérail.

AVEYRON.

Espalion.

Notaires. Saltel (R.). Saltel. (Fred).
Avoués. Joanny. Affre. Ricome. Rouqueyrol. Bastide. Carbonel. Rigal. Pons (Henri). Bonnefons. Albenque.

Milhau.

Not. Paul-Boyer. Fabry Casimir-Boyer.
Avoués. Blanc. Boyer. Delmas. Enjalbert. Unal. Coste. Descuret Molinier. Marquis. Dalbis.

Rodez.

Notaires. Bessière. Dejean, *certific.* Lacombe.
Avoués. Merlin. Berail. Fabry. Cassan. Rous. Boyer. Baurez. Foulquier. Julien. Batut. Sandral. Daude.

Sainte-Affrique.

Notaires. Peyre-Cadias. Vergnes.
Avoués. Raynal. Alibert. Arnal. Leron. Barthe. Grand. Cournet. Armand.

Villefranche.

Notaires. Hugounenc. Panissal cadet. Roubière fils. Agrech.
Avoués. Dufour je. Lortal. Faure. Lala. Orcibal. Dardes. Mazenc fils. Leygue. Dufour fils. Fraissines. Canceris. Charrier.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Notaires. Castellan. Angelin. Boyer. Dufour fils. Bayle neveu. Pissin ✻. Beraud. Pison. Mottet fils. Blachet. Bremond fils.
Avoués. Pontier, *doyen*. Peisse. Heiricis. Chauvet. Vernet. Bertrand. Castellan. Gautier-Mille. Graffan. Manuel fils. Laget. Sicard. Bayol. Bayle. Bouteille. Pellegrin. Christol. Arnaud. Barbier. Bourrelly. Gautier fils.
Commiss.-priseur. Agnelly.

Marseille.

Notaires. Pons. Aubert. Martin. Barthélemy. Pioch. Audibert. Odin. Arnaud. Chaudon. Sanse. Dor. Cauvin. Chaillet. Roubaud. Spitalier fils. Guercy. Roux. De Langlade. Fouquier. Martin (Th.). Gillet. Olive. Aubert. jeune. B. P. Laget. Teissier. Ricard. Amic. Brun. Boutlier.
Avoués. Darbon, *doyen*. Larguier. Michel. Hugues. Oddo. Broquier. Cournand. Bugnon. Fortoul. Desolliers. Teissier. Rolland. Lejourdan fils aîné. Emérigon. Berthou. Es-

tienne. Chaulan. Massol - d'André. Romieu. Drogoul. Bouis. Vaisse. Bellissen. Albe. Clapier Margaillan. Albanelly. Rouvière. Dufaur. Jourdan. Paul. Gérardy. Ravel. Gaduel. Vidal.

Commiss.-pris. Sylvestre. Charles ✻. Gandy. Ollive. Arnaud. Munier.

Tarascon.

Notaires. Raoux Rousseau. Bret. Boissière-Bertrandi. Deydier.

Avoués. Bertrand. Gleise. Lieutaud. Grivel. Chapus. Gautier Jouve-Dubor. Guillaume - Martin. Pelleue. Barne.

CALVADOS.

Bayeux.

Notaires. Vautier. Pfistre - Duvant Larcher.

Avoués. Mutel. Gardin-Nery. P.-T. Delarue. Bessin. Joly. Castel. Taillpied. Basley. Barbey. Gouesmel. Lefevre fils. Deschamps.

Commiss.-priseur. Fillastre.

Caen.

Notaires. Poignant. Balleroy. Evrard. Durand. Delacodre. Bellivet. Boullin.

Avoués. Lemore. Godard. Dupont je. Levallois. Godard je. Jardin. Levardois. S.-Germain. Leconte. Regnouf. Julliume du Coudray. Maheut.

Com.-priseurs. Lepelletier. Mériel.

Falaise.

Notaires. Boursin. Bellencontre. Demieux-Demorchesne.

Avoués. Duvelleroy. Tirard. Blot. Lechevalier. Huet - Després. Galais. Leroy. Miquelard.

Comm.-priseurs. Poisson. Fleury.

Lisieux.

Notaires. Cosnard-Labretonnière. Barbel. Daufresne (Louis).

Avoués. Dalgot. Prevel. Delaporte. Jeanne. Bouquelon. Lefebvre. Lorieult. Yon. Delivet. Fouque.

Commiss.-pris. Jonquet. Deaumesnil.

Pont-l'Evêque.

Notaires. David. Lecouturier.

Avoués. Mouillard aîné. Dubuc. Quillet. Lecourt. Oriot. Aubrée. Héroult-Beauval. Avoyne.

Commiss.-priseur. Lerosier.

Vire.

Notaires. Dupont. Durand. Huet.

Avoués. Barbot. Legouix. Madeline. Mitaine. Angoville. Etienne. Boscher. Louise.

Commiss.-priseur. Guérin.

CANTAL.

Aurillac.

Notaires. Boudet. Serieys. Charmes. Rames. Alary.

Avoués. Fort. Alary. Manhes. Rampon. Pelet. Dilhac. Grognier. Bastide. Raboisson. Cailus.

Commiss.-Priseur. Desbans (Denis).

Mauriac.

Notaires. Delmas. Mauret. Drappeau. Journiac.

Avoués. Offroy. Forestier. Rastoil. Valette. Offroy - Durieu. Lapeyre. Lescure. Rixain. Rongier (Ant.). Mathieu. Basset. Queuille. Chabrat. Bertin.

Murat.

Not. Teissèdre. Marcombes. Andrieu.

Avoués. Danty. Rodier. Roux. Duclaux. Astruc. Veisseyre. Teillard-Chabrier.

Saint-Flour.

Notaires. Passenaud aîné. Dupré. Richard. Passenaud cadet. Achalme. Chadel.

Avoués. Daude. Bardol. Clavières. Tassy. Dusser. Petit-Dugour. Fournier. Lafont. Raymond. Gautard. Bernard. Girard.

Commissaire-priseur. Apcher.

CHARENTE.

Angoulême.

Notaires. Mathe-Dumaine. L'Homandie. Ganivet. Jamain. Puymoyen. Guilhot.

Avoués. Gaurin - Desouches. Gerbaud. Machenaud. Monteilh fils. Marvaud. Lurat. Gaudichaud. Thibault je. Gerbaud je. Durand. Thibault. Boissard. Fougeret.

Commiss.-priseur. Puymoyen.

Barbezieux.

Notaires. Grassin. Daviaud Coffre. Poineau.

Avoués. Brulon. Chadeffaud. Monteil. Rouzeau. Grassin. Cherbonnaud.

Cognac.

Notaires. Brunet. Rambaud. Imbaud. Lacout. Lagarde.

Avoués. Roux. Martin. Castaigne. Robin. Mercier. Robin.

Comm.-priseur. Montexier.

Confolens.

Notaires. Pignier, *certific.* Pascaud. Dringaud.

Avoués. Pascaud. Veyret. Bellanger. Martin La Bajouderie.

Ruffec.

Notaires. Demondion, *certificateur.* Pinoteau. Grouillard.

Avoués. Cuirblanc. Chaigneau. Chilloux aîné. Chilloux je. Balland fils. Modenel.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Jonzac.

Notaires. Roche (Franç.). Julien-Labruyère. Blanc-Fontenille jeune.

Avoues. Arnaud. Modenel. Nadaud. Flornoy. Vaquier. Sarrasin.

La Rochelle.

Notaires. Colonnier. Bonnaud fils Landriau. Garnaud. Saint-Marc. Delavergne. Herard.

Avoués. Plessis. Herard je. Barbe. Delamaisonneuve. Godet. Loyset. Moreau. Beaussant. Bouyer fils.

Commiss.-pris. Bouyer. Hérard (Jules).

Marennes.

Notaires. Salis, *certificateur.* Babinot. Renaud.

Avoués. Botton. Canier. Guérin fils.

Rochefort.

Notaires. Ayraud fils. Allard. Derussat. Gandillion. Allaire.

Avoués. Grelat. Favre. Guyot. Allebert. Baudry-Lacentinerie. Triaud.

Comm.-priseur. Caillon.

Saintes.

Notaires. Genet. Sellot. Dumoty. Baudry (L.) fils.

Avoués. Arnauld. Boyer. Giraudias. Boyer fils. Thibaudeau. Charrier. Drilhon. Guichard. Desmortiers. Luraxe.

Saint-Jean-d'Angely.

Notaires. Darragon. Estachon. Thouvenin. Lemoyne. Taffoireau.

Avoués Desrogis. Chopy. Poitevin (J.). Poitevin (M.). Texier ❋. Feniou.

CHER.

Bourges.

Notaires. Achet fils Labouvrie fils. Dumont neveu. Vergne fils. Morand.

Avoués. Herpin. Buot-Douart Zevort. Gangneron fils. Gouault Sacrot. Louzeau.

Comm.-priseur. Bonsergent.

Saint-Amand.

Notaires. Blanc. Tiphénat. Boucheron. Godin.

Avoués. Bidault père. Gangneron. Godin. Gagneux. Bonichon. Gastin.

Sancerre.

Notaires. Clérault. Pinard. Buot. Lahaussois.

Avoués. Malfuson. Lamarc. Rousseau. Changeux. Barrière.

Commiss.-pris. Descombes.

CORRÈZE.

Brives.

Notaires. Lacoste. Massenat. Delpeuch.

Avoués. Craufon. Lagueyrie. Chauviniat. Sclafer. Blanchard. Marcoste. Serre. Mialet. Bachellerie. Lemas.

Tulle.

Notaires. Baudry, *certific.* Lacombe (J. B.), *certificat.* Lacombe (J. F.), *certific.* Terreyjol. Chadebec.

Avoués. Albier. Moussours. Sudour. Mons. Sarget. Laval. Lagarde. Vialle fils. Beaudenom. Estagerie.

Ussel.

Notaires. Laveix. Badour. Leriget de Cloroze. Moncourrier-Beauregard.

Avoués. Lauly. Cayre. Robert Laborde. Brun. Moncourrier. Du Lézy. Diousidon fils. Mativat.

CORSE.

Ajaccio.

Notaires. Peraldi Pietrapiana. Rusterucci. Fabiani. Versini.

Avoués. Cristinacce. Palladini. Peraldi. Fieschi. Massimi. Pozzo di Borgo.

Bastia.

Notaires. Guasco (Vincent). Guasco (Antoine-Joseph). Saturni. Scatelli.

Avoués. Limarola. Pignoni. Benedetti. Marinetti. Aschero fils. Casevecchie fils.

Calvi.

Notaire. Colonna-Ceccaldi.
Avoués Flach. Filippi. Capifali. Renucoli.

Corte.

Not. Giudicelli Arrighi de Casanova.
Avoués. Nesa. Casanova. Rossi.

Sartene.

Notaire. Roccaserra. Pietri (G.H.).
Avoués. Pietri. (Ch.L.). Serra.

CÔTE-D'OR.

Beaune.

Notaires. Bouzerand. Morelot. Buretey. Masson. Guiod. Peste.
Avoués. Godard. Marcand. Lagarde. Fouquerand cadet. Duvergey. Lafouge. Petitot. Arnould. Protat.
Commiss.-pris. Molinet. Fromageot.

Châtillon.

Notaires. Bobin. Bourru. Frejacque.
Commiss.-pris. Charpentier.
Avoués. Minot. Clerc. Buzenet. Mary. Leudière. Louis.

Dijon.

Notaires. Borne. Joliet. Courtois. Gaulot. Rouget. Lapertot. Mazeau. Guénée. Dermenon. Monnet. Vionnois. Chabeuf. Roydet. Malteste.
Avoués. Gleize. Boisseaux. Chevrot. Pingat je. Genret-Perrotte. Perriquet. Tisserandot. Larché. Laguesse. Lavoisot. Roux. Landel.
Com. pris. Clunet. Voituret. Hébert.

Semur.

Notaires. Laureau. Drouhin. Collenot. Carre.
Avoués. Lereuil. Louet. Bussy. Collard. Moreau. Drigon. Lompré.
Commiss.-pris. Lionnet.

CÔTES-DU-NORD.

Dinan.

Notaires. Alberge. Larère. Deroyer. Prigent.
Avoues. Roussan. Carillet. Hédal. Robinot-Saint-Cyr. Leconte.

Guingamp.

Notaires. Loyer. Lebouetté. Philippe. Klech-Kerthomas. Le Bihan.
Avoués. Le Bihan. Leclech. Lalès. Goeury. Olivier. Buchot de Launay.
Commiss.-pris. Poulain de Sainte-Foix. Marescot.

Lannion.

Notaires. Allain. Huon.
Avoués. Tassel. Lefeyer. Prigent. Grimault. Toussaint fils. Le Gouaziou.

Loudéac.

Notaires. Saffray. Le Verger aîné.
Avoués. Daniel. Bigrel père. Cailly. Jegou. Briand.

Saint-Brieuc.

Notaires. Conan. Bellom. Bailly. Huet. Poret.
Avoués. Ducouedic. Collin-Portjégoux. Guernion. Richard. Fleuriot Doré. Caillot aîné. Lechampion de Runello.
Commiss.-pris. Leuduger. – Fortmorel jeune.

CREUZE.

Aubusson.

Notaires. Rousseau. Dayras. Grellet. Legras. Petit.
Avoués. Bandy. Duchiez. Degeorge. Jourdain je. Souchard. Dayras aîné. Durand Defournoux-Duclos. Vallenet. Blanchon. Marchand. Jonasse.

Bourganeuf.

Notaires. Berger (J.). Butaud. Berger (A.). Rouchon fils.
Avoués. Rouchon-Mazerat. Mosnier. Goguyer. Farne. Boutaud-Lacombe. Maritaud.

Chambon.

Notaires. Tardif. Grozieux. Dupuy fils.
Avoués. Millet. Parouty. Latrige. Béchet. Massonnet-Ducloselle. Bezicot.

Guéret.

Notaires. Meunier. Polier fils. Vollant. Thomas.
Avoués. Lemaigre fils. Leyraud (Just). Pougeaud. Lavaud fils. Gadon. Raby. Cusinet. Lasnier. Pergaud. Niveau. Jabin. Pimpaneau.

DORDOGNE.

Bergerac.

Notaires. Lespinasse. Gagnaire. Moynier fils. Baysselance fils. Macerouse.
Avoués. Cailloux. Boyer. Pouvereau. Laurens. Simonnet Eyriniac. Pradier. Denoix-Saint-Marc.

Nontron.

Notaires. Danede Lapouge. Ducluzeau.
Avoués. Boyer. Excousseau. Janet-Lasfond. Gaultier-Duvignaud. Neury. Souquet.

Périgueux.

Notaires. Beleymes. Lagrange fils. Gaillard. Reynaud.

Avoués. Reveilhas. Sudrie. Gonthier-Saint-Martin. Monbet. Greneaux. Latreille du Ladoux. Eyguiere. Reveilhas fils. Lalande. Chouri. Perchain.

Riberac.

Notaires. Léonardon.

Avoués. Boyer. Cellerier. Dumouly-Laplante. Manières. Augey-Dufresse.

Sarlat.

Notaires. Michelot. Fonsales. Beaudet.

Avoués. Gillet aîné. Roux aîné. Landry. Juge. Roux j^e. Michel. Cruége.

DOUBS.

Beaume.

Notaires. Poussot. Bulliard. Vernier.

Avoués. Mathiot. Chenevière. Meilleur. Roux. Thuriet. Javey.

Besançon.

Notaires. Lanoix. Caseau. Prost. Jacquemain. Lemoine. Rolle. Dromard. Bugnottet. Dumay. Galliot.

Avoués. Tonnet. Sirguey. Pajot. Huguet. Lonchamp. Martin. Gallet. Girard. Courbet. Gauthier.

Comm.-priseurs. Thomas. Roy.

Montbéliard.

Notaires. Goguel. Fallot. Berger. Bouthenot.

Avoués. Thiébault. Groslambert. Page. Brocard. Ramier. Gouvernet.

Pontarlier.

Notaires. Loiseau. Choulet. Thiébaud, *certificateur.*

Avoués. Gros. Pâtel. Monnier. Chenoz. Rouget. Pianet.

DRÔME.

Die.

Notaires. Delamorte-Felines. Blanc Fauchier fils.

Avoués. Plan. Laurens. Béranger. Chevandier. Joubert fils. Buis. Bournat. Argoud.

Comm. Priseur. Béranger.

Montélimart.

Notaires. Blanc. Marbaud. Laurans. Bith.

Avoués. Soubeyran. Chavasse. Guitard fils. Prothon. Messié. Mirabel-Chambaud.

Nyons.

Notaires. Delachau. Vigne.

Avoués. Cantu. Richaud. Rochas. Morau. Vigne. Giraud.

Valence.

Avoués. Fiéron. Ithier. Ducros (G.). Ducros (D.). Urtin aîné. Didier-Serre. De Boisieux. Bresson. Mayusse. Ollivier. Delacroix. Blanchin. Ferlay. Gaudo-Paquet fils.

Commiss.-pris. Biffardel.

EURE.

Andelys.

Notaires. Guesnier. Labour. Dumesnil.

Avoués. Sillon. Houdé. Guerard. Chapé. Follin. Monton. Conard.

Commiss.-pris. Labbé.

Bernay.

Notaires. Maisan. Marie. Leconte.

Avoués. Carpentier. Amours. Charlemaine. Boudin. Lhomme. Turpin. Quemin Lemercier.

Commiss.-pris. Lingois.

Evreux.

Notaires. Gadon. Peelet. Sainte-Beuve. Baudard.

Avoués. Leroy. Goulliart. Groux. Roussel. Boisney. Clément. Lemrez. Letellier. Gaultier.

Commiss.-pris. Colombel. Bardel.

Louviers.

Notaires. Née ✱. Thubeuf. Marcel (Léopold.)

Avoués. Papavoine. Champion. Goubert. Delaistre. Morel. Durozey.

Commiss.-pris. Marcel (Louis).

Pont-Audemer.

Notaires. Lefebvre. Philippe. Brassy.

Avoués. Calle. Aubron. Pains. Delaittre. Levasseur. Normand. Bouché. Dupont.

EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Notaires. Boisseau. Peluche. Levassor. Chopin. Langlois. Vassard. Louvancourt fils. Letartre fils. Texier.

Avoués. Lesage. Delavoipière. Lefebvre. Manouri. Doublet. Rozier.

Comm.-pris. Hue. Dargères.

Châteaudun.

Notaires. Raimbault. Lucas. Lambert. Biard.

Avoués. Busson. Billault. Boulay. Sence. Guénée.

Commiss.-pris. Touche.

Dreux.

Notaires. Milet. Becquemont. DeMonferrand. Lelièvre.

Avoués. Lavocat. Mesirard. Fessart. Lemonnier. Roze. Daverne.

Commiss.-priseur. Morize.

Nogent-le-Rotrou.

Notaires. Coudray. Barrier. Tramblay. Girouard.

Avoués. Dugué. Leclancher. Silvy-Lecomte.

Commiss.-pris. Massiot.

FINISTÈRE.

Brest.

Notaires. Chopin. Floch-Kerambellec. Muzellec. Gillart (J.-L.). Guénégan. Kerneis. Le Gléan. Kernèvez.

Avoués. Delaporte Saillour. Cosmao. Thomas. Bernard. Clerec (F.). Coatpont aîné. Gillart aîné.

Commiss.-pris. Dubuisson. Aubry père. Aubry fils.

Châteaulin.

Notaires. Le Marchadour. Le Golias. Révault.

Avoués. Lester. Le Bretton. Fénigan.

Morlaix.

Notaires. Lazennec. Barazer-Lannurien. Guillaume-Durivage fils. Le Noan. Letcurnier.

Avoués. Legac-Lansalut. Bellour. Lonquer-Kerminguy. Querret. Le Bozec. Beaulard.

Commissaire-priseur. Couhitte.

Quimper.

Notaires. Le Hars. Chauvel. Guignard. Lester. Delaroque.

Avoués. Le Guillou. Moallic. Lemoyne. Poulizac. Tassel. Le Corre. Cropp.

Commissaire-priseur. Lunven fils aîné.

Quimperlé.

Notaires. Hervel. Rousseau. Andran je. Le Doussal. Jan la Jilardais.

Avoués. Cuny. Renault. Caurant. Gillart. Audran aîné. Evanno.

Commiss.-pris. Rubion, *dit* Bourgeois.

GARD.

Alais.

Notaires. Deleuze. Castillon. Salagé. Chastanier. Gide fils.

Avoués. Duffès. Castillon Chaber ✳. Caylet. Pascal. Ausset. Reidon fils. Redarès.

Le Vigan.

Notaires. Sarran. Gendre Capion.

Avoués. Salies père. Rigal père. Ricard (A.). Teulon. Anthouard jeune. Guibal. Sauveplane.

Nîmes.

Notaires. Darlhac. Gide. Rogier. Séve. Carrière (Ed.) Gaillard. Donzel. Poise. Manse Nègre.

Avoués. Bechard. Domergue. Drouot. Béchard-Chapelle. Havart. Aguier. Julian. Rossel (J.-H.). Ramond. Argillier. Feval. Bardin. Turion. Cavaillon. Carrière.

Commissaire-priseur. Vampere.

Uzès.

Notaires. Peladan. Dumas. Dufour. Lanfant.

Avoués. Vidal. Bouyer. Deleuze. Brugnier. Piollenc. Gévaudan. Boucarut. Teissier. Charbaut.

GARONNE (Haute).

Muret.

Notaire. Duclos. Guichou.

Avoués. Dufaur. Petit. Broca. Henry. Gineste. Cousinet. Laye. Marcet.

Saint-Gaudens.

Notaires. Germain. Labatut aîné. Tatareau (Simon) ✳.

Avoués. P. Pelleport. Martin. Lacroze. Caddau. Perbost. Saint-Arroman. Cargue. Mariande fils. Danizan. Izard. (D. J.). Cazes. Dufreche. Despouy.

Toulouse.

Notaires. Pugens. Amilhau. Cabanis. Pratviel. Ollier. Guitton. Dondet. Capelle Rigailhou. Prouho. Roc. Couseran. Gineste. Lasserre.

Avoués. Guittou. Jaurrey. Breil. Roux. Beaumont. Thiboumery. Davet Duplan. Saint-gès. Duran. Chelle. Pillore. Vaisset. Pagès. Amat. Frézouls. Dardignac. Lerat. Barreau. Olivié. Ripoll. Dedebat.

Comm.-priseurs. Galenttin. Pareau ✳. Séguier. Gaillard fils.

Villefranche.

Notaires. Cambon. Fourtanier.

Avoués. Fagot. Cambon. Fourtanier. Raffit. Lapersonne. Sourrieu.

GERS.

Auch.

Notaires. Dubosc. Samalens. Tarbouriech. Bacon.

Avoués. Benac. Laporte (Victor). Duran. Druilhet. Lavergne. Lamarque (B.). Barada. Laserre. Dellas. Soulier.

Condom.

Notaires St.-Etienne. Boutet. Trouette.

Avoués. Dubarry. Capuran. Doazan Corne. Garoste. Deiche. Lébbé. Dugarçon.

Commiss.-pris. Marestan.

Lectoure.

Notaires. Castarede. Dieuzaide. Bladé

Avoués. Cantaloup. Masson Carbonau Chapoulié. Denioi-Margouet cadet Comin. Candelon.

Lombez.

Notaires. Dilhan. Lasserre.

Avoués. Junca-Mirasson. Bistos. Taupiac. Encausse. Campagnole cadet.

Mirande.

Notaires. Seillan. Passerieu fils aîné. Gouzène. Souriguère.

Avoués. Olleris Mailhos. Senac. Saint-Lanne. Terrail. Cassagnard. Dubedat. Sireix.

GIRONDE.

Bazas.

Notaires. Monclin. Salviat. Bayle Partarrieu.

Avoués. Mongie-Carsusan. Coustau. Bayle. Troussilh.

Blaye.

Notaires. Nadeau père. Caêlle. Marcelet

Avoués. Rénard. Chery-Bellecouche. Royer. Martin Babouard.

Bordeaux.

Notaires. Darrieux aîné. Mathieu. Laspeyres Brannens. Rauzan. Baron Ferrère. Faugère. Macaire. Despiet Gasquet. Candeau. Sicard. Mailleres Riviere. Dubois. LaCoste. Deschamps Marsaudon. Saint-Marc. Darrieux fils. Malvezin. Thierrée. Caillavet. Romegous. Mutel. Fabre. Goinelial Gautrait. Gautier.

Avoués. Daisabeau. Roux. Pérés. Lapeyre. Neuville. Merlet. Bernada. Chassaing. Battanchon. Aran fils. Fournier. Andrieu. Troubat. Durand-Lussac. Lafargue. Bruneau. Boudias. Faye. Descrambes. Chéron Miramont. Collain. Gourdon. Dubun de Peyrelongue.

Commiss.-pris. Badin. Martin. Barnicou. Fanty-Lescure. Brouillet de l'Estang. Tondeur.

La Réole.

Notaires. Antony fils. Loubat.

Avoués. Merle. Moussillac. Desbazeille. Guénon. Reboul.

Lesparre.

Notaires. Tatin. Bernard.

Avoués. Lassus. Bernard. Laroque. Gasqueton. Sarotte.

Libourne.

Notaires. Chevalier. Isambert. Brisson fils. Vachon.

Avoués. Ducasse. Gros. Boutin. Reynaud. Robert. Pontet. Ducasse jeune. Brisson.

Commiss.-pris. Valette.

HÉRAULT.

Béziers.

Notaires. Salvanihac. Donnadieu Coste. Guiraud. Arbieu. Martin.

Avoués. Pailhade. Laures. Maurel. Sobie. Blanc. Laurés (J.). Cancé. Crouzat. Coste. Domairon. Fourrès. Brun.

Lodève.

Notaires. Clainchar. Counougut. Geraud. Maurel.

Avoués. Arnaud. Silvestre. Barbe. Roussac. Jouven. Jeanjean. Loirette.

Montpellier.

Notaires. Massal. Anduze. Grasset. Peridier. Chivaud. Sarran. Bonfils. Alicot fils.

Avoués. Peiroles. Donnat. Maurras. Arnaud fils. Jamme. Larmand. Treilles. Ferrier. Cavalier. Leblanc. Rigal. Atger. Brun. Tadieu. Encontre. Jean fils Bronzet. Berreugue. Malavialle. Féau.

Comm.-pris. Janton. Poitevin. N......

Saint-Pons.

Notaires. Thomassin. Goutines. Sompayrac.

Avoués. Guiraud. Thomassin Bouisson. Pomayrol père. Sabatier. Combescure.

ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Notaires. Baron. Dorange. Dauverné fils. Denoual fils. Delcurme.
Avoués. Chauvin. Carnet. Saucet. Poirier. Vivier. Petel.

Montfort.

Notaires. Alliou. Ropers.
Avoués. Dreuslin. Baschamps. Lebret. Guicheteau.

Redon.

Notaires. Besnier. Cornu. Cabaillot.
Avoués. Nogues (P. M.). Nogues (V.). Le Saulnier père. Le Saulnier fils. Thelohan jeune.

Rennes.

Notaires. Laumailler. Jugan. Duclos. Rapatel fils. Salmon. Richelot fils. Jolys. Jouon fils. Dumontey. Menil-Bussy.
Avoués. Augeard. Sauvé. Morin. Loysel. Menard. Brindejonc. Levaillant. Laurent. Gourdou-Mero. Leroux. Fenigan.
Comm.-pris. Souflant. Besnard.

Saint-Malo.

Notaires. Geffroy. Bourdet fils. Dannel. Jouanjan. Louüel.
Avoués. Joly. Moison. Regnault. Burdelot. Trégard. Lemercier.
Commiss.-pris. Midy. Juston.

Vitré.

Notaires. Guitton. Crosson. Guyot. Prodhomme. Raoul. Lechevallier.
Avoués. Berthois fils. Dimey. Pourial. Leclerc. Toullic.

INDRE.

Châteauroux.

Notaires. Drechesne. Rue. Mars. Fleuret. Talbot, *certificat.*
Avoués. Ledoux-Basset. Pinault. Dubreuil. Mingasson. Pouriat. Barboux. Molineau fils. Forest.
Commiss.-pris. Milord.

Issoudun.

Notaires. Delorme. Grenouilloux. Prunier. Demonferrand, *certific.* Mercier. Couppé.
Avoués. Porroy. Dréchêne. Maillet fils. Laisné. Bédoille.
Comm.-pris. Maillet. Dudanjon.

La Châtre.

Notaires. Chamaillard. Guyot. Simon. Chabenat. Tortat.
Avoués. Chabenat. Desperches. Peyrot. Fleuret. Accolas. Bion.
Commiss.-pris. Leduc.

Le Blanc.

Notaires. Collin. Bouchardon. Bodin. Pirault.
Avoués. Bernard-Léon. Gaudon. Minier. Bernard-Nachet. Bernard-Résolières. Perrot-Ligodières. Giberton.

INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Notaires. Archambault. Tiffeneau. Rossignol.
Avoués. Chauvelin. Soulas. Péan. Tiffeneau. Loizeleur. Frémon. Maurice. Clémenceau.
Comm.-pris. Bernier.

Loches.

Notaires. Lessourd. Girault.
Avoués. Christophe fils. Gosselin-Dupré. Lenoir fils. Raverot. Dumeurier. Briffault.

Tours.

Notaires. Bidault. Dreux. Laurent. Walvein. Lauly. Genty. Duboy fils. Bonneville.
Avoués. Veron. Turmeau. Chambert. Forest. Demezil. Bredif. Vincent. Belle. Varigault. Normand.
Comm.-pris. Cormery. Vermot. Pressé.

ISÈRE.

Bourgoin.

Notaires. Miege. Cailleteau, *certific.* Gros. Martin. Chenavas.
Avoués. Orcel. Doncieux. Berger. Guillaud. Dombey-Beaupré. Patricot. Chaboud. Guttin. Berthon. Faulcon.

Grenoble.

Notaires. Rivier. Giroud. Rochas. Hébert. Chuzin ✻. Gayme. Buisson. Bouvret-Rocour. Blanc. Colin. Robert.
Avoués. Pison. Blaive. Chapel. Amat. Romand. Termat. Faure-Durif. Michon. Planche. Guirimand. Benoît. Jay. Odru. Buissard. Gayet. Chastaing. Dutrait-Desayes. Bonnard. Villars. Cecillon.
Com.-pris. Dossat. Berthaud. Vernet.

Saint-Marcellin.

Notaires. Frachon. Detroyat. Brun.
Avoués. Lalive. Argentier. Picat. Julin. Cotte. Ralbiet. Richard. Martin. Chastellière. Berthuin. Dutruc.
Commiss.-pris. Favier.

Vienne.

Notaires. Genin. Boissat. Soulier. Verne. Faugier. Riondet.
Avoués. Sicard. Chollier. Trainar. Bruyère. Blanc. Guignard. Ponsard. (J.-M.-H). Bruant. Vacher. Gerin. Joly. Charreton. Meysson. Reymond.
Commiss.-pris. Ronjat. Charreton.

JURA.

Arbois.

Notaires. Benoît. Couquet. Chauvin.
Avoués. Javel. Romain. Parandier. Willerme. Bousson. Bryon. Combette. Caron.

Dôle.

Notaires. Vandevelle, *certificat.* Adeleine. Joubert. Damas. Feuvrier.
Avoués. Ruffier. Robert. Pialat fils. Bey. Gouvernet. Opinel. Roux. Lamy. Pinaire.
Commiss.-pris. Pôue.

Lons-le-Saulnier.

Notaires. Lacroix. Bichet. Jacquier. Jeunet fils. *certif.* Mazeau.
Avoués. Maréchal. Daguier. Paliard. Camuset. Tamisier. Clerc. Bidat. Lebrun. Bouquet. Magnin. Bailly.
Commiss.-pris. Ardict.

Saint-Claude.

Notaires. Perret. Colomb. Delacroix. Beaublez.
Avoués. Mathieu. Duparchy. Bavoux. Colomb (H.). Rodet. Favier fils. Vuillermoz. Blanc.

Dax.

Notaires. Vallée. Mène.
Avoués. Castagnet. Lanusse. Thore. Capdepont. Gémain. Puyo. Bordenave.

LANDES.

Mont-de-Marsan.

Notaires. Vives. Dupouy. Lacaze.
Avoués. Lassallette. Laugier. Cazade. Dayries. Biraben. Biacabe. Lafite. Lubet-Barbon.

Saint-Sever.

Notaires. Destenave. Lamothe. Duplantier.
Avoués. Duplantier. Bustarret (P.-S.). Teyssier. Cassou-Morlaas. Gauzère. Capdeville. Courréges. Biacabe.

LOIR-ET-CHER.

Blois.

Notaires. Pardessus ✻. Riffault. Delagrange. Bailly. Deschamps. Brinon. Parrain. Girard.
Avoués. Derouet. Trinité. Bodin. Baschet. Lemaignen. Gauché. Payen.
Commiss.-pris. Baschet. Ferneau.

Romorantin.

Notaires. Guertin. Rouge-de-Montant. Martenot. Jacquier.
Avoués. Durand. Fonteneau. Trouillebert. Métivier.

Vendôme.

Notaires. Mereaux. Gendron. Richaudeau. Peltereau.
Avoués. Bourgogne père. Martin. Martellière. Bourgogne fils. Mereaux. Morard fils.
Commiss.-pris. Buffereau, fils.

LOIRE (Haute).

Brioude.

Notaires. Grenier. Maigne. Marret-Salveton. Bertier. Andraud.
Avoués. Bagès. Belmont. Couguet. Maillie. Salveton je. Vidal. Toucheboeuf. Héraud. Jonquoy. Maigne. Vernière.
Commiss.-priseur. Feuillette.

Le Puy.

Notaires. Durastel. Roussel. Richon. Chaussende. Laurent. Félix-Laribette. Liogier. Vissaguet (Alf.).
Avoués. Liogier. Eyraud jeune. Belledent. Montellier. Guillot. Mazon. Chouvi. Gineys. Parrel. Besses. Eyraud-Michel. Souchon. Blanc. Monnier. Chapuis. Langlade. Bonhomme.
Commiss.-pris. Eyraud. Pelissier.

Yssingeaux.

Notaires. Delolme. Maurin. Gire.
Avoués. Gueyffier. Sabot. Labatie. Duchamp. Bonnet. Gailhard fils. Champanhac fils. Chevalier fils.

LOIRE.

Montbrison.

Notaires. Bourgeade. Bourboulon. Chantemerle. Martin. Tison-Désarnaud fils.
Avoués. Turquais. Relave. Rochat. Boudot. Dulac. Morel. Tissier. Bournat. Tezenas. Gontard. Barban fils. Surieux. Avril. Mejasson.

Roanne.

Notaires. Morillon. Bouveyron. Dusauzey. Geoffroy. Lethier.
Avoués. Massard. Bonnabaud. Portier. Barge fils. Villeret. Laurent fils.

Chez. Bost fils. De Chatelus. Cros. Marchand. Genevrier.

Saint-Etienne.

Notaires. Peyret jeune Grubis. Serre. Peyron fils. Henry. Mey fils. Duquaire. Saint-Cire. Bonnet.

Avoués. Vacher. Pourrat. Pagnon. Foujols. Vier. Chasseignieux. Fromage fils. Mallassagny. Dupré. Bidault. Paullian. Mugnier. Courbon. Verdollin.

Commiss.-pris. Levavasseur. Roche-la-Liègue.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Ancenis.

Notaires. Poupart. Rayer. Chéguillaume. Frogier.

Avoués. Delaunay. Dubois-Kerphilippe. Pohier. Merlaud.

Châteaubriant.

Notaires. Aubin. Foutrel-Gaugy. Roul de la Hellière.

Avoues. Bivaud je. Lebreton.

Nantes.

Notaires. Bousseau. Gicqueau. Dauphin. Debussy. Citerne. Jalaber. Chesneau. Acquary. Dabin. Touzeau. Brossard. Lallié. Guesdon-Poupardière. Laënnec. Desvignes. Carié. Derrien. Lavallée.

Avoués. Maisonneuve. Taché. Gicqueau. Pineau. Juguet. Damourette. David. Couperie. Deloynes. Pouponneau. Rivière-Desheros Chupiet. Vernes. Lecadre. Heurthaux. Jolly. Guimberteau Le Tourneux.

Commis.-pris. Grizolles. Fortin. Daniel. Bray de la Valette. Fournier. Couane.

Paimbœuf.

Notaires. Fouchard. Gouin. Leclech.

Avoués. Huguet. Luneau.

Commiss.-pris. Laveant.

Savenay.

Notaires. Berranger. Viollet-Dubreuil.

Avoués Menard père. Ledoux. Larcher Masson de Bellefontaine. Loquet.

LOIRET.

Gien.

Notaires. Boutroux. Périer. Fougeu.

Avoués. Girard. Pandevant. Robert. Pinon. Roger.

Commiss.-pris. Marchenoir.

Montargis.

Notaires. Jalouzet. Verd-de-Saint-Julien. Guignebert. Dallemagne. Gandoüard-Pernet, *à Ferriere.*

Avoués. Charton. Fontaine. Pommier. Blanchet fils. Maulmond. Dion.

Commiss.-pris. Boursier.

Orléans.

Not. Courmont. Bioche. Bordas. Genty. Pelerin. Fougeron. Porcher fils. Lepage fils. Jucquelier. Courtois. Lemoine. Cotelle. Achet. Ploix. Deroisin. Pelletier fils. Lucas. Marchand. Nichault. Rapeau. Rogier. Prester. Proust. Guérin. Lottin.

Avoués. Porcher. Dufresne. Proust. Paul. Geoffroy. Ronceray. Géry. Lefebvre. Chassinat. Cornu.

Comm.-pris. Bioche. Chevallier. Corbières. Méan. Lanson fils.

Pithiviers.

Not. Lanson. Tournemine. Toury.

Avoués. Popelin. Fascon Violeine. Lozaouis.

Commiss.-pris. Fournier.

LOT.

Cahors.

Notaires. Bel aîné. Fournié (J.-E.). Fournié (Am.). Salleles. Labie. Capmas. Bladinières. Vignals. Carla fils.

Avoués. Calmejane. Lantuejoul. Linol. Dubreil. Cayla. Mayzen. Carbonel. Marquis. Berton. Guilhou.

Figeac.

Notaires. Coussieu. Houradou. Lapergue. Sirieys.

Avoués. Rayssac. Serieys Delclaux. Delvern. Daval. Teullié. Dusser. Guary fils.

Gourdon.

Notaires. Soulery, *certific.* Rey. Linol.

Avoués. Delcamp-Périé. Mazeyrat. Capmas. Vézès. Lamouroux. Corneilhan.

LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Notaires. Chaudordy. Despans. Goux. Lhulier. Pinson. Belloc. Destermes. Chaudeborde.

Avoués. Lacan. Dépau-Justin. Cantagrel. Cabadé. Michel fils. Cabanes. Faucon.

Marmande.

Not. Laffiteau. Bérard. Bonneaud.

Avoués. Lacombe père. Maysonnade. Morin. Laffon. Larrieu. Pigousset. Picard.

Nérac.

Notaires. Labat. Mellac. Lasserre. Castaing.
Avoués. Marcon. Mathisson. Roquaing. Faget. Durban. Larrat.

Villeneuve-d'Agen.

Notaires. Boscq. Rataboul. Rigal. Malauzet. Vacquié.
Avoués. Mazet. Maydieu-Fiton. Bruguière. Ducourneau. Garrigue. Bonnal (Félix) Aman-Mazet. Cléde.

LOZÈRE.

Florac.

Notaires. Boyer. Fayet.
Avoués. Comandré. Nadaliac. Cade. Valat. Villedieu. Rouvière. Rodier. Pascal. Teissonniere. Cord.

Marvejols.

Notaires. Martin. Balez. Gazanhe. Sevene fils.
Avoués. Durand. Chaleil. Liger. Astruc. Lafont. Sevène. Gardelle. Feybesse. Girard. Laur.

Mende.

Notaires. Chevalier. Guyot ✱ (T.). Martin. Plagnes. Monteils-Charpal.
Avoués. Balmelle. Fayet neveu. Gely. Renouard. Jaffard. Chevalier. Bécamel. Trincald. Coumoul. Testelat.

MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Notaires. Royer. Cosnier. Hébert de Soland ✱. Lechalas. Hébert (Aug.) Paumart. Roussel. Avenant. Brichet fils. Letourneau. Pachaut. Mars-la-Rivière.
Avoués. Rabouin. Lepage. Marchais. Piquelin. Guibert (Cam.). Mauriceau.
Commiss.-priseurs. Perdrigeon. Colin. Cosnard.

Baugé.

Not. Meignan. Poitevin. Rabeau. Desnoës.
Avoués. Dutier. Mauxion fils. Gouin. Liger. Thuau-Villeneuve.

Beaupréau.

Notaires. Nicolle. Chauvière.
Avoués. Randouin. Défos. Hervé. Quantin.

Saumur.

Notaires. Peltier. Cadieu. Leroux. Pinson. Daterme. Gaudais.
Avoués. Jahan. Arrault. Richard. Lecoy. Jouanneau. Gaultier.
Comm.-pris. Gardon.

Segré.

Notaires. Aubert. Gaillard.
Avoués. Orgebin. Naintré. Lemercier.

MANCHE.

Avranches.

Notaires. James-Duhamel. Boudent.
Avoués. Dubois. Soulâtre. Le Beurier. Tullet. Bereult. Turgot Ameline Le Limousin. Hersent. Foucher. Le Bourlier.
Commiss.-priseur. Pézeril.

Cherbourg.

Notaires. Morin. Poret-la-Couture. Nicollet fils. Le Barbanchon.
Avoués. Duvivier. Chevrel. Valognes. Belin. Tharel. Quoniam.
Commiss.-priseur. Bonnissent.

Coutances.

Notaires. Guillot. Piton. Brucourt.
Avoués. Dupont. Hamelin. Maillard. Desdevises-Dudezert. Rachinel. Leloutre. Tardif. Cardin. Lécrivain. Sevetre. Jehenne.
Commiss.-priseur. Fastout.

Mortain.

Notaires. Queslier. Leroy. Chrétien.
Avoués. Clouard. Bernard fils. Cordoën. Mitainne. Amand. Robbes. Heurtaut.

Saint-Lô.

Notaires. Rouelle. Gosselin. Caillemer.
Avoués. Savary j^e^. Lemariey. Lainé. Bernard. Guelle. Groualle. Pouchin. Douchin. Lecocq. Bernhard-Poisson.
Commiss.-priseur. Engerrand *dit* Dudemaine.

Valognes.

Notaires. Langlois. Benoît. Samson.
Avoues. Motel. Marguerie. Othon. Bouchard-Desfontenelles. Leledy. Le Goupil. Ranselant. Macé. Grisel. Maurouard.
Commiss.-priseur. Foucher.

MARNE.

Châlons-sur-Marne.

Notaires. Ecoutin. Arnould. Museux. Caquot. Changy.
Avoués. Sellier. Gobet. Copin. Robelin. Varnier. Bornot.
Commiss.-pris. Royer-Museux.

Epernay.

Not. Delachapelle. Le Clerq. Martin.
Avoués. Hébert. Porquet. Paris. Oudet. Louis. Vatel.
Commiss.-priseur. Cannesson.

Reims.

Notaires. Besnard-Duval. Dollé. Ponsinet. Marguet. (Bruge. Duplessis. Boulanger fils. Danton fils. Alloend-Bessand. Folliard, *certificat.* Garanger, *certificateur.*
Avoués. Barrois. Mora. Violar. Henrat. Rassicod. Maillet. Richardot. Choppin. Gobet. Robinet.
Commiss.-priseurs. Soudan. Duplaquet. Jacquet.

Sainte-Ménéhould.

Notaires. Simon-Grandidier. Virot. Mathieu.
Avoués. Pierret. Melinette. Rouyer. Pelletier. Simon. Picart fils.
Commiss.-priseur. François.

Vitry-sur-Marne.

Not. Deschamps. Steklet. Flye-Sainte-Marie. Fleury-Dumesnil. Guillotel.
Avoués. Lenoble. Simon. Guédon. Bernage. Benoist. Perinet.
Commiss.-priseur. Battelier-Delaunay.

MARNE (Haute).

Chaumont.

Notaires. Leclair. Amyot. Gardien. Poinsel. Louviot.
Avoués. Populus. Mareschal. Gayard. Bourcier. Colliot. Gerard. Petit. Lemaistre.
Commiss.-pris. Bouzenot.

Langres.

Notaires. Durand. Chauchard. Maladière - Montécot. Lasnet. Jourdheuille.
Avoués. Walter. Humblot. Vallot. Monniot. Garnier. Moris. Touzet. Parisot.
Commiss.-priseur. Brulé.

Wassy.

Notaires. Chenu. Oudart.
Avoués. Bossut. Ragon. Geoffroy. Hatier. Michelin.
Commiss.-priseur. Hû fils.

MAYENNE.

Château-Gonthier.

Notaires. Gault. De Beaumont. Le Motheux. Martinet. Quinefault. Normand.
Avoués. Lepecq. Bouchet. Houdmon. Bize.
Commiss.-pris. Fouquet.

Laval.

Notaires. Rousseau. Néré. Meslay. Messant. Fontaine. Manisse. Lebourdais. Durocher fils. Besnard.
Avoués. Lefebvre-Champorin. Guedon aîné. Guyard. Allouel. Lefizelier. Guédon j^e^.
Commiss.-pris. Granger. Hureau aîné.

Mayenne.

Notaires. Godefroy. Bourdon aîné. Leroy. Le Normand.
Avoués. Gougis. Demées. Pays. Bourdon j^e^. Maubert. Coignard.
Commiss.-pris. Perdrigeon.

MEURTHE.

Lunéville.

Notaires. Cosson. Ferry. Guerard. Jeannequin. Guibal. Laurens. Mangel.
Avoués. Radès. Michaut. Moreau. Guibal. Padox. Legrand.
Commiss.-priseurs. Mathieu. Guérard.

Nancy.

Notaires. Glaudel. Noel. Gucrin. Blancheur. Ferry. Michel. Bailly. Thiriot. Blaise. Charon fils. Lachasse. Duparge. Hainglaise. Baudot.
Avoués. Goutt. Collignon. Mengin j^e^. Poirel. Martz. Clemeur. Thiriot. Godar. Lecomte. Thomas. Pillement. Dumont.
Commiss.-priseurs. Lefebvre. Michel. Marin.

Sarrebourg.

Notaires Henriet fils. Médicus. Germain.
Avoués. Gide. Louis. Collignon. Adam. Colle fils. Haumant.

Toul.

Notaires. Cordier ✠. Hussenet. Collin. Albert. Pariset. Muel.
Avoués. Bouchon. Didelot. Kleker. Claude. Dufresne. Croissant.
Commiss.-pris. Thenevin.

Vic.

Notaires. Jacquel. Thomy. Bour.
Avoués. Marcel. Mayeur. Despeaux. Marcel neveu. Gérard.

MEUSE.

Bar-le-Duc.

Notaires. Pierre ✠. Paillot. Lecomte. Houzelot. Remy.

Avoués. Mayeur. Labouille. Leglaive. Leblan jeune. Desaux. Parisot. Brion. Chastel. Ragon.
Commiss.-priseur. Bannet.

Montmédy.

Notaires. Petitjean. Thiébaut.
Avoués. Jeantin. Guiot père. Mangin. Darbour. Humbert. Guiot fils.
Commiss.-pris. Noailles.

Saint-Mihiel.

Notaires. Leclerc fils. Labouille fils. Pernet. Berteaux.
Avoués. Planté. Gand. Labouille père. Hémelot. Willaime. Bazoche. Baillencourt. Boudet je. Bardin.
Commiss.-pris. Parizot.

Verdun.

Notaires. Daunoy. Fabry. Barrault. Buzy.
Avoués. Madin. Mond père. Varaigne-Perin. Chadenet. Mondon fils. Baudot. Collinet fils.
Commiss.-pris. Laisney.

MORBIHAN.

Lorient.

Notaires. Colinet. Deschiens père. Haye. Le Montagner. Dasnier.
Avoués. Le Guevel-La-Combe. Lebras. Jangillardais-Leleslé. Ollivier. Leblanc-Latouche. Delattre.
Commiss.-pris. Legoarant.

Ploermel.

Notaires. Brobant. Dinel. Macé. Desgoulle fils.
Avoués. Brénugat père. Leguével. Duportal-Lamotte. Lucas-Peslouan fils. Brénugat fils.

Pontivy.

Notaires. Collin. Daguillon. Grobon. Yzopt fils.
Avoués. Carel. Lemouel. D'Haucour*. L'Arbitre-Montferrand. Lorans.
Commiss.-pris. Violard.

Vannes.

Notaires. Glais je. Hervieu. Marquer. Jollivet fils. Le Bouellec fils. Reynier. Leclaire.
Avoués. Montfort. Delalande. Claret cadet. Rialan jeune. Thomas-Ducordic. Jourdan. Hervo. Lefebvrier.
Commiss.-pris. Huchet fils.

MOSELLE.

Briey.

Notaires. Bertrand. Pierron. Prosse.
Avoués. Nivoy. Messin. Collignon. Rollin. Hieulle fils.
Commiss.-pris. Guillemin.

Metz.

Notaires. Rollin. Guevel. Dilschneider. Roget. Berga. Lapointe. André. Purnot. Labbé. Guerquin. Simon.
Avoués. Lamarle. Mathieu. Woirhaye. Briard. Remond. Germain. Bing. Chatel.
Commiss.-pris. Vattier. Malines. Brasseur. Flouet.

Sarreguemines.

Notaires. Boh. Boulanger. Dincher fils. Lacour.
Avoués. Dincher. Carton. Mangay. Thilloy. Rouff. Didiot. About.

Thionville.

Notaires. Arnoult. Barrault. Deshayes. Marchal. Neveux.
Avoués. Albert. Amiard. Grandmange. Wirbel. Spire. Péan. Hyeul.
Commiss.-pris. Péan.

NIÈVRE.

Château-Chinon.

Notaires. Rasse. Desmolins. Drouyn. Rochambeau fils.
Avoués. Gautherin. Hottet de la Place. Thevenet. Coquart aîné. Coquard je. Gautrelet. Hilisgberg.
Commiss.-pris. Montillot.

Clamecy.

Notaires. Anginiot. Villiers. Bouquerot.
Avoués. Ravault. Jullien. Geoffroy. Morisot. Bourlet. Ravenot Boiché. Brisson.
Commiss.-priseur. Decourt.

Cosne.

Not. Moineau. Planchard. Gonbereau.
Avoués. Vivien. Moilin. Thomas. Rougeot. Mathé. Lebœuf. Dardenne.
Commiss.-pris. Sarriaut.

Nevers.

Notaires. Robin. Lerasle. Rendu. Rolland fils.
Avoués. Bonabeau. Cassard. Meillet. Robert. Lemoine. Lolliot. Lefèvre. Villefort. Frébault.
Commiss.-pris. Leclerc.

NORD.

Avesnes.

Notaires. Davoine. Georges. Pasqual. Puyramaure. Evrard.

Avoués. Wallerand fils. Gobled. Maireau. Paul. Lemesle. Lavice. Pillot.

Commiss.-pris. Devise.

Cambrai.

Notaires. Tabary. Leroy. Foulon. Piettre. Savary. Defrémery. Déjardin. Duchange Fénélon-Douay.

Avoués. Mallet-Delabre. Durieux. Caudron. Dienne. Legrand. Buzin fils. Cambray. Bouchez. Callory.

Commiss.-pris. Bouly. Renard fils.

Douai.

Notair. Custers. Allard. Becq. Galland. Capon. De Baillencourt, *dit* Courcol. Cœuret. Dancoisne. Valentin. Tarlier. Foulon.

Avoués. Billet. Leroy. Vigneron. Valin. Nutly.

Comm.-pris. Poret-Carpentier. Fuzier. Millot.

Dunkerque.

Notaires. Castrique. Vaillant. Beck. Poulain. Vandewyncke aîné. Demeyer

Avoués. Lavoisier. Delattre. Hovelt ※. Perard. Boutillier. Bonnel. Carpentier-Vausse. Tetut.

Commiss.-pris. Evrard. Naghel.

Hazebrouck.

Not. Waeterloot Smagghe. Lamotte

Avoués. Monet. Leleu. Pasquier. Berteloot. Potier.

Commiss.-pris. Deberdt. Devos.

Lille.

Notaires. Salembier. Delerue. Leroy. Defontaine. De Hau. Desrousseaux. Delahaye. Carlier. Gruloy. De Hau (F.-A.-J.-J.). Doyen. Dujardin. Serrurier. Desmottes. Musias. Coustenoble. Mas. Mélot.

Avoués. Cousin. L. Desrousseaux. Desmazières. Desrousseaux (J.-B.). Louage. Hurtrel. Duchaufour fils. Cousin. Flamen. Lemoine.

Commiss.-pris. Delfosse. Ducoroy-Olivier. Lesage. Bauduin.

Valenciennes.

Notaires. Mabille, *certific.* Roland. Guislain, *certif.* Dufont. Lefebvre. *certif.* Paillard. Dugimont. Lebret. Beauvois. Dupire Brabant, *certificateur.*

Avoués. Martin. Vast. Royer. Lebarbier. Douchy. François.

Commiss.-pris. Laplace. Rhoné. Bonniau.

OISE.

Beauvais.

Notaires. Dumont. Flye. Delacroix. Saint-Léger. Pignel.

Avoués. Devimeux. Lamothe. Pigory. Canard. Altette Bracard. Chevereau. Wallet. Doviller. Rayé. Dumontier. Leroux.

Commiss.-pris. Lecomte. Carlier.

Clermont.

Notaires. Delaplace. Blanchet. Lefebvre.

Avoués. Fégueux-Duplessier. Seillier. Vuillemot. Wimy. Bertin. Censier. Dobel. Lotte.

Commiss.-pris. Levasseur.

Compiègne.

Notaires. Le Grignoux. Creté. Pottier. Pinard. Demonchy.

Avoués. Viet. Anceaux. Sorel. Debacq. Laurent. Lignereux. Porlier.

Commiss.-pris. Blanchart.

Senlis.

Notaires. Guibourg. Marge. Michelet. Fournier.

Avoués. Grenier. Dufay. Regnard. Bezout. Dufour. Bousset. Sallé Berthon.

Commiss.-pris. Devaux.

ORNE.

Alençon.

Notaires. Hommey. Masson. Foucqueron. Lebourgeois.

Avoués. Le Bec-Chatel. Hommey-Margantier. Chevreuil. Pasquier. Cordhomme Hamel. Gouais. Lanos. Marchand. Gassouin Binet.

Commiss.-pris. Poitrineau. Alexandre *dit* Loison.

Argentan.

Notaires. Lautour. Bernier.

Avoués. Mouchard-Bonmartel. Chaumont. Leguerney. Malfilâtre Chandelier. Chéradame. Genu. Benjamin. Lainé-Lonpré. Leiné-Courville. Germain. Mousset.

Commiss.-pris. Noblet.

Domfront.

Notaire. Roncier.

Avoués. Petron. Guilmard. Perrier. Thebert. Letard. Le Marquand. Montembault. Bougiard.

Mortagne.

Notaires. Bail fils. Brideau.
Avoués. Bailly. Blondel. Gohyer. Got. Viot. Watel. Le Von. Saugeron.
Commiss.-pris. Boussard.

PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Notaires. Lenglet. Bollet. Lantoine. Hovine. Toursel. Izambard. Furne. Dauchez. Arnouts. Braine.
Avoués. Martin. Vahé. Desprez. Vaast. Deladerriere. Hallo. Boutry. Thibault. Delavallée. Martin. Aubron. De Beaumont. Poitart. Delair.
Commiss.-pris. Libersale. Braine.

Béthune.

Notaires. Dufresne. Hulleu. Hurbiez. Debailliencourt. Herreng.
Avoués. Lequien. Delautel. Maniez. Peltier fils. Boulongne. Hequet.
Commiss.-pris. Hulleu.

Boulogne.

Notaires. Dacquin. Déricault. Dutertre fils. Wissocq fils aîné. Lorel.
Avoués. Noel. Quandalle. Leducq. Deslandes. Caux. Lecointe. Leleu. Bourée.
Commiss.-pris. Dutertre fils aîné.

Montreuil.

Not. Delhomel. Poultier. Deroussen.
Avoués. Dobercourt aîné. Dubocquet. Dobercourt jeune. Hamille. Delye. Defrance. Thivrier.
Commiss.-priseur. Sauvage.

Saint-Omer.

Notaires. Vantroyen. Poterie. Roels Fournier. Obry. Baroux. Truche. Thuillier
Avoués. Bailly. Dubrœucq ❋. Guillemau. Vitse. Longuemaux. Tible. Ramonet. Robier. Pierret. Hamy.
Commiss.-pris. Malet. Révillon.

Saint-Pol.

Notaires. Loquet. Ansart. Delapes Maillard. Lambert.
Avoués. Faguet. Cressent. Lefebvre. Lefeuvre. Tible. Saint-Gest.
Commiss.-pris. Didier-Cavenel.

PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Notaires. Crosmarie. Tournilhas.
Avoues. Barry. Rimbaud. Buy. Durif. Fouilhoux-Vimal. Lavigne fils. Armilhon. Pacros-Bravard. Couchard. Dezande. Viallard. Pradier-Pourrat. Bernard jeune.

Clermont.

Notaires. Astaix. Boutal. Chassaigne. Chandezon. Debert. Cavy. Fabre. Culhat-Laroche. Vazeilhes. Chabrol. Marchand.
Avoués. Labessière. Mege. Fleury Bonnefoy. Violle. Laroche. Bonjour. Johannel. Roddier. Lachaise. Pellissière. Poncillon. Benoy. Bayle. Grimard. Vidal. Larbaud. Domingon. Lasteyras Monestier.
Commiss.-pris. Baron.

Issoire.

Notaires. Plantade. Bletterie. Clément. Verny. Grenier.
Avoués. Cougoul. Viallard. Charles. Chandeze. Touzet. Girard. Borie. Lemoine. Albanel. Vacher j^e. Dalbine aîné. Triozon-Voute.

Riom.

Notaires. Veruy-Lamothe. Durif. Bonville. Marie. Tixier. Pougheon. Amat. Labrosse.
Avoués. Defaye. Boyer. Bonjean. Parry. Manneville. Ardenne. Fournier. Baynard. Nony. Cromarias. Chassaing. Boisson. Couchard. Robert.
Commiss.-priseur. Allary.

Thiers.

Notaires. Gourbine. Andrieux. Courcon. Béllein. Darrot.
Avoués. Granjeon-Giraud Clavel. Bellein. Delotz. Giraud. Dubien. Gaubert. Gonin-Foure. Boudet.

PYRÉNÉES (Basses).

Bayonne.

Notaires. D'Hiriart. Duhalde. Damborgés. Casebonne. Laborde.
Avoués. Julien. Bellevue. Barat. Capdepont. Damestoy. Bailac. Latour. Sublet.
Commiss.-pris. Batbedat. Labarthe.

Oloron.

Not. Danglàde. Pourtau-Pene. Bussy.
Avoués. Lacaze. Gouez. Domecq. Hillon. Lagarde. Lapagesse. Bambalère fils cadet. Carrey. Gourlat. Cazeaurang.

Orthez.

Notaires. Poumies. Despagnon. Loustau.

Avoués. Bordenave. Dufau. Brincas. Loustaunau fils. Dufourc. Bernardbeig. Ducasse. Bergeras.

Pau.

Notaires. Sorbé. Brascou. Rigoulet. Sempé. Tresarrieu.
Avoués. Loubix. Duplaà. Batsalle. Berdoulet, *dit* Poumata. Lahitte. Langlès. Philipon fils. Hatoulet. Capdepon. Toulet. Cuyalâa.

Saint-Palais.

Notaires. Dilor. Diriart. Ganderats.
Avoués. Carsuzaà. Roussel. Lagarde. Riveron. Darthèz (F.). Campistrous. Prat.

PYRÉNÉES (Hautes).

Bagnères.

Notaires. Frechou. Forpomès. Dumoret fils. Tajan (Louis).
Avoués. Borgella. Blagean. Cardeilhac. Tajan. Lasserre. Montagut. Carrère. Salles. Dejeanne. Fosch.

Lourdes.

Notaires. Bordenave. Claverie.
Avoués. Sassere. Lacrampe. Capdevielle. Duffau. Vergès. Soulé-Sarrat. Ducos. Garet.

Tarbes.

Notaires. Daléas. Cabiran. Dastas. Guichard fils. Deville.
Avoués. Manaut. Jacomet. Pujo. Corbin. Maumus. Duprat. Claverie. Dabat. Castelnau. Cazenavette. Carret. Lacaze.

PYRÉNÉES ORIENTALES.

Céret.

Not. Companyo (Jacq.) Companyo (Antoine). Fortagut.
Avoués. Tisané. Barrera-Mourat. Argiot. Llobet. Auberge.

Perpignan.

Notair. Ferriol-Tardiu. Serra. Domenech. Casteillo. Boluix. Guiter. Talayrac. Jaume. Fabre.
Avoués. Picas. Saisset. Amanrich. Costa. Garau. Noguès. Bruguère. Muxart. Carcassonne. Julia.

Prades.

Notaires. Felip. Lavall. Paris. Bordes
Avoués. Circan-Roca. Bonet. Jean Circan. Galaud. Pallarès. Bouchet.

RHIN (Bas).

Saverne.

Not. Ostermann. Kien. Trinchant. Keller.
Avoués. Bernard. Gast. Schaller Laporte. Schœn. Dollinger. Weber. Haffen.
Commiss.-priseur. Monet.

Schélestadt.

Notaires. Noll. Doyen. Fabry. N.....
Avoués. Lambla. Dispot aîné. Dorlan. Pennarun. Vatin. Corhumel. Müller. Schwind. Stoffel (Aug.).
Commiss.-priseur. Guillang.

Strasbourg.

Notaires. Lacombe, *cert.* Stoëber j^{e}. Bremsinger. Rencker. Hickel. Schreider. Weigel. Grimmer aîné. Triponé, *cert.* Hatt. Grimmer jeune. L'Ange. Ritleng. Zimmer fils. Notinger.
Avoués. Loëmmermann. Klauhold. Bloëchel. Gebhardt. Detroyes. Doss. Weis-Schneegans. Valentin. Theis. Ackermann. Eissen. Stoëber (G.). Momy. (Eug.). Schauffler.
Commiss.-priseurs. Goubert. Krafft. Texte. Wack.

Wissembourg.

Notaires. Lentz. Lichtenberger. Westercamp.
Avoués. Bauer. Buchholtz. Pugnière. Lentz père. Souvestre. Zeys. Lutz. Zoegger.

RHIN (Haut).

Altkirch.

Not. Amberger. Cayot. Rothéa. Risacher.
Commiss.-pris. Hildenbrand.
Avoués. Brellmann. Thierry ✱. Rischmann. Wendling. Lefèvre. Couchepin. Dourthaler. Gaudo-Paquet.

Belfort.

Not. Triponé ✱. Erard. Keller. Dégé fils.
Avoués. Boillot. Keller. Nizole. Berthold ✱. Antonin. Ecoffet fils. Fournier.
Commiss.-priseur. Bond.

Colmar.

Notaires. Fuchs. Rencker. Mathieu-Saint-Laurent. Remy. Chauffour.
Avoués. Rollat. Bourgeois. Kessler. Ostermeyer. Hillenmeyer. Doyen. Fuchs. Cherrier. Marula. Ackermann. Keller. Zehler.
Commiss.-priseur. Commerson.

RHÔNE.

Lyon.

Notaires. Pré. Tavernier. Nepple. Sain. Lecourt. Rouer. Laubreaux. Farine.

Casati. Beluze. Couet. Rosier. Coste. Laforest. Charvériat. Bonnevaux. Joannon. Viennot. Ducruet. Alliod. Chazal fils. Crochet. Berrod. Bruyn. Rigollet. Coron. Quantin. Rousset. Rostaing.

Avoués. Balley. Hôpital. Duchêne. Bert. Maublanc. Teste. Cœur. Durand-Fornas. Coulet. Morin. Durand (François). Cabaud. Biferi. Flachat. Ducreux. Jullien. Gonon. Foudras. Fuchez. Pignard. Blanc jeune. Arnoux. Condamin. Phelip. Bros. Laurenson. Lafont. Yvrad. Richard. Hardouin. Deblesson. Bros fils. Berton-Lagardière. Mital. Chambeyron. Cabias. Faugier.

Commiss.-priseurs. Rousset père. Renther. Blanc. Rousset fils. Roger-Robert.

Villefranche.

Notaires. Bonnefond fils. Cherret. Lambret. Revin.

Avoués. Boiron. Chanrion. Derivoire. Aucour. Marin fils. Guillard fils. Teillard. Bugnard. Dulac. Durillon. Deville fils. Deverchère.

Commiss.-pris. Caillot.

SAÔNE (Haute).

Gray.

Notaires. Jouart Cornet. Voilliard. Courbet. Morel.

Avoués. Patenaille. Versigny aîné. Versigny cadet. Berthier. Pariset. Dard. Perrot. Moissonnier.

Commiss.-priseur. Barbier.

Lure.

Notaires. Richard. Grosbert fils.

Avoués. Léné. Grandmougin ✻. Jourdain. Begue. Begey. Begeot. Theurey. Gaudot.

Vesoul.

Notaires. Bailly-Petit-Clerc. Dubost.

Avoués. Guerrin. Malterre. Petitclerc fils cadet. Fonclause. Thiaut. Joint. Boursette. Dodman. Meillier. Pigeon. Mamy.

Commiss.-priseur. Henry.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

Notaires. Potier. Sauvageot. Devoucoux. Verger. Serracin.

Avoués. Gibassier. Croisier. Latour. Bozut. Moreau. Hallée. Baron (Den.). Baron (Jacq.). Guichard.

Commiss.-priseur. Revenu aîné.

Châlons-sur-Saône.

Notaires. Granjon. Grassot. Richard. Malhey. Brunet. Chaffotte. Méray. Masson.

Avoués. Galopin. Romand. Magnien. Chevreau. Dessaint. Pugeault. Reboul. Maurice. Rey. Pérusson. Malo. Delangle. Beaumé.

Commiss.-priseur. Vincent.

Charolles.

Notaires. Désautels. Gayet (Emillaud). De Mole. Vauvillier.

Avoués. Laugrand. Désautels. Deschaintre. Perrin fils. Prudhon. Copinet. Louvrier. Favre. Roux. Gueugnon.

Louhans.

Notaires. Guillemin. Coulon. Duchesneau. Maubey.

Avoués. Coulon jeune. Gruard. Boutelier. Demole. Bertholomey. Lagrange.

Mâcon.

Notaires. Desrayaud. Foillard. Fousset. Garnier. Courteau. Patissier. Pie. Bonnet.

Avoués. Protas. Meziat. Lapalus. Defranc. Boitard. Ronot. Beau. Clément. Crozet. Delavaivre. Repey. Bonnetain. Bourrette. Chuinague. Sambin. Dévoluet. Georgerat.

Com.-pris. Robin. Perraud fils.

SARTHE.

La Flèche.

Notaires. Baratte. Panneau. Lépingleux. Martigné.

Avoués. Lelasseux. Rivière. Richard. Abot. Papigni. Jacquemart.

Commiss.-priseur. Chalette.

Le Mans.

Notaires. Mauboussin. Martigué. Chapelain. Duparc. Vidal. Maricot. Bidault. Jadin. Auguy. Sagot. Desgranges.

Avoués. James. Lecouteux. Gougeon. Picdor. Sevin. Vincent. Lecoq. Gabiolle.

Commiss.-pris. Gillet. Bedel. Sellerier.

Mamers.

Not. Bienvenu. Tison. Gérard.

Avoués. Duprey. Massard. Godefroy. Leroux. Granger. Divay.

Saint-Calais.

Notaires. Charbonnier. Préjent.
Avoués. Bazin. Archambault. Lecerf. Richard.

SEINE.

Paris.

Voyez les Notaires, p. 804.
— les Avoués, p. 807.
— les Commiss.-Priseurs, p. 811.
— les Notaires des cantons ruraux du département de la Seine, *voy*. p. 801 et suiv.

SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Not. Despommiers. Bossu. Parnot fils.
Avoués. Degas. Goret (Aug.). Sorelles. Villers. Camus.
Commiss.-priseur. Gauthier.

Fontainebleau.

Not. Lemoine. Bernard. Chavepeyre.
Avoués. Morel jeune. Dupré. Lemoine. Paty. Sauger.
Commiss.-priseur. Hamel.

Meaux.

Notaires. Robinet. Brulley - Labrunière. Lucy. Danré.
Avoués. Fontaine. Pottier. Rougeron. Benoît. Lesur. Jouty.
Commiss.-pris. Dutillar.

Melun.

Notaires. Gresy. Bernard de la Fortelle. Desprez. Baulant. Vienet. Pierson.
Avoués. Prochasson. Cusin. Bos. Passeleu. Duclos. Nancey fils. Clément.
Commiss.-pris. Beaudel. Dumanchin.

Provins.

Notaires. Sollier. Alban. Gervais. Teisson. Coucy du Longprey.
Avoués. Millet. Chevalier. Mattelin. Mathieu. Picou.
Commiss.-pris. Genisson.

SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Notaires. Jozon. Tournant. Periot.
Avoués. Magniant. Piat. Vanier. Dupond. Thorel-Saint-Martin.
Commiss.-pris. Moynat.

Etampes.

Notaires. Venard. Dramard. Lamare.
Avoués. Viollette. Grattery. Delanoue. Girault.
Commiss.-pris. Banouard.

Mantes.

Notaires. Morand. Renouard-Menneville. Poinsinet de Sivry.
Avoués. Grippiere. Gautier. Andrieu. Croix. Sohier. Bailly. Chevallier.
Commiss.-pris. Avice.

Pontoise.

Not. Delacour. Beslay. Mondain. Lamy. Touchard. Dambry, *à l'Ile-Adam*.
Avoués. Gouffé. Coulbeaux. Duval. Allain. Tavernier. Cécille.
Commiss.-pris. Mesnier aîné.

Rambouillet.

Notaires. Percheron. Besnard.
Avoués. Aubry. Renoult. Mallet. Valluet. Delamotte.
Commiss.-pris. Prudhomme.

Versailles.

Notaires. Huvé. Soissons. Demay. Delapalme. Giroud-Mollier.
Avoués. Benoist. Le Sieur. Yvert. Cousin. Vivaux. Ploix. Le Beau. Schayé. Legrand. Cottenot. Duprat. Joubert. Huet. Schmitz.
Commissaires-pris. Thevenin. Duvernoy. Bordier.

SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe.

Notaires. Le Guest. Lapierre. Binet.
Avoués. Herrier. Halluin. Binet. Duval. Venard. Guérin. Delamotte. Blanquet.
Commiss.-pris. Barbe.

Le Hâvre.

Notaires. Palfray. LeBourgeois. Boursy. Véron.
Avoués. Dénouette. Vastel. Berthemé-Duchesne. Berryer. Griveau. Garnier. Lefebvre. Renault.
Commiss.-pris. Bossière. Graindorge.

Neufchâtel.

Notaires. Havet. Tabur. Guillout.
Avoués. Gobin. Bonissent. Troche. Levarlet. Decorde. Dubois. Treulé. Le Roux fils.
Commiss.-pris. Godefroy.

Rouen.

Notaires. Ricquier. Le Marechal. Delabarre. Hébert. Bligny. Le Bourgeois. Chicot. Moinet. Poitrineau. Simonnet. Guesvillers. Varengue fils.
Avoués. Houache. Trajin. Lambert. Délié. S. André. Dubois. Dedessulamare.

Daviel. Lange. Gosset. Chesneau ✻. Renard. Caron. Le Rebours. Lemonnier. Sereville (Pierre). Doré. Legrix fils. Dupray. Giguel. Baillet. Bertin. De Villiers. Juvin. Heuzey.
Commiss.-pris. Vauchel. Michelet. Déa. Lejeune. Lemoine-Bretel. Lefort.

Yvetot.

Not. Pécuchet (Hyp.) Pécuchet (Pom.). Leblond.
Avoués. Noël. Sellier. Decaindry. Lemaréchal. Jourdain. Binet. Rassent. Ballue.
Commiss.-pris. Lescigneur.

SÈVRES (Deux).

Bressuire.

Notaires. Barrion ✻. Branger. Deforge.
Avoués. Ducrocq. Boussi père. Crépellier. Suire. Joguet.

Melle.

Notaires. Main. Thoreau-Lasalle cadet. Delaubier. Laugaudin.
Avoués. Thoreau - Lasalle. Richard. Naudeau aîné. Lesvêque. Belloteau. Bordier.

Niort.

Notaires. Pougnet. Moriceau. Creuzé. Bonneau (F.-V.). Faucher. Delalande. Vincent. Delavault.
Avoués. Tirant. Proust. Meunier. Potier. Morin. Arignon.
Commiss.-pris. N.....

Parthenay.

Notaires. Bernardeau. Ardouin. Guilhaud. Dardillac. Jouffrault.
Avoués. Bernardeau. Audebert. Fraigneau. Arnault.
Commiss.-pris. Bernardeau.

SOMME.

Abbeville.

Notaires. Devismes. Wallois. Gatloux. Lannier. Depoilly Thomas. Lecointe.
Avoués. Bachelier. Duguevre. Macqueron. Beauvarlet. Dumas. Boucher. Depoilly. Depoilly (Jules).
Commiss.-pris. Delafosse. Vaquette.

Amiens.

Notaires. Janvier. Vion. Breuil. Dournel. Brajeux. Dubois. Crampon. Tournières. Allart. Charpentier. Marion. Lecointe.
Avoués. Dumeril. Descroix. Mitiffeu. Damade. Routhors. Frenoy. Obry. Deblaye. Morel. Baudeloque. Mille. Salmon. Vallée. Robert. Scribe. Pollet.
Comm.-pris. Poullain. Bollet. Paillat.

Doullens.

Notaires. Lemonnier. Dieulouard.
Avoués. Vast. Marquis. Lefebvre ✻. Paillat.
Comm.-priseur. Robiquet.

Montdidier.

Notaires. Pillon. Spiral. Dufrenoy.
Avoués. Denisart. Bullot. Baudelocque. Bleriot. Scribe. Warmez.
Comm.-priseur. Noël.

Péronne.

Notaires. Danicourt. Rossignol. Fresson. Gonnet. Marchandise.
Avoués. Ducastel. Fresson. Villemant. Gonnet. Blondeau. Danicourt (Ch.). Moillet. Cadot.
Comm.-priseur. Cousin.

TARN.

Alby.

Notaires. Cavalié. Boudet père. Julia. Cartagné. Pezeu.
Avoués. Bole. Boyer. Esquilat. Viguier. Rodiere. Foulquier. Thiery. Sudre. Lagard. Tarroux.

Castres.

Notaires. Tailhades. Vincens. Combes. Ducarla. Rossignol.
Avoués. Enjalbert. Sers. Alba. Hilaire. Rouanet. Dejean. Negré. Derrouch. Alba-Lasource. Azais.

Gaillac.

Notaires. Demurs (Victor). Mercadier (Benj.). Miquel.
Avoués. Malgouyre. Demurs aîné. Duboys. Mercadier. (Paul). Andrieu. Vignal. Desprats.

Lavaur.

Notaires. Moré. Audouy. Loupiac.
Avoués. Cambefort. Buffetau. Foulquier. Duchalmau. Guiraud.

TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Notaires. Fontanié aîné. Calmettes aîné. Pebernad. Grabié jeune.
Avoués. Dirat. Régis. Grabié aîné. Patron. D'Alaux. Constans j^e. Negré.

Moissac.

Notaires. Rataboul. Ficuzal. Romiguières. Laborde.
Avoués. Chabrié. Izernes. Dalquié. Filhol père. Tinel. Boissonnet.

Montauban.

Notaires. Latreille-Olivier. Solon. Francceries. Martin fils. Martin aîné. Cambon. Lacaze-Doré. Godoffre.
Avoués. Viguié. Prevot. Lugol. Pellet. Delpech. Boé-Lalévie. Sarrat fils. Mallet jeune.
Comm.-priseur. Leclerc.

VAR.

Brignolles.

Notaires. Clavier. Mouttet neveu.
Avoués. Trucy. Rougiers. Gérard. Arnaud. Melan. Diouloufet. Delestang.

Draguignan.

Notaires. Roque. Ségond.
Avoués. Cartier. Autran. Pellicot. Poulle (F.). Espitalier. Audiffret (Maur). Laugier. fils. Muraire. Poulle (Aug.). Guis.

Grasse.

Notaires. Perrole. Martelly. Chabert. Bertou. Sauvaire fils.
Avoués. Girard. Bayle. Giraud. Maure. Mouton Rouhaud. Bruery. Rigaud.
Commiss.-pris. Philipe.

Toulon.

Notaires. Aune. Juglard. Fournier. Lesperon. Ronin. Aube fils. Thouron. Vallavieille.
Avoués. Martini. Verse. Reverdit. Broquier. Senès. Aubert. Arène. Coulomb. Thouron. Pezilla. Monoyer. Bravet. Laborde.
Comm.-priseurs. Fanton. Nègre.

VAUCLUSE.

Apt.

Notaires. Gaufridy. Fage. Pin. Mézard.
Avoués. Pin. Illy. Bremond. Seymard. Blancard. Gleize.

Avignon.

Notaires. Pons. Richard. Jeaume. Barbeirassy. Gaudibert. Bosse. Roland fils Balmelle. Reynaud Batailler.
Avoués. Bouvet. Teste. Vitalis ✻. Sagnier. Roman. Verger ✻. Gondois. Dampeine. Bossy.
Commiss.-pris. Perraud.

Carpentras.

Notaires. Ravoux. Imbert. Boudou. Moullard. Eydoux fils Barcilon.
Avoués. Boudou. Romette. Monier. Masson. Romette jeune. Juvenal. Floret. Ravoux.

Orange.

Notaires. Durand. Meyssonnier. Castion. Dugat.
Avoués. Monier. Nogent. Paillet ✻. Baratier. Barjavel. Bayle. Coste. Mazade. Giraudy. Bouvier fils.

VENDÉE.

Bourbon-Vendée.

Notair. Guitton. Gautier. Pouponneau.
Avoués. Tortat. Rigourdain. Moreau. Louvrier. Gouron-Boisvert.

Fontenay-le-Comte.

Notaires. Cartron. Cougnaud. Picard. Caldelar.
Avoués. Brechard. Monnier. Libaudière. Guery. Espierre. Brunetière.
Commiss.-priseur. Debureau.

Sables-d'Olonne.

Notaires. Giraudin. Louineau. Regain.
Avoués. Delange. Alizart. Petiteau. Pertuzé. Germain.

VIENNE.

Châtellerault.

Notaires. Auger. Durand. Gallet. Fradin. Chateau.
Avoués. Pleignard. Contreau. Mereau. Drouault-David. Hipolyte-Savatier. Hérault.
Comm.-pris. Faulcon-Marigny.

Civray.

Notaires. Bonnin. Moreau. Nourry. Bertran.
Avoués. Gaultier. Serph (Ed.). Bellot. Malapert. Blais. Parat. Vaillant.

Loudun.

Notaires. Girard. Chesnon. Herbault. Gaillard-Confex. Vinée.
Avoués. Dergouge. Dubourg-Sivainée. Toutant. Pallu-Delessert.

Montmorillon.

Notaires. Alizard. Peyrot. Gaillard. Boissier. Bernard.
Avoués. Vrignand. Hoc-Laforest. Cherbonnier. Betoulle. Patin.

Poitiers.

Notaires. Bonnin. Gras, *certificateur.* Tripart, *certificateur.* Leriget. Bernard. Ginot, *certificat.* Bert. Brilliard.
Avoués. Piorry. Chevallier. Durand. Demarçay. Penchaud. Rouillé. Métay. André. Julienne. Desmontiers. Bourbeau. Arnault-Menardière.

Comm.-priseurs. Mercier. Vanheddeghem.

VIENNE (Haute).

Bellac.

Notaires. Bastier. Grateyrolle fils. Dunoyer. Lagasne.
Avoués. Lacroy. Debelleix. Dunoyer. Thomas. Lafond. Mathivat. Fuzibay. Massias.

Limoges.

Notaires. Guerin-Lezé. Bardy. Descoutures. Malevergne-Lafaye. Baju. Moreliéras fils. Truol-Beaulieu.
Avoués. Mousnier aîné. Jouhanneaud. Bac. Fromant. Lansade. Bigaud. Robert. Talabot. Marchandon. Dumas. Drouet.
Comm.-priseurs. Lacugne. Nadaud.

Rochechouart.

Notaires. Beaudequin-Champauvi fils. Barret. Reytier. Tenant. Faucher.
Avoués. Goursaud-Damazé fils. Teillet. Gros-Deveau. Chatenay. Descubes. Sazerat.

Saint-Yrieix.

Notaires. Dulery. Mazard. Crozetière. Maleix fils. Moreau.
Avoués. Bussière. Dévalois. Methout. Sylvain. Vedrène. Sensaud.

VOSGES.

Epinal.

Notaires. Legros. Bannerot. Gerbaut. Claudel. Bastide.
Avoués. Tihay. Mougeot. D'Halle (Eloy). Pensée. Lissot.
Comm.-priseur. George.

Mirecourt.

Notaires. Laprevotte. Simonin. Tassard. Gaspard.
Avoués. Ferry. Contal. Dérise. Fremiot. George.
Commiss.-pris. Buffet.

Neufchâteau.

Notaires. Edme. Decosse. Regnauld.
Comm.-priseur. Peru.
Avoués. Daide. Najean. Fleurey. Durand. Barret. Masson. Gaudez. Millot.

Remiremont.

Notaires. De Bruyère. Noël. Rol. Georgel. Febvrel.
Avoués. Tocquaine. Claudel. Mathieu. Hadol.
Commiss.-pris. Tisserand.

Saint-Dié.

Not. Demontzey. Poussardin. Houël. Bazin. Thurin fils.
Avoués. Didion. Barthélemy. Lebeau. Blondin. Chevalier. Peccatte. Thurin. Jérôme.
Comm.-priseur. Dieudonné (Joseph).

YONNE.

Auxerre.

Notaires. Chauvelot. Piétresson. Delaage. Sochet. Charié.
Avoués. Marey. Tiget-Des-Aubris. Flandin. Mathieu. Chevillot. Martin. Salomon. Bert. Tambour.
Comm.-priseurs. Duchemin. Salomon.

Avallon.

Notaires. Houdaille. Rameau. Thibault. Gariel. Perreve.
Avoués. Thébault. Febvre. Vaury. Houdaille. Guiard. Poulin. Brunet. Barbe.
Commiss.-pris. Ruffier.

Joigny.

Notaires. Thibault. Legros. Chauvot.
Avoués. Lacam. Philbert. Saulin. Deshayes. Bernard. Legrand.
Commiss.-pris. Motel.

Sens.

Notaires. Ancelot. Leroux. Chaulay. Bisson. Lacave. Caillon.
Avoués. Landry. Berthelin-Desbirons. Regnault. Pignon. Michel. Faye.
Comm.-priseurs. Gauthier. Brochot.

Tonnerre.

Notaires. Barbier. Soisson.
Avoués. Belnet. Rétif. Chéron. Labosse. Laurent. Potier.
Comm.-priseur. Thierry.

SECTION V.

Tribunaux de Commerce.

Chaque tribunal de Commerce est composé d'un Juge Président, de Juges et de Suppléans ; le nombre des Juges ne peut pas être au-dessous de deux, ni au-dessus de huit, non compris le Président. Il est fixé pour chaque tribunal, par le réglement d'administration publique.

Tout commerçant peut être nommé Juge ou Suppléant, s'il est âgé de trente ans, et s'il exerce le commerce avec honneur et distinction pendant cinq ans : le Président doit être âgé de quarante ans, et ne doit être choisi que parmi les anciens Juges.

Il y a près chaque tribunal un Greffier et des Huissiers nommés par le Roi.

Nota. Ces tribunaux n'ont point de vacances, et ont la même Cour royale que les tribunaux de première Instance de leurs départemens.

(Abréviations. — *Pr.* Président : *Jug.* Juges : *Gr.* Greffier.)

Tribunaux de Commerce par ordre alphabétique des Villes.

Abbeville.

Pr. Morel-Wattebled.
Jug. De Cayeu de Vadicourt.
Vallois.
Macqueron.
Caron.
Gr. Flaman.

Agde.

Pr. Bousquet.
Jug. Carrière.
Balguerie aîné.
Floret.
Gr. Belitrand.

Agen.

Pr. Barsalou aîné.
Jug. Leyniac.
Amblard père.
Rotsch-Barsalou.
Cabrit fils aîné.
Gr. Pébernat.

Aix.

Pr. Fouquet.
Jug. Chauvet.
Silvy.
Alexis cadet.
Michel.
Gr. Massie.

Ajaccio.

Pr. Luvini.
Jug. Garcain.
Bertin.
Forcioli.
Gr. Decosmi.

Alais.

Pr. Silhol.
Jug. Bonnal.
Plantier.
Pouget.
Gr. Gontier.

Alby.

Pr. Lacombe fils aîné.
Jug. Lacombe (B.).
Baurens aîné.
Boyer (P.).
Culié père.
Gr. Bellet.

Alençon.

Pr. Millet.
Jug. Lindet-Dupont.
Blanchet.
Chambay-Godfroy.
Despierres jeune.
Gr. Hardy fils.

Ambert.

Pr. Vimal-Teyras.
Jug. Messance-Vimal.
Chabrier-Boucheron
L'Héritier-André.
Gr. Fouilloux.

Amiens.

Pr. Riquier.
Jug. Massey aîné.
Bulan aîné.
Daveluy fils.
Wallet.
Gr. Jumel.

Anduse.

Pr. Teissier.
Jug. D'Estienne.
Gairaud.
Genolhac-Savin.
Gr. Nogarède.

Angers.

Pr. Cheoré-Bouchet.
Jug. Lainé.
Guillory.
Joubert-Bonnaire.
Cubain.
Gr. Cachet.

Angoulême.

Pr. Claveau.
Jug. Sazerac (Th.).
Roullet fils.
Sazerac (Laur.).
Dulary.
Gr Cheneuzac.

Annonay.

Pr. Duret.
Jug. Lardon.
Perrier cadet.
Rattier.
Lioud.
Gr. Deglesne.

Antibes.
Pr. De Vilaine.
Jug. Breistroff.
Terrusse.
Charles.
Gr. Gazan.

Argentan.
Pr. Sichonnier.
Jug. Bureau.
Le Coq.
Le Dangereux.
Gr. Deplanche.

Arles.
Pr. Justin Boulouvard.
Jug. Bonnafoux.
Beuf.
Benet.
Disnard.
Gr. Bernard.

Arras.
Pr. Capet-Locquet.
Toursel.
Jug. Bougeniez.
Lantoine-Harduin.
Fagniez père.
Gr. Duchastelet.

Aubenas.
Pr. Dusserre.
Jug. Combier.
Deydier fils.
Malbay-Vacqueur.
Gr. Coye.

Auch.
Pr. Lezian.
Jug. Ricaud.
Aurensan.
Latour.
Gr. Delas.

Aurillac.
Pr. Marjonenc.
Jug. Celarier.
Miquel.
Aymar.
Lacarrière.
Gr. Labro.

Autun.
Pr. Lazare-Chopin.
Jug. Crochet.
Berger-Moynier.
Goin-Gambet.
Brunel.
Gr. Changarnier.

Auxerre.
Pr. Lessèré-Maure.
Jug. Fremy.
Escallier.
Dondenne.
Marmottant.
Gr. Lethors.

Auxonne.
Pr. Tavian.
Jug. Baille.
Phal.
Noël-Luce.
Vaissier-Four.
Gr. Humbert.

Avallon.
Pr. Duchâteau.
Jug. Roley.
Mocquot.
Collin.
Gr. Mrache.

Avignon.
Pr. Deleutre aîné.
Jug. Boyer.
Castinel.
Bon jeune.
Verdet fils.
Gr. Descatte.

Bagnères.
Pr. Graciette.
Jug. Dossun.
Camus.
Gr. Fortane.

Bar-le-Duc.
Pr. Sincère.
Jug. Hébert.
Hannotin.
Jacqueminot.
Herment-Steinhoff.
Gr. Gillet.

Bastia.
Pr. Semidei.
Jug. Natalini.
Lazarotti.
Cecconi.
Santelli.
Gr. Lambruschini.

Bayeux.
Pr. Feret-Dulongbois.
Jug. Feron.
Le Métayer fils.
Mariette-Dumesnil.
Jug. Yvon.
Gr. Guelle.

Bayonne.
Pr. Chapel d'Espinassoux.
Jug. Daguerre.
Maze aîné.
Lespès fils.
Lousteou.
Gr. Dupuis.

Beauvais.
Pr. Varlet.
Jug. Guibert.
Pillon.
Langlois-Boursier.
Leuillier-Quehu.
Gr. Dupuis.

Beaune.
Pr. Michaud-Moreil.
Jug. Prâlon.
Lamarosse.
Lamarosse.
Bussillot-Mougeot.
Gr. Dazincourt.

Belfort.
Pr. Antonin.
Jug. Le Bleu.
Laurent.
Dépierre.
Gr. Durosoy.

Bergerac.
Pr. Gravier.
Jug. Saint-Martin.
Rouchon.
Coq.
Gr. Moynier.

Bernay.
Pr. Lehure.
Jug. Le Renard-Lavallée.
Vy.
Desnos.
Assegond.
Gr. Oursel.

Besançon.
Pr. Velu.
Jug. Wey.
Colin.
Mairot.
Fernier.
Gr. Thieulin.

Béziers.

Pr. Vialles père.
Jug. Crozals.
Singla.
Bertrand.
David fils aîné.
Gr. Foulquier-Bailheron.

Billom.

Pr. Bathol aîné.
Jug. Degrange.
Barthol-Choussy.
Duclaux.
Gr. Bouchardon.

Blaye.

Pr. Regnier.
Jug. Merlet.
Breton.
Binaud-Boyer.
Gr. Rabotte.

Blois.

Pr. Coupé-Breton.
Jug. Blau.
Couteau.
Donnoy-Lefebvre.
Porcher-Guibert.
Gr. Dupré.

Bordeaux.

Pr. Baour.
Jug. Carrié jeune.
Boué.
Gay.
Fauchey.
Dasque.
Lestapis.
Gr. Larose.

Boulogne-sur-Mer.

Pr. Fontaine père.
Jug. Capentier-Mancel.
Henon.
Du Sommerard-Cary.
Dujat-Wallet.
Gr. Gaultier.

Bourges.

Pr. Tourangin.
Jug. Gastinel.
Desbarres.
Lemonnier.
Manceron-Lerosle.
Gr. Luzarches.

Brest.

Pr. Guilhem aîné.
Jug. Chauchard.
Jacotot.
Brunel.
Bouet père.
Gr. Monteaud.

Brignoles.

Pr. Archier.
Jug. Isnard.
Le Brun.
Melon aîné.
Gr. Barthelemy.

Brioude.

Pr. Long.
Jug. Pradier-Delcher.
Heraud.
Denier-Malroue.
Gr. Lagrange.

Brives.

Pr. Roque (A.).
Jug. Roque (Ant.).
Lalande.
Eyrolle aîné.
Veyrine.
Gr. Choumeils de Saint-Germain.

Caen.

Pr. Bouilly aîné.
Jug. Gruelle.
Bellamy jeune.
Bacot.
Lahaye aîné.
Lecomte.
Vautier.
Gr. De Vic fils.

Cahors.

Pr. Boudousquié père.
Jug. Brive.
Filsac.
Cangardel.
Gr. Berines fils.

Calais.

Pr. Mathis.
Jug Michaud fils.
Houette.
Devot aîné.
Gr. Dessaux.

Cambray.

Pr. Lallier.
Jug. Poulet.
Le Pot Deloffre.
Deloffre (F.).
Jug. Duchange.
Gr. Leroy.

Carcassonne.

Pr. Laperrine d'Hautpoul.
Jug. Barrallier.
Fulcrand.
Valade.
Abrial père.
Gr. Cousinet.

Castelnaudary.

Pr. Daurial fils aîné.
Jug. Bosc père.
Guyot.
Connac.
Gr. Combes.

Castres.

Pr. Alby.
Jug. Battut.
Ségur fils.
Dons.
Rouanet aîné.
Fuergassié.
Marcel.
Gr. Gaubert.

Cette.

Pr. Mercier aîné.
Jug. Puech aîné.
Bonjan junior.
Mercier (Ch.).
Gr. Granier.

Chalons-sur-Marne.

Pr. Rousseau-Choisel.
Jug. Le Conte.
Goerg.
Grenet.
Gr. Failly.

Châlons-sur-Saône.

Pr. Le Brun.
Jug. Pagès-Joyard.
Boisset-Serre.
Combes-Bidreman.
Gr. Terrage.

Charleville.

Pr. Jacquemart-Templeux.
Jug. Hubert-Renault.
Dunesme.
Desrousseaux.
Gr. Petit.

Charolles.

Pr. Tillion.

Jug. Roux.
Seure.
Aufiliatre.
Gr. Rozet.

Chartres.

Pr. L. P. Charles.
Jug. Batault.
Sureau.
Levassor-Prévoteau.
Levier-Huet.
Gr. Jacquin.

Châteauroux.

Pr. Desgrey aîné.
Jug. Muret de Bort.
Pinault-Blanchard.
Le Mor-Morin.
Damourette-Rabier.
Gr. Ollier.

Châtellerault.

Pr. Fruchard père.
Jug. Contreau-Bernier.
Dubois-Guery.
Treuille-Turquand.
Chesneau fils.
Gr. Savatier-Petit.

Châtillon-sur-Seine.

Pr. Cailletet-Plivard.
Jug. Lapérouse (L. B.).
Bazile.
Maitre-Gumbert.
Gr. Bourcera.

Chaumont.

Pr. Urbain-Châtelain.
Jug. Mollot-Laurent.
Lecuillier-Caussin.
Berthier-Picard.
Gr. Richenot.

Cherbourg.

Pr. Avoyne de Chantereyne.
Jug. Monnoye.
Hauvet.
Liais le jeune.
Mauger-le-Jéal.
Gr. Saiblard.

Cholet.

Pr. Braud aîné.
Jug. Bonnet.
Guérin Laroussadière
Fonteneau.
Gr. Roujoux.

Ciotat (la).

Pr. Tassy fils aîné.
Jug. L. Masse.
Brest père.
Gr. Garnier.

Clamecy.

Pr. Charbonneau.
Jug. Ladrée.
Parent.
Gr. Jullien.

Clermont, (Hérault).

Pr. Bonneville.
Jug. Siau-Salase.
Ortus.
Maistre.
Gr. Berthomieu.

Clermont-Ferrand.

Pr. Bancal.
Jug. Jusserand-Charles.
Desgranges.
Dulin-Thomas.
Quinquandon.
Blanc (P.).
Drelon-Redon.
Gr. Baynard.

Cognac.

Pr. Godard.
Jug. Mousnier.
Hennossy.
Guerin.
Gr. Mercier.

Colmar.

Pr. Kiener.
Jug. Scheurer.
Chappuis.
Pannereau-Althéer.
Gr. Macker.

Compiègne.

Pr. Leré.
Jug. Raux.
Le Chesne-Hamel.
Biscuit.
Gr. Collignon.

Condé-s.-Noireau.

Pr. Bridet.
Jug. Delaferté.
Boisne.
Benard-Beaupré.
Gr. Davoult.

Coutances.

Pr. Le Pelletier.
Jug. A. Lemare aîné.
Tangveray.
Lemasson.
Gr. Le Boucher.

Dieppe.

Pr. Bourdon.
Jug. Deslandes.
Tomerecg.
Le Canu.
Le Borgne.
Gr. Renard.

Dijon.

Pr. Rebattu.
Jug. Masson-Henry.
Douillier.
Robinet.
Bouchard.
Gr. Seroult fils.

Dôle.

Pr. Michaud.
Jug. Lavy-Brun.
Dez-Maurel.
Plaisiat.
Gr. Fleury.

Dourdan.

Pr. Guenée-Henriau.
Jug. Robin.
Bissieux.
Chenu.
Gr. Genet.

Draguignan.

Pr. Audiffret.
Jug. Caussemible.
Fabre.
Clément.
Dalmas.
Gr. Doublier.

Dreux.

Pr. Avisse.
Jug. Fessard.
Brochand.
Sanson.
Gr. Le Maître.

Dunkerque.

Pr. Bonvarlet aîné.
Jug. Aubert.
Vandalle-Gaspard.

Jug. Casteleyn-Carmier.
Hector Feron.
Gr. Blaisel.

Elbeuf.

Pr. Le Roy (Constant).
Prieur-Guerné.
Jug. Turgis (P.).
Patallier aîné.
Gr. Guerrier.

Epernay.

Pr. Le Clert.
Jug. Chanoine jeune.
Lenepveu.
Pagnier-Lafont.
Gr. Galis.

Eu et Tréport.

Pr. Rabion aîné.
Jug. Vaucouleur père.
Le Roy-la-Vigne.
Brasseur aîné.
Gr. Morel.

Évreux.

Pr. Corneille de Haumont.
Jug. Vierrey.
Thirouin.
Le Mesle.
Gr. Cantteau.

Falaise.

Pr. Leclerc.
Jug. Bachelet.
Le Baillif fils.
Le Meneur-Dorey.
Deslandes.
Gr. Benault.

Fécamp.

Pr. Thurin.
Jug. Chesnée fils.
Germain.
Heaume.
Gr. Persac.

Fréjus.

Pr. Pascal.
Jug. Portagnier.
Guigonet.
Reynaud.
Gr. Bareste.

Gournay.

Pr. Patrelle-Leroy.
Jug. Daniel.
Renout.

Jug. Ferand.
Gr. Decrept.

Granville.

Pr. Campion.
Jug. Varin.
Patin.
Boisnard-Grandmaison.
Gr. Mahier.

Grasse.

Pr. Grasse-Mougins de Roquefort.
Jug. Marius Pascal.
Debezieux.
Amic.
Gr. De Pourre.

Gray.

Pr. Huot.
Jug. Sacquin.
Maillard-Grosbas.
Gurnel.
Gr. Myet.

Grenoble.

Pr. Camille Teisseire.
Jug. Accarias.
Gautier-St-Aubin.
Thevenet jeune.
Odru.
Gr. Dorgeval.

Havre-de-Grâce.

Pr. Delaroche.
Jug. Ancel.
Baudin.
Larue.
Bourquency.
Gr. Grouard.

Honfleur.

Pr. Goupil.
Jug. Le Carpentier.
Hamelin-Postel.
Benard.
Mallet.
Gr. Boutté.

Isigny.

Pr. Gosselin.
Jug. Le Chartier.
Senot.
Destrais.
Gr. Michel de Bonnefond.

Issoire.

Pr. Brunel.
Jug. Romme Sabattier.
Ampaud-Chervet.
Doré.
Gr. Sersiron.

Issoudun.

Pr. Louis.
Jug. Thevenin.
Tourangin.
Clément-Grandcourt
Robert.
Gr. Berger.

Joigny.

Pr. Lefebvre-Devaux.
Jug. Bouron.
Garnier-Perille.
Gauné-Genty.
Gr. Robillard.

Laigle.

Pr. Rossignol fils aîné.
Jug. Hurel-Masson.
Marchand.
Gérad-Bessin.
Gr. Bisson.

Langres.

Pr. N.....
Jug. Arbeltier-Petitjean.
Sudéric.
De Mongeot.
Gr. Colle fils.

Laval.

Pr. J. Le Gentil.
Jug. Gareau.
Ponteau-Morin.
Le Gentil.
Le Segretain.
Gr. Hureau.

Libourne.

Pr. Chaperon-Grangère.
Jug. Raymond-Chaperon.
Beluze.
Durand-Dégrange.
Gr. Chauvin.

Lille.

Pr. Charvet-Barrois.
Jug. B. Serret.
DeGrimon-Pontvernier.

Jug. Urbain-Lethierry.
Tilloy-Castelain.
Gr. Houzé de Caulnoit.

Limoges.

Pr. Lamy jeune.
Jug. Ardant.
Francez cadet.
Lacroix.
Deperet-Muret.
Gr. Sénémaud.

Limoux.

Pr. Pratx.
Jug. Barthe-Delcasse.
Bouichère.
Joly.
Gr. Vidal fils.

Lisieux.

Pr. Ricquier.
Jug. Boursin.
Cordier.
Brochaye aîné.
Chauvel père.
Gr. Pains.

Lodève.

Pr. Menard.
Jug. Vallat fils.
Vissec.
Costaing fils aîné.
Gr. Maurel.

Lons-le-Saulnier.

Pr. Guichard fils aîné.
Jug. V. Besson.
Balland.
Gauthier.
Gr. Fuand.

Lorient.

Pr. Valliée.
Jug. A. Charpentier.
Rotinat.
Boyer.
Besné.
Gr. Sauvay.

Louhans.

Pr. Lachize-Petitjean.
Jug. Prat.
Griffaud père.
Boulon.
Gr. Guillermin.

Louviers.

Pr. Frontin.
Jug. Dupérier.
Jourdain - Ribouléon.
Jeuffrain.
Gr. Marquet.

Lyon.

Pr. Bourbon.
Jug. Monlong.
Mottard père.
Biétrix aîné.
Guillot de Vienne.
•Jaillard.
Lemire.
Gr. Daigueperse.

Mâcon.

Pr. Caile.
Jug. DuPasquier-Bertrand
Chassipollet-Bonnetain.
Gardon.
Tuffet cadet.
Gr. Chambard.

Mamers.

Pr. Lemonnier.
Jug. L. F. M. Grégoire.
Varet-Bressand.
Delorme-Fleury.
Gr. Guyon.

Manosque.

Pr. Avril.
Jug. Gaubert.
Arbaud.
Gr. Pauzin.

Mans (le).

Pr. Laroche.
Jug. Maslin aîné.
Pasquer-Raillé.
Lefebvre des Berries.
Tanchot.
Estoc de Mazy.
Thoré.
Gr. Guiet.

Marennes.

Pr. Charron aîné.
Jug. A. Aiguille.
Charron-Perry.
Thevin.
Gr. Naval.

Marmande.

Pr. Saint-Marq.
Jug. Charron.
Jug. Bruneau.
Bizac.
Gr. N. . . . .

Marseille.

Pr. Séjourné
Jug. Allard aîné.
Reymonet.
Rivet.
Millian.
Roussier.
Revest.
Gr. Trouilhas fils.

Mayenne.

Pr. Chevallier.
Jug. Sauvage.
Corbeau.
Léveillé.
Gr. Girard.

Meaux.

Pr. Decan.
Jug. Choiselat.
Le Cousturier.
Chappon fils.
Gr. Perrot.

Metz.

Pr. Huart.
Jug. Joyeux.
Gautier.
Viard.
Lamort.
Gr. Blondin.

Milhau.

Pr. Loirette.
Jug. Barascud.
Lemeltier fils.
Villa fils.
Gr. Vialetes.

Mirecourt.

Pr. Bastien-Weiss.
Jug. Aubry-Febvrel.
Reneaux.
Ehret.
Gr. Ruttinger.

Moissac.

Pr. E. Capgras.
Jug. Arnal (J.).
Chaubart père.
Olivier aîné.
Cartex.
Gr. Delort.

Montargis.

Pr. Martin-Bardin.
Jug. Rouard.
Guillaume.
Sauvard.
Gr. Ganneau.

Montauban.

Pr. Manas aîné.
Jug. Mariette-Auriol.
Jaubert.
Garrisson (P.).
Gr. Latreilhe fils.

Montereau.

Pr. Grandjean.
Jug. Moreau.
Habert.
Dorestan-Blot.
Gr. Thomelin.

Montpellier.

Pr. Castelnau.
Jug. Fajon.
Quatrefages.
Pagezi.
Michel.
Gr. Maurin.

Morlaix.

Pr. Andrieux.
Jug. Desloges.
Puyo.
Frébourg.
Mahé.
Gr. Daniellou.

Moulins.

Pr. Coste père.
Jug. Donjan-Bernachez.
Deshommes jeune.
Michel.
Guillaume-Grandpré
Gr. Boirot-Létang.

Mulhausen.

Pr. Hofer.
Jug. Zeigler-Bleich.
Mieg.
Zindel.
Gr. Parant.

Nancy.

Pr. Lamoureux.
Jug. Florent Virlet.
Golzard.
Mathieu.
Le Tourneur - Dubreuil.
Gr. Michel.

Nantes.

Pr. Maës.
Jug. J. Gouin.
F. Coquebert.
Vallée jeune.
Dechaille.
Bouché.
Toché.
Gr. Prevost de Bourgerel.

Narbonne.

Pr. Jean-François.
Jug. Razouls.
Honorat.
Faure cadet.
Tallavigues.
Gr. Fourcade.

Nérac.

Pr. Castaing.
Jug. Berrette.
Nolibé.
Bèze.
Gr. Nasse.

Neufchâtel.

Pr. Decorde.
Jug. Joly.
Testu.
Tavernier-Bazin.
Gr. Decrept.

Nevers.

Pr. Lyons aîné.
Jug. Bussière.
Commoy.
Desveaux.
Boigues.
Gr. Cassiat.

Niort.

Pr. Texier.
Jug. Laurence.
Pinson.
Bernard.
Nourry-Elie.
Gr. Ravan.

Nîmes.

Pr. Scipion Gaillard.
Jug. Pellet (J.).
Jalaguier.
Conte.
Pellet (A.).
Gr. Legal.

Nuits.

Pr. Jacquinot-Bertrand.
Jug. Jondot-Labalestrier.
Bellevret.
Joly.
Gr. Villot.

Orléans.

Pr. Sevin-Mareau.
Jug. Sevin-Mareau.
Leroy-Boullard.
Daguet-Hubert.
Guillon-Brault.
Germoe-Miron.
Beaudeduit-Bardon.
Gr. Desnoyers.

Paimpol.

Pr. Becot.
Jug. Lambert.
Lebiller.
Gouet.
Gr. Le Dru fils.

Paris (Voy. p. 790).

Pau.

Pr. Gachet.
Jug. Lacombe.
Viguerie.
Roussille.
Barran.
Gr. Gady.

Périgueux.

Pr. Sauveroche.
Jug. Dauriac.
Darchier-Caumont.
Ser.
Gr. Raynaud.

Perpignan.

Pr. Méric.
Jug. Vassal.
Albar.
Maury aîné.
Carcassonne.
Gr. Ferriol.

Pertuis.

Pr. Garcin.
Jug. Viau.
Rousset.

Jug. Luc.
Gr. Jullien.

Pezenas.

Pr. Lauret.
Jug. Cassan fils jeune.
B. S.-Brouliet.
Bourbon.
Gr. Brun.

Poitiers.

Pr. Minoret père.
Jug. Farran fils.
Pavie fils aîné.
Aimé Laurence.
Le Sourd-Vaillant.
Gr. Orillard.

Pont-Audemer.

Pr. Lemassin.
Jug. Lemare.
Boursy.
Plummer fils.
Gr. Loriot.

Provins.

Pr. Siret.
Jug. Signoret.
Arnould.
Thomassin jeune.
Gr. Lair.

Puy (Le).

Pr. Bertrand.
Jug. Bertrand (M.).
Boulhol.
Ladevèze-Fabre.
Regis-Filhiot.
Gr. Durastel.

Quimper.

Pr. De la Hubaudière.
Jug. La Tour.
Porquier.
Coic.
Gr. Deredec.

Quintin.

Pr. Mazurié.
Jug. Garnier des Garennes.
Allenou.
Rouxel.
Gr. Le Breton.

Rennes.

Pr. Porten.
Jug. Des Bouillons.
De Rennes.
Ruelle.
Lon-Duval.
Gr. Dufresne.

Reims.

Pr. Bertherand-Sutaine.
Jug. Dudin-Michel.
Benoist-Malot.
Duchastel-Perard.
Dehaye-Fournival.
Gr. Midoc.

Rhodez.

Pr. Combres.
Jug. Carrié.
Bastide.
Boyer.
Gr. Broussy.

Riom.

Pr. Béraud-Bessier.
Jug. Druchet-Peigue.
Tallon.
Gorce.
Gr. Desanges.

Rochefort.

Pr. Couturier jeune.
Jug. Ayraud-Imbert.
Brelay aîné.
Guérin-des-Essarts.
Gr. Brisord.

Rochelle (La).

Pr. Michel.
Jug. Pellevoisin.
Lanusse.
Mesturas.
Beltremieux.
Gr. Avrard.

Romans.

Pr. Charles.
Jug. Lapierre.
Bonnardel.
Brunat.
Pizot.
Gr. Copin.

Romorantin.

Pr. Cottereau.
Jug. Cuisinier-Rouzé.
Chaumier.
Pestel-Béranger.
Gr. Martin.

Rouen.

Pr. Dubosq-Lettré.
Jug. Derocque fils aîné.
Gambu-Delarue.
Stackler.
Toussaint fils.
Le Fort-Gonsollin.
Boutot.
Gr. Lecomte.

Saint-Affrique.

Pr. Grand.
Jug. Rachou aîné.
Jacob.
Pascal.
Gr. Tarrusson.

Saint-Brieuc.

Pr. Tueux.
Jug. Latimier-Duclésieux
Caplet.
Boullé.
Gr. Lemdenec.

Saint-Dizier.

Pr. Guyard-Gahaignon.
Jug. Didiot.
Barisien.
Coquard-Briquet.
Gr. Ferrand.

Saint-Etienne.

Pr. Peyret-Dubois.
Jug. Tezenas.
Larderet.
Basson.
Balay fils aîné.
Colard.
Gr. Aguiraud.

Saintes.

Pr. Viauld jeune.
Jug. La Ferrière.
Niox.
Descombes.
Coindreau aîné.
Gr. Dugué.

Saint-Flour.

Pr. Basset.
Jug. Servant.
Delcros-Chatonier.
Charraire.
Gr. Henry.

Saint-Gaudens.

Pr. Fasceuille.

Jug. Barutaut.
Amiel.
Barutaut.
Gr. Pointis.

Saint-Geniez.

Pr. Talon aîné.
Jug. Massabiau.
Gardes.
Belangier aîné.
Gr. Persegol.

Saint-Hypolite.

Pr. Planchon.
Jug. Frégier.
Dalgue fils.
Thomas jeune.
Gr. Bourgoing.

Saint-Jean-d'Angely.

Pr. Giraud.
Jug. Mallard.
L'Epinay.
Rulland.
Gr. Baud.

Saint-Jean-de-Losne.

Pr. Jeaunenay.
Jug. Tarnier.
Fleurot.
Colin.
Gr. Benoit d'Hetel.

Saint-Lô.

Pr. Follin.
Jug. Le François.
Requier-Desjardins.
Cornet.
Gr. Groualle.

Saint-Malo.

Pr. Godefroy.
Jug. Latimier-Duclesieux
Marion jeune.
Dupuy-Fromy.
Hazembert.
Gr. Bellamy.

S.-Martin, île de Ré.

Pr. Foucault.
Jug. Souchet.
Kemmarer.
Charrier.
Gr. Bouju.

Saint-Omer.

Pr. Sy-Baillart.
Jug. Martel.
Delchaye.
Duhamel.
Duquenoy.
Gr. Masson.

S.-Pierre, île d'Oléron.

Pr. Grenot fils.
Jug. Mestrau.
Renaud.
Vignier.
Gr. Beauvaix.

Saint-Quentin.

Pr. Beaufrère-Guillaume
Jug. Bernier.
Lesur de Marolle.
Dollé-Arpin.
Daudville.
Gr. Lelong.

Saint-Valery-en-Caux.

Pr. V. Daleurtre.
Jug. A. Le Seigneur.
Follin.
Dupré.
Gr. Patey.

Saint-Tropez.

Pr. Martin-Roquebrune.
Jug. Bequis.
Meyrier.
Ansaldo.
Gr. Ollivier fils.

St-Valery, (Somme).

Pr. Lambert.
Jug. Lambert.
Rivery-Lejoille.
Caron.
Le Roux.
Gr. Duflos.

Sarlat.

Pr. Lavergne.
Jug. Resses.
Coutil.
Jamonet.
Gr. Pascal.

Saulieu.

Pr. Bonnard.
Jug. Lecœur-Gareau.
Picard-Bertrand.
Lardet.
Gr. Gigot.

Saumur.

Pr. Hanry père.
Jug. Ratouis-Leterme.
Dupuis-Perrault.
Jamet jeune.
Huard-Lambert.
Gr. Carpentier.

Sedan.

Pr. Philippoteaux.
Jug. Bacot.
Berteche-Lambquin.
Labrosse-Béchet.
Durotois.
Gr. Chollet.

Sens.

Pr. Lorne.
Jug. Cornisset-Lamotte.
Huré-Revêche.
Duplan-Beraudon.
Corot-Cornisset.
Gr. Poisson.

Soissons.

Pr. Mauprivez.
Jug. Roze-Blin.
Fournier-Benoît.
Véron.
Gr. Prévost.

Souillac.

Pr. Barrière aîné.
Jug. Pemezas.
Lombard aîné.
Garderin Freytet.
Calvel.
Gr. Castet.

Strasbourg.

Pr. Nebel.
Jug. Sengenwald.
Saum.
Simonis.
Faez.
Gr. Martha.

Tarascon.

Pr. Aubanel.
Jug. Bleirard.
Requien.
Cartier
Gr. Manche.

Tarbes.

Pr. Dupierris jeune.
Jug. Bidau.
Bordes.
Danos jeune.

Jug. Thèbe aîné.
Gr. St.-Martin.

Thiers.

Pr. Dufour-Bletterie.
Jug. Guillemot – Ribe – rolles aîné.
Chirac-Dufour.
Chassaigne-Chassaigne.
Chapet-Maugez.
Gr. Betant.

Tinchebray.

Pr. Fremont fils aîné.
Jug. Pique des Demaines.
Chancerel.
Heuzé.
Gr. Guerard.

Toulon.

Pr. Gérard.
Jug. Rey-Toucas.
Honorat.
Maurric.
Fisquet.
Gr. Blain.

Toulouse.

Pr. Laye.
Jug. Gounon.
Recoules.
Jean Bernat aîné.
Sainton aîné.
Gr. J.-P. Ferradou.

Tournus.

Pr. Juvanon.
Jug. Martin.
Terrassou.
Tamiset.
Gr. Perrin.

Tours.

Pr. Cremière-Seuffrain.
Jug. Mame.
Richer.
Pecard-Taschéreau.
Durand-Huet.
Gr. Laurent.

Troyes.

Pr. Dupont-Boilletot.
Jug. Arnoult-Courtat.
Simonnot-Gervaisot.
Hollandre-Jeanson.
Truelle-Mullet.
Gr. Lemoine.

Tulle.

Pr. Magnol-Dumas.
Jug. Mesnager aîné.
Pastric.
Filiol.
Mazin.
Gr. Duval.

Valenciennes.

Pr. Serret.
Jug. Dubois.
Dinaux.
De Baillencour.
Charpentier.
Gr. Miot.

Vannes.

Pr. Morand.
Jug. Mauricet.
Grandpair.
Dubois.
Paradis.
Gr. Etienne.

Verdun.

Pr. Maréchal.
Jug. Sirejean.
Houzelle.
Barthélemy.
Gr. Dresch.

Versailles.

Pr. Fricotté.
Jug. Lissajous.
Francolin.
Thibierge.
Thévenon.
Gr. Meyssin.

Vervins.

Pr. Dollé.
Jug. Gaillard-Larzière.
Mallet-Penant
Allart.
Gr. Salmon.

Vienne.

Pr. Donna.
Jug. Bonon.
J. B. Vial.
Charvet fils aîné.
Lambert.
Gr. Mermet.

Villefranche.

Pr. Réjaunier-Coindre.
Jug. Carret aîné.
Truchot.
Gr. Raidmène.

Vimoutiers.

Pr. Auberville (Louis).
Jug. Chauvel.
Le Meneur.
Baudin de Vergées.
Gr. Jaeck.

Vire.

Pr. Le Brethon.
Jug. Vivien.
Châtel.
Chemin.
Gr. Crespin fils.

Yvetot.

Pr. Bourdon-Benard.
Jug. Lefebvre-Bobée.
Neveu-Lormier.
Dubuc.
Hue.
Gr. Aubert.

Isle Rousse.

Pr. Blasini.
Jug. Blasini (F.).
Balestino.
Gr. N. . . . . .

CHAPITRE V.

SECTION UNIQUE.

UNIVERSITÉ DE FRANCE.

Il y a autant d'Académies que de Cours royales ; chaque Académie est gouvernée par un Recteur. Les diverses Ecoles sont placées dans l'ordre suivant : 1° les Facultés ; 2° les Colléges royaux et Colléges communaux ; 3° les Institutions et Pensions ; 4° les Ecoles primaires.

S. Exc. M. de Guernon-Ranville ❋, *Ministre Secrétaire-d'Etat au département des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, Grand-Maître.*

Conseil royal de l'Instruction publique.

S. Exc. le Ministre, *Président.*
M. le Bon Cuvier (G O ❋), *Conseiller-d'Etat, de l'Académie française, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.*
M. Guéneau de Mussy (O ❋).
M. L'Abbé Nicolle (O ❋).
M. Rendu ❋, *Substitut du Procureur-général près la Cour royale de Paris.*
M. le Bon Poisson (O ❋), *Membre de l'Académie des Sciences.*
M. Delvincourt ❋ (O ❋), *Doyen de la Fac. de droit de Paris.*
M. de Maussion ❋.
M. l'abbé Clausel de Coussergues ❋.
M. de Courville (O ❋).

Inspecteurs généraux. MM.

Le Chevalier Delamalle (C ❋), *Cons. d'Etat.*
Hua ❋, *Conseiller à la Cour de Cassation.*
Delens.
Esquirol.
Noël ❋.
Le Tronne ❋, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
L'abbé Daburon ❋.
L'abbé Fayet ❋.
Budan de Boislaurent ❋.
Le Baron de Coiffier ❋.
Rousselle ❋.
Ampère ❋.
Tranchant ❋.
Dinet ❋.
Blanquet du Chaylat ❋.
Poullet de Lisle ❋.
Laborie ❋, *Prov. du coll. roy. de Louis-le-Grand.*
L'abbé Thibault ❋.
Cuvier (Fr.) ❋, *Insp. adj.*

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ.

Cette Bilibothèque est placée dans les bâtimens de la Sorbonne.

M. Laromiguière, *Conservateur.*
M. Mablin, } *Conservateurs-Adjoints.*
M. Le Brun, }

ACADÉMIES, FACULTÉS ET COLLÉGES ROYAUX.

ACADÉMIE D'AIX.

M. Cottard ✻, *Recteur.*
M. l'Abbé Canaple. } *Inspect.*
M. Dupuy-Montbrun. . . . . } *Inspect.*

Mourre ✻, *Inspecteur-gén. honor.*
M. Felix . . . . . *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. . . . . . . *Doyen.*
M. Castellan. . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

N. . . . . . . *Dogme.*
Castellan. . . . . *Histoire et discipline ecclés.*
N. . . . . *Morale évang.*
Rey. . . . . . . *Adjoint.*

Faculté de Droit.

M. Balzac. . . . *Doyen.*
M. Marbot. . . . *Secr.-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Bernard. . . . . *Droit romain.*
Bouteille. . . . . } *Code civil.*
Balzac. . . . . } *Code civil.*
N. . . . . . } *Code civil.*
Bouteuil. . . . . *Procédure, Lég. criminelle.*
Defougères. . . . } *Suppléans.*
N. . . . . } *Suppléans.*

Collége royal de Marseille. MM.

L'Abbé Bonnafoux. *Proviseur.*
Mondelot. . . . *Censeur.*
L'Abbé Martin. . . *Econome.*
L'Abbé Gauthier. . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Guien. . . *Philosophie.*
Raynaud. . . . . *Rhétorique.*
Deschamps. . . . *Seconde.*
Pons. . . . . . . *Histoire.*
Hazard. . . . . *Troisième.*
Cavalier. . . . . *Quatrième.*
Giscaro, 1re divis. } *Cinquième.*
Trastour, 2e idem. } *Cinquième.*
Morly de Saint-Erme. *Sixième.*
Félix Salze. . . . *Sciences phys.*
Darrier. . . . . *Math. spéc.*
Souchères. . . . *Math. élément.*

ILE DE CORSE.

M. Marchand, *Inspect., chargé des fonctions rectorales.*
M. Amy, *chargé des fonctions de Secrétaire de l'Admin. acad.*

ACADÉMIE D'AMIENS.

M. Guillon, *Recteur.*
M. Durand. . . . } *Inspect.*
M. de Finance. . } *Inspect.*

M. Vérani. . . . . *Secrétaire.*

Collége royal d'Amiens. MM.

L'Abbé Dardé. . . *Proviseur.*
Hacquin. . . . . *Censeur.*
L'Abbé Tirmarche. . *Aumônier.*
Voisin. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Llhabour. . . . . *Philosophie.*
Hubert. . . . . *Rhétorique.*
L'Abbé Vincent. . . *Seconde.*
Spéry. . . . . . *Troisième.*
Lecoq. . . . . . *Quatrième.*
Ponchelle. . . . *Cinquième.*
Delalleau. . . . *Sixième.*
Grenier. . . . . { *Sciences phys.*
Delorme. . . . . { *Math. spéc.* / *Math. élément.*

ACADÉMIE D'ANGERS.

M. Andrieu d'Albas, *Recteur.*
M. de la Roussière. } *Inspect.*
M. Legrand. . . . } *Inspect.*
M. Lebas, *Secrétaire.*

Collége royal d'Angers. MM.

L'Abbé Renier. . . *Proviseur.*
L'Abbé Gouin. . . *Censeur.*
Beclard. . . . . *Econome.*
L'Abbé Pasquier. . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Juret. . . *Philosophie.*
Gavinet. . . . . *Rhétorique.*
De Condren de Suzanne. *Seconde.*
Sorin. . . . . . . *Troisième.*

Blottin. . . . . *Quatrième.*
Leclerc. . . . . *Cinquième.*
L'Hermitteau. . . *Sixième.*
Barré. . . . . . *Sciences phys.*
Pilatte . . . . . *Math. spéc.*
Artaud. . . . . *Math. élément.*
Frilet de Château-neuf. . . . . { *Allemand.* *Anglais.*

ACADÉMIE DE BESANÇON.

M. l'Abbé Calmels, *Recteur.*
M. Lecomte. . . . } *Inspect.*
L'Abbé Perruche. }
Buignet. . . *Secrétaire.*

Faculté des Lettres.

L'Abbé Astier. . . *Doyen.*
Genisset, *faisant fonct. de Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Astier. . . *Philosophie.*
Genisset. . . . . *Litt. latine.*
Amédée Thierry. . *Histoire.*
Perrennès, *ch. du cours Litt. française.*

Collége royal de Besançon. MM.

Michelle. . . . . *Proviseur.*
De Reséguier. . . *Censeur.*
Bonnet. . . . . *Econome.*
L'Abbé Marguerie. . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Goschler. . *Philosophie.*
Pérennès. . . . . *Rhétorique.*
Meuzy. . . . . . *Seconde.*
Bouillier. . . . . *Troisième.*
Grosclerc. . . . . *Quatrième.*
Orsat. . . . . . *Cinquième.*
Mahu. . . . . . *Sixième.*
Legrand. . . . . *Sciences phys.*
Buignet. . . . . *Math. spéc.*
Delly. . . . . . *Math. élément.*
Ratisbonne. . . . *Allemand.*
Tancré. . . . . *Anglais.*

ACADÉMIE DE BORDEAUX.

M. Desèze (O ✻), *Inspecteur-général honoraire*, *Recteur.*
M. Dauzat. . . . } *Inspect.*
M. Ducazau. . . . }
M. Cadrès, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Delort. . . . *Doyen.*
M. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Pélicié. . . . . *Dogme.*
Delort. . . . . *Histoire et discipline eccl.*
L'Abbé Roux. . . *Morale évang.*
L'Abbé Broussoure. . *Suppléant.*

Collége royal de Bordeaux. MM.

L'Abbé Larrouy. (L). *Proviseur.*
Galtier. . . . . *Censeur.*
Eon. . . . . . *Econome.*
L'Ab. Larrouy (J.-P.) *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'abbé Toucas de Poyen. *Philosophie.*
L'abbé Jrisson. . . *Suppléant.*
Soulié. . . . . *Rhétorique.*
Michel. . . . . *Seconde.*
Herbault. . . . . *Troisième.*
Mérand.. . . . . *Quatrième.*
Monge. . . . . *Cinquième.*
Boisse. . . . . . *Sixième.*
Leupold. . . . . *Sciences phys.*
Larrouy (Pierre). . *Mathém. spéc.*
Massal. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE BOURGES.

M. L'abbé Mougin ✻, *Recteur.*
M. Haloy, *Inspecteur.*
Vidal, *Inspecteur.*
Archambault de Montfort. *Secrétaire.*

Collége royal de Bourges. MM.

Cadas. . . . . . *Proviseur.*
Marty. . . . . . *Censeur.*
Dubois. . . . . *Econome.*
L'Abbé Croquet. . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'abbé Janson. . . *Philosophie.*
Boucher. . . . . *Rhétorique.*
Répécaud . . . . *Seconde.*
Pataud. . . . . *Troisième.*
Lemercier . . . . *Quatrième.*
Gargan. . . . . *Cinquième.*
Delaroche. . . . *Sixième.*
Denarps. . . . . *Sciences phys.*
Christian. . . . . *Mat. spéc.*
Girod. . . . . . *Math. élém.*

ACADÉMIE DE CAEN.

M. L'abbé Jamet, *Recteur.*
M. Chenedollé ✻. } *Inspect.*
M. l'Abbé Rousseau. }

Chantepie, *Inspecteur honor.*
M. Le Laidier, *Secrétaire.*

Faculté de Droit de Caen.

M. Thomine Desmazures ✻, *Doyen.*
M. Le Laidier, *Secrétaire-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Georges-de-Lisle. . . *Droit Rom.*
Marc. . . . . . . } *Code civil.*
Lecerf. . . . . . . }
Thomine Desmazures fils.
Thomine Desmazures ✻. { *Procédure, lég. crimin.*
Joyau. . . . . . *Cod. de comm*
Foucault. . . . . *Droit admin.*
Demolombe. . . . *Suppléant.*

Faculté des Sciences.

M. Thierry. . . . *Doyen.*
M. Delafoge. . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

N. . . . . *Mathémat.*
Deslonchamps. . . *Hist. natur.*
Thierry fils. . . *Chimie.*
Delafoye. . . . . *Physique.*

Faculté des Lettres.

Delarue. . . . . *Doyen.*
Vauthier. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Viel. . . . . . . *Philosophie.*
Vauthier. . . . *Littér. franç.*
Maillet-la-Coste. . *Littér. latine.*
L'Abbé Janet. . . *Littér. grecq.*
Delarue. . . . . *Histoire.*
Telles de la Poterie. } *Suppléant.*
Bertrand. . . . . }

Collége royal de Caen. MM.

L'Abbé Daniel. . . *Proviseur.*
Edom. . . . . . *Censeur.*
Roger. . . . . *Econome.*
L'Abbé Grouet. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Ladevy-Roche. . . *Philosophie.*
Bertrand. . . . . *Rhétorique.*
Turgot. . . . . *Seconde.*
Desmoulins. . . . *Troisième.*
Maisonneuve. . . *Quatrième*
Gaussard. . . . . *Cinquième.*
Trébutien. . . . *Sixième.*
Decombe. . . . . *Sciences phys.*
Bonnaire père. . . *Math. spéc.*
Badelle. . . . . *Math. élément.*

• ACADÉMIE DE CAHORS.

Le Cte de Chavanat ✻ ✻, *Rect.*
M. Bonnefous. . . . } *Insp.*
M. Delpy de la Cipière. . }
M. Jourdan (Joseph), *Secrétaire.*

Collége royal de Cahors. MM.

De Maisonneuve. . *Proviseur.*
Chadrin. . . . . *Censeur.*
Traversié. . . . *Econome.*
M. L'abbé Domergue. *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Delmas (R.). . . *Philosophie.*
Boyer. . . . . *Rhétorique.*
Monville. . . . . *Seconde.*
Clément du Metz. . *Troisième.*
Delmas. . . . . *Quatrième.*
Baudus. . . . . *Cinquième.*
Revol. . . . . . *Sixième.*
Pontus. . . . . *Sciences phys.*
Merilhou . . . . *Math. spéc.*
Chauvet. . . . . *Math. élém.*
N. . . . . . . *Anglais.*

ACADÉMIE DE CLERMONT.

M. Jourdan ✻, *Recteur.*
M. Vidal. . . . } *Inspect.*
M. Morin. . . . }
M. d'Aulteroche, *Secrétaire.*

Collége royal de Clermont. MM.

L'Abbé Guégan. . *Proviseur.*
L'Abbé Gaumet. . *Censeur.*
Jaubourg. . . . *Econome.*
L'abbé Boudonnet. . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Jalabert. . . *Philosophie.*
Pouxe. . . . . *Rhétorique.*
Gonnod. . . . . *Seconde.*
Banal. . . . . . *Troisième.*
Née. . . . . . } *Quatrième.*
Nicard, *Agrégé.* . }
Pourcher. . . . *Cinquième.*
Paul. . . . . . *Sixième.*
Darlay. . . . . *Sciences phys.*
Bayan. . . . . . *Math. spéc.*
Blanchard. . . . *Math. élément.*
Home . . . . . *Anglais.*

Collége royal de Moulins. MM.

L'Abbé Gattrez. . *Proviseur.*
Monicat. . . . . *Censeur.*
Remel. . . . . *Econome.*
Pauliet. . . . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Desmarest-Lamotte. *Philosophie.*

Anot. . . . . . *Rhétorique.*
Charvot. . . . . *Seconde.*
Bedel. . . . . . *Troisième.*
Coulon. . . . . *Quatrième.*
Bocquin. . . . . *Cinquième.*
Bonamy. . . . . *Sixième.*
Azéma. . . . . *Sciences phys.*
Talbot. . . . . *Math. spéc.*
De Souville. . . . *Math. élément.*
Lincoln-Phéné. . . *Anglais.*
Franceschini . . . *Italien.*

ACADÉMIE DE DIJON.

M. Berthot ☼, *R. Insp.-gén. hon.*
M. Camaret. . . . } *Inspect.*
M. Peignot. . . . }
M. Oudéniant. . . *Secrétaire.*

Faculté de Droit de Dijon.

M. Proudhon. . . *Doyen.*
M. Oudéniant. . . *Secr.-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Ladey. . . . . . *Droit romain.*
Proudhon . . . . }
Morelot . . . . } *Code civil.*
Carrier.. . . . . }
Poncet. . . . . { *Procédure, Législ. crimin.*
Lorain. . . . . } *Suppléans.*
Ladey. . . . . . }

Faculté des Sciences.

M. Berthot ☼. . . . *Doyen.*
M. Gueneau d'Aumont, *Secrétaire.*
Berthot. . . . . *Mathémat.*
Vannier. . . . . *Suppléant.*

Professeurs. Messieurs,

Morland. . . . . } *Hist. nat.*
Vallot, *Adj.*. . . }
Gueneau d'Aumont. . *Physique.*
Sené. . . . . . *Chimie.*

Faculté des Lettres.

M. Gueneau de Mussy. *Doyen.*
M. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Gardaire. . . . . *Philosophie.*
Guéneau de Mussy (F.). *Litt. grecque.*
Daveluy. . . . . *Suppléant.*
Mathieu. . . . . *Litt. latine.*

Collége royal de Dijon. MM.

Clairin. . . . . *Proviseur.*
Lemoine. . . . . *Censeur.*
Bichot. . . . . *Econome.*
L'Abbé Bidal. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Michel. . . . . *Philosophie*
Daveluy. . . . . *Rhétorique.*
Raison. . . . . *Seconde.*
Yon. . . . . . *Troisième.*
Bizouard. . . . . *Quatrième.*
Gerbier. . . . . *Cinquième.*
Laureau. . . . . *Sixième.*
Arthur. . . . . *Sciences ph.*
Vannier. . . . . *Math. spéc.*
Cirodde. . . . . *Math. élém.*
Quirin. . . . . *Agr. de math.*

ACADÉMIE DE DOUAI.

M. Martineaud, *Recteur.*
M. Caillat. . . . } *Inspect.*
M. Landon. . . . }
M. Chastain. . . . *Secrétaire.*

Collége royal de Douai. MM.

L'Abbé Vinay. . . *Proviseur.*
Devallée. . . . . *Censeur.*
L'Abbé Lazerat. . *Aumônier.*
Campion. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

De Létoile. . . . *Philosophie.*
Jeannet. . . . . *Rhétorique.*
Delage. . . . . *Seconde.*
Mallet. . . . . *Histoire.*
Rara. . . . . . *Troisième.*
Cadart. . . . . *Quatrième.*
Duflos. . . . . *Cinquième.*
Lingrand. . . . . *Sixième.*
Avignon. . . . . *Sciences phys.*
Chenou. . . . . *Math. spéc.*
Warmé. . . . . *Math. élément.*
Le Boucher. . . . *Anglais.*

ACADÉMIE DE GRENOBLE.

M. Berroyer, *Recteur.*
M. Desnanot. . . } *Inspect.*
M. Gresset. . . . }
M. Roche, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Gautier. . . . *Doyen.*
M. Justus. . . . *Secr. Caissier.*

Professeurs. Messieurs.

Burdet. . . . . *Droit romain.*
Gautier. . . . . }
Bazylle. . . . . } *Code civil.*
Monseignat. . . . }
Bolland. . . . . { *Proc. Législ. criminelle.*
Gadot. . . . . . *Droit commerc.*
Girerd. . . . . } *Suppléans.*
Sabatery. . . . . }

Faculté des Sciences.

M. Ferriot. . . . *Doyen.*
M. Breton. . . . *Secrét.*

Professeurs. Messieurs,

Ferriot. . . . . *Mathém.*
Gueymard. . . . *Histoire natur.*
Breton. . . . . . *Sciences phys.*
Leroy, *Adjoint pour la Chimie.*

Collége royal de Grenoble. MM.

Dunglas. . . . . *Proviseur.*
L'Abbé Desmoulins. *Censeur.*
Fayolat. . . . . *Econome.*
L'Abbé Guttin. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Larroque. . . . . *Philosophie.*
Chapot. . . . . *Rhétorique.*
Henry. . . . . *Seconde.*
Bouvier. . . . . *Troisième.*
Gourroux. . . . *Quatrième.*
Pupat. . . . . . *Cinquième.*
Vouthiers. . . . *Sixième.*
Dupont-du-Chambon *Sciences phys.*
Ferriot. . . . . *Math. spéc.*
Paqueau. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE LIMOGES.

M. Grancher ❋, *Recteur.*
M. Andrieux. . . } *Inspect.*
M. Navières Laboissière. . . . } *Inspect.*
M. Couvreul, *Secrétaire.*

Collége royal de Limoges. MM.

L'Abbé Alazard. . *Proviseur.*
Marenge. . . . . *Censeur.*
Descoutures. . . . *Econome.*
L'Abbé Laroque. . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Garrigou. . . . . *Philosophie.*
Jouen. . . . . . *Rhétorique.*
Bigo. . . . . . *Seconde.*
Bouriaud . . . . *Troisième.*
Lejeune. . . . . *Quatrième.*
Senemaud.. . . . *Cinquième.*
Langle. . . . . *Sixième.*
Allotte. . . . . *Sciences physiques.*
Dubourg. . . . . *Mathém. spéc.*
Alotte. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE LYON.

M. Gratet du Plessis, *Recteur.*
M. Guillard. . . . } *Inspect.*
M. Mazure. . . . } *Inspect.*
M. Grouet, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. . . . . *Doyen.*
M. Pagès. . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs.

M. . . . . *Dogme.*
Castel . . . . . *Suppléant.*
Pagès. . . . . . *Morale évang.*
Chouvy. . . . . *Histoire et discipline ecclés.*
Arlach. . . . . *Ecriture sainte et hébreu.*

Collége royal de Lyon. MM.

L'Abbé Perret. . . *Proviseur.*
Vincens de Gourgas. *Censeur.*
Bonnet Deville. . *Econome.*
L'Abbé Daix. . . *Aumônier.*
L'Abbé Faure. . . *Aumônier adj.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Noirot. . *Philosophie.*
Idt. . . . . . . } *Rhétorique.*
Rabanis, *Agrégé.* . } *Rhétorique.*
Legeay.. . . . . *Seconde.*
Nouzeilles. . . . *Histoire.*
Carrol. . . . . *Troisième.*
Lecomte. . . . . *Quatrième.*
Brun. . . . . . *Cinquième.*
Nicard. . . . . . *Sixième.*
Foyer. . . . . . *Sciences phys.*
Clerc. . . . . . *Math. spéc.*
Chachuat. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE METZ.

M. Loyson ❋, *Recteur.*
M. Marchal . . . } *Inspect.*
M. Bernard. . . . } *Inspect.*
M. Paquin, *Secrétaire.*

Collége royal de Metz. MM.

L'Abbé Sainsère. . *Proviseur.*
Méline. . . . . . *Censeur.*
Frédefon. . . . . *Econome.*
L'Abbé Marcus. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Perrot. . . *Philosophie.*
Gelle. . . . . . *Rhétorique.*
Thiel. . . . . . *Seconde.*

Labastide . . . . . *Troisième.*
Ribout. . . . . . *Quatrième.*
Karr. . . . . . . *Cinquieme.*
Huguenin. . . . *Sixième.*
Lhermitte. . . . *Sciences phys.*
Lauzeral. . . . . *Math. spéc.*
Debrun. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

M. de Bonald ❋, *Recteur.*
M. Sémélet. . . . } *Inspect.*
M. Peu. . . . . }
M. Crozals, *honor.* }

M. Guibert, *Secrétaire.*

Faculté de Médecine de Montpell.

Lordat.. . . . . *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Dubreuil. . . . . *Anatomie.*
Lordat. . . . . *Physiologie.*
Duportal. . . . . *Chimie médic. et Pharmacie.*
Raffenaut de Lille. . *Botanique.*
Ribes. . . . . *Hygiène. Instit de Médecine.*
Dugès. . . . . *Pathologie chirur. opérations et appareils.*
Rech. . . . . . *Pathol. médic.*
Caisergues. . . . *Thérapeutiq. et matière médic.*
Delpech ❋. . . . } *Clinique chirurgicale.*
Lallemant. . . . }
Lafabrie. . . . . } *Clinique médicale.*
Broussonnet ❋. . . }
Anglada. . . . . *Médecine lég. et Hist. de la Méd.*
Delmas. . . . . *Accouchemens, malad. des fem. en couche et des enf. nouv. nés.*
Cte Chaptal ❋ (G ❋) *Prof. honor.*

Employés. Messieurs,

Gensanne . . . . *Secrétaire.*
N. . . . . . . *Prépar. anat.*
Menard. . . . . *Bibliothécaire.*
Réné. . . . . . *Cons. des Coll.*
Roubieu. . . . . *Prosecteur.*
Viader. . . . . *Biblioth. Adj.*
Mellois. . . . . *Jardin. Botan.*

Pharmacie.

M. Virenque, *Directeur.*
M. E. Bérard, *Trésorier.*

Professeurs. Messieurs,

Figuier. . . . . *Chimie.*
Rey. . . . . . *Pharmacie.*
Pouzin aîné. . . } *Histoire des médicamens, et botanique.*
Blanc, } *Adjoints.* }
N. . . } }

Faculté des Sciences.

M. Gergonne, *Doyen.*
M. Marcel-de-Serres, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

M. Querret. . . . *Mathématique. transcend.*
M. Gergonne. . . . *Astronomie.*
M. Provençal. . . . *Zoologie.*
M. Marcel-de-Serres. . *Minér. et Géol.*
M. Anglada. . . . *Chimie.*
M. Larcher-d'Aubancourt. . . . . } *Physique.*
M. Duportal, *adj.* . }

Collége royal de Montpellier. MM.

L'Abbé Astoud. . . *Proviseur.*
Huart. . . . . . . *Censeur.*
Guibert. . . . . *Econome.*
L'Abbé Sabatier. . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Flotte. . . *Philosophie.*
Siguy . . . . . *Rhétorique.*
Frayssinet. . . . *Seconde.*
Guibert. . . . . *Histoire.*
Benezet. . . . . *Troisième.*
Aurias. . . . . . *Quatrième.*
Courtade. . . . . *Cinquième.*
Dumas. . . . . . *Sixième.*
Duportal. . . . . *Chimie.*
Lenthéric. . . . *Physique.*
Gergone. . . . . *Math. spéc.*
Lentherie. . . . *Math. élément.*

Collége royal de Rodez. MM.

Pujol-Montsalès. . *Proviseur.*
L'abbé Pons-Caylus. *Censeur.*
Olier. . . . . . *Econome.*
L'Abbé Connes. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Bougès. . . *Philosophie.*
Boucher. . . . . *Rhétorique.*
Dallier-Fleurizelles. *Seconde.*
Méric . . . . . *Troisième.*
L'Abbé Raynal. . . *Quatrième.*
Cantaloube. . . . *Cinquième.*
Berthet. . . . . *Sixième.*
Vallat. . . . . . { *Sciences Phys. Math. spéc.*
Bouchet. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE NANCY.

M. Soulacroix, *Recteur.*
M. Haldat. . . . } *Inspect.*
M. Blau. . . . . }
L'Abbé Perrin, *Inspect. honor.*
M. Desmarets, *Secrétaire.*

Collége royal de Nancy. MM.

L'Abbé Menjaud. . *Proviseur.*
Henry. . . . . . . *Censeur.*
Garot. . . . . . . *Aumônier.*
Cuvier. . . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Gatien Arnoult. . . *Philosophie.*
Pitt. . . . . . . *Rhétorique.*
Munier. . . . . . *Seconde.*
Cuvier. . . . . . *Troisième.*
Marchis. . . . . *Quatrième.*
Toussaint. . . . *Cinquième.*
Blau. . . . . . . *Sixième.*
Hanriot. . . . . *Sciences phys.*
Caumont. . . . . *Math. spéc.*
Percin. . . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE NIMES.

M. Félix, *Recteur.*
M. Nicot. . . . . } *Inspect.*
M. Pinaud. . . . }
M. Boucher, *Secrétaire.*

Collége royal de Nîmes. MM.

L'Abbé Privat ✻. . *Proviseur.*
Ferrouil-Montgaillard. *Censeur.*
Domergue. . . . *Econome.*
L'Abbé Goubier. . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Ginoux. . . *Philosophie.*
Vincens. . . . . . *Rhétorique.*
Gazay. . . . . . . *Agrégé.*
Morian. . . . . . *Seconde.*
Ractmadoux. . . . *Troisième.*
Bayol. . . . . . . *Quatrième.*
Mauranchon. . . . *Cinquième.*
Prat. . . . . . . *Sixième.*
Plagniol. . . . . *Sciences phys.*
Lavernede. . . . *Math. spéc.*
Roustan. . . . . *Math. élément.*

Collége royal d'Avignon. MM.

L'Abbé Combes. . *Proviseur.*
Julien. . . . . . *Censeur.*
Bouchet. . . . . . *Econome.*
L'Abbé Michel. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Patru. . . . . . . *Philosophie.*
Caresme. . . . . . *Rhétorique.*
Nougarède. . . . *Seconde.*
André . . . . . . *Troisième.*
Bobet . . . . . . *Quatrième.*
Rigaud. . . . . . *Cinquième.*
Alazard. . . . . *Sixième.*
Guérin. . . . . . *Sciences phys.*
Blanchet. . . . . *Math. spéc.*
Morel. . . . . . *Math. élément.*

Collége royal de Tournon. MM.

L'Abbé Payen. . . *Proviseur.*
Rolland. . . . . . *Censeur.*
L'Abbé Gardiol. . . *Econome.*
Alexis. . . . . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Cassin. . . . . . *Philosophie.*
David. . . . . . . *Rhétorique.*
Méline. . . . . . *Seconde.*
Soulès. . . . . . *Troisième.*
Martin. . . . . . *Quatrième.*
N. . . . . *Cinquième.*
Damas. . . . . . *Sixième.*
Gors, *Agrégé.* . . { *Sciences phys.* / *Math. spéc.*
Gouré de Villemontié. *Math. élément.*

ACADÉMIE D'ORLÉANS.

M. De Lespin, *Recteur.*
M. Donlevy. . . } *Inspect.*
M. Gaudin ✻. . . }
M. Dupuis, *Secrétaire.*

Collége royal d'Orléans. MM.

Marchand. . . . *Proviseur.*
Avalon. . . . . . *Censeur.*
Corbin. . . . . . *Econome.*
L'Abbé Juffeaut. . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Renard. . . . . . *Philosophie.*
Lecomte. . . . . *Rhétorique.*
Lurat. . . . . . . *Seconde.*
Soilly. . . . . . . *Troisième.*
Féraud. . . . . . *Quatrième.*
Birot. . . . . . . *Cinquième.*
Larrieu. . . . . . *Sixième.*
Grivot-Barré. . . *Sciences phys.*
Midi. . . . . . . *Math. spéc.*
Demeyssas. . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE PARIS.

Voyez page 849.

Collége royal de Reims. MM.

L'Abbé Juste . . *Proviseur.*
Delmas. . . . . *Censeur.*
Soisson. . . . . *Econome.*
L'Abbé Maquart. . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Brunon. . . *Philosophie.*
Dizy. . . . . . . *Rhétorique.*
Flamanville. . . . *Seconde.*
Monnot-des-Angles. *Troisieme.*
Lebailly. . . . . *Quatrieme.*
Charpentier. . . . *Cinquieme.*
Charpentier. . . . *Sixieme.*
Gros. . . . . . . *Sciences phys.*
Caron. . . . . . *Math. spéc.*
Delmas. . . . . *Math. élém.*

Collége royal de Versailles. MM.

Carbon. . . . . *Proviseur.*
Thery. . . . . *Censeur.*
Lousteau. . . . . *Econome.*
L'Abbé Quinton. . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Caron. . . *Philosophie.*
Chevallier. . . . *Rhétorique*
Poulain. . . . . *Hist. et Géog.*
Anot. . . . . . *Seconde.*
L'Abbé Bouchitté. . *Troisieme.*
Siramois. . . . . } *Quatrième.*
Marchand, *Suppl.* . }
Ledur. . . . . . } *Cinquième.*
Sandras. . . . . }
Anquetil . . . . } *Sixième.*
Seignetti . . . . }
Galy-Cazalat. . . *Sciences phys*
De Montferrand. . *Math. spec.*
Faure. . . . . . *Math. element.*
Carlies. . . . . *Agrégé.*

ACADÉMIE DE PAU.

M. l'Abbé Jourdan ✻, *Recteur,*
M. Balencie. . . } *Inspect.*
L'Abbé de Laporte. }
M. Domengé, *Secrétaire.*

Collége royal de Pau. MM.

L'Abbé Ramon. . . *Proviseur.*
Darassus. . . . . *Censeur.*
Duboudachier. . . *Econome.*
L'Abbé Martin. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Babie. . . *Philosophie.*
Ducondut. . . . *Rhétorique.*
Lafeuillade. . . . *Seconde.*
Fouquet. . . . . *Troisieme.*
Gonze. . . . . . *Quatrieme.*
Puyalet. . . . . *Cinquieme.*
Mendiboure. . . . *Sixieme.*
Murailhe. . . . . *Mat.sp. et phys.*
Saurel. . . . . . *Math. élém.*

ACADÉMIE DE POITIERS.

M. de la Liborlière ✻, *Recteur.*
M. Creuzé-des-Chatelliers. . . . } *Inspect.*
M. l'Abbé Mazel ✻. }
M. Boisseau, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Gennet, *Doyen.*
M. Daguin, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

N. . . . . *Droit romain.*
Guillemot. . . . } *Code civil.*
Gibault. . . . . }
Gennet. . . . . }
Boncenne. . . . *Procédure et Législ. Crim.*
Bécanne. . . . . *Code de comm.*
Fradin. . . . . } *Suppléans.*
Foucard. . . . . }

Collége royal de Poitiers. MM.

L'Abbé Cohadon. . *Proviseur.*
Domergue. . . . *Censeur.*
Savatier. . . . . *Econome.*
L'Abbé Marsault. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Caro. . . . . . *Philosophie.*
Gouby. . . . . . *Rhétorique.*
Mesnard. . . . . *Histoire.*
Delaitre. . . . . *Seconde.*
Doucin. . . . . *Troisieme.*
Valentin. . . . . *Quatrieme.*
Raynal. . . . . *Cinquieme.*
Audinet. . . . . *Sixieme.*
Desroziers. . . . *Physique.*
Déméré. . . . . *Math. spéc.*
Gascheau. . . . *Math. elem.*

ACADÉMIE DE RENNES.

M. l'Abbé Blanchard ✻, *Rect.*
M. Delamarre. . } *Inspect.*
M. Rabillon ✻. . }
M. Jégou . . . }
M. Poislevé la Guermais, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Aubrée. . . . *Doyen.*
Poislevé Laguérinais. *Secr.-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Lesbeaupin . . . *Droit romain.*
Toullier . . . . } *Code civil.*
Aubrée. . . . . }
De la Bigne-Villeneuve. . . . . }
Carré. . . . . . . *Procédure; Législ. crim.*
Félix Vatar. . . . *Suppléant.*
Lucas, *ch. prov. des fonct. de suppl.*

Collége royal de Rennes. MM.

Huillet. . . . . *Proviseur.*
Blanchard. . . . *Censeur.*
Coppal. . . . . *Econome.*
L'Abbé Panaget. . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Delacroix. . *Philosophie.*
L'abbé Louis. . . *Rhétorique.*
Thébault. . . . . *Seconde.*
Josserand. . . . *Troisième.*
Lesné . . . . . *Quatrieme.*
Tardivel. . . . . *Cinquieme.*
Tranois . . . . *Sixieme.*
Querret. . . . . *Sciences phys.*
Lepord. . . . . *Math. spéc.*
Dupré. . . . . *Mathem. élém.*

Collége royal de Nantes. MM.

L'Abbé Pénicaud. . *Proviseur.*
Genu. . . . . . *Censeur.*
Bernard. . . . *Econome.*
L'Abbé Dubreil. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Lechat. . . . . *Philosophie.*
Lodin de Lallaire. . *Rhétorique.*
Riou-Kangal . . . *Seconde.*
Charpentier. . . . *Troisieme.*
Allery. . . . . . *Quatrieme.*
Pont. . . . . . *Cinquieme.*
Janvier. . . . . *Sixieme.*
Amondieu. . . . *Sciences phys*
Le Boyer. . . . . *Math. spéc.*
Dorveau. . . . . *Math. élement*

Collége royal de Pontivy. MM.

Gervais. . . . . *Proviseur.*
Périer. . . . . *Censeur.*
Chevalet. . . . . *Econome.*
L'Abbé Trégoet. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Roussin. . *Philosophie.*
Rabusseau. . . . *Rhétorique.*
Coutance. . . . *Seconde.*
Lemée de Boisléard. *Troisieme.*
Damiens. . . . . *Quatrieme.*
Delalleau. . . . *Cinquième.*
Rothmann. . . . *Sixieme.*
Jouanno. . . . . *Sciences phys. Math. spéc.*
Coutance . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE ROUEN.

M. Faucon ❋, *Recteur.*
M. Letellier. . . } *Inspect.*
M. Lerond. . . . }
M. Leroy, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Holley. . . . *Doyen.*
M. Malleville. . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Lecœur. . . . . *Dogme.*
Malleville. . . . *Morale évang.*
Holley. . . . . *Histoire et discipline ecclés.*

Collége royal de Rouen. MM.

Faucon. . . . . *Proviseur.*
Guyot. . . . . . *Censeur.*
Meslin. . . . . *Econome.*
L'Abbé Lefebre. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Denise. . . *Philosophie.*
Magnier. . . . . *Rhetorique.*
Pelletier. . . . . *Seconde.*
Giffard. . . . . *Troisieme.*
Brigandat. . . . *Quatrieme.*
Boucley. . . . . *Suppleant.*
Groult. . . . . . *Cinquieme.*
Houé. . . . . . *Agrégé.*
Sabathier. . . . . *Sixieme.*
Cazalis. . . . . *Sciences phys.*
Meaume. . . . . *Math. spéc.*
Daynez. . . . . *Math. elém.*
Corneille. . . . . *Histoire.*

ACADÉMIE DE STRASBOURG.

M. Ordinaire, *Recteur.*
M. De Montbrison ❋, *Rect. hon.*

M. Hess. . . . } *Inspect.*
M. Matter. . . . }
M. Derome. . . . }
M. Dupain, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie pour la Confession d'Augsbourg.

M. Haffner ✻. . . *Doyen.*
M. Bruch. . . . *Secrétaire.*
M. Haffner ✻. . . *Dogme.*
M. Bruch. . . . *Mor. évangél.*
M. Dalher. . . . *Exégese.*
M. Redslob. . . . *Eloq. sacrée.*
M. Matter. . . . *Hist. ecclés.*
M. Richard. . . . *Dogme de la Conf. Calvin.*

Faculté de Droit.

M. Arnold, *Doyen.*
M. Pothier, *Secrétaire-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Arnold. . . . . *Droit rom.*
Thiriet de Luyton. . } *Code civil.*
Kern. . . . . . }
Blœchel. . . . . }
Rauter. . . . . *Procédure; Lég. criminelle.*
Hepp. . . . . . } *Suppléans.*
Briffault. . . . . }

Faculté de Médecine.

M. Cailliot, *Doyen.*
M. Dupain, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Erhmann ✻. . . . *Anatomie.*
Flamant. . . . . *Accouch. Clinique d'Acc.*
Berot. . . . . . *Physiolog., Clinique externe*
Masuyer. . . . . *Chimie médic.*
Meunier. . . . . *Phys. médicale et Hygiène.*
Caillot. . . . . *Médecin. opératoire et Pathologie externe.*
Tourdes ✻. . . . *Patholog. int.*
Fodéré. . . . . *Médecine lég malad. épid.*
Nestler. . . . . *Botan., Pharmacie.*
Lobstein. . . . . *Cliniq. interne. et anat. pathol.*
Coze. . . . . . *Pharmacie et Mat. médic.*
Richard ✻. . . . *Profess. hon.*

Employés. Messieurs,

Belmas. . . . . *Chef des trav. anatom.*
Kayser. . . . . *Chef des Conserv. et Cab.*
Ehrmann. . . . *Prosecteur.*
Geny. . . . . . *Jardinier bot.*

Ecole spéciale de Pharmacie.

Professeurs. Messieurs,

Hecht, *Dir.* par interim. *Chimie.*
Nestler père . . . *Pharmacie.*
Hammer. . . . . } *Hist. naturelle des médicam. et botanique.*
Lefebure. . } *Adj.* }
Nestler fils. }

Faculté des Sciences.

M. Branthôme . . *Doyen.*
N. . . . . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Sorlin. . . . . } *Mathémat.*
Bedel. . . . . . }
Duvernoy . . . . *Hist. natur.*
Herrenschneider. . *Physique.*
Branthôme. . . . *Chimie.*

Faculté des Lettres.

M. de Saint-Venant. *Doyen.*
M. Schweighæuser fils, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Schweighæuser fils. *Litt. grecque.*
Hullin. . . . . *Litt. franç.*
De Saint-Venant. . *Litt. latine.*
Cuvier (Ch.). . . *Histoire.*
Bautain. . . . . *Philosophie.*
Schweighæuser père ✻. *Profes honor.*

Collége royal de Strasbourg.

M. Lefournier. . . *Proviseur.*
M. Tourret. . . . *Censeur.*
M. l'Abbé Delahaye. *Aumônier.*
M. Louis. . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Bataille. . . . . *Philosophie.*
Stievenard. . . . *Rhétorique.*
Bourgon. . . . . *Histoire.*
Hervé. . . . . . *Seconde.*
Caresme. . . . . *Troisième.*
Delcasso. . . . . *Quatrième.*
Bour. . . . . . *Cinquième.*
Stœhlé. . . . . *Sixieme.*
Fargeaud. . . . . *Sciences phys.*
Finck. . . . . . *Math. spéc.*
Chaloupin. . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

M. Larrouy, *Recteur*.
M. Raynald. . . } *Inspect.*
M. Décampe. . . }
M. La Salle, *Secrétaire*.

Faculté de Théologie.

M. Larroque. . . *Doyen*.
M. d'Haubech. . . *Secrétaire*.

Professeurs. Messieurs,

Compans. . . . . *Dogme*.
Larroque. . . . . *Morale évang.*
Lanneluc. . . . . *Suppléant*.
Jamme (J. G. X. A.). *Hist. et discip ecclésiastique*.
D'Haubech. . . . *Ecriture-Ste. et hébreu*.
Isac. . . . . . . *Suppléant*.

Faculté de Théologie de Montauban, p. la Confess. helvétique.

M. Bonnard. . . *Doyen*.

Professeurs. Messieurs,

Frossard. . . . . *Morale évang.*
Nazon. . . . . . *Dogme*.
Bonnard. . . . . *Hébreu*.
Montet. . . . . *Histoire ecclés.*
Floris. . . . . *Philosophie*.
Encontre. . . . . *Haute latinité. et grec*.

Faculté de Droit.

M. Bastoulh. . . *Doyen*.
M. Berger. . . . *Secrét.-Caiss.*

Professeurs. Messieurs,

Ruffat. . . . . *Droit romain*.
Flotte . . . . . *Pandectes*.
Bastoulh. . . . . }
Malpel. . . . . } *Code civil*.
Delpech. . . . . }
Carle. . . . . . *Procédure. Législ. crimin*
Ferradou. . . . . *Code de Comm.*
Mespliés. . . . . }
L'Abbé Berger. . . } *Suppléans*.
Esquirol. . . . . }
Bastoulh fils. . . . *Droit administ Suppl. pour la Chaire de Com*

Faculté des Sciences.

M. Romieu. . . . *Doyen*.
M. Purer ✻. . . *Secrétaire*.

Professeurs. Messieurs,

Romieu. . . . . *Mathémat.*
Léon. . . . . *Mathé. appliq.*
Picot de la Peyrouse fils, *Adjoint* . . *Hist. naturelle*.
Boisgiraud. . . . *Physique*.
Dispan. . . . . *Chimie*.

Faculté des Lettres.

N. . . . . *Doyen*.
N. . . . . *Secrétaire*.

Professeurs. Messieurs,

N. . . . . *Histoire*.
Cabantous. . . . *Littérat. franç.*
Saurimont. . . . *Philosophie*.
Pujol. . . . . . *Littérat. latine*.
De l'Ecluse. . . . *Littér. grecque*.
Bole. . . . . . *Suppl. pour la chaire d'Hist.*

Ecole secondaire de Médecine.

M. Du Bernard, *Directeur*.

Professeurs. Messieurs,

Larrey. . . . . *Anatom. et physiologie*.
Amiel. . . . . . *Pathol. chir.*
Duclos. . . . . *Opér. et Acc.*
Du Bernard. . . . *Clin. interne*.
Viguerie. . . . . *Clin. externe*.
Saint-André. . . . *Thérap. et matiere médic.*
Tournon. . . . . }
Naudin. . . . . } *Suppléans*.
Ducasse. . . . . }

Collége royal de Toulouse. MM.

L'Abbé Gratacap. . *Proviseur*.
Espinasse. . . . *Censeur*.
Ruffat. . . . . *Econome*.
L'Abbé Capmels . . *Aumônier*.
L'Abbé Catala. . . *Sous-Aumônier*.

Professeurs. Messieurs,

Mahuziès. . . . *Philosophie*.
Gresset. . . . . *Rhétorique*.
Sauvage. . . . . *Seconde*.
Dandré. . . . . *Troisieme*
Ducoin. . . . . *Quatrieme*.
Laburthe. . . . . *Cinquieme*.
Prévost. . . . . *Sixieme*.
Delboy, *Agrégé*. . *Suppléant*.
Manavit, *ch. du cours* *Sciences phys.*
Léon. . . . . . *Math. spéc.*
Vauthier. . . . . *Math. élém.*
Belcastel de Montvailant, *Agrégé*. *Hist. et Géog.*

CHAPITRE VI.

Dépendances du Ministère de l'Intérieur, Administration départementale, Direction générale des ponts-et-chaussées.

SECTION PREMIÈRE.

DIVISION

Des ci-devant provinces en quatre-vingt-six Départemens.

Les anciennes Provinces et Généralités de la France, et les Pays réunis par le dernier traité de paix, forment quatre-vingt-six départemens, savoir :

La Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin, 4 : *Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse*	4
Dauphiné, 3 : *Hautes-Alpes, Drôme, Isère*	3
Franche-Comté, 3 : *Doubs, Jura, Haute-Saône*	3
Alsace, 2 : *Bas-Rhin, Haut-Rhin*	2
Lorraine, Trois-Evêchés et Barrois, 4 : *Meurthe, Meuse, Moselle, Vosges.*	4
Champagne, Principauté de Sedan, Carignan, Philippeville, Givet et Charlemont, 4 : *Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne*	4
Les deux Flandres, Hainault, Cambrésis, Artois, Boulonais, Calaisis, Ardrésis, en forment 2 : *Nord, Pas-de-Calais*	2
Isle-de-France, Paris, Soissonnais, Beauvoisi, Amiénois, Vexin-Français, Gatinais, 6 : *Aisne, Oise, Seine, S.-et-Oise, Somme, S.-et-Marne.*	6
Normandie et Perche, 5 : *Calvados, Eure, Manche, Orne, S.-Inférieure.*	5
Bretagne, 5 : *Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan*	5
Haut et Bas-Maine, Anjou, Touraine et Saumurais 4 : *Indre-et-Loire, Mayenne, Maine-et-Loire, Sarthe.*	4
Poitou et partie des Marches communes, 3 : *Deux-Sèvres, Vendée, Vienne.*	3
Orléanais, Blaisois et pays Chartrain, 3 : *Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret.*	3
Berry, 2 : *Indre, Cher.*	2
Nivernais, 1 : *la Nièvre.*	1
Bourgogne, Auxerrois et Sénonais, Bresse, Bugey et Valromey, Dombes 4 : *Ain, Côte-d'Or, Yonne. Saône-et-Loire..*	4
Lyonnais, Forez et Beaujolais, 2 : *la Loire, le Rhône.*	2
Bourbonnais, 1 : *Allier.*	1
Marche, Dorat, Haut et Bas-Limousin, 3 : *Corrèze, Creuse, H.-Vienne.*	3
Angoumois, Aunis, Saintonge et Périgord, 3 : *Charente, Charente-Inférieure, la Dordogne.*	3
Bordelais, Bazadois, Agénois, Condomois. Armagnac, Chalosse, Pays de Marsan et Landes, 4 : *Landes, Gironde, Lot-et-Garonne, Gers.*	4
Quercy, Rouergue. Basques, Béarn, Bigorre, Quatre-Vallées, Couserans, Foix et Roussillon, 6 : *Lot, Aveyron, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Arriège, Pyrénées-Orientales*	6
Languedoc, Comminges, Nébouzan et Rivière-Verdun, 8 : *Ardèche, Aude, Gard, H.-Garonne, Hérault, Lozère, Tarn, Tarn-et-Garonne.*	8
Vélay, Haute et Basse-Auvergne, 3 : *Cantal, H.-Loire,* et *Puy-de-Dôme.*	3
Corse, 1 : *Corse.*	1
Total des Départemens	86

SECTION II.

Départemens de la France, avec leur superficie, leur population d'après le recensement de 1826, le nombre de leurs représentans à la Chambre des Députés (1); *la Division militaire, la Cour royale et le diocèse, dans l'étendue desquels chaque département se trouve; la division en Préfectures et Sous-Préfectures, en Arrondissemens communaux* (2), *et en Justices de Paix, leur population, etc.*

DEPARTEMENT DE L'AIN.

Ce département comprend les pays de Bresse, Bugey, Valromey, et la principauté de Dombes.

Il est borné au N. par le département du Jura, à l'E. par la Suisse et la Savoie, au S par le Rhône, qui le sépare du département de l'Isère, et à l'O. par la Saône qui le sépare des départemens du Rhône et de Saône-et-Loire; sa superficie est d'environ 584,822 hectares ou arpens métriques; sa population est de 341,628 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Belley, et le ressort de la Cour royale de Lyon.

PRÉFECTURE.

M. Rogniat ❋, *Préfet*, à Bourg.

M. Varenne de Fenille ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Pochet, Sirand ❋, Borsat de Lapérouse, Duport de Rivoire.

Arrondissement de Bourg. Population, 116,819 individus.

Justices de paix. Bagé-le-Châtel. Bourg. Ceyzeriat, Coligny, Montrevel, Pont-d'Ain, Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, S. Trivier de Courtes, Treffort.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Belley. Pop., 79,556 indiv.

M. Rolland de Ravel ❋, *Sous-Préfet*, à Belley.

Justices de paix. Ambérieux, Belley, Champagne, Hauteville, Huis (l'), Lagnieu, Saint-Rambert, Seyssel, Virieux-le-Grand.

Arrondissement de Gex. Pop., 20,876 indiv.

M. Chossat de Saint-Sulpice, *Sous-Préfet*, à Gex.

Justices de paix. Collonge, Ferney, Gex.

Arrondissement de Nantua. Pop., 50,112 indiv.

M. Duplessy ❋, *Sous-Préfet*, à Nantua.

Justices de paix. Brenod, Châtillon-de-Michaille, Isernore, Nantua, Oyonnax, Pontcin.

---

(1) *Voir*, pour leurs noms, la Chambre des Députés, pages 132 et suiv.

(2) Les arrondissemens communaux sont placés par ordre alphabétique, à l'exception de celui dans lequel se trouve le chef-lieu qui est le siége de la Préfecture.

Arrondissement de Trévoux. Pop., 74,265 indiv.

M. De Jailly ✻, *Sous-Préfet*, à Trévoux.

Justices de paix. Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, Meximieux, Montluel, Thoissey, Trévoux, Trivier-sur-Moignan (Saint).

DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

Il est formé par le Laonnais et le Soissonnais, qui dépendaient de l'Isle-de-France; par le Vermandois et la Thierrache, qui faisaient partie de la Picardie, et par une portion de la Brie qui appartenait à la Champagne.

Il est borné au N. par le département du Nord, à l'E. par celui des Ardennes et partie de celui de la Marne; au S. par une partie du département de la Marne et du département de Seine-et-Marne, à l'O. par les départemens de l'Oise et de la Somme; son étendue est d'environ 1.467.881 arpens, ou 749,183 hectares; sa population est de 489,560 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Soissons, et le ressort de la Cour royale d'Amiens.

PRÉFECTURE.

M. le Bon WALCKENAER ✻, Maître des req., *Préfet*, à Laon.

M. le Bon de Théis (O ✻), *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Debatz ✻, de Beauvillé, Leleu, Clavel, de Beffroy.

Arrondissement de Laon. Pop., 154,322 indiv.

Justices de paix. Anisy-le-Château, Chauny, Coucy-le-Château, Craonne, Crecy-sur-Serre, Fère (La), Laon, Marle, Neufchâtel, Rosoy, Sissonne.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Thierry. Pop., 58,406 indiv.

M. Des Mazis, *Sous-Préfet*, à Château-Thierry.

Justices de paix. Château-Thierry, Charly, Condé, Fère-en-Tardenois, Neuilly-Saint-Front.

Arrondissement de Saint-Quentin. Pop., 106,284 indiv.

M. Guillaume (Victor) ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Quentin.

Justices de paix. Bohain, Catelet (le), Moy, Ribemont, Saint-Quentin, Saint-Simon, Vermand.

Arrondissement de Soissons. Pop., 63.428 indiv.

M. de Senneville ✻, *Sous-Préfet*, à Soissons.

Justices de paix. Braisne, Oulchy-le-Château, Soissons, Vailly, Vic-sur-Aisne, Villers-Cotterets.

Arrondissement de Vervins. Pop., 107,120 indiv.

M. Milon de Villiers ✻, *Sous-Préfet*, à Vervins.

Justices de paix. Aubenton, Capelle (La), Guise, Hirson, Nouvion (le), Sains, Vervins, Wassigny.

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

Ce département est formé du Bourbonnais.

Il est borné au N. par les départemens de Saône-et-Loire, de la Nièvre et du Cher, à l'E. par ceux de Saône-et-Loire et de la Loire, au S. par ceux de la Loire, du Puy-de-Dôme et de la Creuse; enfin à l'O. par ceux de la Creuse et du Cher; sa

superficie est d'environ 1,454,341 arpens, ou 742,272 hectares; sa population est de 285,302 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Moulins, et le ressort de la Cour royale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. Leroy de Chavigny ☩, *Préfet*, à Moulins.
M. de Trémiolles ☩, *Secrét.-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Favre ☩, Berthaud ☩, Loiseau de la Vesvre.

Arrondissement de Moulins. Pop., 83,642 indiv.

Justices de paix. Bourbon-l'Archambault, Chevagnes, Dompierre, Lurcy-Lévy, Montet (le), Moulins (*deux Justices de paix*), Neuilly-le-Réal, Souvigny.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gannat. Pop., 63,097 indiv.

M. Arnauld de la Ronzière, *Sous-Préfet*, à Gannat.

Justices de paix. Chantelle-le-Château, Ebreuil, Escurolles, Gannat, Saint-Pourçain.

Arrondissement de la Palisse. Pop., 68,125 indiv.

M. le Mis de Longueil, *Sous-Préfet*, à la Palisse.

Justices de paix. Cusset, Donjon (le), Jaligny, Mayet-de-Montagne (le), Lapalisse, Varennes-sur-Allier.

Arrondissement de Montluçon. Pop., 70,438 indiv.

M. de Miégeville ☩ ☩, *Sous-Préfet*, à Montluçon.

Justices de paix. Cerilly, Hérisson, Huriel, Marcillat, Montluçon, Montmarault.

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département des Hautes-Alpes, à l'E. par le Piémont, au S. par le département du Var et l'extrémité N. E. de celui des Bouches-du-Rhône, enfin à l'O. par les départemens de Vaucluse et de la Drôme; sa superficie est d'environ 1,459,699 arpens, ou 740,815 hectares; sa population est de 153,063 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a deux membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse de Digne et le ressort de la Cour royale d'Aix.

PREFECTURE.

M. d'Auderic ☩, *Préfet*, à Digne.
M. De Puybusque, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Jassaud de Thoranne. Roman. Terrys.

Arrondissement de Digne. Pop., 51,878 indiv.

Justices de paix. Barrême, Digne, Javie (La), Mées (les), Mezel, Moustiers, Riez, Seyne, Valensole.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Barcelonnette. Pop., 18,372 indiv.

M. Banc, *Sous-Préfet,* à Barcelonnette.

Justices de paix. Allos, Barcelonnette, Lauzet (le), S.-Paul.

Arrondissement de Castellane. Pop., 22,557 indiv.

M. Duvilars ❋, *Sous-Préfet*, à Castellane.

Justices de paix. André (Saint), Annot, Castellane, Colmars, Entrevaux, Senez.

Arrondissement de Forcalquier. Pop., 34,314 indiv.

M. Jules de Gaillard, *Sous-Préfet*, à Forcalquier.

Justices de paix. Banon, Etienne (Saint), Forcalquier, Manosque, Peyruis, Reillane.

Arrondissement de Sisteron. Pop., 25,942 indiv.

M. Faure, *Sous-Préfet*, à Sisteron.

Justices de paix. Motte-du-Caire (La), Noyers, Sisteron, Turriers, Volonne.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES.

Ce département fait partie du Dauphiné, qui en contient trois.

Il est borné au N. par la Savoie et le département de l'Isère, au S. par le département des Basses-Alpes, et à l'O. par celui de la Drôme et partie de celui de l'Isère ; sa superficie est d'environ 1.084.614 arpens, ou 553,569 hectares ; sa population est de 125,329 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Il a deux membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Gap et le ressort de la Cour royale de Grenoble.

PREFECTURE.

M. le Mis DE ROUSSY ❋, Maître des req., *Préfet*, à Gap.

M. Farnaud ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Dabon, Gauthier (Th.) ❋, Gautier (Dom).

Arrondissement de Gap. Pop., 66,521 indiv.

Justices de paix. Aspres-lès-Veynes, Gap, Barcilonnette-de-Vitrolles, Bastie-Neuve (La), Laragne, Orpierre, Ribiers, Rosans, Saint-Bonnet, St-Etienne-en-Devoluy, St.-Firmin, Serres, Tallard, Veynes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Briançon. Pop., 29,655 indiv.

M. Viel ❋, *Sous-Préfet*, à Briançon.

Justices de paix. Aiguilles, Briançon, Grave (La), l'Argentière, le Monestier.

Arrondissement d'Embrun. Pop., 29,153 indiv.

M. Serres ❋, *Sous-Préfet*, à Embrun.

Justices de paix. Chorges, Embrun, Guillestre, Orcières, Savines.

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE.

Son nom est tiré d'une rivière du Vivarais, qui prend sa source près de la Narce, et se décharge dans le Rhône auprès de Pont-St.-Esprit. Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminges, Nébouzan et Rivière-Verdun.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône et de la Loire; à l'E. par celui de la Drôme, qui en est séparé, d'une extrémité à l'autre, par le Rhône; au S. par le département du Gard, et à l'O. par les départemens de la Lozère et de la Haute-Loire. Sa superficie est d'environ 1,077,629 arpens carrés, ou 550,004 hectares; sa population est de 328,419 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Viviers et le ressort de la Cour royale de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. le Chev. DE CARRIÈRE ❋, *Préfet*, à Privas.

M. Boveron ❋, *Secrétaire général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Le Bon du Bay ❋, Reymondon, Arnaud-Coste.

Arrondissement de Privas. Pop., 101,283 indiv.

Justices de paix. Antraigues, Aubenas, Bourg-St.-Andéol, Chomerac, Privas, Rochemaure, S.-Pierreville, Villeneuve-de-Berg, Viviers, Voulte (La).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Largentière. Pop., 102,353 indiv.

M. Levasseur ❋, *Sous-Préfet*, à Largentière.

Justices de paix. Burzet, Coucouron, Joyeuse, Largentière, Montpezat, St.-Etienne-de-Lugdarès, Thueyts, Valgorge, Vallon, Vans (les).

Arrondissement de Tournon. Pop., 124,783 indiv.

M. de Laroque fils, *Sous-Préfet*, à Tournon.

Justices de paix. Annonay, Chailard (le), Lamastre, St. Agrève, St.-Félicien, St.-Martin-de-Vallamas, St.-Péray, Satillieu, Serrières, Tournon, Vernoux.

DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

L'un des quatre que forment la Champagne, Charleville, Sedan, Carignan, Mouzon, Givet, Charlemont, etc.

Il est borné au N. par les Pays-Bas; à l'E. par le département de la Meuse; au S. par les départemens de la Marne et de l'Aisne; à l'O. par celui de l'Aisne. Sa superficie est d'environ 510,208 hectares ou arpens métriques; sa population est de 281,624 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la deuxième division militaire, le diocèse de Reims et le ressort de la Cour royale de Metz.

PRÉFECTURE.

M. le Bon DE LASCOURS ❋ (O ❋), *Préfet*, à Mézières.

M. Abel Rogniat, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Du Vivier ❋, De Cuzey, Guillaume-Rahier.

Arrondissement de Mézières. Pop., 58,632 indiv.

Justices de paix. Charleville, Flize, Mezières, Monthermé, Omont, Renwez, Signy-l'Abbaye.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Rethel. Pop., 64,128 indiv.

M. le Chev. de Caravel ❋, *Sous-Préfet*, à Rethel.

Justices de paix. Asfeld, Château-Porcien, Chaumont, Juniville, Novion-Porcien, Rethel.

Arrondissement de Rocroy. Pop., 42,152 indiv.

M. Habart ❋, *Sous-Préfet*, à Rocroy.

Justices de paix. Fumay, Givet, Rocroy, Rumigny, Signy-le-Petit.

Arrondissement de Sedan. Pop., 54,588 indiv.

M. Romain (Edmond), *Sous-Préfet*, à Sedan.

Justices de paix. Carignan, Mouzon, Raucourt, Sedan (*deux Justices de paix*).

Arrondissement de Vouziers. Pop., 58,200 indiv.

M. de Mecquenem ❋, *Sous-Préfet*, à Vouziers.

Justices de paix. Attigny, Buzancy, Chêne (le), Grandpré, Machault, Monthois, Tourteron, Vouziers.

DÉPARTEMENT DE L'ARIEGE.

Il est formé du Couserans, du pays de Foix et d'une partie du Languedoc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Garonne et de l'Aude; à l'E. par les départemens de l'Aude et des Pyrénées-Orientales: au S. par le département des Pyrénées-Orientales et les Pyrénées; à l'O., par le département de la Haute-Garonne Sa superficie est d'environ 1,037,533 arpens, ou 529,540 hectares; sa population est de 247,932 individus: il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Pamiers et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. le Bon de MORTARIEU (O ❋), *Préfet*, à Foix.

M. Sapia, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Azam Coustaud, d'Allens Celeri ❋, Calvet.

Arrondissement de Foix. Pop., 87,167 indiv.

Justices de Paix. Ax, Bastide de Sérou (La), Cabanes (les), Foix, Lavelanet, Quérigut, Tarascon, Vicdessos.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Pamiers. Pop., 73,135 indiv.

M. Subra de St.-Martin ❋, *Sous-Préfet*, à Pamiers.

Justices de Paix. Fossat (le), Mas-d'Azil (le), Mirepoix, Pamiers, Saverdun, Varilhes.

Arrondissemeut de Mézières. Pop. 87,630 indiv.

M. le M[is] de Casteras ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Girons.

Justices de paix. Castillon, Massat, Oust, Sainte-Croix, Saint-Girons, Saint-Lizier.

DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

Ce département est un des quatre que forment la Champagne, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Marne, de la Marne et de Seine-et-Marne; à l'E. par celui de la Haute-Marne: au S. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Yonne; à l'O. par ce dernier et celui de Seine-et-Marne. Sa superficie est d'environ 1.196.370 arpens, ou 610.608 hectares. Sa population est de 241,762 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Il a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Troyes et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le C[te] Woldemar de Brancas ✻, *Préfet*, à Troyes.

M. Paillot, *Secrétaire général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Avalle-Duplessis ✻, Angenoust, Robin.

Arrondissement de Troyes. Pop., 85,873 indiv.

Justices de paix. Aix en Othe, Bouilly, Ervy, Estissac, Lusigny, Piney, Troyes (*trois Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Arcis-sur-Aube. Pop., 35,132 indiv.

M. de Paillot ✻, *Sous-Préfet*, à Arcis-sur-Aube.

Justices de paix. Arcis-sur-Aube, Chavanges, Mery-sur-Seine, Ramerup.

Arrondissement de Bar-sur-Aube. Pop., 38,188 indiv.

M. de Valsuzenay, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Aube.

Justices de paix. Bar-sur-Aube, Brienne-le-Château, Soulaines, Vandœuvres.

Arrondissement de Bar-sur-Seine. Pop., 51,193 indiv.

M. de Noiron ✻, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Seine.

Justices de paix. Bar-sur-Seine, Chaource, Essoye, Mussy, Riceys (les).

Arrondissement de Nogent-sur-Seine. Pop., 31,376 indiv.

M. Valckenaër, *Sous-Préfet*, à Nogent-sur-Seine.

Justices de paix. Marcilly-le-Hayer, Nogent-sur-Seine, Romilly-sur-Seine, Villenauxe-la-Grande.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminge, etc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Hérault, du Tarn et de la Haute-Garonne; à l'E. par la Méditerranée; au S. par les départemens des Pyrénées-Orientales et de l'Ariége; et à l'O. par ceux de l'Arriége et de la Haute-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,237,631 arpens, ou 631,667 hectares. Sa populatiou est de 265.991 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Carcassonne et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. le B[on] ASSELIN (O ✻), *Préfet*, à Carcassonne.

M. Méchin, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Fornier de Violet ✻, Rolland de Blomac, Airolles (Paul).

Arrondissement de Carcassonne. Pop., 90,241 indiv.

Justices de paix. Alzonne, Capendu, Carcassonne (*deux Justices de paix*), Conques, Lagrasse, Mas-Cabardès, Mouthoumet, Montréal, Peyriac, Saissac, Tuchan.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castelnaudary. Pop., 52,006 indiv.

M. le V[te] du Bouchage, *Sous-Préfet*, à Castelnaudary.

Justices de paix. Belpech, Castelnaudary (*deux Justices de paix*), Fanaux, Salles.

Arrondissement de Limoux. Pop., 71,443 indiv.

M. d'Auberjon ✻, *Sous-Préfet*, à Limoux.

Justices de paix. Alaigne, Belcaire, Chalabre, Couiza, Limoux, Quillan, Roquefort, Saint-Hilaire.

Arrondissement de Narbonne. Pop., 52,301 indiv.

M. le M[is] de Gléon, *Sous-Préfet*, à Narbonne.

Justices de paix. Coursan, Durban, Ginestas, Lézignan, Narbonne, Sijean.

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

Ce département est formé du ci-devant Rouergue.

Il est borné au N. par le département du Cantal ; à l'E. par ceux de la Lozère et du Gard ; au S. par ceux du Gard, de l'Hérault et du Tarn ; et à l'O. par ceux du Tarn, de Tarn-et-Garonne et du Lot. Sa superficie est d'environ 1,730,195 arpens, ou 882,171 hectares ; sa population est de 350,014 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Rodez et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

PREFECTURE.

M. le V[te] FERRAND ✻, *Préfet*, à Rodez.

M. de Cabrières fils, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Passelac ✻, Foulquier, Monseignat ✻, Delauro ✻.

Arrondissement de Rodez. Pop., 93,387 indiv.

Justices de paix. Bozouls, Cassagnes-Begonhez, Conques, Marcillac, Naucelle, Pont-de-Salars, Requista, Rignac, Rodés, Salvetat (La), Sauveterre.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Espalion. Pop., 63,632 indiv.

M. Affre, *Sous-Préfet*, à Espalion.

Justices de paix. Entraigues, Espalion, Estaing, Lagniolle, Mur-de-Barrez, Saint-Amans-Descopts, Saint-Chély, Sainte-Génevieve, Saint-Geniez.

Arrondissement de Milhau. Pop., 62,590 indiv.

M. le C[te] de Vesins ※, *Sous-Préfet*, à Milhau.

Justices de paix. Campagnac, Laissac, Milhau, Nant, Beyreleau, Saint-Bauzely, Salles-Curan, Severac-le-Château, Vezins.

Arrondissement de Saint-Afrique. Pop., 56,697 indiv.

M. de Cambis (Alphonse), *Sous-Préfet*, à Saint-Afrique.

Justices de paix. Belmont, Camarès, Cornus, Saint-Afrique, Saint-Rome-de-Tarn, Saint-Sernin.

Arrondissement de Villefranche. Pop., 73,708 indiv.

M. le C[te] Dulac ※, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Justices de paix. Asprières, Aubin, Montbazens, Najac, Rieupeiroux, Villefranche, Villeneuve.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Vénaissin.

Il est borné au N. par les départemens de Vaucluse et du Gard; à l'E. par l'extrémité S. O. du département des Basses-Alpes et par celui du Var; au S. par la Méditerranée, et à l'O. par le département du Gard; sa superficie est d'environ 1.179.425 arpens, ou 601.960 hectares. Sa population est de 326,302 individus: il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire et le ressort de la Cour royale d'Aix; et renferme les diocèses d'Aix et de Marseille.

PRÉFECTURE.

M. le M[is] d'Arbaud-Jouques ※ (C ※) ✠, Conseiller-d'État, *Préfet*, à Marseille.

M. le B[on] d'Urre ※. *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Raymond ※, Payan d'Augery, de Godailh, Dedons de Pierrefeu.

Arrondissement de Marseille. Pop., 148,512 indiv.

Justices de paix. Aubagne, Ciotat (La), Marseille, (*six Justices de paix*), Roquevaire.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Aix. Pop., 101,550 indiv.

M. de Coriolis ※, *Sous-Préfet*, à Aix.

Justices de paix. Aix (*deux Justices de paix*), Berre, Gardanne, Istres, Lambesc, Martigues, Peyrolles, Salon, Trets.

Arrondissement d'Arles. Pop., 76,240 indiv.

M. le C[te] de Blacas-Carros ※, *Sous-Préfet*, à Arles.

Justices de paix. Arles (*deux Justices de paix*). Château-Renard, Eyguières, Orgon, Saintes-Maries (les), Saint-Remy, Tarascon.

DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par le département de l'Eure: au S. par celui de l'Orne et partie du département de la Manche, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 1,117.643 arpens, ou 570.427 hectares; sa population est de 500,956 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Bayeux et le ressort de la Cour royale de Caen.

PRÉFECTURE.

M. le Cte de MONTLIVAULT ✻ ✠ (O ✻), Conseiller d'Etat, Gentilhomme honor. de la Chamb. du Roi, *Préfet*, à Caen.

M. de Montlivault (Charles), *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Lair, Le Grip ✻, Chrétien fils, Pfistre-Duvant, Lance.

Arrondissement de Caen. Pop., 133,765 indiv.

Justices de paix. Bourguebus, Caen (*deux Justices de paix*), Creully, Douvres, Evrecy, Tilly-sur-Seulles, Troarn, Villers-Bocage.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bayeux. Pop., 81,052 indiv.

M. de Genas Duhomme ✻, *Sous-Préfet*, à Bayeux.

Justices de paix. Balleroy, Bayeux, Caumont, Isigny, Ryes, Trevières.

Arrondissement de Falaise. Pop., 64,203 indiv.

M. Rulhière ✻, *Sous-Préfet*, à Falaise.

Justices de paix. Bretteville-sur-Laize, Coulibeuf, Falaise (*deux Justices de paix*), Thury-Harcourt.

Arrondissement de Lisieux. Pop., 71,983 indiv.

M. de Coniac ✻, *Sous-Préfet*, à Lisieux.

Justices de paix. Lisieux (*deux Justices de paix*), Livarot, Mezidon, Orbec, Saint-Pierre-sur-Dives.

Arrondissement de Pont-l'Evêque. Pop., 60,662 indiv.

M. Deslandes, *Sous-Préfet*, à Pont-l'Evêque.

Justices de paix. Blangy, Cambremer, Dives, Honfleur, Pont-l'Evêque.

Arrondissement de Vire. Pop., 89,291 indiv.

M. de Chantreau ✻, *Sous-Préfet*, à Vire.

Justices de paix. Aunay, Beny-Bocage (le), Condé-sur-Noireau, Saint-Sever, Vassy, Vire.

DÉPARTEMENT DU CANTAL.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Corrèze ; à l'E. par ceux de la Haute-Loire et de la Lozère ; au S. par ceux de la Lozère, de l'Aveyron et du Lot ; et à l'O. par ceux du Lot et de la Corrèze. Sa superficie est d'environ 1,124,802 arpens, ou 574,081 hectares ; sa population est de 262,013 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Saint-Flour et le ressort de la Cour royale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. le Vte de PANAT ✻ (député du Gers), *Préfet*, à Aurillac.

M. d'Anterroche, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Fortet, Besse fils, Laborie.

Arrondissement d'Aurillac. Pop., 95,851 indiv.

Justices de paix. Aurillac (*deux Justices de paix*), Maurs, Mont-Salvy, Roquebrou (La), Saint-Cernin, Saint-Mamet, Vic-sur-Cère.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mauriac. Pop., 63,893 indiv.

M. de Mauroy, *Sous-Préfet*, à Mauriac.

Justices de paix. Champs, Mauriac, Pleaux, Riom-ez-Montagnes, Saignes, Salers.

Arrondissement de Murat. Pop., 35,237 indiv.

M. de Gounon, *Sous-Préfet*, à Murat.

Justices de paix. Allanches, Marcenat, Murat.

Arrondissement de Saint-Flour. Pop., 67,032 indiv.

M. Amable-Frayssinous ※, *Sous-Préfet*, à Saint-Flour.

Justices de paix. Chaudesaigues, Massiac, Pierrefort, Ruines, Saint-Flour (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE.

Ce département est formé de l'Angoumois et d'une partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Vienne, de la Vienne et des Deux-Sèvres; à l'E. par ceux de la Haute-Vienne et de la Dordogne; au S. par ceux de la Dordogne et de la Charente-Inférieure, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 1,153,684 arpens, ou 588,863 hectares; sa population est de 353,653 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse d'Angoulême, et le ressort de la Cour royale de Bordeaux.

PRÉFECTURE.

M. Jahan de Belleville ※ ※, *Préfet*, à Angoulême.

M. Deplas ※, *Secrétaire-général*.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

De Castéras, Chancel-Auzonne ※, De Gastebois, Maulde.

Arrondissement d'Angoulême. Pop., 126,735 indiv.

Justices de paix. Angoulême (*deux Justices de paix*), Blanzac, Hiersac, Montbron, Rochefoucault (La), Rouillac, Saint-Amant-de-Boixe, Valette (La).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Barbezieux. Pop., 56,605 indiv.

M. Ed. de Vallée ※, *Sous-Préfet*, à Barbezieux.

Justices de paix. Aubeterre, Baignes, Barbezieux, Brossac, Chalais, Montmoreau.

Arrondissement de Cognac. Pop., 48,131 indiv.

M. le Chev. d'Alès ※, *Sous-Préfet*, à Cognac.

Justices de paix. Châteauneuf, Cognac, Jarnac, Segonzac.

Arrondissement de Confolens. Pop., 65,248 indiv.

M. Barbier de Landrevie ✻, *Sous-Préfet*, à Confolens.

Justices de paix. Chabanois, Champagne-Mouton, Confolens (*deux Justices de paix*), Montambœuf, Saint-Claude.

Arrondissement de Ruffec. Pop., 56,844 indiv.

M. Boulley ✻, *Sous-Préfet*, à Ruffec.

Justices de paix. Aigre, Mansle, Ruffec, Villefagnan.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

Ce département est composé de l'Aunis et de partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départemens de la Vendée et des Deux-Sèvres; à l'E. par une partie de celui des Deux-Sèvres, et par celui de la Charente; au S. par les départemens de la Dordogne et de la Gironde; et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1.404.460 arpens, ou 716.814 hectares; sa population est de 424.147 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de La Rochelle, et le ressort de la Cour royale de Poitiers.

PRÉFECTURE.

M. le Mis Dalon (O ✻), Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, Maître des Req., *Préfet*, à La Rochelle.

M. De la Roche-Tolay, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Desnobles, Gilbert de Gourville, Saint-Estève, Vincens, Bruna.

Arrondissement de La Rochelle. Pop., 71,158 indiv.

Justices de paix. Ars (Ile de Ré), Courçon, Jarrie (La), Marans, Rochelle (La) (*deux Justices de paix*), Saint-Martin (Ile de Ré).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Jonzac. Pop., 81,290 indiv.

M. Martin de Puiseux, *Sous-Préfet*, à Jonzac.

Justices de paix. Archiac, Jonzac, Mirambeau, Montendre, Mont-Guyon, Montlieu, Saint-Genis.

Arrondissement de Marennes. Pop., 46,901 indiv.

M. Leterme ✻, *Sous-Préfet*, à Marennes.

Justices de paix. Château île d'Oléron (le), Marennes, Royan, Saint-Agnant, Saint-Pierre-d'Oléron, Tremblade (La).

Arrondissement de Rochefort. Pop., 46,037 indiv.

M. le Chev. de Martillat ✻, *Sous-Préfet*, à Rochefort.

Justices de paix. Aigrefeuille, Rochefort, Surgères, Tonnay-Charente.

Arrondissement de Saintes. Pop., 100,770 indiv.

M. de Gigord ✻, *Sous-Préfet*, à Saintes.

Justices de paix. Burie, Cozes, Gemzac, Pons, Saint-Porchaire, Saintes (*deux Justices de paix*), Saujon.

Arrondissement de Saint-Jean-d'Angely. Pop., 77,991 indiv.

M. de Bonnegens, *Sous-Préfet*, à Saint-Jean-d'Angely.

Justices de paix. Aulnay, Loulay, Matha, Saint-Hilaire, Saint-Jean-d'Angely, Saint-Savinien, Tonnay-Boutonne.

DÉPARTEMENT DU CHER.

L'un des deux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départemens de la Nièvre, du Loiret et de Loir et Cher; à l'E. par celui de la Nièvre: au S. par ceux de la Creuse, de l'Allier et de l'Indre; et à l'O. par le département de l'Indre. Sa superficie est d'environ 1,450,134 arpens, ou 740,125 hectares; sa population est de 248,589 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Bourges et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Bon de Bastard d'Estang (Armand) (O ✻), Maître des requêtes, *Préfet*, à Bourges.

M. Blouquier de Trélan, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Cottereau, Bord de Grandfond ✻, Rose.

Arrondissement de Bourges. Pop., 95,491 indiv.

Justices de paix. Aix-d'Angillon (les), Baugy, Bourges, Charost, Graçay, Levet, Lury, Mehun, Saint-Martin d'Auxigny, Vierzon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Saint-Amand. Pop., 85,870 indiv.

M. de Bengy-Puyvallée ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Amand.

Justices de paix. Charenton, Châteaumeillant, Châteauneuf, Châtelet (le), Dun-le-Roy, Guerche (La), Lignières, Nerondes, Saint-Amand, Sancoins, Saulzay-le-Potier.

Arrondissement de Sancerre. Pop., 67,228 indiv.

M. Mac-Nab, *Sous-Préfet*, à Sancerre.

Justices de paix. Argent, Aubigny, Chapelle-d'Angillon (La), Henrichemont, Léré, Sancergues, Sancerre, Vailly.

DEPARTEMENT DE LA CORRÈZE.

Ce département tire son nom d'une rivière qui passe à Tulle et à Brive, et se jète dans la Vezère; c'est un des départemens que forment les Haut et Bas-Limousin.

Il est borné au N. par les départemens du Puy-de-Dôme, de la Creuse, de la Haute-Vienne; à l'E. par ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal; au S. par ceux du Cantal, du Lot et de la Dordogne; et à l'O. par ceux de la Dordogne et de la Haute-Vienne. Sa superficie est d'environ 1,165,235 arpens, ou 594,717 hectares; sa population est de 284,882 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse de Tulle, et le ressort de la Cour royale de Limoges.

32.

PRÉFECTURE.

M. le Mis DE VILLENEUVE (O ✻), *Préfet*, à Tulle.

M. de Laplane, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Meynard Descombes ✻, Mougène de St.-Avid, J. Jh. Meynard.

Arrondissement de Tulle. Pop., 121,572 indiv.

Justices de paix. Argentat, Corrèze, Eglelons, Mercœur, Pleau (La), Roche-Canillac (la), Seilhac, Servières, Treignac, Tulle (*deux Justices de paix*), Uzerche.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brive. Pop., 106,649 indiv.

M. le Bon de Carbonnières ✻, *Sous-Préfet* à Brive.

Justices de paix. Ayen, Beaulieu, Beynat, Brive, Donzenac, Juillac, Larche, Lubersac, Meyssac, Vigeois.

Arrondissement d'Ussel. Pop., 57,271 indiv.

M. Lespinasse de Pebeyre ✻, *Sous-Préfet*, à Ussel.

Justices de paix. Bort, Bugeat, Eygurande, Meymac, Neuvic, Sornac, Ussel.

DÉPARTEMENT DE LA CORSE.

Ce département comprend l'île de Corse.

Sa superficie est de 980,510 hectares; sa population est de 185,079 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a deux membres à élire à la Chambre des Députés. Il forme la dix-septième division militaire, le diocèse d'Ajaccio et le ressort de la Cour royale établie à Bastia.

PRÉFECTURE.

M. le Bon ANGELLIER ✻, *Préfet*, à Ajaccio.

M. Croquelois, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Bacciochi-Adorno, Martinenghi, J. G. Peraldi.

Arrondissement d'Ajaccio. Pop., 43,882 indiv.

Justices de paix. Ajaccio, Bastelica, Bocognano, Evisa, Piana, Sainte-Marie, Salice, Sari, Sarrola, Soccia, Vico, Zicavo.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bastia. Pop., 56,375 indiv.

M. de Petriconi ✻, *Sous-Préfet*, à Bastia.

Justices de paix. Bastia (*deux Justices de paix*), Borgo, Brando, Campile, Campitello, Cervione, Lama, Luri, Murato, Nonza, Oletta, Perpleta, Case-Vecchie, Porta, Rogliano, Saint-Florent, San-Martino, San-Nicolao, Santo-Pietro, Vescovato.

Arrondissement de Calvi. Pop., 19,895 indiv.

M. Pompei, *Sous-Préfet*, à Calvi.

Justices de paix. Algajola, Belgodere, Calenzana, Calvi, Ile-Rousse, Olmi et Capella.

Arrondissement de Corte. Pop., 43,704 indiv.

M. Arman ❋, *Sous-Préfet*, à Corte.

Justices de paix. Calacuccia, Castifao, Corte, Moita, Morosaglia, Omessa, Pie di Corte, Piedicroce, Pietra, Prunelli, Saint-Laurent, Sermano, Serraglio, Valle, Vezzani.

Arrondissement de Sartene. Pop., 21,223 indiv.

M. Peraldi ✠ ❋, *Sous-Préfet*, à Sartene.

Justices de paix. Bonifacio, Levie, Olmeto, Petreto et Bicchisano, Porto-Vecchio, Sainte Lucie, Sartene, Serra.

DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR.

Son nom lui vient d'une chaîne de petites montagnes qui s'étendent depuis Dijon, par Nuits, Beaune et Châlons, jusqu'à Mâcon, ainsi nommée à cause des bons vins qu'elle produit; ce département est le second des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Marne, de l'Aube et de l'Yonne; à l'E. par ceux de la Haute-Marne, de la Haute-Saône et du Jura: au S. par ceux du Jura et de Saône-et-Loire; et à l'O. par ceux de la Nièvre et de l'Yonne. Sa superficie est d'environ 1.718.228 arpens, ou 876.956 hectares; sa population est de 370.943 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Dijon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le B^on DE WISMES (O ❋), *Préfet*, à Dijon.

M. Jolivot, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Piette ❋, Amanton ❋, Saunac ❋, Morelot.

Arrondissement de Dijon. Pop., 134,349 indiv.

Justices de paix. Auxonne, Dijon (*trois Justices de paix*), Fontaine-Française, Genlis, Gevrey, Grancey-en-Montagne, Is-sur-Tille, Mirebeau, Pontaillier-sur-Saône, Saint-Seine, Selongey, Sombernon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Beaune. Pop., 116,245 indiv.

M. Rocaut d'Anthume ❋, *Sous-Préfet*, à Beaune.

Justices de paix. Arnay-sur-Arroux, Beaune (*deux Justices de paix*), Bligny-sur-Ouche, Liernais, Nolay, Nuits, Pouilly-en-Montagne, Saint-Jean-de-Losne, Seurre.

Arrondissement de Châtillon-sur-Seine. Pop., 50,900 indiv.

M. de Saint-Brisson, *Sous-Préfet*, à Châtillon-sur-Seine.

Justices de paix. Aignay-Côte-d'Or, Baigneux, Châtillon-sur-Seine, Laignes, Montigny-sur-Aube, Recey-sur-Ource.

Arrondissement de Semur. Pop., 69,449 indiv.

M. Capmas ❋, *Sous-Préfet*, à Semur.

Justices de paix. Flavigny, Montbard, Précy-sous-Thil, Saulieu, Semur, Vitteaux.

DÉPARTEMENT DES COTES-DU-NORD.

C'est un des cinq que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan ; à l'E. par le département d'Ille-et-Vilaine : au S. par le département du Morbihan, et à l'O. par celui du Finistère. Sa superficie est d'environ 1.456.894 arpens, ou 744.073 hectares ; sa population est de 581,684 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Saint-Brieuc et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PREFECTURE.

M. de Fadatte de Saint-George (O ✱), *Préfet*, à Saint-Brieuc.

M. Pescatore ✱, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Lymon-Belleissue, De la Noue, Besson, Rouxel-Villeféron ✱, Duguerny.

Arrondissement de St-Brieuc. Pop., 169.507 indiv.

Justices de paix. Châtelaudren, Etables, Lamballe · Lanvollon, Moncontour, Paimpol, Pleneuf, Plœuc, Plouha, Quintin, Saint-Brieuc (*deux Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dinan. Pop., 108,470 indiv.

M. Sévoy ✱. *Sous-Préfet*, à Dinan.

Justices de paix. Broons, Dinan (*deux Justices de paix*), Evran, Jugon, Matignon, Plancoet, Plélan-le-Petit, Ploubalay, Saint-Jouan-de-l'Isle.

Arrondissement de Guingamp. Pop., 108,458 indiv.

M. Geffroy de Villeblanche ✱ ✱, *Sous-Préf.*, à Guingamp.

Justices de paix. Bégard, Belle-Ile-en-Terre, Bothoa-Bourbriac, Callac, Guingamp, Maël-Carhaix, Plouagat-Châtelaudren, Ponrieux, Rostrenen.

Arrondissement de Lannion. Pop., 101,760 indiv.

M. de Troguendy ✱, *Sous-Préfet*, à Lannion.

Justices de paix. Lannion, Lézardrieux, Perros-Guirrec, Plestin, Plouaret, Rochederrien (La), Tréguier.

Arrondissement de Loudéac. Pop., 93,489 indiv.

M. de Prémorvan, *Sous-Préfet*, à Loudéac.

Justices de paix. Coliné, Corlay, Goarec, Lachèze, Loudéac, Merdrignac, Mur, Plouguenast, Uzel.

DEPARTEMENT DE LA CREUSE.

Il est formé de la ci-devant Haute-Marche, et de quelques parties des anciennes provinces du Berri, du Bourbonnais, du Limousin et de l'Auvergne.

Il est borné au N. par les départemens de l'Allier, du Cher et de l'Indre ; à l'E. par ceux de l'Allier et du Puy-de-Dôme ; au S. par celui de la Corrèze, et à l'O. par celui de la Haute-Vienne. Sa superficie est d'environ 1,135,332 arpens, ou 579,455 hectares ; sa population est de 252,932 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Limoges et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Cte CONEN DE SAINT-LUC ✻ (O ✻), (Député du Finistère), *Préfet*, à Guéret.

M. de Jacquelot de Boisrouvray, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Grand ✻, Le Bon de Fournoué, le Vte de Barthon de Montbas ✻.

Arrondissement de Guéret. Pop., 84,596 indiv.

Justices de paix. Ahun, Bonnat, Dun, Grand-Bourg-Guéret, Saint-Vaury, Souterraine (La).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Aubusson. Pop., 99,207 indiv.

M. Devins de Peysac, *Sous-Préfet*, à Aubusson.

Justices de paix. Aubusson, Auzance, Bellegarde, Chenerailles, Courtine (La), Crocq, Evaux, Felletin, Gentioux, St.-Sulpice-lès-Champs.

Arrondissement de Bourganeuf. Pop., 34,233 indiv.

M. Savignac, *Sous-Préfet*, à Bourganeuf.

Justices de paix. Bénévent, Bourganeuf, Pontarion, Royerre.

Arrondissement de Boussac. Pop., 34,896 indiv.

M. Gaston de Feydeau, *Sous-Préfet*, à Boussac.

Justices de paix. Boussac, Chambon, Châtelus, Jarnage.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

Ce département est formé du ci-devant Périgord.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Vienne et de la Charente; à l'E. par ceux de la Corrèze et du Lot; au S. par ceux du Lot, de Lot-et-Garonne et de la Gironde; à l'O. par ceux de la Gironde, de la Charente-Inférieure et de la Charente. Sa superficie est d'environ 1,759,997 arpens, ou 898,274 hectares; sa population est de 464,074 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse de Périgueux et le ressort de la Cour royale de Bordeaux.

PRÉFECTURE.

M. le Chev. de LINGUA DE SAINT-BLANQUAT ✠ ✻ (Député de l'Ariége), *Préfet*, à Périgueux.

M. Lavès ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Lubersac, D'Anglars ✻, Lanxade ✻, Bayle de Lagrange, de Sanzillon.

Arrondissement de Périgueux. Pop., 97,393 indiv.

Justices de paix. Brantôme, Excideuil, Grignols, Hautefort, Périgueux, Saint-Pierre-de-Chignac, Savignac-lès-Eglises, Thenon, Verg (Saint-Jean-de-)

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bergerac. Pop., 114,523 indiv.

M. le Chev. de Courssou ✻, *Sous-Préfet*, à Bergerac.

Justices de paix. Beaumont, Bergerac, Cadouin, Cunèges, Eymet, Laforce, Issigeac, Lalinde, Monpazier, Saint-Alvère, Velines, Vilamblard, Villefranche-de-Lonchapt.

Arrondissement de Nontron. Pop., 79,573 indiv.

M. Durand-Durepaire, *Sous-Préfet*, à Nontron.

Justices de paix. Bussière-Badil, Champagnac-de-Belair, Jumilhac-le-Grand, Lanouaille, Mareuil, Nontron, Saint-Pardoux-la-Rivière, Thiviers.

Arrondissement de Ribérac. Pop., 67,292 indiv.

M. Cellerier, *Sous-Préfet*, à Ribérac.

Justices de paix. Monpon, Montagrier, Mussidan, Neuvic, Ribérac, Saint-Aulaye, Verteillac.

Arrondissement de Sarlat. Pop., 105,293 indiv.

M. de Cerval ✻, *Sous-Préfet*, à Sarlat.

Justices de paix. Belvès, Bugue (le), Carlux, Domme, Mignac, Saint-Cyprien, Salignac, Sarlat, Terrasson, Villefranche-de-Belvès.

DÉPARTEMENT DU DOUBS.

Ce département fait partie de la Franche-Comté, qui en compte trois.

Il est borné au N. par le département de la Haute-Saône, à l'E. et au S. par la Suisse et la principauté de Neufchâtel, et à l'O. par les départemens du Jura et partie de celui de la Haute-Saône. Sa superficie est d'environ 1,094,720 arpens, ou 547,360 hectares; sa population est de 254,314 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Besançon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Vte de Beaumont ✠ ✻ (député de la Dordogne), Conseiller-d'État, *Préfet*, à Besançon.

M. le Cte de Jouffroy ✻, *Secrétaire-général*.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Dorival de Miserey, du Bouvot, de Thurey.

Arrondissement de Besançon. Pop., 93,638 indiv.

Justices de paix. Amancey, Audeux, Besançon (*deux Justices de paix*), Boussière, Marchaux, Ornans, Quingey.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Baume. Pop., 61,265 indiv.

M. Terrier de Loray ✠ ✻, *Sous-Préfet*, à Baume.

Justices de paix. Baume, Clerval, Ile-sur-le-Doubs (l'), Pierrefontaine, Rougemont, Roulans, Vercel.

Arrondissement de Montbéliard. Pop., 52,703 indiv.

M. le Cte Edouard de Montrond, *Sous-Préfet*, à Montbéliard.

Justices de paix. Audincourt, Blamont, Maiche, Montbéliard, Pont-de-Roide, Russey (le), Saint-Hipolyte.

Arrondissement de Pontarlier. Pop., 46,708 indiv.

M. le Bon Daclin ❋, *Sous-Préfet*, à Pontarlier.

Justices de paix. Levier, Montbenoit, Morteau, Mouthe, Pontarlier.

DÉPARTEMENT DE LA DROME.

L'un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par le département de l'Isère; à l'E. par le même et celui des Hautes-Alpes; au S. par les départemens des Basses-Alpes et de Vaucluse; à l'O. par celui de l'Ardèche, qui en est séparé dans toute sa longueur par le Rhône. Sa superficie est d'environ 1,324,327 arpens, ou 675,915 hectares; sa population est de 253,791 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Valence et le ressort de la Cour royale de Grenoble.

PRÉFECTURE.

M. DE MALARTIC (O ❋), Conseiller-d'État, *Préfet*, à Valence.

M. de Fortia, *Secrétaire-général*.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Montal, De Châteauvieux, De Chièze.

Arrondissement de Valence. Pop., 127,806 indiv.

Justices de paix. Bourg-du-Péage, Chabeuil, Grand Serre (le), Loriol, Romans, St.-Donat, St.-Jean-en-Royans, St.-Vallier, Tain, Valence.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Die. Pop., 63,632 indiv.

M. Gérard-Knvity, *Sous-Préfet*, à Die.

Justices de paix. Bourdeaux, Chapelle-en-Vercors (La), Châtillon, Crest nord, Crest sud, Die, Luc-en-Diois, Motte-Chalancon (La), Saillans.

Arrondissement de Montélimart. Pop., 59,357 indiv.

M. de La Boissière ❋, *Sous-Préfet*, à Montélimart.

Justices de paix. Dieu-le-Fit, Grignan, Marsane, Montélimart, Pierre-Latte.

Arrondissement de Nyons. Pop., 34,996 indiv.

M. d'Indy, *Sous-Préfet*, à Nyons.

Justices de paix. Buis (le), Nyons, Rémuzat, Séderon.

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par le départ. de la Seine-Inférieure; à l'E. par celui de l'Oise et de Seine-et-Oise; au S. par ceux d'Eure-et-Loir et de l'Orne; et à l'O. par le Calvados. Sa superficie est d'environ 1,221,206 arpens, ou 623,283 hectares; sa population est de 421,665 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse d'Evreux et le ressort de la Cour royale de Rouen.

PRÉFECTURE.

M. le Vte DELAITRE (O ❋), M^tre des Requêtes, Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, *Préfet*, à Evreux.

M. Meynadier, *Secrétaire-général*.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Ladan, de Bernetz ❋, Delacraye ❋, le Chev. de Machonville, Hureau de Sénarmont.

Arrondissement d'Evreux. Pop., 116,656 indiv.

Justices de paix. Breteuil, Conches, Damville, Evreux (*deux Justices de paix*), Nonancourt, Pacy, Rugles, Saint-André, Verneuil, Vernon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement des Andelys. Pop., 63,700 indiv.

M. H. Gazan ❋, *Sous-Préfet*, aux Andelys.

Justices de paix. Andelys (les), Ecos, Etrepagny, Gisors, Grainville, Lions-la-Forêt.

Arrondissement de Bernay. Pop., 84,667 indiv.

M. Delahaye ❋, *Sous-Préfet*, à Bernay.

Justices de paix. Beaumesnil, Beaumont-le-Roger, Bernay, Briône, Broglie, Thiberville.

Arrondissement de Louviers. Pop., 68,327 indiv.

M. Vielh Boisjoslin ❋, *Sous-Préfet*, à Louviers.

Justices de paix. Gaillon, Louviers, Neubourg, Pont-de-l'Arche, Tourville.

Arrondissement de Pont-Audemer. Pop., 88,315 indiv.

M. le M[is] de Sainte-Marie ❋, *Sous-Préfet*, à Pont-Audemer.

Justices de paix. Beuzeville, Bourgtheroulde, Cormeilles, Montfort-sur-Risle, Pont-Audemer, Quillebœuf, Routot, St.-Georges-du-Vièvre.

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR.

Il se compose de portions des anciennes provinces de l'Orléanais et de la Normandie : de la première, la Beauce et le pays Chartrain ; de la seconde, le Perche, le Drouais et le Thimerais. Il tire son nom des deux principales rivières qui le traversent.

Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Oise et de l'Eure ; à l'E. par ceux de Seine-et-Oise et du Loiret ; au S. par ce dernier et ceux de Loir-et-Cher et de la Sarthe ; enfin à l'O. par ceux de l'Orne et de l'Eure. Sa superficie est d'environ 602,752 hectares. Sa population est de 278,215 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Chartres et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le B[on] DE GIRESSE LA BEYRIE ❋, Maître des Requêtes, Secrétaire honoraire des commandemens de Monsieur le Dauphin, *Préfet*, à Chartres.

M. de Lamarlière, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Hache-Servant ❋, Masson, De Masclary.

Arrondissement de Chartres. Pop., 103,158 indiv.

Justices de paix. Auneau, Chartres (*deux Justices de paix*), Courville, Illiers, Janville, Maintenon, Voves.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Châteaudun. Pop., 58,520 indiv.

M. le Cte de Quatrebarbes ❊, *Sous-Préfet*, à Châteaudun.

Justices de paix. Bonneval, Brou, Châteaudun, Cloyes, Orgères.

Arrondissement de Dreux. Pop., 70,910 indiv.

M. des Rotours, Chev. de Chaulieu ❊, *Sous-Préfet*, à Dreux.

Justices de paix. Anet, Brezolles, Châteauneuf, Dreux, Ferté-Vidame (La), Nogent-le-Roi, Senonches.

Arrondissement de Nogent-le-Rotrou. Pop., 45,194 indiv.

M. Tôchon de Marollier ❊, *Sous-Préf.*, à Nogent-le-Rotrou.

Chefs-lieux des Justices de paix. Authon, Laloupe, Nogent-le-Rotrou, Thiron-Gardais.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

C'est un des cinq départemens que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan ; à l'E. par les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan; au S. et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,358,555 arpens, ou 483,095 hectares ; sa population est de 502,851 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Quimper et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. le Cte de Castellane ✠ ❊, *Préfet*, à Quimper.

M. D'Antigny, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Le Chev. Alexandre de Plæuc ❊, Du Marhalach ❊, Rosaven ❊, Duchayla, de Kergos (Théodore) ❊ ❊.

Arrondissement de Quimper. Pop., 95,947 indiv.

Justices de paix. Briec, Concarneau, Douarnenez, Fouesnant, Plogastel, Pont-Croix, Pont-l'Abbé, Quimper, Rosporden.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brest. Pop., 149,482 indiv.

M. Guesnet ❊ (O ❊), *Sous-Préfet*, à Brest.

Justices de paix. Brest (*trois Justices de paix*), Daoulas, Isle d'Ouessant (l'), Landerneau, Lannilis, Lesneven, Plabennec, Ploudalmeleau, Ploudiry, Saint-Renan.

Arrondissement de Châteaulin. Pop. 89,009 indiv.

M. Rodelec Duporzic ❊, *Sous-Préfet*, à Châteaulin.

Justices de paix. Carhaix, Châteaulin, Châteauneuf-du-Faou, Crozon, Faou (le), Huelgoat (le), Pleiben.

Arrondissement de Morlaix. Pop., 126,645 indiv.

M. de Savignhac ❊ ❊, *Sous-Préfet*, à Morlaix.

Justices de paix. Landivisiau, Lanmeur, Morlaix, Plouescat, Plouzévédé, Ponthou (le), St.-Pol-de-Léon, St.-Thégonnec, Sizun, Taulé.

Arrondissement de Quimperlé. Pop., 41,768 indiv.

M. Jegou-Dulaz, *Sous-Préfet*, à Quimperlé.

Justices de paix. Arzano, Bannalec, Pont-Aven, Quimperlé, Scaer.

DÉPARTEMENT DU GARD.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ardèche et de la Lozère; à l'E. par les départemens de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône: au S. par ce dernier, la Méditerranée et le département de l'Hérault, qui le borne à l'O. avec partie de l'Aveyron. Sa superficie est d'environ 1,175,044 arpens, ou 599,723 hectares; sa population est de 347,550 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Nîmes et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Herman (O ❄), *Préfet*, à Nîmes.

M. de Brigaud ❄, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Bastier de Villars-de-Bez, Bernardi-Arnac, Guérin, Tempié-Prémont, De Boileau-Castelnau (Henry) ❄.

Arrondissement de Nîmes. Pop., 126,350 indiv.

Justices de paix. Aigues-Mortes, Aramon, Beaucaire, Marguerittes, Nîmes (*trois Justices de paix*), Saint-Gilles, Saint-Mamert, Sommieres, Vauvert.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Alais. Pop., 74,936 indiv.

M. de Solliers, *Sous-Préfet*, à Alais.

Justices de paix. Alais, Anduze, Barjac, Genolhac, Ledignan, St.-Ambroix, St.-Jean-du-Gard, St.-Martin-de-Valgalgues, Vezenobres.

Arrondissement d'Uzès. Pop., 81,556 indiv.

M. de Noyers du Roure ❄, *Sous-Préfet*, à Uzès.

Justices de paix. Bagnols, Lussan, Pont-St.-Esprit, Remoulins, Roquemaure, St.-Chaptes, Uzès, Villeneuve-lès-Avignon.

Arrondissement du Vigan. Pop., 64,708 indiv.

M. Dortet de Tesson, *Sous-Préfet*, au Vigan.

Justices de paix. Alzon, Lasalle, Quissac, St.-André-de-Valborgne, Saint-Hippolyte, Sauve, Sumène, Trèves, Valleraugue, Vigan (le).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

Ce département est un des sept qui forment le Languedoc, Comminges, etc.

Il est borné au N. par les départemens du Tarn, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et du Gers; à l'E. par les départemens du Tarn, de l'Aude et de l'Arriège; au S. par le département de l'Arriège, les Pyrénées et le département des Hautes-Pyrénées, qui, avec celui du Gers, le bornent à l'O. Sa superficie est d'environ 1,263,858 arpens, ou 642,533 hectares. Sa population est de 407,016 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Toulouse et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Bon CAMUS DUMARTROY (O ✻), Conseiller-d'État, *Préfet*, à Toulouse.

M. Delpy ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Lacroix (Prosper). Frizac. le Cte de Juillac ✻. Mauran. De Sainte-Gemme.

Arrondissement de Toulouse. Pop., 130,603 indiv.

Justices de paix. Cadours, Castanet, Fronton, Grenade, Léguevin, Montastruc, Toulouse (*quatre Justices de paix*), Verfeil, Villemur.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Muret. Pop., 82,241 indiv.

M. le Cte de Bellefonds, ✻, *Sous-Préfet*, à Muret.

Justices de paix. Auterive, Carbonne, Cazères, Cintegabelle, Fousseret, Montesquieu, Muret, Rieumes, Rieux, Saint-Lys.

Arrondissement de Saint-Gaudens. Pop., 133,715 indiv.

M. Trincaud de Latour ✻, *Sous-Préfet*, à St-Gaudens.

Justices de paix. Aspet, Aurignac, Bagnères de Luchon, Castagnède, Isle-en-Dodon (l'), Montréjeau, Saint-Béat, Saint-Bertrand de Comminges, Saint-Gaudens, Saint-Martory, Salies.

Arrondissement de Villefranche. Pop., 60,457 indiv.

M. Raymond de Cahuzac ✻, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Justices de paix. Caraman, Lanta, Montgiscard, Nailloux, Revel, Villefranche.

DÉPARTEMENT DU GERS.

L'un des quatre départemens que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de Lot-et-Garonne et partie de celui des Landes; à l'E. par les départemens de Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne; au S. par les départemens de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées; à l'O. par les départemens des Basses-Pyrénées et des Landes. Sa superficie est d'environ 1,822,524 arpens, ou 623,996 hectares; sa population est de 307,601 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse d'Auch, et le ressort de la Cour royale d'Agen.

PRÉFECTURE.

M. le Chev. BLONDEL D'AUBERS ✻, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Auch.

M. Pervinquière, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

B. Sentetz ✻, Rouiller ✻. Soldn.

Arrondissement d'Auch. Pop., 61,882 indiv.

Justices de paix. Auch (*deux Justices de paix*), Gimont, Jegun, Saramon, Vic-Fezensac.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Condom. Pop., 71,209 indiv.

M. de Moncade ❋, *Sous-Préfet*, à Condom.

Justices de paix. Cazaubon, Condom, Eauze, Montréal, Nogaro, Valence.

Arrondissement de Lectoure. Pop., 52,635 indiv.

M. le Vte de Luscan ❋, *Sous-Préfet*, à Lectoure.

Justices de paix. Saint-Clar, Fleurance, Lectoure, Mauvesin, Miradoux.

Arrondissement de Lombez. Pop., 40,938 indiv.

M. Ph. Domezon, *Sous-Préfet*, à Lombez.

Justices de paix. Cologne, Isle Jourdain (l'), Lombez, Samatan.

Arrondissement de Mirande. Pop., 80,937 indiv.

M. de Bréa ❋, *Sous-Préfet*, à Mirande.

Justices de paix. Aignan, Marciac, Masseube, Miélan, Mirande, Montesquiou, Plaisance, Riscle.

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

L'un des quatre que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de la Charente-Inférieure; à l'E. par les départemens de la Dordogne et de Lot-et-Garonne; au S. par celui des Landes, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 2,121,055 arp., ou 1,082,552 hectares; sa population est de 538,151 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département a huit membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse de Bordeaux et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PREFECTURE.

M. le Vte DE CURZAY (O ❋), Maître des Requêtes, Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi (Député de la Vienne), *Préfet*, à Bordeaux.

M. de Croneau ❋. *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Barthès ❋, Barennes ❋, Letellier ❋, de Castelnau ❋. de Labroue.

Arrondissement de Bordeaux. Pop., 235,564 indiv.

Justices de paix. Audenge, Belin, Blanquefort, Bordeaux (*six Justices de paix*), Brede (la), Cadillac, Carbonblanc, Castelnau-de-Médoc, Créon, Pessac, Podensac, St.-André-de-Cubzac, Teste de Buch (la).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bazas. Pop., 51,734 indiv.

M. d'Escures ❋, *Sous-Préfet*, à Bazas.

Justices de paix. Auros, Bazas, Captieux, Grignols, Langon, Saint-Symphorien, Villandraut.

Arrondissement de Blaye. Pop., 54,561 indiv.

M. le Bon de Conteneuil ❋, *Sous-Préfet*, à Blaye.

Justices de paix. Blaye, Bourg, Saint-Ciers-la-Lande, Saint-Savin.

Arrondissement de La Réole. Pop., 54,377 indiv.

M. Pirly ❋, *Sous-Préfet*, à La Réole.

Justices de paix. Monségur, Pellegrue, Réole (La), St.-Macaire, Sau-Macaire, Sauveterre, Targon.

Arrondissement de Lesparre. Pop., 34,885 indiv.

M. le Bon J.-B. Cavaignac ❋, *Sous-Préfet*, à Lesparre.

Justices de paix. Lesparre, Pauillac, Saint-Laurent-de-Médoc, Saint-Vivien.

Arrondissement de Libourne. Pop., 107,030 indiv.

M. le Chev. Delasalle ✠ ❋, *Sous-Préfet*, à Libourne.

Justices de paix. Branne, Castillon, Coutras, Fronsac, Guitres, Libourne, Lussac, Pujols, Sainte-Foy-la-Grande.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au Nord par les départemens du Gard et de l'Aveyron; à l'E. par le département du Gard et la Méditerranée, qui le baigne au S.; à l'O. par ceux de l'Aude et du Tarn. Sa superficie est d'environ 1,236,198 arpens, ou 630,935 hectares; sa population est de 339,560 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Montpellier et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PREFECTURE.

M. le Bon Creuzé de Lesser ❋, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Montpellier.

M. Arthur Roche, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Paul aîné ❋, Renouvier ❋, N. . . .

Arrondissement de Montpellier. Pop., 117,690 indiv.

Justices de paix. Aniane, Castries, Cette, Claret, Frontignan, Ganges, Lunel, Matelles (les), Mauguio, Meze, Montpellier (*trois Justices de paix*), Saint-Martin-de-Londres.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Beziers. Pop., 121,345 indiv.

M. le Mis Armand de Villeneuve, *Sous-Préfet*, à Beziers.

Justices de paix. Agde, Bedarrieux, Beziers (*deux Justices de paix*), Capestang, Florensac, Montagnac, Murviel, Pezenas, Roujan, Saint-Gervais, Servian.

Arrondissement de Lodève. Pop., 55,596 indiv.

M. de Saint-Félix d'Amoreux ❋, *Sous-Prefet*, à Lodève.

Justices de paix. Caylar (le), Clermont, Gignac, Lodève, Lunas.

Arrondissement de Saint-Pons. Pop., 44,929 indiv.

M. de Bonne (P. J. J.), *Sous-Préfet*, à Saint-Pons.

Justices de paix. Olargues, Olonzac, Saint-Chinian, Saint-Pons, Salvetat (La).

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE.

C'est un des cinq départemens que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan et le département de la Manche ; à l'E. par le département de la Mayenne ; au S. par le département de la Loire-Inférieure, et à l'O. par les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan. Sa superficie est d'environ 1,336,205 arpens, ou 681,977 hectares ; sa population est de 553,453 individus : il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Rennes et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. JORDAN ❊, *Préfet*, à Rennes.

de Ravenel ❊, *Secrétaire-général*.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Duhamel de la Bothelière ❊, le Cte de Châteaubourg ❊, Ameline ❊, Morice Dulerain ❊, de Tréveret.

Arrondissement de Rennes. Pop., 127,361 indiv.

Justices de paix. Château-Giron, Hédé, Janzé, Liffré, Mordelles, Rennes (*quatre Justices de paix*), Saint-Aubin-d'Aubigné.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Fougères. Pop., 81,658 indiv.

M. de Moulon ❊, *Sous-Préfet*, à Fougères.

Justices de paix. Antrain, Fougères (*deux Justices de paix*), Louvigné-du-Désert, Saint-Aubin-du-Cormier, Saint-Brice.

Arrondissement de Montfort-sur-Meu. Pop., 61,459 indiv.

M. Morel des Vallons ❊, *Sous-Préfet*, à Montfort-sur-Meu.

Justices de paix. Bécherel, Montauban, Saint-Méen, Montfort-sur-Meu, Plélan.

Arrondissement de Redon. Pop., 75,890 indiv.

M. de Robillard, *Sous-Préfet*, à Redon.

Justices de paix. Bain, Fougeray, Guichen, Le Sel, Maure, Pipriac, Redon.

Arrondissement de Saint-Malo. Pop., 119,416 indiv.

M. Du Bois Hamon ✠ ❊, *Sous-Préfet*, à Saint-Malo.

Justices de paix. Cancale, Châteauneuf, Combourg, Dol, Pleine-Fougères, Pleurtuit, Saint-Malo, Saint-Servan, Tinténiac.

Arrondissement de Vitré. Pop., 87,710 indiv.

M. Leroy, *Sous-Préfet*, à Vitré.

Justices de paix. Argentré, Châteaubourg, Guerche (La), Rétiers, Vitré (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

Ce département est le second des deux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départemens du Cher, de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire ; à l'E. par celui du Cher ; au S. par ceux de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Vienne ; à l'O. par ceux de la Vienne et d'Indre-et-Loire. Sa

superficie est d'environ 1,373,866 arpens, ou 701,661 hectares; sa population est de 237.628 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Bourges est le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le V[te] de Fussy ✻ (député du Cher), *Préfet*, à Châteauroux.

M. Desjobert ✻ ✻, *Secrétaire-général*.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Fassardy, Trumeau fils, Grillon de Villeclair ✻.

Arrondissement de Châteauroux. Pop., 88,454 indiv.

Justices de paix. Ardentes-Saint-Vincent, Argenton, Buzançais, Châteauroux, Châtillon, Ecueillé, Levroux, Valançay.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement du Blanc. Pop., 54,745 indiv.

M. Lehurey, *Sous-Préfet*, au Blanc.

Justices de paix. Bélâbre, Blanc (le), Mézières, Saint-Benoît-du-Sault, Saint-Gaultier, Tournon.

Arrondissement d'Issoudun. Pop., 44,604 indiv.

M. Léon de Clock, *Sous-Préfet*, à Issoudun.

Justices de paix. Issoudun (*deux Justices de paix*), Saint-Christophe, Vatan.

Arrondissement de la Châtre. Pop., 49,825 indiv.

M. de Périgny, *Sous-Préfet*, à La Châtre.

Justices de paix. Aigurande, Châtre (La), Eguzon, Neuvy-Saint-Sépulchre, Sainte-Sévère.

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.

Il est formé de la presque totalité de l'ancienne province de Touraine.

Il est borné au N. par les départemens de Loir-et-Cher et de la Sarthe; à l'E. par ceux de Loir-et-Cher et de l'Indre; au S. par ceux de l'Indre et de la Vienne; à l'O. par ceux de Maine-et-Loire et de la Vienne. Sa superficie est de 612.679 hectares; sa population est de 290,160 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse de Tours et le ressort de la Cour royale d'Orléans.

PRÉFECTURE.

M. le C[te] Victor de Juigné (O ✻), Maître des Requêtes, *Préfet*, à Tours.

M. de La Frillière, *Secrétaire-général*.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Beaufond ✻, De Fleury ✻, Valleteau-de-Chabrefy.

Arrondissement de Tours. Pop., 142,811 indiv.

Justices de paix. Amboise, Bleré, Château-la-Vallière, Château-Renault, Montbazon, Neuvy-le-Roy, Neuillé-Pont-Pierre, Tours (*trois Justices de paix*), Vouvray.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Chinon. Pop., 86,306 indiv.

M. de Waresquiel ☼, *Sous-Préfet*, à Chinon.

Justices de paix. Azay-le-Rideau, Bourgueil, Chinon (l'Isle Bouchard), Langeais, Richelieu, Ste.-Maure.

Arrondissement de Loches. Pop., 61,043 indiv.

M. Lepère ☼, *Sous-Préfet*, à Loches.

Justices de paix. Haye (la), Ligueil, Loches, Montrésor, Pressigny (le Grand), Preuilly.

DÉPARTEMENT DE L'ISERE.

Ce département est un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ain et du Rhône; à l'E. par la Savoie et le département des Hautes-Alpes; au S. par ceux des Hautes-Alpes et de la Drôme; ce dernier le borne à l'O. avec ceux de la Loire et du Rhône. Sa superficie est d'environ 1,648,230 arpens, ou 841.230 hectares; sa population est de 525.984 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Grenoble et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Bon Finot (O ☼), *Préfet*, à Grenoble.

M. de Besson ☼, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Savoye-Desgrangettes, Berger de S.-Didier, Hélie, Bernon de Saint-Maurice ☼, Flauvant.

Arrondissement de Grenoble. Pop., 194,437 indiv.

Justices de paix. Allevard, Bourg-d'Oysans, Clelles, Corp, Domêne, Entraigues, Goncelin, Grenoble (*trois Justices de paix*), Mens, Monestier-de-Clermont, Mure (la), Saint-Laurent-du-Pont, Sassenage, Touvet (le), Vif, Villar-de-Lans, Vizille, Voiron.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de la Tour-du-Pin. Pop., 120,174 indiv.

M. de Sigoyer, *Sous-Préfet*, à la Tour-du-Pin.

Justices de paix. Bourgoin, Cremieu, Grand-Lemps, Morestel, Pont-de-Beauvoisin (le), Saint-Geoire, Tour-du-Pin (La), Virieu.

Arrondissement de Saint-Marcellin. Pop., 80,222 indiv.

M. Carra de la Batie, *Sous-Préfet*, à Saint-Marcellin.

Justices de paix. Pont-en-Royans, Rives, Roybon, St.-Etienne-de-Saint-Geoirs, Saint-Marcellin, Tullins, Vinay.

Arrondissement de Vienne. Pop., 131,151 indiv.

M. Anglès (A. N.) ☼, *Sous-Préfet*, à Vienne.

Justices de paix. Beaurepaire, Côte-Saint-André (La), Heyrieu, Meyzieu, Roussillon, Saint-Jean-de Bournay, Saint-Symphorien-d'Ozon, Verpillière (La), Vienne (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DU JURA.

Il est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départemens du Doubs, de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or; à l'E. par le département du Doubs et les Cantons Suisses: au S. par la Suisse et le département de l'Ain; et à l'O. par ceux de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or. Sa superficie est d'environ 986,246 arpens, ou 503.364 hectares; sa population est de 310,282 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de St. Claude et le ressort de la Cour royale de Besançon.

PRÉFECTURE.

M. Bluget de Valdenuit ※. *Préfet*, à Lons-le-Saulnier.

M. Clerget de Saint-Léger, *Secrétaire-général*.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Gerrier. De Girangy ※ (O ※). Le Chev. de Chaignon.

Arrondissement de Lons-le-Saulnier. Pop., 108,922 indiv.

Justices de paix. Arinthod, Beaufort, Bletterans, Clairvaux, Conliége, Lons-le-Saulnier, Orgelet, Saint-Amour, Saint-Julien, Sellières, Voiteur.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dôle. Pop., 72,650 indiv.

M. de Laboissière ※ ※, *Sous-Préfet*, à Dôle.

Justices de paix. Chaumergy, Chaussin, Chemin, Dampierre, Dôle, Gendrey, Montbarey, Montmirey, Rochefort.

Arrondissement de Poligny. Pop., 75,547 indiv.

M. de Branges-de-Bourcia ※, *Sous-Préfet*, à Poligny.

Justices de paix. Arbois, Champagnole, Nozeroy, Planche (les), Poligny-Salins, Villers-Farlay.

Arrondissement de Saint-Claude. Pop., 53,163 indiv.

M. A. Gacon ※, *Sous-Préfet*, à Saint-Claude.

Justices de paix. Bouchoux (les), Claude (Saint), Morez, Moyrans, Saint-Laurent.

DÉPARTEMENT DES LANDES.

C'est un des quatre que compose la Guyenne.

Il est borné au N. par le département de la Gironde; à l'E. par les départemens de Lot-et-Garonne et du Gers; au S. par celui des Basses-Pyrénées; à l'O. par la mer Océane. Sa superficie est d'environ 1,801.097 arpens, ou 900.534 hectares; sa population est d'environ 265,309 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse d'Aire et le ressort de la Cour royale de Pau.

PRÉFECTURE.

M. le B[on] CHEVALIER DE CAUNAN ※, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Mont-de-Marsan.

M. du Lyon, *Secrétaire-général*.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Duboscq ❋, Dulamon, Le Vte de Carrière ❋.

Arrondissement de Mont-de-Marsan. Pop., 84,869 indiv.

Justices de paix. Arjuzanx, Gabarret. Grenade, Labrit, Mimizan, Mont-de-Marsan, Parentis-en-Born, Pissos, Roquefort. Sabres, Sore, Villeneuve

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dax. Pop., 93,954 indiv.

M. de Pignol ❋, *Sous-Préfet*, à Dax.

Justices de paix. Castets, Dax, Montfort, Peyrehorade, Pouillon, Saint-Esprit, Saint-Vincent-de-Tirosse, Soustons.

Arrondissement de Saint-Sever. Pop., 86,486 indiv.

M. le Bon de Burosse ❋ (député du Gers), *Sous-Préfet*, à Saint-Sever.

Justices de paix. Aire, Amou, Geaune, Hagetmau, Mugron, Saint-Sever, Tartas (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanais, le Blaisois et le pays Chartrain.

Il est borné au N. par le département d'Eure-et-Loir; au N. E. par celui du Loiret; au S. E. par celui du Cher; au S. par celui de l'Indre; au S. O. par celui d'Indre-et-Loire; et au N. O. par celui de la Sarthe; sa superficie est d'environ 1,181,691 arpens, ou 603,116 hectares; sa population est de 230.666 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse de Blois et le ressort de la Cour royale d'Orléans.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DE LÉZAY-MARNÉSIA ❋, *Préfet*, à Blois.

M. Renaud-d'Avesnes Desmeloizes ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Alardet ❋, de Pétigny, Gaudron.

Arrondissement de Blois. Pop., 111,095 indiv.

Justices de paix. Blois (*deux Justices de paix*), Bracieux, Contres, Herbault, Marchenoir, Mer, Montrichard, Ouzouer-le-Marché, Saint-Aignan.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Romorantin. Pop., 44,670 indiv.

M. le Chev. Duchesne ❋, *Sous-Préfet*, à Romorantin.

Justices de paix. Mennetou, Motte-Beuvron (la), Neung-sur-Beuvron, Romorantin, Salbris, Selles-sur-Cher.

Arrondissement de Vendôme. Pop., 74,901 indiv.

M. Josse de Boisbercy ❋, *Sous-Préfet*, à Vendôme.

Justices de paix. Droué, Mondoubleau, Montoire, Morée, Saint-Amand, Savigny, Selommes, Vendôme.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

Ce département est tiré de celui de Rhône-et-Loire, qui a été divisé en deux, sous les dénominations de la Loire et du Rhône, et comprend le Forez.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône, de Saône-et-Loire et de l'Allier : à l'E. par ceux du Rhône et de l'Isère ; au S. par ceux de l'Ardèche et de la Haute-Loire ; à l'O. par ceux du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Sa superficie est d'environ 496,000 arpens métriques ; sa population est de 375,714 indiv.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Lyon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. des Rotours, Bon de Chaulieu (O ❋), *Préfet*, à Montbrison.

M. Turge ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Lachèze ❋, Dumoncel ❋, Barban, Chantelauze.

Arrondissement de Montbrison. Pop., 118,546 indiv.

Justices de paix. Boen, Feurs, Montbrison, Noirétable, Saint-Galmier, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Jean-Soleymieu, Saint-Rambert.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Roanne. Pop., 114,685 indiv.

M. le Cte Armand Delaistre ✠ ❋, *Sous-Préfet*, à Roanne.

Justices de paix. Belmont, Charlieu, Néronde, Pacaudière (La), Perreux, Roanne, Saint-Germain-Laval, Saint-Haon-le-Châtel, Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Symphorien-de-Lay.

Arrondissement de Saint-Etienne. Pop., 142483, indiv.

M. le Cte de Rochefort, *Sous-Préfet*, à Saint-Etienne.

Justices de paix. Bourg-Argental, Chambon (le), Pelussin, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Saint-Etienne (*deux Justices de paix*), Saint-Genest-Malifaux, Saint-Héand.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

Ce département est formé de tout l'ancien Vélay, en Languedoc, d'une partie de l'Auvergne, de quelques communes du Gévaudan et du Vivarais, en Languedoc ; enfin, de quelques communes du Forez.

Il est borné au N. par les départemens de la Loire et du Puy-de-Dôme ; à l'E. par ceux de la Loire et de l'Ardèche ; au S. par ceux de l'Ardèche et de la Lozère ; à l'O. par celui du Cantal. Sa superficie est d'environ 495,784 arpens métriques ; sa population est de 285,673 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, et le ressort de la Cour royale de Riom. Il forme le diocèse du Puy.

PRÉFECTURE.

M. le Cte de Waters ✠ ✠ (O ❋), Maître des Requêtes, *Préfet*, au Puy.

M. Sigaud de l'Estang ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Le Mis de Sasselange ❋, le Vte de Becdelièvre ❋, Calemard ❋.

Arrondissement du Puy. Pop., 127,316 indiv.

Justices de paix. Allégre, Cayres, Craponne, Fay-le-Froid, Loudes, Lemonastier, Pradelles, Puy (le) (*deux Justices de paix*), Saint-Julien-Chapteuil, Saint-Paulien, Saugues, Solignac-sur-Loire, Vorey.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brioude. Pop., 79.880 indiv.

M. Borne (O ❋), *Sous-Préfet*, à Brioude.

Justices de paix. Auzon, Blesle, Brioude, Chaise-Dieu (la), Langeac, Lavoute, Paulhaguet, Pinols.

Arrondissement d'Yssingeaux. Pop., 78,477 indiv.

M. de Sainte-Colombe ❋, *Sous-Préfet*, à Yssingeaux.

Justices de paix. Bas, Monistrol-sur-Loire, Montfaucon, Saint-Didier-la-Séauve, Tence, Yssingeaux.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

L'un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par les départemens d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, à l'E. par le département de Maine-et-Loire, au S. par le département de la Vendée, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,383.831 arpens, ou 706.285 hectares; sa population est de 475.090 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Nantes et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. le Bon C. A. de Vanssay (C ❋), Conseiller-d'Etat, *Préfet*, à Nantes.

M. Taigny ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Mayet, Blin ❋, Bouteiller ❋, Galbaud-Dufort (Alphonse), de Kersabiec.

Arrondissement de Nantes. Pop., 197,665 indiv.

Justices de paix. Aigrefeuille, Bouaye, Carquefou, Chapelle-sur-Erdre (La), Clisson, Légé, Loroux-Bottereau, Machecoul, Nantes (*six Justices de paix*), Saint-Philbert, Vallet, Vertous.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Ancenis. Pop., 48,081 indiv.

M. de Québriac ❋, *Sous-Préfet*, à Ancenis.

Justices de paix. Ancenis, Ligné, Riaillé, Saint-Mars-la-Jaille, Varades.

Arrondissement de Châteaubriant. Pop., 60,487 indiv.

M. le Cte de Boispéan (A.) ❋, *Sous-Préfet*, à Châteaubriant.

Justices de paix. Châteaubriant, Derval, Moisdon-la-Rivière, Nort, Nozay, Rougé, Saint-Julien-de-Vouvantes.

Arrondissement de Paimbœuf. Pop., 41,800 indiv.

M. Deliniers ✻ ✻, *Sous-Préfet*, à Paimbœuf.

Justices de paix. Bourgneuf, Paimbœuf, Pellerin (le), Pornic, Saint-Père-en-Retz.

Arrondissement de Savenay. Pop., 109,057 indiv.

M. Drappier, *Sous-Préfet*, à Savenay.

Justices de paix. Blain, Croisic (le), Guémené, Guérande, Herbignac, Pont-Château, Saint-Etienne-de-Montluc, Saint-Gildas-des-Bois, Saint-Nazaire, Saint-Nicolas-de-Redon, Savenay.

DÉPARTEMENT DU LOIRET.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanais, le Gâtinois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir; à l'E. par celui de l'Yonne; au S. par ceux de la Nièvre, du Cher et de Loir-et-Cher; à l'O. par ce dernier et celui d'Eure-et-Loir. Sa superficie est d'environ 1,322,909 arpens, ou 675,191 hectares; sa population est de 304,228 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse d'Orléans et le ressort de la Cour royale de la même ville.

M. le V[te] de Riccé ✻ (O ✻), *Préfet*, à Orléans.

M. le Chev. de Briche ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Rabelleau ✻, Delahaye ✻, Brillard ✻.

Arrondissement d'Orléans., Pop., 137,741 indiv.

Justices de paix. Artenay, Beaugency, Châteauneuf, Cléry, Ferté (La), Jargeau, Meung, Neuville, Orléans (*cinq Justices de paix*), Patay.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gien. Pop., 40,422 indiv.

M. le C[te] de Pons, *Sous-Préfet*, à Gien.

Justices de paix. Briare, Châtillon-sur-Loire, Gien, Ouzouer-sur-Loire, Sully.

Arrondissement de Montargis. Pop., 65,197 indiv.

M. de L'Horme, *Sous-Préfet*, à Montargis.

Justices de paix. Bellegarde, Châteaurenard, Châtillon-sur-Loing, Courtenay, Ferrières, Lorris, Montargis.

Arrondissement de Pithiviers. Pop., 68,868 indiv.

M. de Fougeroux de Denainvilliers ✻, *Sous-Préfet*, à Pithiviers.

Justices de paix. Beaune, Malesherbes, Outarville, Pithiviers, Puiseaux.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Ce département est formé du ci-devant Quercy.

Il est borné au N. par le département de la Corrèze, à l'E. par les départemens du Cantal et de l'Aveyron, au S. par celui de Tarn-et-Garonne, et à l'O. par ceux de Lot-et-Garonne et de la Dordogne. Sa superficie est d'environ 398.406 hectares: sa population est de 280,515 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse de Cahors et le ressort de la Cour royale d'Agen.

PRÉFECTURE.

M. Baumes ※, *Préfet*, à Cahors.

M. d'Hélyot ※, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs.

Perier, Seguy ※, Reygasse ※, Calméjane aîné.

Arrondissement de Cahors. Pop., 115,457 indiv.

Justices de paix. Cahors (*deux Justices de paix*), Castelnau, Catus, Cazals, Lalbenque, Lauzès, Limogne, Luzech, Moncuq, Puy-l'Evêque, Saint-Géry.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Figeac. Pop., 86,311 indiv.

M. le Bon de Crazannes ※, Maître des Requêtes honoraire, *Sous-Préfet*, à Figeac.

Justices de paix. Brétenoux, Cajarc, Capelle-Marival (La), Figeac (*deux Justices de paix*), Latronquière, Livernon, Saint-Céré.

Arrondissement de Gourdon. Pop., 78,747 indiv.

M. Lannau-Rolland ※, *Sous-Préfet*, à Gourdon.

Justices de paix. Bastide (La), Gourdon, Gramat, Martel, Peyrac, Saint-Germain, Salviac, Souillac, Vayrac.

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE.

L'un des quatre que forment la Guyenne, l'Agénois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Dordogne et de la Gironde; à l'E. par ceux du Lot et de Tarn-et-Garonne; au S. par ceux de la Haute-Garonne, du Gers et des Landes; à l'O. par ce dernier et celui de la Gironde; sa superficie est d'environ 939,178 arpens, ou 469,757 hectares; sa population est de 336,886 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse d'Agen et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Bon Feutrier (O ※), Cons.-d'Etat, *Préfet*, à Agen.

M. le Chev. Giraud des Escherolles ※ ※, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Labastide-Fossat ※, Lacoste ※, De Lalis, De Pleineselve.

Arrondissement d'Agen. Pop. 81,402 indiv.

Justices de paix. Agen (*deux Justices de paix*), Astafort, Beauville, Laplume, Port-Sainte-Marie, Prayssas, Puymirol, Roque-Timbaut (La).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Marmande. Pop., 101,259 indiv.

M. Dugué ※, *Sous-Préfet*, à Marmande.

Justices de paix. Bouglon, Castelmoron, Duras, Lauzun, Marmande, Mas-d'Agénois (le), Meilhan, Seiches, Tonneins.

Arrondissement de Nérac. Pop., 58,721 indiv.

M. Rougier de la Bergerie ✻, *Sous-Préfet*, à Nérac.

Justices de paix. Casteljaloux, Damazan, Francescas, Houeillès, Lavardac, Mezin. Nérac.

Arrondissement de Villeneuve-d'Agen. Pop., 95,504 indiv.

M. le Bon A. Des Estangs, *Sous-Préfet*, à Villeneuve-d'Agen.

Justices de paix. Cancon, Castillonnès, Fumel. Monclar, Monflanquin, Penne, Sainte-Livrade, Tournon, Villeneuve-d'Agen, Villeréal.

DÉPARTEMENT DE LA LOZERE.

Il tire son nom d'une montagne des Cévennes, entre Mende et Uzès; c'est un des sept que forment le Languedoc, le Gévaudan, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal; à l'E. par ceux de l'Ardèche et du Gard; au S. par ceux du Gard et de l'Aveyron; ce dernier le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 997,961 arpens, ou 509,513 hectares; sa population est de 138,778 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a deux membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Mende et le ressort de la Cour royale de Nimes.

PRÉFECTURE.

M. Cte de Lestrade ✻, *Préfet*, à Mende.

M. Reboul ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Borel ✻, Fayet, Ballit.

Arrondissement de Mende. Pop., 45,043 indiv.

Justices de paix. Bleymard (le). Châteauneuf-Randon, Grandrieu, Langogne, Mende, Saint-Amans, Villefort.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Florac. Pop., 40,016 indiv.

M. le Cte de Narbonne-Lara ✻, *Sous-Préfet*, à Florac.

Justices de paix. Barre, Florac. Meyrueis, Pont-de-Montvert, Sainte-Enimie, Saint-George-de-Levejac, Saint-Germain-de-Calberte.

Arrondissement de Marvejols. Pop., 53,719 indiv.

M. Hatte de Chevilly, *Sous-Préfet*, à Marvejols.

Justices de paix. Aumont. Canourgue (La), Chanac, Chirac, Fournels, Malzieu (le), Marvejols, Nasbinals, Saint-Chély, Serverette.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

L'un de ceux que forment l'Anjou et le Saumurois.

Il est borné au N. par les départemens de la Mayenne et de la Sarthe; à l'E. par celui d'Indre-et-Loire; au S. par ceux de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée, et à l'O. par le département de la Loire Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,408,365 arpens, ou 718,807 hectares; sa population est de 458,674 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse d'Angers et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Cte Frottier de Bagneux (O ✠), Gentilh. hon. de la Chambre du Roi (Député des Côtes-du-Nord), *Préfet*, à Angers.

M. de Lévaré ✠, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Leterme-Saulnier, Maugin de la Pastandry ✠, De Boissard, Gendron, Desmé-de-Lisle.

Arrondissement d'Angers. Pop., 129,593 indiv.

Justices de paix. Angers (*trois Justices de paix*), Briolay, Chalonne, Lourroux-Beconnais (le), Ponts-de-Ce (les), Saint-Georges, Thouarcé.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Baugé. Pop., 81,458 indiv.

M. le Comte Félix d'Hésecque ✠, *Sous-Préfet*, à Baugé.

Justices de paix. Baugé, Beaufort, Durtal, Longué, Noyant, Seiches.

Arrondissement de Beaupréau. Pop., 101,478 indiv.

M. de Cambourg, *Sous-Préfet*, à Beaupréau.

Justices de paix. Beaupréau, Champtoceau, Chemillé, Chollet, Montfaucon, Montrevault, Saint-Florent.

Arrondissement de Saumur. Pop., 88,412 indiv.

M. Boësnier ✠, *Sous-Préfet*, à Saumur.

Justices de paix. Doué, Gennes, Montreuil-Bellay, Saumur (*trois Justices de paix*), Vihiers.

Arrondissement de Segré. Pop., 57,733 indiv.

M. Arthuis, *Sous-Préfet*, à Segré.

Justices de paix. Candé, Châteauneuf, Lion-d'Angers (le), Pouancé, Segré.

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par la Manche, le département du Calvados et celui de l'Orne; au S. par ceux de la Mayenne et d'Ille-et-Vilaine; à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,151.459 arpens, ou 577.178 hectares; sa population est de 611.206 individus. Il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Coutances et le ressort de la Cour royale de Caen.

PRÉFECTURE.

M. le Cte d'Estourmel ✠ ✠, Conseiller-d'Etat, Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, *Préfet*, à Saint-Lô.

M. de Carrère ✠, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Couraye-Duparc, Hulmel ✠, Formey de Saint-Louvent, De Baupte, Orry.

Arrondissement de St.-Lô. Pop., 102.698 indiv.

Justices de paix. Canisy, Carentan, Marigny, Percy, Saint-Clair, Saint-Jean-de-Daye, Saint-Lô, Tessy, Torigni.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avranches. Pop., 111,257 indiv.

M. Regnouf ❋, *Sous-Préfet*, à Avranches.

Justices de paix. Avranches, Brécey, Ducey, Granville, La Haye-Pesnel, Pontorson, Saint-James, Sartilly, Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. Pop., 76,443 indiv.

M. le Mis de Frotté ❋, *Sous-Préfet*, à Cherbourg.

Justices de paix. Beaumont, Cherbourg, Octeville, Pierre-Eglise (Saint) Pieux (les).

Arrondissement de Coutances. Pop. 145,048 indiv.

M. Pacquet-Beauvais ❋, *Sous-Préfet*, à Coutances.

Justices de paix. Bréhal, Cerisy-la-Salle, Coutances, Gavray, Haye-du-Puits (La), Lessay, Montmartin-sur-Mer, Périers, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain. Pop., 74,123 indiv.

M. de l'Espinasse ❋, *Sous-Préfet*, à Mortain.

Justices de paix. Barenton, Isigny, Juvigny, Mortain, Saint-Hilaire-du-Harcouet, Saint-Pois, Sourdeval, Teilleul (le).

Arrondissement de Valognes. Pop., 101,637 indiv.

M. Le Cte du Trésor ❋, *Sous-Préfet*, à Valognes.

Justices de paix. Barneville, Bricquebec, Montebourg, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Valognes.

DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

Il fait partie des quatre que forme la Champagne.

Il est borné au N. par les départemens des Ardennes et de l'Aisne; à l'E. par ceux de la Meuse et de la Haute-Marne; au S. par ceux de la Haute-Marne, de l'Aube et de Seine-et-Marne; à l'O. par ceux de Seine-et-Marne et de l'Aisne. Sa superficie est d'environ 1,607,169 arpens, ou 820,273 hectares; sa population est de 325,045 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la deuxième division militaire et le ressort de la Cour royale de Paris, et renferme le diocèse de Châlons-sur-Marne et une partie de celui de Reims.

PRÉFECTURE.

M. le Vte DE JESSAINT (G O ❋), *Préfet*, à Châlons.

M. Leclercq, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Richard ❋, Petit ❋. Poisson.

Arrondissement de Châlons. Pop., 46,674 indiv.

Justices de paix. Châlons, Ecury-sur-Coole, Marson, Suippes, Vertus.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Epernay. Pop., 79,818 indiv.

M. le Bon Molitor, *Sous-Préfet*, à Epernay.

Justices de paix. Anglure, Avize, Dormans, Epernay, Esternay, Fère-Champenoise, Montmirail, Montmort, Sézanne.

Arrondissement de Reims. Pop., 115,339 indiv.

M. le Comte de Gestas (Henri) (O ❋), *Sous-Préfet*, à Reims.

Justices de paix. Ay, Beine, Bourgogne, Châtillon, Fismes, Reims (*trois Justices de paix*). Verzy, Ville-en-Tardenois.

Arrondissement de Sainte-Ménéhould. Pop., 33,812 indiv.

M. Becquey, *Sous-Préfet*, à Sainte-Ménéhould.

Justices de paix. Dommartin-sur-Yevre, Sainte-Ménéhould, Ville-sur-Tourbe.

Arrondissement de Vitry-le-François. Pop., 49,402 indiv.

M. Onfroy de Bréville ❋, *Sous-Préfet*, à Vitry-le-François.

Justices de paix. Heiltz-le-Maurupt, Saint-Remy-en-Bouzemont, Sompuis, Thiéblemont, Vitry-le-François.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE.

L'un des quatre que forment la Champagne, Charleville, Sedan, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Meuse et de la Marne ; à l'E. par ceux des Vosges et de la Haute-Saône ; au S. par ceux de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or ; à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Aube. Sa superficie est d'environ 1,240,680 arpens, ou 633.173 hectares. Sa population est de 244,823 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Langres et le ressort de la Cour royale de Dijon.

PREFECTURE.

M. de Saint-Genest ❋, *Préfet*, à Chaumont.

M. Bourlon de Rouvre, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Duval de Fraville fils, Froussard, Dutillet de Boisbedeuil.

Arrondissement de Chaumont. Pop., 82,300 indiv.

Justices de paix. Andelot, Arc-en-Barrois, Bourmont, Chaumont, Clermont, Juzennecourt, Nogent-le-Roi, Saint-Blin, Vignory, Château-Vilain.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Langres. Pop., 97,344 indiv.

M. Berthot fils, *Sous-Préfet*, à Langres.

Justices de paix. Auberive, Bourbonne, Fay-Billot (le), Ferté-sur-Amance (La), Langres, Longean, Montigny-le-Roy, Neuilly-l'Évêque, Prauthoy, Varennes.

Arrondissement de Vassy. Pop., 65,179 indiv.

M. Clément Leblanc ❋, *Sous-Préfet*, à Vassy.

Justices de paix. Chevillon, Donjeux, Doûlevant, Joinville, Montier-en-Der, Poissons, Saint-Dizier, Vassy.

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par les départemens de l'Orne et de la Manche ; à l'E par celui de la Sarthe ; au S. par celui de Maine-et-Loir, et à l'O. par ceux de

l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure Sa superficie est d'environ 1,016,614 arpens, ou 518,863 hectares; sa population est de 354,138 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse du Mans et le ressort de la Cour royale d'Angers.

PRÉFECTURE.

M. le Vte DE LEZARDIÈRE ✻, *Préfet*, à Laval.

M. Dumans de Chalais ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Le Chev. Chantepie ✻, Le Roy des Barres, Coquereau ✻ ✻, Gasté.

Arrondissement de Laval. Pop., 114,597 indiv.

Justices de paix. Argentré, Chailland, Evron, Laval (*deux Justices de paix*), Loiron, Meslay, Montsurs, Sainte-Suzanne.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Gonthier. Pop., 73,333 indiv.

M. le Vte de Bonchamps ✻, *S.-Préfet,* à Château-Gonthier.

Justices de paix. Bierné, Château-Gonthier, Cossé-le-Vivien, Craon, Grez-en-Bouëre, Saint-Aignan-sur-Roë.

Arrondissement de Mayenne. Pop., 166,208 indiv.

M. le Bon Dufougerais ✻, *Sous-Préfet*, à Mayenne.

Justices de paix. Ambrières, Bais, Couptrain, Ernée, Goron, Horps (le), Landivy, Lassay, Mayenne (*deux Justices de paix*), Pré-en-Pail, Villaines-la-Juhel.

DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés, etc. Il est borné au N. par les départemens de la Moselle et du Bas-Rhin; à l'E. par celui du Bas-Rhin; au S. par celui des Vosges, et à l'O. par celui de la Meuse. Sa superficie est d'environ 1,232,409 arpens, ou 629,002 hectares; sa population est de 403,038 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Nancy et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Cte D'ALLONVILLE ✻ (O ✻), Conseiller-d'État, *Préfet*, à Nancy.

M. Hatte de Chevilly ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Susleau de Malroy ✻, de Villers, le Cte de Gondrecourt d'Armont.

Arrondissement de Nancy. Pop., 123,907 indiv.

Justices de paix. Haroué, Nancy (*trois Justices de paix*), Nomeny, Pont-à-Mousson, Saint-Nicolas, Vezelise.

Arrondissement de Château-Salins. Pop., 67,841 indiv.

M. Dufays ❋, *Sous-Préfet*, à Château-Salins.

Justices de paix. Albestroff, Château-Salins, Delme, Dieuze, Vic.

Arrondissement de Lunéville. Pop., 79,477 indiv.

M. Haudry de Soucy, *Sous-Préfet*, à Lunéville.

Justices de paix. Baccarat, Bayon, Blamont, Gerbeviller, Lunéville (*deux Justices de paix.*)

Arrondissement de Sarrebourg. Pop., 71,309 indiv.

M. Dartein, *Sous-Préfet*, à Sarrebourg.

Justices de paix. Fenétranges, Lorquin, Phalsbourg, Réchicourt, Sarrebourg.

Arrondissement de Toul. Pop., 60,504 indiv.

M. le C[te] de Rosières ✠ ❋, *Sous-Préfet*, à Toul.

Justices de paix. Colombey, Domèvre, Thiaucourt, Toul (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

L'un des quatre que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés et le Barrois.

Il est borné au N. par les départemens de la Moselle et des Ardennes : à l'E. par ceux de la Moselle et de la Meurthe ; au S. par ce dernier et ceux des Vosges et de la Haute-Marne ; à l'O. par ceux de la Haute-Marne, de la Marne et des Ardennes. Sa superficie est d'environ 1,239,426 arpens, ou 604,439 hectares ; sa population est de 306,339 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la deuxième division militaire, le diocèse de Verdun et le ressort de la Cour royale de Nancy.

PRÉFECTURE.

M. le C[te] d'Arros (O ❋), *Préfet*, à Bar-le-Duc.

M. Servais ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Didier-Charles Lallemant ❋, Ulry-Briot. Marmod.

Arrondissement de Bar-le-Duc. Pop., 80,581 indiv.

Justices de paix. Ancerville, Bar-le-Duc, Ligny, Montier-sur-Saux, Revigny, Triaucourt, Vaubecourt, Vavincourt.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Commercy. Pop. 81,796 indiv.

M. Buchères de l'Epinois, *Sous-Préfet*, à Commercy.

Justices de paix. Commercy, Gondrecourt, Pierrefitte, Saint-Mihiel, Vaucouleurs, Vigneulles-lès-Hattonchatel, Void.

Arrondissement de Montmédy. Pop., 65,568 indiv.

M. Humbert ❋, *Sous-Préfet*, à Montmédy.

Justices de paix. Damvillers, Dun, Montfaucon, Montmédy, Spincourt, Stenay.

Arrondissement de Verdun. Pop., 78,394 indiv.

M. le Chev. de Tessières ❋, *Sous-Préfet*, à Verdun.

Justices de paix. Charny, Clermont, Etain, Fresnes-en-Woevre, Souilly, Varennes, Verdun.

DEPARTEMENT DU MORBIHAN.

C'est un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par le département des Côtes-du-Nord ; à l'E. par celui d'Ille-et-Vilaine ; au S. par l'Océan et partie du département de la Loire-Inférieure; à l'O. par le département du Finistère. Sa superficie est d'environ 1,335,670 arpens, ou 681,704 hectares; sa population est de 427,453 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Vannes et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. le C[te] DE CHAZELLES (C ❋), Gentilhomme honor. de la Chambre du Roi, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Vannes.

M. Le Bobinnec, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Coué, Febvrier ❋, De Querhoent ✠ ❋, Andouyn de Kernars ❋, Le Chev. de Margadel ✠ (O ❋).

Arrondissement de Vannes. Pop., 121,631 indiv.

Justices de paix. Allaire, Carentoire, Elven, Grandchamp, Muzillac, Questembert, Roche-Bernard (La), Rochefort, Sarzeau, Vannes (*deux Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Lorient. Pop., 123,893 indiv.

M. de Barrère (F.) ❋, *Sous-Préfet*, à Lorient.

Justices de paix. Auray, Belle-Isle-en-Mer, Belz, Hennebond, Lorient (*deux Justices de paix*), Plouay, Pluvigner, Pontscorff-Lesbein, Port-Louis, Quiberon.

Arrondissement de Ploermel. Pop., 86,286 indiv.

M. Le Melorel de la Haichois ❋, *Sous-Préfet*, à Ploermel.

Justices de paix. Guer, Josselin, Malestroit, Mauron, Ploermel, Rohan, Saint-Jean-Brévelay, Trinité (la).

Arrondissement de Pontivy. Pop., 95,643 indiv.

M. Lebare ❋, *Sous-Préfet*, à Pontivy.

Justices de paix. Baud, Cléguérec, Faouet (le), Gourin, Guémené, Locminé, Pontivy.

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

Ce département est un démembrement des Trois-Evêchés, de la Lorraine et du Barrois; on y a réuni des enclaves qui dépendaient de l'Allemagne.

Il est borné au N. par le royaume des Pays-Bas ; à l'E. par la Prusse, la Bavière et par le département du Bas-Rhin ; au S. par celui de la Meurthe ; celui de la Meuse le borne à l'O. Sa superficie est d'environ 610.000 hectares ou arpens métriques : sa population, réduite par le dernier traité de paix, est de 409,155 indiv. ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Metz et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Vte de SULEAU ✻ (O ✻), Maît. des req., *Préfet*, à Metz.

M. de Viville ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Maud'hui ✻, Jadelot ✻, Jacquinot ✻, le Bon Marchant ✻ (O ✻).

Arrondissement de Metz. Pop., 149,210 indiv.

Justices de paix. Boulay, Faulquemont, Gorze, Metz (*trois Justices de paix*), Pange, Pournoy-Verny, Vigy.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Briey. Pop., 59,689 indiv.

M. Ternaux ✻, *Sous-Préfet*, à Briey.

Justices de paix. Audun-le-Roman, Briey, Conflans, Longuion, Longwy.

Arrondissement de Sarreguemines. Pop., 117,451 indiv.

M. de Tinseau ✻, *Sous-Préfet*, à Sarreguemines.

Justices de paix. Bitche, Forbach, Gros-Tenquin, Rorbach, Saint-Avold, Sarralbe, Sarreguemines, Volmunster.

Arrondissement de Thionville. Pop., 82,805 indiv.

M. le Chev. Teissier ✻, *Sous-Préfet*, à Thionville.

Justices de paix. Bouzonville, Cattenom, Metzervisse, Sierck, Thionville.

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

Son nom vient d'une petite rivière du Nivernois, qui se jette dans la Loire, à Nevers : c'est le seul département que forme le Nivernois.

Il est borné au N. par les départemens de l'Yonne et du Loiret ; à l'E. par ceux de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire ; au S. par ceux de Saône-et-Loire et de l'Allier, et à l'O. par celui du Cher. Sa superficie est d'environ 1,345,300 arpens, ou 686,619 hectares ; sa population est de 271,777 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Nevers et le ressort de la Cour royale de Bourges.

PRÉFECTURE.

M. le B^on^ DE TALLEYRAND (O ✻), Conseiller-d'Etat, *Préfet*, à Nevers.

M. Dechamps, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Moret, Bonvallet ✻, Flamen-d'Assigny ✻.

Arrondissement de Nevers. Pop., 81,398 indiv.

Justices de paix. Decize, Dorne, Fours, Nevers, Pougues, Saint-Benin-d'Azy, Saint-Pierre-le-Moutier, Saint-Saulge.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Chinon. Pop., 57,300 indiv.

M. Salonnyer de Chaligny ✻, *Sous-Préf.*, à Château-Chinon.

Justices de paix. Château-Chinon, Châtillon, Luzy, Montsauche, Moulins-Engilbert.

Arrondissement de Clamecy. Pop., 68,742 indiv.

M. Dupin (O ✵), *Sous-Préfet*, à Clamecy.

Justices de paix. Brinon-lès-Allemands, Clamecy, Corbigny, Lormes, Tannay, Varzy.

Arrondissement de Cosne. Pop., 64,337 indiv.

M. Bernot de Charant, *Sous-Préfet*, à Cosne.

Justices de paix. Cosne, Donzy, La Charité, Pouilly, Premery, Saint-Amand.

DÉPARTEMENT DU NORD.

Il est formé de la Flandre française, de la Flandre maritime, du Hainault et du Cambrésis.

Il est borné au N. par la mer d'Allemagne; au N. E. par la Belgique, à l'E. par le département des Ardennes; au S. E. et S. par ceux de l'Aisne et de la Somme. et à l'O. par le département du Pas-de-Calais. Sa superficie est d'environ 581,424 hectares ou arpens métriques; sa population est de 962,648 individus: il est divisé en sept arrondissemens communaux.

Ce département a douze membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse de Cambrai et le ressort de la Cour royale de Douay.

PRÉFECTURE.

M. le Vte ALBAN DE VILLENEUVE DE BARGEMONT ✠ (O ✵), Conseiller-d'État, *Préfet*. à Lille

M. de Wildermeth (O ✵), *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Aronio ✵, Bernard ✵, Potteau d'Hancardrie (O ✵), Lehon (O ✵), De Lafonteyne.

Arrondissement de Lille. Pop., 279,931 indiv.

Justices de paix Armentières, Bassée (La), Haubourdin, Lannoy, Lille (*cinq Justices de paix*), Quesnoy-sur-Deule, Pont-à-Marcq, Roubaix, Seclin, Cysoing, Tourcoing (*deux Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avesnes. Pop., 122,626 indiv.

M. le Vte de Bardonenche ✵, *Sous-Préfet*, à Avesnes.

Justices de paix. Avesnes (*deux Justices de paix*), Bavay. Boulaymont, Landrecies, Maubeuge, Quesnoy (le)(*deux Justices de paix*), Solre-le-Château, Trélon

Arrondissement de Cambrai. Pop., 144,742 indiv.

M. Cardon de Garsignies ✵ ✵, *Sous-Préfet*, à Cambrai.

Justices de paix. Cambrai (*deux Justices de paix*), Carnières, Cateau (le), Clary, Marcoing, Solesmes.

Arrondissement de Douai. Pop., 92,699 indiv.

M. Bequet de Mégille ✵, *Sous-Préfet*, à Douai.

Justices de paix. Arleux, Douai (*trois Justices de paix*), Marchiennes, Orchies

Arrondissement de Dunkerque. Pop., 95,261 indiv.

M. Coffyn-Spyns ✵, *Sous-Préfet*, à Dunkerque.

Justices de paix. Bergues, Bourbourg, Dunkerque (*deux Justices de paix*), Gravelines, Hondschoote, Wormhout.

Arrondissement d'Hazebrouck. Pop., 104,872 indiv.

M. Saullay de Laistre ✻, *Sous-Préfet*, à Hazebrouck.

Justices de paix. Bailleul (*deux Justices de paix*), Cassel, Hazebrouck (*deux Justices de paix*), Merville, Steenvoorde.

Arrondissement de Valenciennes. Pop., 122,517 indiv.

M. de Godefroy ✻, *Sous-Préfet*, à Valenciennes.

Justices de paix. Bouchain, Condé, Saint-Amand (*deux Justices de paix*), Valenciennes (*trois Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'un des six que forment l'Isle-de-France, le Soissonnais, le Beauvoisis, la Picardie, etc.

Il est borné au N. par le département de la Somme; à l'E. par celui de l'Aisne; au S. par ceux de Seine-et-Marne et Seine-et-Oise, enfin à l'O. par ceux de l'Eure et de la Seine-Inferieure. Sa superficie est d'environ 1,139,190 arpens, ou 581,424 hectares; sa population est de 385,124 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Beauvais et le ressort de la Cour royale d'Amiens.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DE NUGENT ✻, Maître des Requêtes, *Préfet* à Beauvais.

M. Solvet, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Poilleu, D'Elbée, Camusat de Thony, Danse des Aulnois.

Arrondissement de Beauvais. Pop., 129,530 indiv.

Justices de paix. Auneuil, Beauvais (*deux Justices de paix*), Chaumont, Coudray-Saint-Germer, Formerie, Grandvilliers, Marseille, Méru, Niviller, Noailles, Songeons.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Clermont. Pop., 87,349 indiv.

M. de Montour ✻, *Sous-Préfet*, à Clermont.

Justices de paix. Breteuil, Clermont, Crèvecœur, Froissy, Liancourt, Maignelay, Mony, Saint-Just-en-Chaussée.

Arrondissement de Compiègne. Pop., 92,830 indiv.

M. Borel de Favencourt ✻, *Sous-Préfet*, à Compiègne.

Justices de paix. Attichy, Compiègne, Estrées-Saint-Denis, Guiscard, Lassigny, Noyon, Ressons, Ribécourt

Arrondissement de Senlis. Pop., 75,415 indiv.

M. Goulliart Martine ✻, *Sous-Préfet*, à Senlis.

Justices de paix. Betz, Creil, Crepy, Nanteuil-le-Haudouin, Neuilly-en-Thel, Pont-Sainte-Maxence, Senlis.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par le département du Calvados, et partie de celui de l'Eure; à l'E. par ceux de l'Eure, et d'Eure-et-Loir; au S. par ceux de la Mayenne et de la Sarthe, et à l'O. par celui de la Manche. Sa superficie est d'environ 1,264,255 arpens, ou 645,254 hectares: sa population est de 434,379 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Séez et le ressort de la Cour royale de Caen.

PRÉFECTURE.

M. Seguier (O ✱), *Préfet*, à Alençon.

M. Laylavoix, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Morel, Jorré de la Morinière, Ruel de Bellisle, De Bourgeauville, De la Moussaye (François).

Arrondissement d'Alençon. Pop., 73,230 indiv.

Justices de paix. Alençon (*deux Justices de paix*), Carrouges, Courtomer, Mêle-sur-Sarthe (le), Séez.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Argentan. Pop., 114.342 indiv.

M. Desmoutis ✱, *Sous-Préfet*, à Argentan.

Justices de paix. Argentan, Briouze, Ecouché, Exmes, Ferté-Frênel (La), Gacé, Merlerault (le), Mortrée, Putanges, Trun, Vimoutiers.

Arrondissement de Domfront. Pop., 120,346 indiv.

M. Druet-Desvaux, *Sous-Préfet*, à Domfront.

Justices de paix. Athis, Domfront, Ferté-Macé (La), Flers, Juvigny-sous-Andaine, Passais, Saint-Gervais-de-Messey, Tinchebray.

Arrondissement de Mortagne. Pop., 126,461 indiv.

M. le V[te] Dudresnay, *Sous-Préfet*, à Mortagne.

Justices de paix. Bazoches-sur-Hoëne, Bellême, Laigle, Longny, Mortagne, Moulins-la-Marche, Nocé, Pervenchères, Rémalard, Teil (le), Tourouvre.

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

Ce département est un des trois que forment l'Artois, le Calaisis, le Boulonnais et la Picardie.

Il est borné au N. par le Pas-de-Calais et le département du Nord; à l'E par le même: au S. par celui de la Somme, et à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,321,719 arpens, ou 669,688 hectares; sa population est de 642,969 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Il a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la seizieme division militaire, le diocèse d'Arras et le ressort de la Cour royale de Douai.

M. le V[te] Blin de Bourdon (O ✻) (Dép. de la Somme), Gentilhomme honoraire de la chambre du Roi, *Préfet*, à Arras.

M. Chereil de la Rivière, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Corne ✻, Bergaigne ✻, Debeugny-d'Hagerne, Bergé de Vassenau, De Hauteclocque.

Arrondissement d'Arras. Pop., 158,447 indiv.

Justices de paix. Arras (*deux Justices de paix*), Bapaume, Beaumetz-les-Loges, Bertincourt, Croisilles, Marquion, Pas, Vimy, Vitry.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Béthune. Pop., 130,054 indiv.

M. de Normandie ✻, *Sous-Préfet*, à Béthune.

Justices de paix. Béthune, Cambrin, Carvin-Epinoy, Houdain, Laventie, Lens, Lillers, Norrent-Fontes.

Arrondissement de Boulogne. Pop., 92,317 indiv.

M. le Chev. Lecordier (Charles) ✻, *Sous-Préfet*, à Boulogne.

Justices de paix. Boulogne, Calais, Desvres, Guines, Marquise, Samer.

Arrondissement de Montreuil. Pop., 78,651 indiv.

M. Des Garets ✻, *Sous-Préfet*, à Montreuil.

Justices de paix. Campagne, Etaples, Fruges, Hesdin, Hucqueliers, Montreuil.

Arrondissement de Saint-Omer. Pop., 102,946 indiv.

M. Delaage ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Omer.

Justices de paix. Aire, Ardres, Audruicq, Fauquembergues, Lumbres, Saint-Omer (*deux Justices de paix*).

Arrondissement de Saint-Pol. Pop., 80,554 indiv.

M. le M[is] d'Humerœuille ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Pol.

Justices de paix. Aubigny, Auxy-le-Château, Avesne-le-Comte, Heuchin, Leparcq, Saint-Pol.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.

Il est borné au N. par le département de l'Allier; à l'E. par celui de la Loire, au S. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal, et à l'O. par ceux de la Corrèze et de la Creuse. Sa superficie est d'environ 1,556,417 arpens, ou 794,370 hectares. Sa population est de 566,573 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Clermont et le ressort de la Cour royale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. le B[on] Sers (O ✻), *Préfet*, à Clermont.

M. le B[on] de Trenqualye ✻ (C ✻), *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Mathurel, Berard de Chazelles, le Bon André d'Aubières ❋, le Cte de Cosnac, Mossier.

Arrondissement de Clermont. Pop., 172,825 indiv.

Justices de paix. Billom, Bourglastic, Clermont (*quatre Justices de paix*), Herment, Pont-du-Château, Rochefort, Saint-Amand-Tallende, Saint-Dier, Vertaizon, Veyre-Monton, Vic-le-Comte.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Ambert. Pop., 84,731 indiv.

M. Matussières-Dupeyraud ❋, *Sous-Préfet*, à Ambert.

Justices de paix. Ambert, Arlanc, Cunlhac, Oliergues, Saint-Amand-Roche-Savine, Saint-Anthème, Saint-Germain-l'Herm, Viverols.

Arrondissement d'Issoire. Pop., 96,416 indiv.

M. le Cte de Pégueyrolles ✣ ❋, *Sous-Préfet*, à Issoire.

Justices de paix. Ardes, Besse, Champeix, Issoire, Jumeaux, Saint-Germain-l'Embron, Sauxilanges, Tauves, Tour (La).

Arrondissement de Riom. Pop., 144,175 indiv.

M. Dutour de Salvert ❋, *Sous-Préfet*, à Riom.

Justices de paix. Aigueperse, Combronde, Ennezat, Manzat, Menat, Montaigut, Pionsat, Pontaumur, Pontgibaud, Randan, Riom (*deux Justices de paix*), Saint-Gervais.

Arrondissement de Thiers. Pop., 68,426 indiv.

M. Vimal Duvernin ❋, *Sous-Préfet*, à Thiers.

Justices de paix. Châteldon, Courpière, Lezoux, Maringuse, Saint-Remy, Thiers.

DEPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

Ci-devant Béarn, et les pays Basques de Soule, Navarre et Labour.

Il est borné au N. par le département des Landes, et par une partie de celui du Gers; à l'E. par le departement des Hautes-Pyrénées; au S. par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne: et à l'O. par la Mer Océane. Sa superficie est d'environ 1,481,141 arpens, ou 755,950 hectares; sa population est de 412,469 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse de Baïonne et le ressort de la Cour royale de Pau.

PRÉFECTURE.

M. Dessolle (O ❋), Maître des requêtes, *Préfet*, à Pau.

M. Poublan-Serres ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

D'Arraing, Batsalle, Mazeres, De St-Jammes.

Arrondissement de Pau. Pop., 112,135 indiv.

Justices de paix. Clarac, Garlin, Lembeye, Lescar, Montaner, Morlaas, Nay, Pau (*deux Justices de paix*), Pontacq, Thèze.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Baïonne. Pop., 73,018 indiv.

M. le B^on d'Uhart ✻, *Sous-Préfet*, à Baïonne.

Justices de paix. Bastide-Clairence (La), Baïonne (*deux Justices de paix*), Bidache, Espellette, Hasparren, Saint-Jean-de-Luz, Ustaritz.

Arrondissement de Mauléon. Pop., 70,175 indiv.

M. d'Andurain (Clément). *Sous-Préfet*, à Mauléon.

Justices de paix. Iholdy, Mauléon, Saint-Etienne-de-Baigorry, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Palais, Tardets.

Arrondissement d'Oléron. Pop., 73,312 indiv.

M. le Bon de Duplaà ✻. *Sous-Préfet*, à Oléron.

Justices de paix. Accous, Aramits, Arudy, Laruns, Lasseube, Monein, Oléron, Sainte-Marie d'Oléron.

Arrondissement d'Orthez. Pop., 83,829 indiv.

M. de Lom (Armand) ✻, *Sous-Préfet*, à Orthez.

Justices de paix. Arthès, Arzacq, Lagor, Navarrens, Orthez, Salies, Sauveterre.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Ce département est formé du Bigorre et des Quatre-Vallées.

Il est borné au N. par le département du Gers; à l'E. par celui de la Haute-Garonne; au S. par les Pyrénées, et à l'O. par le département des Basses-Pyrénées. Sa superficie est d'environ 464,531 hectares; sa population est de 222,059 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux. Il a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Tarbes et le ressort de la Cour royale de Pau.

PRÉFECTURE.

M. le B^on DE CALVIÈRE (Jules) ✻ (O ✻), Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, *Préfet*, à Tarbes.

M. Ducasse de Horgues ✻ (Député des Hautes-Pyrénées), *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Salles de Hüs, Bordenave, De Pujo.

Arrondissement de Tarbes. Pop., 99,866 indiv.

Justices de paix. Castelnau-Rivière-Basse, Galan, Maubourguet, Ossun, Pouyastruc, Rabastens, Tarbes (*deux Justices de paix*), Tournay, Trie, Vic-Bigorre.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Argelès. Pop., 38,386 indiv.

M. Begon de Larouzière, *Sous-Préfet*, à Argelès.

Justices de paix. Argelès, Aucun, Lourdes, Luz, St.-Pé.

Arrondissement de Bagnères. Pop., 83,807 indiv.

M. le Vte de Nays ✻, *Sous-Préfet*, à Bagnères.

Justices de paix. Arreau, Bagnères, Bordères, Campan, Castelnau-de-Magnoac, Labarthe, Lannemezan, Mauléon-en-Barousse, Nestier, Vielle.

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Ce département est formé du Roussillon, de la Cerdagne, et d'une partie du ci-devant Languedoc.

Il est borné au N. par le département de l'Aude; à l'E. par la Méditerranée; au S. par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne, et à l'O. par les Pyrénées et le département de l'Arriége. Sa superficie est d'environ 806,013 arpens, ou 411,376 hectares; sa population est de 151,372 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Il a deux membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Perpignan et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. le Bon ROMAIN (O ✻), *Préfet*, à Perpignan.
M. Delon ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

D'Arnaud aîné ✻. de Gazaniola ✻, Lazerme ✻.

Arrondissement de Perpignan. Pop., 68,982 individus.

Justices de paix. Latour, Millas, Perpignan (*deux Justices de paix*), Rivesaltes, Saint-Paul-de-Fenouillet, Thuir.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Céret. Pop., 34,070 individus.

M. Renard de Saint-Malo ✻, *Sous-Préfet*, à Céret.

Justices de paix. Argelès, Arles, Céret, Prats de Mollo.

Arrondissement de Prades. Pop., 48,320 individus.

M. Bernigaud de Chardonnet, *Sous-Préfet*, à Prades.

Justices de paix. Mont-Louis, Olette, Prades, Saillagouse, Sournia, Vinça.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

Ce département est l'un des deux que forme l'Alsace.

Il est borné au N. par le Rhin, qui le sépare de l'Allemagne, et par la Moselle; à l'E. par le Rhin: au S. par les départemens du Haut-Rhin et des Vosges: à l'O. par ceux des Vosges, de la Meurthe et de la Moselle. Sa superficie est d'environ 417,500 hectares ou arpens métriques; sa population, réduite par le dernier traité de paix, est de 535,467 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a six membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la cinquième division militaire, le diocèse de Strasbourg et le ressort de la Cour royale de Colmar.

PRÉFECTURE.

M. ESMANGART (C ✻), Cons. d'Etat, *Préfet*, à Strasbourg.
M. le Cte de Choiseul ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Kern ✻, Pothier, Audéoud ✻ (Th.), Gau de Vaumorin, Reibell ✻.

Arrondissement de Strasbourg. Pop., 201,635 indiv.

Justices de paix. Bischwiler, Brumath, Geispolsheim, Haguenau, Molsheim, Oberhausbergen, Strasbourg (*quatre Justices de paix*), Truchtersheim, Wasselonne.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Saverne. Pop., 108,562 indiv.

M. de Blair ❋, *Sous-Préfet*, à Saverne.

Justices de paix. Bouxwiller, Drulingen, Hochfelden, Marmoutier, Petite-Pierre (La), Saar-Union, Saverne.

Arrondissement de Schélestadt. Pop., 127,394 indiv.

M. de Kentzinger, *Sous-Préfet*, à Schélestadt.

Justices de paix. Barr, Benfelden, Erstein, Marckolsheim, Obernai, Rosheim, Schélestadt, Villé.

Arrondissement de Wissembourg. Pop., 97,876 indiv.

M. Duclaux, *Sous-Préfet*, à Wissembourg.

Justices de paix. Lauterbourg, Niederbronn, Seltz, Soultz-sous-Forêts, Wissembourg, Woerth.

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN.

Ce département est composé de la ci-devant Haute-Alsace, et de la république de Mulhausen.

Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin et des Vosges; à l'E. par l'Allemagne et la Suisse; au S. par la Suisse et le département du Doubs; à l'O. par les départemens du Doubs, de la Haute-Saône et des Vosges. Sa superficie est d'environ 383,257 hectares; sa population est de 408,741 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Il a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la cinquième division militaire, le diocèse de Strasbourg et le ressort de la Cour royale de Colmar.

PRÉFECTURE.

M. le Bon Locard ❋, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Colmar.

M. Esmangart, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Waelterlé, Baumlin ❋, Hirn.

Arrondissement de Colmar. Pop., 182,075 indiv.

Justices de paix. Andolsheim, Colmar, Ensisheim, Guebwiller, Kaisersberg, Munster, Neuf-Brisack, Poutroye (la), Ribeauvillé, Rouffach, Sainte-Marie-aux-Mines, Soultz, Wintzenheim.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Altkirch. Pop., 114,447 indiv.

M. Ruell ❋, *Sous-Préfet*, à Altkirch.

Justices de paix. Altkirch, Ferrette, Habsheim, Hirsingen, Huningue, Landser, Mulhausen.

Arrondissement de Belfort. Pop., 112,219 indiv.

M. Sido, *Sous-Préfet*, à Belfort.

Justices de paix. Belfort, Cernay, Dannemarie, Delle, Fontaine, Giromagny, Massevaux, Saint-Amarin, Thann.

DÉPARTEMENT DU RHONE.

Ce département est formé du Lyonnais et du Beaujolais.

Il est borné au N. par le département de Saône-et-Loire: à l'E. par les départemens de l'Ain et de l'Isère; au S. par ce dernier et celui de la Loire, qui

le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 529,842 arpens, ou 270,423 hectares; sa population est de 416,575 individus. Il est divisé en deux arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Lyon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DE BROSSES (C ✻), Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, Conseiller-d'État, *Préfet*, à Lyon.

M. Brugière-de-Laverchère ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Menoux ✻, Hue de la Blanche, De Fréminville, Magneval (Gabr.).

Arrondissement de Lyon. Pop., 281,290 indiv.

Justices de paix. Arbresle (l'), Givors, Lyon (*six Justices de paix*), Limonest, Mornant, Neuville, Sainte-Colombe, Saint-Genis, Laval, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Symphorien-sur-Coise, Vaugneray.

SOUS-PRÉFECTURE.

Arrondissement de Villefranche. Pop., 135,285 indiv.

M. Bruys d'Ouilly ✻, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Justices de paix. Anse, Beaujeu, Belleville, Bois-d'Oingt, Montsols, Saint-Nizier, Tarare, Thizy, Villefranche.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

Ce département est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départemens des Vosges et de la Haute-Marne; à l'E. par celui du Haut-Rhin; au S. par ceux du Doubs, du Jura; et à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 515,000 hectares; sa population est de 327,641 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Besançon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. LEBRUN DE CHARMETTES ✻, *Préfet*, à Vesoul.

M. Cressant, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Ph. Guenot ✻, Magny ✻, Lange de Ferrières ✻.

Arrondissement de Vesoul. Pop., 111,191 indiv.

Justices de paix. Amance, Combeau Fontaine, Jussey, Montbozon, Noroy-le-Bourg, Port-sur-Saône, Rioz, Scey-sur-Saône, Vesoul, Vitrey.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gray. Pop., 86,679 indiv.

M. de Brusset ✻ (député de la Haute-Saône), *Sous-Préfet*, à Gray.

Justices de paix. Autrey, Champlitte, Dampierre, Fresne-Saint-Mamez, Gray, Gy, Marnay, Pesmes.

Arrondissement de Lure. Pop., 129,771 indiv.

M. de Belleroche ❋, *Sous-Préfet*, à Lure.

Justices de paix. Champagney, Faucogney, Héricourt, Lure, Luxeuil, Melisey, Saint-Loup, Saulx, Vauvillers, Villersexel.

DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE.

Ce département est un de ceux que forment la Bourgogne, etc.

Il est borné au N. par les départemens du Jura, de la Cote-d'Or et de la Nièvre ; à l'E. par ceux du Jura et de l'Ain ; au S. par ceux de l'Ain, du Rhône et de la Loire ; et à l'O. par ceux de l'Allier et de la Nièvre. Sa superficie est d'environ 1,680,457 arpens, ou 857,678 hectares ; sa population est de 515.776 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse d'Autun et le ressort de la Cour royale de Dijon.

PREFECTURE.

M. le Cte DE PUYMAIGRE ❋ (O ❋), Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, *Préfet*, à Mâcon.

M. Tupinier ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Febvre, Pascal, Bonne ❋, Pelletrat de Bordes, du Cayla de Montblanc.

Arrondissement de Mâcon. Pop., 113,471 indiv.

Chefs-lieux des Justices de paix. Chapelle-de-Guinchay (La), Cluny, Lugny, Mâcon (*deux Justices de paix*), Matour, Saint-Gengoux-le-Royal, Tournus, Tramayes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Autun. Pop., 80,476 indiv.

M. le Vte de Bérenger ✠ ❋, *Sous-Préfet*, à Autun.

Justices de paix. Autun, Couches, Epinac, Issy-l'Evêque, Lucenay-l'Evêque, Mesvres, Montcenis, Saint-Léger-sous-Beuvray.

Arrondissement de Châlons. Pop., 116,532 indiv.

M. Sers ❋, *Sous-Préfet*, à Châlons.

Justices de paix. Buxy, Chagny, Châlons-sur-Saône (*deux Justices de paix*), Givry, Mont-Saint-Vincent, Saint-Germain-du-Plain, Saint-Martin-en-Bresse, Sennecey (le Grand), Verdun-sur-le-Doubs.

Arrondissement de Charolles. Pop., 120,392 indiv.

M. Colomb d'Arcine ❋, *Sous-Préfet*, à Charolles.

Justices de paix. Bourbon-Lancy, Charolles, Chauffailles, Clayette (La), Digoin, Gueugnon, Guiche (La), Marcigny, Palinges, Paray-le-Monial, Saint-Bonnet-de-Joux, Semur-en-Brionnais, Toulon-sur-Arroux.

Arrondissement de Louhans. Pop., 84,905 indiv.

M. le Cte de Pelet ❋, *Sous-Préfet*, à Louhans.

Justices de paix. Beaurepaire, Cuiseaux, Cuisery, Louhans, Montpont, Monret, Pierre, Saint-Germain-du-Bois.

DEPARTEMENT DE LA SARTHE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par le département de l'Orne ; à l'E. par ceux d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher ; au S. par ceux d'Indre-et-Loire, et de Maine-et-Loire ; et à l'O. par celui de la Mayenne. Sa superficie est d'environ 1,252,536 arpens, ou 639,276 hectares. Sa population est de 446,519 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire a la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse du Mans et le ressort de la Cour royale d'Angers.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DU BOURBLANC ✻ (O ✻), *Préfet*, au Mans.

M. Guyot des Herbiers, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Espaulart ✻, Detoy, Petey, Lefebvre-Dubreuil, le Cte Ogier ✻.

Arrondissement du Mans. Pop., 151,043 indiv.

Justices de paix. Ballon, Conlie, Ecommoy, Loue, Mans (le) (*trois Justices de paix*), Montfort, Sillé-le-Guillaume, Suze (La).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de la Flèche. Pop., 92.787 indiv.

M. de la Bouillerie ✻ ✻, *Sous-Préfet*, à la Flèche.

Justices de paix. Brulon, Flèche (la), Lude (le). Malicorne, Mayet, Pontvallain, Sablé.

Arrondissement de Mamers. Pop., 129 855 indiv.

M. Contencin ✻, *Sous-Préfet*, à Mamers.

Justices de paix. Beaumont-le-Vicomte, Bonnetable, Ferté-Bernard (La) Fresnay-le-Vicomte, Lafresnaye, Mamers, Marolles-lès-Braults, Montmirail, Saint-Paterne, Tuffé.

Arrondissement de Saint-Calais. Pop., 72,834 indiv.

M. Barbier de Préville ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Calais.

Justices de paix. Bouloire, Chartre (La), Château-du-Loir, Grand-Luc (le), Saint-Calais, Vibraye.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Voyez la Division et les Autorités de ce Département.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche ; à l'E. par les départemens de la Somme et de l'Oise ; au S. par le département de l'Eure : à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,163,457 arpens, ou 593,810 hectares ; sa population est de 688.295 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a dix membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Rouen et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DE MURAT (C ✻), Cons.-d'État, *Préfet*, à Rouen.

M. Rouzé ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Rieunier, Dufay ❋, Maillard, Le Marchand de la Faverie, Grenet.

Arrondissement de Rouen. Pop., 225,289 indiv.

Justices de paix. Boos, Buchy, Clères, Darnétal, Duclair, Elbeuf, Grand-Couronne (le), Maromme, Pavilly, Rouen (*six Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dieppe. Pop., 110,061 indiv.

M. de Drionville, *Sous-Prefet*, à Dieppe.

Justices de paix. Bacqueville, Bellencombre, Dieppe, Envermen, Eu, Longueville, Offranville, Tôtes.

Arrondissement du Havre. Pop., 130,514 indiv.

M. Cartier ❋, *Sous-Préfet*, au Havre.

Justices de paix. Bolbec, Criquetot, Esneval, Fécamp, Goderville, Havre (le), Ingouville, Lillebonne, Montivilliers, Saint-Romain-de-Colbosc.

Arrondissement de Neufchâtel. Pop., 84,054 indiv.

M. Chéron, *Sous-Préfet*, à Neufchâtel.

Chefs-lieux des Justices de paix. Argueil, Aumale, Blangy, Forges-les-Eaux, Gournay, Londinières, Neufchâtel, Saint-Saens.

Arrondissement d'Yvetot. Pop., 138,377 indiv.

M. Saint-Martin des Islets ❋, *Sous-Préfet*, à Yvetot.

Justices de paix. Cany, Caudebec, Doudeville, Fauville-en-Caux, Fontaine-le-Dun, Ourville, S.-Valery-en-Caux, Valmont, Yerville, Yvetot.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

Ce département est un de ceux formés de la Brie et du Gâtinois.

Il est borné au N. par les départemens de l'Aisne et de l'Oise; à l'E. par ceux de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube; au S. par ceux de l'Yonne et du Loiret; à l'O. par celui de Seine-et-Oise. Sa superficie est d'environ 1,167,710 arpens, en 595,980 hectares; sa population est de 318,209 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Meaux et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le C[te] DE GOYON ❋ (C ❋), Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, *Préfet*, à Melun.

M. Tinel ❋, *Secrétaire général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Rivière, Nancey, Loisel.

Arrondissement de Melun. Pop., 57,304 indiv.

Justices de paix. Brie-Comte-Robert, Châtelet (le), Melun, (*deux Justices de paix*), Mormant, Tournans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Coulommiers. Pop., 54,696 indiv.

M. de Lesseps ❋, *Sous-Préfet*, à Coulommiers.

Justices de paix. Coulommiers, Ferté-Gaucher (la), Rebais, Rozoy.

Arrondissement de Fontainebleau. Pop., 66,423 indiv.

M. le Cte de Thuisy (Emm.) ❋, *S.-Préfet*, à Fontainebleau.

Justices de paix. Chapelle-la-Reine (La), Château-Landon, Fontainebleau, Lorrez-le-Bocage, Montereau-Faut-Yonne, Moret, Nemours.

Arrondissement de Meaux. Pop., 91,141 indiv.

M. le Bon de Beaumont ✠ ❋, *Sous-Préfet*, à Meaux.

Justices de paix. Claye, Crécy, Dammartin, Ferté-sous-Jouarre (La), Lagny, Lisy-sur-Ourcq, Meaux.

Arrondissement de Provins. Pop., 48,645 indiv.

M. Dupré ❋, *Sous-Préfet*, à Provins.

Justices de paix. Bray-sur-Seine, Donnemarie, Nangis, Provins, Villiers-Saint-Georges.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Ce département est un de ceux formés de l'Isle-de-France.

Il est borne au N. par les departemens de l'Oise et de l'Eure : à l'E. par celui de Seine-et-Marne : au S. par les départemens de Seine-et-Marne, du Loiret et d'Eure-et-Loir : à l'O. par ce dernier et celui de l'Eure : il a à son centre celui de la Seine. Sa superficie est d'environ 1,126,685 arpens, ou 575,042 hectares; sa population est de 440,871 individus : il est divisé en six arrondissemens communaux. Il a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Versailles et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le Bon Capelle (C ❋), Conseiller-d'État, *Préfet*, à Versailles.

M. le Cte d'Orcières ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Lelaurain, Cardot ✠ ❋, De Blosseville, Bon de Saintenac, Petit-Desrochettes.

Arrondissement de Versailles. Pop., 129,813 indiv.

Justices de paix. Argenteuil, Marly-le-Roi, Meulan, Palaiseau, Poissy, St.-Germain-en-Laye, Sèvres, Versailles (*trois Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Corbeil. Pop., 55,310 indiv.

M. Croze ❋, *Sous-Préfet*, à Corbeil.

Justices de paix. Arpajon, Boissy-Saint-Léger, Corbeil, Longjumeau.

Arrondissement d'Étampes. Pop., 40,609 indiv.

M. Desroys Duroure, *Sous-Préfet*, à Étampes.

Justices de paix. Étampes, Ferté-Aleps (La), Méréville, Milly.

Arrondissement de Mantes-sur-Seine. Pop., 60,094 indiv.

M. Alfred de Roissy ❋, *Sous-Préfet*, à Mantes-sur-Seine.

Justices de paix. Bonnières, Houdan, Limay, Magny, Mantes-sur-Seine.

Arrondissement de Pontoise. Pop., 89,056 indiv.

M. le Chev. de Boulancy ✠ ❋, *Sous-Préfet*, à Pontoise.

Justices de paix. Ecouen, Enghien, Gonesse, Isle-Adam (l'), Luzarches, Marines, Pontoise.

Arrondissement de Rambouillet. Pop., 65,989 indiv.

M. Frayssinous (Clément) ❋, *Sous-Préfet*, à Rambouillet.

Justices de paix. Chevreuse, Dourdan (*deux Justices de paix*), Limours, Montfort-l'Amaury, Rambouillet.

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

C'est un des trois que composent le Poitou et partie des Marches.

Il est borné au N. par le département de Maine-et-Loire : à l'E. par celui de la Vienne : au S. par ceux de la Charente et de la Charente-Inférieure : à l'O. par le département de la Vendée. Sa superficie est d'environ 585,273 hectares : sa population est de 288,260 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Poitiers et le resort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE

M. le Cte DE BEAUMONT ❋ ❋, *Préfet*, à Niort.

M. le Vte de Beaucorps ✠ ❋, *Secrétaire général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Grimouard ❋, Chanterau de la Jouberdrie ❋, Thibault d'Allerit.

Arrondissement de Niort. Pop., 94,709 indiv.

Justices de paix. Beauvoir-sur-Niort, Champdeniers, Coulonges, Frontenay, Mauzé, Niort (*deux Justices de paix*), Prahecq, Saint Maixent (*deux Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bressuire. Pop., 60,591 indiv.

M. Duplessis de Grenédan, *Sous-Préfet*, à Bressuire.

Justices de paix. Argenton-le-Château, Bressuire, Cerisay, Châtillon-sur-Sèvre, Saint-Varent, Thouars.

Arrondissement de Melle. Pop., 71,330 indiv.

M. De Solère, *Sous-Préfet*, à Melle.

Justices de paix. Brioux, Celles, Chef-Boutonne, Chenay, Melle, Motte-Saint-Heray (La), Sauzé-Vaussais.

Arrondissement de Parthenay. Pop., 61,630 indiv.

M. Duminchy ❋, *Sous-Préfet*, à Parthenay.

Justices de paix. Airvault, Mazières, Menigoutte, Moncoutant, Parthenay, Saint-Loup, Secondigny, Thenezay.

DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

Ce département est un de ceux que forme la Picardie.

Il est borné au N. par le département du Pas-de-Calais ; à l'E. par les départemens du Nord et de l'Aisne : au S. par les départemens de l'Oise et de la Seine-Inférieure ; à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,184,318 arpens, ou 604,456 hectares ; sa population est de 526,282 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzieme division militaire, le diocèse d'Amiens et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Mis F. DE VILLENEUVE ✠ (O ✵), Maître des requêtes, *Préfet*, à Amiens.

M. Dauzet ✵, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Radiguet, Marotte, Decaix, Hesse, Poujol d'Acqueville.

Arrondissement d'Amiens. Pop., 170,762 indiv.

Justices de paix. Amiens (*quatre Justices de paix*), Conty, Corbie, Hornoy, Molliens-Vidame, Oisemont, Picquigny, Poix, Sains, Villers-Bocage

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Abbeville. Pop., 128.961 indiv.

M. de Kermellec, ✵, *Sous-Préfet*, à Abbeville.

Justices de paix. Abbeville (*deux Justices de paix*), Ailly-le-Haut-Clocher, Ault, Crécy, Gamaches, Hallencourt, Moyenneville, Nouvion, Rue, Saint-Valery.

Arrondissement de Doullens. Pop., 56,266 indiv.

M. d'Hamécourt, *Sous-Préfet*, à Doullens.

Justices de paix. Acheux, Bernaville, Domart, Doullens.

Arrondissement de Montdidier. Pop., 67,060 indiv.

M. Bosquillon d'Aubercourt, *Sous-Préfet*, à Montdidier.

Justices de paix. Ailly-sur-Noye, Montdidier, Moreuil, Rosière, Roye.

Arrondissement de Péronne. Pop., 103,243 indiv.

M. le Bon de Bouteville, *Sous-Préfet*, à Péronne.

Justices de paix. Albert, Bray, Chaulnes, Combles, Ham, Nesle, Péronne, Roisel.

DÉPARTEMENT DU TARN.

Ce département est un de ceux que forment le Haut-Languedoc et l'Albigeois.

Il est borné au N. par le département de l'Aveyron ; à l'E. par ceux de l'Hérault et de l'Aveyron ; au S. par ceux de l'Aude et de la Haute-Garonne ; à l'O. par ceux de la Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 1.130,172 arpens, ou 576.821 hectares ; sa population est de 327,655 individus : il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse d'Alby et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. le Vte DE CAZES (O ✵), Conseiller-d'Etat, *Préfet* à Alby.

M. de Marliave ✵, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Genton de Villefranche ✵, Gorsse ✵, Clair-Gorsse.

Arrondissement d'Alby. Pop., 78,408 indiv.

Justices de paix. Alban, Alby, Monestiés, Pampelonne, Réalmont, Valderiés, Valence, Villefranche.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castres. Pop., 128,691 indiv.

M. de Bonne de Lesdiguières, *Sous-Préfet*, à Castres.

Justices de paix. Angles, Brassac, Castres, Dourgne, Labruguière, Lacaune, Lautrec, Mazamet, Montredon, Murat, Roquecourbe, Saint-Amans, Vabre, Vielmur.

Arrondissement de Gaillac. Pop., 69,068 indiv.

M. de Bayne, *Sous-Préfet*, à Gaillac.

Justices de paix. Cadalen, Castelnau-de-Montmiral, Cordes, Saillac, Lisle, Rabastens, Salvagnac, Vaour.

Arrondissement de Lavaur. Pop., 51,488 indiv.

M. le Vte de Freissinet, *Sous-Préfet*, à Lavaur.

Justices de paix. Cuq-Toulza, Graulhet, Lavaur, Puilaurens, Saint-Paul.

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE.

Ce département est composé de divers cantons distraits des départemens de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot et de Lot-et-Garonne.

Il est borné au N. par le département du Lot; à l'E. par ceux du Tarn et de l'Aveyron: au S. par celui de la Haute-Garonne, et à l'O. par ceux du Gers et de Lot-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 354,591 hectares: sa population est de 241,586 individus: il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Montauban, et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DE PUYSÉGUR (Charles) ✠ ✵, *Préfet*, à Montauban.

M. le Chev. Delbreil de Scorbiac ✵, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Rigail de Lastours. Mallet. de Vezins.

Arrondissement de Montauban. Pop., 107,650 indiv.

Justices de paix. Antonin (Saint), Caussade Caylux, Française (La), Molières, Montauban (*deux Justices de paix*), Montclar, Montpezat, Négrepelisse, Villebrumier.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castel-Sarrasin. Pop., 71,557 indiv.

M. Chalon ✵, *Sous-Préfet*, à Castel-Sarrasin.

Justices de paix. Beaumont, Castel-Sarrasin, Grisolles, Lavit-de-Loumagne, Montech, Saint-Nicolas-de-la-Grave, Verdun-sur-Garonne.

Arrondissement de Moissac. Pop., 62,379 indiv.

M. Duprat (Raymond) ✵, *Sous-Prefet*, à Moissac.

Justices de paix Auvillar, Bourg-de-Viza, Lauzerte, Moissac, Montaigut, Valence.

DÉPARTEMENT DU VAR.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département des Basses-Alpes: au Nord-Est par le comté de Nice: au Sud-Est et au S. par la Méditerranée; enfin à l'O. par le département des Bouches-du-Rhone. Sa superficie est de 729,628 hectares. ou arpens métriques; sa population est de 311,095 individus: il est divisé en quatre arrondissemens communaux. Il a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse de Frejus et le ressort de la Cour royale d'Aix.

PRÉFECTURE.

M. DE FUMERON D'ARDEUIL (O ✻), M. des req., *Préfet*, à Draguignan.

M. Anglès (J[h]) ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Brun de Favas ✠ ✻, Fauchier, De Villeneuve-Flayosc.

Arrondissement de Draguignan. Pop., 83,204 indiv.

Justices de paix. Aups, Callas, Comps, Draguignan, Fayence, Fréjus, Grimaud, Lorgues, Saint-Tropez, Salernes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brignoles. Pop., 71,170 indiv.

M. Serrin ✻, *Sous-Préfet*, à Brignoles.

Justices de paix. Barjols, Besse, Brignoles, Cotignac, Ginasservis, Roquebrussanne, Saint-Maximin, Tavernes.

Arrondissement de Grasse. Pop., 63,367 indiv.

M. di Pietro, *Sous-Préfet*, à Grasse.

Justices de paix. Antibes, Bar (le), Cannes, Coursegoules, Grasse, Saint-Auban, Saint-Vallier, Vence.

Arrondissement de Toulon. Pop., 93,354 indiv.

M. Dufeugray ✻, *Sous-Préfet*, à Toulon.

Justices de paix. Beausset (le), Collobrières, Cuers, Hières, Ollioulles, Solliès-le-Pont Toulon (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département de la Drôme et l'extrémité S. E. de celui de l'Ardèche; à l'E. par le département des Basses-Alpes; au S. par celui des Bouches-du-Rhône, et à l'O. par le département du Gard. Sa superficie est d'environ 660,064 arpens, ou 336,963 hectares; sa population est de 233,048 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a trois membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse d'Avignon et le ressort de la Cour royale de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. le V[te] TASSIN DE NONNEVILLE (C ✻), Maître des req., *Préfet*, à Avignon.

M. de Varicourt, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Tempier ✻, Fléchier ✻, Bertrand (Joseph).

Arrondissement d'Avignon. Pop., 65,768 indiv.

Justices de paix. Avignon (*deux Justices de paix*), Bedarides, Cavaillon, Isle (l').

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Apt. Pop., 54,356 indiv.

M. de Martignan ✻, *Sous-Préfet*, à Apt.

Justices de paix. Apt, Bonnieux, Cadenet, Gordes, Pertuis.

Arrondissement de Carpentras. Pop., 49.242 indiv.

M. le C[te] de Grimaldi ✻, *Sous-Préfet*, à Carpentras.

Justices de paix. Carpentras (*deux Justices de paix*), Mormoiron, Pernes, Sault.

Arrondissement d'Orange. Pop., 63,682 indiv.

M. le C[te] de Pontbriant ❋, *Sous-Préfet*, à Orange.

Justices de paix. Beaumes, Bollène, Malaucène, Orange (*deux Justices de paix*), Vaison, Valréas.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

Ce département est un de ceux formés du Poitou.

Il est borné au N. par les départemens de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure; à l'E. par celui des Deux-Sèvres: au S. par le département de la Charente-Inférieure, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,323,432 arpens, ou 675,458 hectares; sa population est de 322,826 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Luçon et le ressort de la Cour royale de Poitiers.

PRÉFECTURE.

M. le M[is] de Foresta ❋ ✠ (O ❋), Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, *Préfet*, à Bourbon-Vendée.

M. Duplantys, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Bourbon ❋, Rousseau ❋, De Braucourt.

Arrondissement de Bourbon-Vendée. Pop., 112,506 indiv.

Justices de paix. Bourbon-Vendée, Chantonnay, Essarts (les), Herbiers (les), Mareuil, Montaigu, Mortagne, Poiré-sous-Bourbon, Roche-Servière, Saint-Fulgent.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Fontenay. Pop., 116,287 indiv.

M. Prosper Bernard ❋, *Sous-Préfet*, à Fontenay.

Justices de paix. Chaillé-lès-Marais, Châtaigneraye (La), Fontenay, Hermenault (l'), Hermine (Saint), Luçon, Maillezay, Pouzauges, Saint-Hilaire-sur-l'Autise.

Arrondissement des Sables-d'Olonne. Pop., 94,033 indiv.

M. Auvynet ❋, *Sous-Préfet*, aux Sables-d'Olonne.

Justices de paix. Beauvoir, Challans, Isle-Dieu (l'), Motte Achard (La), Moutiers-lès-Mauxfaits (les), Noirmoutier, Palluau, Sables-d'Olonne (les), Saint-Gilles-sur-Vie, Saint-Jean-de-Monts, Talmont.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.

Ce département est un des trois que forment le Poitou et partie des Marches-Communes.

Il est borné au N. par les départemens d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire; à l'E. par ceux d'Indre-et-Loire, de l'Indre et de la Haute-Vienne; au S. par ce dernier et ceux de la Charente et des Deux-Sèvres; à l'O. par celui des Deux-Sèvres. Sa superficie est d'environ 689,083 hectares; sa population est de 267,670 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Poitiers et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PREFECTURE.

M. le C[te] de VENDEUVRE (O ✻), *Préfet*, à Poitiers.

M. le C[te] de Traversay, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Desplaces-Desessarts ✻, Babinet ✻, Pallu du Bellay ✻.

Arrondissement de Poitiers. Pop., 89,987 indiv.

Justices de paix. Lusignan, Mirebeau, Neuville, Poitiers (*deux Justices de paix*), Saint-Georges-lès-Baillargeaux, Saint-Julien-l'Ars, Villedieu (La), Vivône, Vouillé.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Châtellerault. Pop., 48,332 indiv.

M. Lamarque, *Sous-Préfet*, à Châtellerault.

Justices de paix. Châtellerault, Dangé, Leigné-sur-Usseau, Lencloître, Plumartin, Vouneuil.

Arrondissement de Civray. Pop., 42,508 indiv.

M. Tenet, *Sous-Préfet*, à Civray.

Justices de paix. Availles, Charroux, Civray, Couhé, Gençais.

Arrondissement de Loudun. Pop. 33,484 indiv.

M. de Sainte-Gêmme ✻, *Sous-Préfet*, à Loudun.

Justices de paix. Loudun, Moncontour, Monts, Moutiers (Trois).

Arrondissement de Montmorillon. Pop., 53,359 indiv.

M. Augier de Cremier, *Sous-Préfet*, à Montmorillon.

Justices de paix. Chauvigny, Isle Jourdain (l'), Lussac-lès-Châteaux, Montmorillon, Saint-Savin, Trémouille (La).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

Ce département est formé des ci-devant Haut-Limousin, Basses-Marches et de quelques portions du Haut-Poitou.

Il est borné au N. par les départemens de la Creuse, de l'Indre et de la Vienne; à l'E. par celui de la Creuse; au S. par ceux de la Corrèze et de la Dordogne; à l'O. par ceux de la Dordogne, de la Charente et de la Vienne. Sa superficie est d'environ 1,092,750 arpens, ou 558,078 hectares; sa population est de 276,351 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département a quatre membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Limoges et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. COSTER ✻, *Préfet*, à Limoges.

M. Ardant ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Vaucorbeil ✻, Devoyon (J.-B.), Guérin aîné ✻.

Arrondissement de Limoges. Pop., 111,420 indiv.

Justices de paix. Aixe, Ambazac, Châteauneuf, Eymoutiers, Laurières, Limoges (*deux Justices de paix*), Nieul, Pierre-Buffière, St.-Léonard.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bellac. Pop., 78,066 indiv.

M. le Chev. Robinet de Plas ✠, *Sous-Préfet*, à Bellac.

Justices de paix. Bellac, Bessines, Château-Ponsac, Dora, Magnac-Laval, Mézières, Nantiat, Saint-Sulpice-lès-Feuilles.

Arrondissement de Rochechouart. Pop., 46,355 indiv.

M. Bourdeau, *Sous-Préfet*, à Rochechouart.

Justices de paix. Oradour-sur-Vayres, Rochechouart, St-Junien, Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Mathieu.

Arrondissement de Saint-Yrieix. Pop., 40,510 indiv.

M. Gondinet fils, *Sous-Préfet*, à Saint-Yrieix.

Justices de paix. Chalus, Nexon, Saint-Germain-lès-Belles-Filles, Saint-Yrieix.

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés, etc. Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin, de la Meurthe et de la Meuse; à l'E. par les départemens du Bas-Rhin et du Haut-Rhin; au S. par ceux du Haut-Rhin, de la Haute-Saône et de la Haute-Marne; à l'O. par celui de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 587,955 hectares; sa population est de 379.839 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Saint-Dié et le ressort de la Cour royale de Nancy.

PRÉFECTURE.

M. de Vernhette ✻, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Epinal.

M. Rogniat ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Sucy ✠ ✻, Abram de Zincourt ✻, Colenne.

Arrondissement d'Epinal. Pop., 87,776 indiv.

Justices de paix. Bains, Bruyères, Châtel, Epinal, Rambervillier, Xertigny.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mirecourt. Pop., 67,562 indiv.

M. le Chev. de Bonfils ✻, *Sous-Préfet*, à Mirecourt.

Justices de paix. Charmes, Darney, Dompaire, Mirecourt, Monthureux-sur-Saône, Vittel.

Arrondissement de Neufchâteau. Pop., 61,925 indiv.

M. de Cherrier ✠ (O ✻), *Sous-Préfet*, à Neufchâteau.

Justices de paix. Bulgnéville, Châtenois, Coussey, Marche (la), Neufchâteau.

Arrondissement de Remiremont. Pop., 60,901 indiv.

M. Clément ✻, *Sous-Préfet*, à Remiremont.

Justices de paix. Plombières, Ramonchamp, Remiremont, Saulxures.

Arrondissement de Saint-Dié. Pop., 101,675 indiv.

M. Richard d'Aboncourt ❋, *Sous-Préfet*, à Saint-Dié.

Justices de paix. Brouvelieures, Corcieux, Fraize, Gérardmer, Raon-l'Etape, Saales, Saint-Dié, Schirmeck, Senones.

DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

Ce département est un des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, le Sénonois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Aube et de Seine-et-Marne ; à l'E. par ceux de l'Aube et de la Côte-d'Or ; au S. par ceux de la Côte-d'Or, de la Nièvre et du Loiret ; à l'O. par ceux du Loiret et de Seine-et-Marne. Sa superficie est d'environ 1,428,773 arpens, ou 729,223 hectares ; sa population est de 342,116 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département a cinq membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Sens et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le M[is] de GASVILLE (C ❋), Gentilhomme honor. de la Chambre du Roi, Conseiller-d'État, *Préfet*, à Auxerre.

M. Sauvalle ❋, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Bernard ❋, Hay-Lucy ❋, Perille, Le Père.

Arrondissement d'Auxerre. Pop., 109,464 indiv.

Justices de paix. Auxerre (*deux Justices de paix*), Chablis, Coulanges-la-Vineuse, Coulange-sur-Yonne, Courçon, Ligny-le-Châtel, Saint-Florentin, Saint-Sauveur, Seignelay, Toucy, Vermanton.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avallon. Pop., 45,043 indiv.

M. Barjaud-des-Signes ❋, *Sous-Préfet*, à Avallon.

Justices de paix. Avallon, Guillon, Isle-sur-le-Serein (l'), Quarré-lès-Tombes, Vezelay.

Arrondissement de Joigny. Pop., 84,092 indiv.

M. Busson ❋, *Sous-Préfet*, à Joigny.

Justices de paix. Aillant-sur-Tholon, Bléneau, Brienon, Cerisiers, Charny, Joigny, Saint-Fargeau, Saint-Julien-du-Sault, Villeneuve-le-Roi.

Arrondissement de Sens. Pop., 57,942 indiv.

M. le C[te] d'Orfeuille-Foucault ✠ ❋ ❋, *Sous-Préfet*, à Sens.

Justices de paix. Cheroy, Pont-sur-Yonne, Sergines, Sens (*deux Justices de paix*), Villeneuve-l'Archevêque.

Arrondissement de Tonnerre. Pop., 45,575 indiv.

M. de Partouneaux, *Sous-Préfet*, à Tonnerre.

Justices de paix. Ancy-le-Franc, Cruzy, Flogny, Noyers, Tonnerre.

TABLEAU par ordre alphabétique des départemens, avec leur étendue superficielle, leur population, les chefs-lieux de préfectures, les noms de MM. les Préfets, les distances légales de Paris à chaque chef-lieu, et le montant des impositions directes payées par chaque département. (Pour les détails, voir p. 487 et suiv.)

DÉPARTEMENS.	Superficie en hectares.	Population. (Recensem. de 1826.)	NOMS DES PRÉFETS et CHEFS-LIEUX DE PRÉFECTURES.	DISTANCE EN myriamètres.	DISTANCE EN Lieue anciennes.	TOTAL DES CONTRIBUTIONS DIRECTES (Budget de 1830). fr. c.
Ain.	584,822	341,628	Regniat, *à Bourg*.	43 2	86 2/5	1,602,509 90
Aisne.	749,183	489 560	Le Bon Walkenaër, *à Laon*.	12 7	25 2/5	3,595,943 45
Allier.	742,272	285,302	Leroy de Chavigny, *à Moulins*.	28 9	57 4/5	1,721,281 05
Alpes (Basses). . .	740,895	153,063	D'Auderic, *à Digne*.	75 5	151 »	798,779 05
Alpes (Hautes). . .	553,569	125,329	Le Mis de Roussy, *à Gap*.	66 5	133 »	656,025 73
Ardèche.	550,004	328,419	De Carrière, *à Privas*.	60 6	133 »	1,159,010 71
Ardennes.	510,208	281,624	Le Bon de Lascours, *à Mézières*.	23 4	46 4/5	1.631,927 26
Ariège.	529,540	247,932	Le Bon de Mortarieu, *à Foix*.	75 2	150 2/5	777.232 17
Aube.	610,608	241,762	Le Cte Woldemar de Brancas, *à Troyes*. . . .	15 9	31 4/5	1,833,980 35
Aude.	631,667	265,991	Le Bon Asselin, *à Carcassonne*.	76 5	153 »	2,278,879 93
Aveyron.	882,171	350,014	Le Vte Ferrand, *à Rodez*.	67 2	138 2/5	1,883,926 72
Bouch.-du-Rhône.	601,960	326,302	Le Mis d'Arbaud-Jouques, *à Marseille*. . . .	81 3	162 3/5	1,992 802 13
Calvados	570,427	500,956	Le Cte de Montlivault, *à Caen*.	26 3	52 3/5	4.903,746 58
Cantal.	574,081	262,013	Le Vte de Panat, *à Aurillac*.	53 9	107 4/5	1,456,168 49
Charente.	588,803	353,653	Jahan de Belleville, *à Angoulême*.	45 4	90 4/5	2,346,592 09
Charente-Infér. .	716,814	424,147	Le Mis d'Alon, *à La Rochelle*.	48 4	96 4/5	3,123,209 38
Cher.	740,125	248,589	Le Bon de Bastard d'Estang, *à Bourges*. . . .	23 3	46 3/5	1,311,052 28
Corrèze.	594 718	284,882	Le Mis de Villeneuve, *à Tulle*.	46 1	92 1/5	1,122,132 90
Corse.	980'510	185,079	Le Bon Angellier, *à Ajaccio*.	. . . .	. . . . .	222.715 72
Côte-d'Or.	876,956	370,943	Le Bon de Wismes, *à Dijon*.	30 5	61 »	3,365,500 04
Côtes-du-Nord. .	744,073	581,684	Fadatte de Saint-George, *à Saint-Brieuc*. . .	44 6	89 1/5	2,206.009 87
Creuse.	579,455	252,932	Le Cte Conen de St-Luc, *à Guéret*.	42 8	85 3/5	939,368 25
Dordogne.	898,274	464,074	Le Chev. de Lingua de St.-Blanquat, *à Périgueux*.	47 2	94 2/5	2.762,645 90
Doubs.	547,360	254,314	Le Vte de Beaumont, *à Besançon*.	39 6	79 1/5	1,570,129 32
Drôme.	675,915	285,791	De Malartic, *à Valence*.	56 »	112 «	1,578.246 08
Eure.	623,283	421,665	Le Vte Delaitre, *à Evreux*.	10 4	20 4/5	4,101,311 32

Eure-et-Loir. . . .	602.752	278.215	Le Bon de Giresse-la-Beyrie, *à Chartres*. . .	9	2	18	2/3	2,826,569	97
Finistère.	693.384	502.851	Le Cte de Castellane, *à Quimper*.	62	3	124	2/5	1.862,064	13
Gard.	599.723	347.550	Herman. *à Nismes*.	70	2	140	2/5	2,333.319	60
Garonne (Haute)..	643.553	407.016	Le Bon Camus Dumartroy. *à Toulouse*.	66	9	133	4/5	2,943.761	26
Gers.	362,996	307,601	Le Chev. Blondel d'Aubers, *à Auch*.	74	3	148	3/5	2,150.496	00
Gironde.	1,082,552	538.151	Le Vte de Curzay, *à Bordeaux*.	57	3	114	3/5	3,787,926	57
Hérault.	630,935	339.560	Le Bon Creuzé de Lesser, *à Montpellier*. . . .	75	2	150	2/5	2,973,803	49
Ille-et-Vilaine. . .	681,977	553,453	Jordan, *à Rennes*.	34	6	68	1/5	2,507,011	19
Indre.	701,661	237.628	Le Vte de Fussy, *à Châteauroux*.	25	9	51	4/5	1,307,737	26
Indre et Loire. . .	612,679	290.372	Le Cte Victor de Juigné. *à Tours*.	24	2	48	2/5	2,067,590	03
Isère.	841,230	525,985	Le Bon Finot. *à Grenoble*.	56	8	113	3/5	3.119.150	96
Jura.	503,364	310,282	Bluget de Valdenuit, *à Lons-le-Saulnier*. . . .	41	1	82	1/5	1,736.196	71
Landes.	900,534	265.309	Le Bon Chevalier de Caunan, *à Mont-de-Marsan*.	70	2	40	2/5	987.223	86
Loir-et-Cher. . . .	603,116	230,666	Le Cte de Lezay-Marnésia. *à Blois*.	18	1	136	1/5	1,704.813	04
Loire.	496,000	375,714	Des Rotours. Bon de Chaulieu, *à Montbrison*.	44	3	88	3/5	1,881,775	70
Loire (Haute). . .	495.784	285.673	Le Cte de Waters, *au Puy*.	50	5	101	«	1,336,982	07
Loire-Inférieure. .	706,285	457.090	Le Bon de Vanssay, *à Nantes*.	38	9	77	4/5	2,084,174	63
Loiret.	675,191	304.228	Le Vte de Riccé, *à Orléans*.	12	3	128	3/5	2,506,005	11
Lot.	396,406	280.515	Baumes, *à Cahors*.	55	8	111	3/5	1,645,553	88
Lot-et-Garonne. .	479,657	336.886	Le Bon Feutier. *à Agen*.	71	4	142	4/5	2,743,487	15
Lozère.	509,543	158,778	Le Cte de Lestrade. *à Mende*.	56	6	13	1/5	773,399	11
Maine-et-Loire. .	718,807	458.674	Le Cte Frottier de Bagneux, *à Angers*.	30	»	60	»	3,306,459	65
Manche.	500,000	611,206	Le Cte d'Estourmel, *à Saint-Lô*.	32	6	65	1/2	4,389,048	89
Marne.	820,273	315,045	Le Vte de Jessaint, *à Châlons*.	16	4	32	4/5	2,379.552	12
Marne (Haute). .	633.173	244,823	De Saint-Genest, *à Chaumont*.	24	7	49	2/5	1.814,086	69
Mayenne.	518.863	354,138	Le Vte de Lézardière, *à Laval*.	28	1	56	1/5	2.038,738	59
Meurthe.	629,002	403.038	Le Cte d'Allonville, *à Nancy*.	33	4	66	4/5	2,247,619	40
Meuse.	604,439	306,339	Le Cte d'Arros. *à Bar-le-Duc*.	25	1	50	1/5	1.984.475	77
Morbihan.	681 704	427.453	Le Cte de Chazelles, *à Vannes*.	50	»	100	»	1,899.919	20
Moselle.	610 000	409.155	Le Vte de Suleau, *à Metz*.	30	8	61	3/5	2,173.569	03
Nièvre.	686,619	271,777	Le Bon de Talleyrand, *à Nevers*.	23	6	47	1/5	1,668.788	04
Nord.	581,424	962,648	Le Vte Alban de Villeneuve, *à Lille*.	23	6	47	1/5	5,358,642	77

DÉPARTEMENS.	Superficie en hectares.	Population, (Recensement de 1826).	NOMS DES PRÉFETS et CHEFS-LIEUX DE PRÉFECTURES.	DISTANCES EN myria-mètres.	DISTANCES EN Lieues anciennes.	TOTAL DES CONTRIBUTIONS DIRECTES (Budget de 1830). fr. c.
Oise.	581,424	585,124	Le Cte de Nugent, *à Beauvais*.	8 8	17 1/5	3,535,276 04
Orne.	645,254	434,379	Seguier, *à Alençon*.	19 1	38 1/5	3,048,062 15
Pas-de-Calais. . .	669,688	642,969	Le Vte Blin de Bourdon, *à Arras*.	19 3	38 1/5	3,898,161 76
Puy-de-Dôme. . .	794,370	566,573	Le Bon Sers, *à Clermont*.	38 4	76 4/5	3,092,853 67
Pyrénées. (Basses).	455,950	412,469	Dessolle, *à Pau*.	78 1	156 1/5	1,139,694 76
Pyrénées (Hautes).	464,531	222,059	Le Bon Jules de Calvière, *à Tarbes*.	81 5	163 »	747,446 70
Pyrén.-Orientales. .	411,376	151,372	Le Bon Romain, *à Perpignan*.	88 8	177 1/5	918,078 13
Rhin (Bas)	417,300	535,467	Esmangart, *à Strasbourg*.	46 4	92 4/5	2,460,368 64
Rhin (Haut). . . .	383,257	408,741	Le Bon Locard, *à Colmar*.	48 1	96 1/5	2,039,259 97
Rhône.	270,423	416,575	Le Cte de Brosses, *à Lyon*.	46 6	93 1/5	2,750,220 55
Saône (Haute). . .	462,800	327,641	Lebrun de Charmettes, *à Vesoul*.	35 4	70 4/5	1,936,648 98
Saône-et-Loire. . .	857,678	515,776	Le Cte de Puymaigre, *à Mâcon*.	39 9	79 4/5	3,735,775 47
Sarthe.	639,276	446,519	Le Cte du Bourblanc, *au Mans*.	21 1	42 1/5	2,852,695 30
Seine.	46,181	1,013,373	Le Cte Chabrol de Volvic, *à Paris*.	. . . .	. . . .	8,997,765 13
Seine-Inférieure. .	593,810	688,295	Le Cte de Murat, *à Rouen*.	13 7	27 1/5	6,134,550 53
Seine-et-Marne. . .	595,980	318,209	Le Cte de Goyon, *à Melun*.	4 6	9 2/5	3,701,128 59
Seine-et-Oise. . . .	575,042	440,871	Le Bon Capelle, *à Versailles*.	2 1	4 1/5	4,399,129 34
Sèvres (Deux). . .	585,273	288,260	Le Cte de Beaumont, *à Niort*.	41 6	83 1/5	1,910,830 19
Somme.	604,456	526,282	Le Mis F. de Villeneuve, *à Amiens*	12 8	25 3/5	4,016,103 68
Tarn.	576,821	327,655	Le Vte de Cazes, *à Alby*.	65 7	131 2/5	2,146,801 80
Tarn-et-Garonne. .	354,591	241,586	Le Cte Charles de Puységur, *à Montauban*. . .	70 »	140 »	2,150,575 91
Var.	729,628	311,095	De Fumeron d'Ardeuil, *à Draguignan*. . . .	89 0	178 »	1,836,132 68
Vaucluse.	336,963	233,048	Le Vte Tassin de Nonneville, *à Avignon*. . . .	70 7	141 2/	1,169,467 19
Vendée.	675,458	322,826	Le Mis de Foresta, *à Bourbon-Vendée*. . . .	44 7	89 2/5	2,048,570 14
Vienne.	689,083	267,670	Le Cte de Vendeuvre, *à Poitiers*.	34 3	68 3/5	1,584,086 06
Vienne (Haute). .	558,078	276,351	Coster, *à Limoges*.	38 »	76 »	1,193,277 69
Vosges.	587,955	379,839	Vernhettes, *à Epinal*.	38 1	76 1/5	1,547,827 88
Yonne.	729,223	342,116	Le Mis de Gasville, *à Auxerre*.	16 8	33 1/5	2,301,769 56
				TOTAL.		202,771,476 97

SECTION III.

TABLEAU de MM. les Maires nommés par le Roi, suivant l'ordre alphabétique des Villes (1).

	Maires. MM.
ABBEVILLE. . .	Duliège d'Aunis (O ✻).
Agde.	Fournier.
Agen.	De Lugat ✻.
Aigueperse. . .	Andrieu.
Aire.	Dallennes.
AIX	D'Estienne-du-Bourguet ✻.
Ajaccio.	Stefanopoli ✻.
Alais.	De Chapel.
Alby	Papailhau.
Alençon. . . .	Cte de Chambray ✻.
Ambert.	Vimal du Montel.
Amboise. . . .	Tournier.
AMIENS	Daveluy Bellancourt (O ✻).
Andelys (les). .	Labour.
Anduze.	Vte de Narbonne Lara ✻.
ANGERS.	Brillet de Villemorge ✠ ✻.
Angoulême. . .	De Chasteignier ✻.
Annonay. . . .	Giraud ✻.
ANTIBES. . . .	Glaujaud ✻.
Apt	Boudard.
Arbois.	Sarret de Grozon.
Argentan. . . .	Dufour.
Arles (B.du-R.)	De Meiffren de Laugier, Bon de Chartrouse ✻.
Armentières. . .	Ghesquier Malingié.
Arras.	Bon d'Hauteclocque ✻
Aspet.	Boucry.
Aubagne.	Martinot.
Auch	David.
Aurillac.	Esquiron de Parieu.
Auriol.	Gastaud fils.
Autun.	Delagrange fils.
Auxerre.	Leblanc-d'Avau ✻.
Auxonne. . .	Malot.
Avallon.	Meslier ✻.
AVIGNON. . . .	Bon de Pertuis Monfaucon.
Avranches. . . .	Belle-Etoile du Motet ✠ ✻.

	Maires. MM.
Bagnères H. P.	Dufourc D'Antist.
Bailleul.	VanMerris-Hynderik ✻
Bar-le-Duc. . .	Bouillard.
Bas.	De la Chomette.
Bastia.	Lota.
Baud.	Maubert.
Bayeux.	Conseil.
Bayonne.	Dubrocq.
Beaucaire. . . .	D'Anglas.
Beaufort.	Danquetil de Ruval ✻.
Beaune.	Routy de Charodon.
Beauvais. . . .	De Nully-d'Hécourt ✻
Bedarrieux. . .	Martel-Laprade.
Bellay.	Bon Jul. de Villeneuve.
Bergerac. . . .	Chauceaulme Fonrose de Sainte-Croix.
Bergues.	Dehau de Staplande ✻.
Bernay.	Dulac de Fugères.
BESANÇON. . .	Le Mis Terrier de Santans ✠ ✻.
Béthune. . . .	De Baynast de Sept-Fontaines.
Béziers.	Cte de Nelfiés ✠.
Billom.	Lasteyras.
Blois.	Le Gros ✻.
Bolbec.	Fauquet-Pouchet.
BORDEAUX...	Vte Du Hamel (O ✻), *Gentilhomme hon. de la Ch. du Roi.* Cte de Lynch (G O ✻), *Maire honoraire.*
Boulog.-s.-M.	Grandsire-Belvalle.
Bourbon-Vend.	Duchesne de Denant ✠
Bourg (Ain). .	Durand de Chiloup ✻.
BOURGES. . . .	De Soumard ✻.
Brest.	Barchou.
Brignoles. . . .	Le Bon de Perreimond ✠ (O ✻).
Brioude.	Marret-Montfleury ✻.
Brives.	Decorn ✻.
CAEN.	Le Cte d'Osseville ✻.
Cahors.	De Regourd ✠ (O ✻)
Calais.	Bénard.
CAMBRAI. . . .	Béthune-Houriez ✻.

(1) Les villes dont les Maires assistent au Couronnement du Roi sont distinguées par des lettres minuscules.

Pour la population de chaque ville et le département où elle est située, *voyez* à la fin du volume le Tableau des Bureaux de poste.

	Maires. MM.
CARCASSONNE..	Bon de Fournas-Mous-soulens ✻.
Carentoir. . . .	De Carheil ✻.
Carpentras. . .	Faudon.
Castelnaudary. .	D Hebrail.
Castel-Sarrazin.	Redon-Lapujade ✻.
Castres.	Cte de Villeneuve.
Caussade. . . .	De Limairac.
Cavaillon. . . .	Cte de Chabran ✻ (C ✻)
Caylux.	Gardes.
CETTE.	Batyé, Vte de la Peyrade (O ✻).
Chàl.-s.-Saône..	Blanc.
Chàl.-s.-Marne.	Gariact.
Charité-s-L. (la)	Le Vte de la Porte ✻.
Charleville. . .	Dufay.
Chartres. . . .	Billard (N.-P.-D.) ✻
Châteaudun. . .	Guérineau-des-Chenardières.
Chât.-Gonthier.	Seguin ✻.
Châteauroux. .	Girard.
Châtellerault. .	Guyot.
Chaumont. (H. Marne).	De Monneron-d'Amboise ✻.
Cherbourg. . .	Collart ✻.
Chinon.	De Marcé.
Cholet	Cherbonnier.
Ciotat (la). . .	De Clavel.
Clairac.	Le Bon de Saffin ✻.
Clamecy.	Tenaille Saligny ✻.
Clermont (H.) .	Lentherie.
CLERMONT-FERRAND. .	Blatin.
COLMAR	Bon de Muller (O ✻)
Comines	Lambin.
Compiègne. . .	De Lancry ✻.
CONDÉ (Nord).	De Ghengnies ✻.
Condé (Calv.)	Jouvin Dusaussay.
Condom. . . .	De Peyrecave de Lamarque.
Cosne.	Frossard Desrivières.
Coutances. . . .	Le Pésant ✻.
Croix – Rousse (La).	Sandier fils.
Crozon.	Riou.
Cuers.	Martin.
Darnetal.. . . .	Lépine.
Dax.	De Cazenave.
Dieppe.	Cavelier ✻.
DIJON	Le Mis de Courtivron ✻
Dinan.	De La Noue.
Dôle.	Dusillet ✻.
Douai	De Warenghien ✻.
Draguignan. . .	Reboul-Taradeau ✻.
Dreux..	De Caillé.

	Maires. MM.
Dunkerque. . .	Gaspard.
Elbeuf.	Petou.
Epernay.. . . .	Moët.
Epinal..	Le Mis de Chambon ✻ (O ✻) M.
Ernée.	Legeai la Foretterie.
Estaires.	Vermeersch.
Etampes	Boivin-Chevalier.
Evreux.	De Langle.
Falaise.	De Labbey ✻.
Fécamp	Leclerc.
Figeac.	Delpuech.
Foix.	Seré.
Fontainebleau. .	Larminat.
Fontenay. . .	De Vassé ✻.
Fougères. . . .	De Vallois.
Fougerolles. . .	Grosjean.
Gaillac.	D'Yversen de S.-Fons.
Gap.	Amat ✻.
Gerardmer. . .	Villaume.
Gien.	Fornyer.
Gourdon. . . .	Lavaisse Ginnibert.
Granville. . . .	Lemengonnet ✻.
Grasse.	Mougins de Roquefort ✻.
Gray.	Paquelle de Larret.
GRENOBLE. . .	Le Mis de Pina ✻.
Guérande. . . .	De Couessin.
Guillotière (La) faub. de Lyon.	Vitton.
Guingamp. . . .	De Carné.
Guipavas. . . .	Fort'er.
Haguenau. . . .	Le Bon Thurot.
Havre (le). . .	Le Bon Begouen-Demeaux ✻.
Hazebrouck. . .	Warein.
Honfleur. . . .	Le Chev. Le Jumel.
Hyères.	Boutiny.
Iffendic.	Huchet de Cintré.
Isle (l') (Vauc.)	Julian.
Issoire.	Chomette.
Issoudun.	Thabaud Linetières.
Joigny.	Chaudot ✻.
La Flèche. . . .	De Sinthilliers.
Laigle.	Souchey.
Lambesc. . . .	Martin-Jaubert.
Lambezellec.. .	Tartu.
Langres.	Henryot Péchin.
Languidic. . . .	Du Bouëtiez ✻.
Lannion.	Huon.
Laon.	Desart Lasuze.
Laval.	Avril de Pignerolles.
Lavaur	Devoisins.
Lectoure	Agasson Foissien.
Libourne. . . .	Fontemoing.

	Maires. MM.
LILLE	Cte de Muyssart (C✻).
Limoges	De Labastide ✠.
Limoux	Guiraud-Fournil.
Lisieux	De Bellemare ✠.
Lisle (Tarn)	Pelegry d'Anjou.
Lodève	Rouaud ✻.
Lons-le-Sauln.	Jacquier.
Lorgues	Roux.
Lorient	Audren de Kerdrel ✠ ✻.
Loudéac	Le Héran (H.).
Loudun	Daniel Montaut.
Louviers	Née ✻.
Lunel	Malinas ✻.
Lunéville	Le Cte de Frawenberg ✻.
LYON	De Lacroix-Laval.
Mâcon	De Davayé ✠ ✻.
Mamers	Rosiau.
Manosque	Pourcin-Champclos.
Mans (le)	Bouteiller de Châteaufort (O✻).
Marmande	De Forcade ✻.
MARSEILLE	Le Mis de Montgrand (O ✻).
Martigues	Tamisier.
Massat	Servat.
Maubeuge	Martin (A.).
Mayenne	Le Chev. De Hercé ✠
Mazamet	Escande.
Meaux	Veillet-de-Vaux ✻.
Melun	Bernard de la Fortelle.
Mende	Guyot ✻.
Merville	Olivier.
METZ	De Turmel ✠ (O ✻).
Meung	Jouanneau.
Milhau	De Bourzès ✠.
Mirecourt	Contal.
Moissac	Le Bon de Tours ✻.
Monein	Paillé.
Monflanquin	Becays-Lacaussade ✠.
Montargis	Liger.
MONTAUBAN	Vte de Gironde.
Montbrison	De Meaux ✻.
M.-de-Marsan	Brettes.
Montelimart	Marre.
Montluçon	Jaladon de la Barre.
MONTPELLIER	Mis Dax-d'Axat ✠✻
Morlaix	De Beaumont ✻.
Mortagne	Bail.
Moulins	Labrousse de Veyrazet
Mulhausen	Blanchard.
NANCY	De Raullecourt ✻.
NANTES	Lévesque aîné (O✻).
Narbonne	Gui de Villeneuve.
Nérac	Darblade.
Nevers	De Boullé ✻.
Niort	Chebrou de la Roulière ✻.
NISMES	De Chastellier ✻.
Nogent-le-Rotrou	Fergon de la Massuette.
Noirmoutiers	Jacobsen ✻.
Noyal-Pontivy	Robic.
Noyon	Sézille de Biarre.
Oloron	De Bois.
Orange	D'Hugues ✻.
ORLÉANS	Le Cte de Rocheplatte (O ✻).
Orthez	D'Estandau.
Pamiers	Vazillières.
PARIS	(*Voy.* 770 et suiv.).
PAU	Chev. de Perpigna ✻.
Penne	De Bonal.
Périgueux	Mis Monneys d'Ordière ✻.
Perpignan	Grosset ✻.
Pézénas	De Grasset.
Pleurtuit	Hemery.
Plœmeur	Lomenech du Guervenc.
Ploeuc	Souvestre.
Plougastel-Daoulas	Picaud.
Plouguerneau	Poulpiquet.
Poitiers	Laurence (Louis).
Poligny	Duhamel ✻.
P.-à-Mousson	Munier ✠ ✻.
Pont-Audemer	De Thierry.
Pontoise	De Jean.
Provins	Gervais ✻.
Puilaurens	De Ranchin-Lacan ✠.
Puy (le)	De Veyrac ✻.
Quimper	Briant de Laubrière ✻.
Rabastens	Le Cte de Toulouse Lautrec ✠.
REIMS	Andrieux.
RENNES	De Lorgeril (O ✻).
Rethel	Meugy.
Revel	Pontier de la Prade ✻.
Ribeauvillé	Kess.
Riom	Rochefort.
Rive-de-Gier	Fleur de Lix ✻.
Roanne	Le Mis de Tardy ✻.
Rochefort	N. . . . .
ROCHELLE (la)	Viault ✻.
Rodez	Maynier.
Romans	De Gros de Conflans ✻.
Romorantin	Denois
Roubaix	Boyaval-Roussel.

	Maires. MM.
Rouen	Le M[is] Deshommets de Martainville ✱.
Sables (les)	Giraudin.
Saint-Afrique	Durand-Catus.
S.-Amand (N.)	De Lespingalle-Lescailliez.
S.-Amand (Ch.)	Rey.
Saint-Antonin	Pomiès.
Saint-Brieuc	De Geslin ✠.
St.-Chamond	Richard Chamboret.
Saint-Claude	Dumoulin.
Saint-Denis	Chambaut.
Saint-Dié	Guye.
Saint-Dizier	Varnier-Cournon ✱.
Saintes	Baudry.
Saint-Etienne	Royet ✱.
Saint-Esprit	Gassané.
Saint-Flour	Falcon de Longevialle ✠ ✱.
Saint-Gaudens	Lapène.
Saint-Germain-en-Laye	Usquin père.
Saint-Gilles	De Rivière.
St.-Hipol. (G.)	Planchon.
S.-Jean-d'Angély	Le B[on] de la Laurencie fils ✠.
Saint-Junien	De Maublanc.
Saint-Léonard	Fraysseix de Veyriale.
Saint-Lô	Clément ✱.
Saint-Malo	De Bizien ✱.
Saint-Mihiel	Leclerc.
Saint-Omer	Le Sergeant de Bayenghem.
St.-Pol de Léon	Kerhorre.
Saint-Pons	Guiraud.
Saint-Quentin	Dupuis.
Saint-Remy	Blain.
Saint-Servan	Guibert fils ✱.
Saint-Sever	Basquiat.
St.-Valery-en-Caux	Duteutre.
Saint-Yricix	Mazarel.
Sainte-Marie-aux-Mines	Spiess.
Saliès	Larrouy (Louis).
Salins	De Bonmarchant ✱.
Salon	Mégy ✱.
Sarlat	De Marmier ✱.
Sarzeau	Lecars.
Saumur	De Charnières.
Schélestat	Amey ✠ (O ✱).
Sedan	Huet de Guerville ✠ ✱
Séez (Orne)	Gaultier de S.-Lambert
Sémur	Jôly St.-Florent.
Senlis	De Waru.
Sens	Leroux.
Seyne (la)	Fauchier.
Soissons	Gehier.
Strasbourg	De Kentzinger ✱.
Tarare	Caquet.
Tarascon	Teissier de Cadillan ✱
Tarbes	Le B[on] de Gones ✠.
Tence	De Champanhac.
Thann	Billig.
Thiers	Henry Audembron.
Thionville	Warel de Beauvoir.
Tonneins	Arbanère ✱.
Tonnerre	Bazile ✱.
Toul	Croissant.
Toulon	Le V[te] de Charrier Moissard ✠ ✱.
Toulouse	De Rességuier.
Tourcoing	Destombes Roussel.
Tournon (Lot-et-Garonne)	Dordaigue.
Tournus	De Lavaur-Chassipol.
Tours	Giraudeau.
Troyes	Gaudinot Gérard ✱.
Tulle	C[te] de Valon ✱.
Uzès	D'Amoureux-S.-Ange.
Val d'Ajol	Colnot.
Valence	Forcheron ✱
Valenciennes	Desfontaines de Preux. ✱
Valognes	Clamorgan ✱.
Vannes	N . . . .
Vaugirard	Fondary.
Vendôme	Godineau de la Bretonnière.
Verdun	Desgodins ✱.
Vernon	D'Elbouville de la Châtre ✠.
Versailles	Le M[is] de la Londe.
Vesoul	Baulmont ✱.
Vienne	Chev. de Miremont ✠.
Villefranche (Aveyron)	De Campmas.
Villefranche (Rhône)	Desarbres.
Villemur	Roques.
Villen. d'Agen	De Vassal de Monviel.
Villen.-le-Roi	Bezanson.
Vire	Huillard d'Aigneaux ✱
Vitré	Hardy.
Vitry-le-Franç.	Jacobé de Soulanges.
Voiron	De Nantes.
Wazemmes	Faure.
Wissembourg	Bauër.
Yssingeaux	De Chomoroux ✱.
Yvetot	Delalande ✱.

SECTION IV.

DIRECTION GÉNÉRALE

DES PONTS-ET-CHAUSSÉES ET DES MINES,

Rue de Varennes, n. 26.

M. Becquey (C ✻), *Conseiller-d'Etat, Directeur-général* (1).

Les Ponts-et-Chaussées, la Navigation intérieure, les Ports de Commerce, les Phares et Fanaux, l'Approvisionnement de Paris en combustibles, les Lignes télégraphiques, les Moulins et Usines, les Bacs et Bateaux de passage. Les Mines, Minières, Carrières et Usines y relatives.

M. De Cheppe, *Secrétaire particulier de M. le Directeur-général.*

CONSEIL GÉNÉRAL DES PONTS-ET-CHAUSSÉES.

Le Conseil général des Ponts-et-Chaussées est présidé par M. le Directeur-général.

Membres. Messieurs,

Inspecteurs-généraux :

Le Bon de Prony ✠ (O ✻), rue Hillerin-Bertin, 10.
Le Chev. Tarbé de Vauxclairs ✠ (O ✻), Conseiller-d'Etat, rue du Grand-Chantier, n. 4.
Liard (C ✻) rue du Mail, hôtel de Bruxelles,
Bruyère (O ✻), rue du Port-Mahon, n. 7,
Deschamps ✠ (O ✻), rue de Grenelle-S.-G. 16.
Drappier ✻, rue du Bac, n. 93.

Sganzin ✠ (O ✻), rue de Montaigne, n. 18, *Insp.-gén. Direct. des ports militaires.*

Cahouet (O ✻), *Inspecteur-général honoraire, ayant voix délibérative*, rue de Choiseul, n. 1.

Legrand ✻, *Ingénieur en chef, Secrétaire*, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 126.

COMMISSION DES CANAUX.

La Commission des Canaux est présidée par M. le Directeur-général.

Membres. Messieurs,

Le Chev. Tarbé de Vauxclairs ✠ (O ✻), Conseiller-d'Etat, *Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées.*

Inspecteurs divisionnaires :

Dutens ✻,
Roussigné ✻,
Cavenne ✻,

Legrand ✻, *Ingénieur en chef, Secrétaire de la Commission.*

(1) Le Directeur-général donne des audiences particulières, toutes les fois qu'on lui en adresse la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.
Les bureaux ne sont ouverts au public que le samedi, de deux à quatre heures, à moins d'une autorisation spéciale du Directeur-général.

COMMISSION DES PHARES.

La Commission des Phares est présidée par M. le Directeur-général.

Membres. Messieurs,

Le Vice-Amiral Halgan (C ❋) (C ❋), *Conseiller-d'Etat*, *Membre de la Chambre des Députés.*
Sganzin ❋ (O ❋), *Inspecteur-général des Ponts et Chaussées, Directeur des Ports militaires.*
Le Bon de Prony ❋ (O ❋), *Insp.-général des Ponts-et-Chaussées.*
Arago (O ❋), *de l'Acad. des Sciences et du bureau des longitudes.*
Le Baron Rolland ❋ ❋ (O ❋), *Inspecteur général des Constructions navales.*
Le Chev. Tarbé de Vauxclairs ❋ (O ❋), Conseiller-d'Etat, *Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées.*
Matthieu, *de l'Acad. des Sciences et du bureau des longitudes.*
Beautemps-Beaupré ❋ ❋ (O ❋), *Idem.*
Fresnel, Ingénieur des Ponts-et-Chaussées, *Secrétaire de la Commission*, rue de Vaugirard, n. 37.

ÉCOLE ROYALE DES PONTS-ET-CHAUSSÉES,

Rue Hillerin-Bertin, n. 10.

M. le Bon de Prony ❋ (O ❋), *Insp.-général des Ponts-et-Chaussées*, Directeur.
M. Vauvilliers ❋, *Ingénieur en chef*, Inspecteur.

Cette Ecole est placée sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur, et sous la direction du Conseiller-d'Etat, Directeur-général des Ponts-et-Chaussées et des Mines.

L'instruction qui est donnée aux Élèves consiste principalement dans l'application des principes de physique et de mathématiques, à l'art de projeter et de construire les ouvrages relatifs aux routes, aux canaux, aux ports maritimes et aux édifices qui en dépendent ; les moyens d'exécution et de pratique ; les formes établies pour la rédaction des devis et détails estimatifs des ouvrages à exécuter, et l'ordre à tenir dans la comptabilité.

Professeurs. Messieurs,

Vallot, *Ingénieur en chef*	*Architecture civile.*
Mandar ❋, *Ing. en chef, Professeur hon.*	*Architecture civile.*
Duleau, *Ingénieur en chef*	*Stéréotomie et constructions.*
Eisenmann, *Ingénieur en chef*	*Mécanique appliquée.*
Navier, *Ingén. en chef. Profess.-Adjoint.*	*Mécanique appliquée.*
Dufrenoy, *Ingénieur des Mines.* . . .	*Minéralogie et Géologie.*
Lemire jeune.	*Dessin.*

M. Leloutre, *Médecin de l'Ecole.*

MINES.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Le Conseil général des Mines est présidé par M. le Directeur-général.

Membres. Messieurs,

Gillet de Laumont ❋ (O ❋), r. de la Tournelle, 3,	*Inspecteurs-généraux.*
Lelièvre ❋, rue Saint-Jacques, n. 241,	*Inspecteurs-généraux.*
Duhamel ❋, rue du Colombier, n. 6,	*Inspecteurs-généraux.*

Baillet ❋, rue du Colombier, n. 12.
Le Bon Héron de Villefosse ❋ (O ❋), Conseiller-d'Etat, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 45.
Cordier ❋, au Jardin du Roi.
Brochant de Villiers ❋, r. S.-Dominique-S.-G. 71
Beaunier ❋, rue Thérèse, n. 9.
} *Inspecteur-divisionn.*

De Bonnard ❋, *Inspecteur divisionnaire, Secrétaire du Conseil*, quai Malaquais, n. 19.

ÉCOLE ROYALE DES MINES,

Rue d'Enfer, n. 34.

Cette Ecole est sous la surveillance du Ministre de l'Intérieur et l'administration du Conseiller-d'Etat, Directeur-général des Ponts-et-Chaussées et des Mines.

Une ordonnance du 5 décembre 1816, rétablit à Paris cette Ecole qui avait été créée par arrêt du Conseil-d'Etat du Roi, du 19 mars 1783. Indépendemment des élèves-ingénieurs, il y a des élèves externes qui y reçoivent une instruction gratuite; ces derniers ne peuvent faire partie du corps royal des Mines; mais les connaissances qu'ils sont dans le cas d'acquérir, les mettent à portée de remplir des places de directeurs d'exploitations ou de grands établissemens de Mines.

Professeurs. MM.

Baillet ❋, *Inspect. divisionnaire. Exploitation des mines.*
Guenyveau, *Ingénieur en chef. . Minéralurgie.*
Brochant de Villiers ❋, *Insp. div. Minéralogie et géologie.*
Dufrenoy, *Ingén. Prof. suppl. . Minéralogie.*
Elie de Beaumont, *Ing. Prof. sup. Géologie.*
Berthier ❋, *Ingénieur en chef. . Docimasie.*
Girard. . . . . *Dessin de géomètrie descriptive appliquée.*
Lefroy ❋. *Ingénieur en chef, Inspecteur des Etudes.*

M. Leloutre, *Médecin de l'Ecole.*

CABINET DE MINÉRALOGIE,

Rue d'Enfer, 34.

M. Lefroy ❋, *Ingénieur en chef, chargé de la garde et conservation.*
M. Dufrénoy, *Ingénieur, Adjoint.*

Ce Cabinet renferme, 1° les productions minérales du Royaume, classées par départemens; 2° les principales substances minérales des pays étrangers. L'ordre adopté dans le classement des objets facilite tous les moyens d'instruction.

Il est ouvert au public les lundi et jeudi de chaque semaine, depuis onze heures jusqu'à trois, et tous les jours aux étrangers et aux personnes qui désirent étudier.

Approvisionnement de Paris en combustibles.

M. le Cte de Dienne ❋ ✠ (O ❋), *Commissaire-général de l'approvisionnement de Paris*, rue d'Argenteuil, n. 19.
M. Tiphaine ❋, *Adj. au Commissaire-gén.*, rue N.-Dame-des-Champs, 17.

Lignes Télégraphiques,

Rue de l'Université, n. 9.

Administrateurs. Messieurs,

Le Cte de Kéresperlz ❋. Chappe-des-Arcis. Chappe-Chaumont ❋.

BUREAUX DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

Secrétariat général.

M. Laubry ❋, *Chef de Division du Secrét. général et des Mines.*

L'ouverture et le classement des dépêches, leur enregistrement, leur analyse et leur distribution dans les divisions ; les dépenses intérieures de l'administration ; les renseignemens généraux ; les affaires sans attributions déterminées ; le dépôt des lois, arrêtés et ordonnances du Roi ; les mesures générales ; les archives.

Personnel.

M. de Cheppe, *Chef du Personnel.*
M. Frion, *Sous-Chef.*

Les nominations et mouvemens des Ingénieurs du Corps Royal des Ponts-et-Chaussées et du Corps Royal des Mines, des Conducteurs, des Gardes des canaux et des digues, des Eclusiers et autres Agens secondaires ; des Officiers et Maîtres de port ; des Agens de l'approvisionnement de Paris ; les écoles des Ponts-et-Chaussées et des Mines ; le réglement des pensions de retraite, des frais de voyage et de tournée ; les secours, etc.

Dépôt des Cartes et Plans.

M. Vallot, Ingén. en chef des Ponts-et-Chaussées, *Directeur.*
M. Dubréna, *Chef.*

Division du Matériel et du Contentieux des Routes et Ponts.

M. de Rouillac (O ❋), *Chef.*

Bureau septentrional.

M. Gauthier, *Sous-Chef.*
Les 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 13e, 14e et 15e inspections divisionnaires.

Bureau méridional.

M. Boulage, *Chef.*
Les 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e inspections divisionnaires.

Division de la Navigation intérieure.

M. de Lagalisserie ❋, *Chef.*

Premier Bureau. M. Poterlet jeune, *Chef.* M. Desmeurs, M. Ravinet, *Sous-Chefs.*

Fleuves et Rivières, Canaux et Dessèchemens, Ports de commerce, Phares et Fanaux, Digues et Travaux à la mer.

Deuxième Bureau. M. Marchal, *Chef.* M. Difiore, *Sous-Chef.*

Approvisionnement de Paris en combustibles ; Moulins et Usines, Bacs et Bateaux de passage.

Division des Mines.

M. Laubry ❋, *Chef de Division des Mines et du Secrétariat gén.*
M. Salomon, *Sous-Chef.*

Le Matériel et le Contentieux des Mines, Minières, Carrières, Hauts-Fourneaux, Forges et autres Usines ; les redevances, etc.

Comptabilité.

M. Langlois, *Chef de la Comptabilité.*
M. Roussel, *Sous-Chef.*

Distribution mensuelle des fonds ; examen et liquidation des comptes ou états de situation ; tenue des livres et correspondance y relative, etc. ; comptabilité du personnel, des retraites et pensions, etc.

SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES DANS LES DÉPARTEMENS.

INSPECTEURS *divisionnaires des quinze divisions des Ponts et Chaussées du Royaume.*

Nos des Inspections.	Chefs-Lieux.	Départemens composant les Divisions.	Messieurs.
1re	Paris. . . .	Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Yonne, Loiret,	Lepère ✻.
		Pavé de Paris, etc.	Saint-Genis ✻, *Adj.*
2e	Lille. . . .	Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme.	Roussigné ✻.
3e	Châlons sur-Marne. .	Ardennes, Aube, Marne, Marne (Haute), Meuse. . .	Duboys-Dessauzais ✻.
4e	Strasbourg. .	Meurthe, Moselle, Rhin (Bas), Rhin (Haut), Vosges. . . .	Jousselin ✻.
5e	Besançon. .	Côte-d'Or, Doubs, Jura, Saône (Haute), Saône-et-Loire. .	Lessan ✻.
6e	Nevers. . .	Allier, Cher, Creuse, Indre, Nièvre, Puy-de-Dôme, Canal du Duc de Berry dans les quatre départemens qu'il traverse (Allier, Cher, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire).	Dutens ✻.
7e	Lyon. . . .	Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône.	Carron ✻.
8e	Aix	Alpes (Hautes), Alpes (Basses), Bouches-du-Rhône, Corse, Gard, Var, Vaucluse.	Defougères ✻.
9e	Carcassonne	Hérault, Aude, Pyrénées-Orient., Ariége, Garonne (H.), Tarn-et-Gar., Tarn.	Hageau ✻.
10e	Bordeaux. .	Dordogne, Gers, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées (B.), Pyrénées (H.)	Deschamps ✻ (O ✻), *Inspect.-général.*
11e	Aurillac. . .	Aveyron, Cantal, Corrèze, Loire (Hte), Lot, Lozère.	Cavenne ✻.
12e	LaRochelle.	Charente, Charente-Inférieure, Sèvres (Deux), Vendée, Vienne, Vienne (Haute).	Leclerc ✻.
13e	Chartres. .	Seine-Inf., Eure, Eure-et-L., Loir-et-Cher, Indre-et-Loire	Berigny (O ✻.).
14e	Rennes. . .	Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan.	Bouëssel ✻.
15e	Caen. . . .	Calvados, Manche, Mayenne, Orne, Sarthe.	Lamandé (O ✻).

Inspection de la navigation de la Loire, depuis le départ. de la Haute-Loire jusqu'à la mer, et du canal latéral à ce fleuve, depuis Digoin jusqu'à Briare.

M. Cormier ✻, *Inspecteur-divisionnaire*, à Tours.

Haute-Loire, Loire, Saône-et-Loire, Allier, Nièvre, Cher, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure.

M. Lamblardie ✻, *Inspecteur divisionnaire*, à Paris,

Attaché, dans le département de la marine, à l'inspection générale des travaux hydrauliques.

INGÉNIEURS *en chef des Ponts et Chaussées.*

DÉPARTEMENS.	INGÉNIEURS EN CHEF.	RÉSIDENCES.
Ain.	*Cherrier.*	Laon.
Aisne.	*Blanvillain* ✻.	Bourg.
Allier.	*Trudon.*	Moulins.
Alpes (Basses).	*Laguerenne* ✻.	Digne.
Alpes (Hautes).	*Boucher de la Rupelle* ✻.	Gap.
Ardèche.	*Lefranc.*	Privas.
Ardennes.	*Grellet-du-Peirat* ✻ ✻, Directeur.	Mézières.
Ariége	*Tannay.*	Foix.
Aube.	*Lhoste de Moras.*	Troyes.
Aude.	*Ladevéze* ✻.	Carcassonne.
Aveyron.	*Mercadier* ✻.	Rhodez.
B.-du-Rhône.	*Garella* ✻, Directeur.	Marseille.
Calvados.	*Pattu.*	Caen.
Cantal.	*Couderc* (J.).	Aurillac.
Charente.	*Taillefert.*	Angoulême.
Charente-Infér.	*Brédif* ✻.	La Rochelle.
Cher.	*Egault* ✻.	Bourges.
Corrèze.	*Spinasse* ✻.	Tulle.
Corse.	*Jouvin.*	Ajaccio.
Côte-d'Or.	*Arnollet.*	Dijon.
Côtes-du-Nord.	*Lecor* ✻.	Saint-Brieuc.
Creuse.	*Callier.*	Guéret.
Dordogne.	*Cousin.*	Périgueux.
Doubs.	*Levaillant de Bovent* ✻.	Besançon.
Drôme.	*Chabord.*	Valence.
Eure.	*Dor.*	Evreux.
Eure-et-Loir.	*Moline.*	Chartres.
Finistère.	*Goury* ✻, Directeur.	Quimper.
Gard.	*Grangent* ✻, Directeur.	Nîmes.
Garonne (H.).	*Eudel* ✻.	Toulouse.
Gers.	*Crassous.*	Auch.
Gironde.	*Partiot* ✻.	Bordeaux.
Hérault.	*Gaschon.*	Montpellier.
Ille-et-Vilaine.	*Blanchard* ✻.	Rennes.
Indre.	*Anselin.*	Châteauroux.
Indre-et-Loire.	*Cadet de Limay* ✻.	Tours.
Isère.	*Crozet* ✻.	Grenoble.
Jura.	*Quilhet.*	Lons-le-Saulnier.
Landes.	*Goury* ✻ jeune.	Mont-de-Marsan.
Loir-et-Cher.	*Hesse.*	Blois.

DÉPARTEMENS.	INGÉNIEURS EN CHEF.	RÉSIDENCES.
Loire.	*Saint-Aubin.*	Montbrison.
Loire (Haute).	*O'Brien.*	Le Puy.
Loire-Inférieure.	*Wiotte* ✻.	Nantes.
Loiret.	*Jollois* ✻.	Orléans.
Lot.	*Pellegrini.*	Cahors.
Lot-et-Garonne.	*Bourrousse de Laffore* aîné.	Agen.
Lozère.	*Viallet.*	Mende.
Maine-et-Loire.	*Derrien* ✻.	Angers.
Manche.	*Dan de la Vauterie* ✻.	Saint-Lô.
Marne.	*Tourneux* ✻.	Châlons-sur-Marne.
Marne (Haute).	*Guyton.*	Chaumont.
Mayenne.	*Deslandes.*	Laval
Meurthe.	*Mengin* ✻, Directeur.	Nancy.
Meuse.	*Declosets.*	Bar.
Morbihan.	*De Noël.*	Vannes.
Moselle.	*Gorsse.*	Metz.
Nièvre.	*Mossé*	Nevers.
Nord.	*Cordier* ✻, Inspect. divisionn. chargé de la dir. des travaux de ce départ.	Lille.
Oise.	*Navarre.*	Beauvais.
Orne.	*D'Hostel.*	Alençon.
Pas-de-Calais.	*Raffeneau de Lile* ✻.	Arras.
Puy-de-Dôme.	*De Thuret.*	Clermont-Ferrand.
Pyrénées (B.).	*Viard.*	Pau.
Pyrénées (H.).	*Maurice*, faisant fonctions d'Ingénieur en chef.	Tarbes.
Pyrénées (Or.).	*Treton.*	Perpignan.
Rhin (Bas).	*Husson* ✻.	Strasbourg.
Rhin (Haut).	*Fournet.*	Colmar.
Rhône.	*Favier.*	Lyon.
Saône (Haute).	*Robin.*	Vesoul.
Saône-et-Loire.	*Leonard de Juvigny.*	Mâcon.
Sarthe.	*K. Maingant* ✻.	Le Mans.
Seine (1).	*Eustache* ✻, Directeur.	Paris.
Seine-Infér.	*Letellier* ✻. Directeur.	Rouen.
Seine-et-Marne.	*Bremontier.*	Melun.
Seine-et-Oise.	*D'Astier de la Vigerie* ✻	Versailles.
Sèvres (Deux).	*Mesnager* ✻, Directeur.	Niort.
Somme.	*Belu* ✻, Directeur.	Amiens.
Tarn.	*Couderc* ✻.	Alby.
Tarn-et-Garonne.	*Vaissière.*	Montauban.
Var.	*Duval* ✻.	Draguignan.
Vaucluse.	*Pihet.*	Avignon.
Vendée.	*Richer.*	Bourbon-Vendée.
Vienne (Haute).	*De Bagnac.*	Poitiers.
Vienne.	*Lobligeois.*	Limoges.
Vosges.	*Rousseau.*	Epinal.
Yonne.	*Fevre* ✻, Directeur.	Auxerre.

(1) Pour Paris, *voyez* page 768.

SERVICES EXTRAORDINAIRES.

(Aisne). *Canal de Saint-Quentin.*

M. Blanvillain, *Ingénieur en chef*, *Contrôle des travaux*, à Laon.

M. Minard. *Ingénieur en chef*, *attaché à la Compagnie Concessionnaire du canal*, à Saint-Quentin.

(Ardennes). *Canal des Ardennes.*

M. Grellet Du Peirat ✠ ✳, *Ingénieur en chef*, *Directeur*, à Mézières.

M. Leroy, *Ingénieur en chef*, au Chesne.

(Bouches-du-Rhône). *Port de Marseille et travaux de la Camargue.*

M. Garella ✳, Ingénieur en chef, *Directeur*, à Marseille.

(Bouches-du-Rhône). *Canal d'Arles à Bouc et prolong. jusquà Tarascon.*

M. Garella ✳, Ingénieur en chef, *Directeur*, à Marseille.

M. Livache, *Ingénieur en chef*, à Arles.

(Charente-Inférieure). *Ports maritimes et Canal de Niort à La Rochelle.*

M. Lescure-Bellerive, *Ingénieur en chef*, à La Rochelle.

(Charente-Inférieure). *Marais de Rochefort et travaux de la Boutonne.*

M. Bredif ✳, *Ingénieur en chef*, à La Rochelle.

(Charente-Inf., Landes, Gironde). *Canal du duc de Bordeaux.* Voir *Gironde.*

(Cher). *Navigation du Cher*, *et Canal du Duc de Berry.*

M. d'Haranguier, *Ingénieur en chef*, *Directeur*, à Bourges.

M. Dutens jeune, *Ingénieur en chef*, à Bourges.

M. Auniet, *Ingénieur en chef*, à Saint-Amand.

(Corrèze et Dordogne). *Canal du Duc de Bordeaux*, *etc.*

M. . . . . . .

(Côte-d'Or). *Canal de Bourgogne.*

M. Bonnetat, *Ingénieur en chef*, *Directeur*, à Dijon.

M. Lacordaire, *Ingénieur en chef*, à Dijon.

M. Vinard, *faisant fonctions d'Ingénieur en chef*, à Semur.

(Dordogne et Gironde). *Navigation de la rivière de l'Isle*, *depuis Libourne jusqu'à Périgueux.*

M. Thénard, *Ingénieur en chef*, à St.-Médard de Guiziers.

(Doubs, Jura, Bas-Rhin, Haut-Rhin). *Canal Monsieur.*

M. Liard (C ✳), *Inspecteur-général*, *Directeur du canal*, à Besançon.

M. Mossère, *Ingénieur en chef*, chargé de la division du Nord, à Mulhausen.

M. Rance, *Ingénieur en chef*, chargé de la division du sud, à Besançon.

M. Maulbon d'Arbaumont, *Ingénieur en chef*, chargé de la division du centre, à Montbéliard.

(Haute-Garonne). *Canal du Midi.*

M. Maguez, *Ingénieur en chef*, à Toulouse.

(Gironde). *Pont de Bordeaux.*

M. Deschamps ✠ (O ✳), *Inspecteur-général*, *Directeur.*

M. Billaudel ✳. *Ingénieur en chef*, à Bordeaux.

(Gironde). *Pont de Libourne sur la Dordogne*, *et route nouvelle de Libourne à Bordeaux.*

M. Deschamps ✠ (O ✳), *Inspecteur général*, *Directeur.*

M. Billaudel ✳, *Ingénieur en chef*, à Bordeaux.

(Gironde, Landes, Charente-Infér.) *Canal du duc de Bordeaux.*

M. Deschamps ✠ (O ✳), *Inspecteur-général*, à Bordeaux.

M. Billaudel ✳, *Ingénieur en chef*, à Bordeaux.

(Hérault). *Port de Cette et Canal des Etangs.*

M. Gaschon, *Ingénieur en chef*, à Montpellier.

(Ille-et-Vilaine , Loire-Inférieure , Morbihan , Finistère , Côtes-du-Nord).
Canal d'Ille et Rance, *Canal du Blavet*, *Canal de Nantes à Brest.*

M. Bouessel ❋ , *Inspecteur divisionnaire*, chargé de la direction , à Rennes.

Ingénieurs en chef.

M. Piou ❋ , à Rennes.
M. Lenglier, à Pontivy.
M. Abrial , à Josselin.
M. Goury aîné ❋ , *Direct.*, à Quimper.
M. de Silguy ❋ , à Nantes.
M. Lecor ❋ , à Saint-Brieuc.
M. de Kermel , *faisant fonctions d'Ingénieur en chef*, à Glomel.

(Landes , Gers , Lot-et-Garonne). *Canal des petites Landes.*

M. Goury jeune ❋ , *Ingénieur en chef*, à Mont-de-Marsan.

(Loiret). *Canaux d'Orléans et de Loing et Canal de Briare.*

M. De Bourges ❋ , Ingénieur en chef , *Directeur*, à Grignon , près Lorris.

(Lot). *Statistique des matériaux propres à la confection des mortiers et cimens hydrauliques dans toute l'étendue du royaume.*

M. Vicat ❋ , *Ingénieur en chef*, à Souillac.

(Haute-Garonne , Tarn-et-Garonne , Lot-et-Garonne , Gironde). *Amélioration de la navigation de la Garonne, depuis Toulouse jusqu'à Bordeaux.*

M. de Baudre ❋ , Ingénieur en chef , *Directeur*, à Agen.

N. B. Les Ingénieurs en chef de ces départemens sont chargés de ce service sous la direction de M. de Baudre.

(Maine-et-Loire). *Canal et marais de la Dive ; perfectionnement de la navigation du Thouet.*

M. Cahouet (O ❋), *Insp.-général honoraire* , *chargé du contrôle et de la surveillance des travaux.*

(Manche). *Dessèchement des marais de Carentan, dérivation des rivières qui débouchent dans la baie du mont Saint-Michel et endiguage de cette baie.*

M. Dan de la Vauterie ❋ , *Ingénieur en chef*, à Saint-Lô.

(Manche). *Port de Cherbourg.*

M. Fouques-Duparc (O ❋), *Ingénieur en chef, Directeur*, à Cherbourg.
M. Leroux ❋ , *Ingénieur en chef*, à Cherbourg.

(Meurthe). *Canal de Dieuze.*

M. Mengin ❋ , *Directeur*, à Nancy.
M. Jacquiné , à Nancy.

(Morbihan). *Quais et Bâtimens civils de Pontivy.*

M. Lenglier , à Pontivy.

(Nièvre, Allier, Cher et Loiret). *Canal latéral à la Loire, de Digoin à Briare.*

M. Vigoureux , *Ingénieur en chef*, à Nevers.
M. Lejeune , *faisant fonctions d'Ingénieur en chef*, à Nevers.

(Nièvre et Yonne). *Canal du Nivernais.*

M. Fèvre ❋ , Ingénieur en chef , *Directeur*, à Auxerre.
M. Poirée ❋ , *Ingénieur en chef*, à Corbigny.

(Nord). *Port de Dunkerque.*

M. Cordier ❋ , *Inspecteur divisionnaire*, *chargé de la direction des travaux du département du Nord*, à Lille.
M. Bosquillon ❋ , *Ingénieur en chef*, à Dunkerque.

(Oise). *Travaux de navigation qui se rattachent à l'Oise.*

M. Brière de Mondétour , *Ingénieur en chef*, à Noyon.

(Bas-Rhin , Haut-Rhin). *Travaux du Rhin , de Bâle à Lauterbourg.*

M. Defontaine ❋ , *Ingénieur en chef*, à Strasbourg.

(Rhône.) *Travaux d'endiguement du Rhône.*

M. Caron ✻, *Inspecteur divisionnaire*, à Lyon.

(Saône-et-Loire). *Canal du Centre.*

M. Vallée, *Ingénieur en chef*, à Chagny.

(Seine). *Navigation de la Marne, Canal de Marie-Thérèse, etc.*

M. Eustache ✻, Ingénieur en chef, *Directeur*, à Paris.
M. Emmery ✻, à Saint-Maur.

(Seine). *Canaux de l'Ourcq et de St.-Denis, Canal St.-Martin.*

M. Tarbé de Vauxclairs ✻ (O ✻), *Insp.-gén., chargé de la surveill. des trav.*
Duleau, *Ingénieur en chef*, à Paris.

(Seine). *Distribution des Eaux de l'Ourcq dans Paris.*

M. Mallet ✻, *Ingénieur en chef*, à Paris.

(Seine). *Anciennes Eaux de Paris.*

M. Girard ✻, *Ingénieur en chef*, à Paris.

(Seine). *Pavé et Boulevarts de Paris.*

M. de Villiers ✻, Ingénieur en chef, *Directeur*, à Paris.
M. Aubert-Vincelles, *Ingénieur en chef*, à Paris.

(Seine-Inférieure). *Pont de Rouen.*

M. Letellier ✻, Ingénieur en chef, *Directeur*, à Rouen.
M. Drappier, *Ingénieur en chef*, à Rouen.

(Seine-Inférieure). *Achèvement du Port du Havre; Ports maritimes.*

M. Letellier ✻, Ingénieur en chef, *Directeur*, à Rouen.
M. Frissard ✻, *Ingénieur en chef*, au Havre.

(Seine et Oise). *Usines, études des grands projets d'amélioration de la Navigation.*

M. Polonceau ✻, Ingénieur en chef, *Directeur*, à Versailles.
M. D'Astier de la Vigerie ✻, *Ingénieur en chef*, à Versailles.

(Deux-Sèvres, Vendée, Charente-Inférieure). *Navigation de la Sèvre.*

M. Mesnager ✻, *Ingénieur en chef. Directeur*, à Niort.
M. Richer, *Ingénieur en chef*, à Bourbon-Vendée.
M. Brédif ✻, *Ingénieur en chef*, à La Rochelle.

(Somme). *Navigation de la Somme, Canal du Duc d'Angoulême.*

M. Belu ✻, Ingénieur en chef, *Directeur*, à Amiens.
M. Magdelaine, *Ingénieur en chef*, à Amiens.

(Vendée). *Constructions civiles de Bourbon-Vendée.*

M. Richer, *Ingénieur en chef*, à Bourbon-Vendée.

(Yonne). *Canal de Bourgogne.*

M. Fèvre ✻, Ingénieur en chef, *Directeur*, à Auxerre.
M. Robillard, *Ingénieur en chef*, à Tronchoy, pres Tonnerre.

Ports de la Marine militaire. Inspecteurs-gén. Direct. et Ing. *Voy.* p. 681.

Ingénieurs en chef et ordinaires, chargés des travaux des Ports militaires, et des Colonies sous les ordres du Ministre de la Marine.

Brest.	Trotté de Laroche ✻.	*Ile Bourbon.*	Dumas.
Toulon.	Montluisant ✻.	*Pondichéry.* .	Rabourdin.
Cherbourg. . . .	Fouques-Duparc (O ✻), *Directeur.* Leroux ✻.	*Cayenne.* . . .	Cousinery.
		Sénégal. . .	Leblanc (Pierre).
		Guadeloupe.	N. . . . . . ,
Lorient.	Reibell, *Ing. ordin.*	*Martinique.*	Prus.
Rochefort. . . .	Mathieu ✻.		

SERVICE DES MINES DANS LES DÉPARTEMENS.

Inspecteurs divisionnaires des cinq Divisions Minéralogiques de la France.

Nos des Inspections.	Chefs-Lieux.	Nos des Arrondissem.	Départemens composant les Arrondissemens.	Messieurs.
1re	Paris. . . .	1er	Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Loiret.	Le Bon Héron de Villefosse ✻ (O✻), Cons-d'Et.
		2e	Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Deux-Sèvres, Vienne, Indre, Haute-Vienne, Creuse, Corrèze.	
		3e	Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Loire-Inférieure, Morbihan. Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine. .	
2e	Abbeville. .	4e	Manche, Orne, Calvados, Eure, Seine-Inférieure. . .	Baillet ✻.
		5e	Oise, Aisne, Somme.	
		6e	Pas-de-Calais, Nord.	
		7e	Meuse, Marne, Ardennes. .	
3e	Dijon. . . .	8e	Moselle.	Brochant de Villiers ✻.
		9e	Bas-Rhin, Meurthe, Vosges, Haut-Rhin, Haute-Saône. .	
		10e	Haute-Marne, Aube, Yonne, Côte-d'Or.	
		11e	Nièvre, Cher, Allier, Saône-et-Loire.	
4e	St.-Etienne.	12e	Loire, Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire.	Beaunier ✻.
		13e	Doubs, Jura, Ain, Rhône. .	
		14e	Isère, Drôme, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse.	
		15e	Corse.	
5e	Montpellier.	16e	Gard, Ardèche, Lozère, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales.	Cordier ✻.
		17e	Ariège, Haute-Garonne. Tarn, Tarn-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Landes.	
		18e	Lot-et-Garonne, Gironde, Charente-Infér., Charente, Dordogne, Lot, Aveyron.	

Ingénieurs en chef de première classe. Messieurs,

Brochin, *à Montpellier.*
De Champeaux-Saucy ✻, *à Dijon.*
De Rozière, *à Nevers.*
De Cressac ✻, *directeur, à Poitiers.*
Le Vte Héricart de Thury (O✻), *Direct. Cons. d'Etat, Inspect. gén. des carrières de Paris.*
D'Aubuisson de Voisins ✻ ✻, *à Toulouse.*
Brongniart ✻ (O✻), *Administ. de la Manufacture de porcelaines, à Sèvres.*
Lefroy ✻, *Insp. de l'Ec. des Mines, à Paris.*

Ingénieurs en chef de deuxième classe. Messieurs,

Trémery, *à Paris.*
Hérault, *à Caen.*
Berthier ❋, *à Paris.*
Guényveau, *à Paris.*
Migneron ❋, *à Paris.*
Clère, *à Valenciennes.*
Furgaud, *à Guéret.*
Puvis, *à Lyon.*
Voltz, *à Strasbourg.*
Garnier, *à Arras.*

Ingénieurs ordinaires de première classe. Messieurs,

Moisson-Desroches, *à Rodez.*
Coquerel, *à Laon.*
Gueymard ❋, *à Grenoble.*
Allou, *à Paris.*
Le Boullenger, *à Saint-Etienne.*
Caly, *à Paris.*
Chéron, *à Angers.*
Roussel-Galle, *à Chaumont.*
Delsériès, *à Saint-Etienne.*
Gabé, *à Moulins.*
De Gargan, *à Metz.*
Burdin, *à Clermont* (Puy-de-Dôme).

Ingénieurs ordinaires de deuxième classe. Messieurs,

Poirier-Saint Brice, *à Paris.*
Lefebvre, *à Mont-de-Marsan.*
Junker, *à Poullaouen.*
Parrot, *à Mézieres.*
Dufrenoy, *à Paris.*
Thibaud, *à Alais.*
Lamé, *en Russie.*
Thirria, *à Vesoul.*
Clapeyron, *en Russie.*
Manès, *à Limoges.*
Levallois, *à Vic.*
Elie de Beaumont, *à Paris.*
Combes, *à St-Etienne.*
Marrot, *à Rive-de-Gier.*
Lorieux, *à Nantes.*
Guillot-Duhamel, *à Besançon.*
Fournel, *à Vassy.*
De Saint-Léger, *à Rouen.*
Blavier, *à Rennes.*
Jabin, *à Saint-Etienne.*
De Billy, *à Colmar.*
Fénéon, *à Saint-Etienne.*
Payen, *à Mâcon.*
Sagey, *à Tours.*
Delaplanche, *à Genève.*
De Villeneuve, *à Marseille.*
Drouot, *à Nevers.*
Varin, *à Alais.*
Boudousquié, *à Vic-D'Essos.*
Vène, *à Perpignan.*
Lambert (Ch. J), *à Rennes.*

Aspirans. Messieurs,

Dissandes-Monlevade, *au Brésil.*
Chevalier, *à Paris.*
Reynaud, *à Paris.*
Coste, *à Dijon.*
Bineau, *à Beauvais.*
Transon, *à Paris.*

Ecole royale des Mines, *voyez* page 559.

ÉCOLE DES MINEURS DE SAINT-ÉTIENNE (Loire).

M. Beaunier ❋, Inspecteur divisionnaire, *Directeur.*
M. Delsériès, Ingénieur, *adjoint au Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Jabin, *Ingénieur ordinaire.* Minéralogie, Géologie et Minéralurgie.
Fénéon, *Aspirant.* Exploitation.
Combes, *Ingenieur ordinaire.* Mathématiques, Levée des Plans et Dessin.
Marrot, *Ingénieur ordinaire*, *Professeur suppléant.*

Cette Ecole a été créée par ordonnance du Roi, en date du 2 août 1816. Le principal but de l'institution est de former des Maîtres-Mineurs, des Conducteurs de travaux souterrains, et de bons Directeurs d'exploitation. L'instruction y est gratuite; les Elèves ne peuvent être admis avant l'âge de 15 ans accomplis, ni après l'âge de 25 ans, et ils doivent faire preuve de bonne conduite, de capacité et d'une instruction égale au moins à celle qui s'acquiert dans les écoles primaires.

SECTION V.

INSPECTION DES EAUX MINÉRALES, ET ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE DE LYON.

Médecins Inspecteurs. MM.

Allier.	Faye, *à Bourbon-l'Archambault.* Falvart de Montluc, *à Néris.* Bon Lucas ✠. *à Vichy.*
Alpes (B).	Frison, *à Digne.* Doux, } *à Gréous.* Alibert, *Adj.* }
Alpes (H.).	Rome, *au Monétier.*
Ardèche.	Fuzet, } *à Saint-* Fuzet fils, *Adj.* } *Laurent.* Tailhand, *à Vals.*
Ariège.	Guergui, } *à Ussat.* Pilhes, *honor.*, } Sériès, } *à Ax.* Astic, *Adjoint*, } Lacanal, *à Audinac.*
Aude.	Estribaud, } *à Rennes.* Vié, *Adj.*, }
Aveyron.	Auzouy (Paul), *à Cransac.* Galtier, *Adj.*, Id. Coulet, *à Sylvanès et Camarès.*
B.-du-Rh.	Jacquemin, *à Aix.* Robert, *aux bains de mer à Marseille.*
Cantal.	Grassal, } *à Chaudes-aigues-Ste-Marie et Fontanes.* Mejansac, *Ad.* } Sequiniol, *à Aurillac.* Despratts, *Adjoint.* Dassit père, *à Absac ou Availles.*
C. du Nord.	Bigeon, *à Dinan.*
Corse.	Grimaldi, *à Pietrapola.* Santini, *à Orezza.* Defranchi, *à Guagno.* Peraldi, *à Guittera.*
Creuse.	Trepier-Dubois, *à Evaux.*
Gard.	Broquin, *à Fousanches.*
Garonne (Haute).	Barrié fils, { *à Bagneres de Luchon.* Doncil, *à Encausse.* Cauy, { *à Ste-Madelaine. de Flourens.*
Gers.	Bocaché, *à Barbotan.* Capuron, } *au Castera.* Bazin, *Ad.* }
Hérault.	Savy, *à Avène.* Nicolas, *à Balaruc.* Saisset, *à la Malou.*
Isère.	Billerey, *Insp. des sources min. du départ.* Bouteille, *à Uriage.*
Loire.	Bouquet, *à Saint-Alban.* Rousset, } *au Sail de* Béringer, *adj.* } *Couzau.*
Loiret.	Gannard, *à Segrai.*
Lot.	Barras, } *à Lagarde et à Gramat.* Daval, *à Miers.*
Lozère.	Blanquet, } *à Ba-* Boissonnade, *Ad.* } *gnols.* *Idem*, } *à la Chal-* Barbot, *Adj.* } *dette.*
Maine-et-Loire.	Bellergeau, } *à Martigni-Briand.*
Marne (Haute).	Le Molt, *Inspecteur.* Lefaivre ✠, *Insp. hon. à Bourbonne-lès-Bains.*
Nièvre.	Martin, *à Pougues.*
Nord.	Delaunay, *à St.-Amand.*
Orne.	Piette ✠, *à Bagnoles.*
Puy-de-Dôme.	Bertrand, *au Mont-d'Or.* Bertrand fils, *Adj.* Desanges, *à Saint-Myon.* Colin, *à Châteauneuf.* Deval, *à Chatelguyon.* Coubret, *à Sainte-Marguerite et au Tambourg.* Marcon, *à St.-Nectaire.* Vernière, *au Mont-Cornador.* Lizet, *à Saint-Marc près Clermont.* Choussy, *à la Bourboule.*
Pyrénées (Basses).	Darralde, *Insp* } *aux Eaux* Picanilh, *hon.* } *Bonnes.* Samouzet, *aux Eaux-Ch.* Camino, *à Cambo.*
Pyrénées (Hautes).	Dassieu, *hon.*, *à Baréges.* Bonet, *Inspecteur.* Balencie, *Insp. adjoint.* Labbat (Cl.) *hon.* } *à Cau-* Buron. } De Bordun, *Adj.* } *térets.*

Pyrénées (Hautes.)	Fabas, } *à St.-Sauveur.* Dumoret, *Adj.* }; Ganderax. } *à Bagnères-Adour.* Audouy, *A.* }; Lacrampe Loustau. *à Capvern.*; Fournier, *à Cadéac.*; Bertrand-Vaqué, *à Siradan et Sainte-Marie.*
Pyr. Or.	Pujade, *à Arles.*; Clément Barrère, *à Molitg.*
Rhin (B.).	Saladé, *à Niderbronn.*
Saône (Haute).	Leclerc, *Insp.* } *à Luxeuil.* Piron, *Adj.* }
Saône-et-Loire.	Verchère, *à Bourbon-Lancy.*
Seine,	Maisonabe. Puche, *Adj.* Baudé. Perdrau, *A.* } *à Paris.*
Seine-Inférieure.	Mourgué, *aux bains de mer de Dieppe.*; Cisseville, *à Forges.*; Le Médec. en chef de l'hospice d'Humanité, *à Rouen.*
Seine-et-Marne.	Naudot, *à Provins.*
Seine-et-Oise.	Bon Alibert ✻ (O ✻), *à Enghien.*; Biett, Id.; Berthomé, *source de la Pêcherie.*
Sèvres (D.).	Pascalis, *à Bilazai.*
Vaucluse.	Aubenas, *à Gigondas.*
Vienne.	Joslé fils, *à Larocheposay.*
Vosges.	Garnier, } *à Plombières.* PetitMangin, *A.* }; Bailly, *à Bains.*; Mergaux, *à Contrexeville.*

M. le Chev. de Forlenze ✻ ✻, *Chirurgien oculiste des hôpitaux et établissemens de bienfaisance du Royaume, des Colléges royaux et Ecoles secondaires*, rue Jacob, n. 18.

ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE DE LYON.

Cette Ecole, la première instituée par BOURGELAT, en 1762, est, comme celle d'Alfort, dans le département du ministère de l'Intérieur; sa destination est absolument la même; elle reçoit les élèves des départemens de la moitié méridionale de la France, et en envoie pour le traitement des épizooties et autres maladies des animaux. Elle a une chapelle, un jardin de botanique, un cabinet de physique, un laboratoire de chimie et pharmacie, une bibliothèque, un cabinet de pièces d'anatomie et de pathologie, des écuries et un chenil pour les animaux malades.

Administrateurs.

M. *Huzard* ✻ ✻, de l'Académie royale des Sciences, *Inspecteur-général des Ecoles royales Vétér.*, rue de l'Eperon, n. 7, à Paris.

M. *Bredin* ✻, Directeur.

M. *Olivier*, Régisseur.
M. *Chenavard*, Architecte
M. *Parat*, Médecin.

Professeurs. Messieurs,

Godine, anatomie, connaissance extérieure des animaux, physiologie.

Grognier, hygiène, économie rurale appliquée à la vétérinaire, éducation des animaux domestiques, haras, botanique.

Rainard, pathologie générale et thérapeutique, théorie et pratique des opérations chirurgicales, y compris la maréchallerie; pathologie spéciale, épizooties. Ce professeur est spécialement chargé des hôpitaux.

Bernard. Professeur-adjoint, physique et chimie; pharmacie, matière médicale, jurisprudence vétérinaire, et médecine légale.

M. . . , Aumônier, Maître de grammaire, Bibliothécaire.

Reverchon, Maître de dessin.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT, *Voyez* page 875.

MAISON ROYALE DE CHARENTON, *Voyez* page 874.

CHAPITRE VII.

SECTION UNIQUE.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA GUERRE,

Présidé par MONSIEUR LE DAUPHIN.

Membres du Conseil.

S. Exc. le C[te] de Bourmont (C ✠) (G ✠), *Ministre de la guerre.*
S. Exc. le M[al] Duc de Bellune ✠ (G ✠) (G ✠).
S. Exc. le M[al] Duc de Raguse ✠ (G ✠) (G ✠).
S. Exc. le M[al] C[te] Molitor ✠ (C ✠) (G ✠).
S. S. le C[te] Reille ✠ (G ✠), *Lieutenant-général.*
M. le V[te] Rogniat (C ✠) (G ✠), *idem.*
S. S. le C[te] Valée (C ✠) (G ✠), *idem.*
S. S. le C[te] Bordesoulle (G ✠) (G ✠), *idem.*
M. le C[te] Girardin (C ✠) (G O ✠), *idem.*
M. le V[te] Préval ✠ (G ✠), *idem.*
S. S. le V[te] Dode de la Brunerie (C ✠) (G O ✠), *idem.*
M. le C[te] Loverdo (G ✠) (G O ✠), *idem.*
M. le V[te] Pelleport (C ✠) (G O ✠), *idem.*
M. le V[te] Foissac-Latour, (C ✠) (G O ✠), *idem.*
S. S. le C[te] d'Ambrugeac (C ✠) (G O ✠), *idem.*

Intendans militaires en chef attachés au Conseil, ayant voix consultative.

M. le B[on] Denniée ✠ (C ✠).
M. le B[on] Regnault ✠ (C ✠).

Secrétaire du Conseil.

M. le C[te] Gentil Saint-Alphonse ✠ (G O ✠), *Mar.-de-camp.*

Le Conseil supérieur de la guerre, créé par ordonnance du 17 février 1828, est chargé de discuter les projets de lois, d'ordonnances, de réglemens et de décisions concernant l'organisation et la législation militaires, avant qu'ils soient soumis à l'approbation du Roi.

Il examine, sur le renvoi qui lui en est fait par ordre de S. M., les lois et ordonnances actuellement en vigueur, à l'effet d'indiquer successivement les améliorations dont elles peuvent être susceptibles.

CHAPITRE VIII.

Organisation Militaire.

SECTION PREMIÈRE.

Etat-Major général de l'Armée.

COLONELS-GÉNÉRAUX.

Monsieur le DAUPHIN, Amiral de France, *Colonel-général des Carabiniers, des Cuirassiers et des Dragons.*
S. A. R. Mgr. le Duc de BORDEAUX, *Colonel-général des Suisses.*
S. A. R. Mgr. le Duc d'ORLÉANS, *Colonel-général des Hussards.*

MARÉCHAUX DE FRANCE.

Leurs Excellences, *les Pairs de France*,

Duc de CONEGLIANO ✲ (G ✲) (G ✲), *Gouverneur de la 9e Division militaire.*
Comte JOURDAN ✲ ✲ (G ✲), *Gouvern. de la 7e Divis. milit.*
Duc de DALMATIE ✲ (C ✲) (G ✲).
Duc de TRÉVISE ✲ (C ✲) (G ✲), *Gouverneur de la 14e Division militaire.*
Duc de BELLUNE ✲ (G ✲) (G ✲), *Gouverneur de la 16e Division militaire, Membre du Conseil supérieur de la guerre.*
Duc de TARENTE ✲ (G ✲) (G ✲), *Gouverneur de la 15e Division militaire.*
Duc de REGGIO ✲ (G ✲) (G ✲). *Gouverneur de la 3e Division militaire.*
Duc de RAGUSE ✲ (G ✲) (G ✲), *Gouverneur de la 1re Division militaire, Membre du Conseil supérieur de la guerre.*
Comte MOLITOR ✲ (C ✲) (G ✲), *Membre du Conseil supérieur de la guerre.*
Mis MAISON (G ✲) (G ✲).

LIEUTENANS GÉNÉRAUX

Revêtus du titre de Gouverneurs de Divisions militaires.

S. S. le Duc de Damas-Crux ✲ (G ✲) ✲, 2e *Division militaire.*
Le Comte Dupont (Pierre) (G ✲) (G ✲), 4e.
Le Comte Souham ✲ (G ✲), 5e.
S. S. le Cte de Durfort (Et.) (G ✲) (O ✲), 9e.
S. S. le Duc d'Aumont ✲ (O ✲), 8e.
S. S. le Mis de Beaumont d'Autichamp (J.-T.-L.) (G ✲) (O ✲) 10e.
S. S. le Duc de Gramont ✲ ✲ (O ✲), 11e.
S. S. le Bon de La Rochefoucauld ✲ (G ✲) ✲, 12e.

Le Cte Liger Belair (G ✠) (G O ✱), 13e.
Le Vte Roussel d'Hurbal (C ✠) (C ✱), 17e.
Le Mis de la Grange (G ✠) (C ✱), 18e.

LIEUTENANS GÉNÉRAUX PAR RANG D'ANCIENNETÉ. Messieurs,

Le Bon Canuel ✠ (G O ✱).
Le Bon Despeaux ✠ (C ✱).
Le Cte Desfourneaux ✠ (G ✱).
Le Cte Despinoy (G ✠) (G O ✱).
S. S. le Cte Maurice Mathieu de la Redorte ✠ (G ✱).
S. S. le Cte Belliard ✠ (G ✱).
S. S. le Duc de Valmy ✠ (G ✱).
Le Cte Lagrange (Joseph) ✠ (G ✱).
Le Cte de Rivaud la Raffinière (C ✠) (G ✱).
Le Cte Clausel (G ✱).
Le Cte Partouneaux (G ✠) (G ✱).
Le Vte Mermet (C ✠) (G O ✱).
Le Cte Sébastiani ✠ (G ✱).
S. S. le Cte de Bagert-Becker (C ✠) (G O ✱).
S. S. le Cte Compans ✠ (G ✱).
S. S. le Cte Reille ✠ (G ✱).
Le Cte Villatte (C ✠) (G ✱).
Le Cte de Lahoussaye ✠ (C ✱).
Le Cte de Lobau ✠ (G O ✱).
Le Cte Donzelot (G ✠) (G ✱).
Le Bon Lamarque ✠ (G O ✱).
Le Vte Darmagnac (C ✠) (G O ✱).
S. S. le Cte Claparède (G ✠) (G ✱).
Le Vte Puthod ✠ (G O ✱).
Le Duc de Padoue (C ✱).
Le Bon Fririon (C ✠) (G O ✱).
Le Cte d'Anthouard ✠ (G O ✱).
Le Vte Rogniat (C ✠) (G ✱).
Le Bon Ledru des Essarts ✠ (G ✱).
Le Cte Defrance (C ✠) (G ✱).
Le Cte Wattier de Saint-Alphonse ✠ (G O ✱).
S. S. le Cte Valée (C ✠) (G ✱).
S. S. le Duc de Plaisance ✠ (G O ✱).
Le Cte Excelmans ✠ (G O ✱).
Le Cte Ornano (C ✠) (O ✱).
S. S. le Cte Ricard ✠ (G ✱).
Le Cte Gérard (M.-E.) ✠ (G ✱).
S. S. le Cte de Bordessoulle (G ✠) (G ✱).
Le Cte Bailly de Monthion ✠ (G O ✱).
Le Bon Haxo (C ✠) (G O ✱).
S. S. le Bon Dubreton (C ✠) (C ✱).
Le Cte Charbonnel ✠ (G ✱).
Le Vte Tirlet (C ✠) (G O ✱).
Le Bon Teste ✠ (C ✱).
Le Cte de Lorencez (C ✠) (G O ✱).
S. S. le Cte Guilleminot (G ✠) (G ✱).
Le Bon Pécheux, ✠ (G O ✱).
Le Bon Lanusse (C ✠) (C ✱).
Le Bon Berthezene ✠ (G O ✱).
Le Cte de Piré ✠ (C ✱).
Le Bon Jacquinot (C ✠) (G O ✱).
Le Bon Meunier ✠ (C ✱).
S. S. le Cte Bourke (C ✠) (G ✱).
Le Bon Rotembourg (C ✠) (G ✱).
Le Cte de Colbert (P.-D.) ✠ (G ✱).
Le Bon Le Noury ✠ (G O ✱).
Le Bon Neigre ✠ (G O ✱).
Le Vte Castex (G ✠) (G O ✱).
Le Vte Jan de la Hamelinaye (G ✠) (G O ✱).
Le Vte Domon (C ✠) (G O ✱).
Le Cte Girardin (C ✠) (G O ✱).
S. E. le Cte de Bourmont (C ✠) (G ✱), ministre de la guerre, Pair.
Allix ✱.
Le Prince de la Trémoille ✠ ✱.
S. S. le Cte Dejean ✠ (C ✱).
Le Bon de Lamotte ✠ (C ✱).
Le Vte Préval ✠ (G O ✱).
Le Cte de la Grange (Ch.) ✠ (C ✱).
Le Mis de Courtarvel (G ✠) (O ✱).
S. S. le Cte d'Autichamp (Ch. M.) (G ✠) (C ✱).
S. S. le Cte de Sparre (C ✠) (C ✱).
Stroltz ✠ (C ✱).
S. S. Le Vte Dode de la Brunerie (C ✠) (G O ✱).
Le Vte Cavaignac (C ✠) (C ✱).
Le Cte Coutard (G ✠) (G ✱).
Bonnamy ✠ (O ✱).
Le Cte Lion (C ✠) (G ✱).
Le Cte de Montmarie (C ✠) (G O ✱).
Le Cte Dumas de Polard ✠ (G O ✱).
S. S le Bon de Damas (G ✠) (G O ✱).
Le Vte Donnadieu (G ✠) (G O ✱).
Le Vte d'Henin ✠ (G O ✱).
Le Vte Lacroix (Pamphile) (C ✠) (C ✱).
Le Cte Loverdo (G ✠) (G O ✱.
S. S. le Duc de Luxembourg ✱ ✠ ✚ (O ✱).
S. S. le Duc de Mouchy ✱ ✠ ✚ (O ✱).
S. S. le Duc de Lavauguyon ✠ (O ✱).

Le Cte Manhès ✠ (C ✱).
Le Vte Guérin d'Etoquigny ✠ (C ✱).
Le Cte Dalton (C ✠) (C ✱).
Le Vte Barbot (C ✠) (C ✱).
Le Vte de Villiers (C ✠) (C ✱).
Le Vte Paultre de Lamotte (C ✠) (G O ✱).
Le Vte Gudin (C ✠) (C ✱).
Le Vte Obert (C ✠) (G O ✱).
Le Cte du Coëtlosquet (C ✠) (G O ✱).
S. S. le Mis de Clermont - Tonnerre (C ✠) (G O ✱)
Le Vte Vallin ✠ (G O ✱).
Le Vte Bonnemains (C ✠) (G O ✱).
S. S. le Vte de St.-Priest (C ✠) (C ✱).
Le Vte Corsin ✠ (G O ✱).
S. S. le Cte de la Roche Aymon ✠ (C ✱)
Le Cte Grundler (C ✠) (G O ✱).
Le Bon Quiot ✠ (G O ✱).
Le Bon Billard (C ✠) (C ✱)
Le Cte Lalaing d'Audenarde (C ✠) (G O ✱).
Le Vte de Reiset (C ✠) (G O ✱).
Le Vte de Fezensac (C ✠) (C ✱).
Le Cte d'Orsay (C ✠) (C ✱).
Le Bon Digeon (A.-J.-H.) ✠ (G O ✱).
S. S. le Cte d'Andigné (C ✠) (O ✱)
S. S. le Duc de Sabran (C ✠) ✱
Le Vte de Caux (G ✠) (G O ✱).
Le Cte de Vittré ✠ (C ✱).
Le Vte Pelleport (C ✠) (C ✱).
Le Vte Foissac Latour (C ✠) (G O ✱).
Le Vte Jamin ✠ (C ✱).
Le Vte Garbé ✠ (G O ✱).
Le Bon Bouchu ✠ (G O ✱).
Le Bon Berge ✠ (G O ✱).
Le Bon Ordonneau (C ✠) (G O ✱).
Le Duc de Dino (C ✠) (G O ✱).
Le Vte Vionet de Maringone ✠ (C ✱).
Saint-Cyr Nugues ✠ (G O ✱).
S. S. le Duc Descars (C ✠) (G O ✱).
Le Duc de Guiche ✠ (G O ✱).
S. S. le Cte d'Ambrugeac (L. A. M.) (C ✠) (G O ✱).
S. S. le Duc d'Avaray ✠ (O ✱).
Le Bon Mallet (G ✠) (O ✱).
Le Vte Vasserot (C ✠) (G O ✱).
Le Vte Grouvel ✠ (C ✱).
Le Cte Meynadier (C ✠) (G O ✱).
Le Cte Tromelin ✠ (G O ✱).
Le Bon Vincent (C ✠) (C ✱).
Le Cher Caillebot de Lasalle ✠ (O ✱).
Desprez (C ✠) (G O ✱).
S. S. le Cte de Bourbon Busset (C ✠) (C ✱).
S. S. le Prince de Croy-Solre ✱ ✠ (O ✱).
S. S. le Duc de Mortemart ✱ ✠ (G O ✱).
Le Bon Durrieu ✠ (C ✱).

MARÉCHAUX-DE-CAMP PAR RANG D'ANCIENNETÉ. Messieurs,

Le Cte Dumoulin (C ✠) (G O ✱).
Rouget (C ✠) (C ✱).
Le Bon Destabenrath ✠ (C ✱).
Le Bon Reynaud (B.-H.) ✠ (C ✱).
Le Vte d'Arnauld (P.-L.) ✠ (G O ✱).
Le Bon Barbanègre ✠ (C ✱).
Le Bon Cailloux de Pouget ✠ (C ✱).
Le Mis de la Rozière ✠ (O ✱).
Le Bon Corda (J.) ✠ (C ✱).
Le Bon Bruno (A.-F.) ✠ (C ✱).
Le Bon Filhol de Camas ✠ (C ✱).
Pinoteau ✠ (O ✱).
Le Bon Bruny (C ✠) (G O ✱).
Le Bon Guyon ✠ (G O ✱).
Le Vte Joubert ✠ (C ✱).
Le Vte de Saint-Geniès ✠ (C ✱).
Le Vte Espert de Sibra ✠ (C ✱).
Le Prince Aldobrandi Borghèse ✠ (O ✱).
Le Cte de Ségur (P.-Ph.) ✠ (G O ✱).
Le Bon Delaitre ✠ (C ✱).
Le Vte Borrelli ✠ (G O ✱).
Le Bon Gressot (C ✠) (C ✱).
Le Bon Lejeune ✠ (C ✱).
Le Bon Gueheneuc ✠ (O ✱).
Noguès ✠ (O ✱).
Le Bon Picquet ✠ (G O ✱).
Le Cte Castella de Berlens ✠ (C ✱).
Le Bon Campy ✠ (O ✱).
Pelé ✠ (C ✱).
Le Bon Delapointe ✠ (C ✱).
Le Bon Bagneris ✠ (O ✱).
Le Prince de Broglie (A.) ✠ (C ✱)
Le Chev. Nempde ✠ (C ✱).
Le Chev. Wathiez (C ✠) (C ✱).
De Fernig ✠ (C ✱).
Le Vte Farine ✠ (C ✱).
Le Cte d'Héricourt (C ✠) (C ✱).
Vte Maucomble ✠ (C ✱).
Le Bon Meyer de Schauensée ✠ (O ✱).
Le Bon Merlin (Eug.) ✠ (O ✱).
Le Bon Delcambre ✠ (G O ✱).
Creutzer ✠ (O ✱).
Le Bon de Valazé ✠ (C ✱).
Le Bon Couture ✠ (C ✱).
Le Bon de Mandeville ✠ (O ✱).

Le Bon Poret-de-Morvan ✠ (C ✱).
Le Chev. Maran ✠ (O ✱).
Le Vte Schramm ✠ (O ✱).
Beauvais ✠ (O ✱).
Le Vte Proteau ✠ (C ✱).
Le Bon Boulart ✠ (G O ✱).
Le Bon Wolff ✠ (G O ✱).
Le Bon Darriule ✠ (C ✱).
Le Bon Schæffer (C ✠) (G O ✱).
Le Cte Gentil-St-Alphonse ✠ (G O ✱).
Bon Boudin de Roville (C ✠) (G O ✱).
Le Bon Chabert (P.) ✠ (C ✱).
Le Bon Ducasse (C ✠) (G O ✱).
Le Bon Doguerau (L.) ✠ (C ✱).
Le Cte de Thiard ✠ (C ✱).
Le Cte Gravier de Vergennes ✠ (O ✱).
S. S. le Cte de Divonne (L.-M.-F.) ✠ ✱.
Le Bon de Vioménil ✠ ✱.
Le Cte de Broglie (C ✠) (C ✱).
Le Cte de Pelissier (C ✠) (O ✱).
Picquet du Boisguy ✠ (C ✱).
Le Mis de Courtemanche ✠ (C ✱).
S. S. le Cte de Caraman M (C ✠) (C ✱).
Le Cte de Quinsonas (C ✠) (O ✱).
S. S. le Cte d'Hoffelize (C ✠) (O ✱).
S. S. le Duc Arm. de Polignac ✱ ✠ (O ✱)
Le Vte de Montchenu ✠ (O ✱).
Le Cte de Polignac (Ch.) ✠ ✢ ✱.
S. S. le Duc de Maillé ✱ ✠ (O ✱).
Le Cte de Wall (C ✠) (C ✱).
S. S. le Mis de Latour-Dupin-Montauban (C ✠) (O ✱).
S. S. le Cte de Mesnard ✱ (C ✠) (C ✱).
Le Comte de Malartic ✠ (C ✱).
Le Comte de Colbert (A.) ✠ (O ✱).
Le Cte de Rastignac ✠ ✢ (C ✱).
Le Cte de Rochechouart ✠ (O ✱).
Le Cte de Latour-d'Auvergne Lauraguais ✠ (O ✱).
Le Mis de Rochemore (C ✠) (C ✱).
Le Bon Deponthon ✠ (C ✱).
Mis de Tilly-Blaru (C ✠) (O ✱).
Le chev. de Monfort (Puniet) ✠ (C ✱).
Le Mis de Brisay (C ✠) ✱.
S. S. le Duc de la Force (C ✠) (C ✱).
Le Vte Clerc ✠ (C ✱).
Le Cte Clary ✠ (O ✱).
Le Mis de Saint-Belin ✠ ✱.
Le Cte de Saint-Marsault ✠ (O ✱).
S. S. le Bon de Glandevès (C ✠) (C ✱).
Le Cte de Trogoff (C ✠) (O ✱).
De Sainte-Suzanne ✠ ✢ (C ✱).
Le Bon Romeuf ✠ (C ✱).
Le Cte de Durfort (C ✠) (C ✱).
De Montailleur ✠ ✢ (O ✱).
Le Bon Pelletier (J.-B.) ✠ (G O ✱).
Le Vte de Rambourgt (C ✠) (C ✱).
Le Cte de Rotalier ✠ (C ✱).
Le Mis de Rafelis-St-Sauveur ✠ (C ✱).
S. E. le Prince de Polignac (Jules) ✱ ✠ (O ✱), Président du Conseil des Ministres, Pair.
Le Bon Rougé ✠ (O ✱).
Le Bon de Crossard ✠ ✱.
Le Vte de Rohan-Chabot (C ✠) (O ✱)
Le Bon Leglise ✠ (C ✱).
Le Cte de Léautaud (C ✠) (O ✱).
Le Chev. Michaux ✠ (C ✱).
Le Bon Sabatier ✠ (G O ✱).
De Monistrol ✠ (O ✱).
Le Vte de Contamine ✠ (O ✱).
S. S. le Cte de Lagarde (C ✠) (C ✱).
Le Cte de Seran ✠ (C ✱).
Le Vte de Cheffontaines (C ✠) (C ✱).
Le Cte de Laigle (A. L. des Acres) ✠ (O ✱).
Le Cte de la Loyère (C ✠) (C ✱).
Le Bon Janin (Ant.) ✠ (G O ✱).
Le Cte de Chalus ✠ ✱.
Le Mis de la Boëssière ✠ (O ✱).
S. S. le Mis de St.-Simon ✠ (G O ✱).
Le Cte d'Ambrugeac (A.) ✠ (O ✱).
Le Mis de Sourdis ✠ (O ✱).
Avisard ✠ (C ✱).
S. S. le Mis de Mathan ✠ (O ✱).
S. S. le Mis de Pange ✠ (C ✱).
S. S. le Duc de Clermont-Tonnerre ✱ (C ✠) (C ✱).
Le Cte de Polignac (Melch.) ✠ (C ✱).
Le Mis de Choiseul-Beaupré ✠ (C ✱).
Le Cte de Lapotherie (C ✠) (C ✱).
Le Cte de Saint-Chamans ✠ (G O ✱).
Le Bon Dujon ✠ (G O ✱).
Le Vte de Bertier ✠ (C ✱).
Le Mis de Crenay (C ✠) ✱.
S. S. le Duc de La Rochefoucauld ✠ ✢ (C ✱).
Ferrier ✠ (C ✱).
Le Bon Gavoty ✠ (C ✱).
Le Mis de Montchenu ✠ ✱.
Le Chev. de St.-Hubert ✠ (O ✱).
S. S. le Mis de Coislin ✠ (O ✱).
Le Bon Vatable ✠ (C ✱).
Le Bon Vautré ✠ (C ✱).
S. S. le Mis de Talhouet ✠ (G O ✱).
Le Prince de Broglie Revel ✠ (O ✱).
Reubell (J.) ✠ (O ✱).
S. S. le Mis de Vence ✠ (G O ✱).
Le Cte de Meulan (C ✠) (C ✱),

Le Bon Shée ✠ (O ✻).
Le Vte de Saint-Mars (C ✠) (G O ✻).
Le Bon Lafont ✠ (G O ✻).
Le Cte Potier ✠ (C ✻).
S. S. le Bon Beurnonville ✠ (G O ✻).
Le Bon Baltazar Darcy ✠ (C ✻).
S. S. le Mis du Boisgelin ✠ (C ✻).
S. S. le Duc de Périgord (Elie) ✠ (C ✻).
Le Bon Rossetti ✠ (O ✻).
Le Vte Talon ✠ (C ✻).
Le Cte de La Rochejaquelein ✠ (C ✻).
Le Bon de Druault (C ✠) (C ✻).
Le Mis d'Hautpoul ✠ (C ✻).
Le Vte Paillhou ✠ (C ✻).
Le Bon Courson de la Ville-Valio (C ✠) (C ✻).
Le Mis de Ganay ✠ (C ✻).
De Livron ✠ ✻.
Le Mis de Breuilpont, ✠ (O ✻).
Le Cte de Mellet ✠ (O ✻).
Le Mis de Marguerie ✠ (C ✻).
Danlion ✠ (C ✻).
Le Bon Dukermont ✠ (C ✻).
Le Cte Denys de Danremont ✠ (G O ✻).
Le Bon Gougeon ✠ (C ✻).
Le Vte de Saint-Hilaire ✠ (C ✻).
Le Cte d'Arbaud-Jouques (C ✠) (C ✻)
Le Vte Picot de Peccadeuc ✠ (C ✻).
Le Chev. Baudrand (C ✠) (C ✻.)
Le Cte de Montferré ✠ (O ✻).
Le Mis de Castelbajac ✠ (C ✻).
S. S. le Mis de Lauriston ✠ (G O ✻).
Le Bon Poupart ✠ (C ✻).
Le Bon Madier ✠ (C ✻).
Le Chev. Matis ✠ (C ✻).
Le Bon Faverot ✠ (C ✻).
Matharel ✠ (C ✻).
Le Cte de La Bourdonnaye ✠ (C ✻).
Le Mis de Courbon-Blenac ✠ (C ✻).
S. S. le Cte de Chastellux ✠ (O ✻).
Lé Bon de Montgardé ✠ (C ✻).
Le Vte de Latour-Maubourg ✠ (O ✻).
Le Cte Leroy-de-Mondreville ✠ (C ✻).
Le Cte de Ste-Aldegonde ✻ (C ✻).
Le Mis Oudinot (C ✠) (C ✻).
Vte Nomper de Champagny ✠ (G O ✻).
Le Cte Castellane ✠ (C ✻).
S. S. le Mis Forbin des Issarts ✠ (O ✻).
Le Bon de Salle ✠ (C ✻).
Le Bon Cotty ✠ (C ✻).
Le Bon Rohault de Fleury ✠ (C ✻).
Le Cte de Nadaillac ✠ ✻.

Le Bon Buchet ✠ (C ✻).
Le Bon Achard ✠ (C ✻).
De Verdière ✠ (O ✻).
Le Cte d'Hautefeuille ✠ (C ✻).
Le Mis Delachasse de Verigny ✠ (C ✻).
Le Bon Hurel ✠ (C ✻).
Fantin des Odoards ✠ (O ✻).
Le Mis de Montcalm ✠ (O ✻).
Le Mis de Grimaldi ✠ (O ✻).
Le Bon Desmichels ✠ (C ✻).
Le Bon Lefebvre Desvaux ✠ (O ✻).
Le Cte de Venevelles (Ch.) ✠ (C ✻).
Le Bon Zaepffel ✠ (O ✻).
Mouton ✠ (C ✻).
Le Bon Veran-André ✠ (O ✻).
Le Chev. de Warenghien ✠ (O ✻).
Le Bon Susbielle ✠ (C ✻).
Le Chev. Dornier ✠ (C ✻).
Le Vte Sebastiani (Tiburce) (C ✠) (O ✻).
Woirol ✠ (C ✻).
S. S. le Cte de Bouillé ✠ (C ✻).
S. S. le Duc de Fitz-James ✻ ✠ (C ✻).
Le Cte de Bréon ✠ (O ✻)
Le Cte de Modène ✠ (O ✻).
Le Mis de Tholosan ✠ (O ✻).
Le Cte d'Arbaud-Mison ✠ (C ✻).
Le Mis de Nadaillac ✠ (C ✻).
Le Bon de Kentzinger ✠ (O ✻).
Le Cte de Montlivault ✠ (C ✻).
Le Bon Nicolas (J.-B.) ✠ (C ✻).
Tissot ✠ (C ✻).
Le Mis de Tressan ✠ (O ✻).
Levavasseur (Ch. Amable) ✠ (O ✻).
Le Bon Maurin ✠ (O ✻).
De Castres ✠ (C ✻).
Le Cte O'Mahony ✠ (C ✻).
S. S. le Mis de Conflans ✠ (O ✻).
Le Bon Higonet (C ✠) (C ✻).
Le Bon Rapatel (Augte) ✠ (C ✻).
Le Bon Rapatel (P. Mar.) ✠ (O ✻).
S. S. le Duc de Crillon ✠ (C ✻).
Le Cte de Saporta ✠ (O ✻).
Le Vte Monk d'Uzer ✠ (C ✻).
Le Cte de Laroche-Fontenilles ✠ (C ✻).
S. S. le Cte d'Argout ✠ (C ✻).
De Saint-Michel ✠ (C ✻).
S. S. le Mis de Vibraye ✻ ✠ ✻.
D'Hautpoul (A. H) ✠ (C ✻).
Le Bon Broussier ✠ (C ✻).
Le Bon Clouet ✠ (C ✻).
Le Bon Joannès ✠ (C ✻).
Despéramons ✠ (O ✻).
Le Cte d'Adhémar ✠ (O ✻).
Le Cte d'Astorg (Eugène) ✠ (C ✻).

Le Cte de Choiseul d'Aillecourt ✠ (C ✱).
Barré ✠ (O ✱).
Mis de Castries ✠ (C ✱).
Ricci ✠ (C ✱).
Collomb-d'Arcine ✠ (C ✱).
Le Bon Courtier ✠ (C ✱).
Le Mis de Rochedragon ✠ (C ✱).
La Chev. Berthemy ✠ (C ✱).
De Lespinay ✠ (C ✱).
Le Mis de Ruffo-Lafare ✠ (O ✱).
Le Prince de Léon ✠ (C ✱).
Marion ✠ (C ✱).
Le Bon Marilhac ✠ (C ✱).
Le Bon Trobriand ✠ (O ✱).
Le Cte d'Astorg (Adrien) ✠ (O ✱).
Treussart ✠ (O ✱).
Le Bon de Murphy ✠ (C ✱).
Le Bon Villatte ✠ (O ✱).
Le Cte de Ligniville ✠ (O ✱).
Tholosé ✠ (C ✱).
Le Cte de Crillon ✠ (O ✱).
S. S. le Cte d'Andlau ✠ (O ✱).
Le Chev. Schneider ✠ (G O ✱).
Le Vte du Tertre ✠ (O ✱).
Le Mis Despinay-St-Luc ✠ (O ✱).
De Cadudal ✠ (C ✱).
De Steiguer M ✠ (O ✱).
Le Bon Lambot ✠ (C ✱).
Le Vte Foullon de Doué ✠ (C ✱).
Le Cte de Dampierre ✠ (O ✱).
Le Bon Rabusson ✠ (C ✱).
Le Mis de Faudoas ✠ (O ✱).
Despans-Cubières ✠ (O ✱).
Trezel ✠ (O ✱).
Ducos, Vte de la Hitte ✠ (C ✱).
D'Hincourt ✠ (C ✱).

OFFICIERS GÉNÉRAUX et SUPÉRIEURS placés auprès du Roi et de LL. AA. RR.

Attachés à la personne du Roi (1).

* *S. S.* Le Duc d'Aumont ✱ (O ✱). *Lieuten.-gén.* } *Premiers Gentilshommes de la Chambre.*
* *S. S.* Le Duc de Duras ✱ ✠ (O ✱), *Mar.-de-c.*, }
* *S. S.* Le Duc de Blacas d'Aulps ✱ ✠ (O ✱), *id.* }
S. S le Bon de Glandevès (C ✠) (C ✱), *Maréchal de camp, Gouverneur des Tuileries.*

Aides-de-Camp du Roi.

S. S. le Duc de Maillé ✱ ✠ (O ✱), *Maréchal-de-camp.*
S. S. le Duc de Fitz-James ✱ ✠ (C ✱), *idem.*
* M. le Cte de Bruges ✠ (G ✱), *Lieutenant-général.*
M. le Cte de Wall (C ✠) (C ✱), *Maréchal-de-camp.*
M. le Chev. Caillebot de Lasalle ✠ ✝ (O ✱), *Lieutenant-général.*
M. le Cte de Trogoff (C ✠) (O ✱), *Maréchal-de-camp.*
S. E. le Prince de Polignac (Jules) ✱ ✠ (O ✱), Pair de France, *idem.*
S. S. le Cte de Bouillé ✠ (C ✱), *idem.*
M. le Cte Alexis de Noailles ✠ (C ✱), *Colonel de cavalerie.*
S. S. le Mis de Conflans ✠ (O ✱), *Maréchal-de-camp.*
M le Vte de Larochefoucauld ✠ ✝ (C ✱), *Colonel de cavalerie.*
M. le Duc de Crussol ✠ ✱, *idem.*
M. le Vte Mermet (C ✠) (G O ✱), *Lieutenant-général.*

Dans la Maison militaire du Roi.

Lieutenans-généraux.

* *S. S.* Le Duc de Gramont ✱ ✠ (O ✱), } *Capitaines des Gardes-du-Corps.*
S. S. Le Duc de Luxembourg ✱ ✠ ✝ (O ✱), }
S. S. Le Duc de Mouchy ✱ ✠ (O ✱). }
S. S. Le Prince de Croy-Solre ✱ ✠ (O ✱), }

---

(1) L'astérique indique les officiers généraux qui conservent leurs emplois sans faire partie du cadre.

S. S. Le Duc de Mortemart ✠ ✠ (G O ✠), *Capitaine-Colonel des Gardes à pied ordinaires du Corps du Roi.*

★ *S. S.* le Mis de La Suze ✠ ✠ (O ✠), *Grand Maréchal-des-Logis du Roi.*

Maréchaux-de-camp.

Le Cte de Ste-Aldégonde ✠ (C ✠), *Lieut.-Command. des Gardes-du-Corps.*
Le Mis de Tilly-Blaru (C ✠) (O ✠), *idem.*
Le Cte de Leautaud (C ✠) ✠ (O ✠), *idem.*
Le Cte de Nadaillac ✠ ✠, *idem.*
Le Mis de Courbon Blenac, ✠ (C ✠), *Major des Gardes-du-Corps.*
★ Le Cte de Pellan (C ✠) (O ✠), *Lieutenant-Major idem.*

Cabinet du Roi.

M. le Bon de Kentzinger ✠ (O ✠), *Maréchal-de-camp.*

Près S. A. R. Monsieur le Dauphin, Colonel général des carabiniers, cuirassiers et dragons.

Aides-de-camp titulaires.

S. S. le Bon de Beurnonville ✠ (G O ✠), *Maréchal-de-camp.*
M. le Cte de Laroche-Fontenilles ✠ (C ✠), *idem.*
M. le Bon Lecouteulx de Canteleu (C ✠), *Colonel d' nfanterie.*
M. de Levis, Duc de Ventadour ✠ (O ✠), *idem.*
M. Dupau ✠ (O ✠), *Lieutenant-Colonel du Génie.*

Aides-de-camp honoraires.

S. S. le Duc de Damas-Crux ✠ (G ✠) ✠, *Lieutenant-général.*
S. S. le Bon de Damas (G ✠) (G O ✠), *idem.*
S. S. le Vte de St.-Priest (C ✠) (C ✠), *idem.*
S. S. le Duc d'Escars (C ✠) (G O ✠), *idem.*
M. le Duc de Guiche ✠ (G O ✠), *idem.*
M. le Cte de Polignac (Melchior) ✠ (C ✠), *Maréchal-de-camp.*
M. le Vte de Champagny ✠ (G O ✠), *idem.*
M. Ducos, Vte de La Hitte ✠ (C ✠), *idem.*
M. le Cte de Montcalm ✠ (C ✠), *Colonel de cavalerie.*
M. le Cte d'Osmond ✠ (O ✠), *Lieutenant-Colonel, idem.*

Près S. A. R. Monseigneur le Duc de Bordeaux, Colonel général des Suisses.

Aides-de-camp titulaires.

S. S. le Cte de Mesnard ✠ (C ✠) (C ✠), *Maréchal-de-camp.*
M. le Cte d'Astorg (Eugène) ✠ (C ✠), *idem.*
S. S. le Duc de Coigny ✠ (O ✠), *Colonel de cavalerie.*
M. le Cte de Brissac (O ✠), *Lieutenant-Colonel, idem.*
M. le Cte de Mailly (O ✠), *idem.*
S. S. le Prince Théodore de Beauffremont (O ✠), *idem.*

Aides-de-camp honoraires. Messieurs,

Le Prince de Léon ✠ (C ✠), *Maréchal-de-camp.*
Le Prince de Lucinge (F.-G.-A.) ✠ (O ✠), *Lieutenant-Colonel.*
Le Bon de Forestier (Auguste) ✠, *Chef de bataillon (pour le service des troupes suisses.)*

Colonel d'état-major.

M le Bon de Fontanes ✠ (O ✠).

Pour le service des troupes suisses. Messieurs.

* Le Bon D'Hogguer ✠ (C ✻), *Maréchal-de-camp Command. la Brigade suisse de la Garde royale.*
* Le Bon de Gady (C ✠) ✻, *Maréchal-de-camp, aide-de-camp titulaire.*
* Le Bon de Vasserot de Vincy, (C ✠) ✻, *idem, idem.*
* Le Cte de Courten ✠ (C ✻), *idem, idem.*
Graffenried de Blonay ✠, *Colonel, idem.*

De Besenval ✠. *Lieutenant-Colonel,* } *Officiers d'ordonnances.*
De Forestier (Edouard), *Capitaine,* }

* M le Bon de Forestier (Aug.) ✠, *Chef de bataillon, Secrétaire-général des Suisses et Aide-de-camp honoraire.*
M. le Vte de Forestier (Joseph), *Commissaire-général des Suisses.*

Près S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orléans, Colonel général des hussards.

Aides-de-camp titulaires. Messieurs,

Le Bon Athalin ✠ (C ✻), *Colonel du Génie.*
Le Vte de Rumigny ✠ (O ✻), *idem d'infanterie.*
France d'Houdetot ✠ (O ✻). *Lieutenant-Colonel d'Etat-Major.*
Le Bon de Berthois ✠ ✻. *idem. du Génie.*
Le Bon de La Rochefoucauld, *Chef de bataillon d'Etat-Major.*

Aide-de-camp honoraire.

M. le Vte de Rohan Chabot ✠ (C ✠) (O ✻), *Maréchal-de-camp.*

Près S. A. R. Monseigneur le Duc de Chartres.

Aide-de-camp titulaire.

M. le Chev. Baudrand ✠ (C ✻), *Maréchal-de-camp.*

Près S. A. R. le Duc de Bourbon.

Aides-de-camp titulaires.

* *S. S.* le Cte de Rully ✠ ✻, *Lieutenant-général.*
* M. le Cte de Quesnay ✠ ✻, *Maréchal-de-camp.*
M. le Bon Lambot ✠ (C ✻). *Maréchal-de-camp.*
M. le Bon de Saint-Jacques ✠ ✻. *Colonel de cavalerie.*
M. le Cte Chaillon de Jonville ✠ ✻, *idem.*

Aides-de-camp honoraires.

* M. le Mis de Roncherolles ✠ ✻, *Lieutenant-général honoraire.*
* M. le Cte de Marans (C ✠) ✻. *Marechal-de-camp.*
M. le Vte de Cheffontaines (C ✠) (C ✻), *idem.*

SECTION II.

CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR,

Créé par ordonnance royale du 6 mai 1818, et réorganisé par ordonnance du 10 décembre 1826.

COMITÉ CONSULTATIF D'ÉTAT-MAJOR.

Les Membres et le Secrétaire du Comité consultatif d'Etat-Major sont nommés chaque année par le Roi, sur la proposition du Ministre de la Guerre, qui peut, en outre, leur adjoindre le nombre d'Officiers supérieurs du Corps Royal d'Etat-Major qu'il juge nécessaire pour l'examen des affaires sur lesquelles le Comité est consulté. Ce Comité est chargé de s'occuper de tout ce qui est relatif au perfectionnement de l'instruction théorique et pratique des Officiers du Corps Royal d'Etat-Major; de déterminer les travaux annuels que doivent exécuter ces Officiers; d'examiner ces travaux, et de les classer par ordre de mérite; enfin, de donner son avis sur tous les objets relatifs au service d'Etat-Major qui lui seraient désignés par le Ministre.

Membres du Comité. Messieurs,

Desprez (C ✠) (G O ✳), Lieutenant général, *Président.*
Cte de Durfort (C ✠) (C ✳), Maréchal-de-camp.
Tholosé ✠ (C ✳), *idem.*
Cte de Noinville ✠ (O ✳), Colonel.
De Meyronnet ✠ (C ✳), *idem.*
De Gourgue ✠ (O ✳), Lieutenant Colonel.
Auvray ✠ (O ✳), *idem.*
Bon de Varaigne ✠ (O ✳), Lieut. Colon., } *Adjoints au Comité.*
Leroy Duverger ✳ (O ✳), *idem*, } *Adjoints au Comité.*
Caminade de Castres ✠ (O ✳) Chef de Bat., } *Adjoints au Comité.*
Moline de Saint-Yon ✠ (O ✳), Lieuten. Colonel, *Secrétaire.*

Colonels au Corps Royal d'Etat-Major. Messieurs,

Trefcon ✠ (O ✳).
Ricard (J. E. Ray.) ✠ (O ✳).
Bon Petiet ✠ (C ✳).
De Longuerue ✠ (O) ✳.
S. S. Cte Donatien de Sesmaisons (C ✳)
Barbarin de Lamartine (P.) ✠ (C ✳).
De Virieu ✠ ✝ (C ✳).
Bon de St-Joseph ✠ (C ✳).
Juchereau de St.-Denys ✠ (C ✳).
De la Roche-Aymon ✠ ✠ (C ✳).
Miot ✠ (C ✳).
De Meyronnet ✠ (C ✳).
De Bourcet ✠ (C ✳).
D'Hautefeuille ✠ (C ✳).
D'Ainesy Montpezat ✠ (O ✳).
De Tryon (Charles), ✠ (O ✳).
De Brossard ✠ ✝ (O ✳).
Bon de Gamon de Monval ✠ (O ✳).
Bon Allouis ✠ (O ✳).
Cte de Noinville ✠ (O ✳).
Collin dit la Perrière ✠ (O ✳).
S. S. le Cte d'Imécourt (O ✳).
Sourdat ✠ (O ✳).
De Turenne (J F. M.) ✠ (O ✳).
Mis de Clermont-Tonnerre ✳.
Jacobi ✠ (O ✳).
Guyon ✠ (O ✳).
Leroy ✠ (O ✳).
Sallonnier de Tamnay ✠ (C ✳).
Cavailher de Poumarède ✠ (O ✳).

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

De Marqueyssac ✠ (O ✳).
Pichon ✠ ✳.
De Gourgue ✠ (O ✳).
Le Chartier de la Varignière ✠ (O ✳).
Dubouzet ✠ (O ✳).
De Cerzé ✠ (C ✳).
Bourlon de Chevigné Moncey ✠ (O ✳).
Guffroy ✠ ✳.

Lalanne ✠ (O ✱).
Coutard ✠ (O ✱).
Bon de Varaigne ✠ (O ✱).
De Bourgoing ✠ (O ✱).
Delamarre ✠ (O ✱).
Leroy Duverger ✠ (O ✱).
Auvray ✠ (O ✱).
De Cramayel ✠ (C ✱).
De Labourdonnaye de Blossac (Amédée) ✠.
De Gaja ✠ (O ✱).
Calon ✠ (O ✱).
De Freslon ✠ (O ✱).
Lenormand de Kergré ✠ (O ✱).
D'Houdetot ✠ (O ✱).
De la Tour-du-Pin-Gouvernet (Jean-Marie) ✠ (O ✱).
Komierowski ✠ (O ✱).
Coppens d'Hondschootte, ✠ (O ✱).
Dora ✠ ✱.
De Vergennes ✠ (O ✱).
Moline de St.-Yon ✠ (O ✱).
Sauvajol ✠ (O ✱).
De Lostende ✠ (O ✱).

Chefs de Bataillon. Messieurs,

Girod ✠ (O ✱).
Paris ✠ ✱.
Carvalho ✠ ✱.
D'Aure ✠ ✱.
Choch (J.-B.-F.) ✠ (O ✱).
Lacourte ✠ (O ✱).
Vallier ✠ ✱.
Ferrand de Saligny ✠ ✱.
Poirot ✠ ✱.
Denaix ✠ ✱
Bernard (V.) ✠ ✝ (O ✱).
De Saporta (Aug.-L.) ✱
Loz de Beaucours ✠ ✱.
De Bruno ✠ (O ✱).
Dubaret ✠ (O ✱).
D'Esparbès ✠ ✱.
Marnier ✠ (O ✱).
D'Audebard de Ferussac ✠ ✱.
Lemercier ✠ ✱.
Lerminier (O ✱).
Mongrolle ✠ (O ✱).
Caminade de Castres ✠ (O ✱).
Vte de Loubert de Martainville ✠ ✝ (O ✱).
LeMonnierdeLafosse ✠ ✱
De Menou (Max.) ✠ ✱.
De Luynes ✠ (O ✱).
Labaume ✠ ✱.
Cte Richard de Tussac ✠ (O ✱).
Jonnès ✠ ✱.
De Labourdonnaye (A.-F.) ✱.
Montcloux ✱.
Lepetit de Brauvilliers ✠ (O ✱).
De Bréa ✠ (O ✱).
Duval-Dumanoir (O ✱).
Marchand aîné ✠ ✱.
Marchand jeune ✠ ✱.
Bailloud ✠ ✱.
Chambouleron ✠ ✱.
Esmenard ✠ ✱.
Duvivier ✠ ✱.
Bon Cools ✠ (O ✱).
De Cezan ✠ ✱.
Duc deLiancourt ✠ (O ✱).
Tuault ✠ ✱.
Saint-Léger ✠ ✱.
Rousset ✠ (O ✱).
De Montlivaut ✠ ✱.
Brahaut ✠ (O ✱).
Prétot ✠ ✱.
Patu des Hautschamps ✠ (O ✱).
Roux (Fulchrand) ✱.
Waille ✠ (O ✱).
De Lonlay ✠ (O ✱).
Belon ✠ (O ✱).
De Charcellay ✠ ✱.
Druez ✠ ✱.
De Lassene ✠ (O ✱).
Aclocque d'Hocquincourt ✠ (O ✱).
De Turenne (Jos.) (O ✱).
De Montcarville (F.-L.) ✠ ✱.
De Xaintrailles ✠ ✱.
Dupouey ✠ ✱.
Dauvais ✠ ✱.
Bon D'Acher-Montgascon (O ✱).
De Guise (Ach.) ✠ (O ✱).
Canonne ✠ (O ✱).
Aupick ✠ (O ✱).
Guiot ✠ ✱.
Bon Delarue (Isidore) (O ✱)
Bartouilth de Couloumé ✠ ✱.
Girot ✠ (O ✱).
Mayr de Baldegg ✠ ✱.
Courcenet ✠ (O ✱).
Borne ✠ ✱.
Fernel ✠ (O ✱).
Menard ✠ ✱.
Barthélemy ✠ (O ✱).
Bégon de la Rouzière ✠ ✱
Lacombe ✠ ✱.
De Chièvre ✱.
Lejeune ✠ ✱.
Coutelle ✠ ✱.
Escoffon ✠ ✱.
Bon de Lom (C. F.) ✠ (O ✱).
Moulin Dumousset ✠ (O ✱).
Kieffer (F. J. M.) ✠ ✱.
Aubé deBracquemont ✠ ✱
DelaRochefoucault (A.J.)
Reveux (P. L. P.) ✠ ✱.
De Verdilhac (L. J.) ✠ (O ✱).
Toussaint (J.B.) ✠ (O ✱).
Lemaire de Marne ✠ ✱.
De Viterne ✱ ✠ ✱.
Toirac ✱ ✱.
Tabary ✠ ✱.
De Lanoërie ✠ ✱.
De Burgat ✠ ✱.
Perrin ✠ ✱.
Blouquier de Trelan ✠ ✱.

Capitaines. Messieurs,

Langlois ✱.
Dupuy ✠ (O ✱).
Beaujour ✱.
Casalta ✠ ✱.
Gaullier (L.-Fr.-A.) ✠ ✱.
Dulnas ✠ (O ✱).

Assezat ✠ ✱.
Barouillet ✠ ✱.
Michaud (P.-F.) ✠ ✱.
Bulgari ✠ ✱.
Tessières ✠ ✱.
Cabour Duhay ✱.
Duclou du Thelliol ✠ ✱
Barbier ✠ ✱.
Harbelot ✠ ✱.
Perrot (O ✱).
Nivière ✠ ✱.
Descrivieux ✠ ✱.
De Cramayel ✠ (O ✱)
De Tamnay ✠ (O ✱).
Dalmas ✠ ✱.
De Cordès ✠ (O ✱).
Bord (Joseph) ✠ ✱.
Hocédé ✱.
Samoulhian ✠ ✱.
Serva ✠ ✱.
Compagny ✠ ✱.
Mevil ✠ ✱.
De Couet de Lorry ✠ ✱.
MermetdeKillien ✠ (O ✱)
Tugnot de la Noye ✠ ✱.
De la Croix ✠ (O ✱).
Lecacheux ✠ ✱.
Neuville ✱.
Mazard ✱.
Lopez ✱.
AigoindeFalguevolle ✠ ✱
Prévost ✠ ✱.
Poinçot ✠ ✱.
Devère ✠ ✱.
Filhon ✠ ✱.
De Germay (C. V.) ✠ ✱
Conrad ✠ ✱.
Naudet ✠ ✱.
Jacquinot de Presle ✠ ✱
Mathelin ✠ ✱.
Leroux (Louis) ✱.
Deydier Puech Mejean ✠ (O ✱).
Gorrant ✠ ✱.
Baymé ✠ ✱.
Jarry de Bouffemon ✱.
Letouffé ✱.
Foy ✱.
Duffau-Pauillac ✠ ✱.
Gibou ✠ (O ✱).
De Sailly ✠ ✱ aîné (A.).
Morin ✱.
Rousselet ✱.
Michaud (Louis-Victor).
Lalande de Laborie.
Chupiet ✱.

De Surineau ✠ ✱.
Suin ✠ ✱.
Letier ✠ ✱.
Gottschick ✠ ✱.
Bonjouan Lavarenne ✱.
Lapasset ✠ ✱.
De Franqueville ✠ ✱.
Brèthes-Lasserre ✠ ✱.
Millot de Boulmay ✠ ✱.
Lanet ✱.
Roux (L.-C.), ✠ ✱.
Benoist ✠ ✱.
Maignal ✠ ✱.
Gérard.
Valery de Siriaque ✠ ✱.
De Latour-d'Auvergne Lauraguais (O ✱).
Bastard d'Estang (Auguste) ✠ ✚ ✱.
De Durat ✱.
De Montureux ✱.
Barbé ✠ ✱.
De la Grange ✱.
Le Harivel de Gonneville.
De Germay (J. L.) ✠ ✱.
De Maussac ✠ ✱.
De Vannoise ✠ ✱.
Chastellux ✱.
Guérin.
Gadolle ✠ ✱.
Filleul ✠ ✱.
Fesquet ✱.
De Lauzière ✠ ✱.
Brès ✱.
Immelin ✱.
Charlon ✱.
Bodet de la Fenestre ✠ ✱.
Des Pallières ✠ ✱.
Belot de la Digne ✱.
Meot ✠ ✱.
De Parseval.
De Lentilhac ✱.
Demonchy ✠ ✱.
Decouhé de Lusignan.
Pagezy ✠ ✱.
Leprince ✱.
Châtelain ✠ ✱.
Babin de Lignac ✠ ✱.
Boulainvilliers ✠ ✱.
De Bouillé (Ar.) ✠ ✚ ✱.
Rivière ✱.
De Rospiec ✠ ✱.
Doumet de Siblas ✠ ✱.
De Vassal ✠ ✱.
De Zaragoza ✠ ✱.
De Romagnat ✱.

Bon Lambert (Alp.-Et.) ✱.
De Chabrand ✠ ✱.
Dalpuget ✠ (O ✱).
Roche ✠ ✱.
Fauchier ✠ ✱.
De Beaulaincourt ✱.
Despinoy.
Cerfberr (Max.) ✠ ✱.
De Foucher ✱
De Sparre ✠ ✱.
Rocquancourt.
Boquet-Liancourt ✱.
Lefrançois.
De Monthiers ✱.
Bon Gaullier ✱.
Puibusque ✱.
Campredon de Gontelas (O ✱).
Minangoy.
De Luricu ✱.
Lafouge ✱.
Empaytaz ✱.
De Mesonan ✠ ✱.
De Tilly ✠ (O ✱).
De Cloudt ✠ ✱.
De Labouere ✱.
Tailhade.
Delcambe ✱.
De Sailly jeune (H. J.).
Ligniville (Ant.-Al.) ✠.
De Chérisey (O ✱).
De Juigné (R.-Y.-L.) ✱.
De Marin (C.-J.-Theod.)
Bellanger (H.) ✠ ✱.
Rancilhac de Chazelles ✱.
De Lafitte (L.-A.-Jos.) ✠.
Briguiboul ✠ ✱.
Delarue Saint-Léger ✠ ✱.
De Dreux Brézé ✱.
Pellion ✠ (O ✱).
Roux (N.-Hubert).
Harty ✱.
Patau ✱.
Doulcet ✠ ✱.
Domergue.
Devaux ✱.
Flour Saint-Génis ✠.
Sucy-d'Auteuil ✱.
De Palys.
Certain (Charles).
Curel (Agathon).
Maîtrejean ✠.
Levillain ✱.
Jougla de Paraza ✱.
Fornier.
Folin (Alex.-Alban) ✱.

Escher ✵ ✵.
Saladin.
Conrier (Fr.-P.) ✵.
Desplan ✵.
De Raynaud ✵.
De Lespée.
Escanyé ✵.
De La Coste du Vivier ✵.
Junck ✵ ✵.
Gaudichon ✵.
Novion ✵.
Rogier.
De Lasalle ✵ ✵.
Geoffroy ✵.
Drumond de Melfort ✵ ✵.
Destabenrath (G.-L.) ✵.
Pacotte de Fontanès (L.).
Delmotte.
Tresvaux de Berteux ✵.
Louvot (J.-B.-A.-E.).
Aulas.
Chabord ✵.
Ardouin (P.-Fr.).
Lizet ✵.
Duportal.
La Rouviere ✵.
Bourjade ✵.
Boyer (Ch.-M.) ✵.
Lefebvre (L.-H.) ✵.
Gaulard de Saudray.
Petitot.
Beauquet.
Deshayes.
Bracquehaye (Pierre) ✵.
De Bellegarde de la Plaine.
Riston.
Detroyat ✵.

Richard (G.).
Taylor (J.) ✵.
Curel (Léonce) ✵.
Liron (Ach.).
Beugnot.
Saint-Phalle ✵.
Dumas ✵.
Le Barbier de Tinan.
Carcado de Molac ✵.
Hanus ✵.
Dehon.
Perthuis.
Chossat ✵.
De Senilhes.
Jacquin (Isidore) ✵.
Legrip (Ch.-Ed.) ✵.
Destremau.
Doumet (E.-Aug.) ✵.
Gay Vernon.
Guillot.
Salomon ✵.
Montguyon.
Le Goazre Toulgoët.
Bruneau (M.-J.-R.) ✵.
Cicille (Fr-M.)
Chapelié (Ed.) ✵.
Leroux (Arth. Théob.) ✵.
Maison (Joseph) ✵.
Lheureux (Eug.) ✵ ✵.
Eynard (P.) ✵ ✵.
Chevalier (A.-F.)
Persy (Casimir).
Polangie Derancé (A. N) ✵
Monet (C.-N.-M.).
Thevenin (Emile).
Thomas.
Miollis Verdollin.

De Bourmont (L.-A.-J.) ✵
Tatareau (J-G-Bern.) ✵.
Donop (Cl.-Fréder.) ✵.
Sourdon (Ch.-M.-L.).
Maussion (A.-V.-J.) ✵.
De Bourguignon (Adol.)
Maumet (P.-A.) ✵.
Touffait (Félix) ✵.
Rosanbo (L.) ✵.
Barchon (A.-T.-H.).
Philippe (Auguste) ✵.
Dulamon (L. J. M. M. T.)
Swanton (Arm. J.) ✵.
Fallot (J. C.) ✵.
Mangon de Lalande ✵.
Michaud (J. Ch. P.)
De Tromelin (G. J. F. B.).
Dubreton (J. L. F.)
Pelissier (A.-J.-J.) ✵ ✵.
Corbet (Fréd.) ✵.
Berger.
Sol (Paul M.).
Ducamp (P. H. J. B.)
Brousseau (M. S.) ✵.
Lefebvre (Ch. M.) ✵.
Hautz ✵.
Durand.
Schauenbourg ✵.
Toscan du Terrail.
Dupons.
Courtois.
Delattre.
Copineau.
Richard (J. R.).
Lonclas.
Demalet de Lavedrine.

Capitaines d'Etat-Major détachés dans la ligne. Messieurs,

Cabannes de Cauna ✵.
Lecarron de Fleury.
Chedeville.
Romeuf.
Isnard.
Carenet.
D'Hédouville.
Conil.

Lieutenans d'Etat-Major détachés dans la Garde royale. Messieurs,

Lubbert (Rod. Ed.)
Manpon (J. P.).
De Grave (Em.) ✵.
Boileau de Castelnau.
Ferris (R. M.).
Guilbert (Jul.) ✵.
Marchais (Clém.)
De Villeneuve.
De Chasseloup-Laubat (J.) ✵
De Caraman.

Lieutenans d'Etat-Major détachés dans la ligne. Messieurs,

Benoît (P.-M.-N.).
Auger (A.-P.) ✵.
De Laporte.
Bonnecaze.
Benoit (J.-Jos.-X.).
De Lafitte (J.-M.-H.).
Tisseuil.
Larcher.
Clausade.
Bernard (Benoît).
Biston (Félix).
Pellissier (Edmond).

Dubard ✻.
Bernard. (Jean-Franç.)
Sers (David-Marie) ✻.
Dupont ✻.
Morlot de Wengy ✻.
Fontane.
Masson de Morfontaine.
Liron d'Airolles (X. L. P.)
Constantin ✻.
Clerget.
Allard.
Tribert.
Michel.
Saint-Hyppolite.
Couturier-Devienne.
Cachelou-Desjardins.
Rocher.
Courvol.
Jouffroy.
Sain de Bois-le-Comte.
Harmois.
De Boisdeffre.
Husson de Prailly.
Grand.
Hugon d'Augicourt.
Fournier de Trelo.
De Cambis.
De Foucauld ✻.
De Massoni.
De Biarre.
De Beaumont.
De Soussay.
De Chasseloup-Laubat (J.-P.).
Paris de Bollardière.
Baret de Rouvray ✻.
Sicard.
De Bonnechose.
Loppin de Gemeaux.
Delarue (Charl.-Edouard)
De Fadate de S.-Georges.
Leblanc de Prebois (L.)
Guerineau de Boisvillette
De Maumigny.
De Cornely.
De Boulancy (Martin).
Mazel du Goulot.
Beynaguet de Pennautier.
Le Touzé de Longuemar.
De la Tour Dupin Chambly (Humbert).
Daiguy.
Soult de Dalmatie ✻.
Cardon de Laplace.
Foltz.
Gouyon.
Bertrand.
Brunier.
Bedeau.
De Quatrebarbe.
Pralas de Rosières.

Lieutenans Aides-Majors. Messieurs,

Louis-de-Villiers.
Delzons.
Wartelle.
Lombard.
D'Ornay.
De Beaufort d'Hautpoul.
Dulong de Rosnay.
De Saint Germain.
Duchesne dit Denant.
Denoël (E.-J.).
De Salles ✻.
Pernety (Didier).
Nouail de la Villegille.
De Laroque (Max.).
Dreuilles.
Monnier.
De Bressieux.
Corda.
Faultrier.
Lhuillier.
Vaudrimey.
Darquier.
Jardot.
De Beauvais.
De Puymirol.
Duchâtel.
Martin de Puiseux.
Brunet de la Renaudière.
Floyd.
Desroches de Noyant.
Duclaux de Lestoille.
De Margadel.
Berthier de Grandry.
De Saint-Chamans.
Lesergeant.
Pinel.
De Robillard.
Desayolles Mellet.
Delaroche.
Tardieu de Maleissye.
Lucotte.
De Cœurdoux.
De Pons.
Brun d'Aubignosc.
De Loverdo.
De Durfort.
Leblanc de Prebois (Fr.).
Gineste de Lissertel.
De Maupeou.
Desgarets.
De Creny.
Tabouret de Crespy.
Poulle.
De Bourmont (L.-P.-Ch.)
Laurent.
Lahure.
Frotier de la Messelière.
Delteil.
Çagarriga.
Laforcade.
De Rollat.
Delangle.
Borel.
Le Duchat.
Spitzer.
De Sart du Catelet.

Sous-Lieutenans d'Etat-Major détachés. Messieurs,

De Sesmaisons.
Coynart.
Cetty.
Pericaud de Gravillon.
Petitgrand.
Lajudie.
De Calvière.
Delecey.
Guerin.
Merle de la Brugière de la Veauxcoupet.
De Lamorte Charens Franconière.
Rolland.
De Bourmont (A P.A.E.).
Nesmes Desmarets.
De La Tour-du-Pin.
Joinville.
Mallet de Chauny.
De Montholon-Sémonville (L. F. A.).

D'Erard.
Bernier de Maligny.
Thevenin de Tanlay.
De Montesquiou-Fezenzac
Chepy.
Morin.
De S.-Paul de Laingheard.
De Mac-Mahon.
Cury.
De Noailles.
De Lyle Taulane.
Villeneuve.
Regnard.
Brenier de Montmorand.
De Suffren.
Guilhen de Lagondie.
De La Rochefoucauld-Bayers.
De Brossard.

Sous-Lieutenans Elèves à l'Ecole d'application. Messieurs,

Perigot.
Michon de Vougy.
De Baroncelli-Javon.
De Gelis.
De Montholon-Sémonville (A. L. F. O.).
Desours de Mandajors.
Rena lt.
Terr on.
Labrousse de Veyrazet.
Demonteil.
Curé de la Chaumelle.
Lion.
Deneuchèze.
Rufin de Bouglon.
Beaugeandre.
Delaville.
Rouaud.
Demartimprey.
D'Allonville.
Anselme du Baptiste.
Delorgeril
Taisson.
Dalamel de Bournet.
De Badereau de Saint-Martin.
De Valdan.
De Marguerit.
Dubosc de Radepont.
Lahure.
Sabatier.
Daurelle.
Gouraud.
Tabuteau Destouches.
De Saint.

ÉCOLE D'APPLICATION DU CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR,

Rue de Grenelle-Saint-Germain, hôtel de Sens.

Cette Ecole est destinée à former des élèves pour le service de l'Etat-Major.

Ces élèves sont choisis parmi ceux de l'Ecole spéciale militaire susceptibles d'obtenir le brevet de Sous-Lieutenant.

La durée des études est de deux ans ou de trois ans au plus. Au bout de ce temps, les élèves qui ont satisfait aux examens reçoivent le brevet de Sous-Lieut. d'Etat-Major, et sont attachés aux régim. d'infant. ou de caval. de l'armée.

ÉTAT-MAJOR. *Messieurs,*

Le Mis d'Hautpoul ✠ (C ❊), Mar.-de-Camp, *Commandant.*
Le Mis de Clermont-Tonnerre (Amédée) ❊, Colonel.
Caminade de Castres ✠ (O ❊), *Chef de bataillon.*
Naudet ✠ ❊, Valery de Siriaque ✠ ❊, } *Capitaines.*
La Rouvière ❊, *Capitaine.*

Professeurs militaires. Messieurs,

Administration militaire. Vauchelle ✠ (O ❊), *Sous-Intendant militaire.*
Topographie. . . . . . . Lecamus, *Cap. au Corps roy. des Ing.-Géog.*
Géographie et Statistique. Levillain ❊, *Cap. au Corps royal d'Etat-Major.*
Art et Histoire militaires. Choch ✠ (O ❊), *Ch. de bat. au Corps roy. d'Et.-M.*
Fortification. . . . . . . Augoyat ✠ (O ❊), *Ch. de bat. au Corps roy. du Gén.*
Artillerie. . . . . Poumet ✠ ❊, *Ch. de bat. au Corps roy. d'Artill.*

Hanus ❊, Capitaine au Corps royal d'Etat-major, Michaud (J. Ch. P.), *idem.* Lonclas, *idem.* } *Adjoints aux Professeurs.*

Professeurs civils. Messieurs,

Géométrie descriptive. | Girard
Dessin . . . . | Guyot.
Langues étrangères. { Gautier. Himly ❊.
Escrime. . . . . . | Lozès.
Equitation. . . . | Kuntzmann.
Service de santé. { Lacroix ❊. Michel, *D.* (O ❊). Lacroix, *D. Adj.*

SECTION III.

Etats-Majors des Divisions militaires.

PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE, *Paris*, *rue de Bourbon*, n. 1.

Composée des départemens de la Seine, de Seine-et-Oise, de l'Aisne, de Seine-et-Marne, de l'Oise, du Loiret et d'Eure-et-Loir.

S. E. le Mal Duc de RAGUSE ✠ (G ✠) (G ✠), Pair de France, *Gouverneur.*

M. le Cte DE COUTARD (G ✠) (G ✠), Gentilh. de la chambre du Roi, Lieut.-gén., *Command. la 1re Div. militaire.*

M. Couet du Vivier de Lorry ✠ (O ✠), M. Barchou, } *Capitaines Aides-de-camp.*

ÉTAT-MAJOR-GÉNÉRAL.

M. le Bon Lefebvre-Desvaux ✠ (O ✠), Maréchal-de-camp, *Chef de l'Etat-Major-général.*

M. Beauquet, *Capitaine, Aide-de-Camp.*

Attachés à l'État-Major de la Division. Messieurs,

Le Bon Allouis ✠ (O ✠), *Colonel.*
De Coutard ✠ (O ✠), De Gaja ✠ (O ✠), } *Lieut.-Col.*
D'Esparbès ✠ ✠, *Chef de bataillon.*
De Bréa ✠ (O ✠), *id.*
Roux ✠, *id.*
Borne ✠ ✠, *id.*
Bord ✠ ✠, *Capitaine.*
Mevil ✠ ✠, *idem.*
Millot de Boulmay ✠ ✠, *idem.*
Le Cte de Tilly ✠ (O ✠), *idem.*
Châtelain ✠ ✠, *idem.*
Brès ✠, *idem.*
De Dreux-Brezé ✠, *idem.*

N. . . . . . *Directeur d'Artillillerie*, à Paris.
Le Bon Jules Paulin ✠ (O ✠), *Col. Direct. du Génie*, à Paris.
Le Cte de Meulan (C ✠) (C ✠), Maréchal-de-camp, *Président du Conseil de Révision de la 1re Division militaire*, à Paris.

INSPECTION GÉNÉRALE D'INFANTERIE DE LA 1re DIVISION MILITAIRE.

S. S. le Cte CLAPARÈDE (G ✠) (G ✠), *Lieutenant-général*, Inspecteur-général permanent.

M. Cerfberr ✠ ✠, *Capitaine au corps royal d'état-major, aide-de-camp.*

M. Sauvajol ✠ (O ✠), *Lieut.-Col. au Corps royal d'état-major*, attaché à l'Inspection générale.

Intendant et Sous-Intendans militaires de la 1re Division militaire, résidans à Paris.

M. le Bon Joinville ✠ (G O ✠) *Intendant militaire*, à l'Intendance, rue de Verneuil, n. 58.

Sous-Intendans militaires. Messieurs,

Le Bon Leduc ✠ (O ✠), rue de Bourbon, n. 79.
De la Neuville ✠ (O ✠), rue de Vaugirard, n. 31.
Le Bon Travers de Beauvert ✠ ✠, rue Gaudot-de-Mauroy, n. 24.
Duverger ✠ (O ✠), rue du Helder, n. 8.

Favier (O ✱), à l'Intendance.
Ramond de la Bastiole ✠ ✱, *idem*.
Ravenel ✠ (O ✱), *idem*.
Boullay ✱. rue de l'Université, n. 76.
Genty, *Adjoint à l'Intendance*.

Service de santé de la 1re division militaire, à Paris.

M. Michel (O ✱), *D. Médecin*.
M. Choquet D. M. ✱, *Chirurgien-Major*.

SUBDIVISIONS DE LA PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE.

Place de Paris. — État-Major. (*Place Vendôme*, n. 1.)

PREMIÈRE SUBDIVISION.

M. le Cte de WALL (C ✠) (C ✱), Mar.-de-camp, Commandant la Place de Paris *et la* 1re *Subdivision de la* 1re *Div. militaire*, Aide-de-camp du Roi, place Vendôme, n. 7.

M. le Cte de Durat ✱, *Capitaine aide-de-camp*, place Vendôme, n. 7.

M. le Bon de Gazan ✠ (O ✱), Colonel, *Major de la Place*, rue Sainte-Anne, n. 53.

M. Filleul ✠ ✱, Chef d'Escadron, *Adjud. de place*, rue Saint-Lazare, 61.
M. Laidin de la Bouterie ✠ ✱, *idem*, rue Richer, n. 26.

Capitaines Adjudans de place. Messieurs,

Le Chev. Daubas ✠, Ile-Saint-Louis, quai Bourbon, n. 15.
De Langlais ✠ ✱, r. St-Honoré, 336.
Bouvier ✠, r. du Marché S.-Honoré, 13
Le Cte de Lestrade ✠ ✱, r. du Cloître-St.-Benoît, n. 10.
Béraud ✠ ✱, rue des Fossés St.-Germain-l'Auxerrois, n. 30.
De la Boussardière de Beaurepos ✠, rue de Hanôvre, n. 19.
Le Chev. d'Origny ✠, rue de Sèvres, 4.
Le Chev. Delbosc d'Auzon ✠ ✱, rue du Port-Mahon, n. 8.
Magagnose ✠ ✱.
Le Mis Tarteron de Montiers, rue de la Paix, n. 8.
De Sampigny ✱, rue Saint-Nicolas-d'Antin, n. 17.
Delort ✱.
Vernot ✱.

Lieutenans Adjudans de place. Messieurs,

Delaporte ✱.
Le Cte de Paillot ✱, place Vendôme, 7.
Thoinnet ✠ ✱.
Ducouedic (O ✱).
De Breiderbach ✱, rue du Bouloi, n. 23.

Maillard-Saint-Edme ✱, *Secrétaire de* 1re *classe*, rue de l'Arbre-Sec, n. 49.

Dépôt de Recrutement du département de la Seine, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 8.

Engagemens volontaires, les lundi et vendredi de chaque semaine.

M. Gibassier ✠ ✱, *Capitaine de recrutement*.

HOPITAL MILITAIRE DE PARIS, *au Val-de-Grace.*

M. de la Neuville ✠ (O ✱), *Sous-Intendant militaire*, chargé de la police.

Service du Culte,

M. Monrocq, *Aumônier*, au Val-de-Grace.

Service de santé.

Médecins. Messieurs,

Broussais (O ✻), *D. Méd. en Chef*, 1er *Prof.*, à l'Hôpital.
Coutanceau ✻, *D. Médecin ordinaire*, 2e *Professeur*, rue de l'Odéon, n. 28.
Pierre ✻, *D.* 1er *Médecin adjoint aux Professeurs*, rue des Noyers, n. 37.
Damirou ✻, *D.* 2e *Médecin adjoint aux Professeurs*, rue Royale, n. 8.

Chirurgiens. Messieurs,

Gama (O✻), *D. Chirurg. en Chef*, 1er *Profess.*, au Val-de-Grace.
Lacretelle ✻, *D. Chirurgien Major*, 2e *Professeur.*
Fleury ✻, *D. Chirurgien Major*, 1er *Démonstrateur*, rue Cassette, n. 20.
Devergie ✻, *D. Chirurgien Major*, 2e *Démonstrateur*, rue Taranne, n. 20.
Desruelles, *D.* rue Neuve-St.-Augustin, n. 4, } *Aides-Majors.*
Begin, *D.* rue Feydeau, n. 20, }

Pharmaciens. Messieurs,

Serullas ✻, *M. Membre de l'Académie des Sciences*, *Pharmacien en Chef*, 1er *Professeur.*
Aubry ✻, *Pharm. principal.* 2e *Professeur*, r. St.-Dominique d'Enfer, 20.
Robert, *Pharmacien Major*, *Démonstrateur*, r. des Fossés-St.-Bernard, 43.
Houzé, rue Saint-Jacques, n. 249, *Aide-Major.*

Officiers d'Administration. Messieurs.

Bourdin ✻, *Officier principal d'administr.*, au Val-de-Grace.
Basan, *Adjudant de première classe*, }
Murville, aîné, *idem*, } au Val-de-Grace.
Burnet fils, *idem*, }

Deuxième Subdivision. — Seine-et-Oise, Seine-et-Marne.

M. le Mis de Rochemore (C ✻) (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant la Subdivision*, à Versailles.
Liron, *Capitaine aide-de-Camp.*

M. Jacquinet ✻ (O ✻), *Sous-Intendant militaire*, à Versailles.
M. Delaunay ✻ ✻, *idem.*

Troisième Subdivision. — Aisne et Oise.

M. le Cte de Séran ✻ (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant la Subdivision*, à Laon.
Thévenin, *Capitaine Aide-de-Camp.*

M. Marion ✻ (C ✻), Maréc.-de-camp, *Commandant l'Ecole royale d'Artillerie*, à La Fère.
M. Vivien de Châteaubrun ✻ (O ✻), Col. *Direct. d'Artill.* id.
M. Duhoux de Grandcourt ✻ Chef de bat. *Lieut. de Roi*, id.
M. le Vte de Liniers ✻ ✻, Chef de bat. *Lieut. de Roi*, à Soissons.
M. le Bon Bron ✻ (C ✻), Col. *Directeur du Génie*, idem.
M. Duplantier ✻, *Sons-Intendant militaire*, à Laon.
M. Dehémant de Ladouïe ✻ ✻, *idem*, à La Fère.

M. Quillet ✠ ✱, *Sous-Intendant militaire*, à Melun.
M. Turcas ✱, *idem*, à Meaux.
M. de Songeons ✠ ✱, *idem*, à Beauvais.
M. Melcion-d'Arc ✱, *idem*, à Compiègne.

Quatrième Subdivision. — Eure-et-Loire, Loiret.

M. le B^on DE MONTGARDÉ ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant la Subdivision*, à Chartres.
M. de Bellegarde ✱, *Capitaine Aide-de-Camp.*

M. le Mis de Loyac ✱, *Sous-Intendant militaire*, à Chartres.

DEUXIÈME DIVISION. — *Châlons.*

Composée des départemens des Ardennes, de la Meuse et de la Marne.

S. S. le Duc de DAMAS-CRUX ✱ (G ✠) ✱, Lieut.-gén., *Gouv.*
Le Cte Lion (C ✠) (G ✱), Lieut.-gén., *Com. la Div.* à Châlons.
M. de Viterne ✠ ✱, Chef de bataillon, } *Aides-de-camp.*
M. Philippe ✱, Capitaine, }
M. de Marqueyssac ✠ (O ✱). *Lieut.-Colonel*, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Waille ✠ (O ✱), *Chef de bataillon.*
M. Barbier ✠ ✱, } *Capitaine.*
Eynard ✠ ✱, }
M. Picquet du Boisguy ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Mézières.*
M. Prevost ✠ ✱, Capit., *Aide-de-camp.*
M. Wathiez (C ✠) (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Verdun.*

TROISIÈME DIVISION. — *Metz.*

Composée des département de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges.

S. E. le M^al Duc de REGGIO ✱ (G ✠) (G ✱), Pair, *Gouverneur.*
M. le Cte Villatte (C ✠) (G ✱), Lieut.-gén. *Commandant la Division*, à Metz.
M. Kieffer ✠ ✱. Chef de Bataillon, } *Aides-de-camp.*
M. Hautz ✱, Capitaine, }
M. Leroy (O ✱), Colonel, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Lepetit de Brauvilliers ✠ (O ✱), *Chef de Bataillon.*
M. Rivière ✱, }
M. Escher ✠ ✱, } *Capitaines.*
M. Deshayes, }
M. le Bon Bruno (A.-F.) ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Metz.*
M. de Cramayel ✠ (O ✱), Capitaine, *Aide-de-camp.*
S. S le Mis de Pange ✚ ✠ (C ✱), Mar.-de-camp, Command. *à Nancy.*
M. Devère ✠ ✱, Capit., *Aide-de-camp.*

QUATRIÈME DIVISION. — *Tours.*

Composée des départemens d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe.

M. le Cte DUPONT (G ✠) (G ✱), Lieut.-gén., *Gouverneur.*
M. le Vte Donnadieu (G ✠) (G ✱), Lieut.-gén. *Commandant la Division*, à Tours.
M. Curel (Léonce) ✱, Capitaine, *aide-de-camp.*

M. Barbarin, ✠ (C ✱), *Colonel*, *Chef d'Etat-Major.*
M. Mongrolle ✠ (O ✱), *Chef de Bataillon.*
M. Rogier, } *Capitaines.*
M. Pacotte de Fontanès, }
M. le Bon Destabenrath ✠ (C ✠), Maréchal-de-camp, *à Tours.*
M. Destabenrath ✱, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. le Mis de Breuilpont ✠ (O ✱), Maréchal-de-camp, *à Angers.*
M. Domergue, Capitaine, *aide-de-camp.*

CINQUIÈME DIVISION. — *Strasbourg.*

Composée des départemens des Haut et Bas-Rhin.

M. le Cte SOUHAM ✠ (G ✱), Lieutenant-général, *Gouverneur.*
M. le Vicomte Castex (G ✠) (G O ✱), Lieut.-gén. *Commandant la Division*, à Strasbourg.
M. Boyer ✱, Capitaine, } *Aides-de-camp.*
M. Schauenbourg ✱, *idem*, }
M. Ricard (J.-E.-R.) ✠ (O ✱), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Poirot ✠ ✱, *Chef de Bataillon.*
M. Beaujour ✱, } *Capitaines.*
M. de Monet, }
M. le Cte Dumoulin (C ✠) (G O ✱), Mar.-de-camp, *à Strasbourg.*
M. Conrad ✠ ✱, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. le Vte de Rambourgt (C ✠) (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Colmar.*
M. Minangoy, Capitaine, *aide-de-camp.*

SIXIÈME DIVISION. — *Besançon.*

Composée des départemens de l'Ain, du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône.

S. S. le Cte de DURFORT (G ✠) (O ✱), Lieut.-gén., *Gouvern.*
M. le Bon Lanusse (C ✠) (C ✱), Lieut.-général, *Commandant la Division*, à Besançon.
M. Gaullier (L.-F.-A) ✠ ✱, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. de Longuerue ✠ (O ✱), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Paris ✠ ✱, *Chef de bataillon.*
M. Guerin, } *Capitaines.*
M. Charlon ✱, }
M. le Bon Chabert (P.) ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Besançon.*
M. Lizet ✱, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. de Verdière ✠ (O ✱), Maréchal-de-camp, *à Lons-le-Saulnier.*
M. de Franqueville ✠ ✱, Capitaine, *aide-de-camp.*

SEPTIÈME DIVISION. — *Grenoble.*

Composée des départemens de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes.

S. E. le M^al Cte JOURDAN ✱ ✠ (G ✱), Pair, *Gouverneur.*
M. le Cte Lalaing d'Audenarde (C ✠) (G O ✱), Lieut.-gén., *Commandant la Division*, à Grenoble.
M. Michaud (L.V.), Capitaine, *aide-de-camp.*
M. le Bon de Monval ✠ (O ✱), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. de Cézan ✠ ✱, *Chef de bataillon.*
M. de Lassone ✠ (O ✱), *Chef de Bat.* Command. au Pont-de-Beauvoisin.
M. Filhon ✠ ✱, } *Capitaines.*
M. Toscan du Terrail, }
M. le Bon Desmichels ✠ (O ✱), Maréchal-de-camp, *à Gap.*
M. Swanton (A. J.) ✱, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. le Mis de Grimaldi ✠ (O ✱), Maréchal-de-camp, *à Valence.*
M. Curel (Agathon), Capitaine, *Aide-de-camp.*

HUITIÈME DIVISION. — *Marseille.*

Composée des dép. des B.-Alpes, de Vaucluse, des B.-du-Rhône et du Var.

S. S. le Duc d'AUMONT ✻ (O ✻), Lieut.-gén., *Gouverneur.*

M. le Cte Partouneaux (G ✻) (G ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Marseille.

M. Novion ✻, Capitaine, } *Aides-de-camp.*
M. Fallot ✻, Capitaine, }
M. Cavailher de Poumarède ✻ (O ✻), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Le Monnier de Lafosse ✻ ✻, *Chef de bataillon.*
M. De Sailly jeune (H. J.), *Capitaine.*
M. de Bourguignon, *idem.*
M. le Bon Madier ✻ (C ✻), Maréchal-de-camp, *à Avignon.*
M. Tailhade, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. le Bon de Gavoty ✻ (C ✻), Maréchal-de-camp, *à Marseille.*
M. Chapelié ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. le Vte Espert de Sibra ✻ (C. ✻), Maréchal-de-camp, *à Toulon.*

NEUVIÈME DIVISION. — *Montpellier.*

Composée des départ. de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère, de l'Hérault, du Tarn et de l'Aveyron.

S. E. le Mal Duc de CONÉGLIANO ✻ (G ✻) (G ✻), Pair, *Gouv.*

M. le Vte Darmagnac (C ✻) (G O ✻), Lieut.-gén., *Comm. la Division*, à Montpellier.

M. de Monturcux ✻, Capitaine, } *Aides-de-camp.*
M. Pagezy ✻ ✻, Capitaine, }
M. Calon ✻ (O ✻), *Lieut. Col., Chef de l'Etat-Major.*
M. Canonne ✻ (O ✻), *Chef de bataillon.*
M. Hocédé ✻, *Capitaine.*
M. Persy, *idem.*
S. S. le Cte de Divonne ✻ ✻, Maréchal-de-camp, *à Nîmes.*
M. Destremau, Capitaine, *Aide-de-camp.*

DIXIÈME DIVISION. — *Toulouse.*

Composée des départemens de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de l'Ariège, de la H.-Garonne, des H.-Pyrénées, du Gers, de Tarn-et-Garonne.

S. S. le Mis d'AUTICHAMP ✻ (G ✻) (O ✻), Lieut.-gén., *Gouv.*

M. le Vte Barbot (C ✻) (C ✻), Lieutenant-général, *Command. la Division*, à Toulouse.

M. Gorrant ✻ ✻, Capitaine, } *Aides-de-camp.*
M. Briguiboul ✻ ✻, Capitaine, }
M. Trefcon ✻ (O ✻), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Chambouleron ✻ ✻, *Chef de Bataillon.*
M. Lopez ✻, } *Capitaines.*
M. Duffau-Pauillac ✻ ✻, }
M. Lapasset ✻, }
M. de Saudray, }
M. le Bon Reynaud (H.-B.) ✻ (C ✻), Maréchal-de-camp, *à Toulouse.*
M. Ardouin, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. le Vte d'Arnauld ✻ (G O ✻), Maréchal-de-camp, *à Perpignan.*
S. S. le Duc de La Force (C ✻) (C ✻), Maréchal-de-camp, *à Montauban.*
M. Bruneau ✻, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. de Castres ✻ (C ✻), Maréchal-de-camp, *à Tarbes.*
M. Riston, Capitaine, *aide-de-camp.*

ONZIÈME DIVISION. — *Bordeaux*.

Composée des départemens des Landes, de la Gironde, des Basses-Pyrénées, de la Dordogne, du Lot et du Lot-et-Garonne.

S. S. le Duc de GRAMONT ✠ ✠ (O ✠), Lieut.-gén., *Gouvern.*

M. le Cte d'Autichamp (Ch.) (G ✠) (C ✠), Lieut.-gén., *Commandant la Division*, à Bordeaux.

M. Dalmas ✠ ✠, } Capitaines, *Aides-de-camp.*
M. de Vassal ✠ ✠, }
M. de Turenne ✠ (O ✠). *Colonel*, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Bailloud ✠ ✠, *Chef de bataillon.*
M. Lecacheux ✠ ✠, } *Capitaines.*
M. Saladin, }
M. Miollis, }

M. le Bon Janin ✠ (G O ✠), Maréchal-de-camp, *à Bayonne.*
M. Salomon ✠, Capitaine, *aide-de-camp.*

M. le Cte de Mellet ✠ (O ✠), Maréchal-de camp, *à Bordeaux.*
M. Neuville ✠, Capitaine, *aide-de-camp.*

M. le Cte de Montferré ✠ (O ✠), Maréchal-de-camp, *à Périgueux.*
M. Mazard ✠, Capitaine, *Aide-de-camp.*

DOUZIÈME DIVISION. — *Nantes.*

Composée des départemens de la Charente-Inférieure, de la Loire-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Vienne et de la Charente.

S. S. le B^on^ de LA ROCHEFOUCAULD ✠ (G ✠) ✠, L.-gén., *Gouv.*

M. le Cte Despinoy (G ✠) (G O ✠), Lieut.-gén., *Commandant la Division*, à Nantes.

M. Legrip ✠, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. de Cerzé ✠ (C ✠), *Lieut. Colonel*, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Dupouey ✠ ✠. *Chef de bataillon.*
M. Roux (L. C.) ✠ ✠, } *Capitaines.*
M. Dehon, }

M le Vte de Cheffontaines (C ✠) (C ✠), Maréchal-de-camp, *à Nantes.*
M. Fauchier ✠ ✠, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. le Cte de Malartic ✠ (C ✠), Maréchal-de-camp, *à Poitiers.*

M. le Cte de Saint-Marsault ✠ (O ✠), Maréchal-de-camp, *à La Rochelle.*
M. Benoist de Champmontant ✠ ✠, Capit., *aide-de-camp.*

TREIZIÈME DIVISION. — *Rennes.*

Composée des départemens des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

M. le Cte LIGER BELAIR (C ✠) (G ✠), Lieut.-gén., *Gouverneur.*

M. le Vte de Villiers (C ✠) (C ✠), Lieuten.-gén., *Commandant la Division*, à Rennes.

M. Devaux ✠, Capitaine, } *Aides-de-camp.*
M. Thomas, *idem*, }
M. de Freslon ✠ (O ✠), *Lieut.-Colonel*, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Mayr de Baldegg ✠ ✠, *Chef de bataillon.*
M. de Sailly aîné ✠ ✠, *Capitaine.*
M. de Palys, Capitaine.

M. le Vte Joubert ✠ (C ✠), Maréchal-de-camp, *à Rennes.*
M. Barbé ✠ ✠, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. le Mis de Coislin ✠ (O ✱), Maréchal-de-camp, *à Vannes.*
M. de Sourdon, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Avisard ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Brest.*
M. Conrier ✠, Capitaine, *Aide-de-camp.*

QUATORZIÈME DIVISION. — *Rouen.*

Composée des départemens de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de la Manche, du Calvados et de l'Orne.

S. E. le Mal Duc de TRÉVISE ✱ (C ✠) (G ✱), Pair, *Gouverneur.*
M. le Cte de Rivaud la Raffinière (C ✠) (G ✱), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Rouen.
M. Aubé de Bracquemont ✠ ✱, Chef de bataillon, *Aide-de-camp.*
M. Pichon ✠ ✱. *Lieut. Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Dubaret ✠ (O ✱). *Chef de bataillon.*
M. Morin ✱, } *Capitaines.*
M. De Lafitte ✠, }
M. le Bon de Trobriand ✠ (O ✱), Maréchal-de-camp, *à Rouen.*
M. Brousseau ✱, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. le Cte d'Hautefeuille ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Caen.*
Mangon de Lalande ✱, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. le Vte Proteau ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Saint-Lô.*
M. Samoulhian ✠ ✱, Capitaine, *aide-de-camp.*

QUINZIÈME DIVISION. — *Bourges.*

Composée des départemens du Cher, de l'Indre, de l'Allier, de la Creuse, de la Nièvre et de la Haute-Vienne et de la Corrèze.

S. E. le Mal Duc de TARENTE ✱ (G ✠) (G ✱), Pair, *Gouvern.*
M. le Bon Canuel ✠ (G O ✱), Lieut.-général, *Commandant la Division*, à Bourges.
M. de Latour-d'Auvergne-Lauraguais (O ✱), Capitaine, } *Aides-de-camp.*
M. Bracquehaye ✱, *idem*, }
M. Jacobi ✠ (O ✱), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Carvalho ✠ ✱, *Chef de bataillon.*
M. de Parseval, *Capitaine.*
M. de Foucher ✱, *idem.*
M. le Cte de Potier ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Nevers.*
M. de Chastellux ✱, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. le Bon Bruny ✠ (G O ✱), Maréchal-de-camp, *à Limoges.*
M. Dulamon, Capitaine, *Aide-de-camp.*

SEIZIÈME DIVISION. — *Lille.*

Composée des départemens du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

S. E. le Mal Duc de BELLUNE ✱ (G ✠) (G ✱), Pair, *Gouvern.*
M. le Bon de Rotembourg (G ✠) (G O ✱), Lieut.-général, *Commandant la Division*, à Lille.
M. . . . . . . *aide-de-camp.*
M. Lenormant de Kergré ✠ (O ✱), *Lieut.-Col., Chef de l'Etat-Major.*
M. Girot ✠ (O ✱), *Chef de bataillon.*
M. Bonjouan de Lavarenne ✱, }
M. Despinoy, } *Capitaines.*
M. Patau ✱, }
M. Maussion ✱, }

M. Bon Gougeon ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Lille.*
M. Ducamp, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. le Chev. Matis ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Arras.*
M. Durand, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. le Bon Ducasse (C ✠) (G O ✱), Maréchal-de-camp, *à Amiens.*

DIX-SEPTIÈME DIVISION. — *Bastia.*

Composée de l'île de Corse.

M. le Vte Roussel d'Hurbal (C ✠) (C ✱), Lieut.-gén., *Gouv.*
M. le Vte Bonnemains (C ✠) (G O ✱), Lieutenant-général, *Commandant de la Division, à Bastia.*
M. Lalanne ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Guiot ✠ ✱, *Chef de bataillon.*
M. Casalta ✠ ✱, }
M. Zaragoza ✠ ✱, }
M. Desplan ✱. } *Capitaines.*
M. Legoazre-Toulgoët, }
M. le Bon Faverot ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Ajaccio.*
M. Dupons, Capitaine, *Aide-de-camp.*

DIX-HUITIÈME DIVISION. — *Dijon.*

Composée des départemens de l'Aube, de la Haute-Marne, de l'Yonne, de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire.

M. le Mis de la Grange (G ✠) (C ✱), Lieut.-gén., *Gouverneur.*
M. le Vte Jan de la Hamelinaye (G ✠) (G O ✱), Lieut.-général, *Commandant la Division*, à Dijon.
M. Moulin du Mousset ✠ (O ✱), Chef de bat. } *Aides-de-camp.*
M. Baymé ✠ ✱, Capitaine, }
M. Sourdat ✠ (O ✱), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Ferrand de Saligny ✠ ✱, *Chef de bataillon.*
M. de Lauzière ✠ ✱, } *Capitaines.*
M. Lalande de Laborie, }
M. le Bon Romeuf ✠ (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Dijon.*
M. de Juigné ✱, Capitaine, *aide-de-camp.*
M. le Bon Boudin de Roville (C ✠) (G O ✱), Maréchal-de-camp, *à Auxerre.*
M. Suin ✠ ✱, Capitaine, *aide-de-camp.*

DIX-NEUVIÈME DIVISION. — *Lyon.*

Composée des départemens du Rhône, de la Loire, du Cantal, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire.

M. . . . . . . *Gouverneur.*
M. le Vte Paultre de Lamotte (C ✠) (G O ✱), Lieut.-général, *Commandant la Division*, à Lyon.
M. Letouffé ✱, Capitaine, } *Aides-de-camp.*
M. Guillot, *idem*, }
M. Bourlon de Chevigné-Moncey ✠ (O ✱), Lieut.-Col. *Chef de l'Etat-M.*
M. Rousset ✠ ✱, *Chef de bataillon.*
M. Assezat ✠ ✱, }
M. Michaud (P F.) ✠ ✱, } *Capitaines.*
M. Tugnot de Lanoye ✠ ✱, }
M. Chossat ✱, }
M. Rouget (C ✠) (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Lyon.*
M. Maignal ✠ ✱, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. de Ste-Suzanne ✠ ✝ (C ✱), Maréchal-de-camp, *à Clermont.*
M. de Chazelles ✱, Capitaine, *Aide-de-camp.*

SECTION IV.

SERVICE DES PLACES DE GUERRE.

LIEUTENANS DE ROI ET COMMANDANS PARTICULIERS.

Première Division militaire.

Seine..	Vincennes.	S. S. Deroux, Mis de Puivert (C ✠) (O ✱), *Mar.-de-camp, Gouverneur.*
		De Beaumont ✠ (O ✱), *Colonel.*
Aisne..	La Fère.	Duhoux-Desarches ✱, *Chef de bat.*
	Soissons.	De Liniers ✠ ✱, *Chef de bat.*

Deuxième Division militaire.

Ardennes..	Charlemon et les Givets.	Chepy ✠ (O ✱). *Colonel.*
	Rocroy.	De La Chevardière de Cous La Grandville ✠, *Chef de bataillon.*
	Mézières.	Tugnot ✠ (O ✱), *Colonel.*
	Sedan. et château.	Massias ✱, *Chef d'escadron.*
Meuse..	Montmédy.	Taschereau-Despictières ✠, *Lieut.-Col.*
	Verdun.	Morizot de Marzy ✠ ✱, *Colonel.*
Marne..	Vitry-le-Français.	De Liniers ✠ (O ✱), *Chef de bat.*

Troisième Division militaire.

Moselle	Longwy.	Toutain ✠ (C ✱), *Lieut.-Col.*
	Thionville.	Chev. Jacquinot ✠ (O ✱), *Colonel.*
	Metz.	Soye ✠ (O ✱), *M.-de-camp.*
		Sohier ✠ (O ✱), *L.-Col.*, Maj.
	Bitche et château.	Tombe ✠ (O ✱), *Chef de bat.*
		L'Abbé Boulard, *Aumônier.*
Meurthe..	Marsal.	Legier ✠, *Capitaine.*
	Toul.	Moreno ✠ (O ✱), *Chef de bat.*
	Phalsbourg.	D'Agon de La Contrie ✠ (O ✱), *C. d'esc.*

Quatrième Division militaire.

Maine-et-Loire	Château d'Angers.	De Luker ✠ (O ✱), *C. d'escad.*
	Château de Saumur.	Demorant ✠, *Chef de bat.*

Cinquième Division militaire.

B.-Rhin	Strasbourg.	Gnênon-Deschamps ✠ (C ✱), *M.-de-c.*
		Bordes ✠ ✱, *Lieut.-col.*, Major.
	Citadelle de Strasbourg.	De Lalandelle ✠ ✱, *Chef de bat.*
	Wissembourg.	Delpy ✠, *Chef de bat.*
	Lauterbourg.	Deleuze ✠ ✱, *Chef de bat.*
	Lichtemberg.	Michel ✠ ✱, *Capitaine.*
	La Petite-Pierre.	De Villeneuve ✠ ✱, *Cap. adj.*
	Schelestadt.	Rousset de Pomaret ✠ (O ✱), *idem.*
Haut-Rhin...	Neuf-Brisach.	Glady ✠ (O ✱), *Chef de bataillon.*
	Belfort et château.	Ollagnier ✠ ✱, *Lieuten. Colonel.*
B.-Rhin	Haguenau.	Schweisguth ✠ ✱, *Lieut.-Col.*

Sixième Division militaire.

Doubs..	Besançon.	Le Bon Dellart ✠ (O ✱), *Mar.-de-c.*
		Cte Richard Curtil ✠ ✱, *C. d'esc.*, Maj.
	Citadelle de Besançon.	Dubard de Chasan ✱, *Cap.*
	Fort-de-Joux.	Baguet ✠ (O ✱), *Chef d'escad.*

Doubs..	Château-de-Blamont. . . .	Mellon ✠ ✱, *Capitaine.*
Jura. .	Salins et fort St.-André. .	Darcix de Chambeau ✠ (O ✱), *Chef de bataillon.*
Ain. . .	Fort l'Ecluse.	Wolff ✱, *Capitaine.*
	Pierre-Châtel..	D'Oustry-de-Ste-Colombe (R. M.) ✠ ✱ *Lieutenant-Colonel.*

Septième Division militaire.

Isère. .	Grenoble..	Debiragne ✠ ✱, *Col.*
	Fort Barrault..	Courtois ✠ ✱, *Chef de bat.*
Alpes Hautes.	Briançon-Ville.	Falquet de Planta ✠ (O ✱), *Colonel.*
	Fort des Têtes et dépendes.	Bouton ✠ ✱, *Capitaine.*
	Queyras..	Balluet ✠ ✱, *Chef d'esc.*
	Mont - Dauphin.	Chev. de Pons de La Batie ✠ ✱, *C. de b.*
	Embrun.	Garnier ✠ ✱, *Chef de bataillon.*

Huitième Division militaire.

Alpes-Basses.	Sisteron et citadelle.. . . .	Cugno Belloc ✠ (O ✱), *L.-col.*
	Fort Saint-Vincent.	Doriac ✠, *Capitaine.*
	Colmars et fort.	Achard ✠ ✱, *Capitaine.*
	Entrevaux et château. . . .	Villain ✠ (O ✱), *Chef d'escadron.*
Var. . .	Antibes.	De Trion de Montalembert ✠ ✱, *Col.*
	Fort Carré.	Machemin ✠, *Capitaine.*
	Fort Ste.-Marguerite . . .	De Schaller ✠ (O ✱), *Chef d'escad.* L'Abbé Bottery, *Aumônier.*
	Toulon.	Bon de Beurmann ✠ (C ✱), *Mar.-de-c.* Peralo ✠ ✱, *Lieut.-Col.*, Major.
	Fort Lamalgue.	Petit Jean ✱, *Chef de bataillon.*
	Fort de Brégançon.	Marcé de la Rochette ✠ ✱, *Capit.*
	Ile d'Hyères Porquerolle. .	De Labruyère ✱, *Chef de bataillon.* L'Abbé Bonaldi, *Aumônier.*
	Port Cross.	Vial ✠ ✱, *Capitaine.*
Bouches du Rhône.	Fort N.-Dame..	Cellès-Busquet ✠, *Capitaine.*
	Fort S. Nicolas de Marseille.	Magallon ✠, *Chef de bat.*
	Fort Saint-Jean.	Grisier, *Lieutenant.*
	Château-d'If.	Muyard de Vouglan ✠, *Capitaine.*

Neuvième Division militaire.

Gard. .	Aigues-Mortes.	Leone ✠, *Capitaine.*
Hérault.	Citadelle de Montpellier. .	D'Urthubie Garro ✠ ✱, *Ch. de bat.*
	Fort de Cette.	Surdun ✠ (O ✱), *Chef de bat.*
	Agde.	Ponsonnaille ✠ ✱, *Chef de bat.*

Dixième Division militaire.

Aude.	Narbonne..	Beaud ✠ ✱, *Lieut.-col.*
Pyr.-H.	Château de Lourdes. . . .	Dufour-d'Antist ✠, *Chef de batail.*
Pyrén.-Orient.	Perpignan.	Folley ✠ (O ✱), *Colonel.* Pandolfy ✱, *Ch. de bat.*, Major.
	Citadelle de Perpignan. . .	Breton ✠ (O ✱), *Chef de bat.*
	Fort-lès-Bains.	De Castel ✠ ✱, *Chef d'esc.*
	Collioure et château.. . .	Robert Deschevannes ✠ ✱, *Ch. de bat.*
	Port Vendre et fort.. . . .	Boixo ✠, *Capitaine.*
	Pratz de Mollo et f. Lagarde.	Lamothe - Vedel de Thermes ✠, *Chef de bat.*
	Bellegarde.	Barthelemy ✠ (O ✱), *Chef de bat.* L'Abbé Deltrull, *Aumônier.*
	Mont-Louis et citadelle. .	De Perrin ✠ ✱, *Colonel.*
	Villefranche et château. .	Couderc ✱, *Capitaine.*

Onzième Division militaire.

Pyrén.-Basses.	Cit. de S. Jean-Pied-de-Port.	De Villèle ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*
	Navarreins.	Valier ✠, *Chef de bat.*
	Bayonne.	De Tschudi ✠ (O ✱), *Col.*
		De Pays d'Alissac ✠ ✱, *Chef de bat.*
	Citadelle de Bayoune.	Cauvin ✠ ✱, *Capit.*, Adj. de pl. C[t].
Landes.	Dax.	De Luppé du Garrané, *Cap.*
Gironde	Blaye et fort Médoc.	D'Arliguie ✠ ✱, *Chef de bataillon.*

Douzième Division militaire.

Charente-Inf.	Oléron et citadelle.	Turgot ✱, *Lieut.-Colonel.*
	Ile d'Aix et fort Liedot.	L'Abbé Waldis, *Aumônier.*
	Rochefort.	De Sainson ✠ ✱, *Chef de bataillon.*
	Forts de la Charente et de l'Aiguille	Debouillé ✠, *Colonel.*
		Ratyé ✠, *Capitaine.*
	La Rochelle.	Talandier ✠ ✱, *Colonel.*
	S. Martin de Ré (île).	Niepce ✠ (O ✱), *Colonel.*
Ch.-Inf.	Fort Chaput.	Simmonet ✱, *Lieutenant.*
Vendée.	Château de Noirmoutiers.	De Ribere ✱, *Capitaine.*
Vendée.	Fort du Pilier.	Smal, *Lieutenant.*
Loi.-Inf.	Nantes.	Galbaud-Dufort ✠, *Capitaine.*

Treizième Division militaire.

Morbihan.	Belle-Isle et citadelle.	Martin ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*
	F. Penthièvre et Quiberon.	Belouze ✱, *Lieutenant.*
	Lorient.	Foulques du Merle Blanc Buisson ✠ ✱, *C.*
	Port-Louis.	Hermely ✠ ✱, *Chef de bataillon.*
	Ile de Groix.	Robert d'Escragnolle ✠ ✱, *Ch. de Bat.*
Finistère.	Brest.	Gaillard ✠ ✱, *Colonel.*
		Lambert ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.* Major.
Ille-et-Vilaine.	Saint-Malo.	Verdun ✠ (O ✱), *Colonel.*
	Château-Neuf.	De Cajare de Lagrave ✠, *Capitaine.*

Quatorzième Division militaire.

Manche	Grandville.	Le Normant de Lourmel ✱, *Ch. de bat.*
	Carentan.	Busselot, *Capitaine.*
	Cherbourg et fort d'Artois.	Galdemar ✠ (O ✱), *Mar.-de-camp.*
	Fort Royal.	Mugnier ✠ ✱, *Capitaine.*
	Fort de Querqueville.	L'Abbé Guillemeble, *Aumônier.*
		Bardin ✠ ✱, *Capitaine.*
	Hougue et Tatihou.	De Morvan ✠, *Chef de bat.*
	Red. du Roule.	Lepelley de la Londe ✠, *Cap.*
Seine-Inférieure.	Le Havre.	De La Forest Divonne (C.-E.-A.-F.) ✠ (O ✱), *Colonel.*
	Château de Dieppe.	De Lalance ✠, *Capitaine.*

Seizième Division militaire.

P.-de-C.	Calais.	Corneillan ✠ (O ✱), *Colonel.*
		Collignon ✠ ✱, *Chef d'esc.*, Major.
Nord.	Gravelines.	Royer ✠ ✱, *Chef d'escadron.*
Pas-de-Calais.	Ardres ville et citadelle.	Baju ✠, *Capitaine.*
	Boulogne.	Wallois ✠, *Capitaine.*
	S. Omer et fort N.-Dame.	Chev. Bussière ✠ (C ✱), *Colonel.*
	Aire et fort S. François.	Luquet de Grangebeuve de Chantrans ✱, *Ch. de bat.*
	Saint-Venant.	Leroy ✠, *Ch. de bat.*
	Montreuil.	Decuers ✠, *Capitaine.*
	Hesdin.	Ducamp de Rosamel ✠ ✱, *Cap.*

Pas-de-Calais.	Béthune.	Veraquin de Beaupré ✠, *Chef de bat.*
	Arras ville et citadelle.	Berset ✠ ✱, *Col.*
Nord.	Dunkerque.	De Ceris ✠ ✱, *Colonel.*
		Lesbros ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*
	Bergues.	Fortfrançais Deluchi, *Lieut.-Colonel.*
	Lille.	Dejean ✠ (C ✱), *Mar.-de-c.*
		Cassard ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.* Major.
	Citadelle de Lille.	Le Bon Lebon ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*
	Douai.	Rochelle de Bresy ✠ (O ✱), *Colonel.*
	Fort de Scarpe.	Gaillard ✠ ✱, *Capitaine.*
	Condé.	Ricard ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*
	Valenciennes et citadelle.	Odoart de Rilly ✠ (O ✱), *Col.*
	Bouchain.	Bon Lecler Durivaud ✠ ✱, *Lieut.-Col.*
	Maubeuge.	Le Pr. de Santa Croce ✠ ✠ (C ✱), *Col.*
	Le Quesnoy.	De Beauregard ✠ (O ✱), *L.-col.*
	Cambray ville et citadelle.	Charlus ✠ (O ✱), *Colonel.*
	Avesnes.	Ponssot ✠, *Chef de bat.*
	Landrecies.	Demailly Couronnel ✠ ✱, *Ch. de bat.*
Somme.	Abbeville.	Hervo, ✠ ✱, *Lieutenant-Colonel.*
	Amiens.	N. . . .
	Citadelle d'Amiens.	Gouvion, *Capitaine.*
	Citadelle de Doulens.	Waubert de Ganlis ✠, *Capitaine.*
	Château de Ham.	D'Estienne de Chaussegros de Lioux ✠, *Chef de bataillon.*
	Péronne.	D'André ✱, *Chef de bataillon.*

Dix-septième Division militaire.

Corse.	Ajaccio citadelle.	Berthelot ✠ ✱, *Lieut.-Col.*
	Calvi et fort Monzillo.	Pourcin ✠ ✱, *Chef d'escadron.*
	Ile Rousse.	Calvelli, *Lieutenant.*
	Saint-Florent.	N. . . . *Capitaine.*
	Bastia.	Bon Pallu Duparç ✠ ✱, *Colonel.*
	Corte.	Serafino (O ✱), *Chef de Bataillon.*
	Vivario.	Gabbrielli, *Lieutenant.*
	Prunelli.	Biguglia ✠, *C. de bat.*, *Lieut. de Roi.*
	Bonafaccio	Loyer ✠, *Chef d'escadron.*
	Vizzavona.	Pozzodiborgo, *Lieutenant.*
	Cap corse.	Leca ✠, *Lieutenant.*

Dix-huitième Division militaire.

Côte-d'Or.	Auxonne.	Lefranc ✠ (O ✱), *Ch. de bat.*
	Dijon.	Brunet de Monthelie ✠ ✱, *Capit.*

SECTION V.

INTENDANCE MILITAIRE.

D'après l'ordonnance du 10 juin 1829, le Corps de l'Intendance militaire est composé ainsi qu'il suit; savoir:

20 *Intendans.* — *Sous-Intendans :* 35 de 1re classe, — 50 de 2e, — 80 de 3e. — *Adjoints à l'intendance* : 25.

Les Intendans, Sous-Intendans et Adjoints sont nommés par le Roi.

Les emplois de Sous-Intendant de 3e classe sont donnés dans la proportion d'un cinquième aux officiers supérieurs de toutes armes ayant moins de 40 ans accomplis, et de quatre cinquièmes aux Adjoints à l'intendance.

Les emplois d'Adjoint à l'intendance sont donnés aux capitaines de toutes armes ayant moins de 35 ans accomplis, qui ont subi un examen spécial sur l'Administration militaire.

COMITÉ CONSULTATIF ET PERMANENT D'ADMINISTRATION.

Membres du Comité. Messieurs,

Le Bon de Joinville ✠ (G O ✱),
Le Bon Berger de Castellan ✠ (C ✱),
Le Bon Denniée ✠ (C ✱),
Le Bon Regnault ✠ (C ✱),
Le Bon Volland ✠ (C ✱),
} *Intendans en chefs.*

M. . . . . . *Rapporteur.*

M. Joinville (V.), Sous-Intendant militaire de 3e classe, *Secrétaire-Archiviste du Comité.*

Intendans militaires. Messieurs,

Le Bon de Joinville ✠ (G O ✱).
Le Bon Berger de Castellan ✠ (C ✱).
Le Bon Rostaing ✠ (C ✱).
Le Bon Denniée ✠ (C ✱).
Le Bon Clarac ✠ (C ✱).
Le Bon Regnault ✠ (C ✱).
Le Bon Dufour ✠ (C ✱).
Bourdon ✠ (C ✱).
Le Bon Volland ✠ (C ✱).
Jacqueminot, Cte de Ham ✠ (C ✱).
Barthomeuf ✠ (C ✱).
Le Bon Thomas ✠ (C ✱).
Le Bon Lajard ✠ (O ✱).
Cassaing ✠ (O ✱), *Maître des req.*
De Perceval ✠ (C ✱).
Le Bon Ballyet ✠ (O ✱), *Maître des requêtes.*
Delamarre ✠ (O ✱).
Le Bon Rey ✠ (O ✱).
Lasalle ✠ (O ✱).
Rabelleau ✠ (O ✱).
Le B^on d'Hervey ✠ (O ✱)
Baudon ✠ (O ✱).
Le Bon Thirat de St.-Agnan ✠ (O ✱), *Maître des requêtes.*
Daudy ✠ (O ✱).

Sous-Intendans de première classe. Messieurs,

Rabou ✠ ✱.
Jullien (A.-E.) ✠ (O ✱).
Chauvin ✠ ✱.
Chev. Regnard ✠ (O ✱).
Bon Boissy d'Anglas ✠ ✱.
Bletterie ✠ (O ✱).
Jacquinet ✠ (O ✱).
Le B^on Le Duc ✠ (O ✱).
Fromentin de Saint-Charles ✠ ✱.
Quirot ✠ ✱.
Hall ✠ (O ✱).
De Raymond ✠ ✱.
L'Epine ✠ ✱.
De Toulgoët ✠ ✱.
Vauchelle ✠ (O ✱).
Faure (Simon) ✠ ✱.
De Crevecœur ✠ ✱.
Wolf ✠ ✱.
Bénard ✠ (O ✱).
Collette ✠ ✱.
Dupleix (P. J.) ✠ ✱.
Senneville ✠ (O ✱).
Le Cauchois-Feraud ✠ (O ✱).
Cazac ✠ ✱.
De Sermet ✠ (O ✱).
Robert (G.) ✠ (O ✱).
La Neuville ✠ (O ✱).
Le Bon Travers de Beauvert ✠ ✱, *Maître des requêtes.*
Le Bon Lagé ✠ (O ✱).
Fromant ✠ ✱.
Legras (O ✱).
Verdun ✠ (O ✱).
De Lavigne ✠ (O ✱).
Guillabert ✠ ✱.
Collet de Blacy ✠ (O ✱)

Sous-Intendans de deuxième classe. Messieurs,

Bruguière ✱.
De Lescale ✠ ✱.
Farmain de Ste Reine ✠ ✱.
Berriat ✠ ✱.
Moze ✱.
Roch (Aug.) ✱.
Bon Desacres Delaigle ✱.
Roux ✠ ✱.
Pety ✠ ✱.
Ladière ✠ ✱.
Montfort ✠ ✱.
Duverger ✠ (O ✱).
De Launay ✠ ✱.
De Bélizal ✠ ✱.
Favier (O ✱).
Varé ✠ ✱.
Dutrochet ✠ ✱.
Maison ✠ ✱.
Souilhagon de Bruet ✠ ✱.
Joinville (L-G-Ferd) ✠ ✱
Dehemant ✠ ✱.
Bon Collibeaux ✠ (O ✱).
Astruc ✠ ✱.
Levert ✠ ✱.
Puissant du Lédo ✠ (O ✱)
Dupleix (Valentin) ✱.
Le Bon Weyler de Navas ✠ (O ✱).
Puzos ✠ ✱.
Maire ✠ ✱.
De Brignan ✠ ✱.
Chanteau ✠ ✱.
Burel ✠ ✱.
Mac-Curtain de Kaiulis ✠ (O ✱).
Le Roy ✠ ✱.

Bon Dubouchet ✠ (O ✱).
Duplaa ✠ (O ✱).
Lambert ✠ ✱.
Ramond de Labastiole ✠ ✱
Carles ✠ ✱.
Bellat ✠ ✱.

Crocy ✠ ✱.
Le Clerc ✠ ✱.
Ravenel ✠ (O ✱).
Fangeyron ✠ ✱.
D'Arnaud ✠ ✱.

Armand ✠ ✱.
Cardon de Sandrans ✠ ✱.
Quillet ✠ ✱.
Melcion ✱.
Loustau ✠ ✱.

Sous-Intendans de troisième classe. Messieurs,

Desfresnes ✱.
Thiesset ✠ ✱.
Pichault (J M.) ✠ (O ✱).
Tondel ✠ ✱.
Deshaquets ✠ ✱.
Robert du Costal ✠ ✱.
Cayrol ✠ ✱.
Bellard ✠ ✱.
Pichault (A.-C.) ✠ ✱.
Rodier ✠ ✱.
Garnier (M.-P.) ✠ ✱.
Charpentier ✠ ✱.
Préserville ✠ ✱.
De Songeons ✠ ✱.
Auber ✠ ✱.
Duché de Gurgy ✠ ✱.
Lair ✱.
De Loyac ✱.
Mure ✠ ✱.
Marchant (Balthazar) ✠ ✱
De Sillans ✱.
Blanquart ✱.
Ribeaux ✱.
Morisot ✠ ✱.
Gilbert ✠ ✱.
Ponçot ✠ ✱.
Dauxon ✠ ✱.
Pellechet ✠ (O ✱).
Sainte-Chapelle ✠ ✱.
Bourgeois ✠ ✱.
Picot de Moras ✱.
Mazoïer ✠ ✱, *M. des req.*
De Guyon de Beaucorps ✠ ✱.

Penguilly-l'Haridon ✱.
Lacombe ✱.
Bellot de la Grandville ✱.
Boullay ✱.
Feuillet ✠ ✱.
Montozon-Brachet ✱.
De Messey ✱.
Guiroye ✠ (O ✱).
Lelieure de l'Aubepin ✠ ✱.
Delpuech de Comeiras ✱.
O'Quin ✠ ✱.
Weis ✠ ✱.
De Grave ✱.
Roch (C.-F.-H.) ✱.
Gibotet ✱.
Sudre. ✠.
Chusin ✠ ✱.
Monbrun ✱.
De Latouche ✱.
Lambert des Cilleuls ✠ ✱.
Turcas ✱.
Duplantier ✱.
Mortier.
Ferrand de Saligny ✠ ✱.
Bouaissier de Bernouis.
De Narp ✱.
Graëb ✠ ✱.
Defarge ✱.
Chuffart ✠ ✱.
Pellot ✠ ✱.
Sergent de Champigny ✠ ✱.
Doni (C. M. F.) ✠ ✱.

Marchant (H.-J.-D.) ✠ ✱.
Dagnan ✱.
Godart-Dubuc ✠ (O ✱).
Frosté ✱.
Mauduit ✠ ✱.
Demanche ✠ ✱.
Debastard de Fontenai ✠.
De Saint-Jean ✱.
Jolly ✱.
Doni (A.-C.-L.) ✠ ✱.
Fouet ✠ ✱.
Dillon.
Hubert ✠ ✱.
Mel.
Millet ✠ (O ✱).
Lyautey.
Engelmann ✠ ✱.
St.-Martin ✠ ✱.
Maquart ✱.
Dolisie ✠ (O ✱).
Leclerc ✠ ✱.
Mérat St.-Léon ✠.
Sicard.
Grusse ✠.
Jeltsch ✱.
Floret ✠ ✱.
Behaghel ✠.
Joinville (V.).
Gosse de Serlay ✠ ✱.
Revel ✱.
Barbolain.
Orville ✱.
Fornier de Violet ✠ ✱.

Sous-Intendans Militaires Adjoints de 1re *classe.* Messieurs,

Maurey.
Figarol ✱.
Rubin de Méribel ✱.
Fabre de Tapiès ✱.
Larréguy ✱.
Pégasse ✠.
Limoges ✱.
Journès ✠ ✱.
Gauvenet-Dijon ✱.

Marchant de la Ribellerie.
Genty de Bussy, *Maître des requêtes.*
La Selve.
Barbier ✱.
Jogan ✱.
Dubois.
Martellière.
De Raynal.

Lapique.
Fallois.
Mazoïer (A.)
De St.-Martin (E.) ✠.
Merle ✱.
Evain.
Saint-Brice ✱.
Préat.
Pontbriant ✱.

SECTION VI.

GARDE ROYALE.

LE ROI, *Colonel général.*

La Garde royale forme quatre divisions, deux d'infanterie, deux de cavalerie ; et un régiment d'artillerie, et deux compagnies sédentaires, l'une de sous-officiers, et l'autre de fusiliers. Chaque division se compose de deux brigades, et chaque brigade de deux régimens. Quatre maréchaux de France désignés par le Roi remplissent auprès de S. M., alternativement et par quartier, les fonctions de major-général de la garde royale. Les divisions sont commandées par des lieutenans-généraux, et les brigades par des maréchaux-de-camp. Les lieutenans-généraux et, sous leurs ordres, les maréchaux-de-camp, remplissent habituellement les fonctions d'inspecteurs-généraux. Tous les officiers des régimens de la garde ont le rang du grade supérieur à celui dont ils exercent l'emploi.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE LA GARDE ROYALE,

aux Tuileries, Galerie Neuve.

Maréchaux de France, Majors-généraux.	*Aides-de-Camp.* MM.
Leurs Excellences. *Pairs de France*,	
Le Duc de BELLUNE ✱ (G ✠) (G ✱), Ministre d'État, *Gouverneur de la 16e Division militaire.*	De Montlivault ✠ ✱, *Chef de bataillon.* Harty ✠, *Capitaine.* Carcado de Molac ✱, *Capit.* Rosanbo ✱, *Capitaine.*
Le Duc de TARENTE ✱ (G ✠) (G ✱), *Gouverneur de la 15e Division militaire.*	De Tamnay ✠ (C ✱), *Colonel.* De Cramayel ✠ (C ✱), *Lt.-Colonel.* Deydier Puech Mejean ✠ (O ✱), *Capit.* DeCordès ✠ (O ✱), *Capit.*
Le Duc de REGGIO ✱ (G ✠) (G ✱), *Gouverneur de la 3e Division militaire.*	De Bourcet ✠ (C ✱), *Colonel.* Delamarre ✠ (O ✱), *Lt.-Colonel.* De Xaintrailles ✠ ✱, *C. de b.* Arthur de Bouillé ✠ ✚ ✱, *Capitaine.*
Le Duc de RAGUSE ✱ (G ✠) (G ✱), *Gouverneur de la 1re Division militaire.*	Komierowski ✠ (O ✱), *Lieut.-Colon.* Bon Delarue (Isid.) (O ✱), *Chef de bataillon.* De Guise ✠ (O ✱), *Chef de bataillon.* Delarue-S.-Leger ✠ ✱, *Cap.*

Maréchaux-de-Camp, Aides-Majors-généraux. MM.

Le Bon de Gressot, (C ✠) (C ✱).	De Lespée,	*Capitaines Aides-de-camp.*
Le Mis de Choiseul Beaupré ✠ (C ✱).	Leroux (A. Théob.) ✱	

Colonels, Sous-Aides-Majors, MM.

De Viricu ✠ ✝ (C ✠). | Le Bon de Saint-Joseph ✠ (C ✠).

Officiers de l'Etat-Major-général. Messieurs,

Le Bon Dubouzet ✠ (O ✠), De Varaigne ✠ (O ✠),	*L.-Col.*	De Gonneville. Leprince ✠, Puibusque ✠, Sucy d'Auteuil ✠, De Lasalle ✠ ✠,	*Capitaines.*
Le Bon Cools ✠ (O ✠), *Chef de bat.*			
De Bastard-d'Estang (Aug.) ✠ ✝ ✠, *Capitaine.*			

De Lentivy de Reste ✠ (O ✠), *Capitaine, Secrétaire-Archiviste.*

INTENDANCE MILITAIRE DE LA GARDE,

Rue de Grenelle-St.-Germain, n. 130.

M. le Bon Berger de Castellan ✠ (C ✠), *Intendant militaire.*

Sous-Intendans militaires. Messieurs,

Senneville ✠ (O ✠), rue du Colombier, n. 3.
Farmain de Sainte-Reine ✠ ✠, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 21.
Le Bon Desacres de Laigle ✠, rue Saint-Dominique, n. 96.
Le Bon du Bouchet ✠ (O ✠), rue Chantereine, n. 12.
Guiroye ✠, (O ✠), rue de Bourbon, n. 80 *bis*.

INFANTERIE.

La première division d'infanterie de la garde royale est formée des 1er, 4e, 2e et 5e régimens: la deuxième division, des 3e et 6e, et de deux régimens Suisses, qui forment les 7e et 8e régimens. Chaque régiment est composé de trois bataillons organisés comme ceux de la ligne.

ÉTAT-MAJOR DE LA 1re DIVISION D'INFANTERIE,

au Petit-Luxembourg, rue de Vaugirard, n. 21.

	Aides-de-camp. MM.
S. S. le Cte Ricard ✠ (G ✠), Lieut.-gén., *Commandant la Division*, à l'Ecole-Militaire.	Bourjade ✠, *Capitaine.* Sol, *idem.*
M. le Cte de Quinsonas (C ✠) (O ✠), Maréchal-de-camp, *Comm. la 1re Brigade*, Boul. Montmartre, n. 8.	Aulas Courtigis, *Capitaine.*
M. le Bon Baltazar Darcy ✠ (C ✠), Mar.-de-c., *Comm. la 2e Brigade.*	Chevalier, *Capitaine.*

Officiers de l'Etat-Major.

M. le Cte de Sesmaisons (C ✠), Colonel, *Chef de l'Etat-Major.*
M. le Vte de Vannoise ✠ ✠, M. le Cte de Sparre ✠, *Capitaines.*

Inspection administrative.

M. Farmain de Sainte-Reine ✠ ✠, *Sous-Intendant militaire*, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 21.

PREMIÈRE BRIGADE.

Etat-Major du Premier Régiment. MM.

Cte Souchet d'Alvymare ✠ (C ✱), *Colonel*, } à St.-Denis.
Bon de Vielbans ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel*, }

Godey ✠ (O ✱), } *Chefs de bat.*
Couturier Saint-Clair ✠ ✱, }
Locqueneux ✠ (O ✱), }
Dubuat ✠ ✱, *Major.*
L'Abbé de Peretti de la Rocca, *Aumôn.*
Presset ✱, } *Capit.-Adj.-Maj.*
Berthomé Delamotte ✠ ✱ }
Marchand Martellière, }

Veyrier ✠ ✱, *Capitaine Trésorier.*
Durand ✠ ✱, *Capitaine d'habillem.*
Borel, Lieuten. *Aide-Major.*
Frontil *dit* Jammes, Sous-Lieutenant, *Porte-Drapeau.*
Labadie-Lafond ✱, D. M., *Chir.-Maj.*
Lemaitre ✱. } *Aides-Majors.*
Campmas, D. M. }

Capitaines. Messieurs,

Gardarenc de Boisse ✠ ✱.
Abaquesné de Parfouru ✠ ✱.
Cte de la Tour-du-Pin ✱.
Corrard ✠ ✱.
De Bonchamp de Fierville ✠ ✱.
De Bousmard ✠ ✱.
De Caumels ✠ ✱.
Dutheillet de Lamothe ✠ ✱.
Martin Bourgon ✱.
Guibout ✱.
Dousson ✠ ✱.
Gillet de Kveguen ✠ (O ✱).
Chev. Regnault ✱.
Seyvon ✠ ✱.
Dehaies de Montigny ✠ ✱
De Germain. ✱.
Lambot de Fougères.
Lemotheux ✱,
Curten ✱.
Dunand ✠ ✱.
Chandler ✠ ✱.
D'Albenas.
Fournet ✠ ✱.
D'Everlange de Belveu ✠ ✱.

Lieutenans. Messieurs,

Molard.
Lemaire.
Bouchu.
Marin.
Bricard ✠ ✱.
Ternaux.
Bocquet-Chanterenne.
Paradan de Malbosc.
De Caupenne.
De Carrion d'Espagne de Nisas de Paulin ✱.
De Bremond.
Raverat ✠ ✱.
Fellonneau ✱.
Traversier.
Rousseau de Larac.
Lucmau de Classun.
Frémineau ✱.
De Caignet.
Dizengremel ✱.
Robert ✱.
Cebron.
Gadra.
De Puységur.
Chaton des Morandais.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Lecoat de St-Haouen.
Bertrand (Charles).
Prévot.
Audibert.
Bertrand (Vincent) ✱.
De Mothes de Blanches.
Lallemant-Préval.
DeLostanges deSte Alvère.
Maugey ✱.
Soliveau.
Bon Miquel.
Malet de Graville.
Purchot-Désaunay.
Piout.
De Bertout d'Hautecloque
Desmercière.
Prévost.
Goyneau.
De Chaumontel.
Fririon.
De Pontevès.
Danser.
Goguel.
Dessacs.

Etat-Major du 4e Régiment. MM.

Le Bon Véron de Farincourt ✠ (C ✱), *Colonel*, } *à Courbevoie.*
Dugarreau de la Seinie ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.* }

De Hauteclocque ✠ ✱, } *Chefs de bat.*
Leclerc d'Alteville ✠ ✱, }
Hecquet (O ✱), }
Delloye ✠ ✱, *Major.*
L'Abbé de Laroque, *Aumônier.*

De Bonnescuelle d'Orgères, } *Capit.-Adj.-Maj.*
Rey ✱. }
Herbauts ✠ ✱. }
Saulse ✠ ✱, *Capit. Trésorier.*
Tenint ✠ ✱, *Capit. d'habillement.*

De Margadel, Lieuten. *Aide-Major.*
Alexandre (Evrard) ✠, *Sous-lieuten., Porte-Drapeau.*
Siau Lavigne ✠, D. M., *Chirurg.-Maj.*
Landon ✠, Rouxel ✠, } *Aides-Majors.*

Capitaines. Messieurs,

De Géreault de Langalerie ✠ ✠.
De Milleville ✠ ✠.
Desmoutis de Boisgautier ✠ ✠.
Picard du Chambon ✠✠.
De Fumel ✠.
Gentil ✠ ✠.
Cluseret ✠ ✠.
Poisson de Gastines ✠.
Galbaud du Fort ✠.
Lafont ✠ ✠.
De Vassart ✠ ✠.
Janin de Gabriac ✠✠.
Colas ✠.
Ducan ✠.
Tarin ✠ ✠.
Lucmau de Classun ✠.
Charbonnier de la Guesnerie ✠.
De Quatrebarbes.
Dehaies de Montigny ✠ ✠.
De la Bintinaye.
Mougey ✠.
Gerard.
N. . . . .
N. . . . .

Lieutenans. Messieurs.

De Galaup.
Pottier de Maizeroy ✠.
De Longuevergue ✠.
Favereau.
De Kermel (François) ✠.
Favières.
Carpentier.
Moreau.
Dumas ✠.
Babin-Grandmaison.
Courtot ✠.
Legrand.
Belot.
Roig.
Lubbert.
Delavau.
Quarante ✠.
C[te] Custine.
Chalumeau *dit* de Verneuil
Emy.
Capron ✠.
Eon.
N. . . . .
N. . . . .

Sous-Lieutenans. Messieurs.

Sérouge (Thomas) ✠.
Morand.
Poterat de Billy.
Noël.
Dandigné.
Martel.
Humbert.
De Réméon de Longuevau.
Javel.
Langlet.
Bruno.
De Raguet.
Delaunay.
Répond.
Morisot.
De Tournemine.
Barrois.
Beauterne.
O'Farrell.
Ott.
Clément.
Morinet.
Girardon.
St. Paul.

DEUXIÈME BRIGADE.

Etat-Major du deuxième Régiment. MM.

De Chérisey ✠ (C ✠), *Colonel.*
Guingret ✠ (O ✠), *Lieutenant-Colonel.* } *à Versailles.*

De La Villéon ✠ (O ✠), De Sarrasin ✠ ✠. De Guilhermy ✠ ✠, } *Chefs de Bat.*
De Farcy de Saint-Lorens ✠, *Major.*
L'abbé Martin Gimard, *Aumônier.*
Laporte ✠, Bessières ✠, Rotwiller ✠ ✠, } *Capit. Adjudans-Majors.*
Appert ✠ ✠, *Capit. Trésorier.*
Foussé ✠ ✠, *Capit. d'habillement.*
De Maupeou, *Lieuten.*, *Aide-Major.*
Leuthreau ✠, *S.-Lieut.-Porte-Drap.*
Cambis, *Lieut. Aide-Major.*
Delvigne (O ✠), *Chirurgien-Major.*
Southon, Hardy, D. M. } *Chirurgiens-Aides-Majors.*

Capitaines. Messieurs,

Huot ✠ ✠.
Delabrouhe ✠ ✠.
De Lambertye ✠✠.
De Labourdonnaye (Edouard) ✠.
Fontane ✠.
De Jolivette ✠.
De Grimouville ✠.
De Parscau-Duplessix ✠ ✠.
Puchois ✠ ✠.
De Belloc ✠ (O ✠).

Capitaines. Messieurs.

Casteras de la Rivière.	✠ ✱.	Pissonet de Bellefonds.
Chompré ✠ ✱.	Cassin.	De Giac ✱.
Seguy ✱.	Gibert ✱.	De Wall.
De Maynard ✠ ✱.	Faré ✠ ✱.	Dulac.
De Pigniol de Rocreuse.	Pajot ✱.	Floucaud ✠ ✱.

Lieutenans. Messieurs,

Dubergier Favars.	Landry.	Petit ✱.
Guyot de Lacour.	Convents.	Manpon.
De Furstemberg ✠ ✱.	Cabot Lafare.	Darnaudery.
Jain.	Christiani de Ravaran.	De Seran.
Dumont.	Stanop ✠ ✱.	Aurran.
De Frotté.	Pantin Saint-Ange.	Guilbert ✱.
Conte.	Bonnet ✠ ✱.	Villanova ✱.
De Saint-Jean Monfranc.	Saint-Maurice.	N. . . . .

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Rancher.	Duverger.	De Galland.
Bobé de Moyneuse ✱.	Regnauld.	Reynaud.
Rousseau.	Janvier.	Bernay.
Delvigne.	Arnaud de Fabre.	Guilloton de Kerever
Boniface.	Hugues.	De Monet.
Verrons.	Dusausssey.	Parigot de Santenay.
Ravoux ✱.	Mourin d'Arfeuille.	Lemaître.
De Gouyon de Veaucouleur.	Desparbès de Lussan.	Rohée.

Etat-Major du cinquième Régiment. MM.

De Thilorier ✠ (C ✱), *Colonel*,
Dillon ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel*, } à Rouen.

Chenu de Thuet de Mangou ✠ (O ✱),
Dufou de Kerdaniel ✠ ✱.
Courson de la Villeneuve ✠ (O ✱), } *Chefs de bataillon.*
Bon Feisthamel ✠ ✱, *Major.*
L'Abbé de l'Espinasse, *Aumônier.*
Pardiac ✠ ✱,
De Farcy, } *Capit. Adjud. Majors.*

Lyonnard de la Girennerie ✱, *C. Adj. M.*
Plumancy ✠ ✱, Capitaine, *Trésorier.*
Dormoy ✠ ✱, *Capit. d'habillement.*
De St-Chamans, Lieut., *Aide-Major.*
Lafage ✱, S.-Lieut., *Porte-Drapeau.*
Le Tulle de la Bouexiès ✱, D. M., *Chirurg.-Major.*
Tourtelle, D. M.
Berthoz. } *Aides-Majors.*

Capitaines. Messieurs,

Bretagne ✠ ✱.	Rolland du Roscoat ✱.	De Rostang ✠ ✱.
Delauney Desvarennes ✠.	Dauphin ✠ ✱.	De l'Écluse (R.M.J.) ✱.
De Lamotte-Rouge ✠ ✱.	Aymard.	Fraval ✱.
Berthier de Grandry ✠ ✱.	Barat ✠ ✱.	Cussac ✠ (O ✱).
Legoux Devaux ✠ ✱.	Morgan.	Le Painteur de Normény.
De Mython ✠ ✱.	Tiffoinet ✠ ✱.	D'Hanache.
Négré de Massals ✠ ✱.	De Rabaudy ✠ ✱	Desclos de la Fonchais.
Krebs ✠ ✱.	Teillard.	Molenes ✠ ✱.

Lieutenans. Messieurs,

Pantin de Landemont.	Roffignac ✱.	Garric ✠ ✱.
Dufresne de Klan ✱.	Poullain St.-Foix.	De l'Ecluse (P.-A.-M) ✱

Lieutenans. Messieurs,

Boniface ✠.
Barizel.
Mauduit.
Kopff ✻.
Garreau ✠ ✻.
Echemann.
Rouillé.
Nagle.
Templier de la Rivière ✠
Guérin.
De Grave ✻.
Mellinet.
Letemple.
Le Normand de Lourmel.
Vauthrin ✻.
Bernard de Courville
Rolland du Roscoat.
N. . . . .

Sous-Lieutenans. Messieurs,

O'Méara.
Castillon.
Duliscoet.
De Rolleau.
Chaumont.
Ragot ✻.
Flacon ✻.
De Paul.
Cornu.
Danfray.
Cassaignade Dubreuil.
D'Estienne de Chaussegros de Lioux.
De Bretagne.
Vial d'Alais.
Huet de Sourdon.
Lacroix.
De la Gorce.
Legualès.
Portanier de Larochette.
Marulaz.
Rouault.
Vialle.
Arnaud.
Loubeau.

ÉTAT-MAJOR DE LA 2e DIVISION D'INFANTERIE.

S. S. le Cte de Bourmont (C✠) (G✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, au Minist. de la guerre. } *Aides-de-camp.* MM. Blouquier de Trélan ✠ ✻, *C.* De Bourmont, ✻, *Capit.*

M. le Vte de Saint-Hilaire ✠ (C ✻), Maréc.-de-camp, *Commandant la 1re Brigade* r. du faub. Poissonn. 37. } De Cherisey (O✻), *Capitaine*

M. le Bon d'Hogguer ✠ (C ✻), Mar.-de-camp, *Command. la 2e Brigade*, rue de Provence, n. 54 *bis.* } Dalbis, *Lieut. d'infanterie.*

Officiers de l'Etat-Major. MM.

Cte de Tryon, Col., ✠ (O ✻), *Ch. d'Et.-Maj.*, r. de Sèvres, 21.
Babin Cte de Lignac ✠ ✻, rue du Bac, n. 89. } *Capitaines.*
Tresvaux de Berteux ✻, rue de Verneuil, 21. }

Inspection administrative. MM.

Chev. Daudy ✠ (O ✻), *Intend. milit.* r. N.-de-Luxembourg, 3.
Bon du Bouchet ✠ (O ✻), *S.-Int. milit.* r. B.-du-Rempart, 44.

PREMIÈRE BRIGADE.

Etat-Major du troisième régiment. MM.

Demacquerel de Pleineselve ✠ (C ✻), *Colonel*, } à Paris.
Miquelard ✠ (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, }

Dupuy ✠ (O ✻), } *Chefs de Bat.*
De Combes de Mirmont, ✠ (O ✻). }
Gaugler ✠ (O ✻), }
De Vaux ✠ ✻, *Major.*
L'abbé Guillaume, *Aumônier.*
De Bermond de Vachères ✠ ✻ } *Capit. Adj. M.*
De Lussy ✠ ✻, }

Dozouville ✠, *Capit. Adjud.-Maj.*
De Cheverry ✠ ✻. *Trésorier.*
Fourmond, *Capitaine d'habillement.*
Laforcade, Lieut., *Aide-Major.*
Onic, Sous-Lieut., *Porte-Drapeau.*
Vila, D. M., *Chirurgien-Major.*
Robert, } *Aides-Majors.*
Cariage, }

Capitaines. Messieurs,

DeBlair de laBruyère ✠ ✱.
De Soussay ✠ (O ✱).
De Quartery ✠ ✱.
Mabille de la Paumelière ✱
De Foucaud ✠ ✱.
Cormier du Médic ✠ ✱.
Rousseau de Larac ✠ ✱.
Lallement ✠ ✱.
De la Croix de la Merlière de Saint-Ange ✠.
Etienne ✠ (O ✱).
Reiset ✠ (O ✱).
Lemarchand de la Vieuville ✠ ✱.
Gerardot ✠ ✱.
De La Salle ✱.
Formy de la Blanchetée ✠ ✱.
Moulinier de Gastodie.
Poinsot ✠ ✱.
Defrance d'Hesecques ✠ ✱.
Hemeric-Cartouzières ✱
Lefer de la Motte.
Fieffé de Lievreville ✠ ✱.
Dast (O ✱).
Pantein de Landemont.
Deluchapt ✠ ✱.

Lieutenans. Messieurs,

Long ✱.
De Goyon.
Isle.
De Lachapelle de Beaulieu ✱
Saint-Germain.
Chevigné.
De Farcy.
Maillet.
Fourneau ✱.
Lavernhe.
Durieux ✱.
Dubois de St.-Vincent.
De Blottefière ✱.
Maréchal ✱.
Varé.
Dalpuget.
Ferris.
Papegay.
Cauvin.
Gérard ✠.
Noirot ✱.
Madier.
Charpentier.
Routier ✱.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Cabre.
Mauduit.
Peltier.
De Geraudon.
Blocaille.
Humbert.
Delpech de Montfort.
Monniot.
Demoyen.
D'Ennery de la Chesnaye.
Blanquet de Rouville dit Blanquet de Chayla.
Textoris.
De Serre.
Marulaz.
Laforest.
Paira.
De la Fruglaye.
Denoue.
Dervillé.
Delaunay.
Guérin.
Garnier de Cothuant.
Varé.
Mauxion.

Etat-Major du sixième Régiment. MM.

Bon Revel ✠ (C ✱), *Colonel,* rue Garancière, 6, } à Paris.
De Nettancourt ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel,* } à Paris.

Arnaud de Vitrolles ✱, } *Chefs de batail.*
Carré ✠ (O ✱), } *Chefs de batail.*
Courtot ✠ (O ✱), } *Chefs de batail.*
Jacquier Denoyelle ✠ ✱, *Major.*
L'abbé Deguery, *Aumônier.*
De la Garde de Chambonas ✱, *Capit. Adjudant-Major.*
Duteil ✠ ✱, *idem.*
Faivre, *Capit. Adj.-Maj.*
Dubois ✱, *Trésorier.*
Ghatelain ✠ ✱, *Capit. d'habillement.*
Lahure, Lieut., *Aide-Major.*
Lacurial ✱. *S.-Lieut. Porte-Drapeau.*
Faure ✱, D. M., *Chir.-Major.*
Delesalle, D. M., } *Aides-Majors.*
Moreau, D. M., } *Aides-Majors.*

Capitaines. Messieurs,

Fontanel ✠ ✱.
De Galard ✠ ✱.
De Blou ✠ ✱.
Stengel ✠ (O ✱).
Mougene de Saint-Avid. ✠ ✱.
Lebreton ✱.
Carvalho ✱.
Aucapitaine de Limanges ✠.
De La Chevardière de la Grandville ✠ ✱.
De Conchy ✠ ✱.
De Cussy ✱.
Douvrier de Bruniquel.
Piard ✱.
Sanson ✠ ✱.
Delloy ✠ ✱.
Menuisier ✠ ✱.
Villeneuve.
Duchastel ✱.
Moitte ✱.
De Boisgelin ✠ ✱.
Lecerf ✱.
Sauvan ✠ ✱.
N. . . . .
N. . . . .

Lieutenans. Messieurs,

Tetaud ✻.
Gastaldy ✠ ✻.
Dechateauvieux.
De Fériet.
Delahaye.
De Poisson de Grandpray ✻
Muidebled.
Beaunay.
Baillou ✻.
Borrel.
Cochereau ✻.
Levacher ✻.
Roze ✻.
Grabowski.
Boileau Castelnau.
Balby-Vernon.
Coulomb.
Lenaut-Fauville.
Rouillé.
Sersiron de La Besse.
De Resseguier.
Boscary.
De Villeneuve.
Chomereau.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Monnier.
Darmau de Bernède.
Gautier ✻.
Gahide ✻.
Prat.
Carlier ✻.
Maréchal-Sauvagney.
Sala.
Rivaud.
Du Barail.
Boncenne.
Ferran.
De Jacquelot du Boisrouvray.
De Corsac.
Margadel.
Meunier.
Taffard de St.-Germain.
Roux.
Gouyon de Cœpel.
Surrel de Monchamp.
Angot.
Vadet.
Carradot.
Henry.

DEUXIÈME BRIGADE.

Etat-Major du septième Régiment (Suisse). MM.

Le C[te] de Salis ✠ (C ✻), *Colonel*, } à Versailles.
De Maillardoz ✠ (O ✻), *Lieut.-Col.*, } à Versailles.

De Muralt ✠ (O ✻), } *Chefs de bat.*
Abundi ✠ ✻, } *Chefs de bat.*
Kottmann ✻ ✠. } *Chefs de bat.*
Dufay ✠ (O ✻), *Major.*
Lumpert ✠ ✻, } *Capitaines Adjud.-Majors.*
Hunerwadel ✻, } *Capitaines Adjud.-Majors.*
De Diesbach. } *Capitaines Adjud.-Majors.*
Du Coster ✻, *Trésorier.*
De Chollet (Pierre), *Capit. d'habillem.*
Keiser de Frauenstein ✠, *Gr.-Juge*
Barthès de Marmorière ✠, *Officier-Payeur.*
Bonjour, *S.-Lieut. Porte-Drapeau.*
L'Abbé Suard ✻, *Aumônier.*
Esslinger, *Ministre.*
Kaempfen, *Chirurgien-Major.*
Braillard, *Aide-Major.*
Morel, *idem.*

Capitaines. Messieurs,

Weyermann ✠ ✻.
Gallati ✠ ✻.
De Sartori ✠ ✻.
De Blarer ✻.
De la Tour (Gaspard).
Chicherio ✠ ✻.
Tschann de Sternenburg ✠ ✻.
Ruply ✠ ✻.
Schrötter ✠ ✻.
Germann ✻.
Gordon.
De Grafenried ✻.
Zucchini ✠ ✻.
De Kalbermatten ✠ ✻.
Monney ✠ (O ✻).
Sidler.
Eberlé (Henri) ✻.
De la Tour (Louis) ✠.
De Freuller ✠ ✻.
Bazin ✠ ✻.
Morell
Germann.
Veber.
De Lavallaz ✠.

Lieutenans. Messieurs,

De Vincenz ✠ ✻.
Marliani.
Michel.
Faller.
De Saccho.
Goldlin de Tieffenau.
Steiguer (Alexandre).
De Techtermann.
Kundig.
Glutz.
De Gentils de Langalerie.
Good.
De Courten.
De Senarclens.
D'Albis (p. mém.), *Aide-de-c. du gén.* d'Hogguer
Keiser de Frauenstein.
Schmid.
Chicheri.
Buman.
Reichmuth.
Tabord ✻.
De Hauser.
Joris.
De Senarclens de Vufflens.
Ducoster ✻.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

De Diesbach (Philippe).	Schumacher.	Dauchamp.
Honegger.	Meyer.	De Constant Rebecque.
De Courten.	Vogler.	Rink de Baldenstein.
De Businger.	Freundenreich.	De Diesbach.
De Tschudy.	Fechter ✵.	Luchsinger.
Goenner.	Candrion ✵.	De Salis.
Saunteron.	De Boccard de Fuyens.	Rothpletz.
De Senarclens (V. J. L. H)	D'Orelly.	Wolf.

Etat-Major du huitième Régiment (Suisse). MM.

Bon de Besenval ✠ (O ✵), *Colonel*, } à Paris.
Gachter ✠ ✵, *Lieut.-Colonel*, } à Paris.

Rosselet ✠ (O ✵), } *Chefs de bat.*
Senarclens de St-Denis ✠ ✵. } *Chefs de bat.*
Guerry ✠ ✵, } *Chefs de bat.*
Bernoulli, *Major* ✠ ✵.
De Bergamin, } *Adjud.-Majors.*
Gluz, } *Adjud.-Majors.*
De Buman ✠ ✵, } *Adjud.-Majors.*
Zweifel ✠ ✵, *Trésorier.*
De Muller ✠ ✵, *Capit. d'habillem.*
Hunervadel, *Grand-Juge.*
De Crinsoz de Cottens, *Capit. Officier-payeur.*
Adank ✵, *S.-Lieut.*, *Porte-Drapeau.*
L'Abbé Charpentier, *Aumônier.*
De Peyer. *Ministre.*
Heumann ✠, *Chirurg.-Major.*
Hermann, } *Aides-Majors.*
Schaffter, } *Aides-Majors.*

Capitaines. Messieurs,

De Lander ✠ ✵.	De Reinach (Otto) ✠.	De Roll ✠.
De Schaller, (Jean) ✠ (O ✵).	De Christen ✠ ✵.	Gugger de Staudach ✠ ✵.
De Kalbermathen ✠ ✵.	Gerber ✠ ✵.	Bourckhardt.
Spring ✠ (O ✵).	Jütz.	Jayet ✠ ✵.
De Courten (L.) ✠.	Schumacher ✠ ✵.	Lullin.
A'Marca ✠ ✵.	Wertmüller (Otto) ✠ ✵.	De Forestier.
De Salis Soglio ✵.	De Ville ✠ ✵.	Stoppani.
Muller.	Steffen ✠ ✵.	Mercier de Bettens.

Lieutenans. Messieurs,

Feurrer ✠ ✵.	De Caprez.	Coutau.
De Werro ✵.	Malher.	Meyer.
Kunkler (Laurent).	Halter (Franç.-Joseph).	De Bergamin.
Stokar de Neuforn.	Lander (Henri-Léop.).	De Werra.
Augspurger.	De Schaller (Philippe).	Pfiffer d'Altishofen.
De Balletta.	Ruttimann.	Mayenfisch.
D'Arregger.	Fraschina.	De Senarclens.
De Rivaz.	De Kalbermatten.	N. . . . .

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Auf-der-Maur.	De Courten (Adrien).	De Reynold.
De Cleric.	Cordey.	De Courten (Eugène).
Gruner ✠ ✵.	De Reding.	De Marca.
De Bernoulli.	D'Albertini.	De Bésenval.
Kastner.	Ledergerber.	Weber.
Gachter (Gustav.-Charl.)	Sturler.	Zwingli.
Tagliaferri (Ch.-Ph.)	Mérian (Jean).	D'Hogguer.
De Mallet.	De Mayenfisch.	N. . . . .

CAVALERIE.

Les deux divisions de cavalerie de la garde royale sont formées, la première, des 1er et 2e régimens des grenadiers, et des 1er et 2e régimens de cuirassiers. La deuxième division est formée d'un régiment de dragons, d'un régiment de chasseurs à cheval, d'un de lanciers et d'un de hussards. Les divisions de cavalerie se subdivisent également en brigades. — Chaque régiment est composé de six escadrons.

ÉTAT-MAJOR DE LA 1re DIVISION DE CAVALERIE,

Quai Malaquais, n. 13.

	Aides-de-camp. MM.
S. S. le Cte Bordessoulle (G ✠) (G ✠), Lieut.-gén., *Commandant la Div.*, rue de l'Université, n. 19.	De Charcellay ✠ ✠, *Chef de Bataillon.* Touffait ✠, *Capitaine.*
M. le Bon Dujon ✠ (G O ✠), Mar.-de-camp, *Command. la 1re Brigade*, r. de Grenelle, au Gros-Caillou, 13.	Gibou ✠ (O ✠), *Capitaine.*
M. le Cte de Laroche-Jacquelein ✠ (C ✠), Maréchal-de-camp, *Commandant la 2e Brigade*, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 77.	Empaytaz ✠, *Capitaine.*

Officiers de l'Etat-Major. MM.

Le Cte d'Hautefeuille ✠ ✠ (C ✠), *Colonel, Chef de l'Etat-Major*, quai Malaquais, n. 13.

Capitaines. Messieurs.

De Campredon de Gontelas (O ✠), rue St-Dominique, 36.
Despallières ✠ ✠.

Inspection administrative.

M. de Guiroye ✠ (O ✠), *S.-Intend. milit.*, r. Bourbon, 80 *bis.*

PREMIÈRE BRIGADE. (Grenadiers à cheval).

Etat-Major du premier Régiment. MM.

Le Cte de Fontenilles ✠ (C ✠), *Colonel*, } à Versailles.
Berle de Neuilly ✠ (O ✠), *Lieut.-Colonel*, } à Versailles.

De Costalin ✠ (O ✠), *Chef d'escadr.*	De Laville Baugé, *Cap. Adjud.-Maj.*
De Maisonneuve (O ✠), *id.*	Noël, *id.*
De Carné de Carnavallet ✠ (O ✠), *Chef d'escadron.*	Jean Jean ✠ ✠, *Trésorier.*
	Baron ✠, *Capitaine d'habillement.*
Guiot ✠ (O ✠), *Major.*	Delaroche, *Lieut. Aide-Major.*
L'abbé de Montmaur, *Aumônier.*	Pichegru, *Porte-Etendard.*
Deshorties ✠, *Cap.-Instr. en Chef.*	Voisin ✠, *Chirurgien-Aide-Major.*
Bisiaux ✠, *Capitaine Adjud.-Major.*	Warmé ✠ ✠, D. M. *id.*

Capitaines-Commandans. Messieurs,

De Beaucorps. — De Roquefeuil ✠ ✠. — De Lamaronnière ✠ ✠.
De l'Espinasse ✠ ✠. — Biard ✠ ✠. — De Prudhomme ✠ ✠.

Capitaines en second. Messieurs,

Darcis ✠ ✠. — Dangeville. — ClermontTonnerreThoury.
Doullembourg. — De Cambis ✠. — Duhallay Coëtquen.

Lieutenans en premier. Messieurs,

De Chiseuil. De Bellegarde Chenoise. De Tauriac ✵.
Haudry de Soucy ✵. Gimé ✵. De Nyvenheim.

Lieutenans en second. Messieurs,

Wernert ✵. Alingry ✵ ✵. Roget de Belloguet (D) ✵.
Péterinck. Lemaire. Renaud ✵.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Jambe ✵. Devrigny ✵. Roget de Belloguet (N.).
De Mortemart. Haudos de Possesse. Coutan.
Gonnot ✵. Piet de Beaurepaire. De Montarby.
Pastourel. De Saint-Balmont. Mavet.
Noët. Bersia ✵. Richez.
Texier. Bock dit Schlutler. Chastenet de Puységur.
Damas. De Lamothe de Dreuzy. D'Aubigny.
Berthier. De Laroche-Jacquelein. Petit-Jean.

Etat-Major du deuxième Régiment. MM.

Le M[is] de Bourzac ✵ (O ✵), *Colonel*, } à Paris.
Dijols ✵ (O ✵), *Lieutenant-Colonel*, } à Paris.

De Damas ✵, *Chef d'escadron.*
De St.-Paër ✵ (O ✵), *id.*
Verrier ✵ ✵, *id.*
De Hennezel ✵ (O ✵), *Major.*
L'Abbé Chatel, *Aumônier.*
Pain ✵, *Capit.-Instructeur en Chef.*
Brachy ✵ ✵, *Capit. Adjud.-Major.*
De St.-Yon ✵, *id.*

Desacres de Laigle ✵, *Cap. Adj.-Maj.*
Alix ✵, *Capitaine*, *Trésorier.*
Allizé ✵ ✵, *Capit. d'habillement.*
Duclaux de Lestoille, *L.-Aide-Maj.*
Crespo, *Porte-étendard.*
Gras ✵, D. M. *Chirurgien-Major.*
Sentz ✵, *Chirurgien-Aide-Major.*
Bultez, *id.*

Capitaines-Commandans. Messieurs,

Challe ✵ (O ✵). D'Espinay-St.-Luc (A.). Desudre Désardouins.
Legendre de la Ferrière ✵ ✵. Lecordier ✵. Duchatelet.

Capitaines en second. Messieurs,

Baillon de Fontenay ✵ ✵. Dormoy. De Bourzac ✵ (O ✵).
D'Espinay-S.-Luc (Jul.) ✵. D'Indy ✵. Guichard ✵.

Lieutenans en premier. Messieurs,

Dallichamps ✵. De Montaran. Visdelou.
Roy ✵. De Lascous ✵. Berviller ✵ ✵.

Lieutenans en second. Messieurs,

De Kastner. Collignon. Thouvenin.
Baccuët. Guigon ✵. Mégret de Devise.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Caillouet ✵. Favre. Pariset.
D'Ozières ✵. De Lachaise. Decheux.
Paymal ✵. Lefebvre de Plinval. Vanlaton ✵.
Reynès. Palliet. Curial.
Rey ✵ ✵. Rivaud de Laraffinière. Garnier.
Le Desvé d'Heudières. Beaugrand. Girard ✵.
Marchand. Veron. Cornuau d'Offémont.
Panniez ✵. Mulatier de Latrollière. De Sainte-Aldegonde.

DEUXIÈME BRIGADE. (Cuirassiers).

Etat-Major du premier Régiment. MM.

Le Cte Duval de Bonneval ✠ (C ✱), *Colonel*, } à Meaux.
Fauvart Bastoul ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel*, }

Delahaye de Plouër ✠ ✱, *Chef d'esc.*
Duchatelet ✠ (O ✱), *id.*
De Naucase ✠ ✱. *id.*
Paviot du Sourbier ✠ (O ✱), Lieutenant-Colonel, *Major.*
L'Abbé Girardet ✠ ✱, *Aumônier.*
Trublet de Nermont ✱, *Capit.-Instr. en Chef.*
Andrieu ✠ ✱, *Capit. Trésorier.*
Courtot ✠ ✱, *Capit. d'habillement.*
Desroches de Noyant, *L.-Aide-Major.*
Halley ✠ ✱, *Capit. Adjud.-Major.*
De Rancher ✱, *id.*
Turgot, *id.*
Thevenet, Sous-Lieut. *Porte-Etend.*
Berry ✱, D. M. *Chirurgien-Major.*
Salmade ✱, *Chirurgien Aide-Maj.*
Bourson, D. M. *id.*

Capitaines-Commandans. Messieurs,

Cabral ✠ ✱. Allaire ✠ ✱. Henry ✠ ✱.
De Bouillers ✠ ✱. De Morand ✠ ✱. N. . . . .

Capitaines en second. Messieurs,

Toulongeon. De Laroque ✱. N. . . . .
Vte d'Onzembray ✱. De Sachy ✠ ✱. N. . . . .

Lieutenans en premier. Messieurs,

Delanascol. Le Rasle. De S.-Gilles.
Sterlin ✠ ✱. De Broc. De Labriffe.

Lieutenans en second. Messieurs,

Pouthier ✱. De Montaigu. Bévalot ✠ ✱.
Massiet ✱. Ladroite ✱. De Marolles.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Dollez ✱. Deguerre ✱. Mougin. Anne ✱. Mathieu. De La Gotellerie. Hoffmann. Sanrefus.
Menjot de Groutel. Clary. Lehouelleur. Dantin. De Wall. De Montmorency-Luxembourg. Bosner.
Blanc ✱. Hurtaux ✱. De Saint-Léger. De Labajonnière. De Périgord. De Courteilles. Hauët. De Béthune-Sully.

Etat-Major du deuxième Régiment. MM.

Le Bon de Saint-Géniès ✠ (C ✱), *Colonel*, } à Beauvais.
De Nettancourt ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.* }

Le Chev. Lange de Ferrières ✠ (O ✱), *Chef d'escadron.*
De Gidrol ✠ (O ✱), *id.*
Beille ✠ ✱, *id.*
Nypels (O ✱), *Major.*
L'Abbé Drouhin ✱, *Aumônier.*
Mermet ✱, *Capit. Inst. en Chef.*
Thirion ✠ ✱, *Capit. Adjud.-Major.*
De Hody ✱, *id.*
Bon ✱, *Capit.-Adjud.-Major.*
Blaise ✠ (O ✱), *Capitaine-Trésorier.*
Le Chev. Nestor Prieur ✠ ✱, *Capitaine d'habillement.*
Gineste de Lissertel, *Lieut. Aide-Maj.*
Rigal, Sous-Lieut. *Porte-Etend.*
Mornac ✱, D. M. *Chirurgien-Major.*
Legouest ✱, D. M. *Chir. Aide-Major.*
Girault ✱, D. M. *id.*

Capitaines-Commandans. Messieurs,

Santo-Domingo ✠ ✱. De Viry ✠. De Bougainville ✱.
De Tallobre ✠ ✱. Dubois ✠ ✱. De Montluc (O ✱).

Capitaines en second. Messieurs,

Descarrières ✻. Le Tavernier ✻. Auger ✻.
De Chastillon de Moncé ✻. D'Escrivieux ✠ ✻. N.......

Lieutenans en premier. Messieurs,

Rigault de Rochefort. Duroux de Beuil. De Pomairol.
Berthier. Moulinier ✻. Grenier.

Lieutenans en second. Messieurs,

Cazabonne ✻. De Théïs. De Vaufreland.
Maqua. Brisson ✻. De Chasseloup-Laubat ✻.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Benoît ✻. Laval. Leblond ✻.
Le Tavernier. De Marolles. Andrieux.
Guillemin. De Kermoysan. Viette.
Weck ✠ ✻. Tihon ✻. Larnaudie.
Ramel ✻. Denoncin. Saint-Vallier.
Vial. Rodellec de Porzic. Cornavin-Chanvallon.
Béchelé. Soyer. Wartelle.
Gaumarre ✠ ✻. Brulin. Combauld d'Auteuil.

ÉTAT MAJOR DE LA 2e DIVISION DE CAVALERIE,

Rue de Bourbon, n. 37.

M. le Vte de Foissac-Latour (C ✻) (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, rue de Bourbon, n. 75. — *Aides-de-Camp.* MM. Escoffon ✠ ✻, Ch. de l'Ord. de St.-Ferdin., 2e clas. *Chef de bat.* r. de Verneuil, n. 19. Donop ✻, *Capitaine.*

M. le Cte de Saint-Chamans, ✠ (G O ✻), Ordre de St.-Ferd. 3e classe, etc., Gent. de la Chambre du Roi, Mar.-de-camp, *Command. la 1re Brigade*, rue Caumartin, 5. — Dalpuget ✠ (O ✻), *Capit.* rue du Faubourg-St.-Denis, n. 118.

M. le Vte Talon ✠ (C ✻), Gentilhomme de la chambre du Roi, Maréchal-de-camp. *Command. la 2e Brigade*, rue du Bac, n. 86. — Rolin ✻, *Capitaine*, rue de la Paix.

Officiers de l'Etat-Major. MM.

Le Cte de la Roche-Aymon (Casimir) ✠ ✣ (C ✻), *Col.*, *Chef d'Etat-Major*, rue de Bourbon, n. 37.
Le Chev. de Tessières ✠ ✻, *Capit.* r. du Faub.-S.-Honoré, 118.
Gonyn de Lurieu ✻, *Capitaine*, rue Sainte-Anne, n. 23.

Inspection administrative.

M. de Senneville ✠ (O ✻), *Sous-Int. mil.* rue du Colombier, 3.

PREMIÈRE BRIGADE.

Etat-Major des Dragons. MM.

Le Cte de Montcalm ✠ (C ✻), *Colonel*, } à Fontainebleau.
Canuet ✠ (O ✻), *Lieut.-Colonel*, } à Fontainebleau.

De Panisse ✠ ✱, *Chef d'escadron.*
De Bourge ✠ (O ✱), *id.*
De Mansigny ✠ (O ✱), *id.*
Mougue de Croixhaute ✠ ✱, *Maj.*
L'Abbé Verhille, *Aumônier.*
Durringer ✱, *Cap. Instr. en Chef.*
Gardel ✠ ✱, *Capit.-Adjud.-Major.*
Julia ✱, *id.*

De Dax. *Capitaine Adjud.-Major.*
Dôle ✠ ✱. *Capit.-Trésorier.*
Morisse ✠ ✱, *Capitaine d'habillem.*
De Maleissye, *Lieut. Aide-Major.*
Adam, Sous-Lieut., *Porte-Etendard.*
Laroche, D. M. *Chirurgien-Major.*
Lelutte, D. M. *Chirurgien Aide-Maj.*
Thouvenel, *id.*

Capitaines-Commandans. Messieurs,

De Cacqueray ✠ ✱.
Koller ✱.
Le Bon de Reviers ✱.
Rossignol ✠ ✱.
De Roubin (O ✱).
De Courcelles ✠ ✱.

Capitaines en second. Messieurs,

Senectaire de Dreuille ✱.
De Beaufort ✱.
Duvergier ✠ ✱.
D'Oraison ✱.
De Mérona.
De Banastre.

Lieutenans en premier. Messieurs,

Conte.
De Goisson.
Lamant ✱.
De Ganay.
Goujon ✱.
Fages d'Auzières de St.-Martial.

Lieutenans en second. Messieurs,

Gault ✱.
Jumel ✱.
Marchais.
N. . . . .
N. . . . .
N. . . . .

Sous-Lieutenans. Messieurs,

De Bussière.
De Champeaux.
Marcelin ✱.
De Biron.
Gattel.
De Fitz-James ✱.
Houzelot.
Lalande.
Lefèvre de Nailly.
Leroux.
Boucher ✱.
De Signy.
Asselineau.
Oursel.
Dufresne de Laguerre.
L'huillier.
Hay ✱.
De Mesgrigny.
Camus ✱.
Goussencourt.
Saint-Légier.
Laffanour.
De St-Mauris-Chatenois.
N. . . . .

Etat-Major des Chasseurs. Messieurs,

Delamalle ✠ (C ✱), *Colonel,* } à Paris.
Bureaux de Pusy ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.* } à Paris.

De Saint-Sauveur ✠ (O ✱), *Chef d'esc.*
De Ginestous ✱, *id.*
Vte de Balincourt ✠ (O ✱), *id.*
D'Espinchal ✠ ✱, *Major.*
L'Abbé Ribot, *Aumônier.*
Geoffroy ✠ (O ✱), *Cap.-Inst. en Ch.*
De Poret ✱. *Cap. Adj.-Major.*
De Croismare, *id.*

Richepanse, *Cap. Adj.-Major.*
Paquin ✠ ✱, *Capitaine-Trésorier.*
Virion ✠ ✱, *Ch. d'esc, Cap. d'habill.*
De Bourmont (L P. C.), *Lieut. Aide-M.*
Russinger ✱, *Sous-Lieut. Porte-Et.*
Belugon ✱, *Chirurgien-Major.*
Pourial, D. M. *Chirurgien Aide-M.*
Féron, D. M. *id.*

Capitaines-Commandans. Messieurs,

Chev. de Salmard ✠ ✱.
De Saint-Victor ✠ ✱.
De Brobèque ✠ ✱.
Fizelier ✠ ✱.
De La Rochefoucauld ✱.
De Chabannes.

Capitaines en second. Messieurs,

De Bressieux ✱.
De Berghes.
D'Aldéguier ✠ ✱.
Capelle.
Geouffre.
De Mortarieu ✱.

Lieutenans en premier. Messieurs,

Durieu ✠ ✱.
Duchayla ✱.
De Briey ✱.
Vidichers ✱.
Romain ✱.
Amblard de Beaumont.

Lieutenans en second. Messieurs,

D'Huart.	Rado ✻.	De Fitz-James.
Legal ✻.	Sauerbrunn ✻.	De Bénazé.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Maës.	Lion ✻.	De Labelinaye.
Cassin.	Fretté.	Pelissier.
Gastebois.	De Laboessière.	Edon.
Warin ✻.	De Lavilleneufve.	De Bray.
De Laperche.	De Pineau.	Speich.
Husson ✻.	Alanore.	De Froissard.
De Castries.	Souham.	Cousin de Feugré.
De Bouillé.	Stahlé ✻.	De Monteynard.
Gauffier.		

DEUXIÈME BRIGADE.

Etat-Major des Lanciers. MM.

Mis de Chabannes Lapalice ✠ (C ✻), *Col.* } à Compiègne.
Le Duc d'Esclignac ✠ (O ✻), *Lieut.-Col.* }

De Guichen ✠ (O ✻), *Chef d'escadr.*	Petit Lamontagne ✻, *Capit. Adj.-Maj.*
De Castéja ✠ ✻, *id.*	Boulmagne, *Lieutenant-Trésorier.*
De Grandmaison ✠ ✻, *id.*	Vincent ✠ ✻, *Capit. d'habillement.*
Imbert de St.-Amand ✠ (O ✻), *Major.*	Lucotte, *Lieut. Aide-Major.*
L'Abbé Raynaud, *Aumônier.*	Prat, Sous-Lieut., *Porte-Etendard*
De Guillomont ✠ ✻, *Cap.-Inst. en C.*	Bigaré ✻, *Chirurgien-Major.*
De Fajac, *Capitaine Adj.-Major.*	Gaulay, *Chirurgien Aide-Major.*
De Cossette, *id.*	Sergent ✻, *id.*

Capitaines-Commandans. Messieurs,

De Cunchy ✠ ✻.	Petit de l'Hérault ✻.	De Lariboissière.
De Piessac ✠ ✻.	De Caumont-Laforce ✻.	De Fayet ✠ (O ✻).

Capitaines en second. Messieurs,

Dubouchage.	Fournier ✠ ✻.	Duclos de Valmer.
De Parseval.	De Turgy.	N. . . . .

Lieutenans en premier. Messieurs,

Séguin de Pazzis.	Mellano ✠ ✻.	De Cumont.
De St.-Fargeau.	Clozel.	Dufresne de Beaucourt.

Lieutenans en second. Messieurs,

De Sparre (G.)	D'Amoreux St.-Ange.	Décareaux.
D'Autichamps.	Poulet.	N. . . . .

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Dubief ✻.	Dartein.	De Goyon.
Dulong.	Joleaud.	Brossin de Méré.
De Castéja.	De Lostanges.	Godinot.
Gaudefroy ✻.	De Colbert.	Bonnet.
Sevestre.	Devenois d'Hatentot.	De Farcy.
Hus.	De Caumont-Laforce.	Neukirche.
Dulau d'Allemns.	Prieur ✻.	Feuillant.
Martin.		

Etat-Major des Hussards. MM.

De Müller ✠ (C ✻), *Colonel*, } à Provins.
De Goltstein ✠ (O ✻), *Lieut.-Col.*, }

Budan ✠ (O ✻), *Chef d'escadron.*
D'Aloigny ✠ (O ✻), *id.*
Oudinot ✻, *id.*
De Breuil ✠ (O ✻), *Major.*
L'Abbé Serpeille, *Aumônier.*
Cavayé ✠ ✻, *Capitaine-Instruct. en Chef.*
De Rilliet (O✻), *Cap.-Adj.-Major.*
De Chabrillan, *Cap.-Adj.-Maj.*
Dabadie de Barrau ✻, *id.*
Méjean ✠ ✻, *Capitaine-Trésorier.*
Bourgeois ✠ ✻, *Capit. d'habillem.*
De Creng, Lieut., *Aide-Major.*
James ✻, Sous-Lieut. *Porte-Etend.*
Grenier ✻, D. M. *Chirurgien-Major.*
Huttier, *Chirurgien Aide-Major.*

Capitaines-Commandans. Messieurs,

De Turckheim ✻.
De Grainville ✠ ✻.
De Monbadon ✻.
Herval de Vasouy ✻.
Martin ✠ ✻.
Vte de Mac-Mahon ✻.

Capitaines en second. Messieurs,

De Boullongne ✻.
Cte de Ste-Maure-Montausier.
D'Ollone ✻.
De Saint-Venant.
René ✻.
N. . . . .

Lieutenans en premier. Messieurs,

Courby de Cognord.
Robbe ✠ ✻.
De Béarn de Brassac.
Richepanse.
Lavancier ✻.
Boulland ✠ ✻.

Lieutenans en second. Messieurs,

Legendre de Fougainville ✻.
Roussel.
Pelletier ✻.
Perry de Nieul.
De Petigny.
De Montbrun-Dixmude.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

De Julliot ✻.
Maupoint de Vandeuil.
Blassel ✻.
Dupeuty ✻.
Le Mis de Vogué ✻.
Descatoire ✻.
Goullet de Rugy.
Le Vte Law de Lauriston.
Lahire.
Duterail ✻.
Monclar ✻.
Tholozan.
Monchenu.
Hamberger.
De Bonald.
Albin.
De Carné.
De Rougé.
Lemenez de Kerdelelau.
Roger.
Thibault de Montbois.
N. . . . .

ARTILLERIE DE LA GARDE ROYALE, *à Vincennes.*

L'artillerie est composée d'un régiment formé de huit batteries, dont trois d'artillerie à cheval et cinq d'artillerie à pied montées.

Etat-Major. Messieurs,

Le Bon Lafont ✠ (G O ✻), Mar.-de-Camp, *Command. l'Artill. de la Garde roy.*, rue de Provence, 21. } *Aide-de-camp.* M. Pernety, *Capitaine.*

Le Bon Bon de Lignim ✠ (C ✻), *Colonel, Commandant l'Ecole d'artillerie*, à Vincennes.

Lyautey ✠ (O ✻), *Lieutenant-Colonel, Directeur du Matériel*, à Vincennes.

Inspection administrative.

Le Bon Desacres Delaigle ✻, *Sous-Intendant militaire.*

RÉGIMENT D'ARTILLERIE.

Etat-Major. Messieurs,

De Riquet, Mis de Caraman ✠ (C ✱), *Colonel*, à Vincennes.
Vacher de Tournemine ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*

Normand ✠ (O ✱),
Bon de Lagrange ✠✱,
Mégret de Serilly ✠ (O ✱),
Duperche-Duchasble de Mesnilhaton ✠ (O ✱),
} *Chefs d'Esc.*

Pluyette ✠ (O ✱), *Major.*
L'Abbé Hervieux, *Aumônier.*
Guérin ✠ ✱, *Capitaine en 2e, Adj-Maj.*
Déforges ✱, *idem.*
Marin ✱, *Capitaine*, *Trésorier.*

De Chievres,
De Salles ✱,
Foltz,
} *Lieutenans*, *Aides-Majors.*

Boileau ✱, *D. Chirurgien-Major.*
Palicot, *Chirurgien Aide-Major.*
Doquin de Saint-Preux, D. M., *idem.*

Première Batterie.

Lauwereyns ✠ ✱, *Capitaine-Commandant.*
Gellibert ✠ ✱, *Capitaine en 2e.*
Beret, *Lieutenant en 1er.*
Géhard, *Lieutenant en 2e.*

Deuxième Batterie.

Leboulanger ✠ ✱, *Capitaine-Commandant.*
Santeul, *Capit. en 2e.*
Roman, *Lieutenant en 1er.*
Puillon-Boblaye, *Lieutenant en 2e.*

Troisième Batterie.

Judjcy ✠ ✱, *Capit. Commandant.*
Tiby, *Capitaine en 2e.*
Mazé, *Lieut. en 1er.*
Auvity, *Lieutenant en 2e.*

Quatrième Batterie.

De Lorimier ✠ (O ✱), Chef d'Esc. *Capitaine Command.*
Thouvenin ✱, *Capitaine en 2e.*
Pradal, *Lieutenant en 1er.*
David, *Lieutenant en 2e.*

Cinquième Batterie.

De Surineau ✠ ✱, *Capitaine-Commandant.*
Dubos de Gribauval, *Capitaine en 2e.*
Platel, *Lieutenant en 1er.*
Batbédat, *Lieutenant en 2e.*

Sixième Batterie.

De Vathaire ✠ ✱, *Capit-Command.*
Robert ✠ ✱, *Capit. en 2e.*
D'Alayrac, *Lieutenant en 1er.*
Vanderbauwède, *Lieut. en 2e.*

Septième Batterie.

Amori ✠ ✱, *Capitaine-Commandant.*
Ardoin ✱, *Capitaine en 2e.*
Boscary, *Lieut. en 1er.*
Demiau, *Lieutenant en 2e.*

Huitième Batterie.

Blanchard, *Capit.-Comm.*
Rochet, *Capitaine en 2e.*
Arnould, *Lieutenant en 1er.*
Graff ✱, *Lieutenant en 2e.*

A la suite. — *Officiers d'Artillerie.* Messieurs,

S. S. le Mis de Laplace ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*
Falguières ✠ ✱, *en disponibilité*, Chef d'Escadron.

Capitaines en 1er.

Boistard ✠ ✱, *Chef d'Escadron.*
Gandon ✠.
De Ligondès ✱, *en disponibilité.*
De Camain ✠ ✱.
De Maillier ✠ ✱, *Chef d'Escadron.*
Boucquel de Beauval, *Employé à l'École roy. d'Artillerie des Toulouse.*

Capitaines en 2e.

Legagneur ✠ ✱.
De Sers ✱.
Bauyn, Mis de Perreuse ✠ ✱.

Lieutenans en 1er.

Dufraisse, *en disponibilité.*
Dupoy, *faisant le service au Corps.*
Bert, *employé à la manuf. d'armes de Châtellerault.*
D'Albiat, *employé aux Forges de la Nièvre.*
Jacquet ✱. *faisant le service au Corps.*

Lieutenans en 2e.

Schwester, *faisant le service au Corps.*
Durosset, *idem.*
Pirain, *employé aux Forges de la Moselle.*
Mahot, *employé à la Fonderie de Strasbourg.*
Labrousse - Verteillac, *employé à la Direction d'artillerie de La Fère.*
Aporta ✱, *Sous-Lieut., attaché au 4e régiment d'Artillerie.*

Officiers du Train d'Artillerie. Messieurs.

Canel ✠ (O ✠), *Chef d'Escadron, employé au Dépôt central de l'Artillerie.*

Capitaines.

Etienne ✠ ✱, *Chef d'Escadron.*
Viviant ✠ ✱.
Gaugiran ✠ ✱.
Bellouard ✠ ✱.
Milleraud ✠ ✱.
François ✠ ✱.

Lieutenans.

Gallois ✱.
Vauthier ✱, *en disponibilité.*
Binet ✠.
Jeanroch ✠ ✱.
De Calmès ✱.
Lavertu ✱.

Sous-Lieutenans.

Kimbaux ✱, *en disponibilité.*
Lecordonnier, *idem.*
Navlet, *idem.*
Crémon, *idem.*
Martin. *idem.*

Aumoniers, Trésoriers et Chirurgiens. Messieurs.

L'Abbé Ferrer de Palmarola.
L'Abbé Arnaud.
Ledru ✠ ✱, *Chef d'Escadron.*
Faure ✱, *Chef d'Escadron.*
Laurent ✱, } *Chirurg.-Major.*
Belair *D.* ✱, } *Chirurg.-Major.*

ÉCOLE D'ARTILLERIE.

Brianchon ✠ ✱, *Professeur de mathématiques.* } *à Vincennes.*
Reynard, *Répétiteur.* } *à Vincennes.*
Aboilard, *Professeur de dessin.* } *à Vincennes.*

Employés. Messieurs.

Vanier ✱, *Garde d'Artillerie de 2e classe, à Vincennes.*
Devinat ✱, *Garde d'Artillerie de 3e classe à l'École Militaire.*
Petit, *garde d'artillerie de 3e classe, à Vincennes.*

HÔPITAL MILITAIRE DE LA GARDE ROYALE, au Gros-Caillou,

Sous la police de

M. le Bon du BOUCHET ✻ (O ✻), *Sous-Intendant militaire de la garde royale*, rue Basse-du-Rempart, n. 44.

Service du culte.

M. l'Abbé Bocquillon, *Aumônier.*

OFFICIERS DE SANTÉ.

Médecins. MM.	*Chirurgiens.* MM.
Regnault ✻ ✻, D. *Médecin en chef.*	Bon Larrey (C ✻), D. *Chirurg. en ch.*
Gasc ✻, D. } *Médecins ordin.*	Poirson (O ✻), D. *Chirurg. en 2e.*
Cornac (O ✻), D. } *Médecins ordin.*	Paban ✻, D. } *Chirurg. Aides-Maj.*
	Gimelle ✻, D. } *Chirurg. Aides-Maj.*

Pharmaciens. MM.

Lodibert (O ✻), D. *Pharm. en chef.*	Jacob, D. *Pharmacien Aide-Major.*
Chargrasse ✻, *Pharm. Aide-Major.*	M. Montigny, *Directeur.*

SECTION VII.

GENDARMERIE ROYALE DE FRANCE.

Ce corps se compose, 1° de la Gendarmerie d'élite, instituée pour le service des résidences royales; 2° de 24 légions pour le service des départemens et des arrondissemens maritimes; 3° de la Gendarmerie spécialement affectée au service de la ville de Paris; 4° de 2 compagnies de Gendarmerie à cheval, employées dans les îles de la Martinique et de la Guadeloupe.

La Gendarmerie d'élite est composée d'un état-major et de 2 escadrons. La force du corps est de 317 hommes, y compris 16 officiers.

Les 24 légions sont divisées en compagnies, lieutenances et brigades: la force totale de ces légions est de 12,687 hommes, dont 587 officiers, savoir: 24 colonels, ou lieutenans-colonels chefs de légion, 92 chefs d'escadron et capitaines commandans de compagnie, 24 capitaines-lieutenans, 355 lieutenans, et 92 trésoriers, dont 8 du grade de capitaines.

600 maréchaux-des-logis,	à cheval.	170 maréchaux-des-logis,	à pied.
1200 brigadiers,		330 brigadiers,	
7800 gendarm. et trompettes,		2000 gendarmes,	

La Gendarmerie royale de Paris a un état-major et 6 compagnies de 251 hommes chacune. La force totale de ce corps est de 42 officiers, et de 1486 sous-officiers et gendarmes, dont 569 hommes à cheval, et 917 à pied.

Les comp. de la Martinique et de la Guadeloupe sont composées ainsi qu'il suit:

Martinique: 1 capitaine, 2 lieut., 4 mar.-de-logis, 6 brigad., 55 gendarmes à cheval; total, 68 hommes.

Guadeloupe: 1 capit., 2 lieut., 5 mar.-de-logis, 10 brigad., 70 gendarmes à cheval; total, 88 hommes.

Par Ordonnance du 6 novembre 1822, il a été créé un bataillon de voltigeurs corses auxiliaires de la Gendarmerie, pour faire le service en Corse.

La force de ce bataillon est de 421 hommes, officiers compris.

Il y a des Inspecteurs généraux du grade de Lieutenant-général ou de Maréchal-de-camp.

GENDARMERIE D'ÉLITE.

M. le B[on] d'André ✠ (C ✱), *Colonel*, à Paris.

Alexandre de St.-Balmont ✠ (O ✱), *Chef d'Escadron*.
Savornin (P.-L.), *Aumônier*.
Lemaire de Mirville ✠ ✱, *Capitaine Adjudant-Major*.
Lambert de Barive ✱, *Capit. comm.*
De Bermondet de Cromières ✠ ✱, *id.*
Bourquelot ✠ ✱, *Capitaine*, *Trésor.*
Babinet de Rencogne, *Lieutenant*.
Chev. Dupouy de Bonnegarde, *Lieut.*
De Lagarde, *idem*.
De Maignaut, *idem*.
Merle de la Brugière ✠ ✱, *idem*.
Wolff ✠ (O ✱), *idem*.
Bidon, *idem*.
Destremont ✱, *idem*.
Réveillé-Parise ✱, D. M., *Chirurgien Aide-Major*.

GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE.

PREMIÈRE LÉGION.

M. de Sanzillon (Et.-Gédéon) ✠ (C ✱), *Colonel*, à Paris.

Compagnie de la Seine.

De Lamolère ✠ ✱, *Chef descadron Commandant*, à Paris.
Raffé ✠ (O ✱), *Capit. Trésor.* idem.
Leclerc ✠ ✱ *Cap. Lieut.* id.
Bizot ✱, *Lieutenant*, idem.
Brisson ✱, *Lieuten.* à Saint-Denis.
Prévost ✱, *idem*, à Sceaux.

Compagnie de Seine-et-Oise.

Guérin-d'Agon ✠ ✱, *Chef d'escad.*, à Versailles.
Babut, *Lieut.* idem.
Wimy ✠, *Lieuten. Trésorier*, idem.
Gournay, *Lieuten.* à Corbeil.
Dreymuller ✱, *Lieutenant*, à Etampes.
B[on] Desperiers. *Lieutenaut*, à Mantes.
Denizot ✱, *Lieuten.*, à Pontoise.
Gourlet ✠, *Lieut.* à Rambouillet.

Compagnie de Seine-et-Marne.

Martin de Couci ✠ ✱, *Capitaine*, à Melun.
Nobelly ✱, *Lieut.* idem.
Parent, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
Danglars, *Lieutenant*, à Coulommiers.
De Larouvraye ✱, *idem*, à Fontainebleau.
De Cordoue de Cordes ✱, *L.* à Meaux.
Deméré d'Aubigny ✱, *L.* à Provins.

DEUXIÈME LÉGION.

M. le Bertre ✠ (C ✱), *Colonel*, à Chartres.

Compagnie d'Eure-et-Loir.

Jomard ✠ (O ✱), *Chef d'escadron Commandant*, à Chartres.
Leleu-Delmé ✠ ✱, *Capit. Lieut.* idem.
Saintrone ✠ ✱, *Lieut. Trésor.* idem.
Forqueray ✱, *Lieuten.* à Châteaudun.
Quenont ✠ ✱, *idem*, à Dreux.
De Coureau, *id.* à Nogent-le-Rotrou.

Compagnie de la Sarthe.

De Caqueray ✠ ✱, *Capit.* au Mans.
Jousset de Lépine, *Lieuten.* idem.
Derousse ✠ ✱, *Lieuten. Trésorier*, idem.
Bouchet ✱, *idem*, à La Flèche.
Caudel ✠, *Lieutenant*, à Mamers.
Mauguin ✠ ✱, *Lieut.* à Saint-Calais.

Compagnie du Loiret.

Horric de Lamotte de Beaucaire ✠ ✱, *Chef d'escadron*, à Orléans.
Lesoudier de St.-Blaise ✠, *Lieuten.* id.
Carratier ✱, *Lieuten. Trésorier*, idem.
Desvaux ✱, *Lieutenant*, à Gien.
De Donato *dit* Donatis. *id.* à Montargis.
Gagny ✱, *idem*, à Pithiviers.

Compagnie de l'Orne.

Léger de Bresse ✱, *Capit.*, à Alençon.
Allard, *Lieutenant*, idem.
Vincent ✠, *Lieut.*, *Trésorier*, id.
Bourdos, *Sous-Lieut.* à Mortagne.
De Picquot ✠ ✱, *idem*, à Argentan.
Guyon de Quigny ✱, *idem*, à Domfront.

TROISIÈME LÉGION.

Bon Christophe de la Mothe-Guery ✠ (C ✠), *Colonel*, à Rouen.

Compagnie de la Seine-Infér.

Charlier de Vrainville ✠ (O ✠), *Chef d'esc. Command.* à Rouen.
Emery ✠ ✠, *Cap. Lieut.*
Kimbaux ✠, *Lieut.*, *Trésorier*, idem.
Mayeu ✠ ✠, *Lieut.* au Havre.
Filleul, *Sous-Lieut.*, à Dieppe.
Lemière ✠, *idem*, à Neuchâtel.
André de Berval ✠, *id.* à Yvetot.

Compagnie de l'Eure.

Le Pellerin Vte de Gauville ✠ ✠, *Cap.* à Evreux.
Dours-Chauti, *Lieutenant*, id.
Lenglier, *Lieuten. Trés.* id.
Depostis du Houlbec ✠, *id.* aux Andelys.
Noel ✠ ✠, *id.* à Bernay.
Langlois ✠, *idem*, à Louviers.
Barbelet ✠, *Lieut.* à Pont-Audemer.

Compagnie de l'Oise.

Demanche ✠ ✠, *Cap.* à Beauvais.
Bernet ✠ ✠, *Lieut.* id.
O'Carroll, *Lieut. Trés.* id.
Mathieu, *Lieut.* à Clermont.
Lepine ✠ ✠, *Lieut.* à Compiègne.
Harembert ✠, *id.* à Senlis.

Compagnie de la Somme.

De Lascous ✠ (O ✠), *Chef d'escad. Commandant*, à Amiens.
Folliot de Fierville ✠, *Lieut.* id.
Martin, *Sous-Lieut. Trés.* idem.
Denu ✠, *Lieut.* à Abbeville.
Louvard de Pontlevoye ✠, *Lieuten.*, à Doullens.
Lambert, *Lieut.* à Montdidier.
Labbé ✠, *idem*, à Péronne.

QUATRIÈME LÉGION.

M. Renou-Labrune ✠ (C ✠), *Colonel*, à Caen.

Compagnie du Calvados.

Varin de Bretteville ✠ ✠, *Chef d'esc. Commandant*, à Caen.
Hayaert ✠, *Capit.-Lieut.* id.
Lecarpentier, *Lieut. Trés.* id.
Trouillet de la Chaux ✠, *L.* à Lisieux.
Le Gras Desjardins ✠, *id* à Bayeux.
Letellier de Blanchard ✠, *id.* à Falaise.
Lemercier ✠, *id.* à Pont-l'Evêque.
Depolinière ✠, *id.* à Vire.

Compagnie de la Manche.

De la Barre ✠, *Cap. à* Saint-Lô.
Micalomier, *Lieutenant*, idem.
Reynaud, *Lieut. Trés.* id.
Fontaine, *Lieut.* à Valognes.
Carrel ✠, *Lieut.* à Mortain.
Daigremont, *Sous-Lieut.* à Coutances.
Grandjean, *S.-Lieut.* à Cherbourg.
De la Broise ✠, *Lieut.* à Avranches.

Compagnie de la Mayenne.

Brunet de La Charrie ✠ ✠, *C.* à Laval.
Lecourt de Ste-Marie ✠, *Lieut.* id.
Faux ✠, *Lieut. Trés.* id.
Villatte, *Lieuten.* à Château-Gontier.
Messié, *Lieut.* à Mayenne.

Arrond. maritime de Cherbourg.

De Prepetit ✠, *Cap.* à Cherbourg.
Cledat ✠, *Lieut.* au Havre.
Munier, *Sous-Lieut.* à Dunkerque.
Salon ✠, *Lieuten.-Trés.* à Cherbourg.

CINQUIÈME LÉGION.

M. Le Pourçeau de Mondoret ✠ (O ✠), *Colonel*, à Rennes.

Compagnie d'Ille-et-Vilaine.

Filleul de Fosse ✠ ✠, *Chef d'escad. Comm.* à Rennes.
Normand de la Tranchade ✠, *Capit.-Lieuten.* idem.
Mignotte ✠ ✠, *Cap-Trés.* idem.
De Lesperonière de Vriz, *L.* à Redon.
Fruchard ✠, *Lieut.* à Fougères.
Dussaray, *Lieut.* à Monfort.
Duperré, *idem*, à St.-Malo.
Malot ✠, *Sous-Lieut.* à Vitré.

Compagnie des Côtes-du-Nord.

Marie ✠ ✠, *Cap.* à S.-Brieuc.
Bégué ✠ ✠, *Lieut.* id.
Delatre, *Sous-Lieut. Trés.* id.
De Kermel, *Lieut.* à Guingamp.
Sartin, *Sous-Lieut.* à Lannion.
Trompette, *Lieutenant*, à Loudéac.
Mascarène de Rivière de Lezoualch ✠, *Lieuten.* à Dinan.

Compagnie du Finistère.

De Pompery, *Cap.* à Quimper.
De Tilly ✠, *Lieut.* id.
Faucheux, *Lieut. Trés.* id.
Blat ✱, *Lieut.* à Brest.
Charvais, *Lieut.* à Châteaulin.
De Ploëuc ✠, *Lieut.* à Morlaix.
De Normanville ✠, *idem*, à Quimperlé.

Arrond. maritime de Brest.

Vernier de Byans ✠ ✱, *Cap.* à Brest.
Sébastien ✱, *Sous-Lieut.* id.
Simonnet, *Lieut. Trésor.* id.

SIXIÈME LÉGION.

M. Cadudal ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel*, à Angers.

Compagnie de Maine-et-Loire.

Bernabé, Bon de Lahaye ✠ ✱, *Chef d'esc. Comm.* à Angers.
Derazes, *Cap.-Lieut.* idem.
Pétion ✠, *Lieut. Trés.* id.
Bouteiller, *Lieut.* à Beaugé.
De Suyrot ✠, *idem*, à Beaupréau.
N....... *idem*, à Saumur.
Gripat ✱, *idem*, à Segré.

Compagnie de la Loire-Infér.

Pelecier ✠ (O ✱), *Ch. d'esc.* à Nantes.
Dufay, *Lieut.* id.
Gays ✱, *Lieut. Trés.* id.
Moricet, *Lieut.* à Ancenis.
Legoazre de Toulgoët ✠ ✱, *Lieuten.* à Châteaubriant.
Massabiau ✠ ✱, *id.* à Paimbœuf.
Guilmin ✱, *id.* à Savenay.

Compagnie du Morbihan.

De Parfouru ✠, *Capit* à Vannes.
Dupontavice Du Boishenry, *Lieut.* id.
Dupont ✠, *Lieut Tr.* id.
Jouan Ker Venoaël, *Lieut.* à Pontivy.
De Lannoy ✠, *Lieut.* à Lorient.
Dieudonné ✱, *idem*, à Ploermel.

Arrondissement maritime de Lorient.

Lemuet ✠, *Capit.* à Lorient.
Depontual ✠, *Lieut.* idem.
Michelot, *Sous-Lieut. Trés.* id.

SEPTIÈME LÉGION.

M. le Bon Potier ✠ (O ✱), *Colonel*, à Tours.

Compagnie d'Indre-et-Loire.

Brault ✠ ✱, *Chef d'esc. Comm.* à Tours.
Beaumont ✠, *Cap.-Lieut.* id.
Tierry (M.) ✠ *Capit. Trés* id.
Coussillan ✱, *Lieut.* id. à Chinon.
Lepaige, *idem*, à Loches.

Compagnie de Loir-et-Cher.

De Guizable de Lacotte ✠ ✱, *C.* à Blois.
Champault, *Lieut.* idem.
Brissonnet, *Lieut. Trés.*, id.
Painchaud ✱, *id.* à Romorantin.
Fouchier, *id.* à Vendôme.

Compagnie de la Vienne.

Bernon ✠ ✱, *Cap.* à Poitiers.
Payelle ✠ ✱, *Lieut.* idem.
Chevallier Ruffigny, *Lieut. Trés.* idem.
Leroi, *Lieut.* à Civray.
Montois, *id.* à Châtellerault.
D'Espinay, *id.* à Loudun.
De Gaulejac, *id.* à Montmorillon.

Compagnie de l'Indre.

Damour ✠ ✱, *Capit.* à Châteauroux.
Didion ✠ ✱, *Lieut.* idem.
Vollant ✠, *Lieutenant, Trésorier*, id.
Brouwer ✠, *id.* au Blanc.
Mensard ✠ ✱, *id.* à Issoudun.
Phellot ✠, *id.* à la Châtre.

HUITIÈME LÉGION.

M. Clément ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel*, à Moulins.

Compagnie de l'Allier.

De la Martellière ✠ (O ✱), *Chef d'escadron, Command.* à Moulins.
Thorel ✠, *Capit.-Lieut.* idem.
Thery ✠ ✱, *Capit. Trés.* id.
De Brossard (Louis) ✱, *L.* à Montluçon.
Michel, *Lieut.* à Gannat.
Bittard des Portes ✠, *id.* à Lapalisse.

Compagnie du Puy-de-Dôme.

Bonjour ✠ ✱, *Capit.* à Clermont.
Velay ✠ ✱, *Lieut.* id.
D'Eté, *Lieut. Trés.* id.
Lemolt ✱, *Sous-Lieut.* à Ambert.
Viviand, *Lieut.* à Issoire.
Robillon ✱, *idem*, à Riom.
Bouquet de la Grye, *id.* à Thiers.

Compagnie de la Nièvre.

Ferrand de la Forest, *Capit.* à Nevers.
Aladane, *Lieut.* à Nevers.
Mahé ✠, *Lieut. Trés.* id.
Daubignac Ribains, *id.* à Clamecy.
Prudot ✠, *Lieut.* à Château-Chinon.
Theyron ✠ ✠, *id.* à Cosne.

Compagnie du Cher.

De Baculard d'Arnaud ✠ ✠, *Chef d'esc.*, à Bourges.
Courby, *Lieut.* idem.
Taillard ✠ ✠, *Lieut. Trés.*
Delagrandiere, *Lieut.* à S.-Amand.
Perrin, *Lieut.* à Sancerre.

NEUVIÈME LÉGION.

M. de Lavoyrie ✠ (O ✠), *Colonel*, à Niort.

Compagnie des Deux-Sèvres.

Caselli ✠ (O ✠), *C. d'esc. Com.* à Niort.
De Vabre ✠ ✠, *Cap. Lieut.* idem.
Delaplace de Lange ✠ ✠, *Cap. Trés.* id.
Cresson, *Sous-Lieut.* à Parthenay.
Cady ✠, *Lieut.* à Bressuire.
Estienne, *Sous-Lieut.* à Melle.

Compagnie de Bourbon-Vendée.

Grandsaignes ✠, *C.* à Bourbon-Vendée.
Hamard ✠, *Lieutenant*, id.
Massart, *Lieut. Trés.* idem.
De Combarel (Jos.) ✠, *L.* à Fontenay.
Ronzet, *Lieut.* aux Sables d'Olonne.
Déaddé (A. G. L), *Lieut.* aux Herbiers.

Comp. de la Charente-Infér.

Bernard de La Fregeollière ✠, *Cap.* à La Rochelle.
Rivals. *Lieut.* idem.
Babin ✠, *Lieut. Trés.* id.
Demoneys Dordière ✠, *L* à Jonzac.
Bouverie ✠, *Sous-Lieut.* à Marennes.
Frontgous, *Lieut.* à Rochefort.
Le Berthon ✠ ✠, *id.* à Saintes.
Duval, *id.* à St.-Jean-d'Angely.

Arrond. maritime de Rochefort.

Merle de la Brugière ✠ (J.-M.-L.), *Cap.* à Rochefort.
Lantier ✠, *Lieut.* idem.
Gaucher, *Lieut. Trés.* idem.

DIXIÈME LÉGION.

M. Patarin ✠ (C ✠), *Colonel*, à Bordeaux.

Comp. de la Gironde.

Merle de la Brugière (Franç.) ✠ ✠, *Chef d'esc. Command.* à Bordeaux.
De Marin ✠ ✠, *C.-L.* idem.
Mouchoux ✠, *Lieut. Trés.* idem.
Laffon, *Lieut.* à Lesparre.
Lecarlier de Veslud ✠, *id.* à Bazas.
Martin Boussac ✠, *id.* à Blaye.
Demontal, *Sous-Lieut.* à la Réole.
Sabarot ✠, *Lieut.* à Libourne.

Compagnie de la Charente.

Gimel ✠ ✠, *Capitaine*, à Angoulême.
Gastebois de Marignac, *Lieut.* id.
Lurat ✠, *Lieut. Trésor.* id.
De la Voyerie, *Lieut.* à Cognac.
Cheynier, à Barbezieux.
Delasalle, *Lieut.* à Confolens.
Cramatt, *Sous-Lieut.* à Ruffec.

Compagnie des Landes.

Dovergne ✠ ✠, *C.* à Mont-de-Marsan.
Fontalbe, *Lieutenant*, id.
Burlin, *Sous-Lieut. Trés.* idem.
Jandrons, *L.* à St.-Sever.
Auger de Guillerague ✠, *L.* à Dax

Compagnie des Basses-Pyrén.

Tavernier ✠ (O ✠), *Ch. d'esc.* à Pau.
De Garros, *Lieut.* id.
Munier (J.-J.), *Lieut. Trés.* idem.
Lelong de Longpré, *L.* à Bayonne.
Gourjon ✠, *Lieut.* à Mauléon.
Mocquet, *Sous-Lieut.* à Orthez.
Frandidier, *Lieut.* à Oléron.

ONZIÈME LÉGION.

M. Delmas ✠ (O ✠), *Lieut.-Colonel*, à Limoges.

Comp. de la Haute-Vienne.

Huot ✠, *Chef d'esc. Com.* à Limoges.
Foutreaux de Jallais, *C.-L.* à Limoges.
De Préaud, *Lieut. Trés.* id.
Panier, *id.* à Bellac.
De Vielbans ✠, *Lieut.* à St.-Yrieix.
Maynard de Queilhe ✠, *id.* à Rochechouart.

Compagnie de la Creuze.

De Verdun ✠ ✠, *Cap.* à Guéret.
Dussel ✠, *Lieut.* id.
Merle de la Brugière (J.B.) ✠, *Lieut. Trés.*, id.
Guerin ✠, *Lieut.* à Aubusson.
De Villemone, *id.* à Bourganeuf.
Chousserie, *Sous-Lieut.* à Boussac.

Comp. de la Dordogne.

Petitjean de Rancourt ✠ ❋, *Chef d'esc.* à Périgueux.
Langlade ❋, *L.* à Périgueux.
Bouteillier ✠, *Lieut. Trés.* id.
Lacrompe de la Boissière, *L.* à Bergerac.
Favas, *id.* à Nontron.
Lotin de la Bochonnière ✠, *id.* à Sarlat.
Doutre-Roussel ✠ ❋, *id.* à Riberac.

Comp. de la Corrèze.

Durieux de Mouxy ✠ ❋, *Capitaine*, à Tulles.
De Lasserre, *Lieut.* id.
Deschamps (J.-B.) ✠ ❋, *Lieutenant*, *Trés.* idem.
Lasere du Rouzel ❋, *Lieut.* à Brives.
Clément (Edme) ✠ ❋, *idem*, à Ussel.

DOUZIÈME LÉGION.

M. Maubert de Neuilly ✠ ❋, *Lieut.-Colonel*, à Cahors.

Compagnie du Lot.

Favas ✠ (O ❋), *Chef d'Esc. Comm.* à Cahors.
D'Aux ❋, *Cap.-Lieut.*
Suisse ✠, *Lieut. Trés.* id.
De Combarel (P. A.) ❋, *id.* à Figeac.
Bardy-Fourtou ✠, *idem*, à Gourdon.

Comp. de Lot-et-Garonne.

Daugnac ❋, *Cap.* à Agen.
Bonneau de Beaufort, *Lieutenant*, idem.
Hincelin, *Lieut. Trés.* id.
Lafargue, *Lieutenant*, à Nérac.
Boissy Dubois, *idem*, à Marmande.
Destutt, *Lieutenant*, à Villeneuve-d'Agen.

Comp. de l'Aveyron.

Jammé ✠ ❋, *Capit.* à Rhodez.
Azaïs, *Lieutenant*, idem.
Redon, *Sous-Lieuten. Trés.* idem.
Wœlffel, *Lieut.* à Espalion.
Puinesge, *Lieut. idem*, à Milhau.
Labastide, *id.* à St.-Afrique.
Delpech, *id.* à Villefranche.

Comp. du Cantal.

Gougeon ✠ ❋, *Capit.* à Aurillac.
Chauveton de St. Léger, *Lieut.* id.
Lecareux ✠, *L. Trés.* id.
Massis ✠ ❋, *Lieut.* à Murat.
Campagne, *id.* à Mauriac.
Tremengheol de Laroussière ✠ ❋, *id.* à Saint-Flour.

TREIZIÈME LÉGION.

M. Cournuaud de Fonbourgade ✠ ❋, *Colonel*, à Toulouse.

Comp. de la Haute-Garonne.

Del ✠ ❋, *Chef d'escad. Command.* à Toulouse.
Godbillon ✠ ❋, *Capit.-Lieut.* idem.
Saurel, *Sous-Lieut. Trés.* id.
Serres ✠ ❋, *Lieut.* à Villefranche.
Pascal, *S.-Lieut.* à Muret.
Déaddé (J. C. A.), *L.* à St.-Gaudens.

Comp. de Tarn-et-Garonne.

Perrier de St-Germain ❋, *Cap.* à Montauban.
Macary ✠, *Lieut.* id.
Sartre, *S.-L. Trés.* id.
Barrier ❋, *Lieut.* à Moissac.
Ruot ❋, *Lieutenant*, à Castel-Sarrazin.

Compagnie du Gers.

De Broqueville ❋, *Capit.* à Auch.
Grandveaux ❋, *Lieut.* idem.
Peylabere ✠ ❋, *Lieut. Trés.* idem.
Macon ✠, *Lieut.* à Lombez.
Maurel de la Pomarede ❋, *L.* à Condom.
Chetard, *id.* à Lectoure.
Jouve de Guibert ❋, *Lieut.* à Mirande.

Comp. des Hautes Pyrén.

Marion de Bresillac ✠, *Cap.* à Tarbes.
De l'Eglise ❋, *L.* id.
Lemonnyer ✠ ❋, *Lieut. Trés.* idem.
Bourdier de Beauregard ❋, *L.* à Argelès.
Ledanoys de Tourville ✠, *Lieutenant*, à Bagnères.

QUATORZIÈME LÉGION.

M. le Cte Doutremont de Minières ✠ (O ❋), *Col.* à Carcassonne.

Compagnie de l'Aude.

D'Exéa de la Louvière ✠ ❋, *Chef d'Escadron Comm.* à Carcassonne.
Suere ✠ ❋, *Cap.-Lieut.* à Carcassonne.
Jacob, *S.-Lieut. Trés.* id.
Gourgas, *Lieut.* à Castelnaudary.

De Roquefeuil, à Limoux.
Focras de la Neuville ✠ ✱, *idem*, à Narbonne.

Compagnie du Tarn.

Fabre de Lavalette ✠ ✱, *Cap.* à Alby.
Julia ✠ ✱, *Lieut.* idem.
Auger, *Lieut. Trés.*
Duperier de Lislefort, *Lieutenant*, à Castres.
Ménard, *idem*, à Lavaur.
Charpentier de Cossigny, *Lieutenant*, à Gaillac.

Comp. des Pyrén. Orient.

Adhémar de Lantagnac ✠, *C.* Perpignan.
Thomas ✱, *Lieut.* idem.
Digne, *Lieut. Três* idem.
Lefèvre, *Sous-Lieut.* à Prades.
Laurens, *id.* à Céret.

Comp. de l'Arriège.

Yvernault ✠ ✱, *Capit.* à Foix.
Capdeville, *Lieut.* id.
Lepage ✠, *Lieut. Trésor.* idem.
De Madron ✱, *L.* à Pamiers.
Jost ✠ ✱, *Lieut.* à Saint-Girons.

QUINZIÈME LÉGION.

M. le Bon de la Barthe ✠ ✱, *Colonel*, à Nîmes.

Compagnie du Gard.

Rozier de Linage ✠ ✱, *Chef d'Esc. Comm.* à Nîmes.
N...... *Cap.-Lieut.*, idem.
Guerin (M.-J.F.), *Lieut. Trésor.* id.
Rolland, *Lieut.* à Alais.
Delbos ✠, *Lieut.* au Vigan.
Gautier, *Lieut.* à Uzès.

Compagnie de l'Ardèche.

Du Bay, *Cap.* à Privas.
Royau, *Lieut.* idem.
Demanche, *S.-Lieut. Trés.* idem.
Terrier de la Jolive ✱, *L.* à Tournon.
Fabre, *idem*, à l'Argentière.

Comp. de l'Hérault.

De Raymond ✠ ✱, *Chef d'escadron*, à Montpellier.
De Pagès de Pourcarès, *Lieut.* idem.
Poupart ✠, *Lieut. Trésor.* idem.
Galabert ✠ ✱, *Lieut.* à Béziers.
Devina ✱, *id.* à Lodève.
Defresne ✠ ✱, *idem*, à Saint-Pons.

Comp. de la Lozère.

Gallié ✠ ✱. *Capit.* à Mende.
Decouhé de Lusignan (E.-D.), *L.* id.
Edouin ✠, *Lieut. Très.* idem.
Waiss, *Lieutenant.* à Florac.
Rousset ✱, *id.* à Marvejols.

SEIZIÈME LÉGION.

De Bellon ✠ ✱, *Colonel*, à Marseille.

Comp. des Bouches-du-Rhône.

Pascalis ✠ (O ✱), *Chef d'Esc. Comm.* à Marseille.
De Gouzens de Fontaines ✠, *C.-Lieut.* idem.
Lebriquir ✠, *Lieut. Trés.* idem.
Falconet ✱, *Lieut.* à Aix.
Boulnois ✱, *idem*. à Arles.

Compagnie de Vaucluse.

Blanc ✠ ✱, *Capitaine*, à Avignon.
Dechevalier ✱ ✠, *Lieut.* idem.
Doudan, *Lieuten. Trésor.* idem.
Pascalis, *Lieutenant*, à Apt.
Millaudon Coudurier ✱, *L.* Carpentras.
Jeannel ✱. *Lieut.* à Orange.

Compagnie du Var.

Viervil ✠ ✱. *Capit.* à Draguignan.
Fournier ✱, *Lieut.* idem.
Rattier. *Sous-Lieut Trésor.* idem.
Pierrugues. *Sous-Lieut.* à Brignoles.
Beaume *dit* Roux ✱, *Lieut.* à Grasse.
Duhil de la Jouardais ✠, *id.* à Toulon.

Arrond. marit. de Toulon.

Sardou ✠ ✱, *Cap.* à Toulon.
Delaye, *Lieut* idem.
Garraud ✠, *Lieut. Trésor.* id.

DIX-SEPTIÈME LÉGION. (*Corse.*)

M. Degascq ✠ (O ✠), *Colonel*, à Bastia.

Première Compagnie.

Merat ✠ ✱. *Ch. d'Esc. Com.* à Bastia.
Mougenot ✠ ✱, *Cap.-Lieut.* id.
Taphanel, *Lieut.* à Calvi.
Roguier ✱, *Lieut. Trés.* id.
Arrighi, *Lieut.* à St.-Florent.
Agostini ✠, *Lieut.* à Vescovato.
Audouy, *Sous-Lieut.*, à Corte.
Lepintre ✠, *Lieut.* à Piedicroce.
Benedettini, *id.* à Tallone.

Deuxième Compagnie.
Dyonnet, ✠, *Cap.* à Ajaccio.
Simoni, *Lieut.* idem.
Walter, *Sous-Lieut.* à Vico.
Marcantei ✠, *Lieut.* à Sainte-Marie de Siché.
Masson, *Lieut.* à Sartene.
Lucchini, *Lieut.* à Bonifacio.

DIX-HUITIÈME LÉGION.

M. de Valory ✠ (O ✠), *Colonel*, à Grenoble.

Compagnie de l'Isère.
De la Caze-Sarta ✠ ✠, *Chef d'Esc.*, *Com.* à Grenoble.
Corra ✠, *Capit.-Lieut.* idem.
Pernet ✠ ✠, *Cap. Trés.* id.
De Renneville, *L.* à Latour-du-Pin.
Spengler ✠, *S.-Lieut.* à St.-Marcellin.
Thomé de St.-Cyr ✠ ✠, *id.* à Vienne.

Comp. de la Drôme.
Sunhary ✠; *Cap.* à Valence.
N......., *Lieutenant*, idem.
Ravenez ✠, *Lieut. Trés.* idem.
De Brossard (Marie), *Lieut.* à Die.
D'Agard, *idem*, à Montélimart.
Chauchard, *idem*, à Nyons.

Comp. des Hautes-Alpes.
Proth Deschamps ✠ ✠, *Cap.* à Gap.
D'Antoine de Taillas, *Lieut.* idem.
Michel ✠, *Lieut. Trés.* id.
Cluzel ✠, *Lieut.* à Briançon.
Levêque de la Bassemouturie, *idem*, à Embrun.

Comp. des Basses-Alpes.
Martolio ✠ ✠, *Cap.* à Digne.
Derocle de Taurriers, *Lieut.* idem.
Meyers, *S.-Lieut. Trés.* id.
Guintrandy, *S.-L.* à Barcelonette.
Le Boulanger, *Lieut.* à Castellane.
Sorel ✠, *S.-Lieut.* à Sisteron.
Brun ✠ ✠, *Lieut.* à Forcalquier.

DIX-NEUVIÈME LÉGION.

M. le Bon de la Roque ✠ (C ✠), *Colonel*, à Lyon.

Compagnie du Rhône.
Faye ✠ (O ✠), *C. d'Es. Com.* à Lyon.
Couraye-Duparc, *Capit.-Lieut.* idem.
Richier ✠, *Lieut. Trés.* id.
Aps ✠, *Lieuten.* à Villefranche.
Aplada ✠, *Lieuten.* à Tarare.

Comp. de Saône-et-Loire.
Martenot de la Martinière ✠, *C.* Mâcon.
Picq ✠, *Lieut.* idem.
Desjardins ✠ ✠, *Lieut. Trés.* id.
Dabry ✠, *Lieut.* à Louhans.
Rebillot ✠, *idem*, à Autun.
Georgeon ✠, *S.-Lieut. id.* à Châlons.
Croizier de la Doire ✠ ✠, *L.* à Charolles.

Compagnie de la Loire.
Henrionnet ✠, *Capitaine*, à Montbrison.
Collangettes, *Lieuten.* id.
Allamand, *Lieutenant*, *Trés.* idem.
Mulsant ✠, *Lieut.* à Roanne.
Oudry, *Sous-Lieut.* à S.-Etienne.

Comp. de la Haute-Loire.
De Reste ✠ ✠, *Cap.* au Puy.
De Pelacot ✠, *Lieut.* idem.
Vuillemot, *S.-L. Trés.* id.
Dussuc ✠, *idem*, à Brioude.
Gimbert de Chabannes, *Lieutenant*, à Yssingeaux.

VINGTIÈME LÉGION.

M. le Ch. Lebas de Bouclans ✠ (C ✠), *Colonel*, à Dijon.

Comp. de la Côte-d'Or.
De Truchis du Mole ✠ ✠, *Ch. d'Esc. Com.* à Dijon.
Denest ✠, *Capitaine-Lieut.* idem.
Hiestand ✠, *Lieut. Trésor.* idem.
De Percy ✠, *Lieut.* à Sémur.
Vincent d'Ecquevilley ✠, *L.* à Beaune.
Leclerc de Ruffey ✠, *idem*, à Châtillon-sur-Seine.

Compagnie de l'Yonne.
Valon ✠ ✠, *Cap.* à Auxerre.
Hochet, *Lieut.* idem.
Demay ✠ ✠, *Lieut. Trés.* idem.
Viart, *Lieutenant*, à Avallon.
Tenaille de Champton ✠, *id.* à Joigny.
Soufflot, *Lieut.* à Sens.
Siraudin, *idem*, à Tonnerre.

Compagnie de l'Aube.
Laurent ✠ ✠, *Capit.* à Troyes.
Simonnin ✠, *Lieut.* idem.
Dupont ✠, *Lieut. Trés.* idem.
De Challemaison ✠ ✠, *L.* à Arcis-sur-Aube.
Cécile ✠, *Lieut.* à Bar-sur-Aube.

De Cheron ✱, *L.* à Bar-sur-Seine.
Dubrana ✠ ✱, *L.* à Nogent-sur-Seine.

Comp. de la Haute-Marne.

De Mousin de Villers ✠ (O ✱), *Cap* à Chaumont.
Legros ✠, *Lieut.* à Chaumont.
Aubert ✱, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
Nesle ✠ ✱, *Lieutenant*, à Langres.
Leblanc ✠ ✱, *idem*, à Vassy.

VINGT-UNIÈME LÉGION.

M. Picard ✠ (C ✱), *Colonel*, à Besançon.

Compagnie du Doubs.

Cte des Barres ✠ ✱, *Chef d'Esc. Com.* à Besançon.
Equey de Villariard ✠ ✱, *Cap.-L.* id.
Speigel ✠, *Lieut. Très.* idem.
Martenne ✠, *Lieuten.* à Baume-les-Dames.
Pernot, *Lieut.* à Pontarlier.
Pavans de Ceccaty, *L.* à Montbéliard.

Comp. de la Haute-Saône.

Crestin d'Oussières ✠ ✱, *Capitaine*, à Vesoul.
Bertrand de Lavaux ✠ ✱, *Lieut.* id.
Taillard, *Lieut. Trés.* id.
Fréchin ✱, *S.-Lieut.* à Lure.
Trouillot du Pin, *idem*, à Gray.

Compagnie du Jura.

Duvigneau ✱, *Capitaine*, à Lons-le-Saulnier.
Delagrange ✱, *Lieut.* id.
Patouillet ✠, *L. Très.* id.
De Pointe, ✠, *Lieut.* à Poligny.
De Monteynard ✠, *id.* à Dôle.
Goguillot ✠. *idem*, à Saint-Claude.

Compagnie de l'Ain.

Carrelet ✠ ✱, *Cap.* à Bourg.
Frentzel ✠, *Lieut.* id.
Fleury ✠, *Lieut. Très.* id.
De Reidelet, *Lieut.* à Belley.
Durand de Chiloup, *idem*, à Trévoux.
Ruffin-Lozier, *id.* à Nantua.
Magnien ✠, *idem*, à Gex.

VINGT-DEUXIÈME LÉGION.

M. de Laleu de Ste-Preuve ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*, à Nancy.

Comp. de la Meurthe.

Tardy de Montravel ✠ ✱, *Chef d'esc. Com.* à Nancy.
Moréal de Brévans, *Cap.-Lieut.* id.
Protin ✠ ✱, *Lieut. Trés.* id.
Pitat, *Lieut.* à Château-Salins.
France, *id* à Sarrebourg.
Turbert, *Lieut.* à Toul.
Hun ✠ ✱, *Lieut* à Lunéville.

Compagnie des Vosges.

Boilletot de Bemont ✠ ✱, *C.* à Epinal.
Ferdinand, *Lieut.* idem.
Dommanget, *S.-Lieut. Trés.* idem.
Berthe de Pommery, *L.* à Mirecourt.
Marienne, *S.-Lieut.* à Remiremont.
Bourcet ✱, *Lieut.* à Saint-Dié.
De Lallemant de Liocourt ✱, *Lieut.* à Neufchâteau.

Comp. du Bas-Rhin.

De Golbery ✠ (O ✱), *Ch. d'escadr.* à Strasbourg.
Houzeau ✠ ✱, *Lieut.* idem.
Reiss, *Lieut. Trésor.* id.
Dedier, *Lieut.* à Saverne.
De Bininger ✱, *Lieut.* à Schélestadt.
Maniguet ✠, *idem*, à Wissembourg.

Comp. du Haut-Rhin.

François ✠ ✱, *Cap.* à Colmar.
Parizel ✱, *Lieut.* idem.
Hurel, *Lieut. Très.* id.
Vautrin, *Lieut.* à Belfort.
Waiss ✱, *Lieut.* à Altkirch.

VINGT-TROISIÈME LÉGION.

M. Ledoux ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel*, à Metz.

Comp. de la Moselle.

Robert ✠ (O ✱), *Chef d'Escadron Command.* à Metz.
Rovel ✠ ✱, *Cap-Lieut.* id.
Lagroy de Croute ✠ ✱, *Cap. Trés.* id.
Beaugeois ✠, *Lieutenant*, à Briey.
Delallemant (J. N.) ✠ ✱, *id.* à Sarguemines.
Tinseau ✱, *id.* à Thionville.

Comp. de la Meuse.

Coudenhove ✠ ✱, *Capitaine*, à Bar-le-Duc.
Noel ✠ ✱, *Lieut.* idem.
Barbe ✠, *Lieutenant*, *Très.* idem.
Borien, *Lieutenant*, à Montmédy.
Labat ✱, *id.* à Commercy.
Bigeon de Courcy ✠ ✱, *idem*, à Verdun.

Comp. de la Marne.

Barthelemy ✠ ✻, *Capitaine*, à Châlons.
Bruyant ✻, *Lieut.* idem.
Richard ✻, *Lieuten. Trésor.* idem.
Mique ✻, *L.* à Epernay.
Bouly de Lesdain ✻, *id.* à Reims.
Chedel ✠, à Sainte-Ménéhould.
De Corlieu, *id.* à Vitry-le-Français.

Compagnie des Ardennes.

Levaillant de Monchy ✠ ✻, *Capit.* à Mézières.
Dalery ✠ ✻, *Lieut.* id.
Igier ✻, *Lieut. Trés.* id.
Pretre d'Eynon, *L.* à Rhetel.
Hugay ✻, *Lieut. idem*, à Sedan.
Simonnet ✻, *id.* à Rocroy.
Beysser, *Lieuten.* à Vouziers.

VINGT-QUATRIÈME LÉGION.

M. Ravier ✠ (O ✻), *Colonel*, à Arras.

Comp. du Pas-de-Calais.

Clément (P.-Th.) ✠ ✻, *Chef d'Esc., Comm.* à Arras.
Tilman ✠ ✻, *Cap.-Lieut.* id.
Beaugrand ✠ ✻, *Cap. Trés.* idem.
Flamen ✠ ✻, *Lieut.* à Béthune.
Dupuis, *Lieut.* à Boulogne.
Demay ✠, *L.* à Montreuil.
Saulnier, *Lieut.* à St.-Omer.
Le Bresne, *Sous-Lieut.* à St.-Pol.

Compagnie du Nord.

Pinel ✠ (O ✻), *Chef d'esc.* à Lille.
Bonnay de Nonancourt, *Lieut.* idem.
Carré, *Lieut. Trés.* idem.
Hamont ✻, *L.* à Avesnes.
De Corbie ✠ ✻, *Lieut.* à Cambray.
Lamy ✻, *Lieut.* à Douay.
Delfosse, *Lieut.* à Dunkerque.
Janssens ✻, *Lieut.* à Hazebrouck.
Pomme ✻, *Lieut.* à Valenciennes.

Compagnie de l'Aisne.

Bon Cochet de Savigny de St-Valier ✻, *Capit.* à Laon.
Lucot ✻, *Lieut.* idem.
Michel ✠ ✻, *Lieut. Trés.* idem.
Gallois ✻, *Lieut.* à Château-Thierry.
Delorne d'Alincourt ✻, *idem*, à Saint-Quentin.
Odot de Lenferna, *idem*, à Soissons.
Capitain, *idem*, à Vervins.

GENDARMERIE ROYALE DE PARIS (*Voy.* page 787).

GENDARMERIE EMPLOYÉE DANS LES COLONIES.

Compagnie de l'Ile de la Martinique.

Cardini ✠ ✻, *Capitaine.*
Pillerault ✻, *Lieutenant.*
De Sauvigny, *Lieut.*

Compagnie de la Guadeloupe.

Leroy ✠ (Bern.-Joseph), *Cap.*
Lugné, *Lieutenant.*
Montéléon, *idem.*

Bataillon de Voltigeurs Corses.

État-major.

Galloni d'Istria ✠ ✻, *Chef de Bat.*
Buttafoco ✠, *Cap. Adjudant-Major.*
Grandvalet, *S.-Lieutenant*, *Trésorier.*
Grazietti, *Chirurgien Aide-Major.*

Capitaines.

Angelis ✠ ✻. Peraldi ✠.
Marinetti ✠ ✻. Ciavaldini ✠.

Lieutenans.

Franchi ✠. De Giovanni ✻.
Vico. Cuttoli.

Sous-Lieutenans.

Santolini. Laurelli.
Pianelli. Marcelli.

SECTION VIII.

CORPS ROYAL DE L'ARTILLERIE (1).

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ARTILLERIE,

Place St.-Thomas-d'Aquin.

Ce Comité, présidé par le premier inspecteur-général de l'artillerie, est composé de six Officiers généraux, dont deux au moins Lieutenans généraux, et d'un secrétaire, Officier supérieur. Les membres et le secrétaire sont désignés, chaque année, par le Roi, sur la présentation du Ministre de la Guerre, qui peut adjoindre au Comité le nombre d'Officiers généraux et supérieurs qu'il juge nécessaire pour l'examen des travaux sur lesquels il est consulté.

Président du Comité.

S. S. le Cte Valée (C ✻) (G ✻), Lieut.-gén., Cons.-d'Etat, *premier Inspecteur général de l'artillerie.*

Membres titulaires. Messieurs,

Le Cte Charbonnel ✻ (G ✻), Lieutenant général.
Le Vte Tirlet (C ✻) (G O ✻), *idem.*
Le Bon Le Noury ✻ (G O ✻), *idem.*
Le Bon Neigre ✻ (G O ✻), *idem.*
Le Bon A. Digeon ✻ (G O ✻), *idem.*
Le Bon Bouchu ✻ (G O ✻), *idem.*

Membres adjoints. Messieurs,

Le Bon Berge ✻ (G O ✻), Lieutenant général.
Le Bon Doguerau ✻ (C ✻), Maréchal-de-camp.
Ducos, Vte de La Hitte ✻ (C ✻), Maréchal-de-camp, Aide-de-camp de Monsieur le Dauphin.

Secrétaire du Comité.

M. de Bouteiller ✻ (O ✻), *Lieutenant-Colonel d'Artillerie.*

ÉTAT-MAJOR.

Premier Inspecteur-général de l'Artillerie.

S. S. le Cte Valée (C ✻) (G ✻), *Lieutenant-général, Cons.-d'Etat*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 11.

Lieutenans-généraux. Messieurs,

Cte d'Anthouard ✻ (G O ✻), rue Bleue, 29.
Cte Charbonnel ✻ (G ✻), *Membre du Comité spécial et consultatif de l'Artillerie*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 18.
Vte Tirlet (C ✻) (G O ✻), *idem*, rue Blanche, n. 5.
Bon le Noury ✻ (G O ✻), *idem*, rue de la Sourdière, n. 14.

---

(1) Tout ce qui concerne l'Artillerie de la Garde Royale est porté à l'article de la Garde Royale, page 616.

B[on] Neigre ✠ (G O ✠), *idem*, rue de Paradis Poissonnière, 12.
B[on] A. Digeon ✠ (G O ✠), *idem*, rue Joubert, n. 19.
B[on] Bouchu ✠ (G O ✠), *idem*, rue Cassette, n. 25.
B[on] Berge ✠ (G O ✠), *idem adjoint*, rue des P.-Augustins, 12.

Maréchaux-de-camp. Messieurs,

B[on] Corda ✠ (C ✠), *Inspecteur des arsenaux de construction.*
B[on] Filhol de Camas ✠ (C ✠), *Comm. l'Ecole d'Artill. à Douai.*
B[on] Boulart ✠ (G O ✠), *Comm. l'Ecole d'Artill. à Strasbourg.*
B[on] Doguerau ✠ (C ✠), *Membre adjoint du Comité consultatif.*
B[on] Pelletier ✠ (G O ✠), *Comm. l'Ecole d'Artillerie, à Metz.*
B[on] Lafont (G O ✠), *Commandant l'Artillerie de la Garde.*
M[is] d'Hautpoul ✠ (C ✠), *Commandant l'Ecole d'application du corps royal d'état-major.*
V[te] Paillhou ✠ (C ✠), *Sous Gouverneur de l'Ecole polytechnique.*
B[on] de Salle ✠ (O ✠), *Command. l'Ecole d'Artillerie à Rennes.*
B[on] Cotty ✠ (C ✠), *Commandant l'Ecole d'Artill. à Auxonne.*
Ricci ✠ (C ✠), *Commandant l'Ecole d'Artillerie, à Toulouse.*
Le Chev. Marion ✠ (C ✠), *Comm. l'Ecole d'Artill. à La Fère.*
B[on] Marilhac ✠ (C ✠), *en disponibilité.*
Ducos V[te] de la Hitte ✠ (C ✠), *Aide-de-camp de Monsieur le* DAUPHIN, *Memb. adj. au Comité consultatif de l'Artillerie.*

Colonels. Messieurs,

Directeurs des arsenaux de construction.

Berthier ✠ (C ✠), *à Strasbourg.*
Zévort ✠ (O ✠), *à Douai.*
Chantron ✠ (O ✠), *à Grenoble.*
Evain ✠ (O ✠), *à Metz.*
Vivien de Chateaubrun ✠ (O ✠), *à La Fère.*
N. . . . . *à Toulouse.*
Borson ✠ (O ✠), *à Auxonne.*
Moron ✠ (O ✠), *à Rennes.*
Abeille ✠ ✠, *à Perpignan.*
Legriel ✠ (O ✠), *à Bastia.*
Vialet ✠ (O ✠), *à Brest.*
N. . . . . . *à La Rochelle.*
N. . . . . . *à Paris.*
N. . . . . . *à Saint-Omer.*
N. . . . . . *à Tours.*
V[te] du Boisbaudry ✠ (O ✠), *en disponibilité.*

Directeurs des directions territoriales.

B[on] Chapelle ✠ (C ✠), *à Toulon.*
B[on] Sautereau du Part ✠ (C ✠), *au Havre.*
Noël ✠ (O ✠), *à Neuf-Brisach.*
Le Clerc ✠ (C ✠), *à Besançon.*
B[on] de S.-Vincent ✠ (O ✠), *à Montpellier.*
Maillard, ✠ (O ✠), *à Nantes.*
Mathieu ✠ (O ✠) *à Lille.*
Préau ✠ (O ✠), *à Saint-Malo.*
Dérivaux, ✠ (O ✠). *à Mézieres.*
C[te] de Gomer ✠ (O ✠), *à Cherbourg.*
Bergier ✠ (O ✠), *à Valenciennes.*
Durbach ✠ (O ✠), *à Bayonne.*
Farjon ✠ (O ✠), *à Mont-Dauphin.*

Inspections, Dépôt central, et emplois spéciaux.

Schouller ✠ (O ✠), *Inspecteur des Manufactures royales d'armes.*
Boussaroque Delafont ✠ (O ✠), *Inspecteur des Forges.*
Nacquart ✠ (O ✠), *Comm. en second à l'Ecole d'application, à Metz.*
B[on] Pache ✠ (C ✠), *Employé au Dépôt central.*
B[on] Aubert ✠ (O ✠), *Inspecteur des poudreries et raffineries à Paris.*
Klié ✠ (O ✠), *Inspect. des Fonderies.*
B[on] Bonaffos de Latour ✠ (O ✠).
Pertusier ✠ ✠.
Guidonnet ✠ (O ✠).
Ocher de Beaupré ✠ (O ✠).

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Tugnot de Lanoye ✠ (O ✱), *Chef du bureau de l'artillerie au ministère de la guerre.*

Sous-Directeurs des arsenaux.

Bosquette ✠ (O ✱), *à Grenoble.*
Lefebure ✠ ✱, *à Auxonne.*
Le Gendre ✠ (O ✱), *à Douai.*
Henraux ✠ (O ✱), *à La Fère.*
Eggerlé ✠ (O ✱), *à Strasbourg.*
Marrullier ✠ (O ✱), *à Toulouse.*
N. . . . . *à Metz.*
Blanzat ✠ (O ✱), *à Toulon.*
De Foucauld ✠ (O ✱), *à Aire.*
Dauvergne ✠ ✱, *à Longwy.*
Gagneur ✠ ✱, *à Lyon.*
Bureau ✠ ✱, *S.-Dir. à La Rochelle.*
Mancel ✠ (O ✱), *à Antibes.*

Commandans d'artill. dans les places, et Sous-Directeurs des Directions.

Aymar ✠ ✱, *à Valence.*
Bon de Foulquier ✠ (O ✱), *à Vincennes.*
Simond ✠ ✱, *à Boulogne.*
Tardy de Montravel ✠ (O ✱), *à Phalsbourg.*

Adjoints aux Commandans des Ecoles régimentaires d'artillerie.

Bobillier ✠ (O ✱), *à Auxonne.*
L'Espagnol ✠ (O ✱), *à Toulouse.*
Paixhans ✠ (O ✱), *à Strasbourg.*
Bon Gosse de Serlay ✠ (O ✱), *à Douai.*
Bon Pron ✠ (O ✱), *à Metz.*
Pastoureau la Besse ✠ (O ✱), *à Rennes.*
Hortet ✠ (O ✱), *à La Fère.*

Manufactures d'Armes, Fonderies, Poudreries et Dépôt central. MM.

Gorsse ✠ (O ✱), *Sous-Inspecteur de la Fonderie de Strasbourg.*
Lunel ✠ ✱, *Directeur de la manufacture d'armes de Tulle.*
Petit de Chastenay ✠ (O ✱), *Inspecteur de la poudrerie du Ripault.*
De Bouteiller ✠ (O ✱), *Secrétaire du Comité d'artillerie.*
Denis ✠ (O ✱), *Employé au dépôt central de l'artillerie.*
Parrizot ✠ ✱, *idem, Directeur de l'Atelier de précision.*
Hamart ✠ (O ✱).
Pion ✠ (O ✱).
Thouvenel ✠ (O ✱).

Chefs d'escadron. Messieurs,

Sous-Directeurs d'artillerie.

Doyer ✠ ✱, *à Bastia.*
Guillot ✠ (O ✱), *à Lille.*
De Puthaux ✠ (O ✱), *à Mézières.*
Daffry de la Monnoye ✠ (O ✱), *à Paris.*
Le Forestier de Villeneuve ✠ ✱, *à Perpignan.*
Javerzat ✠ (O ✱), *à Tours.*
De Gaudrion ✠ ✱, *à Saint-Malo.*
Legrand ✠ ✱, *à Brest.*
Vente ✠ ✱, *à Besançon.*
Adoubedent ✠ ✱, *à Cherbourg.*
Morel ✠ ✱, *à Montpellier.*
Lemoyne de Villarsy ✠ ✱, *à Valenciennes.*
Even de Vincé ✠ ✱, *à Nantes.*
Claude *dit* Nancy ✠ ✱, *à Rennes.*
N. . . . . . *à Mont-Dauphin.*
N, ... *au Havre.*
Alphand ✠ (O ✱), *à Collioure.*
Lambert ✠ ✱, *à Condé.*
Faille ✠ ✱, *à Arras.*
D'Hurcourt ✠ ✱, *à Soissons.*
Aubé de Bracquemont ✠ ✱, *à Bitche.*
Barré ✠ ✱, *à Cambrai.*
Moutonnet ✠ ✱, *à l'Ile-de-Ré.*
Du Solier ✠ ✱, *à Embrun.*
Cte de Maigret ✠ ✱, *à Thionville.*
Damens ✠ (O ✱), *à Cette.*
Vallier ✠ ✱, *à Rochefort.*
De Marionnelz ✠ ✱, *à Toul.*
Clerjou ✠ ✱, *à Belle-Ile-en-mer.*
Blaux ✠ ✱, *à Calais.*
Robert ✠ ✱, *à Dunkerque.*
Boyer ✠ ✱, *à Blaye.*
Richard (C.) ✠ ✱, *à Briançon.*
Bonneau ✠ ✱, *à Laon.*
De Ruffier ✠ ✱, *à la citadelle de Strasbourg.*
De Gaultier de Montgaultier ✠ ✱, *à Béthune.*
Cherrier ✠ ✱, *à Schélestat.*

Command. d'artil. dans les places.

Pion ✠ (O ✱), *à Caen.*

Chenin ✠ (O ✳), *à Verdun.*
De Legier ✠ ✳, *à Montmédy.*
Duhamel ✠ ✳, *à Belfort.*

Directeurs des Manufactures d'armes.

Lochet de Vaudidon ✠ (O ✳), *à Charleville.*
Nottret ✠ ✳, *à Châtellerault.*
Dubocq ✠ ✳. *à Klingenthal.*
Duport de Pontchara (C. L. C.) ✠ (O ✳). *à Maubeuge.*
Demainville ✠ ✳, *à Mutzig.*
Raulin ✠ ✳, *à Saint-Etienne.*

Inspecteur des Poudreries.

Joffre ✠ ✳, *au Bouchet.*
Colson ✠ ✳, *à Paris.*

Sous-Inspecteurs des Fonderies.

Aubertin ✠ ✳, *à Toulouse.*
Dussaussoy ✠ (O ✳), *à Douai.*

Sous-Inspecteurs des Forges.

Moret ✠ ✳, *Forges de la Moselle.*
De Fabert ✠ ✳, *Forges de la Nièvre.*
N. . . . . *Forges du Midi.*
N. . . . . *Forges des Ardennes.*
Fontaine ✠ ✳, *Forges du Doubs.*
Rapatel ✠. ✳, *Forges de l'Ouest.*

Employés à l'Ecole des Elèves et aux Écoles militaires spéciales.

Baudart ✠ ✳, } *A l'Ecole des*
Moisson ✠ ✳, } *Elèves.*

Caraud ✠ (O ✳), *Direct. des Etudes à l'Ecole Militaire de Saint-Cyr.*
Poumet ✠ ✳. *Professeur d'artillerie, à l'Ecole d'Etat-Major.*
Michon Dumarais ✠ ✳, *S-Inspect. des études à l'Ecole Polytechnique.*

Dépôt central de l'artillerie.

Piron ✳.
Dumoulin ✠ ✳.

Détachés aux colonies.

Hulot ✠ (O ✳), *Dir. à la Martinique.*
Caussade ✠ ✳, *Dir. à la Guadeloupe.*

Employés à des services spéciaux.

Cailly Duchesné ✠ (O ✳), *Directeur de l'Ecole pyrotechnique.*
Taillefert ✠ ✳, *Professeur de Chimie à l'Ecole d'application.*
Bousson ✠ (O ✳), *Etat-Major particulier du Ministre.*

Aides-de-camp. MM.

Delattre D'Aubigny ✠ ✳, *de M. le Lieut.-général* Bon Berge.
Lombard de Ginibral ✠ ✳, *de M. le Lieut.-général* Bon Dijon.
Duchemin ✠ (O ✳), *de M. le Lieut.-gén.* Cte d'Anthouard.
Espéronnier ✠ ✳, *de M. le Lieut.-général* Bon Bouchu, *en Morée.*
Gérard ✠ (O ✳), *de S. S. le Lieut.-gén.* Cte Valée.

TROUPES D'ARTILLERIE.

Corps organisés d'après les dispositions de l'ordonnance royale du 5 août 1829.

2e *Régiment, à Strasbourg.* MM.

Bon de Laporte ✠ (C ✳), *Colonel.*
Vaudrey ✠ (O ✳), *Lieut.-Colonel.*
De Julvecourt ✳, } *Chefs d'Escadron.*
Besaucèle ✠ (O ✳), }
Tortel ✠ (O ✳), }
De Ste-Marie ✠ ✳, }
Coger ✠ (O ✳), *Major.*
Dulong de Rosnay, *Lieut. Aide-Maj.*
Monnier, *idem.*
Cromarias ✳, D M. *Chir.-Major.*
Puitg ✳. *Aide-Major.*
Guérin, D. M. *idem.*

3e *Régiment, à Metz.* MM.

Leblanc de Lacombe ✠ (O ✳), *Col.*
Asselin de Crevecœur ✠ ✳, *L.-Col.*

Admyrauld ✠ ✳, } *Chefs d'Esc.*
Doisy de Villargennes ✠ ✳, }
Deshaulles ✠ ✳, }
Mariez ✠ ✳, }
Gambier ✠ ✳, *Major.*
Lombard, *Lieutenant Aide-Major.*
Lefaultrier, *Lieut. Aide-Major*
Maugue, D. M. *Chirurgien-Major.*
Antoine, D. M. *Aide-Major.*
Devaux, D. M. *idem.*

A la suite. MM.

Maistre ✠ (O ✳), } *Chefs d'Esc.*
Guérard ✠ ✳, }
Mentrel ✠ ✳, *Capinaine en 1er.*

4e *Régiment à La Fère.* MM.

Husson ✠ (O ✳), *Colonel.*

De Moreton de Chabrillan ✠ (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
Legrand ✠ ✻, Lesterpt ✠ ✻, Garnier ✠ ✻, Besse ✠ ✻, *Chefs de Bataillon.*
Maingard ✠ ✻, *Major.*
Delzons, *Lieut. Aide-Major.*
De Saint-Germain, *idem.*
Stockly, D. M. *Chirurgien-Major.*
Corne, D. M. *Aide-Major.*
Pingrenon, D. M. *idem.*

A la suite. MM.

Cuvelier ✠ ✻, *Chef d'escadron.*
Bourgoin ✠ ✻, *Capitaine en 1er.*

7e *Régiment, à Douai.* MM.

Raindre ✠ (C ✻), *Colonel.*
Lechesne (O ✻), *Lieut.-Col.*
Romestin ✠ ✻, Le Boul ✠ (O ✻), Bellencontre ✠ ✻, Solomiac ✠ ✻, *Chefs d'Escadron.*
Martin ✠ ✻, *Major.*
Louis de Villiers, *Lieut. Aide-Major.*
Nouail de la Villegille, *idem.*
Lemarchant ✻, D. M. *Chir.-Major.*
Gimbrère, *Aide-Major.*
Rousset, *idem.*

A la suite.

M. Broilliard, *Capitaine en 1er.*

9e *Régiment, à Metz.* MM.

Cte d'Esclaibes Dhust ✠ (O ✻), *Col.*
De Metz ✠ (O ✻), *Lieut.-Col.*
Bon de Foucaud ✠ (O ✻), De Fremont de la Merveillère ✠ (O ✻), Patin de la Fizelière ✠ (O ✻), Graffan ✠ ✻, *Ch. d'esc.*
Bourgeois ✠ (O ✻), *Major.*
Dorquier, *Lieut. Aide-Major.*
De Puymirol, *idem.*
Philippe, *Chirurgien-Major.*
Fradin, *Aide-Major.*
Corréard (Antoine), *idem.*

A la suite.

M. Charpentier ✠ (O ✻), *L.-Col.*

Régimens à pied (ancienne formation).

1er *Régiment, à Rennes.* MM.

Lefrançais ✠ (O ✻), *Colonel.*
Richard ✠ (O ✻), *Lieut.-Col.*
Cte Onffroy ✠ ✻, RadoultdeLafosse ✠ ✻, Barreau ✠ ✻, Lesbaupin ✠ ✻, *Chefs de Bataillon.*
De Castel ✠ ✻, *Major.*
Brunet de la Renaudière, *Lieut. Ai.-M.*
Floyd, *L. Aide-M.*
Jacob ✻, D. M. *Chirurgien-Major.*
Delannoy, *Aide-Major.*
Valleteau de Mouillac, *idem.*

5e *Régiment, à Toulouse.* MM.

Picquet ✠ (O ✻), *Colonel.*
Delort de la Flotte ✠ (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
Cte De Grave ✻, Racine ✠ ✻, Hennocque ✠ (O ✻), Dubarry de Lesquerron ✠ (O ✻), *Chefs d'Escadron.*
Phétu ✠ ✻, *Major.*
L'Huillier de Hoff, *L. Aide-Major.*
Jardot, *idem.*
Beaumont ✻, D. M. *Chirur.-Major.*
Fourcaud, D. M. *Aide-Major.*
Vives, D. M. *idem.*

6e *Régiment, à Auxonne.* MM.

Etchegoyen ✠ (O ✻), *Colonel.*
Lejoyand ✠ ✻, *Lieutenant-Colonel.*
Dissson ✠ (O ✻), Bourgeois ✠ ✻, Hervilly ✠ (O ✻), Derrion Duplan ✠ ✻, *Chefs de Bataillon.*
Arbey ✠ ✻, *Major.*
Vandrimey, *Lieut. Aide-Maj.*
Prevost ✻, *Chirurgien-Major.*
Daudy, *Aide-Major.*
Limon, *idem.*

8e *Régiment, à Toulouse.* MM.

Gauldrée Boilleau (Ch.) ✠ (C ✻), *Col.*
Bruneri de Rivarosa ✠ (O ✻), *L.-Col.*
De Benoit de la Paillonne ✠ ✻, Tacon ✠ ✻, N. . . . . . , *Chef. d'esc.*
De Vésian ✠ ✻, *Chef de Bat.*
De Cazaux ✠ ✻, *Major.*
Duchesne *dit* Denant, *L. Aide-Maj.*
De Laroque, *idem.*
Meilhac ✻, D. *Chirurgien-Major.*
Pitiot, *Aide-Major.*
Viallard, D. M. *idem.*

Régimens à cheval (d'ancienne formation).

2e *Régiment*, *à Rennes* MM.	3e *Régiment*, *à Douai.* MM.
De Bérauville ✠ (C ✱), *Colonel.*	Lasnon ✠ (O ✱), *Colonel.*
Cercelet ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*	N. . . . . *Lieut.-Col.*
Raffart de Marcilly ✠ (O ✱), *Ch. d'esc.*	Levavasseur ✠ ✱, *Ch. d'esc.*
Molin ✠ (O ✱), *Ch. d'esc.*	Legendre ✠ ✱, *Ch. d'esc.*
Saint-Jacques ✠ (O ✱), *Ch. d'esc.*	Gannal ✠ ✱, *Ch. d'esc.*
Cothereaux ✠ ✱, *Ch. d'esc.*	Averos ✠ ✱, *Ch. d'esc.*
Dumas de Culture ✠ (O ✱), *Major.*	Plivard ✱, *Major.*
Garempel de Bressieux, *L. Aide-Maj.*	Lecarruyer Beauveais, *L. Aide-Maj.*
Martin de Puiseux, *idem.*	Dreuilles, *L. Aide-Major.*
Thomassin ✱, *Chirurgien-Major.*	Damelincourt ✱, *Chirurgien-Major.*
Schaffer (Joachim), D. M. *Aide-Maj.*	Suchet, *Aide-Major.*

BATAILLON DE PONTONNIERS, *à Strasbourg.* MM.

Leclerc ✠ (O ✱), *Lieuten.-Colonel.*	Lieffroy, *Major.*
Payan ✠ (O ✱) *Chef de bataillon.*	Lacaze ✱. D. M. *Chirurgien-Major.*
Drieu ✠ ✱, *Chef de bataillon.*	Chiclet, D. M. *Aide-Major.*

A la suite. — Radet ✠ ✱, *Chef de bataillon.*

COMPAGNIES D'OUVRIERS D'ARTILLERIE.

Capitaines Commandans, MM.

	Garnisons.			Garnisons.	
1re	*Rennes.* . .	Bredif ✠.	7e	*Grenoble et en Morée.*	Debooz ✠ ✱.
2e	*Toulouse.* . .	Boussac.	8e	*Auxonne.* . .	Caffort ✠ ✱.
3e	*Grenoble.* .	Bourlier ✠ ✱.	9e	*Strasbourg* .	Husson ✠ ✱.
4e	*Toulon.* . . .	Grégoire ✱.	10e	*Metz.*	Migout.
5e	*Toulouse.* . .	Douzon ✠.	11e	*Metz.* . . .	Morel ✠.
6e	*La Fère.* . .	Leroy.	12e	*Douai.* . . .	Maitrot ✠ ✱.

PROFESSEURS ET RÉPÉTITEURS DES ÉCOLES D'ARTILLERIE.

Poisson (O ✱), *Examinateur des élèves d'artillerie.*

Résidences.	*Profess. de Math.*	*Répétiteurs.*	*Profess. de Dessin.*
Dépôt central de l'artillerie. .	Terquem. Cte de Carpégna ✱	. . . . . .	Gardeur-Lebrun ✱. Thiollet.
La Fère. . . .	Rieffel.	Fauvel.	Mallet.
Metz.	Bergery ✱.	Papy.	Bardin.
Auxonne. . . .	Ruty ✠ ✱.	Buhours.	Baillet (Michel).
Strasbourg. . .	Dobeinheim ✠.	Fink.	Favart d'Herbigny ✠
Douai. . . .	Raux ✱.	Avignon.	Walet.
Toulouse. . . .	N.	Raymond.	Gantier et Gayard.
Rennes. . . .	Lepord.	Angelini.	De Lagarde.

TRAIN D'ARTILLERIE.

COMPAGNIES DE CANONNIERS SÉDENTAIRES.

Capitaines Commandans. MM.

	Garnisons.			Garnisons.	
1re	*Brest.*	Genta ✠.	8e	*Toulon.*	Perrin ✠ ✱.
2e	*Saint-Omer.*	Breune ✠ ✱.	9e	*Bastia.* . . .	Verna.
3e	*Antibes.* . . .	Adenot ✠.	10e	*Cherbourg.* .	Baston ✠ ✱.
4e	*Perpignan.* .	Hinard ✠.	11e	*Nantes.* . . .	Fagard ✠, *Chef de bataillon.*
5e	*La Rochelle.*	Belchamps ✠ ✱.			
6e	*Bayonne.* . .	Delalonde ✱.	12e	*Le Havre* . .	Clerc ✠.
7e	*Montpellier.*	Césena ✠.	13e	*Marseille.* . .	Audry ✠.

SECTION IX.

CORPS ROYAL DU GENIE.

COMITÉ CONSULTATIF DU GÉNIE,

Rue de l'Université, n. 94.

Ce Comité, présidé par l'Inspecteur-général du service du Génie, est composé de six Officiers généraux de l'arme, dont deux Lieutenans généraux au moins, et d'un Secrétaire Officier supérieur. Les Membres et le Secrétaire sont désignés par le Roi sur la présentation du Ministre de la Guerre, qui peut adjoindre audit Comité le nombre d'Officiers généraux et supérieurs qu'il juge nécessaire pour l'examen des travaux sur lesquels il est consulté.

Président du Comité.

M. le Vte Rogniat (C ✠) (G ✠), Conseiller-d'Etat, Lieut.-général, 1er *Inspecteur-général du Corps royal du Génie.*

Membres titulaires. Messieurs,

Le Bon Haxo (C ✠) (G O ✠), Lieutenant-général.
S. S. le Vte Dode de la Brunerie (C ✠) (G O ✠), *idem.*
Le Vte Garbé ✠ (G O ✠), *idem.*
Le Chev. Nempde ✠ (C ✠), Maréchal-de-camp.
Le Bon de Valazé ✠ (C ✠), *idem.*
Le Bon Deponthon ✠ (C ✠), *idem.*

Membres adjoints. Messieurs,

Le Chev. de Monfort ✠ (C ✠), Maréchal-de-camp.
Le Chev. Michaux ✠ (C ✠), *idem.*
Le Bon Rohault de Fleury ✠ (C ✠), *idem.*
Treussart ✠ (O ✠), *idem.*

Secrétaire du Comité.

M. le Chevalier Lamy ✠ (O ✠), *Colonel du Génie.*
M. Bayart ✠ (O ✠), *Chef de Bataillon du Génie, Adjoint.*

ÉTAT-MAJOR.

1er *Inspecteur général du Génie.*

M. le Vte Rogniat (C ✠) (G ✠), *Lieut.-gén.*, rue Taranne.

Lieutenans généraux, Inspecteurs généraux des fortifications.

M. le Bon Haxo (C ✠) (G O ✠), rue S.-Honoré, n. 404.
S. S. Vte Dode de la Brunerie (C ✠) (G O ✠), r. de Caumartin, 24.
M. le Vte de Caux (G ✠) (G O ✠), Ministre d'Etat, Place de la Magdeleine.
M. le Vte Garbé ✠ (G O ✠), rue de la Perle, n. 9.

Maréchaux-de-camp Inspecteurs. Messieurs,

Chev. Nempde ✠ (C ✱), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 6.
Bon de Valazé ✠ (C ✱), rue Taitbout, n. 31.
Bon Deponthon ✠ (C ✱), rue des Trois-Frères, n. 13.
Chev. de Monfort ✠ (C ✱), rue de l'Egoût, n. 19, au Marais.
Chev. Michaux ✠ (C ✱), rue Ne des Mathurins, n. 20.
Bon Sabatier ✠ (G O ✱), *Com. de l'Ecole d'art. et du génie à Metz.*
Baudrand (C ✠) (C ✱), *Aide-de-camp de S. A. R. le Duc de Chartres*, rue Basse-du-Rempart, n. 38.
Bon Rohault de Fleury ✠ (C ✱, rue des Quatre-Fils, n. 20.
Treussart ✠ (O ✱), r. Ne-de-la-Ferme-des-Mathurins, n. 21.

Colonels. Messieurs,

De La Pisse ✠ (C ✱), *à Verdun.*
Lamarc ✠ (O ✱), *au Havre.*
Izoard ✠ (O ✱), *à Embrun.*
Prevost de Vernois ✠ (C ✱), *à Saint-Omer.*
Daullé ✠ (O ✱), *à Lille.*
Constantin ✠ (O ✱), *à La Rochelle.*
Pinot ✠ (O ✱), *à Montpellier.*
Bon Marion de Beaulieu ✠ (O ✱), *à Nantes.*
Bon J. Paulin ✠ (O ✱), *à Paris.*
Bon Atthalin ✠ (C ✱), *A.-de-C. de S. A. R. le Duc d'Orléans.*
De Missy ✠ (O ✱), *à Arras.*
Chev. Blanc ✠ (O ✱), *à Besançon.*
Legentil de Quelern ✠ (O ✱), *à Brest.*
Prost (P.) ✠ (O ✱), *à Metz.*
Vainsot ✠ (O ✱), *à Bayonne.*
Bon Bron ✠ (C ✱), *à Soissons.*
Laffaille ✠ (O ✱), *à Mézières.*
Le Chev. Lamy ✠ (O ✱), *Secrétaire du comité et Sous-Directeur au dépôt des fortifications.*
Bon Guiraud de St.-Marsal ✠ (O ✱), *à Perpignan.*
Bon Christin ✠ (O ✱), *à Strasbourg.*
Couche ✠ (O ✱), *à Abbeville.*
De Cossigny ✠ (O ✱), *à Cambrai.*
Laurent ✠ (O ✱), *à Toulon.*
Javain ✠ (O ✱), *à Cherbourg.*
Finot ✠ (O ✱), *à Béfort.*
Bodson de Noirefontaine ✠ (O ✱), *à Tours.*
Huart ✠ (O ✱), *à Grenoble.*

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Delphin ✠ (O ✱), *à Briançon.*
Cournault ✠ (O ✱), *à Arras.*
Morlet (Lis) ✠ (O ✱), *à Versailles.*
Paulinier de Fontenille ✠ ✠ (O ✱), *en congé.*
Soleille ✠ (O ✱), *à Paris.*
Delaage ✠ (O ✱), *à l'île d'Oléron.*
Tournadre (J.) ✠ (O ✱), *à Marseille.*
Dupau ✠ (O ✱), *Aide-de-Camp de Monsieur le Dauphin, à l'armée d'expédition d'Afrique.*
Vauvilliers ✠ (O ✱), *à Soissons.*
Repecaud ✠ (O ✱), *à Lille.*
De Merlis ✠ (O ✱), *à Ajaccio.*
Olry ✠ (O. ✱), *à Verdun.*
Cte Dumoncel ✠ (O ✱), (pour mémoire), *casernement de la maison milit. du Roi.*
Cte de Lamezan ✠ (O ✱), (pour mémoire), *idem.*
Chev. de la Grandville ✠ ✱, *à Mézières.*
Tournadre (Ant.) ✠ ✱, *à Lyon.*
D'Errard ✠ (O ✱), *à Paris.*
Burel ✠ (O ✱), *à Perpignan.*
Teissier ✠ (O ✱), *Direct. du Dépôt des Fortific. des Colonies, à Paris.*
Bompar ✠ (O ✱), *à Narbonne.*
Tardivy-Decaille ✠ (O ✱), *à Brest.*
Guilley ✠ (O ✱), *à Nantes.*
Audoy ✠ (C ✱), *Commandant le Génie en Morée.*
Bergere (P.) ✠ (O ✱), *au Comité du Génie.*
Delmas ✠ (O ✱), *à Strasbourg.*
Huz ✠ (O ✱), *Chef du bureau du Génie au Ministère de la guerre.*
Michaud ✠ (O ✱), *à Dunkerque.*
Bon De Berthois ✠ ✱, *Aide-de-camp de S. A. R. le Duc d'Orléans.*
Baron Pretet ✠ (O ✱), *à Toulon.*
Roux de Rochelle ✠ (O ✱) M, *à Salins.*
Girardin ✠ ✱, *à Antibes.*

Chefs de Bataillon, Ingénieurs en chef. Messieurs,

De Morlaincourt (Hyac) ✠ (O ✱), *Directeur de l'arsenal du génie.*
Riollay ✠ ✱, *en mission pour la démarcation des frontières du Nord.*
Parnajon ✠ (O ✱), *à Metz.*
Plazanet ✠ (O ✱), *à Douay.*
Vallantin ✠ (O ✱), *à Givet.*
Delavigne ✠ (O ✱), *à Sedan.*
Bourgoin ✠ ✱, *à Rouen.*
Maillard-D'Ontot ✠ (O ✱), *à Béthune.*
Soyer ✠ (O ✱), *au Fort Lécluse.*
Marcelot ✠ ✱, *à Longwy.*
Boudhors ✠ (O ✱), *à La Fère.*
Rousselle ✠ ✱, *à l'île de Rhé.*
Gatte ✠ ✱, *à Aire.*
De Vesian ✠ ✱, *à Abbeville.*
De Mescur ✠ ✱, *à Toulouse.*
Garin ✠ (O ✱), *à Auxonne.*
De Morlaincourt (F.) ✠ (O ✱), *à Belle-Isle.*
Lenternier ✠ (O ✱), *à Thionville.*
Thomassin ✠ (O ✱), *à Neuf-Brisach.*
De Tinseau ✠ (O ✱), *à Besançon.*
De Verdon ✠ ✱, *à La Rochelle.*
Chev. de Hauteclocque ✠ ✱, *à Hesdin.*
Courtois ✠ ✱, *à Cherbourg.*
Bayart ✠ (O ✱), *Adjoint au Secr. du Comité et au Sous-Directeur du dépôt des Fortifications, à Paris.*
De Pineau ✠ ✱, *à Bordeaux.*
Lemercier ✠ (O ✱), *à l'armée d'expédition d'Afrique.*
Morvan ✠ ✱, *à Bayonne.*
Foucault ✠ ✱, *à Cambrai.*
Clerget-Saint-Léger ✠ ✱, *à Valence.*
Dupont de l'Etang ✠ ✱, *à St.-Malo.*
Augoyat ✠ (O ✱), *à l'Ecole d'application du corps royal d'état-major.*
Chambaud ✠ ✱, *à l'armée d'expédition d'Afrique.*
Teullié ✠ ✱, *Sous-Inspect. des Etudes à l'Ecole polytechnique.*
Gleizes ✠ ✱, *à Pau.*
Maublanc ✠ ✱, *à Lorient.*
Cathala ✠ (O ✱), *à Péronne.*
Berguesse ✠ ✱, *à Dieppe.*
De Ferrari ✠ ✱, *à Bitche.*
Deluret ✠ ✱, *à Embrun.*
Lefaivre ✠ (O ✱), *à Besançon.*
De Bellonnet ✠ ✱, *à Béfort.*
Breistroff ✠ ✱, *à Haguenau.*
Lejeune ✠ ✱, *à l'Ecole de Metz.*
Uhrich ✠ ✱, *à Phalsbourg.*
Sueur ✠ ✱, *au Havre.*
Jeulain ✠ (O ✱), *à Maubeuge.*
Stucker ✠ ✱, *à la Guadeloupe.*
Vaillant ✠ ✱, *Aide-de-camp de M. le Lieutenant-général* B[on] Haxo, *à l'armée d'expédition d'Afrique.*
Louis ✠ ✱, *à Saint-Omer.*
Bereux ✠ ✱, *à Ajaccio.*
Chev. Carette ✠ (O ✱), *à Paris.*
Mairet ✠ ✱, *à Poitiers.*
Derouet ✠ ✱, *à Tours.*
Morlet (Hipp.) ✠ (O ✱), *à Avesnes.*
Guillemain ✠ ✱, *à Valenciennes.*
Nadaud ✠ ✱, *à Provins.*
Emon (J. B.) ✠ ✱, *à Melun.*
Emon (Victor) ✠ ✱, *à Calais.*
Audé ✠ ✱, *à Grenoble.*
Montmasson ✠ ✱, *à Landrecies.*

Capitaines. Messieurs,

Rossi ✠ ✱, *à Grenoble.*
Pedemonte ✠ ✱, *à Auch.*
Jellé ✠ ✱, *à Huningue.*
Risse ✠ ✱, *à Sarreguemines.*
Paris ✠ ✱, *à Condé.*
Boulangé ✠ ✱, *à Schelestadt.*
Soleirol (Joseph) ✠ ✱, *à l'Ecole de Metz.*
Chairou ✠ ✱, *à Libourne.*
Leduc ✠ ✱, *à Rennes.*
Phillippon, C[te] de Monbel ✠ (O ✱), *à Commercy.*
Sardi ✠ ✱, *à Bastia*
Trailin ✠ ✱, *à Givet.*
Morlaincourt (Théodore) ✠ ✱, *à Metz.*
Petitot ✠ (O ✱), *à Vitry.*
Piérard ✠ ✱, *à Verdun.*
Chev. Paulin (Gust.) ✠ ✱, *au comité.*
Vincent ✠ ✱, *à Besançon.*
Cocconcelli ✠ ✱, *à Tarbes.*
Brusco ✠ ✱, *à Marseille.*
Dunoyer ✠ ✱, *à Paris.*
Moullin ✠ ✱, *à Caen.*
Viard ✱, *au Havre.*
Chev. de La Grange-Chancel ✠ ✱, *à Blaye.*
Honoré ✠ ✱, *à Bergues.*
Leroux Douville ✠ ✱, *à Cambrai.*
Drumel ✠ ✱, *à Amiens.*
Vuilleret ✠ ✱, *à Dijon.*
Negrier ✠ ✱, *à Valenciennes.*
Million ✠ ✱, *à Lyon.*
Vincenot ✠ ✱, *à Landrecies.*
Anselmier ✠ ✱, *à Pierre-Châtel.*

Jacquin de Cassières ✠ ✳, *à Chaumont.*
Choumara ✠ ✳, *à Paris.*
Comte ✠ ✳, *à Paris.*
Dujardin ✠ ✳, *à Besançon.*
Ratoin ✠ ✳, *à Pau.*
Beurnier ✠ ✳, *à l'armée d'expédition d'Afrique.*
Massu ✠ (O ✳), *à Sedan.*
Massillon ✠ ✳, *à Mont-Dauphin.*
Juhel ✠, *au Quesnoy.*
Clerici ✠ ✳, *à l'Ile-d'Aix.*
Bergere (J. B.) ✠ (O ✳), *à Lille.*
Savary ✳, *aux Sables.*
Nicolas ✠ ✳, *à Toul.*
De Sarbourg ✠ ✳, *à Angers.*
Castagné ✠ ✳, *à Carcassonne.*
Dartois ✠ ✳, *Aide-de-camp de M. le Maréchal-de-camp* Bon Deponthon.
Noizet ✠ ✳, *à l'Ecole de Metz.*
Goureau ✠ ✳, *à Besançon.*
Gilberton ✠ ✳, *à Chartres.*
Lesbros ✠ ✳, *Aide-de-camp de M. le Maréchal-de-camp* Bon Sabatier.
Duché ✠ ✳, *à Strasbourg.*
Poncelet ✠ ✳, *à l'école de Metz.*
Corrèze ✳, *à Limoges.*
Collas ✠ ✳, *à l'armée d'expédition d'Afrique.*
Hubert ✠ ✳, *à Neufbrisach.*
Rudler ✠ ✳, *à Strasbourg.*
Vène ✠ ✳, *au Sénégal.*
Vallenet ✠, *à Maubeuge.*
Herault ✠ ✳, *à Laon.*
Boquet ✠ ✳, *Adjoint au chef du bureau du génie au Min. de la guerre.*
Sertour ✳, *à Saint-Omer.*
Simon (A.) ✠ ✳, *à Besançon.*
Mermier ✠, *à Béfort.*
Sers ✠, *à Clermont-Ferrand.*
Gageot ✠ ✳, *à Gravelines.*
De Mondesir ✠ ✳, *à Cherbbourg.*
Latour ✠ ✳, *à Vendôme.*
Vanééchout ✠, *à Saint-Omer.*
Daigremont ✠ ✳, *à Lille.*
Parantin ✠ ✳, *à Weissembourg.*
Pastey ✠, *à Valenciennes.*
Gallice ✠ ✳, *à l'armée d'expédition d'Afrique.*
Gibou ✳, *à Soissons.*
Pichot ✠ ✳, *à Dunkerque.*
Radepont ✠ ✳, *à Auxonne.*
Millon ✳, *à Moulins.*
Berthelot ✠, *à Seyne.*
Ollivier ✠ ✳, *Aide-de-camp de M. le Mar.-de-camp Chev.* Michaux.
Castel ✠ ✳, *à Vannes.*
Solier, *à Marseille.*
Challaye (Alph.) ✠, *à Cambrai.*
Gay ✠ ✳, *Aide-de-camp de M. le Maréchal-de-camp*, B^on De Valazé.
Molina ✠ ✳, *à Toulon.*
Claudel ✠, *à Epinal.*
Labarrière ✠, *à la Martinique.*
Lendy ✳, *à Sedan.*
Lemoine ✠, *à Bourges.*
Prié ✳, *à Brest.*
Doussières ✠ ✳, *à l'armée d'expédition d'Afrique.*
Lambert (Charles) ✳, *à La Fère.*
Depigny, *au Fort Barrault.*
David, *au Havre.*
Gueze ✠, *à l'armée d'expéd. d'Afrique.*
Desbrochers ✳, *à Arras.*
Peltier, *à Thionville.*
Tognoli ✠ ✳, *à Toulouse.*
Gosselin ✳, *à l'Ecole de Metz.*
Larabit ✠ ✳, *au Comité.*
Sorel ✠, *à Bouchain.*
Moreau ✠ ✳, *Aide-de-camp de S. S. le Lieut.-gen.* Vte Dode.
Belmas ✠ ✳, *Aide-de-camp de M. le Lieut.-gen.* Vte Rogniat.
Vieux ✠ ✳, *à Metz.*
Guy, *à Péronne.*
Forget de Barst, *à Béfort.*
Robert de St.-Vincent ✠ ✳, *à Beauvais.*
Perreau ✳, *à Calvi.*
Ronmy ✠ ✳, *à Bayonne.*
Redoutey ✠ ✳, *attaché extraordinairement au 2e Régiment, en Morée.*
Urtin, *à Toulon.*
Gerard, *à Lunéville.*
Dumay ✳, *Commandant la Brigade Topographique.*
De Chauvenet, *à Arras.*
D'Olivier de Pezet ✠, *à Avignon.*
Lambert (César) ✳, *à la Petite-Pierre.*
Blevec ✠ ✳, *à Madagascar.*
Perruchot, *à Sisteron.*
Soleirol (Henri), *à Metz.*
Douet, *à Angoulême.*
Gauthier, *à Marsal.*
De Grimouville ✠ (pour mémoire), *au Casern. de la Maison milit. du Roi.*
Liadières ✳, *à Paris.*
Viquesnel ✠ ✳, *Aide-de-camp de M. le Maréchal-de-camp*, Bon Fleury.
Desfeux, *à Montreuil.*
Collas de Courval ✠ ✳, *à la Martinique.*

Sibilet, *à Dax.*
Morin, *à l'armée d'expéd. d'Afrique.*
Nether, *à Saint-Malo.*
Fiévée ✻, *à Versailles.*
Falret ✻, *à Perpignan.*
De Bussières, *à Soissons.*
Bruno, *en congé.*
Tassain, *à Paris.*
Fauquez, *à Provins.*
Vouzeau, *à Collioure.*
Reguis, *à Toulon.*
Narjot, *au Conquêt.*
Paulin (Ch.) ✻ (O ✻), *à Maubeuge.*
Barthes, *à St.-Jean-Pied-de-Port.*
Devienne, *à Paris.*
Dumesniladelée, *à Paris.*
Lebas, *à Mont-Louis.*
Duvivier, *à l'armée d'expédition d'Afrique.*
Creuly, *à Joigny.*
Coignet, *à Vincennes.*
Delmas, *aux îles d'Hyères.*
Descharrières, *à Soissons.*
Durivau, *à Valenciennes.*
Blanquet du Chayla ✻, *S.-Inspecteur des études à l'Ecole polytechnique.*
Guyot-Duclos, *à La Rochelle.*
De Recicourt, *à Granville.*
Noizet de Saint-Paul, *à Maubeuge.*
Chardonneau, *à Rochefort.*
Villeneuve, *Aide-de-camp de M. le Lieut.-gén.* Vte Rogniat.
Mengin, *Aide-de-camp de M. le Lieut-gén.* Bon Haxo.
Garnot ✻, *en Grèce.*
Roubaud, *à Briançon.*
Baillot, *à Toul.*
Germain, *à Saumur.*
Sergent, *à Saint-Brieuc.*
Demalet-Lavedrine, *à Niort.*
Crozals, *à Quimper.*
Morlet, *à Strasbourg.*
Dubain, *à Orléans.*
Lemarchand, *à Boulogne.*
Mordret, *à Calais.*
Allard, *employé extraord. au* 3e *régiment, à l'armée d'expédition d'Afrique.*
Bazin, *à Versailles.*
Tiremois, *à Péronne.*
Picot (Adrien), *à Metz.*
Bouillon, *à Salins.*
Poittevin, *à Brest.*
Chavelet, *à Auxonne.*
De la Ribellerie, *à Mézières.*
Duffourc, *à Villefranche.*
Granier, *à Pont St.-Esprit.*
Anfray, *à Morlaix.*
Goust, *à Lille.*
Prieur de Lacomble, *à Verdun.*
Arnauldet, *à Béfort.*
Dessin, *à Dunkerque.*
Dubois, *attaché extraordinairement au* 3e *régiment du génie, en Morée.*
Bugnot, *à Metz.*
Gaullier, *à l'armée d'expéd. d'Afrique.*
Pichon, *à la Guadeloupe.*
Roguet, *à Paris.*
Prost, *à Péronne.*
Mounier, *à Montpellier.*
Guignard, *à Entrevaux.*
De Tonnac Villeneuve ✻, *à Castres.*
Schoelcher, *à Lille.*
De Monfort (Arnaud), *Aide-de-c. de M. le Mar.-de-C.* Ch. de Monfort, *à l'armée d'expédition d'Afrique.*
Fauveau, *à Avesnes.*
Brochier, *à Douai.*
Leblanc, *à Péronne.*
Bureaux de Pusy, *à Cambrai.*
Dispan, *à Bayonne.*
Jourdain, *à Condé.*
Goury, *à Rennes.*
Lecamus, *à Douai.*
Vivien, *à Toulon.*
Pessonneaux, *à Toulon.*
Rousselet, *au Fort de Joux.*
Claris, *à Fort-les-Bains.*
De Vauxonne, *attaché extraordinairement au* 3e *régiment.*
Montbrizet, *en Morée.*
Ardant, *attaché extraordinairement au* 1er *régiment, à l'armée d'expédition d'Afrique.*
Petit, *à l'école de Metz.*
Lornier, *à Verdun.*
Desgranges, *à Besançon.*
Laquiante, *à Strasbourg.*
Troetschler, *à Sedan.*
Dupré, *attaché extraordinairement au* 2e *régiment.*
Bodson de Noirefontaine (Alf.), *à Mézières.*
Chauchard, *à Grenoble.*
D'Eprémesnil, *à l'armée d'expédition d'Afrique.*
De l'Estoile, *à Brest.*
Lebaron, *à Avesnes.*
Pous, *à Toulouse.*
Lemut, *à Metz.*

Lieutenans en premier remplissant les fonctions de Capitaines et employés dans les places. Messieurs,

Chabaud-Latour, *à l'armée d'expédition d'Afrique.*
De Rouvière, *à Grenoble.*
Gibault, *en Morée.*
De Haldat du Lys, *à Béfort.*
Bichot, *à Auxonne.*
Faveaux, *à Corté.*

Lieutenans. Messieurs,

Bizot de Charmois, *à Verdun.*
Rouganne, *à Saint-Omer.*
Esmenard, *à Antibes.*
Perrin, *à Brest.*
Mareau, *à Valenciennes.*
Hackett, *à Aire.*
De l'Espin, *à Mézières.*
De Briey, *à Grenoble.*
Greban, *à Soissons.*
Verdal, *à Ajaccio.*
Lelièvre, *à Lille.*
Richer, *à Perpignan.*
Bigot, *à l'armée d'expéd. d'Afrique.*
De Béville, *idem.*
Dufort, *au Quesnoy.*
Dubard, *à Embrun.*
West, *à Perpignan.*
Regnault, *à Briançon.*
Bouscaren, *à l'armée d'expédition d'Afrique.*
Barbier, *à Sedan.*
Gras, *à Nantes.*
De Contencin, *à Bitche.*
Gentile, *à Ajaccio.*
De Villemor, *à l'île de Ré.*
Gillotin, *à l'île d'Oléron.*
Bouteilloux, *à Montpellier.*
De Chappedelaine, *à Bastia.*

TROUPES DU GÉNIE.

PREMIER RÉGIMENT A METZ.

Etat-Major. Messieurs,

Thiébault ✠ (O ✱), *Colonel.*

Rousseau de Sibille ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*

Carré ✠ ✱, *Major.*
Poyet ✠ ✱, *Capit Adjud.-major.*
L'Abbé Plé, *Aumônier.*
Jacob (J.-F.) ✠ ✱, *Trésorier.*
Burcke O'Farrel ✠ ✱, *Capit. d'hab.*
Pernety, *Lieutenaut d'Etat-Major, Aide-Major.*
Corda, *idem.*
Midy ✱, *Chir.-M.* (Exp. d'Afrique).
Brouillard ✱, *Chirurgien Aide-Maj.*

Ecole régimentaire.

M. Picot (Joseph) ✠ ✱, *Chef de Bat., Command. l'Ecole.*

Savart ✠ ✱, *Capitaine-adjoint au Commandant de l'Ecole.*

Professeurs. Messieurs,
- Debrun. . . . . . . *Mathématiques.*
- Gallyot. . . . . . *Dessin.*
- Garand. . . . . . *Ecriture.*

Premier Bataillon. Messieurs,

Giclat ✠ (O ✱), *Chef.*

Comp.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Mineurs.	Romphleur ✠ ✱.	Berlandier.	Dumoulin ✱.	Verlaine.
Sap. 1er	Simon (J.).	Parrel ✠ (O ✱).	Bocquet.	Livet.
2e	Gibou (L.) ✠ ✱.	Leloup ✠ ✱.	De Garidel.	Brincard.
3e	Chefneux.	Ardant.	Bailleul.	Dejean.
4e	Castaignet.	Couteaux.	Foy.	De Vauban.
5e	Fontaine (C.)	Dufour.	Vèbre.	Munier.
6e	Delaunay.	Gillart.	Herpers ✠ ✱.	Mourot.

Deuxième Bataillon. Messieurs,

Lenoir ✠ ✻, *Chef, commandant les détachemens de troupes du génie à l'expédition d'Afrique.*

Comp.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Mineurs.	Ruinet.	Seausse ✠ ✻.	De Solère.	Roudier.
Sap. 1re	Bizot Brice ✻.	Niel.	Tripier.	Cuenot.
2e	Charon ✻.	Popin ✠ ✻.	Gaubert.	Servier.
3e	Deniéport.	Teynard.	Lamorlette.	Trancart.
4e	Truilhier ✠ ✻.	Potier.	Devaux.	Mahé.
5e	Renou ✠.	De Monfort.	Godinet.	Frossart.
6e	Groult.	Ribot.	Curtet.	Breton.

Officiers à la suite. Messieurs,

Quarante (T.), *Lieut. en 1er, f. fonct. de Trés. au corps d'exp. d'Afrique.*
Quarante (N.), *Lieutenant en 2e.*
Lebas, *idem.*

DEUXIÈME RÉGIMENT A ARRAS.

État-Major. Messieurs,

Thuillier ✠ (O ✻), *Colonel.*
Borrel-Vivien ✠ (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
Yvois ✻, *Major.*
Jolly ✻, *Capit. Adjudant-Major.*
L'Abbé Lamie, *Aumônier.*
Gauthier, *Trésorier.*
Mégret ✠ ✻, *Capitaine d'habill.*
Wartelle, *Lieutenant d'Etat-Major, Aide-Major.*
D'Ornay, *idem.*
Vallée ✻, D. M. *Chirurgien-Major.*
Lamoureux, D. M. *Ch. A.-M. en Morée.*

École régimentaire.

Lebeschu ✠ (O ✻), *Chef de Bataillon, Commandant l'Ecole.*
Cavaignac, *Capitaine adjoint au Commandant de l'Ecole.*

Professeurs. Messieurs, { Donop . . . . . *Mathématiques.* / Pelletier . . . . . *Dessin.* / Audibert . . . . . *Ecriture.* }

Premier Bataillon. Messieurs,

Rousset ✻, *Chef.*

Comp.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Mineurs.	Lefebvre.	Jot ✠.	Meslier.	Madaule.
Sap. 1re	Boutault ✻.	Jallot.	Bley ✻.	Ruy.
2e	Nolin ✠ (O ✻).	Desrobert.	Leblanc.	Beauvalet.
3e	Amphoux.	Liber ✠ ✻.	Lafreté.	Long.
4e	Oblet.	Gauzence ✠ ✻.	Richard.	Poulain.
5e	Challaye.	Fügen ✠ ✻.	Favreul.	Fabien.
6e	Grivet.	Saint-Loup.	Odier.	Husson.

Deuxième Bataillon. Messieurs,

Lemaire ✠ (O ✻), *Chef.*

Comp.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Mineurs.	Frémont.	Dessessard.	Crestey.	Mazuel.
Sap. 1re	Gombault ✻.	Bancenel.	Desrayand.	Estève (P.).
2e	Guéry.	Dupré.	Collins.	Saint-Amand.
3e	Dussard ✠ (O ✻)	De Vidaillan.	De Perrey.	Hugot Derville
4e	Demonthiers.	Sigot.	Marchand.	Beaudesson.
5e	Mâcon ✠ ✻.	Billoin.	Lebleu.	Constantin.
6e	Neunez ✠ ✻.	Crestin.	Chauwin.	Blanchemin.

Officiers à la suite. Messieurs,

Dosque, *Capitaine en premier.*
Vandelin, *Capitaine en premier, commandant la 4e compagnie de sapeurs du 1er bataillon, à l'armée d'expédition d'Afrique.*
Gendre ✠ ✻, *Capitaine en second, attaché à la 4e compagnie de sapeurs du 2e bataillon, à l'armée de l'expédition d'Afrique.*
Villemain, *Capitaine en second.*
Chevalier, *Lieutenant en premier.*
Parent, *Lieutenant en premier.*
De Roth, *Lieutenant en second.*

TROISIÈME RÉGIMENT A MONTPELLIER.

Etat-Major. Messieurs,

Le Mis de Beaufort d'Hautpoul ✠ (C ✻), *Colonel.*
De Blay ✠ (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*

Marcelot (Claude), ✠ (O ✻), *Major.*
Legrand ✠ ✻, *Capit. Adjud.-Major.*
Roque, *Aumônier.*
Carlier ✠ ✻, *Trésorier.*
Jacob (J.-N.) ✻, *Offic. d'habill.*
Cte de Beaufort D'Hautpoul, *Lieut. d'Etat-Major, Aide-Major.*
Vte Duchatel, *idem.*
Carré, D. M. *Chir.-Maj. brév.*
Noël, *Chir. Aide-Major, brév.*

Ecole régimentaire.

Genot ✠ (O ✻), *Chef de Bataillon, Commandant l'Ecole.*
Bauchetet ✻, *Capitaine-Adjoint au Commandant de l'Ecole.*

Professeurs. Messieurs,
- Feroggio...... *Mathématiques.*
- Amelin...... *Dessin.*
- Remond...... *Ecriture.*

Premier Bataillon. Messieurs,

Provence ✠ (O ✻), *Chef.*

Comp.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Mineurs.	Carrier ✠ ✻.	Allard.	De la Moricière.	Rispand-d'Aiguebelle.
Sap. 1re	Davy ✠ ✻.	De Rugy.	Guérin.	Lenouvel.
2e	Guénot ✠ ✻.	De Vauxonne.	Nadaud des Islets.	DuboisFresney
3e	Dalesme ✠.	Dubois.	Deschreizes.	Jacquin.
4e	Dautheville ✻.	Vener ✻.	Grégoire ✻.	Raulin.
5e	Lelièvre.	Bodson de Noirefontaine.	Rousseau ✠ ✻.	Danet.
6e	Sallenave.	Foureau.	Dubourg.	De Soye.

Deuxième Bataillon. Messieurs,

Dorlodot des Essarts ✠ ✻, *Chef.*

Comp.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Mineurs.	Fauquier.	Bouessel.	Moulut.	Léon.
Sap. 1re	Fuschamberg.	Levallois ✠ ✻.	Estève.	De Costa.
2e	Nizot ✠.	Laisné.	Bonnet.	Ballard.
3e	Loppé.	Ferdinandi.	Hébert.	ColletDescolits
4e	Leboüëdec.	Chagrot ✠ ✻.	Mangay.	Rabier.
5e	Dupuis ✠ (O ✻).	Malard ✠ ✻.	Bourotte.	Sigmorte.
6e	Ducros.	Revel.	De Villélegier	Bizouard Macaire.

Officiers à la suite. Messieurs,

Fournier ✠ ✻, *Capitaine en second.*
Laloy, *Lieutenant en second.*
Andreau, *Lieutenant en second.*

Compagnie d'Ouvriers du Génie à Metz. Messieurs,

Boissy ✠ (O ✻), *Capitaine en 1er.*
Thénard ✠ ✻, *Capitaine en 2e.*
Jaudier, *Lieutenant en 1er.*
Urbain, *Lieutenant en 2e.*

Demi-Compagnie du Train du Génie à l'armée d'expédition d'Afrique, Messieurs,

Bigarelle ✠ ✻, *Capitaine, Adjudant-Major.*
Dumény, *Sous-Lieutenant.*

Officiers de l'Escadron du Train du Génie supprimé qui restent à la disposition du Ministre de la Guerre. Messieurs,

Rousseau (Clément) ✠ ✻, *Chef d'Escadron.*
Pàris (F.) ✻, *Trésorier.*
Ribette ✠ ✻, *Capitaine.*
Sautierre ✠ ✻, *Lieutenant.*

ÉCOLE D'ARTILLERIE ET DU GÉNIE, *à Metz.*

Cette Ecole, créée par arrêté du 4 oct. 1802 (12 vend. an XI), est destinée à former des officiers pour le service des corps royaux de l'artillerie et du génie. Les élèves qui la composent sont pris parmi ceux de l'Ecole polytechnique, reconnus admissibles dans les services publics, d'après l'examen ouvert, à cet effet, après le 1er octobre de chaque année, à cette dernière Ecole, et qui détermine l'arme à laquelle ils sont destinés. Ils reçoivent, lors de leur admission, le brevet d'élève sous-lieutenant, dont on fait remonter la date au 1er octobre de l'année de leur sortie de l'Ecole polytechnique. Les élèves, sous-lieutenans de l'artillerie et du génie, sont assujétis à l'Ecole d'application, aux mêmes régimes d'instruction et de discipline, suivant la division à laquelle ils appartiennent. La durée des études est de deux ans ou trois ans au plus : au bout de ce temps, les élèves qui ont satisfait aux examens de sortie, reçoivent le brevet de sous-lieutenant d'artillerie ou du génie, pour prendre rang en ce grade à dater du 1er octobre de leur admission ou du 1er octobre de l'année suivante, s'ils ont passé trois ans à l'Ecole d'application. Ils sont ensuite placés dans les corps de ces deux armes pour occuper les emplois de lieutenant, réservés aux élèves par la loi du 10 mars 1818. En conséquence du temps consacré par les élèves à leur instruction, il est reconnu à chacun d'eux quatre années d'études préliminaires, antérieurement à l'époque de leur admission à l'Ecole d'application; ces quatre années leur sont comptées comme service effectif, dans la liquidation de leur pension de retraite et pour l'admission dans les ordres royaux.

Messieurs,

Le Bon Sabatier ✠ (G O ✻), Maréch.-de-C., *Command. en Chef.*
Lesbros ✠ ✻, Capitaine en 1er du génie, *Aide-de-camp.*
Nacquart ✠ (O ✻), Colonel d'artill., *Commandant en second.*

Baudard ✠ ✻, *Chef de Bat. d'Artill.*
Moisson ✠ ✻, *idem.*
Lejeune ✠ ✻, *Chef de bat. du Génie.*
L'abbé Masson, *Aumônier.*
Tardif ✠ ✻, *Capit. en 1er d'Artillerie.*
Dovillée ✠ ✻, *idem.*
Cartier ✠ (O ✻), *idem.*
Peupion ✠ ✻, *idem.*
Gosselin ✻, *Capitaine de 1re classe du Génie.*
Rampon, *Médecin.*
Capiomont (O ✻), D. M. *Ch.-M. princ.*

Professeurs et Adjoints.

Persy ✠, *Physique et Mathématiques.*
Clerc ✠ ✻, *levers et reconnaissances militaires.*
Tavernier, *Adjoint.*
Soleirol ✠ ✻, Capitaine en 1er du Génie, *constructions.*

Poncelet ✠ ✱, Capitaine en 1er du Génie, *machines.*
Morin, Capit. en 2e d'Artill. *Adjoint.*
Noizet ✠ ✱, Capit. en 1er du Génie, *Architecture et construct. milit.*
Petit, Capit. en 2e du génie, *adjoint.*
Français ✱, *Art milit. et géodesie.*
Taillefer ✠ ✱, Chef de Batail. d'artillerie, *Chimie.*
Hey ✠ ✱, *Equitation.*
Guyot, *Adjoint d'Equitation.*

Employés.

Gacon, *Trésorier.*
DeLaMogère ✠ (C ✱), *Cons. de la Bibl.*
Aimé, *Conservateur du Laboratoire de physique et chimie.*
Savart, *Artiste mécanicien.*
Schuster, *Garde du génie de 2e cl.*
Rousselet, *Garde d'artillerie de 3e cl.*

ÉLÈVES SOUS-LIEUTENANS D'ARTILLERIE.

Promotion du 1er octobre 1827. Messieurs,

Bruyère.
Werlé.
Hervé.
De Montrond.
Girard.
Barada.

Promotion du 1er octobre 1828. Messieurs,

Munster.
Perrot.
De Mecquenem.
Travot.
Gachot.
Fabry.
Lemercier.
Brauhauban.
Beuret.
Barral.
Choppin.
Lavaytte.
Tellier.
Bramaud-Boucheron.
Robert d'Hurcourt.
Lebasteur.
Mottet.
Pavin-Lafarge.
Caignart de Saulcy.
Lelong.
Brunel.
Poitevin de Veyrière.
Vallier.
Vital-Jeantil-Baichis.
Levessel.
Cholat.
De Pracontal.
Mangeot.
Cormier.
Le Chevallier.
Grimes.
De Melun.
Level.
Phelippon.
Elie.
Wartelle.
Walsin-Esterhazy.
De Cardevac-d'Havrincour.
Brocard-Lormont.
Guichon.
Roujoux.
Azema de Montgravier.
Riffault.

Promotion du 1er octobre 1829. Messieurs,

D'Harcourt.
Beniqué.
Jacquemart.
Maigné.
Bernard.
De Ségur.
Lamarque.
De Marmier.
Soubiran-Campaigno.
Le Bouché.
Lefèvre.
Couasnon.
Saurimont.
Marliave.
Bouché.
Georgeat.
Lepage.
Douzens.
Auvray.
Lucas.
Canebier.
Paliard.
Faucompré.
De la Bonninière de Beaumont.
Guérin.
Courtes-Lapeyrat.
Dubuc.
Niqueux.
Pochet.

ÉLÈVES SOUS-LIEUTENANS D'ARTILLERIE DE MARINE.

Promotion du 1er octobre 1829. Messieurs,

Colombet.
Chausson.
Estivan.
Panier.
Sahnon.
Bajat.

ÉLÈVES SOUS-LIEUTENANS DU GÉNIE.

Promotion du 1er octobre 1828.

De Rivaud.
Lebrun.
Houbre.
De Bormans.
Deslions.
Devillers.
Souhart.
Grand.
Rolland.
Richon.
Bonnemère.
De Lespaul.
De Montrond.
Javain.
Vialla.
Jourjon.
Davoust.
Crassous.
Charmetton.
Considerant.
Lafont.
Leprovost.
Gâcon.
Champanhet.
Jaclot.
De Rosny.
Collet-Descotils.
Devoize.
Joyau.
De La Pisse.

Promotion du 1er octobre 1828. Messieurs,

Bosq. Masson. De Faultrier. Ponsonnaille. Humbert. Dubreton. Rolland. Mangin. De La Coste. De Ruolz. De Lacroix. Guillemon. Thomas. Roze. Rivery. Raimbault. Malcor.

SECTION X.

TRAIN DES ÉQUIPAGES MILITAIRES.

Officiers supérieurs. Messieurs,

Clicquot ✠ (O ✱), Col. *Direct. des Parcs de constr. et Command. supér. du corps du Train des équipages*, à Vernon. (*Eure.*)
Lathier ✠ (O ✱), Lieut.-Colonel, *Directeur en second. idem.*
Lamblet ✠ ✱, Chef d'escadron, *Sous-Directeur du parc de Chateauroux* (*Indre*).
Macors ✠ ✱, *Major du corps du Train des Equipages*, à Vernon. (*Eure.*)
Seguret ✠ ✱, *Chef d'escadron.*

Officiers d'Etat Major. Messieurs,

Perier ✠, Capitaine en 1er à résidence fixe, *Commandant le dépôt de Sampigny.* (*Meuse.*)
Clicquot ✱, *Capitaine en 1er à résidence fixe*, *au parc de Chateauroux.* (*Indre*).
Moulié ✱, D. M. *Chirurgien-Major.*
Faulin, *Chirurgien Aide-Major.*
Gay, D. M. *idem.*

Compagnies du corps du Train des équipages. Messieurs,

1re Reboulin ✠ ✱, *Capitaine-Commandant.*
2e Cayard ✠ ✱, *idem.*
3e Lievain ✱, *idem.*
4e Igonet ✠, *idem.*

Compagnies d'Ouvriers du Train des Equipages. Messieurs,

1re Foucher ✠, *Capitaine-Commandant.*
2e Martin ✠ ✱, *Idem.*

SECTION XI.

CORPS ROYAL DES INGÉNIEURS GÉOGRAPHES.

S. S. le Cte GUILLEMINOT (G ✠) (G ✻), *Lieutenant-général, Inspecteur-général du Corps royal des Ingénieurs Géographes, Directeur-général du Dépôt de la Guerre.*

Colonels. Messieurs,

Le Chev. Bonne ✠ (O ✻).
Brousseaud ✠ (O ✻).
Rousseau ✠ (O ✻).

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Puissant ✠ (O ✻).
Corabœuf ✠ (O ✻).
Lapie ✠ ✻.

Chefs d'Escadron. Messieurs,

Lebon Laignelot ✠ ✻.
Bentabole ✠ ✻.
Pasquieri ✠ ✻.
Béraud ✠ ✻.
Boucher ✠ ✻.
Delcros ✠ ✻.
Chauvet ✠ ✻.
Charbonnel ✠ ✻.
Ribet ✠ ✻.

Capitaines de première classe. Messieurs,

Defransure ✠ ✻.
Lameau ✠ ✻.
Guibert ✠ ✻.
Dumesnil ✠ ✻.
Clément ✠ ✻.
Oppezzi ✠ ✻.
Simondi ✠ ✻.
Chandellier ✠ ✻.
Berlier ✠ ✻.
Darnaudin ✠.
Foulard ✻.
Montalant ✠.
Richoux ✠ ✻.
Durand.
Filhon ✠.
Bayard ✠ ✻.
Schneider.
De Plonniès ✠ ✻.

Capitaines de deuxième classe. Messieurs,

Boutinot ✠ ✻.
Mareuse.
Salneuve.
Gougeon.
Faulte du Puyparlier.
Vuillet ✠.
Le Camus.
Kolb.
Loreilhe ✻
Fessard.
Depecqueult-Delavarande.
Coueffin ✻.
Martner.
Peytier ✻.
Poudra.
Gambier ✻.
Puillon Boblaye.
Duhousset.

Lieutenans. Messieurs,

Gavard.
Anfossi.
Reverdit.
Medous.
Servier.
Blondat.
Couthaud.
Testu ✻.
Hossard.
Conteaux.

Lieutenans à la suite. Messieurs,

Debuissy.
Levret.
Rozet.
Lapie.
Blondel.
Bergeron.
Plée.
Olivier.
Stamaty.
Callier.
Leclerc.

ÉCOLE D'APPLICATION DES INGÉNIEURS GÉOGRAPHES,

Au Dépôt de la Guerre, rue de l'Université, n. 61.

Professeurs militaires. Messieurs,

Géodésie. . .	Puissant ✠ (O ✵), Lieut.-Colonel, *Chef des études.*
Topographie..	Brambilla ✠ ✵, Chef d'escadron honoraire.
Paysage. . .	Lameau ✠ ✵, Capitaine.

Élèves Sous-Lieutenans.

1827. M. Rembault. M. Pissis.

SECTION XII.

INFANTERIE FRANÇAISE.

L'Infanterie française se compose de quatre-vingt-quatre régimens, savoir :

64 Régimens d'infanterie de ligne, dont chacun se divise en trois bataillons ;
20 Régimens d'infanterie légère, dont trois ayant trois bataillons chacun, et dix-sept deux bataillons.

COMITÉ SPÉCIAL ET CONSULTATIF D'INFANTERIE.

Président du Comité.

S. S. le Cte Reille ✠ (G ✵), *Lieutenant-général.*

Membres du Comité. Messieurs,

Le Bon Berthezène ✠ (G O ✵), *Lieutenant-général.*
Le Cte Grundler (C ✠) (G O ✵), *idem.*
Le Vte Pelleport (C ✠) (G O ✵), *idem.*
Le Vte Vasserot (C ✠) (G O ✵), *idem.*
Le Vte de Bertier ✠ (C ✵), *Maréchal-de-camp.*
Le Cte Denys de Danremont ✠ (G O ✵), *idem.*

Membres Adjoints. Messieurs,

Pelé ✠ (C ✵), *Maréchal-de-camp.*
Le Cte de Montlivault ✠ (C ✵), *idem.*

INFANTERIE DE LIGNE.

Rég. et Résid.	MM.	MM.	
1er *Boulogne.*	De Rison ✠ (O ✵), *Col.* De Lasbordes ✠ (O ✵), *Lieutenant-Colonel.*	Gilbert ✠ ✵, Cantagrelle ✵, Massoni ✠ ✵,	*Chefs de Bat.*
		Roblet ✠ ✵, *Major.*	

2e *Ajaccio.*	De Martimprey ✠ (O ✱), *Colonel.* Cte Baraguey d'Hilliers ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*	Guillemot ✠ ✱, De la Calvinière ✠ ✱, De Bergeret ✠ (O ✱), *Chefs de Bat.* La Barcerie ✠ ✱, *Major.*
3e *Toulon.*	N. . . . . *Colonel.* Lelieure Laubepin ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Delavau ✱. Menne ✠ (O ✱), Roussel (O ✱), *Chefs de Bat.* Wiart ✠ ✱, *Major.*
4e *Caen.*	Bellangé ✠ (C ✱), *Col.* Senac ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Dumirat ✱, Davois ✠ ✱, Galinier ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Lacroix ✠ ✱, *Major.*
5e *Paris.*	Colavier d'Albici ✠ (O ✱) *Colonel.* Gréard ✠ ✱, *Lieut.-Col.*	Chas ✠ (O ✱), Rambaud ✠ ✱? De Bonchamp ✠ (O ✱) *Chefs de Bat.* Questroy ✠ ✱, *Major.*
6e *Marseille.*	Nouail de La Villegille ✠ (O ✱) *Colonel.* Boullé ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Carcenac ✠ (O ✱), De Lavoirye ✠ ✱, Mang ✠ ✱, *Chefs de Bat.* De Martines ✠ ✱, *Major.*
7e *Dunkerque.*	D'Arlanges ✠ (O. ✱), *C.* Lafeuille ✠ ✱, *L.-Col.*	Amat ✠ ✱, Gouffé ✠ ✱, Bergeron ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Drouard ✠ ✱, *Major.*
8e *Montbrison.*	Cte de Salperwick ✠ (O ✱). *Col.* François ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Le Blanc ✠ (O ✱), Laclotte ✠ (O ✱), Brisson ✠ (O ✱), *Chefs de Bat.* Delefortry ✠ ✱, *Major.*
9e *Bayonne.*	Bremont ✠ (O ✱), *Colonel.* Parant ✠ (O ✱), *L.-Col.*	Gachot ✠ ✱, Prax ✠ (O ✱), Tallandier ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Godinot de Vilaire ✠ ✱, *Maj.*
10e *Lyon.*	Salleyx ✠ (O ✱), *Col.* Saint-Laurent ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Dubourne de Chefdubois ✠ ✱. Lespinasse de Pébeyre ✠ ✱, Maleplate ✠ ✱, *Chefs de Bat.* De Montagu de Bouzols ✠, *Major.*
11e *Brest.*	Cte de Houdetot ✠ (C ✱), *Colonel.* Lévêque de Vilmorin ✠ (O ✱), *Lieuten.-Colonel.*	De Galland ✠ ✱, Videau ✠ (O ✱), Bourlon de Lixières ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Varlet ✠ ✱, *Major.*
12e *Le Havre.*	Vte Delamorre ✠ (C ✱), *Colonel.* Boarini ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Mis De Suffren ✠ (O ✱), Thiéry ✠ (O ✱), Evrat ✠ ✱, *Chefs de Bat.* De Bruno ✠ ✱, *Major.*
13e *Metz.*	Vte de Fayet ✠ (O ✱), *C.* Rachis ✠ (O ✱), *L.-Col.*	Daribau ✠ (O ✱), Delas ✠ (O ✱), De Linois ✠ ✱, *Chefs de Bat.* De Baron ✠ (O ✱), *Major.*

14ᵉ *Perpignan.*	Vᵗᵉ de Laforest d'Armaillé ✠ (C ✱), *Colonel.* Petit Dautrive ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	De Mongelas ✠ (O ✱), Gasquet ✠ ✱, O'Kennedy ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Viret ✠ (O ✱), *Major.*
15ᵉ *Nantes.*	Bᵒⁿ de Rascas de Château-Redon ✠ (C ✱), *Col.* Blain ✠ (O ✱), *Lieuten.-Colonel.*	Laurent ✠ (O ✱), Allain ✠ ✱, Fabre ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Chambon ✠ ✱, *Major.*
16ᵉ *Tours.*	Cᵗᵉ Borgarelli d'Ison ✠ (O ✱), *Colonel.* De Négrier ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Grégoire ✠ (O ✱), Minard ✠ (O ✱), Moureau ✠. *Chefs de Bat.* Navier ✠ (O ✱), *Major.*
17ᵉ *Valenciennes.*	Duprat ✠ (O ✱), *Col.* Hermann ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Escande ✠ ✱, Gallimardet ✠ (O ✱), Claisse ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Delpy de la Roche ✠ ✱, *Major.*
18ᵉ *Strasbourg.*	Chev. de Fitz-James ✠ (O ✱), *Colonel.* Lévesques ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Legrix de Neuville ✠ ✱ Gouvenain (O ✱), Darracq ✠ (O ✱), *Chefs de Bat.* Decamps ✠ ✱, *Major.*
19ᵉ *Metz.*	Meslin ✠ (O ✱), *Colon.* Roux ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Breton ✠ (O ✱, Aymon de Montepin ✱ Ducasse ✠ (O ✱), *Chefs de Bat.* Dulcis ✠ ✱, *Major.*
20ᵉ *Bordeaux.*	Horric de la Motte ✠ (O ✱), *Colonel.* Horric de Beaucaire (O ✱, *Lieut.-Col.*	Humblet ✠ (O ✱), Poupel ✠ ✱, Barbette ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Chambelland ✠ ✱, *Major.*
21ᵉ *La Rochelle.*	Bérard de Goutefrey ✠ (C ✱), *Colonel.* Auxcousteaux ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Lugnot ✠ (O ✱), Perry ✠ (O ✱), Petitjean ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Allard ✠ ✱, *Major.*
22ᵉ *Lille.*	Bᵒⁿ Collet la Madelène ✠ (C ✱), *Colonel.* Paris ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	D'Uzer ✠ ✱. Neumayer ✠ ✱, De Maleden de Feytiat ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Malassagne ✠ ✱, *Major.*
23ᵉ *Gap.*	Cᵗᵉ de Montboissier (O ✱), *Colonel.* Guillemeau de Fréval ✠ ✱ *L.-Colonel.*	Rogniat ✱, Wilhelm ✠ ✱, Massy ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Fossa ✠ ✱, *Major.*
24ᵉ *Phalsbourg.*	Barboujac ✠ (O ✱), *Col.* Woilard ✠ (O ✱), *L.-Col.*	Anglade ✠ ✱, Boissy Dubois ✠ ✱, Collinet ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Weichenheim ✠ ✱, *Major.*
25ᵉ *Arras.*	Bᵒⁿ Dubois d'Escordal ✠ (O ✱), *Colonel.* De Reissenbach ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Philippes de Cantilly ✠ ✱, Baillon ✱, Mougin ✠ ✱, *Chefs de Bat.* Ricard ✠ ✱, *Major.*

26e *Strasbourg.*	Hemberger ✠ (O ✻) *Col.* Vidal de Lauzun ✠ (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Le Prévost de la Moissonnière ✠ (O ✻), Jobey ✠ (O ✻), Cazac ✠ ✻,	*Chefs de Bat.*
		Louodel-Henaut ✠ ✻, *Major.*	
27e *Narbonne.*	Sanfourche ✠ (O ✻), *Colonel.* Mouton ✠, *Lieutenant-Colonel.*	De Finance ✠ (O ✻), Lebas dit S.-Croix ✠ ✻, Delattre ✠ ✻,	*Chefs de Bat.*
		Chevillon ✠ ✻, *Major.*	
28e *Paris.*	Mounier ✠ (O ✻), *Col.* Chev. de Mutrécy ✠ (O ✻), *L.-Col.*	De La Bigne ✠ ✻, Chalmeton ✠ ✻, Evrard ✠ ✻,	*Chefs de Bat.*
		Loiseau ✠ ✻, *Major.*	
29e *Avignon.*	Delachau ✠ (C ✻), *Col.* Vte Dupuy Melgueil ✠ ✚ (O ✻), *Lieut.-Col.*	Delachau ✠ (O ✻), Tardieu du Colombier ✠ ✻, De Smidt ✠ ✻,	*Chefs de Bat.*
		Duserre Baudet ✠ ✻, *Major.*	
30e *Grenoble.*	N. . . . . *Colonel.* D'Albenas ✠ (O ✻), *L.-Colonel.*	Daguzan ✠ (O ✻), Revest ✠ ✻, Regalia ✠ ✻,	*Chefs de Bat.*
		Prato ✠ ✻, *Major.*	
31e *Givet.*	De Kock ✠ (O ✻), *Colonel.* Chadabet ✠ ✻, *Lieut.-Colonel.*	Boulvrais du Bourg ✠ ✻, De Valon ✠ (O ✻), Ducasse ✠ ✻,	*Chefs de Bat.*
		Cousin ✠ ✻, *Major.*	
32e *Douai.*	Du Boulet ✠ (O ✻), *Col.* Fournier de Pescay ✠ (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	De Moret ✠ ✻, De Rossi ✠ ✻, Depanis ✠ ✻,	*Chefs de Bat.*
		Lemaître ✠ ✻, *Major.*	
33e *Thionville.*	De David des Etangs ✠ (O ✻), *Colonel.* De Roquefeuil ✠ (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Deletain ✠ ✻, Leclaire ✠ (O ✻), Labatie ✠ ✻,	*Chefs de Bat.*
		Thiriot ✠ ✻, *Major.*	
34e *Besançon.*	Cte de Roucy ✠ (C ✻), *Colonel.* Hurault de Sorbée ✠ ✻, *Lieut.-Colonel.*	Ernault de Moulins ✠ ✻, Chambry ✠ ✻, Corbin ✻,	*Chefs de Bat.*
		Winterheld ✠ (O ✻), *Major.*	
35e *Montpellier.*	Rullière ✠ (C ✻), *Col.* Jolyet ✠ (O ✻), *L.-Colonel.*	Ballon ✠ (O ✻), Boucquet de Jolinière ✠ (O ✻), D'Owidzki ✠,	*Chefs de Bat.*
		Foubert de Bizy ✠ ✻, *Major.*	
36e *Bayonne.*	Paty ✠ (O ✻), *Colonel.* Husson ✠ (O ✻), *L.-C.*	DeCanteloube ✠ (O ✻), Lhoste ✠ ✻, Abler ✠ ✻,	*Chefs de Bat.*
		D'Herail de Brisis ✠ ✻, *Major.*	
37e *Avesnes*	Bon Feuchères ✠ (O ✻), *Colonel.* Lamarque ✠ (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Deshorties ✠ (O ✻), Tremeaux ✠ ✻, Ducros ✠ ✻,	*Chefs de Bat.*
		De Conchy ✻, *Major.*	

38ᵉ *Colmar.*	Cᵗᵉ Du Rocheret ✠ (O ✱), *Colonel.* Regnault ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Guesviller ✠ (O ✱), Bajeau ✠ (O ✱), Boé ✠ (O ✱), Godefroy ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat*
39ᵉ *Verdun.*	Bᵒⁿ de Boisdavid ✠ (C ✱), *Colonel.* Delaunay, ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Hugues ✠ (O ✱), Charon ✠ (O ✱), Chopard ✠ ✱, Gatelier ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
40ᵉ *Lyon.*	Kindelan ✠ (O ✱), *Col.* Pillioud ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.*	Cavaignac ✠ ✱, Cavaller ✠ ✱, Meynard ✠ ✱, George ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
41ᵉ *La Rochelle.*	De Cormier ✠ (O ✱), *Col.* Duvivier ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	De Cretot ✠ ✱, Guiot du Doignon ✠ ✱, Mauduit ✠, Duchaussoy, *Major.*	*Chefs de Bat.*
42ᵉ *Perpignan.*	Cᵗᵉ de la Serre ✠ (C ✱), *Colonel.* Grégoire ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Hervé ✱, Lelimonier de la Marche ✠ (O ✱), Chabert de Praille ✠ ✱, Verra ✠, *Major.*	*Chefs de Bat.*
43ᵉ *Valenciennes.*	Cᵗᵉ de La Tour du Pin Lacharce ✠ (O ✱), *Col.* Breton ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Ravi ✠ (O ✱), Madinier ✠ ✱, Thiery ✱, Gobin ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat*
44ᵉ *Mézières.*	Cᵗᵉ Durey de Noinville ✠ (O ✱), *Colonel.* Lacretelle ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Soffréon ✠ ✱, De Latorre ✠ ✱, Mazade ✠ ✱, Leveillé ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
45ᵉ *Aux Colonies. Dépôt à Brest.*	Foucher ✠ (O ✱), *Col.* Griffon (O ✱) *Lieuten.-Colonel.*	Seguenot ✠ ✱. Stahl ✠, Féret ✠ ✱, Leloutercl ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
46ᵉ *Besançon.*	De Mylius ✠ (O ✱), *Colonel.* De Reusse ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Muff ✠ (O ✱), Pourailly ✠ ✱, Garrido ✠, Billard ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
47ᵉ *Clermont.*	De Rougé (O ✱), *Col.* De Parchappe ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Duhamel ✠ ✱, Dejoly ✠ ✱, Joannis ✠ (O ✱), Bedeau de Lecochère ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
48ᵉ *Perpignan.*	De Léridant ✠ (O ✱), *C.* Lefol ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	De Blanchart Duval ✠ ✱ Marcel ✠ ✱, De la Panouse ✠ ✱, Schweikhardt ✠, *Major.*	*Chefs de Bat.*
49ᵉ *Poitiers.*	Magnan ✠ (O ✱), *Col.* Ferrand de Sendricourt ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*	Vacca ✠ ✱, Buart ✠, Apchié ✱, Multzer ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*

50e *Paris.*	De Maussion ✠ (O ✱), *Colonel.* Devaux ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Grandjean ✠ (O ✱), Favereau ✱, Michaud ✠ ✱, Sirban ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
51e *Aux Colonies. Dépôt à Quimper.*	Ocher de Beaupré ✠ (O ✱), *Colonel.* Mongin-Forcelle ✠ ✱, *Lieutenant-Colonel.*	Parmegiani ✠, Massot ✠ ✱, Alleye de Billon ✠, De Gobineau ✠ *Major.*	*Chefs de Bat.*
52e *Brest.*	Thiballier de Dommarie ✠ (O ✱), *Colonel.* Limonier ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Caillau ✠ ✱, Desbordes ✠ ✱, Tapin ✠ ✱, Mouillard ✠ (O ✱), *Major.*	*Chefs de Bat.*
53e *Soissons.*	Cosseron de Villenoisy (O ✱), *Colonel.* Lucio ✠ (O ✱). *Lieut.-Colonel.*	Blanc ✱, DeRaguetBrancion ✠ ✱, Du Chesne ✠ ✱, Robert ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
54e *Toulon.*	De Narp ✠ (O ✱). *Col.* Ségur ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Marty ✠ (O ✱), Cléry de Becourt ✠ ✱, Marquiand ✠ ✱, Rousseau ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
55e *Bordeaux.*	De Montchoisy ✠ (O ✱), *Colonel.* Friol ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	De Montullé ✠ ✱, Laire ✠ ✱, De Simony ✠ ✱, Colomès ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
56e *Grenoble.*	Bon Hache de la Coutamine ✠ (O ✱), *Colonel.* De Baudus ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Boyer ✠ (O ✱). Saincric ✠ ✱, Boursetti ✠ (O ✱), Desplas ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
57e *Briançon.*	De Laidet ✠ (O ✱) *Col.* Hendsch ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	De Guiroye-Cabé ✠ (O ✱), Brugnière ✠ ✱, Baille ✠ ✱, Siméon ✠, *Major.*	*Chefs de Bat.*
58e *Toulon.*	Vte Dupont de Quesnay ✠ (O ✱), *Colonel.* Mangin ✠ (O ✱). *L.-Colonel.*	Hubert ✠ ((O ✱), Hondagné de Larche ✠ (O ✱), François ✠ ✱. Bouvanier ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
59e *St.-Malo.*	George ✠ (C ✱), *Col.* Duris ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	De Mollembec (B.-L.) ✠ ✱, Huron ✠ ✱, Gros ✠ ✱. Duhot ✠ (O ✱), *Major.*	*Chefs de Bat.*
60e *Dijon.*	Lamarre ✠ (C ✱), *Col.* Déimié ✠ ✱, *Lieuten.-Colonel.*	Begin ✠ ✱, Schwich ✠ (O ✱), Reboul de Cavaléry ✠ (O ✱), Rostolan ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
61e *Cambrai.*	De Chassepot de Beaumont ✠ (O ✱), *Col.* Berner ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Mocquery ✠ (O ✱), Chesnon de Champmorin ✱, De Colbert ✱, De Beaufort ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*

62e *Lille.*	Bon de Saint-Quentin ✠ (O ✱), *Colonel.* Guillabert ✠ (O ✱), *L.-Col.*	Levasseur ✠ ✱, Doutrelaine ✠ (O ✱), De Brunet ✠ ✱,	*Chefs de Bat.*
		Mallet de Chauny ✠ ✱, *Major.*	
63e *Toulouse.*	Astor ✠ (O ✱), *Colon.* Mercier ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Derancourt ✠ ✱, Parmentier ✠ (O ✱), Defilippi ✠,	*Chefs de Bat.*
		Naudet ✠ ✱, *Major.*	
64e *Cherbourg.*	Tardieu de St.-Aubanet ✠ (O ✱), *Colonel.* Flocard ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*	Josse ✠ ✱, Poinsignon ✠ (O ✱), Perrotin ✠ ✱,	*Chefs de Bat.*
		Samson ✠ ✱, *Major.*	

INFANTERIE LÉGÈRE.

RÉG. et RÉSID.	MM.	MM.	
1er *Tours.*	Cte d'Eu de Marson ✠ ✱, *Colonel.* Roussel ✠ (O ✱), *L.-C.*	Kléber ✠ ✱, Cte de Sparre ✠ ✱,	*Chefs de Bat.*
		Legros ✠ ✱, *Major.*	
2e *Strasbourg.*	Bosquillon de Frescheville ✠ (O ✱), *Colonel.* De Lignat ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	De Bonnet-d'Honières ✠ ✱, Loyré d'Arbouville,	*Chefs de Bat.*
		Michel ✠ (O ✱), *Major.*	
3e *Brest.*	DeFrancheville ✠ (O ✱), *Colonel.* De Bonfils-Chevalier ✠ ✱, *Lieut.-Col.*	Law de Clapernoux ✠, Rabusson ✠ ✱,	*Chefs de Bat.*
		Tignolet ✠ ✱, *Major.*	
4e *Mâcon.*	BondePineton deChambrun ✠ (O ✱). *Col.* Dorsanne ✠ ✱, *L.-Col.*	Cousin ✠ ✱, Costamagna ✠ (O ✱),	*Chefs de Bat.*
		Lefebvre ✠ ✱, *Major.*	
5e *Calais.*	De Pillet ✠ (O ✱), *Col.* De Bombelles ✠ ✱, *L.-Colonel.*	Jeanson ✠ (O ✱), Mireur ✠ ✱,	*Chefs de Bat.*
		Thoumini de la Haulle ✠ ✱, *Maj.*	
6e *Le Quesnoy.*	Sillègue ✠ (O ✱), *Col.* De Posson ✠ (O ✱), *L.-Colonel.*	Morard de Galle de la Bayette ✠ ✱, Léger ✠,	*Chefs de Bat.*
		Ginguené ✠ ✱, *Major.*	
7e *Ile-de-Ré.*	Lalande ✠ (O ✱), *Col.* Bonnet ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Grenet de Blerancourt ✠, Tempoure ✠ ✱,	*Chefs de Bat.*
		Nègre ✠ ✱, *Major.*	
8e *Weissembourg.*	Hunault de la Chevallerie ✠ (O ✱), *Colonel.* Bourckholtz ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Valeton de Garraube (O ✱), Fouque ✠ (O ✱).	*Chefs de Bat.*
		Magny ✠, *Major.*	
9e *Bourges.*	Mis de Neucheze ✠ (O ✱), *Colonel.* Le Court, *dit* Fongarnière ✠ ✱, *Lieut.-Col.*	Campagnac ✠ (O ✱), Brunet de la Grango ✱,	*Chefs de Bat.*
		Févelas ✠ ✱, *Major.*	

10e *Nantes.*	Deshorties ✠ (O ✱), *Col.* Chev. Boucquel de Beauval ✠ (O ✱), *L.-Col.*	Mompez ✠ ✱, De Couillibœuf d'Angloischeville ✠ ✱, Clemanson ✠, *Major.*	*Chefs de Bat.*
11e *Saint-Omer.*	Cte de Polignac ✱, *Col.* Jacob ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Haner ✠ ✱, Chev. Piétrequin de Prangey ✠ ✱, De Lauthonnye ✠ ✱, Payan ✠ (O ✱), *Major.*	*Chefs de Bat.*
12e *Belle-Ile.*	Mis Euzenou de Kersalaun ✠ (O ✱), *Colonel.* Boucher de Morlaincourt ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	De Clermont-Mont-St.-Jean, Fauchier ✠ (O ✱), Trouyet ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
13e *Nancy.*	Cte de Loppinot ✠ (O ✱), *Colonel.* Flamand ✠ (O ✱), *L.-C.*	Castres ✠ (O ✱), Mis de Robert d'Acqueria de Rochegude, D'Alphonse, Drouets ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
14e *La Rochelle.*	Rubin de la Grimaudière ✠ (O ✱), *Colonel.* De Coquet ✠ (O ✱), *L.-C.*	Billard ✠ ✱, Lefevre ✠ ✱, Cigliutti ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
15e *Paris.*	Bon de Perregaux ✠ (O ✱), *Colonel.* Martin ✠ (O ✱), *L.-Col.*	Barthélemy (O ✱), Barrès ✠ ✱, Maliart ✠ ✱, Mezard ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
16e *Aux Colonies. Dépôt à Morlaix.*	Mis Desbrosses de Goulet ✠ (O ✱), *Colonel.* Compris ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Grobert ✱, De Kœnigsegg ✱, Lamorlette (O ✱), Carrère, *dit* Vental ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
17e *Longwy.*	Bon Durye ✠ (O ✱), *Col.* Vivent ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Dechevrière ✠ ✱, Braquety ✠, Carly ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
18e *Angers.*	Deniset ✠ (O ✱), *Col.* Horric de Beaucaire ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*	Bernelle ✠ (O ✱), De Lusset ✠ ✱, Garin ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
19e *Béfort.*	Prévost de la Boutetière ✠ (O ✱), *Col.* De Hennault de Bertaucourt ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*	Somaripa ✠ ✱, De Sède ✠ (O ✱), Reneufve ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
20e *Metz.*	Gemeau ✠ (O ✱), *Colonel.* De Bar ✠ (O ✱), *L.-C.*	Almeras ✠ (O ✱), Roveda ✠ (O ✱), Carutti ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*

RÉGIMENS SUISSES.

S. A. R. Mgr. le Duc DE BORDEAUX, *Colonel-général des Suisses.*

M. de Forestier, *Chef de Bat. honoraire, Secrétaire-général.*

1er *Grenoble.*	Bleuler ✠ (C ✱), *Col.* Vertmuller d'Elgg, *Lieut.-Colonel.*	Bueler, Imhoof, N. . . . . . . N. . . . . . . *Major.*	*Chefs de Bat.*

2e *Lorient.*	De Bontems (A. F.) ✠ (O ✱), *Colonel.* Zenclusen ✠ ✱, *Lieut.-Col.*	Ab-Iberg ✠, Taffiner ✠, Amieth ✠ ✱, Adel ✠, *Major.*	*Chefs de Bat.*
3e *Nimes.*	De Ruttimann ✠ (O ✱), *C.* De Bontems (C. H.) ✠ (O ✱), *Lieut.-Col.*	Lentulus ✠ ✱, D'Engelhard ✠ ✱, Schurmann ✠ ✱, Demierre ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
4e *Bastia.*	De Riaz ✠ ✣ (O ✱), *Col.* De Donats ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Cusa ✠ ✱, Belmont ✠ ✣ (O ✱), Michel ✠, Fer ✠ (O ✱), *Major.*	*Chefs de Bat.*

RÉGIMENT D'HOHENLOHE.

Pont-Saint-Esprit.	Pozzo di Borgo ✠, *Col.* Malet de Roquefort ✠ ✱, *L.-Colonel.*	Bay ✠ ✱, De Mollenbec ✠ ✱, Von Huelsen ✠ ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*

COMPAGNIES DE DISCIPLINE.

Fusiliers.

1re. — Touflet ✠ ✱,
2e. — Allard ✠ (O ✱),
3e. — De Robillard,
4e. — Guigou ✱,
Chefs de Bat. Com.

Pionniers.

1re. — Lapostel ✠ (O ✱), *C. de Bat. C.*
2e. — Fremin ✱, *Capit.-Command.*
3e. — Ligneau ✠ ✱, *Chefs de Bat.*
4e. — Martel ✠ ✱, *C. de b. comm.*

SECTION XII.

CAVALERIE FRANÇAISE.

La Cavalerie se compose de deux régimens de Carabiniers; dix de Cuirassiers; douze de Dragons; dix-huit de Chasseurs et six de Hussards.

COMITÉ SPÉCIAL ET CONSULTATIF DE CAVALERIE.

Président du Comité.

S. S. le Cte de Bordessoulle (G ✠) (G ✱), *Lieut.-général.*

Membres du Comité. Messieurs,

Le Cte Colbert ✠ (G O ✱), *Lieutenant-général.*
Le Cte de Girardin (C ✠) (G O ✱), *idem.*
Le Vte de Préval ✠ (G O ✱), *idem.*
Le Vte Cavaignac (C ✠) (C ✱), *idem.*
Le Duc de Périgord ✠ (C ✱), *Maréchal-de-camp.*
Le Mis Oudinot (C ✠) (C ✱), *idem.*

Membres Adjoints. Messieurs,

Le Cte Alexandre d'Ambrugeac ✠ (O ✠), *Maréchal-de-camp.*
S. S. le Mis de Lauriston ✠ (G O ✱), *idem.*

CARABINIERS.

Régimens.	MM.	MM.
1er à Arras.	Bon Desponty de Ste-Avoye ✠ (O ✱), *Colonel.* Demonts ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Denormandie ✠ (O ✱), Delaunay de la Mothaye, ✠ (O ✱), *Chefs d'Esc.* Libert ✱, *Major.*
2e à Cambray.	Gusler ✠ (C ✱), *Colonel.* Du Barail ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Cte de Mannoury de La-brunetière ✠ (O ✱). Gaillard d'Auberville ✱, *Chefs d'Esc.* Sarmejane ✠ (O ✱), *Major.*

CUIRASSIERS ET DRAGONS.

Monsieur le Dauphin, *Colonel-général.*
M. de Chabrun, Lieutenant-Colonel, *Secrétaire-gén. honoraire.*

Cuirassiers.

Rég. et Résid.	MM.	MM.
De la Reine, à Tours.	Cte de Ste-Marie ✠ (O ✱), *Colonel.* Vte de Bougainville ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Chompré ✠ ✱, N. . . . . *Chefs d'Esc.* Tempié ✠ ✱, *Major.*
Du Dauphin, à Châlons-sur-Marne.	De Nicéville ✠ (O ✱), *Colonel.* Dupuy de Dienne ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Vte de Puibusque ✱, Chassaigne de Laribierre ✠ (O ✱), *Chefs d'Esc.* Colin ✠ ✱, *Major.*
De Bordeaux, à Lille.	Cte de Saint-Bélin Mâlain ✠ (O ✱), *Colonel.* Delaberge ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.*	Lambert de Saint-Mars d'Herbigny ✠ (O ✱), Coudroy ✠ (O ✱), *Chefs d'Esc.* De Nogerée ✱, *Major.*
De Berry, à Vesoul.	Bon de Charette de la Contrie ✠ ✱, *Colonel.* Cte de Masin, *Lieutenant-Colonel.*	Bourlier ✠ (O ✱), Davésies de Pontès (O ✱). *Chefs d'Esc.* Delarieu ✠ ✱, *Major.*
D'Orléans, à Nevers.	Bon Dufourc d'Antist ✠ ✱, *Colonel.* Cortois de Charnailles ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.*	Maublanc de Chiseuil ✱. De Barbançois ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* Hermitte, *Major.*
De Condé, à Sarreguemines.	De Galz Malvirade ✠ ✱, *Colonel.* Millot ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Cte De Larochelambert ✱. Lagay ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* Bertaux ✠ (O ✱), *Major.*
7e à Haguenau.	Cte de Mornay ✠ (O ✱), *Colonel.* Bon Bache ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	De Chalendar ✱, Kœnig ✠ (O ✱), *Chefs d'Esc.* Jonglas ✠ ✱, *Major.*

8e à Sedan.	Cte de Montagu Lomagne ✠ (O ✱), *Colonel.* De Thieriet ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	De Nieuwerkerke ✱, Le Bon-Desmottes ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* Trescaze ✠ ✱, *Major.*
9e à Niort.	Chev. Jolly ✠ (O ✠), *Colonel.* Bon Durand de Coupé ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.*	Cte de Vaugiraud ✠ ✱ Bignon ✱, Laburthe ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* Martin ✠ ✱, *Major.*
10e à Stenay.	Chev. De Bourbel Montpinçon ✠ (O ✱), *Colonel.* Hoffman ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Delmas ✠ (O ✱), Dalbis de Belbeze ✠ (O ✱), Cavalery ✠ (O ✱), *Chefs d'Esc.* De Baudel ✱, *Major.*

Dragons.

	MM.	MM.
1er à Vendôme.	Le Bon Dérivaux ✠ (C ✱), *Colonel.* Boussingault ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.*	Mayol de Lupé ✠ ✱, De Brossard ✠ ✱, Dérivaux ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* Barthelemy de Chadenedes ✠ ✱, *Major.*
2e à Lunéville.	Cte de Chateaubodeau ✠ (O ✱), *Colonel.* Bon de Barziza ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.*	Prévost Sansac Cte de Touchimbert ✠ (O ✱). Septe *dit* Rosis ✠ (O ✱). *Chefs d'Esc.* De Brossard ✠ ✱, *Major.*
3e à Metz.	De Bergeret ✠ (C ✱), *Colonel.* Cte de Grasse ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.*	Marmion ✠ ✱, Saulnier ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* Peltier *dit* Masson ✠ (O ✱), *M.*
4e à Lunéville.	Mis de Galliffet ✠ (O ✱), *Colonel.* Devillo ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Chev. De Constantin ✠ (O ✱), Samy ✠ (O ✱), Boudin Lorry de Fontenelles ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* Gensse (O ✱), *Major.*
5e à Maubeuge.	Mis d'Hanache ✠ (C ✱), *Colonel.* Lancestre ✠ ✱, *Lieuten.-Colonel.*	Chev. Sommeillier ✠ (O ✱), Cte de Waldner de Freudenstein ✠ (O ✱) Girard ✠ (O ✱), *Chefs d'Esc.* Ollivier ✠ ✱, *Major.*
6e à Pontivy.	Mis de Podenas (O ✱) *Colonel.* Lacour ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Cte de Buisseret Stéenbeque ✱. Grand ✱, *Chefs d'Esc.* Verne ✠ ✱, *Major.*
7e à Pont-à-Mousson.	De Fournas ✠ (O ✱), *Col.* De la Fresnaye ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	De La Bachelerie ✠ (O ✱), Gauchet ✠ (O ✱), Raoul ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* Vanden Driessche ✠ ✱, *Major*

8e à Carcassonne.	Mathis ✠ (O ✻), *Colonel.* Braun ✠ (O ✻), *Lieuten-Colonel.*	Dupont d'Aubevoye, Cte d'Oysonville ✻, Cte de Laville ✠ ✻, Bourguignon ✠ ✻, *Chefs d'Esc.* De Cantel ✠ ✻, *Major.*
9e à St.-Mihiel.	Chev. Tessier ✠ (O ✻), *Col.* Vte de Chaunac de Lanzac ✠ ✻, *Lieut.-Colonel.*	Dufour ✠ ✻, Richard ✠ ✻. *Chefs d'Esc.* Bréard ✠ ✻, *Major.*
10e à Toul.	Bon Le Termellier ✠ (C ✻), *Colonel.* Puissant de Suzainnecourt ✠ (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Urvoy de Closmadeuc (O ✻), Deschamps ✠ ✻, *Chefs d'Esc.* De Ferry Fontenouvelle ✠ ✻, *Major.*
11e à Béfort.	Mis de Dreux-Nancré ✠ (O ✻), *Colonel.* Vte de Perrin ✠ ✻, *Lieut.-Colonel.*	Crotel ✠ (O ✻), Guys ✠ (O ✻), *Chefs d'Esc.* Billard de Lorières ✠ ✻ *Major.*
12e à Gray.	Bon Dejean ✠ (C ✻), *Col.* De Valmalette du Coustel ✠ (O ✻), *Lieut.-Col.*	Delotz ✠ (O ✻), Simon ✠ (O ✻), *Chefs d'Esc.* Poupon ✠ ✻, *Major.*

CHASSEURS.

M. . . . . *Colonel-général.*

M. de Fontanes ✠, *Secrétaire-général honoraire.*

Rég. et Résid.	MM.	MM.
De Nemours à Commercy.	Le Cte de Busseul ✠ (O ✻), *Colonel.* Cte Kerguiziau de Kervasdoué ✠ (O ✻), *Lieut.-Col.*	Le Pays-de-Bourjolly de Sermaise (O ✻), Rossignol ✠ ✻, *Chefs d'Esc.* Haly ✠ ✻, *Major.*
2e à Amiens.	Mis Fouasse de Noirville ✠ (O ✻), *Colonel.* De Beaumont ✻, *Lieut.-Colonel.*	De Lesparda ✻, Scitivaux ✠ (O ✻), Desperais de Neuilly ✻ *Chefs d'Esc.* Donnéa ✠ ✻, *Major.*
3e à Limoges.	Cte de Vaudreuil ✠ (O ✻), *Colonel.* Bon de Schauenburg ✠ (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	De Serionne ✠ (O ✻), Duport, Vte de Poncharra, Cte de Banne ✠ ✻, *Chefs d'Esc.* De Bois-le-Comte ✠ ✻ *Maj.*
4e à Verdun.	Cte de Châteaubriant ✠ (O ✻), *Colonel.* Pozac ✠ ✢ (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Barbeyrac De Saint-Maurice ✻. Le Riché de Breuilpont ✻, Thevenot ✻, *Chefs d'Esc.* Beaujouan-Duplessis ✠ ✻, *Maj.*
5e à Poitiers.	Le Cte De Romanet de Beaune ✠ (O ✻), *Colonel.* Mis Testu de Balincourt ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Mis d'Andigné de la Chasse ✠ ✻, Bon Panon-Duhazier (O ✻), *Chefs d'Esc.* Haxo ✠ (O ✻), *Major.*

6e à Givet.	Bon l'Etang ✠ (O ✱), *Col.* Bougenel ✱ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Deveaux ✠ (O ✱), Eliot ✱, Quizard ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* De Monard ✠ ✱, *Major.*
7e à Beziers.	Bon de Wimpffen ✠ (C ✱), *Colonel.* Le Cte Ducroc de Chabannes ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Hulot ✠ (O ✱), Bon Vast-Vimeux ✠ (O ✱), Soares d'Albergaria ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* N. . . . . . . *Major.*
8e à Libourne.	Bon Marbot ✠ (O ✱), *Col.* Hatry ✠ (O ✱), *Lieuten.-Colonel.*	Dodin-Duparc ✠, (O ✱), Petiet ✠ ✱, Laroche ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* De Carlotti ✠ ✱, *Major.*
9e à Aire.	Cte d'Hautpoul ✠ (C ✱), *Colonel.* De Sigaldi ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Dupleix ✱, De Cairon, Cte de Merville ✠ ✱, Boulfroy ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* Leclerc ✠ (O ✱), *Major.*
10e à Lyon.	Cte de Séran ✠ (C ✱), *Colonel.* Ybry ✠ ✱, *Lieutenant-Colonel.*	Vte de Rochemore ✠ (O ✱), Schérer ✠ ✱, Anceaux ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* Gobin ✠ (O ✱), *Major.*
11e à Dôle.	Cte de Chasteigner ✠ (O ✱), *Colonel.* Milet ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Lefèvre ✠ ✱, Boudon ✠ (O ✱), Bayart ✠ ✱. *Chefs d'Esc.* Ducrot ✠ (O ✱), *Major.*
12e à Schelestadt.	Jourdan ✠ (O ✱), *Colonel.* Leharivel de Gonneville ✠ (O ✱) *Lieut.-Colonel.*	Lefebvre de Gouy ✱, Cte de Cheffontaines ✠ ✱, Couvelet ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* D'Avrange d'Haugeranville ✱ *M.*
13e à Tarascon.	Bon Chatry de Lafosse ✠ (C ✱), *Colonel.* Mac-Sheehy ✠ (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	De Présolle ✠ ✱. Icard ✠ (O ✱), *Chefs d'Esc.* Esmez ✠ ✱, *Major.*
14e à Moulins.	De Verdière d'Hem ✠ (O ✱), *Colonel.* De Prevost ✠ (O ✱), *L.-Col.*	Hautreux ✠ ✱. Kiener ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* Lieutaud, *Major.*
15e à Nancy.	Le Vte de Quélen ✠ (O ✱), *Colonel.* Lanthonet (Frédéric) ✠ ✱, *Lieut.-Colonel.*	Bernabé de la Haye ✠ ✱, Dupleix ✱ (O ✱), *Chefs d'Esc.* Imbért de Trémiolles ✠ ✱, *Maj.*
16e au Mans.	Rossignol-Dupré ✠ (O ✱), *Colonel.* Cornulier ✠ ✱, *Lieut.-Col.*	De Margeot ✠ ✱, Pécou de Cherville ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* Carbonnet de Beaumanoir ✠ ✱, *Major.*
17e à Auch.	Bontems Dubarry (O ✱), *Col.* Ricard de Villeneuve ✠ (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Servat de Laisle ✠ ✱, De Nicol ✠ ✱, *Chefs d'Esc.* Chomel ✠ ✱, *Major.*

18e à Chartres.	Cte La Bonninière de Beaumont ✠ (C ✳) ✝, *Col.* Biot ✠ (O ✳), *Lieut.-Col.*	Le Rique de Rocourt ✠ ✳, De Montaulieu ✠ (O ✳), Audiat ✠, *Chef d'Esc.* Renaud St.-Amour ✠ (O ✳), *M.*

HUSSARDS.

S. A. R. Mgr le Duc d'Orléans, *Colonel-général.*

S. S. le Mis de la Place ✠ (O ✳), Lieut.-Col. d'art. *Secrét. gén.*

Rég. et Résid.	MM.	MM.
De Chartres. 1er à Neufbrisach	Bon Simonneau ✠ (C ✳), *Colonel.* Bon Vidal de Léry ✠ (O ✳), *Lieutenant-Colonel.*	Suremain ✠ (O ✳), Lestoquoy ✠ (O ✳), *Chefs d'Esc.* Corréard ✠ ✳, *Major.*
2e à Epinal.	Vte de Rigny ✠ (O ✳), *Col.* Cte de Clermont Mont-Saint-Jean ✠ ✳, *Lieut.-Col.*	Poinsot ✠ (O ✳), N. . . . . . . *Chefs d'Esc.* Garnier ✠ ✳, *Major.*
3e à Joigny.	Vte De Chambrun ✠ (O ✳), *C.* Bon de Kleinenberg ✠ (O ✳), *Lieut.-Colonel.*	Domergue ✠ ✳, Bonaffos de Latour ✠ ✳, *Chefs d'Esc.* Chev. de Beurges ✳, *Major.*
4e à Valenciennes.	De Louvencourt ✠ (O ✳), *Colonel.* Mis de Chastenet de Puységur ✠ (O ✳), *Lieut.-Colon.*	Bon Rigau ✠ ✳, Dussard ✠ (O ✳), *Chefs d'Esc.* Gombaud - Séreville ✠ ✳, *Major.*
5e à Thionville.	Cte des Monstiers-Mérinville (O ✳), *Col.* Cte Coulibœuf de Blocqueville ✠ (O ✳), *Lieut.-Col.*	Pesme ✠ (O ✳), De Buisseret ✠ (O ✳), *Chefs d'Esc.* Cte d'Hozier ✠ ✳, *Major.*
6e à Dijon.	Cte Dupont de Compiègne ✠ (O ✳), *Colonel.* De Bremond d'Ars ✠ ✳, *Lieutenant-Colonel.*	Martin ✠ (O ✳), De Gilbert de Jansac ✠ ✳, *Chefs d'Esc.* R[illegible]ckel ✠ ✳, *Major.*

ÉCOLE ROYALE DE CAVALERIE ÉTABLIE A SAUMUR.

Cette école a été instituée par ordonnance du 10 mars 1825, pour former les instructeurs en chef des corps de troupes à cheval; instruire ceux des élèves de l'école spéciale militaire qui sont désignés pour la cavalerie, et créer une pépinière de sous-officiers instructeurs.

Une école de maréchalerie et une autre de trompettes ont été annexées à cet établissement, dans le but de fournir aux corps de troupes à cheval des maréchaux-ferrans et des trompettes.

On admet à l'Ecole royale de cavalerie :

1° Un lieutenant par chaque régiment de cavalerie, d'artillerie, ou escadron du train et des équipages militaires de la garde royale et de la ligne : ces officiers sont tenus de suivre pendant deux ans les cours de l'école, et prennent durant leur séjour, la dénomination de *lieutenans d'instruction* (1);

(1) Les corps de troupes à cheval qui n'ont à proposer, à l'époque des inspections, aucun Lieutenant pour l'Ecole de cavalerie, sont autorisés, par une ordonnance du 21 décembre 1828, à présenter pour cette destination un officier du grade de sous-lieutenant, choisi parmi ceux qui auraient le désir de se perfectionner dans l'instruction équestre, théorique et pratique, à ladite Ecole.

2° Les élèves sortant de l'école spéciale militaire et destinés au service de la cavalerie. Ils prennent la dénomination d'*officiers élèves de cavalerie*. Après deux ans de séjour à l'école, ils sont placés comme sous-lieutenans dans les régimens;

3° Des jeunes gens, enrôlés volontaires, qui sous la dénomination de *cavaliers élèves instructeurs*, forment un corps de troupe, et sont, après deux ans, répartisdans les régimens comme sous-officiers instructeurs;

4° Les élèves maréchaux-ferrans, enrôlés volontaires ou choisis dans les contingens;

5° Enfin, les élèves trompettes choisis parmi les jeunes gens de l'âge de 14 à 18 ans, et plus spécialement parmi les enfans de troupe.

Conditions d'admission.

Les *Lieutenans d'instruction*, les *Sous-Lieutenans* tirés des corps, et les *Officiers élèves de cavalerie* sont désignés chaque année; savoir: les premiers, sur leur demande, par MM. les inspecteurs-généraux; les seconds, à leur sortie de l'Ecole spéciale militaire.

Pour être admis parmi les *Cavaliers élèves instructeurs*, il faut remplir les conditions suivantes: 1° n'être pas remplaçant; 2° être âgé de 18 ans au moins et de 22 ans au plus; 3° avoir cinq pieds quatre pouces; 4° savoir lire et écrire correctement la langue française.

Sont reçus, par exception, à cinq pieds trois pouces et jusqu'à l'âge de 25 ans, les fils de militaires tués ou morts au service ou en état de retraite; amputés ou restés estropiés par suite de blessures reçues à la guerre; les fils de chevaliers de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur; enfin les fils de militaires jouissant d'une pension de retraite.

Les engagemens ne se font qu'à Saumur, après que les postulans ont été agréés par le maréchal-de-camp commandant l'Ecole; ceux-ci doivent être munis, indépendamment des pièces nécessaires pour contracter leur engagement, d'une déclaration signée d'un officier de santé attaché à un hospice civil ou militaire, constatant qu'ils ont eu la petite-vérole ou ont été vaccinés, et qu'ils ne sont atteints d'aucune maladie contagieuse. Ils sont tenus, en outre. de verser à la caisse une somme de deux cents francs, qui est employée à leur fournir une tenue de manège et à les pourvoir des livres nécessaires à leur instruction.

Pour être reçu *Elève maréchal-ferrant*, il faut 1° n'être pas remplaçant; 2° être âgé de 18 ans au moins et de 22 ans au plus; 3° avoir cinq pieds deux pouces au moins; 4° savoir lire et écrire; 5° avoir fait, pendant un an au moins, un apprentissage comme ouvrier maréchal-ferrant, serrurier, taillandier, armurier ou éperonnier.

L'engagement des élèves maréchaux se fait également à Saumur, après l'examen du maréchal-de-camp. Ils doivent présenter à cet officier-général les pièces exigées des cavaliers élèves instructeurs.

Quand ils sont en état d'exercer les fonctions de maréchal-ferrant, ils sont placés en cette qualité dans les corps de troupes à cheval.

Pour être admis au nombre des *Elèves trompettes*, il faut être âgé de 14 à 18 ans et annoncer de la vocation pour cet état. Les postulans doivent produire les pièces suivantes: 1° une déclaration d'un officier de santé attaché à un hospice civil ou militaire, constatant qu'ils ont eu la petite-vérole ou ont été vaccinés, qu'ils ne sont atteints d'aucune infirmité ou maladie contagieuse, et qu'ils ont une bonne constitution; 2° un acte de naissance; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs; 4° un consentement par écrit des père et mère ou tuteur. Ils doivent savoir lire et écrire, et sont tenus de verser, en entrant à l'Ecole, une somme de trente francs à leur masse de linge et chaussure.

Instruction.

L'instruction est toute militaire et basée sur les ordonnances et réglemens en vigueur pour les troupes à cheval. Elle comprend :

L'ordonnance sur les exercices et manœuvres de la cavalerie ; l'équitation militaire, comprenant *la connaissance du cheval, son emploi, sa conservation et sa reproduction ;* la théorie sur le service en campagne, appliquée sur le terrain, autant que possible ; l'escrime à pied et à cheval ; le tir du mousqueton et du pistolet ; la natation et la voltige ; enfin des cours de topographie, d'art, d'histoire et d'administration militaire.

Les élèves maréchaux-ferrans sont instruits dans l'hyppiatrique élémentaire pratique, et dans la maréchalerie.

Les élèves trompettes sont instruits dans la musique vocale et instrumentale.

Etat-major. Messieurs,

Le Mis Oudinot (C ✠) (C ✱), Maréc.-de-camp, *Commandant.*
Le Bon de Morell ✠ (O ✱), Colonel, *Commandant en second.*
Duport *dit* St.-Victor ✠ (O ✱), Lieut. Colonel.

Naudet ✠ ✱, *Chef d'escadron.*
Benard *dit* Fleury ✠ (O ✱), *idem.*
Deffieux de Montaunet ✠ (O ✱), *idem.*
De Laporte ✠ (O ✱), *Major.*
L'abbé Daurensan, *Aumônier.*

Loppin de Gémeaux ✠.
Cte de Lennox ✠.
Renaux.
Tartas.
De Salleton ✱.
Coataudon.
Bourzac ✠ ✱.
Delherm de Novital.
} *Capit.-Instr.*

Laneau ✱,
Clère ✠ (O ✱),
Salmon,
} *Capitaines-maj.*

Champet, Capit. *Ecuyer militaire.*
Jacquemin, Lieut., *Sous-Ecuyer milit.*
Prévéraud de Laboutresse, Sous-Lieut. *Sous-Ecuyer militaire.*
Boutin ✠ ✱, Capitaine, *Trésorier.*
Gouvigneaux ✱, Capitaine, *Officier d'habillement.*
Vuillaume, Sous-Lieut., *Porte-Etend.*
Bécœur ✱, *Chirurgien-Major.*
Manson ✱, *Chirurgien-aide-Major.*
Morgon, D. M. *idem.*

Professeur d'art et d'histoire militaire.

M. Jacquinot de Presle ✠ ✱, Capitaine au corps royal d'état-major.

Répétiteur-adjoint.

M. Dupont, Lieutenant détaché du 2e régiment de chasseurs.

PERSONNEL CIVIL. Messieurs,

Cordier ✠ ✱, *Ecuyer-Commandant.*
Flandrin ✱, *Ecuyer-Professeur.*
Deleuze ✱, *Ecuyer de 1re classe.*
Rousselet ✠ ✱, *Ecuyer de 2e classe.*
Le Roy ✠ (O ✱).
Beucher de St.-Ange.
} *Ecuyers de 3e classe.*

Aubry, *Professeur de Dessin.*
Lamperière ✱, *Professeur de musique.*
Havoux, *Professeur de maréchalerie.*
Simonneau, *Secrétaire-Archiviste.*
Rebelliau, *Commis d'administration.*

INFIRMERIE DE L'ÉCOLE. Messieurs,

Panier, *Adjudant d'administration de 1re classe.*
Bilco, *Sous-Adjudant d'administrat.*
Perrand, *Chirurgien sous-aide.*
Gaudun, *idem.*
Maigrot, *Pharmacien sous-aide.*

SECTION XIII.

COMPAGNIES SÉDENTAIRES.

Compagnies de Sous-Officiers.

Nos des Comp.	GARNISONS.	CAPITAINES-COMMANDANS.	Nos des Comp.	GARNISONS.	CAPITAINES-COMMANDANS.
Garde royale	Paris. . . .	Garcias✠(O✱)	6	Iles d'Hyères.	Grousseau de Chapitre ✠.
1	Paris. . . .	Douay✠(O✱).			
2	Paris. . . .	Rosset de l'Etourville ✠✱.	7	Tarbes. . . .	Plumtot ✠ ✱.
			8	Clairvaux. . .	Dombrowski✠✱
3	Paris. . . .	Gouvion ✠ ✱.	9	Bicêtre	Secourgeon ✠ (O ✱),
4	Paris. . . .	Roux✠ (O✱).			
5	Poissy	De Tarragon ✠ ✱.	10	Alençon. . . .	Robinet ✠ (O ✱).

Compagnies de Fusiliers.

Nos des Comp.	GARNISONS.	CAPITAINES-COMMANDANS.	Nos des Comp.	GARNISONS.	CAPITAINES-COMMANDANS.
Garde royale	Paris.	De Buissy✠✱.	17	Fort l'Ecluse.	Cavalier ✠.
1	Fontevrault. .	Sarrau ✠.	18	Fort de Joux. .	De Gournay✠ ✱.
2	Lichtemberg .	Moret ✠ ✱.			
3	Gaillon. . . .	Place ✠ ✱.	19	Châlons-s.-M.	Dubois ✠ ✱.
4	St.-Denis. .	Duplessis✠✱.	21	Péronne. . . .	Berard✠(O✱)
5	Paris. . . .	Gonthier✠(O✱)	22	Saint-Tropez.	Secourgon✠✱.
6	Loos	Lefort ✠ ✱.	23	Sisteron. . . .	Tempest ✠.
7	Montreuil-sur-Mer. . . .	Leprevost de la Chartière ✠.	26	Seyne.	Cogniasse de Lavaud, *dit* Lage ✠.
8	Embrun. . . .	Anders ✠ ✱.			
9	Paris.	Meyer ✠ ✱.	27	Entrevaux. . .	Destombes✠✱
10	St.-Denis. .	Bertrandet✠✱	28	Colmars. . . .	Guasco ✱.
11	Boul.-s.-Mer.	Larrey ✠ ✱.	29	Lahougue. . .	Malé ✠ (O ✱).
12	Vitry-le-Fran.	Lestrade ✠ ✱.	30	Abbayed'Eysse	Bonal ✠ ✝.
13	Pierre-Châtel.	Brisson ✠ ✱.	33	Riom.	Delagrange ✠ ✱.
14	La Pete Pierre.	Neumann.	39	Coutances. . .	Laborde (O ✱).
15	Marsal	Guiot de S-Remi ✠.	40	Doullens. . .	Rebour ✠ ✱.
			43	Carentan. . .	Lagarrigue✠✱
16	Melun.	Gombert ✠ ✱.	45	Langres. . . .	Chassereaux✠✱.

SECTION XIV.

Ecole royale Polytechnique; Ecoles royales militaires de Saint-Cyr et de La Flèche, etc.

ECOLE ROYALE POLYTECHNIQUE,

Rue Descartes, Montagne Sainte-Geneviève.

Cette Ecole est placée, par le Roi, sous la protection de S. A. R. Monsieur le Dauphin. Elle est dirigée, sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur, par un gouverneur et un sous-gouverneur.

Son but général est de répandre l'instruction des sciences mathématiques, physiques, et des arts graphiques. Son but spécial est de former des élèves pour les services publics de l'artillerie de terre et de mer, du génie militaire, des ingénieurs-géographes, de la marine royale, des constructions navales, des ingénieurs hydrographes, des ponts-et-chaussées, des mines, des poudres et salpêtres.

Les candidats à l'Ecole Polytechnique ne sont admis que par voie de concours. Les examens sont subis d'après un programme publié chaque année : ce programme indique les conditions à remplir.

La durée du Cours complet d'instruction est de deux années ; les Elèves obtiennent cependant, dans certains cas, l'autorisation de rester trois ans à l'Ecole, mais jamais plus long-temps. Les Elèves ne passent d'une année d'étude à l'autre, et ne parviennent aux Ecoles d'application qu'après avoir subi des examens sur toutes les parties de l'enseignement.

Chaque élève paie une pension annuelle de 1,000 fr., et subvient en outre aux frais de son habillement uniforme, ainsi que des livres et autres objets nécessaires à ses études.

Vingt-quatre Bourses sont accordées par le Roi sur la proposition des Ministres de l'Intérieur, de la Guerre et de la Marine. De ces vingt-quatre Bourses, huit sont attribuées au département de l'Intérieur, douze à celui de la Guerre, et quatre à celui de la Marine. Quelques-unes de ces Bourses peuvent être divisées en demi-Bourses.

Un Conseil de perfectionnement, un Conseil d'instruction et un Conseil d'administration sont établis à l'Ecole.

Les attributions du Conseil de perfectionnement sont de délibérer sur les moyens d'améliorer l'instruction et de proposer les mesures réglementaires qu'il juge utiles aux progrès de l'enseignement.

Le Conseil d'Instruction s'occupe de tout ce qui est relatif à l'enseignement et aux études des Elèves. Ses propositions sont soumises au Conseil de perfectionnement en tout ce qui concerne les programmes de l'enseignement.

Le Conseil d'Administration règle tout ce qui est relatif aux recettes et aux dépenses de l'Etablissement.

Le Gouverneur préside le Conseil de perfectionnement et les jurys d'examen ; il préside aussi les Conseils d'instruction et d'administration toutes les fois qu'il croit devoir y assister.

Le Sous-Gouverneur a la direction immédiate et journalière de l'Etablissement. Il préside les Conseils et jurys en l'absence du Gouverneur.

S. S. le Cte de Bordessoulle ✻ (G ✠) (G ✻), Grand'Croix des Ordres de Charles III, et de St.-Alexandre de Newski, Lieut.-gén., Menin de *Monsieur* le Dauphin, *Gouverneur.*

M. le Vte Paillhou ✠ (C ✻), Maréchal-de-camp d'artillerie, Gentilhomme hon. de la Chambre du Roi, *Sous-Gouverneur.*

Messieurs,

Binet (J.-P.-M.) (O ✻), *Inspecteur des Etudes.*

Michon du Marais ✠ ✻, *Chef d'esc.*	*au corps roy. d'Artill.*	*Sous-Inspect.*
Thoumas ✠ ✻, *Capitaine en 1er.* . .		
Teullié ✠ ✻, *Chef de bataillon.* . .	*au corps roy. du Génie.*	
Du Chayla, *Capitaine.*		
Faulte du Puyparlier, *Capitaine des Ingénieurs géographes.* . .		
Daurelle ✻, *Lieutenant d'Artillerie.*		*Adjudans.*
Servais ✠ ✻, Lieut., *Sous-Lieut. de caval. de la Garde royale.*		
Berger, *Sous-Lieutenant de cavalerie de la Garde royale.* . .		
De Bordessoulle, *Sous-Lieut. de cavalerie de la Garde royale.*		
Clément ✠ ✻, *Sous-Lieutenant d'infanterie en retraite.* . . .		

Chapelle.

M. l'Abbé Jammes, *Aumônier*.

Instruction.

Examinateurs permanens de Mathématiques.

M. le Bon Poisson (O ✻), de l'Académie des Sciences.
M. le Bon de Prony ✻ (O ✻), *idem*.

Professeurs et Bibliothécaire. Messieurs,

Cauchy ✻, de l'Académie des Sciences. ... Mathieu ✻, *idem*	*Analyse et Mécanique*..
Leroy ✻	*Analyse appliquée et Géométrie descriptive*.
Arago (O ✻), de l'Académie des Sciences..	*Machines, Géodésie et Arithmétique sociale*.
Dulong ✻, de l'Académie des Sciences....	*Physique*.
Gay-Lussac (O ✻). *idem*.......; Le Bon Thénard (O ✻), *idem*........	*Chimie*.
Durand ✻	*Architecture*.
Aimé Martin (O ✻)	*Grammaire, Belles-Lettres, Histoire, Morale*.
Fourcy ✻ (O ✻), *Chef desc. d'art. en retr.*	*Bibliothèque*.

Répétiteurs et Maîtres. Messieurs,

Binet (P.), Coriolis, } *Répétiteurs*	*Analyse et Mécanique*.
Menjaud, *idem* ....; Girard, *Maître du Dessin graphique*	*Géométrie descriptive*.
Savary, *Répétiteur*	*Machines, Géodésie et Arithmétique sociale*.
Lehot, *Répétiteur*	*Physique*.
Dumas, *idem* ....; Despretz, *idem*	*Chimie*.
Gauché, *Maître du Dessin graphique*....	*Architecture*.
Parelle, Taunay, } *Répétiteurs*	*Grammaire, Belles-Lettres, Histoire, Morale*.

Lemire (Jos.), *Maître du Dessin de la Figure et du Paysage*.
Lemire (Ant.), *idem*.
Lordon, *idem Adjoint*.
Brune, *Maître du Dessin topographique et du Paysage au lavis*.

Examinateurs d'admission à l'Ecole. Messieurs,

Dinet (O ✻)
Le Bon Reynaud ✻ ✻.
Lefebure de Fourcy ✻.
Bourdon ✻.

Administration et Service de Santé. MM.

Desnoyers ✻ ✻, *Chef d'Escadron d'Artillerie en retraite, Administrateur*.
Marielle ✻ ✻, *Chef d'Escadron honoraire, Caissier, Garde des Archives*.
Landré-Beauvais ✻, *Méd. consult. du Roi, Doyen de la Faculté, Médecin*.
Gaultier de Claubry ✻, *Profes. Agrégé à la Faculté de Médec., Chirurgien*.

Personnes appelées comme Conseils. Messieurs,

Delvincourt ✻ (O ✻), *Doyen de la Faculté de Droit*. } *Contentieux*.
Labarte, *Avoué*, } *Contentieux*.
Nolleval, *Notaire*, } *Contentieux*.
Delannoy, *Architecte*. } *Contentieux*.

Le Bon Portal ✻ (O ✻), *prem. Médecin du Roi*. } *Médecin consultant*.
Le Bon Boyer (O ✻), *Chirurgien consultant*.
Maury, *Dentiste*.

ECOLES ROYALES MILITAIRES.

Les Ecoles royales militaires sont au nombre de deux, savoir :
L'École spéciale de Saint-Cyr,
L'Ecole préparatoire de La Flèche,

Inspecteurs des Études. Messieurs,

Le Bon CAMPREDON (G ✠) (G ❋), Lieut.-gén., à Montpellier.
Biot ✠ (O ❋), *de l'Académie des Sciences*, au Collége de France, place Cambrai, à Paris.
Letronne ❋, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, rue de Rivoli, n. 32, à Paris.
Lerminier ❋, *Médecin consultant*, rue Basse-du-Rempart, n. 54.
Le Mazurier ❋, *Médecin honoraire et 2e consultant, à Versailles.*
Poirson (O ❋), *Chirurgien-Consultant*, rue du Bac, n. 58, à Paris.

ÉCOLE ROYALE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR.

Le nombre des élèves de cette Ecole est fixé à plus de trois cents.

Moitié des places est destinée aux élèves de l'Ecole militaire préparatoire, et l'autre moitié est donnée aux jeunes gens qui ont satisfait aux examens qui ont lieu tous les ans.

Des places d'élèves du Roi reviennent de droit aux jeunes gens qui ont joui de cet avantage à l'Ecole militaire préparatoire.

Dix-huit bourses sont réparties entre les élèves du concours général.

Conditions d'Admission.

La pension à payer par les élèves pensionnaires est de 1,500 francs, non compris le trousseau, dont le prix est de 750 francs, et dont le devis est envoyé aux parens à l'époque de l'admission. Les parens sont libres de fournir le trousseau en nature ou en argent; dans ce dernier cas, ils versent dans la caisse de l'Ecole la somme de 750 francs. Les élèves venus de l'Ecole militaire préparatoire ne sont pas tenus de fournir un nouveau trousseau.

Les aspirans qui se présentent au concours ne doivent avoir aucune infirmité qui pourrait les rendre impropres au service militaire. Ils doivent être âgés de seize ans au moins, et de dix-huit ans huit mois au plus, au 1er septembre de chaque année.

Les examens pour les places d'élèves de l'Ecole spéciale militaire, qui ne sont pas réservées aux élèves de l'Ecole militaire préparatoire sont ouverts chaque année à Paris et dans les principales villes du royaume, à la même époque que ceux de l'Ecole polytechnique, et sont faits par les mêmes examinateurs. Le programme de l'examen est publié, tous les ans, trois mois au moins avant que cet examen ait lieu. Les jeunes gens qui désirent concourir pour l'admission à l'Ecole spéciale militaire sont tenus de remettre à M. l'examinateur les pièces indiquées, ainsi qu'il suit: 1° l'acte de naissance du candidat, revêtu des formalités prescrites, par les lois, à l'effet de constater qu'à l'époque fixée pour l'admission des élèves, il aura seize ans accomplis, et qu'il n'aura pas plus de dix-huit ans huit mois; 2° une déclaration signée d'un docteur en médecine et d'un docteur en chirurgie, attachés l'un et l'autre à un hospice ou hôpital civil ou militaire, constatant que le jeune homme a eu la petite-vérole ou a été vacciné, et qu'il n'a ni maladie contagieuse, ni infirmités qui le rendent impropre au service; 3° un certificat du Sous-Préfet, visé par le Préfet, constatant que les parens sont en état de payer la pension du jeune homme, et de le soutenir au service; 4° un sous-seing-privé dans lequel ils contractent l'engagement de solder la pension de leur fils, par trimestre et d'avance, dans la caisse du Receveur d'arrondissement ou dans la caisse de l'Ecole, et de fournir

le trousseau, ou d'en payer la valeur en argent. Après vérification de ces pièces, les aspirans sont admis par M. l'examinateur, à se présenter au concours.

Les résultats de tous les examens sont soumis à un Jury, sur la proposition duquel le Ministre Secrétaire-d'Etat de la Guerre dresse le tableau des nominations, et le soumet à l'approbation du Roi.

Lorsque Sa Majesté a prononcé, des lettres de nomination sont adressées aux élèves reçus, avec l'indication de l'époque où ils doivent se présenter à l'Ecole militaire à Saint-Cyr.

Instruction des Élèves; leur sortie de l'École.

Les élèves admis à l'Ecole spéciale militaire y restent deux ans, et ils y suivent les cours et exercices qui y sont établis. A l'expiration des deux annnées, ils subissent un examen de sortie; ceux qui ne satisfont pas à cet examen, restent un an de plus à l'Ecole; ceux qui y satisfont, reçoivent un brevet de Sous-Lieutenant dans l'arme à laquelle ils sont destinés.

Etat-Major. Messieurs,

Le Prince de Broglie de Revel ✠ (O ✱), Mar.-de-c. *Comm.*
Mathieu de Boissac ✠, (O ✱), Col. *Commandant en second.*

Carraud ✠ ✱, *Chef de bataillon d'artillerie*, Directeur des Etudes.
Rocquancourt ✠, *Capit. d'Etat-Maj.* Sous-Directeur des Etudes.
Vienot ✠ (O ✱), *Chef de bataillon.*
De Villaret de Joyeuse ✠ ✱, *idem.*
Périolas ✠ ✱, *Cap. d'Artillerie.*
Thiroux, *Capit. d'art. adj. à ce cours.*
Fousset ✠ ✱ } *Capit. d'inf.*
Serva ✠ ✱ } *Capit. d'inf.*
Gasquet ✠ ✱ } *Capit. d'inf.*
Boussenard ✠ ✱ } *Capit. d'inf.*
Marengo ✠ ✱ } *Capit. d'inf.*
Gérard ✠ ✱, *Capitaine d'infanterie.*
Duhousset, Capit. au corps des Ingén. géographes, *Prof. de topographie.*
Lapie, sous-lieuten. Ingénieur géographe, *Professeur de topographie.*
Le Chev. Viala de Sorbier ✠ ✱, *Administrateur.*
Petit, *Trésorier.*
Guillaumot, *Econome.*
Lefol, *Délégué du payeur.*
Villemejane, *Secrét. Arch. Bibliothéc.*
L'Abbé Rigollot, *Aumônier.*
L'Abbé Vetu, *Chapelain.*

Professeurs civils. Messieurs,

Imbert ✠ ✱, Chef de batail. du génie retraité, *Profess. de fortifications.*
Pin, *adjoint au Professeur.*
Pesseau } *Belles-Lettres.*
Barthe } *Belles-Lettres.*
Millet } *Hist. et Géogr.*
Guay } *Hist. et Géogr.*
Delavigne } *Mathématiques.*
Cavaillon } *Mathématiques.*
Duhaffond } *Mathématiques.*
Buron } *Mathématiques.*
Collin, *Physique et Chimie.*
Peyré, *Professeur adjoint.*
Coupin de la Couperie } *Dessin.*
Chatillon } *Dessin.*
Greeve } *Dessin.*
Imbard } *Dessin.*
Varinot, *Administration militaire.*
Simon } *Lang. allem.*
Treuenthal } *Lang. allem.*
Scheube } *Lang. allem.*
Lefaivre } *Lang. allem.*
De Joannis ✱, *Médecin.*
Moreau ✱, *Chirurgien.*
Esnaud ✱, } *Aides-Chirurg.*
Broussais, *D. M.* } *Aides-Chirurg.*

ÉCOLE ROYALE MILITAIRE PRÉPARATOIRE DE LA FLÈCHE.

Le nombre des élèves de cette Ecole entretenus aux frais de l'Etat est fixé à 300, celui des élèves aux frais de leurs familles peut être porté jusqu'à 200.

Les Elèves admis aux frais de leurs parens paient une pension de 1,000 fr., non compris le trousseau, dont la note est adressée à la famille au moment de l'admission. Dans le cas où les parens, au lieu de fournir une partie du trousseau en nature, désirent la payer en argent, ils sont tenus d'en verser la valeur dans la caisse de l'Ecole. Ce même trousseau, ou la valeur en argent, est fourni par les parens des Élèves admis aux frais de l'Etat.

Conditions de l'admission.

Les parens qui veulent faire admettre leurs enfans, soit comme élèves du Roi, soit à leurs frais, adressent leur demande au Ministre de la Guerre.

Les places gratuites sont accordées aux orphelins et enfans d'officiers des armées de terre et de mer, lorsque leur fortune ou celle de leurs parens ne permet pas de pourvoir d'une autre manière aux frais de leur éducation. Ces places gratuites sont accordées, de préférence, aux orphelins, et subsidiairement, aux enfans à la charge de leurs mères, dans l'ordre ci-après déterminé : 1° aux orphelins dont les pères ont été tués au service, ou sont morts des blessures qu'ils ont reçues à la guerre ; 2° aux orphelins dont les pères sont morts au service, ou après l'avoir quitté avec une pension de retraite; 3° aux enfans qui sont à la charge de leurs mères, et dont les pères ont été tués au service, ou sont morts de leurs blessures; 4° aux enfans également à la charge de leurs mères, et dont les pères sont morts au service, ou après s'en être retirés avec une pension de retraite ; 5° aux enfans dont les pères ont été amputés, ou sont restés estropiés ou infirmes par suite de blessures reçues à la guerre.

A défaut d'orphelins ou enfans à la charge de leurs mères, les places gratuites peuvent être accordées aux enfans des officiers généraux et autres admis à la retraite.

Les orphelins et enfans remplissant les conditions indiquées ci-dessus ne sont néanmoins admis aux places gratuites d'élèves à l'Ecole militaire préparatoire, que lorsque leurs parens ou tuteurs ont produit à l'appui de leur demande, 1° l'acte de naissance de l'enfant, revêtu des formalités prescrites par la loi, à l'effet de constater qu'à l'époque fixée pour l'admission annuelle des élèves, il aura dix ans accomplis, et qu'il n'en aura pas plus de douze ; 2° une déclaration signée d'un docteur en médecine et d'un docteur en chirurgie, attachés l'un et l'autre à un hospice ou hôpital civil ou militaire, constatant que l'enfant a eu la petite-vérole ou a été vacciné, et qu'il n'a aucune maladie contagieuse ni infirmité qui le rende impropre au service ; 3° le procès-verbal, dûment signé et légalisé, d'un examen subi devant un examinateur public, constatant que l'enfant, s'il est âgé de dix ans à onze ans, est susceptible d'entrer dans la septième classe d'humanités, et s'il est âgé de onze à douze ans, qu'il est susceptible d'entrer en sixième ; 4° un état de services, appuyé de pièces authentiques qui constatent le temps et la nature des services du père, son grade et l'époque de sa mort, de ses blessures ou de sa retraite ; 5° un certificat du Sous-Préfet, vérifié par le Préfet, par lequel ce fonctionnaire, après avoir fait les enquêtes, et pris, tant sur les lieux qu'au-dehors, tous les renseignemens qu'il jugera nécessaires, attestera que l'enfant et ses parens sont sans fortune, et que la place gratuite que l'on réclame est l'unique moyen de pourvoir à son éducation.

Pour les élèves pensionnaires, les parens sont tenus de produire à l'appui de leur demande, les mêmes pièces qui sont demandées pour les élèves aux frais de l'Etat, à l'exception des deux dernières, qui seront remplacées, 1° par un certificat du Sous-Préfet, vérifié par le Préfet, constatant qu'ils sont en état de payer la pension et de soutenir leurs enfans au service; 2° par un sous-seing-privé dans lequel les parens contracteront l'engagement de solder ladite pension, par trimestre et d'avance, dans la caisse du Receveur d'arrondissement.

L'admission à l'Ecole a lieu chaque année au 1er octobre.

Les demandes et les pièces exigées ci-dessus sont adressées au Ministre de la guerre, trois mois au moins avant les époques fixées pour les nominations. Après la vérification des pièces et la comparaison des titres respectifs, le tableau des nominations est adressé par le Ministre de la Guerre, et soumis à l'approbation du Roi.

Les élèves nommés doivent être présentés à l'Ecole préparatoire, à l'époque indiquée dans les lettres de nomination. L'admission des Elèves est suspendue pour ceux qui, d'après l'examen qu'ils subissent lors de leur présentation à l'Ecole, ne satisfont pas aux conditions prescrites ci-dessus.

Il en est rendu compte au Ministre de la Guerre, qui prononce, s'il y a lieu, l'ajournement de l'admission à terme fixe, ou la radiation du tableau.

De l'Instruction donnée aux Elèves.

Les cours de l'Ecole préparatoire sur les belles-lettres et les mathématiques sont analogues à ceux des colléges royaux. Les élèves y complétent leur éducation religieuse. Outre les cours, il y a dans l'intérieur de l'Ecole les exercices nécessaires pour fortifier les élèves et les préparer au service militaire.

Les élèves et pensionnaires restent à l'Ecole préparatoire, jusqu'à l'âge de seize à dix-sept ans, suivant leur degré d'instruction. Il peut être accordé une année de plus à ceux qui n'auraient pu encore acquérir l'instruction nécessaire pour suivre les cours de l'Ecole spéciale.

Les élèves qui ont terminé le cours d'instruction de l'Ecole préparatoire, et satisfait aux examens de sortie, sont admis à l'Ecole militaire spéciale.

Les élèves qui, à l'Ecole préparatoire, ont été entretenus aux frais du Gouvernement jouissent du même avantage à l'Ecole spéciale. Ceux qui l'étaient à leurs frais paient une pension annuelle de 1,500 francs à l'Ecole spéciale.

Les élèves qui passent de l'Ecole préparatoire à l'Ecole spéciale ne fournissent pas un nouveau trousseau. Le prix moyen de celui à fournir pour l'Ecole préparatoire est fixé à 500 francs. La note des effets dont il doit se composer est adressée aux familles à l'époque de l'admission de leurs enfans.

ÉTAT-MAJOR. Messieurs,

Danlion ✠ (C ✵), Maréchal-de-camp, *Commandant.*

Le Chev. de Buor ✠ ✵; *Chef de bataillon.*

Saget ✠ ✵, D'Hennezel ✠ ✵, } *Capit.* | Conte ✠ ✵, Bon Chabiel de Morière ✠ ✵ } *Capit.*

Instruction. Messieurs,

L'abbé de Bigault d'Harcourt, *Directeur des études.* | Bonvallon, *Préfet des études.*

Professeurs. Messieurs,

Desneufbourgs. . .	*Rhétorique.*	Lalanne.	*Mathématiques.*
Maignien. . . .	*Seconde.*	Le Lasseux. . .	*Mathématiques.*
Beauchef. . . .	*Troisième.*	Lemoine . . .	*Mathématiques.*
Picard. . . .	*Troisième.*	Bonfils. . . .	*Mathématiques.*
Chevalier. . . .	*Quatrième.*	Mars.	*Dessin.*
Affichard. . . .	*Cinquième.*	Gaston. . . .	*Dessin.*
Marquet. . . .	*Sixième.*	Deutsch. . . .	*Dessin.*
Besse. . . .	*Septième.*	Mercier. . . .	*Dessin.*
		N.	*Lang. allemande.*

Professeurs agrégés. Messieurs,

De Lignac. . .	*Humanités.*	De Bette. . .	*Humanités.*
Hézode. . . .	*Humanités.*	Bruneau. . . .	*Humanités.*

14 Agrégés faisant les classes élémentaires ou les études.
3 Maîtres d'écriture.

Administration. Messieurs,

Benoist ✠ ✵, *Administrateur.*
Georget de la Chesnais, *Trésorier.*
Le Chev. de Sourdon ✠ ✵, *Secrétaire-Archiviste.*
Baudesson de Richebourg, *Econome.*

Chapelle. Messieurs,

L'Abbé Gesbert, *Aumônier.*
L'Abbé Hardy, *premier Chapelain.*
L'Abbé Beauchef, 2e *Chapelain.*

Service de Santé. Messieurs,

Lespine ✻, *Médecin.*
Renou, *Chirurgien.*
Launay, *Aide-Chirurgien.*

GYMNASE NORMAL MILITAIRE ET CIVIL,

Situé dans l'emplacement de l'ancien parc de Grenelle, près du Champ-de-Mars, à Paris.

Le Gymnase est un établissement particulier placé sous la protection du Gouvernement et dirigé sous l'autorité du Ministre de la guerre.

Son but général est de répandre l'instruction gymnastique; son but spécial est de former des professeurs pour propager cette science dans les différens corps de l'armée.

Plus de deux cents élèves militaires sont exercés quatre fois par semaine au Gymnase.

Les jours où ces élèves ne travaillent pas, le Directeur est autorisé à recevoir et à exercer des élèves civils.

M. Amoros ✻, Colonel, *Directeur.*

M. Puvis, Lieutenant d'infanterie, *Adjoint au Directeur.*

M. le Cte Cormier du Médic, Capit. d'infanterie de la Garde royale, *bréveté Chef de bataillon, Commandant les militaires détachés de divers corps qui suivent les cours du Gymnase.*

CHAPITRE X.

Organisation de la Marine et des Colonies.

SECTION PREMIÈRE.

CORPS ROYAL DE LA MARINE.

Amiral de France, Officiers généraux, Capitaines de Vaisseau, etc.

AMIRAL DE FRANCE.

MONSIEUR LE DAUPHIN.

M. le Chev. de Panat ✠ (O ✱), Contre-Amiral hon., *Secrétaire gén. de l'Amiral de France*, rue Ste-Croix-d'Antin, n. 9.

VICE-AMIRAUX.

S. S. le Cte Truguet (G ✠) (G ✱), r. du Faub.-S.-Honoré, 128.
Le Cte de Rosily-Mesros (G ✠) (G ✱), rue Joubert, n. 17.
Le Cte de Burgues de Missiessy ✠ (G ✠) (G ✱), Vice-Président du Conseil d'Amirauté, rue des Champs-Elysées, 3.
Le Mis de Sercey (G ✠) (G ✱), r. du Faubourg-St.-Honoré.
Willaumez (C ✠) (G O ✱), rue des Termes, n. 4.
Le Cte de Gourdon (G ✠) (G O ✱), *Directeur-général du Dépôt des cartes et plans de la marine*, rue d'Artois, n. 7.
Le Bon Duperré (C ✠) (G O ✱), *Préfet maritime du 2e arrondiss.*
Le Cte d'Augier (G ✠) (G O ✱), *Conseiller-d'Etat, membre du Conseil d'Amirauté*, rue Royale, n. 6.
Le Cte Jacob (C ✠) (G O ✱).
Le Cte de Rigny ✠ (C ✱), *Conseiller-d'Etat*, *Préfet maritime du 5e arrondissement.*
Halgan (C ✠) (C ✱), *Conseiller-d'Etat*, *Memb. de la Chambre des Députés*, rue de la Madeleine, n. 23.

CONTRE-AMIRAUX. *Messieurs*,

Le Bon Baudin (C ✠) (G O ✱).
Le Bon Hamelin ✠ (G O ✱)
Le Cte Bidé de Maurville (G ✠) (O ✱).
Le Vte de Montboissier de Canillac (C ✠) (O ✱).
Jurien Lagravière (C ✠) (C ✱), *Préfet maritime du 4e arrondissem.*
Bergeret ✠ (G O ✱).
Le Bon Meynard de Lafarge ✠ (C ✱).
Le Bon Angot des Rotours (C ✠) (C ✱),
Le Bon Roussin (A.-R.) (C ✠) (C ✱), *Membre du Conseil d'Amirauté.*
Ducampe de Rosamel ✠ (C ✱).
De Martineng (C ✠) (C ✱).
Le Bon Lemarant ✠ (G ✱).
Grivel (J.-B.) ✠ (C ✱).
Le Cte de Viella ✠ (C ✱), *Membre du Conseil d'Amirauté.*
Duranteau ✠ (C ✱).
Le Bon de Mackau ✠ (C ✱), *Directeur du personnel.*
Dupotet ✠ (C ✱).
Desaulses de Freycinet ✠ (C ✱), *Gouverneur de la Martinique.*
Mallet ✠ (C ✱), *M. du Cons. d'Am.*
Le Coupé ✠ (O ✱).
Ducrest de Villeneuve ✠ (O ✱).
Botherel de la Bretonnière ✠ (C ✱).

CAPITAINES DE VAISSEAU de 1re classe. *Messieurs*,

Bardel de Méreuil ✠ (O ✻).
Blégier de Taulignan ✠ ✻.
Lecoat de Kerveguen ✠ (O ✻).
Le Chev. de Kerlerec ✠ (O ✻).
Le Carlier d'Herlye ✠ ✻.
Le Cte de la Roche S.-André ✠ (O ✻).
Thomas de Saint-Laurent ✠ ✻.
Le Chev. de Boutouillic de la Villegonan ✠ (O ✻).
Potier de Courcy ✠ ✻.
Cuvillier ✠ (O ✻).
Croquet des Hauteurs ✠ (O ✻).
Georgette-Dubuisson ✠ (O ✻).
De Mélay ✠ (C ✻).
Menouvrier-Defresne ✠ (O ✻)
Cocherel ✠ (O ✻).
Ponée ✠ (O ✻).
Desaulses de Freycinet (L.-C.) ✠ (O ✻).
Emeric ✠ ✻.
Francke ✠ ✻.
Morice ✠ (C ✻).
Simonot ✠ ✻.
Le Boucher ✠ ✻.
Fouque ✠ ✻.
Dauriac ✠ (O ✻).
Arnous Dessaulsays ✠ (O ✻).
Collinet ✠ ✻.
Le Bon de Bougainville ✠ (O ✻).
Le Chev. de Cheffontaines ✠ (O ✻).
Le Bon de Saint-Priest ✠ ✻.
Duplessix-Parscau ✠ (O ✻).
Du Pont d'Aubevoye, Cte d'Oysonville. ✠ ✠ (O ✻).
Rouvroy de Saint-Simon ✠ ✻.
La Treyle ✠ (O ✻).
Massieu de Clerval ✠ (O ✻.)
Fleuriau ✠ (O ✻), *Maître des req.*
Villaret de Joyeuse ✠ (O ✻).
Bégué ✠ ✻.
De Mélient ✠ (O ✻).
Clémendot ✠ ✻.
Russel ✠ ✻.
Bazoche ✠ (O ✻).
Gizolme ✠ (O ✻).

CAPITAINES DE VAISSEAU de 2e classe. *Messieurs*,

De Mauduit-Duplessix (C. A. J.) ✠ (O ✻).
Le Normant de Kergrist ✠ (O ✻).
Galabert ✠ ✻.
Le Vte Cornette de Venancourt ✠ ✻.
De Nourquer du Camper ✠ (O ✻).
Moisson (H.-Fél.) ✠ ✻.
Bourdé de la Villehuet ✠ (O ✻).
Gautier (Jacques) ✠ ✻.
Serec ✠ ✻.
Maillard-Liscourt ✠ (O ✻).
Duval-Dailli ✠ ✻.
Le Cte de Rossi ✠ ✻.
Le Bon Hugon ✠ (C ✻).
Leblanc ✠ (O ✻).
De Maré ✠ ✻.
D'Argiot de la Ferrière ✠ ✻.
Le Bas ✠ ✻.
Lamarche ✠ ✻.
De Hell ✠ ✻.
Robert ✠ (O ✻).
Lalande ✠ ✻.
De Villeneuve Bargemont ✠ (O ✻).
Lettré ✠ ✻.
Gicquel-Destouches ✠ ✻.
Billard ✠ ✻.
Longueville ✠ (O ✻).
Merigon de Montgery ✠ ✻.
Forsans ✠ ✻.
Buchet de Châteauville ✠ (O ✻).
Gueau, Cte de Reverseaux de Rouvray ✠ ✻.
Cosmao-Dumanoir ✠ ✻.
Rigodit ✠ ✻.
Christy de la Pallière ✠ ✻.
Silhouette ✠ ✻.
Lachelier ✠ ✻.
Martel ✠ ✻.
Ledall de Kéréon ✠ ✻.
Gratien de Comorre ✠ ✻.
Vigoureux de Kermorvant ✠ (O ✻)
Laurens de Choisy ✠ ✻.
Moulac ✠ ✻.
Le Vte de Gauville ✠ ✻.
De Rault la Hurie ✠ ✻.
Gourbeyre ✠ ✻.
De Frédot du Plantys ✻ ✻.
Gallois ✠ ✻.
Le Bon Regnault de la Susse ✠ ✻.
De Rabaudy ✠ (O ✻).
De Moges ✠ ✻.
Brou ✠ ✻.
Legoarant de Tromelin ✠ ✻.
Dumont-Durville ✠ ✻.
Lemoine ✠ ✻.
Letourneur ✠ ✻.
Thirat de Chailly ✠ ✻.
Kerdrain ✠ ✻.
Trotel ✠ ✻.
Villeneau ✠ ✻.
Mamyneau ✠ ✻.
Henri de Villeneuve ✠ ✻.
Bourdais ✠ (O ✻).
Allary ✠ ✻.

CAPITAINES DE FRÉGATE. *Messieurs,*

De Cuers ✠ ✱.
Le B^{on} Le Dall de Tromelin ✠ ✱.
Tourrel ✠ ✱.
Dubouzet ✠ ✱.
Tempié ✠ ✱.
Le Gall de Kerven ✠ ✱.
Borius ✠ ✱.
Gouet ✠ ✱.
Gard ✠ ✱.
Lainé ✠ ✱.
Martin d'Auteuil ✠ ✱.
Simian ✠ ✱.
Savy du Mondio ✠ ✱.
Maquet ✠ ✱.
Moisson ✠ ✱.
Carpentin ✠ ✱.
Layti ✠ ✱.
Couhitte ✠ ✱.
Genebrias ✠ ✱.
Huguet ✠ ✱.
Laurent ✠ ✱.
Costé ✠ ✱.
Pasquier (M.-M.) ✠ ✱.
Feu ✠ ✱.
Lougueville (Ed.-Vict.) ✠ ✱.
Fleurine de la Garde ✠ ✱.
Tétiot-Dudemaine ✠ ✱.
Hargous ✠ ✱.
Le Maître ✠ ✱.
Lemer ✠ ✱.
Tirmont ✠ ✱.
De Bonnefoux ✠ ✱.
Lagrèze ✠ ✱.
Denis ✠ ✱.
Potigny ✠ ✱.
Guérin des Essards ✠ ✱.
Espiaux ✠ ✱.
Luneau ✠ ✱.
Dupetit-Thouars ✠ ✱.
Bellanger ✠ ✱.
Longer ✠ ✱.
De la Rouvraye ✠ ✱.
Verchère-Reffye ✠ ✱.
Charmasson ✠ ✱.
Matterer ✠ ✱.
Troude ✠ ✱.
Leblanc ✠ ✱.
Ropert ✠ (O ✱).
De Gantès ✠ ✱.
Gay de Taradel ✠ ✱.
Andréa-de-Nerciat ✠ (O ✱).
Duperrey ✠ ✱.
Penhoat ✠ ✱.
Garnier ✠ ✱.
Garibou ✠ ✱.
Le Huby ✠ ✱.
Hugot-Derville ✠ (O ✱).
Marinier ✠ ✱.
Crespel ✠ ✱.
Lainé ✠ ✱.
Delorme ✠.
Martin ✠ ✱.
Picard ✠ ✱.
Tinel ✠ ✱.
Jourdan (Oliv.) ✠ ✱.
Durbec ✠ (O ✱).
Duhaut-Cilly ✠ ✱.
Fauré ✠ ✱.
Harmand ✠ ✱.
Casy ✠ ✱.
Graeb ✠ ✱.
Remquet ✠ ✱.
Le Marant Kerdaniel ✠ ✱.
Parseval-Deschêne ✠ ✱.
Legolias ✠ ✠.
Reynaud (Jos.-Pierre) ✠.
Parnajon ✠ ✱.
Dupuy ✠ ✱.
Delapoix de Freminville ✠ ✠ ✱.
De Robillard ✠ ✱.
Letourneur ✠.
Ferrin ✠ ✱.
Jouglas ✠ ✱.
De Peronne ✠ ✱.
Le Ray ✠ ✱.
Sallard ✠ ✱.
Constantin (J.-D.) ✠ ✱.
Ragiot ✠ ✱.
Clavier ✠ ✱.
Côté ✠ ✱.
Denis (Martin) ✠ ✱.
Danycan ✠ ✱.
Laplace ✠ ✱.
De Navailles ✠.
Quernel ✠ ✱.
De Beauquaire ✠ ✱.
Dufaur ✠ ✱.
Bertin de la Hautière (A. M.) ✠.
Thoulon ✠ ✱.
Dagorne ✠ ✱.
Pothonier ✠ ✱.
Topsent ✠ ✱.
Dumas ✠ ✱.
Durand ✠.
De Laborde-Lasalle ✠ ✱.
Macé ✠.
Bosc ✠ ✱.
Dérubé ✠ ✱.

Le Férec ✠ ✱.
Fournier ✠ ✱.
Salvy ✠ ✱.
Revel de Bretteville ✠ ✱.
Pujol ✠ ✱.
Bezard ✠ ✱.
Gavinet de la Rochassière Nugues ✠ ✱.
Hamelin ✚ ✱.
Caussé ✠ ✱.
Rother ✠ ✱.
Dumoutier ✠.
Teulade ✠ ✱.
Montaut ✠ ✱.
Desprez ✠ ✱.
Launay-Onfray ✠ ✱.
Thibault (Pierre-Joseph) ✱.
Bouley ✠ ✱.
Richier ✠ ✱.
Cécille ✠.
Buglet ✠ ✱.
Perrey ✠ ✱.
Deloffre ✠ ✱.
Mathieu ✠ ✱.

Lieutenans de Vaisseau. Messieurs,

Danthon ✠.
Delisle ✠.
Ourdan ✠.
David de Dresigué ✠.
Bourayne ✠.
Clément ✠ ✱.
Couchaux ✠ ✱.
Laouenan ✠.
Duclos-Guyot ✠.
Vermot ✠.
Flesselle ✠.
Ponée ✠.
Rochon de Wormeselle ✠ ✱.
Mollier ✠.
Mourgue ✠.
Galland ✠.
Bellanger ✠.
Gravouille ✠.
Walter ✠.
Battandier ✠.
Robert Dubreuil ✠ ✱.
Marc (J.-A.) ✠ ✱.
François Talma ✠ ✱.
Barthélemi ✠ ✱.
Guès ✠ ✱.
Barbier ✠ ✱.
De Gouyon du Verger ✠ ✱.
Poupel ✠.
Richard ✠.
Le François de Grainville ✠.
Mauduit-Duplessix (A. L. M.) ✠ ✱.
Courson ✠.
Guettard ✠ ✱.
Du Ponchez ✠.
Bouvet ✠.
Lemarié ✠ ✱.
Daguenet (J.-C.-J.) ✠.
Raimbault ✠ ✱.
Le Traon de Kerguidan ✠.
Renault (J.-M.) ✠.
Jourdan ✠.
Daguenet (Hippolyte) ✠.
Roulland ✠.
Doinet ✠.
André ✠.
Lefebvre ✠.
Caillard ✠.
Le Chevalier ✠.
Peyronnel ✠.
Raffi ✠ ✱.
Téphany ✠.
De Bruix ✠ ✱.
Le Grandais ✠ ✱.
De Tharon ✠.
Lefevre ✠.
Soret ✠.
Brethe ✠.
Briet ✠.
Guezennec ✠ ✱.
Hamon ✠ ✱.
Lefevre ✠ ✱.
Olivier ✠.
Lespert ✠ ✱.
Tourneur ✠.
Le Bolloche ✠.
Ponvert ✠.
Fournier ✠.
Delaforterie ✠.
De Froidefontaine ✠ ✱.
Urvoy de Portzampare (A. E. M.) ✠.
Treffendier ✠.
Urvoy de Portzampare (L. A. M.) ✠ ✱.
Potestas ✠.
Delassaux ✠ ✱.
Texier ✱.
Guindet ✠.
Massiou ✠.
Gauchet ✠.
Bellauger ✠.
Gilbert de Pontchâteau ✠.
Fremin Dumesnil ✠.
Fornier Duplan ✠ ✱.
De Tessières ✱.
Cosmao Dumanoir ✠.
Barral ✠.
Couey ✠.
Meschinet de Richemont ✠.
Blancheton ✠.
Vaissière ✠.
Ledault ✠ ✱.
Bernard ✱.
Potier de la Houssaye ✠.
Armand ✠ ✱.
Desaint ✠.
De Sercey ✠.
Burgues de Missiessy ✚ ✠ ✱.
De Ricaudy ✠ ✱.
David ✱.
Malavois ✱.
Maudet ✠.
Leclerc de Champgobert ✱.
Marchand ✠.
Kermorial de Kermorvan ✠.
Ducrest de Lorgerie ✠.
Leguern ✠.
Festou Villeblanche ✠.
Ricard ✠ ✱.
Fonbonne du Vernet ✱.
Dubourne de Chefdubois ✠.
Buffet Duvaure ✠.
Miegeville ✠ ✱.
Messageot ✠.
Gorjy de Saint-Maur ✠.
Aube ✠.
Thibault ✠.
Duffourg ✠.
Allegre ✠.
Durest Le Bris ✠.
De Cambray ✠.
De Courville ✠.

Le Prédour ✠.
Baudin ✠.
Turpin (O ✱).
Guillevin ✠.
Lemarant ✠
Delécluse ✠.
Roy ✱.
Chaudière ✠.
Coetnempren de Kerdournan ✱.
Le Frotter ✠.
Grandin de Mansigny ✠ ✚.
Favin Leveque ✠.
De Flotte (A. E. A.) ✠.
Suin. ✱.
Lemaigre ✠.
Billeheust de St.-Georges ✠.
Auvrey ✠.
Geffroy ✠.
Estelle ✱.
Thibault ✱.
Prévost de Langristin ✠.
Collos ✠.
Chabaud-Arnault ✠.
Mahé ✠.
Lecoupé ✠.
Lesage ✠.
Barthélemy ✠.
Danguillecourt ✠ ✱.
Frézier ✠ ✱.
Galopin ✠.
Harasse de la Vicardière ✠
Le Bozec ✠.
Alix ✠ ✠.
Delalun ✱.
Fenoux ✠.
Dastugne de Buzon ✠.
Lassis ✠.
Lefebvre d'Abancourt ✠✠
De Sandfort ✠ ✱.
Ollivier ✱.
Kersauson Penendreff ✠.
Dassigny ✠.
Turiault ✱.
Vienne ✠.
Le Chev de Forget ✱.
Siou ✠.
Chaucheprat ✠ ✱.
Loyer ✠.
Quandalle ✠.
Vallin (Etienne-J.) ✱.
Vallin (J.-L.-P.) ✠.
Allegre ✠.
De Puyferré (C. L. A.) ✠.

Lombard ✠.
Bernard ✠.
Lucas du Penhoat ✠.
Quesnel ✠.
Coreil ✠.
Thomas ✱.
Jehenne ✠.
Brindejonc Treglodé ✠.
Gegun de Marans ✠.
Brait ✱.
De Puyferré (G. F.) ✱.
Olivier (B. L.) ✠.
Rivet ✱.
Nonay ✱.
Michaud ✠.
Jacobsen ✠.
Taillart ✱.
Segretier ✠.
Lartigue ✠.
Bouvier de la Motte-Villarceau ✠.
Halley ✱.
Febvrier des Pointes.
Aubry de la Noë ✠.
Besnard ✠.
Vaillant ✠.
Hanet-Clery ✠ ✱.
Louvrier ✠.
Dupont ✠ ✱.
Verninac Saint-Maur ✠.
Lesaulnier de Vauhello ✱
Filhol-Camas ✱.
De Gourdon ✠.
Chaumont ✠.
Amblard ✠.
De Montaut ✠.
Regnard ✱.
Lavallée ✠.
Basset ✠.
Leconte ✠.
Foubert ✠.
Rebour ✠.
Vrignaud ✱.
Louche ✱.
Louvel ✠.
Catelin ✱.
Long ✱.
Jullien ✠.
Tessier ✠.
Layrle ✠
Ménétrier ✠.
Coudein ✠.
Evrard ✠.
Momagniès de la Roque ✠
Decayeu ✠.
Sébille ✠.

Dubreuil ✱.
Zylof de Créquy ✠.
Hébert ✠.
Touboulic ✠.
Laguerre ✠.
Chieusse ✱.
Lachaise ✠.
Coudé ✠.
Bayoud ✠.
Fournier (A.) ✠.
Gilbert ✠.
Deschamps ✠.
Garnier ✠.
Henry ✠.
Fabré ✠.
Guillois ✱.
Bedel du Tertre.
Mallet ✠.
Lavaud.
Dusault ✠ ✱.
Guérin ✠.
Jacquinot ✱.
Bérard ✠.
Bigot de la Thouanne ✚
Gatier ✱.
Prevost Sansac, Vte de Traversay ✱.
Guyet
Thoreau de Molitard.
Sallenave.
Jollivet.
Lempereur.
Law de Clapernou ✠.
De la Roque ✚.
Libaudière.
Saffray.
Deloffre.
Brun.
Plongeon ✱.
Ca adec.
Pierrat.
Hallot.
Boignet.
Berenguier.
Deminiac.
Riou de Kerprigent.
Gondeville.
Grégoire.
Denans.
Le Borgne.
D panis.
Hernoux.
Tillette de Mautort.
Tavenet.
Sarlat.
Desfossés.

Longueville.
Martin de Nantiat.
Fabre.
Lefebvre.
Herpin de Frémont.
Lefloch.
Scias.
Sochet.
Perrot.
Fustel.
Touzé.
Levêque.
De Parnajon.
Abgrall.
Dubut.
Blanc.
Regnier.
Quéret.
Bruat ※.
Magré ※.
Mortemard de Boisse.
Lapierre.
Cuneo d'Ornano.
Davy.
Corbet.
Levêque.
Joanin.
Desrousseaux.
Lottin ※.
Coulomb.
Rostan d'Ancezune.
Poutier ※.
Gouye.
Ferrand.
Montfort.
Rolland.
Dubourdieu ※.
Vieillard.
Sain-Mannevieux.
Lugeol.
Bermond.
Herail.
Hardy.
Fourteu-Nauton.
Pouvreau.
Desgraves.
Belenfant de la Solivière.
Montjallard.
Barbotin ※.
Volaire.
Clerc de Fieffranc ※.
Bellot.
Vailhen.
Revest.
Thezan.
Michau.
Rousseau.
Rochetaux.
Belamy.
Marchand.
Guillou.
Brun Bourguet.
Rang.
Favin-Lévêque.
Savary.
Dutertre.
Degenès.
Bechameil.
De Lalande de Calan.
Tassain.
Duparc.
Collet.
Postel.
Poudra.
Dubouetiez de Kerorguen.
Barbot de la Trésorière.
Railliard.
Proux.
Dagorne.
Espanet.
Vigneux.
Legrand.
Rous.
Calvez.
Colignon.
Gery.
Bouisson.
Dufrénil.
Yves.
Masson.
Bivaux.
Massiou.
Laurencin.
Grangez.
Medoni.
Desfossés.
Castagné.
Guérin.
Jourdan.
Allain.
Charner.
Verdier.
De Rasilly.
Goux.
Gressien.
Mendousse.
Janvier.
Kerimel.
Aubry-Bailleul.
Dubreuil.
Lecointe.
De Blois de la Calande.
Loque.
Despoirriés.
Larocque de Chanfray.
Odet-Pellion.
Baligot.
Dupont.
Masson.
Fréart.
Fournier.
Sifferman.
Perreau.
Du Laurent Delabarre.
Vrignaud.
Bellanger.
Dutaillis.
De Cibon.
Jehenne.
Monléon.
Aurèle Varèse.
Lugeol.
Lajard.
Le Lieur de Ville-sur-Arce
Billette.
Pardeilhan Mezin.
Anne Duportal.
Foucher Daubigny.
Baudais.
Leguillou Penanros.
Gabet.
Penaud.
Masson St.-Amand.
De Thomas de St.-Laurent
Chiron du Brossay.
De Solminihac.
Baudin.
De Faget ※.
Maussion de Candé.
Poret de Blosseville.
De Vitrolles ※.
Ravez.
Pujol.
Ritt.
Dortet de Tessan.
Easme.
Mesnard.
Eynard.
Marqué.
De Loz Coat Gourhant.
Gautier.
Mazé.
Jeanneret.
Le Calloch.
Fabre.
Picquet.
Beutier.
Goubin.

Granet.
Allier.
Gueze.
Paul.
Gourin de Refuge.
Dauthier de Sisgau.
Etienne.
Trehouart.
Dangé d'Orsay.
Goutière.
Guillemet.
Bahezre de Lanlay.
Baudelaire.
Japhet.
Delorisse.
Petit.
Jayet.
Basset.
Guillot.
La Roche.
Conseil.
Bigeault.
Marion.
Tartas de Conques.
Jeangérard.
Dutaillis.
Fabvre.
Fournier.
Guilbert.
Rouet.
Delmotte.
Lefrotter.
Le Barbier de Tinan.
Paquet.
Le Coat de St.-Haouen.
Hamon.
De Solminihac.
Trogoff ✠.
De Bourdeille ✠.
Rolland de Chabert.

PRÉFETS MARITIMES. *Messieurs*,

Le Bon Duperré (C ✠) (G O ✠), Vice-Amiral, *Préfet maritime du 2e arrondissement* (Brest).
Le Cte de Rigny ✠ (C ✠), Conseiller-d'Etat, Vice-Amiral, *Préfet maritime du 5e arrondissement* (Toulon).
Jurien Lagravière (C ✠) (C ✠), Contre-Amiral, *Préfet maritime du 4e arrondissement* (Rochefort).
Le Cte Redon de Beaupréau ✠ (C ✠), Conseiller-d'Etat, *Préfet maritime du 3e arrondissement* (Lorient).
Pouyer ✠ (O ✠), Conseiller-d'Etat, *Préfet maritime du 1er arrondissement* (Cherbourg).

GARDES DU PAVILLON-AMIRAL.

M. le Bon Hugon ✠ (C ✠), Capitaine de vaisseau, *Commandant la Compagnie des Gardes du Pavillon.*

TROUPES DE LA MARINE.

CORPS ROYAL D'ARTILLERIE.

RÉGIMENT D'ARTILLERIE.

A LORIENT. Messieurs,

Gobert de Neufmoulin ✠ ✠, *Lieut.-Colonel*, Commandant.
Lelubois de Marsilly ✠ ✠, *Ch. de B^on.*
Gard ✠ ✠, Ch. de B^on, *Major.*
Belloc, *Aumônier.*
Davilaure ✠, *Trésorier.*
Lonclas, *Officier d'habillement.*
Courbet ✠, *Adjudant-Major.*
Sar ✠, *Capitaine.*
Gilloux, *Porte-drapeau.*
Proubet ✠, *Chirurgien-Major.*
Collombel ✠.
Lefebvre ✠.
Laprairie ✠ ✠.
Briois ✠.
} *Cap. en 1er.*

Brunox ✠ ✠.
Dellac ✠.
De Clausade ✠.
Droz ✠.
Berlot.
Dienot.
Sauvage.
Renouard.
} *Cap. en 1er.*

Sonnini de Farnèse.
Lebaron ✠.
Beugniet.
Allier.
Fillieux.
Crucius de la Croix.
Jacobi.
Cloquette.
} *Capit. en 2e.*

A BREST. Messieurs,

Taillefer ✠ ✳, *Chef de Bataillon.*
Viollette, *Adjudant-Major.*
Batut, *Officier d'habillement.*
Pichon, *Chirurgien Aide-Major.*
Lelron ✠ ✳. } *Cap. en 1er.*
Cabaret ✠.
Coquelin-Chapatte ✳.
Dupont. } *Capit. en 2e*
Manceron.
Bayol.

A TOULON. Messieurs,

Olivier ✠ ✳, *Lieutenant-Colonel.*
Preaux ✠ ✳, *Chef de Bataillon.*
Lemaire, *Adjudant-Major.*
Leblanc, *Officier payeur.*
Fossenqui ✳, *Chirurgien Aide-Maj.*
Signoret ✠. } *Cap. en 1er.*
Amalric ✳.
Mercier ✠ ✳.
Emond d'Esclevin.
Simian. } *Capit. en 2e.*
Marchal.
Daniel.

A ROCHEFORT. Messieurs,

Pêcheur ✳, *Capitaine en 1er.*
Legros, *Capitaine en 2e.*
Tournal, *Officier payeur.*
Ayraud, *Chirurgien Aide-Major.*

A CHERBOURG. Messieurs,

Teulières, *Capitaine en 1er.*
Gobillot, *Capitaine en 2e.*

COMPAGNIES D'OUVRIERS D'ARTILLERIE.

1re A BREST.

M. Zéni ✠ ✳, *Capitaine en 1er.*
M. Gervais ✳, *idem en 2e.*
M. Gouhot (Louis), *Sous-Lieut.*

2e A TOULON.

M. Julien, *Capitaine en 1er.*
M. Durbec, *idem* en 2e.
M. Gouhot (Franç.), *Lieut. en 1er.*

3e A ROCHEFORT.

M. Schwartz ✠ ✳, *Capitaine en 1er*
M. Merme, *Capitaine en 2e.*
M. Richon, *Lieutenant en 1er.*

4e A LORIENT.

M. Martin Desperamonds ✠, *Capitaine en 1er.*
M. Favereau, *idem* en 2e.
M. Fournier, *Sous-Lieutenant.*

5e A CHERBOURG.

M. Moulin ✠ ✳, *Capitaine en 1er.*
M. Gourguen, *Lieutenant en 2e.*

MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.

M. Brèche ✠ (O ✳), Mar.-de-camp, *Inspect. du Matériel*, à Paris.

DIRECTIONS D'ARTILLERIE.

Brest.

M. Monmelat ✠ ✳, Colonel, *Direct.*
Leclere ✠, Ch. de Bat., *Sous-Direct.*
M. Leclerc de la Motte ✠, Ch. de Bon, *Forges de la Villeneuve.*
M. Conseil ✠ ✳, Cap. en 1er, *Adjud.*
Morel ✳, *idem.*
M. Fauconnier, *Capitaine en 2e.*

Toulon.

M. Gerdy ✠ (O ✳), Col. *Direct.*
M. Ambroise ✠ ✳, Ch. de Bon, *S.-Dir*
M. Debucourt ✳, Capit. en 1er, *Adj.*
M. Gasquet ✠ ✳, *Capit. en 2e.*

Rochefort.

M. De Coisy ✠ ✳, Col. *Directeur.*
M. Jure ✠ ✳, Lieut.-Col. *Sous-Dir*
M. Guerin ✠ Capit. en 1er, *Adjud*
M. Lejuste, *Capitaine en 2e.*

Lorient.

M. Laurent ✠ ✳, Lieut.-Col. *Dir.*
M. Thouvenin ✳, Capit. en 1er, *Adjud.*
M. Quarré ✠ ✳, *Capitaine en 2e.*

Cherbourg.

M. Fougeroux ✠ ✳, Ch. de Bon, *Dir.*
M. Cartault de Laverrière, Capitaine en 1er, *Adjudant.*
M. Beausseault ✠, *Capitaine en 2e.*

Directions des Forges et Fonderies, et Manufactures d'armes. MM.

Barbé ✠ (O ✳), Col. *Dir.* à Guérigny.
Petit ✠ ✳, Ch. de Bon, *Dir.* à Ruelle.
Desperrois ✠ ✳, Chef de bataillon, *Directeur*, à St.-Gervais.
Lucas ✠, Ch. de Bon, *Dir.* à Nevers.
Bonrousse de Lafiore ✳, Capitaine, *Inspecteur*, à Castelneau.

Officiers d'infanterie attachés aux Equipages de ligne.

Chefs de Bataillon. Messieurs,

Brest. . . . Fournier ✠ ✱.
Rochefort. . Thevenard ✠ ✱.
Toulon. . . . L'Eleu ✠ ✱. / Fardet ✱.

Capitaines. Messieurs,

Brest. . . . Lautheaume ✱.
Cherbourg. . Darnaud ✱.
Rochefort. . Demassas ✠.
Brest. . . . Bourasseaux ✠ ✱.
Rochefort. . Billet.
Toulon. . . Larrouy.
Brest. . . . Rousseau. / Goin ✱.
Lorient. . . Michel (B) ✱.
Toulon. . . Cayol ✱. / Didier ✱. / Rich'er ✱.
Rochefort. . Baidy.
Toulon. . . Pascal ✠.
Cherbourg. . Lemaistre.
Lorient. . . Boullay.
Brest. . . . Sorel. / Leroy.
Lorient. . . Saudegrain.
Toulon. . . Laborel.

Compagnie de Discipline à Lorient. Messieurs,

Michel ✱, *Chef de Bataillon.*
Méry, *Capitaine.*
Lebacle, *Lieutenant.*
Crosnier, *Sous-Lieutenant.*

ÉTAT-MAJOR DES PORTS. *Messieurs*,

Cherbourg.

Le Chev. Boutoullic de la Villegonan ✠ (O ✱), Capit. de vaisseau, *Maj.*
Le Huby ✠ ✱, Cap. de frég. *Aide-M.*

Brest.

Dupotet ✠ (C ✱), Contre-Amiral, *Major-général.*
Rouvroy de St-Simon ✠ ✱, Capitaine de vaisseau, *Major.*
Gouet ✠ ✱, / Pasquier ✠ ✱, Capit. de frég. *Aides-Majors*

Lorient.

De Mélient, Cap. de vaisseau, *Major.*

Rochefort.

Le Cte de la Roche Saint-André ✠ (O ✱). Capitaine de vaisseau. *Major-général.*
Francke ✠ ✱, Cap de vaisseau, *Maj.*
Maquet ✠ ✱, Capit. de frég. *Aid.-Maj.*

Toulon.

De Martineng (C ✠) (C ✱), Contre-Amiral, *Major-général.*
Blegier de Taulignan ✠ ✱, Capitaine de vaisseau, *Major.*
Tourrel ✠ ✱. / Savy ✠ ✱. Capit. de frég., *Aides-Majors.*

DIRECTIONS DES CONSTRUCTIONS. *Messieurs*,

Cherbourg.

Bretocq ✠ (O ✱), *Dir. de* 1re *classe.*

Brest.

Geoffroy ✠ (O ✱). *Directeur de* 1re *cl.*
Simon ✠ ✱, *Sous-Directeur.*

Lorient.

Segondat ✠ ✱, *Direct. de* 2e *classe.*

Rochefort.

Garrigues ✠ (O ✱), *Dir. de* 1re *cl.*
Lefebvre ✠ ✱, *Sous-Directeur.*

Toulon.

Bonard ✠ ✱, *Dir. de* 2e *classe.*
Barrallier ✠, *Sous-Directeur.*

DIRECTIONS DES PORTS. *Messieurs*,

Cherbourg.

Potigny ✠ ✱. Capitaine de frégate, *Directeur de* 2e *classe.*

Brest.

Croquet Deshauteurs ✠ (O ✱), Capitaine de vaisseau, *Direct. du Port.*
Le Gall Kerven ✠ ✱, Capit. de frég. *Sous-Directeur.*
Delorme ✠, Capit. de frégate, *idem.*

Lorient.

Le Boucher ✠ ✱, Cap. de vaisseau, *Directeur de* 2e *classe.*

Rochefort.

Cocherel ✠ (O ✻), Capit. de vaisseau, *Directeur.*
Constantin ✠ ✻, Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*

Toulon.

Lecoat de Kerveguen ✠ (O ✻), Capit. de vaisseau, *Directeur.*
De Cuers ✠ ✻, Capit. de frégate, *Sous-Directeur.*
Laurent ✠ ✻, Capitaine de frégate, *id.*

OFFICIERS DU GÉNIE MARITIME.

M. Le Bon Rolland ✻ ✠ (O ✻), *Inspec.-gén.* rue Bleue, n. 24.
M. Le Bon Lair ✠ (C ✻), *Inspect. adjoint*, rue Godot-Mauroy, n. 20.

Directeurs des Constructions de première classe. MM.

Rochefort. . Garrigues ✠ (O ✻).
Brest.. . . . Geoffroy ✠ (O ✻).
Cherbourg . Bretocq ✠ (O ✻).

Directeurs des Constructions de deuxième classe. MM.

Orléans. . . Maillot ✠ (O ✻), *Dir de la 2e Dir. forest.*
Lorient. . . Segondat ✠ ✻.
Toulon. . . Bonard ✠ ✻.
Paris. . . Boucher ✠ ✻.

S.-Directeurs des Construct. MM.

Brest. . . . Simon ✠ ✻.
Toulon. . . . Barrallier ✠.
Rochefort. . Lefebvre ✠ ✻.

Ingénieurs de 1re classe. MM.

Paris. . . . . Bon de Boissieu ✠ ✻, *Dir. de la 1re Dir. for.*
Angoulême.. Filhon ✠ ✻. *Dir. de la 3e Direct. forest.*
Lyon. . . Chaumont ✠ ✻, *Dir. de la 4e Direct. for.*
Lorient. . . Le Déan ✠ ✻.
Brest. . . . Moreau ✠ ✻.
Rochefort.. Hubert ✠ ✻.
Cherbourg. . Rigault de Genouilly ✠ ✻.
Lorient. . . Langlois ✠ ✻.

Ingénieurs de 2e classe. MM.

Bordeaux. . Bonnet Lescure ✠ (O ✻).
Lorient. . . Le Bon Dupin ✠ (O ✻). *de l'Acad. des scienc. Député.* / Marestier ✠ ✻.
St. Servan.. Alexandre ✠ ✻.
Toulon . . Fabre d'Eglantine ✠
Brest. . . . Perroy ✠ ✻.
Nantes, . . Lemoyne de Serigny ✠.

Ingénieurs de 3e classe. MM.

Rochefort. . Guillemard ✠ ✻.
Brest. . . Daniel ✠ ✻.
Cherbourg. . Daviel ✠ ✻.
Brest. . . Dreppe ✻.
Cherbourg. . Lereux (O ✻).
Toulon. . . . Mazaudier.
Rochefort. . Laimand.

S.-Ingénieurs de 1re classe. MM.

Pau . . . . Audoy ✻.
Toulon. . . . Dumonteil ✻. / Lefebure de Cerisy ✻. / Mimerel.
Rochefort. . De Lamorinière.
Bayonne.. . Nosereau ✻.
Indret. . . . Le Grix.
Paris. . . . Zedé ✠ ✻.
Moulins. . . Binet.
Brest. . . . Larchevesque Thibaud.
Indret. . . . Liénard.
Lyon . . . . Bésuchet.
Rochefort. . Garnier.
Rouen . . . Campaignac.
Toulon . . . Vincent.
Lorient . . . Fauveau ✻.
Guerigny. . Zeni.

S.-Ingénieurs de 2e classe. MM.

Toulon. . . Lebas.
Brest. . . . Auriol ✻.
Rochefort. . Levesque.
Brest. . . . Pretot.
Brest . . . Lesage.
Toulon. . . Joffre. / Rougier.
Lorient . . . Thomeuf. / Moissard.
Toulon. . . . Pironneau.
Cherbourg. . Etiennez.
Toulon . . . Sochet.
Brest.. . . . Vanecchout.
Toulon. . . . Clarke.
Rochefort. . Le Jouteux.
Lorient. . . D'Ingler.
Brest. . . . Lamaëstre.
Cherbourg. . Reech.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION.

Commissaires gén. ordonnateurs. MM.

À Paris.

M. le Cte Desbassayns de Richemont ✠ (C ✱), *M. du Cons. d'Etat, et du Cons. d'Amir. Député.*

M. Révelière ✠ (O ✱), *Maître des requêtes, Admin. des subsistances de la marine.*

Commissaires généraux. MM.

Bordeaux. . . Bergevin ✠ (O ✱).
Nantes. . . Portier ✠ (O ✱).
Toulon . . . Berard ✠ ✱.
Brest . . . De Fourcroy de Guillerville ✠ ✱.
Paris. . . . Boursaint ✠ (O ✱), *Conseiller d'Etat.*
Paris. . . . Filleau St-Hilaire ✠ (O ✱), *M. des Req.*

Commissaires principaux. MM.

Cayenne. . . Jubelin ✠ ✱.
Le Havre. . Denois ✠ ✱.
Bayonne. . . De Prigny ✠ ✱.
Paris. . . . . Lacoudrais ✱.
Lorient. . . De Durand d'Ubraye ✠ ✱.
Guadeloupe. De Muyssart ✱.
Martinique. Pelissier ✠ ✱.
Rochefort. . Truitié de Vaucresson ✠ ✱.
Cherbourg. . Bon Marrier de Lagatinière ✠ (O ✱).
Paris. . . . Vte Desbassayns de Richemont (Eug.) ✱, *Maître des requêtes.*
Cherbourg. . Gachot ✠ ✱.
. . . . Jurien.

Commissaires de 1re classe. MM.

Toulon. . . . Capelle ✱.
Rochefort. . . Tinant ✠.
Saint-Servan. Martin ✠ ✱.
Dunkerque. . Angebert ✱.
Paris. . . . Paillet ✠ ✱.
Martinique. { Motas ✠. / Thuret ✱.
Toulon. . . . Pasquet ✠ ✱.
Nantes. . . . Clémansin ✠ ✱.
Marseille. . . Bleschamp ✠ ✱.
Granville. . Cazin ✠.
Corse. . . . Tredos ✠.
Le Havre. . Desgranges ✠ ✱.
Rouen. . . . Sevin ✠.
Martinique. Millot ✱.
Paris. . . . . Desaint ✠ ✱.
Lorient. . . . Redon de Beaupréau ✠.
Bordeaux. . Devillers ✠.
Brest. . . . Cabaret ✱.
Martinique. Desmazes ✠.
Guadeloupe. Jourand ✱.
Lorient. . . Lelong ✱.

Commissaires de 2e classe. MM.

Rochefort. . . Forestier ✠.
Brest. . . . . Cerisier ✠.
Rochefort. . Hetet Crinville ✠.
Inde. . . . . Ducler ✱.
Toulon. . . . { De Raime ✠. / Corthier ✠ ✱.
Brest. . . . Bergevin ✠.
Inde. . . . . Scipion ✠.
Bourbon. . . Bedier ✠.
Guadeloupe. Bonneville ✠.
Vannes. . . . Dalmas de la Peyrouze ✱.
Toulon. . . . Reynaud ✱.
Paris. . . . . Gerbidon ✠.
Cayenne. . . Pariset.
Rochefort. . Gaultier de Laferrière.
Martinique. Martin.
Brest. . . . { Guilbaud ✱. / Lange ✱.
Cherbourg. . Lefranc.
Paris. . . . { Tabourcau ✱. / Jolivot ✱.
Rochefort. . Petit ✱.
Calais. . . . Jacques ✱.
St.-Brieuc. . Huet de Brangolo ✱.
Bourbon. . . Dalmas.
Sénégal. . . Roussin.
Inde. . . . . Saint-Hilaire.

Sous-Commiss. de 1re classe. MM.

Martinique. Bideaux.
Lorient. . . . Marant Boissauveur.
Toulon. . . . Arbaud.
Guadeloupe. Lasolgne de Vauclin.
Dieppe. . . . Quevilly ✱.
Cette. . . . . Gasquet ✱.
Collioure. . . Fabrègue.
Brest . . . . Rimbert ✱.
La Seyne. . . Cruvelier ✱.
Antibes. . . Abeille ✱.
Dax. . . . . Bailly ✱.
Nantes. . . . Segondat ✱.
Cherbourg. . Cagnyé.
Rochefort . . Robinot ✱.

Caen.	Dubosq ✻.
Rochefort. .	Offret ✻.
Paris. . . .	Morin.
Toulon. . . .	Bonjour ✻.
Saint-Malo.	Heuvrard ✻.
Agde	Martin ✻.
Toulon. . . .	Imbert
Lorient. .	Collot-Beranger.
Bayonne. . .	Barbé.
Rochefort. .	Meunier ✻.
Brest. . . .	Redon.
Toulon. . . .	De Ricaudy.
Brest. . . .	Chesnel ✻.
Lorient . . .	Terrier de Laistre.
Guadeloupe.	Carbonel.
Auray. . . .	Richard ✻.
Bourbon. . .	Trocquet ✻.

Sous-Commiss. de 2e classe. MM.

S.Vallery s.S	Gazille ✻.
Bordeaux. .	Besnard ✻.
S.Jean de L.	Gailhard ✻.
Paimbeuf. .	Le Plat.
Nantes. . .	Lemoyne.
La Rochelle.	Josse ✻.
Fécamp. . .	Boilay.
Honfleur. . .	Foré.
Brest. . . .	Brugère.
Cherbourg. .	Lemarié.
Martinique..	Pichevin ✻.
Marseille. .	Dheureux.
Arles.. . . .	Daniel.
Indret. . . .	Vrenière.
Guadeloupe.	Bergevin ✻.
La Hougue..	Boistel.
Lorient. . .	Delioux de Savignac.
Guadeloupe.	Gourejolle.
Cherbourg. .	LePigeon de Vierville.
Marennes .	Gibouin.
Cherbourg. .	Vousclaud.
Toulon. . . .	Burle.
Bordeaux. .	Sommereau ✻.
Paris. . . .	Petit de la Saussaye.
Morlaix. . .	Bosson.
Langon. . .	Carré.
Pauillac. . .	Hamelin.
Blaye. . . .	Bibard.
Dinan. . . .	Vanhoutte.
Toulon . . .	Prevost.
Rochefort. .	De la Broue.
Libourne. . .	Courtin de Torsay.
Martigues .	Arnaud.
Laciotat . .	Gavoty.
Quimper. . .	Le Prédour.
Belle-Ile. .	Godinet.
Boulogne . .	Michelin.
Lorient. . .	Guillevin.
Toulon. . . .	Brun.
Martinique..	Legras.
Paimpol. . .	Bourayne.
Toulon. . . .	Sansôn.
Brest	Perrin.
Toulon. . . .	Galle.
Bourbon . .	Grelot.
Rochefort. .	Michau.
Bayonne. . .	Chourio.
Royan. . . .	Belenfant.
Ile de Ré. .	Revelière.
Sables-d'Ol.	Valenton.
Le Havre . .	Dubois.
Toulon. . . .	Cavalier.
Martinique .	De Loizeau.
Lorient. . . .	Laguerre.
Brest.	Raby.
Martinique..	Royer.
Bourbon. . .	Niel.
Paris	Gardon.
Guadeloupe.	Chicourt ✻.
Rochefort. .	De Maupassant.
Brest. . . .	Pisler.
Paris.	De la Salle.
Sénégal. . .	Desgranges.
Brest.. . . .	Ravinel.
Bourbon. . .	Thibault de Chanvalon.
Cherbourg. .	Lemaire.
Croisic. . . .	Marlin de Milran.
Saintes. . . .	Lambert.
Tête de Buch	Verrière.
Brest.	Palasne de Champeaux.
Toulouse . .	Courton.
Cayenne. . .	Ledoulx de Glatigny.
Brest. . . .	Gerbidon.
Guadeloupe.	Pognon.
Martinique..	Grilhaut-Desfontaines.
Sénégal. . .	Geofroy.
Toulon. . . .	Bourdereau.
	Lemerle de Beaufond.
Sénégal. . .	Buirette.

OFFICIERS DE L'INSPECTION.

Inspecteurs de 1re classe. MM.

Toulon. . . .	Sanson ✠ (O ✻).
Brest. . . .	Vte de Bernard de Marigny ✠ (O ✻).
Rochefort. .	Pouget ✠ ✻.

Inspecteurs de 2e classe. MM.

Cherbourg. .	Perroty ✠ ✻.
Lorient. . .	Gratien deComorre ✠ ✻

Inspecteurs-Adjoints. MM.

Toulon . . . Charvet ✠.
Brest . . . . Boistard ✱.
Bayonne . . Sans ✠ ✱.

Sous-Inspect. de 1re classe. MM.

Bordeaux. . Vallombreuse ✱.
Toulon. . . . Grand ✱.
Le Havre . . Nielly ✱.
Lorient . . . De la Porte-Belval ✱.
Rochefort. . Flamant ✱.
St-Servan. . Guérin.
Nantes . . . Randoulet ✱.

Sous-Inspect. de 2e classe. MM.

Cherbourg. . Dastugue.
Brest . . . Gleizes ✱.
Guerigny. . . Baslé ✱.
Paris . . . . Leingre ✱.
Rochefort. . { Piaud ✠. Girard ✱.
Toulon. . . . Esmenard ✱.
Brest. . . . . Raby de Kerangrun.
Toulon. . . . Portal.
Brest . . . . Baron de Montbel.

Ingénieurs des Ponts et Chaussées, employés au service de la marine, suivant leur rang d'ancienneté. Messieurs,

Sganzin (Joseph Matth.) ✠ (O ✱), *Inspecteur-général.*
Lamblardie (Antoine-Elie) ✱, *Inspecteur adjoint.*

Ingénieurs en chef.

Paris. . . . Mandar ✱.
Cherbourg. . Fouques-Duparc (O ✱)
Rochefort. . Mathieu ✱.
Toulon. . . . Montluisant ✱.
Cherbourg. . Le Roux ✱.
Brest. . . . Trotté de la Roche ✱.
Toulon . . . Bernard ✱.

Ingénieurs ordinaires de 1re classe.

Rochefort. . Lemoine.
Lorient. . . Reibell ✱.
Toulon . . . Brue.

Ingénieurs ordinaires de 2e classe

Lorient. . . Sganzin.
Rochefort. . Vié.
Brest. . . . . Menjot.
Brest. . . . . Petot.
Lorient. . . Laurent.
Toulon. . . . Noël.
Cherbourg. . Virla.

Brest. . . . Mery, *Aspirant Ing.*
Rochefort. . Duhamel, *Ingén. géog.*

DIRECTIONS FORESTIÈRES DE LA MARINE,

Pour la Recherche, le Martelage et l'Exploitation des Bois propres aux Constructions navales.

PREMIÈRE DIRECTION,

Comprenant les Départ. et portions de territoire formant le bassin de la Seine.

M. le Bon de Boissieu ✠ ✱, Ingénieur de 1re classe, *Directeur*, à Paris.
M. Campaignac, Sous-Ingénieur, *Sous-Directeur*. à Rouen.
M. Noury ✱, *Secrétaire de la Direction*, à Paris.

DEUXIÈME DIRECTION,

Comprenant les Départ. et port. de territoire formant le bassin de la Loire.

M. Maillot ✠ (O ✱), Direct. des construct. navales. *Directeur*, à Orléans.
M. Lemoyne de Serigny ✠, Ingénieur de 3e cl. *Sous-Dir. de 1re cl.* à Nantes.
M. Binet, Sous-Ingén. de 1re cl. *Sous-Direct. de 2e classe*, à Moulins.
M. Bonneville; *Secrétaire de la Direction*, à Orléans.

TROISIÈME DIRECTION,

Comprenant les Départemens et portions de territoire formant le bassin de la Garonne.

M. Filhon ✠ ✻, Ingénieur de 1re classe, *Directeur*, à Angoulême.
M. Bonnet Lescure ✠ (O ✻), Ingén. de 2e cl., *S.-Dir. de 1re cl.*, à Bordeaux.
M. Audoy ✻, Sous-Ingénieur, *Sous-Directeur de 2e classe* à Pau.
M. Legonidec, *Secrétaire de la Direction*, à Angoulême.

QUATRIÈME DIRECTION,

Comprenant les Départemens et portions de territoire formant le bassin de la Saône et du Rhône.

M. Chaumont ✠ ✻, Ingénieur, *Directeur*, à Lyon.
M. Besuchet, Sous-Ingénieur, *Sous-Directeur*, à Lyon.
M. Laure, *Secrétaire de la Direction*, à Lyon.

TRIBUNAUX MARITIMES.

Commissaires rapporteurs de 1re cl.

Rochefort...... Faurès ✻.
Toulon......... Perrussel ✻.
Brest.......... Lehir ✻.

Commissaire rapporteur de 2e cl.

Cherbourg...... Coquoin.
Lorient........ Sevene.

Greffiers de 1re classe.

Toulon......... Thévenet.
Brest.......... Lescop.
Lorient........ Kerlero-Ducrano.
Rochefort...... Cauroy.

Greffier de 2e classe.

Cherbourg...... Duprey.

SERVICE DE SANTÉ DE LA MARINE.

M. Keraudren ✻ (O ✻), *Inspect. gén.*, rue Taitbout, n. 12.

Premiers Officiers de santé en chef.

Médecins. MM.

Toulon......... Fleury (O ✻).
Brest.......... Droguet (O ✻).
Rochefort...... Lalanne ✻.

Chirurgiens. MM.

Rochefort...... Clemot ✻.
Toulon......... Reynaud ✻.
Brest.......... Foullioy ✻.

Pharmaciens. MM.

Rochefort...... Réjou ✻.
Brest.......... Chatelain ✻.
Toulon......... Grimes.

Seconds Officiers de santé en chef.

Médecins. MM.

Cherbourg...... Obet ✻.
Toulon......... Pellicot ✻.
Martinique..... Luzeau ✻.
Brest.......... Le Gris ✻.
Guadeloupe..... Vatable ✻.
Lorient........ Mougeat ✻.
Bourbon........ Follet.
Sénégal........ Catel ✻.
Rochefort...... Quoy ✻.

Chirurgiens. MM.

Lorient........ Mollet ✻.
Brest.......... Payen ✻.
Rochefort...... Lepredour ✻.
Martinique..... Garnot ✻.
Toulon......... Aubert ✻.
Cherbourg...... Laurent ✻.

Pharmaciens. MM.

Toulon......... Banon ✻.
Brest.......... N.....

Professeurs. MM.

Rochefort...... Malafray-Laissard
Brest.......... { Duret ✻. / Pagne ✻.
Rochefort...... Repey.
Rochefort...... Triaud.
Brest.......... Fischer ✻.
Rochefort...... Lesson ✻.
Toulon......... Auban.

ÉCOLE ROYALE PRÉPARATOIRE DE LA MARINE.

A Angoulême.

M. le V[te] Gallard de Terraube ✠ ✻ ✻, Contre-Amiral honoraire, *Commandant.*

M. Sagot-Duvauroux, *Directeur des Etudes.*

Vaisseau d'instruction, en rade de Brest.

M. Buchet de Chateauville ✻ ✻, Capitaine de vaisseau, *Commandant.*
M. Gavinet de la Rochassière-Nugues ✻ ✻, Cap. de frég. *Comm. en second.*

ÉCOLE SPÉCIALE DU GÉNIE MARITIME.

A Brest.

M. Geoffroy ✻ (O ✻), *Directeur des Constructions navales et de l'Ecole spéciale du Génie maritime.*

M. Moreau ✻ ✻, *Ingén., chargé de diriger les études des Elèves.*

Les élèves du génie maritime sont choisis au concours parmi les jeunes gens qui ont fait au moins deux années d'études à l'Ecole polytechnique.

ÉCOLES DE NAVIGATION.

Ces Ecoles, où l'on est admis sans aucune rétribution, sont établies pour faciliter aux Navigateurs de toutes les classes l'étude des mathématiques, de la navigation, et l'usage des instrumens nautiques.

Les Examinateurs parcourent tous les ans les ports de France, et procèdent aux examens exigés par les réglemens pour divers grades de la Marine royale, et pour le commandement des bâtimens du commerce.

Examinateurs hydrographes de la marine.

M. Fournier (C.-M.-F.-N.) ✻ ✻, rue de Chaillot, n. 64.
M. Caillet (Pierre) ✻.

Examinateur des Elèves de la Marine royale.

Nicollet (J.-N.) ✻, *Membre Adjoint du Bureau des longitudes.*

Professeurs d'Hydrographie.

1re CLASSE.	MM.
Le Havre. . . .	Robert.
Saint-Malo. .	Michelle.
Bordeaux. . .	Lancelin.
Marseille. . .	Plassiard ✻.
Nantes. . . .	Rochat.
2e CLASSE.	
Cherbourg. . .	Lemonnier.
Brest. . . .	Porquet ✻.
Lorient. . . .	Gueprattc, *Direct. de l'Observat.* Candeau.
Rochefort. . .	Le Huen.
Toulon. . . .	Mazure-Duhamel ✻.
3e CLASSE.	
Dunkerque. . .	Petit-Genest ✻.
Rouen. . . .	Mabire.
Caen. . . .	Prudhomme.
Granville. . .	Decrevoisier ✻.
Bayonne. . .	Paradis de Moncrif ✻
Cette. . . .	Sire.
4e CLASSE.	
Boulogne. . .	Legrix.
Calais. . . .	Legrand.
4e CLASSE.	**MM.**
S.-Valery-s.-Som.	Beaumgarth-Dhelisle
Dieppe. . . .	Blouet.

Fécamp. . .	Vasse.	*Blaye.* . . .	Guillet.
Honfleur. . .	Pottier.	*S.-Jean-de-Luz.*	Baudry.
Saint-Brieuc. .	Dubus.	*Collioure.* . .	Gambart.
Paimpol. . .	Pinard.	*Narbonne.* . .	Lair.
Morlaix. . .	Rivallan ✻.	*Agde.* . . .	Esmieu (J.-B.).
Quimper. . .	Vaultier.	*Arles.* . . .	Esmieu (Math.).
Vannes. . .	Boyer.	*Martigues* . .	Artur.
Le Croisic . .	Simonin ✻.	*La Ciotat* . .	Nalis.
Paimbeuf. . .	Joubert.	*St.-Tropez* . .	Cornibert.
Sables-d'Olonne.	Veillon.	*Antibes.* . .	Barbaut.
La Rochelle. .	Kerdrain.	*Bastia* . . .	Rizzo.
Libourne. . .	Burgade.	*Ajaccio.* . .	Chaillé.

Trésoriers particuliers des Invalides de la Marine dans les Ports.

Ces Trésoriers sont nommés par le Ministre de la Marine ; ils sont chargés du recouvrement de tous les revenus qui composent la dotation de la caisse des Invalides et du paiement des pensions, demi-soldes, et autres dépenses assignées sur ces produits, suivant le budget réglé chaque année pour ce service : ils sont en même temps caissiers des gens de mer et des prises.

Dunkerque. .	Gallet.	*Vannes.* . . .	Laplume.
Calais. . . .	Foissey.	*Nantes* . . .	Halgan.
Boulogne. . .	Horeau.	*Sables-d'Olonne.*	Benoit.
S.-Vallery-s.-S.	Tribou.	*La Rochelle.* .	Bryhan.
Dieppe. . . .	Blanquet.	*Rochefort* . .	Dières Monplaisir.
Fécamp . . .	Picard.	*Marennes.* . .	Gaillard.
Le Havre. . .	Videcoq.	*Bordeaux.* . .	Jolivel.
Rouen . . .	Pontus.	*Bayonne.* . .	Leboucher.
Honfleur. . .	Legrix.	*Narbonne* . .	Dufourneau.
Caen. . . .	Boullement.	*Agde.* . . .	Mel.
La Hougue. .	Jennet.	*Cette.* . . .	Hédou.
Cherbourg . .	Pasquier.	*Arles.* . . .	Hoffmans.
Granville. . .	Girard.	*Martigues* . .	Laty.
Saint-Malo. .	Thierry ✻.	*Marseille.* . .	Arnaud.
Saint-Brieuc .	Lepeltier.	*La Ciotat.* .	Daumas.
Paimpol. . .	Péan.	*La Seyne* . .	Fabre-Lamaurelle.
Morlaix. . .	Chatel.	*Toulon* . . .	Perroty ✻.
Brest. . . .	De Penfentenyo.	*Saint-Tropez* . .	Brun.
Quimper. . .	D'Esgrigny d'Herville.	*Antibes* . . .	Gros.
Lorient . . .	Peyronnel.	*Bastia.* . . .	Santelli.

SECTION II.

COLONIES FRANÇAISES.

LA MARTINIQUE.

M. le Bon DESAULSES DE FREYCINET ✻ (C ✻), Contre-Amiral, *Gouverneur.*

Conseil privé.

Le Gouverneur.
Le Commandant militaire.
L'Ordonnateur.
Le Directeur général de l'intérieur.
Le Procureur général.

M. Latuillerie ✻.
M. le Cte Levassor de la Touche.
M. Bartouilh.
} *Cons. col.*

Le Commissaire de la marine chargé de l'Inspection.

M. Boitel ✻, *Secrétaire archiviste.*

Etat-Major.

M. Gérodias ✻ (O ✻), *Colonel d'Artillerie de marine, Commandant militaire.*

M. . . . .
M. . . . .
} *Aides-de-camp du Gouverneur.*

M. Deshauteurs ✻, Capitaine, *Adjud. de Place au Fort-Royal.*
M. Faure ✻ (O ✻), Lieutenant-Colonel honoraire, *Commandant de Place à Saint-Pierre.*

Direction de l'Artillerie.

M. Bourée ✻, *Chef de bat. d'Artillerie de la marine, Directeur.*
M Vaucanu ✻, *Capitaine en premier d'Artillerie de la marine.*
M. Dorneau, *Capitaine en second.*

Direction du Génie.

M. Labarrière ✻, *Capit. en premier d'Etat-Major, Sous-Direct.*
M. Collas de Courval ✻ ✻, *Capitaine en premier d'Etat-Major.*
M. Villemain, *Capitaine en second de Sapeurs.*
M. Lafreté, *Lieutenant en premier de Sapeurs.*
M. Parent, *idem.*

TROUPES.

Gendarmerie royale.

M. Cardini ✻ ✻, *Capitaine Commandant.*

Artillerie de la Marine.

M. Dienot, Capitaine en 1er, *Commend. la 3e comp. du rég.*
M. Jacobi ✻, Capit. en 1er, *Comm. le détach. de la 4e compagnie.*
M. Razurel, Sous-Lieut., *Comm. le détach. d'ouvriers d'Artill.*

Infanterie.

M. Foucher ✠ (O ✱), Colonel, *Commandant le 45e régiment d'Infanterie de ligne.*

Administration, *Guerre et Marine.* Messieurs,

Pellissier ✠ ✱, Commiss. principal de la marine, *Ordonnateur.*
Thuret ✱, *Commissaire de la Marine de 1re classe, chargé de l'Inspection.*
Millot ✠ ✱, Desmazes ✠, } *Commissaires de la marine de 1re classe.*

Bideaux, *Sous-Commissaire de la Marine de 1re classe.*
Legras, Pichevin ✠, Grilhaut-Desfontaines, } *Sous-Commissaire de la Marine de 2e classe.*

Ponts et chaussées.

M. Prus, *Ingénieur en chef de 2e classe.*
M. Dugué, *Ingénieur ordinaire de 1re classe.*

Service des Ports.

M. Boisseau de la Galernerie ✠, Capitaine de vaisseau en retraite, *Capitaine de port au Fort-Royal.*
M. de Tharon ✠, Lieut. de vaisseau, *Cap. de port à St-Pierre.*

Service de Santé. Messieurs,

Luzeau ✱, 1er *Méd. en ch. de la Marine*, *Méd. du Roi.*
Garnot ✱, 2e *Chir. en chef de la Marine*, *Chir. du Roi.*
Achard ✱. *Pharmacien de 1re classe*, *Pharm. du Roi.*
Reynier, *Chirurgien de 1re classe.*
Mouraille, *idem.*

Trésorier.

M. Liot ✠.

Direction générale de l'intérieur.

M. le Vte de Rosily ✱, *Directeur-général.*
M. Larosière ✱, *Directeur des Douanes.*

Inspection générale des Douanes dans les Antilles françaises.

M. de Beilac ✱, *Inspecteur général.*

Culte. Messieurs,

L'Abbé Carrand ✱, *Préfet apostolique.*
L'Abbé Perrigny de Tailleris, *Vice-Préfet.*

TRIBUNAUX.

Cour Royale.

M. Perrinelle-Dumay (O ✱), *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

Jorna de La Calle ✻.
Dessales.
Bourke.
Richard de Lucy ✻.
Carreau.
Le Pelletier du Clary.
N. . . . . . .
N. . . . . . .

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Le Cte de Mauny. Papin-Dupont. Pecoul.

Procureur général............ M. d'Imbert de Bourdillon ✻.
Substitut du Procureur général. M. Vanvincq.
Greffier en chef............. M. Lamotte.

Tribunal de 1re instance de Fort-Royal. MM.

N. . . . . *Juge-Royal.*
Marais, *Lieutenant de Juge.*
Bonnet, De Sambucy, } *Juges-Auditeurs.*

De Beausset-Roquefort, *Procureur du Roi.*
Le Royer-Dubisson, *Substitut.*
Blain, *Greffier.*

Tribunal de 1re instance de Saint-Pierre. MM.

Caverot, *Juge-Royal.*
Artières, *Lieutenant de Juge.*
Meynier. De Beausire. } *Juges-Auditeurs.*
Dumas de Champvallier ✻, *Procureur du Roi.*
Turc, *Substitut.*
Dubourg, *Greffier.*

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES.

M. le Bon Vatable ✻ (C ✻), Mar.-de-camp, *Gouverneur.*

Conseil privé.

Le Gouverneur.
Le Commandant militaire.
L'Ordonnateur.
Le Directeur général de l'intérieur.
Le Procureur général.
M. Ledentu ✻, M. Tabouillot, M. Boisaubin, } *Cons. colon.*
Le Commissaire de la marine, chargé de l'Inspection.

M. de Mauret, *Secrétaire archiviste.*

Etat-Major. Messieurs,

Le Cte de Peytes-Moncabrié ✻ (O ✻), Contre-Amiral hon. *Commandant milititaire.*

Le Cte de Fitte de Soucy ✻, *Capit.*
Esnou de la Bellangerais, *idem.*
De Sonis, *Capitaine, officier d'ordonn. du commandant militaire.*

Le Chev. de Barnaud de Villeneuve de Laroche ✻ ✻, Lieutenant-Colonel, *Commandant de Place à la Basse-Terre.*
Saint-Juery ✻ ✻, Chef de bataillon, *Commandant de Place à la Pointe-à-Pître.*
De Turpin ✻, Capit. de frégate hon., *Comm. à Marie-Galante.*

Aurange ✻ (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Commandant de la partie française de Saint-Martin.*
Bonbrain ✻ ✻. Major, *Commandant aux Saintes.*
Brou ✻, Capitaine, *Adjudant de Place à la Basse-Terre.*
Just ✻, Capitaine, *Adjudant de Place à la Pointe-à-Pître.*

Direction de l'Artillerie. Messieurs,

Charpentier ✻, Chef de bataillon d'Artill. de Mar., *Directeur.*
Breton ✻, *Capitaine en premier d'Artillerie de la Marine.*
Mouroux ✻, *Capitaine en second.*

Direction du Génie. Messieurs,

Stucker ✻ ✻, *Chef de bataillon, Sous-Directeur.*
Nisot ✻, *Capitaine de 1re classe au 3e régiment.*
Pichon, *Capitaine en second d'état-major.*
Nadau Desislets, *Lieutenant en premier de Sapeurs.*

TROUPES.

Gendarmerie royale.

M. Leroy ✻, *Capitaine-Commandant.*

Artillerie de la Marine. Messieurs,

Sauvage ✻, Capit. en 1er, *Command. la 5e comp. du régiment.*
Daniel, Capitaine en 2e, *Command. le détach. de la 4e comp.*
Dangest, Lieut. en 2e, *Command. le détach. d'ouvriers d'Artill.*

Infanterie.

Ocher de Beaupré ✻ (O ✻), Colonel, *comm. le 51e régiment d'infanterie de ligne.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

De Muyssart ✻ ✻, *Commissaire principal de la Marine, Ordonnateur.*
Motas ✻, *Commissaire de la Marine de 1re classe, chargé de l'inspection.*
Jourand ✻, *Commissaire de la marine de 1re classe.*

Bonneville ✻, Martin ✻, } *Commissaires de la Marine de 2e classe.*

Lasolgne de Vauclin, Carbonel, } *Sous-Commissaires de la Marine de 1re classe.*

Courejolle, Bergevin ✻, Chicourt ✻, } *Sous-Commissaires de la Marine de 2e classe.*

Ponts et Chaussées. Messieurs,

N. . . . . *Ingénieur en chef de 2e classe.*
Malty de Latour, *Ingénieur ordinaire de 1re classe.*

Service des Ports. Messieurs,

Lecoulteux de Caumont ✻ ✻, *Lieutenant de Vaisseau honoraire, Capitaine de Port, à la Basse-Terre.*
Perrier de Salvert ✻ ✻, Capitaine de vaisseau en retraite, *Capitaine de Port, à la Pointe-à-Pître.*

Service de santé. Messieurs,

Vatable ✻, 2ᵉ *Méd. en chef de la marine. Méd du Roi* } à la Basse-Terre.
N. . . . 2ᵉ *Chir en ch. de la Marine, Chir. du Roi.* }
Vanauld. *Chirurgien de 1ʳᵉ classe.* }
Amic, *Médecin de 1ʳᵉ classe.*
Dupuis, *Pharmacien de 1ʳᵉ classe.*
Gonnet, } *Chirurgiens de 1ʳᵉ classe.*
Salva, }

M. de Ricard ✻ ✻, *Trésorier.*

Direction générale de l'Intérieur. Messieurs,

Billecocq ✻, *Directeur général.*
N. . . . . *Directeur des Douanes.*

Inspection générale des Douanes dans les Antilles françaises.

M. de Beilac, *Inspecteur-général.*

Culte. Messieurs.

L'abbé Lacombe, *Préfet apostolique.*
L'abbé Chabert, *Vice-Préfet.*

TRIBUNAUX.

Cour Royale.

M. Gilbert-Desmarais ✻, *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

Chabert de La Charrière.	Tolozé de Jabin ✻.
Hurel.	Lasserre.
Dulyon de Rochefort ✻.	Guérin.
Rouvellat de Cussac.	Gauchard.

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Vasselot de Régné. Barbe. Morel.

Procureur général.......... M. Nogues.
Substitut du Procureur général. M. Ristelhueber.
Greffier en chef............. M. Coussin.

Tribunal de 1ʳᵉ instance de la Basse-Terre. MM.

De Bougerel, *Juge Royal.* | Lemeneur, } *Juges-Auditeurs.*
Selles, *Lieutenant de Juge.* | Juston, }
N. . . . . . *Procureur du Roi.*
Faure, *Substitut.*
Raynaud, *Greffier.*

Tribunal de 1ʳᵉ instance de la Pointe-à-Pitre. MM.

Dupuy des Islets Mondesir, *Juge Royal.* | Londe, } *Juges-Auditeurs.*
Robillard, *Lieutenant de juge.* | Cadou, }
Joyau, *Procureur du Roi.*
Cleret, *Substitut.*
N. . . . . . *Greffier.*

Tribunal de 1ʳᵉ instance de Marie-Galante. MM.

Dubertaud de Fonfroide. *Juge Royal.*
Farinole, *Lieutenant de Juge.*
De Borne de Grandpré, *Juge-Auditeur.*
Auger, *Procureur du Roi.*
Dupuis, *Greffier.*

GUYANE FRANÇAISE.

M. Jubelin, ✱ ✱, Comm. principal de la Marine, *Gouverneur.*

Conseil privé.

Le Gouverneur.
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'Intérieur.
Le Procureur général.
M. Paul. } *Cons.*
M. Bidon. } *colon.*
Le . . . . . . chargé de l'Inspection.
Mestro, *Secrétaire archiviste.*

TROUPES.

Artillerie.

M. Laboria ✱, *Capitaine en 1er, Commandant le détachement de la 7e compagnie du régiment d'Artillerie de la marine.*

Infanterie.

M. Grobert ✱, Chef de bataillon, *Commandant le 2e bataillon du 16e régiment d'infanterie légère.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

Pariset ✱, *Commissaire de la marine de 2e classe, Ordonnateur.*
N. . . . . . *chargé de l'Inspection.*
Ledoulx de Glatigny, *Sous-Comm. de la marine de 2e classe.*

Ponts et Chaussées.

M. Cousinery, *Ingénieur en chef de 2e classe.*
M. Soleau, *Ingénieur ordinaire, de 1re classe.*

Service du Port.

M. Mercier ✱, Capitaine de frégate honor., *Capitaine de Port.*

Service de santé.

M. Bayol ✱, *officier de santé de 1re classe, chargé du service.*

Direction de l'Intérieur.

M. Fremy, *Directeur.*

Trésorier.

M. Mézès.

Culte.

M. l'Abbé Guillier, *Préfet apostolique.*

TRIBUNAUX.

Cour Royale.

M. Persegol, *Conseiller-Président:*

Conseillers. Messieurs,

Courant. Brun. Boyer. N. . . . . . .

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Dejean. | Bordes.

Procureur général . . . . M. Vidal.
Greffier . . . . M. . . . .

Tribunal de 1re instance. MM.

N. . . . . *Juge-Royal.*
Poupon, *Lieutenant de Juge.*
M. Gibelin, *Procureur du Roi.*
Vatard, } *Juges-Auditeurs*
St.-Quantin fils, }
M. . . . . . *Greffier.*

Tribunal de Paix.

M. Saint-Quantin ✻, *Juge.*

ILES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

M. Brue ✻ ✻, Capitaine de frégate honoraire, *Commandant.*
M. . . . . *chargé de l'Inspection.*
M. Fitz-Gérald, *Officier de santé de premiere classe.*

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES.

M. Brou ✻ ✻, Capitaine de Vaisseau, *Gouverneur.*

ILE SAINT-LOUIS.

Génie.

M. Vene ✻ ✻, *Capitaine en 1er d'Etat-Major.*

TROUPES.

Artillerie.

M. Gentilhomme, *Capitaine en 2e, Commandant le détachement de la 7e compagnie du régim. d'Artillerie de Marine.*
M. Beheut, *Lieut. en 1er, Command. le détach. d'ouvriers d'Artill.*

Infanterie.

M. Lamorlette (O ✻), Chef de bataillon, *Commandant le 1er bataillon du 16e régiment d'infanterie légère.*

Administration. Messieurs,

Roussin, Commissaire de la marine de 2e classe, *chargé des fonctions d'Ordonnateur.*
Geofroy, Sous-Commissaire de la marine de 2e classe, *chargé de l'Inspection.*
Buirette, *Sous-Commissaire de marine de la 2e classe.*

Ponts et Chaussées.

M. Leblanc, *Ingénieur en chef de 2e classe.*

Service des Ports.

M. Quesnel, *Capitaine de port.*

Service de Santé.

M. Catel ✻, 2e *Médecin en chef, chargé du service.*
M. Calvé ✻, *Chirurgien de 1re classe.*

Trésorier.

apusa-Bousquet.

Culte.

M Girardon, *Préfet apostolique.*

ILE DE GORÉE.

M. Hesse ✻, Capit. de frégate honor., *Command. particulier.*
M. Costet, *Chirurgien de 1re classe.*

BOURBON ET MADAGASCAR.

M. Duval-Dailly ✠ ✻, Capitaine de vaisseau, *Gouverneur.*

Conseil privé.

Le Gouverneur.
L'Ordonnateur.
Le Directeur général de l'Intérieur.
Le Procureur général.
M. Desbassayns (Ch.) ✻, } *Cons. col.*
M. Fréon, }
Le Commissaire de la Marine, *chargé de l'Inspection.*

M. Le Caron de Fleury. *Secrét. archiv.*

Direction d'Artillerie.

M. de Gérus ✠, *Capitaine en premier d'Artillerie de la Marine,*

TROUPES.

Artillerie. Messieurs,

Renouard, Capitaine en 1er, *Commandant le détachement. de la 6e compagnie d'Artillerie de la Marine.*
Gautreau, Lieutenant en 1er *Commandant le détachement d'ouvriers d'Artillerie.*

Infanterie.

M. de Kœnigsegg ✻, Chef de bat., *Commandant le bataillon du 16 régiment d'infanterie légère.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

Bédier, *Commissaire de la Marine de deuxième classe, Ordonnateur.*
N. . . . . . . *chargé de l'Inspection.*
Trocquet ✠, *Sous-Commissaire de la marine de première classe.*
Dalmas, *Commissaire de la marine de 2e classe.*
Grelot, } *Sous-Commissaires. de la Marine de 2e classe.*
Thibaut de Chanvalon. }

Ponts et Chaussées.

M. Dumas, *Ingénieur en chef de deuxième classe.*

Service des Ports. Messieurs,

Patrice-Desplanches ✠, Lieut. de vaiss. en retraite, *Capit. de Port. à St.-Denis.*
De Roquefeuil ✠ ✻. ancien Lieut. de vaiss. *Capit. de Port, à Saint-Paul.*

Service de Santé.

M. Follet, 2e *Médecin en chef.*
M. Le Pivain, *Pharmacien de 1re classe.*
M. Reydellet, *Chirurgien de 1re classe.*

Trésorier.

M. Robert ✠.

Direction générale de l'intérieur. Messieurs,

Betting de Lancastel ✻, *Directeur général.*
Houpiart ✻, *Directeur du Domaine et de l'Enreg., Conserv. des hypothèques.*
Gougeon. *Vérificateur ambulant de la Direction du Domaine.*
Houpiart-Dupré, *Receveur principal de la Direction du Domaine.*
De Vernety, *Directeur des Douanes.*
Sallès, *Inspecteur des Douanes.*
Folleville, *Receveur principal des Douanes.*

Culte.

M. l'Abbé de Solage, *Préfet apostolique.*

TRIBUNAUX.

Cour Royale.

M. Lambry ✻, *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

Dureau.
Desrieux ✻.
Mazac-Azéma.
Barrière de Labenne.
Michel.
Boulley-Duparc ✻.

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Auber. Letainturier. Bellier de Villentroy.

Procureur général............ M. Girard ✻.
Substitut du Procureur-général. M. Chuppin de Germigny.
Greffier en chef........... M. Mallac.

Tribunal de première Instance.

M. Monginet, *Juge royal.*
M. Bussy de St. Romain, *L. de juge.*
M. André, *juge-auditeur.*
M. de Montplanqua, *idem.*

M. Gibert Desmolières, *Procureur du Roi.*
M. Filhol, *Substitut du Procureur du Roi.*
M. Prevost de la Croix, *Greffier.*

ÉTABLISSEMENS FRANÇAIS A MADAGASCAR.

M. Schœll ✻, Capit. d'Artillerie de la Marine, *Commandant.*

TROUPES.

Artillerie.

M. Sganzin, Capitaine en 2ᵉ, *Commandant le détachement de la 6ᵉ compagnie du régiment d'Artillerie de la Marine.*
M. Bernard, Lieutenant en 1ᵉʳ, *Commandant le détachement d'ouvriers d'Artillerie.*

ÉTABLISSEMENS FRANÇAIS DE L'INDE.

M. de Melay ✻ (C ✻), Capitaine de vaisseau, *Gouverneur.*

État major.

M. Arnoux, *Enseigne de vaisseau.*

PONDICHÉRY.

Administration.

M. Scipion,
M. Filleau de St.-Hilaire,
M. Redon,
} *Commiss. de la Marine de 2ᵉ classe.*

M. Niel,
M. Pognon,
} *Sous-Commissaires de la Marine de 2ᵉ classe.*

M. Lalung, *Trésorier.*

Ponts et Chaussées.

M. Rabourdin, *Ingénieur ordinaire, de 1ʳᵉ classe.*

Service des Ports.

M. Vieilh ✻, Lieutenant de vaisseau en retraite, *Capitaine de Port.*

Service de Santé.

M. Trouette, *Officier de santé de premiere classe, chargé du service.*

TRIBUNAUX.

Cour Royale.

M. Reboul, *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

De Senneville.
De Saint-Paul.
Lefaucheur.
Filliard.

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Blain de la Mairie.
Leroy.

Avocat général.......... M. . . . . .
Substitut du Procureur gén.. M. De la Barre de Nanteuil.
Greffier en chef......... M. Guerre (Maurice-Vindilien).

Tribunal de première instance. Messieurs,

Dauphin, *Juge royal.*
Joyaud, De Rusière, *Juges-auditeurs.*

M. Guerre (Camille), *Procureur du Roi.*
M. Marchand, *Greffier européen.*

Justice de paix.

M. Fressange, *Juge-de-paix-Lieutenant de police.*

KARIKAL.

M. Ducler ❋. *Commissaire de la marine de 2e classe, chargé du service.*
M. Lemeray-Beauchamps, *premier Juge.*
M. Prudhomme, *Procureur du Roi.*

MAHÉ.

M. Jourdain ✠, Capitaine de frégate honoraire, *Commandant de Comptoir.*

YANAON.

M. de Lesparda ❋, Capitaine, *Commandant de Comptoir.*

CHANDERNAGOR.

M. Cordier ✠ ❋, Cap. de vaisseau hon., *chargé du service.*
M. Jame, *premier Juge.*
M. Moreau, *Procureur du Roi.*

CHAPITRE X.

Beaux-Arts ; dépendances de l'Intendance générale de la Maison du Roi.

SECTION PREMIÈRE.

Musées royaux, Monnaie des Médailles, Manufactures royales.

MUSÉES ROYAUX.

M. le Cte de Forbin ✲ ✠ (C ✲), de l'Académie royale des Beaux-Arts, Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, Inspecteur-général des Musées et des Beaux-Arts dans les départemens, *Directeur*, rue St.-Lazare, n. 54 *bis*.

Il a sous sa direction immédiate *le Musée royal*, qui comprend *le Musée Charles X*, *le Musée Dauphin* et *la Galerie d'Angoulême*, *le Musée du Luxembourg*, *les dépôts d'objets d'arts de Versailles*, *les Galeries des résidences royales*, *les Ateliers de chalcographie* ; la surveillance des travaux d'arts ordonnés par le Gouvernement, etc. ; l'acquisition et le transport des objets d'arts.

M. de Cailleux (O ✲), *Secr.-gén.*, au Musée royal, au Louvre.

MUSÉE ROYAL, *au Louvre.*

Cet établissement, qui doit à la munificence royale le plus grand développement, offre à la curiosité publique en objets d'arts exposés : 1° Plus de 1,200 tableaux des écoles française, flamande et italienne ; 2° 900 statues, bustes, bas-reliefs, ou morceaux précieux d'antiquité, en marbre ou en bronze ; 3° une collection nombreuse de vases grecs ; 4° plus de 25,000 dessins des maîtres de toutes les écoles. Le Musée royal s'est accru du Musée Charles X et de plusieurs Salles au rez-de-chaussée du Louvre, qui contiennent les grands monumens égyptiens. La Chalcographie, qui fait partie du Musée royal, renferme près de 4,000 planches, dont les épreuves se vendent au profit de l'établissement. Les quatre premiers jours de la semaine, le lundi excepté, sont consacrés à l'étude dans les galeries des tableaux, et dans celles des statues et marbres antiques. Le dimanche, le Musée est ouvert au public, depuis dix heures jusqu'à quatre. L'exposition des tableaux et statues des artistes vivans a lieu au Louvre, tous les deux ans. Pendant les jours d'étude on admet seulement les étrangers voyageurs, sur la présentation de leurs passeports. Sont attachés au Musée royal : MM.

Bon Gérard ✲ (O ✲), 1er *Peintre du Roi.*
Bon Bosio ✲ ✲, 1er *Sculpteur du Roi.*
Fontaine ✲ (O ✲), *Architecte.*
Le Cte de Clarac ✲ ✠ (O ✲), *Conservateur des Antiquités grecques et romaines.*
Champollion le jeune ✲, *Conservateur des Antiquités égyptiennes.*
Granet ✲ ✲, *Conservateur des Tableaux.*
Zédé ✲, *Conservateur du Musée Dauphin.*
Lenormand, *Conservateur des Monumens des résidences royales.*
Lange, *Statuaire, chargé de la restauration des statues.*
J. J. Dubois, *Dessinat. des Antiq. égypt. du Musée* Charles X.

Commissaires-Experts.

Lafontaine. Pérignon. Henry.

Paillet, *Commissaire-Expert honoraire.*

Am. Constantin, *Commissaire-expert, Adjoint-honoraire.*

De Busne ❋. *Chef de Bureau*, rue de l'Oratoire, n. 4.

De Fleury ❋, *Conservateur des Monumens extérieurs des palais des Tuileries, Saint-Cloud, Versailles et Trianon.*

Lauzan, *Conservateur honoraire.*

Beaumont, *Statuaire, chargé de restaurer les statues du parc.*

MUSÉE ROYAL DU LUXEMBOURG, *au Pal. de la chambre des Pairs.*

Les galeries du Luxembourg sont consacrées à l'exposition des productions des artistes vivans ; elles sont ouvertes au public les dimanches et lundis : et les autres jours, le samedi excepté, sont réservés aux artistes et aux étrangers voyageurs, sur la présentation de leurs passeports.

MONNAIE ROYALE DES MÉDAILLES, *rue Guénégaud*, n. 8.

Cet établissement possède une collection aussi complète qu'intéressante de tous les coins et poinçons des médailles et jetons qui ont été frappés en France, depuis l'avènement de François Ier au trône, et dont les épreuves sont déposées à la Bibliothèque du Roi. On y vend la collection de ces médailles et celle des médailles frappées pour consacrer les principaux événemens du règne du Roi.

Il est expressément défendu à toutes personnes, quelles que soient les professions qu'elles exercent, de frapper ou faire frapper des médailles, jetons ou pièces de plaisir, d'or, d'argent, platine et d'autres métaux, ailleurs que dans les ateliers de cet établissement.

M. le Chev. Aimé de Puymaurin ❋, *Directeur.*

M. le Bon de Puymaurin (C ❋), *Directeur honoraire.*

M. le Vte de Beaurecueil ❋, *Conservateur.*

M. Clément, *Caissier.*

M. Hebert, *Contrôleur.*

M. Decollet ❋, 1er *Commis à la vente.*

M. A. Bescher, 2e *Commis.*

M. Bousquet, Membre de l'Acad. roy. de Médecine, *Médecin.*

MANUFACTURE ROYALE DES GOBELINS, *rue Mouffetard*, n. 270.

Une décision royale, en date du 8 février 1825, a réuni à cette manufacture celle des tapis de la *Savonnerie.* Cette réunion projetée depuis plus d'un demi-siecle, et dont l'expérience a déjà prouvé les nombreux avantages, conserve aux deux fabrications leur caractère distinctif et leur type originel ; leurs produits continuent de rivaliser d'éclat et de perfection, et justifient plus que jamais leur célébrité européenne. Les tapisseries ainsi que les tapis des *Gobelins* sont destinés à l'ameublement des palais du Roi, cependant ceux de ces produits qui ne sont point réservés pour cette destination ou pour le service des présens peuvent être achetés par les particuliers. Le public est admis avec des billets à visiter l'établissement les mercredi et samedi de chaque semaine, depuis 2 heures jusqu'à 4 en hiver, et jusqu'à 5 heures en été.

M. le Bon des Rotours ❋ (O ❋), *Administrateur.*

M. Chevreul ❋, *Direct. des Teint., Memb. de l'Acad. des Sciences.*

M. Mulard, *Inspecteur des travaux.*

M. Margarita ❋, *Contrôleur des dépenses et du matériel.*

M. l'Abbé Plantier, *Aumônier.*

M. Mirambeau, *Medecin.*

M. Canuet, *Médecin honoraire.*
M. Brunet, *Garde-magasin.*

Chefs d'ateliers.

M. Laforest fils, M. Duruy (Charles), } *Tapisseries.* — M. François père, M. Le Beau aîné, } *Tapis.*

Atelier de teintures.

M. Blondeau aîné.

MANUFACTURE ROYALE DE PORCELAINE A SÈVRES.

M. Brongniart ✠ (O ✠), de l'Acad. roy. des Scienc. *Administr.*
M. l'Abbé d'Alençon, *Aumônier.*
M. Asselin, *Agent comptable*, *Chef des Ecritures.*
M. Vautrin, *Garde-Magasin général.*

Cette Manufacture a pour objet de maintenir la bonne fabrication de la porcelaine, d'en étendre les progrès en exécutant les pièces les plus grandes, les plus précieuses et les plus parfaites sous tous les rapports, et de mettre à la disposition du Roi des objets dignes par la réunion de tous les genres de mérite, de meubler ses palais ou d'être offerts en présents. Sa Majesté y a ajouté un atelier de peinture sur verre ayant la même destination et une Ecole gratuite de peinture en couleurs vitrifiables. L'établissement royal de Sèvres renferme une Collection des objets relatifs à l'histoire et au perfectionnement des arts céramiques et de la vitrification. On y a réuni les matières premières, les procédés, les objets fabriqués de toutes les époques et de tous les pays, qui peuvent intéresser les amateurs ou instruire les fabricans. L'Ecole de peinture est établie à Paris, au dépôt de la Manufacture, rue de Rivoli, n. 18.

Il ne faut pour y être admis que faire preuve d'un talent déjà acquis dans les arts du dessin.

MANUFACTURE DE TAPISSERIES DE BEAUVAIS.

M. le Mis d'Ourches ✠, *Administrateur.*
M. Guillaumot père ✠, *Administrateur honoraire.*
M. Leclerc, Chanoine honoraire, *Aumônier.*
M. Guillaumot (Jules), *Surveillant des trav.*, *Commis aux écritures.*
M. Joly de Montesson, *Garde-magasin.*
M. Desroy, *Chef d'atelier.*

La fabrication de cette Manufacture consiste en objets pour ameublemens, par les mêmes procédés que ceux employés à la Manufacture des Gobelins.

Les produits sont destinés pour les palais royaux ; ils consistent en fauteuils, chaises, bergères, canapés, tête-à-têtes et leurs accessoires, banquettes, plians, tabourets, portières, et en général tout ce qui concerne les ameublemens. La manufacture vend aux particuliers les objets qui ne sont point réservés pour le service des Maisons royales.

MANUFACTURE ROYALE DE MOSAÏQUE.

Cette Manufacture, sous la protection spéciale du Roi, est établie au quai de Billy, n. 24. On y exécute tous les genres de mosaïque, depuis la copie des grands tableaux jusqu'à la plus petite miniature, ainsi que les ouvrages d'incrustation à la manière de Florence. Les différens travaux exécutés dans cet Etablissement sont exposés au public tous les samedis, de midi à quatre heures.

M. Belloni, *Chef*, quai de Billy, n. 24.

BEAUX-ARTS.

M. le Bon Bosio ✠ ✠, *premier Sculpteur du Roi.*

SECTION II.

THÉATRES ROYAUX.

Ces théâtres sont placés sous la haute surveillance du Ministre-d'Etat, Intendant général de la Maison du Roi, et de M. le Vte de La Rochefoucauld, Directeur général des Beaux-Arts.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE,

Rue Le Pelletier.

Administration.

M. Lubbert, *Directeur.*

M. d'Aubignose ❊, *Secrétaire-général.*
M. Solomé, *Régisseur de la scène.*
M. Du Plantys, *Trésorier.*
M. Luzy, *Chef de Bureau.*
M. Bigarne, *Chef de la comptabilité.*
} à l'Administration, r. Grange-Batelière, hôtel de Choiseul.

Chefs du Chant.	*Maîtres des Ballets.*	*Chefs d'Orchestre.*
M. Hérold.	M. Aumer.	M. Habeneck.
M. Schneitzhoëffer.	M. Albert.	M. Valentino.
M. Halevy.	M. Taglioni.	

Artistes du Chant.

MM.	Ad. Nourrit.	Lafont.	Mmes Cinti-Damoreau.	Grandidier.
	Dabadie.	Valère.	Dabadie.	Reine.
	Levasseur.	Pouilley.	Quiney-Baptiste.	Ménard.
	Bonel.	Trévaux.	Mori.	Sèvres.
	Prévost.	Hurteaux.	Javureck.	Lorotte.
	Al.-Dupont.	Picard.	Didier.	Delboy.
	Ferd. Prévost.	Bouvenne.		
	Massol.	Charpentier.		

Artistes de la Danse.

MM.	Albert.	Simon.	Mmes Noblet.	Dupuis.
	Paul.	Daumont.	Legallois.	Fourcisi.
	Ferdinand.	Bournonville	Montessu.	Athalie.
	Montjoye.	Frémolle.	Julia.	Leroux.
	Coulon.	Mazillier.	Taglioni.	Perceval.
	Barrez.	Pérot.	Elie.	Brocard 2e.
	Lefebvre.	Ropiquet.	Vigneron.	Louisa.
	Mérante.	Seuriot	Buron.	Roland.
	Montessu.	Godefroy.	Dupont.	Ambroisine.
	Capelle.	Châtillon.		

Conseil.

M. Guichard de Mareil ❊, *Avocat.*	M. Persil, *Avocat.*
M. Petit Desgatines, *Avocat.*	M. Péan de Saint-Gilles ❊, *Notaire.*
M. Poncelet, *Prof. à l'Ec. de Droit.*	M. Glandaz, *Avoué.*

Service. Messieurs,

Gromaire, *Machiniste en Chef.*
Contant, *machiniste adjoint.*
Chatizel, *troisième Machiniste.*
Dieu, *Inspecteur de la salle.*
Géré, *Chef d'habillement.*
Ciceri, *premier Peintre.*
Hyp. Lecomte, *dessinat. des costum.*
Nonnon, *Chef Tailleur.*
Petit, *Garde-Magasin.*
Flouret, *Préposé a la local. des loges.*

Service de Santé. Messieurs,

Mélique, *Médecin.* Fiévé, *Médecin.* Lacroix ✱, *Chirurgien.*

THEATRE FRANÇAIS,

Rue de Richelieu.

M. le Bon Taylor (O ✱), *Commissaire Royal.*

Sociétaires par rang d'ancienneté. Messieurs,

Michelot. Cartigny. Monrose.
Firmin. Desmousseaux. Grandville.
Menjaud. St.-Aulaire. Samson.
David. Perrier. Joanny.

Mesdames,

Mars. Leverd. Dupuis. Demerson.
Dupont. Tousez. Paradol.
Mante. Desmousseaux. Menjaud.
Brocard. Hervey. Valmonzey.

Acteurs pensionnaires. Messieurs,

Faure. Guiaud. Dumilâtre.
Cazaneuve. Lecomte.
Delafosse. Armand-Dailly.
Marius. Bouchet.

Mesdames,

Masson Thénard. Despréaux. Bourbier.

Sociétaires retirés. Messieurs,

Dupont. Duval (Alex.). Naudet.
Després. Saint-Prix. Baptiste cadet.
Saint-Fal. Damas. Baptiste aîné.
Devigny. Armand. Lafon.

Mesdames,

Saint-Val aînée. Saint-Val cadette. Luzy.
Talma. Devienne. Desbrosses.
Emilie Contat. Thénard. Volnais.
Bourgoin. Duchesnois.

Conseil judiciaire de la Comédie, par ordre alphabétique, MM.

Becquey-Beaupré ✱, *Avocat.*
Bellanger, *ancien Notaire.*
Bonnet fils, *Avocat.*
De Normandie, *Avoué.*
Guichard ✱, *avoc. aux Cons. du Roi.*
Jonquoy, *Notaire.*
Charrié, *Avocat.*
Colin ✱ ✱, *Avocat.*
Dejoly ✱, *Avocat.*
Jouël, *Avoué.*
Durand, *agréé au Tribunal de commerce.*

Comité d'Administration. MM.

Michelot. Desmousseaux. Cartigny. Firmin. Mlle Mars.

M Lemazurier, *Secrétaire.*

Suppléant. — M. Monrose.

M. Vedel, *Caissier.*	M. Aimon, *Chef d'Orchestre.*
M. Albertin, *Directeur de la Scène.*	M. Laurent, *Inspecteur-général.*
M. Massen, 1er / M. Garnier, 2e / M. Hamell, 3e } *Secrét. Répétit et Souffleurs.*	M. Dupont, *Machiniste.*

THEATRE ROYAL DE L'OPERA-COMIQUE,

Rue Ventadour.

Administration.

M. Ducis ✻ (O✻), *Directeur*, rue Ne-des-Petits-Champs, n. 89.
M. Louis Fabas, *Secrétaire général*, rue Feydeau, n. 26.
M L'Henry, *Caissier*, rue de Hanovre, n. 5.
M. Bousigues, *Régisseur général*, rue Vivienne, n. 22.
M. Colleuille, *Régisseur*, rue Mauconseil, n. 5.
M. Dupuis-Delcourt, *à la Comptabilité*, rue de Paradis-Poissonnière, n. 58.

Comédiens ordinaires du Roi.

Messieurs,			*Mesdames*,		
Ponchard.	Henri Deshayes.	Moreau-Sainti.	Rigaut.	Casimir.	Verteuil.
Lemonnier.	Belnie.	Fargueil.	Pradher.	E. Colon.	Mariette.
Féréol.	Damoreau.	Louvet.	Prévost.	Colon mère.	St.-Ange.
Chollet.	Cavé.	St.-Ange.	Boulanger.	Bousigues.	Dejean.
Boullard.		Victor.			
Génot.					

M. Riffaut, *Chef du chant.*	M. Habeneck je, 2e *Chef d'orchestre.*
M. Crémont, 1er *Chef d'orchestre.*	

Acteurs retirés avec pension.

Messieurs,			*Mesdames*,		
Résicourt.	Chenard.	Martin.	St.-Aubin.	Duret.	Leclère.
Elleviou.	Batiste.	Darancourt.	Huet.	Gavaudan.	Belmont.
Lesage.	Paul.	Huet.	Kreubé.	Desbrosses.	Lemonnier.
			Moreau.		

M. Maraine, *Garde-magasin*, au Théâtre.
M Blondel, *préposé à la location des loges*, au Théâtre.

Conseil Messieurs,

Barthe, *Avocat à la Cour royale.*	Symonnet, *Avoué en 1re instance.*
Dalloz ✻. *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*	Berenger. *Avoué à la Cour royale.*
Dupin jeune, *Avoçat à la Cour royale.*	Rondeau *Avoc. agréé au trib. de comm.*
Boniface, *Avocat à la Cour royale.*	Maige-Glatigny. *ancien Notaire.*
	Damaison, *Notaire.*

Consil de santé. Messieurs,

Le Chev. Pelletan fils ✻, 1er *Médecin.*
Guillon, Boucher, } *Médecins.*
Velpeau, *Chirurgien.*
Guersent fils.

THÉATRE ROYAL DE L'ODÉON.

SECOND THÉATRE FRANÇAIS,

Place de l'Odéon.

Administration. Messieurs,

Harel, *Directeur-Entrepreneur.*

Jouslin de la Salle, *Administrateur, Directeur de la Scene.*
Lambert, *Secr. de l'Administration.*
St-Paul, Edouard, } *Régisseurs.*
Gassières, *Caissier.*
Macrèt, *Contrôleur en chef.*
Gaillot, *Inspecteur.*
Auguste, *Souffleur.*
Tournon, *chargé de la location.*

Nota. Il y a deux bureaux de location, l'un place de la Bourse, n. 31, et l'autre à l'Odéon.

Artistes. Messieurs.

Ligier.
Eric-Bernard.
Ferville.
Vizentini.
Lockroy.
Duparay.
Stokleit.
Delafosse.
Delaistre.
Lebrun.
Jourdain.
Adolphe (V.).
Arsène.
Dupont.
Chilly.
Leroux.
Ménétrier.
Valkin.
Blanvalet.
Champein.
Auguste.
Tournan.
Fleuriet.

Artistes. Mesdames,

Georges-Weimer.
Moreau-Sainti.
Al. Noblet.
Delattre.
Falcotz.
Georges cadette.
Saint-Amand.
Gersay.
Dupont.
Eul. Dupuis.

M. Ducrocq, *Chef d'Orchestre.*
M. Berthier, *Machiniste en chef.*
M. Sanson, *Costumier en chef.*

THEATRE ROYAL ITALIEN ET ANGLAIS.

Place des Italiens.

Administration. Messieurs.

Emile Laurent, *Entrepreneur.*

Severini, *Regisseur général.*
Ch. Poirson, *administrat. caissier.*
Sauvageot, *Préposé à la location.*
Ch. Dormoy, *chargé de la comptabilité, et Inspecteur de la salle.*
Balochi, *Poëte.*
Halevy, *Accompagnateur.*
Grasset, *Chef d'Orchestre.*
Andreoli, *Bibliothécaire-copiste.*
Volpato, *Suggeritore.*
Freudenthaler, *Accordeur.*
Moreau, *Chef des chœurs.*
Ferri, *Peintre.*
Bertin, *Machiniste en chef.*

Artistes. MM.

Zuchelli, *primo Buffo.*
Donzelli, *primo Tenore.*
Bordogni, *primo Tenore.*
Inchindi, *primo Tenore.*
Graziani, *primo Buffo.*
Garcia, *primo Tenore.*
Santini, *primo Buffo.*
Profeti, *secondo Buffo.*
Giovanola, *id.*
Auletta, *id.*
Trévaux, *Utilité.*

Artistes. Mesdames.

Malibran-Garcia, *prima Donna contralto.*
Pisaroni, *prima Donna contralto.*
Heinfetter, *prima Donna.*
Rossi, *seconda Donna.*
Speck, *seconda Donna.*
Amigo, *seconda Donna.*
Giovanola, *supplément des 2es.*

SECTION III.

ÉCOLE ROYALE DE MUSIQUE

ET DE DÉCLAMATION,

Rue du Faubourg-Poissonnière, n. 11.

Cet Etablissement a été créé par arrêt du Conseil-d'Etat du Roi, du 3 janvier 1784. Ce n'était alors qu'une *Ecole de chant*, à laquelle on ajouta, en 1786, une classe de déclamation spéciale. Plus tard, cette Ecole prit le titre de *Conservatoire;* et, lors de la restauration, sa première qualification lui fut rendue, en sortant des attributions du Ministère de l'intérieur pour entrer dans celles de la Maison du Roi.

Dans cet Etablissement, qui est destiné à la conservation et à la propagation de l'art musical et de la déclamation théâtrale dans toutes leurs parties, plus de 300 élèves des deux sexes reçoivent gratuitement des leçons des meilleurs professeurs, et l'on n'y est admis que par voie d'examen et de concours Quoique cette Ecole soit particulièrement destinée à alimenter les théâtres royaux, ceux des départemmens y trouvent les sujets qui leurs sont nécessaires. L'on y forme aussi des professeurs; et, en cela, elle offre tous les avantages d'une école normale.

Il y a, dans cet Etablissement, une bibliothèque de musique et de livres relatifs à l'art musical et à la déclamation.

L'administration et la surveillance générale en sont confiées à un Directeur.

L'Ecole royale est placée dans les attributions de l'Intendance générale de la Maison du Roi, et sous les ordres immédiats de M. le Vte de La Rochefoucauld, Aide-de-camp du Roi, Directeur-général des Beaux-Arts.

Administration.

M. L. Chérubini ✠ (O ✱), *Directeur,* rue du Faubourg-Poissonnière, n. 19.

M. D'Henneville (O ✱), *Chef du Matériel*, rue Bergère, n. 2.

M. Alfred de Beauchesne, *Secrétaire*, rue Bergère, n. 15.

Conseil d'administration. Messieurs,

Chérubini ✠ (O ✱), *Président.*
D'Henneville (O ✱), rue Bergère, n. 2.
Le Sueur ✠ ✱, rue Neuve-Ventadour, n. 2.
Berton ✱, rue de Cléry, n. 19.

Boieldieu ✻, boulevart Montmartre, n. 10.
Kreutzer aîné ✻, rue Saint-Georges, n. 18.
Habeneck aîné ✻, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 21.
Rossini ✻, boulevard Montmartre, n. 10.
Adam ✻, rue de Chartres, n. 19, faub. du Roule.

M. Mesplet, *Surveillant des classes*, rue de Paradis, n. 41.
M. Albert Bonet, *Surveillant de la déclamation*, grande rue Royale, n. 81, à Montmartre.
M. Réty, *Caissier-Contrôleur*, *chargé du dépôt de musique*, à l'Ecole.
M. Ferrière, *Employé au Bureau de surveillance*, rue de la Fidélité, n. 30.

Bibliothèque.

M. Fétis, *Bibliothécaire*, rue Bleue, n. 4.
M. Moreau, *Employé*, rue du Faubourg-Saint-Denis, n. 55.

Pensionnat.

M. Legendre, *Chef*,

ÉCOLE DE MUSIQUE.

ENSEIGNEMENT.

Composition. Messieurs,

Le Sueur ✻ ✻, rue Ventadour, n. 2. } *Professeurs.*
Berton père ✻, rue de Cléry, n. 19. }

Contre-point et Fugue. Messieurs,

Reicha, rue de la Corderie, n. 2, Marché Saint-Honoré. } *Professeurs.*
Fétis, rue Bleue, n. 4. }

Seuriot, rue Monsigni, n. 1, } *Profess.-adj. hon. de M. Reicha*, tenant une classe particulière.
Jeleneperger, r. du Faub.-Poissonn. 3, }

Millault, pass. de l'Industrie, escal. B, } *Professeurs-adj. hon. de M. Fétis.*
N. . . . . . . }

Harmonie et Accompagnement-Pratique réunis. Messieurs,

Dourlen (pour les hommes), à Montmartre, rue Saint-Jean, n. 75, } *Professeurs.*
Halevy (pour les femmes), rue Montholon, n. 26, }

Lecouppey, *Répétiteur honoraire*, tenant une classe préparatoire du même genre, pour les hommes, rue des Boucheries-St.-Germain, n. 52.

Mlle. Moudrux, *Répétiteur honoraire*, tenant une classe préparatoire du même genre, pour les femmes, rue d'Enghien, n. 30.

Mlle. Hotteaux, *Répétiteur honoraire*, tenant une classe particulière d'accompagnement de *Basse-continue*, pour les femmes, rue Meslay, n. 59.

Musique vocale.

CLASSES DE CHANT.	VOCALISATION.
Professeurs. Messieurs,	*Professeurs.* Messieurs,
Rigault, rue des Colonnes, n. 2.	De Garaudé, rue Marivaux, n. 13.
Bandérali, rue Neuve-d'Artois, n. 31.	Henry, rue de l'Odéon, n. 38.
Pellegrini, rue d'Artois, n. 20.	Mme. Empaire-Maillard, *honor.* tenant une classe part., r. de l'Echiquier, 26.
Bordogni, boulevard Montmartre, 10.	

Professeurs de Solfége.

(Pour les hommes).

M. Amédée, rue de Bondy, n. 22.
M. Leborne, rue Sainte-Anne, n. 57.
M. Kuhn, rue de Bellefond, n. 20.
M. Goblin, rue de Cléry, n. 92.
M. Panseron.
M. Bienaimé, rue Mazarine, n. 3.
M. Schneitzhoeffer, rue de Buffault, n. 20.
Melle. Goblin.

Classes lyriques.

M. Adolphe Nourrit (*Déclamat. lyrique*), rue Rameau, n. 6. } *Professeurs.*
M. Lafon, rue de Richelieu, n. 8. } *Professeurs.*
M. Michelot, rue du Mail, n. 1. } *Professeurs.*
M. Samson, *Professeur-adjoint*, rue de l'Arbre-Sec, 26.
M. Cros père, *Professeur de Langue française.*
M. Cros fils, *idem de Lecture.*
M. Deshayes, *idem de Maintien théâtral.*
M. Tariot fils, passage des Petites-Ecuries. } *Accompagnateurs des classes lyriques.*
Mlle. Croisilles, rue du Faub.-St.-Denis, n. 25, } *Accompagnateurs des classes lyriques.*

Étude des Rôles.

M. Saint-Aubin, rue du Faubourg-Montmartre, n. 21.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

Orgue.

M. Benoist, Organiste du Roi, *Professeur*, rue de Bellefond, n. 20.
M. Cosyn, *Accordeur.*

Piano.

M. Zimmerman (*classe spéciale pour les hommes*), rue Saint-Lazare, n. 58.
M. Adam ✻ (*classe spéciale pour les femmes*), rue de Chartres, n. 19, faubourg du Roule.
M. Blanchet, *Accordeur.*

Etude du Clavier.

M. Flèche, *Adjoint honoraire*, tenant la classe particulière, pour les hommes, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 66.
Mlle. Rodolphe, *Adjoint honoraire*, tenant la classe particulière, pour les femmes, rue de Marivaux, n. 5.

Professeurs. Messieurs,

Harpe.

Nadermann aîné ✻, rue d'Argenteuil, 45.
Nadermann jeune, *adjoint honoraire.*

Violon.

Baillot ✻, r. Paradis-Poissonnière, 35.
Habeneck aîné ✻, r. des Filles-Saint-Thomas, n. 21.
Kreutzer aîné, rue St.-Georges, 18.
Kreutzer jeune, rue Saint-Georges, 18.
Guérin, *Adjoint*, rue Richelieu, n. 17.
Clavel, *id.*, passage des Petites-Ecuries.

Violoncelle.

Norblin, rue Montmartre, n. 39.
Vaslin, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 15.
Chénié.

Flûte.

Tulou.

Hautbois.

Vogt.

Cor.

Dauprat.

Clarinette.

Lefèvre.

Basson.

Gebauer.

Contre-Basse.

Chénié, rue Thibautodé, n. 12.

Flûte.

Tulou ✻, rue Bleue, n. 13.

Hautbois.

Vogt ✻, rue des Martyrs, n. 37.

Clarinette.

L. Lefèvre, r. du Faub.-Montmartre, 8.
Ch. Duvernoy, *honoraire.*

Basson.

Gebauer ✻, rue d'Artois, n. 10.

Cor (1er et 2e).

Dauprat, passage Breda, n. 12.

ÉCOLE DE DÉCLAMATION SPÉCIALE.

Professeurs. Messieurs,

Lafon, rue de Richelieu, n. 8.
Michelot, rue du Mail, n. 1.
Samson, *Professeur adjoint*, rue de l'Arbre-Sec, n. 26.

M. Albert-Bonet, *Surveillant de cette classe*, grande rue Royale, n. 81, à Montmartre.

Classe du Maintien Théâtral (pour les deux Ecoles).

M. Deshayes, *Professeur*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 7.

Pensionnat des Hommes, tenu à l'Ecole royale.

M. Le Gendre, *Chef du Pensionnat*, à l'Ecole.
M. Panseron, *Professeur de solfége au Pens.*, boulevard des Italiens, n. 11.
M. Cros. *Professeur de langue*, *Versification française*, *Analyse dramatique*, *Histoire et Mythologie*, au Pensionnat, rue Saint-Dominique, n. 9, au Gros-Caillou.
M. Cros fils, *Répétiteur de lecture à haute voix*, rue Saint-Dominique, 9, au Gros-Caillou.

Employés à l'Ecole.

M. Blanchet, *Accordeur de Piano*, boulevard Poissonnière, n. 10.
M. Cosyn, *Accordeur d'Orgue*, rue de Bretagne, n. 23, au Marais.
Mlle. Belleville, *Graveur honoraire*, rue Saint-Sauveur, n. 6.
M. Tourte, *Copiste de Musique honoraire*, rue du Faub. Saint Denis, n. 19.
M. Gand, *Luthier honoraire*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 24.

INSTITUTION ROYALE DE MUSIQUE RELIGIEUSE,

Rue de Vaugirard, n. 69.

M. Choron, *Directeur.*

CHAPITRE XI.

Finances; Banque; Commerce.

SECTION PREMIÈRE.

CAISSE D'AMORTISSEMENT;

CAISSE DE DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS,

Rue et Maison de l'Oratoire.

Ces deux Etablissemens, créés par la loi sur les finances, du 28 avril 1816, ont remplacé l'ancienne Caisse d'Amortissement, dont la liquidation a été ordonnée par la même loi. Ils ne sont point tenus des dettes de cette dernière Caisse, qui doivent être remboursées par le Trésor royal, en capitaux et intérêts.

La Caisse d'Amortissement et celle de Dépôts et Consignations sont placées spécialement sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative. Elles ne sont dans les attributions d'aucun ministère; mais elles sont surveillées par une commission nommée par le Roi, et composée d'un Pair de France qui en est le Président, de deux membres de la Chambre des Députés, de l'un des Présidens de la Cour des Comptes, du Gouverneur de la Banque de France, et du President de la Chambre de Commerce de Paris.

Les nominations des membres de cette commission sont faites pour trois ans; les membres sortant sont rééligibles.

Les deux Caisses sont dirigées et administrées par un Directeur-général, auquel est adjoint un Sous-Directeur.

Le Caissier, chargé des recettes et dépenses des deux Etablissemens est responsable du maniement des deniers. Ces trois fonctionnaires sont nommés par le Roi.

Les opérations des deux Caisses sont absolument distinctes : il est tenu, pour chacune, des livres et registres séparés : leurs écritures et leurs deniers ne sont jamais confondus. L'état de ces Caisses, la bonne tenue des écritures, et tous les détails administratifs sont vérifiés par la commission de surveillance, toutes les fois qu'elle le juge utile, et au moins une fois par mois.

A mesure que les sommes qui servent à composer la dotation de la Caisse d'Amortissement sont versées à cette Caisse, l'emploi en est fait conformément aux lois des 28 avril 1816 et 1er mai 1825, en achats de rentes sur le grand-livre de la dette publique.

L'article 2 de la loi précitée du 1er mai 1825, statue que « les rentes qui « seront acquises par la Caisse d'Amortissement, à dater du 22 juin 1825 jus- « qu'au 22 juin 1830, seront rayées du grand-livre de la dette publique au fur « et à mesure de leur rachat, et annulées au profit de l'Etat, ainsi que les « coupons d'intérêt qui y seront attachés au moment où elles seront acquises. »

La Caisse de Dépôts et Consignations est établie spécialement par la loi du 28 avril 1816, pour recevoir seule toutes consignations et dépôts, faire les services relatifs à la Légion-d'honneur, à la Compagnie des Canaux, aux fonds de retraites, et remplir les autres attributions, l'amortissement excepté, qui étaient confiées à l'ancienne Caisse.

Les consignations judiciaires désignées dans l'article 2 de l'Ordonnance du Roi, du 3 juillet 1816, toutes celles ordonnées par les lois, même dans les cas non rappelés par ladite Ordonnance (notamment ce qui peut être encore dû par les anciens Commissaires aux saisies réelles), doivent être versées dans la Caisse de Dépôts et Consignations, dans les délais prescrits pour les différentes espèces de consignations.

Il est défendu aux Cours, Tribunaux et Administrations quelconques, d'autoriser ou d'ordonner des consignations en autres Caisses et Dépôts publics ou particuliers, même d'autoriser les débiteurs dépositaires, tiers-saisis, à les conserver sous le nom de séquestres ou autrement : dans le cas où de telles consignations auraient lieu, elles sont nulles et non libératoires.

Le Directeur-général peut décerner ou faire décerner par les Préposés de la Caisse, des contraintes contre toute personne qui, tenue, d'après les dispositions des lois et réglemens, de verser des sommes dans ladite Caisse ou dans celle des Préposés, est en retard de remplir ces obligations.

Tout Officier ministériel qui aurait contrevenu aux obligations qui lui sont imposées, en conservant des sommes de nature à être versées dans la Caisse des Consignations, doit être dénoncé par les Préfets ou par les Procureurs du Roi, à celui des Ministres dans les attributions duquel est sa nomination, afin que sa révocation soit proposée et ordonnée, s'il y a lieu, sans préjudice des autres peines qui pourront être encourues d'après les lois existantes.

La Caisse des Consignations a des Préposés pour son service, dans toutes les villes du Royaume où siége un Tribunal de première Instance. Elle est responsable des sommes par eux reçues, lorsque les parties ont fait enregistrer leurs reconnaissances dans les cinq jours de celui du versement. Tous les frais et risques relatifs à la garde, conservation et mouvement des fonds consignés sont à la charge de la Caisse : ses Préposés, leurs Commis et Employés ne peuvent se faire payer par les déposans, ou par ceux qui retirent les sommes consignées, aucun droit de garde, prompte expédition, ou autre retribution, à quelque titre que ce soit, à peine de destitution, et d'être poursuivis comme concussionnaires.

Elle paie l'intérêt de toute somme consignée, à raison de trois pour cent, à compter du soixante-unième jour, depuis la date de la consignation, jusques et non compris celui du remboursement. Les sommes qui restent moins de soixante jours en état de consignation ne produisent aucun intérêt. Lorsque les sommes consignées sont retirées partiellement, l'intérêt des portions restantes continue de courir sans interruption. La remise des sommes consignées est faite dans le lieu du dépôt, à ceux qui justifient leurs droits, dix jours après la réquisition du paiement au Préposé de la Caisse.

Cette Caisse est aussi autorisée à recevoir les dépôts volontaires des particuliers, qui sont faits à Paris en monnaie ayant cours, ou en billets de la Banque de France. Elle ni ses Préposés ne peuvent exiger aucun droit de garde ni rétribution quelconque, tant lors du dépôt que lors de sa restitution. Elle paie trois pour cent d'intérêt des sommes deposées, pourvu qu'elles soient restées à la Caisse trente jours. Si elles sont retirées avant ce temps, il n'en est pas dû d'intérêt. Le dépôt est rendu à celui qui l'a fait, à son fondé de pouvoir ou ses ayans-cause, à l'époque convenue par l'acte de dépôt, et s'il n'en a pas été convenu, à simple présentation.

Conformément aux dispositions de l'Ordonnance du Roi, du 3 juillet 1816, la Caisse de Dépôts et Consignations reçoit les fonds qui sont versés par les départemens et les communes, dans sa Caisse à Paris, ou dans celles de ses Préposés dans les départemens, soit que ces fonds proviennent d'impositions extraordinaires auxquelles ils sont autorisés, ou de leurs revenus ordinaires, soit qu'ils aient pour cause des excédans de recette, et tous autres objets. Les remboursemens des sommes déposées sont effectués entre les mains du receveur au nom duquel le dépôt a été fait, d'après les mandats des Préfets, des Maires ou Administrateurs compétens.

La même faculté est accordée à tous les Etablissemens publics, et aux mêmes conditions.

En vertu d'une autre Ordonnance du Roi, du même jour 3 juillet 1816, toutes les sommes provenant de retenues faites ou à faire, d'après les réglemens, dans les Ministères, Administrations et Etablissemens, sur les appointemens, salaires et autres rétributions, doivent être versées à la Caisse des

Dépôts et Consignations, conformément à l'article 110 de la loi du 28 avril 1816; les Receveurs ou Préposés desdites Administrations n'en peuvent être libérés que par un récépissé du Caissier ou d'un Préposé de la Caisse.

Chaque Administration a un compte courant ouvert dans les écritures de cette Caisse. Toutes les fois qu'elle en est requise, elle convertit les fonds libres excédant les dépenses prévues de chaque Etablissement, en achats d'inscriptions au grand-livre de la Dette publique, dont les arrérages perçus pour son compte accroissent d'autant les fonds destinés aux pensions de retraites.

La Caisse des Dépôts et Consignations a de plus été chargée, par la loi du 30 avril 1826 et l'Ordonnance du Roi du 9 mai suivant, du service relatif à la recette et au remboursement des 150 millions affectés, par l'Ordonnance royale du 17 avril 1825, aux anciens colons de Saint-Domingue.

Le Directeur-général est autorisé à se servir de l'intermédiaire des Receveurs généraux pour effectuer dans les départemens les recettes et dépenses qui concernent la Caisse d'Amortissement et celle des Dépôts et Consignations. Ils sont comptables envers elles des fonds qui leur sont confiés, et responsables des erreurs, ainsi que de la régularité des pièces justificatives des emplois de dépenses.

Tous les trois mois, la Commission de surveillance entend le compte qui lui est rendu de la situation des deux Caisses, et elle le rend public.

A la session annuelle des Chambres des Pairs et des Députés, le Pair de France, comme Commissaire du Roi, au nom de la Commission et en présence du Directeur-général, fait un rapport aux deux Chambres sur la direction morale et sur la situation matérielle de ces deux Etablissemens. Le rapport et les tableaux dont il peut être accompagné, sont rendus publics.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

S. S. le Mis d'Orvilliers ✠ (O ✻), *Président.*
M. le Bon Delessert (Benj.) (O ✻), } *Membres de la Chambre*
M. Périer (Casimir) ✻, } *des Députés.*
M. le Vte d'Abancourt (O ✻), *Prés. de la Cour des Comptes.*
M. le Duc de Gaëte (G ✻), *Gouv. de la Banque de France.*
M. Fr. Delessert ✻, *Prés. électif de la Ch. de Comm. de Paris.*
M. A. Bertholet, *Secrétaire de la Commission.*

DIRECTION GÉNÉRALE. *Messieurs,*

Jules Pasquier (O ✻), Cons.-d'Etat, *Direct.-gén.*, à l'Oratoire.
Paul Chateaudouble ✠ (O ✻), *Sous-Directeur,* à l'Oratoire.
Gravier ✻, *Caissier général,* à l'Oratoire.
Nugues ✻, *Adjoint.*
Glaçon, *Chef de Bureau.*
De Monseignat ✻, *Chef de la Division de Comptabilité, faisant fonctions de Secrétaire-général.*
Hébert ✻, *Chef de division adjoint.*
Lerasle, *Chef du Bureau des livres.*
Monnié, *Chef du Bureau des retraites.*
Cere, *Chef du Bureau central.*
Chauty, *Chef du Bureau des comptes courans avec les Recev. gén.*
Berthollet, *Chef du Bureau des consignations.*
Laroque ✻, *Chef du Contentieux des Consignations.*
Roussel, *Chef adjoint.*
Louis Rigaud ✻ et Geoffroy, *Agens de Change.*
Vildé, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*

Godard, *Avocat*, *Conseil de l'Administ.* place Dauphine, n. 24.
Berryer fils, *Avocat plaidant*, r. Neuve-des-Petits-Champs, 58.
Chodron ✲ ❋, *Notaire*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 2.
Grange, *Avoué à la Cour royale*, rue des Gr. Augustins, 11.
Gourbine, *Avoué au Tribunal de première Instance*, rue du Pont-de-Lodi, n. 8.
Maillard, *Huissier*, rue du Hazard, n. 4.
V. Bally, ✲ ❋ et de Charles III d'Espagne, *Médecin de l'hôpital de la Pitié, titulaire de l'Académie royale de médecine, chargé de la vérification des titres à la retraite pour cause d'infirmités*, rue Poissonnière, n. 21.

SECTION II.

BANQUE DE FRANCE,

Rue de la Vrillière.

La Banque de France a, par les lois des 24 germinal an 11 (14 avril 1803), et 22 avril 1806, le privilége d'émettre seule des billets payables au porteur et à vue. Elle a ce privilége pour quarante ans, à partir du 1er vendémiaire an 12 (23 septembre 1803).

Les opérations de la Banque consistent :

1° A escompter à toutes personnes, des lettres-de-change et autres effets de commerce, à ordre, à des échéances déterminées qui ne peuvent excéder trois mois, timbrés et garantis par trois signatures, au moins, de commerçans et autres personnes notoirement solvables. Elle admet néanmoins à l'escompte, des effets garantis par deux signatures seulement, mais notoirement solvables, après s'être assurée qu'ils sont créés pour fait de marchandises, si on ajoute, à la garantie des deux signatures, un transfert d'actions de Banque ou de rentes sur l'Etat, ou d'effets publics dont le Gouvernement est débiteur, ou d'actions de canaux libérées, dont il est pareillement débiteur ;

2° A faire des avances sur les effets publics qui lui sont remis en recouvrement, lorsque leurs échéances sont déterminées ;

3° A faire des avances sur les dépôts de lingots ou monnaies étrangères d'or ou d'argent qui lui sont faits, moyennant l'intérêt de *un pour cent l'an*. Le temps fixé pour les dépôts est de quarante-cinq jours. Ils peuvent être renouvelés. L'intérêt est retenu sur les avances. Il reste acquis à la Banque, quoique les dépôts soient retirés avant l'échéance. La Banque peut disposer du dépôt s'il n'est pas retiré à l'échéance, ou s'il n'est pas renouvelé. La Banque n'admet pas de dépôt au-dessous de dix mille francs.

4° A tenir une caisse de dépôts volontaires pour tous titres, effets publics, nationaux et étrangers, actions, contrats, obligations de toute espèce, billets, et tous engagemens, à ordre ou au porteur, les lingots d'or et d'argent, les monnaies d'or et d'argent, nationales et étrangères, et les diamans, moyennant un droit de garde sur la valeur estimative du dépôt. Ce droit est d'*un huitième d'un pour cent* de la valeur du dépôt, pour chaque période de six mois et au-dessous. Ce droit, payable d'avance, reste acquis à la Banque, quoique le dépôt soit retiré avant le terme convenu.

5° A se charger, pour le compte des particuliers et des établissemens publics, du recouvrement des effets qui lui sont remis.

6° A recevoir en compte courant les sommes qui lui sont versées par des particuliers et des établissemens publics, et à payer les dispositions faites sur elle et les engagemens pris à son domicile, jusqu'à la concurrence des fonds encaissés.

Mais elle ne peut pas admettre au compte courant les agens ou les syndics des faillites *déclarées*.

Elle fournit aux personnes qui le désirent des récépissés *nominaux* de toutes sommes payables à *vue*, mais sur l'acquit de ces personnes seulement, ce qui est une garantie contre tout danger de vol, soustraction, etc., etc., etc.

Les jours d'escompte sont les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine. Le taux de l'escompte est déterminé par le Conseil général. Pour être admis à l'escompte et avoir un compte courant à la Banque, il faut en faire la demande par écrit à M. le Gouverneur, et l'accompagner d'un certificat signé du demandeur et de *trois* personnes connues qui *certifient sa signature* et qu'il *fait honneur à ses engagemens*. Les faillis non réhabilités ne peuvent être admis à l'escompte.

La Banque ne peut pas admettre d'opposition sur les sommes qu'elle a en compte courant.

Ceux qui font des dispositions sur la Banque sans lui en avoir fait les fonds pour les échéances peuvent être privés de leur compte courant par le Conseil général.

On peut céder l'usufruit des actions de la Banque. Nonobstant la cession de l'usufruit, on peut disposer de la nue-propriété.

Les actions de la Banque peuvent être immobilisées par la simple déclaration du propriétaire ; dès lors elles sont à l'instar des immeubles de toute nature ; elles sont sujètes aux mêmes lois, elles ont les mêmes prérogatives. D'après un avis du Conseil d'État du 28 août 1825, les actions immobilisées ne peuvent pas être rémobilisées, si ce n'est dans les cas prévus par les statuts de 1808 et 1809 concernant les majorats.

Les actions immobilisées peuvent être affectées à la dotation d'un majorat.

GOUVERNEMENT DE LA BANQUE.

M. le Duc de GAETE (G ✻), *Gouverneur*, rue Blanche, n. 5.
M. le Baron Thibon ✻, *premier Sous-Gouv.* } à l'Hôtel de
M. le Baron Rodier, *second Sous-Gouverneur*, } la Banque.

ADMINISTRATION.

Conseil général. *Régens.* Messieurs,

Le Bon Davillier (J. Ch.), *Nég.*, rue Basse-du-Rempart, 16.
Le Bon Delessert (Benj.) (O ✻), *Nég.*, rue Coq-Héron, n. 3.
Le Bon Hottinguer ✻, *Négociant*, rue du Sentier, n. 20.
Guiton je ✻, *Négociant*, rue du Grand-Chantier, n. 12.
Laffitte ✻, *Banquier*, rue d'Artois, n. 13.
Reiset ✻, *Receveur-général de la Seine-Inférieure.*
Buffault ✻, *Recev.-général de la Meuse*, rue de Provence, 54.
Saulty ✻, *Recev.-général de Seine-et-Oise*, rue des Moulins, 19.
Lefebvre ✻, *Négociant*, rue de la Paix, n. 1.
Cottier, *Banquier*, rue Cadet, n. 9.
Perier ✻, *Banquier*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 27.
Caccia ✻, *Banquier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 66.
Le Bon Mallet ✻. *Banquier*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 13.
Pillet Will ✻, *Négociant*, boulevard Poissonnière, n. 23.
Vassal ✻, *Banquier*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 2.

Censeurs. Messieurs,

Odier ✻, *Négociant manufacturier*, boulev. Poissonnière, n. 15.
Outrequin ✻, *Banquier*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 29.
Moreau ✻ (*Commerce des Bois*), place Royale, n. 9, au Marais.

Conseil d'Escompte. Messieurs,

Bellangé ✻, *Négociant*, rue de Vendôme, n. 10.
Delamare (Martin-Didier), place du Louvre, n. 4.
Valois jeune, *Banquier*, rue du Mail, n. 29.
Ternaux fils, *Négociant*, place des Victoires.
Got (G.), *Négociant*, rue Sainte-Appoline, n. 16.
Lebœuf, *Negociant*, rue de Cléry, n. 27.
Besson neveu (*Commerce des Vins*), quai d'Orléans, n. 12.
Ardoin, *Banquier*, rue Bergère, n. 7.
Lafond fils (*Commerce des vins*), quai de la Tournelle, n. 21.
Davillier aîné ✻, *Négociant*, boulevart Poissonnière, n. 15.
Fould, *Négociant*, rue Bergère, n. 10.
Marchand (Louis), *Négociant Droguiste*, r. de la Verrerie, 36.

Chefs principaux. Messieurs,

Le Bon Garat ✻, *Directeur*.	à la Banque, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 4.
De Crousaz-Cretet ✻, *Caissier principal*.	
Maillard, *Contrôleur*.	
Audibert père, *Secrétaire du Conseil génér.*	

Chefs particuliers. Messieurs,

Soret, *Chef du Bureau de l'Escompte.*
Doisy, *Chef du Bureau des Actions.*
Gastellier, *Chef du Bureau des Effets au comptant.*
Brisebarre ✻, *chef du Bureau des Livres.*
Ville, *Chef du Bureau de l'Imprimerie et des Billets.*

Caissiers particuliers. Messieurs,

Maisonnier, *Caissier des Recettes.*
Moulta, *Caissier de la première Caisse de paiement.*
Delafrenaye, *Caissier de la deuxième Caisse de paiement.*
Audibert fils, *Caissier de la troisième Caisse de paiement.*
Messié ✻, *Caissier, pour l'échange des billets contre espèces.*
Henry, *Sous-Caissier à la Caisse principale.*

Contentieux. Membres. MM.

Parquin, *Avocat à la Cour royale*, rue des Deux-Ecus, n. 15, *Conseil.*
Vildé, *Avocat aux Conseils du Roi*, r. d'Orléans, 7, au Marais.
Juge, *Avocat*, rue du Marché-Saint-Honoré, n. 5.
Corbin, *Notaire*, rue Vivienne, n. 6.
Ruelle, *Avoué à la Cour royale de Paris*, rue Ste.-Anne, 77.
Nouguier fils, *Avocat en la Cour royale*, rue des Moulins, n. 12.
Hocmelle jeune, *Avoué au Tribunal de première Instance.*
Vaunois, *huissier*, rue Neuve-des-Petits-Pères, n. 5.

M. Bonneville aîné, *Essay. du Commerce*, rue St.-Martin, n. 14.
M. Delannoy, *Architecte*, rue de Ménars, n. 8.
M. Lacroix ✻, *Docteur en Chirurgie*, rue Royale, n. 3.

SECTION III.

RÉGIE INTÉRESSÉE DES SALINES ET MINES DE SEL DE L'EST.

Les Salines royales et mines de sel gemme, situées dans les départemens de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle, des Vosges, du Haut et Bas-Rhin, du Jura, du Doubs, de la Haute-Saône et de la Haute-Marne ont été adjugées, le 31 octobre 1825, à la Compagnie des Salines et Mines de sel de l'Est, dont le siège est établi à Paris, rue du Sentier, n. 19.

Comité d'Administration. Messieurs,

Baudon ✻, *président.*

Humann (O ✻).
F. Saglio ✻.
Ehrmann.
J. F. Gontard.
Reiset ✻.
De Saint-Albin ✻.
De Saulcy ✻.
A. Chomel.

Commissaire-général du Roi.

M. Haudry de Soucy (O ✻).

Agent-principal.

M. Pithou ✻.

Caissier central.

M. G. Jaume.

Directeurs. Messieurs,

A Dieuze. . . . . . . Foblant ✻.
A Moyenvic. . . . . . P. Dupré.
A Salins. . . . . Bossu.
A Arc. . . . . De Fontenelle.
A Montmorot. . . . Bouchet.

Commissaires particuliers du Roi dans les départemens. Messieurs,

Pernot de Fontenelle, *à Dieuze.*
Petitbeau, *à Salins.*

SECTION IV.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Ces Chambres sont chargées de présenter au Roi leurs vues sur les moyens d'accroître la prospérité du Commerce, et d'indiquer les causes qui en arrêtent les progrès.

Conseil général de Commerce établi près le Ministre de l'intérieur.
Voyez *à la suite du Ministère de l'intérieur.*

AMIENS.
Jourdain-Herbet.
Hesse-Aclocque ✻.
Daveluy – Bellencourt ✻.
Guérard.
Dupuis.
Debray (Aug.) ✻.
Cannet.
Dubois.
Delucheux-Jos*.

AVIGNON.
Bigonnet jeune.
Montagnat.
Requien.
Ayme jeune.
Morel.
Poncet (Eugène).
Deleutre.
Bon aîné.
Derat.

BAYONNE.
D'Arcangues (B.)
Bernede (Franç.)
Giron.
Daguerre-Dospital
Pierre Lanne.
Balasque (Franç.)
Labrouche.
G. Lespès.
Lahirigoyen.

BESANÇON.
Colin.
Detrey (Just.)
France.
Marquiset.
Mourjeon.
Favre.
Bretillot.
De Vellorcille.
Wey (Hyp)

BORDEAUX.
Fabre (Louis).
Lapène.
Brun (J.)
Bonaffé.
Lestapis.
Baour.
Journu.
Lhôtelier.
Otard.
Dupuch (B).
Gautier.
Dussumier-Latour.
Wustenberg.
Silvestre Delbos.
J.-J. Rabaud.

BOULOGNE.
Fontaine (L).
Huguet.

Adam (Alex.)
Ch. Bonnet.
Adam (Achile).
Lefevre-Ducrocq.
Pamart.
Leroy-Thiebaut.
Carpentier Mancel.

CAEN.

DumesnilDubuisson
Bouillie.
Le Blond.
Bonnaire.
Mannoury-Lacour.
Le Cavelier.
Bacot.
Lefrançois (Vict.).
Thomas-Lemoine.

CALAIS.

Reisenthel.
Mancel (Eugène).
Leveux (Jacq).
Porquet-Woillez.
Renard (J. B.)
Devot (Phil.)
Dupont (Henri).
Matis (Christian).
Guillebret (Franç.)

CARCASSONNE.

Rivals (Auguste).
Darles.
Castel.
La Perrine d'Hautpoul.
Siere.
Gout.
Fonsès.
Laperrine cadet.
J.-L. Rolland.

CLERMONT-FERRAND.

Guilhaumon aîné.
Blatin.
Blanc (Paul).
Boyer père.
Bonnadier Voilliat.
Dulin (Thomas).
Vimal-Dumontel.
Jusserand (Charl.)
Desgranges.

DIEPPE.

Bruzen.
Bourdon.
Leborgne.
Quenouille.
Deslandes (David).
Lecanu.
Vasse (Benjamin)
Hébert (Germain).
Bunel.

DUNKERQUE.

Hubert (E.)
Dégravier (Fl.)
Bonvarlet (P.)
Dupouy aîné.
Morel-Darras.
Casteleyn-Carmier.
Boubert.
Lancel.
Debaecque (L.)

GRANVILLE.

Varin.
Malicorne.
Dubingard (Clément).
Le Rond.
Patin.
Lecarpentier.
Boisnard-Grandmaison.
Campion.
Fougeray Ducoudray.

LA ROCHELLE.

Callot fils.
Bernard.
Guionnet.
Bonnemort.
Lanusse.
Guichard.
Mesturas.
Marsillacq.
Le Bouc.

LAVAL.

Chevalier (Jean.)
Prosper Delauney.
Pouteau Morin.
Couanier Deslandes
Le Gentil (Jean).
Le Segretain
Guernau-Lamerie fils.
Lefebvre-Boisjousse.
Gareau.

LE HAVRE.

Foache (Martin).
Delaroche.
Lafitte (Martin).
Humberg.
Toussaint.
Reilly.
Larue.
Baudin.
De Caen.

LILLE.

Lefebvre (Aug.).
Le Thierry (Urb.).
Charvet de Frennes.
Charvet (André).
Descamps (Aug.)
Revoire.
Dutilloy.
Vanhoenaker.
Faucille.
Barrois (Théod.)
CarpentierLeperre.
Alavoine père.
Barrois-Virnot.
Fevez de Bully.
Degrimenpont Vernier.

LORIENT.

Bourdon.
Valliée.
Rotinat.
Besné (D. L.)
Mancel (Eug.)
Vrignault.
Foucard.
Charpentier.
Lortan.

LYON.

Vachon-Imbert.
Chaurand.
Dugas (Laurent).
Pavy.
Forcheron.
Beaup.
Gentelet.
Rieussec.
Bourbon.
Guyot.
Bardousse.
Peyron.
Brosset.
Remond.
André Roux.

MARSEILLE.

De Roux (P.-H.).
Strafforello.
Magnan (J.)
Estieu (Lazare).
Richaud fils.
Campon (Raym.)
Roux (Raym.)
Séjourné (M. A.)
Paranque père.
Rougier Mille.
Gravier (Nicolas.)
Autran (Melchior.)
Cailhol (Jh.)
De Guerin (Th.)
Lieutier aîné.

METZ.

Bompard.
Blondin.
Braun.
Schwabe.
Dimanche.
Geisler (Math.)
Virlet Forfert.
Gueden.
Robert.

MONTPELLIER.

Portalès (Martin).
Durand-Fajon.
Farel (P. D.)
Berard (E.)
Barthélemy.
Granier (Zoé).
Raspay (J.)
Bazille.
Blouquier.

MULHAUSEN.

Koechlin (Nicolas).
Blech.
Hartmann Schlumberger Schouch.
Roman (Ai. Phil.)
Jordan (Edouard)
Schlumberger (N.)
Ziegler (Gaspard.)
Hartmann (Fréd.)
Koechlin (André.)

NANTES.

Soubzmain.
Levesque aîné.
Berthault aîné.
Lauriol.
Coquebert. (Felix).
Mosneron Dupin f.
Lequen.
Delabrosse.
Ducoudrai-Bourgault.
Peltier (Ed.)
Gouin.
Bureau.
Cenevois.
Say
Le Pertière.

NIMES.
Gaillard (Scipion)
Rolland (Jacques).
Mathieu (Ph.)
Pellut (Jacques).
Roux-Carbonnel.
Foule-Floutier.
Roux-Paulet.
Curnier.
Vincens-neveu.

ORLÉANS.
Germon-Mir
Robert-de-M
Bignon fils aîné.
Bon Crignon-Desormeaux *.
Aignan.
Crignon de Montigny
Delahayes.
Hubert Crignon.
Lochon-Houdouart.

REIMS.
Chev. Delamotte-Barrachin.
Derodé (P. A.)
Lochet-Godinot.
Bertherand.
Jobert.
Vte Ruinard de Brimond *.
Seillière (A. B.)
Dudin-Michel.
Givelet.

ROUEN.
Le Brument.
Caumont (C.).
Rousselin Cavey.
Lefebvre fils (V. E.)
Cabanon fils.
Lemire père.
Le Caron fils aîné.
Duvergier de Hauranne
Pinel.
Barbet (Henry).
Dupont.
Delamare.
L. Berard.
Dubosq Lettré.
Richard Anquetin.

SAINT-BRIEUC.
Le Saulnier Saint-Jouan aîné.
Tueux (Pierre).
Allenou (Louis).
Sebert aîné *.
De Kautem aîné.
Rouxel-Villeferon.
Droguet.
Le Gué.
Goullé.

SAINT-MALO.
Gautier (L.)
Potier.
Despêcher.
Thomas père.
Thomas fils.
Godfroy.
Lachambre (Ch.)
Blaize (Louis).
Fontan (Paul.)
B^on De Macors.

STRASBOURG.
Saglio.
Klose (S. F.)
Arroy (Joseph)
De Turckheim (F.)
Sengenwald (J. C.)
Humann (J. G) *.
Renouard-de-Bussière.
Sauvage (F. Ch.)
Ratisbonne (Louis)

TOULOUSE.
Dupau.
Boscus.
Couderc.
Baudens.
Garrigou neveu.
St.-Raymond aîné.
Duchan.
Carayon-Talpayrac.
Plohais.
Laye.
Courtois.
Dufour (F.)
Evesque.
Pouget (P.)
Meyran.

TOURS.
Gouin de la Grandière.
Perard Taschereau.
Raimont-Roze.
Cremière-Seuffrain.
Bellanger-Carteau.
Fulgence-Auger-Croué.
Giraudeau (Et.).
Pillet-Morin.
Allair.

TROYES.
Lombard-Bourbon.
Dupont.
Baudot.
Fontaine-Gris.
Pelée de S. Maurice.
Arnould Fleury.
Aviat.
Lemuet-Truchy.
Gréau aîné.

SECTION V.

Agens de Change et Courtiers dans les Départemens.

Les Agens de change et Courtiers, là où il en est établi, sont nommés par le Roi, sur la présentation du Ministre de l'Intérieur. Ils ont seuls le droit d'exercer leur profession, et de constater respectivement le cours des effets publics, papiers commerçables, matières d'or et d'argent, marchandises, assurances, frêts ou nolis. Il est défendu, sous peine d'une amende, qui sera au plus du sixième du cautionnement des Agens de change ou Courtiers de la place, et au moins du dixième, à tous individus autres que ceux nommés par le Roi, d'exercer les fonctions d'Agens de change ou de Courtiers. Les Agens de change et Courtiers de marchandises sont tenus de fournir un cautionnement, qui, en cas de démission ou décès, est remboursé à l'Agent de change ou Courtier, ses héritiers ou ayans cause. En vertu de la loi du 28 avril 1816, et des ordonnances du Roi, des 29 mai et 3 juillet suivant, les Agens de change et Courtiers, leurs veuves, enfans et héritiers, sont autorisés à présenter des successeurs, pourvu qu'ils réunissent les qualités exigées par les lois. Cette faculté n'a pas lieu pour les titulaires destitués.

LISTE *des Agens de Change et Courtiers de Marchandises.*

ABBEVILLE.
Courtiers conducteurs de navires. MM.
Robillard.
Lecot.

AGDE.
Courtiers de marchandises. MM.
N. . . . . . .
N. . . . . . .

AGEN.
Agens de change. Courtiers de march. MM.
Goulard.
Rangouse.

AIX.

Courtier de Commerce.

Avril.

Barthelemy.

ALBY.

Courtiers de commerce.

Messieurs,

Amand fils.

N. . . . .

AMIENS.

Court. de march. MM.

Villerel, *Syndic.*

Lefebvre fils.

Petist.

Dorville.

Maillard fils.

Millevoye.

Levavasseur.

Baril Demmerval.

Demetz.

Ibalou.

ANGERS.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Blouin.

Laroche.

Moreau.

ANGOULÊME.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Secourt.

N. . . . . .

ARLES.

Court. de march. MM.

Agnel.

Garrot.

Gibert.

Gasc.

ARRAS.

Agens de change, Courtiers de marchandises.

Le Gentil.

Godart.

Deriencourt.

Lemaire.

AUBENAS.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Deschandol.

Radal (Casimir).

Radal (Bruno).

AUCH.

Courtiers pour les marchandises. MM.

Bauduer.

Pellefigue jeune.

AVIGNON.

Courtiers pour toutes les marchandises. MM.

Teste.

Carpentier.

Courtier pour la soie.

M. . . .

BARSAC.

Courtiers pour les marchandises. MM.

Fort Loulom.

Moulinier fils.

Petit.

Payen aîné.

Clément.

Danty fils.

Gravel.

Rochetin.

Arnot.

Chauffard.

Sauveur.

Dessaud.

Andrès.

Bonnet.

Trimoulet.

BAYEUX.

. . . .

BAYONNE.

Agens de change. MM.

Belou.

Correge.

Lafargue.

Dhiriart.

Fonseque.

Levy aîné.

Salzo (David).

Ducoureau

Detchemendy.

Coulom.

Courtiers d'assurances, et conducteurs de navires. MM.

Manches, *interprète de la langue espagnole.*

Roquebert aîné, *id. portugaise.*

Lacoste (Iréné).

Bergeret.

Delouart, *interprète de la langue espagnole.*

N. . . . . . . *id. allemande et hollandaise.*

Duverdier (Jean-Bapt.)

Couzier, *interprète des langues espagnole et portugaise.*

Court. de marchandises.

Rodrigues.

Labarthe.

BERGERAC.

Courtier de marchandises. MM.

Laffargue.

Laroche.

Berre.

Courtier de marchandises. M.

Lambert.

BEZIERS.

Court. de march. MM.

Cazelles.

Rocagel.

Delmas.

Masson.

Lignon.

Malet.

BLAYE.

Courtiers pour les marchandises, les assurances, et conducteurs de navires. MM.

Lafosse.

Lalande fils.

Rabolte.

Maître fils aîné.

Drouillard.

Chiché.

Lassegne.

Pourcend-Beaupuy.

Biarnès.

BLOIS.

M. Delestre, *Commiss. de police près la Bourse.*

Courtiers pour les marchandises. MM.

Habert.

N. . . . .

BORDEAUX.

M. Malartic, *Comm. de police près la Bourse.*

Agens de change. MM.

Caussourd fils.

Dupuy.

Fonseque fils.

Lopes-Dias fils aîné.

Mathieu.

Peixotto jeune.

Pereire.

Barrière (Justin).

Labenne.

Perpignan.

Seignoret.

Lanthois.
Picard.
Norry.
Norzy.
Greys.
Brousse.
L'héritier.
Lafargue.
Courtiers pour les marchandises. MM.
Prunié (Pierre-Paulin).
Libéral.
Hostain.
Doris.
Dubosc.
Dumas.
Guichon.
Chrétien fils.
Godefroy.
Pettit.
Dupeyron fils.
Castanié (Jean).
Sandré.
Marie fils aîné.
Miailhe fils.
Gourraigne.
Bordes-Fortage.
Bireau.
Mermau fils.
Faux.
Lawton.
Labory.
Demanot.
Sourget.
Rousseau.
Oxeda.
Houx.
Marc-Daniel (Alexis).
Levit.
Libéral.
Cotrel.
Flish.
Gaussel.
Lavau.
Alauze.
Rolland.
Lubbert.
Maignot de Bordes.
Monset.
Audubert.
Bonnet Junior.
Aulonié.
Courtiers conducteurs de navires. MM.
Delmestre aîné (Jérôme-Justin).
Delbos fils.
Jude.
Serisier, Lafitte, Constantin, Cazey, } *Interprètes de la langue angl.*
Menard, *pour les lang. espag, portug. et ang.*
Morancy - Connejoles, *pour les langues espagnole et portug.*
Azema, *pour les lang. anglaise et espagnole.*
Faure, *pour la lang. esp.*
Gillet.
Ferriere (Jean).
Dumas.
Maupetit.
Ferrière (Franç.-P.)
Polh fils.
Carrié.
Binaud.
Ferrière (Stanislas).
Baffey.
Courtiers d'assur. MM.
Geneste.
Perrin.
Buhan.
Connejolles.
Guibert.
Deyme fils aîné.
Boireau.
Buhan.

BOULOGNE.

M. Dufourg, *Commiss. de police, près la Bourse.*
Agens de change. MM.
Prenel.
Morand.
Betencourt.
Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires. MM.
Trudin.
Dewismes (J. B.)
Ivart.
Poignant.
Bosson, *pour les langues allemande et holland.*
Dewismes, Coquet, } *pour la langue angl.*

BREST.

M. Montenot, *Commiss. de pol. près la Bourse.*
Courtiers conducteurs de navires. MM.
Perron.
Dufilhol.
Courtiers conducteurs de navires étrangers, et Courtiers interprètes. MM.
Arnold et Lecoëntre, *pour les langues allemande, anglaise et hollandaise.*
Court. de transp. p. terre.
M. Macon.

CAEN.

Agent de change, courtier de march. MM.
Bunel. | Dufresne.
Courtiers de marchandises et conducteurs de navires. MM.
P. D. Bazin.
Bacon.
Jullien Heron.
Lelarge.
Courtiers d'assurances, conducteurs de navires, interpretes de la langue anglaise. MM.
Mangon-Laforest.
Pelletier.

CALAIS.

Agens de change, Courtiers de march. MM.
Sagot (Ch.-Ed.-Fr.).
N. . . . .
Courtiers interprètes et conducteurs des maîtres de navires. MM.
De Rheims, *pour les langues angl. et holl.*
Lemoine fils, *pour les langues angluise, allemande et italienne.*
Spiers, *pour la langue anglaise.*
Zacq (J. N.)
Carbonblanc.
Court. de marchandises.
M. Bonnard.

CARCASSONNE.

Courtiers pour les marchandises. MM.
Cassan (Guillaume).
Carles.
Courtejaire.

Serres (Louis).

CASTELNAUDARY.

Court. de march. MM.
Tardieu père.
Guiraud.
Maury.

CASTRES.

. . . .

CETTE.

M. Pagès père, *commissaire pres la Bourse.*
Court. de march. MM.
Baille. | Pagès.
Courtiers conducteurs de navires français et étrangers. MM.
Plane. | Pagès.
Courtiers conducteurs de navires français et étrangers, et interprètes pour les langues du Nord. MM.
Bonjean aîné.
Garonne.

CHATELLERAULT.

Court. de march. MM.
Renault-Paris.
N. . . . .

CHERBOURG.

Courtiers de marchandises, et conducteurs de navires. MM.
Jouanne. | Magnen.
Liais. |

CROISIC.

Courtier-interprète, conducteur de navires.
M. Bronkhorst, *pour l'anglais et les langues du Nord.*

DIEPPE.

Courtiers de commerce. Conducteurs - interpretes. MM.
Delarue.
Chapenau.
Pouchet.
Viandier.
Berteloot, *interp. des langues britannique et hollandaise.*
Moul, *interp. des langues britaonique, danoise, suédoise et norwégienne.*

DOUAI.

Agens de change. MM.
Famechon.
Choquet.
Courtray.

DRAGUIGNAN.

Courtiers de marchandises. MM.
Reboul.
Clement.

DUNKERQUE.

M. François Lefebvre, *Commissaire de police près la Bourse.*
Agens de change et Courtiers. MM
Carlier fils.
Vandewalle-Baillon.
Gauwin.
Vandercolme.
Toreille.
Salomez.
Sergent.
De Baecker.
Herrewyn.
Caillez.
Emmery.
Hubert.

FECAMP.

Courtiers, conducteurs de navires. MM.
Banse.
Feuilloley.
Jumel, Ridel fils, } *interprètes de la langue anglaise.*
Michel.
Odonavant.
Legouteux.
Feuilloley.

GRASSE.

Courtier de marchand.
M. Pons.

GRAVELINES.

Courtier de marchandises. Conducteur de Navire.
M. Decarpentry.

GRENOBLE.

Agens de change, Courtiers de march. MM.
Paris.
N. . . . .

HAVRE (LE).

Agens de change. MM.
Gillette fils | Quignon.
Courtiers - interpretes, conduct. de nav. MM.
Robert Godefroy, Godefroy-Candon, } *pour les langues germaniques.*
Massey fils, Labbé, Lacorne fils, Thomas, Godefroy, } *pour la langue britanniq.*
Merville, *pour les langues espagnole et portugaise.*
Courtiers d'assur. MM.
Firon fils.
Pinel.
Ployer.
Lahure.
Court. de march. MM.
Bertrand.
Prudhomme.
Prudhomme jeune.
Delaunay.
Lefevre.
Mondey.
Cailleux.
Amy.
Bodin.
Ymel.
Feuillet.
Perier.
Ouizille.
Deschand.
Blaye.
Tardif.
Laisné.
Le Roux.
Breard.
Macaire.
Jacquemin.
Laurent.
Lafitte.
Platy-Stamaty.
Duval.

HONFLEUR.

Courtiers de marchandises, et conducteurs de navires. MM.
Maquerel.
Pelcat.
Duval.
Huet.

LAMARQUE.

Court de march. MM.

Mailhe.

Beraud.

Boucherie.

LANGON.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires. MM.

Mauret.

N. . . . .

LANGOIRAN.

Courtiers de march. MM.

Potié.

Lafargue fils.

Delaruel.

LARÉOLE.

Courtier de marchand.

M. Rucher fils.

LA ROCHELLE.

Courtier de marchand.

M. Naudin (Em.).

LIBOURNE.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires. MM.

Perrey.

Longa fils.

Saint-Gaudens fils.

Durand.

Dubosq (J.)

Cardeillac (Philippe).

Laguerenne.

Lasalle.

LILLE.

Agens de change. MM.

Gylles (Philippe).

Jacquart (Henuis).

Ducas (Louis).

Lévecque (Lory).

Verbiest.

Bronchin.

Durieux.

Court. de march. MM.

Blancho, syndic.

Sloovère, adjoint.

Guilbert fils, adjoint.

Piquart.

Durieux (Louis).

Herbaut.

Dequen.

Vanhoren.

Mille.

Roland (Louis).

LIMOGES.

Agens de change. MM.

Penicaud.

Lousteau.

LYON.

Agens de change. MM.

Latta.

Paganucci.

Vidal fils.

Mejasson.

Tresca.

Bertrand.

Coste fils.

Vincent.

Berger Nalet.

Jarre.

Godard.

Perroton fils.

Bertolus.

Caire.

Chatron.

Carret.

Clavière.

Darnal.

Ferrand.

Girier.

Girier aîné.

Vétillart.

Thouverey.

Saincteiletes.

Bethfort.

Pironi.

Chadebec.

Bouchet.

Guesdon.

Saint-Ferrand.

Courtiers pour la soie, exclusivement. MM.

Delon.

Favieze de la Chomette.

Chapean.

Bayard.

Gerbes-Detour.

Martin.

Tresca.

Rostain.

Maupetit.

Moyne.

Raynaud fils.

Lecouet.

Blanc.

Barraud.

Adam.

Bony.

Culhat fils.

Doux.

Bon.

Chapeau (A).

Court. pour les march. autres que la soie. MM.

Piquet.

Coubayon.

Thouveray.

Delaval.

Decailly.

Benoît.

Ballofet.

Wies.

Pironi.

Janinut.

MARANS.

Court.-interp. conduct. de navires. MM.

Masseau Wallinguin, *pour l'anglais.*

Pinet, *idem.*

MARENNES.

Courtiers-interprètes, conducteurs de navires, MM.

Riffaud, } *pour le*
Aiguillé, } *holland.*

MARSEILLE.

M. Irissac, *Commiss. de police près la Bourse.*

Agens de change. MM.

D'Embry-Saladiy.

Defague.

D'Escrivan.

Pascal (J.-M.-E)

Courtiers de marchandises. MM.

Madon fils.

Olive fils.

Olive (Pierre).

Laugier.

Castillon.

Bonnin.

Fabry.

Hervier.

Roque.

Auban (J. Fr.)

Talamel.

Autheman.

Dor.

Borcly.

Savine.

Court.

Monnier.

Isnard.

Dodon (Jean-Louis).

Mouton.

Routier (H. J.)
Théric.
Rolland.
Moynier (J. M. J.)
Clumane.
Bletry.
Bayol.
Plantin.
Rizancourt (Fr.-Paulin)
Fabre.
Gavoty fils.
Léon.
Genouiltat.
Garagnon.
Robert.
Pons.
Vincent fils.
Cogordan.
Thevenin.
Monge.
Merlinode.
Boisgrange.
Crudin.
Flottes Buissac.
Boucher.
Meyers.
Roumieu.
Laurens.
Cantel.
Nathan.
Barbaroux.
Berazel.
Julien.
Crudère.

Courtiers de marchand., d'assur., conduct. de nav. et courtiers-interpretes. MM.

Fraissinet, *pour les lang. espagn., ital., angl. et holland.*
Braquety, *pour la langue anglaise.*
Perreymond, *pour la langue espagnole.*
Caillot, *pour la langue italienne.*
Escalon, *pour les lang allemande, italienne et suédoise.*
Vigne, *pour les langues portugaise, espagnole et italienne.*
Villet, *pour les langues anglaise et italienne.*
Schielotto, *pour la lang. italienne.*
Renoux, *pour les lang. anglaise, espagnole et italienne.*
Boyer, *pour les langues ital. et espagnole.*
Chaillet, *pour la lang. italienne.*
Constant, *pour la lang. italienne.*
Marseille, *pour les langues hollandaise et italienne.*
Rambaud, *pour les lang. grecque et italienue.*
Rebufat, *pour la langue espagnole.*
Guinot, *pour les lang. anglaise, danoise et suédoise.*

Courtiers de march. et conduct. de nav. MM.

Pagliano.
Madon fils.

METZ.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Limbourg.
Blondin (H.-Jacq.-Ferd.)
Bry-d'Etray.
Toussaint.

MILHAU.

Agent de change et Courtier de Marchandises.

M. Brouillet, fils.

MONTAUBAN.

Court. de march. MM.

Videt.
Soulié.
Noalhac Sol.

MONTPELLIER.

Agens de change. MM.

Salze fils.
Sepet fils.
Hue.
Eatrix.
Daumas fils.
Bruyas.

Courtiers de marchandises. MM.

Roure.
Acltotiny.
Sudre.
Peyre.

MORLAIX.

Courtiers pour les marchand., les assur. et la cond. des nav. MM.

Guidon.
Lajou.
Le Coc Saint-Maur.
Roquelin.

MULHAUSEN.

Court. de march. MM.

Huber.
Paraf.
Richard.
Gerber.

NANTES.

Agens de change et Courtiers de march. MM.

Wack fils.
Plinguet.
Bonamy.
Morville.
Cardon.
Toulmouche (Emile).
Bonnemant fils.
Lemerle fils.
Gazanche.
Jousset.

Court. d'assuranc. MM.

Roy.
Desbouillons.

Courtiers conducteurs de navires franç. MM.

Laporte.
Pressensé.
De Lasalle fils.
Schœuls.

Courtiers-interprètes, conducteurs de navires français et étrangers. MM.

Bardon fils, *pour l'anglais et le holland.*
Prion, *pour l'anglais.*
Goupilleau, *pour l'allemand, l'anglais, le hollandais, l'espagnol et le portugais.*
Sommelier, *pour les langues du Nord.*

Courtiers de transp. par terre et par eau. MM.

Bruneau.
Mazier fils.

NARBONNE.

Courtiers de marchandises. MM.

Firmin.
Bernard.
Bomien.
Rolland.

NEVERS.

Courtier de marchand.

M. Royer.

NIMES.

Agens de change.

. . . .

Courtiers de march. MM.

. . . .

NIORT.

Court. de march. MM.

Masson.
De Larue neveu.
Bruneau.
Vauguyon aîné.

OLÉRON.

Courtiers interprètes, conduct. de nav. MM.

Petit, *pour la langue hollandaise.*
Laray, *pour le holland.*

LORIENT.

Agens de change et Courtiers de march. MM.

Lortan.
Chabrié.

Courtiers pour les assurances et la conduite des navires. MM.

Dufilhol fils.
Montrelay.

ORLÉANS.

Courtiers de marchandises. MM.

Godin.
Pavis.
Gombault-Sagot.
Lassailly.
David Gourgoulin.
Barré.
Durouzeau.
Ballot.
Lacroix-Breton.
Berthel.
Metivier.
Leroux.

PAIMBŒUF.

Courtiers interprètes et conduct. de nav. MM.

Vanderlhuis et Boudet fils, *pour l'ang., le hollandais et le suédois.*

PARIS.

Voy. p 841 *et suiv.*

PAULLIAC.

Courtiers pour les marchand. les assur. et la cond. des nav. MM.

Martini.
Tastet jeune.
Gouzou.
Goudal.
Guyon.

PÉRIGUEUX.

Courtier de marchand.

M. Sengenès.

PÉZÉNAS.

M. Grenier, *Commiss. de police près la Bourse*

Courtiers de marchandises. MM.

Andrieu.
Villebrun fils.
Robert.
La Querbe.
Alazard.

POITIERS.

Agens de change, Courtiers de marchandises. MM.

Pavie.
Demarconnay.

PONT DE BORDES.

Courtier de marchand.

M. Dubroca.

PORT-LOUIS.

Courtier conducteur de navires et interprète des langues du Nord,

M. Krafft.

QUIMPER.

Courtier interprète, conducteur de navires franç. et étrang.

. . . .

RÉDON.

Courtiers de navires.

M. Hery jeune.

REIMS.

M. Collet,
M. Siret-Thaudart,
M. Gerbeaux,
} *Comm. de police.*

Agens de change. MM.

Paté.
Paupe.
Henri Souillé.
Curt.

Court. de march. MM.

Soubrié.
Jobart.
Lenain Clément.
Pelletier.
Jeannot.
Pierrard.
Souppe.
Cliquot.
Schmitte.
Goulon.
Gillet Langlois.
Godfrin.
Delamotte.
Deligny.
Cerf.
Gillet.
Hubert.

RENNES.

. . . .

RHODEZ.

M. Carcenac, *Commiss. près la Bourse.*

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Carrier.
Delelaux.
Julien.

ROCHEFORT.

Courtiers interprètes et conduct. de nav. MM.

Manès.
Mazauric.

Courtier conduct. de navires français.

M. Villeneau.

ROCHELLE (LA).

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Robein.
Julliot.
Bouyé fils.
Beltremieux.
Garreau.
Naudin.

Courtiers interprètes, conduct. de nav. MM.

Meyer, *pour l'allemand, l'anglais et le holland.*
Duverger, *pour le hollandais.*
Turaud, *pour l'allemand et le hollandais.*

Courtier de nav. franç.
M. Langlois.
Courtiers de transp. par terre et par eau.
. . . .

ROUEN.

M. Pirout, *Commiss. près la Bourse.*
Agens de change. MM.
Lapassade.
Roger.
Ducamp.
Courtiers pour les marchandises. MM.
Fanet.
Morin.
Long.
Delaistre fils.
Prestrel.
Coeffin.
Sebire.
Corel.
Duval.
Le Boullanger.
Senechal.
Le Bourgeois.
Lequesne.
Fontaine.
Congnet.
Séré.
Baudouin.
Cardinne.
Petit.
Picart.
Héliot.
Saint-Clair.
Caillemer.
Fontaine (P.-M.).
Courtiers conducteurs de navires, et interprètes. MM.
Desroques.
Montrelay, Fontaine, } *pour la langue holl.*
Delaunay, *pour les lang. hollandaise et ital.*
Malleux, *pour les langues allemande, suédoise et holland.*
Pellecat, *pour les lang. anglaise et holland.*
Bien, *pour la langue anglaise.*
Courtiers d'assur. MM.
Legendre.
Tardif.
Gally.

SABLES.

Court.-conduct. de nav.
Pénevert.

SAINT-ETIENNE.

Courtiers de marchandises. MM.
Plotton-Colomban.
Masson.
Peyrand.
Paradis (Pierre-Barthél).
Robin.
Merlay
Courbon.

SAINTE-FOIX.

Courtier de vins et eaux-de-vie.
M. Jouhanneau.

SAINT-MACAIRE.

Court. de march. MM.
Merle fils.
Juisseaume.
Laroze jeune.
Barbost.

SAINT-MALO.

Courtiers pour les marchand. les assur. et la cond. des nav. MM.
Robberechts fils.
Renou.
Savary.
Letimbre.
Erussart.

SAINT-MARTIN-ILE-DE-RHÉ.

Courtiers-interprètes, conduct. de nav. MM.
Daniel et Giraudeau, *pour l'anglais, l'allemand, le holl. et le suédois.*
Thouillaud, *pour le holl.*
Michaud, *pour le danois.*

SAINT-LAZAIRE.

Courtier-interprete, et conducteur des maîtres de navires.
M. Thompson, *pour l'anglais et les lang. du N.*

SAINT-OMER.

Agens de change, Courtiers de march. MM.
Froye.
Leurs.
Radez.

S.-PIERRE ILE D'OLÉRON.

Courtier marit.
M. Petit.

SAINT-VALLERY.

Courtier interprète.
M. Darras.

SARLAT.

Courtier de marchand.
M. Landès.

STRASBOURG.

Agens de change. MM.
Tiess.
Ehrman.
Burkardt.
Fleischhauer.
Wurmser.
Haubenstricker.
Court. de march. MM.
Caimy.
Weiler.
Remond.
Christiani.
Arnold.
Geoffroy Rœderer.

TONNAY (*Charente*).

Courtiers-interprètes, cond. de navires. MM.
Dabbadie, *pour l'anglais et le hollandais.*
Masseau, Dabadie fils, } *pour l'anglais.*

SURTAT.

Courtier de marchand.
M. Sandès.

TOULON.

Court. de march., Conduct. de navires. MM.
Engaurran.
Landès.
Roux (L.-A.-F)
Blond.
Allemand.
Alliaud.
Pélissier.
Bouisson.
Courtier-interprète, conduct. de nav.
M. Lambert.

TOULOUSE

Agens de change. MM.
Fabre.
Davasse.
Fornier.
Roaldes.
Duffé.
Sabatier.

Bru.
Caussanel.
Court. de march. MM.
Carrere.
Dauriac cadet.
Prevost.
Bayonne.
Dorie.
Pomarede.
Rivals.
Longayron.
Faillon.
Siadono.
Maylin.
Dauriac (François).

TOURS.

Courtier de march.
M. Viollet aîné.

TREMBLADE (LA).

Courtiers-interprètes, et cond. de navires. MM.
Reynaud fils, *pour le holland. et le flam.*
Robineau, *pour le hollan.*

TROYES.

Agens de change. MM.
Pierre Courtin.
Geoffroy.
Court. de march. MM.
Pinot.
Pierre Finot.

VALENCIENNES.

. . . .

VANNES.

. . . .

VIENNE.

. . . .

VIRE.

. . . .

CHAPITRE XIV.

Sciences, Belles-Lettres, Arts et Agriculture.

SECTION PREMIÈRE.

INSTITUT ROYAL.

Une Ordonnance du Roi, du 21 mars 1816, a substitué aux quatre classes de l'Institut, quatre Académies, qui prennent rang selon l'ordre de leur fondation, et sont dénommées ainsi qu'il suit, savoir: 1° l'Académie Française; 2° l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres; 3° l'Académie royale des Sciences; 4° l'Académie royale des Beaux-Arts.

Ces Académies (1) sont sous la protection directe et spéciale du Roi.

Chaque Académie a son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

Toutefois, l'Agence, le Secrétariat, la Bibliothèque et les autres collections de l'Institut sont communs aux quatre Académies.

Les propriétés communes aux quatre Académies, et les fonds y affectés, sont régis et administrés sous l'autorité du Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur, par une commission de huit membres, dont deux pris dans chaque Académie. Ces commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie sont régis en son nom par des bureaux ou commissions, et dans les formes établies par les réglemens.

Chaque Académie dispose, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

Elles tiennent une séance publique commune le 24 avril, jour de la rentrée du Roi dans son royaume.

Les membres de chaque Académie peuvent être élus aux trois autres Académies.

L'Académie Française, composée de quarante membres, se régit suivant ses anciens statuts.

Elle est particulièrement chargée de la composition du Dictionnaire de la langue française; elle fait, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importans de littérature, d'histoire et de sciences.

Elle nomme dans son sein, et sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui fait partie du nombre des quarante membres qui la composent.

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres est aussi composée de quarante membres.

---

(1) L'Académie Française, remplaçant la deuxième classe de l'Institut, tient ses séances le jeudi de chaque semaine; celle des Inscriptions et Belles-Lettres, remplaçant la troisième classe, le vendredi; celle des Sciences, remplaçant la première classe, le lundi; celle des Beaux-Arts, remplaçant la quatrième classe, le samedi.

Ces séances ont lieu au Palais de l'Institut, ci-devant collége des Quatre-Nations, et durent depuis trois heures jusqu'à cinq.

La séance publique annuelle de l'Académie Française se tient, comme anciennement, le jour de la Saint-Louis, 25 août; celle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a lieu dans le mois de juillet; celle de l'Académie des Sciences se tient le premier lundi du mois de Juin, et celle de l'Académie des Beaux-Arts, le premier samedi d'octobre.

Les langues savantes, les antiquités et les monumens, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, sont les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attache particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages des auteurs grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupe de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nomme dans son sein, sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui fait partie du nombre des quarante membres dont cette Académie est composée.

L'Académie royale des Sciences est divisée en onze sections; ces sections sont composées et désignées ainsi qu'il suit :

Sciences mathématiques.

Géométrie, six membres; Mécanique, six; Astronomie, six; Géographie et Navigation, trois; Physique générale, six.

Sciences physiques.

Chimie, six membres; Minéralogie, six; Botanique, six; Economie rurale et art Vétérinaire, six; Anatomie et Zoologie, six; Médecine et Chirurgie, six.

Cette Académie nomme, sous l'approbation du Roi, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels sont membres de l'Académie, mais ne font partie d'aucune section.

L'Académie royale des Beaux-Arts est aussi divisée en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, quatorze membres; Sculpture, huit; Architecture, huit; Gravure, quatre; Musique (composition), six.

Elle nomme, sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui est membre de l'Académie, mais qui ne fait point partie des sections.

Il est ajouté, tant à l'Académie royale des Belles-Lettres qu'à l'Académie royale des Sciences, une classe d'Académiciens libres, au nombre de dix, pour chacune de ces deux Académies. Une ordonnance du Roi, du 1er octobre 1822, fixe le nombre des membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à quarante membres, y compris dix Académiciens libres.

Les Académiciens libres n'ont d'autre indemnité que celle du droit de présence; ils jouissent des mêmes droits que les autres Académiciens, et sont élus dans les formes accoutumées.

Les anciens Académiciens honoraires tant de l'Académie royale des Sciences que de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, sont de droit Académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académiciens font les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix Académiciens libres dans chacune d'elles.

L'Académie royale des Beaux-Arts a également une classe d'Académiciens libres, dont le nombre est déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

Le Ministre et Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur soumet à l'approbation du Roi les modifications jugées nécessaires dans les réglemens actuels de la 1re, 3e et 4e classes de l'Institut, pour adapter lesdits réglemens à l'Académie royale des Sciences, à celle des Belles-Lettres et à l'Académie des Beaux-Arts.

Il est, chaque année, alloué au budget du Ministre et Secrétaire d'Etat de l'Intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitemens conservés et indemnités aux Membres, Secrétaires perpétuels et Employés des quatre classes de l'Institut, et pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Ce fonds est réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui lui est assigné pour son service.

Les nominations aux places vacantes sont faites par chacune des Académies où ces places viennent à vaquer ; les sujets élus sont confirmés par le Roi.

Tous les ans les Académies distribuent des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

L'Académie Française et l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, chacune un prix de 1,500 francs.

L'Académie royale des Sciences un prix de 3,000 francs.

Et l'Académie royale des Beaux-Arts, de grands prix de Peinture, de Sculpture, d'Architecture, de Gravure, de Composition musicale et de paysage historique: ceux qui remportent un de ces quatre grands prix sont envoyés à Rome et entretenus aux frais de l'Etat.

PRIX MONTYON.

Académie Française.

Deux prix annuels: 1° En faveur d'*un Français pauvre qui aura fait dans l'année l'action la plus vertueuse*; 2° En faveur d'*un Français qui aura composé ou fait paraître le livre le plus utile aux mœurs.*

Académie des Sciences.

Trois prix annuels: 1° *Prix de Statistique*; 2° *Prix de Physiologie expérimentale*; 3° *Prix de Mécanique.*

Des prix pour récompenser les perfectionnemens de la Médecine et de la Chirurgie, et les découvertes ayant pour objet le traitement d'une maladie interne et celui d'une maladie externe.

Des prix pour récompenser ceux qui auront trouvé les moyens de rendre un art ou un métier moins insalubre.

Et aux ouvrages ou découvertes qui auront paru dans l'année sur des objets utiles.

Un prix annuel d'*Astronomie*, fondé par feu M. Delalande.

LE ROI, *Protecteur.*

ACADÉMIE FRANÇAISE (1). Messieurs,

Andrieux.
Le Cte de Cessac.
Cte de Ségur.
Raynouard, *Secrét. perpét. honor.*
Cte Destutt de Tracy.
Lemercier.
Parseval-Grand-Maison.
Le Vte de Châteaubriand.
Ch. de Lacretelle.
Duval-Pineu (Alex.)
Campenon.
Michaud.
De Jouy.
Baour-Lormian.
Vte de Bonald.
Mis de Lally-Tolendal.
Abbé Duc de Montesquiou.
Le Vte Lainé.
Laya.
Roger.
Le Bon Cuvier.
Mis de Pastoret.
Villemain.
L'Ev. d'Hermopolis.
Dacier.
L'Archev. de Paris.
Soumet.
Droz.
Delavigne (Casim.)
Brifaut.
Bon Guiraud.
Bon Fourier.
De Feletz.
Royer-Collard.
Lebrun.
Bon de Barante.
Arnault.
Etienne.
De Lamartine.
N. . . . .

Andrieux, *Secrétaire perpétuel.*

---

(1) Les demeures des membres des diverses Académies se trouvent dans la liste alphabétique, page 730 et *suiv.*

ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Messieurs,

Dacier.
Mis de Pastoret.
Bon Silvestre de Sacy.
Daunou.
Cte Reinhard.
Pr. de Talleyrand.
Pougens.
Chev. Quatremere-de-Quincy.
Le Bon de Gérando.
Petit-Radel.
Caussin de Perceval.
Amaury-Duval.
Boissonade.
Cte de la Borde.
Bon Walckenaer.
Quatremere (Et.).
Raoul Rochette.
Letronne.
Mollevault.
Abel Rémusat.
De Chezy.
Emeric David.
Raynouard.
Naudet.
Cte Maxime de Choiseul-Daillecourt.
Mongez.
Vte le Prévost-d'Iray.
Jomard.
Dureau de la Malle.
Saint-Martin.
Hase.
Pouqueville.
Pardessus.

Dacier, *Secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres. Messieurs,

Duc de Blacas.
Abbé Duc de Montesquiou.
Mis Barbé-Marbois.

Associés étrangers de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres.

Messieurs,

Rennel, *à Londres.*
Wilkins (Charles), *à Hertford.*
Ouvaroff, *à Saint-Pétersbourg.*
Sestini, *à Florence.*
Héeren, *à Gœttingen.*
Le Bon Guill. de Humbolt, *à Berlin.*
Creuzer, *à Heidelberg.*

Ramey, *Dessinateur de l'Académie*, Membre de l'Académie royale des Beaux-Arts.

Correspondans de la même Académie. Messieurs,

Desèze (O ✳), à Bordeaux (Gironde).
Laromiguière, Toulouse.
Jacquemont, à Hesdin.
Prevost, à Genève.
Labene, à Agen.
Duvillard, à Montmorency.
Boinvilliers, à Ourscamp (Oise).
Pieyre, à Nîmes.
Fauvel, à Athènes.
Riboud ✳, à Bourg.
De Guignes, à Canton.
Chev. *Félix Faulcon* ✳, à Poitiers.
Scrofani, à Palerme.
Rousseau, à Alep.
De Corancez ✳, à Bagdad.
De Hammer, à Vienne.
Artaud, à Lyon.
Linde, à Varsovie.
Mustoxidi, à Florence.
Graberg de Hemso, à Tanger.
Wilken, à Berlin.
Simonde-Sismondi, à Genève.
Champollion Figeac ✳, à Grenoble.
Dubois-Aymé, à Lorient.
Gillies, à Londres.
L'Abbé *de La Rue*, à Caen.
Spencer Stanhope, à Londres.
Cte *Demetrius Valsamachie*, à Cépalonie.
Cousinery, à Salonique.
L'Abbé *Mai*, à Rome.
Dodwell, à Londres.
De Stemphousky, à Odessa.
Schweighaeuser fils, à Strasbourg.
Le Bon *de Gaujal* ✳ ✳, à Limoges.
Fraehn, St.-Pétersbourg.
Chev. *Broudsted*, à Rome.
Golbery ✳, à Colmar (Haut-Rhin).
Duponceau, à Philadelphie.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

SCIENCES MATHÉMATIQUES. Messieurs,

Ire Section. *Géométrie.*

Legendre.
Lacroix.
Biot.
Poinsot.
Ampère.
Puissant.

IIe Section. *Mécanique.*

De Prony.
Bon Sané.
Molard.
Cauchy.
Le baron Dupin.
Navier.

IIIe Section. *Astronomie.*

Cte Cassini.
Lefrançais-Lalande.
Bouvard.
Arago.
Mathieu.
Le Bon de Damoiseau.

IVe Section. *Géographie et Navigation.*

Beautemps-Beaupré.
L. de Freycinet.
Bon Roussin.

Ve Section. *Physique générale.*

Gay-Lussac.
Poisson.
Girard.
Dulong.
Savart.
Becquerel.

SCIENCES PHYSIQUES. Messieurs,

VIe Section. *Chimie.*

Deyeux.
Cte Chaptal.
Thénard.
D'Arcet.
Chevreul.
Serullas.

VIIe Section. *Minéralogie.*

Lelièvre.
Brongniart.
Brochant.
Cordier.
Beudant.
Berthier.

VIIIe Section. *Botanique.*

Jussieu.
Desfontaines.
Labillardière.
Mirbel.
Chev. Aubert du Petit-Thouars.

IXe Section. *Economie rurale et Art Vétérinaire.*

Chev. Tessier.
Chev. Huzard.
Le Bon de Silvestre.
Yvart.
Vte de Morel-Vindé.
Flourens.

Xe Section. *Anatomie et Zoologie.*

Chev. Geoffroy-St.-Hilaire.
Latreille.
Duméril.
Savigny.
D. de Blainville.
Frédéric Cuvier.

XIe Section. *Médecine et Chirurgie.*

Le baron Portal.
Magendie.
Le Bon Boyer.
Le Bon Dupuytren.
Serres.
Le Bon Larrey.

Secrétaires perpétuels. Messieurs,

Bon Cuvier, *pour les sciences physiques.*
Bon Fourier, *pour les sciences mathématiques.*

Académiciens libres. Messieurs,

Cte de Rosily-Mesros.
Héron de Villefosse.
Gillet de Laumont.
Mal Duc de Raguse.
Bon Delessert.
Bon Maurice.
Bon Coquebert de Montbret.
Vte Héricart de Thury.
Vte Cassini.
Vte Rogniat.

Associés étrangers de l'Académie des Sciences. MM.

Bon de Humboldt (Al.), *à Berlin.*
Scarpa, *à Pavie.*
Gauss, *à Gottingue.*
Berzelius, *à Stokholm.*
De Candolle, *à Genève.*
Olbers, *à Bremen.*

Correspondans de la même Académie. MM.

Sciences mathématiq.

1re Section. *Géométrie.*

Tedenat, à Saint-Geniez.
Paoli, à Pise.
Pfaff, à Hall.
Plana, à Turin.
Ivory, à Londres.
Jacobi, à Kœnisberg.

2e Section. *Mécanique.*

Marescot, à Brest.
Fabre, à Draguignan.
Chev. de *Wiebeking*, à Munich.
Hubert, à Rochefort.
Cte *de Fossombroni*, à Florence.
Brunel, à Londres.

3e Section. *Astronomie.*

Dangos, à Tarbes.
Flaugergues, à Viviers.
Cte *Oriani*, à Milan.
Bon de *Zach*, à Gênes.
Harding, à Goettingen.
Burg, à Vienne.
Svanberg, à Stockholm.
Pond, à Greenvich.
Bessel, à Koënisberg.
Bon *Lindenau*, à Gotha.
Brisbane, en Ecosse.
Kater, à Londres.
Brinkley, à Dublin.
Bohnenberger, à Stuttgard.
Enke, à Berlin.
Herschel, à Stow.

4e Section. *Géographie et Navigation.*

Genest, à New-Yorck.
De Guignes, à Canton.
Bon de *Krusenstern*, à Pétersbourg.
De Krayenhoff, à Amsterdam.
Moreau de Jonnès *, aux Antilles, ou à Paris, rue d'Artois, n. 34.
Lislet-Geoffroy, à l'île-de-France.
Warden, à New-Yorck.
Scoresby, à Londres.

5e Section. *Physique générale* (1).

Van Marum, à Harlem.
Leslie, à Edimbourg.
Oersted, à Copenhague.
Brewster, à Edimburgh.
Seebeck, à Berlin.
Barlaw, à Wolwich.

Sciences physiques.

6e Section. *Chimie.*

Seguin, à Sèvres.
Van-Mons, à Bruxelles.
Welter *, à Valenciennes
Chev. *de Saussure*, à Genève.
Dalton, à Londres.
Desormes, à Verberie.
Bérard, à Montpellier.
Braconnot, à Nancy.
Hatchett, à Londres.
Faraday, à Londres.
Stromeyer, à Goettingen.
Arfwedson, à Stockholm.

7e Sect. *Minéralogie.*

Palassou, à Pau.
Reboul, à Pezenas.
Bon de *Moll*, à Munich.
De Buch, à Berlin.
Fleuriau de Bellevue, à La Rochelle.
Daubuisson, à Toulouse.
Conybeare, à Londres.
Mitscherlich, à Berlin.

8e Section. *Botanique.*

Boucher, à Abbeville.
Brown, à Londres.
Bonpland, en Amérique.

---

(1) Conformément à la délibération de l'Académie, du 22 décembre 1828, chacune des *Sections de Physique générale* et de *Chimie* aura desormais neuf correspondans.

Kunth, à Berlin.
Dunal, à Montpellier.
Auguste de St.-Hilaire, à Orléans.
Raffeneau de Lille, à Montpellier.
Martius, à Munich.
Link (H.-Fr.), à Berlin.
Gaudichaud, à Angoulême

9e SECTION. *Économie rurale et Art Vétér.*

Bon *Rougier-la-Bergerie* ✻, à Châlons-sur-Marne.
Michaux, aux États-Unis.
Bracy-Clark, à Londres.
Buniva, à Turin.
Frédéric Lullin de Châteauvieux, à Genève.
Schwerz, à Hohenheim, près Stuttgard.
Jaubert de Passa, à Perpignan.
Mathieu de Domballe, à Roville.
Girou de Buzareingues, à Seraverac-le-Château.
Gasparin, à Orange (Vaucluse).

10e SECTION. *Anatomie et Zoologie.*

Blumenbach, à Goetting.
Bory S.-Vincent, à Bordeaux.
Provençal, à Montpellier.
Soemmering, à Munich.
Chev. *Everard Home*, à Londres.
Huber père, à Lausanne.
Tiedmann, à Landshut.
Dutrochet, à Château-Regnaud.
Rudolphi, à Berlin.
Desmarest, à Alfort.

11e SECTION. *Médecine et Chirurgie.*

Delpech, à Montpellier.
Orfila, à Marseille.
Calisen, à Copenhague.
Maunoir aîné, à Genève.
Foderà, à Naples.
Sir Gilbert Blane, à Londres.
Hufeland, à Berlin.
Meckel, à Halle.

ACADEMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS.

Ire Section. *Peinture*. Messieurs,

Taunay.
Bon Gérard.
Bon Guérin.
Bon Gros.
Meynier.
Vernet (Carle).
Garnier.
Le Thière.
Hersent.
Bidauld.
Thevenin.
Ingres.
Vernet (Horace).
Heim.

IIe Section. *Sculpture.*

Cartellier.
Bon Bosio.
Ramey.
Lesueur.
Cortot.
David.
Pradier.
Ramey fils.

IIIe Section. *Architecture.*

Percier.
Fontaine.
Huyot.
Vaudoyer.
Debret.
Lebas.
Labarre.
Molinos.

IVe Section. *Gravure.*

Bon Desnoyers (Aug.). Galle. Tardieu. Richomme.

Ve Section. *Composition musicale.*

Chérubini.
Le Sueur.
Berton.
Catel.
Boieldieu.
Aubert.

Quatremere de Quincy, *Secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres. MM.

Cte de Vaublanc.
Duc de Blacas.
Cte de Pradel.
Castellan.
Cte Turpin de Crissé.
Cte de Forbin.
Vte de Senonnes.
Cte Chabrol de Volvic.
Le Cte de Pastoret.
Vte Siméon.

Associés étrangers de l'Académie des Beaux-Arts. MM.

Morghen, *à Florence.*
Cammucini, *à Rome.*
Antolini, *à Milan.*
Schinkel, *à Berlin.*
Longhi, *à Milan.*
Rossini, *à Rome.*
Thorwaldsen, *à Rome.*
Zingarelli; *à Naples.*

Correspondans de la même Académie. MM.

Blaze, à Cavaillon.
Carelli, à Naples.
Réga, à Naples.
Fabre, à Florence.
Rosaspina, à Bologne.
Cte *Miot de Melito*, à Stuttgard.
Choron, à Caen.
Chev. *Cicognara*, à Venise.
Verdier, à Lisbonne.
Lacour fils, à Bordeaux.
Jay, à Grenoble.
Chev. *Artaud*, à Rome.
Rousseau, à . . . . .
Debucourt, à. . . .
Serangeli, à Turin.
Delasalle, à Chaumont (Haute-Marne).
Mauduit, à St-Pétersbourg
Cochet, à Lyon (Rhône).
Perne, à Laon (Aisne).
Benvenuti, à Florence.
Richard, à Lyon.
Granet, à Rome.
Daneker, à Stuttgard.
Boisserée, à Stuttgard.
Moreau, à Vienne.
Gasse STÉPHANO, à Naples.
Muller, à Stuttgard.
Revoil, à Lyon.
Boguet, à Rome.
Schlick, à Copenhague.
Chauvin, à Rome.
Cte *de Cambrai d'Igni*, à Florence.
Ponce ❋, à Sartrouville. (Seine-et-Oise.)
Nibby, à Rome.
Reatu, à Arles.
De Saint-Mesmin, à Dijon (Côte-d'Or.)

LISTE *alphabétique des Membres des quatre Académies.* MM.

Ampère ❋, rue des Fossés Saint-Victor, n. 19.
Andrieux ❋, au palais de l'Institut.
Antolini, à Milan.
Arago ❋, à l'Observatoire.
Arnault ❋, rue Neuve-La-Bruyère, n. 5.
Auber ❋, rue Saint-Lazare, n. 50 *bis.*
Baour-Lormian ❋, rue de Clichy, n. 74.
Barante (*S. S.* le Bon de) (O ❋), rue d'Anjou-S.-Honoré, 41.
Barbé-Marbois (*S. S.* le Mis) (G ❋), rue du Chemin-du-Rempart, boulevart de la Madeleine, n. 1.
Becquerel ❋, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 99.
Berthier, rue d'Enfer, n. 34.
Beautemps-Beaupré ✣ ❋ (O ❋), rue de l'Université, n. 13.
Berton ❋, rue de Cléry, n. 19.
Berzelius, à Stockholm.
Beudant ❋, rue Saint-Dominique-St.-G., n. 46.

Bidauld ❋, rue de l'Arbre-Sec, n. 52.
Biot ✲ (O ❋), au Collége de France, place Cambrai.
Blacas (*S. S.* le Duc *de*) ✲ ✲, rue de l'Université, n. 43.
Blainville (*De*) ❋, rue Jacob, n. 5.
Boieldieu ❋, boulevard Montmartre, n. 10.
Boissonade ❋, à Nogent-sur-Marne.
Bonald (*S. S.* le Vte *de*) ✲, rue Garancière, n. 8.
Borde (Cte *de la*) ❋, rue d'Artois, n. 28.
Bosio (B^on^) ✲ ❋, aux Quatre-Nations.
Bouvard ❋, à l'Observatoire.
Boyer (B^on^) (O ❋), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 9.
Brifaut ❋, rue du Bac, n. 27.
Brochant ❋, rue Saint-Dominique Saint-Germain, n. 71.
Brongniart ✲ (O ❋), rue Saint-Dominique St.-Germain, n. 71.
Cammucini, à Rome.
Campenon ❋, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 64.
Cartellier ✲ ❋, rue de l'Est, n. 3.
Cassini (Cte) ✲ ❋, rue de Grenelle, faub. St.-Germain, n. 35.
Cassini (Vte H.), rue St-Germain-des-Prés, n. 5.
Castellan, rue des Saints-Pères, n. 38.
Catel ❋, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 7.
Cauchy ❋, rue Serpente, n. 7.
Caussin de Perceval ❋, au Collége de France, place Cambrai.
Cessac (Cte *de*) (G ❋), rue du Bac, n. 110.
Chabrol de Volvic (Cte) (G O ❋), à l'Hôtel-de-Ville.
Chaptal (*S. S.* le Cte) ✲ (G ❋), rue de Grenelle-St.-G., n. 88.
Châteaubriand (*S. S.* le Vte *de*) ✲ ✲ (O ❋), barrière d'Enfer, 84.
Chérubini ✲ (O ❋), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 19.
Chevreul ❋, aux Gobelins.
Chezy (*De*) ❋, au Collége de France, place Cambray.
Choiseul-Daillecourt (Cte *Maxime de*) ❋, rue Saint-Guillaume, faubourg Saint-Germain, n. 11.
Coquebert de Montbret (B^on^) ❋, r. S.-Dominique-S.-Germ., n. 71.
Cordier ❋, au Jardin du Roi.
Cortot ❋, rue Mazarine, n. 30.
Creuzer, à Heidelberg.
Cuvier (B^on^) (G O ❋), *Conseiller-d'Etat*, au Jardin du Roi.
Cuvier (*Frédéric*) ❋, au Jardin-du-Roi.
Dacier ✲ (O ❋), rue de Colbert, n. 4.
Damoiseau (B^on^ *de*) ✲ ❋, à l'Ecole-Militaire.
D'Arcet ✲ ❋, à l'Hôtel des Monnaies.
Daunou ❋, rue de Ménil-Montant, n. 22.
David ❋, rue de Vaugirard, n. 20.
Debret ❋, rue de la Paix, n. 8.
De Candolle, à Genève.
De Jouy, rue des Trois-Frères, n. 11.
Delavigne (*Casimir*) ❋, rue Hauteville, n. 5.
Delessert (B^on^) (C ❋), rue Montmartre, hôtel d'Uzès, 176.
De Saulces de Freycinet ✲ (C ❋), rue Neuve-St.-Roch, n. 5.

Desfontaines ✱, au Jardin du Roi.
Desnoyers (Bon *Auguste*) ✲ ✱, rue de Touraine-Saint-Germain, n. 9.
Destutt de Tracy (*S. S.* le Cte) (G ✱), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 38.
Déyeux ✱, rue de Tournon, n. 8.
Droz ✱, rue Saint-Dominique, faub. Saint-Germain, n. 15.
Dulong ✱, rue de Fleurus, n. 17.
Duméril ✱, rue du faubourg Poissonnière, n. 3.
Dupetit-Thouars (Chev.) ✲, rue Cassette, n. 20.
Dupin (B^on^) ✲ (O ✱), rue des Saints-Pères, n. 26.
Dupuytren (B^on^) ✲ (O ✱), place du Louvre, n. 4.
Dureau de la Malle, rue de la Rochefoucault, n. 11.
Duval (*Amaury*), quai et place Conti, n. 15.
Duval-Pineu (*Alexandre*) ✱, rue du Bac, passage Ste-Marie.
Emeric David ✱, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 32.
Etienne, rue de Grammont, n. 11.
Feletz (*De*) ✱, à la bibliothèque Mazarine.
Flourens, rue des Francs-Bourgeois-St.-Michel, n. 6.
Fontaine (O ✱), rue de l'Oratoire, n. 4.
Forbin (Cte *de*) ✲ ✠ (C ✱), rue St.-Lazare, n. 54 *bis*.
Fourier (B^on^) ✱, rue d'Enfer, n. 19.
Frayssinous (*S. S.* le Cte *de*) ✲ ✱, *Evêque d'Hermopolis*, aux Tuileries, pavillon Marsan.
Galle ✱, Vieille rue du Temple, n. 44.
Garnier ✱, rue de Vaugirard, n. 72.
Gauss, à Gœttingue.
Gay-Lussac (O ✱), à l'Arsenal.
Geoffroy Saint-Hilaire (Chev.) ✱, au Jardin du Roi.
Gérando (B^on^ *de*) (C ✱), *Cons.-d'Etat*, impasse Férou, n. 7.
Gérard (B^on^) ✲ (O ✱), rue Saint-Germain-des-Prés, n. 6.
Gillet de Laumont ✲ (O ✱), rue de la Tournelle, n. 3.
Girard ✱, rue Papillon, n. 5.
Gros (B^on^) ✲ (O ✱), rue des Fossés-S.-Germ.-des-Prés, n. 14.
Guérin (B^on^) ✲ ✱, rue de Bourbon, n. 79.
Guiraud ✱, rue Duphot, n. 20.
Hase ✱, rue de Choiseul, n. 13.
Héeren, à Gottingue.
Heim ✱, rue de l'Est, n. 5.
Héricart de Thury (Vte) (O ✱), *Conseiller-d'Etat*, *Directeur des travaux de Paris*, rue de l'Université, n. 29.
Héron de Villefosse ✲ (O ✱), rue de la Chaussée-d'Antin, 45.
Hersent (O ✱), rue Cassette, n. 22.
Humboldt (Bon *Alexandre de*), à Berlin.
Humboldt (Bon *Guillaume de*), à Berlin.
Huyot ✱, rue du Pont-de-Lodi, n. 2.
Huzard (Chev.) ✲ ✱, rue de l'Eperon S.-André-des-Arcs, 7.
Ingres ✱, au palais de l'Institut.
Jomard ✱, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.

Jussieu (*De*) ✲ ✲, au Jardin du Roi.
Labarre ✲, rue du Croissant, n. 16.
Labillardière, rue Grenier-Saint-Lazare, n. 17.
Lacretelle (Chev. *de*) ✲ ✲, rue Gaillon, n. 10.
Lacroix ✲, rue de Tournon, n. 17.
Lally-Tollendal (*S. S.* le Mis *de*) (G O ✲), Grande-rue-Verte, n. 8.
Lainé (*S. S.* le Vte) ✲ (C ✲), *Ministre d'Etat*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 23.
Lamartine, rue Neuve-Saint-Augustin, hôtel de Rastadt.
Larrey (B^on) (C ✲), impasse Conti, n. 3.
Latreille ✲, rue de la Vieille-Estrapade, n. 3.
Laya ✲, rue Mignon-Saint-André-des-Arcs, n. 7.
Lebas, rue Montholon, n. 26.
Lebrun ✲, rue du Petit-Reposoir, n. 6.
Lefrançais-Lalande, rue de Vaugirard, n. 9.
Legendre ✲, quai Voltaire, n. 9.
Lelièvre ✲, rue du faubourg Saint-Jacques, n. 241.
Lemercier, rue Garancière, n. 5, faub. Saint-Germain.
Le Prévost-d'Iray (Vte) ✲, grande rue Verte, n. 16.
Lesueur ✲ ✲, rue Méhul, n. 2.
Le Sueur ✲, rue des Quatre-Vents, n. 6.
Lethière ✲, au palais de l'Institut.
Letronne ✲, rue de Rivoli, n. 32.
Longhi, à Milan.
Magendie, rue de Seine-St.-Germain, n. 30.
Mathieu, à l'Observatoire royal.
Maurice (B^on) (O ✲), rue de la Paix, hôtel Mirabeau.
Meynier ✲, rue du Paon, n. 8.
Michaud ✲, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 10.
Mirbel ✲ ✲, rue de Chartres, n. 4.
Molard ✲, rue de Charonne, n. 47, faub. Saint-Antoine.
Molinos ✲, rue de la Ville-l'Evêque, n. 13.
Mollevault, à Issy, près Paris.
Mongez ✲, à l'Hôtel des Monnaies.
Montesquiou (*S. S.* l'Abbé Duc *de*) ✲, *Ministre d'Etat*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 85.
Morel-Vindé (*S. S.* le Vte *de*) ✲, boulevart de la Madeleine, 11.
Morghen, à Florence.
Naudet ✲, rue Hautefeuille, n. 20.
Navier, rue des Beaux-Arts, n. 11.
Olbers, à Bremen.
Ouvaroff, à Saint-Pétersbourg.
Pardessus (O ✲), à l'Ecole de droit, place Sainte-Geneviève.
Parseval Grand-Maison ✲, rue Richer, n. 22 faub. Poissonn.
Pastoret (*S. G.* Messire le Mis *de*) ✲ (G ✲), *Chancelier de France*, au Palais du Luxembourg.
Pastoret (Cte Amédée *de*) (C ✲), place Louis XVI, n. 6.
Percier (O ✲), au Louvre.

Petit-Radel ✱, à la Bibliothèque Mazarine.
Poisson (Bon) (O ✱), rue de Condé, n. 10.
Poinsot (O ✱), rue Neuve-des-Mathurins, n. 12.
Portal (Bon) ✱ (C ✱), rue de Condé, n. 12.
Pougens (Chev. de) ✠, rue du Cherche-Midi, n. 15.
Pouqueville ✱, rue de l'Abbaye, n. 3.
Pradel (Cte *de*) (O ✱), *Ministre d'État*, rue de l'Université, 11.
Pradier ✱, rue de l'Abbaye, n. 3.
Prony (Bon *de*) ✱ (O ✱), Ecole des Ponts-et-Chaussées, rue Hilerin-Bertin, n. 10.
Puissant ✱ (O ✱), rue de l'Ecole des Beaux-Arts, n. 8.
Quatremère de Quincy ✱ (O ✱), rue de Condé, n. 14.
Quatremère (*Etienne*) ✱, île St-Louis, quai de Bourbon, n. 19.
Quélen (*S. S.* le Cte *de*) ✱, *Archevêque de Paris*, à l'Archevêché.
Raguse (*S. E.* le Mal Duc *de*) ✱ (G ✱) (G ✱), *Pair de France*, rue des Champs-Elysées, n. 4.
Ramey ✱, rue de Vaugirard, n. 38.
Ramey fils, rue Notre-Dame-des-Champs, n. 2.
Raoul Rochette ✱, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
Raynouard ✱ (O ✱), au Secrétariat de l'Institut.
Reinhard (Cte) (C ✱), *Conseiller-d'Etat*, rue de Richelieu, hôtel des Princes.
Rémusat (*Abel*) ✱, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
Rennell, à Londres.
Richomme ✱, rue des Grands-Augustins, n. 5.
Roger (O ✱), *Secrétaire général de l'Administration des Postes*, rue Neuve-St-Augustin, n. 20.
Rogniat (Vte) (C ✱) (G ✱), rue Taranne, n. 25.
Royer-Collard ✱, rue d'Enfer, n. 20.
Rosily-Mesros (Cte de) (C ✱) (G ✱), rue Joubert, n. 17.
Rossini, à Rome et à Paris, boulevard Montmartre.
Roussin (Bon) ✱ (C ✱), rue du Marché-d'Aguesseau, n. 4.
Saint-Martin ✱, à la Bibliothèque de l'Arsenal.
Sané (Bon) ✱ (C ✱), rue d'Hanôvre, n. 17.
Savart, au Collége de France, place Cambrai.
Savigny ✱, rue....
Scarpa, à Pavie.
Schinkel, à Berlin.
Ségur (*S. S.* le Cte de) (G ✱), rue Duphot, n. 10.
Senonnes (Vte *de*) ✱ (C ✱), rue de Bourbon, n. 79 *bis*.
Serres ✱, rue Copeau, n. 1.
Serullas ✱, rue de l'Est, n. 1.
Sestini, à Florence.
Silvestre (Bon de) ✱ ✱, rue Taranne, n. 13.
Silvestre de Sacy (Bon) (C ✱), rue Hautefeuille, n. 9.
Siméon (Vte) (O ✱), rue de Provence, n. 63.
Soumet ✱, rue Saint-Florentin, n. 5.
Talleyrand (*S. S.* le Prince *de*) ✱ (G ✱), *Ministre d'Etat*, rue Saint-Florentin, n. 2.

Tardieu ❋, rue Taranne, n. 7.
Taunay ❋, rue de Vaugirard, hors boulevard, n. 35
Tessier (Chev.) ✲ ❋, rue des Petits-Augustins, n. 26.
Thénard (B^on^) (O ❋), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 42
Thevenin ❋, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
Thorwaldsen, à Rome.
Turpin de Crissé (Cte), rue des Trois-Frères, n. 4.
Vaublanc (Cte *de*) ✲ (G O ❋), *Ministre d'Etat*, rue du Bac, 95.
Vaudoyer ❋, aux Quatre-Nations.
Vernet (*Carle*) ✲ ❋, quai Voltaire, n. 15.
Vernet (*Horace*) (O ❋), *Directeur de l'Académie de France*, à Rome.
Villemain (O ❋), rue Basse-d'Orléans, n. 20.
Wilkins (*Charles*), à Hertford.
Walckenaer (B^on^) ❋, à Laon.
Yvart ❋, rue du Four-Saint-Germain, n. 42.
Zingarelli, à Naples.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Commission administrative.

M. Droz, M. de Feletz, } *Pour l'Académie française.*
M. Amaury-Duval, M. Jomard, } *Pour l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres.*
M. Huzard, M. Poinsot, } *Pour l'Académie des Sciences.*
M. Huyot, M. Garnier, } *Pour l'Académie des Beaux-Arts.*

Ces Commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

Commission de conservation.

M. de Prony, *pour les machines.*
M. Deyeux, *pour les instrumens de chimie.*
M. le Baron Cuvier, *pour les préparations anatomiques.*
M. Mongez, *pour les costumes, armes, médailles et monumens antiques.*

COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'INSTITUT.

Commission du Dictionnaire de la langue française.

M. Andrieux, *Secrét. perp.* M. Campenon. M. Villemain. M. Laya. M. Parseval-Grandmaison. M. Arnault.

Commission des Inscriptions et Médailles.

M. le Chevalier Dacier, *Secrétaire perpétuel.* M. Quatremère de Quincy. M. Petit-Radel. M. le Baron Silvestre de Sacy. M. Ramey, *Dessinateur.*

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts.

M. Quatremère de Quincy. M. Garnier. M. Le Sueur. M. Castellan. M. Huyot. M. le Bon Guérin.

Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France.

M. le Chev. Dacier, *secrétaire perpétuel.*
M. Daunou.
M. Amaury Duval.
M. Petit-Radel.
M. Eméric-David, *adj.*

Commission des travaux littéraires, chargée de surveiller la continuation de la notice des manuscrits, du Recueil des ordonnances des Rois de France, et du Recueil des historiens des Gaules et de la France, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

M. le Marquis de Pastoret.
M. le Bon Silvestre de Sacy.
M. Daunou.
M. Caussin.
M. Letronne.
M. Boissonnade.
M. Naudet.
M. Pardessus.

Et les membres composant le bureau.

Commission des Antiquités de la France, pour l'examen et le classement des notices et documens demandés à MM. les Préfets des Départemens sur les anciens Monumens de notre histoire, et les mesures à prendre pour leur conservation, d'après la circulaire de Son Excellence le Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur, du 8 avril 1819.

M. le Chevalier Dacier, *Secrétaire perpétuel.*
M. Dureau de la Malle.
M. Jomard.
M. Hase.
M. le Cte de la Borde.
M. Raoul Rochette.
M. Naudet.
M. Eméric-David.
M. Feuillet, *Biblioth.*, palais de l'Institut.

M. *Cardot*, Agent et Chef du bureau, au Secrétariat.
M. *Firmin Didot*, Imprimeur de l'Institut.

SECTION II.

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

Cette Académie a été créée par l'ordonnance du Roi du 20 décembre 1820, et organisée par celle du 18 octobre 1829. Elle est instituée spécialement pour répondre aux demandes du Gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique, et principalement sur les épidémies, les épizooties, les différens cas de médecine légale, la propagation de la vaccine, l'examen des remèdes nouveaux, et des remèdes secrets, les eaux minérales naturelles ou factices. Elle est, en outre, chargée de continuer les travaux de la Société royale de médecine et de l'Académie royale de chirurgie.

L'Académie est divisée en onze classes ou sections, savoir: 1° d'Anatomie et Physiologie; 2° de Pathologie médicale; 3° de Pathologie chirurgicale; 4° de Thérapeutique et d'Histoire naturelle médicale; 5° de Médecine opérative; 6° d'Anatomie pathologique; 7° d'Accouchemens; 8° d'Hygiène publique, Médecine légale et police médicale; 9° de Médecine vétérinaire; 10° de Physique et Chimie médicale; 11° de Pharmacie. Elle désigne elle-même les Membres qui forment chacune de ces classes ou sections.

L'Académie se réunit en corps; ses séances sont uniquement consacrée à la science.

Un secrétaire annuel, nommé par l'Académie, supplée le secrétaire perpétuel en cas d'absence.

Le nombre des Membres de l'Académie sera successivement réduit à cent soixante-dix, savoir: soixante titulaires, quarante adjoints, quarante associés

non-résidans, vingt associés étrangers et dix associés libres. Jusqu'à ce que l'Académie soit rentrée dans les limites des nombres ci-dessus exprimés, il ne sera fait qu'une nomination sur trois extinctions. Il ne sera plus nommé de membres honoraires ni d'associés résidans; les honoraires qui font actuellement partie de l'Académie jouissent des mêmes prérogatives que les titulaires. Les adjoints prennent part aux discussions de l'Académie en matière de science, mais avec voix consultative seulement. Ils ont droit désormais, et concurremment avec les associés résidans, au tiers au moins des places de titulaires. Il n'y a plus d'adjoints non-résidans: ils prennent le titre de *Correspondans*. Le conseil d'Administration de l'Académie se compose du président d'honneur, du président annuel, du secretaire perpétuel, du trésorier, du doyen de la Faculté de médecine, de quatre membres titulaires nommés annuellement par l'Académie, et du secrétaire de ses bureaux, qui a le titre et remplit les fonctions de secrétaire du conseil: ce conseil a seul l'administration des affaires de l'Académie. Les élections pour les places de titulaires et d'adjoints sont faites par les membres de l'Académie, sur une liste de candidats présentée par la classe ou section dans laquelle la place est vacante. Les associés non-résidans et les correspondans sont nommés directement par l'Académie. La nomination des titulaires est soumise à l'approbation du Roi. L'élection des adjoints doit être confirmée par l'Académie entière. Le premier médecin du Roi est de droit président d'honneur perpétuel de l'Académie.

Président d'honneur perpétuel.

M. le Bon Portal ✠ (C ✻), *Premier Médecin du Roi.*
M. Double ✻, *Président annuel.*
M. le Bon Dubois ✠ (O ✻), *Vice-Président.*
M. Pariset ✠ ✻, *Secrétaire Perpétuel.*
M. Adelon, *Secrétaire annuel.*

LISTE *alphabétique des Membres de l'Académie.* MM.,

Abraham, *Docteur en médecine.*
Adelon, *Agr. à la Fac. de méd. de Paris.*
Alard ✻, *idem.*
Alibert (B^on) ✠ (O ✻), 1er *Médecin ordinaire du Roi*, Vice-Président
Amussat, *Docteur en medecine.*
Andral père, *idem.*
Andral fils, *Docteur en médecine*
Andry ✻, *Membre de l'ancienne Société royale de médecine.*
Aulagnier ✻, *Docteur en médecine.*
Baffos, *Chir. de l'Hôpital des enfans.*
Bagnéris (O ✻), *Méd. en ch. des Inval.*
Bally ✠ ✻, *Méd. de l'hôp. de la Pitié*
Barbier ✻, *Chirurgien en chef de l'Hôpital du Val-de-Grâce.*
Bard, *Docteur en médecine.*
Baron ✻, *Méd. des enfans de France*
Barruel, *Préparateur des Cours de chimie, à la Fac. de méd. de Paris*
Barthélemy, *Prof. à l'Ecole d'Alfort*
Baudelocque, *Docteur en médecine.*
Beauchêne fils, *Chirurgien de l'hôpital Saint-Antoine*
Bégin, *Docteur en médecine.*
Biett, *Méd. de l'Hôpital Saint-Louis.*
Boisseau, *Docteur en medecine.*
Borie ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Bonastre, *Pharmacien.*
Boudet neveu, *Pharmacien.*
Bougon ✠ ✻, 1er *Chirurg. du Roi.*
Bouillaud, *Docteur en médecine.*
Bouillon-Lagrange ✻, *Professeur à l'Ecole de pharmacie de Paris.*
Boullay ✻, *Pharmacien.*
Boullay jeune ✻, *Méd. vétérinaire.*
Bourdois (Chev.) ✠ ✻, *Méd. en ch. des épidémies dans le dép. de la Seine.*
Bourdon, *Médecin du 1er dispensaire de la société Philantropique.*
Bouriat, *Professeur-Adjoint à l'Ecole de pharmacie de Paris.*
Bousquet, *Médecin de la Monnaie royale des Médailles.*
Boutron-Charlard, *Pharmacien.*
Bouvenot, *Docteur en médecine.*
Boyer (B^on) (O ✻), *Chirurgien en chef adj. de l'hôpit. de la Charité.*
Breschet ✻, *Chir. ord. de l'Hôtel-Dieu.*
Bricheteau, *Docteur en médecine.*

Broussais (Chev.) ✻, *Médecin en chef de l'hôpital du Val-de-Grâce.*
Burdin aîné, *Docteur en médecine.*
Burdin jeune, *idem.*
Bussy, *Pharmacien à Paris.*
Caille, *Docteur en médecine.*
Canin, *Docteur en chirurgie.*
Canuet, *Méd. à l'hosp. de Ste.-Périne,*
Capuron, *Agrégé à la Faculté de médecine de Paris.*
Castel, *Docteur en médecine.*
Caventou ✻, *Pharmacien à Paris.*
Chantourelle, *Docteur en médecine.*
Chardel, *Docteur en médecine.*
Chéreau, *Pharmacien à Paris.*
Chevallier, *idem.*
Chomel, *Médecin de l'hôpital de la Charité, Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Clarion, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Cloquet (Hipp.), *Agrégé en exercice près la Faculté de méd. de Paris.*
Cloquet (Jules), *Chirurgien en second de l'hôpital Saint-Louis.*
Collineau, *Méd. de la Mais. S. Lazare.*
Cornac ✻, *Médecin du Louvre.*
Coutanceau ✻, *Médecin de l'hôpital du Val-de-Grâce.*
Cullerier neveu, *Chirurgien en second de l'Hôpital des vénériens.*
Dalmas, *Médecin du Roi, par quartier.*
Danyau, *Docteur en chirurgie.*
Deguise père, *idem.*
Delens, *Inspecteur des Facultés de Médecine de France.*
Demangeon ✻, *Docteur en médecine.*
Demours ✻, *Méd. oculiste du Roi.*
Deneux ✠ ✻, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Derosne, *Pharmacien à Paris.*
Derosne (Ch.), *ancien Pharmacien.*
Desmarets, *Prof. à l'Ecole d'Alfort.*
Désormeaux ✻, *Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.*
Desportes (Eug.), *Docteur en méd.*
Dévilliers, *Chirurgien aide-major du Val-de-Grâce.*
Deyeux ✻, *Professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris.*
Distel ✠ ✻, *1er Chirurgien du Roi.*
Dizé, *ancien Pharmacien.*
Double ✻, *docteur en médecine.*
Dubois (Bon) ✠ (O ✻), *Prof. hon. à la Faculté de Médecine de Paris.*
Dubois-Foucou, *Chirurgien-Dent.*
Dubois (Paul). *Chirurgien adjoint de la Maison royale de Santé.*
Duméril ✻, *Prof. à la Facul. de Méd. de Paris, mem. de l'Ac. des Scienc.*
Dupuy, *Prof. à l'Ecole d'Alfort.*
Dupuytren (Bon) ✠ ✻, *Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.*
Duval, *ancien Membre de l'Académie royale de chirurgie.*
Edwards, *M. de la Soc. phylomatique.*
Emery ✻, *Docteur en médecine.*
Espiaud, *idem.*
Esquirol ✻, *Médecin en chef de la maison de Charenton.*
Evrat, *Docteur en médecine.*
Fabre ✠, *1er Pharmacien du Roi.*
Falret, *Docteur en médecine.*
Fée, *Pharmacien à Paris.*
Ferrus ✻, *Médecin de la Salpêtrière.*
Forestier, *Docteur en chirurgie.*
Fouquier ✻, *Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.*
François (O ✻), *Médecin au bureau central des hôpitaux à Paris.*
Gallée (O ✻), *Chir. en ch. des armées.*
Gardien, *Docteur en médecine.*
Gasc ✻, *Médecin de l'Hôpital militaire de la garde royale.*
Geoffroy ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Gérardin, *Docteur en médecine.*
Gilbert, *idem.*
Gimelle, *Chirurgien aide-major de l'hôpital de la Garde royale.*
Girard ✻, *Direct. de l'Ecole d'Alfort.*
Gorsse (O ✻), *Chir. princ. des armées.*
Graterau, *Docteur en chirurgie.*
Guéneau de Mussy ✻, *2e Médecin ordinaire du Roi.*
Guerbois, *Chir. en ch. de l'hôp. Cochin.*
Guersent ✻, *Méd. de l'Hôp. des enfans.*
Guiart, *Professeur à l'école de pharmacie de Paris.*
Guibourt, *Pharmacien à Paris.*
Hamel, *Docteur en médecine.*
Hedelhofer (O ✻), *Chirurgien-major des Gardes-du-Corps.*
Heller, *Docteur en médecine.*
Henry ✻, *Ch. de la Phar. cent., Prof.-Adj. à l'Ec. de Pharm. de Paris.*
Henry fils, *Docteur en médecine.*
Hervey de Chégoin, *Docteur en méd.*
Honoré ✻, *Méd. de l'hôpital Necker.*
Horeau ✻, *Docteur en médecine.*
Husson ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Huzard (Chev.) ✠ ✻, *Inspect.-gén. des Ecoles royales vétérinaires.*

Itard ✻, *Médecin de l'Institution des Sourds-Muets.*
Jacquemin père, *Docteur en médec.*
Jadelot ✻, *Méd. de l'Hôp. des enfans.*
Jadioux, *Agrégé en exercice pres la Faculté de médecine de Paris.*
Jourda, *Docteur en médecine.*
Jourdan ✻, *idem.*
Jussieu (de) ✻ ✻, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Kéraudren ✻ (O ✻), *Inspect. général du Service de Santé de la Marine.*
Kergaradec, *Agrégé en exercice pres la Faculté de médecine de Paris.*
Labarraque, *Pharmacien à Paris.*
Lacournère, *Docteur en chirurgie.*
Lagneau, *Docteur en médecine.*
Lallement ✻, *Chirurgien en chef de la Salpêtrière.*
Landré-Beauvais ✻, *Doyen de la Faculté de médecine de Paris.*
Larrey (B^on) (C ✻), *Chir. en chef de l'hôp. milit. de la Garde royale.*
Laubert (O ✻), *Inspecteur-général du service de santé des armées.*
Laudibert (O ✻), *Pharmacien en chef du Val-de-Grâce.*
Laugier ✻, *Profess. au Jardin du Roi.*
Laurent ✻, *Chir. princ. de l'armée.*
Lebreton, *Docteurs en médecine.*
Lemaire Lisancourt, *Pharmacien en chef de la Maison d'accouchement.*
Lerminier ✻, *Médecin de la Charité.*
Leroux (Chev.) ✻, *Professeur hon. à la Faculté de médecine de Paris.*
Lisfranc, *Chirurgien au bureau central d'admission des Hospices.*
Loiseleur Deslongchamps ✻, *idem.*
Londe, *Docteur en médecine.*
Lop de Louis, *Docteur en Médecine.*
Louyer-Willermay, *Doct. en Méd.*
Lucas (B^on) ✻ ✻, *Médecin de* S. A. R. *Madame* LA DAUPHINE.
Macartan ✻, *Docteur en médecine.*
Magendie, *Memb. de l'Ac. des scienc.*
Maingault, *Docteur en médecine.*
Manry ✻, *Méd. de l'hôpit. St.-Louis.*
Marc ✻, *Memb. du Cons. de salubrité.*
Maret, *Docteur en chirurgie.*
Margueron, *Pharmacien.*
Marjolin ✻, *Chir. en 2e de l'Hôt.-Dieu.*
Martin, *Pharmacien à Paris.*
Martin Solon, *Doct. en Médecine.*
Maygrier, *idem.*
Mérat, *Membre de l'ancienne société de médecine de Paris.*
Mestivier ✻, *Docteur en médecine.*
Mitouart, *Pharmacien à Paris.*
Moreau, *Docteur en chirurgie.*
Murat, *Chirurg. en chef de Bicêtre.*
Nacquart, *Secrétaire-général de la Société de médecine du département de la Seine.*
Ollivier-d'Augers, *Docteur en méd.*
Orfila ✻, *Prof. à la Fac. de Paris.*
Oudet, *Dentiste.*
Parent-Duchâtelet ✻, *Doct. en méd.*
Patissier, *idem.*
Pelletier ✻, *Professeur-Adjoint à l'Ecole de pharmacie de Paris.*
Petit ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Pétroz, *Phar. en chef à la Charité.*
Picher-Grandchamps, *Doct. en chir.*
Piorry, *Docteur en médecine.*
Piot de Montaigu ✻ ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Planche, *Pharmacien à Paris.*
Poirson (O ✻), *Chirurgien major de l'Hôpital de la Garde royale.*
Rayer, *Médecin du Bureau central d'admission des hôpitaux de Paris.*
Recamier ✻, *Prof. à la Fac. de méd. Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Renauldin, *Méd. de l'Hôp. Beaujon.*
Renoult ✻, *Chirurgien militaire.*
Réveillé Parise ✻, *Docteur en méd.*
Ribes ✻, *Chirurgien des Invalides.*
Richard (Ach.), *agrégé en exercice, pres la Faculté de méd. de Paris.*
Richerand (B^on) ✻ ✻, *Chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Louis.*
Robinet, *Pharmacien, à Paris.*
Robiquet, *Professeur à l'Ecole de pharmacie de Paris.*
Roche.
Rochoux, *Docteur en médecine.*
Rostan, *Médecin de la Salpêtriere.*
Roux ✻, *Chir. en chef de la Charité, Prof. à la Faculté de méd. de Paris.*
Rullier, *agrégé en exercice, près la Faculté de médecine de Paris.*
Salmade ✻, *Méd. du Roi, par quartier.*
Sédillot, *ancien Secrétaire-général de la Société de médecine de Paris.*
Ségalas, *agrégé en exercice, près la Faculté de médecine de Paris.*
Serres ✻, *Méd. à l'hôp. de la Pitié.*
Soubeyran, *Pharmacien à Paris.*
Suë (Chev.) ✻ (O ✻), *Méd. en ch. hon. de l'hôp. milit. de la mais. du Roi.*
Tessier (Chev.) ✻ ✻, *Membre de l'anc. Société royale de médecine.*

Thillaye (Chev.) ✻, *idem.*

Vergès ✻, *Chirur. en chef de l'armée.*

Villeneuve, *Docteur en médecine.*

Villermé, *Ancien secrétaire-général de la société médicale d'émulation.*

Virey, *ancien Pharmacien en chef des Hôpitaux militaires.*

Wenzel (Bon de), *Médecin-oculiste.*

Yvan (Bon) ✠ (O ✻), *Chirurgien en chef de l'Hôtel des Invalides.*

Associés libres. Messieurs,

Arago ✻, *Memb. de l'Ac. des Scienc.*

Blainville, *Prof. au Jardin du Roi.*

Brongniart ✠ (O ✻), *idem.*

Capelle (Bon) (C ✻), *Cons.-d'État, Préfet de Seine-et-Oise.*

Chabrol de Volvic (Cte) (G ✻), *Cons. d'État, Préfet du dép. de la Seine.*

Chaptal (*S. S.* le Cte) ✠ (G O ✻), *Membre de l'Institut.*

Chevreul, *Prof. de chimie au Jardin du Roi.*

Corbière (*S. S.* le Cte de) ✠ (G O ✻).

Cuvier (Bon) (G O ✻), *Cons.-d'État, Secrét. perpét. de l'Ac. des Scienc.*

D'Arcet ✠✻, *Memb. de l'Ac. des Sc.*

Delessert (Bon) (O ✻), *Membre libre de l'Académie des Sciences.*

Desfontaines ✻, *Memb. libre de l'Acad. des Sc. Prof. au Muséum d'hist. nat.*

Dulong ✻, *Memb. de l'Ac. des Scienc.*

Fourier (Bon) ✻, *Sec. perp. de l'Acad. des Sc. pour les sciences mathém.*

Gay-Lussac (O ✻), *Membre de l'Académie des Sciences.*

Geoffroy de St.-Hilaire ✻, *de l'Acad. des Scienc. Prof. au Jardin du Roi.*

Gérando (Bon de) (C ✻), *Cons. d'État, Membre de l'Ac. roy. des Inscript.*

Hely-d'Oissel (O ✻), *Cons.-d'État.*

Héricart de Thury (Vte) (O ✻), *idem.*

Jomard ✻, *de l'Acad. des Inscript.*

Labillardière, *de l'Accad. des Scienc.*

Laffon de Ladebat (Edouard).

Péligot, *Membre de la commission administrative des Hosp. de Paris.*

Pouqueville, *Docteur en médecine,*

Rémusat (Abel) ✻, *Membre de l'Académie des Inscriptions.*

Thénard (Bon) (O ✻), *Membre de l'Académie des Sciences.*

Associés non résidans. Messieurs,

Barbier, *Prof. de mat. méd. à Amiens.*

Baume, *Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.*

Béclard, *idem.*

Bertin, *Médecin à Rennes.*

Bertrand, *Médecin-Inspecteur des eaux du Mont-d'Or.*

Boin ✠ (O ✻), *Doct. Méd. à Bourges.*

Bouchet, *ancien Chirurgien en chef de l'hôpital général de Lyon.*

Braconnot (H.), *Pharmac. à Nancy.*

Bretonneau, *Médecin à Tours.*

Broussonnet, *Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.*

Caillot, *Prof. à la Fac. de Strasbourg.*

Cazalès, *à Bordeaux.*

Chrestien, *D. en méd. à Montpellier.*

Cruveilhier, *Profess. à Montpellier.*

Delpech, *Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.*

De Sèze, *Rect. de l'Ac. de Bordeaux.*

Dumas.

Dutrochet.

Faye, *à Bourbon-l'Archambault.*

Flamand, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*

Flaubert.

Fleury, *à Toulon.*

Fleury, *à Clermont.*

Fodéré, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*

Fouré, *Méd. des épidémies, à Nantes.*

Frémy, *à Versailles.*

Gayrard, *Médecin en chef de la succursale des Invalides, à Avignon.*

Gerboin, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*

Godine, *à Moret.*

Gorey, *à Metz.*

Gronier, *à Lyon.*

Guérin, *à Bordeaux.*

Hecht, *Directeur de l'Ecole de pharmacie de Strasbourg.*

Labbat, *à Cauterets.*

Lanoix, *Docteur en méd. à Orléans.*

Lasservole, *Méd. ord. du Roi, à Sarlat.*

Latour, *Médecin, à Orléans.*

Lauth, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*

Lobstein, *idem.*

Lordat, *Doyen de la Faculté de médecine de Montpellier.*

Marchand, *Médecin, à Metz.*

Murat, *Méd. Insp. des eaux de Crauzac*

Nestler, *à Strasbourg.*

Proust, *de l'Ac. des Scienc. à Angers.*

Sézulas, *à Metz.*
Taranget, *Recteur de l'Académie de Douai.*
Thérin (O ✱). *Doct. en médecine.*
Tourdes, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*
Vaidy (O ✱), *Médecin en chef de l'Hôpital de Lille.*
Valentin (L.). *Doct. en méd. à Nancy.*
Viguerie, *Prof. de chir. à Toulouse.*
Virenque, *Directeur de l'Ecole de pharmacie de Montpellier.*

Associés étrangers. Messieurs,

Autenrieth, *à Tubingue.*
Balenchana, *à Mexico.*
Buzelius, *à Stockolm.*
Blumembach, *à Gœttingue*
Colman, *à Londres.*
Cooper, *idem.*
De Candolle, *à Genève.*
Graefe, *à Berlin.*
Huffeland, *idem.*
Humboldt (Alex.), *idem.*
Physick, *à Philadelphie.*
Rolando, *à Turin.*
Sœmmering, *à Francfort.*
Sprengel, *à Halle.*
Tomassini, *à Bologne.*
Travers, *à Londres.*
Vogel, *à Munich.*

M. Bousquet, *Secrétaire du Conseil d'administration.*
M. Soubeyran, *chef des travaux chimiques.*

L'Académie tient ses séances et a établi ses bureaux, rue de Poitiers, n. 8.

DIVISION DE L'ACADÉMIE EN SECTIONS.

1re. Anatomie et Physiologie.

Honoraires. MM.

Gorse. Demangeon.
Salmade. Castel.

Titulaires. MM.

Beauchêne. Ribes.
Boyer. Virey.
Cloquet (Hyp.). Magendie.
Duméril Pariset.

Associés. MM.

Edwards. Serres.

Adjoints. MM.

Bourdon. Maingault.
Haller. Piorry.
Ollivier-d'Angers. Ségallas.

2e. Pathologie médicale.

Honoraires. MM.

Abraham. Bagneries.
Andral père. Mestivier.
Aulagnier. Piot de Montaigu.
Borie. Horeau.

Titulaires. MM.

Alard. Leroux.
Broussais. Bon Portal.
Bourdois. Récamier.
Itard. Lerminier.
Bon Lucas. Jadelot.
Landré-Beauvais. Desormeaux.

Associés. MM.

Biett. Honoré.

Adjoints. MM.

Boisseau. Hamel.
De Kergaradec. Collineau.
Roche. Manry.
Bouillaud. Macartan.
Brichetean. Jourdan.
Rostan. Jadioux.
Falret. Gilbert.

3e. Pathologie externe.

Honoraires. MM.

Maret. Guerbois.
Gallée. Gratereau.
Lacournère. Barbier.

Titulaires. MM.

Vergès. Bon Dubois.
S rres. Duval.
Dubois-Foucou. Marjolin.
Baffos. Yvan.
Bougon. Distel.
Cloquet (J.). Lallement.

Associé.

M. Laurent.

Adjoints. MM.

Bard. Oudet.
Bégin. Réveillé-Parise.
Espiaud. Jourda.
Chantourelle.

4e. Thérapeutique et Histoire Naturelle médicale.

Honoraires. MM.

De Jussieu. Loiseleur des Long-champs.
Sédillot.
François.

Titulaires. MM.

Mérat. Guersent.
Bon Alibert. Clarion.
Delens. Bally.
Geoffroy. Louyer-Villermay.

Associé.

M. Chardel.

Adjoints. MM.

Bousquet. Patissier.
Bouastre. Richard (A.).
Desportes. Rayer.
Martin-Solon.

5e. Médecine opératoire.

Honoraires. MM.

De Wenzel. Renoult.

Titulaires. MM.

Demours. Lisfranc.
Bon Dupuytren. Roux.
Bon Larrey. Bon Richerand.

Associés. MM.

Cullerier. Lagneau.

Adjoints. MM.

Amussat. Gimelle.
Hervez de Chégoin. Poirson.

6e. Anatomie pathologique.

Honoraires. MM.

Petit. Cornac.

Titulaires. MM.

Breschet. Husson.
Chomel. Hedelhoffer.
Fouquier. Rullier.

Associés. MM.

Ferrus. Gasc.

Adjoints. MM.

Andral fils. Louis.
Baron. Rochoux.

7e. Accouchemens.

Honoraires. MM.

Capuron. Gardien.
Danyau. Maygrier.

Titulaires MM.

Deneux. Moreau.
Evrat. Murat.

Associé.

M. Dubois (P.).

Adjoints. MM.

Baudelocque. Le Breton.
Devilliers. Villeneuve.

8e. Hygiène publique, Médecine légale et Police médicale.

Honoraires. MM.

Dalmas. Tessier.
Forestier. Canuet.
Jacquemin.

Titulaires. MM.

Adelon. Deyeux.
Marc. Renauldin.
Keraudren. Double.
Esquirol.

Associé.

M. Nacquart.

Adjoints. MM.

Emery. Parent-Duchâtelet.
Gérardin. Villermé.
Labarraque. Chevalier.
Londe.

9e. Médecine vétérinaire.

Titulaires. MM.

Barthelemy. Huzard.
Desmarets. Dupuy.
Girard.

Adjoint.

M. Bouley jeune.

10e. Physique et Chimie médic.

Honoraires. MM.

Bouillon-Lagrange. Guéneau de Mussy.
Burdin aîné. Thillaye.
Caille.

Titulaires. MM.

Con'anceau. Orfila.
Caventon. Pelletier.
Langier. Robiquet.
Laubert.

Associés. MM.

Barruel. Derosne (Ch.).

Adjoints. MM.

Burdin jeune. Henry fils.
Bussy. Soubeiran.

11e. Pharmacie.

Honoraires. MM.

Bouriat. Laudibert.
Dizé. Martin.
Guiart. Mitouart.

Titulaires. MM.

Boudet. Fabre.
Boullay. Henry père.
Derosne aîné. Planche.

Associé.

M. Margueron.

Adjoints. MM.

Boutron-Charlard. Lemaire Lizancourt.
Chéreau. Petroz.
Fée, *à Lille.* Robinet.
Guibourt.

SECTION III.

SOCIETÉ ANONYME DU BULLETIN UNIVERSEL,

Pour la propagation des connaissances scientifiques et industrielles.

(Rue de l'Abbaye, n. 3, à Paris.)

Le but de cette association, autorisée par ordonnance du Roi, en date du 13 mars 1828, est:

I. De centraliser à Paris la connaissance de tous les progrès des travaux de l'esprit humain dans les sciences positives et dans les arts industriels, 1° par le moyen d'une correspondance active et universelle; 2° par la réunion de tous les recueils périodiques et de toutes les collections académiques; 3° par le dépouillement de tous ces recueils, et l'analyse de tous les ouvrages qui sont adressés à la Direction de la Société.

II. De répandre et de propager ensuite cette connaissance dans tous les pays civilisés, 1° par la publication des huit recueils spéciaux qui, dans leur ensemble, composent le *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, destinés à servir de lien et de correspondance entre tous les amis des sciences et de l'industrie, sans acception de patrie, d'école ou de doctrine; 2° par l'usage qui leur est accordé de la bibliothèque de l'institution; 3° par les renseignemens que la Direction s'empresse de donner à tous ceux qui les réclament sur tous les objets qui composent la sphère de l'institution.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE PERFECTIONNEMENT.

S. S. le Duc de Doudeauville ✻ ✻ (O ✻), *Président.*
S. S. le Duc d'Escars ✻ (G O ✻).
Le Bon Benjamin Delessert (O ✻), *Banquier, Député.*
Casimir Périer ✻, *Banquier. Député.*
S. S. le Vte de Châteaubriand ✻ ✻ (O ✻), *Min. d'Etat, de l'Acad fr.*
Villemain (O ✻), *Membre de l'Académie française, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Académie de Paris.*
Le Bon Silvestre de Sacy (C ✻), *de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres.*
Letronne ✻, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Le Bon Fourier ✻, *Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.*
M. . . . . . .

DIRECTION ET CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Directeur de la Société.

M. le Bon de Férussac ✻ ✻, *Fondateur* et Rédacteur en chef du Bulletin.

Administrateurs. Messieurs,

Wurtz ✻, Libraire, *Fondateur et Administrateur.*
Firmin Didot (Ambroise), *Imprimeur du Roi, Administrateur.*
D'Arcet ✻ ✻, *de l'Académie des sciences, Administrateur.*
Soulange-Bodin ✻, *de l'Académie des sciences, Administrateur.*

COMITÉ CENTRAL FRANÇAIS.

PROTECTEUR: S. A. R. MONSIEUR LE DAUPHIN.

Premiers Sociétaires.

S. M. CHARLES X.
S. A. R. Monsieur le DAUPHIN,
S. A. R. le Duc D'ORLÉANS.

COMITÉ BADOIS.

PROTECTEUR : S. A. R. LE GRAND-DUC.

Premiers Sociétaires.

S. A. R. LOUIS, Grand-Duc.
S. A. le Margrave LÉOPOLD.
S. A. le Margrave GUILLAUME.
S. A. le Margrave MAXIMILIEN.

COMITÉ WURTEMBERGEOIS.

PROTECTEUR : S. M. LE ROI DE WURTEMBERG.

Premiers Sociétaires.

S. M. GUILLAUME.
S. A. R le Prince FRÉDÉRIC DE WURTEMBERG.
S. A. le Duc GUILLAUME DE WURTEMBERG.

SECTION IV.

SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT DE L'INDUSTRIE NATIONALE, *à Paris*, *Rue du Bac*, 42.

Cette société, fondée plusieurs années avant la révolution, fut rétablie, en 1802, par le concours d'un grand nombre de savans, de fonctionnaires publics, de propriétaires et de manufacturiers. Ses statuts ont été homologués par ordonnance royale du 25 avril 1824. Elle a pour but de seconder les efforts du Gouvernement pour l'amélioration de toutes les branches de l'industrie française. Voici les principaux moyens dont elle fait usage :

1° Distributions de prix et de médailles pour des inventions ou des perfectionnemens dans les arts utiles ; 2° envois de modèles, dessins ou descriptions des inventions nouvelles, et d'instructions ou de renseignemens pour les fabricans ou les agriculteurs ; 3° expériences et essais pour apprécier les nouvelles méthodes annoncées au public ; 4° publication d'un bulletin distribué exclusivement aux membres de la Société, renfermant l'annonce raisonnée des découvertes relatives à l'industrie, faites en France ou chez l'étranger.

La Société d'Encouragement tient ses assemblées générales deux fois par an. La première a lieu dans le courant du premier semestre ; elle est consacrée : 1° A la reddition du compte général des travaux de la Société, par le Secrétaire, et du compte des recettes et dépenses, par la Commission des fonds et les Censeurs ; 2° Au renouvellement du Conseil d'administration ; 3° A la distribution des médailles d'encouragement. La deuxième a lieu dans le courant du deuxième semestre : elle est consacrée à la distribution des prix. Son conseil d'administration s'assemble de deux mercredis l'un, de quinzaine en quinzaine. Tous les sociétaires peuvent assister aux séances. Pour être reçu dans la Société d'Encouragement, il suffit d'être présenté par un de ses membres, admis par le conseil, et de s'engager pour une contribution annuelle de 36 francs. Le Roi accorde une somme annuelle de 3 000 francs, à cette Société, pour les jetons de présence à distribuer aux membres de ses différens comités.

Conseil d'Administration au 1er novembre 1829.

Président.

S. S. le Cte *Chaptal* ✠ (G ✻), de l'Acad. des Sciences, r. de Grenelle-S.-G. 88.

Vice-Président.

S. S. le Duc *de Doudeauville* ✠ ✠ (O ✻), Min. d'Etat, rue de Varennes, 33.

Secrétaire.

M. le Bon *de Gérando* (C ✻), Cons.-d'Etat, de l'Institut, impasse Férou, 7.

Secrétaires-adjoints. Messieurs,

Jomard ✻, Membre de l'Institut, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 10.
Cl. Anth. Costaz, anc. Chef de div. au Min. de l'Intér. r. de Richelieu, 93.

Trésorier.

M. *Agasse*, Notaire, place Dauphine, n. 23.

Censeurs.

S. S. le Duc *de Praslin* (C ✻), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 105.
S. S. le Duc *de Montmorency* ✻ ✻, rue de l'Université, 80.

Membres du Conseil.

Commission des Fonds. MM.

Bordier, Peintre d'histoire, rue du Roi-de-Sicile, n. 28.
Le Baron *de la Doucette* ✻, ancien Préfet, rue Saint-Lazare, n. 11.
Le Pere ✻, Inspecteur divisionn. des Ponts-et-Chaussées, rue du Bac, 33.
S. S. le M[is] *de Lévis-Mirepoix* ✻ ✻. Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, r. de la Planche, n. 17.
Michelin (Hardouin), Conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue d'Orléans, n. 5, au Marais.
Molinier de Montplanqua ✻, Doyen des Avocats aux Conseils du Roi, rue Saint-Antoine, n. 71.
Le C[te] *Alexis de Nouilles* ✻ (C ✻), place du palais Bourbon, n. 95.
S. S. le M[is] de *Pastoret* ✻ (G ✻), place Louis XVI, n 6.
V[te] *Posuel de Vernaux* ✻, de la Soc. royale d'Agriculture, rue de Bourgogne, n. 23.

Membre honoraire.

M. le C[te] *Alexandre de la Borde* ✻, Membre de l'Institut, r. d'Artois, 28.

Arts Mécaniques. MM.

Baillet de Belloy ✻, Inspecteur divisionnaire des Mines, rue du Bouloy, hôtel de Bretagne.
Francœur ✻, Professeur à la Faculté des Sciences, r. du Cherche-Midi, 25
Gambey ✻, Ingénieur en instrumens de mathematiques, rue Culture-Sainte-Catherine, 14.
Hachette. Prof à la Fac. des Scienc. rue Sainte-Hyacinthe-St.-M., n. 8
Le V[te] *Héricart de Thury* (O ✻). Cons.-d'Etat, Directeur des travaux de Paris, Membre de l'Institut, rue de l'Université, n. 29.
Humblot-Conté ✻, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 52.
Mallet (Charles) ✻, Ingén. en chef des Ponts-et-Chaussées, r. du Regard, 47.
Molard aîné ✻, de l'Académie des Sciences, rue de Charonne, n. 47.
B[on] *Ternaux* (O ✻), Député, place des Victoires, n. 6.

Adjoints. MM.

Pajot Descharmes, Membre du Comité consultatif des Arts et Manufactures, rue de la Verrerie, n. 58.
Benoit. Ingénieur pour les usines et manufactures, rue Richer, n. 24.
B[on] *de Lambel* ✻ (O ✻), M[al]-de-c. du génie, r. d'Anjou, 8, au Marais.

Membres honoraires. MM

B[on] *Poisson* (O ✻), Memb. de l'Acad. des Sciences, rue de Condé, n. 10.
De Prony ✻ (O ✻), de l'Acad. des Sciences, rue Culture-Sainte-Catherine, n. 27.
Le Chev. *Tarbé de Vaux-Clairs* ✻ (O ✻), Inspect. gén. des ponts et Chaussées, rue du Gr.-Chantier, 4.

Comité des Arts Chimiques. MM.

Bréant ✻, Vérificat. génér. des Essais à la Monnaie, hôtel des Monnaies.
D'Arcet ✻ ✻, Inspect. gén. des Essais, de l'Institut, hôtel des Monnaies.
Gauthier de Claubry, du Conseil de salubrité, rue Servandoni, n. 4.
Mérimée ✻, Peintre, Secrétaire perpét. de l'Ecole spéciale des Beaux-Arts, rue des Petits-Augustins, n. 16.
Payen ✻, Chimiste manufacturier, rue des Jeûneurs, n. 4.
Pelletier ✻. Pharmacien, r. Jacob, 11.
Roard de Clichy ✻, du comité consult. des arts et manuf. r. Montmartre, 160.
Robiquet, de l'Acad. royale de Médec. rue des Fossés-St.-Germ.-l'Aux. 5.
Le B[on] *Thénard* (O ✻), de l'Acad. roy. des Sciences, r. de Grenelle-S.-G. 42.

Adjoint.

Boullay ✻, Pharmacien, rue des Fossés-Montmartre, n. 17.

Membre honoraire.

D'Artigues ✻, du Cons. gén. des manuf. rue du Faub.-Poissonnière, n. 30.

Comité des Arts économiques. MM.

Bouriat, rue du Bac, n. 39.

Le Bon *Cagniard de Latour* ✻ ✻, rue du Rocher, n. 36.

Derosne (*Ch.*), rue St.-Honoré, 115.

Gilletde Laumont ✻(O✻), de l'Acad. roy. des Scienc. quai de la Tournelle, 3

Gourlier, Architecte, r. de l'Odéon, 21.

Labarraque ✻, Pharmacien, rue St.-Martin, n. 69.

Péclet, Professeur de Physique et de Chimie, rue N^e-des-Beaux-Arts, 10.

Pouillet ✻, professeur de physique, rue St.-André-des-Arts, n. 20.

Vallot, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue du Jardinet, n. 8.

Adjoints. MM.

Le Prince de Craon (*Ed.*) ✻, rue St.-Dominique, n. 54.

Le Chev. *de Puymaurin* ✻, Directeur de la Monnaie royale des médailles.

Dumas, Professeur de Chimie, au Jardin du Roi.

Membre honoraire.

Le Bon *Delessert* (O ✻), Régent de la Banque de Fr. rue Montmartre, 176.

Comité d'Agriculture. MM.

Baudrillart ✻, de la Société royale d'Agric. r. N^e-de-Luxembourg, 2 *bis*.

Challan (O ✻), de la Société royale d'Agricult. r. des Champs-Elysées, 8.

Chev. *Huzard* ✻ ✻, de l'Acad. royale des Sciences, Inspect. gén. des Ecoles roy. vétérinaires, rue de l'Eperon, 7.

Cte *de Lasteyrie* ✻, de la Société roy. d'Agricult. r. de Grenelle-S.-G. 59.

Bon *de Mortemart* ✻, de plusieurs Sociétés savantes, rue Duphot, 12.

B^on de *Silvestre* ✻ ✻, de l'Acad. des Sciences, Secrétaire perpétuel de la Société roy. d'Agricult. r. Taranne, 13.

Tessier ✻ ✻, de l'Acad. des Sciences, rue des Petits-Augustins, n. 26.

Adjoints. MM.

Labbé aîné, de la Société royale d'Agriculture, rue Duphot, n. 17.

Vilmorin aîné, Pépiniériste, quai de la Mégisserie, n. 30.

Huzard fils, de la Société royale d'Agriculture, rue de l'Eperon, 5.

Darblay, de la Société royale d'Agriculture, rue des Vieilles-Etuves, 16.

Comité de Commerce. MM.

Bellangé ✻, Membre du Conseil gén. des Manufactures, r. de Vendôme, 10

Bérard ✻, Membre du Conseil de salubrité, rue du Helder, n. 13.

Bertin ✻, Négoc. r. des Jeûneurs, 10.

Bottin ✻, de la Société roy. d'Agriculture, rue J.-J. Rousseau, n. 20.

Busche ✻, Directeur de l'approvisionnement de la réserve, quai de l'Hôpital, n. 35.

Le Bon *Coquebert de Montbret* ✻, de l'Académie des Sciences, rue Saint-Dominique, n. 71.

Rey ✻, Fabricant de châles, rue Ste.-Appoline, n. 13.

Le Bon *de Lavigerie* ✻, Inspect. gén. des Douanes, r. d'Enghien, n. 26.

Membres honoraires. MM.

Davillier ✻, Banquier, boulev. Poissonnière, n. 15.

Delessert (*François*) ✻, Banquier, rue Montmartre, n. 176.

Vital-Roux, Régent de la Banque de France, rue Richelieu, n. 104.

Commission du Bulletin.

Cette Commission est chargée de diriger le travail du *Bulletin*; elle est composée des réviseurs suivans : MM.

Francœur, *Hachette*,	Arts mécaniques.
D'Arcet, *Mérimée*,	Arts chimiques.
Péclet, *Bouriat*,	Arts économiq.
Cte *de Lasteyrie*.	Agriculture.
Bon *Coquebert de Montbret*,	Commerce.
Michelin (*Hard.*),	Comm. des fonds.

M. *Daclin*, *Rédacteur du Bulletin*, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 24.

Agent général de la Société.

M. *Guillard-Senainville* ✻, Secrétaire du Comité consultatif des Arts et Manufactures, rue du Bac, n. 42.

SECTION V.

SOCIÉTÉ ROYALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE,

Séant à Paris, Hôtel de-Ville.

Cette Société, rétablie par l'Ordonnance du Roi, du 4 juillet 1814, dans le titre et les attributions qui lui avaient été conférés en 1788, est le centre commun et le lien de correspondance des différentes Sociétés d'Agriculture du Royaume. Ses travaux ont pour objet l'amélioration des diverses branches de l'économie rurale et domestique de la France. Elle se réunit deux fois par mois à l'hôtel de la Préfecture du département de la Seine ; elle tient, chaque année, une séance publique, pour entendre le compte de ses travaux, qui lui est présenté par le Secrétaire perpétuel, et pour la distribution des prix qu'elle a proposés au concours. La Société a pour officiers, un président et un Vice-Président, élus par elle, et dont les fonctions respectives durent un an; un Secrétaire perpétuel et un Agent général trésorier, nommés à vie par le Roi, sur la présentation faite par la Société de trois candidats.

LE ROI, *Protecteur.*

Officiers pour l'année 1830.

S. S. le Bon Séguier (G O ❋), *Président.*
M. le Vte Héricart de Thury (O ❋), *Vice-Président.*
M. le Bon de Silvestre ℳ ❋, *Secrétaire perpétuel.*
M. le Chev. Huzard ✣ ❋, *Agent-général Trésorier.*
M. le Chev. Challan (O ❋), *Vice-Secrétaire.*

Associés ordinaires. Messieurs,

Le Chev. Tessier ✣ ❋, *Inspecteur-général des Bergeries royales*, rue des Petits-Augustins, n. 26.

Yvart ❋. *de l'Ac royale des Sciences*, rue du Four-Saint Germain, n. 42.

Le Chev. Huzard ✣ ❋, *Inspecteur-général des Ecoles royales vétérinaires*, rue de l'Eperon, n. 7.

Le Bon de Silvestre ℳ ❋, *de l'Acad. des Sciences*, rue Taranne, n. 13.

Molard ❋, *de l'Académie royale des Sciences*, rue de Charonne, n. 47.

Le Cte de Lasteyrie ❋, *Membre du Conseil d'agriculture*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n 59.

Sageret. *Propriétaire-Cultivateur*, rue de Montreuil, n. 141.

Le Bon Coquebert de Montbret ❋, *de l'Académie royale des Sciences*, r. Saint-Dominique Saint-Germain, 71.

Le Bon Benjamin Delessert (O ❋), *de l'Acad. des Scienc.* r. Coq-Héron, 3.

Le Chev. Challan (O ❋). *Propriétaire*, rue des Champs-Elysées, 8.

Vilmorin. *Marchand de graines*, quai de la Mégisserie, n. 30.

Le Cte Dubois (C ❋), *Propriétaire*, rue d'Artois, n. 11.

Dupetit-Thouars ✣ ❋, *de l'Académie des Sciences*, rue des Saussayes, 9.

Le Vte Posuel de Verneaux ✣, *propriétaire*, rue de Bourgogne, n. 32.

Michaux, *Botaniste-Voyageur*, quai aux Fleurs, n. 19.

Labbé, *Propriétaire*, rue Duphot, 17.

Girard ❋, *Directeur de l'Ecole royale vétérinaire d'Alfort.*

Baudrillart, *Chef de Divis. à l'Adm. gén. des Forets*, aux Batignoles.

Le Cte Chabrol de Volvic (G ❋), *Cons.-d'Etat*, *Préfet de la Seine.*

S. S. le Bon Séguier (G O ❋), 1er *Président de la Cour roy. de Paris*, rue Pavée-St-André-des-Arcs, 16.

Le Vte Héricart de Thury (O ❋), *de l'Acad des Sc. Dir. des trav. publics de Paris*, rue de l'Université, n. 29.

Becquey (C ❋). *Cons. d'Etat. Dir. gén. des Ponts-et-Chaussées et des Mines*, rue de Varennes, n 26.

Hachette, *Prof. de la Faculté des Sciences*, rue Saint-Hyacinthe, n. 8.

Dailly père, boulevart St.-Martin, 6.
Busche ❊, *Dir. de l'approvisionnement de réserve*, quai de l'Hôpital.
Huzard fils, *Médecin-Vétérinaire*, *membre du Conseil de Salubrité*, rue de l'Eperon-St.-André, n. 5.
Le Vte d'Harcourt, rue Royale, n. 13.
Le Bon de Ladoucette, rue Saint-Lazare, n. 11.
Dailly fils, *Maître de la poste aux chevaux*, rue S.-G.-des-Prés, n. 10.
Bon Ternaux aîné (O ❊), place des Victoires, n. 6.
Huerne de Pommeuse ❊, quai Malaquais, n. 17.
Soulange-Bodin ❊, r. Ste-Anne, 44.
Darblay, *Propriétaire*, rue des Vieilles-Etuves, n. 16.
Bottin ❊, *Editeur de l'Almanach du Comm.*, rue J.-J. Rousseau, 20.
Henry ❊, *Chef de la Pharmacie centrale des hôpitaux*, quai de la Tournelle, n. 5.
Le Bon de Mortemart-Boisse ❊, *Propriétaire*, Ville François Ier.
S. S. Cte de Tournon ✠ (C ❊), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 58.
Benoist, *Propriétaire*, rue de la Paix.
Leclerc - Thouin, *Propriétaire*, rue Saint-Victor, n. 7.
Yvart, *Professeur à l'Ecole royale vétérinaire d'Alfort.*

Associés libres. Messieurs,

Le Bon Rougier-la-Bergerie, r. Basse-du-Rempart, n. 44.
Desfontaines ❊, *Professeur de botanique au Jardin du Roi.*
S. S. le Cte Chaptal ✠ (G ❊), rue de l'Université, n. 45.
Cournol, *Avocat*, rue des Trois-Pavillons, n. 4.
Chev. Gillet-Laumont ✠ (O ❊), *de l'Académie royale des Sciences*, quai de la Tournelle, n. 3.
Le Cte Benoist (C ❊), *Ministre-d'Etat*, rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 27.
Malet-Mamon, *Propriétaire-Cultivateur*, à Choisy-le-Roi.
Neuvry, *Propriétaire*, à Bièvre.
Delpierre (C ❊), *Président honoraire à la Cour des Comptes*, rue d'Enfer, n. 11.
Cavoleau, à Fontenay-le-Comte, département de la Vendée.

Associés étrangers. Messieurs,

Marshall, *à Londres.*
Calkoen, *Secrétaire de la Société d'Agriculture d'Amsterdam.*
Decandolle, *Professeur d'histoire naturelle, à Genève.*
Sinclair, *à Edimbourg.*
Le Cte de Macclesfield, *Président du Bureau d'Agriculture, à Londres.*
Nicolaï, *à Rome.*
Le Bon de Voght, *à Flotbeck, près Altona.*
Hartig, *Grand-Maître des Forêts, à Berlin.*
Fellenberg, *à Hoffwyl.*
Schwerz, *à Hohenheim, près Stuttgard.*
Le prince Gagarin, à Moscou.

SECTION VI.

SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE,

Rue des Petits-Augustins, au palais des Beaux-Arts.

Cette Société, qui a succédé à l'ancienne Académie Celtique, se compose de quarante-cinq membres résidans, de dix membres honoraires et d'un nombre indéfini de correspondans nationaux et étrangers. Elle s'occupe de recherches sur les langues, la géographie, la chronologie, l'histoire, la littérature, les arts et les antiquités celtiques, grecques, romaines et du moyen âge, mais principalement des Gaules et de la Nation Française jusqu'au XVIe siècle inclusivement. Elle se réunit en *séances particulières*, les 9, 19 et 29 de chaque mois, excepté dans les mois de septembre et octobre, époque de ses vacances,

et en *assemblée publique* une fois par an. Alors elle remet, quand elle le juge convenable, une médaille d'or au meilleur mémoire envoyé sur un sujet mis par elle au concours. Elle publie un *Recueil de Mémoires*, qui se compose en ce moment de 8 vol. in-8°.

Cette Société a reçu le titre de *royale*, et son réglement a été approuvé par ordonnance du Roi, du 4 juillet 1829.

Président.

M. *Depping*, Homme de lettres, rue Cassette, n. 27.

Vice-Présidens. Messieurs,

Le B[on] *de la Doucette* ✻, ancien Préfet, rue Saint-Lazare, n. 11.
Le B[on] *Coquebert Montbret* ✻, Memb. de l'Institut, r. St.-Dominique-S.-G. 71.

Secrétaire.

M. *A. Taillandier*, Avocat aux conseils du Roi, rue Taranne, n. 10.

Secrétaire-Adjoint.

M. *Etienne* fils, rue de Grammont, n. 11.

Archiviste-Bibliothécaire.

M. *Berriat-Saint-Prix*, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

Trésorier.

M. *Lerouge*, rue Mazarine, n....

Membres. Messieurs,

Barbié du Bocage (*Alex.*), Prof. à la Fac. des lettres
Berr (*Michel*), Homme de lettres.
De Cadalvène, idem.
De Cailleux (O ✻), Secrétaire général des Musées, au Louvre.
Chaumette-Desfossés ✻.
Cirbied, Professeur d'arménien à l'Ecole des langues orientales.
Cousinery ✻, ancien Consul général.
Crapelet ✻, Imprimeur.
D'Attel de Lutanges, Homme de lett.
Desgranges, Homme de lettres.
Drojat (*François*), Avocat.
Dulaure, Homme de lettres.
Farcy, Homme de lettres.
Gauthier d'Arc, V.-Cons. en Grèce.
Gilbert, Homme de lettres.
Le V[te] *Héricat de Thury* (O ✻), Conseiller-d'Etat.
Le Chev. *Jaubert* (*Améd.*) ✻, Prof. à l'Ecole royale des langues orientales.
Jorand, Peintre.
Labat, Homme de lettres.
L'Abbé *de Labouderie*, Vicaire-gén.
Lamésangère, Homme de lettres.
Le C[te] *de Lasteyrie* ✻.
Ledru, Homme de lettres.
Le Chev. *Lenoir* ✻, Administrateur des monumens de Saint-Denis.
S. S. le M[is] *de Malleville* (O ✻).
Le B[on] *Miollis*, Homme de lettres.
De Montrol, idem.
Rifaud, idem.
Rolle, Bibliothéc. de la ville de Paris.
Roquefort, Homme de lettres.
Le V[te] *Siméon* (O ✻), Cons.-d'Etat.
Le B[on] *Taylor* (O ✻), Commissaire du Roi près le Théâtre-Français.
Van-Praet ✻, Membre de l'Institut, Conserv. de la Bibliothèque royale.
Warden, anc. Cons. g. des Etats-Unis.
Willemain, Graveur.

Honoraires. MM.

Le M[is] *Fortia-d'Urban* (O ✻).
Guizot ✻, Prof. à la Fac. des lettres.
Jaley, Graveur en médailles.
S. S. Abbé Duc *de Montesquiou* (GO ✻).
Le B[on] *Sané* ✻, Memb. de l'Institut.
Le C[te] *de Sorgo*.
Tourlet, Homme de lettres.

Agent de la Société.

M. *Sauvé*, rue des Petits-Augustins, au palais des Beaux-Arts.

CHAPITRE XIII.

Sociétés de Bienfaisance, sous la protection de Monsieur le DAUPHIN *et de* Madame la DAUPHINE.

SECTION PREMIÈRE.

SOCIÉTÉ ROYALE POUR L'AMÉLIORATION DES PRISONS.

La Société royale des Prisons est instituée, sous la protection du Roi et sous la présidence de Monsieur le Dauphin, pour concourir, avec l'administration publique, à apporter dans les prisons du royaume toutes les améliorations que peuvent réclamer la religion, la morale, la justice et l'humanité.

(*Statuts de la Société*, *Art.* 1er.)

Noms des Fondateurs et Sociétaires.

LE ROI, Protecteur.

Monsieur LE DAUPHIN, Président.

LL. AA. RR. Mgr. LE DUC ET Madame la DUCHESSE D'ORLÉANS.

Agasse, *Notaire.*
S. S. le Mis d'Aligre.
S. S. le Cte d'Ambrugeac, *Lieut.-gén.*
Anisson Dupéron, *Maître des requêt.*
Augé de Fleury, *Maire de Passy.*
Appert.
S. S. le Mis d'Aragon.
S. S. le Mis d'Aramon.
S. S. le Cte d'Argout.
S. S. le Cte d'Arjuzon.
S. S. le Duc d'Aumont.
S. S. le Duc d'Avaray.
Le Bon de Balsac, *Secrét.-gén. du Ministère de l'intérieur.*
Baltard, *Architecte.*
S. S. le Bon de Barante.
Bartholdi, *Banquier.*
S. S. le Cte de Bastard d'Estang.
Basterot (de).
Batbédat, *Avoué à la Cour roy. de Paris.*
S. S. le Cte de Beaumont.
S. S. le Cte Becker.
Becquey, *Dir.-gén. des ponts-et-ch.*
Bellanger, *ancien Notaire.*
Debelleyme, *Prés. du Trib. de 1re inst.*
S. S. le Cte Belliard.
S. E. le Mal Duc de Bellune, *Ministre-d'Etat, pair de France.*
Bertrand, *Notaire honoraire.*
Billecocq fils.
Billot, *Procureur du Roi près le Tribunal de 1re inst. de la Seine.*
De Bizemont.
De Blossac, *Secrétaire général de la Préfecture de police.*
Boucher, *Agent-de-change.*
S. S. le Mis de Boisgelin.
Bonnet, *Cons. à la Cour de cassation.*
S. S. le Cte de Bordesoulle, *Lieut.-gén.*
Le Chev. Bourdois de la Motte, *Médec.*
De Bray (Eugène). *Membre du Cons.-général des manufactures.*
Le Chev. de Brecy, *doy. des Lec. du Roi.*
S. S. le Cte de Breteuil.
Bréton, *Notaire honoraire.*
Bruzard, *Avocat à la Cour de cass.*
S. S. le Duc de Broglie.
Le Prince de Broglie.
Le Ch. de Broval, *Secrét. des comm. de S. A. R. Mgr. le Duc d'Orléans.*
Caccia, *Banquier.*
S. S. le Duc de Cadore.
Bon Camet de la Bonardière, *M. des Req.*
Le Bon Capelle, *Préf. de Seine-et-Oise.*
Cardon, *Banquier.*
S. S. le Cte de Castellane.
Le Bon de Castille, *Maire d'Argilliers.*
S. S. le Mis de Catellan.

Chabaud, *V.-Prés. du Trib. de 1re inst.*
Le Cte de Chabrol, *Préfet de la Seine.*
Chambette, *ancien Notaire.*
S. S. le Cte Chaptal.
Vte Chaptal, *memb. de la Ch. de com.*
Le Bon de Charnacé, *Vice-président au Trib. de prem. instance de la Seine.*
Le Cte de Chastenay (Henri).
Chodron, *Doyen des Notaires.*
S. S. le Duc de Choiseul.
Cte de Colbert (Alph.), *Maréc. de c.*
S. S. le Cte Compans.
Cottu. *consr à la Cour royale de Paris.*
Le Cte de Coutard *Lieut.-gén. comm. la 1re division militaire.*
S. S. le Duc de Crillon.
Le Mis de Crillon.
S. E. le Mal duc de Dalmatie, *Pair.*
S. S. le Duc de Damas.
S. S. le Vte Dambray.
S. S. le Mis de Dampierre.
Dartigue, *membre du Conseil-général des manufactures.*
Davilliers aîné, *négociant.*
Davilliers j. (J.-C), *rég. de la Banque.*
Decan de Chatouville, *notaire.*
S. S. le Duc Decazes, *Min.-d'Etat.*
Le Bon de Gérando, *Cons.-d'Etat.*
Le Cte Delaborde (Alexandre).
Delacour, *notaire honoraire.*
Delahaye. *juge au trib. de 1re inst.*
Le Bon Delaître.
Delamalle.
Delavau.
De la Ville de Mirmont.
Delessert (Benjamin), *banquier.*
Delessert (François), *memb. du Cons.-gén. et de la Chamb. du commerce.*
Demetz, *Juge au Trib. de 1re inst.*
L'abbé Desjardins, *vicaire-g. de Paris.*
Desprez, *notaire.*
D'Etchégoyen, *banquier.*
Le Duc de Dino, *Maréch. de camp.*
S. S. le Vte Dode de la Brunerie.
S. S. le Duc de Doudeauville.
Le Bon Dubois, *prof. honor. à la Fac. de médecine de Paris.*
Duchesne, *notaire.*
Du Jay (Jules), *Inspect. des hospices du royaume.*
Dupin, *Avoc. à la Cour roy. de Paris*
Dupleix de Mézy, *Conseiller-d'Etat.*
Duranton, *Professeur à l'Ecole de droit de Paris.*
Dutilleul (Js), *Insp. gén. des finances.*
S. S. le Duc d'Escars.
Le Bon Favard de Langlade, *Conseiller d'Etat.*
Le Bon de Férussac.
Fleury, *Notaire honoraire.*
Le Cte de Forbin, *Directeur-général des Musées.*
Fortis, *ancien secrét.-gén. de la préf. de police.*
Fouquet, *juge au Tribunal de 1re inst.*
Le Cte de France, *Lieut.-gén.*
Fresnel.
Froc de la Boulaye, *Cons.-d'Etat hon.*
Le Duc de Gaëte, *Gouv. de la Banq.*
S. S. le Cte de Germiny.
Gillet, *Notaire honoraire.*
Le Cte de Girardin (Alexandre) *Lieutenant-général.*
S. S. le Duc de Gramont.
Grandet, *juge au trib. de 1re inst.*
Le Cte Grenier.
S.S. le Mis de Grosbois, *Cons.-d'Etat.*
Guéneau de Mussy, *memb. du Conseil royal de l'inst. publique.*
Guéneau de Mussy, *Méd. ord. du Roi, insp. du serv. de santé des prisons.*
Guerbois, *Chir. en c. de l'hôp. Cochin.*
De Guenifey de Sayonières, *memb. du Cons.-gén. des manufactures.*
Le Duc de Guiche, *premier Menin de Monsieur le Dauphin.*
Guizot. *prof. à la fac. des lettr. de Paris.*
Le Vte Héricart de Thury, *direct. des travaux publics de Paris.*
Bon Hottinguer, *rég. de la Banq. de Fr.*
Husson, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Hutteau-d'Origny, *maire du 10e arrondissement, maître des requêtes, etc.*
Jacquinot-Pampelune, *Cons.-d'Etat, Proc.-gén. à la Cour roy. de Paris.*
Jallabert, *Notaire honoraire.*
S. S. le Mis de Jaucourt, *Min.-d'Etat.*
Le Vte Jurien (C M.), *Cons.-d'Etat.*
Jussieu (Laurent de).
Le Cte de Labriffe.
Lacaze jeune, *négociant à Libourne.*
S. S. le Mis de La Guiche.
Lahure, *Notaire honoraire.*
De Lamarre (A.), *Rec.-gén. du Loiret.*
Langlacé, *Notaire honoraire.*
Lapeyrière, *rec-gén. du dép. de la Seine.*
S. S. le Mis de Laplace.
Le Cte de Lariboissière.
Larreguy (François).
Lefebvre, *ancien Notaire.*
Lefebvre (Jacq.), *Régent de la Banque de France.*

Legrand de Vaux, *Membre du Cons.-général de la Seine.*
Lemaître, *ancien Notaire.*
Lemoine, *Notaire.*
Lemoine-Desmares.
Le Mis Le Prestre de Château-Giron.
Bon Le Prieur de Blainvilliers, *Cons. Référend. à la Cour des Comptes.*
Lesourd.
Lequesne, *ancien Notaire.*
Lherbette, *doyen hon. des Notaires.*
Le Duc de Liancourt, *Menin de Monsieur le Dauphin.*
Lormand fils (de Baïonne).
Louault fils, *Avocat.*
S. S. le Duc de Luxembourg.
S. S. le Mis de Marbois, 1er *Prés. de la Cour des comptes.*
Maine-Glatigny, *ancien Notaire.*
Mangin, *Préfet de police.*
Mareschal (Jules), *Inspecteur général des beaux-arts.*
Marignier, *propriétaire.*
Le Vte de Martignac, *Min.-d'Etat.*
Martin d'Anzay, *Avoc. à la Cour roy.*
Maugis, *Cons. à la Cour roy. de Paris.*
S. S Maurice (M.), Cte de la Redorte
Meiffren-Laugier Bon de Chartrouse.
Le Chev. Micault de la Vieuville.
De Mirbel, *de l'Acad. des Sciences.*
Moisant, *Notaire.*
S. S. Le Cte Molé.
De Moléon.
S. S. le Cte Mollien.
Le Mis de Montcalm, *Mar. de camp.*
De Montigny-Jaucourt, *Mait. des R.*
Morand, *ancien Notaire.*
S. S. le Vte de Morel Vindé.
Moreau, *Cons. à la Cour de Cassat.*
S. S. le Duc de Mouchy, *Capit. des gardes-du-corps du Roi.*
S. S. le Bon Mounier.
Le Cte Just de Noailles, *Gr. d'Espag.*
Noël, *Notaire.*
Bon Oberkampf, *Manufactur. à Jouy.*
Odier (Antoine). *Censeur de la Banq.*
Ollivier, *Régent de la Banque.*
Pariset, *Secrét. perpétuel de l'Acad. royale de médecine.*
S. S. le Bon Pasquier, *Minist.-d'Etat.*
S. G. le Mis de Pastoret. *Chan. de Fr.*
Le Cte de Pastoret (Amédée), *Gentilhomme de la Chambre du Roi.*
Péan de Saint-Gilles, *Ag. de change.*
S. S. le Cte de Peré.
Périer (Casimir), *Banquier.*
Peyre, *Architecte.*
S. S. le Duc de Plaisance (Ch.). *Lt-gén.*
Le Bon de Plaisance (Jules le Brun).
Le Cte de Plancy (Adrien).
S. S. le Cte Portalis, *Ministre-d'Etat.*
S. Ex. le Prince de Polignac, *Ministre des affaires étrangeres.*
S. S. le Bon Portal, *Min.-d'Etat.*
Le Cte Pozzo di Borgo, *Ambassadeur de S. M. l'Empereur de Russie.*
Le Cte de Pradel, *Min.-d'Etat.*
S. S. le Cte Rampon.
Le Bon Rendu, *Procureur général près la Cour des Comptes.*
Riant, *Notaire.*
Le Vte de la Rochefoucauld, *Aide-de-camp du Roi.*
Le Vte Rogniat, *Lieut.-gén.*
Le Bon Rothschild (J. M.), *banquier.*
Le Bon Rotschild (Anselme).
Rousse, *Notaire.*
S. S. le Cte Roy. *Ministre-d'Etat.*
S. S. le Cte de Saint-Aulaire.
Le Cte de Saint-Cricq.
Le Bon de Saint-Félix, *prem. Aide des cérémonies de France.*
De Sartoris, *Banquier.*
Sanegon.
Schneider, *Notaire.*
S. S. le Bon Séguier, *prem. Prés. de la Cour royale de Paris.*
Séjourné, *Rec.-gén. des B.-Pyrén.*
S. S. le Mis de Sémonville, *gr. Référendaire à la Chambre des Pairs.*
Le Bon de Septeuil.
De Seymour.
S. S. le Cte de Sparre, *Lieut.-gén.*
S. S. le Mis de Talhouet.
S. S. Prince de Talleyrand. *Min.-d'Etat.*
Duc de Talleyrand-Périgord (Archamb.)
Tarbé, *Subst. du Proc. gén. pres la Cour royale de Pres.*
Le Bon Ternaux.
S. S. le Cte de Tournon.
Tiffeneau, *Avocat à Reims.*
Tourin, *Notaire.*
Tricard, *ancien Notaire.*
Le Bon Walckenaër, *préf. de l'Aisne.*
Valois, *Banquier.*
Le Vte de Vandedem, *Lieut.-gén.*
Le Duc de Ventadour, *Lieut.-Colonel.*
S. S le Mis de Vérac (Olivier).
S. S le Cte de la Villegontier.
S. S. le Cte de Villemanzy.
Vingtain, *Notaire honoraire.*
Yver, *Notaire honoraire.*

SECTION II.

ASSOCIATION PATERNELLE

Des Chevaliers de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis et du Mérite militaire, instituée avec autorisation du Roi, sous la protection de Madame la Dauphine.

Cette Association a été autorisée comme établissement de bienfaisance et d'utilité publique, par ordonnance de Louis XVIII, qui lui donne la faculté de recevoir tous les dons et legs, sauf l'approbation du Roi.

Elle est sous la protection spéciale de Madame la DAUPHINE.

Les comptes annuels de l'Association sont soumis à l'approbation du Ministre de la Guerre.

Les dons et souscriptions, les demandes d'admission dans les maisons d'éducation fondées par l'association paternelle, ainsi que les demandes de secours, annuels ou temporaires, destinés à des Chevaliers de Saint-Louis et à leurs veuves, doivent être adressés aux Comités centraux établis dans chaque chef-lieu de département; et pour le département de la Seine, à Paris, au Comité d'administration générale.

COMITÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE,

Pavillon de la rue du Coq, au Louvre.

Présidens. Messieurs,

S. S. le Duc de Damas, *Gr.-Croix.*
S. S. le Duc de Doudeauville.

Vice-Présidens. Messieurs,

Le Duc d'Aumont.
S. E. le Mal Duc de Reggio, *Gr.-Croix.*
Le Prince de Montmorency.
Le Cte de Villeblanche, *Gr. Croix.*

Président honoraire.

M. le Mis D'Autichamp, *Grand-Croix.*

Secrétaire-général.

M. . . . . . .

Vice-Secrétaires. Messieurs,

Le Mis de Brion.
Haran.

Directeur de la Commission des Finances.

M. le Chev. de Vassal.

Membres du Comité. Messieurs,

Le Cte d'Oilliamson, *Gr.-Croix.*
Le Bon d'Aboville, *Commandeur.*
Le Cte du Castellet, *idem.*
Le Mis de Puyvert, *idem.*

Chevaliers.

Le Cte Bertier de Sauvigny.
De Brisoult.
Haran.
Le Bon Hyde de Neuville.
Le Cte de S.-Martial d'Aurillac.
Le Cte de Maupeou.
Le Chev. de Morambert.
De Pressigny.
La Borie.
De Monceaux.
Le Vte de la Boulaye.
Le Mis de Malessye.

Commissaires honoraires.

S. S. le C[te] Louis d'Ambrugeac.
Le C[te] d'Augier.
S. S. le Duc d'Avaray.
S. E. le M[al] Duc de Bellune, *Pair.*
Le V[te] Bertier de Sauvigny.
S. S. le Duc de Blacas.
S. S. le V[te] de Bonald.
S. S. le C[te] de Bordesoulle.
Le C[te] de Bourbon-Conty.
S. S. le C[te] de Bourmont.
Le C[te] de Bruges.
Le C[te] de Cacqueray.
Le C[te] de Canisy.
S. S. Duc de Caraman.
Le C[te] Cara Saint-Cyr.
S. S. le Duc de Castries.
Le V[te] de Caux.
De Charrin.
S. S. le M[is] de Chasseloup-Laubat.
S. S. le V[te] de Châteaubriand.
S. S. le M[is] de Clermont-Tonnerre.
Le C[te] O'Connel.
S. S. M[is] de Courtarvel.
Le C[te] de Coutard.
Le C[te] de Croismare.
S. S. le B[on] de Damas.
Le B[on] Donzelot.
S. S. le Duc de Duras.
S. S. le C[te] Etienne de Durfort.
Le C[te] Armand de Durfort.
S. S. le M[is] d'Ecquevilly.
Le C[te] d'Espinoy.
Le C[te] d'Etocquigny.
Le B[on] Evain.
Le V[te] de Fesenzac.
Le M[is] de la Grange.
Le C[te] Guyot.
Le B[on] Halgan.
S. S. le Duc d'Harcourt.
S. S. le Duc d'Havré.
S. S. le M[is] d'Herbouville.
Le C[te] d'Hidouville.
Mgr. de Lesquen, Evêq. de Rennes.
S. S. le B[on] de La Rochefoucauld.
Le C[te] de La Rochejacquelein.
S. S. le M[is] de Latour-Maubourg.
S. S. le Prince Louis de la Trémoille.
S. S. le Duc de Luxembourg.
S. S. le Duc de Maillé.
S. E. le M[al] M[is] Maison, *Pair.*
S. S. le C[te] de Marescot.
Le C[te] de Morard d'Arces.
Le V[te] d'Osmond.
S. S. Prince de Poix, Duc de Mouchy.
S. S. le Duc de Polignac.
Le C[te] de Quinsonnas.
S. E. le M[al] Duc de Raguse, *Pair.*
Le M[is] de Rochemore.
Le Duc de Rohan-Montbazon.
Le M[is] de Sercey.
S. S. le M[is] de La Suze.
Le V[te] Tabarié.
S. E. le M[al] Duc de Tarente, *Pair.*
Le C[te] de Vaublanc.
Le Chev. de Vermont.
Le C[te] de Vergennes.
Le B[on] de Vitrolles.
Le C[te] de Maurville.

Conseil de l'administration.

M. Colin, *Jurisconsulte.*
M. Piet, *Notaire.*
M. Nacquart, *Médecin.*

SECTION

SOCIÉTÉS MATERNELLES DE FRANCE.

Madame la DAUPHINE, *Protectrice et Présidente.*

Madame la Marquise de Pastoret, *Vice-Présidente*, place Louis XV, n. 6.

Ces Sociétés, au nombre de 32, ont pour but de secourir les pauvres femmes en couche, de pourvoir à leurs besoins et d'aider à l'allaitement de leurs enfans. Une Dame, nommée par Madame la Dauphine, est placée à la tête de chaque Société comme Présidente, et le choix des autres Dames administrantes est soumis à l'approbation de S. A. R. Les Sociétés sont établies dans les villes ci-après :

Angoulême.	Chartres.	Marseille.	Reims.
Auxerre.	Dijon.	Metz.	Rennes.
Avignon.	Draguignan.	Montauban.	Rouen.
Bordeaux.	La Rochelle.	Moulins.	Strasbourg.
Bourg.	Le Mans.	Nantes.	Toulon.
Bourges.	Lille.	Niort.	Toulouse.
Carcassonne.	Limoges.	Orléans.	Tours.
Châlons-sur-Marne.	Lyon.	Poitiers.	Troyes.

SOCIÉTÉ DE CHARITÉ MATERNELLE DE PARIS.

Madame la DAUPHINE, *Protectrice et Présidente.*

Vice-Présidentes. Mesdames,

La Marquise de Pastoret, place Louis XV, n. 6.
La Duchesse de Rohan-Chabot, douairière, rue de Miroménil, n. 26.

Trésorier.

M. Vernes, rue Coq-Héron, n. 5, chez lequel on souscrit.

Dames qui composent le Conseil d'administration, et qui distribuent les secours dans les douze arrondissemens de Paris.

Premier Arrondissement.

Quartiers.		
Place Vendôme. .	Mad. la M^ise de Pastoret.	Place Louis XV, n. 6.
Tuileries.	Mad. Charton.	Rue Tronchet, n. 2.
Champs-Elysées.	Mad. la Bar. de Chambrun.	Rue Godot-de-Mauroy, 28
Roule.	Mad. Bouchard.	Rue de la Madeleine, n. 29.

Deuxième Arrondissement.

Palais-Royal. . .	Mad. Fulchiron.	Rue de Grammont, n. 17.
Feydeau.	Mad. la V^sse Tirlet. . .	Rue Blanche, n. 5
Chaussée-d'Antin.	Mad. Bourqueney. . . .	Rue Joubert, n. 22.
Faub. Montmartre.	Mad. De Launay. . . .	Rue Joubert, n. 43.

Troisième Arrondissement.

Faub. Poissonn.	Madame Grivel.	Rue Coq-Héron, n. 5.
Mail.	Mad. la Baronne de Baulny.	Place Vendôme, n. 19.
Saint-Eustache. .	Madame Vernes.	Rue Coq-Héron, n. 5.
Montmartre. . . .	Mad. la Bar. James Mallet.	Rue Chaussée-d'Antin, 13.

Quartiers.	*Quatrième Arrondissement.*	
Marchés.	Madame Gautier.	Rue Montmartre, n. 176.
	Madame Jules Pasquier.	A l'Oratoire.
Louvre.	Madame Petit.	Rue St.-Honoré, n. 290.
Banque de France.	Mad. Franç. Delessert.	Rue Montmartre, n. 176.
Saint-Honoré.	Mad. Lebrun de Senevalle.	Rue de la Monnaie, n. 10.
	Cinquième Arrondissement.	
Montorgueil. / *Bonne-Nouvelle.*	Madame Riboutté.	Rue du Gros-Chenêt, n. 3.
Faub. St.-Denis. / *Porte-St.-Martin.*	Madame Férino.	Rue Phelippeaux, n. 15.
	Sixième Arrondissement.	
Du Temple. / *S.-Martin-des-Ch.*	Madame Michelin.	Rue du Grand-Chantier, n. 10.
Porte-St.-Denis.	Mad. la marq. de Fraguier.	Rue St.-Guillaume, n. 29.
Des Lombards.	Madame Huerne.	Quai Malaquais, n. 17.
	Septième Arrondissement.	
Sainte-Avoye. / *Des Arcis.*	Madame de Buys.	R. des Trois-Pavillons, n. 16.
Marché S.-Jean. / *Mont-de-Piété.*	Madame Gravier.	R. de Paradis, n. 10, au Marais.
	Huitième Arrondissement.	
Popincourt.	Mademoiselle Demoulin.	Faub. St.-Antoine, n. 226.
Faub. S.-Antoine.	Madame Denis.	Rue Gérard-Bauquet, n. 7.
Quinze-Vingts.	Madame Moreau.	Place Royale, n. 9.
Marais.	Mad. Sallier.	Rue Grand-Chantier, n. 6.
	Neuvième Arrondissement.	
De la Cité.	Mad. la Baronne Pasquier.	Rue d'Anjou S.-Honoré, 30.
Isle Saint-Louis.	Madame veuve Lucot.	Rue de Braque, n. 2.
Hôtel-de-Ville.	Madame Mathias.	Vieille rue du Temple, n. 34.
De l'Arsenal.	Mad. Jouet-Lucot.	Vieille rue du Temple, n. 24.
	Mad. de Blossac.	A la Préfecture de police.
	Dixième Arrondissement.	
La Monnaie.	Mademoiselle Chevilly.	Rue du Vieux-Colombier, 3.
St.-Thom.-d'Aquin	Mad. la C[se] de Tryon.	Rue de Sèvres, n. 21.
Grenelle-S.-Germ.	Madame de Menerville.	Rue de l'Université, n. 15.
Invalides.	Mad. la M. de Vins-Peyzac.	Rue Royale-St.-Hon., n. 9.
	Onzième Arrondissement.	
Ecole de Médecine. / *Sorbonne.*	Mad. la marq. de Torcy.	Rue Garancière, n. 8.
Palais de Justice.	Mad. la Marq. de Lillers.	Rue de Bourbon, n. 76.
Luxembourg.	Madame de Maussion.	Rue de l'Université, n. 15.
	Douzième Arrondissement.	
Observatoire.	Madame de Baudicour.	Rue d'Enfer, n. 43.
Saint-Jacques.	Madame Delvincourt.	A l'Ecole de Droit.
Saint-Marcel.	Madame Esquirol.	Rue de Buffon, n. 11.
Jardin du Roi.	Madame de Forcade la Roquette.	Quai de la Tournelle, 17.

CINQUIÈME PARTIE.

Administrations de Paris et du département de la Seine; Population des villes de France; Postes aux Lettres; Messageries; Poids, Mesures et Monnaies.

CHAPITRE PREMIER.

Administrations, Institutions, Etablissemens de Paris et du département de la Seine.

SECTION PREMIÈRE.

PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE LA SEINE ET DÉPENDANCES.

Le département de la Seine est formé d'une portion de l'Ile-de-France.

Il est environné de tous côtés par le département de Seine-et-Oise. Sa superficie est d'environ 135,033 arpens, ou 46,181 hectares; sa population, d'après le recencement fait en 1829, est de 924,226 individus, dont 816,486 pour la ville de Paris (*), 51,739 pour l'arrondissement de Sceaux, et 56,001 pour celui de Saint-Denis. Il a une préfecture de département, une préfecture de police, deux sous-préfectures, vingt cantons ou justices de paix, huit colléges éléctoraux d'arrondissement nommant chacun un député; et un collége électoral de département nommant quatre députés. Les colléges d'arrondissement sont ainsi divisés : 1er collége, 1er et 4e arrondissemens de Paris. — 2e collége, 2e arrond. — 3e collége, 3e et 5e arrond. — 4e collége, 6e et 8e arrond. — 5e collége, 7e et 9e arrond. — 6e collége, 10e arrond. — 7e collége, 11e et 12e arrond. — 8e collége, arrondissemens de Sceaux et de Saint-Denis. Le collége de département est, d'après la dernière division, distribué en cinq sections.

Ce département est compris dans la 1re division militaire, le diocèse de Paris, et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE,

Place de l'Hôtel-de-Ville.

M. le Comte de Chabrol de Volvic (G ✻), *Conseiller-d'Etat, Membre de l'Institut, Académie des Beaux-Arts; Député du Puy-de-Dôme*, Préfet, à l'Hôtel-de-Ville.

M. Defresne ✻, *Secrétaire général*, rue Taitbout, n. 18.

(*) Cette population se subdivise ainsi; habitans domiciliés 615,868, dont 295,593 du sexe masculin et 320,275 du sexe féminin; habitans non domiciliés 206,618 dont 117,785 du sexe masculin et 82,833 du sexe féminin.

Membres du Conseil de Préfecture. Messieurs,

Champion de Villeneuve ❋, rue du Hasard, n. 13.
Louis Leconte ❋, rue Pastourelle, n. 5.
Duclosel ❋, rue du Faubourg-Montmartre, n. 13.
Gauthier (O ❋), rue du Grand-Chantier, n. 2.
Le Mis de la Morélie ❋, rue de Bondy, n. 40.

Membres du Conseil général du Département, par ordre alphabétique (1).

S. S. le Mis d'Aligre ❋, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 27.
M. Audenet ❋, *Négociant*, rue du Faub.-Poissonnière, 19.
S. S. le Mis du Boisgelin ✠ (O ❋), place du palais Bourbon, 89.
M. Bonnet (O ❋), *Cons. à la Cour de Cass.*, rue du Sentier, 14.
M. de Bourgeon ❋, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 97.
M. Breton (O ❋), *Notaire hon.* rue du Faub.-Poissonnière, 6.
M. le Mis de Châteaugiron ❋, rue de Castiglione, n. 14, ou à Aulnay.
M. le Bon Cretté de Palluel ❋, rue Martel, n. 2.
M. Duchanoy ❋, rue d'Hanôvre, n. 3.
M. Gauthier (O ❋), rue du Grand-Chantier, n. 2.
M. Jacquinot de Pampelune (C ❋), *Cons.-d'Etat*, *Procureur-gén. près la Cour royale de Paris*, r. de la Madeleine, n. 14.
S. S. le Cte de Lapanouze ❋, rue du Faub. Saint-Honoré, 29.
M. Lebeau (C ❋), *Avoc. gén. à la Cour de Cass.*, r. du Cherche-Midi, n. 19.
M. le Bon Le Roy ❋, rue Taitbout, n. 18.
S. S. le Mis de Lévis-Mirepoix ❋, *Gentilhomme de la Chambre du Roi*, rue de la Planche, n. 17.
M. le Bon de Nanteuil ❋, aux Messageries royales, rue Notre-Dame-des-Victoires.
M. Outrequin, *Banquier*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 29.
M. le Cte de Pastoret (C ❋), *Cons.-d'Etat*, pl. Louis XVI, 6.
M. Quatremère de Quincy ❋ (O ❋), *Membre de l'Institut*, rue de Condé, n. 14.
M. le Bon de Tourolle ❋, *Gentilhomme de la Chambre du Roi*, rue de Bourbon, n. 63.
M. Tripier, *Cons. à la Cour roy.*, r. Cr.-des-Pet.-Champs, 42.
M. Trudon, *ancien Négociant*, rue de l'Arbre-Sec, n. 54.
M. le Bon de Vaux ❋, rue Neuve-Saint-Gilles, n. 15.
M. Vial ❋, rue Saint-Dominique, n. 52.

Garde des Archives et Secrétaire particulier du Conseil général et du Conseil municipal. — M. Verneur, Chef du Secrétariat général de la Préfecture, à l'Hôtel-de-Ville.

---

(1) Ce conseil remplit également les fonctions de *Conseil Municipal* pour la ville de Paris.

M. le Bon Auguste de Villeneuve ✠ ❋, *Trésorier de la ville de Paris*, à l'Hôtel-de-Ville.

M. Rigaud, *Agent de change de la Ville*, rue de Ménars, n. 7.

Conseils et Avocats de la Préfecture.	M. Cochin ❋, maire de Paris, *Conseil particulier*, rue du Canivet-St.-Sulpice, n. 3. M. le Chev. Molinier de Montplanqua ❋. *Doy. des Avoc. aux Cons. et à la Cour de cass.*, *ancien Maire de Paris*, r. St.-Antoine, 71. M. Latruffe-Montmeylian, *Avocat aux Cons. du Roi et à la Cour de Cass.* r. du Canivet, 3. M. Louault fils, *Avocat à la Cour royale*, rue des Grands-Augustins, n. 25.
Notaires de la Préfecture.	M. Poisson, quai d'Orléans, Ile St.-Louis, 4. M. Corbin, rue Vivienne, n. 6.
Avoués de la Préfecture.	M. Gavault, *Avoué de 1re inst.* r. Ste-Anne, 16. M. Cantrez, *Avoué d'appel*, p. r. Ste-Avoie, 63.
Commissaires-Priseurs de la Ville de Paris.	M. Lorin. M. Determes.
Huissier de la Préfecture.	M. Liedot, rue Saint-Martin, n. 151.
Médecin du Département, chargé du traitement des maladies épidémiques.	M. le Chev. Bourdois ✠ ❋, rue Royale, n. 5.
Médecins des arrondissemens de Sceaux et de St.-Denis.	M. Pariset ✠ ❋, rue de Poitiers, n. 8. M. Lherminier ❋, rue Basse-du-Rampart, n. 54. M. Blancheton, *suppléant.*

M. Varcollier, *Secrétaire particulier de M. le Préfet.*

BUREAUX DE LA PREFECTURE (1).

M. Villemsens ❋, *Chef de division honoraire.*

PREMIÈRE DIVISION.

Etat civil et politique, personnel administratif, Cultes et Beaux-Arts.

M. Larribe ❋, *Chef.*

1er Bureau. — *Secrétariat général.*

M. J.-T. Verneur, *Chef.*

Ordre général : enregistrement des dépêches, leur renvoi dans les divisions, le classement et la conservation des minutes et actes de la Préfecture ; les légalisations, le départ des dépêches. L'enregistrement des lois et des ordonnances du Roi ; les prestations de serment ; la tenue du répertoire des actes sujets au timbre et à l'enregistrement, le recouvrement et l'acquittement de ces droits ; la convocation des conseils général et municipal ; le dépôt des procès-verbaux de leurs séances et de celles des conseils d'arrondissement ; les demandes de brevets d'invention, d'importation et de perfectionnement ; la réception et le *visa* de toutes les significations judiciaires et extra-judiciaires à faire à la Préfecture ; la traduction des pièces écrites en langues étrangères ; l'expédition des affaires mixtes ; les demandes de places ; les ventes, marchés et adjudications pour le département ou la ville de Paris ; le tirage des rentes de la ville de Paris ; les impressions, affiches et fournitures de bureaux ; la direction du fonds d'abonnement pour les dépenses administratives de la Préfec-

(1) Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, excepté les Dimanches et fêtes, depuis trois heures jusqu'à quatre.

ture, telles qu'appointemens d'employés, impressions, chauffage et fournitures de bureaux; les pensions de retraites des Employés de la Préfecture; la direction des fonds affectés aux dépenses imprévues; les fêtes et réjouissances publiques; les cérémonies municipales; la convocation du conseil des travaux publics; la réunion du travail à communiquer à ce conseil; la tenue des procès-verbaux de ses séances.

Membres du Conseil des Travaux publics. MM.

Molinos ✵ ❋, *Architecte, Inspecteur-gén.*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 13.
Eustache ❋, *Ingénieur en chef du département de la Seine*, r. Bleue, n. 3 *bis*.
Le V[te] Héricart-de-Thury (O ❋), *Ingénieur des Mines*, rue de l'Université.
Baltard, *Architecte*, rue des Petits-Augustins, n. 16.
Vallot, *Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées*, *Secrét.* r. du Jardinet, 8.

Ce Conseil est chargé d'arrêter les bases des prix à établir pour chaque nature d'ouvrage, d'examiner les projets, plans et devis qui lui sont communiqués; de donner son avis, tant sur les moyens d'exécution que sur la dépense portée au devis; il adresse d'office au Préfet toutes les observations qu'il juge propres à améliorer l'administration et le service des travaux publics. Il est composé de cinq membres nommés par le Préfet, savoir: l'Architecte inspecteur-général, l'Ingénieur en chef du Département, et un Secrétaire, lesquels sont inamovibles, et de deux autres membres qui sont renouvelés tous les six mois, et choisis parmi les Ingénieurs ou Architectes attachés, à quelque titre que ce soit, à la Préfecture du Département.

2[e] Bureau. — *Etat civil et politique. Personnel administratif.*

M. Goubard, *Chef.*

Etablissement et envoi aux mairies des registres de l'état civil; instructions relatives à la tenue de ces registres; solution ou renvoi aux tribunaux des questions concernant l'état civil; classement et conservation des actes de l'état civil; confection des tables décennales. Formation des listes électorales et du jury; élections.

Délimitation des arrondissemens et quartiers de Paris. Présentation des candidats pour les fonctions administratives; nomination des officiers municipaux dans les communes au-dessous de 5,000 ames; traitemens des fonctionnaires administratifs.

COMITÉ CONSULTATIF

Pour les questions relatives aux droits politiques,

Séant à l'Hôtel-de-Ville.

M. Gairal ❋, *ancien Bâtonnier de l'ordre des Avocats.*
M. Tripier, *Conseiller à la Cour royale.*
M. Cochin ❋, *Avocat.*

3[e] Bureau. — *Affaires Ecclésiastiques, Cultes et Beaux-Arts.*

M. Erdeven, *Chef.*

Cultes; amélioration et conservation des édifices qui leur sont consacrés, *intrà muros*; dons et legs aux fabriques des églises du département; administration des biens de ces fabriques; traitement des ministres des cultes catholique et protestant; recouvrement des sommes imposées pour le culte hébraïque; service des inhumations; formation et entretien des cimetières de la ville de Paris; concessions perpétuelles de terrain dans ces cimetières; *visa* des inscriptions ou épitaphes proposées pour les monumens funéraires; comptabilité de la taxe des inhumations; examen des comptes rendus à cet égard par les maires de Paris. Distribution et conservation des objets d'art qui décorent les églises et autres édifices. Palais de Justice.

COMMISSION DES BEAUX-ARTS.

Cette Commission est instituée pour donner son avis sur tous les projets qui se rattachent aux travaux de peinture, sculpture et gravure, proposer les artistes qui peuvent en être chargés, et constater les progrès de ces travaux, qui sont particulièrement destinés aux pensionnaires revenant de l'Ecole de Rome.

M. le PRÉFET, *Président*.

M. Cartellier ✻ ✻, *Statuaire, Membre de l'Institut*, rue de l'Est.
M. Castellan, *Membre de l'Institut*, rue des Saints-Pères, n. 38.
M. le Bon Guérin ✻ ✻, *Peintre*.
M. le Cte Turpin de Crissé ✻, *Membre de l'Institut*, rue des Trois-Frères, 4.
M. Ingres ✻, *Peintre d'hist. Memb. de l'Inst.* rue du Bac, Passage Ste-Marie.
M. Cortot ✻, *Statuaire, Membre de l'Institut*, rue Mazarine, n. 30.
M. Lebas, *Architecte*, *Membre de l'Institut*, rue Montholon, n. 26.
M. Marcellin Dufresne ✻, rue Taitbout, n. 18.
M. Godde, *Architecte*, *chargé des travaux des églises* (appelé aux séances pour ce qui concerne ce service), rue Madame.
M. Larribe ✻, *Secrétaire*, rue des Juifs, n. 1.

DEUXIÈME DIVISION.

Fonds et Comptabilités.

M. Martin Saint-Léon, *Chef*.

Commission des voies et moyens.

Cette Commission, instituée par arrêté du Préfet, en date du 27 décembre 1826, est appelée à donner son avis, sous le rapport financier, sur les demandes de crédits additionnels ou de modifications de crédits, avant leur discussion en conseil municipal; à cet effet, elle suit le mouvement des revenus acquis et des dépenses à couvrir; elle indique les ressources applicables aux chances imprévues, etc.

Membres de la Commission. Messieurs,

Martin Saint-Léon.
Pontonnier.
Defrémont.
Thunot.

1er Bureau. — *Liquidation générale des Dépenses.*

M. Pontonnier, *Chef*.

Liquidation générale de tous les travaux et de toutes les dépenses ordonnés par la Préfecture pour le compte du Gouvernement, du Département ou de la ville de Paris. La direction du bureau général de vérification et de réglement des mémoires.

Le Bureau de réglement est chargé de vérifier tous les travaux exécutés par adjudication ou sur soumissions, et ceux faits par économie; de régler les prix portés aux mémoires des entrepreneurs; de réviser les calculs, tant de métrages que de prix portés dans les devis qui lui sont renvoyés par le conseil des travaux publics. Il est composé de commissaires-vérificateurs nommés par le Préfet, et qui sont:

M. Lalande, rue Mandar, n. 5.
M. Guillemot, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 44.
M. de Gans, r. de la Ch.-des-Minimes, 5.
M. Protain, rue du Mont-Thabor, n. 4.
M. Rameau, rue de Jouy, n. 11.

2e Bureau. — *Fonds et Comptabilités de l'Etat et du Départ.*

M. Bouhin, *Chef*.

Formation des budgets du département; situation des comptes des dépenses des ministères dont le Préfet est ordonnateur secondaire, et des fonds départementaux; formation des états de distribution; délivrance des mandats de paiemens; comptes des fonds de retraites.

3e Bureau. — *Fonds et Comptabilité de la ville de Paris.*

M. Defrémont, *Chef, Contrôleur des rentes sur la ville de Paris.*

Formation du budget de la ville de Paris; caisse municipale; situations et comptes des fonds de la ville; sommier des revenus; formation des états de distribution; délivrance des mandats de paiement; contrôle des rentes sur la ville de Paris.

4e Bureau. — *Vérification des Comptes.*

M. Thunot ❋, *Chef.*

Examen et apurement des comptes administratifs et de caisses des ordonnateurs et comptables qui se trouvent en rapport avec la Préfecture de la Seine; surveillance et vérification des caisses; surveillance administrative et comptabilité de la ferme des jeux de la ville de Paris.

5e Bureau. — *Matériel.*

M. Alphé Buffet, *Chef.*

Le mouvement, l'entretien et la comptabilité, en matière, du mobilier de tous les établissemens qui dépendent de l'administration départementale ou municipale. La surveillance des gardiens spéciaux de ces établissemens. Les réparations locatives, et de simple entretien, à l'hôtel de la préfecture du département, à l'hôtel de ville, et leur police intérieure. La conservation du magasin des métaux, et de tous les objets de consommation.

Commissaires-Priseurs chargés de la vente du mobilier de réforme de la ville de Paris.

M. Lorin. | M. Determes.

TROISIÈME DIVISION. — *Administration générale.*

M. Lucas Montigny, *Chef.*

1er Bureau. — *Administration communale.*

M. Mastrelle, *Chef.*

Convocation des conseils d'arrondissement et des conseils municipaux. Examen de leurs délibérations. Cautionnemens des fonctionnaires et officiers publics du département.

Ville de Paris. Acquisition, location, et entretien des bâtimens des mairies de Paris; ameublement, traitement des employés et frais de bureau; auditoires des Juges-de-Paix. Administration des terrains de l'île des Cignes, location du marché de Sceaux; administration de divers immeubles de la ville, etc.; administration de l'Octroi, des entrepôts de denrées assujéties, des abattoirs, de la caisse de Poissy, du bureau central du pesage, jaugeage et mesurage public; fixation des droits de location de place sur la Seine et ses berges dans Paris, établissement et inspection des perceptions municipales dans les halles et marchés.

Communes rurales. Acquisition, ventes, locations, échanges, contestations, autorisation de plaider, impositions locales ordinaires et extraordinaires, emprunts, etc.; formation des budgets annuels de ces communes; création de revenus, octroi, taxes d'occupation sur voie publique, etc.; direction et surveillance de l'emploi de leurs revenus; répartition du produit net des amendes de police et du droit de banlieue; ordonnancement des dépenses relatives au service des sapeurs-pompiers volontaires des deux arrondissemens ruraux. Construction, ou établissement et entretien des mairies, églises, presbytères, écoles, cimetières, chemins vicinaux, ponts, fontaines, abreuvoirs, etc. Voirie vicinale et délimitation des communes rurales. Acquisition et entretien des hôtels des sous-préfectures de Saint-Denis et de Sceaux.

2e Bureau. — *Grande-Voirie, Egoûts, Carrières.*

M. Hourdequin, *Chef.*

L'administration de la grande-voirie, *intrà muros*, l'exécution des réglemens qui défendent de bâtir hors Paris, à moins de 50 toises de distance des murs d'enceinte, l'inscription des noms des rues ; le numérotage des maisons ; les égoûts publics; les carrières ; la direction des fonds affectés à ces dépenses.

3e Bureau. — *Affaires militaires.*

M. Garnier, *Chef.*

Troupes en passage, en garnison, hôpitaux militaires, recrutement, désertions, congés de réformes, pensions aux veuves, garde nationale, corps-de-garde ; réquisitions de toute espèce pour le service militaire; la direction des fonds affectés à ces différens services.

QUATRIÈME DIVISION.

Grands travaux, Ponts-et-Chaussées, Canaux, Eaux de Paris, Prisons, etc.

M. Lemaire ✻, *Chef.*

1er Bureau. —*Ponts-et-Chaussées.*

M. Malmontet, *Chef.*

Les travaux des grandes routes, du pavé de Paris, des boulevarts, de navigation, de canaux, digues, ponts, ports et quais, de chemins de hallage ; la voirie des grandes routes, les droits de navigation ; les bacs et bateaux ; la direction de fonds affectés à ces dépenses ; la délimitation des quartiers affectés à l'exploitation des usines de gaz hydrogène ; les travaux relatifs à cette exploitation sur la voie publique; les travaux des Champs-Elysées et de la rivière de Bièvre.

2e Bureau. — *Canaux et Eaux de Paris.*

M. Reynauld, *Chef.*

Administration générale des travaux de dérivation de la rivière d'Ourcq et des Canaux de l'Ourcq, de Saint-Denis et de Saint-Martin. Distribution des eaux dans Paris ; service des anciennes et nouvelles eaux ; Pompes à feu, machines hydrauliques, fontaines, regards, etc. ; acquisitions relatives à ces divers établissemens. Voiries de Bondy et les Voiries de dépôt.

3e Bureau. — *Travaux d'architecture.*

M. Planson, *Chef.*

Construction et grosses réparations des bâtimens des prisons de la Seine, des colléges royaux, de la Bourse, des mairies, des casernes de la gendarmerie royale et sapeurs-pompiers de Paris ; des corps-de-gardes. Construction et entretien des greniers de réserve, des barrières, grilles d'entrée, murs d'enceinte et chemins de ronde ; des abattoirs, entrepôts, halles et marchés de Paris et de Sceaux ; des pataches et des bureaux d'inspection sur les ports, les quais, etc. Entretien des maisons communales, du bureau central de l'octroi et de la place royale ; acquisitions. Le personnel des architectes et des autres agens des travaux publics, attachés à ces divers établissemens. L'expédition des affaires qui sont renvoyées par le Préfet de la Seine à l'examen du conseil spécial des prisons.

CINQUIÈME DIVISION.

Instruction publique, Hospices et Secours.

M. Barrière ✻, *Chef.*

1er Bureau. — *Instruction publique, Commerce et Arts.*

M. Cottenet, *Chef.*

Ecoles particulières et primaires pour les filles ; Ecoles élémentaires; Ecoles d'équitation ; Courses de chevaux ; Société de Médecine ; Collége de Pharmacie; Agriculture, Société d'Agriculture ; Arts mécaniques ; Exposition des objets d'industrie ; Manufactures, Foires et Marchés ; Banque ; Bourse, Agens-de-change, Courtiers et Chambre de Commerce ; Examen des aspirans aux écoles militaires; Traitemens des Institutrices primaires ; Entretien et réparation des bâtimens des Colléges et des autres édifices servant à l'enseignement ; Bibliothèque de la Ville.

2e Bureau. — *Hospices et Secours.*

M. Varcollier, *Chef.*

Hôpitaux et hospices; Secours à domicile; Bureaux de charité ; Enfans abandonnés ; Mont-de-Piété ; Boîtes fumigatoires ; Secours pour les maladies épidémiques; Tontine et Caisses d'épargnes. Travaux d'entretien des prisons du département de la Seine.

3e Bureau. — *Statistique et Archives.*

M. Villot, *Chef.*

Le travail concernant la statistique de la ville de Paris et du Département.

La garde et la conservation, 1° des actes des anciennes administrations et des archives de la Préfecture ; 2° des actes de l'état civil, antérieurs à la formation des douze municipalités de Paris (1).

SIXIÈME DIVISION.

Contributions directes et Domaines de l'État.

M. Miel, *Chef.*

1er Bureau. — *Administ. générale des Contrib. directes.*

M. Perrot, *Chef.*

Mesures générales ; personnel des agens des contributions ; receveurs particuliers et percepteurs ; assiette et répartition des contributions ; vérification, exécution et mise en recouvrement des rôles ; situation générale du recouvrement; enregistrement et *visa* des récépissés délivrés par le receveur-général ; apurement des comptes rendus par le receveur-général ; direction des fonds de non-valeurs ; vérification de la gestion des comptables, et contentieux qui en résulte ; commission de répartition de la ville de Paris ; contrôleurs aux recettes ; cadastre ; impositions locales et extraordinaires.

2e Bureau. — *Recouvrement.*

M. Margottet, *Chef.*

Surveillance du recouvrement ; vérification des caisses des receveurs ; personnel des agens des contraintes ; direction des poursuites ; taxe des frais ; plaintes formées contre les percepteurs et leurs agens ; réclamations pour cause de garantie ; privilége du trésor ; confection des registres pour la tenue des écritures comptables.

COMMISSAIRES-PRISEURS-VENDEURS, *attachés à la préfecture et au recouvrement des contributions directes dans la ville de Paris.* MM.

De la Boullaye, rue des Jeûneurs, 8.
Determes, quai de Bourbon, n. 19.
Neveu, rue de la Grande-Truanderie, n. 40.

(1) Le secrétaire général de la Préfecture signe seul, en sa qualité d'archiviste-général, les extraits de registres ou expéditions des pièces déposées aux archives de la Préfecture.

3[e] Bureau. — *Contentieux.*

M. Revelière, *Chef.*

Vérification des matrices de rôles ; travail relatif aux demandes en décharge ou réduction, remise ou modération de taxe, en matière de contributions directes de toute nature ; instruction et jugement des états de non-valeurs ; vérification et délivrance des ordonnances comptables.

4[e] Bureau. — *Domaines de l'État.*

M. Guéroult, *Chef.*

Prise de possession, administration et location des domaines de l'Etat de toute origine ; revendication des domaines envahis ou usurpés ; restitution des biens non vendus ; estimation et vente des domaines nationaux et communaux ; les déchéances ; la révision des décomptes de ventes ; les échanges demandés par le Gouvernement, et l'acquisition des propriétés particulières nécessaires au service public ; les inscriptions hypothécaires sur les acquéreurs. Liquidation des successions déshérentes ou abandonnées, et des biens vacans ; le séquestre sur les biens des comptables des deniers publics ; la main-levée des inscriptions hypothécaires prises sur les débiteurs de l'Etat ; la conservation du mobilier national ; la liquidation des pensions ecclésiastiques et séculières supprimées.

Commissaire-général aux Successions.

M. Louault fils, *Avocat*, rue des Grands-Augustins, n. 25.

Commissaire aux Scellés et Inventaires.

M. *Projean*, quai de la Grève, n. 14.

Commissaires-priseurs-vendeurs attachés à la Préfecture et à la Régie des Domaines de la ville de Paris. Messieurs,

Barloy, rue Montorgueil, n. 47.
Determes, quai Bourbon, n. 19.
Simonard, boulev. St-Antoine, n. 7.
Fleuriau de Ponsol, rue Beaubourg, 52.

ADMINISTRATION DES TONTINES,

Sous la surveillance de M. le Préfet, rue Sainte-Anne, n. 16.

Les Tontines dites d'*Epargnes*, des *Employés et Artisans*, sont régies par trois administrateurs pris dans le Conseil municipal de la ville de Paris. Ils ont sous leurs ordres un Directeur.

Administrateurs. Messieurs,

Le B[on] Le Roy ✻. — De Bourgeon ✻. — Audenet ✻.

Nota. Les fonctions d'Administrateurs sont entièrement gratuites.

Directeur.

M. Desprades.

M. Desroziers ✻, *Secrétaire de l'administration.*

Service de la Caisse.

M. Nau, *Caissier.*

COMMISSION DE RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS,

nommée par le Préfet

Cette Commission est chargée de la répartition des Contributions directes dans la ville de Paris, d'enregistrer et délivrer les patentes, de donner son avis sur toutes espèces de réclamations en matières de contributions directes, et de délivrer les extraits de matrices de rôles.

Ses bureaux sont établis place et à côté de l'Hôtel-de-Ville, n. 8.

Commissaires. MM.

Postelle ✻, *Président*, rue Taranne, n. 20.
Gorjon, *Vice-Président*, rue Saint-Georges, n. 18.
Ed. Laffon de Ladébat, rue Neuve-des-Capucines, n. 3.
Le Chev. de Maupas ✻ ✻, rue Joubert, n. 47.
Rendu (Achille), rue du Four Saint-Germain, n. 42.
M. Ravot, *Secrétaire et Chef.*

TRAVAUX D'ARCHITECTURE

Du département de la Seine et de la ville de Paris.

M. Molinos ✻ ✻, *Architecte, Inspecteur-gén. du département de la Seine et de la ville de Paris*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 13.

Première section. Comprenant l'Hôtel-de-Ville et dépendances, les bâtimens des Mairies, les halles et marchés; les barrières et murs d'enceinte, les voiries de dépôt, les travaux des fêtes publiques.

Messieurs,

Maingot, *Inspecteur ordinaire*, rue des Coquilles, n. 9.
Guillot, *idem*, rue des Lyonnais, n. 5.
Lusson, *idem*, rue de Seine-Saint-Germain, n. 79.

Deuxième section. Comprenant l'Archevêché, les Eglises, les Temples Réformés et Luthériens, les Cimetières.

M. Hipp. Godde, *Archit.*, *Insp. en chef*, rue de Madame, n. 3.
M. Huyot ✻, *Architecte*, rue du Pont-de-Lodi, n. 4.

Chargé des Cimetières du nord, du sud et du sud-est.

M. Fromentin, *Inspecteur ordinaire*, rue de la Cerisaie, n. 13.

Troisième section. Comprenant les Colléges, les Casernes et Corps-de-Garde de la Gendarmerie et des Pompiers.

M. Peyre ✻, *Architecte*, *Inspect. en chef*, rue des Poitevins, 6.
M. Couad, *Inspecteur ordinaire*, rue Culture-Sainte-Catherine, n. 7.

Egoûts.

M. Girard ✻, *Ingénieur en chef*, chargé de la direction des travaux des égoûts, rue des Quatre-Fils, n. 8, au Marais.
M. Nargaud, *Inspect. des Trav. desdits égoûts*, Cloître des Bernardins, n. 3.

SERVICE DE LA GRANDE-VOIRIE DANS LA VILLE DE PARIS.

Inspecteurs-généraux. MM.

Daubanton, *rue du Sentier*, n. 9. (rive droite de la Seine).
Coupery, *rue Saint-Roch-Bonne-Nouvelle*, n. 8. (rive gauche).

Commissaires-Voyers divisionnaires. MM.

Lelong, rue de Lancry, n. 10.
Ménager, r. St-Germain-l'Auxerr., 75.
Guenepin, rue St.-Dominique-S.-G. 46.
Norry, rue de Vaugirard, n. 28. honor.
Bourdon, rue Neuve des Mathurins, n. 8, *idem.*

Commissaires-Voyers d'arrondissement. MM.

Première section. Duhays ✠ ❋, rue Saint-Honoré, n. 313.
2ᵉ *idem.* Lusson, rue Mabillon, n. 12.
3ᵉ *idem.* Lemarié, rue du Coq-Saint-Honoré, n. 7.
4ᵉ *idem.* Coulon, rue de Touraine-Saint-Germain, n. 8.
5ᵉ *idem.* Visconti, rue Ventadour, n. 11.
6ᵉ *idem.* Van-Cléemputte, rue de la Paix, n. 12 *bis*.
7ᵉ *idem.* Charle, rue de la Harpe, n. 81.
8ᵉ *idem.* Guérard, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 29.
Lahure, rue Saint-Fiacre, n. 18 (en congé illimité comme Membre de la Commission des alignemens).
Lefèvre, rue Saint-Dominique-St.-Germ. 53, honoraire.
Regnard, Vieille-rue-du-Temple, n. 75, *idem.*

Inspecteurs particuliers de la Voirie. MM.

Première section. Gouyon, rue des Vieux-Augustins, n. 41.
2ᵉ *idem.* Blosse, Cour du Commerce, n. 7.
3ᵉ *idem.* Levicomte, rue d'Argenteuil, n. 41.
4ᵉ *idem.* Vée, rue des Lions-Saint-Paul, n. 14.
5ᵉ *idem.* Docque, rue du Harlay, n. 10.
6ᵉ *idem.* Simonnet, rue....
7ᵉ *idem.* Chassériau, quai de la Cité, n. 27.
8ᵉ *idem.* Thunot, rue de la Bourbe, n. 14.

Les Inspecteurs-généraux sont chargés de surveiller le service de manière à en accélérer la marche, à hâter la réalisation des alignemens et à procurer le plus d'améliorations possible dans la voie publique. Les Commissaires-Voyers divisionnaires donnent leur avis sur les rapports des Commissaires-Voyers et sur les affaires qui leur sont communiquées. Les Commissaires-Voyers d'arrondissement font respectivement leurs rapports sur toutes les demandes à fin de permission de construire ou de réparer; ils vérifient l'exécution des alignemens donnés; ils constatent les contraventions de toute nature. Les Inspecteurs particuliers de la Voirie sont attachés aux Commissaires-Voyers d'arrondissement pour les aider dans l'exercice de leur surveillance. Les Inspecteurs-généraux, les Commissaires-Voyers divisionnaires et les Commissaires-Voyers d'arrondissement se réunissent le mardi de chaque semaine, pour se former en bureau de consultation. Ce bureau est présidé par M. le Préfet ou par M. le Secrétaire-général, et à défaut, par le chef de division ou de bureau, et par chacun des Inspecteurs-généraux, alternativement de quatre mois en quatre mois. Le Bureau de consultation est chargé d'entendre les prévenus de contraventions, malfaçons ou vices de construction, et de prendre leur soummission d'exécuter les rectifications qui leur sont indiquées. Sur le refus des prévenus, les procès-verbaux et autres pièces sont remis au bureau de la Grande-Voirie pour être procédé dans les formes de rigueur. En outre, le Bureau de consultation donne en commun un avis sur toutes les affaires qui ont été renvoyées à l'examen des Commissaires-Voyers divisionnaires.

Carrières hors et sous Paris. Messieurs,

Le Vᵗᵉ Héricart de Thury (O ❋), *Ingénieur en chef des Mines, Inspect.-général*, rue de l'Université, n. 29.
Trémery, *Ingénieur des Mines*, *Inspecteur-général adjoint*, *Géomètre en chef*, quai Malaquais, n. 1, ou rue Méchin, n. 2, faub. St.-Jacques.
Caly, *Ingén. des Mines*, r. du Faub. St.-Jacques, n. 320, } *Inspecteurs particuliers.*
Migneron ❋, *idem*, rue de Molière, n. 4, }
Poirier de Saint-Brice, *idem*, r. du Four St.-Germain. }
Fouquet, *Chef des Bureaux et de la Comptabilité*, rue Grenetat, n. 16.
Delamotte, *Sous-Chef du Bureau des Géomètres.*

Tribunaux, Prisons et Maisons de répression. Messieurs,

Ballard, rue des Petits-Augustins, n. 16, } *Architectes.*
Peyre ✻, rue des Poitevins, n. 6,
Bérenger, au dépôt de St.-Denis,

Hospices. — Architectes. MM.

Rohault, rue d'Aguesseau, n. 12.
Huvé, rue des Moulins, n. 19.
Gauthier, rue de l'Abbaye, n. 12.
Vasserot, rue Ne de Ménil-Montant, 8.

Ingénieurs attachés au service du département de la Seine.

M. Eustache ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, rue Bleue, n. 3 *bis*.

Service ordinaire des Ponts-et-Chaussées. MM.

Stapfer, rue de la Tour-d'Auvergne, 14.
Jousselin, rue de l'Odéon, n. 21.
Coriolis, rue de La Harpe, n. 81.
Legrand ✻, rue d'Enfer, n. 25.

Service extraordinaire. MM.

Mallet ✻, *chargé des travaux des ponts de Paris*, rue de Choiseul, n. 19.
Devergès, *chargé du service de la navigation*, rue St.-Guillaume, n. 29.
Emmery ✻, *Ingén. en chef chargé des trav. du can. de St.-Maur*, à St.-Maur.

Attachés aux travaux qui s'exécutent par voie de concession. MM.

Gayaut, rue Montmartre, n. 148.
N. . . . . .

Pavé de Paris et Boulevarts. Messieurs,

Devilliers, *Ingénieur en chef, Directeur*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 94.

Aubert-Vincelles, rue Notre-Dame de Recouvrance, n. 20. } *Ingénieurs ordinaires.*
François, rue de Vaugirard, n. 1.
Lamarck, rue Saint-Antoine, n. 205.

Eaux de Paris. Messieurs,

Girard ✻, *Ingénieur en chef, chargé du service des anciennes eaux de la ville*, rue Papillon, n. 5.

Aubineau, *Inspecteur des eaux, chargé du contrôle des pompes à feu de Chaillot et du Gros-Caillou*, rue d'Anjou-Dauphine, n. 11.

Mallet ✻, *chargé de la distribution des eaux de l'Ourcq dans Paris*, rue du Regard, n. 14.

Genieys, *Ingénieur des ponts-et-chaussées*, rue des Martyrs, n. 60.

Service central d'Assainissement.

M. Coïc, *Ingénieur en chef*, rue Saint-Antoine, n. 205.

TRÉSORIER DE LA VILLE DE PARIS.

M. le Baron de Villeneuve (Auguste) ✠ ✻, à l'Hôtel-de-Ville.

La Caisse municipale se compose du produit de la recette générale de l'octroi municipal et de bienfaisance, des centimes et autres revenus affectés aux dépenses communales. Elle ouvre tous les jours à dix heures, et ferme à trois heures. Elle paie les mardis, jeudis et samedis.

M. Liénard-Fleury, *Chef de Comptab.*
M. Geoffroy, *Caissier-général.*
M. Sornin, *Caissier-Adjoint.*
M. Huet, *Conserv. des oppositions.*

COMPAGNIE DES CANAUX DE PARIS,

Rue du Faubourg Poissonnière, n. 2.

Guibout ❋, *Secrétaire-général.*
Coïc, *Ingénieur en chef, chargé des travaux du canal de l'Ourcq*, rue Saint-Antoine, n. 205.

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS,

Séant à la Bourse.

Cette chambre est composée de M. le Préfet de la Seine et de quinze Membres électifs, qui se renouvellent par tiers tous les ans, et dont le choix doit être approuvé par le Ministre de l'Intérieur. Elle est chargée de présenter ses vues sur les moyens d'accroître la prospérité du commerce ; de faire connaître les causes qui en arrêtent les progrès ; d'indiquer les ressources qu'on peut se procurer ; de surveiller les travaux publics relatifs au commerce, et à la navigation, ainsi que l'exécution des Lois et Arrêtés concernant la contrebande. Ses jours ordinaires d'assemblée sont fixés au mercredi de chaque semaine.

Membres composant la Chambre. Messieurs,

Le Préfet de la Seine.
Cottier, rue des Petites-Ecuries, n. 40.
Delessert (François) (O ❋), *Présid. électif*, r, Montmartre, 176.
Didot (*Amb. Firmin*) *fils*, rue Jacob, n. 24.
Fould fils, rue Bergère, n. 10.
Ganneron, rue Montmartre, n. 151.
Lafond fils, Quai de la Tournelle, n. 21.
Lefebvre (*Jacques*) ❋, rue Richer.
Marchand, rue de la Verrerie, n. 36.
Moreau ❋, place Royale, n. 9, au Marais.
Riant (*Louis*), rue Saint-Antoine, n. 177.
Salleron fils, rue des Gobelins, n. 3.
Samson, rue Basse-du-Rempart, n. 16.
Le Bon *Ternaux* (O ❋), place des Victoires, n. 6.
Valois, rue de l'Echiquier, n. 19, Faub.-Poissonnière.
Vassal (*R.*) ❋, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 2.

Surveillance des Entrepôts, des Ports et de la Navigation.

Commissaires. MM. Lafond, Moreau, Riant.

Archives et Secrétariat.

M. *Ch. Brunet*, rue du Grand-Chantier, n. 1.

Le bureau est ouvert tous les jours de 2 à 4 heures.

Bibliothèque du commerce.

Cette Bibliothèque, fondée par le Ministre de l'Intérieur, et dont la formation au palais de la Bourse est confiée à la Chambre, se composera de tous les Ouvrages qui intéressent le Commerce et l'Industrie, sous la classification méthodique d'Arts et Métiers, Commerce intérieur et maritime. Navigation, Colonies, Législation, Finances, Douanes, Economie politique, Statistique, Voyages, etc.

Bibliothécaire. M. Wladimir Brunet.

SOUS-PRÉFECTURES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Arrondissement de Saint-Denis (1).

M. le Bon de Jessaint (O ✻), Maît. des req. *S.-Préf.* à St.-Denis.

Les chefs-lieux des justices de paix de cet arrondissement sont : Courbevoye, Neuilly, Pantin, Saint-Denis.

Conseil d'Arrondissement. Messieurs,

Francottay père, *Propriétaire*, à Aubervilliers.
De Reboul Berville ✻, *Juge-de-Paix* du canton de Courbevoye, à Courbevoye.
Delabordère, *Maire*, à Neuilly.
Chapelain, *Juge-de-Paix du Canton de Neuilly*, à Boulogne.
Augé de Fleury ✻, *Maire*, à Passy.
Dezobry, *Négociant*, à Saint-Denis.
Bracquemart ✻, Maire de Colombes.
Benoist (Jules-Gabriel), *Négociant*, à Saint-Denis.
Levert ✻, *Notaire*, Maire de Belleville.
Fulchiron, *Propriétaire*, à Passy.
Hédoin, *Négociant*, à Saint-Denis.

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

M. de Laclaverie ✻, *Sous-Préfet*, à Sceaux.

Les chefs-lieux des justices de paix de cet arrondissement sont: Charenton, Sceaux, Vincennes, Villejuif.

Conseil d'Arrondissement. Messieurs,

Coignet, *Architecte*, à Vanvres.
Gallois ✻, *Négociant*, à Bercy.
Le Cte Dodun de Keroman ✻, *Prop. et Maire*, à Maisons-Alfort.
Allard, *Propriétaire*, à Saint-Mandé.
Fondary, *Maire*, à Vaugirard.
Ledru, *Propriétaire*, à Fontenay-aux-Roses.
Chévetel, *Propriétaire et Maire*, à Orly.
Delouviez ✻, *Propriétaire et Maire*, à Fresnes.
Le Bon Cailus ✻, à Saint-Maur.
Fauchat ✻, à Sceaux.
Segond ✻, *Maire*, à Vincennes.

ARRONDISSEMENS COMMUNAUX ET MAIRIES DE PARIS.

A Paris, le Préfet du département remplit les fonctions de maire central.

La commune de Paris est divisée en douze cantons ou justices de paix ; ils ont chacun un maire et deux adjoints, qui sont chargés de la partie administrative et des fonctions relatives à l'état civil (2).

Ces douze mairies se partagent en sept arrondissemens électoraux ; le premier arrondissement électoral est composé des première et quatrième mairies ; le

(1) Les bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fetes, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir ; et ceux de l'arrondissement de Sceaux, depuis neuf heures jusqu'à quatre.

(2) Les publications pour parvenir à la célébration des mariages n'ont lieu que les dimanches, dans le lieu et à l'heure des séances municipales. Les mariages ne peuvent se célébrer que trois jours après la seconde publication.

deuxième, de la deuxième mairie; le troisième, des troisième et cinquième mairies; le quatrième, des sixième et huitième mairies; le cinquième, des septième et neuvième mairies: le sixième, de la dixième mairie; et le septième, des onzième et douzième mairies.

Premier Arrondissement, rue du Faubourg Saint-Honoré, 14.

Composé des quartiers des Tuileries, des Champs-Elysées, de la Place-Vendôme et du Roule (1).

M. le Bon Lecordier ✻ (O ✻), Maire, rue Ne S. Augustin, n. 8.

M. le Chev. Paulmier ✻, rue Ne-des-Petits-Champs, n. 76, } *Adjoints.*
M. Devigny, rue Neuve-des-Petits Champs, n. 60. }

M. Marcel, *Chef des Bureaux*, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 42.

M. Germain, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue du Faub.-St.-Honoré, n. 14.

Les bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures jusqu'à quatre.

Deuxième Arrondissement, hôtel Mondragon, rue d'Antin, n. 3.

Composé des quartiers Feydeau, de la Chaussée-d'Antin, du Palais-Royal et du faubourg Montmartre.

M. Petit ✻, *Avocat*, Maire, quai Voltaire, n. 7.

M. Boilleau ✻, *Notaire honoraire*, rue de Richelieu, n. 43, } *Adjoints.*
M. Clairet, *Notaire*, boulevart des Italiens, n. 18. }

M. Jomain, *Chef des Bureaux*, à la Mairie.

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours non-fériés, de neuf heures du matin à quatre du soir. Celui de l'Etat civil est ouvert les dimanches et fêtes, jusqu'à midi pour les naissances, et jusqu'à quatre heures pour les décès.

Troisième Arrondissement, aux Petits-Pères.

Composé des quartiers du faubourg Poissonnière, Montmartre, St.-Eustache et du Mail.

M. Fournier ✻, *Notaire hon.* Maire, rue de la Jussienne, n. 16.

M. Fidière-Desprinveaux ✻, *Conservateur des hypothèques*, rue du Cadran, n. 9. } *Adjoints.*
M. Culhât de Coreil, *Avocat*. *Not. hon.* rue St-Marc, n. 22 }

M. Neveux, *Secrétaire général, Chef des Bureaux*, place des Petits-Pères.

M. Gueroult, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue Saint-Jacques, n. 289.

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis onze heures jusqu'à trois. Les bureaux sont ouverts depuis dix heures du matin jusqu'à quatre de relevée, les dimanches et jours de fêtes exceptés. Le bureau de l'État civil est ouvert tous les jours de la semaine, ainsi que les dimanches et jours de fêtes, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures.

Quatrième Arrondissement, place du Chevalier-du-Guet, n. 4.

Composé des quartiers Saint-Honoré, du Louvre, des Marchés et de la Banque de France.

M. Guiton ✻, *Régent de la Banque de France*, Maire, rue du Grand-Chantier, n. 12.

M. Champion ✻, *Notaire*, rue de la Monnaie, n. 19. } *Adjoints.*
M. Jannon ✻, rue des Mauvaises-Paroles, n. 20. }

M. Hulmé, *Chef des Bureaux*, à la Mairie.

M. Troche, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, à la Mairie.

(1) Pour connaître le détail de la circonscription de chaque arrondissement ou mairie, voir aux justices de paix, page 795 et suiv.

Les audiences de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis onze jusqu'à deux heures. Les bureaux sont ouverts tous les jours à neuf heures du matin, jusqu'à quatre du soir, les dimanches et jours de fêtes exceptés. Le bureau de *l'Etat civil*, seul, est ouvert les fêtes et dimanches aussi, depuis neuf heures jusqu'à quatre pour les naissances et décès. La prononciation des mariages a lieu les mardi, jeudi et samedi, à onze heures du matin.

Cinquième Arrondissement, rue Thévenot, n. 24.

Composé des quartiers de Bonne-Nouvelle, Montorgueil, du faubourg Saint-Denis et de la Porte St.-Martin.

M. Jousselin ❋, Maire, rue Thibautodé, n. 10.

M. Leroux ❋, boulevart St.-Martin, n. 18. } *Adjoints.*
M. Lamaille ❋, rue du Jour, n. 4. }

M. Maigrot, *Chef des Bureaux*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 8.

M. Hude aîné, *Sous-Chef des Bureaux*, rue St-Louis, n. 80, au Marais.

M. Ansas, *Chef du Bureau de l'état civil*, rue des Vieux-Augustins, n. 18.

Les séances de la Mairie se tiennent de onze à trois heures.

Les Bureaux sont ouverts depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre de relevée, excepté les fêtes et dimanches. Le Bureau de l'Etat civil tient tous les jours de fêtes et dimanches, pour les naissances, jusqu'à deux heures, et pour les décès jusqu'à quatre.

Sixième Arrondissement, Abbaye Saint-Martin-des-Champs, rue Saint-Martin, n. 208 *et* 210.

Composé des quartiers des Lombards, de Saint-Martin-des-Champs, du Temple et de la Porte Saint-Denis.

M. le Chev. Demautort ❋, Maire, rue N^e-de-la-Ferme, 20.

M. le chev. Rey ❋, *Manufacturier, Membre du Conseil-général des Manufactures*, rue Ste-Apolline, n. 13. } *Adj.*
M. le Bon Cailus ❋, rue de Provence, n. 27. }

M. Gallet, *Chef des Bureaux*, rue Saint-Martin, près la Mairie.

M. Dreux, *premier Commis de l'Etat civil*, rue Neuve-St.-Laurent, 16.

Le Maire ou un des Adjoints donne audience tous les jours, depuis onze heures jusqu'à deux.

Septième Arrondissement, rue des Francs-Bourgeois, 21, *Marais.*

Composé des quartiers Sainte-Avoye, du Mont-de-Piété, du Marché Saint-Jean et des Arcis.

M. Desain de Saint-Gobert (O ❋), Maire, Place-Royale, 6.

M. Tournaire, rue des Juifs, au Marais, n. 16, } *Adjoints.*
M. Colmet de Santerre, rue des Rosiers, n. 17, }

M. Loyer, *Chef des Bureaux*, rue de Paradis-Poissonnière, n. 34.

M. Hamel, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue des Blancs-Manteaux, 15.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'État civil *seul* est ouvert ces jours-là jusqu'à midi pour les naissances, et jusqu'à quatre heures pour les décès.

M. le Maire ou l'un de MM. les Adjoints, donne audience chaque jour, depuis onze heures jusqu'à trois.

Huitième Arrondissement, place Royale, n. 14,

Composé des quartiers des Quinze-Vingts, du Marais, de Popincourt et du faubourg Saint-Antoine.

M. Moufle, ❋, Maire, rue du Chemin-Vert, n. 31.

M. Monnot ❋, rue des Francs-Bourgeois, au Marais, n. 4, } *Adjoints.*
M. le Bon de Malherbe ❋, Place-Royale, n. 3, }

M. Bertin aîné, *Chef des Bureaux*, rue Bellefond, n. 24.
M. Bertin, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue des Filles-du-Calvaire, n. 6.

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de 9 à 4 heures. Le Bureau de l'Etat civil tient aussi les dimanches et fêtes.

Neuvième Arrondissement, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 25.

Composé des quartiers de l'Hôtel-de-Ville, de la Cité, de l'île St.-Louis et de l'Arsenal.

M. Chapellier, *Notaire*, MAIRE, rue de la Tixeranderie, n. 13.

M. Crosnier, quai Voltaire, n. 3. } *Adjoints.*
M. Le Hon, *Notaire*, rue du Coq-St.-Honoré, n. 13. } *Adjoints.*

M. Jolly, *Chef des Bureaux*, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 30.

Les audiences du Maire se tiennent tous les jours, à midi. Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de 9 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'Etat civil tient aussi les dimanches et fêtes jusqu'à quatre heures.

Dixième Arrondissement, rue de Verneuil, n. 13.

Composé des quartiers du faubourg St.-Germain, de la Monnaie, de Saint-Thomas-d'Aquin et des Invalides.

M. Hutteau d'Origny M ✱, MAIRE, rue du Bac, n. 3.

M. Berthier de Viviers, ✱, rue des Saints-Pères, n. 12. } *Adjoints.*
M. Tourin, *Notaire*, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 3. } *Adjoints.*

M. Dehèque, *Agrégé de l'Université*, *Chef des Bureaux*, rue de Verneuil, n. 13.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée. Les dimanches et fêtes on reçoit les déclarations de naissance jusqu'à midi, et les déclarations de décès jusqu'à quatre heures.

Onzième Arrondissement, rue Garencière, n. 10.

Composé des quartiers de la Sorbonne, du Luxembourg, de l'Ecole de Médecine et du Palais de Justice.

M. Fieffé ✱, *Propriétaire*, MAIRE, rue de Condé, n. 9.

M. le B[on] de la Gonde ✱, rue de l'Université, n. 10. } *Adjoints.*
M. de Bure (P. G.), rue Hautefeuille, n. 13, } *Adjoints.*

M. Gastebois, *Chef des Bureaux*, rue Garencière, n. 10.

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis onze heures du matin jusqu'à deux heures du soir, excepté les dimanches et les jours fériés.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours à neuf heures du matin.

Les Bureaux de l'Etat civil seulement sont ouverts, jusqu'à midi, les dimanches et jours fériés.

Douzième Arrondissement, rue Saint-Jacques, n. 262.

Composé des quartiers Saint-Jacques, du Jardin du Roi, Saint-Marcel et de l'Observatoire.

M. Cochin ✱, MAIRE, rue du Canivet, n. 3.

M. Moutié, *Propriétaire*, r. des Fossés-Monsieur-le-Prince, 57, } *Adjoints.*
M. Salleron (Augustin), rue de l'Oursine, n. 9, } *Adjoints.*

M. François, *Chef des Bureaux*, rue N[e]-Sainte-Geneviève, n. 26, quartier de l'Observatoire.

M. Collier, *Sous-Chef du Bureau de l'État civil.*

Les Maire et Adjoints donnent alternativement audience tous les jours depuis onze heures du matin jusqu'à trois heures de relevée.

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de neuf à quatre heures, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'État civil tient aussi les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

MAIRIES DES ARRONDISSEMENS DE SAINT-DENIS.

Arrondissement de Saint-Denis.

Messieurs.	Communes.
Rigaud.	*Asnieres.*
Loyer	*Aubervilliers.*
Pitolet.	*Auteuil.*
Pinard	*Bagnolet.*
Levert ✻. . .	*Belleville.*
Mongrolle. . . .	*Bobigny.*
Gatine.	*Bondy.*
Collas.	*Boulogne.*
Bourg.	*Bourget (Le).*
Bon de Drouard de la Croisette.	*Chapelle (La).*
Chareau.	*Charonne.*
Buisson de St.-Sulpice. . . .	*Clichy.*
Braquemart ✻.	*Colombes.*
Rousselot. . . .	*Courbevoie.*
Fontaine. . . .	*Cour-Neuve (La).*
Caille.	*Drancy.*
Bon Cretté de Palluel (O ✻).	*Dugny.*
Jullien.	*Epinay.*
Dequevauviller.	*Gennevilliers.*
Labbaye.	*Ile St.-Denis.*
Bazin.	*Montmartre.*
Sanné.	*Nanterre.*
Delabordère. . .	*Neuilly.*
Mala	*Noisy-le-Sec.*
Lefèvre.	*Pantin.*
Augé de Fleury ✻.	*Passy.*
Lejeune.	*Pierrefitte.*
Videl.	*Prés St.-Gervais.*
Gerhard.	*Puteaux.*
Pavageau. . . .	*Romainville.*
Chambaud . . .	*Saint-Denis.*
De la Chaume ✻.	*Saint-Ouen.*
Beaudoin. . . .	*Stains.*
Lefebure. . . .	*Surène.*
Deulin.	*Villetaneuse.*
Zheindre. . . .	*Villette (la).*

Mairies de l'arrondissement de Sceaux.

Beauvais	*Antony.*
Gilbert	*Arcueil.*
Garnier	*Bagneux.*
Cte de Nicolaï ✻.	*Bercy.*
Personne-Desbrières. . . .	*Bonneuil.*
Perigot ✻ . . .	*Bourg-la-Reine.*
Georges.	*Brie-sur-Marne.*
Perrache.	*Champigny.*
Ventenat	*Charenton-le-Pont.*
Finot.	*Charenton-Saint-Maurice.*
Foucher.	*Châtenay.*
Pluchet.	*Châtillon.*
Outrequin ✻. .	*Chevilly.*
Boivin	*Choisy-le-Roi.*
Bignan	*Clamart.*
Dejoly ✻ . . .	*Creteil.*
Morin.	*Fonten.-aux-Roses*
Mion.	*Fonten.-sous-Bois.*
Delouviez. . . .	*Fresnes*
Rodere.	*Gentilly.*
Vte de l'Espine.	*Issy.*
Archambault ✻.	*Ivry.*
Jacmart.	*La Branche du P. de St.-Maur.*
Bronzac	*L'Hay.*
Le Ch. Dodun ✻.	*Maisons-Alfort.*
Girard.	*Montreuil.*
Leullier.	*Montrouge.*
Breton (O ✻). .	*Nogent-s.-Marne.*
Chévetel.	*Orly.*
Odier.	*Plessis-Piquet (le)*
De Nanteuil ✻ .	*Rosny.*
Coquillar.	*Rungis.*
Chevreau. . . .	*Saint-Mandé.*
Barré.	*Saint-Maur.*
Huart-Duparc. .	*Sceaux.*
Pierre	*Thiais.*
Jouannin.	*Vanves.*
Fontlary.	*Vaugirard.*
S. S. Serres de Saint-Roman, Cte de Fregeville ✻ ✻ .	*Villejuif.*
Lewal.	*Villemomble.*
Segond ✻. . . .	*Vincennes.*
Lamouroux. . .	*Vitry.*

SECTION II.

PREFECTURE DE POLICE,

Rue de Jérusalem.

M. Mangin ✻, Conseiller-d'Etat, *Préfet de Police.*
M. Locquet de Blossac ✻, *Secrétaire-général.*

Les attributions du Préfet de police ont été fixées par les arrêtés des 12 messidor an 8, et 3 brumaire an 9; par la décision du Ministre de la Police générale, en date du 25 fructidor an 9; par la loi du 22 germinal an 11; par l'art. 6 de l'arrêté du Gouvernement, du 1er messidor suivant, et maintenues par le décret du 21 messidor an 12. Son autorité s'étend sur tout le département de la Seine, et sur les communes de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon, du département de Seine-et-Oise; il a aussi la police du marché de Poissy, du même département. Il exerce ses fonctions sous l'autorité immédiate des Ministres, et il correspond directement avec eux pour les objets qui dépendent de leurs départemens respectifs. Il est membre-né du Conseil-général d'administration des Hospices, et du Conseil d'administration du Mont-de-Piété. Il est chargé, sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur, de tout ce qui est relatif au régime administratif et économique des prisons, maisons de dépôt, d'arrêt, de justice, de force, de correction, de détention et de répression, situées dans le département de la Seine, ainsi que du dépôt de mendicité de ce département; il en nomme les employés. Il préside le tirage de la Loterie royale. Il tient ses audiences tous les mardis à deux heures, et tous les jours de onze heures à midi, à l'Hôtel de la Préfecture de Police.

Conseil de Préfecture.

Pour les membres du Conseil de Préfecture, *voyez* page 758.

SOUS-PRÉFECTURES.

Pour les Sous-Préfets de Saint-Denis et de Sceaux, *voyez* pag. 769 et 770.

CONSEIL DE SALUBRITÉ.

Il tient ses séances de 15 en 15 jours, le vendredi, à la Préfecture de Police.

M. le Préfet de Police, *Président.*

Membres. Messieurs,

Bérard ✻, *Vice-Président*, rue du Helder, n. 13.
Deyeux ✻, *des Acad. des Sciences et de Méd.* r. de Tournon, 8.
Chev. Huzard père ✻ ✻, *Insp. des Ecoles royales vétérin. des Acad. des Sciences et de Méd.* rue de l'Eperon-St.-André, 7.
J.-J. Leroux ✻, *ancien Doyen de la Faculté de Médecine, Membre de l'Académie de Médecine*, rue de Sèvres, n. 7.
Pariset ✻ ✻, *Secr. perp. de l'Acad. de Méd.* r. de Poitiers, 8.
Petit ✻, *Docteur en médecine*, rue Taitbout, n. 15.
D'Arcet ✻ ✻, *de l'Acad. des Sciences*, hôtel des Monnaies.
Marc ✻, *de l'Acad. de Méd.* rue du Faub.-St.-Honoré, n. 19.
Girard ✻, *Membre de l'Académie des Sciences, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées*, rue Papillon, n. 5.

Pelletier ✻, *Membre de l'Acad. de Médecine*, rue Jacob, n. 15.
Juge ✻, *Docteur en médecine*, rue de la Chaussée-d'Antin, 18.
Gaultier de Claubry, *Docteur ès-Sciences et Professeur de Chimie*, rue Férou, n. 14.

Membres Adjoints. MM.

Huzard fils. *Médecin vétérinaire*, rue de l'Eperon, n. 5.
Parent du Châtelet ✻, *Doct. en méd.* r. Geoffroy-Lasnier, 28.
Labarraque ✻, *Pharmacien*, rue Saint-Martin, n. 69.
Barruel, *Chimiste*, rue de Vaugirard, n. 62.

Associés libres. MM.

Bon Dupuytren ✠ ✻, *Chirurg. en chef de l'Hôtel-Dieu, Membre des Acad. des Scienc. et de Méd.* pl. St.-Germain-l'Auxerr. 4.
Adelon, *Prof. à l'Ecole de Méd. etc.*, rue du Four-St.-G. 47.
Andral père, *Médecin*, rue des Saussaies, n. 11.

Commission permanente établie près la Préfecture de police.

Messieurs,

Parquin.
J.-B. Duvergier.
Marion de Grandmaison ✻.
Bruzard.
Masson ✻.
Béguin.
Itasse.
Peuchet.

Le Cte de Lahaye, *Secrétaire.*

Conseil particulier.

M. . . . . *Conseil particulier.*
M. . . . . *second Conseil.*

M. Parquin,
M. J.-B. Duvergier, } *Avocats plaidans.*
M. Marion de Grandmaison ✻, *Avoué à la Cour royale*, rue du Coq-Saint-Honoré, n. 6.
M. Bruzard, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de cass.*

Officiers publics et ministériels attachés à la Préfecture. MM.

Vavasseur-Desperriers, *Notaire*, rue Vivienne, n. 22.
Marion de Grandmaison ✻, *Avoué près la Cour royale*, rue du Coq Saint-Honoré, n. 6.
Archambault-Guyot, *Avoué près le Tribunal de 1re Instance*, rue de la Monnaie, n. 10.
Commendeur fils, *Commiss.-Priseur*, rue de Braque, n. 2.
Brunet, *Huissier*, rue de Grenelle Saint-Honoré, n. 55.

Imprimeur.

M. Lottin de Saint-Germain, cour de la Sainte-Chapelle.

Médecins, Chirurgiens.

M. Vignardone. M. Tobie Barras.

Police Municipale.

M. Thouret ✻, Commissaire, *Chef de la Police municipale*, à la Préfecture de police.

Officiers de Paix. Messieurs,

Troëssart.
Mondor.
Collignon.
De Léotaud.
Delacour ✱.
Groufier.
Seguenot.
Hebert.
De Foucauld.
Grossetête.
Loveux.
Cartau.
Leriget.
Marrut-Duvarrin ✱.
Pioger.
Boussiron.
David.
Marlot.
Pascalis.
Barré.
Landry.
Monnet.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Le Secrétaire-général.

Indépendamment des travaux du secrétariat, le Secrétaire-général suit tous les détails de l'administration auprès des divers Chefs, confère avec eux, et leur demande les renseignemens et communications nécessaires.

Ire SECTION. — *Ordre général.*

M. le Cte de Lahaye, *Chef.*

Enregistrement des dépêches; leur renvoi dans les divisions; le contre-seing et le départ de la correspondance. L'enregistrement et le dépôt des arrêtés du Préfet du police, des ordonnances de police; l'expédition des affaires mixtes et de celles qui n'ont point de département fixe. La convocation du Conseil de Préfecture, l'enregistrement et le dépôt des décisions de ce Conseil. Le rapport général et journalier de l'état de l'approvisionnement et des événemens qui intéressent la sûreté publique. La réception des déclarations faites directement à la Préfecture de police; les légalisations des signatures des fonctionnaires publics et agens en chef; les prestations de serment, la traduction des pièces écrites en langues étrangères. La confection des baux et marchés, l'acceptation des nantissemens fournis en meubles incorporels, la tenue du registre des actes sujets au droit l'enregistrement et le paiement de ce droit. La réception, la conservation et la remise des pièces à conviction, et des effets saisis ou trouvés. Le travail relatif aux demandes en autorisation de sociétés anonymes qui réclament l'approbation royale. La convocation de la commission permanente, la rédaction des procès-verbaux des séances de cette commission. La rédaction des procès-verbaux des assemblées des électeurs de la boulangerie de Paris, et des marchands de charbons de bois arrivant par terre; la direction, la surveillance et la comptabilité des impressions typographiques et des fournitures de bureaux.

IIe SECTION. — *Archives.*

M. Guerry, *Chef.*

La garde et la conservation de la Bibliothèque et des Archives, et celles des pièces affaires terminées; la recherche et le classement des ordonnances; le recueil des faits propres à établir la statistique morale de la population de Paris dans ses rapports avec la Préfecture de police; le dépouillement des rapports journaliers des commissaires de police et officiers de paix; les travaux et la correspondance y relatifs, etc., etc.

Cabinet particulier. — Direction du Personnel.

M. Dupré de Saint-Maur ✱, *Chef.*

Le travail relatif à la nomination à tous les emplois des services intérieur et extérieur. Traitemens, indemnités, gratifications, secours, avances, congés; mesures d'ordre et de discipline; travail préliminaire relatif aux pensions à accorder aux employés.

CAISSE.

M. Lebaillif, *Trésorier.*

Le paiement des traitemens des fonctionnaires et employés de la Préfecture ; la recette, pour le compte de l'administration de l'Enregistrement, des rétributions fixées par les lois de finances relativement à la délivrance des passeports et permis de ports-d'armes ; la perception, au profit de la ville, des droits établis par les décrets des 9 et 16 juin 1808 et 27 octobre suivant, et par les ordonnances du Roi des 23 octobre 1816 et 22 juillet 1829, savoir : droits sur les fiacres, cabriolets de louage, omnibus et autres voitures du transport en commun, roulant et stationnant sur la voie publique ; droit de petite voirie ; droits de pesage, mesurage et jaugeage publics, et le versement de ces produits dans la caisse municipale. Le paiement de toutes les dépenses urgentes, telles que frais d'incendie, de salubrité, de retrait de noyés, de transport de cadavres, honoraires de chirurgiens ; balayage public et enlèvement des glaces et des neiges. La recette des revenus spéciaux des prisons de la Seine : le versement de ces revenus à la caisse du receveur général. Le paiement des Directeurs des maisons de détention et du dépôt de mendicité, des masses de reserve aux libérés, etc. Le dépôt des caisses à trois clefs des corps de la gendarmerie royale de Paris et des Sapeurs-Pompiers.

COMPTABILITÉ.

M. Godefroy, *Chef.*

La comptabilité et le contentieux des dépenses administratives : la liquidation des comptes et mémoires y relatifs : l'expédition et la délivrance des ordonnances et mandats de paiement, tant sur le Trésor royal que sur la Caisse municipale, pour l'emploi des fonds généraux et communaux affectés aux dépenses de l'administration et du service des prisons ; le contrôle de la caisse de service intérieur de la Préfecture, et l'expédition de toutes les opérations de recette et de dépense que le Préfet délivre sur cette caisse ; la liquidation des pensions ; la formation du budget de l'administration et des prisons ; l'établissement des compte annuel pour ces deux parties distinctes du service ; l'examen des comptes de toutes les caisses dépendantes de l'administration ou placées sous sa surveillance ; la comptabilité relative aux perceptions qui s'opèrent au profit de la ville de Paris par les préposés de la Police : l'entretien et les réparations de l'hôtel, pour les bâtimens et le mobilier : la rédaction du tableau annuel indicatif des heures d'allumer et d'éteindre les lanternes du service de l'éclairage de Paris.

PREMIÈRE DIVISION. — *Sûreté générale.*

M. de Chanay ❊, *Chef de division.*
M. de Mareste ❊, *Chef de division adjoint.*

Premier Bureau.

M. de Santeuil, *Chef.*

Les attroupemens, les réunions tumultueuses et menaçant la tranquillité publique ; les coalitions d'ouvriers ; les déserteurs ; les prisonniers de guerre évadés, les marins. Les certificats d'aptitude morale pour enrôlement volontaire et remplacement. Les armes défendues ; les permissions pour le tir ou l'essai des armes à feu ; les poudres et salpêtres : les marchandises prohibées, la fraude. Le dépôt des marques de fabrication et d'origine française de cotons filés, tissus et tricots de la nature de ceux dont l'importation est prohibée. Les hôtels et maisons garnis, les logeurs.

Deuxième Bureau.

M. de Mareste ※, *Chef.*
M. Portes, *Chef adjoint.*

La délivrance des passeports à l'étranger, les passeports pour voyager de Paris dans l'intérieur du Royaume, le *visa* des passeports des voyageurs, le *visa* des permissions ou congés accordés aux militaires et marins qui veulent résider ou séjourner à Paris, le *visa* des cartes de sûreté délivrées aux élèves de l'École royale d'Alfort et autres, les permis de séjour; le port d'armes pour la chasse; la délivrance et la régularisation des livrets d'ouvriers. (L'entrée du Bureau, pour cette partie du service, est par la cour du Harlay, n. 21.)

Troisième Bureau.

M. Rattier ※, *Chef.*

L'exécution des lois relatives aux cultes, la surveillance de l'état civil, le corps de la gendarmerie royale de Paris; les suicides, les morts accidentelles, les enfans morts-nés, les cimetières, les sépultures particulières, les inhumations, les exhumations. Les affiches et afficheurs, les colporteurs, les écrivains publics, les contraventions aux lois relatives au timbre et aux loteries. Les théâtres, bals, concerts, feux d'artifice, l'exposition publique d'objets de curiosité, les sociétés et réunions, les peintures et gravures, les maisons de jeu, les billards publics et les commissionnaires près les théâtres. Les travestissemens et déguisemens, les baladins et saltimbanques. Les mesures d'ordre à observer à l'occasion des fêtes et cérémonies publiques.

DEUXIÈME DIVISION.

Police judiciaire et de sûreté. — Prisons, Hospices, Maisons de santé.

M. Lecrosnier, *Chef de Division.*
M. Henry ※, *Chef de division honoraire.*
M. Parisot, *Chef de division honoraire.*

Commissaires de police attachés à la Préfecture, chargés spécialement des délégations judiciaires.

M. Noël, place Dauphine, n. 8.
M. Colin, rue des Prêtres-St-Germain-l'Auxerrois, n. 16.
M. Beraud, quai de la Mégisserie, n. 22.
M. Leclerc, rue Saint-André-des-Arcs, n. 16.

Premier Bureau.

M. Chayet, *Chef.*

La recherche des crimes et délits contre la sûreté des personnes et les propriétés; la recherche de leurs auteurs; l'envoi des procès-verbaux et renseignemens à l'autorité judiciaire. — Les mesures préventives d'ordre et de sûreté publique. — La surveillance administrative des forçats, reclusionnaires, vagabonds et autres condamnés libérés. — La répression du vagabondage et de la mendicité. — La recherche des condamnés évadés des bagnes et des prisons. — La recherche des individus disparus de leur domicile. — Le recueil général des arrêts et jugemens rendus par les cours et tribunaux du royaume. — La surveillance de la garantie des matières d'or et d'argent. — Les laminoirs, moutons, presses et balanciers. — Le Mont-de-Piété; les commissionnaires au Mont-de-Piété; les encans, les salles de vente; les brocanteurs; les commissionnaires stationnant sur la voie publique; les domestiques, les cochers de remises, les infirmiers; les porte-fallots et les chiffonniers.

Deuxième Bureau.

M. Gallet, *Comm. de police, 1er Interr. chargé de la dir. du Bureau.*
M. Baudoux, *Commissaire de police, 2e Interrogateur.*

Les interrogatoires et le renvoi des prévenus devant M. le Procureur du Roi; la transmission des procès-verbaux qui les concernent; le dépôt des pièces à conviction au greffe du tribunal de première instance. — Les interrogatoires des individus arrêtés en vertu des mandats d'amener et d'arrêts décernés par les autorités judiciaires des départemens. — L'examen des libérés de condamnations pour crimes et délits, qui ont enfreint leur ban de surveillance; la proposition des punitions administratives qu'ils ont encourues. — Les propositions relatives aux mendians libérés. — La mise en liberté des individus amenés à la Préfecture de police, lorsqu'il n'y a pas lieu à les traduire. — Les questions d'individualité. — L'examen des individus qui se présentent pour être envoyés dans les hôpitaux, ou qui sollicitent leur admission dans les maisons de travail et dépôts de mendicité. — La répression de la prostitution.

Troisième Bureau.

M. Cléau, *Chef.*

Le service économique, la police de sûreté, et tout ce qui intéresse le régime intérieur des prisons, maisons d'arrêt, de justice, de force, de correction, de détention, de répression et du dépôt de mendicité du département de la Seine; la translation des mendians dans le dépôt; la délivrance des permis de communiquer avec les prisonniers; l'envoi des détenus dans les diverses prisons, suivant la destination particulière donnée à chacune d'elles; les transfèremens: les extractions; les départs des chaînes; la surveillance des maisons où sont placés les enfans de l'un et de l'autre sexe dont M. le président du tribunal de première instance autorise la reclusion par voie de correction paternelle; celle des établissemens particuliers où l'on reçoit des *aliénés*, l'envoi aux hospices des enfans abandonnés ou égarés; les recherches qui ont pour objet de découvrir leurs familles; l'exécution des ordonnances de police relatives aux maisons de santé, aux nourrices et aux maisons de sevrage; l'envoi dans les hospices et dans la Maison royale de Charenton, des personnes atteintes de maladies mentales légalement constatées; la correspondance avec les autorités relativement à ces malades, et l'envoi au ministère public des actes qui ont été dressés pour motiver leur séquestration; les vérifications qui ont pour objet de faciliter le recouvrement des amendes et frais dus au domaine en matières civile, criminelle et de police correctionnelle.

Service des Prisons.

M. Tardy, *Inspecteur-général.*
M. Denis, *Inspecteur-général adjoint.*
M. Richardière, *Insp. des Maisons de santé et du pers. des détenus.*

MAISONS DE DÉTENTION.

Bicêtre. MM.

Becquerel, *Directeur.*
L'abbé le Baron, *Aumônier.*
Lullier-Winslow, *Médecin.*
Murat, *Chirurgien.*
Baltard, *Architecte.*

Sainte-Pélagie.

Gaillard, *Division de la Dette.*
Le Roy ✻✻, *Divis. de la Détention.*
L'abbé Bourgade, *Aumônier.*
Michelin, *Médecin.*
Bourgeoise, *idem adjoint.*
Baltard, *Architecte.*

Madelonnettes. MM.

Amy, *Directeur.*
L'abbé Baronnat, *Aumônier.*
Collineau, *Médecin.*
Paris, *idem adjoint.*
Baltard, *Architecte.*

Saint-Lazare. MM.

Frot aîné, *Directeur.*
L'abbé Huot de Villers, *Aumônier.*
Collineau, *Médecin.*
Newbourg, *Médecin adjoint.*
Morel, *idem.*
Baltard, *Architecte.*

Force. MM.

Wallet, *Directeur.*
L'abbé Leclère, *Aumônier*
Jacquemin, *Médecin.*
Bertrand, *Médecin adjoint.*
Moyrans, *Médecin surnuméraire.*
Baltard, *Architecte.*

Conciergerie. MM.

Guilmoto-Closneuf ✠ ✳, *Directeur.*
L'abbé Montès, *Aumônier.*
Varéliaud, *Médecin.*
Bonnet, *Médecin adjoint.*
Peyre ✳, *Architecte.*

Grand Dépôt près la Préfecture.

M. Ridoux, *Greffier, chargé de la dir.*
M. Barras, *Médecin.*
M. Vignardone, *Chirurgien.*

Hôtel Bazancourt, maison de correction de jeunes garçons.

M. l'abbé Peyre, *Aumônier.*
M. Bouthemard, *Surveill. principal.*

Maison de répress. de S.-Denis.

M. Frot jeune ✳, *Directeur.*
M. l'abbé Duchâtellier, *Aumônier.*
M. Evrard, *Médecin.*
M. Bérenger, *Architecte.*

Maison de Mendicité de Villers-Cotterêts. MM.

Lefrotter de Lezeverne, *Directeur.*
L'abbé Mayens, *Aumônier.*
Lecosse, *Médecin.*

M. Guéneau de Mussy ✳, *Insp. du service sanitaire des Prisons.*
M. Guilloteau, *Chirurgien en chef des Prisons.*
M. Piron, *Chirurgien en chef Adjoint.*

TROISIÈME DIVISION.

Approvisionnement, Commerce et Navigation.

M. Battur, *Chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Bertrand, *Chef.*

Les subsistances et les approvisionnemens en comestibles, les halles et marchés, les magasins de fourrages, la caisse de la volaille et du gibier, celle de la marée. La surveillance des marchés de Sceaux et de Poissy, les échaudoirs, fondoirs et étaux, les vacheries, les porcheries, les établissemens de boucherie et de charcuterie, les bouchers, les charcutiers. Le dépôt de garantie des boulangers, les établissemens de boulangerie et de pâtisserie, les boulangers, les pâtissiers. La taxe du pain, la tenue des mercuriales. Les débits de triperie, la saisie et destruction des comestibles corrompus ou nuisibles. La Bourse, les agens-de-change et courtiers de commerce. Les ouvriers des halles et marchés.

Service actif.

Inspection des halles et marchés.

M. Laurent de Saint-Julien ✠, *Inspecteur-général.*
Son Bureau est à la Halle-aux-Draps.

M. Mel de Fontenay ✠, *Insp. gén. adj. chargé des abattoirs gén.*
Son Bureau est à la Vallée.

Syndicat des Bouchers. MM.

Horaist, *Syndic.*

Lepecq, Ravelet, Guidon, Legoux, Raffard, Hubert, } *Adjoints.*

Legoix-Brunner, *Secrétaire-Agent*, place aux Veaux.

Contrôle de la halle aux grains et farines, et de la Boulangerie.

M. Bertelmy, *Contrôleur-général*, à la halle aux grains.

Syndics des Boulangers. MM.

Bethmont. Jamet. Guillier. Olivaint.

Terreau, *Secrétaire-agent*, rue des Prêtres-St.-Paul, n. 22.

Police de la Bourse.

M. Baudesson de Richebourg, *Commissaire de police* (1).

Deuxième Bureau.

M. Bardel, *Chef.*

L'exécution des lois concernant l'uniformité, la vérification et la surveillance des poids et mesures; le pesage, mesurage et jaugeage publics sur les halles, marchés, ports et chantiers, et la surveillance des bureaux établis pour la perception des droits y relatifs. La navigation sur la Seine, la marée et les canaux dans le ressort de la Préfecture de police; l'entretien et le curage des rivières de Bièvre, Croult et Rouillon, les ports et chemins de hallage, le garage des bateaux, les débordemens et débâcles, les établissemens sur la rivière, les bateaux à vapeur; les secours aux noyés et le placement des boîtes de secours; l'entretien des brancards destinés au transport des noyés, blessés ou asphyxiés; la Morgue. Les mesures d'urgence pour assurer l'approvisionnement en combustibles. Les chantiers de bois à brûler et à œuvrer, les fabriques, places de vente et magasins de charbon de bois, les débitans de bois et de charbon de bois, les entrepôts de charbon de terre. Les ouvriers des ports et places. Les établissemens de marchands de vin et les brasseries. La saisie et destruction des boissons falsifiées, corrompues et nuisibles.

Service actif.

Approvisionnemens en Combustibles.

M. le C[te] de Dienne ❋, *Commissaire-général.*
M. Tiphaine ❋, *Commissaire-général adjoint.*

Navigation.

M. Pailhès, *Inspecteur-général*, quai Malaquais, n. 15.
M. Gauthier ❋, *Inspecteur-général adjoint*, à Bercy.
M. Récoderc, *Inspecteur de la rivière de Bièvre*, à Gentilly.

Recensement et mesurage des Bois et Charbons.

M. Thomas ❋, *Inspecteur-général*, rue des Beaux-Arts, n. 2.
M. Leloutre ❋, *idem adjoint*, rue Neuve-St.-Nicolas, n. 2.

Commission pour la visite et la surveillance des Bateaux à vapeur,

Etablie en vertu de l'ordonnance royale du 2 avril 1823.

M. Tremery, *Ingénieur en chef des Mines, Président.*
M. Poirier-Saint-Brice, *Ingénieur des Mines.*
M. Rohault ❋, *Architecte, Commissaire de la Petite-Voirie.*
M. Bruzard, *Architecte.*
M. Pailhès, *Inspecteur-général de la Navigation et des Ports.*

(1) *Voyez* Bourse de Paris, page 840.

Poids et Mesures.

M. Menard de Rochecave, *Vérificateur en chef.*

Son Bureau est rue Chanoinesse, en la Cité, n. 9.

Vérificateurs-Adjoints. MM.

Millot des Fontaines ✻.	Foudras.
Henry.	De Sartiges.

M. Guignes, *idem*, à Sceaux.
M. de Goyon, *Vérificateur*, à Saint-Denis.

Aides-Vérificateurs. MM.

Yardin, *au Bureau central.*	Laterrade.
Hersant.	Cheville.
De Geslin.	Yver.

Commissaires de police chargés de l'Insp. des Poids et Mesures.

M. Relourné. . . (1er, 2e, 3e et 4e arrond.) } *Pour Paris.*
M. Cantaloube. . (5e, 6e, 7e et 8e arrond.) } *Pour Paris.*
M. Hinaux fils. . (9e, 10e, 11e et 12e arrond.) } *Pour Paris.*
M. de la Ville Hélio, *pour les Communes rurales.*

Courtiers-Gourmets, Piqueurs de Vins. MM.

Ravon, *Syndic.*
Querruel, Raby, Dubreuil de la Motte, } *Adjoints.*
Damiron, Rouillon (A.), Aubertin, } *Adjoints.*

QUATRIÈME DIVISION. — *Voirie.*

M. Cendrier, *Chef.*

Premier Bureau.

M. Martin, *Chef.*

La petite voirie et la délivrance des permissions qui y sont relatives. Le péril des bâtimens. La surveillance des démolitions. Les mal-façons et vices de constructions qui compromettent la sûreté publique et individuelle. La clôture des terrains vagues. Les étalages mobiles. Les caisses, pots à fleurs et autres objets exposés au-devant des maisons, et pouvant, par leur chute, occasionner des accidens. La surveillance des construction, entretien et vidange des fosses d'aisance; le placement des appareils de fosses mobiles. Les dépôts de matériaux, l'ouverture des tranchées sur la voie publique; l'entretien des trottoirs; les réparations des dégradations de pavé, et de toute espèce de conduite existans sous le sol de la voie publique. La surveillance des carrières. La correspondance relative aux monumens et édifices publics dont la protection et la conservation sont confiées au Préfet de police.

Service actif.

Bâtimens et Petite-Voirie.

M. Rohault ✻, *Architecte-Commissaire de la Petite-Voierie.*
M. Chabouillé oncle, *Architecte-Commissaire-adjoint.*

Coquelet.	Brunton.	Bruzard.	} *Archit. Insp. de 1re classe.*
Malary.	Sandrié.	Dubois.	} *Archit. Insp. de 1re classe.*
Chevalier.	Maury.	E. Chabouillé.	} *Archit. Insp. de 2e classe.*
Lescouvé.	Thoyot.	Alard.	} *Archit. Insp. de 2e classe.*

M. Rohault fils, *Architecte-Inspecteur adjoint.*
M. Ponneau, *Sous-Inspecteur.*

Le bureau des Architectes est à la Préfecture; ils s'y réunissent trois fois par semaine, les mardi, jeudi et samedi, à deux heures et demie. Il y a chaque jour, à la Préfecture de police, un Architecte en permanence pour les affaires imprévues qui nécessiteraient de mesures d'urgence.

Deuxième Bureau.

M. Nicollas, *Chef.*

Le service du nettoiement et de l'éclairage, les égoûts, les aqueducs, puits et fontaines; les porteurs d'eau, l'arrosement, le ramonage et les ramoneurs; les incendies, les magasins des pompes, réservoirs, tonneaux et seaux à incendie, machines et ustensiles en dépendant. Le corps des Sapeurs-Pompiers. Les messageries et autres voitures publiques; les carrosses de place; les cabriolets; les voitures de transport en commun; les charrettes et haquets; les cochers, postillons, charretiers; les ponts à bascule; la police du roulage.

Service actif.

Nettoiement, Eclairage, Egouts, Arrosement.

M. Parton, *Inspecteur-général*, quai d'Anjou, île St.-Louis, 27.
M. Marandon de Montyel ✻, *Inspecteur-général adjoint, chargé spécialement de l'éclairage.*

Bureau spécial des Voitures de place et de transport en commun.

M. Gillet de Courville ✻. *Commiss. de police, Chef du Bureau.*
M. David, *Commissaire de police, chargé de la surveillance.*
M. Troplong, *Contrôleur ambulant.*

Syndicat des Loueurs de Voitures de place, cour de la Ste-Chapelle.

Syndics. Messieurs,

Ravel, *Président.*	Pasquet.	Vauthier.
Barraud-Buffet, *V.-Prés.*	Paulmier.	Pochinet.
Mainot, *Secrétaire.*	Jeandet.	Friand.
Gourmand.	Sarrat.	

M. Raffeneau-Delisle, *Agent-général.*

Troisième Bureau.

M. Trébuchet, *Chef.*

Les ateliers, manufactures, laboratoires, et autres établissemens qui intéressent la salubrité; les usines et appareils destinés à l'éclairage par le gaz; les machines et bateaux à vapeur; les vacheries, porcheries, suifferies et chandelleries; la recherche, l'abattage et l'écarrissage des chevaux morveux et autres animaux attaqués de maladies contagieuses, les écarisseurs; les fosses vétérinaires, les voiries de Montfaucon et de Bondi; les puits gâtés; la surveillance des vases et ustensiles de cuivre. L'exécution des lois concernant la médecine et la pharmacie; les médecins, les officiers de santé, les sages-femmes; les amphithéâtres et salles de dissection; les pharmaciens, les élèves en pharmacie, les herboristes, les épiciers-droguistes, les remèdes secrets, la destruction des médicamens gâtés, corrompus ou nuisibles. L'inspection des eaux minérales, naturelles et artificielles; les maladies épidémiques; la propagation de la vaccine. Le relevé des décès qui ont lieu dans les arrondissemens et dans les hôpitaux et hospices.

Service actif.

M. Tréméry, *Ingén. en chef des mines*, quai Malaquais, n. 1.
M. Poirier-St.-Brice, *Ingén. des mines*, rue de La Harpe, n. 28.
} *Chargés spécialement de la vérification et de la surveillance des machines à vapeur.*

Inspection des Eaux minérales.

M. Maisonnabe,
M. Baude,
} *Médecins-Inspecteurs.*

M. Perdrau, *Médecin-Inspecteur adjoint.*

COMMISSAIRES DE POLICE.

Premier Arrondissement.

Quartiers.	*Commissaires.* MM.	*Secrétaires.* MM.
Tuileries.	De Mazug ❋, *rue du Doyenné*, n. 6.	Gennelle.
Champs-Elysées. .	Durios, *rue de Ponthieu*, n. 3.	Claye fils.
	Denis (Com.-Adj.), r. de Chaillot, 48	
Roule.	Pison, *rue de Duras*, n. 9.	Clouet.
Place Vendôme. .	Courteille, *rue St.-Nicolas*, n. 46.	Legué.

Deuxième Arrondissement.

Palais-Royal. . .	Morin, *rue Traversière*, n. 33.	Defresnay.
Feydeau.	Deroste, *rue de Marivaux*, n. 3.	Paignon.
Chaussée-d'Antin.	Chardon, *rue du Helder*, n. 15.	Gronfier, *S.-Adj.*
Faub. Montmartre.	Boniface, *rue Papillon*, n. 10.	Dandin.

Troisième Arrondissement.

Mail.	Fouquet, *r. St.-Pierre-Montmartre*, 12.	Lecomte.
F. Poissonnière. .	Roche, *rue de Paradis*, n. 34.	Moreau.
Montmartre. . . .	De Nayer, *rue du Croissant*, n. 8.	Bayvet de Rubian.
Saint-Eustache. .	Lemercier, *rue J.-J.-Rousseau*, 21.	Morel.

Quatrième Arrondissement.

Banque de France.	Basset, *rue de Grenelle St.-Hon.*, n. 31.	Fresne fils.
Louvre.	Berillon, *rue de la Monnaie*, n. 9.	Bertrand.
Saint-Honoré. . .	François, *rue Bailleul*, n. 5.	De Reissac.
Marchés.	Fouqueré, *à la Halle aux draps.*	Demontmort.

Cinquième Arrondissement.

Montorgueil. . . .	Elouin, *rue St.-Sauveur*, n. 6.	Demean.
Bonne-Nouvelle. .	Bruzelin, *rue Bourb.-Villeneuve*, 23.	Langlet.
Faub. St.-Denis. .	Dyonnet ❋❋, *r. du Faub. S.-Martin*, n. 157.	Lefebvre fils.
Porte St.-Martin. .	Cabuchet, *rue Grange-aux-Belles*, 6.	Degaule.

Sixième Arrondissement.

Temple.	Marrigues, *boulevart du Temple*, 11.	Prevost.
Porte St.-Denis. .	Lacoste, *rue Saint-Denis*, n. 374.	De Bouran.
S.-Martin-des-Ch.	Vallon de la Villette, *rue N.-D.-de-Nazareth*, n. 10.	Jacob.
Lombards.	Allard, *rue des Ecrivains*, n. 22.	Boileau.

Septième Arrondissement.

Arcis.	Galleton, *r. de la Planche-Mibraye*, 4.	Duprat.
Sainte-Avoye. . .	Dourlens, *rue Bar-du-Bec*, n. 4.	R[illegible]
Mont-de-Piété. . .	Moulnier, *rue de Paradis*, n. 5.	Montain-Truy.
Marché St.-Jean. .	Patrouilleau du Terrier, *rue du Roi de Sicile*, n. 39.	Bailet.

Huitième Arrondissement.

Quartiers.	*Commissaires.* MM.	*Secrétaires.* MM.
Marais.	Fleuriais, *rue Jarente*, n. 8.	Fleuriais.
Popincourt.	Lesage, *rue Amelot*, n. 24.	Auberty fils.
Faub. St.-Antoine.	Gerdret, *cour de la Juiverie.*	Brouet.
Quinze-Vingts. . .	Duval de la Neuville, *rue de Charenton*, n. 140 *ter.*	Devoud.

Neuvième Arrondissement.

Arsenal.	Jeulin, *rue des Lions-S.-Paul*, n. 7.	Disdier.
Hôtel-de-Ville. . .	Lange, *rue Dumartroi*, n 16.	Cabuchet.
Ile Saint-Louis. .	Boucheron ✻, *quai d'Anjou*, n. 7.	Jeulin.
Cité.	De Prudhomme ✻, *quai de la Cité*, 11.	Poisson.

Dixième Arrondissement.

La Monnaie. . . .	Vaissade, *rue du Colombier*, n. 11.	Chauvin fils.
Faub. St.-Germain.	Frottier de Champmartin, *rue de Grenelle*, n. 47.	Tavernier.
St-Thom.-d'Aquin.	Genaudet, *rue Hillerin-Bertin*, n. 19.	Bertrand.
Invalides.	Guerard, *esplanade des Invalides*, 10.	Esmonnot.

Onzième Arrondissement.

Luxembourg. . . .	Prunier-Quatremère, *rue Mézière*, 7.	Adam.
Ecole de Médecine.	Rehm, *rue Hautefeuille*, n. 16.	Binet.
Sorbonne.	Vauthy, *rue de Sorbonne*, n. 12 *bis.*	Delvincourt.
Palais de Justice.	Monyer, *cour du Harlay*, n. 22.	St.-Cyr-Fournier.

Douzième Arrondissement.

Saint-Jacques. . .	Gombeau, *rue de Bièvre*, n. 21.	Blavier.
Observatoire. . .	Ménard, *rue Saint-Jacques*, n. 340.	Leray.
Jardin du Roi. . .	Martinet, *r. des Fossés St.-Victor*, 22.	Henchard.
Saint-Marcel. . .	Roger, *rue du Marché-aux-Chev.* 16.	Buffereau.

M. Baudesson de Richebourg, *Commissaire de la Bourse*, r. Monsigni, n. 1.

M. Grandin, *Commissaire de police près le Trib. de police municip.* au Palais.

Banlieue. — *Commissaires hors Paris.* MM.

Saint-Denis. . .	Leclerc.	*Ivry et Gentilly.*	Michaud.
Belleville.	Soins.	*Clichy.*	De Nazarieux.
Vaugirard. . . .	Simon.	*Charenton.* . . .	N. . . . .

Commissaires interrogateurs, attachés spécialement à la Préfecture de police. MM.

Noël. Colin. Berrault. Leclerc.

TRIBUNAL DE POLICE MUNICIPALE,

Au Palais de Justice, local de l'ancienne Salle des Criées.

Ce tribunal connaît, d'après les articles 137 et 138 du Code d'Instruction criminelle, de toutes les contraventions de police simple, qui peuvent donner lieu soit à 15 francs d'amende ou au-dessous, soit à cinq jours de prison ou au-dessous, qu'il y ait ou non confiscation des choses saisies, et quelle qu'en soit la valeur. Le tribunal, en prononçant sur les contraventions, statue par le même jugement sur les demandes en restitution et en dommages-intérêts.

MM. les Juges-de-paix de Paris président successivement le tribunal; les fonctions du ministère public y sont remplies par :

M. Grandin, *Commissaire de Police délégué ad hoc*, cour du Mai, palais de Justice.

GENDARMERIE ROYALE DE LA VILLE DE PARIS.

Ce Corps est sous les ordres de M. le Préfet de Police.

Etat-Major. Messieurs,

Vte de Foucauld ✠ (C ✻), *Colonel*, quai de l'Horloge, n. 45.
Vte de Vougy ✠ (O ✻), Chef d'escad., faisant les fonctions de *Major*, quai de l'Horloge, n. 45.
Coste ✠ (O ✻), caserne rue de Tournon, } *Chefs d'Escadr.*
Ræsch ✠ ✻, caserne des Minimes, } *Chefs d'Escadr.*
Marquis ✠ ✻, caserne du Faub. St.-Martin, } *Chefs d'Escadr.*
Leymarie ✠ ✻, capit. quai de l'Horloge, n. 45, } *Adjudans-Majors.*
De Fromont ✠, *id.* cour de Harlay, n. 22, } *Adjudans-Majors.*
Cosson de Lassudrie ✠ ✻, cap. cas. des Minimes. } *Adjudans-Majors.*
Adrien ✠ ✻, D. M., caserne rue de Tournon, *Chirurg.-Major.*
Baffos, caserne St.-Martin, } *Chirurgiens-Aides-Majors.*
Mothré M. D., place Royale, 3, } *Chirurgiens-Aides-Majors.*

Emploi Civil.

Richard de Pontourny ✻, quai de l'Horloge, n. 45, *Trésorier.*

PREMIER ESCADRON.

1re *Compagnie*, F. St.-Martin. MM.
De Montagu ✻, *Capitaine.*
Barbier (C V.) (*à S-Martin*) } *Lieut.*
Vauthier ✠ ✻, (*Barriere de la Villette*). } *Lieut.*
D Hebrard (Ant) (*S. Mart.*), } *Lieut.*
Delaitre ✻, (*a la Villette*), } *Lieut.*

2e *Compagnie*, F. St.-Martin. MM.
Guignard ✻, *Capitaine.*
De Nesle, } *Lieut.*
De Berny ✠ ✻, } *Lieut.*
Laroche, } *Lieut.*
Humbert Droz, } *Lieut.*

DEUXIÈME ESCADRON.

3e *Compagnie*, aux Minimes. MM.
De Saint-Germain ✠ ✻, *Capitaine.*
Potor ✻, } *Lieut.*
De Caila ✻, (*Barrière de l'Etoile*), } *Lieut.*
Lemirre ✠, } *Lieut.*
Lombard, } *Lieut.*

4e *Compagnie*, aux Minimes. MM.
Desmaisons ✻. *Capitaine.*
D'Hébrard (A. J. F.) ✠ ✻, } *Lieut.*
Deltour ✻, } *Lieut.*
Duvillard ✠ (*Bar. du Trône*) } *Lieut.*
Caille Desmares ✻, } *Lieut.*

TROISIÈME ESCADRON.

5e *Compagnie*, rue de Tournon. MM.
Le Vte Dutheil ✠ ✻, *Capitaine.*
De Chassy ✻, } *Lieut.*
Pierre (P. A.), } *Lieut.*
Lamé-Fleury. } *Lieut.*
Nadau de la Richebaudière, *S.-Lieut.*

6e *Compagnie*, rue Mouffetard. MM.
Goranflaux de la Giraudière ✠ ✻, *Cap.*
Ansard ✠ ✻ (*B. d'Enfer*), } *Lieut.*
Jeuslin de Villiers, } *Lieut.*
Boulinguier ✻, } *Lieut.*
Delion ✠ ✻, } *Lieut.*

Emplacement du Corps.

Le Corps de la Gendarmerie royale de la ville de Paris est caserné dans quatre Casernes principales, savoir : rue du Faubourg-Saint-Martin, deux compagnies; aux Minimes près la place Royale, deux compagnies; rue de Tournon, une compagnie; rue Mouffetard, une compagnie.

Il y a, en outre, quatre barrieres, savoir: celles de l'Etoile, de la Villette, du Trône et d'Enfer, occupées par fraction des six compagnies, et qui sont commandées chacune par un officier.

ADJUDANS DE LA VILLE DE PARIS,

Employés près de la Gendarmerie royale de la même ville, sous le commandement supérieur de M. le Colonel de ce Corps, et les ordres de M. le Préfet de Police.

M. le Chev. de Jouffrey ✠ ✠ ✠, *Chef d'Escad. Commandant.*

Capitaines. Messieurs,

Chaudurié ✠ ✠.
De Linage ✠.
Dissard ✠.
Desmazières de Séchelles ✠ ✠.
De la Hogue ✠ ✠.
Béchard ✠.

Lieutenans. Messieurs,

O'Donovan ✠ ✠.
Degorct-Desfourniers.
Chastagner de Lagrange.
Martin ✠.
Marin.
Froment.
De Saint-Ouen d'Ernemont ✠.
Truy ✠.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Meunier (J.) ✠.
Jourdain ✠ ✠.
Saulin.
Cochon ✠.
Gireaud ✠.
Meunier (J. M.) ✠.
Peranne ✠.

CORPS DES SAPEURS POMPIERS.

Ce Corps, destiné à prévenir et arrêter les incendies, et à concourir au service de police et de sûreté publique, est sous les ordres et l'administration de M. le Préfet de Police.

Etat-Major, quai des Orfèvres, n. 20.

M. le B[on] de Plazanet ✠ (O ✠), *Lieut.-Colonel, Commandant.*
M. Guérin ✠ ✠, *Capitaine Adjudant-Major.*
M. Mayniel, *Capitaine-Ingénieur.*
M. Chalot, *Quartier-Maître-Trésorier.*
M. Treille ✠, D. *Chirurgien-Major.*
M. Arbel, *Chirurgien Aide-Major.*

Première Compagnie. MM.

Linard ✠ ✠, *Capitaine.*
Poileux ✠, *Lieutenant.*

Deuxième Compagnie.

Caizac ✠ ✠, *Capitaine.*
Crosnier, *Lieutenant.*

Troisième Compagnie. MM.

Anfray fils ✠, *Capitaine.*
Jovenez, *Lieutenant.*

Quatrieme Compagnie.

Ledoux ✠, *Capitaine.*
Salivet de Fouchecourt, *Lieutenant.*

Casernement.

Le Corps des Sapeurs-Pompiers est caserné, savoir :
L'Etat-Major des Sapeurs-Pompiers, quai des Orfèvres, n. 20.
La première compagnie, rue du Vieux-Colombier, n. 15.
La deuxième compagnie, rue de la Paix, n. 4.
La troisième compagnie, rue Culture-Sainte-Catherine, n. 9.
La quatrième compagnie, rue du Vieux-Colombier, n. 15.

Situation des Corps-de-Garde des Sapeurs-Pompiers.

Premier Arrondissement.

Allée de Marigny, au coin de la place Beauveau.
Grande rue de Chaillot, n. 3.
Rue de la Paix, à la caserne, n. 4.
Rue Chantereine, n. 31.
Rue Royale, hôtel de la Marine, n. 2.

Deuxième Arrondissement.

Rue du faubourg-Poissonnière, n. 23.
A l'arcade Colbert, n. 58.

Troisième Arrondissement.

Rue Neuve-des-Bons-Enfans, à la Banque de France, près la rue Baillif.

Quatrième Arrondissement.

Au Louvre, sous l'horloge.
Pointe Saint-Eustache.

Cinquième Arrondissement.

Rue du Faubourg Saint-Denis, à Saint-Lazare, n. 121.

Sixième Arrondissement.

Rue du Faubourg du Temple, près la Caserne d'infanterie.
Rue Saint-Martin, à l'Abbaye.

Septième Arrondissement.

Vieille rue du Temple, à l'Imp. Royale.
Rue des Blancs-Manteaux, au Mont-Piété.
Rue Culture-Sainte-Catherine, à la caserne des Sapeurs-Pompiers.

Huitième Arrondissement.

Rue du faubourg St.-Antoine, carrefour Montreuil.

Neuvième Arrondissement.

A l'Hôtel-de-Ville, près l'arcade Saint-Jean.
Rue Saint-Louis, n. 67, île St.-Louis.

Dixième Arrondissement.

Rue Saint-Dominique, au Ministère de la Guerre.
Rue de Grenelle-Saint-Germain, au Ministère de l'Intérieur.
Aux Invalides, près la principale entrée.
A l'Ecole-Militaire, cour des Fontaines.
Rue de Verneuil, à la Mairie.
A la Chambre des Députés.

Onzième Arrondissement.

Quai des Orfèvres, à l'Etat-Major du Corps des Sapeurs-Pompiers.
Rue du Vieux-Colombier, à la Caserne des Sapeurs-Pompiers.

Douzième Arrondissement.

Rue de Clovis, au coin de celle Descartes.
Rue des Noyers, n. 15, vis-à-vis la rue des Anglais.
Halle aux Vins, rue des Fossés Saint-Bernard, n. 7.

Pompes sur Bateaux.

Vis-à-vis l'Hôtel des Monnaies, et au Pont-Marie.

Désignation des lieux où l'on trouve, pendant la nuit, des Chevaux pour le service des Tonneaux à Incendie.

Rue de Marigny, n. 48, faubourg Saint-Honoré, au Poste des Sapeurs-Pompiers.
Rue Saint-Lazare, n. 7.
Rue Culture-Sainte-Catherine, n. 9, à la Caserne.
Rue du Faubourg Saint-Denis, n. 114
Rue Saint-Martin, vis-à-vis le n. 235, à l'Abbaye Saint-Martin, au Poste des Sapeurs-Pompiers.
Rue S.-Bernard, n. 28, F. S.-Antoine.
Quai des Orfèvres, n. 20, au Chef-lieu des Sapeurs-Pompiers.
Cul-de-sac Férou, n. 7, F.S.-G.
Rue du Battoir, n. 3.
Rue Mouffetard, vis-à-vis le n. 129, au Poste des Sapeurs-Pompiers.
Rue de la Paix, n. 4.
Rue du Vieux-Colombier, n. 15, à la Caserne des Sapeurs-Pompiers.

SECTION III.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE (1).

Séant au Palais de Justice.

Ce Tribunal est composé de quarante-deux Juges, y compris le Président, sept Vice-Présidens et dix Juges d'instruction, et de quatorze Juges suppléans, dont quatre remplissent les fonctions de Juges d'instruction. Il se divise en sept chambres, composées chacune de six Juges et deux Suppléans. Cinq de ces chambres connaissent des matières civiles; la sixième et la septième des affaires de police correctionnelle.

Il y a près ce Tribunal un Procureur du Roi, et quinze Substituts; un Greffier en chef, sept Commis Greffiers assermentés, pour le service des audiences, un pour la Chambre du conseil, un pour les criées, un pour les dépôts, et quatorze pour le service des Juges d'instruction.

TABLEAU *du Tribunal, suivant l'ordre de nomination des Membres,*

Président.

M. DEBELLEYME (O ❋), *Membre de la Chambre des Députés*, rue d'Orléans, n. 8, au Marais.

Vice-Présidens. Messieurs,

Chabaud ❋, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
Huart ❋, rue Neuve-Belle-Chasse, n. 3.
Jarry ❋, rue des Petits-Augustins, n. 12.
Dufour ❋, rue de Tournon, n. 14.
Grandet, rue Godot-Mauroy, nº 33.
Lefèvre, rue Louis-le-Grand, n. 16.
Delape, rue de Tournon, n. 13.

Vice-Président honoraire.

M. *Dherbelot*, rue de l'Observance, n. 8.

Juges. Messieurs,

Guillon-d'Assas ❋, *doyen*, rue Saint-Jacques, n. 223.
Régnier, place de l'Estrapade, n. 1.
Chardel, rue du Jardinet, n. 1.
Bavoux, rue Vivienne, n. 8.
Pelletier de St-Michel, rue du Tourniquet-St.-Jean, n. 2.
Phelippes de la Marnière ❋, rue du Temple, n. 94.
Naudin, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 53.
Geoffroy, rue Godot-Mauroy, n. 32.
Collette de Baudicourt ❋, rue d'Enfer Saint-Michel, n. 43.
Fouquet, rue des Grands-Augustins, n. 5.
Leblond ❋ (*Juge d'instruction*), rue de Valois-Rivoli, n. 6.

(1) Ce Tribunal ressortit de la Cour royale de Paris.

Petit, rue d'Anjou, au Marais, n. 21.
Desmortiers ✻ (*Juge d'instruction*), rue des Quatre-Fils, n. 16.
Hémar, rue du Temple, n. 40.
Gobet (*Juge d'instruction*), quai de la Mégisserie, n. 62.
Lambert, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n. 25.
Mathias ✻, Vieille rue du Temple, n. 34.
Vanin, Vieille rue du Temple, n. 30.
Try (*Charles*), rue de Tournon, n. 14.
Mourre fils, rue Neuve-Saint-Paul, n. 4.
Frayssinous (*Juge d'instruction*), rue Jacob, n. 7.
Dieudonné (*Juge d'inst.*), rue de Paradis, n. 10, au Marais.
Pinondel (*Juge d'instruction*), rue du Temple, n. 94.
Rolland de Villargues, quai de Bourbon, n. 29.
Maillot ✻, rue Sainte-Avoye, n. 39.
Michelin, rue St.-Louis au Marais, n. 11.
Demetz, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 58.
De Pineau, rue de l'Odéon, n. 29.
Thomassy (*Juge d'inst.*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 17.
Delahaye (*Juge d'instruction*), rue Richer, n. 38.
Gaillard (*Juge d'inst.*), rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, 7.
Portalis (*Auguste*) (*Juge d'inst.*), rue de l'Université, n. 5.
Hua, rue de l'Université, n. 10.
Gaschon, rue de Monsieur, n. 8.

Juges honoraires. Messieurs,

Legrand de Saint-René, rue Bleue, n. 6.
Ducros de Selves, rue des Trois-Frères, n. 11 *bis*.
Silvestre, rue Sainte-Marguerite Saint-Germain, n. 33.
D'Houppeville de Neuvillette, rue Royale, au Marais, n. 18.
Aucante, petite rue de Cléry, n. 16.
Delahaye, passage Violette, n. 10.

Juges suppléans. Messieurs,

Vanin de Courville (*Juge supp. d'inst.*), place Royale, n. 23.
Delahaye (*Juge supp. d'inst.*), rue de Condé, n. 14.
Hallé (*Juge supp. d'inst.*), rue Pierre-Sarrazin, n. 10.
Borel de Bretizel (*Juge supp. d'inst.*), rue de Seine, n. 10.
Javon, rue Meslay, n. 16.
Perrot de Chezelles, place Royale, n. 10.
Barbou, rue de Tournon, n. 7.
Theurier, rue des Francs-Bourgeois, n. 11, au Marais.
Gairal, rue Louis-le-Grand, n. 5.
Lamy, rue Duphot, n. 8.
Pérignon, rue de Londres, n. 19.
Martel, rue de la Sourdière, n. 16.
Zangiacomi, rue de Vaugirard, n. 47.
Garnier, rue Sainte-Avoye, n. 44.

Procureur du Roi.

M. *Billot* ❄, rue Neuve-de-la-Ferme-des-Mathurins, n. 3.

Substituts. Messieurs,

Fourneral ❄. rue du Doyenné, n. 3, près le Louvre.
Boulet, rue Chanoinesse, n. 14.
Brethous de la Serre, rue de Vaugirard, n. 22.
Bernard, rue des Vieilles-Tuileries, n. 2.
Bourgain, rue Regratière, n. 3, île Saint-Louis.
Menjot de Dammartin, rue Saint-Antoine, n. 31.
Sagot, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 20.
Anthoine de Saint-Joseph, rue Taitbout n. 25.
Levavasseur, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 105.
Desparbès de Lussan, rue Chantereine, n. 36.
Perrot de Chezelles, place Royale, n. 6.
Montsarrat, place Vendôme, n. 19.
Lenain, rue de la Sourdière, n. 36.
Stourm, rue des Beaux-Arts, n. 6.
De Beaumont, rue des Beaux-Arts, n. 2.

Juges auditeurs. Messieurs,

Gouyer de Charancey, rue des Saints-Pères, n. 69.
Lascoux, rue du Cherche-Midi, n. 34.
De Gérando, impasse Férou, n. 7.
De Saint-Didier. rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 62.
Lechassier de Méry, rue des Trois-Pavillons, n. 10.

Greffier en chef.

M. *Lelouche*, place Dauphine, n. 6.

Commis-Greffiers assermentés d'audience. Messieurs,

Près la 1[re] Chambre.	*Delatourmignière*, boulevard Saint-Martin, n. 4.
Près la 2[e] Chambre.	*Allain*, rue Neuve-Saint-Paul, n. 9.
Près la 3[e] Chambre.	*Tricqueneaux*, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 47.
Près la 4[e] Chambre.	*Niot*, rue de Braque, n. 8.
Près la 5[e] Chambre.	*Gibier*, rue Mignon, n. 7.
Près la 6[e] Chambre.	*Richard*, rue du Monceau-Saint-Gervais, n. 13.
Près la 7[e] Chambre.	*Tourfaut*, rue des Noyers, n. 32.
Des Référés.	*Debaire*, rue de Crussol, n. 10.

A la Chambre du Conseil.

M. *Fontète*, rue du Pont-de-Lodi, n. 5.
M. *Delaunay*, rue des Filles-du-Calvaire, n. 6.

Aux Criées et Ventes sur Saisies immobilières.

M. *Ravinet* ❄, r. de la Harpe, 28. | M. Obry, rue du Cherche-Midi, 34.

Greffe des Ordres.

M. *François*, rue Montmartre, n. 70.
M. *Duriez*, rue de la Calandre, n. 39.
M. *Dupont*, quai de la Mégisserie, n. 68.

A la Recette des Dépôts.

M. *Noel*, rue de la Calandre, n. 19.

Près les Juges d'instruction. Messieurs,

Aude, rue Cassette, n. 20.
Bot, rue de Chartres, n. 25.
Champion, rue de Turenne, n. 26.
Meuris, rue des Fossés-M.-le-Prince. 4
Felleco[illegible], rue de la Tixeranderie, n. 76.
Laisney, place du Palais de Justice.
Céron, rue des Saints-Pères, n. 18.
Dallemagne, rue des Marmouzets, 4.
Guillemot, r. Ste-Cr.-de la-Bretonn.
Bastier, r. St-Jean-de-Beauvais, n. 6.
Lefort, Vieille rue du Temple, n. 6.
Verdier, rue de Tournon, n. 14.
Morus, rue Saint-Jacques, n. 79.
Tourfaut fils, r. du Cloître-N.-Dame, 12

Secrétaire de M. le Président.

M. Cousinard, rue Saint-Antoine, n. 205.

Secrétaires du Parquet.

M. Mars, rue Mazarine, n. 68, *pour les affaires civiles.*
M. Maitre, rue et île St.-Louis, 77, *pour les affaires criminelles.*

Huissiers-Audienciers.

(Voir, pour les adresses, à la liste générale de MM. les Huissiers, p. 802.)

Pres les cinq Chambres civiles. Messieurs,

Dubois.	Copin.	Corré.	Porret.
Caonnet.	Creton.	Guinard.	Lédot.
Petit.	Bruet.	Cauet.	Pierson.
Péron père.	Hémar.	Rondot.	Raymond.
Boudin-Dubreuil.	Péron fils.		

Près les Chambres de police correctionnelle et MM. les Juges d'instruction. Messieurs,

Gallé.	Hutinel.	Sedillon.	Frécourt.
Colson.	Dethoire.	Maupin.	Marécal.
Harteau.	Lemarchand.	Guillaume jeune.	Lecorchez.

SERVICE *des Chambres, pour l'année judiciaire*, 1829 — 1830.

1re *Chambre.* MM.

Debelleyme, *President.*
Grandet. *Vice-Présid.*
Guillon d'Assas *Doyen*, Fouquet, Petit, Lambert, — *Jug.*
Pinondel, Gaillard, — *Jug. d'ins.*
Javon, Perrot de Chezelles — *Sup.*
Berthous de la Saire, Montsarrat, — *Subs.*

2e *Chambre.* MM.

Chabaud, *Vice-Président.*
Pelletier, Mourre, Demetz, — *Jug.*
Delahaye, Dieudonné, — *Jug. d'in.*
Lamy, Zangiacomi, — *Sup.*
Menjot de Dammartin, Stourm, — *Subs.*

3e *Chambre.* MM.

Jarry, *Vice-Président.*
Gairal, Geoffroy, Hemar. — *Jug*
Desmortiers, Gobet. Delahaye, — *Jug. d'in.*
Garnier, Martel, — *Sup.*
Boudet. Anthoine de Saint-Joseph. — *Subs.*

4e *Chambre.* MM.

Détape, *Vice-Président.*
Bavoux, Collette de Baudicourt, Maillot, — *Jug.*
Vanin de Courville Hallé, — *Jug. d'in.*
Borel de Bretizel, Barbou, — *Supp.*
Bernard, Desparbès de Lussan, — *Subs.*

5e *Chambre.* MM.

Huart, *Vice-Président.*
Regnier, Try, De Pineau, — *Jug*

Pécourt,
Frayssinous,
Portalis, } *Jug d'in.*
Gairal,
Pérignon, } *Sup.*
Bourgain,
Lenain, } *Subs*

6e *Chambre.* MM.
Lefèvre, *Vice-Présid.*
De la Marnière ✻,
Hua,
Gaschon. } *Jug.*
Mathias ✻, *Jug. d'instr.*
Sagot,
Levavasseur, } *Subs.*

7e *Chambre.* MM.
Dufour, *Vice-Présid.*
Naudin,
Vanin,
Michelin,
Rolland de Villargue, } *Jug.*
Fournerat,
De Beaumont, } *Subs.*

M. Billot ✻, *Procureur du Roi.*
M. Lelouche, *Greffier en Chef.*

Les quatre premières Chambres connaissent des matières civiles ordinaires, excepté des contestations relatives aux avis de parens, aux interdictions et autres, mentionnées en l'article 60 du décret du 30 mars 1808, lesquelles continuent d'être réservées à la première Chambre, où M. le Président siége habituellement; la cinquième, des causes sommaires; la sixième et la septième, des affaires de Police correctionnelle, en outre des délits relatifs aux douanes, aux impôts indirects, aux octrois, à la garantie des matières d'or et d'argent, des appels de simple police, des contraventions aux droits de timbre et d'enregistrement, et du contentieux judiciaire sur les domaines.

La première Chambre est présidée ordinairement par le président du Tribunal; il peut, s'il le croit nécessaire, présider les autres Chambres; les sept Vice-Présidens, par roulement, président les autres Chambres. Les Chambres sont composées conformément au roulement arrêté chaque année.

Les audiences tiennent tous les jours, les dimanches et lundis exceptés; savoir: la première Chambre à dix heures, la deuxième à dix heures et demie, la troisième à onze heures, la quatrième à onze heures et demie, la cinquième à midi, la sixième à dix heures, et la septième à onze heures.

La première connaît des ventes sur saisies immobilières, les jeudis, à l'issue de l'audience.

L'audience des Criées, pour la vente des biens immeubles, est tenue par l'un des Juges du Tribunal de service à la première Chambre, les mercredis et samedis à midi, dans la salle d'audience de la première chambre. Les référés sont tenus par M. le Président, ou le Vice-Président de la première Chambre, les mardis, mercredis, vendredis et samedis à une heure précise.

Vacances.

L'audience des Vacations, qui ont lieu du premier septembre au premier novembre, se tient au local de la première Chambre, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à dix heures.

Les référés sont tenus les mercredis et vendredis à midi: les audiences pour les ventes sur saisies immobilières, tous les jeudis, à l'issue de l'audience des Vacations; et l'audience des Criées, les mercredis et samedis à midi.

Concierge.

M. *Fessin*, au Palais de Justice.

SECTION IV.

JUSTICES DE PAIX DE PARIS

ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Premier Arrondissement, séant rue Caumartin, n. 33.

M. Pinart *, *Juge de Paix*, rue Caumartin, n. 33.

M. Dubois, *premier Suppléant*, rue des Bons-Enfans, n. 20.
M. Lault. *second Suppléant*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 12.

M. Jonod, *Greffier*, rue Caumartin, n. 33.
M. Dubois. *Commis-Greffier*, aux Thernes, n. 2.
M. Alex. Jobart, *Huissier*, rue Saint-Louis-Saint-Honoré, n. 6.
M. . . . ., *Huissier*, rue

Audience pour les affaires de compétence. et Bureau de paix et de conciliation, les mardis, vendredis à une heure de relevée. Défaut, à 2 heures. Conciliations volontaires, tous les jours, depuis neuf heures jusqu'à onze heures, en la demeure du Juge-de-Paix.

Circonscription.—Partant de la barrière de Passy et suivant toujours à droite les murs de la ville, jusqu'à la barrière de Clichy; continuant à droite les rues de Clichy, de la Chaussée-d'Antin, et de la Place Vendôme (Louis-le-Grand): la place-Vendôme. traversant la rue Saint-Honoré, et suivant toujours la droite de la rue Saint-Honore jusqu'à la rue Froid-Manteau; la rue Froid-Manteau, le guichet Froid-Manteau, les quais du Louvre, de la Conférence et de Billy, jusqu'à la barrière de Passy —Cet arrondissement se divise en quatre quartiers, qui sont : les Tuileries, les Champs-Elysées, le Roule et la place Vendôme.

Deuxième Arrondissement, rue d'Antin, n. 3, *à la Mairie.*

M. Lerat de Magnitot, *Juge-de-Paix*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 58.

M. Grange. avoué près la Cour royale, *premier Suppléant*, rue d'Enfer, n. 14.
M. Duvergier, 2e *Suppléant*. *avocat à la Cour royale*, quai d'Anjou, n. 29.
M. Boucher, *Greffier*, rue d'Antin, n. 10.

Le Greffe se tient hôtel de la Mairie, rue d'Antin, n. 3.

M. Leclerc, *Commis-Greffier assermenté*. rue des Orties, n. 9.
M. Thébault, *Huissier-audiencier*. rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 71.
M. Rivière, *Huissier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 45.

Conciliations sur citations, les vendredis à midi. Défaut, après une heure. Audiences de compétence, les mercredis à midi. Défaut. après une heure. Les Conciliations volontaires, tous les matins. excepté les dimanches et fêtes, dans le cabinet de M. le Juge-de-Paix, à la Mairie, où se délivrent les lettres.

Circonscription — A partir de la barrière de Clichy, en suivant à droite les murs de Paris jusqu'à la barrière Sainte-Anne, le côté droit des rues du faubourg Poissonniere, du boulevart jusqu'à la rue du Faubourg-Montmartre, de la rue Montmartre, de la rue Notre-Dame-des-Victoires jusqu'a la rue des

Filles-Saint-Thomas, de la rue des Filles-Saint-Thomas jusqu'au passage Feydeau, de la rue Vivienne, traversant la rue Neuve-des-Petits-Champs, la droite de la rue Neuve-des-Petits-Champs. du Perron à la rue Neuve-des-Bons-Enfans, la droite de la rue Neuve-des Bons-Enfans, de la rue des Bons-Enfans, de la rue Saint-Honoré jusqu'au coin de la place Vendôme; de la place Vendôme, de la rue Neuve-des-Petits-Champs jusqu'en face de la rue de la Place-Vendôme: de la rue de la Place-Vendôme, de la rue de la Chaussée-d'Antin, et de la rue de Clichy jusqu'à la barrière de Clichy. Tout l'intérieur compris dans ces limites.

Troisième Arrondissement, rue Hauteville, n. 10.

M. d'Orival de Criel ✠, *Juge-de-Paix*, rue de Paradis Poiss. 31.

Ses Bureaux sont rue Hauteville, n. 10.

M. Ancelle, Avocat, *premier Suppléant*, rue de Choiseul, n. 19.
M. Drouin, Avocat, *second Suppléant*.

M. Getti, *Greffier*, rue Hauteville, n. 10.
M. Ragot, *premier commis assermenté*, rue d'Enghien, n. 28.
M. Moncel, *Huissier*, passage des Petits-Pères, n. 1.
M. Garnier, *Huissier*, rue Montorgueil, n. 17.

Conciliations, les vendredis, à onze heures très-précises, rue Hauteville, n. 10. On donne les Défauts de suite. L'Audience, le même jour, à une heure très précise. Conciliations volontaires, tous les jours, depuis 9 heures du matin jusqu'à midi.

Circonscription. — A partir de la barrière Ste-Anne, et suivant les murs de Paris à droite jusqu'à la barrière St-Denis; descendant le Faub. St-Denis à droite, le boulevart à droite jusqu'à la rue du Faubourg-Poissonniere; ledit Faubourg à droite, la rue Poissonniere à droite, la rue Comtesse-d'Artois à droite, le Petit-Carreau, la rue Montorgueil, la rue Comtesse-d'Artois, la rue de la Fromagerie jusqu'aux Piliers de la Tonnellerie; lesdits Piliers jusqu'à la rue Saint-Honoré; cette dernière jusqu'à la rue du Four à droite; remontant la rue Coquillère, toujours à droite, à la rue Croix-des-Pet.-Champs jusqu'à la place des Victoires; ladite place, à droite, jusqu'à la rue de la Feuillade, la rue Neuve-des-Petits-Champs jusqu'à la rue Vivienne, la droite de la rue Vivienne, la rue des Filles-Saint-Thomas à droite de la rue Vivienne, la rue Notre-Dame-des-Victoires jusqu'aux Petits-Pères, l'autre côté de la même rue jusqu'à la rue Montmartre; cette dernière rue, depuis la pointe Saint-Eustache jusqu'au boulevart à droite; ledit boulevart jusqu'à la rue Poissonnière. Tout l'intérieur de ces limites.

Quatrième Arrondissement, place du Chevalier-du-Guet, n. 4.

M. Combouzou, ancien Magistrat, *Juge-de-Paix*, rue du Four-St.-Honoré, n. 9.

M. de Cagny fils, avoué, *premier Suppléant*, rue Thibautodé, n. 11.
M. Bourgoin, *second Suppléant*, rue du Bac, n. 89.

M. Gesvrolles, *Greffier*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 39.
M. Traversier, *Commmis Greffier*, assermenté, rue Bétisy, n. 3.
M. Tavernier, *premier Huissier*, rue de la Monnaie, n. 14.
M. Lebertre, *second Huissier*, rue du Roule, n. 11.

Audiences et Conciliations, à la Mairie, les mardis et vendredis, à onze heures. Défaut, à midi.

Le Greffe est situé maison de la Mairie, et est ouvert de neuf à quatre heures.

Circonscription. — La rue Froid-Manteau, à droite, depuis le guichet jusqu'à la rue S.-Honoré, les rues des Bons-Enfans et Ne des Bons-Enfans, à droite; celle de

la Feuillade, la place des Victoires, toujours à droite, jusqu'à celle Croix-des-Petits-Champs, la rue Croix-des-Petits-Champs, à droite, jusqu'à la rue Baillif, la rue Coquillère, toujours à droite, jusqu'à la rue du Four; celle du Four, toujours à droite, traversant la rue Saint-Honoré, et la suivant, à droite, jusqu'en face la rue de la Tonnellerie; la rue de la Tonnellerie, à droite, jusqu'à la rue de la Fromagerie; la Halle, sans y comprendre les Petits-Piliers à gauche en allant à la rue de la Chanvrerie, la rue de la Chanvrerie, à droite, la rue Saint-Denis, à droite, jusqu'au Pont-au-Change, les quais de la Mégisserie, de l'Ecole et du Louvre, jusqu'au guichet Froid-Manteau.

Cinquième Arrondissement, Cloître St.-Jacques-l'Hôpital, n. 7.

M. Lefuel, *Juge-de-Paix*, Cloître St.-Jacques-l'Hôpital, n. 7.

M. Garnier de Bourgneuf, *Premier Suppléant*, rue du faub. Saint-Martin, 153.
M. Duval, *Second Suppléant*, rue Sainte-Barbe, n. 5.

M. Cochet, *Greffier*, rue Poissonnière, n. 10.
M. Touzard, *Huissier*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 19.
M. R. Jacques, *Huissier*, rue St.-Denis, passage Lemoine, n. 380.

Bureau de Conciliation, sur invitation, les lundis et vendredis, à dix heures. Défaut, à onze h. Audiences de compétence, les mercredis à dix heures. Défaut, à onze heures. Le même jour, conciliations judiciaires, à 11 heures. Défaut, à midi, et les autres jours conciliation de midi à deux heures.

Circonscription. — La rue Saint-Denis, n^os impairs, depuis la rue de la Chanvrerie jusqu'à la porte Saint-Denis; la rue de la Chanvrerie, n^os pairs, une partie de la rue Mondétour et les Petits-Piliers des Halles, jusqu'à la rue Montorgueil; la rue Montorgueil, la rue des Petits-Carreaux et la rue Poissonnière, n^os pairs; le boulevart de Bonne-Nouvelle, à droite de la rue Poissonnière, jusqu'à la porte Saint-Denis; le faubourg Saint-Denis, n^os pairs: la rue Neuve-d'Orléans et le faubourg Saint-Martin, à droite et à gauche; la rue de Bondi et le boulevart St.-Martin, à gauche, jusqu'au faubourg du Temple; le faubourg du Temple, à gauche, n^os impairs.

Sixième Arrondissement, séant rue de Vendôme, ancien hôtel de l'Intendance, n. 11, *quartier du Temple.*

M. Bérard de Favas ❊, *Juge-de-Paix*, rue de Vendôme, n. 11.

M. Théodore Régnault, *premier Suppléant*, *Avocat*, rue de Vendôme, n. 13.
M. Mayet-Ferengy, *second Suppléant*, rue Taversière-Saint-Honoré, n. 41.

M. d'Allemagne, *Greffier*, rue Vendôme, n. 11.
M. Papillon jeune ❊, *Huissier*, rue St.-Martin, n. 257.
M. Danger, *Huissier*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 19.

Conciliations sur citations judiciaires, les mercredis à 11 h. Défaut, à une h. — *Sur lettres d'invitation* pour affaires *urgentes*, tous les jours, depuis 10 heures du matin jusqu'à midi; pour les affaires ordinaires, le mercredi et le vendredi, depuis dix h. du matin jusqu'à midi. Le mercredi depuis dix h. jusqu'à 11 h. — Audiences de compétence, les vendredis à 11 heures.

Circonscription.—Partant de la barrière de Belleville et suivant à droite les murs de Paris jusqu'à la barrière de Ménil-Montant, descendant la droite des rues de la Roulette, Menil-Montant, des Filles-du-Calvaire, des rues de Bretagne et de la Corderie, de la rue du Temple, depuis la rue Phelipeaux jusqu'à celle Chapon; la droite des rues Chapon et du Cimetière-Saint-Nicolas, descendant la droite de la rue St.-Martin et de la rue des Arcis jusqu'à la rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, celle-ci à droite, remontant la droite de la rue Saint-Denis jusqu'à la porte St.-Denis, la droite du boulevart depuis cette porte jusqu'à la rue du Temple, remontant le Faubourg du Temple jusqu'à la barrière de Belleville.—Tout l'intérieur compris dans ces limites.

Septième Arrondissement, séant rue du Roi-de-Sicile, n. 32.

M. Chauvet, *Juge-de-Paix*, rue du Roi-de-Sicile, n. 32.

M. Froidure, *premier Suppléant*, rue Michel-le-Comte, n. 23.

M. Mandaroux-Vertamy, Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation, *second Suppléant*, rue des Poitevins, n 2.

M. Delpont, *Greffier*, rue du Roi-de-Sicile, n. 32.

M Desvaux, *Commis-Greffier assermenté*. rue des Rosiers, n. 25.

M. Bourgeois, *Huissier*, rue Cloche-Perche, n. 6.

Le Greffe est dans la maison du Juge-de-Paix, rue du Roi-de-Sicile, n. 32.

Les audiences se tiennent en la demeure du Juge-de-Paix, savoir : pour les causes de compétence sur citation, les mercredis, à midi, et les affaires en conciliation sur assignation, les samedis, à la même heure Défauts, à une heure précise. En comparutions volontaires, tous les jours. L'huissier ne cite que sur *visa* du Juge-de-Paix.

Circonscription. — Place du Châtelet, à droite, à partir du coin du quai de Gèvres; rue St.-Jacques-la-Boucherie, à droite : rue des Arcis, en montant vers St.-Merry, droite : rue St.-Martin, en allant vers la porte du même nom, à droite; rue du Cimetière-St.-Nicolas et rue Chapon, à droite, allant à la rue du Temple; rue du Temple, à droite, jusqu'à la rue de la Corderie : rue de la Corderie et rue de Bretagne, à droite, allant à la Vieille rue du Temple; Vieille rue du Temple, à droite, jusqu'à la rue des Francs-Bourgeois; rue des Francs-Bourgeois et rue Ne-Sainte-Catherine, à droite, allant à la rue Culture; rue Culture-Sainte-Catherine, à droite, allant à la rue Saint-Antoine; rue Saint-Antoine, à droite, allant à la place Baudoyer; place Baudoyer, à droite; rue de la Tixeranderie, à droite, allant à la rue du Mouton; rue du Mouton, à droite. allant à la place de l'Hôtel-de-Ville; la place de l'Hôtel-de-Ville, à droite, jusqu'au quai Pelletier; le quai Pelletier, la moitié de la rivière et des ponts Notre-Dame et au Change : la pompe Notre-Dame, le corps-de-garde et le quai de Gèvres jusqu'à la place du Châtelet, lieu du départ.

Huitième Arrondissement, séant place Royale, n. 14, *hôtel de la Mairie.*

M. Villemsens ✻, *Juge-de-Paix*, rue Popincourt, n. 27.

M. Henault de Tourneville, Avocat, *premier Suppléant*, rue des Trois-Pavillons, n. 10.

M. Gervais, *second Suppléant*, rue de Charenton, hospice des Quinze-Vingts.

M. Lucy, *Greffier*, place Royale, n. 28 (*Marais*).

M. Porcher, *Commis-Greffier assermenté*, rue des Tournelles, n. 74.

M. Braulart père, *Huissier*, rue et porte Saint-Antoine, n. 5.

M. Brindossière, *huissier*, même demeure.

Audiences. Les Conciliations volontaires et sur lettres, tous les jours de 10 à 11 heures. Les Audiences de compétence, les mardis et les vendredis à midi. Les Conciliations sur affaires judiciaires, après l'audience de compétence. Les Conseils de famille, tous les jours de 10 heures à midi.

Circonscription.—Partant de la barrière de Ménil-Montant et suivant les murs de Paris, à droite, jusqu'à la barrière de la Rapée : suivant ensuite, toujours à droite, le bord de l'eau, la porte et la rue Saint-Antoine, partie de la rue Culture-Sainte-Catherine, depuis le n° 1 jusqu'au coin de la rue des Francs-Bourgeois, partie à gauche de la rue des Francs-Bourgeois, nos pairs, les rues Neuve-Culture-Sainte-Catherine, Vieille-du-Temple, nos pairs seulement, jusqu'à celle des Filles-du-Calvaire, traversant le boulevart, et montant à droite, les rues de Ménil-Montant et de la Roulette jusqu'à la barrière de Ménil-Montant. Tout l'intérieur compris dans ces limites.

Neuvième Arrondissement, séant rue Geoffroy-Lasnier, n. 35.

M. Danjan, *Juge-de-Paix*, rue Geoffroy-Lasnier, n. 25.

M. Jolly, *Avocat, premier Suppléant*, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 30.
M. Rouillon, *Avocat, second Suppléant*, rue Villedot, n. 3.

M. Susse, *Greffier*, rue du Roi-de-Sicile, n. 28.
M. Bigot, *Commis-greffier assermenté*, quai de la Grève, n. 12.
M. . . . . . . *Huissier audiencier.*
M. . . . . . . *Huissier audiencier.*

Les Audiences du Tribunal de Paix, les vendredis de chaque semaine, à midi. — Défaut à une heure.

Les Conciliations volontaires les mardis et vendredis, de neuf à onze heures du matin. Le même jour, à onze heures, les conciliations sur citations. — Défaut à midi.

Les Conseils de famille, les mardis et vendredis, à onze heures.

L'Huissier ne peut point citer sans un permis du Juge-de-Paix, qui ne le délivre qu'après avoir entendu les parties, qui sont préalablement appelées devant lui.

Le Greffe est ouvert tous les jours de neuf à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés).

Circonscription. — La place de l'Hôtel-de-Ville à droite depuis le Port-au-Blé; la rue du Mouton à droite, la rue de la Tixeranderie, à droite, à partir du n° 24; la place Beaudoyer, la rue St.-Antoine, toujours à droite, la rue Contrescarpe, ou des Fossés de la Bastille, inclusivement; le bord de la rivière jusques et compris le pont Grammont, le tour de l'île Louviers, les quais des Célestins, St.-Paul, des Ormes, le pont Marie. les quais d'Anjou, de Béthune, d'Orléans, quai Bourbon, jusqu'au pont de la Cité; les maisons qui bordent la rivière jusques et compris le pont de l'Hôtel-Dieu, les bords de la rivière, toujours à droite, du pont de l'Hôtel-Dieu au Petit-Pont, et en suivant du Petit-Pont à celui Saint-Michel exclusivement; la rue de la Barillerie à droite, le quai aux Fleurs, le pont Notre-Dame, jusqu'à la place de l'Hôtel-de-Ville, le Port-au-Blé, au quai de la Grève.

Dixième Arrondissement, séant rue de Bourbon, n. 4.

M. Guillonnet Merville, *Juge-de-Paix*, rue Bourbon, n. 4.

M. Violette, *premier Suppléant*, rue Saint-Dominique, n. 30.
M. Langlacé, *second Suppléant*, rue Saint-Honoré, n. 281.

M. Grossot-Devercy, *Greffier*, rue Taranne, n. 11.
M. Dauriat, *Commis-Greffier*, rue du Dragon, n. 42.
M. Fayard, *Huissier, pour les quartiers du faubourg Saint-Germain et des Invalides*, rue du Bac, n. 38.
M. Leroy, *Huissier audiencier, pour les quartiers de la Monnaie et de Saint-Thomas-d'Aquin*, rue du Dragon, n. 16.

Les Audiences et les Conciliations à l'hôtel de la Justice de Paix, rue de Bourbon, n 4, les mardis et vendredis de chaque semaine, à onze heures: defauts, à midi. Les Conseils de famille, les mêmes jours, à l'issue de l'audience.

Le Greffe est à l'hôtel de la Justice de paix, rue de Bourbon, n. 4.

Circonscription. — A partir du Pont-Neuf, les quais Conti, Malaquais, Voltaire; le cours de la rivière jusqu'à la barrière de la Cunette, les boulevarts

intérieurs jusqu'à la barrière de Vaugirard, la rue de Vaugirard, à gauche; la rue du Regard, à gauche; la rue du Cherche-Midi, à gauche; la rue du Four, à gauche; la rue des Boucheries, à gauche; la rue des Fossés-S.-Germ-des-Prés, à gauche, la rue Dauphine, à gauche. — Tout l'intérieur de ces limites.

Onzième Arrondissement, séant rue Garancière, n. 10.

M. Boursier, *Juge-de-Paix*, rue de l'Odéon, n. 27.

M. Allain, *premier Suppléant*, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice, n. 8.
M. Dellac, *second Suppléant*, cloître Notre-Dame, n. 20.
M. Bazard de St.-Aubin, *Greffier*, rue du Mont-Parnasse, n. 1er.
M. Lemoine, *Commis-Greffier*, rue Servandoni, n. 24.
M. Tavernier, rue du Four-Saint-Germain, n. 35, *huissier* (pour les quartiers du Luxembourg et du Palais).
M. Rigonot Remy, rue du Cimetière-Saint-André, n. 9, *huissier* (pour les quartiers de la Sorbonne et de l'Ecole de Médecine).

Audiences de compétence, les mardis, à 2 heures; celles de conciliations judiciaires, les jeudis, à la même heure, et celles de conciliations volontaires, tous les jours, excepté le dimanche, de 10 heures à midi.

Circonscription. — Partant du coin du quai de l'Horloge et de la rue de la Barillerie; les numéros pairs de cette rue, jusqu'après le Pont St.-Michel, ensuite à gauche le quai St.-Michel; les numéros pairs de la rue du Petit-Pont et celle St-Jacques, jusques et compris les numéros 202, formant le coin de la rue St.-Dominique; les numéros pairs de cette rue, jusqu'à celle d'Enfer, en descendant cette rue des deux côtés, depuis et compris les numéros 28, d'un côté, et 13 de l'autre, jusqu'au commencement; la rue des Francs-Bourgeois, celle de Vaugirard, à droite, jusqu'au numéro 86, formant le coin de la rue du Cherche-Midi; tous les numéros impairs de la rue de Vaugirard, depuis le commencement jusqu'à la barrière; tout l'intérieur de la rue de Vaugirard, jusqu'aux murs extérieurs de Paris, à partir de la barrière d'Enfer, jusqu'à celle de Vaugirard, dans lequel se trouvent les rues de Madame, de l'Ouest, Notre-Dame-des-Champs et des Fourneaux; en descendant ensuite les numéros impairs des rues du Cherche-Midi, du Four, des Boucheries, des Fossés-Saint-Germain-des-Prés et Dauphine, le Pont-Neuf, le quai de l'Horloge ou des Morfondus, jusqu'au coin de la rue de la Barillerie; tout l'intérieur de cette circonscription compris, dans lequel se trouve la rue de Seine, depuis et compris les numéros pairs 60, et impairs 83, et au-dessus.

Douzième Arrondissement, séant quai de la Tournelle, n. 31.

M. de Forcade-la-Roquette ✠ ❋, *Doyen, Juge-de-Paix*, quai de la Tournelle, n. 31.

M. Estienne ❋, *premier Suppléant*, barrière de l'Etoile.
M. Cosse, *Avocat à la Cour de Cassation et aux Conseils du Roi, second Suppléant*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 28.
M. Ponsr, *Greffier*, Saint-Jacques, n. 151.
M. Tesiard, *Commis-Greffier assermenté*, rue du Plâtre-St.-Jacques, 5.
M. Turpin, *Huissier*, rue de Fourcy, n. 2.
M. Sédillon, *Huissier*, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, n. 24.

Audiences de compétence sur citations les mercredis et vendredis à 1 heure, défaut a 2 heures. Audiences de conciliation sur citations, les samedis à 1 heure, défaut a 2 heures. Conciliations sur lettres d'invitation, et conciliations volontaires tous les jours a 1 heure précise. Le Greffe est ouvert tous les jours, excepté les Dimanches et Fêtes, depuis 10 jusqu'à 4 heures, quai de la Tournelle, n. 31. Les Huissiers ne peuvent citer sans un *visa* de M. le Juge-de-

Paix, qui ne le délivre, hors les cas d'urgence, qu'après avoir entendu les parties, qui sont préalablement appelées devant lui par lettres envoyées sans frais.

Circonscription. — La rue d'Enfer des deux côtés depuis la barrière jusqu'au carrefour de l'Observatoire, le carrefour de l'Observatoire, la rue de l'Ouest des deux côtés jusqu'aux numéros 11 et 4, le mur de la pépinière longeant le jardin du Luxembourg jusqu'à la rue d'Enfer (*ancien enclos des Chartreux*), la rue d'Enfer des deux côtés jusqu'à la rue St.-Dominique, la rue St.-Dominique à droite jusqu'à la rue Saint-Jacques: la rue Saint-Jacques, à droite, en descendant jusqu'au Petit-Pont; la rue de la Bûcherie, la rue des Grands-Degrés et la rue de la Tournelle, des deux côtés, ensuite le quai jusqu'à la barrière de la Garre; depuis la barrière de la Garre le mur de Paris, à droite, jusqu'à la barrière d'Enfer, et tout l'intérieur compris dans ces limites.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

Canton de Saint-Denis.

Composé des communes d'Aubervilliers, Dugny, la Cour-Neuve, Crévecœur, La Chapelle et partie de la France-Nouvelle, Stains, Epinay, Villetaneuse, Pierrefitte, Saint-Ouen, l'île Saint-Denis, Saint-Denis.

M. Aniéré, *Juge-de-Paix*, à Saint-Denis, rue Compoise, n. 60.

M. Potier de la Berthellière, Notaire royal à Saint-Denis, rue de la Boulangerie, 1er *Suppléant*.

M. Lagognée fils, *second Suppléant*, rue Compoise, n. 10.

M. Jacques Champreux, *Greffier*, Grande Rue, n. 59, à Saint-Denis.

M. Marchand, 1er *Huissier audiencier*, rue Compoise, n. 36, à St.-Denis.

M. Loyer, 2e *Huissier audiencier*, à St.-Denis, en son bureau, chez M. Barbier, à St.-Denis, rue Compoise, et à Paris, rue St.-Martin, n. 75.

M. Leclerc, *Commissaire de Police*, rue Compoise.

Audiences le vendredi à midi, à l'Hôtel-de-Ville, place d'Armes.

Conciliations sur citation après l'audience.

Nota. Conciliations volontaires ou sur simple invitation, tous les jours, de dix heures à midi (le vendredi excepté), chez M. le Juge-de Paix.

Notaires. Messieurs,

1816. Potier de la Berthellière, *à Saint-Denis.*
1825. Piet, *à Saint-Denis.*
1826. Loyer, *à Aubervilliers.*
1829. Dessaignes, *à la Chapelle.*
1829. Lejeune, *à Pierrefitte.*

Canton de Pantin.

Composé des communes de Bagnolet, Belleville, Bobigny, Bondy, Charonne, Drancy, le Bourget, Noisy-le-Sec, Pantin, Prés-Saint-Gervais, Romainville et la Villette.

M. Vigen, *Juge-de-Paix*, à Belleville, rue St.-Denis, n. 10.

M. Delaplace Gerardin, *premier Suppléant*, rue de Calais, n. 30, à Belleville.

N. . . . . *deuxième suppléant.*

M. Fremont, *Greffier*, à Belleville, rue des Prés-Saint-Gervais, 24.

M. Bordier, *Huissier*, rue des Prés-Saint-Gervais, n. 6, à Belleville.

Audience civile et de police, les jeudis, à Pantin, à midi.

Bureau de conciliations, les lundis, à Belleville, chez le juge-de-paix, à midi.

Conciliations volontaires, tous les jours, chez le juge-de-paix, à Belleville, depuis huit heures jusqu'à midi.

Notaires. Messieurs,

1821. Ferrière, *à la Villette.*
1826. Delacour, *à Noisy-le-Sec.*
1829. Dupressoir, *à Belleville.*

Canton de Neuilly.

Composé des communes de Boulogne, Clichy, Montmartre, Neuilly, Passy et Auteuil.

M. Chapelain, *Juge-de-Paix*, à Boulogne, rue du Parchamp, n. 2.
M. Guibert, *premier Suppléant*, rue de Seine, à Neuilly, n. 13.
M. . . . . *second Suppléant.*
M. Dumesnil, *Greffier*, rue de Villiers, n. 4, aux Thernes.
M Montalant, *Huissier*, à Neuilly, grande route, n. 47.

Audiences civiles et de police, et Conciliations sur citations, tous les mardis à dix heures du matin; défaut, à midi. Conciliations sans citations, chez le Juge-de-Paix, tous les autres jours, les dimanches et fêtes exceptés.

Notaires. Messieurs,

1822. Labie, *à Neuilly.*
1824. Leroux, *a Monceaux.*
1826. Pinel, *à Boulogne.*
1825. Triboulet, *a Passy.*

Canton de Courbevoie.

Composé des communes d'Asnières, Colombe, Courbevoie, Gennevilliers, Nanterre, Surênes et Puteaux.

De Reboul-Bervile ☼, *Juge-de-Paix*, à Asnières.
M Bordet, *premier Suppléant.*
M. Rousselot, *second Suppléant.*
M. Toutain, *Greffier*, à Courbevoie.
M. Montalant, *Huissier*, à Neuilly.

Audiences et Conciliations, tous les jours, enclos de la Mairie, à Nanterre. Défauts, à midi. Il y a des Audiences extraordinaires toutes les fois que les cas l'exigent, et qu'elles sont nécessaires pour les intérêts des parties.

Tous les jours, autres que ceux d'Audience, et les dimanches et fêtes, le Juge-de-Paix reçoit, à son domicile, les habitans du canton qui ont des différends entre eux, depuis huit heures du matin jusqu'à deux.

Notaires. Messieurs,

1817. Grebaut, *à Courbevoie.*
1825. Tirlet, *à Colombe.*
1828. Gautier, *à Nanterre.*
1829. Lalleman, *à Suresne.*

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

Canton de Sceaux.

Composé des communes d'Antony, de Bagneux, du Bourg-la-Reine, de Châtenay, de Châtillon, de Clamart, de Fontenay-aux-Roses, d'Issy, de Montrouge, du Plessis-Piquet, de Sceaux, de Vanves et de Vaugirard.

M. Ranté, *Juge-de-Paix*, à Sceaux, rue du Four, n. 9.
M. Defrance, *premier Suppléant*, à Sceaux, rue des Imbergères, n. 30.
M. Ledru, *second Suppleant*, à Fontenay-aux-Roses.
M. Osselet fils aîné, *Greffier*, rue de Houdan, n. 40, à Sceaux.
M. Osselet père, *Huissier*, à Sceaux, rue du Petit-Chemin, n. 13.

Audiences à Sceaux, les samedis, à dix heures précises du matin. Conciliations à la suite, et les autres jours, quand la demande en est faite. Défaut, à midi.

Notaires. Messieurs,

1814. Puis (Ch.-Franç.), *au Bourg-la-Reine.*
1822. Garnon (F.-N.-A.), *à Sceaux.*
1829. Vieillard, *à Issy.*

Canton de Charenton.

Composé des communes de Bercy, Bonneuil, Brie-sur-Marne, Champigny, Charenton-le-Pont, Charenton-Saint-Maurice, Creteil, Labranche du Pont de Saint-Maur, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, et Saint-Maur-lès-Fossés.

M. Berville ✻, *Juge-de-Paix*, à Charenton, r. des Bordeaux, n. 1.

M. Finot, à Charenton-Saint-Maurice, *premier Suppléant*.
M. le Mis de Dodun ✻, au château Gaillard, à Maisons-Alfort, 2e *Suppl.*

M. Doré. *Greffier*, rue des Carrières, n. 26, à Charenton.
M. Théodore Petit, *Huissier-Audiencier*, quai de la Râpée, n. 83, à Paris.

Il a un préposé à Charenton, rue des Carrières, n. 73.

Audiences civiles et de police, et Bureaux de Paix, les lundis et mardis de chaque semaine, à Charenton. rue des Carrières, n. 55, à midi très-précis; défaut, à 1 heure précise. Conciliations tous les jours, dans la salle d'audience, ou chez le Juge-de-Paix, depuis midi jusqu'à 3 heures du soir.

Notaires. Messieurs,

1823. Pommeret, *à Nogent-sur-Marne.*
1827. Ventenat, *à Charenton.*

Canton de Villejuif.

Composé des communes d'Arcueil, de Chevilly, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, Ivry, Lay, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif et Vitry.

M. Chamagne, *Juge-de-Paix*, à Villejuif, rue Royale, n. 16, et à Vitry-sur-Seine, Grande-Rue de Paris, n. 25.

M. Serise, *premier Suppléant*, rue Traverse-Saint-Germain, n. 22.
M. Voitier, *second Suppléant*, à Choisy-le-Roi.

M. Dufour, *Greffier*, à Villejuif, rue Royale, n. 16.
M. Roux, *Huissier*, à Villejuif, et à Paris, rue des Fossés-S.-Bernard, n. 16.

Audiences et Conciliations, le vendredi de chaque semaine, à onze heures du matin, à Villejuif, rue du Moutier, n. 32. Défaut, à une heure.

Notaires. Messieurs,

1810. Aubouin, *à Gentilly.*
1819. Dargère, *à Arcueil.*
1824. Cosson, *à Vitry.*
1827. Lepage, *à Choisy-le-Roi.*

Canton de Vincennes.

Composé des communes de Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Rosny, Saint-Mandé, Villemomble et Vincennes.

M. Le Fricque, *Juge-de-Paix*, à Vincennes, r. du Terrier, n. 16.

M. Lejemptel, *premier Suppléant*, à Vincennes, n. 12.
M. . . . . . . *second Suppléant.*

M. Passot, *Greffier*, à Vincennes, rue du Midi, n. 22.
M. Delalain, *Huissier*, à Vincennes, rue de la Pissotte, n. 81.

Audiences et Conciliations, le samedi de chaque semaine, à onze heures du matin, à Vincennes. Défaut, à midi.

Notaires. Messieurs,

1816. Wion, *à Fontenay-sous-Bois.*
1823. Peron, *à Montreuil.*
1826. Barre, *à Vincennes.*
1827. Appay, *à Vincennes.*

SECTION V.

NOTAIRES ET OFFICIERS MINISTÉRIELS.

NOTAIRES A PARIS,

Exerçant dans le ressort de la Cour royale. MM.

1794 Chodron ✵ ✵, *Doyen*, *Présid.*
1797 Montaud ✵, 1er *Syndic.*
1799 Batardy.
1802 Foucher, 2e *Syn.*
1804 Buchère.
1806 Schneider.
1809 Robert-Dumesnil.
1809 Ducorps.
1809 Champion ✵.
1810 Agasse.
1811 Lemoine, *Rapp.*
1811 Moisant ✵.
1812 Damaison.
1812 Desprez ✵, 3e *Syndic.*
1812 Cousin.
1813 Deshayes.
1813 Rousse.
1813 Decan.
1814 Poisson.
1814 La Maze.
1814 Petit.
1815 Lombard.
1816 Lambert Ste-Croix.
1816 Lairtullier.
1816 Riant, *Trésorier.*
1816 Piet.
1816 Cottenet.
1818 Vilcocq.
1818 Bertinot.
1818 Clairet.
1819 Fourchy, *Secrét.*
1819 Forqueray.
1819 Péan de Saint-Gilles ✵.
1819 Fevrier.
1819 Delamotte aîné.
1819 Chrestien.
1820 Berceon.
1820 Froger-Deschesnes aîné.
1820 Perret.
1820 Chaulin.
1820 Gondouin.
1821 Aumont
1821 DanlouxDumesnils
1821 Cotelle.
1821 Castel.
1821 Dubois.
1821 Chauchat.
1821 Grenier.
1822 Leroux aîné.
1822 Vingtain.
1822 Vavin.
1822 Tourin.
1822 Noël (Casimir)
1822 Guerinet.
1823 Couchies.
1823 Jonquoy.
1823 Meunier.
1823 Frémyn.
1823 Defresne.
1823 Charlot.
1824 Mérault.
1824 Preschez.
1824 Dulong.
1825 Desperriers.
1825 Moreau.
1825 Guiffrey.
1825 Mignotte.
1825 Morel d'Arleux.
1825 Leroux jeune.
1826 Hailig.
1826 Le Hon.
1826 Outrebon.
1826 Bouclier.
1826 Guyet-Desfontaines.
1826 Poignant.
1826 Demanche.
1826 Lambert (Domin.)
1826 Corbin
1826 Delamotte jeune.
1826 Barbier.
1826 Girard.
1826 Clausse.
1826 Duchesne.
1826 Michaux.
1826 Florent.
1827 Froger-Deschesnes jeune.
1827 Louveau.
1827 Robin.
1827 Daloz.
1827 Moisson.
1827 Prost.
1827 Lemaire.
1827 Béchefer.
1827 Prévoteau.
1827 Bernard.
1827 Guyot.
1827 Nolleval.
1827 Juge.
1827 Morisseau.
1827 Chardin.
1827 Grulé.
1827 Rousseau.
1828 Baudelocque.
1828 Esnée.
1828 Debière.
1828 Bouard.
1828 Chandru.
1829 Barbier-Sainte-Marie.
1829 Godot.
1829 Thifaine-Desauneaux.
1829 Dentend.
1829 Bellot.
1829 Patinot.
1829 Chapellier.

ORDRE ALPHABÉTIQUE ET DEMEURES.

Cette marque = signifie *en remplacement de.*

Agasse = Lefebure de Saint-Maur, place Dauphine, n. 23.
Aumont = Sensier, rue St.-Denis, 247
Barbier = Garnot, r. Ne-S.-Eustache, 45.
Barbier-Sainte-Marie = Beaudesson, rue Montmartre, n. 160.
Batardy = Maine, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 5.

Baudelocque = Herbelin aîné, rue Saint-Martin. n. 285.
Beaudenom de la Maze = Thibert, rue de la Paix, n. 2.
Béchefer = Griois, r. des Filles-S.-T. 9.
Bellot = Trubert. r. Montmartre, 148.
Berceon = Tricard. rue du Bouloy, 2.
Bernard = Delahaye, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n. 17.
Bertinot = Mignard, r. Richelieu, 28.
Bouard = Potron, rue Vivienne, 10
Bouclier = Mailand, r. des Prouvaires, 3.
Buchère = Jacquelin, rue S.-Martin, 14.
Castel = Lemaitre, r Neuve-des-P.-C. 61
Champion = Préau, r. de la Monnaie, 19
Chandru = Vernois. r. J.J. Rousseau. 18
Chapellier = son père, rue de la Tixeranderie, n. 13.
Chardin = Huard de la Marre, rue Richepanse, n. 3.
Charlot = Cottin, r. S.-Antoine, 31.
Chauchat = Langlacé, r. S-Hon., 281.
Chaulin = Dunays, r. S.-Honoré, 334.
Chodron = Girardin, rue de Bourbon-Villeneuve, n. 2.
Chrestien = Tardif, rue de la Vieille-Draperie, n. 23.
Clairet = Jallabert, b. des Italiens, 18.
Clausse = Le Roy, rue des Moulins, 21.
Corbin = Marchoux, r. Vivienne, 6.
Cotelle = Mathelat de Bourbévelle, rue Saint-Denis, n. 374.
Cottenet = Fourcault de Pavant, rue Saint-Honoré, n. 337.
Couchies = Pitois, r. S.-Antoine, 110.
Cousin = Serize, quai Voltaire, 15.
Daloz = Gilbert, rue St.-Honoré, 333.
Damaison = Tiron, r Basse-S.-Denis, 10
Danloux-Dumesnils = Laisné, rue St.-Antoine, n. 207.
Debière = Boursier, rue Grenier-S.-L. 5.
Decan de Chatouville = Doulcet, rue des Fossés-Montmartre, n. 11.
Defresne = Boulard, rue des Petits-Augustins, n. 21.
Delamotte aîné = Estier, r. Montmart. 78
Delamotte jeune = Chambette, place des Victoires, n. 7.
Demanche = Dautrive, r. S.-Severin, 7
Dentend = Cristy, r Croix-des-P.-Ch 39
Deshayes = Béville, q. de l'Ecole, 8.
Desprez = Cousin, r. du Four S.-G. 27.
Dubois = Lefèvre, rue St.-Marc, 14.
Duchesne = Duchesne son oncle, rue Saint-Antoine, n. 200.
Ducorps = Robert, aîné, r. de Cléry, 5.
Dulong = Delacour, r. N.-des-P.-C. 77.
Esnée = Morand, rue Meslay, 58.
Février = Mesnier, rue du Bac. n. 30.
Florent = Depuille, r. S.-Marc-F., 24.
Forqueray = Bocquet. pl. des P.-Pères. 9
Foucher = Brelut de la Grange, rue Poissonnière, n. 5.
Fourchy = Trutat, quai Malaquais, 5.
Frémyn = Tampé, rue de Seine, 53.
Froger-Deschesnes aîné = Thirion, rue de Richelieu, n. 47.
Froger-Deschesnes jeune = Séné, rue de Sèvres, n. 2.
Girard = Chasles, rue de la Harpe. 29.
Godot = Thibault, rue des Fossés-Montmartre. n. 7.
Gondouin = Rousseau, rue Neuve-des Petits-Champs, n. 97.
Grenier = Yver, rue du Faubourg Montmartre. n. 13.
Grulé = Dehérain. r. de Grammont, 23.
Guerinet = Delacroix, r. du Mail, 13.
Guiffrey = Passez, boulevard Bonne-Nouvelle, 2. et rue Hauteville, 1.
Guyet Desfontaines = Bréton, rue du faubourg Poissonnière, n. 6.
Guyot = Camusat, rue St.-Honoré, 83.
Hailig = Viault, rue d'Antin, n. 9.
Jonquoy = Bellanger, rue des Fossés-St.-Germain-des-Prés, n. 4.
Juge = Colin de Saint-Menge, rue du Marché S.-Honoré, n. 5.
Lairtullier = Massé, rue Louis-le-Grand, n. 13.
Lambert-Sainte-Croix = Laudigeois, rue St.-Christophe, en la Cité, 10.
Lambert (Dominique) = Narjot, rue Neuve-des-Petits-Champs, n 42.
Le Hon = Cazes. r. du Coq-St-H., 13.
Lemaire = Lambert j., rue du Bac, 31.
Lemoine = Flury, r. S.-Martin, 149.
Leroux aîné = Viénot, rue des Prouvaires, 38.
Leroux j. = Estienne, r. S.-Jacques. 55
Lombard = Rendu, r. S.-Honoré. 317.
Louveau = son père, r. S.-Martin, 119.
Mérault = Lequesne, rue du Faubourg-Montmartre, n. 10.
Meunier = Fleury, r. Coquillère. 27.
Michaux = Curmer, r. Gaillon, n. 10.
Mignotte = Noël jeune, rue J.-J. Rousseau, n. 1.
Moisant = Drugeon, rue Jacob, 16.
Moisson = Catoire, r. Ste-Anne. 57.
Montaud = Gibert j., r. Louis le-Gr. 7.
Moreau = Lherbette, r. S.-Merry, 25.

Morel d'Arleux = Bauchau, place Beaudoyer, n. 6.
Morisseau = son père, r. Richelieu, 60
Noël (Casimir) = Noël aîné, rue de la Paix, n. 13.
Nollevol = Bertrand, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Outrebon = Gillet. r. St.-Honoré, 354
Patinot = Fourchy je, pl. de l'Ecole, 1
Péan de Saint-Gilles ✻ = son père, quai Malaquais, n. 9.
Perret = Le Pelletier, rue des Moulins, n. 28.
Petit = Tarbé, rue St.-Honoré, 290.
Piet = Guillaume, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 18.
Poignant = Boilleau, r. Richelieu, 45.
Poisson = Liénard, quai d'Orléans, 4.
Preschez = Tessier, r. S.-Victor, 120.
Prévoteau = Culhiât-Coreil, r. Saint-Marc-Feydeau, n. 22.
Prost = Fournier, r. de la Jussienne, 16.
Riant = Robin. r. des Filles-S.-T., 13.
Robert-Dumesnil = Legé aîné, place du Louvre, n. 22.
Robin = Lebrun, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n. 7.
Rousse = Huguet, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 27.
Rousseau = Bonnefons, rue des Lombards, n. 21.
Schneider = Magimel, r. de Gaillon, 14.
Thifaine-Desaunaux = Brian, rue de Richelieu, n. 95.
Tourin = Denis de Villières, son oncle, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 3.
Vavasseur - Desperriers = Chevrier, rue Vivienne, n. 22.
Vavin = Cronier, r. de Grammont, 7.
Vilcocq = Grelet, boulevart Saint-Denis, n. 12.
Vingtain = son père, r. Montmartre, 139.

Membres de la Chambre. Messieurs,

Chodron ✻ ✻, *Doyen et Président.*

Montaud ✻, 1er *Syndic.*
Foucher, 2e *Syndic.*
Desprez ✻, 3e *Syndic.*
Lemoine, *Rapporteur.*
Fourchy, *Secrétaire.*
Riant, *Trésorier.*
Schneider.
Piet.
Vilcocq.
Péan de St.-Gilles ✻.
Février.
Berceon.
Gondouin.
Danloux-Dumesnils.
Chauchat.
Vingtain.
Frémyn.
Defresne.

La Chambre tient ses séances, dans le bâtiment de l'ancien Châtelet, le jeudi de chaque semaine, à huit heures du soir.

Les lettres et mémoires doivent être adressés à l'un des syndics.

Avocats et Avoués de la Compagnie. Messieurs,

Dupin aîné. Parquin, *Avocats.*
Rochelle, *Avocat aux Conseils et à la Cour de Cassation.*
Deschamps. *Avoué pres la Cour roy.*
Huet, *Avoué près le Tribunal de première Instance.*

M. Rabon, *Agent de la Compagnie*, au Châtelet.

Notaires honoraires. Messieurs,

Lherbette, *Doyen hon.*, Vieille-rue-du-Temple, n. 124.
Coupery, petite rue St.-Roch, n. 8.
Fourchy, rue....
Drugeon, rue Servandoni, n. 16.
Duchesne, *Doyen hon.*, pl. Royale, 2
Jallabert, boulevart des Italiens, n. 18.
Deloche, rue Ne-des-P.-Champs, 26.
Bordin, rue Chantereine, n. 27.
Culhiât-Coreil, r. S.-Marc-Feydeau, 22.
Caffart Durvilliers, r. de Verneuil, 31.
Boilleau ✻, rue de Richelieu, n. 45.
Yver ✻, rue d'Anjou, n. 13.
Fleury, rue Saint-Honoré, n. 285.
Herbelin, boulevard Saint-Denis, 24
Delacour, rue Caumartin, n. 39.
Bocquet, rue Richelieu, n. 49.
Morisseau ✻, rue de Richelieu, n. 60.
Langlacé, rue St.-Honoré, n. 281.
Massé. r. du Faub.-St.-Denis. 174 *bis.*
Chapellier ✻, r de la Tixeranderie, 13.
Louveau, rue Saint-Martin, n. 119.
Rendu (O ✻), rue St.-Honoré, n. 317.
Lahure, place de l'Ecole, n. 1.
Bréton (O ✻), r. du F.-Poissonnière, 6.
Dautrive, rue Christine, n. 7.
Fournier ✻, rue de la Jussienne, 16.
Bertrand ✻, r. des Bons-Enfans, 21.
Potron, rue d'Antin, n. 10.
Gillet ✻, rue Saint-Honoré, 348 *bis.*
Narjot, rue du Marché-St.-Honoré, 11.
Boulard ✻, rue des P.-Augustins, 21.

AVOUÉS

PRÈS LE TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE,

Suivant l'ordre de réception. Messieurs,

1800 Angelot, *Doyen*.
1800 Lallemand aîné ✻.
1800 Gouget-Desfontaines.
1800 Nonclair.
1803 Malafait.
1804 Chevalier ✻.
1806 Masson ✻.
1808 Pillaut-Debit.
1808 Bouriaud.
1808 Picot.
1808 Launoy de la Creuze ✻.
1810 Boyvin jeune.
1810 Chedeville.
1810 Chaslin.
1811 Fouret.
1811 Boucher.
1811 Dubois.
1812 Leblant.
1812 Fleury.
1812 Démonts.
1812 Vivien.
1813 Blot.
1813 Colmet.
1813 Jansse.
1813 Taillandier ✻.
1813 Cauthion.
1813 Delahaye.
1815 Vavasseur des Perriers.
1815 Denormandie.
1815 Gourbine.
1815 Itasse.
1816 Plé.
1816 Bouland.
1816 Delachapelle.
1816 Isambert.
1816 Vincent.
1817 Vallée.
1817 Moullin.
1817 Smith.
1817 Barey de St.-Marc.
1817 Auquin.
1817 Froger de Mauny.
1817 Delacourtie aîné.
1817 Berthault.
1817 Glandaz.
1818 Delahaye-Royer.
1818 Godard ✻.
1818 Patural.
1818 Lachaise.
1819 Leclerc.
1819 Legendre.
1819 Berger.
1819 Labois.
1819 Gauthier.
1820 Vaillant.
1820 Dargère.
1820 Guillebout.
1820 Maldan.
1820 Laboissière.
1821 Vinay.
1821 Gasnault.
1821 Petit-Dexmier.
1821 Massé.
1821 Foussier.
1822 Mitouflet-Mongon.
1822 Geoffroy.
1822 Denise.
1822 Derhanne.
1822 Papillon.
1822 Gaigne.
1822 Gavault.
1822 Audouin.
1822 Dequevauviller.
1823 Levraud.
1823 Pinson.
1823 Oger.
1823 Darlu.
1823 Petel.
1823 Encelain.
1823 Dabrin.
1823 Callou.
1823 Hocmelle aîné.
1823 Crosse.
1824 Delavigne.
1824 Fariau.
1824 Lefevre d'Aumale.
1824 Lambert.
1824 Huet
1824 Labarte.
1824 Marbeau.
1824 Devaureix.
1824 Hocmelle jeune.
1825 Poisson.
1825 Lelong.
1825 Sageret.
1825 Ducatel.
1825 Delamotte.
1825 Mercier.
1825 Gracien.
1825 Hanaire.
1825 Robert.
1825 GrandjeanMontigny
1825 Lefèvre.
1826 Paillard.
1826 Chevallier (Adrien)
1826 Baulant.
1826 Foubert.
1826 Leblan (de Bar).
1826 Duclos.
1826 Fagniez.
1826 Marion.
1827 Gion.
1827 Babaud.
1827 Leguey.
1827 Mac Avoy.
1827 Delaruelle.
1827 Dubreuil.
1827 Gounion.
1827 Collet.
1827 Dujat.
1827 Morel (Henri).
1827 Symonet.
1827 Martin.
1827 Thomas.
1827 De Betbéder.
1828 ArchambaultGuyot.
1828 Gamard.
1828 Vergnaud.
1828 Guidou.
1828 Dalican.
1828 Moulinneuf.
1828 Adam.
1828 Guyot-Sionnest.
1828 Guyot (Marie).
1828 Demonjay.
1828 Bornot.
1828 Didier.
1829 Delacourtie jeune.
1829 Noury
1829 Boudin.
1829 Ghéerbrant.
1829 Soüel.
1829 Fritot.
1829 Minville Le Roy.
1829 Jarsain.
1829 Dyvrande.
1829 Louveau.
1830 Mancel.
1830 Villain.
1830 Guyot-Morand.

Ordre alphabétique et demeures.

Nota. Les Avoués près le tribunal de première Instance sont licenciés en Droit, et ont prêté serment d'Avocat à la Cour royale.

Cette marque = signifie *en remplacement de.*

Adam = Bligny, rue de Grenelle-St.-Honoré, n. 47.
Angelot, rue du Cimetière-S-André, 7
Archambault Guyot = Thierriet, rue de la Monnaie, n. 10.
Audouin = Panier, son beau-père, rue Bourbon-Villeneuve, n 33.
Auquin = Roze ✻, r. de la Jussienne, n. 15.
Babaud = Bureaux, rue de Louvois, 2.
Barcy de Saint-Marc = Bourdon, rue des Prouvaires, n. 3.
Baulant = Piéton, r. Montmartre, 15.
Berger = Bonfils, r. St.-Honoré, 256.
Berthault = Geuffron aîné, r. Neuve-d'Orléans, n. 28.
Blot = Maurey, rue de Grammont, 16.
Bornot = Luxeuil, r. de l'Odéon, 26.
Boucher = Regley, r. des Prouvaires, n. 32.
Boudin = Lot jeune, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.
Bouland jeune = Paty, rue St.-Antoine, n. 77.
Bouriaud = Cavenel, r. de Grammont, n. 12.
Boyvin jeune = Mizeron, r. Neuve-Saint-Augustin, n. 42.
Callou = Marquis, rue Neuve-d'Orléans, n. 22.
Cauthion = Royer, r. de l'Arbre-Sec, 48.
Chaslin = Chappe, r. du Colombier, 3.
Chedeville = Corbin, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 20.
Chevalier ✻ = Grillot, r St.-Paul, 8.
Chevalier (Adrien) = Quillaux, rue Montmartre, n 30.
Collet = Girauld, r. St.-Méry, n. 25
Colmet = Pantin, pl. Dauphine, 12.
Crosse = Cirodde, r. Traînée, n. 11.
Dabrin = Templier, r. Richelieu, 89.
Dalican = Mayet Terengy, rue du Hazard, n. 13.
Dargère = Regnier, quai des Augustins, n. 11.
Darlu = Bazin, rue Ste.-Anne, n. 53.
De Betbéder = Godot, place du Châtelet, n. 2.
Delachapelle = Hardy, rue d'Argenteuil, passage St.-Roch, n. 41.
Delacourtie l'aîné = Gallion, rue des Jeûneurs, n. 3.
Delacourtie jeune = Trianon, rue des Fossés-St.-Germ.-l'Auxerrois, n. 25.
Delahaye = Folâtre, quai Conti, n. 7.
Delahaye-Royer = Bastard, r. Neuve-Saint-Augustin, n. 3.
Delamotte = Lacoste, rue du Bac, 43.
De la Ruelle = son père, rue des Fossés-Montmartre, n. 5.
Delavigne = Barbier, q. Malaquais, 19.
Demonjay = Voizot, rue des Poulies, 2.
Démonts = Hésèque, r. Christine, 3.
Dénise = son père, rue de Fourcy, 8.
Denormandie = Bergeron-d'Anguy, rue du Sentier, n 14.
Dequevauviller = Lantenois, r. Hautefeuille, n. 1.
Derbanne = Deroucy, r. Montmartre, n. 139.
Devaureix = Ruelle-Pomponne, rue Neuve-St.-Roch, n. 45.
Didier = Lallemand je, rue Gaillon, 11.
Dubois = De Milly, rue des Bons-Enfans, n. 20.
Dubreuil = Courtin, rue Pavée-St.-Sauveur, n 3.
Ducatel = Bottet, pass Dauphine, 29.
Duclos = Théodore Ménard, rue Ne-des-Petits-Champs, n. 73.
Dujat = Jeulin, r. de Cléry, n. 5.
Dyvrande = Lelouche, place Dauphine, n. 6.
Encelain = Beauvoir, r. Neuve-Saint-Eustache, n. 26.
Fagniez = Viault, rue des Blancs-Manteaux, n. 29.
Fariau = Doin, rue Traversière-St.-Honoré, 29.
Fleury = Ducancel, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 28.
Foubert = Froger de Mauny aîné, rue du Bouloy, n. 26.
Fouret = Despréaux-Saint-Sauveur, rue Croix-des-Petits-Champs, 39.
Foussier = Bochin, r. Thévenot, 24.
Fritot = Bouquet, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 1.
Froger-de-Mauny = Champagnou, rue Verdelet, n. 4.

Gaigne = Alexandre, r. Vivienne, 19.
Gamard = Drouin, rue Saint-André-des-Arcs, n. 35.
Gasnault = Pillette, rue du Pont de Lody, n. 5.
Gauthier = Lambert de Sainte-Croix, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 7.
Gavault = Aviat, rue Ste-Anne, n. 16.
Geoffroy = Lefèvre aîné, r. Favart, 12.
Ghéerbrant = Lot père, rue du Petit-Lyon-Saint-Sauveur, n. 17.
Gion = Guérin, rue des Moulins, 32.
Glandaz = son père, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 87.
Godard ✻ = Briden, r. Jean-Jacques-Rousseau, n. 5.
Goujet-Desfontaines, r. de Richelieu, n. 87.
Gouniou = Leduc, rue St-Thomas-du-Louvre, n. 26.
Gourbine = Godard, rue du Pont-de-Lodi, n. 8.
Gracien = son père, r. Boucher, n. 6.
Grandjean-Montigny = Boisgarnier, rue Chabannais. n. 8.
Guidou = Desvallières, rue de la Vrillère, n. 2.
Guillebout = Meyssin, r. Traversière-Saint-Honoré, n. 41.
Guyot (Marie) = Duvergier, rue de Louvois, n. 4.
Guyot-Morand = Desétangs, rue du Sentier, n 9.
Guyot-Sionnest = Prudhomme, rue de Condé, 30.
Hanaire = Delhomel, r. Traînée, 17.
Hocmelle aîné = Bouland aîné, place des Victoires, n. 12.
Hocmelle jeune = Juge, rue du Port-Mahon, n. 10.
Huet = Delahaye aîné, r. de la Monnaie, n. 26.
Isambert = Foullon, rue Saint-Antoine, n 62.
Itasse = Detroyes, r. de Hanovre, 4.
Jansse = François jeune, r. de l'Arbre-Sec, n. 48.
Jarsain = Moreau, r. de Grammont, 16.
Labarte = son père, rue Grange-Batellière, n. 2.
Labois = Guillonnet-Merville ✻ ✻, rue Coquillère, n. 42.
Laboissière = Cavaignac, r. des Bons-Enfans, n. 32.
Lachaise = Lepage, r. des Prouvaires, n. 38.
Lallemand aîné ✻, r de Richelieu, 38.
Lambert = Decormeille ✻, boulevard Saint-Martin, n. 4.
Launoy de la Creuze ✻ = Massé de Cormeille, r. des Bourdonnais, 11.
Leblan (de Bar) = Desrez, r. Traînée, 15.
Le Blant = Cloiseau, r. de Cléry, n 9.
Leclerc = Mirofle, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 23.
Lefèvre = Genreau, r. des Poulies, 2.
Lefèvre d'Aumale = son père, rue de Harlay, n. 20.
Legendre = Baron Rainville, place des Victoires, n. 3.
Leguey = Leconte, r. Thévenot, n 16.
Lelong = Duparc ✻, r. Neuve-Saint-Eustache, n. 39.
Levraud = Ancelle, r. Favart, n. 6.
Louveau = Cottinet, rue St.-Marc, 15.
Mac-Avoy = Galisset, r. de la Monnaie, n. 11.
Malafait, rue d'Argenteuil, n. 48.
Maldan = Foignet, r. du Bouloy, 4.
Mancel = Bourcey. rue de Choiseul, 9.
Marbeau = Charpentier, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 29.
Marion = Decagny. r. de la Monnaie, 5.
Martin-Perier, rue St-Méry, n. 25.
Massé = Paris, r. Saint-Denis, 374.
Masson = Lebon, quai des Orfèvres. n. 18.
Mercier = Jouhet, r. St.-Méry, 12.
Minville Leroy = Amédée Boivin, rue St.- Honoré, n. 291.
Mitouflet de Mongon = Bouriaud je, rue des Moulins, n. 20.
Moret (Henri) = Delaplace, rue Richelieu, n. 60.
Moulinneuf = Voisin, r. Montmartre, n. 39.
Moullin = Desbois ✻, rue des Petits-Augustins, n. 6
Nonclair, r. des Bons-Enfans, n. 28.
Noury = Berson, rue de Cléry. n. 8.
Oger = Coppeaux, cl. St.-Méry. 18.
Paillard = Grandjean, rue de la Verrerie, n. 34.
Papillon = Wasse, r. Saint-Joseph-Montmartre, n. 8.
Patural = Blanchard, r. d'Amboise, 7.
Petel = son père, r. de Seine-S.-G., 70.
Petit-Dexmier = Perache, r. Michel-le-Comte, n. 24.
Picot = Renou, r. du Gros-Chenêt, 6.
Pillaut-Debit = Franc, rue Richelieu, n. 47.

Pinson = Durand, r. N.-D.-des-Victoires, n. 34.
Plé = Lemit. r. Sainte-Anne, n. 34.
Poisson = Murc, r. de Grammont, 21.
Robert = Bettinger, r. de Grammont, 14
Sageret = Rathier, rue des Fossés-Montmartre, n. 6.
Smith = Bellaigue, rue Ticquetonne, n. 14.
Soüel = Perin Serigny, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 95.
Symonet = Dechatonru, r. des Vieux-Augustins, n 61.
Taillandier ✻ = Taillandier, son oncle, rue Saint-Benoît, n. 18.
Thomas = Barbedienne, rue Gaillon, n. 11.
Vaillant = Bunel, r. Christine, n 9.
Vallée = Sandrin ✻, r. Richelieu, 15.
Vavasseur-Desperriers = Duquesnel, rue Croix-des-Petits-Champs. 42.
Vergnaud = Froidure, rue Michel-le-Comte, n. 23.
Villain = Desaulle, rue Hautefeuille, n. 19.
Vinay = Dassonvillez. r. Richelieu, 14.
Vincent = Chaslin jeune, rue Thévenot, n. 24.
Vivien = Crepin, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 24.

CHAMBRE DES AVOUÉS.

La Chambre des Avoués est instituée pour connaître des plaintes qui sont portées contre les Avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le réglement.

Membres de la Chambre. Messieurs,

Fleury, *Président.*	Blot, *Trésorier.*	Glandaz.
Chevalier ✻. *Syndic.*	Moullin.	Le Blant.
Jansse, *Rapporteur.*	Boucher.	Colmet.
Taillandier ✻, *Secrét.*	Smith.	Angelot, *Doyen.*

Membres honoraires. Messieurs,

Roze ✻, *anc Trés.* r. Mont-Thabor, 22
Bastard, *anc. Présid.*, r. des Vieilles Etuves-Saint-Honoré. n. 16.
Chaseray ✻, *anc Pres.* r d'Enghein, 28
Gomel, *anc Secr.* r. des Moulins, 15
Boivin aîné, *anc.Pr.* r. St-Honoré. 291.
Decormeille ✻. *ancien Rapporteur*, rue Michel-le-Comte, n. 36.
Delahaye l'aîné, rue Richer, n. 38.
Labarte, *ancien President*. à Sens.
Juge. *ancien Président*, rue du Marché-St-Honoré. n. 5.
Duparc ✻, *anc. Tres.* rue de Bondi, n. 9.
Boisgarnier de Chatonru, *anc. Prés.* rue N.-des-Petits-Champs, n. 45.
Genreau, *ancien Président*, rue du Cloître-Notre-Dame, n. 14.
Quillaux. *anc. Prés.*, rue des Bourdonnais. n. 17.
Mala, *anc Synd.* r. C des P Champs, 25.
Girauld, *anc. Rapp.* r St.Martin. n. 72.
Perier. *anc. Secr.*, rue St. Merry, n. 25.
Froidure, *anc Sec.* r.Mich le Comte. 23.
Voisin, *anc Trés.* r. Montmartre, n. 39.
Lallemand J.e, *anc. Prés.*, r. Gaillon, 13.
Mayet-Terengy, *anc. Membre*, rue Traversiere-St.-Honoré, n. 41.

Avocats de la Compagnie.

M. Mollot, *Avocat plaidant*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 54.
M. Thevenin père ✻, *Avocat consultant*, rue de Grenelle-St.-Honoré, 14.

Avocat près la Cour de Cassation.

M. Latruffe de Montmeylian, rue Pavée-Saint-André, n. 5.

Avoué près la Cour royale.

M. Ruelle-Pomponne, rue Saint-Anne, n. 77.

Notaire de la Compagnie.

M. Tourin, rue de Grenelle, faubourg S.-Germain, n. 3.

Commis en chef de la Chambre.

M. Barbié, au Secrétariat, au Palais de Justice, et rue S.-André-des-Arcs, n. 57.
M. Pouget, *Commis-adj.* au Secrét. au Palais de Justice, et rue Thévenot, 5.

La Chambre tient ses séances ordinaires au palais de Justice, le *jeudi* de chaque semaine, depuis midi jusqu'à quatre heures. Le Secrétariat est ouvert tous les jours d'audience du Tribunal, depuis dix heures jusqu'à trois.

COMMISSAIRES-PRISEURS-VENDEURS,

Pour le Département de la Seine.

Les prisées des meubles et ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers sont faites exclusivement par des commissaires-priseurs-vendeurs de meubles.

Il est défendu à tous particuliers, à tous autres officiers publics, de s'immiscer dans lesdites prisées ou ventes qui se font à Paris, à peine d'amende, qui ne peut excéder le quart du prix des objets prisés ou vendus.

Les commissaires-priseurs-vendeurs de meubles peuvent recevoir toute déclaration concernant les ventes, recevoir et viser toutes les oppositions qui y sont formées, introduire devant les autorités compétentes tous référés auxquels leurs opérations peuvent donner lieu, et citer, à cet effet, les parties intéressées devant lesdites autorités.

Toute opposition, toute saisie-arrêt formées entre les mains des commissaires-priseurs-vendeurs, relatives à leurs fonctions, toute signification de jugement prononçant la validité desdites opposition et saisie-arrêt, sont sans effet, à moins que l'original desdites opposition, saisie-arrêt, ou signification de jugement, n'ait été visé par le commissaire-priseur-vendeur, ou, en cas d'absence ou de refus, par le syndic desdits commissaires.

Les commissaires-priseurs-vendeurs ont la police dans les ventes, et peuvent faire toute réquisition pour y maintenir l'ordre. Leur nombre est fixé à quatre-vingt. Ils ont une chambre de discipline, et sont sous la surveillance de M. le Procureur du Roi près le Tribunal de première Instance.

Commissaires-Priseurs-Vendeurs par ordre de réception. MM.

1 Chariot, *doy.*
2 Dufossé.
3 Deparis.
4 Alexandre.
5 Boucly.
6 Lenormant de Villeneuve.
7 Commendeur.
8 Bonnefons.
9 Narjot.
10 Bezançon.
11 Haize.
12 Thiesson.
13 Sibire.
14 Pourcelt.
15 Guillaume St.-Ange.
16 Dumanoir.
17 Orsel.
18 Husson.
19 Lacoste.
20 Lorin.
21 Deschambeaux.
22 Coutellier.
23 Parmentier.
24 Berton.
25 Leconte.
26 Horart.
27 Lefebvre.
28 Vincent.
29 David.
30 Petit.
31 Létoffé.
32 Fournel.
33 Derbanne.
34 Tiersonnier.
35 Chantard.
36 Guérin.
37 Gibé.
38 Devicque.
39 Déan.
40 Merlin.
41 Fariau.
42 Boulé (Th.)
43 Binot.
44 Guerreau.
45 Seigneur.
46 Gosse.
47 Determes.
48 Chauvin.
49 Hamot.
50 Trinquand.
51 Morise.
52 Baratin.
53 Serres.
54 Wateau.
55 Gitton de la Ribellerie.
56 Neveu.
57 Gardel.
58 Féval.
59 Solvet.
60 Pinart.
61 Béchard.
62 Regnard.
63 Papegay.
64 George.
65 Genevoix.
66 Guibé.
67 Bataillard.
68 Lefrançois Delalande.
69 Chauveau.
70 Chauvelot.
71 Haranger.
72 Benou.
73 Oudin.
74 Aubonnet.
75 Martinon.
76 Pelvey.
77 Gudin.
78 Hermand.
79 Bazault.
80 . . . . . .

Ordre alphabétique et demeures. Messieurs,

Alexandre, boulevart S.-Antoine, n. 7.
Aubonnet, place du Châtelet, n. 6.
Baratin, place de l'Hôtel-de-Ville. 8.
Bataillard, rue Saint-Marc, n. 23.
Bazault, rue Lenoir-St.-Hon., n. 3.
Béchard, rue Tiquetonne, n. 17.
Benou, rue Taranne, n. 11.
Berton, rue Hauteville, n. 4.
Bezançon, rue des Déchargeurs, n. 4.
Binot, rue de la Lune, n. 16.
Bonnefons, rue St.-Marc, n. 14.
Boucly, rue de la Verrerie, n. 36.
Boulé (Théodore), cité Bergère, n. 6
Chariot (Doyen), rue Montmartre, 84.
Chautard, rue Sainte-Avoye, n. 15.
Chauveau, rue des Fill.-S.-Thomas. 3
Chauvelot, rue Michel-le-Comte, 27.
Chauvin, rue des Saints-Pères, n. 16.
Commendeur, r. S.-André-des-Arcs, 61.
Coutellier, rue des Bons-Enfans, n. 28.
David, rue des Quatre-Vents, n. 13.
Deparis, rue Caumartin, n. 20.
Derbanne, cité Bergère, n. 6.
Deschambeaux, rue de Condé, n. 13.
Determes, quai Bourbon, n. 19.
Devicque, rue des Beaux-Arts, n. 6.
Dréan, rue du Mail, n. 11.
Dufossé, pl. S.-André-des-Arcs, n. 30.
Dumanoir, rue N.-D.-de-Nazareth, 5.
Fariau (*F.-T.*), r. de Seine-St.-G. 47.
Féval, rue de Choiseul, n. 8 *bis*.
Fournel, quai des Orfèvres, n. 6.
Gardel, rue Montmartre, n. 165.
Genevoix, rue de Louvois, n. 2.
George, r. N. D. de Nazareth, 28 et 30.
Gibé, boulevard St.-Denis, n. 9, et rue Sainte-Appoline, n. 8.
Gitton de la Ribellerie, rue de Paradis, n. 16, au Marais.
Gosse, Vieille rue du Temple, n. 30.
Gudin, rue de la Jussienne, n. 9.
Guérin (*A. M.*), rue du Hazard, n. 9.
Guerreau, rue des Moulins, n. 7.
Guibé, r. Ste-Hyacinthe-St.-Hon., 6.
Guillaume-S.-Ange, r. Montmartre, 15.
Haize, rue N.-S.-Eustache, n. 29.
Humot, rue St.-Claude-Cléry, n. 8.
Haranger, rue de la Monnaie, n. 19.
Hermand, quai aux Fleurs, n. 11.
Hocart, r. St.-Germain-l'Auxerrois. 65.
Husson, r. Royale-S.-Ant., n. 11 *bis*.
Lacoste, rue Thérèse, n. 2.
Leconte, rue Hauteville, n. 26.
Lefebvre, boul. Poissonnière, n. 2.
Lefrançais Delalande, pl. des Vict. 9.
Lenormant de Villeneuve, r. de la Perle, 9
Letoffé, rue Montmartre, n. 95.
Lorin, pl. St.-Germain-l'Auxerrois. 24.
Martinon, rue Sainte-Anne, n. 16.
Merlin, rue du Battoir-S.-André, 10.
Morise, rue du Petit-Carreau, n. 1.
Narjot, quai de Gêvres, n. 10.
Neveu, quai de la Cité, n. 23.
Orsel, rue Sainte-Apolline, n. 13.
Oudin, rue Neuve-St.-Eustache, n. 36.
Popegay. rue Montmartre, n. 137.
Parmentier. rue Saint-Martin, n. 285.
Pelvey, boulevart St.-Denis, n. 12.
Petit, rue des Jeûneurs, n. 1.
Pinart, rue de Gaillon, n. 2.
Pourcelt, rue Montmartre, n. 113.
Regnard, rue Chanoinesse, n. 11.
Seigneur, rue Favard, n. 2.
Serres, rue de Braque, n. 6.
Sibire, place du Caire, n. 35.
Solvet, r. des Prêtres-S.-G.-l'Aux., 23.
Thiesson, rue de Provence, n. 1.
Tiersonnier, rue des Prouvaires. n. 34.
Trinquand, rue des V.-Augustins, 27.
Wateau, rue de Cléry, n. 29.
Vincent, rue de Lancry, n. 33 *bis*.
. . . .

Chambre des Commissaires-Priseurs, séant à l'hôtel de Bullion, rue J. J. Rousseau, n. 3.

Membres de la Chambre. Messieurs,

Fournel, *Président*.	Dumanoir, *Trésorier*.	Coutellier.	Guérin.
Haize. *Syndic*.	Dufossé.	David.	Gibé.
Lefebvre, *Rapport*.	Pourcelt.	Derbanne.	Seigneur.
Tiersonnier, *Secrét*.	Lacoste.		

Membres honoraires. Messieurs,

Dubus-Brice, cloître des Bernardins, 4.
Poussin, rue de la Verrerie, n. 46.
Leroy, r. Ste-Cr.-de-la-Bretonnerie. 22.
Vincent ✠ ✳, rue Ste-Anne, n. 19.

Genet de Neslut, à Dourdan.
De Bonnaire ✻, rue Coquillère, n. 27.
Mérault, rue de l'Eperon, n. 8.
Thierry, rue Sainte-Appoline, n. 15.
Guyot, place Dauphine, n. 9.
Fournier, *à Colmar.*
Mallet, rue de Malthe, 17, au Marais.
Balbastre ✻, rue Saintonge, n. 13.
Bréart, vieille rue du Temple, n. 50
Félix, rue du Faub.-Poissonnière, 18.
Denailly, cloître St.-Merry, n. 18.
Geoffroy, rue Guénégaud, n. 17.
Olivier, rue S.-Pierre-Montmartre, 8.
Simonard, rue du Temple, n 40.
Fournel père, rue Chanoinesse, n. 2.
Voisin, rue Guénégaud, n. 15.
Lot, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 29.
Lacoste aîné, rue Gaillon, n. 8.
Laurens, rue du P.-Bourbon-S.-Sulp. 3.
Duverger de Villeneuve, rue du Fouarre, n. 14.

Nota. La Chambre tient ses séances à l'hôtel de Bullion, rue J.-J. Rousseau, n. 3, le jeudi de chaque semaine, à sept heures du soir.

Conseils de la Compagnie. Messieurs,

Petit de Gatines, *Avoc. aux Cons. et à la Cour de Cass.*, r. Montmartre, 68.
Delacroix-Frainville ✻, *Avocat*, rue Hautefeuille, n. 15.
Parquin, *Avocat*. rue des Deux-Ecus, n. 15.
De Benazé, *Avoué près la Cour royale*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 30.
Moulinneuf, *Avoué au Tribunal de premiere Instance*, rue Montmartre, 39.
Morel Darleux, *Notaire*, place Beaudoyer, n. 6.
Auger, *Agréé au Tribunal de Commerce*, rue Vivienne, n. 17.
Voisin, *Ancien avoué, Conseil honoraire*, rue Saint-Honoré, n. 83.

Playette, *Agent de la Compagnie des Commissaires-Priseurs*, rue J.-J. Rousseau, n. 3, hôtel de Bullion.

HUISSIERS A PARIS. *Messieurs*,

Archambault, place des Italiens, 1.
Barthélemy, r. Ne-des-P.-Champs, 89.
Baudrier, rue Bourg-l'Abbé, n. 31.
Baudry, rue de la Monnaie, n. 5.
Beaufils, rue du faub. St.-Martin, 38.
Bellée, rue Montmartre, n. 76.
Belon, rue Pavée-St.-Sauveur, n. 3.
Blondel, rue de Richelieu, n. 51.
Bocage, rue de Bussy, n. 16.
Bonvallet, rue Neuve-St.-Eustache, 32.
Bordier, à Belleville.
Boudin, rue Feydeau, n. 20.
Boudin-Debreuil, rue S.-Antoine, 62.
Boulet, rue Saint-Sauveur, n. 1.
Bourdon, rue Sainte-Avoie, n. 4.
Bourgeois, rue Cloche-Perche, n. 6.
Braulart, pl et porte St.-Antoine, 5.
Broust, rue de la Jussienne, n. 11.
Brision (Cas.), r de Grenelle-S.-H., 55
Bruet, rue de la Verrerie, n. 34.
Brunet, rue Quincampoix, n. 11.
Cabit, quai de la Grève, n. 78.
Cabure, rue Mauconseil, n. 9.
Carré, rue des Bourdonnais, n. 12.
Castoul, rue des Bourdonnais, n. 12.
Catonnet, rue Chanoinesse, n. 22.
Caudel, rue Montmartre, n. 154.
Cauet père, rue de Touraine St.-G., 5.
Cauet fils je, r. de Touraine-S.-G., 5.
Chauvet, quai de la Tournelle, n. 27.
Clayeux, cloître St.-Merry, n 18.
Cognier, r. Ne-des-Petits-Champs, 47.
Colson, quai de la Mégisserie, n. 18.
Comte ✻, rue du Croissant, n. 13.
Copin, rue Mauconseil, n. 5.
Cressonnier, rue Montmartre, n. 118.
Creton, rue Montmartre, n. 154.
Cronier, rue Chantereine, n. 10.
Danger, rue N.-D.-de-Nazareth, 19.
Davesne, r. des Vieux-Augustins, 40.
Debucourt, rue des Bourdonnais, 14.
Demaret, r. de la Vieille-Monnaie, 9.
Deplaigne, r. des Bl.-Manteaux, 22.
Dérosier, rue de la Harpe, n. 54.
Dethorre, Vieille rue du Temple, 25.
Devaux, rue des Deux-Boules, n. 10.
Diet, rue Ne-St.-Marc, n. 11.
Drouin-Brindossiere, place et porte Saint-Antoine, n. 5.
Dubois, rue de la Cerisaie, n. 27.

Duchatenet, rue du Faubourg Montmartre, n. 7.
Dumant. r. des Fossés-Montmartre, 15
Dupuis (Cl.-M.), r. Michel-le-Cte, 30
Dupuis (J.-A.), r. de la Monnaie, 14.
Etiemble, rue N.-S.-Augustin, n. 35.
Fabien, rue du Helder, n. 12.
Faiola, rue des Bourdonnais, n. 10.
Ferré, rue Thévenot, n. 6.
Frécourt, rue de la Jussienne, n. 25.
Frère, rue du Petit-Carreau, n. 14.
Gallais, rue des Mauvaises-Paroles, 17.
Gallé, rue des Ecouffes, n. 26.
Garnier, rue Comtesse d'Artois, n. 17.
Gateau, rue Saint Antoine, n. 88.
Gillet, r. Notre-Dame-des-Vict., 15.
Gobin, rue Montmartre, n. 84.
Godard, rue des F.-Montmartre, n. 13.
Godefroi, rue Saint-Denis.
Goix, rue Montmartre, n. 39.
Gras, rue Montmartre, n. 137.
Grenet, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, n. 18.
Gromort, rue J.-J. Rousseau, n. 6.
Guesnu, r. des Mauvaises-Paroles, 14.
Guillaume, rue des Vieilles-Etuves Saint-Honoré, n. 1.
Guinard, rue St.-Denis, n. 15.
Hémar ✠, rue Saint-Denis, 124.
Henrion, quai des Augustins, n. 5.
Houchard, quai des Augustins, n. 5.
Hugonin, rue des Deux-Boules, 10.
Hurteau, rue St.-Antoine, n. 69.
Hutinel, rue des Bourdonnais, n. 12.
Jacques, rue et carré St-Denis, 380.
Janvier, rue Richelieu, cour Saint-Guillaume, n. 1.
Jeannot, rue Quincampoix, n. 54.
Jobart, rue St.-Louis-St.-Honoré, 6.
Lallement, rue du Bouloi, n. 13.
Lamouque, rue de la V.-Monnaie, 22.
Languellier. rue du Roule, n. 17.
Lebaigue, Vieille rue du Temple, n. 25.
Lebertre, rue du Roule, n. 11.
Leclerc. rue de la Mortellerie, n. 151.
Leclercq, r. des Boucheries S.-G., 40.
Lecorchez, rue des Bons-Enfans, 21.
Legrip, rue du Contrat-Social, n. 6.
Legrip j^e, rue de Choiseul, n. 19.
Legros, rue Ste-Avoie, n. 16.
Lemarchand, rue des Fossés-Montmartre, n. 24.
Le Roy (Alb.-P.), r. St-Martin, 223.
Le Roy (Paul-Aug.), r. du Dragon, 16.
Lhuillier, rue du Cherche-Midi, 40.
Liédot, rue Saint-Martin, n. 151.
Lormier, rue Beaubourg, n. 62.
Loyer. rue St.-Martin, n. 34.
Maguet. rue Saint-Denis, n. 247.
Maillard, rue du Hazard, n. 4.
Maniere, rue Saint-Martin, n. 14.
Marchand, à Saint-Denis.
Marécat, rue de Richelieu, n. 64.
Massiot, rue Saint-Denis, n. 356.
Masson, rue Montmartre, n. 180.
Maupin, rue du F. St.-Antoine, n. 120.
Moncel, passage des Petits-Pères, n. 5.
Montalant, à Neuilly.
Mouton, Cloître-S.-Jacq.-l'Hôpital, 5.
Navaron, rue Saint-Paul, n. 2.
Osselet fils, à Sceaux.
Papillon aîné, rue de l'Echiquier, 32.
Papillon jeune ✠. rue St Martin, 257.
Passot, rue de la Vieille-Monnaie, n. 17.
Pequereau, à Saint-Denis.
Péron père, rue N^e-S.-Merry, n. 11.
Péron fils, même demeure.
Péron fils j^e, même rue, n. 25.
Perrotte, rue du Bac, n. 49.
Petit (Fr.-Th.), quai de la Râpée, 83.
Petit j^e, place de la Bourse, n. 31.
Pierreson, r. du Faub.-St.-Hon., 24.
Pigace, rue Mandar, n. 6.
Pilet, rue du Four-St.-Hon., n. 12.
Pilleux, rue de Bussy, n. 29.
Pinchereau. rue Tiquetonne, n. 6.
Porret, rue du Gros-Chenêt, n. 17.
Raymond, rue Saint-Martin, n. 112.
Richard, rue Montorgueil, n. 33.
Rigonot, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs. n. 9.
Rolland, r. des Vieux-Augustins, 37.
Rondot, r. des Fossés-Montmartre, 13.
Roux, rue des Foss.-S.-Bernard, 16.
Sédillon. rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, n. 24.
Souvigny, rue et île St-Louis, n. 64.
Taranne, r. N^e-des-Pet.-Champs, 46.
Tavernier, rue du Four-S.-G., n. 35.
Thebault, r. N^e-des-Pet.-Champs, 71.
Touzard, rue Bourbon-Villeneuve, 19.
Turpin, r. de Fourcy-Saint-Marcel, 2.
Vaquez père, r. du Four-St.-G. 27.
Vaquez fils, rue St.-Honoré, n. 334.
Vaunois fils, rue des Petits-Pères, 9.
Viguet-Poupeloz, rue Mazarine, 35.
Voisin, rue des Lavandières Ste-Opportune, n. 24.
Vuillemot, rue de Seine-St.-G., 66.
Ymont, rue Montorgueil, n. 51.
Yvelin, rue du Temple.

Chambre de Discipline de la Communauté des huissiers. Messieurs,

Petit (Théodore), *Syndic.*	Frécourt.	Brunet.
Lhuillier, *Rapporteur.*	Boudin-Dubreuil.	Moncel.
Devaux, *Trésorier.*	Papillon aîné.	Bonvallet.
Clayeux, *Secrétaire.*	Demaret.	N........
Fabien.	Gobin.	N........

Conseils de la Communauté. Messieurs,

Moreau (Emile), Lavaux, } *Avocats.*
Lobjois, *Avoué à la Cour royale.*
Ghéerbrant, *Avoué près le Tribunal de première Instance.*
Desprez, *Notaire.*

La chambre de discipline est chargée de veiller au maintien de l'ordre et de la discipline parmi tous les membres de la Communauté, et à l'exécution des lois et réglemens qui concernent les Huissiers ; de prévenir ou concilier tous différends qui peuvent s'élever entre Huissiers relativement à leurs droits, fonctions et devoirs, et, en cas de non-conciliation, de donner son avis comme tiers sur ces differends ; de s'expliquer, également par forme d'avis, sur les plaintes ou réclamations de tiers contre des Huissiers, à raison de leurs fonctions, et sur les réparations civiles qui pourraient resulter de ces plaintes ou réclamations ; de donner son avis comme tiers sur les difficultés qui peuvent s'élever au sujet de la taxe de tous frais et dépens réclamés par les Huissiers ; de délivrer, s'il y a lieu, tous certificats de moralité, de bonne conduite et de capacité à ceux qui se présenteront pour être Huissiers ; enfin de représenter tous les Huissiers sous le rapport de leurs droits et intérêts communs.

Nota. La Chambre tient ses séances ordinairement le mardi de chaque semaine, à sept heures du soir, rue Baillet, n. 3.

Lessoré, Concierge, à ladite Chambre.

SECTION VI.

Directions du Département de la Seine.

DIRECTION DES DROITS

d'Enregistrement, de Timbre, de Greffe, d'Hypothèque et des Domaines.

M. de Bovet ❋, *Directeur*, rue Saint-Joseph, n. 6.

M. Galdemar, *Vérificateur*, *Premier Commis de la Direction*, rue de Richelieu, n. 62.

Bachellery, *premier Commis*, chargé de la partie domaniale, r. des Martyrs, 5.

Inspecteurs. MM.

Venelle, Faub.-Montmartre, n. 13.
Jouenne, rue Hillerin-Bertin, n. 11.
Pixérécourt, rue du Sentier, n. 11.
Cordier, rue Ne.-des-Mathurins, n. 42.
Ginoux, rue de Bourgogne, n. 36.
Tapin de Lanoue, Faub-Poisonnière, 8.
Létoublon, rue St.-Benoît, n. 8.

Vérificateurs. MM.

Levavasseur, r. St.-Hyacinthe-St.-R., 4.
Ferratier, rue Gaillon, n. 25.
Despréaux, rue N.-Saint-Roch, n. 7.
Frémont. Cour de la Ste-Chapelle, 13.
Bourgeois. r. de Richelieu, n. 14.
Galabert d'Haumont, r. Paradis-Pois. 11
Calmon, rue d'Artois, n. 48.
Gobert. rue Saint Sébastien, n. 34 *bis*
Richard, r. de Valois, hôt. de Périgord
Abraham, rue des Martyrs, n 45.
De Chavannes, rue de la Roquette. 63.
Bonnard, r de S.-Germain-des-Prés, 7.
Roger, rue d'Artois. n. 44.
Ech, rue Montorgueil. n. 25.
Bressier, rue Mont-Thabor, n. 20.
Rouglé, rue des Frondeurs, n. 6.
Fidières, rue du Cadran, n. 9.

Vérificateurs auxiliaires. MM.

Delamondière, rue Sainte-Anne, n. 23.
Defougère. rue du Mail, n. 14.
Lejeune, r. d'Argenteuil, n. 11.
Chardon, rue Bergère. hôtel Bergère.
Deserre, rue Louis-le-Grand, n. 20.
D'Origny, rue Ne-St.-Marc. n. 6.
André, rue du Croissant, hôt. du Rhône.
Clément. rue de Grenelle-S.-G., 54.
Richard, rue de Valois, hôtel de Périgord.

DIRECTION GÉNÉRALE ET SES BUREAUX, *voyez* page 239.

Receveurs de l'Enregistrement

Des actes du Conseil et des actes judiciaires, droits de greffe et amendes pres les Cours et Tribunaux de Paris.

M. *Degrange*, pour la commission du Sceau, hôtel du Timbre, r. de la Paix.
M. *Bérard*, pour le Conseil, la Cour de cassation et les exploits des huissiers de la division du Pont-Neuf, *au Palais de Justice.*
M. *Morin*, pour la Cour royale, la Cour d'assises, *au Palais de Justice.*
M. *Houillon* ✠, M. *Chauvin*, M. *Maire*, M. *Guillebert*, pour le Tribunal de première Instance, *au Palais de Justice.*

Nota. M. Guillebert est également chargé des amendes et frais en matières criminelle et correctionnelle.

M. *Bazenerye*, M. *Jamain*, pour la perception des droits d'enregistrement et de greffe des actes ou jugemens du Tribunal de Commerce, *au Tribunal, Palais de la Bourse.*

Receveurs des droits d'Enregistrement

Des exploits et des actes judiciaires des tribunaux de Paix et des effets de Commerce, et des actes de Mairies de la ville de Paris. MM.

Dupuis, rue de Richelieu, n. 40, 1er et 2e Arrondiss. du canton de Paris.
Bauderon de Vermeron, rue des Prouvaires, n. 32, 3e *idem.*
Demay, rue du Chevalier-du-Guet, n. 1, 4e *idem.*
Gromier, rue de Cléry, n. 64, 5e *idem.*
Bonnard, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 9, 6e *idem.*
Finiels, rue de la Verrerie, n. 60, 7e *idem.*
Boivin, rue Culture-Ste-Catherine, n. 32, 8e et 9e *idem.*
Pantel, rue du Four Saint-Germain, n. 40, 10e, 11e et 12e *idem.*

Receveurs des droits d'Enregistrement

Des actes des Notaires dans la ville de Paris. MM.

Mauroy, r. de la Ferme, n 3, 1er arrond.
Laforcade, r S.-Hyacinthe-S.-R., 4. 2e.
Favre, rue Ne-St.-Augustin, n. 10, 3e.
Creton, rue Traînée, n. 15, 4e.
Delaguette, rue Beauregard, 43, 5e.
Dulion, rue Montmartre, n. 182, 6e.
Correch, rue du Roule, n. 11, 7e.
Chemin, rue Meslay, n. 58, 8e.
Taillet, rue des Juifs, n. 13, 9e.
Raison, rue Beautreillis, n. 14, 10e.
Malouin, rue du Bac, n. 87, 11e.
Jobert, quai des Orfèvres, n. 18, 12e.

Receveurs des Domaines, à Paris. Messieurs,

Foullon, rue de la Michodière, n. 12, 1er, 9e et 10e Arrondissemens.
Beffroy, rue N.-S.-Eustache, n. 18, 2e, 3e et 4e, et Domaine extraordinaire.
Mourre, rue des Jeûneurs, n. 1 *bis*, 5e, 6e, 7e et 8e.
Quenescourt, rue de la Tournelle, n. 3, 11e et 12e.

Receveurs des droits d'Enregistrement

Des actes sous signatures privées dans la ville de Paris.

M. *Labouret*, } rue Saint-Joseph, n. 6, hôtel de la Direction de l'Enre-
M. *Beaujeau*, } gistrement.

Le Dépôt central de tous les Registres des Bureaux de l'ancienne administration des Domaines du Roi depuis l'établissement du contrôle des actes et des Bureaux d'enregistrement ayant existé et existant à Paris.

M. Renart, *Archiviste*, rue Saint-Joseph, n. 6.

Chaque Receveur des Bureaux ci-devant indiqués ne conserve que les registre de l'année courante et ceux de l'année précédente: tous les registres antérieurs sont au Dépôt.

Receveur des droits de l'Enregistrement

Des actes des autorités administratives de la ville de Paris.

M. *Courapied*, rue de Jouy, n. 11.

Receveurs des droits d'Enregistrement

Des déclarations de successions. MM.

Doneaud, 1er et 2e Arrondissemens.
Boutray, 3e et 4e
Lagorsse, 5e et 6e
Palisot de Warlusel, 7e et 8e
Courly, 9e et 10e
Du Fraval, 11e et 12e
} Rue Saint-Joseph, n. 6.

Receveurs du Timbre extraordinaire.

MM. *Delcamp*, *Viton*, rue de la Paix, hôtel du Timbre.

Conservateurs des Hypothèques.

M. *Fidière* ✻, rue du Cadran, n. 9, à Paris.
M. *Bochet* ✻, pour la Sous-Préfecture de Saint-Denis, à Saint-Denis.
M. *Dumaine*, pour la Sous-Préfecture de Sceaux, à Sceaux.

Bureaux de distribution de Papier timbré. Mesdames,

Premier Arrondissement.

Champs-Élysées. . .	*Lacombe*, rue du Faub. St.-Honoré, n. 2.
Tuileries..	Ve *Mayrand*, rue St.-Honoré, n. 301.
Place Vendôme. . .	*Deschamps*, passage Sandrié, n 6.
Roule.	Mlle. *Naudet*, rue du Faubourg S.-Honoré, n. 66.

Deuxième Arrondissement.

Palais Royal.	Mlle. *d'Hautefort*, rue des Moineaux, n. 10. Mlle. *Marcotte Forceville*, Marché St.-Hon, n. 28.
Faubourg Montmartre.	Ve *Maison*, rue du faubourg Poissonnière, n. 15.
Chaussée-d'Antin. . .	Ve *Bovet*, rue du Faubourg-Montmartre, n. 5.
Feydeau.	Ve *Famin*, rue de Grammont, n. 23.

Troisième Arrondissement.

Tuileries	*Senig*, rue Charles X, n. 7.
Mail.	Ve *de Merck*, rue des Fossés-Montmartre, n. 14.
Saint-Eustache. . . .	Mlle. *Corneille*, rue Montmartre, n. 68.
Montmartre.	Mlle. *Gagny*, rue Montmartre, n. 154.

Quatrième Arrondissement.

Saint-Honoré. . . .	*Aubry*, rue Bethizy, n. 21.
Louvre.	Mlle. *Soret Dulac*, quai de la Mégisserie, n 25.
Marchés	Mad. *Mortemard*, rue des Vieilles-Etuves, n. 11.
Banque de France. . .	Ve *Darras*, rue de la Chanvrerie, n. 7.

Cinquième Arrondissement.

Faubourg St.-Martin.	*Guiraudet*, rue de Lancri, n. 37.
Faubourg Saint-Denis.	Ve *Dujay*, rue du Faubourg-Saint-Denis, n. 118.
Bonne-Nouvelle. . .	Mlle. *Vaugelade-Duvilliers*, rue Poissonnière, n. 26. Mlle. *de Vassan*, rue du Caire, n. 28.
Montorgueil.. . . .	*Giraud*, rue du Mail, n. 5.

Sixième Arrondissement.

Porte Saint-Denis. . .	Ve *Cibot*, rue Bourg-L'Abbé, n. 31.
St.-Martin-des-Champs.	Ve *Lesvignes*, rue Saintonge, n. 34.
Temple.	Ve *Levallois*, rue des Ecrivains, n. 10.
Lombards.	Ve *Rousselot*, rue Notre-Dame-Nazareth, n. 23.

Septième Arrondissement.

Sainte-Avoye.	*Derivaud*, rue Geoffroy l'Angevin, n. 7.
Mont de Piété. . . .	Ve *de Spada*, rue d'Orléans, n. 3, au Marais.
MarchéSaint-Jean.. .	Ve *Marret*, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 5.
Arcis.	Mlle. *Martin*, rue de la Poterie, n. 18.

Huitième Arrondissement.

Marais.	Mad. *Viénot*, rue Saint-Anastase, n. 8.
Faubourg St.-Antoine..	Mad. *Thouvenin*, rue du Faubourg S.-Antoine, n. 7.

Neuvième Arrondissement.

Cité.	Mad. *Leroux*, rue de Fourcy, n. 12.
Ile Saint-Louis.. . .	Ve *Faivre*, rue Regratière, n. 11.
Arsenal	Ve *Voidel*, rue des Prêtres Saint-Paul, n. 22.
Hotel de Ville. . . .	Mad. *de Goyon*, rue St-Christophe, n. 8.

Dixième Arrondissement.

Monnaie..	Ve *Gilaux*, rue St.-Benoît, n. 32.
Saint-Thomas d'Aquin.	*Costes*, rue de Sèvres, n. 96. Ve *L'Huillier*, rue de la Chaise, n. 6.
Faubourg St.-Germain.	Mlle. *Quenu*, rue de Beaune, n. 19.
Invalides..	Mad. *Laurey*, rue des Boucheries, n. 21.

Onzième Arrondissement.

Ecole de Médecine. .	Ve *Coustille*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 48. *Bonnet*, quai des Augustins, n. 43
Luxembourg.. . . .	Ve *Gilbert*, rue du Pot-de-Fer, n. 14.
Sorbonne.	Mlle *Kirwan*, rue St-Jacques, n 172.
Palais de Justice. . .	Ve *Tricot*, rue de Nazareth, n. 1.

Douzième Arrondissement.

Jardin du Roi. . . . Mlle. *Auger*, rue des Boulangers, n. 34.
Saint-Jacques. . . . Mlle. *Gaillard*, rue des Noyers, n. 37.

Nota. Tous ces Bureaux, pour la perception des différens droits et la distribution du papier timbré. sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

Bureaux de recette des Droits d'enregistrement, et distribution de papier timbré, hors Paris.

M. *Hemart*, à Saint-Denis.
M. *Henissart*, à Belleville.
M. *Margerie*, à Neuilly.
M. *Jurot*, à Courbevoie.
Mme. *Pillon*, r. de Paris, n. 69, à La Chapelle.
Ve *Ferrière*, rue des Dames, aux Batignolles.
M. *Perrin*, à Charenton-le-Pont.
M. *Guillochin de la Chevallerie*, à Sceaux.
M. *Lemasson*, à Villejuif.
M. *Bailly*. à Vincennes.
Mad Ve Delahaitrée, rue de Bercy, n 27.
Mad. *Payen*, rue de Vaugirard, 137.

Notaire.................. M. Chodron ✲ ✲, r. Bourbon-Villeneuve, 2.
Avoué en la Cour royale.... M. Marcorelle, rue Mazarine, n. 19.
Avoué de première instance.. M de Normandie, rue du Sentier, n. 14.
Agent de change......... M. Sans, rue de Richelieu, n. 18.
Architecte.............. M. Lelong, rue de Lancry, n. 10.

Commissaires-Priseurs.. MM.

Seigneur, rue Favart, n. 2.
Determes, quai Bourbon, n. 19.
Fleuriau de Ponfol, r. Beaubourg, 52.
Bataillard, rue S.-Marc-Feydeau, 23.

Lamouque, Huissier, rue de la Vieille-Monnaie, n. 22.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE, *rue de la Verrerie*, n. 55.

M. Gérard ✲, *Directeur*, quai Voltaire, n. 15.

La Direction des Contributions est chargée de tous les travaux préparatoires du répartement des contributions, des recensemens pour la formation des matrices des rôles, de la confection des rôles, de l'examen des réclamations des contribuables, sur lesquelles elle donne son avis; de la surveillance des recouvremens et de l'exécution de toutes les opérations relatives tant au cadastre de la ville de Paris qu'à celui des arrondissemens de Saint-Denis et de Sceaux, et en général de proposer au Ministre tout ce qui peut tendre à l'amélioration du régime des contributions.

BUREAUX.

M. Le Porcher, *Chef*, rue de la Verrerie, n. 55.

Les Bureaux de la Direction sont ouverts au public tous les jours, depuis deux heures jusqu'à quatre, et le samedi depuis onze heures. Ils se composent de quatre divisions. La 1re est chargée du travail relatif à l'assiette des contributions; la 2e, du contentieux; la 3e, du cadastre de Paris, et la 4e de toutes les opérations qui concernent les arrondissemens de St.-Denis et de Sceaux.

M. Allard, avenue du Bel-Air, n. 4 (S.-Mandé), *Inspecteur*.

Les fonctions de l'Inspecteur des contributions directes sont d'installer les contrôleurs, de surveiller les opérations du contrôleur principal, et des contrô-

leurs du département, de faire les révisions des réclamations ordonnées par le Conseil de Préfecture, les vérifications de caisses, et généralement toutes les opérations majeures qui exigent un déplacement et qui peuvent être ordonnées par le Préfet du département, ou prescrites par le Directeur.

M. Le Conte, rue Pastourelle, n. 5, *Contrôleur principal.*

Les fonctions du Contrôleur principal sont de faire toutes les contre vérifications cadastrales, de vérifier les demandes en révisions et en nouveaux renseignemens, de faire des recherches dans les bureaux des administrations publiques, pour l'établissement des droits de patentes; de faire, auprès des contrôleurs des arrondissemens ruraux, les vérifications qui lui sont prescrites par le Directeur, et de remplacer les contrôleurs absens ou malades.

Contrôleurs des Contributions directes.

Les fonctions des Contrôleurs des contributions sont : 1° les recensemens nécessaires pour la formation des matrices des rôles de toute nature de contributions; 2° la vérification de toutes les réclamations en matière de contributions; 3° la surveillance de la perception et des porteurs de contraintes.

Les Contrôleurs des contributions du département de la Seine sont au nombre de vingt-six, dont vingt-quatre pour les douze arrondissemens de Paris, et deux pour les arrondissemens de Saint-Denis et de Sceaux.

Les Contrôleurs se rassemblent les samedis, à la Direction, depuis onze heures jusqu'à trois, pour entendre les contribuables qui ont des déclarations ou observations à faire, ou des renseignemens à demander sur leurs contributions.

Noms des Contrôleurs, et Divisions dont ils sont chargés. MM.

Premier Arrondissement.

Guillermet, rue des Fossés-Montmartre, n. 7.	Tuileries. Roule.
Lumineau, rue Ventadour, n. 1.	Place-Vendôme. Champs-Elysées.

Deuxième Arrondissement.

Blondel, rue du Ponceau, n. 29	Feydeau.
Lemoine, rue Chantereine, n. 36. . . .	Chaussée-d'Antin.
Cros, rue des Beaux-Arts, n. 15.	Palais-Royal.
Spilleux, rue des Martyrs, n. 52.	Faubourg Montmartre.

Troisieme Arrondissement.

Lemoine, rue Chantereine, n. 36.	Montmartre.
Messieux, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 32.	Mail.
Le Tellier, rue des Trois-Frères, n. 9. . .	Saint-Eustache. Faubourg Poissonnière.

Quatrième Arrondissement.

Thomas, rue Meslay, n 25.	Saint-Honoré.
Gautier, rue de Provence, n. 67.	Louvre.
Blondel, rue du Ponceau, 29.	Banque de France.
Spilleux, rue des Martyrs, n. 52	Marchés.

Cinquième Arrondissement.

Le Clerc, rue Neuve-Saint-Etienne, n. 2. .	Bonne-Nouvelle.
Duhait, rue Bleue, n. 30.	Porte St.-Martin. Faubourg St.-Denis.
Messieux, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 32.	Montorgueil.

Sixieme Arrondissement.

Favarcq, rue Meslay, n. 37.	St.-Martin-des-Champs.
Alexandre Le Borgne, rue de Bondy, n. 5. .	Temple.
Thomas, rue Meslay, n 25.	Lombards.
Le Clerc, rue Neuve-Saint-Etienne, n. 2. . .	Porte St.-Denis.

Septieme Arrondissement.

Feuchère, rue Simon-Lefranc, n. 7. . . . { Sainte-Avoye. Marché Saint-Jean.
Tanera, rue du Cherche-Midi, n. 30. . . . Arcis.
Le Grand, rue des Quatre-Fils, n. 6. . . Mont-de-Piété.

Huitieme Arrondissement.

Clausse, rue du Faubourg-Saint-Denis, n. 93. Quinze-Vingts.
Le Grand, rue des Quatre-Fils, n. 6. . . . Popincourt.
De Bay, rue Saint-Anastase, n. 18. . . . . . { Marais. Faubourg Saint-Antoine.

Neuvième Arrondissement.

Clausse, rue du Faubourg-Saint-Denis, n 93. Arsenal
Cros, rue des Beaux-Arts, n 15 . . . . Ile Saint-Louis.
Hacquart, rue des Petits-Augustins, n 9. . Cité.
Alexandre Le Borgne, rue de Bondi, n. 5. . Hôtel-de-Ville.

Dixieme Arrondissement.

Tanera, rue du Cherche-Midi, n. 30. . . . La Monnaie.
Gautier, rue de Provence, n. 67. . . . . Saint-Thomas-d'Acquin.
Le Vte de Rostaing ✠, rue de Londres, n. 3. { Faubourg Saint-Germain. Invalides.

Onzième Arrondissement.

Hacquart, rue des Petits-Augustins, n. 9. . Ecole de Médecine.
Favarcq, rue Meslay, n. 37. . . . . Palais de Justice.
Castan de Bages, rue du Bac, n. 60. . . . { Sorbonne. Luxembourg.

Douzième Arrondissement.

Puissan, rue Mazarine, n. 22. . . . . { Saint-Jacques. Jardin du Roi.
Pouchet, rue des Beaux-Arts, n. 5. . . . { Saint-Marcel. Observatoire.

Arrondissemens ruraux.

Forgeot, rue de la Verrerie, n. 60. . . . Saint-Denis.
Juestz d'Ynglemare, rue Mazarine, n. 13. . . Sceaux.

RECETTE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

M. Lapeyrière fils ❋, *Receveur-général des finances*, rue royale-Saint-Honoré, n. 6.
M. de Premonville ❋, *Caissier.*

Receveurs-particuliers Percepteurs des Contributions directes dans les arrondissemens de la ville de Paris.

MAIRIES.	ARROND. de PERCEPT^s.	NOMS ET DEMEURES des RECEVEURS-PARTICULIERS PERCEPTEURS.	QUARTIERS.
1re	1er	Lorin, rue Neuve-de-Luxembourg, 35.	Tuileries. Place Vendôme.
	2e	Durand, rue de la Madeleine, n. 31.	Champs-Elysées. Roule.
2e	3e	Reille ❋, rue du Faub. Montmartre, n. 10.	Chaussée-d'Antin. Faub. Montmartre
	4e	Clouët ❋, rue d'Hanovre, n. 1.	Palais-Royal. Feydeau.

3e	5e	Rossigneux ❋, rue Martel, n. 16.	Poissonnière. Montmartre.
	6e	D'Welles, rue Montmartre, n. 133.	S.-Eustache. Mail.
4e	7e	Puissan ❋, rue Bertin-Poirée, n. 3.	S.-Honoré. Louvre.
	8e	Malide, rue des Deux-Ecus, n. 36.	Banque de France. Marchés.
5e	9e	Boscheron ❋, rue du F. St.-Martin, 74.	Faub. S.-Denis. Porte S.-Martin.
	10e	Duriez, rue Saint-Sauveur, n. 30.	Bonne-Nouvelle. Montorgueil.
6e	11e	Degré, rue du Ponceau, n. 14.	Porte S.-Denis. Lombards.
	12e	Boullenois, rue Boucherat, n. 11.	Temple. S.Mart. d. Champs.
7e	13e	Mis de Sassenay ❋, r. Michel-le-Comte, 21.	Sainte-Avoye. Mont-de-Piété.
	14e	Labrouste ❋, rue Bourtibourg, n. 16.	Marché S.-Jean. Les Arcis.
8e	15e	Lajard ❋, place Royale, n. 13.	Marais. Popincourt.
	16e	Mariani, place Saint-Antoine, n. 9.	Faub. S-Antoine. Quinze-Vingts.
9e	17e	Fougeray de Launay, rue des Prêtres-Saint-Paul, n. 22.	Arsenal. Hôtel-de-Ville.
	18e	Daumont ❋, rue Chanoinesse, n. 12.	Ile S.-Louis. Cité.
10e	19e	Asselin de Villequier, rue de Bourgogne, n. 21.	Invalides Faub. S.-Germain
	20e	Charlier, Grande rue Taranne, n. 15.	Monnaie. S Thom. d'Aquin.
11e	21e	De Maupeou, r. Saint-Hyacinthe, n. 25.	Luxembourg. Sorbonne.
	22e	Poussielgue ❋, quai des Augustins, n. 55.	Ecole de médecine. Palais de Justice.
12e	23e	Picard, rue des Rats, n. 14.	St-Jacques. Jardin du Roi.
	24e	Fino-Gonet, rue des Poules, n. 4.	S.-Marcel. Observatoire.

Contrôleurs près les Receveurs-Particuliers Percepteurs des Contributions directes de la ville de Paris. Messieurs,

Legrand.
Fontaine. } *Chargés de surveiller les opérations du contrôle.*

Paillet.	Clavier.	Bourcier de Saint-Chaffray.	Miot.
De la Ribadière.	Martin.	De Lomel.	Baudet.
Savary.	Modérat.	Tresvaux-Dufraval de la Garenne.	Ferté.
Hue.	Rouget.	Longuet.	Révérand.
Vacquerie.	Chalier.	Roguée.	*Contrôleurs suppl.*
Brard.	A. Duclaux.		Gravier.
Lestumier.			Claras de Bert.

Ces vingt-quatre Contrôleurs sont nommés par S. Exc. le Ministre Secrétaire-d'Etat des finances, sur la présentation du Receveur-général du département de la Seine. Ils ne séjournent pas plus d'une semaine chez le même percepteur. Leurs

fonctions consistent: 1° à viser les quittances délivrées aux contribuables et à en tenir registre; 2° à s'assurer des émargemens aux rôles des sommes acquittées par les contribuables, et à faire passer chaque jour au Receveur-général le bordereau des recouvremens effectués dans la journée.

Receveurs particuliers des finances des arrondissemens de St.-Denis et de Sceaux.

M. Hennet, *arrondissement de Saint-Denis.*
M. Bergeron d'Anguy, *arrondissement de Sceaux.*

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES DE PARIS (1).

M. Nigon de Berty ❄, *Directeur*, rue de Tournon, n. 15.

M. Castelnault, *Receveur principal et particulier*, rue de Tournon, n. 15.
M. Reynard, *Receveur particulier*, rue de Provence, n. 3.
M. Roy, *Receveur particulier*, rue Royale, n. 18, au Marais.

Bureau de la marque d'or et d'argent, rue Guénégaud, n. 10.

M. Marchant ❄, *Contrôleur en chef.*
M. David, *Contrôleur-vérificateur.*
M. Macaire, *Receveur particulier.*

Entrepôts des Tabacs, à Paris.

M. de Roissy, rue Cadet, n. 34.
Madame veuve Guillard, rue du Colombier, n. 3.
M. Polissard ❄, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 18.
} *Entreposeurs.*

Manufacture royale des Tabacs.

M. Desmarest ❄. *Régiss.*, à la manuf. royale, quai d'Orsay, au Gros-Caillou.
M. Armynot Duchâtelet, *Inspecteur de fabrication* à la manuf. royale, quai d'Orsay, au Gros-Caillou.
M. Bitry, *Contrôleur*, à la manuf. royale, quai d'Orsay, au Gros-Caillou.

DIRECTION DE LA BANLIEUE DE PARIS.

M. Choley ❄, *Directeur*, rue Saint-Louis au Marais, n. 29.
M. Boyer, *Receveur principal*, *idem.*
Madame de Houdetot, *Entreposeur*, *idem.*

SERVICE DES POSTES (2) AUX LETTRES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Division de Paris, hôtel des Postes.

M. Ginisty ❄, *Chef de Division.*
M. D'Leindre ❄, *Sous-Chef*, *Contrôleur.*
M. D'Leindre fils, *Sous-Chef.*

Inspecteurs-Vérificateurs. MM.

Poignant.	Bally.	De la Barthe.	Boutet.
Rathier.	Guillard.	Dancourt.	Monnot.

Le service des Postes de la division de Paris consiste dans la distribution, à Paris, des lettres des départemens, de celles venant de l'étranger et des lettres de Paris pour Paris, les lettres recommandées ou chargées; la distribution des journaux et ouvrages périodiques; l'affranchissement des lettres pour Paris, les départemens et l'étranger; l'affranchissement des articles d'argent; la levée des boîtes dans Paris et l'abonnement au Bulletin des Lois dans toute la France.

Ce service se divise à Paris, entre les bureaux ci-après désignés.

---

(1) *Voyez* la Direction générale des Contributions indirectes et ses bureaux.
(2) *Voyez* la Direction générale des Postes et ses bureaux.

Bureau de la Poste restante, des Lettres chargées et des Lettres recommandées, hôtel des Postes.

M. Carrouge, *Chef.*

Bureau des Ouvrages périodiques pour Paris.

M. Legault, *Chef.*

On reçoit à ce bureau l'affranchissement, pour Paris et sa banlieue, des lettres, des avis imprimés et feuilles périodiques. A l'extérieur de ce bureau est une boîte aux lettres, destinée à recevoir tout ce qui a destination pour Paris.

Bureaux de Distributions dans Paris.

Chaque Bureau forme un arrondissement, d'où les Facteurs partent pour les distributions. On y affranchit les Lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger. On y reçoit les chargemens et les envois d'argent.

Service des Boîtes aux Lettres.

Un nombre de boîtes est établi dans chaque arrondissement. La position des boîtes est ci-après indiquée. On reçoit chez les boîtiers l'affranchissement des lettres pour Paris et le département de la Seine. Les boîtes sont levées 7 fois par jour en été et en hiver. Les heures du dépôt des lettres pour le départ du jour, sont indiquées au tableau du service ci-après (page 828).

BUREAU A, *rue Lenoir-St.-Honoré.*

M. le Cte de Kersalaun, *Directeur,* rue Lenoir-St.-Honoré.

Les quartiers Saint-Eustache, des Halles, de la nouvelle Halle, du Louvre, rue Saint-Denis, Palais de Justice et la Cité. — On peut charger à ce Bureau les lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger.

Position des Boîtes dans l'Arrondissement dudit Bureau, et nos des Timbres.

1 Rue Pavée Saint-Sauveur.
2 Rue Saint-Denis, n. 239.
3 Rue Saint-Denis, n. 309.
4 Rue Saint-Denis, n. 385.
5 Rue Grénetat, n. 45.
6 Rue Saint-Denis, 131.
7 Rue Aubry-le-Boucher, n. 4.
8 Rue de la Feronnerie, n. 8.
9 Rue des Lavandières, n. 29.
10 Rue St-Jacques-la-Boucherie, n. 1.
11 Place du Châtelet, n. 2.
12 Place du Palais de Justice, n. 7.
13 Rue du Marché Palu, n. 1.
14 Parvis N. D., n. 26.
15 Rue du Marché-Neuf, n. 52.
16 A la Préfecture de Police.
17 Place Dauphine, n. 3.
18 Rue Comtesse d'Artois, n. 4.
19 Rue du Contrat-Social, n. 7.
20 Rue des Deux-Ecus, n. 20.
21 Rue de l'Arbre-Sec, n. 58.
22 Rue des Fos.-S.-Germain-l'Aux. 47.
23 Rue de la Monnaie, n. 17.
24 Place de l'Ecole, n. 1.
25 Rue Saint-Germain-l'Auxerrois, au coin de l'Arche-Marion.

BUREAU B, *rue des Tournelles.*

M. Dagand, *Directeur,* rue des Tournelles.

Les quartiers de la Grève, les rues Saint-Antoine, Saint-Paul, de l'Arsenal et une partie du Marais. — On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent. On y peut également charger les lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger.

Position des Boîtes et nos des Timbres.

1 Rue Amelot, n. 69.
2 Rue Saint-Louis, n. 60.
3 Rue des Minimes, n. 10.
4 Place Royale, n. 14.
5 Rue Saint-Antoine, n. 223.
6 Rue Saint-Antoine, n. 196.
7 Rue Neuve-du-Colombier, n. 5.
8 Quai des Célestins, n. 28.
9 Quai des Ormes, n. 24.
10 Rue de Fourcy, n. 1.
11 Rue Saint-Antoine, n. 50.
12 Rue Picpus, n. 24.

13 Faubourg Saint-Antoine, n. 196.	19 Rue de Charonne, n. 72.
14 Rue de Reuilly, n. 30.	20 Rue de Popincourt, n 30.
15 Faub. Saint-Antoine, n. 199.	21 Rue de la Roquette, n. 60.
16 *id.* n. 111.	22 Quai de la Râpée, n. 57.
17 *id* n. 50.	23 Rue de Charenton, n. 71.
18 Rue de Charonne, n. 139.	24 Rue des Balais, n. 4.

Bureau C, *rue du Grand-Chantier.*

M. le Commandeur Lebascle-d'Argenteuil (C ✠), *Directeur*, rue du Grand-Chantier.

Les quartiers Saint-Martin, du Temple, et l'autre partie du Marais. — On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent, et on y peut charger des lettres pour Paris, les Départemenset l'Etranger.

Position des Boîtes et nos des Timbres.

1 Vieille rue du Temple, n. 71.	16 Rue Saint-Martin, n. 73.
2 *id.* n. 25.	17 Rue Saint-Martin, n. 137.
3 Rue de la Verrerie, n. 2.	18 Rue Michel le-Comte, n. 39.
4 Rue de Bondy, n. 32.	19 Rue Simon-le-Franc, n. 12.
5 Rue du Monceau St.-Gervais, n. 13.	20 Rue du Temple, n. 13.
6 A l'Hôtel-de-Ville.	21 Rue des Gravilliers, n. 23.
7 Rue de la Verrerie, n. 42.	22 Rue Aumaire, n. 28.
8 Vieille rue du Temple, n. 94.	23 Rue Saint-Martin, n. 217.
9 Rue de Poitou, n. 2.	24 *id.* n. 240.
10 Rue de Bretagne, n. 36.	25 Rue Ferdinand-Berteau, n. 4.
11 Boulevard du Temple, n. 30.	26 Marché Saint-Martin, n. 2.
12 Rue du Temple, n 106.	27 Rue du Temple, n. 80.
13 Rue du Temple, n. 70.	28 Rue du Faub. du Temple, n. 36.
14 Rue de l'Homme-Armé, n. 5.	29 Rue de Mesnil-Montant, n. 59.
15 Rue Sainte-Avoie, n. 4.	30 *id.* n. 16.

Bureau D, *rue Bergère.*

M. Boc Saint-Hilaire ❋, *Directeur*, rue Bergère.

Les quartiers de la Chaussée-d'Antin, du Faubourg-Poissonnière, du Faubourg Saint-Denis, du Faubourg Saint-Martin, du Faubourg Montmartre, et de la Nouvelle-France.

On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent, et on y peut charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger.

Position des Boîtes, et nos des Timbres.

1 Rue du faub. Poissonnière, n. 57.	11 Rue du faubourg St.-Martin, n. 54.
2 Rue Rochechouart, n. 17.	12 Rue Grange-aux-Belles, n. 1.
3 Rue du Faub. Montmartre, n. 87.	13 Rue du faub. Saint-Martin, n. 158.
4 Rue Saint-Lazare, n. 68.	14 Rue du faubourg S.-Denis, n. 169.
5 Rue de la Chaussée-d'Antin, n. 50.	15 *id.* n. 103.
6 *id* n. 2.	16 *id.* n. 37.
7 Rue du Helder, n. 20.	17 Rue du faub. Poissonnière, n. 18.
8 Rue d'Artois, n. 36.	18 Rue des Petites-Ecuries, n. 14.
9 Rue du Faub. Montmartre, n. 25.	19 Rue du Faub. Saint-Martin, n. 175.
10 Rue du faubourg S.-Martin, n. 1.	20 Rue Saint-Lazare, n. 2.

Bureau E, *rue Duphot.*

M. Rousseau, *Directeur*, rue Duphot, au coin du boulevart.

Les quartiers Saint-Honoré, du Mont-Blanc, du Roule, des Champs-Elysées, de la Place Vendôme, des Tuileries. — On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent, et on y peut charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger.

Position des Boîtes et nos des Timbres.

1 Avenue de l'Etoile. n. 15.
2 Place du Palais-Royal, n. 237.
3 Petite rue Saint-Louis, n. 7.
4 Rue Saint-Honoré, n. 306.
5 *id.* n. 353.
6 Rue de la Pépinière, n. 30.
7 Rue du Rocher, n. 15.
8 Rue Thiroux, n. 5.
9 Rue Basse-du-Rempart, n. 58.
10 Rue de la Paix, n. 13.
11 Rue d'Antin, n. 2.
12 Place Beauveau, n. 94.
13 Rue de la Ville-l'Evêque, n. 6.
14 Faubourg Saint-Honoré, n. 3.
15 Rue Duphot, n. 4.
16 Faubourg Saint-Honoré, n. 3.
17 Faubourg du Roule, n. 46.
18 Avenue de Neuilly, n. 15.
19 Quai de Billy, n. 58.
20 Au Ministère des Finances.
21 Rue Duphot, au coin du Boulevard.

BUREAU F, *rue de Verneuil.*

M. Ph. Lepreux, *Directeur*, rue de Verneuil.

Les quartiers de la majeure partie du faub. S-Germain, du côté des barrières. — On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent, et on peut y charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger.

Position des Boîtes et nos des Timbres.

1 Rue de Courty, n. 8.
2 Palais de la Chambre des députés.
3 Rue de l'Université, n. 45.
4 Rue de Bourbon, n. 51.
5 Quai Voltaire, n. 9.
6 Rue de Varennes, n. 20.
7 Rue de Grenelle, n. 101.
8 Rue du Bac, n. 49.
9 Rue Saint-Dominique, n. 33.
10 Rue Taranne, n. 2.
11 Rue du Colombier, n. 32.
12 Rue des Saints-Pères, n. 22.
13 Rue de Babylone, n. 23.
14 Rue de Sevres, n. 66.
15 Rue du Petit-Vaugirard, n. 1.
16 Rue des Vieilles-Tuileries, n. 4.
17 Rue de Sèvres, n. 36.
18 Rue de la Chaise, n. 28.
19 Rue S-Dominique au G.-Caillou, 60
20 A l'Hôtel des Invalides.
21 Rue et barrière de Sèvres, n. 22.
22 A l'Ecole militaire.

BUREAU G, *rue de Condé, faubourg Saint-Germain.*

M. Coquille, *Directeur*, rue de Condé.

Les quartiers Saint-André-des-Arcs, du Luxembourg, Saint-Michel, Saint-Jacques, et une partie du faubourg Saint-Germain. — On reçoit à ce Bureau des dépôts d'articles d'argent, et l'on peut y charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger.

Position des Boîtes et nos des Timbres.

1 Rue de Vaugirard, n. 61.
2 Rue du Four-St.-Germain, n. 81.
3 *id.* n. 35.
4 Rue du Petit-Bourbon-St.-Sulpice, n. 18.
5 Place Saint-Michel, n. 10.
6 Rue de la Harpe, n. 79.
7 *id.* n. 7.
8 Rue Saint-André-des-Arcs, n. 1.
9 Rue Hautefeuille, n. 11.
10 Rue Saint-André-des-Arcs, n. 60.
11 Rue des Fossés-Saint-Germain-des Prés, n. 3
12 Rue Saint-Jacques, n. 161.
13 Rue Dauphine, n. 1.
14 Rue Guénégaud, n. 35.
15 Rue de Seine, n. 25.
16 Rue des Boucheries, n. 65.
17 Rue des Quatre-Vents, n. 22.
18 Rue du Petit-Pont, n. 25.
19 Rue Saint-Jacques, n. 55.
20 *id.* n. 123.
21 *id.* n. 223.
22 *id.* n. 204.
23 Faubourg-Saint-Jacques, n. 1.
24 Boulevard Saint-Jacques, n. 16.
25 Rue de Vaugirard, n. 21.
26 Rue d'Enfer, n. 72.

BUREAU H, *rue des Fossés-Saint-Victor.*

M. Chassevent, *Directeur*, rue des Fossés-St.-Victor, n. 35.

Les quartiers de l'Isle Saint-Louis, Saint-Marcel, Saint-Victor, Sainte-Geneviève et de la place Maubert. — On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent, et on peut y charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger.

Position des Boîtes et n^os^ *des Timbres.*

1 Rue des Charbonniers, n. 8.
2 Rue de l'Oursine, n. 98.
3 Rue Mouffetard aux Gobelins.
4 *id.* n. 228.
5 *id.* n. 139.
6 *id.* n. 59.
7 Rue d'Orléans-St.-Marcel, n. 20.
8 Rue de la Clé, n. 25.
9 Rue S.-Victor aux J. Aveugles, 62.
10 A l'entrepôt général des boissons.
11 Rue Saint-Louis en l'Isle, n. 27.
12 Quai de la Tournelle, n. 21.
13 Place Maubert, n. 30.
14 Rue St.-Jean-de-Latran, n. 6.
15 Rue Clovis au Collège d'Henri IV.
16 A la Salpétrière.
17 Rue Saint-Victor, n. 7.
18 A l'Ecole Polytechnique.

BUREAU J, *rue Coq-Héron*, n. 14.

M. le Bon de Wolbock ❋, *Directeur.*

Les quartiers de Cléry, Bonne-Nouvelle, Montmartre, place des Victoires, Palais-Royal et Richelieu. — On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent, et on y peut charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger.

Position des Boîtes et n^os^ *des Timbres.*

1 Rue Montorgueil, n. 65.
2 Rue Neuve-S.-Sauveur, n. 24.
3 Rue Bourbon-Villeneuve, n. 11.
4 Rue Neuve-Saint-Eustache, n. 19
5 Rue Coquillère, n. 1.
6 Rue Coquillère. n. 46.
7 Place des Victoires, n. 17.
8 Rue Richelieu, à la Bibliothèque.
9 Rue N.-des-Petits-Champs, n. 24.
10 Rue Saint-Honoré, n. 161.
11 Rue du Bouloy, n. 4.
12 Cour des Fontaines. n. 12.
13 Rue Traversière Saint-Honoré, au coin de la rue de Langlade.
14 Rue des Orties, n. 9.
15 Rue de Richelieu, n. 4[illegible]
16 Rue de la Michodière, [illegible]
17 Rue de Choiseul, n. 2.
18 Rue Neuve-Saint-Marc, n. 14.
19 Rue Feydeau, n. 25.
20 Rue Neuve-Vivienne, Bourse.
21 Rue Vivienne, n. 1.
22 Rue Beauregard, n. 34.
23 Rue du Gros-Chenêt, n. 23.
24 Rue Montmartre, n. 163.
25 Rue Montmartre, n. 131.
26 Rue Montmartre, aux Messageries.

On reçoit et l'on affranchit dans ces boîtes les lettres de Paris pour Paris, et celles pour les environs désignés dans l'état ci-après.

Le public peut aussi y déposer les lettres pour les départemens jusqu'à trois heures du soir; et passé ce temps, il faut aller à l'hôtel des Postes, rue J. J. Rousseau: ces boîtes sont levées sept fois par jour en été, et six fois en hiver.

Bureau près de la Cour, place du Carrousel.

M. le Marquis de Renty ✠, *Directeur.*

Bureau près la Chambre des Pairs, rue de Vaugirard, n. 19.

M. le Cte de Gascq ❋, *Directeur.*

Bureau près la Chambre des Députés.

M. Bourgoin, *Directeur, au Palais Bourbon.*

TABLEAUX DU SERVICE DE PARIS.

La Direction des Postes a, pour l'utilité publique, fait dresser les tableaux ci-après, et arrêté qu'ils seraient placés à la porte des Bureaux de distribution et sur les deux cents boîtes de Paris, afin que le public pût juger de la remise d'une lettre à destination, par l'heure du dépôt fait à la Poste.

Service de Paris.

Les Boîtes sont relevées de deux heures en deux heures : ainsi les Lettres déposées immédiatement après le relevage, perdent deux heures pour leur remise à destination. — Le terme moyen d'une distribution est de trois heures.

HEURES DES LEVÉES DE BOÎTES ET DES DISTRIBUTIONS.

HEURES des levées des boîtes de poste.	HEURES des distributions dans Paris.	
1re { à 7 heures aux boîtes. / à 7 h. 1/2 dans les bureaux d'arr	1re distr. à 8 heures.	Pour les lettres de Paris.
2e { à 9 h. aux boîtes. / à 9 h. 1/2 dans les bur. d'arr.	2e —— à 9 h. 3e —— à 11 h. 4e —— à 1 h. 5e —— à 3 h.	Pour les lettres de Paris, celles des Departemens et de l Etranger.
3e { à 11 h. précises aux boîtes. / à 11 h. 1/2 dans les bur. d'arr.		
4e { à 1 h. aux boîtes. / à 1 h. 1/2 dans les bur. d'arr.	6e —— à 5 h. 7e —— à 7 h.	Pour les lettres de Paris.
5e { à 3 h. aux boîtes. / à 3 h. 1/2 préc. dans les b. d'arr / à 5 h. à l'hôtel des Postes, dernière lev. pour les dép. et l'étr.	Les dimanches et fêtes (par exception) les deux dernières distribut. journalieres n'auront point lieu.	
6e { à 5 h. aux boîtes. / à 5 h. 1/2 dans les bur. d'arr.	La derniere levée sera faite, pour Paris : aux Boîtes à 5 h. aux Bureaux à 5 h. 1/2	
7e { à 7 h. / à 8 h. 1/2.	Pour les départemens : aux Boîtes à 1 h. aux Bureaux à 1 h. 1/2 à l'Hôtel à 2 h.	

Les lettres de la 7e levée sont mises en distribution le lendemain avec celles de la 1re.

PETITE BANLIEUE.

Ce service ne comprend que les extrémités des faubourgs ; il ne diffère du service de Paris que parce qu'il a une distribution de moins.

LEVÉES DES BOÎTES.	DISTRIBUTIONS.
1re à 8 heures.	à 8 heures du matin.
2e à 10 heures.	à 9 heures.
3e à midi.	à 11 heures.
4e à 2 heures.	à 1 heure.
5e à 4 heures.	à 3 heures.
6e à 6 heures, *pour la Distribution du lendemain à* 8 *heures.*	à 5 heures.

SERVICE DE LA BANLIEUE.

Le Bureau central de la banlieue est à l'Hôtel des Postes.

M. Comparet, *Chef.* — MM. Baud et de Piédoue, *Inspecteurs.*

A dater du 1er septembre 1823, il a été placé pour le service de la Poste, des Bureaux et Boîtes dans les communes et lieux suivans, savoir :

Bureaux de Poste, à

Antony.	Bourget.	Montreuil-s.-Bois.	Saint-Denis.
Batignoles.	Bourg-la-Reine.	Montrouge.	Sèvres.
Belleville.	Charenton.	Nanterre.	Vaugirard.
Bercy.	Choisy-le-Roi.	Neuilly-sur-Seine.	La Villette.
Bicêtre.	La Maison Blanche.	Passy.	Vincennes.
Bondy.	Meudon.	Saint-Cloud.	

Bureaux secondaires ou Boîtes, à

La Chapelle.	Fontenay-s.-Bois.	Vitry-sur-Seine.	Puteaux.
Saint-Ouen.	Nogent-sur-Marne.	Villejuif.	Suresne.
Epinay.	Petit-Brie.	Châtillon.	Courbevoye.
Aubervilliers.	Noisy-le-Grand.	Arcueil.	Asnières.
Pantin.	Champigny.	Sceaux.	Genevilliers.
Noisy-le-Sec.	Saint Maur.	Issy.	Colombe.
Charonne.	Creteil.	Auteuil.	Mouceaux.
Bagnolet.	Maisons.	Boulogne.	Clichy.
Rosny-sous-Bois.	Ivry.	L'Etoile.	

Il partira tous les jours de Paris des dépêches, 1° A 7 heures du matin, pour

La Chapelle.	Fontenay.	Bicêtre.	Passy.
Saint-Denis.	Petit-Brie.	Villejuif.	Auteuil.
Saint-Ouen.	Nogent-sur-Marne.	Montrouge.	L'Etoile.
Epinay.	Noisy-le-Grand.	Châtillon.	Neuilly.
Enghien.	Champigny.	Arcueil.	Puteaux.
La Villette.	Saint-Maur.	Bourg-la-Reine.	Suresne.
Aubervilliers.	Bercy.	Sceaux.	Courbevoye.
Belleville.	Charenton.	Antony.	Asnières.
Pantin.	Creteil.	Vaugirard.	Genevilliers.
Bondy.	Maisons.	Issy.	Colombe.
Noisy-le-Sec.	La Maison Blanche.	Meudon.	Nanterre.
Charonne.	Ivry.	Sèvres.	Saint-Germain.
Montreuil.	Vitry.	Saint-Cloud.	Mouceaux.
Bagnolet.	Choisy.	Boulogne.	Montmartre.
Rosny et Vincennes.	Gentilly.	Versailles.	Clichy.

2° A une heure du soir pour tous les lieux désignés dans le précédent paragraphe, et de plus pour

Franconville.	Livry.	Villeneuve-St.-Georges.	Longjumeau.
Pontoise.	Ville-Parisis.	Lieursaint.	Montlhéry-Linas.
Le Bourget.	Claye.	Melun.	Arpajon.
Gonesse.	Meaux.	Fromenteau.	Poissy.
Louvres.	Chelles.	Ris.	Triel.
La Chapelle-en-Serval.	Lagny.	Essonne.	Vaux.
Senlis.	Boissy-St.-Léger.	Corbeil.	Meulan.
	Brie-Comte-Robert.		

Les Bureaux qui reçoivent deux envois par jour, ont deux expéditions en retour : la 1re arrive à Paris à 11 heures du matin; la 2e à 4 heures du soir.

Ceux qui ne reçoivent qu'un envoi ne font en retour qu'une seule expédition, qui a lieu à 4 h. du soir. Ce service spécial a lieu indépendamment de celui des malles. Toutes les lettres sont distribuées ; celles des envois du matin, dans la matinée, et celles des envois de l'après-midi, dans la soirée.

Etat des Communes, Hameaux, Ecarts, Maisons isolées, etc. composant le Département de la Seine et les Arrondissemens de Sèvres et de Saint-Cloud.

NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENS des Postes qui les desservent.
Ablon-sur-Seine.	Choisy-le-Roi.
Alfort.	Charenton.
Amboile (Seine-et-Oise).	Boissy-S.-Léger.
Antony	Antony.
Arcueil.	Arcueil.
Asnières.	Asnières.
Aubervilliers.	Aubervilliers.
Aulnay.	Le Bourget.
Auteuil.	Auteuil.
Baubigny.	Bondy.
Bagatelle.	Neuilly-sur-Seine.
Bacle (le).	Choisy-le-Roi.
Bagneux.	Châtillon.
Bagnolet.	Bagnolet.
Barre (la).	Epinay.
Batignolles (les).	Mouceaux.
Belle-Epine (la).	Choisy-le-Roy.
Belleville.	Belleville.
Bellevue.	Meudon.
Bercy.	Bercy.
Bicêtre (la maison de détention de).	Bicêtre.
Bicêtre (le petit).	Bicêtre.
Blancmesnil.	Le Bourget
Boissière (la).	Montreuil.
Bonneuil.	Creteil.
Bordes (les).	Champigny.
Boulogne-sur-Seine	Boulogne.
Bouquet (le).	Champigny.
Bourget (le).	Le Bourget.
Bourg-la-Reine	Bourg-la-Reine.
Briche (la).	Saint-Denis.
Brie-sur-Marne *ou* Petit-Brie.	Petit-Brie.
Butte aux Cailles (la)	Gentilly.
Cachan.	Arcueil.
Cage (le Moulin de la)	Genevilliers.
Carrieres.	Charenton.
Champignol.	Saint-Maur.
Champigny-sur-Marne.	Champigny.
Chapelle-S.-Denis (la).	La Chapelle.
Charenton.	Charenton
Charentonneau.	Charenton.
Charonne.	Charonne.
Châtillon-le-Petit.	Châtillon.
Châtillon-sous-Bagneux	Châtillon.
Chaville.	Sèvres.
Chenevières.	Champigny.
Chevilly.	Bourg-la-Reine.
Choisy-le-Roi *ou* sur Seine.	Choisy-le-Roi.
Clamart-le-Vignoble *ou* sous Meudon.	Meudon.
Clichy-la-Garenne.	Clichy.
Clignancourt.	Montmartre.
Cœuilly.	Champigny.
Colombe.	Colombe.
Combat du Taureau (le).	La Villette.
Combeault.	Champigny.
Conflans.	Charenton.
Courbevoye.	Courbevoye.
Courcelles.	L'Etoile.
Cour-Neuve (la).	Saint-Denis.
Cremlin (le).	Bicêtre.
Creteil (le port de).	Creteil.
Crèvecœur	Aubervilliers.
Croix-d'Arcueil.	Arcueil.
Croulebarbe (le Moulin de).	Ivry.
Denis (Saint).	Saint-Denis.
Désert (le).	Petit-Brie.
Drancy (Grand et Petit).	Le Bourget.
Dugny.	Le Bourget.
Épinay.	Épinay.
Epine (l').	Bagnolet.
Etoile (l').	L'Étoile.
Fécamp (la Vallée de).	Bercy.
Ferme-Galande.	Châtillon.
Ferme de Piot.	Vitry.
Fleury-sous-Meudon.	Meudon.
Folie (la).	Noisy-le-Sec.
Fontenay-aux-Roses.	Châtillon.
Fontenay-sous-Bois.	Fontenay-s.-Bois.
Fresnes.	Antony.
Garches.	Saint-Cloud.
Gare (la).	Barriere d'Italie.
Gentilly.	Gentilly.
Glacière (la).	Gentilly.
Gournay (près Villejuif).	Villejuif.
Gournay-sur-Marne.	Noisy-le-Grand.
Grand'Pinte de Bercy (la).	Bercy.
Grange à Dame-Rose (la).	Meudon.
Granges-de-Vitry (les).	Vitry.
Grenelle.	Vaugirard.
Grignon.	Choisy-le-Roi.
Haute-Maison (la).	Vincennes.
Hupé (le).	Vincennes.
Ile-Saint-Denis.	Saint-Denis.
Issy.	Issy.
Issy-sur-Seine.	Ivry.
Javelle.	Vaugirard.
Lande (la).	Champigny.

NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENT des Postes qui les desservent.	NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENS des Postes qui les desservent.
Lhay.	Bourg-la-Reine.	Paris (Petit).	Noisy-le-Grand.
Longchamp.	Neuilly-sur-Seine.	Passy.	Passy.
Luat (le).	Vincennes.	Pereux (le).	Petit-Brie.
		Pierrefite.	Saint-Denis.
Madrid.	Neuilly-sur-Seine	Pilliers (les).	Saint-Maur.
Maison-Blanche (la).	Gentilly.	Pissote (la).	Vincennes.
Maison du Bel-Air.	Passy.	Plaisance.	Nogent-s.-Marne.
Maison du Garde.	Montmartre.	Planchette (la).	L'Etoile.
Maison du Garde.	Champigny.	Plessis-Piquet (le).	Sceaux.
Maison de Seine.	Saint-Denis.	Point-du-Jour (le).	Auteuil.
Maladrie.	Vincennes.	Polangis.	Champigny.
Malassie.	Montreuil.	Ponceau (le).	Champigny.
Marnes.	Sèvres.	Pontault.	Champigny.
Menil-Montant.	Belleville.	Pont-Carré.	Champigny.
Merlan.	Noisy-le-Sec.	Pont de Saint-Maur.	Saint-Maur.
Mesly.	Créteil.	Port à l'Anglais (le).	Ivry.
Meudon.	Meudon.	Porte-Maillot (la).	L'Etoile.
Meudon (le Bas).	Meudon.	Pré-Saint-Gervais (le).	Pantin.
Meule (la).	Passy.	Près (le Moulin des).	Ivry.
Minimes (les).	Vincennes.	Puteaux.	Puteaux.
Mons-Ivry.	Arcueil.		
Monsouris.	Montrouge.	Queue-en-Brie.	Champigny.
Montalet-sous-Meudon.	Meudon.		
Montaudon.	Meudon.	Râpée (le port de la).	Bercy.
Montreau.	Montreuil.	Renelagh (le).	Passy.
Montfaucon.	La Villette.	Roissy-en-Brie.	Champigny.
Mont-Louis *ou* le P.-la-Chaise	Charonne.	Romainville.	Pantin.
Montmartre.	Montmartre.	Rosny.	Rosny.
Montreuil-sous-Bois.	Montreuil.	Rouvray (le).	La Villette.
Montrouge.	Montrouge.	Rue (la).	Bourg-la-Reine.
Mont-Valerien.	Suresne.	Rue-Neuve (la).	Bourg-la-Reine.
Mouceaux.	Mouceaux.	Rungis.	Antony.
Moulins d'Arcueil (les).	Arcueil.		
Moulin d'Argent (le).	Vitry.	Sablonnière (la).	Vaugirard.
Moulin de Cachan (le).	Arcueil.	Sablons (la plaine des).	Vaugirard.
Moulins de la Chapelle (les)	La Chapelle.	Saint-Antoine.	Montreuil.
Moulin de la Tour.	La Chapelle.	Saint-Frambourg.	Ivry.
Moulin de Sacquet (le).	La Chapelle.	Saint-Hilaire.	Saint-Maur.
Moulin de l'Epine (le).	Montreuil.	Saint-Mandé.	Vincennes.
Moulin de Villejuif (le).	Villejuif.	Saint-Maur-lès-Fossés.	Saint-Maur.
Moulin Duflos (le).	Villejuif.	Saint-Ouen-sur-Seine.	Saint-Ouen.
Moulineau.	Meudon.	Santé (la).	Montrouge.
		Saussaye (la).	Villejuif.
Nanterre.	Nanterre.	Sceaux.	Sceaux.
Neuilly-sur-Marne.	Fontenay-s.-Bois.	Stains.	Saint-Denis.
Neuilly-sur-Seine.	Neuilly-s.-Seine.	Suresne.	Suresne.
Nogent-sur-Marne.	Nogent.		
Noiseau.	Champigny.	Ternes (les).	L'Etoile.
Noisy-le-Grand *ou* sur Marne.	Noisy-le-Grand.	Thiais.	Choisy-le-Roi.
Noisy-le-Sec.	Noisy-le-Sec.	Tillemont.	Vincennes.
Notre-Dame-des-Vertus.	Aubervilliers.	Tournelle (la).	Courbevoye.
Nouvelle-France (la).	Montmartre.	Tremblay (le).	Champigny.
		Trou (le).	Saint-Maur.
Orly.	Choisy-le-Roi.	Tuilerie (la), *Auteuil.*	Auteuil.
Ormesson.	Champigny.	Tuilerie (la), *Ménil-Montant*	Belleville.
Ozouer-la-Ferrière.	Champigny.	Tuilerie (la), *Montreuil.*	Montreuil.
Pantin.	Pantin.	Val-sous-Meudon (le).	Meudon.
Paray.	Antony.	Vanves.	Issy.
Parc-Saint-Fargeau (le).	Belleville.	Varenne (la).	Saint-Maur.

NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENS des Postes qui les desservent	NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENS des Postes qui les desservent.
Vaugirard.	Vaugirard.	Villeneuve-l'Etang.	Saint-Cloud.
Verrerie de la Gare (la).	Barriere d'Italie.	Villeneuve-sur-Seine.	Choisy-le-Roi.
Verrerie du Bas-Meudon.	Meudon.	Villeneuve-la-Garenne.	Saint-Denis.
Vertus.	Aubervilliers.	Villetaneuse.	Saint-Denis.
Villacoublay.	Meudon.	Villette (la).	La Villette.
Villebon.	Meudon.	Villette-Saint-Denis.	La Villette.
Ville-d'Avray.	Sèvres.	Villiers-la-Garenne.	Neuilly.
Ville-Evrard.	Fontenay-s.-Bois	Villiers-sur-Marne.	Petit-Brie.
Villeflix.	Noisy-le-Grand.	Vincennes.	Vincennes.
Villejuif.	Villejuif.	Vitry le-Petit.	Vitry.
Villemomble.	Bondy.	Vitry-sur-Seine.	Vitry.

Pour les bureaux de Poste dans les départemens, et le jour du départ des courriers, *voyez* page 914. Pour les pays étrangers, *voyez* page 933.

DIRECTION DES DROITS D'OCTROI ET D'ENTRÉE DE PARIS,

Rue Pinon, n. 2.

M. le Cte D'AUDIFFRET ❋, *Directeur des Droits d'Octroi et d'Entrée de Paris*, à l'Hôtel de la Direction.

Régisseurs :
- M. le Bon Girot de Langlade ❋, rue des Petits-Augustins, n. 5.
- M. Bompart, hôtel de la Direction.
- M. Gauthier d'Hauteserve ❋, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 37.

M. De Lacroix, *Chef de la Comptab.*
M. Descures, *Chef du Secrétariat.*
M. Martin de Charentenay, *Chef du personnel et du contentieux de l'Octroi*
M. Decaen, *Chef de la 1re division.*
M. Crozat, *Chef de la 2e division.*
M. le Mis Delaqueuille ❋, *Receveur du Bureau central, et Caissier des saisies et retraites.*
M. Dacier ❋, *Receveur principal des Droits d'entrée.*

Les Bureaux de la Direction sont ouverts au public tous les jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir.

INSPECTION ET ENTREPÔT GÉNÉRAL.

M. Dumont, *Inspecteur en chef*, rue du Petit-Lion-S.-S. 13.

Inspecteurs. MM.

De Pressigny, r. S.-Louis, au Marais, 31
Jeanson ✠, à la barrière de Clichy.
Blot, à la barrière du Trône.
Dutraignaux, à la barrière d'Enfer.

M. Dubousquet ✠ ❋. *Conservateur de l'Entrepôt général des vins, eaux-de-vie et huiles*, à l'Entrepôt, quai Saint-Bernard.

TARIF pour la perception de l'Octroi municipal de la ville de Paris, et des Droits d'entrée.

DÉSIGNATION DES OBJETS assujétis aux droits.	MESURES. Nombre et Poids.	Droits à percevoir en principal: d'Octroi.		d'Entrée.		TOTAL.	
		f.	c.	f.	c.	f.	c.
Boissons et liquides.							
Vins en cercles.	Hectolitr.	*10	50	10	50	21	»
Vins en bouteilles.	Litre.	* »	15	»	15	»	30
Vinaigres de toute espèce, verjus, sureau, hièble en fruit ou en jus, vins gâtés et lies liquides ou épaisses, tant en cercles qu'en bouteilles.	Hectolitr.	*10	50	»	»	10	50
Alcool pur contenu dans les eaux-de-vie ou esprits en cercles.	*Idem.*	6	40	75	»	81	40
Eaux-de-vie ou esprits en bouteilles, liqueurs, fruits à l'eau-de-vie, et *eaux de senteur*, tant *en cercles* qu'en bouteill.	*Idem.*	6	40	75	»	81	40
Nota. Les eaux de senteur en cercles ou en vases supérieurs au litre, sont taxés pour le Trésor, à raison du degré alcoolique.							
Poiré	*Idem.*	6	»	5	»	11	»
Cidre et hydromel.	*Idem.*	5	»	5	»	10	»
Bière à l'entrée.	*Idem.*	4	»	»	»	4	»
Bière à la fabrication.	*Idem.*	3	»	»	»	3	»
Huile d'olive.	*Idem.*	40	»	»	»	40	»
Huile de toute autre espèce provenant de substances animales ou végétales.	*Idem.*	20	»	»	»	20	»

OBSERVATIONS. Le droit est dû à la fabrication dans l'intérieur comme à l'entrée, sur les vins, vinaigres, cidres, poirés, verjus, hydromel et autres boissons ou liquides imposés. Dans le cas où les substances employées à la fabrication auraient acquitté les droits d'octroi, il sera fait déduction des droits payés.

La vendange paiera le même droit que le vin, dans la proportion de trois hectolitres de vendange pour deux de vin.

Le raisin non foulé, à l'exception des chasselas et muscats, paiera, aux barrières, la moitié du droit imposé sur la vendange.

La bouteille commune et la demi-bouteille sont assimilées au litre et au demi-litre pour la perception.

Les vins introduits à la main, en cruches, cruchons ou brocs, d'une contenance supér. à 5 litres, paieront le droit dans la proportion de celui fixé pour les vins en cercles.

Les boissons, liquides, vernis à l'alcool, ou préparations mélangées d'esprit ou d'eau-de-vie faisant preuve à l'alcoomètre, ou donnant à l'analyse chimique un cinquième d'eau-de-vie, à 58° centésimaux, paieront le droit à raison de la quantité d'alcool pur qu'elles contiendront.

Toute lie qui n'est pas en état de siccité complète est passible du droit.

Les eaux-de-vie ou esprits altérés par quelque mélange que ce soit, sont assujétis au même droit que les eaux-de-vie ou esprits en nature.

Les eaux de Cologne, de la Reine de Hongrie, de Mélisse, et autres dont la base est l'alcool, sont considérées comme eaux de senteur, et paient le droit comme telles.

Six bouteilles ou fioles d'eau de Cologne sont assimilées au litre pour la perception.

Les fruits à l'eau-de-vie et au vinaigre paient le droit sans déduction du fruit.

Les fruits à cidre et à poiré paieront le droit à l'entrée, dans la proportion de cinq hectolitres de fruits frais pour deux de cidre ou poiré, et de 50 kilogrammes de fruits séchés pour un hectolitre de cidre ou de poiré.

Le droit est dû à l'entrée sur toutes les huiles introduites dans Paris, qui ne seront pas conduites à l'entrepôt général, quel que soit l'emploi auquel elles seront destinées, et sans aucune déduction pour fèces, sédiment ou pied d'huile. Les graines oléagineuses, telles que celles de colzat, navette, œillette, cameline, et autres, sont soumises aux droits à l'entrée, d'après la quantité d'huile qu'elles sont présumées contenir, et qui sera déterminée par l'administration de l'octroi, sous l'approbation de M. le Préfet de la Seine.

Les huiles parfumées ou altérées par un mélange quelconque sont, suivant leur espèce, assujéties au même droit que les huiles en nature.

Les vernis et toute autre préparation à l'huile, non soumis au droit d'octroi, comme de l'alcool, sont assujétis au droit de 20 francs.

Les pieds de bœuf ou de vache provenant de bestiaux abattus hors Paris, paieront à l'entrée le même droit à raison d'un litre d'huile pour douze pieds; le nombre de pieds inférieur à douze paiera comme pour un litre.

DÉSIGNATION DES OBJETS assujétis aux droits.	MESURES, NOMBRE et Poids.	DROITS d'Octroi, à percevoir	OBSERVATIONS.
Comestibles.			
	Par tête.	f. c.	
Bœufs	*Idem.*	24 00	
Vaches	*Idem.*	15 00	
Veaux	*Idem.*	6 00	
Moutons	*Idem*	1 50	
Porcs et Sangliers	*Idem.*	9 00	
Viande de boucherie à la main	Kilogramme.	» 13	
Saucissons, jambons, porc frais à la main, porc salé et toute charcuterie.	*Idem.*	» 20	
Abats et issues	*Idem.*	» 05	
Combustibles.			
Bois à brûler, neuf ou flotté	Stère (demi-voie.)	2 00	
Bois blanc *id.* et menuise de bois dur ou de bois blanc	*Idem.*	1 50	

Les bestiaux abattus acquittent le droit au poids, comme viande dépecée. La taxe par tête est perçue uniquement sur les animaux vivans, à l'exception des sangliers.

Le droit est dû sur les veaux et porcs nés dans l'intérieur, comme sur ceux introduits.

Les porcs abattus et divisés par quartiers ne paient que dans la proportion du droit par tête.

Les jeunes porcs, sangliers et moutons ne sont reconnus cochons de lait, marcassins et agneaux, et comme tels affranchis du droit d'octroi, que pendant le temps qu'ils sont admis à la vente sur les marchés à la volaille et au gibier: hors cette période de temps, ils paient le droit comme porcs, sangliers et moutons.

Tout bois scié ou coupé à la serpe, sur une longueur d'un mètre treize centimètres, et ayant seize centimètres de circonférence, est considéré comme bois de corde, et acquitte le droit selon sa nature, de bois dur ou de bois blanc.

La menuise est le bois de même longueur, ayant moins de seize centimètres de circonférence.

La distinction entre le bois dur et le bois blanc cessera d'être observée toutes les fois que, dans les trains, bateaux ou voitures, il y aura un mélange de bois blanc, de menuise et de bois dur, en conséquence le droit d'octroi sera perçu sur le bois blanc ou de menuise, comme il se perçoit sur le bois dur.

Les courbes, plats-bords, planches brisées, souches, brigots, bois à charbon, paient à l'entrée comme bois dur ou bois blanc, suivant leur espèce et leur dimension.

Les fagots de toute espèce paient le droit entier.

Tout parement au-dessus de 16 centimèt. de circonférence doit être distrait du fagot, et rangé, pour la taxe, dans la classe du bois de corde; le surplus sera réduit d'après les dimensions fixées pour le fagot.

Le cent de falourdes, quelle qu'en soit l'espèce, compte pour 150 fagots.

Les perches de menuise, provenant du déchirage des trains de bois à brûler, compteront à raison de 90 falourdes pour chaque train de dix-huit coupons; ce nombre sera augmenté ou diminué de cinq falourdes par chaque coupon en plus ou en moins.

Les mêmes perches, provenant du déchirage des trains de bois de charpente ou de sciage, celles arrivant en conpons ou par voitures, seront évaluées en falourdes d'après leur nombre.

DÉSIGNATION DES OBJETS assujétis aux droits.	MESURES, NOMBRE et Poids.	DROITS d'Octroi à percevoir.	OBSERVATIONS.
Combustibles.		f c	On entend par perche de menuise tout morceau de bois de seize centimètres et au-dessous, de circonférence, pris au milieu de la longueur. Les perches d'une plus forte dimension paient comme bois de corde ou comme bois de construction, suivant leur grosseur; elles sont rangées dans
Fagots.	Le cent.	3	
Charbon de bois. . .	Sac ou voie de 2 hect	** » 75	
Charbon de terre. . .	Hectolitre.	» 50	

la classe du bois de corde, lorsqu'elles n'ont pas plus de trente-huit centimètres de circonférence moyenne

Les coterets ordinaires, de toute espèce, paient la moitié du droit imposé sur les fagots.

Les cotrillons, bourrées et margotins paient le quart.

La dimension du fagot servant d'unité pour la perception est celle du fagot de bois-taillis, ayant un mètre quatorze centimètres de longueur et cinquante centimètres de circonférence. Des dimensions plus fortes ou plus faibles donnent lieu à la perception d'un droit proportionnel.

La falourde de bois de corde doit avoir cinquante-huit centimètres de longueur et quatre-vingts centimètres de circonférence; celle de perche, un mètre quatorze centimètres sur un mètre de circonférence.

Les cotterêts ordinaires, cotrillons et bourrées doivent avoir soixante-six centimètres de longueur sur cinquante centimètres de circonférence.

Les margotins doivent avoir cinquante-cinq centimètres de longueur de rames, quarante centimètres de longueur de parement et 40 cent. de circonférence.

Des dimensions plus fortes donnent lieu à la perception d'un droit proportionnel.

Le cubage servira de base pour établir la perception sur les chargemens de charbon de bois, de bois à brûler, et généralement de tous les bateaux, trains et voitures susceptibles d'être cubés.

La quantité de charbon de terre contenue dans chaque bateau sera reconnue d'après le poids du charbon et le volume d'eau déplacé par le bateau.

Deux hectolitres d'escarbille (*charbon de terre à demi consumé*), ne compteront que pour un.

Fourrages.		f. c.	Le droit se perçoit sur le nombre total des bottes, sans aucune déduction ni tolérance. En cas d'introduction de fourrages non bottelés, le droit sera perçu au poids dans la proportion des taxes ci-contre. Lorsque le poids des bottes excédera cinq kilogrammes, le droit sera perçu dans la proportion de l'excédant. Les foins et fourrages verts sont exempts du droit.
Foin, sainfoin, luzerne et autres fourrages secs.	100 bottes de 5 kilogr.	4 00	
Paille.	*Idem.*	1 00	
Avoine.	Hectolitre.	» 50	

L'administration de l'octroi déterminera chaque année, sous l'approbation du Préfet, le nombre de gerbes ou bottes d'orge et d'avoine nécessaire pour former un hect.

Le droit sera perçu séparément sur la paille des grains introduits en gerbe, suivant ce qui sera également fixé comme il est dit ci-dessus.

Matériaux.		f. c.	La chaux éteinte ne paie que la moitié du droit imposé sur la chaux. Le mortier dans lequel il entre de la chaux, quelle qu'en soit la proportion, paie le demi-droit comme chaux éteinte pure. Le droit est dû pour la chaux et le plâtre à la fabrication
Chaux.	Hectolitre.	1 20	
Plâtre.	*Idem.*	» 36	
Moëllons bruts ou piqués.	Mètre cube.	» 60	
Pierre de taille de toute espèce.	*Idem.*	1 60	
Marbre et granit.	*Idem.*	16 00	
Ardoises, grandes. . . .	Le mille.	5 00	
Ardoises, petites. . . .	*Idem.*	4 00	
Briques.	*Idem.*	6 00	

dans l'intérieur comme à l'entrée.

Les pierres à chaux et à plâtre paient à raison de la quantité de chaux qu'elles peuvent produire.

La pierre dite *granit de Cherbourg* est, pour la perception, assimilée à la pierre dure.

Le droit est dû sur les pierres de taille et moëllons provenant des carrières de l'intérieur de Paris.

DÉSIGNATION DES OBJETS assujétis aux droits.	MESURES, NOMBRE et Poids.	DROITS d'Octroi, à percevoir	OBSERVATIONS.
Matériaux.		f. c.	Les droits ne sont dus que sur l'argile, le sable gras et la terre glaise qui proviennent de Picpus, Villejuif, Gentilly, Mesnil-Montant, Belleville, Vauvres, Clamart et autres lieux des départemens de la Seine et de Seine-et-Oise.
Tuiles.	Le millier.	7 50	
Carreaux de terre cuite.	*Idem.*	5 00	
Argile et sable gras. . . .	Mètre cube.	» 60	
Mottes de terre glaise. . .	Le cent.	1 00	

La faîtière compte pour quatre tuiles.

Chaque motte de terre glaise ne doit pas excéder le poids de vingt-cinq kilogrammes au-dessus de ce poids, le droit proportionnel est dû.

DÉSIGNATION DES OBJETS assujétis aux droits.	MESURES, NOMBRE et Poids.	DROITS d'Octroi, à percevoir	OBSERVATIONS.
Bois de construction.		fr. c.	Pour la perception du droit sur le bois de charpente, la grosseur de ce bois se prend dans le milieu, et, en cas d'impossibilité, dans les deux bouts. La longueur se compte par décimètre. Au-dessus de 5 centimètres, on compte le décimètre entier à 5 centimèt. et au-dessous, on néglige la fraction. L'équarrissage se compte par centimètre. La mesure doit être pleine et couverte pour compter. La déduction pour l'équarrissage des grumes est du dixième du pourtour, ou en multipliant le diamètre par le rayon, on doit déduire l'écorce en prenant la mesure. Si le bois n'est équarri qu'en partie, et qu'il ait conservé une partie de son rond, et par conséquent son aubier, il sera tenu compte des flaches. Il sera déduit pour malandres visibles et palpables, nœuds pourris ou vermoulus, un demi-mètre, ou un mètre au plus, suivant l'étendue du mal; cette déduction a lieu pour le sciage comme pour la charpente
Bois de chêne, châtaignier, orme, frêne, charme, noyer, merisier, prunier, pommier et autres fruitiers d'essence dure, en grumes ou écarris, en lissoirs, jantes ou tables. . . .	Stère.	10 00	
Les mêmes bois que ci-dessus débités en sciage ou en planches, ainsi que ceux débités en fente . .	Les 100 mètres courans de planches à 100 centimèt. d'écarissage.		
Bois de hêtre sapin, platane, acacia, sycomore, peuplier, bouleau, aulne, tilleul, saule et mar-			

Il est fait, sur les bois de démolition, déduction des tenons et parties pourries, ainsi que des mortaises qui traversent le bois aux trois-quarts. Il est également tenu compte sur les grosseurs, des parties couvertes de clous, ou hachées, ou remplies de chanfreins. Sauf ces déductions s'il y a lieu, les bois de démolition ou de sciage venant de l'extérieur, sont passibles des droits, à moins qu'ils ne soient reconnus n'être bons qu'à brûler: dans ce cas, ils paieront comme bois de chauffage, suivant leur nature.

Les bois de frêne et de merisier en perches, quelle que soit leur dimension ou débités à un mètre trente centimètres de longueur, sont considérés comme bois de travail, et mesurés comme tels.

Pour la perception du droit des bois de sciage, taxés au mètre courant, seront ramenés à par le calcul, après mesurage, à l'unité de la planche fixée à cent centimètres d'équarrissage. L'équarrissage est le produit de la largeur multipliée par l'épaisseur; l'épaisseur se compte de cinq en cinq millimètres, et la largeur par centimètres, mesure pleine et converte.

Les bois de refend en chêne, tels que coursons, merrains et fonds de seille, sont ramenés à l'unité de la planche d'après leur largeur et épaisseur.

DÉSIGNATION DES OBJETS assujétis aux droits.	MESURES, NOMBRE et Poids.	DROITS d'Octroi, à percevoir	OBSERVATIONS.
Suite des Bois de construction.		fr. c.	Le droit est dû pour le soustraits des bateaux de charbon et autres, il sera néanmoins restitué sur la quantité dont la sortie de Paris par la rivière aura été dûment constatée par les employés de l'octroi.
ronnier en grume ou équarris, lissoirs ou tables..	Stère.	8 00	Tous les bois neufs ouvrés, tels que portes, volets, étaux, roues, brouettes et autres, se réduisent au stère ou en planches, suivant l'espèce, et paient les droits portés au tarif
Les mêmes bois que ci-dessus débités en sciage ou planches..	Les 180 mètres courans de planches à 100 centimèt. d'équarrissage.		
Lattes.	100 bottes.	10 00	
Bateaux et Bois de déchirage.			Tout bateau faisant exception, par sa dimension, à la toue ordinaire, paiera le droit par mètre carré.
Bateaux en chêne. .	Par bateau.	24 00	
Bateaux en sapin. .	*Idem.*	12 00	
Bois de déchirage en chêne.	Mètre carré.	» 18	
Bois de déchirage en sapin..	*Idem.*	» 10	
Objets divers.			Pour les objets tarifés au poids, il est seulement fait déduction de la tare des tonneaux, caisses, paniers ou vases qui renferment lesdits objets.
Fromages secs.	Kilogramme.	» 10	
Sel gris ou blanc.	*Idem.*	» 05	
Cire blanche, bougies de toute espèce, cierges et sparmacetti raffiné. . . .	*Idem.*	» 30	L'orge mondée est exempte du droit.
Cire jaune et spermacetti brut..	*Idem.*	» 20	Le droit établi sur l'orge en grains sera perçu sur l'orge concassée dans la proportion de soixante-un kilogrammes et demi d'orge concassée pour un hectolitre d'orge en grains
Orge.	Hectolitre.	1 00	
Houblon.	Kilogramme.	» 10	
Suif en pains et chandelles.	100 kilogr.	3 00	

Les formalités relatives à l'admission des sels en entrepôt, quant à l'octroi, seront délibérées par le conseil municipal et approuvées dans la forme prescrite par l'ordonnance royale du 9 décembre 1814. -- *Ordonnance du Roi du 13 mars 1822.*

TARIF pour la perception du droit d'abattage sur les bestiaux introduits dans Paris.

Par bœuf.	6 fr.	»
Par vache.	4	»
Par veau.	2	»
Par mouton.	»	50
Droit de fonte des suifs, Par 100 kilogrammes	3	»

TARIF pour la perception des droits de magasinage dans les entrepôts des vins, eau-de-vie et huiles.

Par hectolitre de vin	» fr.	50 c.
Par hectolitre d'eau-de-vie ou d'esprit.	1	»
Par hectolitre d'huile d'olive	1	»
Par hectolitre d'huile de toute autre espèce..	»	50
Loyer des caves et celliers, Par mètre carré par année.	2	»

Nota. Ces droits de magasinage sont exigibles seulement lors de la sortie des boissons de l'entrepôt, ils sont les mêmes, quelle que soit la durée du séjour des liquides.

INSPECTION GÉNÉRALE ET BUREAU CENTRAL

Du pesage, mesurage et jaugeage publics dans la ville de Paris.

Ce service est établi par la loi du 29 floréal an X, et par les actes du gouvernement des 6 prairial an XI, 16 juin 1808, 11 juin 1811, 11 avril 1813, 4 mai 1820 et 10 novembre 1823.

Il se divise en deux services. Le premier comprend les opérations de pesage, mesurage et jaugeage publics, dans les halles et marchés, sur les ports et chantiers, et il est dirigé par le Préfet de Police.

Le deuxième, confié à un Bureau Central, sous la direction du Préfet de la Seine, comprend 1° les opérations de pesage, mesurage et jaugeage à domicile, requises par le commerce ou par les officiers de justice; 2° le mesurage des liquides, par le dépotement, à l'entrepôt général des vins et eaux-de-vie; 3° le mesurage des pierres destinées aux constructions.

Le Bureau Central est établi rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n. 20. Il est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis 9 heures jusqu'à 4. Les réquisitions peuvent être adressées, par écrit et *franches de port*, à l'Inspecteur-général, chef dudit Bureau, qui envoie aux lieux indiqués, des préposés, à l'effet de procéder aux opérations requises.

BUREAU CENTRAL.

Inspecteur-Général, Chef du Bureau Central.

M. Landon-Vernon, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, 20.

Instructeur-Vérificateur en chef.

M. Retout.

Inspecteurs particuliers.

M. Le Gentil. M. Coubard. M. Verdin. M. Rabilloud ✻.

Comptabilité et Recette.

M. Rocher, *Chef.* M. Jules Mézière, *Contrôleur en chef.*

Contrôleurs spéciaux pour le mesurage des pierres.

M. Leroy, rue du Faubourg Saint-Jacques, n. 304.
M. Bridault ✻, rue Mandar, n. 9.
M. Chabrier ✻, quai d'Orléans, n. 18.

Droits communaux établis dans les halles et marchés.

La perception de ces droits est faite tant sur la vente en gros des denrées apportées sur le carreau des halles et marchés, que pour location d'emplacemens dans lesdites localités. Cette perception est administrée par M. le Préfet de Police, et surveillée par deux Inspecteurs nommés par M. le Préfet de la Seine.

Inspecteurs.

M. Derecq, } *au Bureau Central du poids public*, rue Sainte-Croix-
M. Daniel, } de-la-Bretonnerie, n. 20.

SECTION VIII.

Commerce.

TRIBUNAL DE COMMERCE,

EN SON PALAIS.

Les Juges de ce Tribunal sont désignés dans une assemblée composée de Commerçans notables, et principalement des chefs des maisons les plus anciennes et les plus recommandables par la probité, l'esprit d'ordre et d'économie. S. M. ratifie ou non les nominations de cette assemblée, suivant qu'elle le juge convenable.

La liste des Notables est dressée par le Préfet, sur tous les Commerçans de l'arrondissement, et approuvée par le Ministre de l'Intérieur, à raison d'un électeur par mille ames de population.

Président.

M. Vassal ❋, *rue du Faubourg-Poissonnière*, n. 2.

Juges. Messieurs,

Ledien, rue de Vaugirard, n. 20.
Remy-Claye, rue Sainte-Avoye, n. 23.
Marcellot, rue de la Pépinière, n. 50.
Ganneron, rue Montmartre, n. 151.
Vernes, rue Cocq-Héron, n. 5.
Lemoine-Tacherat, quai de la Tournelle, n. 25.
Sanson-Davillier, rue de Grammont, n. 7.
Galland, boulevard Saint-Antoine, n. 15.

Juges suppléans. Messieurs,

Berenger-Roussel, r. Française, n. 8.
Gisquet, rue Bleue, n. 5.
Ferron, rue Bourbon-Villeneuve, 57.
Panis, rue de Poleveau, n. 27.
Poulain de Ladrene, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 32.
Lefort, rue du Doyenné, n. 3.
Bouvattier, petite rue St.-Pierre, 30.
Petit-Yvelin, rue Ne-St.-François, 16.
Jouet aîné, vieille rue du Temple, 30.
Lafond, quai de la Tournelle, n. 21.
Bourgeois, rue de Bondi, n. 22.
Richaud, rue du Sentier, n. 19.
Martin, place du Louvre, n. 4.
Truelle, rue des Peties-Ecuries, 21.
Delaunay, r. de Valois, Palais-Royal, 8.
Gautier-Bouchard, rue de la Tixeranderie, n. 41.

Greffier en chef.

M. Ruffin, rue Montmartre, n. 132.

Commis-Greffiers assermentés. Messieurs,

Ruffin fils, rue de Grammont, n. 1.
Sigé, rue S. Germain-des-Prés, n. 3.
Levasseur fils, r. N.-D.-de-Nazareth, 9.
Baudouin, place de la Bourse, n. 2.
Maire, rue des Quatre-Fils, n. 21.
Surry, rue du Petit-Vaugirard, n. 5.

Secrétaire de M. le Président.

M. Gasse, faubourg Poissonnière, n. 8.

Huissiers-Audienciers. Messieurs,

Cronier, rue Chantereine, n. 10.
Cressonnier, rue Montmartre, n. 118.
Pigace, rue Mandar, n. 6.
Devaux, rue des Deux-Boules, n. 10.

Concierge du Tribunal.

M. Blouet

Agréés. Messieurs,

Badin, rue Montmartre, n. 30.
Terré, rue Traînée, n. 17.
Rondeau, rue Montorgueil, n. 71.
Auger, rue Vivienne, n. 17.
Locard, rue du Bouloy, n. 4.
Girard, rue Montmartre, n. 78.
Gibert, rue Mandar, n. 6.
Durand, rue Thévenot, n. 6.
Legendre (Alph.), rue Coq-Héron, 8.
Chevrier, rue Neuve-St.-Eustache, 36.
Pance, rue Vivienne, n. 8.
Beauvois, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 34.
Guibert, rue Neuve-St.-Eustache, 5.
Bonneville, rue des Jeûneurs, 1 *bis*.
Vatel, rue Montorgeuil, n. 55.

Chambre de Discipline. Messieurs,

Badin, *Président.*
Terré, *Syndic.*
Locard, *Secrétaire.*
Legendre, *Trésorier.*

Interprètes-Traducteurs assermentés près le Tribunal. Messieurs,

Goldsmith, rue du Helder, n. 8.
Haüy, rue Sainte-Avoye.
Herberg, *pour les langues du Nord*, rue du Dauphin, n. 5.
J. Barzillay, *Profess. pour les langues du midi*, rue Montmartre, n. 154.
Lameyer, *pour les langues allem., holl. etc.*, rue N.-des-Bons-Enfans, 37.
Derville, rue de Grenelle-St.-H., n. 29.
Malcola, *pour les lang. dan. norvég. suéd. allem. holl. angl. ital. espag. et port.* rue Richelieu, n. 65.

Ce Tribunal tient ses audiences les mardi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à dix heures pour les causes sommaires, et les lundi et mercredi à midi jusqu'à la fin, pour les plaidoiries.

Officiers Gardes du Commerce. Messieurs,

Lucas, *Doyen*, Palais de Justice, galerie neuve, n. 37.
Emon, rue Neuve-S.-Paul, n. 1.
Gaudet, rue Saint-Martin, n. 12.
Larcher-Saint-Landry, place de l'Hôtel-de-Ville, n. 35.
Potet, rue des Lombards, n. 37.
Buzet, rue Thévenot, n. 17 *bis*.
Guenet, rue Montorgueil, n 29.
Bosse, r. Neuve-de-Ménilmontant, 16.
Lavoisier, rue Michel-le-Comte, 23.
Moreau, du Four-St.-Honoré, n. 12.

M. Beauvallet, *Vérificateur*, rue Bar-du-Bec, n. 8.

Chambre de discipline. Messieurs,

Lucas, *Doyen*, *Syndic honoraire.*
Emon, *Syndic.*
Bosse, *Trésorier.*
Buzet, *Secrétaire.*

Conseils de la Compagnie. Messieurs,

Rousseau, *Notaire*, rue des Lombards, n. 21.
Claveau, *Avocat*, quai de la Mégisserie, n. 66.
Jaquotot, *Avoué à la Cour royale*, rue du Mail, n. 1.
Lot fils, *Avoué de première instance*, rue Croix-des-des-Petits-Champs, 25.

Nota. Leur Bureau est ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à trois, et depuis six heures du soir jusqu'à neuf.

Les assemblées se tiennent tous les vendredis de chaque semaine en leur bureau, cloître Saint-Merry, n. 3.

BOURSE DE PARIS,

Située place Vivienne.

Ouverte depuis 2 heures jusqu'à 5, tous les jours, excepté ceux de repos.

M. Baudesson de Richebourg, *Commissaire*, r. Monsigny, 1.
M. Aug. Baudesson de Richebourg, *Secrétaire*, r. Monsigny, 1.
M. Ch. Daverne, 2e *Secrétaire*, r. des Vieux-Augustins, n. 43.
M. Rigaudeaux, *Ecrivain-Crieur*, rue de l'Arbre-Sec, n. 23

Gardes de la Bourse. MM.

Leblanc, Chemin-Neuf de Montmartre, n. 27, barrière Blanche.
Louis Schmaltz, à Montmartre, rue Saint-Denis, n. 83.
Chapelle ✻, à Montmartre, r. Saint-Denis, n. 83.
Marchand, barrière Clichy, n. 38.
Fleury, rue Vivienne, n. 4.
Pihan, rue Saint-Georges, n. 27.
Songeux, *Garde surnuméraire*, rue d'Argenteuil, n. 20.

M. Chèvre aîné, *Concierge*, rue N.-D.-des-Victoires, n. 21.

La Bourse est ouverte à tous les citoyens jouissant de leurs droits politiques, et aux étrangers; mais le parquet est interdit à tout autre qu'aux agens de change.

A la fin de chaque séance de la Bourse, les agens de change se réunissent dans le parquet, 1° pour vérifier les cotes des effets publics; 2° pour en faire arrêter le cours par le syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic; 3° pour faire constater dans la même forme le cours du change.

Les courtiers de commerce se réunissent pour la vérification des cotes des marchandises et matières premières ou métalliques, et pour en faire constater le cours par leur syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic.

Le commissaire de la Bourse porte sur un registre le cours arrêté par les agens de change et les courtiers du commerce, chacun pour ce qui le concerne.

AGENS DE CHANGE. MM.

Amet, rue des Jeûneurs, n. 20.
Archdeacon, rue St.-Georges, n. 26.
Aubernon jeune, rue Bergère, n. 6.
Baignères, rue d'Artois, n. 21.
Barré, rue Taitbout, n. 15.
Billaud, rue de l'Echiquier, n. 33.
Boscary, rue de Grammont, n. 17.
Bouchet, Adj., r. N.-St.-Augustin, 10.
Brian, rue Neuve-St.-Augustin, 7.
Brun, boulevart des Italiens, n. 20 *bis*.
Caillat, rue de Choiseul, n. 4.
Chastenet-Beaulieu, r. Ste.-Anne, 50.
Champ (Jean-Marie), rue Chauchat, 5.
Chaulet, rue des Filles-S.-Thomas, 11.
Clément, rue de Grammont, n. 21.
Couret-Plèville, rue Lepelletier, n. 7.
Courpon (O ✻), Adjoint, rue Ne-des-Petits Champs, n. 50.
Crouzet, rue Sainte-Anne, n. 48.
Dabrin, rue de Richelieu, n. 89.
Decoussy (O ✻), r. Grange-Batelière, 15
Delarue, rue Sainte-Anne, n. 63.
Delatte, rue Taitbout, n. 23.
Delaville-le-Roulx, rue d'Artois, n. 8.
Didier, rue Cadet, n. 16.
Dumesgnil d'Arrantière, rue de la Chausée-d'Antin, n. 64.
Fournier, r. du F. Poissonnière, n. 50.
Franchessin (*de*) ✻, r. Thérèse, 11.
Gallimard, rue N.-S.-Augustin, 22.
Gallot, rue des Filles-S.-Thomas, n. 9.
Geoffroy, r. de la Chauss.-d'Antin, 68.
Gibert, rue Saint-Georges, n. 1.
Guibert, rue d'Hanôvre, n. 6.
Hubert, rue de Ménars, n. 6.
Isot, rue de Ménars, n. 9.
Joubert, rue des Jeûneurs, n. 20.
Juteau (M.-Ch.), rue de Ménars, n. 8.
Labbé, rue de Grammont, n. 9.
Laborie de Campagne (*de*), rue de Richelieu, n. 95.
Lagrenée, rue de Richelieu, n. 18.
Lallier, rue de Buffault, n. 6.
Langlumé, des Angles, rue Bergère, 7.
Le Bon *Lecordier* ✻ (O ✻), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 18.
Lechat, rue Lepelletier, n. 21.
Lesage, r. des Filles-St.-Thomas, 5.
Lombard, rue d'Artois, n. 42.
Loubers ✻ (O ✻), r. des Jeûneurs, 13.
Marchais, rue Chanteraine, n. 33.
Mareschal, rue N.-D. des Vict., 28.
Maurenq, rue de Choiseul, n. 10.
Michel, rue des Martyrs, n. 11.
Moreau, rue Montmartre, n. 137.
Revil, rue du Sentier, n. 9.
Rigaud, Adjoint, rue de Ménars. n. 7.
Roland-Gosselin. r. de Provence, 19.
Tattet aîné, r. du F.-Poissonnière, 50.
Tenneson, rue Chantereine, n. 19.
Vandermarq ✻, Synd. r. Vivienne, 22.
Vaney, rue Taitbout, n. 5.
Textoris, rue Chantereine, n. 35.

Honoraires. Messieurs,

Delauney-Lemière, rue N.-des-Mathurins, n. 58.
Leroy, rue Taitbout, n. 18.
Tattet, rue de l'Echiquier, n. 38.
Baillot, rue de la Tour des Dames, 2.
Portau (Daniel) ❋, rue Taitbout, n. 40.
Portau (Jean), *idem.*
Petit, rue des Francs-Bourgeois, 16.
Laffitte, rue de Choiseul, n. 23.
Personne-Desbrières, rue Duphot, 13.
Pagès, rue Duphot, n. 8.
Lagrenée, rue du F.-Poissonnière, n. 18.
Dumez, rue de Choiseul, n. 21.
Caron, rue de Grammont, n. 12.
Bocher ❋, rue Grange-Batelière, n. 15.
Archdeacon (Ch.), rue du Sentier, 16.
Valedau, rue Basse-du-Rempart, n. 6.
Leroux ❋, rue Bergère, n. 14.
Boscary fils aîné, place Vendôme, n. 15.
Tattet, (Frédéric-Louis), rue Richer, passage Saulnier, n. 5.
Archdeacon aîné, boul. Poissonn., 10.
Delaville-le-Roulx, r. de Ménars, 4.
Fossard, rue de Ménars, n. 6.
Sans, rue Caumartin, n. 3.
Peyronet, rue Cadet, n. 16.

Chambre syndicale. Messieurs,

Vandermarq, *Syndic.* Lecordier, *Doyen.*

Courpon. Michel. Rigaud.
Bouchet. Joubert. Champ. } *Adjoints au Syndic.*

Paul (Guillaume), *Agent comptable*, *et Secrétaire de la Chambre.*

La Chambré tient ses séances au bureau de l'Agent comptable, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 38.

Conseils de la Compagnie. Messieurs,

Dupin aîné, *Avocat à la Cour royale*, rue Coq-Héron, n. 5.
Mollot, *Avocat à la Cour royale*, rue N.-des-Petits-Champs, n. 60.
Mala, *Avocat à la Cour royale*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.
Plé, *Avoué près le Trib. de 1re Instance*, rue Sainte-Anne, n. 34.
Delair, *Avoué à la Cour royale*, rue Saint-Merry, n. 7.
Beauvois, *Agréé près le Trib. de commerce*, rue N.-D.-des-Victoires, n. 34.
Jonquoy, *Notaire*, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 4.

COURTIERS DE COMMERCE ET COURTIERS D'ASSURANCES,

Près la Bourse de Paris.

Les Courtiers de Commerce sont au nombre de 60, et les Courtiers d'Assurances au nombre de 8.

Messieurs,

Abeille, rue de la Verrerie, n. 58.
Alisse, rue de Bondy, n. 46.
Archdeacon, rue de Bondy, n. 6.
Audousset, rue Bleue, n. 33.
Aubé jeune, rue Hauteville, n. 39.
Belesta, rue Bourtibourg, n. 23.
Belliol, rue Sainte-Avoye, n. 57.
Berchu fils aîné, rue Mandar, n. 7.
Bertrand, r. Ste-Croix de la Breton. 25.
Bisson aîné, place Charles X, n. 5.
Blanchard, Cloître-St.-Merry, n. 22.
Blay, rue de Paradis-Poisonn., 32 *bis.*
Blot aîné, rue du faub. St.-Denis, n. 65.
Boniface, rue de Cléry, n. 64.
Boucly, rue du Temple, n. 29.
Brinquant, rue Thérèse, n. 9.
Caminet, rue Hauteville, n. 1.
Charenton aîné, boulev. St.-Martin, 4.
Charenton jeune, rue de Lancry, 10.
Chaudron, rue Sainte-Avoye, n. 47.
Cordel, rue du Chemin-Vert, n. 10.
Cuvillier, rue Taitbout, n. 8.
Dalibon fils, rue de l'Echiquier, 14.
Delanoye, rue de la Perle, n. 1.
De Pille, rue du Temple, n. 29.
Dromery, rue Bleue, n. 16.
Fourché, rue Ste.-Avoye, n. 57.
Gastellier, rue des Petites-Ecuries, n. 44.
Gion, rue des Juifs, n. 19.
Grillon, rue de Charenton, 51, Bercy.
Guillochon, rue du F.-St.-Denis, 160.
Hervieu, rue Sainte-Avoye, n. 57.
Jacquemin, rue Ste-Avoye, n. 9.

Jesson, rue des Filles-S.-Thomas, 17.
Laisné, rue du faub. Poissonnière, n. 3.
Labrousse, rue Montholon, n. 24.
Lanciau, rue Neuve-St.-Merri, 14.
Lartigue, rue Barbette, n. 9.
Lepine, place Charles X, n. 5.
Lequin, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 30.
Lonchampt, rue de l'Echiquier, 34.
Massonneau, rue des Rosiers, n. 19.
Maugas, rue de Grenelle-St.-G. 104.
Moinet, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n. 30.
Nion, rue Montmartre, n. 180.
Orsel, rue du Faub.-St.-Martin, 142.
Pagès, rue Sainte-Avoye, n. 57.
Paulinier, r. de la F.-des-Mathur, 18.
Paulmier aîné, boulevart Poissonnière, n. 25.
Paulmier j^e, *Trésorier*, rue Chapon, 3.
Pestel, rue Cadet, n. 7.
Pilté, rue Bleue, n. 13.
Pitat, rue des Arcis, n. 25.
Ricois ✻, quai de Béthune, n. 22.
Robert, rue du Temple, n. 29.
Rodet, rue Grange-Batelière, n. 22.
Savalete, rue des Bons-Enfans, n. 25.
Sencier (O ✻), rue Buffault, n. 12.
Truelle, rue Richer, n. 22.
N. . . . .

Courtiers d'Assurances. MM.

Eméric-David, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 32.
Chaulin, rue St.-Georges, n. 3.
Perier, rue Saint-Fiacre, n. 20.
Lacheurié, rue Montmartre, n. 75.
Jullien, rue du Faubourg-Montmartre, n. 13.
Varillat, passage Saulnier, n. 3.
Dufresne fils, rue du Croissant, 16.
N. . . . .

Courtiers de Commerce honoraires. Messieurs,

Benard (P.-Al.-Aug.). Papillon. Tetard. G. Dufresne.

Secrétaire de la Compagnie.

M. Lasseray ✻, boulevard Saint-Martin, n. 15.

Conseil de la Compagnie.

M. Moret, *Avocat*, rue du pont de Lodi, n. 5.
M. Delaine, *Avoué près la Cour royale*, rue de l'Odéon, n. 26.
M. Papillon, *Avoué près le Trib. de 1re Instance*, rue St.-Joseph, n. 8.
M. Guiffrey, *Notaire*, rue Hauteville, n. 1.

Chambre Syndicale.

M. Maurice Archdeacon, *Syndic.*

Adjoints. Messieurs,

Rodet. Pestel. Paulinier. Ricois. Cordel. Lacheurié.

CAISSE DE POISSY,

Rue du Grand-Chantier, n. 1.

Cette Caisse est administrée par le Préfet de la Seine, et régie par un Directeur.

Elle est chargée, 1° de payer comptant, et marché tenant, aux marchands forains, le prix de tous les bestiaux achetés aux marchés de Sceaux, de Poissy et de la Halle aux Veaux par les bouchers de Paris ;

2° De faire à ces mêmes bouchers le prêt de ce paiement, jusqu'à concurrence du crédit ouvert à chacun d'eux par M. le Préfet de police ;

3° De percevoir le droit établi sur les bestiaux destinés pour Paris.

M. Charles BRUNET, *Directeur*, M. Saron, *Inspecteur*, M. Delatour, *Caissier*, M. Parguez, *Payeur*, } Rue du Grand-Chantier, n° 1.

Les Bureaux et Caisses sont ouverts tous les jours, depuis 9 jusqu'à 4 heures.

CAISSE SYNDICALE DES BOULANGERS,

Rue Saint-Fiacre, n. 20.

Cette Caisse a été instituée par l'Ordonnance royale du 15 janvier 1817.

Les Bureaux et la Caisse sont ouverts tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de neuf heures à trois heures.

M. Hamelin, *Directeur*, M. Souchal, *Caissier*, } rue Saint-Fiacre, n. 20.

ADMINISTRATION DES TROIS PONTS SUR SEINE,

Rue du Bouloy.

Administrateurs, *Messieurs*,

Le Bon de Crousaz-Crétet ❋, *Caiss. princ. de la Banq. de France.*
Le Chev. Hochet ❋, *Secrétaire du Conseil-d'Etat.*
Vauvilliers (O ❋), *Sec.-gén. du Ministère de la Marine.*
M. Lebeau (C ❋), *Maître des requêtes*, *Avocat général à la Cour de Cassation*, Censeur.

Guynet, *Secrétaire-Caissier de l'Association.*

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE, POUR LA VILLE DE PARIS,

Rue Richelieu, n. 89.

Cette Société, établie par autorisation du Gouvernement et pour 30 années, en exécution de l'ordonnance royale du 4 septembre 1816, est en activité depuis le 3 avril 1817. Elle a pour unique objet de garantir mutuellement ses membres des dommages et risques que pourrait causer l'incendie et même tout feu du ciel et de cheminée, aux maisons et bâtimens qui participent au bienfait de l'Assurance.

Le montant de la valeur des maisons et bâtimens engagés à cette Assurance mutuelle est, au 1er janvier 1830, de plus de 1550 millions.

Conseil d'Administration. Messieurs,

Le Vte de Pinon ❋ ❋, *Président*, rue des Petites-Ecuries, 44.
Le Bon Ternaux (O ❋), *Vice-Prés.* rue des Fos.-Montmartre, 2.
Boilleau ❋, *Notaire honoraire*, rue Richelieu, n. 45.
Dutillet, rue de l'Université, n. 20.
Le Bon de Marinville, rue de Montholon, n. 18.
Guenoux, *ancien Notaire*, quai Voltaire, n. 25.

Suppléans. Messieurs,

Bon Cretté de Palluel ❋, rue Martel, n. 2.
Esnou de Saint-Céran ❋, rue Cadet, n. 11.
Debruge Dumesnil, *ancien Agent de change*, rue des Filles-St.-Thomas, 11.

Pichon (O ✻), *Conseiller-d'État*, rue Blanche, n. 5.
Quiclet, rue du Bac, n. 53.
B[on] de Guenifey ✻, rue de Cléry, n. 21.

Commissaire du Gouvernement.

M. Levacher-Duplessis ✻, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 14.

Membres du Comité des Sociétaires. Messieurs,

Odiot ✻, rue de l'Oratoire-du-Roule, n. 4.
Bony, rue Bleue, n. 13.
Morand, rue Meslay, n. 38.
Moutié, rue de M. le Prince, n. 37.

Direction générale. Messieurs,

Pepin le Halleur, *Directeur général*, rue de Richelieu, n. 89.
Chouly de Permangle, *Caissier*, rue Richelieu, n. 89.

Conseil du Contentieux. Messieurs,

Berryer, père ✻, *Avocat de la Compagnie*, rue Sainte-Anne, n. 22.
Barbier-S[te]-Marie, *Notaire de la Compagnie*, rue Montmartre, n. 160.
Leguey, *Avoué de la Compagnie*, rue Thévenot, n. 16.
Delorme, *idem*, rue Neuve-des-Petits-Pères, n. 3.

Architectes. Messieurs,

Peyre ✻, rue des Poitevins, n. 6.
Danjan, rue de l'Arbre-Sec, n. 22.
Coussin, rue de Vendôme (Marais), n. 3.
Barre, *Secrétaire du Conseil*, rue de Sèvres, n. 21.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX.

ASSURANCE A PRIME CONTRE L'INCENDIE,

Rue Neuve-Saint-Augustin, n. 18. — Sa plaque est un Phénix.

La Compagnie du Phénix a été autorisée par ordonnance royale du 1[er] septembre 1819.

Son capital de garantie est de *quatre millions* réalisés, et pourra être porté à *vingt-quatre millions* (Art. 2 des Statuts).

Les valeurs assurées, au 1[er] juillet 1829, étaient de 2,234,289,882 francs. (Extinctions déduites), et les sinistres, payés à la même époque, de 10,674,325 f. 19 centimes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président.

M. *A. Jourdan* (O ✻), Maître des Requêtes honoraire.

Administrateurs. Messieurs,

Le C[te] *Dubois* (C ✻). Vice-Président, ancien Conseiller-d'Etat, Membre de la Société royale et centrale d'Agriculture.
Le B[on] *de Boissieu* ✻ ✻, Directeur du Génie maritime.
Ditte, Propriétaire.
Pottier ✻, ex-Entrepreneur-général des Subsistances militaires.
Chédeville-Lamaury ✻, Trésorier des Gardes-du-Corps.
Le Général *de Tholozé* ✻ (C ✻).
Cottu ✻, Conseiller à la Cour royale à Paris.
David (O ✻), ancien Consul-général de France à Smyrne.

Comité des Censeurs. Messieurs,

Leroux ※, Agent de change honoraire de la Couronne.
Le Mis *d'Evry*.
Mignotte ※.
Cte *de Durfort* (C ※) (O ※), Maréchal-de-camp.
Duclosel, Receveur principal de l'Octroi.

Commissaire du Roi.

M. le Bon *Trigant de Latour*.

Directeur-général.

M. *Pallard*.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES,

Rue de Richelieu, n. 97.

Cette Institution se compose de trois Compagnies qui, bien que dirigées par un seul et même Conseil d'Administration, ont chacune un capital de garantie séparé, sans aucune solidarité entre elles.

1° *Assurances maritimes.*

(Ordonnances royales des 22 avril et 24 septembre 1818.)

C'est le seul établissement autorisé qui assure, en France, les risques de mer sur une grande échelle.

2° *Assurances contre l'incendie.*

(Ordonnances royales des 14 février et 20 octobre 1819.)

Plaques: A^ces^. G^les^.

Les valeurs placées jusqu'à ce jour, sous la garantie de cette Compagnie, s'élèvent à près de 4,000,000,000 francs.

3° *Assurances sur la vie des hommes.*

(Ordonnances royales des 22 décembre 1819, 30 mai et 6 septembre 1820.)

Les Assurances sur la vie ont principalement pour objet de fournir aux pères de famille les moyens de garantir un héritage aux personnes qui leur sont chères; de procurer le recouvrement, en cas de mort, des créances et emprunts; de libérer les débiteurs de rentes, etc., etc., en payant soit un capital unique, soit une prime annuelle dont la quotité est fixement établie suivant chaque âge. La Compagnie constitue également toutes espèces de rentes viagères sur une ou plusieurs têtes.

Conseil d'Administration. Messieurs,

Bartholdi, Président.
R. Vassal ※, Membre de la Chambre des Députés, Inspecteur.
Tarbé ※.
Mallet aîné, Régent de la Banque.
Rozier-Desbordes, Banquier.
Pieyre.
Bon *de Bray* ※.
Rousseau, ancien Notaire.
Directeur: *Mr A. de Gourcuff*, Banq^r^.

COMPAGNIE ROYALE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE,

AUTORISÉE PAR ORDONNANCE DU ROI, DU 11 FÉVRIER 1820,

Etablie à Paris, *rue de Ménars*, n. 3.

Capital de garantie *dix millions*; — Réserves, *deux millions cinq cent mille francs*; — Primes courantes, *trois millions cinq cent mille francs*; — Total: *seize millions*.

La Compagnie Royale est représentée, dans chaque chef-lieu de Préfecture et de Sous-Préfecture, par un Agent général, fondé de ses pouvoirs; et, dans chaque chef-lieu de canton, par un Agent particulier, chargé spécialement de recevoir les propositions d'assurance qu'il transmet à l'Agent général de l'arrondissement. — *Sa plaque porte les initiales*: Cie R^ale^.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président.

M. *Lafitte* (Jacques) ✻, banquier, régent de la Banque de France, Député.

Administrateurs. Messieurs :

Périer (Casimir) ✻, banquier, régent de la Banque de France, Député.
Odier ✻, manufacturier, censeur de la Banque de France, Député.
Bon *Davillier* (Jean-Charles), banquier, régent de la Banque de France, membre du Conseil général et de la Chambre de Commerce.
Lainé ✻, administrateur de la Loterie.
Cottier, banquier, régent de la Banque de France, membre du Conseil général de Commerce.
Callaghan, négociant.
Pillet Will ✻, Banquier. régent de la Banque de France.
Davillier aîné ✻, manufacturier (de la maison Gros, Davillier, Odier et Cie).
Chappuis, ancien négociant.
Lafond fils, négociant, membre du Conseil d'escompte de la Banque de France, et de la chambre de commerce.
Moreau ✻ (M.-F.), négociant, censeur de la Banque de France.
Hottinguer (H.), banquier.
Le Bon *de Rothschild* ✻, banquier.
Lefebvre (Jacq.) ✻, banquier, régent de la Banque de France.

Censeurs. Messieurs,

S. S. le Cte *de La Panouze* ✠ ✻ ✻, membre du Conseil général du département de la Seine.
Caccia, banquier, régent de la Banque de France.
Vernes (Charles), banquier, juge au Tribunal de Commerce.

Directeur-général.

M. *Fleury de Chaboulon.*

COMPAGNIE DE L'UNION.

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE ET SUR LA VIE HUMAINE.

Autorisée par ordonnances du Roi, des 5 *octobre* 1828 *et* 21 *juin* 1829.

Administrateurs. Messieurs,

J. Hagermann, *Banquier.*
J.-A. Blanc, *idem.*
B. Fould, *idem.*
G. Odier, *idem.*
L. Torras, *associé* de Mallet frères et Ce.
E. Salverte, *Négociant*, *Député.*
De Rougemont ✻, *Dir. des douanes.*
S. Welles, *Banquier.*

M. Maas, *Directeur.*

Les deux Compagnies, réunies sans aucune solidarité, ont le double objet ci-après exprimé, et ont un capital de garantie de *vingt millions.*

Assurances contre l'incendie. — La Compagnie assure contre l'incendie et contre le feu du ciel, et moyennant une prime fixe, toutes les proprietés mobilières et immobilières. Le fonds affecté spécialement à la garantie des assurances contre l'incendie est de *dix millions.*

Assurances sur la vie humaine. Capital spécial de garantie, *dix millions.* La Compagnie assure toutes sommes jusqu'à concurrence de 100,000 fr. sur la vie d'une personne, c'est-à-dire qu'elle s'oblige, en cas de décès d'un assuré, à payer un capital à sa veuve, à ses héritiers ou à des tiers.

Elle assure aussi des dots aux enfans ; elle reçoit les économies des ouvriers, des employés, des personnes de toutes classes, pour leur rendre un capital, ou leur servir une rente, si elles parviennent à un certain âge.

Enfin, la Compagnie constitue des rentes viagères, et accorde un intérêt d'environ 7 p. 100 à 45 ans, 8 p. 100 à 52 ans, 9 p. 100 à 57 ans, 10 p. 100 à 60 ans, 12 p. 100 à 66 ans, et 13 p. 100 à 70 ans. Les rentes peuvent être constituées sur deux têtes, avec reversion de tout ou partie au profit des survivans. — La Compagnie accorde aux principales classes d'assurés une participation de 20 p. 100 dans ses bénéfices.

La Compagnie a des agens dans les principales villes des départemens

---

CAISSE HYPOTHECAIRE,

Rue Neuve-Saint-Augustin, n. 30.

(*Établie par ordonnance du Roi*, *du* 12 *Juillet* 1820.)

La Caisse hypothécaire est une société anonyme ; ses statuts ont été approuvés par ordonnance du Roi, du 12 Juillet 1820. Le fonds social est de cinquante millions, divisés en cinquante mille actions de 1000 francs. Les actions sont au porteur, ou nominatives, au choix de l'actionnaire ; elles sont payables par dixième, de six mois en six mois; *neuf dixièmes sont échus au* 1er *janvier* 1828. *Comme les Banques ordinaires*, la Caisse hypothécaire ouvre un crédit aux personnes qui peuvent fournir des hypothèques suffisantes ; *c'est le premier et le principal objet de ses opérations*. Le crédit est réalisé en obligations au porteur, que la caisse est autorisée à émettre. Le remboursement se fait en vingt annuités ; chaque annuité est de neuf pour cent du montant des contenus. Le paiement des vingt annuités libère le débiteur du capital et de tous accessoires. La caisse assure les créances hypothécaires, résultantes de contrats faits ou de contrats à faire ; *c'est le second objet de ses opérations*. Les primes d'assurances sont fixées selon la nature des créances. Elle prête sur nantissement de contrats hypothécaires ; *c'est le troisième objet de ses opérations*. Enfin, elle achète des créances hypothécaires ; *c'est le quatrième et dernier objet de ses opérations*. Les conditions de ces deux dernières opérations sont réglées de gré à gré. Toutes les opérations de la Caisse hypothécaire se font par l'intermédiaire de chambres de garantie, établies dans diverses villes, désignées par l'administration.

Conseil d'Administration. Administrateurs. MM.

Le Bon Nougarède de Fayet ✻, *Président*.
Gal Vte de Scramm ✻ (O ✻), *Gent. hon. de la Ch. du Roi*, *Vice-Prés.*
Cte de Pons ✻ (O ✻), *Lieut.-Col.*
Mis du Bouchet ✠.
Cte de Cessac ✻ (G ✻), *Lieut.-gén.*, *Me de l'Académie française.*
Desmichels, Bon de Champorcain, *Avocat*, Propriétaire.
Sapey ✻ ✻, *Député.*
Isnardy.
De Lajard ✻ (O ✻), *Mal-de-camp.*
Delagrange, *Conseil judic.*, *Avocat à la Cour royale*, *anc. Avocat aux Cons. du Roi et à la Cour de Cassat.*

Comité des Censeurs. Censeurs. MM.

Vial, anc. Consul, *Président du Comité.*
Saint-Just.
Valleray.
Leduc ✻.
Duclos ✻.

Commissaire du Roi.

M. le Bon Duveyrier ✻, 1er *Prés. honor. de la Cour royale de Montpellier.*

Direction générale.

M. Grimprel, *Directeur général.*
M. Lacroix ✻, *Secrétaire général.*
M. Prieur, *Chef du Contentieux.*
M. Donnadieu, *Directeur des Comptes.*
M. Enfantin, *Caissier général.*

SECTION IX.

ACADÉMIE DE PARIS,

En Sorbonne.

S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique, Grand-Maître de l'Université, exerce les fonctions de Recteur.

M. Rousselle ✻, *Inspecteur-général des Études, chargé de l'administration de l'Académie, à la Sorbonne.*

Inspecteurs. Messieurs,

Cuvier (Frédéric) ✻.
Becquey ✻.
Tailiefer.
L'étendart ✻.
L'Abbé de Féletz ✻.
Bourdon ✻.
L'Abbé Guillon ✻.
Burnouf ✻.
Naudet ✻, De Cardaillac, Mauger, } *Insp. adj.*
Amar ✻, *Inspecteur hon.*

Conseil Académique.

S. Exc. le Ministre Secrétaire-d'Etat de l'Instruction publique, Grand-Maître de l'Université, Recteur de l'Académie de Paris, *Président.*
M. le Cte de Chabrol (G ✻), *Conseiller-d'Etat, Préfet du Dép. de la Seine.*
M. Jacquinot de Pampelune (C ✻), *Conseiller-d'Etat, Procureur général pres la Cour royale de Paris.*
M. Gauthier (O ✻), *Conseiller de Préfect., M. du Conseil-général du Depart.*
M. Lebeau (O ✻). *Avocat-gén. à la Cour de Cas., M. du Con. gén. du Dép.*
M. Amy (C ✻), *Président à la Cour royale de Paris.*
M. Cahier (O ✻), *Avocat-général à la Cour de Cassation.*
M. L'abbé Boudot, *Vicaire-général du diocese de Paris.*
M. Breton (O ✻). *Membre du Conseil-général du Département.*
M. Rousselle ✻, *Inspecteur-général des Etudes.*
M. Cuvier (Frédéric) ✻, *Inspecteur de l'Académie*, au Jardin du Roi.
M. Becquey ✻. *Inspecteur de l'Académie*, à Châlons-sur-Marne.
M. Taillefer, *Inspecteur de l'Académie*, rue d'Enfer, n. 20.
M. L'étendart ✻, *Inspecteur de l'Académie*, place de l'Estrapade, n. 34.
M. l'Abbé de Féletz ✻, *Inspecteur de l'Académie*, au Palais de l'Institut.
M. Bourdon ✻, *Inspecteur de l'Académie*, Vieille rue du Temple, n. 75.
M. l'Abbé Guillon ✻, *Inspecteur de l'Académie*. à la Sorbonne.
M. Burnouf ✻, *Inspecteur de l'Académie*. place de l'Ecole de Médecine, 13.
M. L'abbé Mercier, *Doyen de la Faculté de Théologie.*
M. Delvincourt ✻ (O ✻). *Membre du Conseil royal de l'Instruction publique, Doyen de la Faculté de Droit.*
M. Landré-Beauvais ✻, *Doyen de la Faculté de Médecine.*
M. le Bon Thénard (O ✻), *Doyen de la Faculté des Sciences.*
M. Lemaire ✻, *Doyen de la Faculté des Lettres.*
M. Naudet ✻, *Inspecteur-adjoint de l'Academie.*

BUREAUX DE L'ACADÉMIE.

M. Jolivet, *Chef du Bureau des Facultés et des Colléges royaux.*
M. Guinard, *Chef du Bureau des Colleges communaux, des Institutions et Pensions et des Ecoles primaires.*
M. Durand d'Arsonval, *Chef du Bureau de la Comptabilité.*

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

En Sorbonne.

M. l'Abbé Mercier ✻, *Doyen, Chan. honor. de Notre-Dame*, en Sorbonne.

Professeurs. Messieurs,

N. . . . . *Dogme.*	L'Abbé Icard, *Suppléant.*
L'Abbé Groult d'Arcy, *[illegible] d'Autun.* — *Morale.*	L'Abbé Chaunac de Lanzac, *Ch. hon. de N.-D.* — *Hébreu.*
L'Abbé Mercier ✻, *Ch. hon. de N.-D.* — *Ecrit. Sainte.*	L'Abbé Glaire, *Chanoine honoraire de Bordeaux, Suppléant.*
L'Abbé Faudet, *suppléant.*	L'Abbé Guillon ✻, *Ch. hon. de N.-D. et du chap. roy. de S.-Den.* — *Eloquence sacrée.*
Mgr. l'Ev. de Caryste — *Hist. et Disc. ecclésiast.*	

M. l'Abbé Glaire, *Chanoine hon. de Bordeaux, Secrétaire*, en Sorbonne.
M. l'Abbé Burnier-Fontanel, *Secrétaire-adjoint*, en Sorbonne.
M. Tilt, *Sous-Bibliothécaire.*
M. Drouin, *Appariteur*, en Sorbonne.

FACULTÉ DE DROIT DE PARIS,

Place Sainte-Geneviève.

M. Delvincourt ✻ (O ✻), Conseiller au conseil royal de l'instruction publique, *Doyen*, à l'Ecole de Droit.

Professeurs. Messieurs,

Institutes de Justinien.

1819. Blondeau, rue Soufflot, n. 2.
1821. Du Caurroy, rue d'Enfer, n. 9

Code civil.

1805. Delvincourt ✻ (O ✻), à l'Ecole de Droit.
1805. Morand, à l'Ecole de Droit.
1819. De Portets ✻, rue Soufflot, 2.
1820. Duranton, à l'Ecole de Droit.
1821. Demante, rue d'Enfer, n. 11.
1826. Bugnet, r. de l'Abbaye-St-G. 14.

Pandectes.

1829. Pollat, r. St-Thom.-d'Enfer, 5.

Code de commerce.

1810. Pardessus ✻ (O ✻), *Conseill. à la Cour de cassation*, à l'Ecole de Droit.

Procédure civile, etc.

1819. Berriat-Saint-Prix, à l'Ecole.
1821. Demiau-Crouzilhac, rue de l'Odéon, n. 20.

Droit administratif.

1828. Bon Gérando (C ✻), *Conseill. d'Etat*, impasse Férou, n. 7.
1828. Macarel, *Suppléant*, r. Belle-Chasse, n. 15.

Histoire du Droit.

1829. Poncelet, quai Voltaire, n. 3.

Droit des gens.

1829. Royer-Collard (Paul), rue de l'Observance, n. 8.

Suppléans. Messieurs,

1805. Caillau, rue des Maçons-Sorbonne, n. 14.
1805. Simon, rue des Maçons, n. 15
1805. Bavoux, rue Vivienne, n. 8.
1819. Dufrayer, rue St-Jacques, n. 49.
1823. Delzers, rue Hautefeuille, n. 5.
1823. Moiroud.

M. Reboul fils, *Secrétaire de la Faculté*, à l'École de Droit.
M. Regley, *Secrétaire adjoint.*

Le registre des inscriptions, pour l'année scolaire, est ouvert, savoir:

Pour le 1er trimestre, le 2 novembre. | Pour le 3e trimestre. . le 1er avril.
— le 2e . . . . . . le 2 janvier. | — le 4e. . . . . . . le 1er juillet.

Chaque registre est clos irrévocablement le 15 du mois où il a été ouvert; sauf le cas où le 15 se trouve un Dimanche ou une fête chômée; alors la clôture du registre n'a lieu que le lendemain.

L'étudiant qui commence le cours n'est admis à prendre sa première inscription qu'au mois de novembre; il doit déposer, au secrétariat de la Faculté: 1° son acte de naissance, 2° le diplome de bachelier ès-lettres (cette disposition n'est pas applicable à ceux qui ne veulent obtenir qu'un certificat de capacité); 3° s'il est mineur, le consentement de ses parens ou tuteur.

FACULTÉ DE MÉDECINE,

Rue de l'École-de-Médecine.

M. Landré-Beauvais ✻, *Doyen*, à la Faculté.

Professeurs, Messieurs,

Anatomie et physiologie.
Cruveilher ✻, rue Sainte-Anne, n. 23.
Duméril ✻, r. du Faub. Poissonnière, 5.

Chimie médicale.
Orfila ✻, rue de Tournon, n. 35.

Physique médicale.
Pelletan ✻, rue du pont de Lodi, 5.

Histoire Naturelle médicale.
Clarion, r. St-Dominique-S.-G., 44.

Pharmacologie.
Guilbert, rue de la Harpe, n. 29.

Hygiène.
Andral, r. de l'Ecole de Médecine, 13.

Pathologie chirurgicale.
Marjolin ✻, rue Richelieu, n. 89.
Roux ✻, rue de l'Université, n. 25.

Pathologie médicale.
Fouquier ✻, rue Taranne, n. 7.
Fizeau ✻, place St.-Sulpice, n. 6.

Opérations et appareils.
Le Bon Richerand ✻✻, r. de Bondy, 44, Chir. en chef de l'hôpital St.-Louis.

Thérapeutique et matière médicale.
Le Bon Alibert ✻ (O ✻), rue de Varennes, n. 4.

Médecine légale.
Adelon ✻, r. du Four-St-Germain, 47.

Accouchemens, maladie des femmes en couche et des enfans nouv.-nés.
Desormeaux ✻, r. Ne-de-l'Abbaye, 16.

Clinique médicale.
Récamier ✻, rue du Regard, n. 1.
Landré-Beauvais ✻.
Cayol, r. Pavée-St-And.-des-Arcs, 18.
Chomel, rue de l'Université, n. 22.

Clinique chirurgicale.
Le Bon Boyer ✻ (O ✻), *Chirurgien en chef de la Charité*, rue de Grenelle, n. 9.
Le Bon Dupuytren ✻ ✻, *Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu*, place du Louvre, vis à vis la colonnade.
Bougon ✻ ✻, r. de Rivoli, n. 8.

Clinique d'accouchement.
Deneux ✻, rue des SS.-Pères, n. 22.

Mac-Mahon, *Bibliothécaire.*
Thillaye, *Conserv. des cabinets.*
Breschet, *Chef des trav. anat.*
Barruel, *Chef des travaux chimiques.*
Amédée Amette, *Agent-comptable.*
Hubert, *Chef des bureaux.*

Professeurs honoraires. Messieurs,

Chev. de Jussieu ✻✻.
Deyeux ✻.
Bon Des Genettes (C ✻).
Lallemant.
Le Roux ✻.

Agrégés en exercice. MM.

Baudelocque.	Briquet.	Dubled.	Martin Solon.
Bayle.	Brongniart.	Dubois (Paul).	Piorry.
Bérard.	Cloquet (Jules) ☼.	Gerdy.	Rochoux.
Blandin.	Cottereau.	Gibert.	Sandras.
Bouillaud.	Dance.	Hatin.	Trousseau ☼.
Bouvier.	Devergie (Alph.).	Lisfranc ☼.	Velpeau.

Agrégés stagiaires. MM.

Broussais (Cas.).	Guérard.	Requin.	Royer-Collard (Hyp.)
Dalmas.			

Agrégés libres. MM.

Arvers.	De Lens.	Maisonnabe.	Richard.
Baudelocque.	Gaultier de Claubry ☼.	Moreau.	Rullier.
Breschet ☼.	Gérardin.	Murat ☼.	Ségalas.
Capuron.	Guersent ☼.	Parent du Châtelet ☼.	Serres ☼.
Cloquet (Hip.)	Jadioux.	Pavet de Courteille.	Bon Thévenot de S.-Blaise ☼ (O ☼).
Coutanceau ☼.	De Kercaradec.	Ratheau.	

ÉCOLE DE PHARMACIE DE PARIS.

M. . . . . *Directeur*, au Jardin du Roi.
M. Laugier ☼, *Directeur-Adjoint*, rue de Seine-S.-Victor, n. 7.
M. Robiquet, *Trésorier*, rue de l'Arbalètre, n. 13.

Professeurs. Messieurs.

Bouillon Lagrange ☼, b. des Italiens, 9.	Guiart, rue des Poules, n. 12.
Nachet, quai des Tournelles, n. 33.	Pelletier ☼, rue Jacob, n. 15.

Professeurs-Adjoints. Messieurs.

Bouriat, rue du Bac, n. 56.	Clarion, r. S.-Dominique, 44, F.-S.-G.
Guilbert, rue de Seine-S.-Germ., n. 55.	Bussy, rue du Bouloy, n. 12.
Laugier fils (Ad.), Chef du Secrétariat, rue de Seine-St.-Victor, n. 7.	Guiart fils, Préparateur des Cours, rue des Poules, n. 12.

FACULTÉ DES SCIENCES,

En Sorbonne.

M. le Bon Thénard (O ☼), *Doyen*, rue de Grenelle St.-G., n. 42.

Professeurs. Messieurs,

Lacroix ☼. . . .	*Calc. différent. et intégral.*	Desfontaines ☼. .	*Bot. et phy. vég.*
Biot ☼ ☼. . . .	*Astron. physiq.*	Francœur ☼. . . .	*Algèbre sup.*
Bon Thénard (O ☼).	*Chimie.*	Geoffroy-Saint-Hilaire ☼. . . .	*Zoologie.*
Beudant ☼. . . .	*Minéralogie.*	Gay-Lussac (O ☼). .	*Physique.*

Professeurs Adjoints. Messieurs,

Dulong ☼. . . .	*Chimie.*	Cauchy ☼. . . .	*Mécanique.*
Hachette.	*Géomét. desc.*	Pouillet ☼. . . .	*Physique.*
Mirbel ☼ ☼. . . .	*Bot. et Phy. vég.*	Delafosse, *Conservateur des collections d'histoire naturelle* et *Suppléant pour la minéralogie.*	
Ducrotay de Blainville, ☼.	*Zoologie.*		

Grandjean de Fouchy, *Secrétaire*, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 21.

FACULTÉ DES LETTRES,

A la Sorbonne.

M. N. E. Lemaire ❋, *Doyen*.

Professeurs. Messieurs,

Littérature grecque.

Boissonnade ❋, au Palais de l'Institut
Quigniault, *Directeur des études à l'Ecole préparatoire*, Suppléant.

Eloquence latine.

Leclerc ❋, rue Saint-Hyacinthe-d'Enfer, n. 25.

Poésie latine.

N. E. Lemaire ❋, rue des Quatre-Fils, n. 16.
P. A. Lemaire, *Suppléant*.

Eloquence française.

Villemain (O ❋), r. B.-d'Orléans, 20.
Pierrot, *Suppléant*.

Hist. littér. et Poésie française.

Laya ❋, rue Mignon, n. 7.

Philosophie.

Laromiguière ❋, au coll. de Louis-le-Gr.
Vallette, *Suppléant*.

Hist. de la Philos. ancienne.

Millon, rue Culture-Ste-Catherine, n. 5.
Jouffroy, *Agrégé Suppléant*.

Hist. de la Philos. moderne.

Royer-Collard ❋, rue d'Enfer, n. 20.
Cousin ❋, *Adjoint*, rue d'Enfer, 14.

Histoire ancienne.

Lacretelle jeune ❋, r. St.-Honoré, 339.
Durozoir, *Suppléant*.

Histoire moderne.

Guizot ❋, rue de la Ville-l'Evêque, 2.

Géographie.

Barbié du Bocage, r. Ste-Apolline, 12.

Duc, rue Saint-Florentin, n. 14, *Secrétaire*.

ÉCOLE PRÉPARATOIRE,

Etablie près le Collége royal de Louis-le-Grand.

Commission d'instruction.

SECTION DES SCIENCES.

M. Blanquet-Duchayla ❋, *Inspect. gén. des études*, Président.
M. Ampère ❋, *Inspecteur général des études*.
M. Poullet de l'Isle, *Inspecteur général des études*.
M. Bourdon ❋, *Inspecteur de l'Académie de Paris*.
M. le Bon Thénard (O ❋), *Doyen de la Faculté des Sciences*.
M. Laborie ❋ ❋, *Inspect. gén. des études, chargé de l'administration du Collége royal de Louis-le-Grand*.

SECTION DES LETTRES.

M. Letronne ❋, *Inspecteur général des études*, Président.
M. l'Abbé Thibault ❋, *Inspecteur général des études*.
M. Létendart ❋, M. l'Abbé Feletz ❋, M. Buruouf ❋, *Inspecteurs de l'Académie de Paris*.
M. N. E. Lemaire ❋, *Doyen de la Faculté des Lettres*.
M. Laborie ❋ ❋, *Inspecteur général des études, chargé de l'administration du Collége royal de Louis-le-Grand*.

M. Guigniault, *Directeur des études.*

Maîtres de Conférences.

SCIENCES.

M. Leroy.......... *Mathémati.*
M. Péclet.......... *Physique.*
M. Guérin.......... *Chimie.*
M. Delafosse, *Conserv. des collect. d'hist. nat. à la fac. des Sciences*.......... *Hist. natur.*

LETTRES.

M. Guigniault, *Direct. des études*...... *Litt grecque.*
M. Gibon...... } *Litt. latine.*
M. P. A. Lemaire... }
M. Saphary...... *Philosophie.*
M. Michelet...... *Histoire.*
M. Eug. Burnouf... *Gramm. gén.*
M. Aubin...... } *Maîtres surveillans.*
M. Letellier...... }
M. Juncel...... }

COLLÉGES ROYAUX DE PARIS.

On compte à Paris cinq Colléges royaux et deux Colléges particuliers de plein exercice; il y a un concours général à la fin de chaque année scholastique, entre les élèves de ces Colléges et ceux du Collége royal de Versailles.

Trois Colléges royaux (*le Collége Louis-le-Grand*, rue Saint-Jacques, le *Collége de Henri IV*, place de l'église Sainte-Geneviève et le *Collége Saint-Louis*, rue de la Harpe), admettent des pensionnaires et des externes. Les deux autres (le *Collége de Bourbon*, Chaussée-d'Antin, le *Collége de Charlemagne*, rue S.-Antoine), ne reçoivent provisoirement que des externes.

Les institutions et pensions de Paris sont tenues d'envoyer leurs élèves aux différens Colléges.

COLLÉGE ROYAL DE LOUIS-LE-GRAND,

Rue Saint-Jacques, n. 123.

Au Collége:

M. Laborie ✻ ✻ et de Charles III, *Inspecteur-général des Études, Proviseur,*
M. Emond, *Censeur des Études, officier de l'Univ.*
M. Thomassin, *Censeur adjoint,*
M. l'Abbé Manglard, *Aumônier,*
M. l'Abbé Delestang, } *Aumôniers Adjoints,*
M. l'Abbé Belmont, }
M. Bruzard ✻, *Économe,*

Professeurs. Messieurs.

Ozaneaux. . . . *Philosophie.*
Thillaye ✻, *Officier de l'Université*. . *Physique.*
Richard. . . . . . } *Mathématiq. spéc. et élém.*
Véron-Vernier. . . }
Guillard, *agrégé*. . }
Camus, *agrégé*. . }
Guibert, *agrégé*. . }
Pierrot. . . . . } *Rhétoriques.*
Desforges. . . . . }
Charpentier, *Prof. de 2e au Collége royal de Bourbon.* }

St.-Marc Girardin, *agr.* } *Rhétorique.*
Humbert, *Prof. de 2e, chargé d'une div. supplémentaire.* }
Du Rozoir, *Supp. à la Fac. des Lettres.* } *Histoire et Géographie.*
Bio ✻. }
Chardin aîné, *agrégé.* }
Heguin de Guerle. . } *Chargés du Cours.*
Chardin aîné. . . }
Humbert ✻, *Officier de l'Université.* } *Seconde.*
Liez, *agrégé.* . . }
Lorain, *agrégé.* }

Guyot. . . . . Roger, *agrégé*.	*Troisième.*	Artaud. . . . Nicollet. . . . Maugras. . . . Dehèque. . . . Chardin jeune.	*Agrégés Suppl.*
Ruinet. . . . . Marcou, *agrégé*. Barrot, *agrégé*. Ouizille, *agrégé*.	*Quatrième.*	Langlois. . . . Lefèvre. . . . Duprateau. . . . Quétand.	*Sous-Directeurs.*
Higuin de Guerle. Gibon jeune, *agr.* Pourmarin, *agrég.*	*Cinquième.*	Hervau. . . . Barberet. . . . Erin. . . . Brelet.	*Maîtres élément.*
Agon. . . . . Courtaud, *agrégé*.	*Sixième.*		
Arvers. . . .	*Histoire natur.*		

Langues vivantes.

Allemand. . . . . . M. Sarret,
Anglais. . . . . . M. Fleming.
Italien. . . . . . M. Auberti.

Maîtres-d'Etudes. Messieurs,

Chauvel.	Moncontié.	Le Chaptois.	Varin.	Schœffer.
Maillard.	Ruby.	Marie.	Miflants.	Maufras.
Chaumont.	Allemand.	Riton.	Pontallier.	Lauray.
Martin.	De Léon ✻.	Chevallier.	Rézillot.	Vérien.

Dessin. . . . . MM. Bouillon, Roëhn, Bertrand.
Ecriture. . . . . M. Durnerin.
Musique . . . . M. Massimino.
Ministre protestant. M. le pasteur Boissard ✻.

Service de santé. Messieurs,

Husson ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.* } *Au Collége.*
Guerbois ✻, *Chirurgien en chef de l'hôpital Cochin.* } *Au Collége.*

Delmond, *Chirurgien-Dentiste.* | Boutillard, *Pharmacien.*
Demours ✻, *Oculiste.*

M. Beauguille, *Caissier.*

Ecole royale des Langues Orientales, annexée au Collége de Louis-le-Grand.

M. Jouannin ✻, 1er *Secrétaire Interprète du Roi, Administrateur.*

Professeurs.

M. Jouannin ✻. . . . } 1ers *Secrétaires-Interprètes du Roi.*
M. Agoub. . . . } 1ers *Secrétaires-Interprètes du Roi.*
M. Pons-Déjean, *Répétiteur.*

COLLÉGE ROYAL DE HENRI IV,

Etabli dans l'ancienne maison de Sainte-Geneviève.

M. Auvray ✻, *Proviseur.* . . . .
M. Drevet, *Censeur des Etudes.* . . . .
M. l'Abbé Bonjver, *Aumônier.* . . . } *Au Collége.*
M. l'Abbé Lacordaire, *Aumônier-Adjoint.*
M. l'Abbé De Pradines, *idem.* . . .
M. Grégoire, *Econome.* . . . .

Professeurs. Messieurs;

Professeurs	Classe
Mauger ❋. Gibon (A.). *agrégé*. Ducos. *adjoint*.	*Philosophie*.
Despretz. Meyssas, *agrégé*.	*Sciences phy*.
Navarre ❋	*Mathém. spéc.*
Bouché. Miet, *agrégé*.	*Mathém. élém.*
Naudet ❋. Gobert ❋. Langlois, *Suppléant*. Dutray. DeWailly. (*Agrég.*)	*Rhétorique*.
Poirson.	*Histoire*.
Pottier. Brée, *Prof. de* 3ᵉ, *Suppléant*. De Calonne, *Prof de* 6ᵉ, *adjoint*	*Seconde*.
Brée. Riant. *Prof. de* 4ᵉ, *Suppléant*. Veissier, *agrégé*.	*Troisième*.
Riant. Maugeret, *Prof. de* 5ᵉ, *Suppléant*. Harmant, *agrégé*.	*Quatrième*.
Maugeret. Villemeureux. *agr*. Clachet, *agrégé*.	*Cinquième*.
De Calonne. Lauwereyns, *agrégé*. Destainville, *agrégé*. De La Tour, *agrégé*.	*Sixième*.
Guihal. Bontemps. Vollot. Feugère, *agrégé*.	*Septième*.
Jouette.	*Classe élém.*
Valleray.	*Histoire natur.*

Agrégés Suppléans. MM.

Patin. Martin.
Valleray, *S.-Dir.* L. Brigandat.
Dauban, *S.-Dir.*

Langues vivantes.

Anglais. . . . . . { M. Mac-Carthy. M. Melville.
Allemand. . . . . . M. Sthal.

Maîtres d'Études. Messieurs.

Chauchot.	Genétreau.	Galeron.
Excousseau.	Gisclard aîné.	Pâté-Desormes. (*Dessin*.)
Février.	Gisclard jeune.	Dupuis. (*Dessin*.)
Bourgouin.	Renouard.	Lemire. (*Dessin*.)
Beauvain.	Cam Villemereux.	Baudon. (*Mait. d'écriture*.)
Langlebert.	Agron.	Michelin (*Mait. d'écriture*.)

Service de Santé. MM.

Le Bᵒⁿ Alibert ❋ (O ❋), 1ᵉʳ *Médec. ordinaire du Roi*, 1ᵉʳ *Méd.*
Levraud jeune, *Médec. ord. et Chirur.*
Jaquemin ❋. Magendie ❋. } *Méd. cons.*
Denis, *Chirurgien adjoint*.
Le Bᵒⁿ Richerand ❋ ❋, *Chirurgien consultant*
Miel ❋. *Dentiste*.
Moutillard, *Pharmacien*.

M. Latournerie, *Caissier*.

COLLÉGE ROYAL DE CHARLEMAGNE.

Ce Collége est établi dans la maison des Grands-Jésuites, rue Saint-Antoine.

M. Dumas ❋, *Proviseur*. . . . .
M. Belin, *Censeur des Etudes*. . . . . . . } *Au Collége*.
M. Demarcilly, *Econome*. . . . .

Professeurs. MM.

Damiron. . . . *Philosophie.*
Barry. . . . . *Sciences phys.*
Rouby. . . . . *Math. spéciales.*
Suzanne. . . . *Math. élément.*
Dufour. . . . . *Agrégé.*
Teissedre. . . . } *Rhétorique.*
Gaillard. . . . }
Dalgue, *Agrégé.* }
Caïx. . . . . . *Histoire.*
Carré. . . . . } *Seconde.*
Legay, *agrégé.* }
Beljame, *agrégé.* }
Lecler. . . . . } *Troisième.*
Robert, *agrégé.* }
Frémion, *idem.* }
Betolaud, *idem.* }
Leboucher. . . . } *Quatrième.*
Favier, *agrégé.* }
Laurent. . . . . } *Cinquième.*
Assalans, *agrégé.* }
Collache. . . . } *Sixième.*
Viguier, *agrégé.* }
Constant Prevost. *Histoire natur.*
Quicherat. . . . } *Agrégés Sup.*
Cléreau. . . . . }
Planche. . . . }
Prieur. . . . . }
Gérusez. . . . }
Chaine. . . . . } *Maîtres élém.*
Pront. . . . . }
Baquié. . . . . *Suppléant.*

Langues vivantes.

Allemand. . . . Donndorf.
Anglais. . . . Shanahan.

Levraud jeune, *Médecin.*
Thierry ✻, *Chirurgien.*
Le B[on] Alibert ✻ (O ✻), *Méd. cons.*
Guerbois, *Chirurg. consultant.*
Le docteur Guillié ✻, *Oculiste.*

COLLÉGE ROYAL DE BOURBON.

Ce Collége est établi dans le bâtiment des Capucins de la Chaussée-d'Antin, rue Sainte-Croix.

M. Le Grand ✻, *Proviseur.* }
M. Clerc, *Censeur des Etudes.* } au Collége.
M. Lecointre, *Econome.* }

Professeurs. MM.

De Cardaillac ✻. } *Philosophie.*
Saphary, *agrégé.* }
Cazalis. . . . . *Physique.*
Binet. . . . . . *Math. spécial*
Guillaume. . . . *Math. élém.*
Loupot, *agrégé sup.*
Planche ✻. . . . } *Rhétorique.*
Ragon. . . . . }
Desmichels. . . } *Hist. et Géog.*
Filon, *agrégé.* }
Foy, *agrégé.* . . } *Seconde.*
Largé, *idem.* }
Garnier. . . . . } *Troisième.*
De Neufforges, *agr.* }
Raynaud, *idem.* }
Guillaume. . . . } *Quatrième.*
Chappuyzi, *agrégé.* }
Girod. . . . . . } *Cinquième.*
Valatour, *agrégé.* }
Ledrut. . . . . } *Sixième.*
Ruelle, *agrégé.* }
Lehuérou. . . . } *Maîtres élém.*
Herbette. . . . }
Chabouillé, *chargé d'une division.* }
Meyranx. . . . . *Histoire natur.*
Potier, *agr. sup. pour les cl. d'Human.*

Langues vivantes.

Allemand. . . B[on] de Liebhaber ✻.
Anglais. . . Lynch.

Lherminier ✻. . . *Médecin.*
Bouché du Gua. . *Medec. ordin.*
Meyrat. . . . . *Chirurgien.*

COLLÉGE ROYAL DE SAINT-LOUIS,

Rue de la Harpe, à l'ancien Collége d'Harcourt. MM.

L'Abbé Ganser, *Proviseur.*
Emery, *Censeur des Études.*
Letermelier, *Econome.*
L'Abbé Dumarsais, } *Aumôn.*
L'Abbé Salacroux, }

Professeurs. Messieurs,

Valette ✻. } *Philosophie.*
Bouillet, *agrégé, chargé du Cours.*
Babinet. } *Physique.*
Blanchet, *agrégé.*
Delisle. *Mathém. spéc.*
Godin. } *Mathém. élém.*
Dubois, *agrégé.*
Menjaud, *agrégé.*
Alexandre. } *Rhétorique.*
Perreau.
Vendelheyl, *Prof. de 3e, suppléant.*
Dumont. *Histoire.*
Gros, *Prof. de 5e chargé du Cours.* } *Seconde.*
Forgeot, *agrégé.* } *Troisième.*
Roberge, *idem.*
Vernadé. } *Quatrième.*
Landois, *agrégé.*
Gros. } *Cinquième.*
Leroy, *agrégé.*
Defresne, *agrégé.*
Ansart. } *Sixième.*
Lebas, *agrégé.*
Regnier, *agr. supp.*
Salacroux jeune. *Histoire natur.*
Arnal. } *Maitres élé.*
Rouzée.
Bardin.
Alibert.
Lestrade.

Vigroux. } *Sous-Direct.*
Jabin.

Langues vivantes.

Anglais. O. Sullivan.
Allemand. Schoen.

Maîtres d'études.

Tarayre. Messe.
Bivet. Blassin.
Lefevre. De Gonet.
Nontang. Deveaux.
Grobos. Roux.
Monnier. Bach.

Pâté-Desormes. *Dessin.*
Pescher. *Ecriture.*

Cartier. } Plich. } *Musique.*
Guébauer ✻. Benazeta.
Schloer. Corette.
Monpou. Couronneau.
Dacosta.

Lebrun. *Escrime.*

Guilbert. *Médecin.*
Bon Alibert ✻ (O. ✻). } *Méd. consult.*
Pavet de Courteille.
Moulin. *Chirurgien.*
Pressat. } *Chirurgiens-consult.*
Guerbois.
Delmond. *Dentiste.*

COLLÉGE STANISLAS,

Rue Notre-Dame-des-Champs, n. 34, *ancien Hôtel Fleury.*

M. l'abbé Augé ✻, *Directeur.*
M. l'abbé Buquet, *Préfet des Études.*
M. l'abbé Petit, *Directeur du moyen Collége.*
M. l'abbé Mériot, *Directeur du petit Collége.*
M. l'abbé Ravinet, *Préfet de Religion.*
M. l'abbé Garson, *Econome.*

Professeurs. MM.

Thuillier. *Philosophie.*
Laville. *Mathématiques.*
Desdouits. *Physique.*
Lefèvre. } *Rhétorique.*
Taranne.
Chanut. *Histoire.*
Sanzimmut. *Seconde.*
Burette. *Troisième.*
Cabaret-Dupaty. *Quatrième.*

Thédenat. *Cinquième.*
Prat-Marca. *Sixième.*
Clarey, *maître d'allemand.*
Denie, *maître d'anglais.*
Dupierge, *Maître de musique.*

Fizeau ✻, *Médecin.*
Chareyre, *Chirurgien.*
Delmond, *Dentiste.*

COLLÉGE DE SAINTE-BARBE,

Rue des Postes, n. 34.

M. de Fauconpret, *Directeur.*
M. Ballard-Luzy, *Préfet-général des Etudes.*
M. Boullard, *Préfet du moyen Collége.*
M. Tourney, *Préfet du petit Collége.*
M. l'abbé Faudet, *Aumônier.*
M. l'abbé de Senac, *second Aumônier.*
M. Landois, *Procureur-gérant.*

Professeurs. MM.

Poret.	*Philosophie.*
Lefebvre.	*Physique.*
Vincent.	*Mathém. spéc.*
Laisné.	*Mathém. élém.*
Rinn.	*Rhétorique.*
Guérin.	*Seconde.*
Legay.	*Troisieme.*
Toussaint.	*Quatrieme.*
Boistel.	*Cinquieme.*
Dubois.	*Sixieme.*

Maitres divisionnaires. MM.

Magin.	Poitevin.
Haussard.	Magin jeune.
Henry.	Leroy.
Barré.	

Maitres élémentaires. MM.

Bellaguet.	Ritaleau.
De Saulis.	Gougeon.

M. Loreur. *Langue allemande.*
M. Fallon. *Langue anglaise.*

Sous-Préfets des Etudes. MM.

Sauralle.	Fregeville.
Valton.	Boutard.

Maitres d'Etudes. MM.

Fontaine.	Parett.
Laisné.	Colomb.
Amiard.	Estienne.
Laydeker.	Delaunay.
Roger.	Vardot.
Brellet.	Rossignol.
Larallière.	Castagnié.
Guérin.	

Clavel } *Dessin.*
Gobert. }

M. Baroilhet. *Médecin.*
M. Pressat. *Chirurgien.*
M. Camille Piron. *Médecin Cons.*
M. Guerbois. *Chirurg. cons.*

ADMINISTRATION
DES ÉTABLISSEMENS ET COLLÉGES BRITANNIQUES EN FRANCE.

Ces Etablissemens ont été fondés à diverses époques et sur divers points du Royaume, avec la permission et sous l'autorité des Rois de France, pour l'éducation des jeunes catholiques d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande qui désireraient venir faire leurs études en France.

L'Administration de ces Etablissemens, dont les revenus sont déposés au Trésor, est confiée à des Ecclésiastiques nés sujets de S. M. Britannique, sous la surveillance du Ministre de l'Intérieur, qui ordonnance les dépenses.

FONDATIONS ANGLAISES. — *Rue des Postes, n. 22.*

M. l'Abbé Tuite, Vic.-gén. de l'Evêq. de Londres, *Administ.*

FONDATIONS IRLANDAISES. — *Rue des Irlandais, n. 3.*

M. l'Abbé Mac-Sweeny, *Administrateur.*
M. l'Abbé Keane, *Préfet des Etudes et Professeur d'Ecriture-Sainte.*
M. l'Abbé Icard, *Professeur de Morale.*
M. l'Abbé Salacroix, *Pr. de Philos.*
M. l'Abbé Maher, *Prof. d'humanités.*
M. l'Abbé Mac-Sweeny (Secundus), *Econome.*

FONDATIONS ÉCOSSAISES.

Mgr l'Evêque de Cybistra, Coadj. d'Edimbourg, *Administrat.*

INSTITUTIONS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Arrondissemens de Paris.

CHEFS D'INSTITUTION. Messieurs,

Angulo (*Fernandez de*). p. r. S.-Gilles.
Aubert-Hix, rue de l'Arcade, n. 32.
Barbet, impasse des Feuillantines, faubourg Saint-Jacques.
Binet Ste.-Preuve, r. Boucherat, 30.
Bourdon, rue Payenne, n. 9.
Cimtierre ✻, rue de Reuilly, n. 93.
Delanneau, rue de Rheims, n. 7.
Delisle, rue de Ne-Ste-Geneviève, 23.
De Reusse, rue de Vaugirard, n. 48.
Dupras, rue Culture Ste-Catherine, 35.
Favard fils, rue St.-Antoine, n. 212.
Gasc, rue des Postes, n. 40.
Genest, rue d'Assas, n. 14.
Godefroy, rue de la Roquette, n. 90.
Goubaux, rue Chantereine, n. 48.
Guyet de Fernex, r. S.-Jacques, 232.
Hallais-Dabot, place de l'Estrapade.
Jubé, rue de la V.-Estrapade, n. 7.
Jorel, rue du Roi-de-Sicile, n. 22.
Lahr (l'Abbé). r. de Miromesnil, n. 45.
Laurent, rue Pigale, n. 20.
Laville, rue du Faub.-St.-Jacques, 53.
Loriol, rue N.-Ste-Geneviève, n. 9.
Massin ✻, rue des Minimes, n. 10.
Mayer d'Almbert, rue S.-Jacques, 269.
Michelot, rue de la Chaise, n. 24.
Muron, rue de la Pépinière, n. 47.
Pelassy-Delousle, rue des Postes, 12.
Petit, rue de Jouy, n. 9.
Poiloup (l'Abbé), rue du Regard, 20.
Rouit, rue de Clichy, n. 49.
Savouré, rue de la Clef, n. 7.
Silvela, rue de Montreuil, n. 33.
Vallejo, rue Beautreillis, n. 6.
Vautier, à l'ancien Col. de la Marche.

Maîtres de Pension à Paris. Messieurs,

Aublet, rue de Popincourt, n. 59.
Augeron, rue de Bourgogne, n. 35.
Barbette, place Royale, 20, au Marais.
Bary, rue Saint-Jacques, n. 252.
Basse, Grande rue de Chaillot, n. 15.
Bernier, rue Thibautodé, n. 7.
Boismont, rue de Clichy, n. 66.
Boniface, rue de Tournon, n. 33.
Bouteiller, rue des Prouvaires, n. 60.
Caron, rue Cassette, n. 12.
Cellier, rue du Harlay, n. 14, au Marais.
Chastagner ✻. rue d'Assas, n. 8.
Colin, rue de Clichy, n. 35.
Collin-d'Ambly, rue Picpus, n. 48.
Commaille, rue du Bac, n. 100 *bis*.
Coulon, rue d'Enfer, n. 20.
Coutant, r. du Perche, 9, au Marais.
Dalouzy, r. du Chaume, 21, au Marais.
Dangréaux, rue de Ponthieu, n. 16.
Daude, rue d'Enfer, n. 4.
Decaut, rue de la Bourbe, n. 12.
Decotte, r. Ste-Marguerite, f. S.-G. 41.
De Lafontaine, r. des F.-S.-Victor, 15.
De Neufchatel, r. Folie-Méricourt, 6.
Dunod, rue du Rocher, n. 28.
Durand, rue du faub. St.-Martin, 388.
Foissac, rue des Fossés-S.-Victor, 13.
Gandon, cul-de-sac Longue-Avoine, 6.
Gandon, r. des Bourguignons, n. 25.
Genret, rue du faub. St-Denis, n. 160.
Gilly, rue des Fossés-St.-Victor, 25.
Grenet, rue Hauteville, n. 17.
Guilleminot, rue du Mail, n. 32.
Gomichon (*Philibert*), r. du Bac, 88.
Hebert, rue des Postes, n. 22.
Labrousse, rue Basse-du-Rempart, 38.
Lamotte, r. des Deux-Portes-St.-S. 32.
Landry, rue Blanche, n. 28.
Lecomte, rue du Carême-Prenant, 4.
Lefèvre, rue d'Enfer, n. 47.
Lemasson, rue du Marché-Neuf, n. 6.
Lebarbier de Blignières, r. de Clichy, 35.
Lyevins, r. Culture-Ste-Catherine, 27.
Mantellier, rue de Sèvres, n. 37.
Maugé, Agrégé, rue des Francs-Bourgeois, n. 21, au Marais.
Mérot, rue de la Pépinière, n. 63.
Messager, rue Thibautodé, n. 7.
Morin, rue Louis-le-Grand, n. 21.
Nyon, rue des Martyrs, n. 62.
Petit, rue Basse-du-Rempart, n. 56.
Piaulé, rue Duphot, n. 18.
Pitay, rue Ste-Anne, n. 51.
Richard, rue du F. St.-Jacques, 18.
Rivail, rue de Vaugirard, n. 65.
Rivaud, rue du Val-de-Grâce, n. 1.
Sabonadière, r. de la Roquette, 90.
Salives, r. du Faub.-St.-Antoine, 172.
Scribe, boulev. du Temple, n. 11.
Tassart, r. Ne-S.-Etienne-du-Mont, 4.
Tournadous, r. S-Dominique-S.-G. 111.
Tremblay, quai d'Anjou, n. 33.
Verger, rue Notre-Dame-des-Champs.
Vincent, rue de Vaugirard, n. 98.

BANLIEUE DE PARIS.

Arrondissement de Sceaux.

Chef d'institution. — M. *Morin*, à Fontenay-aux-Roses.

MAITRES DE PENSION. Messieurs,

Aubert.	à Vincennes.	*Daniel.*	à Thiais.
Carlet.	à Vincennes.	*Courtois.*	à Châtillon.
Du Collet.	à Bourg-la-Reine.	*Vidal.*	à Sceaux.
Regnault.	à Bourg-la-Reine.	*Chassang.*	à Vaugirard.
Roy.	Barr. d'Italie, 4.	*Pontier.*	à Nogent-sur-M.
Chevreau.	à Saint-Mandé.	*Grevin.*	à Bercy.

Arrondissement de Saint-Denis.

Chef d'institution. — N. . . . . :

Maîtres de Pension. Messieurs,

Gillon.	à Belleville.	*Mage.*	à Saint-Denis.
Fauchon.	à Belleville.	*Mazain.*	à Saint-Denis.
Laurent.	à Belleville.	*Fellens.*	à Saint-Denis.
Brigandat.	à Passy.	*Chareau.*	à Charonne.
Mac-Nally.	à Passy.	*Franche.*	à Boulogne.
Marelle.	à Passy.	*Anne* dit *Cordier*	à Neuilly.
Savary.	à Passy.	*Mallot.*	à Montmartre.
Lemaire.	à la Villette.	*Pilolet.*	à Auteuil.
Houzéal.	aux Batignolles.		

MAÎTRESSES D'INSTITUTION ET DE PENSION. Mesdames,

Premier Arrondissement.

Afforti, r. du F. du Roule, 24. (*Inst.*)
Claverie de Bannières, rue Neuve-de Berry. n. 6. (*Inst.*).
Mlle. Collard, F. du Roule, n. 82. (*I.*)
Baron-Chatillon, r. de Monceau, n. 17.
Ve Chaumeil Martinez, r. N^e de Berry, 14
Couder, rue des Gourdes.
Daubanel, r. du F. du Roule, n. 96.
D'Ocagne, r. du Faub. du Roule, n. 71. (*Inst. protestante.*)
Eyrier. rne S.-Honoré, n. 355.
Fabre, rue de la Pépinière, n. 44.
Mlle. Lerambert, F. du Roule, n. 81.
Mlle. de Pons, r. du F. S.-Honoré, 106.
Migneron. rue de Valois, n. 4.
Mlle. Mollard *dite* Alix, r. de Clichy, 35.
Mlle. Touvenel, r. du F. du Roule, 20.
Coulon, Id., 79. (*Inst.*).
Quesney, rue de Courcelles. 12. (*I.*)
Leguay, rue de Chartres, n. 3. (*Instit.*)
Hémart. rue de Mouceau, n. 7. (*Inst.*)
Danne, Id., n. 9. (*Inst.*)
Fabre, Id., n. 17. (*Inst.*)
Mlle. Auger, quai de Billy, 12. (*Inst.*)
Ledoat de Nassau, rue d'Angoulême.
Aubert, passage Sandrié, n. 16.
Rouillé, r d'Astorg-St.-H. 6. (*Inst.*)

Deuxième Arrondissement.

Sauvan, rue de Clichy, n. 32. (*Inst.*).
Clément, rue des Martyrs, n. 22. (*Ins.*)
Mlle. Vignan, r. des Martyrs, 39. (*P.*)
Mlle. Philibert, r. du F. Poissonnière, 103
Mlle. Poncy, rue Richer, n. 14.
Mlle. Blanc, rue des Martyrs, n. 31.
Lobidel, rue de Rochechouart, n. 46. (*I*)
Payn, rue de Rochechouart, n. 42. (*P.*)
Gambès, rue de Bellefonds, n. 32. (*I.*)
Boucher, rue Bleue, n. 19. (*Pens.*)
Ribard, rue Chantereine, n. 42. (*Pens.*)
Windeck, rue de Clichy, 44. (*Pens.*)
De la Magdeleine, rue Richer.

Troisième Arrondissement.

Chamelot, r. du F. Poissonn. 80. (*Inst.*)
Esline, Faub. St.-Denis, n. 151. (*P.*)
Leduc, *née* Housset, Faub.-Poissonnière, n. 98. (*Pens.*)
Anglade, Faub.-St.-Denis, 171. (*P.*)
L'Habitant, Faub.-Montmartre, 131.
Thiébaux, rue du Petit-Carreau, n. 13.
Royaut, rue Hauteville, n. 37.
Barthel, rue du F. Poissonnière, 86.

Quatrième Arrondissement.

Dumas, rue des Mauvaises-Paroles, n. 11. (*Pens.*)
Ropton, r. S. Germ.-l'Auxerr. 45. (*P.*)
Hadot, rue St.-Honoré, n. 165. (*Pens.*)
Gérin, r. St.-Germain-l'Auxerrois, 66.
Lamy Lagoardette, rue Boucher, n. 3. (*Pension*).

Mlle. Montaudon, r. des Deux-Ecus, n. 21. (*Pension.*)
Aumoite, rue de la Chanvrerie, n. 21. (*Pension.*)

Cinquième Arrondissement.

Madeline, r. du Faub.S.Denis, 184. (*P.*)
Henry, rue du F. St.-Martin, n. 11. (*P.*)
Lepage, rue Pavée-St.-Sauveur, n. 11. (*Instit.*)
Monniot, rue des Marais-du-Temple, n. 17. (*Pens.*)
Pariset, rue de la Lune, n. 10. (*Pens.*)
Antin-Lizarde, rue des Marais, n. 54. (*Pens.*)
Chaudesolle, rue du Faub.-Saint-Martin, n. 38. (*Pens.*)
Chaudon, rue du Caire, 21. (*Pens.*)
Grenet, rue Saint-Claude, 1. (*Pens.*)
Hottinger, rue du Faub.-Saint-Denis, n. 64. (*Pens.*)
Millard, rue Comtesse-d'Artois, n. 8 (*Pens.*)
Romagnési-Duhamel, rue Mauconseil, n. 14. (*Pens.*)

Sixième Arrondissement.

Brazier, rue du F. du Temple, 28. (*P.*)
Poisson, rue des Cinq-Diamans, n. 18. (*Pens.*)
Bertrand, rue Meslay, n. 63.
Lesage, rue Salle-au-Comte, n. 14.
Merle, rue N.-D.-de-Nazareth, n. 6.
Mlle. Cazier, rue des Trois-Bornes, 15
Mlle. Pichon, rue de Crussol, n. 11.
Brouville, rue du Petit-Thouars, 22
Lerch, rue Saint-Martin, n. 63. (*Pens.*)
Durand, vieux marché Saint-Martin, n. 15. (*Pens.*)
Pouilhé, r. de Vendôme, 6. (*Pens.*)

Septième Arrondissement.

Duchesne, rue Saint-Martin, n. 120. (*Pension.*)
De Courcy de la Ferté, rue du Grand-Chantier, n. 3. (*Pens.*)
Camus, rue des Rosiers, n. 2.
Mlle. Sottin de la Conderie, rue Sainte-Avoye, n. 34.
Arnoult, rue du Chaume. (*Inst.*)
Lemoine, r. du Renard-Saint-Merry, 7.
Collet, rue Payée, n. 1.
Lenoir, rue des Francs-Bourgeois. 21.
Bourdon, Vieille rue du Temple, n. 75.
Mlle. Genles, rue des Mauv.-Garçons, n. 9. (*Pens.*)

Mlle. Erard, r. des Ecouffes, n. 5. (*P.*)
Jacques, passage Saint-Antoine, n. 69. (*Pens.*)

Huitième Arrondissement.

Blacque, rue de Picpus, n. 10. (*Inst.*)
Ramond, rue des Francs-Bourgeois, n. 18. (*Inst.*)
Sané, rue des Filles-du-Calv. 14. (*P.*)
Daubrée, rue de Harlay. (*Inst.*)
Vincent, rue St.-Claude, n. 2.
Lemaire, rue St.-Louis, n. 32.
Devauguigneuse, rue de la Perle, n. 3.
Guerbois, rue Ménil-Montant, n. 14.
Mlle. Collard, rue de Picpus, n. 32.
Grenier, rue St-Bernard, n. 37.
Broussé, rue du F. St.-Antoine, 123.
Senneville, rue des Boulets, n. 19.
Milhau, rue de Reuilly, n. 35. (*Instit.*)
Van Cleemputte, rue Popincourt, n. 60.
Vincent, rue Saint-Claude, 2. (*Inst.*)
Jams, boul. Saint-Antoine. 57. (*Pens.*)
Mlle. Renard, rue de Ménilmontant, n. 14. (*Inst.*)

Neuvième Arrondissement.

Mlle. Habla, rue du Chantre, n. 1. (*P.*)
Legendre, rue des Prêtres-St.-Paul, 19.
Lemaire, passage St.-Pierre. (*Pens.*)
Mlle. Dupleix, quai d'Anjou, n. 29.
Leroux, rue et hôtel Bretonvilliers, 2.
Mlle. Sainte-Arnoulx, rue de Lesdiguières, n. 1.

Dixième Arrondissement.

Trigaut de la Tour, née Liot, rue St.-Maur, n. 12. (*Inst.*)
Lefèvre, r. de Grenelle-S.-G., 56. (*P.*)
Rowden, rue d'Angoulême, n. 8. (*Inst. protestante.*)
Place, rue de Vaugirard, n. 106. (*Pens.*)
Petiton, rue du Petit-Vaugirard, n. 12. (*Pens.*)
Ve Dubreuil, rue Ste-Marguerite, 34.
Barizon, rue des Vieilles-Tuileries, n. 21. (*Pens.*)
Brunon, rue du Petit-Vaugirard, n. 12. (*Pens.*)
Pusignan de Costain, rue St.-Benoît, n. 18. (*Pens.*)

Onzième Arrondissement.

Roullet, rue des Maçons, n. 3. (*Inst.*)
Bray, rue de l'Ouest, n. 24. (*Institution consacrée aux jeunes demoiselles anglaises.*)

Dupré, *née* Lanneau, rue du Mont-Parnasse, n. 5.
Bonfils, rue de l'Ouest, n. 8. (*Pens.*)
Cologue, rue Cassette, n. 34. (*Pens.*)
Reboul r. N.-D.-des-Champs, 34. (*Inst.*)
Mlle. Pront, rue de Tournon, n. 5.
Duchesne, rue de Tournon, n. 9.
Vᵉ [illegible], rue Cassette, n. 29.
Deurié de Monteil, r. St.-Jacques. 42.
Maillard, rue d'Assas, n. 5.
Mlles. Ducloud et Saunier, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n. 14.
Mlle Fray, r. du Cimetière-S.-André, 3.
Servier, rue du Mont-Parnasse, n. 3. (*Pension protestante.*)
Mlles. de Pages, r. du Mont-Parnasse, n. 4. (*Institution.*)
Mlle. Génois, rue des Francs-Bourgeois, n. 6.
Vᵉ Gardin, rue des Francs-Bourgeois, 8.
Mlle Moreau, rue Servandoni, n. 46.
Mlle. Vatteville, rue Garencière, n. 3.
Louwerreyns, r. du Vieux-Colombier, 8.

Douzième Arrondissement.

Guéroult, rue S.-Jacques, n. 289. (*Inst.*)
Besnard, impasse des Feuillantines. (*V.*)
Severin, rue Saint-Jacques, pavillon du Val-de-Grace. (*Pens.*)
Mansard, rue du Puits-de-l'Hermite, n. 3. (*Pension.*)
Guinand, rue des Fossés-Saint-Victor (*Institution.*)
Leroy, rue Nᵉ-Stᵉ-Géneviève, n. 29. (*I.*)
Doué, rue des Noyers, n. 41. (*Pens.*)
Lussault, rue d'Orléans, n. 24. (*Pens.*)
Domard, rue des Bernardins, n. 34.
Mlle. Tripot, rue Neuve-St.-Etienne, n. 9. (*Institution*).
Duru, rue de Buffon, n. 3.

Arrondissement de St.-Denis.

Guilbert, rue des Ursulines, à Saint-Denis. (*Pens.*)
Emich, rue de Paris, à S.-Denis. (*P.*)
Malé, rue des Ursulines, à Saint-Denis.
Delaunay, Grande rue, n. 229, à Belleville. (*Pens.*)
Larté, rue de Paris, à Belleville. (*P.*)
Bar, à Puttaux, près Neuilly. (*Pens.*)
Jovenet, rue Basse, 26, à Passy. (*Ins.*)
Legentil Bernard, vieille route de Paris, à Neuilly. (*Pens.*)
Denoireterre, à Belleville. (*Instit.*)
Gillon, à Belleville. (*Pension.*)

Arrondissement de Sceaux.

Quenin, à Thiais. (*Inst.*)
D'Herbez St.-Aubin, à Nogent. (*Pens.*)
Dupré, à Issy.
Portevin, à Bourg-la-Reine.
Ducollet, *idem.*
Ratelot, à Châtillon.
Chandiaux, à Choisy-le-Roi.
[illegible], à Vaugirard.
[illegible], à Vincennes.
Mlle. Defrance, *idem.*

Bureau d'indication et de placement des Maîtresses d'études.

Madame Martin, *Directrice*, rue des Marais, n. 15. F. S.-G.

Nota Aucune rétribution n'est exigée par ce bureau, soit pour les renseignemens, soit pour les placemens.

COLLÉGE ROYAL DE FRANCE.

Place Cambrai.

M. le Bᵒⁿ SILVESTRE DE SACY (C ✻), *Administrateur.*

M. Garcin de Tassy, *Secrétaire de l'Administrateur.*

M. Savart, de l'Académie des Sciences, *Conserv. du Cabinet de Physique.*

Le Collége Royal de France fut institué en 1530 par François Iᵉʳ, le restaurateur des lettres en France ; il y créa douze chaires pour enseigner le grec, l'hébreu, l'éloquence, la philosophie, les mathématiques, la médecine. Successivement il en fut ajouté d'autres pour le droit canon, la botanique, la chirurgie, etc. jusqu'au nombre de dix-neuf. En 1774, le Collége royal fut réorganisé, et l'enseignement fixé tel qu'il est aujourd'hui, sauf les deux chaires pour les langues chinoise et samscrite, qui sont dues à la munificence de Louis XVIII, fondateur de notre droit public. Les Professeurs sont nommés par le Roi ; et le Collége est administré sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur. Les Cours sont tous gratuits.

LECTEURS ET PROFESSEURS ROYAUX.

Astronomie.

M. Binet (O ✻), à l'Ecole polytechnique.
Les lundis, mercredis et vendredis, à dix heures.

Mathématiques.

M. Lacroix ✻, *de l'Acad. des Sciences*, rue de Tournon, n. 17.
Les lundis et mercredis, à onze heures.

Physique mathématique.

M. Biot ✻ ✻, *de l'Académie des Sciences*, au Collége de France.
Les mardis et samedis, à deux heures.

Physique expérimentale.

M. Ampère ✻, *de l'Acad. des Sciences*, r. des Foss.-S.-Victor, 19.
Les lundis, mercredis et vendredis, à onze heures.

Médecine.

M. Récamier ✻, *Prof. à la Faculté de Médecine*, r. du Regard, 1.
Les mardis, jeudis et samedis, à neuf heures un quart.

Anatomie.

M. Bon Portal ✻ (O ✻), *de l'Acad. des Scienc.*, r. de Condé, 12.
Les mardis, jeudis et samedis, à trois heures.

Chimie.

M. le Bon Thénard (O ✻), *de l'Académie des Sciences*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 42.
Les mardis, jeudis et samedis, à midi.

Histoire Naturelle.

M. le Bon Cuvier (G O ✻), *Conseiller-d'Etat*, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, au Jardin du Roi.
Les mardis et samedis, à trois heures.

Droit de la Nature et des Gens.

M. de Portets ✻, rue d'Enfer, n. 13.
Les lundis et vendredis, à huit heures.

Histoire et Morale.

M. Daunou ✻, *de l'Acad. des Bell.-Lett.* r. de Menil-Montant, 22.
Les lundis, mercredis et vendredis, à midi.

Langues Hébraïque, Chaldaïque et Syriaque.

M. Etienne Quatremère, *de l'Académie des Belles-Lettres*, Ile St.-Louis, quai de Bourbon, n. 19.
Les mercredis et vendredis, à midi et demi.

Arabe.

M. Caussin de Perceval ✻, *de l'Acad. des Belles-Lettres*, au Collége de France.
Les lundis, mercredis et vendredis, à huit heures.

Persan.

M. le Bon Silvestre de Sacy (C ✻), *de l'Académie des Belles-Lettres*, rue Hautefeuille, n. 9.
Les lundis, mercredis et vendredis, à neuf heures.

Langue Turque.

M. Kieffer, rue d'Assas, n. 18.
Les lundis, mercredis et vendredis, à dix heures.

Langue et littérature Chinoises et Tartare-Mandchou.

M. Abel-Remusat ❋, *de l'Académie des Belles-Lettres*, à la Bibliothèque du Roi.
Les lundis, mercredis et vendredis, à onze heures.

Langue et Littérature Samscrites.

M. de Chézy ❋, *de l'Acad. des Bell.-Lett.*, au Collége de France.
Les lundis, mercredis et vendredis, à trois heures.

Langue et Littérature Grecques.

M. Boissonade ❋, *l'Académie des Belles-Lettres.*
Les mardis et vendredis, à une heure et demie.

Langue et Philosophie Grecques.

M. Thurot, au Collége de France.
Les mardis, jeudis et samedis, à neuf heures.

Eloquence Latine.

M. Burnouf ❋, rue de l'Ecole de Médecine, n. 13.
Les mardis, jeudis et samedis, à huit heures et un quart.

Poésie.

M. Naudet ❋, *de l'Académie des Belles-Lettres*, rue Guénégaud.
Les mercredis, jeudis et vendredis, à neuf heures.

Littérature Française.

M. Andrieux ❋, *de l'Acad. Française*, au Collége de France.
Les lundis, à deux heures.

Professeur honoraire.

S. G. le Mis de Pastoret ❋ (G ❋), *Chancelier de France*, *de l'Acad. des Belles-Lettres*, place Louis XVI, n. 6.

BUREAU DES LONGITUDES, *à l'Observatoire royal.*

Le Bureau des longitudes, a, dans son attribution, l'Observatoire de Paris et celui de l'Ecole militaire, les logemens qui y sont attachés, et tous les instrumens d'astronomie qui appartiennent au Gouvernement. Il indique les observatoires à conserver ou à établir. Il correspond avec les autres observatoires, tant de la France que des pays étrangers. Le Bureau des longitudes est chargé de rédiger la *Connaissance des Temps*, ou des mouvemens célestes, à l'usage des astronomes et des navigateurs, et de la publier plusieurs années à l'avance. Il perfectionne les tables astronomiques et les méthodes des longitudes et s'occupe de la publication des observations astronomiques et météorologiques. Un des membres du Bureau fait, chaque année, un Cours d'Astronomie, à l'Observatoire. Le Bureau publie, chaque année, un *Annuaire*, qu'il présente au Roi avec la *Connaissance des Temps*.

Géomètres.

M. le Chev. Legendre ❋, quai Voltaire, n. 9.
M. le Bon Poisson (O ❋), rue de Condé, n. 10.
M. le Bon de Prony ❋ (O ❋), à l'Ecole des Ponts-et-Chaussées, rue Hillerin-Bertin, n. 10.

Astronomes.

M. Bouvard ✻, à l'Observatoire royal.
M. Lefrançais de Lalande, rue de Vaugirard, n. 9.
M. Arago (O ✻), à l'Observatoire royal.
M. Biot ✻ (O ✻), au Collége de France.

Anciens Navigateurs.

M. le Cte de Rosily-Mesros (G ✻) (G ✻), *Vice-Amiral, Directeur hon. du dépôt général de la marine*, r. Joubert, 17.
M. . . . .

Géographe.

M. Beautemps-Beaupré ✻ ✻ (O ✻), rue de l'Université, 13.

Artiste.

M. Lenoir ✻, rue de Vaugirard, n. 72.

Astronomes Adjoints.

M. Sédillot ✻, *Adjoint pour l'histoire de l'Astronomie chez les Orientaux*, rue de Condé, n. 13.
M. Mathieu ✻, } à l'Observatoire royal.
M. Nicollet ✻, }
M. Savary, }
M. le Bon de Damoiseau ✻ ✻, à l'Observ. de l'Ecole Militaire.
M. Fortin ✻, rue des Amandiers, n. 14.
M. Lerebours ✻, place du Pont-Neuf, n. 13, au coin du quai de l'Horloge, *Artiste adjoint*.

BIBLIOTHÈQUE DU ROI, *Rue de Richelieu.*

CONSERVATEURS-ADMINISTRATEURS

Des Livres imprimés.

M. Van-Praet ✻, } à la Bibliothèque.
M. De Manne ✻, }
M. Barbier-Vémars ✻, *Conservateur-Adjoint*.

Des Manuscrits.

M. Dacier ✻ (O ✻), pour les Manuscrits en langues modernes, à la Bibliothèque.
M. Abel Remusat ✻, pour les Manuscrits en langues orientales, à la Bibliothèque.
M. Champollion-Figeac ✻, pour les chartes et diplômes, et adjoint à M. Dacier, pour les manuscrits en langues modernes, à la Bibliothèque.
M. Hase ✻, *Conservateur-Adjoint*.

Des Médailles, Antiques et Pierres gravées.

M. Raoul-Rochette ✻, à la Bibliothèque.
M. Mionnet ✻, *Conservateur adjoint*.

Des Estampes et Planches gravées.

M. Thévenin ❋, à la Bibliothèque.

Des Cartes et Plans.

M. Jomard ❋, à la Bibliothèque.

Libraires de la Bibliothèque.

MM. De Bure frères, Libraires du Roi, rue Serpente, n. 7.

Médecin de la Bibliothèque.

M. le Docteur Laugier, rue de la Michodière, n. 1.

Cette Bibliothèque est ouverte, pour les lecteurs, tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, de 10 à 2 heures, et pour les curieux, les mardis et vendredis, aux mêmes heures. Elle est en vacance depuis le 1er septembre jusqu'au 16 octobre.

ÉCOLE ROYALE ET SPÉCIALE

Des langues orientales vivantes, et d'une utilité reconnue pour la Politique et le Commerce, établie près la Bibliothèque du Roi.

Arabe littéral.

M. le Bon Silvestre de Sacy (C ❋), *Administ. de l'Ecole, et Prof.*

Les mardis, jeudis et samedis, à 11 heures et demie du matin.

Arabe vulgaire.

M. Caussin de Perceval fils, *Professeur.*

Les lundis, mercredis et vendredis, à midi.

Persan.

M. de Chézy ❋, *Professeur.*

Les mardis et jeudis, à 2 heures et demie, et les vendredis, à 9 h. du matin.

Turc.

M. le Chev. Jaubert ❋, *Professeur.*

Les mardis et jeudis, à 9 heures du matin, et les vendredis, à deux heures.

Arménien.

M. Cirbied, *Professeur*, absent par congé.
M. Le Vaillant de Florival, *Suppléant*, nommé par S. Exc. le Ministre de l'Intérieur.

Les mardis, jeudis et samedis, à 6 heures et demie du soir.

Cours de Grec moderne.

M. Hase ❋, *Professeur.*

Les lundis, mercredis et samedis, à 2 heures et demie.

Hindoustani.

M. Garcin de Tassy, professeur.

Les mardis, jeudis et samedis, à 9 heures du matin.

M. Sédillot ❋, *Secrétaire de l'Ecole.*

COURS D'ANTIQUITÉS,

A la Bibliothèque du Roi.

M. Raoul-Rochette ❋, *Professeur.*

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.

M. Petit-Radel ❋, *Bibliothécaire*, *Administrateur perpétuel.*

M. Amar. M. de Féletz ❋. M. Osmond. M. A. Guillon. M. Pignolet.	*Conservateurs.*	M. Arsène Thiébaut. M. Goujon, *économe.*	*Sous - Bibliothécaires.*

Cette Bibliothèque, fondée, dotée, ouverte au public, rue de Richelieu, en 1648, fut léguée en 1661 par le cardinal Mazarin au collége de son nom, adoptée comme fondation royale, en 1665, par lettres-patentes de Louis XIV, et transférée dans son local actuel en 1688.

Elle contient environ 93,000 volumes. Le public y est admis, dans la galerie Colbert, tous les jours, depuis dix heures jusqu'à deux, excepté les jeudis, les jours fériés, et les vacances du 15 août au 1er octobre.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE SAINTE-GÉNEVIÈVE.

M. Flocon, *Bibliothécaire*, *Administ.-perpét.* à la Bibliothèque.
M. de Lancy ❋, *Administrateur adjoint*, rue Duphot, n. 14.

M. Le Chevalier ❋, 1er *Conservateur*, à la Bibliothèque.
M. Drevet, 2e *Conservateur*, au Collége de Henri IV.
M. Robert, 3e *Conservateur*, à la Bibliothèque.
M. Aimé-Martin ❋, 4e *Conservateur*, rue des Petits-Augustins, n. 15.
M. Campenon ❋, *Conservateur-adjoint*, rue Saint-Honoré, n. 333.
M. Massabiau, *Sous-Bibliothécaire*, } à la Bibliothèque.
M. de Brotonne, *Sous-Bibliothèque*, *Econome*, }

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, depuis dix heures du matin jusqu'à deux de relevée. Elle est en vacance depuis le 1er août jusqu'au 2 septembre inclusivement.

N B. Par ordonnance du Roi, le dépôt légal de la librairie a été établi à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, sous la direction spéciale de M. Aimé-Martin.

Le dépôt est ouvert le samedi.

BIBLIOTHÈQUE DE MONSIEUR,

A l'Arsenal.

M. Charles-Nodier ❋, *Bibliothécaire.*

M. Saint-Martin ❋, *Conservateur-Administrateur*, *Membre de l'Institut.*
M. le Chev. Amyot, }
M. Vieillard, } *Conservateurs.*
M. Soulié, }
M. Caïx, *Conservateur-Adjoint.*
M. Ancelot ❋, *Conservateur honoraire.*

Cette Bibliothèque, une des plus riches et des plus considérables du Royaume, est ouverte au public tous les jours de la semaine, depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures de relevée. Elle renferme environ 160,000 volumes imprimés, et 6,000 manuscrits. La bibliothèque est fermée pendant les vacances, depuis le 15 septembre jusqu'au 3 novembre.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS,

A l'Hôtel-de-Ville, dans les galeries Saint-Jean; l'entrée est par la rue du Tourniquet-Saint-Jean.

M. Rolle, *Bibliothécaire.*

M. Bailly fils, *Employé.*

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, depuis midi jusqu'à quatre heures, excepté les dimanches, les jours fériés et les jours de séances des Sociétés de Médecine et d'Agriculture, qui sont indiqués par une affiche particulière, placée dans l'intérieur de la Bibliothèque. Elle renferme 45,000 volumes.

Elle est en vacance depuis le 1er septembre jusqu'au 15 octobre inclusivement.

ECOLE ROYALE ET SPÉCIALE DES BEAUX-ARTS,

Rue des Petits-Augustins.

Cette Ecole, consacrée à l'enseignement des arts du dessin, a été substituée aux corps enseignans de l'Académie royale de Peinture et Sculpture, établie en 1648, et de celle d'Architecture, fondée en 1671.

Elle est divisée en deux sections: l'une comprend la Peinture et la Sculpture; l'autre comprend l'Architecture.

Son administration est dans les attributions du Ministre de l'Intérieur.

Louis XVIII, par une ordonnance du 18 décembre 1816, a affecté au placement de cette Ecole, l'ancien local du Musée des Monumens français, rue des Petits-Augustins, n. 16.

SECTION DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Professeur-Recteur.

Cartellier ✲ ❋, *Sculpteur*, rue de l'Est, n. 3.

Professeurs. Messieurs,

Le Bon Gérard ✲ (O ❋), *premier Peintre du Roi*, rue Saint-Germain-des-Prés, n. 6.

Bon Gros ✲ ❋, *Peintre*, rue de l'Est, n. 3.

Bon Guérin ✲ ❋, *Peintre, anc. Direct. de l'Académie de France, à Rome.*

Bon Bosio ✲ ❋, *Premier Sculpteur du Roi*, pavillon de l'Institut.

Guillon le Thierre ❋, *Peintre*, Palais de l'Institut.

Meynier ❋, *Peintre*, rue du Paon-S.-André, Hotel des Bains.

Hersent (O ❋), *Peintre*, rue Cassette, n. 22.

Cortot ❋, *Sculpteur*, rue Mazarine, n. 30.

David ❋, *Sculpteur*, rue de Vaugirard, n. 20.

Pradier, *Sculpteur*, rue de l'Abbaye, n. 3.

Ingres ❋, *Peintre*, palais de l'Institut.

Chev. Suë ✲ (O ❋), *Méd.*, r. du Chemin-du-Rempart, 3, *Anat.*

Girard, rue St.-Jacques, n. 159, *Perspective.*

SECTION D'ARCHITECTURE.

Théorie de l'Art.

M. Baltard (*Architecte de Sainte-Géneviève et des Prisons de Paris, Professeur, Conservateur de la Galerie d'Architecture*, rue des Petits-Augustins, n. 16.

Histoire de l'Architecture.

M. Huyot ✻ (*Architecte, Membre de l'Acad. des Beaux-Arts*), *Professeur*, rue du Pont-de-Lodi, n. 2.

Mathématiques.

M. Lavit, *Professeur*, rue Neuve-Saint-Merry, n. 25.

Stéréotomie et Construction.

M. Jay (*Inspecteur des Bâtimens civils*), enclos de Ste Géneviève, *Professeur.*

Perspective (1).

M. Girard, *Professeur adjoint à la section d'Architecture*, rue Saint-Jacques, n. 159.

Secrétariat et Archives de la Section.

M. Vaudoyer ✻, *Secrétaire-Archiviste, de l'Académie des Beaux-Arts*, au palais de l'Institut.

Commission établie près la Section pour l'assister dans les jugemens des concours d'émulation.

Liste par ordre d'admission. Messieurs,

Fontaine ✻ (O ✻), r. de l'Oratoire, 4.
Percier (O ✻), au Louvre.
Molinos ✻ ✻, rue de la Ville-l'Evêque, n. 13.
Vignon (B.), rue de l'Arbre-Sec. n. 33.
Callet, rue de la Pépinière, n. 48.
Normand, Parvis Notre-Dame, n. 22.
La Barre ✻, rue du Croissant, n. 16.
Norry ✻, rue de Vaugirard, n. 28.
Delannoy, rue de Mesnars, n. 8.
Van Cleemputte, boulevard d'Enfer, 8.
Peyre ✻, rue des Poitevins, n. 6.
Gisors ✻, rue d'Hanovre, n. 8.
Le Bas, rue Montholon, n. 26.
Guenepin, r St.-Dominique-Saint-Germain, n. 46.
Menager, r. S.-Germ.-l'Auxerrois, 75.
Debret ✻, rue de la Paix, n. 8.
Leclere, rue Hauteville, n. 2.
Chatillon, rue du Faubourg-Montmartre, n. 4.
Vallot, rue du Jardinet, n. 8.
Guignet, rue Caumartin, n. 1.
Rohault ✻, rue d'Aguesseau, n. 12.
Gauché, r. du Battoir St.-André, 10.
Lahure, rue St.-Fiacre, n. 18.

Secrétariat de l'Ecole.

M. Mérimée ✻, *Peintre, Secrét. perpét.*, rue des Petits-Augustins, à l'Ecole royale des Beaux-Arts.
M. Dumont, *Peintre, Secrét.-Adj.*, au Jardin des Plantes.

(1) Le Professeur fait un cours particulier pour les élèves de la section de peinture, et un cours particulier pour les élèves de la section d'architecture.

Agence de l'Ecole.

M. Vinit, *Agent chargé de la comptabilité et de la surveillance*, rue des Petits-Augustins, à l'Ecole royale des Beaux-Arts.

ECOLE ROYALE GRATUITE DE MATHÉMATIQUES ET DE DESSIN, EN FAVEUR DES ARTS MÉCANIQUES,

Rue de l'Ecole de Médecine, n. 5.

Cet Etablissement, créé par M. Bachelier, et autorisé par lettres-patentes de Louis XV, est ouvert, depuis 1766, en faveur des ouvriers de la ville de Paris qui se destinent aux professions mécaniques; on leur enseigne, savoir :

Les lundi et jeudi de chaque semaine, la Géométrie-pratique, l'Arithmétique et le Toisé, l'Arpentage, la Coupe des pierres, la Coupe des bois, les élémens d'Architecture;

Les mardi et vendredi, les proportions de la Figure humaine et le dessin des Animaux; — les mercredi et samedi, le dessin des ornemens et des fleurs.

Tous les soirs de 7 à 9 heures, un exercice a lieu pour l'instruction des ouvriers qui ne peuvent s'éloigner de leurs travaux pendant le cours de la journée.

Administration.

S. S. le Duc de Doudeauville ✻ ✻ (O ✻), *Président.*
M. le Bon Mourre (C ✻), *Procureur général près la Cour de Cassation*, Vice-Président.
M. le Vte Héricart de Thury (O ✻), *Conseiller-d'Etat, Directeur des Travaux publics de Paris.*
M. le Bon Gérard ✻ (O ✻), *premier Peintre du Roi.*
M. Brisson, *Conseiller à la Cour royale de Paris.*
M. Romain Desèze ✻, *Président à la Cour royale de Paris.*
M. le Cte Amédée de Pastoret (C ✻), *Conseiller-d'Etat.*
M. de Nanteuil aîné ✻, *Administ. des Messageries royales.*
M. Lainé ✻, *Administrateur de la Loterie royale de France.*
M. Bourgeon ✻, *Membre du Conseil gén. du départ. de la Seine.*
M. le B^on Le Roy ✻, *Membre du Cons. gén. du dép. de la Seine.*
M. Laudigeois, *ancien Notaire de Paris.*
M. Petit de Gatines, *Avoué à la Cour royale de Paris.*
M. Perrin, *Peintre du Roi, de l'ancienne Académie de Peinture et Sculpture*, Directeur, Agent général.
M. Bachelier ✻, *Directeur Adjoint*, faisant fonctions de Secrétaire de l'Administration.
M. Le Mancel, *chargé des détails du matériel.*

ÉTUDES.

Professeurs et Employés. Messieurs,

Lavit, *Prof.*	*Géomét.-Pratique. Arithm. et Toisé.*	Peron, *Prof.* Monvoisin, *Adj*	*Figure et Animaux.*
Herr, *Adj.*	*Arpentage.*	Dutertre ✻. *Pr.* Gault de Saint-Germain, *Adj.*	*Fleurs et Ornemens.*
Douliot, *Prof.*	*Architecture, coupe des Pierres et des Bois.*	Thierry, *Prof. honor., Chef des Confér.*	

Service.

MM. Leclère et Cauvin, *Inspecteurs des Elèves.*

ÉCOLE ROYALE, SPÉCIALE ET GRATUITE DE DESSIN POUR LES JEUNES PERSONNES, *rue de Touraine, n. 7, Faub. St.-Germ.*

Cette école est ouverte tous les jours, excepté le samedi; elle est consacrée à l'enseignement de l'art du dessin. On y enseigne le dessin de figures, d'ornement, de paysage, d'animaux et de fleurs. Il y a un concours annuel, dont les prix sont en médailles d'argent, et un grand premier prix d'honneur, constatés par diplôme, et suivi d'une exposition publique, pendant huit jours, des dessins des élèves. Ces prix sont distribués d'après le jugement porté par les Membres de l'Institut composant la Commission de surveillance établie en 1828 par S. Exc. le Ministre de l'intérieur.

M. Garnier ✻, *Peintre d'histoire*, Président.
M. le Bon Boucher-Desnoyers ✻ ✻, *premier Graveur du Roi.*
M. David ✻, *Statuaire.*
Mlle. Frère de Montizon (Justine), } *Professeurs.*
Mlle. Frère de Montizon (Flore), }

MUSÉUM ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE. (*Jardin du Roi*).

Cet Etablissement, compris dans les attributions du Ministre de l'Intérieur, est situé au levant de Paris, et composé d'un Jardin de botanique, avec des serres chaudes et des serres tempérées, de plusieurs galeries où se trouvent disposées méthodiquement des collections appartenant aux trois règnes de la nature, d'une galerie d'anatomie, d'une galerie de botanique, d'une ménagerie d'animaux vivans, d'une bibliothèque d'histoire naturelle, et d'un amphithéâtre avec des laboratoires, pour les Cours.

Les Cours publics, au nombre de douze, se font dans l'Amphithéâtre, dans les galeries d'Histoire naturelle, dans le jardin de Botanique et à la campagne. Il y a, en outre, des leçons de dessin et de peinture appliqués à l'Histoire naturelle.

Les galeries et la Bibliothèque sont ouvertes au public et aux étrangers les mardi et vendredi de chaque semaine, depuis trois heures jusqu'à la nuit, pendant l'automne et l'hiver, et depuis trois heures jusqu'à sept, pendant le printemps et l'été.

Les parties ci-dessus indiquées sont, en outre, ouvertes aux Etudians, les lundi, jeudi et samedi de chaque semaine, depuis onze heures jusqu'à deux.

La Ménagerie est visible tous les jours, depuis onze heures jusqu'à trois en hiver, et jusqu'à six en été.

Le jardin fournit aux Etablissemens publics qui lui sont analogues, des graines d'arbres et des plantes utiles aux progrès de la Botanique, de l'Agriculture et des Arts, et il donne aux pauvres malades celles qui sont propres à la guérison ou au soulagement de leurs maux.

Tout est gratuit dans l'Etablissement; en conséquence, les garçons de service des galeries d'Histoire naturelle, de la Bibliothèque et des Laboratoires, les gardiens des animaux de la Ménagerie et les garçons jardiniers ne doivent recevoir, sous aucun prétexte, ni rétribution, ni don volontaire.

Professeurs-Administrateurs.

M. le Bon Portal ✻ (C ✻), premier Médecin du Roi, *Anatomie humaine*, rue de Condé, n. 12.
M. Desfontaines ✻, *Botanique*, au Jardin du Roi, *Directeur.*
M. . . . . *Zoologie*, *Animaux sans vertèbres*, au Jardin du Roi.
M. Geoffroy-Saint-Hilaire ✻, *Zoologie*, *Quadrupèdes, Cétacées et Oiseaux*, au Jardin du Roi.
M. le Bon Cuvier (G O ✻), Conseiller d'Etat, *Anatomie comparée*, au Jardin du Roi.

M. Laugier ✻, *Chimie générale*, au Jardin du Roi.
M. Cordier ✻, *Géologie*, au Jardin du Roi, *Trésorier*.
M. Brongniart ✻ (O ✻), *Minéralogie*, au Jardin du Roi.
M. Duméril ✻, *zoologie, reptiles et poissons*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 3 et au Jardin du Roi.
M. de Jussieu (A.), *Botan. rurale*, au Jardin du Roi, *Secrétaire*.
M. Mirbel ✻ ✻, *Culture des Jardins et Naturalisation des plantes étrangères*, au Jardin du Roi et rue de Chartres-St.-Hon., 4.
M. Chevreul ✻, *Arts chimiques*.

Professeur honoraire.

M. de Jussieu (A. L.) ✻ ✻, au Jardin du Roi.

Aides-Naturalistes.

M. Dufresne ✻, *Ch. du Labor. de Zoologie*, au Jardin du Roi. } *Préparation*
M. Prévost (Florent), rue Ste-Hyacinthe, n. 7. } *des Animaux.*
M. Latreille ✻, *Zoologie, animaux sans vertèbres*, au Jardin du Roi.
M. Valenciennes, *Idem, reptiles et poissons*, au Jardin du Roi.
M. Geoffroy-Saint-Hilaire (Isid.), *Idem, quadrupèdes, cétacées et oiseaux*, au Jardin du Roi.
M. Audouin ✻, *Idem, mollusques*, au Jardin du Roi.
M. Delafosse, *Minéralogie*, rue des Mathurins Saint-Jacques, n. 24.
M. Régley, *Géologie*, rue Saint-Denis, n 190.
M. Rousseau, *Anatomie comparée*, au Jardin du Roi.
M. Rousseau fils, *Idem*, au Jardin du Roi.
M Dubois, *Cours de Chimie*, au Jardin du Roi.
M Chevreul ✻, *Analyses chimiques*, aux Gobelins.
M. Richard, *Botanique*, rue de Tournon, n. 33.
M. Toscan, *Idem*, au Jardin du Roi.
M. Spach, *Culture*, au Jardin du Roi.

Bibliothèque.

M. Deleuze ✻, *Bibliothécaire*, au Jardin du Roi.

Galeries.

M. Thouin (Jacq.), *Garde des Galeries d'Hist. naturelle*, au Jardin du Roi.
M. Laurillard, *Garde des Galeries d'Anat. comparée*, au Jardin du Roi.

Ménagerie.

M. Cuvier (Frédéric) ✻, *Garde de la Ménagerie*, au Jardin du Roi.

Peintres chargés de l'enseignement de l'iconographie. MM.

Redouté aîné ✻, *pour les plantes*, rue de Seine St.-G., n. 6.
Huet, *pour les animaux*, rue Saint-Jacques, n. 59.

Peintres. Messieurs,

Redouté jeune, rue du Colombier.
De Wailly, rue des Champs-Elysées, n. 5.
Bessa, rue du Cherche-Midi, n. 26.
Meunier, rue du Dragon, n. 34.
Werner, rue Copeau, n. 34.

Jardin.

M. Riché, *Premier Jardinier*, au Jardin du Roi.

Secrétariat.

M. Royer, *Chef des bureaux du Secrét. et agent spécial*, au Jardin du Roi.

MAISON ROYALE DE CHARENTON.

Commission de Surveillance.

M. le Bon Favard de Langlade (C ❋), *Conseiller-d'Etat, Président à la Cour de Cassation*, r. des Petits-Augustins, 5.

M. le Bon Rendu (C ❋), *Conseiller d'Etat*, *Procureur général près la Cour des Comptes*, rue Saint-Honoré, n. 317.

M. le Cte Dodun de Keroman ❋, *Maire*, à Maisons-Alfort.

M. de Riberolles ❋. *Député*, *Conseiller Maître des comptes*, quai Malaquais, n. 5.

M. Rogniat, *Propriétaire*, rue Saint-Lazare, n. 74.

M. Roulhac Dumaupas, *Directeur*, à la Maison royale, commune de Charenton-St.-Maurice.

M. Esquirol ❋, *Insp. gén. des Etudes, Méd. en chef*, à Paris, r. de Buffon, 9.
M. Deguise fils ❋, *Chirurgien en chef*, à Paris, rue Taitbout, n. 36.
M. Bleynie, *Médecin adjoint*, } à la Maison royale.
M. Daulnoy, *Econome*, } à la Maison royale.
M. Le Roy, *Receveur*, } à la Maison royale.
M. Ramon, *Médecin*, *Surveillant général*, } à la Maison royale.
Mad. Macheré, *Surveillante des dames*, } à la Maison royale.
M. l'abbé Auger, *Aumônier*, } à la Maison royale.
M. Gandois-Héry, *Secrétaire en chef*, } à la Maison royale.
M. le Roux ❋, *Architecte*, à Paris, boulevard Saint-Martin, n. 18.
M. Roger, *Préposé aux Réceptions*, } à la Maison royale.
Madame Le Roy, *Surveillante de la Lingerie*. } à la Maison royale.

La Maison royale de Charenton est administrée sous l'autorité immédiate du Ministre de l'Intérieur, et placée sous la surveillance d'une commission spéciale qu'il a nommée à cet effet.

Sa destination est de soigner et traiter les aliénés des deux sexes, qui y sont reçus, soit à titre gratuit, soit comme pensionnaires.

Les admissions d'aliénés, à titre gratuit, ne peuvent être autorisées que par le Ministre, et pour un temps déterminé.

Il y a trois classes de pensions. Celles de la première classe sont de 1300 fr et au-dessus; celles de la seconde, de 975 fr., et celles de la troisième, de 650 fr., y compris le blanchissage.

Les aliénés ne peuvent être admis que sur la représentation de leur extrait de naissance et d'un jugement d'interdiction, ou d'un ordre de M. le Préfet de Police, ou d'une réquisition du Maire de l'arrondissement ou de la commune où ils résident.

Ces réquisitions, qui, à l'exception de celles de MM. les Maires de Paris, doivent être visées par le Sous-Préfet, doivent toujours être accompagnées d'un certificat authentique d'un médecin qui atteste l'aliénation du malade.

Cependant, dans les cas d'une nécessité absolue, les aliénés peuvent être reçus d'*urgence*, à la charge par les parens ou tuteurs de remplir immédiatement les formalités prescrites pour régulariser les admissions.

Les malades sont reçus tous les jours, à quelque heure qu'ils soient présentés; ce cas excepté, le public n'est admis à parler au Directeur, au Surveillant général et aux malades, que les dimanches, mardis et jeudis, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir. Le public n'est point admis dans l'intérieur de la maison.

Les aliénés, guéris ou non guéris, sont rendus à leurs familles sur la permission de l'autorité qui a requis ou ordonné leur entrée.

Le Ministre de l'Intérieur arrêta, le 25 octobre 1814, un réglement qui pourvut à tous les détails des services administratif et médical de la Maison; ce réglement va être revu et sensiblement amélioré.

De nouveaux bâtimens viennent d'être élevés à mi-côte, et à une superbe exposition, dans le grand jardin de la maison; ils sont destinés au logement de quatre-vingt-dix à cent dames des premières classes de la société, et offrent des habitations aussi saines qu'élégantes et commodes, à des prix supérieurs aux précédentes pensions de la première classe, mais modérés. Ces belles constructions ne tarderont pas à être achevées; et cent quatre-vingts ou deux cents dames pourront y recevoir des soins.

ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT.

Cet établissement, institué en 1766 par BOURGELAT, et destiné à former des vétérinaires, est dans les attributions du Ministre de l'Intérieur et possède tous les moyens pour donner une bonne instruction. Depuis plusieurs années, il reçoit d'importantes améliorations. Plusieurs constructions, faites d'après un nouveau plan général, lui donnent un aspect plus imposant, en même temps qu'elles assurent beaucoup mieux les services. La nouvelle chapelle laissera aux habitans d'Alfort la facilité d'assister aux offices divins; le bâtiment neuf des élèves, vaste et commode, peut contenir près de 300 étudians; le chenil, unique en son genre, offre les dispositions les mieux entendues pour le traitement des chiens malades; les nouvelles écuries pour 28 chevaux, étant terminées, réunissent les mêmes avantages que le chenil, et peuvent aussi servir de modèle.

Tous les animaux malades sont admis en traitement à l'école d'Alfort, et les propriétaires n'ont à payer que la pension alimentaire, dont le taux est provisoirement fixé à 2 fr. 50 cent., par jour, pour chaque cheval, et à 60 cent. par tête de chien. Les propriétaires pauvres n'ont à fournir que la nourriture des animaux, sans nulle autre rétribution.

Tous les sujets de l'âge de 16 à 25 ans peuvent être admis au nombre des élèves, dont les uns sont aux frais des parens, et les autres gratuits, titulaires de bourses entières ou de demi-bourses.

Le Ministre de la Guerre y entretient 40 élèves, pour le service vétérinaire dans les corps de cavalerie. La pension alimentaire est de 360 francs, par an, payables par trimestre et par avance; tous les élèves sont soumis au même régime, sont habillés de la même manière et reçoivent la même instruction.

Une ordonnance du 1er septembre 1825 a fixé à 4 ans la durée des études, au bout desquels les élèves reçoivent, s'ils sont jugés assez instruits, un diplôme de vétérinaire dont la rétribution est fixée à 100 francs.

L'époque d'entrée est au 1er octobre de chaque année, et nul ne peut être reçu que d'après une autorisation du Ministre de l'Intérieur; les sujets autorisés ne prennent définitivement rang d'élèves qu'après avoir prouvé, devant le jury d'examen, qu'ils réunissent les conditions requises, qui sont: l'orthographe, le calcul et de savoir confectionner un fer à cheval ou de bœuf.

Personnel de l'Ecole.

M. le Chev. Huzard ✱ ✱, *Insp. gén. des Ecoles royales Vétérin,*
M. le Chev. Girard ✱ ✱, *Directeur.*

Professeurs des Cours. Messieurs,

Desmarets, *Botanique*, *Zoologie.*
Moiroud, *Clinique, Jurisprudence commerciale, Police médicale.*
Yvart (Aug.). *Anatomie, Physiologie, Hygiène, Educ. des anim. domest. Haras.*
Lassaigne. *Physique, Chimie et Pharmacie.*
Renaud, *Professeur adj. Médecine opératoire, Maréchallerie et extérieur.*
Dupuy, *Aumonier-Bibliothécaire.* | Jacob, *Maître de dessin.*
Bleynie, *Méd.*, à l'hospice S.-Maurice.

SECTION X.

Administrations de Bienfaisance; et Service de Santé.

HOPITAL ROYAL DES QUINZE-VINGTS,

Rue de Charenton.

Cet établissement fut fondé par saint Louis, en 1260, pour 300 ou 15-20 pauvres aveugles. Les bienfaits de S. M. ont rendu à cet Hôpital les revenus dont il jouissait en 1789. Louis XVIII doit en être appelé le second fondateur.

Depuis la restauration, trois cents pensions de 150 fr. chacune ont été successivement créées pour des aveugles externes. Cinquante nouvelles pensions y ont été ajoutées en 1825.

Pour être admis, soit aux places de membres aveugles, soit aux pensions, il faut être dans un état de cécité absolue et d'indigence constatée. M. le Grand-Aumônier de France, Supérieur-général de l'hôpital, nomme aux places et aux pensions vacantes. Les choix se font parmi les aveugles de tous les départemens du Royaume.

ADMINISTRATION.

S. A. E. Mgr. le Cardinal Prince de Croÿ (C ✱), Archev. de Rouen, Grand-Aumôn. et Pair de Fr., *Supér. gén. immédiat.*

Gouverneurs-Administrateurs. Messieurs.

L'Abbé Perreau, *Vicaire génér. de* S. A. E. rue de Bourbon, n. 2.
Le Bon de Gérando (C ✱), *Cons.-d'Etat*, impasse Férou, n 7.
Sallier ✱, *Conseiller-d'Etat*, rue du Grand-Chantier, n. 6.
L'Abbé de Pontevez, *Aumônier du Roi*, rue de Bourbon, 50.
S. S. le Duc de Damas-Crux ✱ (G ✱), 1er Menin de Monsieur le Dauphin.
S. S. le Bon de Damas (C ✱) (G O ✱), *Gouverneur de S. A. R. Mgr. le Duc de Bordeaux.*

Service de l'Administration.

M. Hamel de la Barre, *Directeur-général de l'Hôpital, et Secrétaire de l'Administration.*
M. Gervais, *Trésorier.* M. Bougé, *Secrét. de la Dir.*
M. Clément, *Architecte, Insp. des Bâtim.*, r. du Petit-Bourbon, 2.

Chapelle de l'Hôpital royal.

M. l'Abbé Vacher, *Chefcier.*
M. l'Abbé Poch, 1er *Chapelain.*
M. l'Abbé Prompsault, 2e *Chap.*
M. l'Abbé Guinchard, *Ch. hon.*

Service de Santé.

M. Fizeau ✱ ✱, *Médecin*, place Saint-Sulpice, n. 6.
M. Mirambeau, *Chirurgien*, à l'Hôpital royal.
M. Charey, *Chirurgien-adjoint*, rue St.-Guillaume-F.-St.-G. 7.

Conseil de l'Administration.

M. Mandaroux Vertamy, *Av. aux C. du Roi*, r. des Poitevins, 2.
M. Bonnet fils, M. Lamy, } *Avocats à la Cour royale.*
M. Lombard, *Notaire*, rue Saint-Honoré, n. 317.
M. Plé, *Avoué au Tribunal de 1re Instance*, rue Ste-Anne, n. 34.

INSTITUTION ROYALE DES SOURDS-MUETS,

Rue Saint-Jacques, n. 256.

Cette institution est sous la surveillance immédiate du Ministre de l'Intérieur ; elle est administrée par un conseil gratuit et honoraire composé de sept membres.

Le nombre des élèves est fixé à 100, dont 80 à places entièrement gratuites, 10 à demi-bourse, et 10 à trois quarts de bourse.

Pour être admis dans l'institution, il faut avoir 10 ans, et pas plus de 15 ; produire l'acte de naissance, l'extrait baptistaire, le certificat de vaccine, le certificat d'indigence, celui de l'infirmité, toutes ces pièces dûment légalisées. L'enfant, à son entrée, est examiné par le médecin de l'établissement.

Le Ministre de l'Intérieur nomme aux places vacantes pour moitié, et les administrateurs pour l'autre moitié.

L'instruction dure 5 à 6 ans. Les élèves sont instruits dans la religion; ils apprennent à lire, écrire, compter, le dessin, la gravure. Il y a en outre des métiers qui assurent une existence aux élèves sortans.

Cette institution est ouverte à tous les sourds-muets des deux sexes dont les parens sont assez aisés pour les y entretenir. Le *maximum* de la pension est de 900 francs pour les garçons, et de 800 francs pour les filles.

Les étrangers sont admis aux exercices qui ont lieu une fois par mois, au jour et à l'heure indiquée par le billet d'entrée.

Depuis le 1er décembre 1824, le Conseil de perfectionnement nommé par le Gouvernement, pour la plus grande prospérité de cette institution, a tenu sa première séance.

Ce Conseil, dont le Directeur fait partie, est composé de cinq membres, savoir :

Messieurs

Abel de Remusat ✻.
Raynouard ✻ (O ✻), *Memb. de l'Inst.*
Cuvier (Fréd.) ✻, *Membre de l'Académie des Sciences,*
Ordinaire, *Insp.-gén. de l'Univ. roy.*

M. Feuillet, *Bibliothécaire de l'institut.*

Administrateurs.

M. le Baron de Gérando (C ✻), *Conseiller-d'Etat.*
S. S. le Duc de Doudeauville ✻ ✻ (O ✻), *Ministre d'Etat.*
M. le Cte Alexis de Noailles ✻ (C ✻), *Ministre d'Etat.*
M. Guéneau de Mussy ✻ ✻, *Médecin ordinaire du Roi.*
Bon Rendu (C ✻), *Procureur général près la Cour des Comptes.*
S. S. le Cte de Breteuil ✠ (C ✻).
M. Bréton (O ✻), *Membre du Conseil-général du département de la Seine.*

M. l'Abbé Borel, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Richard. | Rivière. | Morel.
Berthier. | Lenoir. | Valade.

M. Veyne, *Répétiteur.*

M. le Bon de Keppler ✻, *Agent-général, faisant les fonctions de secrétaire de l'administration.*

M. J. M. G. Itard ✻, *Médecin.*

Surveillans. Messieurs,

Puybonnieux. Huré. Valade.

Econome.

Mademoiselle Salmon (Justine).

Conseil de l'Administration. Messieurs,

Lombard, *Notaire*, rue Saint-Honoré, n. 317.
Plé, *Avoué au Tribunal de première Inst.*, rue Ste-Anne, n. 34.

Dames Professeurs des Elèves-Sourdes-Muettes. Mesdemoiselles,

Salmon (Elisabeth).
Ferment.
Barbier.
Morel, *maîtresse de Dessin.*

Surveillantes en chef des Sourdes-Muettes. Mesdemoiselles,

Farjon.
Wiser.

Aspirantes. Mesdemoiselles,

Huré, *Maîtresse d'écriture.*
Barbier (Gotfrède.)

Il y a aussi près l'administration deux Comités, l'un composé d'hommes, l'autre de dames, qui veulent bien se charger de placer les Elèves sortant de l'Institution ayant fini leur cours.

Comité de l'éducation industrielle et de placement. Messieurs,

De Baulny.
De Gérando, *Juge auditeur.*
Wilson.
Léon de Verdière.
Zangiacomi, *Juge suppléant.*
Le Cte Hervé de Kergorlay.
Ed. Blanc, *Avocat au Conseil du Roi.*
Le Mis de Cadore.
Le Vte Lanjuinais.
De Casenave.
Estève.

Comité des Dames. Mesdames,

Swetchine, *Présidente.*
La Comtesse de Breteuil.
La Baronne Mounier.
La Comtesse de Saint-Aulaire.
La Baronne de Varaigne.
Duvancel.
La Baronne Fréteau de Peny.
F. Delessert.
Guizot, née Dillon.
La Comtesse Anglès.
La Marquise de Dolomieu.
La Marquise de Montcalme.
Lutteroth, née Clémann.

INSTITUTION ROYALE DES JEUNES AVEUGLES,

Rue Saint-Victor, n. 68.

Cette institution est consacrée à l'instruction de soixante jeunes garçons et de trente filles aveugles, qui sont entretenus gratuitement pendant huit années, aux frais de l'Etat; elle fut créée par Louis XVI, en 1791. M. Valentin Haüy, qui avait formé en France un établissement pour l'éducation des aveugles, en fut le premier instituteur. Les demandes en admission gratuite sont adressées au Ministre de l'Intérieur, et doivent être accompagnées, 1° de l'extrait de naissance de l'élève proposé, qui ne doit avoir, aux termes des réglemens, ni moins de dix ans, ni plus de quatorze; 2° l'extrait de baptême; 3° d'un certificat du chirurgien de l'Hospice, dûment légalisé, constatant que l'enfant est frappé de *cécité totale;* qu'il n'a point de maladies contagieuses, qu'il n'est point en idiotisme; 4° enfin d'un certificat de bonne conduite et d'indigence, délivré par le Maire ou le curé de la paroisse qu'habitent les parens. Indépendamment des élèves gratuits, on admet dans l'institution des élèves payant. On traite du prix et des conditions de la pension avec le Directeur, qui en rend compte au conseil d'administration. La maison est gouvernée par une administration bienfaisante, composée de cinq membres, nommés par le Ministre.

ADMINISTRATION.

Administrateurs. Messieurs.

Cte Alexis de Noailles ❋ (C ❋), *Ministre d'Etat.*	Delvincourt ❋ (O ❋), *Doyen de la Faculté de Droit.*
S. S. le Cte de Breteuil (C❋)✛	D'Haranguier de Quincerot ❋,
Cochin ❋, *ancien Député.*	*Président à la Cour royale.*

M. Pignier, *Directeur et premier Instituteur.*
M. L. de Rubat, *Agent comptable.*

Instruction.

M. L'abbé Ryan, *Aumônier.*	M. St.-Martin. } *Surveil. des garç.*
M Dufau, *deuxième Instituteur.*	M. Rodin. }
Me Landresse, *Institutrice des filles.*	M. Coltat, *Surveil. adjoint.*
M. Magdelaine, *Professeur d'hist. et de mathématiques.*	Mlle. Rodin. *Surveil. des filles.*
M. Isman, *Maître de musique.*	M. Delsier, *Maître tisserand.*

M. Bruzard, *Architecte.*

Service de Santé.

M. Pignier, *Médecin en chef.*	M. Delmond, *Dentiste.*
M. Mirambeau, *Chirurgien.*	M. Boissel, *Pharmacien.*

Médecins consultans.

M. Nauche.	M. Baron ❋.	M. Fizeau ❋ ❋.
M. Récamier ❋.	M. Cayol ❋.	M. Gondret.

ASILE ROYAL DE LA PROVIDENCE,

Sous l'autorité immédiate du Ministre de l'Intérieur.

Cet Etablissement, situé près et hors la barrière des Martyrs, n. 50, et fondé en 1804 par M. et Madame Micault de la Vieuville, est devenu établissement royal, et a reçu une existence légale par ordonnance du Roi, du 24 décembre 1817.

Il sert de retraite à 60 vieillards ou infirmes des deux sexes, de la ville de Paris, qui y sont logés et nourris tant en santé qu'en maladie.

Douze des places sont gratuites. Deux sont à la nomination des fondateurs et de leurs familles, deux à la nomination du Ministre de l'Intérieur, et huit à celle de la Société de la Providence. Les quarante-huit autres places sont à pension, dont le prix est de 600 francs, 500, 400 et 300 francs.

Douze de ces dernières places ont été fondées par le Roi, et sont à la nomination du Ministre de sa Maison; seize sont à la nomination de la Société de la Providence, et vingt à celle du Conseil d'administration de l'Asile.

L'Asile est administré gratuitement par un Administrateur en chef, sous la surveillance d'un Conseil composé de cinq membres, dont l'Administrateur en chef, nommé par le Roi, fait partie. Les quatre autres membres sont nommés, savoir : un par le Ministre de l'Intérieur, un autre par le Ministre de la Maison du Roi, et deux par la Société de la Providence.

Une Supérieure et quatre Sœurs de la Congrégation des Dames hospitalières du diocèse de Nevers, ont le gouvernement intérieur de l'Asile, sous la direction de l'Administrateur en chef.

Administrateur en Chef.

M. le Chev. de la Vieuville ❋, *Fondateur de l'Etablissement, Lieutenant-Colonel de cavalerie*, rue de Sèvres, n. 111.

M. le Chev. de Courcelles *ancien Magistrat*, rue de Sèvres, n. 111, *a la survivance, et remplace M. de la Vieuville dans l'administration en chef en cas d'absence ou de maladie.*

Conseil d'Administration.

M. le Bon Rendu (C ✱), *Conseiller-d'État*, *Procureur-général du Roi*, *près la Cour des Comptes*, Président.
M. le Chev. de Corcelles, *Administrateur en Chef*.
M. Alphonse de la Bouillerie ✱, *Maître des Req. Intend. de la Liste civile*.
M. le Bon de Tourolle ✱, *Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi*, *et Membre du Conseil général du département de la Seine*.
M. le Vte de la Boullaye ✠ (O ✱), *Intendant honor. de la maison du Roi*.

M. Desroches, *Agent Comptable*.
M. Huot, *Aumônier*.
M. Pravas, *Médecin*
M. Blandin, *Chirurgien*.

SOCIÉTÉ DE LA PROVIDENCE.

Comité d'Administration. Messieurs,

S. S. le Cte de Chabons, Evêque d'Amiens et 1er Aumônier de S. A. R. MADAME, Duchesse de Berry, } *Vice-Prés. de la Société*.
S. S. le Mis de Rosambo ✱. } *Vice-Prés. de la Société*.
S. S. le Mis de Levis-Mirepoix ✱ ✱, Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, } *Secrétaires de la Société*.
Le Chev. De Courcelles, ancien Magistrat, } *Secrétaires de la Société*.
Le Mis de Maleissye ✱, *Maréchal-de-camp*, *Administrateur-Trésorier de la Société*.
Le Bon de Tourolle ✱, } *Membres du Conseil d'Administ. de l'Asile de la Providence, nommés par la Société*.
Le Vte de la Boullaye ✠ (O ✱), } *Membres du Conseil d'Administ. de l'Asile de la Providence, nommés par la Société*.
Marduel, Curé de Saint-Roch, *Président du Comité*.
Le Vte de Fezenzac (G ✠) (C ✱), *Lieutenant-général*.
Le Cte Just de Noailles ✱ (O ✱), *Gentilhomme de la Chambre du Roi*.
Le Bon de Boisville ✠ ✱, *Lieutenant-colonel*.
Le Cte d'Armaillé ✠.
Le Bon Travers de Beauvert ✱ ✠, *Sous-Intendant militaire*.
Bernard du Boyer.
Ulysse Desroches, *Agent de la Société*.

Les Bureaux d'Administration de l'Asile et de la Société sont établis à Paris, rue Saint-Honoré, n. 290.

Membres honoraires.

S. S. le Cte de Caraman (Maurice) (C ✠) (O ✱), *Maréchal-de-camp*.
Le Bon Giresse de la Beyrie (O ✱), *Préfet*.
Le Cte de Montbel (O ✱), *Gentilhomme de la Chambre du Roi*.

Commission de Secours instituée par la Société. Mesdames,

De la Vieuville, *Présid. de la Comm.*
La Vicomtesse de Sourches. *vice-prési.*
La Maréchale Duchesse de Feltre.
La Baronne de Baulny.
La Baronne de Damas.
La Comtesse de l'Espine.
De Courcelles, *Secrét. de la Commission*.
La Baronne de la Bouillerie, honor.

M. le Chev. de la Vieuville ✠, *Administrateur-Trésorier*.

ADMINISTRATION

DES HÔPITAUX, HOSPICES CIVILS, SECOURS A DOMICILE, ET ENFANS-TROUVÉS, DE LA VILLE DE PARIS.

Cette Administration se compose d'un *Conseil général*, qui dirige tous ces établissemens, et d'une *Commission administrative*.

Les fonctions administratives sont partagées entre les membres de la commission, sous la surveillance des membres du conseil général spécialement désignés pour chaque partie de l'administration ; à cet effet, il a été formé cinq divisions principales :

La première comprend les hospices, la boulangerie générale, la pharmacie centrale ; la deuxième, les hôpitaux ; la troisième, les domaines ; la quatrième, les secours à domicile ; la cinquième, la comptabilité générale.

CONSEIL GÉNÉRAL D'ADMINISTRATION. Messieurs,

Le Préfet du département de la Seine, *Président né*.
Le Préfet de Police, *Membre né*.
S. S. le Mis Barbé de Marbois (G ✻), *Ministre-d'Etat, premier Président de la Cour des comptes*, rue du Chemin-du-Rempart, n. 1.
S. S. le Cte de Breteuil ✠ (C ✻), rue de la Michodière, n 8.
Bréton (O ✻), *Notaire honoraire. Membre du Conseil général du département*, rue du Faub. Poissonnière, n. 6.
Le Bon Camet de la Bonardière ✠ (O ✻), *Cons.-d'Etat*, rue Pierre-Sarrazin, 13.
S. S. Le Cte Chaptal ✠ (G O ✻), rue de Grenelle-St.-Germain, n 88.
Cochin ✻. *Maire du douzième arrondiss. de Paris*, rue du Canivet, n. 3.
Le Bon Delessert (O ✻), *Député*, rue Montmartre, hôtel d'Uzès.
S S Le Duc de Doudeauville ✻ ✠ (O ✻), *Min.-d'Etat*, r. de Varennes, 33.
Le Bon Legrand de Vaux ✻, *Membre du Conseil général du département*, rue Neuve-Saint-Gilles, n. 15.
S. G. le Mis de Pastoret ✻ (G ✻), *Chancelier de France*, palais du Petit-Luxembourg, rue de Vaugirard.
Le Bon Portal ✠ (O ✻), *premier Médecin du Roi*, rue de Condé, n. 12.
M. le Cte Le Peletier d'Aunay (O ✻). *Mar.-de-Camp*, rue des SS. Pères, 60.
Le Bon Rendu (C ✻), *Cons.-d'Etat, Procureur général près la Cour des Comptes*, rue Saint-Honoré, n. 317.
S. S. le Mis de Rosambo ✻, rue de Matignon, n. 1.
S. S. Le Bon Séguier (G O ✻), *premier Président de la Cour royale de Paris*, rue Pavée-St.-André-des-Arcs, n. 18.

Le Conseil général d'administration tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville, tous les mercredis.

Commission administrative. Messieurs,

Boicervoise, *Ordonnateur-général*, rue et île St.-Louis, n. 104.
Coulomb (L.) ✻, rue Caumartin, n. 37.
Desportes ✻, rue de l'Echiquier, n. 40.
Duplay ✻, rue des Fossés-Saint-Bernard, n. 43.
Jourdan, rue de Vendôme, n. 17.
Peligot ✻, *honoraire*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 101.
Valdruche ✻, rue Saint-Christophe, n. 1.

Secrétariat général et Caisse. Messieurs,

Valdruche ✻, *Secrétaire général*, rue St.-Christophe, n. 1.
Guérin ✻, *Receveur des hospices*, parvis Notre-Dame, n. 30.

Comité consultatif. Messieurs,

Chignard ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue du Mail, n. 12.
Hennequin ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue des SS. Pères, n. 3.
Thévenin père ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue de Grenelle-St.-Honoré, 14.
Gairal ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue Louis-le-Grand, n. 15.
Latruffe-Montmeylian, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation*, rue Pavée-St.-André, n. 5.

Les bureaux de la Commission administrative et du Secrétariat général sont dans la maison de l'Administration, rue Neuve-Notre-Dame, n. 2.

DIRECTION DES TRAVAUX.

Surveillance des Membres du Conseil général. Messieurs,

S. S. Le M[is] *Barbé de Marbois.* L'Hôtel-Dieu, la Comptabilité ancienne.
Le B[on] *Rendu.* Le contentieux (conjointement avec M. Bréton), l'hospice des Ménages.
Bréton. La Direction des Nourrices, le contentieux (conjointement avec M. le B[on] Rendu). L'hospice de la Vieillesse (hommes).
Le B[on] *Camet de la Bonardiere.* Le Secrétariat, l'administration des Domaines, l'hospice des Enfans-Trouvés et la Maison d'accouchement, les Bureaux de charité (conjointement avec M. Cochin), la fondation Montyon.
S. S. Le C[te] *Chaptal.* L'hôpital des Vénériens, la Filature, la Boulangerie générale, la Pharmacie centrale.
Cochin. L'hôpital Cochin, les Bureaux de charité (conjointement avec M. le B[on] de la Bonardière).
Le B[on] *Delessert.* La Comptabilité générale, la Maison royale de santé (faubourg Saint-Denis).
S. S. Le Duc de *Doudeauville.* L'hospice de La Rochefoucauld, l'hôpital des Enfans, la Pitié, l'hôpital Necker.
S. S. le C[te] *de Bretéuil.* L'institution de Sainte-Périne, l'hopital St-Antoine.
S. G. le M[is] *de Pastoret.* Les Secours à domicile, l'hospice de la Vieillesse (femmes).
Le C[te] *Le Peletier d'Aunay.* L'hospice des Incurables (femmes).
S. S. Le M[is] *de Rosambo* ✲. L'hôpital Beaujon.
S. S. le B[on] *Séguier.* La Charité, la clinique de l'hôpital de la Charité, l'hospice des Orphelins.
Le B[on] *Portal.* Le Service de santé, le Bureau central d'admission.
Le B[on] *Legrand de Vaux.* L'hôpital Saint-Louis, l'hospice des Incurables (hommes).

Secrétariat général. Messieurs.

Valdruche, *Secrétaire général.*
Wanbockstals, *Chef.*

Premiere Division. Hospices. *Fonctions administratives.* Messieurs,

B. Desportes, *Membre de la Commission.*—Les hospices de la Vieillesse (hommes), de la Vieillesse (femmes), des Incurables (hommes), des Incurables (femmes), des Ménages, de La Rochefoucauld, l'Institution de Sainte-Périne, la Boulangerie générale, l'Hôtel-Dieu, la Pitié, Beaujon et la pharmacie centrale.

Bourgeois, *Chef.*

Deuxième Division. Hôpitaux. Messieurs,

Jourdan (P.), *Membre de la Commission.*—Les hôpitaux, Charité, S.-Antoine, Necker, Cochin, la clinique de la Charité; Saint-Louis, Vénériens, Enfans malades, Accouchement, Maison royale de santé, faubourg Saint-Denis; les hospices des Orphelins, des Enfans-Trouvés; la Direction générale des Nourrices.

Jourdan (A.-G.), *Chef.*

Troisieme Division. Domaines. Affaires contentieuses, Tutelles, Dons et Legs, Droits sur les spectacles.

M. Duplay, *Membre de la Commiss.*
M. Censier, *Chef.*
M. Mesny, M. Boivin, } *Chefs.*

Quatrième Division. Secours à domicile.

M. Coulomb, M. Valdruche, } *Memb. de la Comm.*
M. Thué, M. Battelle, } *Chefs.*

Cinquième Division. Comptabilité générale.

M. Boicervoise, *Ordonnateur-général.* | M. Combes, *Chef.*

Caisse générale.

M. Guérin, *Receveur.*

Les bureaux de la Caisse sont dans la maison de l'Administration, parvis Notre-Dame, n. 30.

Contrôle des Recettes et Dépenses.

M. de la Guéronnière, *Contrôleur*, rue des Vieilles-Tuileries, n. 2.

Avocats de l'Administration. Messieurs,

Hennequin ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue des Saints-Pères, n. 3.
Latruffe-Montmeylian, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation*, rue Pavée-St.-André, n. 5.

Agens judiciaires de l'Administration. Messieurs,

Lecacheur, *Avoué près la Cour royale*, rue Hautefeuille, n. 1.
Derbanne, *Avoué près le tribunal de prem. inst.*, rue Montmartre, n. 139.
Champion ✻, *Notaire*, rue de la Monnaie, n. 19.
Bouchet, *Agent de Change*, rue Neuve-St.-Augustin, n. 10.
Charriot, *Commissaire-priseur*, rue Montmartre, n. 84.
Petit, *Huissier audiencier au Tribunal de 1re inst.*, quai de la Rapée, n. 83.

Architectes. Messieurs,

Rohault ✻, rue d'Aguesseau, n. 12.
Huvé, rue des Moulins, n. 19.
Gauthier, rue Ne-St.-Eustache, n. 36.
Vasserot, rue Boucherat, n. 7.

Bureau central d'admission dans les Hôpitaux et Hospices.

Tous les individus qui ne sont pas assez malades pour être admis d'urgence dans l'Hôpital le plus voisin de leur domicile sont obligés de se présenter au Bureau central d'admission, qui les examine, et leur donne, s'il y a lieu, un bulletin d'admission pour l'Hôpital où l'on traite la maladie dont ils sont attaqués. Tous les indigens qui se présentent pour être placés dans les hospices sont aussi examinés par les médecins du Bureau central. Depuis 1807, il existe un traitement externe établi au Bureau central pour les enfans attaqués de la teigne; ce traitement a lieu tous les mardis et samedis, depuis neuf heures jusqu'à midi. On donne également des bandages aux personnes munies d'un certificat d'indigence des Bureaux de charité, les lundis et vendredis, de neuf heures à midi. Il est aussi établi un Bureau central des vaccinations gratuites les jeudis et dimanches, à onze heures précises. Ce Bureau, placé parvis Notre-Dame, est ouvert tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre. Les médecins et chirurgiens, chargés de l'examen des malades, sont:

Messieurs les Docteurs,

François (O ✻), rue Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, n. 9.
Clément, *au Jardin du Roi.*
Parent de Chatelet ✻, rue Geoffroy-l'Anier, n. 22.
Martin Solon, r. des Bons-Enfans, 23
Andral, rue des Saussaies, n. 11.
Piorry, galerie Véro-Dodat, n. 33.
Guérard, rue de Vaugirard, n. 62
Pavet de Courteille, r. de Tournon. 13
Velpeau, r. de l'Ecole de Médecine. 3
Maréchal, rue des Saints-Pères, n. 75.
Bérard, r. de l'Ecole-de-Médecine, 13.
Jobert, rue du Four-St.-Honoré, n. 47.
Bavoil, *Secrétaire du Bureau.*
Ronsil et Blin, *Chirurgiens-Herniaires*, rue Tiquetonne, n. 20.
Mahon frères, rue du Pas-de-la-Mule, n. 2, *pour le traitem. de la teigne.*
Fautrel, rue Saint-Antoine, n. 62, *surveillant le traitement de la teigne.*

HÔPITAUX ET HOSPICES.

Les Hôpitaux, au nombre de onze, sont consacrés au traitement des malades indigens.

HÔTEL-DIEU, *Parvis Notre-Dame.*

On reçoit dans cette maison les blessés et les malades, à l'exception des enfans, des incurables, des fous, des femmes en couche et des individus attaqués de maladies vénériennes ou chroniques. Cet hôpital est desservi par les dames religieuses de Saint-Augustin.

M. Mas, *Agent de surveillance.* M. Cordebar, *Econome.*

Médecins. Messieurs,

Piot de Montaigu ✠ ✻, 1er *Médecin cons. du Roi, Doyen des médec. de l'Hôtel-Dieu*, r. de l'Arbre-Sec, 33.
Petit ✻, *Médecin consultant du Roi*, rue de Condé, n. 30.
Borie, rue Ste.-Anne, n. 34.
Récamier ✻, *Professeur à l'Ecole de Médecine*, rue du Regard, n. 1.
Husson ✻, au Collége de Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques.
Guéneau de Mussy ✻, rue de Tournon, n. 12.
M. Bally ✠ ✻, rue Neuve-Vivienne.
Caillard, *Médecin sédent. à l'Hôtel-Dieu.*

Chirurgiens. Messieurs,

Le Bon Dupuytren ✠ ✻, 1er *Chir. du Roi, Prof. à l'Ec. de Méd. Chir. en chef*, place du Petit-Bourbon, n. 4
Breschet ✻, *Chirurgien ordinaire*, rue de l'Observance, n. 3.
Sanson, *Chirurgien de 2e classe*, Vieille rue du Temple, n 6.
Duval, *Pharmacien en chef.*
Morisset, *Pharmacien en chef, honoraire.*

HÔPITAL DE LA PITIÉ, *rue Copeau, près la rue Saint-Victor.*

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu.

M Imard, *Agent de surveillance.*
M. Serres ✻, *Médecin ordinaire*, rue Copeau, à l'hôpital.
M Louis ✻, rue d'Enfer-St.-Michel, n. 9.
M. Lisfranc ✻. *Chirurgien en chef*, rue St.-Martin, n. 149.
M. Gerdy, *Chirurgien de 2e classe*, rue des Fossés-Saint-Jacques, n. 12.
M. Soubeiran, *Pharmacien.*

Cette maison est desservie par les dames Relig. de St.-Thomas-de-Villeneuve

HÔPITAL DE LA CHARITÉ, *rue des Saints-Pères.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu, et soignés par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paule.

M. Turquie, *Agent de surveillance.*

Médecins. Messieurs,

Fouquier ✻, *Professeur à l'Ecole de Médecine*, rue Taranne, n. 7.
Lerminier ✻, r. Basse-du-Rempart, 54.
Rullier, r. Croix-des-Pet.-Champs, 39.
Chomel, *Médecin honoraire*, rue de l'Université, n. 12.

Chirurgiens. Messieurs,

Le Bon Boyer ✠ (O ✻), *Chirurgien consultant du Roi, Professeur à la Faculté de Médecine, Chir. en chef*, rue de Grenelle-S.-G., n. 9.
Roux ✻, *Professeur à la Faculté de Médecine, Chirurgien de deuxième classe*, rue de l'Université, n. 25.
Petroz, *Pharmacien.*

HÔPITAL SAINT-ANTOINE, *rue du faubourg Saint-Antoine,*

A l'ancienne Abbaye Saint-Antoine.

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Bugnon, *Agent de Surveillance.*
M. Kapeler, *Médecin*, rue Ste-Croix, Chaussée-d'Antin, n. 20.
M. Rayer, *Médecin adjoint*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 54.
M. Beauchêne, *Chir.*, rue du Bac, 33.
M. Tassard, *Pharmacien.*

HÔPITAL COCHIN, *rue du Faubourg Saint-Jacques.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Jadioux, rue du Paon, n. 8, hôtel de Tours.

M. Guerbois, *Chirurgien* au Collége Louis-le-Grand, rue St.-Jacques.

HÔPITAL DE MADAME NECKER, *rue de Sèvres, près le Boulevart.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi et surveillé par les Sœurs de la Charité.

M. Honoré, *Méd.* r. de Bossuet, 2.
M. Baffos, *Chir.*, rue de l'Odéon, 23.

HÔPITAL BEAUJON, *rue du Faubourg du Roule.*

On reçoit dans cet hôpital les malades ou blessés, comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Laroche, *Agent de Surveillance.*
M. Renauldin, *Médecin*, rue Saint-Honoré, n. 392.
M. Marjolin ✻, *Chir.* de Richelieu, 89.
M. Blandin, *Chirurgien de 2e classe*, passage du Commerce, n. 19.

HÔPITAL DES ENFANS,

Rue de Sèvres, près le boulevart, dans la maison ci-dev. de l'Enfant-Jésus.

Cet hôpital est spécialement consacré à la réception des enfans malades. Il est desservi par les dames religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve.

M. Gauthier, *Agent de surveillance.*
M. Jadelot ✻, *Médecin*, r. du Bac, 86.
M. Guersent ✻, *Méd.*, rue de Paradis, n. 16.
M. Delabarre ✻, *Médecin-Dentiste.*
M. Baffos, *Chirurgien en chef*, rue de l'Odéon, n. 23.
M. Bataille, *Pharmacien.*

HÔPITAL SAINT-LOUIS, *rue des Récollets.*

Cet hôpital est consacré à la guérison des maladies chroniques, des ulcères, des scrophules, des dartres, des teignes et des gales. Il est desservi par les dames religieuses de Saint-Augustin, comme l'Hôtel-Dieu.

M. Generès Sourvillé ✻, *Agent de surveillance.*
M. Briard, *Econome.*
M. le Bon Alibert ✻ (O ✻), 1er *Méd. o'd. du Roi*, *Prof. à la Faculté de Médecine*, rue de Varennes S.-G. 4.
M. Biett, *Médecin suppl.*, à l'hôpital St.-Louis, et rue Coq-Héron, n. 5.
M. Manry ✻, *Méd. sup.*, r. d'Artois, 8.
M. Lugol, *Médecin suppléant*, rue Chantereine, n. 12.
M. le Bon Richerand ✻ ✻, *Chirurgien consultant du Roi*, *Profess. à la Faculté de Médecine*, *Chirur. en chef*, rue de Bondi, n. 44.
M. Cloquet (Jules) ✻, *Chirurgien de 2e classe*, rue de l'Eperon, n. 8.
M. Prat, *Pharmacien en chef.*

HÔPITAL DES VÉNÉRIENS.

Cet hôpital est spécialement consacré à la guérison des maladies vénériennes, soit en admettant les malades dans l'hôpital, soit en leur donnant des conseils et les remèdes, dont ils font usage chez eux.

M. Demauroy, *Agent de surveillance.*
M. Sauvageot, *Econome.*
M. Cullerier, *Chirurgien en chef.*
M. Bard, *Chirurgien des nourrices.*
M. Gilbert, *Chirurgien Aide-Major.*
M. Harveng, *Pharmacien en chef.*

MAISON ROYALE DE SANTÉ, *rue du Faubourg Saint-Denis.*

Cette maison est destinée à recevoir des malades qui paient 2 fr. 50 c. pour être admis aux salles communes, 5 fr. et 3 fr. 50 c. pour être admis dans des chambres particulières.

M. de Mahéas, *Agent de surveill.*
M. Duméril ✻, *Médecin, Profess. à la Faculté de Médecine*, rue du Faubourg Poissonnière, n. 3.
M. Cruveilher ✻. *Méd. suppléant. Professeur à la Faculté de Médecine*, rue Sainte-Anne, n. 23.
M. le Baron Dubois ✠ (O ✻), *Chirurgien en chef*, rue de M. Le Prince, n. 12.
M. Paul Dubois, *Chirurgien adjoint.*
M. Hachette, *Pharmacien.*

MAISON D'ACCOUCHEMENT.

Cette maison, située rue de la Bourbe, est destinée à la réception des femmes grosses et des femmes en couche; il existe dans cette maison un pensionnat et une école d'accouchement pour l'instruction des élèves sages-femmes qui sont envoyées des départemens.

M. Auzat, *Agent de Surveillance.*
M. Désormeaux ✻, *Méd., Professeur de la Faculté de Médecine*, rue de l'Abbaye, n. 16.
M. Paul Dubois, *Professeur en chef.*
M. le Bon Dubois ✠ (O ✻), *Professeur honor.*, rue de M. Le Prince, n. 12.
Mme. Legrand, *Sage-Femme en chef.*
M. Frigério, *Pharmacien.*

HOSPICE DES ENFANS-TROUVÉS.

Cet hospice, situé rue d'Enfer, desservi par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paule, dites de la Charité, est destiné à la réception, à l'allaitement et au placement, à la campagne, des enfans trouvés.

M. Jullian, *Agent de Surveillance.*
M. Baron ✻. *Méd. des Enfans de France*, r. du Four St.-Germain, 47.
M. le Bon Thevenot de Saint-Blaise ✠ (O ✻), 1er *Chir. ord. du Roi, Chir. en chef*, rue du Doyenné, n. 4.
M. Auvity (Ambroise) ✻, *Chirur. adj.* rue Saint-Germain-des-Prés, n. 11.

HOSPICE DE LA VIEILLESSE (femmes).

Cet hospice est destiné à recevoir les femmes indigentes, infirmes, ou âgées de 70 ans, et en outre au traitement des folles.

M. Busnot, *Agent de surveillance.*
M. Petit ✻, *Econome.*
M. Pariset ✠ ✻, *Secrét. perpétuel de l'Acad. royale de méd.*, *Médecin ordinaire, chargé du traitement des aliénés*, rue de Poitiers, n. 8.
M. Rostan, *Médecin suppléant*, à la Salpêtrière.
M. Magendie ✠. *Médecin suppléant*, rue de Seine S.-G., n. 36.
M. Landré-Beauvais ✻, *Médec. hon.*
M. Laliement, *Chirurgien en chef.*
M. Grancher, *Pharmacien en chef.*

HOSPICE DE LA VIEILLESSE (hommes).

Cet hospice est destiné à recevoir les hommes indigens, infirmes, ou âgés de 70 ans, et en outre au traitement des fous.

M. Mallon, *Agent de surveillance.*
M. Juglar, *Econome.*
M. Ferrus ✻, *Méd. ord., chargé du traitement des aliénés.*
M. Lullier-Winslow ✻, *Médecin ord. chargé des infirmeries.*
M. Murat, *Chir. en chef*, à l'Hospice
M. Morel, *Pharmacien en chef.*

HOSPICE DES INCURABLES (femmes).

Faubourg Saint-Germain.

Cet hospice est consacré à la réception des femmes indigentes attaquées d'infirmités graves et incurables. Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Girault, *Agent de surveillance.* | M. Lafon ✻, *Médecin-Chirurgien.*

HOSPICE DES INCURABLES (hommes).

Faubourg Saint-Martin.

Cet hospice est consacré à la réception des hommes indigens attaqués d'infirmités graves et incurables. Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Colomby, *Agent de surveillance.*

M. Dartigues. *Médecin* à l'hospice, rue des Récollets, faub. Saint-Martin.

HOSPICE DE LA ROCHEFOUCAULD.

Cette maison est réservée pour les anciens employés des hospices, et les indigens des deux sexes âgés et infirmes, qui paient une pension ou une somme fixe et determinée. Elle est desservie par les Sœurs de la Charité.

M. Ballet, *Agent de surveillance.*
M. Naudin, *Médecin-Chirurgien.*

HOSPICE DES ORPHELINS, *rue du Faubourg Saint-Antoine.*

Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Magin, *Agent de surveillance.*
M. Kapeler, *Médecin*, chargé provisoirement du service de Santé.
M. Delabarre ✻, *Médecin-Dentiste*, rue de la Paix, n. 19.

INSTITUTION DE SAINTE-PÉRINE, *à Chaillot.*

Cette maison est consacrée à la réception des personnes de l'un et de l'autre sexe âgées ou infirmes qui paient une pension annuelle ou une somme fixe lors de leur admission. Elle est desservie par les Sœurs de la Sagesse.

M. Véron, *Agent de surveillance.*
M. Canuet, *Médecin.*

HOSPICE DES MÉNAGES,

Rue de Sèvres, ci-devant hôpital des Petites-Maisons.

Cette maison est destinée aux époux indigens en ménage, dont l'un doit être âgé au moins de soixante-dix ans, et l'autre au moins de soixante. Elle est desservie par les Sœurs de la Charité.

M. Maillefer, *Agent de surveillance.*
M. Tonnelier ✻, *Econome.*

M. Maret, *Chirurgien*, à l'hospice.

ÉTABLISSEMENS RELATIFS AUX HÔPITAUX ET HOSPICES.

Boulangerie générale, Maison de Scipion.

Les bâtimens de cette maison sont uniquement employés à la fabrication du pain nécessaire aux hôpitaux et hospices, aux Quinze-Vingts et aux Sourds-Muets

M. Féron, *Agent de surveillance.*

Pharmacie centrale, quai de la Tournelle.

Cet établissement fait le service pharmaceutique des hôpitaux et hospices, des bureaux de charité et des maisons de détention du département ; on y prépare, pour tout le Royaume, les boîtes de médicamens nécessaires au service des

épidémies, et les boîtes chirurgico-pharmaceutiques, pour les noyés et les asphyxiés.

M. Henry ※, *Chef.* | M. Potier, *Chef des magasins.*

Cave générale dans la maison centrale de l'Administration, rue Neuve-Notre-Dame.

M. Cottin, *Agent de surveillance.*

Bureau de la Direction des Nourrices.

M. Dubost, *Directeur.*
M. Manry ※, *Médecin, chargé provisoirement du service*, rue d'Artois, n. 8.

Ce Bureau, situé rue Sainte-Appoline, n. 18, est chargé d'assurer aux habitans de Paris les moyens de se procurer des Nourrices dignes de confiance, de garantir à ces mêmes Nourrices le paiement de leur salaire, et de les surveiller.

Le Bureau des Nourrices est sous la Direction du Conseil général des Hospices, qui le surveille par l'un de ses membres.

AMPHITHÉATRE D'ANATOMIE DES HÔPITAUX DE PARIS.

Cet établissement, qui est situé près l'hôpital de la Pitié, est destiné à l'instruction des jeunes gens qui se vouent à l'exercice de l'art médical.

M. Serres ※. *Docteur en médecine, chef des travaux anatomiques, à l'hôpital de la Pitié*, rue Copeau.

ÉTABLISSEMENT DE FILATURE,

Maison des Hospitalières, près la place Royale.

M. Jaudin, *Directeur.*

Cet établissement est destiné à procurer de l'ouvrage aux femmes indigentes On donne à celles qui se présentent avec un certificat du Bureau de Charité, et le cautionnement d'une personne connue, une certaine quantité de filasse pour la convertir en fil, dont on leur paie la façon lorsqu'elles le rapportent.

SECOURS A DOMICILE.

Douze Bureaux de charité sont chargés de la distribution des Secours à domicile dans les douze arrondissemens municipaux de la ville de Paris, sous la direction de M. le Préfet de la Seine et du Conseil général d'administration des Hospices et Secours publics de Paris.

Chaque Bureau est composé, 1° du Maire de l'arrondissement, Président-né du Bureau, des Adjoints, du Curé de la Paroisse, des Desservans des succursales; 2° de douze Administrateurs nommés par le Ministre de l'Intérieur; 3° de Commissaires des pauvres et de Dames de Charité, dont le nombre est déterminé par les Bureaux. Un Agent comptable est attaché à chaque Bureau.

Il y a, dans chacun des arrondissemens, des maisons consacrées à la distribution des secours et aux écoles, dont la plupart sont tenues par les Frères des Ecoles chrétiennes et les Sœurs de la Charité.

BUREAUX DE CHARITÉ DES DOUZE ARRONDISSEMENS.

Dans chaque arrondissement, MM. les Maires et Adjoints, Curés et Desservans, et, lorsqu'il y a un temple protestant, le Ministre, sont membres-nés des bureaux.

Nota. MM. les Administrateurs temporaires sont inscrits dans l'ordre des décisions ministérielles qui les ont nommés.

Bureau du premier Arrondissement, grande rue Verte, n. 22.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Le Mis de La Rouzière ✻, *Propriétaire*, rue de Chaillot, n. 64.
Le Cte de Pastoret (C ✻), *Conseiller-d'Etat*, au Petit-Luxembourg.
Michel, *Propriétaire*, rue de Chaillot, n. 65.
Veuvilliers (O ✻), *Secrétaire-général du Ministère de la Marine*, rue Royale-S.-H., n. 2.
Raymond, *Pharmacien de Monsieur le Dauphin*, Faub.-S.-Honoré, 118.
Prillieux, *Propriétaire*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 44 *bis*.
Estienne ✻, *Propriétaire*, rue de Rivoli, n. 14.
Lamarre, *Propriétaire*, rue Saint-Honoré, n. 416.
Thiboust, *Propriétaire*, rue du Dauphin, n. 12.
S. S. le Mis de Gourgues ✻, rue des Saussayes, n. 15.
Jobey ✻, *Propriétaire*, rue de Chartres, n. 11.
Le Bon de Malus ✻, *Propriétaire*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 130.
Doyen, *Secrétaire-Trésorier*, rue Royale-Saint-Honoré, n. 6.

Bureau du deuxième Arrondissement, Maison de Secours, rue Neuve-Saint-Roch, n. 9.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

De Marigny ✻, *Administrateur des Messageries*, *Trésorier honoraire*, rue St.-Lazare, n. 76 *bis*.
Letellier, *Contrôleur des Contributions directes*, rue des Trois-Frères, n. 9.
Juge, *ancien Avoué*, rue du Marché-Saint-Honoré, n. 5.
Le Rat de Magnitot, *Juge-de-Paix du 2e Arrondissement*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 58.
Sarazin, *Doct. en Méd.*, *Secrét. hon.*, rue Traversière-St.-Honoré, n. 18.
De Navières ✻, *Docteur en Médecine*, rue Saint-Lazare, n. 58.
Noël, *ancien Notaire*, rue de Rivoli, n. 30.
Dansse, *Docteur en Médecine*, rue Grange-Batelière, n. 26.
Lefebvre, *Propriétaire*, rue Louis-le-Grand, n. 16.
Morin, *Pharmacien*, rue d'Artois, n. 40.
Labbé, *ancien Négociant*, rue Sainte-Anne, n. 46.
Le Bon de Bray ✻, rue d'Artois, n. 40
Bronner, *Secrétaire-Trésorier*, place Saint-Michel, n. 12.

Bureau du troisième Arrondissement, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Picot, *Avoué*, rue du Gros-Chenêt, n. 6.
Drouot, *Propriétaire*, rue du Faub.-Poissonnière, n. 14.
Froger de Mauny aîné, *Avoué*, rue du Mail, n. 6.
Petit de Gatines fils, *Avocat aux Conseils du Roi*, rue Montmartre, n. 68.
Decan de Chatouville, *Notaire*, rue des Fossés-Montmartre, n. 11.
Ravot, *Avocat*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 6.
Sorbet, *Avoué honoraire à la Cour royale*, rue des Fossés-Montmartre, 6.
Bouclier, *Notaire*, rue des Prouvaires, n. 3.
Odent aîné, *Négociant*, rue Montorgueil, n. 53.

Boutron-Roussel, *Négociant*, rue J.-J.-Rousseau, n. 5.
Maussallé, *Avocat*, rue Montmartre, n. 68.
Esline, *Chef d'Institution*, rue du Faubourg-Saint-Denis, n. 151.
Jeulin, *Secrétaire-Trésorier*, rue de Massillon, n. 2.

Bureau du quatrième Arrondissement, à la Mairie.

M. le Maire, *Président*.

Membres du Bureau. Messieurs,

Leclerc, *Propriétaire*, rue du Bouloi, n. 4.
Bockairy, *Propriétaire*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 23.
Marteau, *Fabricant*, quai de la Mégisserie, n. 38.
Delondre, *Pharmacien*, rue Saint-Honoré, n. 93.
Vincent, *Marchand quincailler*, rue Saint-Honoré, n. 122.
Decagny, *Avocat*, rue Thibautodé, n. 11.
Grison, *Marchand Quincailler*, quai de la Mégisserie, n 68.
Faguer, *Directeur de la fabrique de crayons Conté*, r. Montorgueil, n. 4.
Thomassin, *Marchand de fers*, rue Saint-Denis, n. 61.
Réné, *Négociant*, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 27.
Robin, *Propriétaire*, rue des Prescheurs, n. 19.
N. . . . .
Vanizac ✻, *Secrétaire-Trésorier*, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 32

Bureau du cinquième arrondissement, à la Mairie.

M. le Maire, *Président*.

Membres du Bureau. Messieurs,

Coustaud, *Rentier*, rue Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, n. 7.
Gaudy, *Propriétaire*, rue des Marais, n. 44.
Le Borgne, *Contrôleur des contributions*, rue de Bondi, n. 5.
Richard, *Pharmacien*, rue du Faubourg-Saint-Martin, n. 31.
Michelin, *Négociant*, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n. 15.
Mugnier, rue des Vinaigriers, n. 13.
Vilcocq, *Notaire*, boulevard Saint-Denis, n. 12.
Durand, *Maître ès-arts*, rue du faubourg Saint-Martin, n. 86.
Bruer de Verville, rue de Tracy, n. 8.
Niquet, *Négociant*, rue Mauconseil, n. 30.
Warambon, *Négociant*, rue Saint-Denis, n. 219.
Troncin, *Propriétaire*, rue du Faubourg-Saint-Martin, n. 91.
Vergne-Dumas ✠, *Secrétaire-Trésorier*, rue Thévenot, n. 24.

Bureau du sixième arrondissement, à la Mairie.

M. le Maire, *Président*.

Membres du Bureau. Messieurs,

Pinondel de Champarmois ✠ ✻, *Cais. au Trésor royal*, rue du Temple, 94.
Laperche, *Propriétaire*, rue de Tracy, n. 2.
Aubé, *Propriétaire*, rue Sainte-Avoye, n. 23.
Corpet, *Propriétaire*, rue du Faubourg-du-Temple, n. 176.
Caubert ✻, *Propriétaire*, rue Meslay, n. 16.
Hamel, *Négociant*, rue Saint-Denis, n. 132.
Feuchère, *Propriétaire*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 25.
Baullier, *Fabricant d'horlogerie*, rue de Vendôme, n. 7.
Pepin, *Négociant*, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 20.
Thiébaud, *Propriétaire*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 25.
Delondre Saint-Amand, *Propriétaire*, rue d'Angoulême, n. 15.

Varennes, *Propriétaire*, rue Saint-Martin, n. 325.
Drapier, *Secrétaire-Trésorier*, rue Meslay, n. 38.

Bureau du septième Arrondissement, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Meynard ✱, *Propriétaire*, rue du Roi de Sicile, n. 33.
Gouniou, *Avocat*, rue des Rosiers, n. 34.
Chauvet, *Juge de-Paix*, rue du roi de Sicile, n. 32.
Guichard, *affineur d'or et d'argent*, rue St.-Jacques-de-la-Boucherie, n. 7.
Mathias ✱, *Juge au Tribunal de 1re instance*, Vieille rue du Temple, 34.
Husson, *Graveur*, quai Pelletier, n. 18.
Mansais, *Propriétaire*, Vieille rue du Temple, n. 44.
Vacheron, *Propriétaire*, place de l'Hôtel-de-Ville, n. 8.
Simonot, *Propriétaire*, rue des Ecoulfes, n. 16.
Huron, *Docteur en médecine*, rue du Temple, n. 15.
Christophe, *Horloger*, rue des Quatre-Fils, n. 19.
Corot, *Négociant*, rue de la Tixeranderie, n. 45.
De Malbois, *Secrétaire-Trésorier*, rue des Francs-Bourgeois-au-Marais, n. 21.

Bureau du huitième Arrondissement, rue de la Chaussée-des-Minimes, n. 4.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Lambert ✱, *Capitaine*, rue de la Roquette, n. 93.
Harmand ✱, *Négociant*, quai de la Rapée, n. 15.
Delamotte, *Avocat*, rue Saint-Louis, au Marais, n. 42.
Chevalier, *Propriétaire*, rue de Picpus, n. 16.
Corpet ✱, *Propriétaire*, rue de Charonne, n. 150.
Gorre aîné, *Négociant*, rue du Faubourg-Saint-Antoine, n. 120.
Rousset ✱, *ancien chef de comptabilité*, aux contributions directes, rue Saint-Pierre, n. 20.
De Chavannes, *Vérificateur de la Régie des Domaines*, r. de la Roquette, 63.
Cauchois, *Propriétaire*, rue du Faubourg-Saint-Antoine, n. 364.
Gruet, *Lieutenant-colonel en retraite* ✱ (O ✱), rue Saint-Bernard, n. 10.
Le Bon le Prieur de Blainvilliers, *Conseiller référendaire à la Cour des comptes*, rue Saint-Anastase, n. 1.
Le Mis de Boury ✱, *ancien Lieutenant-Colonel*, place Royale, n. 6.
L'Herbon de Lussats, *Secrétaire-Trésorier*, rue de la Chaussée des Minimes, 4.

Bureau du neuvième Arrondissement, rue Geoffroi-Lasnier, 25, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Le Bon de la Roquette ✱, rue du Tourniquet-Saint-Jean, n. 2.
Magin ✱, *Administ. des Coches*, rue Bretonvilliers, n. 1, Ile St.-Louis.
Maquinehan, *Receveur de rentes*, rue Cloître-Notre-Dame, n. 16.
Dauphinot, *Négociant*, rue Saint-Antoine, n. 32.
Duchesne, *Notaire*, rue Saint-Antoine, n. 200.
Mourre, *Juge au Tribunal de 1re instance*, rue Neuve-Saint-Paul, n. 4.
Jobert, *Propriétaire*, rue Neuve-Saint-Anastase, n. 4.
Leclerc (Théodore), *Libraire*, parvis Notre-Dame.
Lesecq, *Propriétaire*, quai Bourbon, n. 23.

Colleau, *Conseiller Référ. à la Cour des comptes*, r. Geoffroy-Lasnier, 30.
Quatremère, *Membre de l'Institut*, quai Bourbon, n. 19.
Genreau, *Avocat*, rue Cloître-Notre-Dame, n. 14.
Cardon, *Secrétaire-Trésorier*, rue Saint-Antoine, n. 76.

Bureau du dixième Arrondissement, rue de Varennes S.-G., 9.

M. le Maire, *Président*.

Membres du Bureau. Messieurs,

S. S[r] le duc de Lorge (O ✻), *Maréchal-de-Camp*, rue du Bac, n. 112.
Rougelot ✻, *Marchand de bois*, rue de l'Université, n. 12, au Gros-Caillou.
Monnaie ✻, *Propriétaire*, rue de l'Université, n. 31.
Hernandez, *Pharmacien*, rue du Bac, n. 56.
Charpentier, *Employé au Ministère des Affaires étrangères*, rue Saint-Dominique, n. 45.
Sarrasin, *Receveur de rentes*, rue Bourbon-le-Château, n. 1[er].
Godet, *Propriétaire*, rue Saint-Jean, n. 6.
François, *ancien Chef de bureau*, rue de Sèvres, n. 23.
Girard, *Employé au Ministere de l'Intérieur*, rue du Bac, n. 71.
Le C[te] de Jumilhac, rue de Bourbon, n. 97.
Delalot ✻, *Membre de la Chambre des Députés*, r. St.-Dominique-S.-G. 180.
Cousin, *Propriétaire*, rue de Babylone, n. 19.
Pairoü (Alphonse), *Secrétaire-Trésorier*, rue de Varennes, n. 9.

Bureau du onzième Arrondissement, rue S.-André-des-Arcs, n. 49.

M. le Maire, *Président*.

Membres du Bureau. Messieurs,

Le B[on] Silvestre de Sacy (C ✻), *Membre de l'Institut*, rue Hautefeuille, 9.
Clément de Givry ✻. *Cons. référ. à la Cour des comptes*, rue Garancière, 12.
Dutramblay, *Propriétaire*. rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
Dany, *Propriétaire*, quai des Orfèvres, n. 70.
Blondeau, *Pharmacien*, rue de Condé, n. 22.
Larcher de Saint-Vincent, *Avocat*, quai des Augustins, n. 17.
Raynal, *Employé au Ministère de finances*, r. du Cimetière-St.-André, 20.
Guéneau de Mussy (O ✻), *Membre du Conseil royal d'instruction publique*, rue Pierre-Sarrazin, n. 10.
Le B[on] de Vergès (O ✻). *Cons. à la Cour de Cassation*, rue Cassette, 39.
Prudhomme, *ancien Avoué*, rue de Condé, n. 30.
Chabaud, *Vice-Président du Trib de 1[re] instance*, r. Pierre-Sarrazin, n. 13.
Le B[on] de Gérando (C ✻). *Conseiller-d'Etat*, impasse Férou, n. 7.
Pelletier, *Secrétaire-Trésorier*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 49.

Bureau du douzième Arrondissement, à la Mairie, rue Saint-Jacques, n. 262.

M. le Maire, *Président*.

Membres du Bureau. Messieurs,

Guéneau de Mussy ✻, *Médecin ordinaire du Roi et de l'Hôtel-Dieu*, rue de Tournon, n. 12.
De Forcade la Roquette ✠ ✻, *Juge-de-paix*. quai de la Tournelle, n. 31.
Guyet de Fernex, *Chef d'institution*, rue Saint-Jacques, n. 282.
Collette de Baudicour ✻, *Juge au Tribunal de première instance*, rue d'Enfer, n. 43.
Thunot ✻, *Chef à la div. des comptes, à la Préfecture*, r. de la Bourbe, 14.

Moutillard, *Pharmacien*, rue Montagne-Sainte-Geneviève, n. 28.
De Calonne. *Professeur au Collége royal de Henri IV*, rue des Postes, n. 7.
Giraudet, *Avocat*, rue des Fossés-Saint-Victor, n. 12.
Watrin, *Propriétaire*, rue Copeau, n. 7.
Preschez, *Notaire*, rue Saint-Victor, n. 120.
Delattre, *Négociant*, rue Mouffetard, n. 9
Rataud, *Employé au Ministère des finances*, quai de la Tournelle, n. 31.
Lebas, *Secrétaire-Trésorier*, au collége Saint-Louis, rue de la Harpe, n. 94.
Les bureaux de l'Agent sont à la Mairie.

ÉTABLISSEMENT EN FAVEUR DES BLESSÉS INDIGENS.

Rue du Petit-Musc, n. 9.

M. Thierry ✻, *Docteur en Chirurgie.*

Cet établissement, précédemment tenu par le sieur Dumont-Valdajou, et, après lui, par madame son épouse, a pour but de traiter et soigner gratuitement les blessures des indigens qui se présentent, en grand nombre, de leur fournir le linge et les médicamens nécessaires, et de leur donner des consultations.

Il a été affecté, pour les besoins de cette institution, un fonds de trois mille livres, réduit aujourd'hui à deux mille francs, qui sont acquittes par la caisse des secours à domicile. Cet établissement est dirigé par M. Thierry, chirurgien renoueur du Roi, gendre et successeur du sieur Dumont-Valdajou, et par son fils, pour ce qui a rapport à l'art de guérir, et par madame veuve Valdajou pour ce qui, dans le soulagement des blessés, peut être du ressort des femmes.

MONT-DE-PIÉTÉ,

Établi au profit des pauvres, rue des Blancs-Manteaux, et rue de Paradis, au Marais; sa succursale est rue des Petits-Augustins, n. 20.

M. le Préfet du département de la Seine, *Président-né.*

Administrateurs.

M. le Préfet de Police.
M. le Bon Camet de la Bonardière ✻ (O ✻). *Cons. d'Et. Député.*
M. le Bon Delessert (O ✻), *Régent de la Banque de France, Membre de la Chambre des Députés.*
M. le Bon Rendu (C ✻), *Conseiller-d'Etat, Procureur-général du Roi à la cour des comptes.*
M. . . . .

M. Culhiât-Coreil, *Secrétaire.*

Direction générale. Messieurs,

Le Bon Baron ✻ (O ✻), *Directeur*, r. des Petits-Augustins, 20.
Chaudé, } *Sous-Directeurs.*
Delaroche, }

Durand, Heroy, et De Menou, *Garde-Magasin.*
Binot de Villiers, 1er. — Husson, 2e. *Insp. chargés de la surv. des Commiss.*

Baudouin, *Caissier.*
Guérin, *Contrôleur de la caisse.*
Marlet, — Desbuttes, *Chefs de bur.*
Tartenson, 1er *Commis de la Direct.*

Appréciateurs. Messieurs,

Alexandre, boulevart St.-Antoine, 7.
Bouely, rue de la Verrerie, n. 36.
Erhard, rue des Bernardins, n. 15.
Sibire, place du Caire, n. 35.
Pourcelt, rue Montmartre, n. 113.
Le Normand-de-Villeneuve, rue de la Perle, n. 9.
Thiesson, rue de Provence, n. 1, au coin de celle du Faub.-Montmartre
Bezançon, rue des Déchargeurs, n. 4.
Guillaume St.-Ange, rue Montmartre, n. 15.
Deschambeaux, rue de Condé, n. 13.
Vincent, rue de Lancry, n 33 *bis.*
Leconte, rue Hauteville, n 26.
Hocart, rue St.-Germain-l'Auxerrois, n. 65.
N. . . . .

Mérault. Leroy. Mallet. Busard. Lot. Balbastre ✻. *Honoraires.*

Conseil et Officiers de l'Administration.

M. Berryer, *Avocat à la Cour royale.*
M. Latruffe-Montmeylian, *Avocat aux Cons. du Roi et à la Cour de cassat.*
M. Champion ✻, *Notaire.*
M. Denormandie, *Avoué près le Tribunal de 1re instance.*
M. Colmet de Santerre, *Avoué à la Cour royale.*
M. Vasserot, *Architecte.*
M. Glize, *Inspecteur des bâtimens.*
M. Monneau, *Vérificateur.*
M. Bethune. } *Imprimeurs.*
M. Everat. }
M. . . . . . . , *Huissier.*

Commissionnaires nommés par l'Administration.

Madame *Alexandre*, veuve Duguet, rue Ne-Saint-Eustache, 33.
M. *Populus*, r. S.-Martin, 151.
M. *Briosne*, rue Bailleul, passage d'Aligre, n. 12.
M. *Bufquin*, rue S.-Honoré, n. 367.
Madame *Cauchois*, rue Saint-Marc, 4.
M. *Caudrillier*, rue Dauphine, n. 63.
M. *Brault*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 17.
Madame *Delannoy*, femme *Claquesin*, rue Montorgueil, n. 19.
M. *Delizy*, rue de Condé, n. 10.
M. *Desurleau*, r. Bourbon-Villen., 30.
M. *Dosse-Laborey*, passage du Bois de Boulogne.
Madame *Dupuis*, femme *Périer*, rue des Blancs-Manteaux, 16.
Madame *Favre*, rue St.-Honoré, 219.
M. *Fouache*, rue des Tournelles, n. 13.
Madame *Gay*, veuve *Ledru*, rue du Mouton, n. 9.
M. *Lacour-Blaume*, rue de Grenelle St.-Honoré, n. 55.
Madame *Lallemand*, femme *Burguière*, rue du Faubourg Montmartre, n. 18.
Madame *Lefèvre*, femme *Laban*, marché aux Fleurs, n. 21.
M. *Duguet* fils, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 5.
M. *Marrel*, Palais-Royal, galerie vitrée, n. 231.
M. *Guignard*, rue du Fouare, n. 16.
M. *Richelot*, rue du Bac, n. 58.
M. *Woivrin*, rue de la Ferronnerie, n 3.
Madame *Thiéry*, rue du Faubourg-du-Temple, n. 1.

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE.

Cette Société a été fondée en 1780, sous la protection spéciale du Roi Louis XVI; elle est formée par la réunion de souscripteurs qui mettent des fonds en commun pour concourir au soulagement de l'humanité souffrante. Ces fonds sont employés à distribuer des alimens aux indigens par l'établisse-

ment de fourneaux pour les soupes aux légumes; à donner des consultations gratuites et des médicamens aux malades par les dispensaires que la Société entretient dans divers quartiers de Paris; à aider divers établissemens particuliers de charité, de travail et d'éducation élémentaire, et quelques sociétés de prévoyance et de secours mutuels.

La Souscription est de 30 francs par année. Chaque Souscripteur reçoit autant de centaines de bons de soupes aux légumes et autant de cartes de dispensaires, qu'il a versé de fois 30 fr. dans la caisse de la Société.

Un Comité de cinquante membres choisis par tous les Souscripteurs, et qui se renouvelle *par tiers* tous les ans, est chargé de l'administration des fonds, de distribuer les secours; de surveiller les fourneaux et les dispensaires; et de préparer et exécuter tous les travaux entrepris par la Société.

Le Roi s'est déclaré Chef et Protecteur de la Société philanthropique.

LE ROI, Chef et Protecteur.

Président.

M. . . . .

Vice-Présidens.

S. G. le Mis de Pastoret ✻ (G ✻), *Chancelier de France.*

S. S. le Duc de La Rochefoucauld de Doudeauville ✻ ✻ (O ✻), *Ministre-d'Etat.*

M. Deleuze ✻, Bibliothécaire au Muséum d'Histoire naturelle, *Secretaire.*

M. le Bon de Silvestre ✻ ✠, Membre de l'Institut. } *Vice-Secrét.*
M. Everat, anc. Adm. d'un bureau de charité. }

M. le Bon Baron ✻ (O ✻), *Directeur général du Mont-de-Piété, Trésorier.*

M. Chaudé, Sous-Directeur du Mont-de-Piété, *Commissaire général de la Société.*

On souscrit au Mont-de-Piété, rue de Paradis, au Marais.

EMPLACEMENS DES DISPENSAIRES.

Premier, rue Gaillon, n. 19.

M. De Chastelux, *Agent*, les 1er et 2e arrondissemens.

Deuxième, rue du Ponceau, n. 28.

M. Pontonnier, *Agent*, les 3e, 5e et 6e arrondissemens.

Troisième, rue Saint-Antoine, n. 165.

M. Aupepin, *Agent*, les 7e et 8e arrondissemens.

Quatrième, rue des Noyers, n. 57.

M. Clémanceau, *Agent*, les 11e et 12e arrondissemens.

Cinquième, rue Sainte-Marguerite, n. 54.

M. Beaumetz, *Agent*, les 10e et 11e arrondissemens.

Sixième, rue Baillet, n. 6.

M. Taffin, *Agent*, les 4e et 9e arrondissemens.

DOCTEURS EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE EXERÇANT DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Suivant les dispositions de la loi du 11 mars 1803, relative à l'exercice de la médecine, et l'arrêté du Ministre de l'intérieur, du 8 juin 1805, nul ne peut exercer les professions de Médecin ou de Chirurgien dans le département s'il n'a préalablement fait enregistrer son diplome aux secrétariats de la Préfecture et des deux Sous-Préfectures du département de la Seine (1).

Médecins. Messieurs.

Abraham, rue de Seine S.-G., n. 6.
Achard, r. des Singes, 5.
Adelon, *agrégé à la fac. de médecine de Paris*, r. du Four-St-G, 47.
Adrien ✱ ✱, *et chir.* r. de Tournon, 10.
Afforty, r. Saint-Hyacinthe, n. 8.
Alard (O✱), *Méd. de la maison royale de St.-Denis*, r. Hautefeuille, 19.
Alibert (le Bon) ✱ (O ✱), 1er *méd. ord. du Roi*, r. de Varennes, 4.
Alin, r. de la Michodière, 8.
Allard (M.-J.), rue S.-Jacques, 328.
Allevy, rue Beaujolais, n. 7.
Amard, rue du Faub.-St-Honoré, 27.
Andral, *méd. du Roi par quartier*, rue des Saussayes, 11.
Andral fils, *agrégé à la fac. de méd. de Paris*, place de l'Ecole-de-Médecine, n. 13.
Andrieux, r. de Rivoli, n. 18.
Andry ✱, vieille rue du Temple, 118.
Antommarchi, rue de Rivoli, n. 32.
Arbel, rue Chabannais, n. 9.
Arvers, *agrégé à la fac. de méd. de Paris*, rue Pierre-Sarrazin, n. 12.
Asselineau, rue Bergère, n. 7 *bis*.
Aubin ✱, r. de la Chaussée-d'Antin, 28.
Aublé, rue Montmartre, n. 5.
Audibert, rue Michel-le-Comte, 38.
Audin-Rouvière, rue d'Antin, n. 10.
Audouard (O ✱), r. Cadet, n 6.
Audouin (J.-V.), r. de Seine-S.-G., 9.
Augouard, place Royale, 19.
Aulagnier ✱, r. Montmartre, 121.
Aupepin, r. S.-Antoine, 163.
Aussandon, passage Violet, n. 1.
Auvity (Pierre) ✱, *méd. ord. du Roi*, r. Ne-de-la-Ferme-des-Mathur., 20
Auvity (Antoine) ✱, *méd. du Roi, par quart.*, r. de Bourgogne, n. 19 *bis*.
Auvity (Amb.) ✱, *chir.* rue Saint-Germain-des-Prés, n. 11.
Auzoux, r. du Paon, 8.
Bagneries (O ✱), *méd. en chef de l'hôtel des Invalides*, à l'hôtel.
Bailly ✱, place de la Bourse.
Balleroy, r. Montorgueil, 51.
Ballieu, r. Gaillon, n. 11.
Bally ✱ ✱, *méd. de l'hospice de la Pitié*, r. Poissonnière, n. 21.
Barbette, *et acc.*, r. de Poitiers, n. 10.
Barbié-du-Bocage (Isid.), rue Sainte-Appoline, n. 12.
Barbier, rue de Beaune, n. 1.
Bard, *et chir.*, r. des Beaux-Arts, 12.
Bardenat ✱, rue des SS.-Pères, 16.
Barenton, r. des Ecouffes, 13.
Baron ✱, *méd. des enfans de France*, r. du Cherche-Midi, n. 9.
Barras de Broc, place Dauphine, 9.
Barré, r. de la Lune, 37.
Barroilhet, r. Mouffetard, 102.
Barry, r. Beauregard, n. 43.
Barthélemy, rue Lepelletier, n. 16.
Bary, r. du Sentier, 15.
Bastier, r. S.-Honoré, 10.
Baudelocque, r. des SS.-Pères, n. 22.
Baudeloque neveu, r. Godot, n. 24.
Bayle, r. Saint-André-des-Arcs, 63.
Beauchène fils, *et chir.*, r. du Bac, 33.
Beaudé, r. du Caire, 6.
Beaudenom de la Maze, r. Neuve-S.-Augustin, 37.
Beaufils ✱, r. Neuve-S.-Denis, 13.
Beaumé, r. Sainte-Apolline, 6.
Beauregard, *et acc.*, r. Montpensier, 1.
Bejin, *et chir.*, r. Guénégaud, n. 31.
Bélin, r. Montorgueil, 8 *bis*.
Bélivier, *et chir.*, r. de Charenton, 38.
Bellemain, r. de Bondy, 34.
Belliol, r. Montmartre, 34.
Belliol fils r. des Bons-Enfans, n. 32.
Bellot, r. Vendôme, 25.
Bénard, r. Saint-Honoré, 34.

---

(1) MM. les Medecins et Chirurgiens qui ne se trouvent pas sur cette liste sont prévenus qu'ils ne pourront y être inscrits qu'après avoir rempli ces formalités et en avoir justifié. — Les Editeurs feront droit à tous changemens d'adresses et rectifications qui leur seront indiqués *par voie franche*.

Benech, quai St.-Paul, 12.
Benoist, r. de la Feuillade, 6.
Bérard, r. de l'Ecole-de-Médecine, 13.
Bergeron ✻, r. des Saints-Pères, 77.
Berthet, r. de l'Echiquier, 26.
Berthier, r. des Blancs-Manteaux, 16.
Berton, r. de Cléry, n. 19.
Bertrand, r. de Vaugirard, 30.
Bertrand ✻, pl. de l'Hôtel-de-Ville, 8.
Bertrand, r. Pelletier, 29.
Besuchet, r. Basse-du-Rempart, 36.
Bézard, r. de Thorigny, 14.
Bézian, r. Baillet, 5.
Bichebois, r. de Seine-S.-G., 54.
Bidault, rue N°-des-Petits-Champs, 50.
Bidou, r. des Moulins, 19.
Biett, *médecin de l'hôpital S.-Louis*, r. Coq-Héron, 5.
Bignon, r. de Tournon, 2.
Bintot, r. S.-Pierre-Montmartre, 12.
Bisson, r. de Bourbon, 11.
Blache, r. de Chabannais, 2.
Blainville ✻, r. Jacob, 5.
Blanchard, r. S.-Honoré, 353.
Blanche, à Montmartre.
Blancheton ✻, r. de Valois-Batave, 4.
Blandin, r. Marsollier, 5.
Blaquière, r. Saint-Martin, 254.
Blazy, petite r. Saint-Roch, 8.
Bleynie, *à Charenton.*
Bobillier, r. Neuve-Saint-Martin, 11.
Bocquet, r. des Deux-Ecus, 35.
Bodson, *et acc.*, rue du Faub.-Montmartre, n. 13.
Boileau, r. Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 50.
Boisseau, r. de Bourgogne, 14.
Boisserie-Lasserve (de), *et chir.*, r. du Faubourg-Saint-Honoré, 13.
Bollet-Delaborde, r. N.-S.-Gilles, 12.
Bompard, r. de Harlay, 13.
Bonet, r. de la Ville-l'Evêque, 9.
Bonjour, r. des Nonnaindières, 1.
Bonna, r. du Coq-S.-Honoré, 11.
Bonnassies, r. Saint-Antoine, 100.
Bonnet, r. de la Ville-l'Evêque, 9.
Bonnie p., *et chir.*, r. de la Comète, 6.
Bonnie fils, r. de la Comète, 6.
Bordot, r. de Hanôvre, 11.
Borel, r. de Savoie, 4.
Borie ✻, *méd. de l'Hôtel-Dieu*, rue Sainte-Anne, 34.
Boucher-Dugua, *et chir.*, r. de Ménars, 9.
Boucheron, r. du Faub.-Montmartre, 23.
Bougon ✠ ✻, *et chir.* r. de Rivoli, 8.
Bouillon-Lagrange ✻, *prof. à l'école spéc. de pharm.*, boul. des Italiens, 19.
Boulard, quai Pelletier, 30.
Boullay ✻, *et chir.-adj. de la maison roy. de la Lég.-d'Hon.* r. Charlot, 8.
Boulu, r. Neuve-des-Mathurins, 46.
Bourdois de la Motte (le chev.) ✠ ✻, r. Royale-Saint-Honoré, 5.
Bourdon, r. Saint-Lazare, 94.
Bourgeois, r. aux Ours, 23.
Bourgeoise, r. Villedot, 13.
Bourgery, r. du Pont-de-Lodi, 5.
Bousquet ✻, r. de Poitiers, 8.
Bousquet, *et dent.*, r. Richelieu, 48.
Boutin, r. du Faub.-Poissonnière, 30.
Boutineau, r. N.-S.-Martin, 32.
Bouttemotte, r. d'Enghein, 16.
Bouvenot, r. N.-des-Mathurins, 24.
Bouvier, *et chir.*, *agr. à la fac. de méd.*, à Chaillot, r. Basse-St.-Pierre, 14.
Boyer ✠ (le B^on) (O ✻), *et chir.*, rue de Grenelle S.-Germain, n. 9.
Boyer, r. Saint-Honoré, 247.
Boyveau-Laffecteur, r. de Varennes, 10.
Bréon, r. du Faub.-St.-Martin, n. 97.
Breschet ✻, *prof. à la fac.*, *chir. ord. de l'Hôtel-Dieu*, r. de l'Observance, 3.
Brewer ✻, r. du F.-Poissonnière, 19.
Bricheteau, r. Christine, n. 1.
Brisset ✻, r. du Cherche-Midi, 4.
Broussais (O ✻), *médec. en chef du Val-de-Grace*, à l'Hôpital.
Brousseaud ✻, r. de Valois, 8.
Broutin de Ferque, r. des Vieux-Augustins, 53.
Brugière, r. Boucherat, 19.
Bruneau ✻, r. de S.-Germ.-des-Prés, 7.
Brunet ✻, r. de Seine, 53.
Budan, r. de Seine-S.-G., 59.
Buisson, r. Lenoir, 8 (faub. S.-Ant.).
Burdin aîné, r. Saint-Honoré, 288.
Burdin jeune, r. S.-Merry, 25.
Cabanellas, r. de Sèvres, 7.
Cabany, r. Neuve-de-la-Ferme, 27.
Cadet de Gassicourt, r. S.-Honoré, 108.
Caffin, r. des Tournelles, 3.
Cahanin, place du Châtelet, 2.
Cahen, r. du Chaume, 15.
Caillard, à l'Hôtel-Dieu.
Caille, r. S.-André-des-Arcs, 59.
Calès, r. des Vieux-Augustins, 18.
Canuet père, r. de Chaillot, 10.
Canuet fils, r. d'Aguesseau, 1 *bis*.
Capmas, r. Culture-Ste-Catherine, 31.
Capuron ✻, *agr. à la fac. de méd de Paris*, r. S.-André-des-Arc, 58.

Carant, r. Mandar, 11.
Carre, r. du Renard-S.-Sauveur, 5.
Carré, r. Notre-Dame-des-Vict. 21.
Carette, r. des Bourdonnais, 7.
Castel ✱, r. Saint-Honoré, 363.
Castelnau, r. de la Vieille-Estrapade, 17.
Cathelot, r. S.-Antoine, 196.
Cattel, r. Gît-le-Cœur, 4.
Cayol, *prof. à la fac. de médecine*, r. de l'Odéon, 28.
Cazenave, r. S.-Anastase, 2.
Chabanneau, r. de Limoges, 8.
Chailly (C.-M.), r. de la Pelleterie, 19.
Chamant, r. N.-Dame-de-Nazareth, 22.
Champenois, r. Feydeau, 11.
Chantourelle, r. du Bac, 77.
Chapelain, r. S.-André-des-Arcs, 10.
Chev. Chaponnier, *et acc.*, r. Saint-Honoré, n. 198.
Chapotin, r. Meslay, 12.
Chardel, r. Cassette, 26.
Charlet, r. S.-Denis, 271.
Charpentier, *méd. de l'infirm. Marie-Thérèse*, r. de la Harpe, 19.
Charrier, r. de Grenelle-S.-G., 39.
Chaslin, r. du Colombier, 3.
Chauchard, r. Quincampoix, 1.
Chaumonnot, r. du Roule, 12.
Chauton, r. du Bac, 70.
Cheneau, r. Tiquetonne, 14.
Cherrier, *et acc.*, r. S.-Martin, 257.
Chevalier, r. de Monsieur-le-Prince.
Chevillotte, r. du Mail, 28.
Chevreau ✱, r. de Seine-S.-G., 31.
Chichester, *méd. anglais*, rue de Rivoli, 36.
Chomel, *prof. à la fac. de méd.*, rue de l'Université, n. 22.
Chrétien, r. du Grand-Chantier, 18.
Civiale ✱. *et chir.* r. Godot-de-Mauroy, n. 30.
Clament-Lapeyrière ✱, r. Villedot, 8.
Clarac-Faget, r. S.-Hyacinthe-S.-M. 25.
Clarion, *prof. à la fac. de méd. et à l'Ecole de pharm.*, *pharm. ord. du Roi*, r. S.-Dominique, F. S.-G., 44.
Claudon, r. de Miroménil, 9.
Clémenceau, r. des Noyers, 27.
Clément, au Jardin du Roi.
Cloquet (Hipp.), *agr. à la fac. de méd. de Paris*, à l'hôpital S.-Louis.
Cloquet (Jules) ✱, *et chir.* r. de l'Eperon, 8.
Coïc, rue Saint-Antoine, n. 205.
Colin, r. Pastourelle, 5.
Colladon, r. des Trois-Frères, 3.
Collineau, r. Sainte-Appoline, 20.
Collomb, r. Saint-Martin, 186.
Colombe, rue de l'Odéon, 21.
Combe, r. S.-Louis, 26, au Marais.
Compaing, place des Petits-Pères, 9.
Comte, r. du Colombier, 13.
Corby, *et acc.*, r. Thibautodé, n. 12.
Cordier, r. des Billettes, 7.
Cornac (O ✱), *méd. du Louvre.*
Cosson de Kervadis, rue S.-Nicolas-d'Antin, 65.
Coster, r. Guénégaud, n. 5.
Cotterel ✱, r. de Grenelle-S.-H., 55.
Coulomb ✠ ✱, r. Bergère, 7.
Coulon, r. S.-André-des-Arcs, 18.
Cousin, r. Martel, 15.
Coutanceau ✱, *méd. de la garde roy.*, r. de Tournon, n. 17.
Coutard, r. S.-Honoré, 108.
Coutèle, r. de Paradis, 11, au Marais.
Cretin, r. Mauconseil, 18.
Croserio, r. Cadet, 13.
Cruveilher, *prof. à la fac.*, r. Sainte-Anne, 23.
Cullerier, *et chir.*, rue de Condé, 11.
Dablin, r. Guénégaud, 5.
Dalle, r. du Sentier, 1.
Dalmas, *médec. du Roi par quartier*, r. Godot-de-Mauroy, 10.
Dalmas fils, r. Godot-de-Mauroy, 20.
Dambresville ✱, r. N.-S.-Marc, 15.
Damiron ✱, *prof. à l'hôp. du Val-de-Grace*, r. Royale-S.-H., 8.
Damotte, *et acc.*, r. des Marais, 54.
Dance, *agr. à l'Ec.*, r. S.-Martin, 10.
Danyau, *et acc.*, r. Pavée S.-André-des-Arcs, 14.
Darbon, r. N.-des-Petits-Champs, 36.
Dardonville, r. Sainte-Anne, 67.
Darriant, r. Mauconseil, 1 *bis.*
Dartigues, *méd. des Incurab. (homm.)*, faubourg S.-Martin, 166.
Daumain, r. des Fossés-S.-G.-Prés, 6.
Dausse, r. Grange-Batelière, 26.
Daynac, r. du Bac, 77.
De Caignou, r. du Four-S.-G., 79.
Dechampesme, r. S.-Antoine, 81.
Decrozo ✱, quai de la Mégisserie, 18.
De Fermon, r. de Louvois, 2.
Defert, r. de Tracy, 9.
Deguise, *et chir.*, r. Montmartre, 127.
Dehaussy-Robecourt, r. des Poitevins, 5.
De Jussieu ✠ ✱, au Jardin du Roi.
De Jussieu, r. de la V.-Estrapade, 15.
Delabarre, *dentiste*, r. de la Paix, 19.
Delaberge, r. du Doyenné, 12 et 15.

Delachanterie, *ocul.* r. de la Monnaie, 7.
Delacloche, r. de la Monnaie, 19.
Delacroix, r. Cadet, 10.
Delacroix ✻, *et chir.*, rue des Vieux-Augustins, n. 3.
Delafolie, rue Vieille-du-Temple, 21.
Delagrange, r. Montmartre, 84.
Delamontagne, r. de Vendôme, 2.
Delaroche, r. N.-St.-Augustin, 22.
Delaroque, passage Violette.
Delarue, r. Vivienne, 16.
Delaruelle, rue des Fossés-S.-Germain-l'Auxerrois, 8.
Delattre, r. Godot-de-Mauroy, 24.
Delaunay, rue du Mont-Thabor, 22.
Delens, vieille r. du Temple, 30.
Delau, r. du Bac, 53.
Deligny, Faub.-Saint-Martin, 39.
Delmas, r. de Valois, 8.
Delondres, rue Saint-Merry, n. 32.
Delorme, r. Ne-S.-Eustache, 39.
Delpech, r. du Bac, 106.
Delpit, quai Malaquais, n. 3.
De Mailly, r. de la Monnaie, 11.
Demangeon ✻, r. de Cléry, 29.
De Mercy, r. Chanoinesse, 4.
Demerle-Desalbrune, r. de l'Abbaye, 4.
Demollé, r. Godot-de-Mauroy, 21.
Demours ✻, *oculiste du Roi*, rue de l'Université, 19.
Deneux ✻, *chir. acc. de la duchesse de Berry*, r. des Saints-Pères, 22.
Denis, r. de la Paix, 4 *bis*.
De Saint-Martin, r. des Gravilliers, 29.
Desalle, *acc.*, r. Duphot, 10.
Desaux ✻, r. de Verneuil, 29.
Deschamps, r. Comtesse-d'Artois, 25.
Descot (Jules), r. Feydeau, 26.
Descuret, r. S.-Jacques, 273.
Bon Desgenettes (C ✻), q. Voltaire, 1.
Desjardins, r. Traversière-S.-H., 20.
Deslandes, boulevart S.-Antoine, 79.
Desmarets, *professeur à l'école vétérinaire d'Alfort*, rue S.-Jacques.
Desmoulins, r. de Seine-S.-G., 6 *bis*.
Desormeaux ✻, *prof. d'acc. à la fac. de méd.*, r. de l'Abbaye, 16.
Desportes, r. S.-Florentin, 5.
Desprez, r. de la Tixeranderie, 13.
Dessaignes, r. de Crébillon, 3.
Destouet, r. Ste-Marguerite, 34.
Develly, r. S.-Martin, 95.
Devergie ✻, *et chir.*, *prof. adj. à l'hôp. du Val-de-Grace*, r. Taranne, 20.
Devergie (Alph.), *prof. agrégé à la faculté de méd.*, r. de Sèvres, 23.
Deverneuil, r. de l'Echiquier, 32.
Devèze ✻, *méd. du P. des Tuileries.*
Deville, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 30.
Devilliers, r. des Poules, 1.
Devilly, passage de la Réunion, 4.
Devosdey, r. du Faub.-du-Roule, 74.
Deyeux ✻, r. de Tournon, 8.
Dhalancourt, r. des F.-Montmartre, 4.
Diot, r. de Seine-S.-G, n. 29.
Doin, r. Montholon, 26.
Dolivera, r. Montmartre, 35.
Dornier, r. d'Orléans-S.-Honoré, 5.
Double ✻, r. des Petits-Augustins, 19.
Doudet, r. du Temple, 63.
Doussin-Dubreuil, rue Taranne, n. 14.
Drogard ✻, r. de Louvois, 5.
Dubois, r. S.-Florentin, 14.
Dubois (Paul), *et chir.*, r. des Fossés-M.-le-Prince, 18.
Dubois (A.-H.), r. S.-Paul, 21.
Dubois-Philibert, r. des Poitevins, 5.
Dubois, r. du Faub.-S.-Antoine, 133.
Dubois-Foucou, r. Caumartin, 2.
Dubouchet de Romans (le Chev.), r. des Fossés-Montmartre, n. 7.
Dubreuil (H.), r. d'Argenteuil, 8.
Dubuisson (J.), r. Hauteville, 10.
Duc, r. Neuve-S.-Roch, 3.
Duchanoy ✻, r. de Hanôvre, 3.
Duchateau, impasse Sourdis, n. 3.
Duchesne (E.-A.), rue d'Assas, n. 7.
Duclos, r. Sainte-Avoye, 35.
Ducos, passage Saucède, 23.
Ducrottay de Blainville, *prof. de zool. à la fac. des sciences*, r. Jacob, 5.
Dufour, r. Coquenard, 50.
Dufresnois, *prof. d'accouc.*, r. du Pont-de-Lodi, 1.
Duhamel, r. S.-Honoré, 122.
Dulys de Ferque, r. des V.-August. 53.
Dumangin, r. Traversière S.-H., 25.
Duméril ✻, r. du Faub.-Poissonn., 3.
Duparcque, r. des Blancs-Manteaux, 27.
Dupau (Améd.), r. Chevreuse, 4.
Duplan, r. du Bac, 14.
Duplay, r. des Fossés-S.-Bernard, 43.
Dupont, r. d'Orléans-S.-Marcel, 35.
Dupont de la Motte, r. Charlot, 12.
Dupont, r. Basse-du-Rempart, 44.
Duportail, r. S.-Denis, 376.
Dupotet, r. des SS.-Pères, 26.
Duprest-Rosny, r. du Bac, 26.
Dupuis, r. de l'Université, 88 *bis*.
Durnerin, r. S.-Denis, 290.
Durocher, r. de la Vannerie, 42.
Duval, rue Joubert, 33.

Duval (V.), place Royale, 5.
Duval, r. des Batailles, 18, à Chaillot.
Duvivier ✻, *et chir.*, r. Neuve-Saint-Augustin, 39.
Edwards, r. Godot, 39.
Edwards (Milne), rue de Sorbonne, 3.
Espiaud, r. Ne-des-Petits Champs, 50.
Esquirol ✻. *méd. en chef de la maison de Charenton*, rue de Buffon, 9.
Fabre, r. Christine, 5.
Fabré, r. S.-Honoré, 327.
Fabré-Palaprat ✠ ✻, *direct. de la soc. médico-phil.*, quai de l'Ecole, 20.
Fabret, rue et île Saint-Louis.
Falret, quai Bourbon, 27.
Faucher, *et acc.*, Faub.-S.-Denis, 86.
Fauconnot-Dufresne, r. Boudreau, 3.
Faure, *oculiste*, r. du Marché-S.-H., 3.
Faure, r. du Dragon, 16.
Fautrel, r. S.-Antoine, 62.
Fauverge ✻, r. de la Michodière, 20.
Favre ✠ ✻, *et acc.*, r. Charlot, 19.
Favrot, r. de la Monnaie, 19.
Ferrus ✻, *méd. de l'hosp. de la Salpétrière*, r. des Beaux-Arts, 5.
Feuillade, r. S.-Jacques, 43.
Fiard, rue Hauteville, n. 6.
Fiévée-de-Jeumont, rue de la Chaussée-d'Antin, 26.
Fischer, r. Louis-le-Grand, 5.
Fizeau ✠ ✻, *prof. à la fac. de méd.*, place S.-Sulpice, 6.
Fleury, r. de la Croix, 3.
Fleury ✻, *prof. adj. à l'hôp. militaire d'instruct. de Paris*, r. Cassette, 20.
Florence, r. Richelieu, 8.
Focillon, r. S.-Hyacinthe-S.-M., 2.
Foissac, r. Neuve-de-la-Ferme, 13.
Follaerts, vieille rue du Temple, 14.
Fontaneilles, au palais Bourbon.
Forest, r des Prouvaires, 8.
Forestier (P.-G.), r. Montesquieu, 4.
Forestier fils, *et chir.*, r. Neuve-des-Petits-Champs, 37.
Forlenze (le chev.) ✠ ✻, *et oc.*, r. Jacob, n. 18.
Foucart ✻, r. des Gr.-Augustins, 26.
Fouillette, r. de la Jussienne, 11.
Fouques, r. Ste-Anne, 1.
Fouquier ✻, r. du Bac, 34.
Fourcadelle, r. Meslay, 35.
Fourcade-Prunet, r. S.-Nic.-d'Antin, 7.
Foureau de Beauregard (le chev.) ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, 37.
Fourneret ✻, r. Louis-le-Gr., 21 *ter*.
Fournier, r. du Chantre, 24.
Fournier de Lempdes, r. Jacob, 3.
Fournier-Deschamps, r. Thibautodé, 7.
Fournier-Duportail, r. S.-Denis, 374.
France, r. du Faub.-Poissonnière, 12.
François (O ✻), rue Notre-Dame-Bonne-Nouvelle, 19.
Francon, r. Taitbout, 30.
Frapart, r. J.-J. Rousseau, 15.
Frappaz, r S.-Hyacinthe-S.-H., 8.
Fremot, r. S.-Jacques, 247.
Gadowsky ✻, r. Louis-le-Grand, 20.
Gaide, r. de l'Oseille, 7.
Gaillard, r. d'Orléans, 7, au Marais.
Galès ✻, r. de Grammont, 1.
Galien, r. d'Artois, 24.
Gallée (O ✻), *et chir.*, r. du Vieux-Colombier, 24.
Galtier, r. de la Montagne-Ste-Génev.
Gardanne, r. N.-D.-des-Victoires, 10.
Gariel, rue de la Michodière, n. 10.
Garnier, r. Neuve-de-la-Ferme, 7.
Garon, r. S.-Dominique-G.-Caillou, 63.
Gasc ✻, *méd. de l'hôp. de la garde royale*, r. N.-de-Luxembourg, 1.
Gasce, r. Royale-S.-Honoré, 8.
Gasnault, r. des Fossés-S.-G.-des-P. 13.
Gassaud, r. Neuve-des-P.-Champs, 26.
Gaudriot, r. Montmartre, 9.
Gaultier de Claubry ✻, *et acc.*, r. Taranne, 19.
Gautier de Septmoncel, r. des Blancs-Manteaux, 24
Gautier, rue de Bourbon, n. 11.
Gay, rue de l'Université, n. 88.
Geiger, r. Traversière-S.-Honoré, 11.
Gendrin, r. de Grenelle-S.-H., 47.
Genouville, r. du Cherche-Midi, 2.
Geoffroy-de-Villeneuve ✻, rue de Braque, 4.
Gérard, r. Montmartre, 109.
Gérardin, r. S.-Dominique, 55.
Gerdy, *prof. agr. à la fac. de méd.*, r. de la Harpe, 24.
Gerfaux, quai Conti, 17.
Gibert, *agr. à la fac.*, r. de Cléry, 40.
Gilbert, r. S.-Louis, 73, au Marais.
Gillet de Grandmont, faubourg Poissonnière, 33 *bis*.
Girard ✠ ✻, *Direct. de l'école vétérinaire d'Alfort*.
Girardin, r. de l'Abbaye, 3.
Giraudeau de Saint-Gervais, r. Aubry-le-Boucher, 5.
Giraudy, r. Ste-Anne, 18.
Gissot, r. de Monceaux, 25, faub. S.-H.
Goblin, r. Montorgueil, 10.

Godier, place du Carrousel, n. 14.
Gondret, r. Royale-S.-Honoré, 13.
Gontier-S.-Martin, F.-S.-Denis, 154.
Gorcy, r. Guénégaud, 17.
Goupil, r. d'Argenteuil, 25.
Goury, r. Thévenot, 15.
Goutte, r. du Dragon, 12.
Grandmanche, r. des Moulins, 23.
Gremilly, r. Neuve-S.-Eustache, 36.
Gresely, r. N.-D.-Bonne-Nouvelle, 2.
Grenzard, Faub.-S.-Martin, 166.
Grimaud, r. de la Harpe, 45.
Grimaud, *et acc.*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 15.
Grundler, r. Jacob, 12.
Guéneau de Mussy ✻, *méd. ord. du Roi*, r. de Tournon, 12.
Guénon de la Chanterie, *occuliste*, rue de la Monnaie, 7.
Guentleur, r. N-des-Bons-Enfans, 23.
Guérard, rue de Vaugirard, n. 62.
Guérin, au palais Bourbon.
Guérin (J.), r. de Lully, 1.
Guerin des Brosses, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 25.
Guérin de Mamers, r. J.-J. Rousseau, 6.
Guersent ✻, *médec. de l'hôpital des enfans malades*, r. Gaillon, 12.
Guersent fils, r. de l'Observance, 3.
Guesdon, r. du Pont-aux-Choux, 21.
Guiard, Faub.-S.-Honoré, 87.
Guibert, *et acc.* r. de Grenelle-S.-G., 40.
Guibout, quai de la Tournelle, 43.
Guilbert, *prof. de la fac. de méd.*, r. de la Harpe, 29.
Guillemot, r. des Mauv.-Paroles, 17.
Guillié ✻, *oc.*, r. Neuve-Ventadour.
Guillon, r. N.-D.-des-Victoires, 40.
Guilloteau, r. des Vieilles-Tuileries, 19.
Guyonnet de Sénac, r. du Bouloy, 18.
Haguette, r. Boucher, 7.
Hainaut, passage Dauphine.
Hanin-Demerson ✻, r. des Poulies, 2.
Haracque, rue des Poitevins, 3.
Harel de Tancrel, r. Guénégaud, 3.
Haren ✻, r. S.-Dominique, 82.
Haskell, r. de la Michodière, 20.
Hatin (Jules), r. Servandoni, 10.
Hauregard, r. S.-Jacques, 59.
Hautrive, r. Dauphine, 24.
Heller, r. S.-Florentin, 15.
Hennelle, rue de Savoie, n. 13.
Henry, cité Bergère.
Henry de S.-Arnoult, r. du Cadran, 12.
Héreau, r. Saint-André-des-Arcs, 53.
Hérisson, r. Beaujolais, 9.
Hernu fils, r. des Bl.-Manteaux, 20.
Héron, r. Lepelletier, 25.
Herpin, r. Dauphine, 32.
Heurtault, r. des Fossés-S.-Jacques, 19.
Hivan, r. Comtesse-d'Artois, 8.
Hoffmann (Am.), r. des P.-Augustins, 11
Hoffmann (Achille), *ibid.*
Hollard, r. Martel, 11.
Honlet, petite r. S.-Roch, 10.
Honoré ✻, r. de Bossuet, 2.
Horeau ✻, r. Montholon, 12.
Hubert, r. S.-Jacques, 309.
Huet-Desprez, r. de Provence, 8.
Hulin, r. Neuve-Saint-Denis, 36.
Hureau, *et acc.*, r. S.-Martin, 101.
Husson ✻, *méd. de l'Hôtel-Dieu*, r. Saint-Jacques, 123.
Isoard (le chev.), r. de la Michodière, 13
Itard ✻, *méd. de l'instit. des Sourds-Muets*, r. Saint-Jacques, 256.
Jabalot, r. des Gravilliers, 18.
Jacob, r. de l'Echiquier, 38.
Jacob-Bouchenel, r. de Gren.-S.-H., 29.
Jacquemin père, *méd. adj. des prisons de la Force*, r. Sainte-Avoie, 9.
Jacquemin fils, *méd. adj. des prisons de la Force*, r. Sainte-Avoie, 9.
Jacquot, r. S.-Honoré, 314.
Jadelot ✻, *méd. de l'hôp. des Enfans-Trouvés*, r. du Bac, 86.
Jadioux, *agr. à la faculté de méd. de Paris*, r. du Paon-S.-André, 8.
James, r. Copeau, 4.
Janin (H.-F.), place des Victoires, 7.
Janin-S.-Just, r. de Choiseul, 4.
Jaubert (Louis) ✻, r. Paradis-Poissonnière, 32 *bis*.
Jeunesse, r. du Faub.-S.-Denis, 151.
Jobert, r. du Four-S.-Honoré, 47.
Jolly, r. du Temple, 137.
Jouanneau ✻, r. de la Paix, 12.
Jouard ✻, r. d'Anjou-S.-H., 52.
Joubert, r. de Bussy, 6.
Jourdan ✻, r. du Faub.-Poissonnière, 30.
Jourdan ✻, r. de Bourgogne, 4.
Juge ✻, r. de Louvois, 5.
Juge (Isid.), rue St.-Honoré, n. 343.
Juglar, r. Saint-Jacques, 167.
Juville, r. de Gaillon, 7.
Kappeler ✻, *méd. de l'hôp. S.-Antoine*, r. Sainte-Croix-d'Antin, 20.
Kappeler, faub. S.-Antoine, 208.
Kennedy, r. de la Paix, 2.
Keraudren (le chev.) ✻ (O ✻), *méd. insp. du service de santé de la marine*, r. Taitbout, 12.

Kergaradec (de), *agr. à la fac. de méd.*, r. Neuve-Saint-Merry, 12.
Koreffe, boul. de la Madeleine, 4.
Kunkel, r. Bellefond, 14.
Labbé-Dumesnil, r. S.-Denis, 80.
Labillardière ✻, r. d'Enfer, 7.
Laborie, cour Batave, 18.
Labrie, r. de la Chaise, 28.
Labrunie ✻, r. St.-Martin, 72.
Lachaume, passage des Petits-Pères, 7.
Lacorbière, r. Ne-des-P.-Champs, 48.
Lacour, r. Beaurepaire, 23.
Lacroix, r. Chabannais, 10.
Lacroze, r. de Charenton, 38.
Laennec, r. S.-Guillaume, 30.
Laferrière, r. de Verneuil, 31.
Lafeuillade, pl. Royale, 16.
Lafisse, r. de Grammont, 23.
Lafon ✻, *méd. en chef des Femmes-Incur.*, à l'hosp., r. de Sèvres.
Lagneau ✻, r. de la Chaussée-d'Antin, 38.
Laguerre, r. Blanche, 38.
Lagut, r. Beauregard, 42.
Lair, faub. Montmartre, 8.
Lalourcey, r. Quincampoix, 32.
Lambert (Amable), r. des F.-Bourgeois, 12, au Marais.
Lambert, r. du Pot-de-Fer-S.-Sulp., 4.
Lamothe, r. Saint-Martin, 228.
Lamouroux (J.), r. Chantereine, 58.
Lando, r. Neuve-Ménilmontant, 5 *bis*.
Landré-Beauvais ✻, *Doyen de la Faculté de médecine*, à l'Ecole.
Lange, r. du Grenier-S.-Lazare, 8.
Lanthois, r. S.-Marc, 21.
Lapp, r. Culture-Ste-Catherine, 28.
Laracine, r. Christine, 4.
Larbaud, r. des Jeûneurs, 18.
Laroche, r. S.-Dominique, 45.
Laroche, r. du Helder, 20.
Larroque (J.-B. de), r. du Faubourg-Montmartre, 21.
Larue ✻, r. J.-J. Rousseau, 3.
Lasne, *et acc.*, r. des Fontaines-du-Temple, 13.
Lasserre, r. de Beaune, 10.
Lassis, r. S.-Antoine, 77.
Latapie, r. de la Michodière, 13.
Latour, r. S.-Denis, 247.
Laubry, r. du Doyenné, 3.
Laugier, r. Ne-des-Petits-Champs, 42.
Laurent, r. Cloche-Perche, 10.
Laurand (A.) *acc.*, r. de l'Oratoire, 6.
Lavalette, r. de l'Aiguillerie, 22.
Lavergne, r. Saint-Denis, 124.
Lavilleielle (L. M.), r. des 2 Boules, 7.
Lavit père ✻, *méd. hon. de la Chamb. du Roi*, r. Taranne, 19.
Lavit fils, r. Taranne, 19.
Le Ber (Chev.), r. Ne-S.-Merri, n. 23.
Leblanc, r. du Cimetière-S.-André, 3.
Leblond, r. Ne-Ste-Geneviève, 21.
Lebreton, *et acc.*, r. Pigalle, 11.
Lecorché-Colombe, r. de Monsieur-le-Prince, 21.
Lecou, r. S.-Martin, 231.
Lecoupé, r. S.-André-des-Arts, 67.
Lecouppey, r. du Four-S.-Germ., 22.
Lecouteux, r. Jacob, 17.
Ledeschault, r. S.-Martin, 51.
Ledru, r. du Four-Saint-Germain, 17.
Lefebvre (C.), r. Michodière, 18.
Lefeuvre (Pr.), r. des Tournelles, 78.
Lefevre, r. des Ecouffes, 14.
Lefort, r. du Temple, 55.
Leger, r. Lenoir-S.-Honoré, 3.
Leger (Th.), r. Montmartre, 76.
Legrand, r. des Marais-S.-G., 10.
Legras (L.-P.-J.), r. de l'Arbre-Sec, 52.
Legueule, r. du Monceau-S.-Gervais, 9.
Lellocaut, faub. S.-Honoré, 26.
Lemaistre-Florian, r. Ne.-S.-Laurt, 3.
Lemaire, r. du Faub.-du-Temple, 7.
Lemare, quai Conti, 3.
Lemercier, r. Jacob, 3.
Lemercier de Manneville, aux Batignolles, r. Lemercier, 2.
Lenormand, r. de Vaugirard, 52 *bis*.
Lerminier ✻, *méd. de l'hôpital de la Charité*, r. Basse-du-Rempart, 54.
Leroux (le chev. J.-J.) ✻, rue de Sèvres, 7.
Leroux de Rennes, r. de la Vieille-Monnaie, 22.
Le Roy, r. de Seine-S.-G., 49.
Leroy, r. Ne-Luxembourg, 23.
Le Roy (d'Etiolle), r. de Louvois, 5.
Lescure, r. de Paradis, 14, au Marais.
Lesèble, r. Bourbon-Villeneuve, 20.
Letellier, r. de la Sourdière, 31.
Leuchsenring-Hermann, r. Hauteville, 20.
Levacher, quai d'Anjou, 31.
Lévêque de la Source, *et acc.*, r. des Prouvaires, 36.
Leviels, r. S.-Joseph, 11.
Levraud, quai S.-Michel, 9.
Loiseleur-des-Longchamps ✻, r. de Jouy, 8.
Londe, r. de la Sourdière, n. 21.
Lobinhes, r. de la Madeleine, 22.

Loniche-Desfontaines ✻, au Jardin du Roi.
Louis, r. d'Enfer-S.-Michel, 9.
Louyer de Villermay, r. Favart, 6.
Louyer de Villermay neveu, r. Montmartre, 178.
Louyet, r. des Prêtres-S.-Paul, 10.
Lozès, rue de Vendôme, n. 10.
Lucas (le B^on) ✻ ✻, *méd. de Madame la Dauphine*, pl. de la Madeleine, 2.
Lucas-Championnière, rue des Fossés-S.-G.-des-Prés, 18.
Lugol, *méd. de l'hôp. Saint-Louis*, r. Chantereine, 12.
Lullier Winslow ✻, r. S.-Louis, 58, Marais.
Lusardi, *et oc.*, r. St.-Lazare, 118.
Macartan ✻, rue Hauteville, 24.
Maclouglin (David), r. de la Paix, 8.
Mac-Mahon, à l'Ecole de médecine.
Madoré, r. Neuve-S.-Martin, 28.
Magendie, r. de Seine-S.-G., 30.
Magnan, *médecin du Roi, par quartier*, r. S.-Dominique-S.-G., 28.
Magnien, r. de Cléry, 73.
Mahon, r. du Pas-de-la-Mule, 9.
Mailhol, r. des Arcis, n. 17.
Maillard ✻, r. du Petit-Bourbon, 4.
Mailly, r. de la Monnaie, 11.
Maingault, pl. S.-Germ.-des-Prés, 9.
Mairan, quai d'Anjou, 33.
Maisonabe, *agr. à la fac. de méd.*, r. de Chevreuse, 4.
Mancel, faub. Montmartre, 4.
Manjot, r. de Sèvres, 131.
Manry ✻, *méd. de l'hôp. Saint-Louis*, r. d'Artois, 8.
Manseau, r. de l'Arbre-Sec, 22.
Manseau, cloître S.-Merry, 6.
Marc ✻, *médecin de S. A. R. le duc d'Orléans*, r. Faub.-S.-Honoré, 19.
Marchais, r. Guénégaud, 12.
Marchand ✻, aux Tuileries.
Maréchal, rue des Saints-Pères, 75.
Marie, r. N.-Dame-des-Victoires, 40.
Mariglier, r. N^e-des-Petits-Champs, 53.
Marquaud ✻, r. du Bac, 28.
Marsaux, r. des Rosiers, 2, au Marais.
Martel, rue Saint-Martin, n. 297.
Martin (H.), boul. St.-Denis, 8.
Martin, r. de Seine-S.-G., 49.
Martin, *médec. du Roi, par quartier*, rue de Condé, 12.
Martin (A.), r. S.-Lazare, 92.
Martin-Gimard, r. S.-Jean-de-Beauv. 8.
Martinaut de Préneuf, r. du Temple, 22.
Martinet, r. Saint-Honoré, 315.
Marye, r. S.-Jacques, 71.
Massié, r. de la Femme-sans-Tête, 3.
Masson, *et acc.*, r. de Bourgogne, 27.
Masson, r. des Beaux-Arts, 5.
Mathey, Faub. S.-Martin, 38.
Maurial (J. B.), Faub.-S.-Martin, 56.
Maury, r. Saint-Honoré, 274.
Maygrier, *et acc.*, r. des B.-Arts, 15.
Mège, r. N^e-Saint-Augustin, 52.
Mèlier, rue Bergère, 13.
Mélique, r. des Petites-Ecuries, 30.
Mellet, r. Notre-Dame-des-Champs, 20.
Mérat, r. des SS.-Pères, 17 *bis*.
Mercy (le Chev. de), r. du Caire, 5.
Mercier, r. des Quatre-Fils, 4.
Merlet, r. Saint-Hyacinthe, 20.
Mestivier ✻, r. de l'Université, 39.
Mettemberg, r. S.-Thomas-d'Enfer, 5.
Meunier, r. des Deux-Ponts, 22.
Meurdefroy, r. St.-Roch-Poissonn., 2.
Meyraux, r. N^e-S.-Roch, 10.
Michel (O ✻), r. du Port-Mahon, 8.
Michelin, r. S.-Louis, 7, au Marais.
Michu, r. N^e-des-Bons-Enfans, 27.
Miguel (A.), r. de l'Echiquier, 25.
Miquel, rue Jacob, n. 17.
Mirambeau, *et chir.*, r. Beautreillis, 1.
Mitivier, r. de Buffon, 9, et à Ivry-s.-S.
Mollet de la Barre, pl. Vendôme, 16.
Moncourrier, r. des Filles-St.-Th., 17.
Mondat, r. Saint-Antoine, 110.
Monne fils, r. N^e-des-Pet.-Ch., 64.
Montaigu (Piot de) ✻, r. de l'Arbre-Sec, 33.
Montazeau, quai S.-Michel, 1.
Montmahou, r. S.-Honoré.
Morand, rue de Fleurus, 10.
Moreau (M. F.), r. d'Enghien, 14.
Moreau, rue des Juifs, 20.
Morel, r. de la Corderie, 19, Marais.
Moret, r. des Déchargeurs, 3.
Morgan, boul. des Capucines, 13.
Morillon, r. Bourbon-Villeneuve, 17.
Morin, r. Hautefeuille, 26.
Mouillet, *et acc.*, r. S.-Martin, 67.
Moulin, r. de Bussy, 15.
Moutard, du Croissant, 20.
Moutier, Faub. S.-Denis, 39.
Moysen, r. N^e-S.-Marc, 4.
Nacquart, r. S.-Avoye, 39.
Nauche, r. du Bouloy, 8.
Naudin, r. Pavée-S.-André, 5.
Navière ✻, r. S.-Lazare, 58.
Negret, r. de Ponthieu, 13.
Newbourg, r. Traversière-St.-Hon. 37.

Niles, r. d'Artois, 12.
Nolette, *et acc.*, r. du Ch.-Midi, 31.
Norgeu, Faub. S.-Denis, 17.
Olinet, Faub. S.-Martin, 158.
Olivier (E.-L.), Palais-Royal, 121.
Ollivier (A.-F.), r. des Foss.-S.-Germ.-des-Prés, 24.
Ollivier (C.-P.), d'Angers, r. S. André-des-Arts, 45.
Orfila ✻, *méd. du Roi par quartier*, r. de Tournon, 33.
Osmade, *et acc.*, Faub.-S.-Martin, 45.
Ozenne (G), r. du Plâtre-S.-Jacq., 5.
Pactohd, boul. Montmartre, n. 8.
Pagès, r. du Four-S.-G., 17.
Paillard, r. Ne-S.-Georges, 5.
Paillet, r. Lenoir-S.-Antoine, 18.
Pain, *méd. de l'hôp. d'Enghien*, r. de Picpus, 8.
Pajot, r. des Poitevins, 7.
Pajot-Laforest, r. de l'Université, 73.
Paparel Guillot de Barau, r. de l'Egoût Ste-Catherine, 19.
Parent, r. Castex, 4.
Parent-Duchâtelet ✻, rue Geoffroy-Lasnier, 22.
Parfait (O✻), r. Ne-des-Mathurins, 31.
Paris, r. Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 38.
Paris, r. des Champs-Elysées, 8.
Pariset ✠ ✻, *méd. de l'hôp. de la Salpêtrière*, r. de Poitiers, 8.
Parmentier, Faub. Poissonnière, 31.
Pascalis, r. Chantereine, 36.
Pasteur, r. de Sèvres, 23.
Pâtissier, r. de Bracque, 4.
Patrix, r. Crébillon, 2.
Paulin, r. du Colombier, 4.
Paumier, r. du Dragon, 34.
Pavet de Courteilles, r. de Tournon, 13.
Payen, r. des Vieill.-Etuves-S.-H., 1.
Peffault-Delatour, Faubourg-Saint-Honoré, 30.
Peligat ✻, r. du Faub.-Poissonn., 52.
Pelletan fils (le chev.) ✻, *prof. à la fac. de méd.*, *médecin du Roi par quartier*, r. du Pont-de-Lodi, 5.
Peraudin, r. de la Feuillade, 3.
Percheron, r. Feydeau, 1.
Perdrau, r. des Batailles, 5.
Peron, r. Montmartre, 6.
Péronaux, r. Bourg-Labbé, 31.
Péronnaux de Besson, r. S.-Martin, 75.
Perron, r. Cloître-S.-Merri, 4.
Perrier, r. de l'Oratoire, 6.
Pertus, rue Mauconseil, n. 9.

Petit ✻, *membre de l'Acad. royale de méd; méd. consult. du Roi et de l'Hôtel-Dieu*, r. de Condé, 30.
Petit ✻, rue Taitbout, 15.
Petit (H.), r. S.-Dominique-d'Enfer, 2.
Petit (Ismérie), r. de l'Odéon, 26.
Petit, r. de Seine-S.-G., 62.
Petroz, r. de Louvois, 14.
Peudefer, r. Ne-des-Petits-Champs, 52.
Peyre de S.-Estève ✻, r. des Dames, 9, aux Batignolles.
Peyre de S.-Estève fils, r. Joubert, 43.
Picard, r. des Filles-S.-Thomas, 17.
Picard (J.), *et ac.*, r. Ne-S.-Merri, 24.
Pichard, r. Beaubourg, 29.
Pichon, r. du Bouloi, 8.
Pichonnière, r. de la Michodière, 2.
Pichot, r. Grange-Batelière, 17.
Piedagnel, r. des SS.-Pères, 17 *bis*.
Pierre ✻, r. des Noyers, 37.
Pierret, r. Ticquetonne, 17.
Pierson, r. S.-Honoré, 123.
Pignault, r. du Faub.-Poissonnière, 74.
Pignier, r. S.-Victor, 68.
Pilliot, r. Ne-S.-Eustache, 18.
Pillon, r. des Mauvaises-Paroles, 12.
Pinel, r. des Bernardins, 14.
Pinel fils, *méd. à la Salpêtrière*, rue Comtesse-d'Artois, 25.
Piorry (L.-A.), pass. Véro-Dodat, 33.
Piot de Montaigu ✠ ✻, *prem. méd. cons. du Roi*, r. de l'Arbre-Sec, 33.
Piron, r. des SS.-Pères, 26.
Piron-Sampigny, r. de Rochechouart, 6.
Pitaro (Ant.), r. Hauteville, 2.
Planté de Mengelle, q. des August., 25.
Poirson, passage Ste-Marie.
Pontonnier, r. du Ponceau, 28.
Portal (le Bon) ✠ (O ✻), *prem. méd. du Roi*, r. de Condé, 12.
Potain ✻, rue Bourtibourg, n. 23.
Potier, r. de Seine-S.-G., 24.
Pottier, cl. S.-Benoît, 10.
Potter, r. du Vieux-Colombier, 29.
Pouget, r. du Battoir-S.-André, 10.
Poumiès de la Siboulie, r. du Dragon, 24.
Prat, rue Ste-Avoie, n. 69.
Pravaz, r. Rochechouart, 30.
Pressat, *et ch.*, Faub. S.-Antoine, 333.
Prost, cour de la Corderie-du-Temple, maison Prost.
Pruneyre, r. Vivienne, 6.
Prus (R.), r. de l'Abbaye, 12.
Pujos, r. des Vieilles-Haudriettes, 2.
Puzin, r. des Batailles, n. 5, *à Chaillot*.
Raige de l'Orme, r. de l'Abbaye, 11.

Raiffer ✱, r. de Bourgogne, 40.
Ramon, *à la mais. roy. de Charenton.*
Rançon, r. S.-Thomas-d'Enfer, 5.
Rapatel, r. Paradis-Poissonnière, 31.
Ratheau, *agr. à la fac. de méd.*, r. du Cherche-Midi, 16.
Rathery, *et acc.*, r. du Ponceau, 14.
Ratier, r. de la Chaise, 8.
Raulin, r. de Verrerie, 16.
Rayer, r. du Faub. Poissonnière, 54.
Récamier ✱, *Médecin de l'Hôtel-Dieu*, rue du Regard, 1.
Reddet, q. de l'Ecole, 10.
Regnart, r. Dauphine, 32.
Regnault ✱ ✱, *Médecin consultant du Roi*, r. Godot-Mauroy, 28.
Reis, r. de la Ferme-des-Mathurins, 4.
Renauldin, *méd. en chef de l'hôpital Beaujon*, r. Saint-Honoré, 392.
Renoult ✱, r. Neuve-S.-Gilles, 12.
Reuche, r. S.-Georges, 18.
Réveillé-Parise ✱, r. Taranne, 27.
Rey, r. Meslay, 32.
Reydellet, q. Bourbon, 21.
Ribes ✱, *méd. du Roi par quartier*, r. de Vaugirard, 11.
Richard (Achille), *agr. auprès de la fac. de méd.*, r. de Tournon, 33.
Ricque, r. de Cléry, 27.
Rivière, r. du Faub.-S.-Martin, 158.
Rivière, r. du Port-Mahon, 3.
Robert, cl. S.-Germain-l'Auxerr., 37.
Roberton, r. de la Ville-l'Evêque, 23.
Roberts, r. des Capucines, 3.
Rochard ✱, *méd. du duc de Bourbon*. r. de l'Université, 84.
Roche (L.-C.), r. Meslay, 62.
Roche, r. de Castiglione, 12.
Rochoux, *agrégé à la fac. de médec.*, r. Baillet, 4.
Roger, r. du Temple, 36.
Rollet, *et acc.*, r. du Four-S.-G., 17.
Rocques (J.-G.), r. Montorgueil, 107.
Roneil, r. Tiquetonne, n. 20.
Roques ✱, r. de Louvois, 5.
Rostau, r. des Beaux-Arts, 10.
Rostan, *méd. suppl. à la Salpêtrière.*
Rougeot-Dessessart, r. des Fossés-St.-Germain-l'Auxerrois, 8.
Rouget-Saint-Pierre, r. d'Amboise, 3.
Rouget (de l'Aude), r. S-Honoré, 355.
Rousseau, r. de Seine-S.-Victor, 9.
Rousseau (J.-J.), r. de Rohan, 8.
Rousset du Chez, r. Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, 3.
Rouvière, r. d'Antin, 10.
Roux ✱, *et chir.*, r. de l'Université, 25.
Rouzé, r. des Grands-Augustins, 27.
Roy, r. du Harlay-du-Palais, 1.
Ruette, r. du Faub. S.-Honoré, 5.
Rullier, *méd. de Bicêtre*, r. Jacob, 16.
Sacombe, q. des Augustins, 37.
Saint-Amant, r. Bleue, 38.
Saint-Martin, r. du F.-S.-Denis, 154.
Saint-Yves, r. Hautefeuille, 26.
Salacroux, r. Christine, 4.
Sallé (de Brest), r. S.-Jacques, 41.
Salleron père, r. des Petites-Ecuries, 7.
Salmade ✱, *méd. du Roi par quartier*, r. Royale-S.-H., 8.
Salone, r. Fourcy-Ste-Geneviève, 11.
Salviat, r. Montaigne, 20.
Sandrat, r. Gaillon, 8.
Sanson (Al.), r. Rochechouart, 57 *bis*.
Sardaillon (L.), r. Marivaux-des-Italiens, 1.
Sarlandière ✱, r. de la Michodière, 12.
Sarrazin, r. Traversière-S.-H., 18.
Sat-Deygallière, r. N.-D.-des-Vict., 10.
Sassard, r. des Saints-Pères, 77.
Savardan, r. d'Hanovre, 17.
Savin, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 23.
Scellier, r. Aumaire, 55.
Sedillot ✱, r. Neuve-S.-Augustin, 39.
Sedillot fils, r. Ne-D.-des-Vict., 22.
Ségalas, rue Meslay, 35.
Segard, r. Thévenot, 24.
Sellier, r. Saint-Honoré, 313.
Sengensse ✱, r. Ne-des-P.-Champs, 60.
Sereul-Dumanoir, r. du Paon-S.-V., 10.
Serré, r. Saint-Sauveur, 7.
Serres ✱, *méd. de la Pitié*, r. Copeau, 1.
Sevestre, r. Favart, 8.
Sibille, r. Boudreau, 1.
Simon, r. Cr.-de-la-Bretonnerie, 22.
Sirdey, r. Michel-le-Comte, 15.
Solon (M.), r. des Bons-Enfans, 23.
Sonnier, pass. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 13.
Sorbier, boul. S.-Antoine, 5.
Sorlin ✱, r. de l'Université, 55.
Soula, r. du Faub.-Montmartre, 26.
Spurzheim, r. Neuve-S.-Augustin, 3.
Sterlin, r. Bourbon-Villeneuve, 37.
Sue (le chev.) ✱ (✱ O), *méd. en chef de l'hôp. milit. de la mais. du Roi*, r. de Surène, 3.
Supertus, r. Mauconseil, 9.
Tacheron, r. Crébillon, 3.
Taillefer (O✱), r. des Moulins, 13.
Tallard, r. du Petit-Pont, 18.

Talon, *et acc.*, r. S.-Denis, 183.
Tanchou ✻, r. d'Amboise, 7.
Tavernier (Alph.), r. Feydeau, 22.
Téallier, r. de la Gr.-Truanderie, 52.
Taisseire de S.-Marc, r. Notre-Dame-des-Victoires, 9.
Terrier, r. Louis-le-Grand, 23.
Tessier (le chev.) ✻, r. des Petits-Augustins, 26.
Théry, r. de Vaugirard, 36.
Thesson ✠ ✻.
Thibert, r. de Grammont, 4.
Thillaye (le chev.) ✻, *agr. à l'école*, r. de l'Ecole de Médecine, 12.
Thomas (G.-M.), r. d'Artois, 20.
Thomas-de-Troiserve, à l'hôpital Beaujon.
Tisserand ✻, r. du Four-S.-G., 41.
Tollard aîné ✻, quai aux Fleurs, 21.
Tollard (H.) ✻, quai aux Fleurs, 9.
Tourlet, r. S.-Antoine, 109.
Tréhan ✻, r. Quincampoix, 1.
Treille ✻, r. de la Paix, 4.
Trélat, r. de l'Echiquier, 38.
Tresse, rue Saint-Appoline, n. 5.
Triger, faub. Poissonnière, 74.
Trocein, r. des Fossés-du-Temple, 16.
Trousseau, *agr. à la fac. de médec.*, rue de l'Echiquier, n. 22.
Troussel, r. du Bac, 17.
Valet ✻, r. Ste-Anne, 24.
Vallette, r. Coquillère, 37.
Vallé-Paillard, r. Montmartre, 129.
Vallerand de la Fosse, *méd. du Roi par quartier*, r. Ménars, 12.
Vareliaud ✻, r. de Grenelle S.-G., 29.
Vassal, r. Saint-Martin, 98.
Vaudin, pl. de l'Oratoire-du-Louvre, 4.
Vavasseur (P.), r. Vivienne, 9.
Velpeau, *agrégé à la fac. de méd.* rue de l'Ecole-de-Médecine, n. 3.
Verdé-Delisle, r. Rochechouart, 7.
Verdier, rue des Nonaindières, 2.
Vernies, r. du Petit-Pont, 18.
Verlhac du Maine, rue S.-Honoré, 153.
Veron, r. Godot-de-Mauroy, 34.
Vial, r. Beautreillis, 1.
Vidal, rue de Cléry, 9.
Vignardonne, r. de l'Abbaye, 4.
Vignes, cour Batave, 11.
Vigny, r. de l'Evêque, 15.
Vigreux, r. du Four-S.-Honoré, 9.
Villeflose, rue Montorgueil, n. 96.
Villeneuve, r. de Sèvres, 6.
Villermé, r. Bertin-Poirée, 10.
Villette, r. Godot, 22.
Vincent, r. Ste-Croix-de-la-Bretonn. 8.
Virey, r. Soufflot, 1.
Vitrac (O ✻), r. de Louvois, 10.
Voisenet, r. du Faub.-du-Temple, 15.
Voisin, r. Ste-Cr.-de-la-Bretonnerie, 42.
Vosseur, rue de l'Abbaye, n. 16.
West, rue de l'Odéon, n. 38.
Worbe, quai de Bourbon, 35.
Wright (James), r. de la Paix, 14.
Young, r. de la Paix, 21.

Chirurgiens. Messieurs.

Amussat, r. S.-André-des-Arcs, 59.
Arcelin, r. de la barillerie, 21.
Audibran, *dent.*, r. de Valois, 2.
Audinet, *et acc.*, r. Coquillère, 33.
Auvity (A.-P.-L.) ✻, *chir. adj. des Enfans-Trouvés.*, rue du Bac, 87.
Bachelet, r. du Dragon, 34.
Backler, r. Gaillon, 23.
Baffos, *chir. en chef de l'hôp. Necker des et Enf.-Tr.*, r. de l'Odéon, 23.
Balin ✻, pl. de l'Hôtel-de-Ville, 7.
Barbier (le Bon) ✻, r. d'Enfer, 31.
Baubillier, r. Neuve-Saint-Martin, 11.
Beauregard, r. de Montpensier, 1.
Begin, r. Feydeau, 20.
Belin, r. Traînée, 11.
Bellivier, *chir. en chef des Quinze-Vingts*, r. Charenton, 38.
Belmas, r. d'Anjou-S.-H., 13.
Bichebois, r. de Seine-S.-G., 16.
Boisserie Laserve (de), r. du Faubourg Saint-Honoré, 14.
Bonald, r. du Coq-S.-Honoré, 11.
Bonjour, r. des Nonaindières, 1.
Bonnet, *chir. de l'hôtel des Invalides*, r. S.-Dominique-Gros-Caillou, 92.
Bonnie père (le chev.) ✠, *chir. du duc de Bourbon*, au palais Bourbon.
Bougon ✠ ✻, *chir. ord. du Roi et de Madame, duchesse de Berri*, rue de l'Observance, 1.
Boulay ✻, r. Charlot, 8.
Bousquet, r. Chapon, 7.
Boutineau, r. Neuve-Saint-Martin, 32.
Bouvier, à Chaillot, rue Basse-Saint-Pierre, n. 14.
Boyé, r. des Deux-Portes-S.-Jean, 4.
Boyer (le Bon) ✠ (O ✻), *chir. en chef de l'hôp. de la Charité*, r. de Grenelle-S.-Germain, 9.

Césarac, r. Neuve-S.-Germain, 6.
Chabaud, *chir. des Invalides*, à l'hôtel des Invalides.
Chailly, place du Carrousel, 14.
Chanson, r. de la Harpe, 14.
Charey, r. S-Guillaume, 19.
Charlet, r. Sainte-Avoie, 16
Chauvot de Bauchêne, *chir. du Roi par quartier, et chir. en chef de l'hôp. S.-Antoine*, r. du Bac, 33.
Chavernac, r. Grange-Batelière, 8.
Chevillotte, r. de la Vieille-Draperie, n. 47.
Choquet ✻, *chir. major de l'état-major-général et de celui de la place*, r. Beaubourg, 49.
Civiale ✻, r. Godot-de-Mauroy, 30.
Clerc, *chir. maj. des gardes-du-corps*, à l'hôtel des escadrons de service.
Cloquet (Jules) ✻, *prof. de chir. à la fac. de méd.*, r. de l'Eperon, 8.
Cresson-d'Orval, rue de la Sourdière, 8.
Cullerier, *chir. en chef de l'hôpital des Vénériens*, r. Garancière, 17.
Dabos, r. des Moulins, 3.
Dalliez, r. du Pot-de-Fer-S-Sulpice, 4.
Dalliez fils, *chir. du Roi par quartier*, r. Cassette, 15.
Daumain, rue des Fossés-St.-Germ.-des-Prés, n. 6.
Dausse, r. Grange-Batelière, 26.
Deguise père ✻, r. Montmartre, 127.
Deguise fils, r. Taitbout, 56.
Delabarre ✻, *et dentiste*, rue de la Paix, n. 19.
Delacroix, r. des Vieux-Augustins, 3.
Delacroix, *chir.-herniaire du Roi*, r. des Vieux-Augustins, 18.
Delmas-Lacombe, r. Pinon, 18.
Demolle, r. du Marché-Palu, 7.
Demours, *et ocul.*, rue de l'Université, n. 19.
Denis (N.-J.) ✻, *chir. aide-major à l'hop. mil. de Picpus*, r. du Bac, 36*bis*
Denis, rue de l'Université, 16.
Desjardins, *et ocul.*, r. Traversière-Saint-Honoré, 20.
Desruelles, r. Ne-des-B.-Enfans, 17.
Deville, r. Geoffroy-l'Asnier, 30.
Distel ✠ ✻, 1er *chir. hon. du Roi*, aux Tuileries, pavillon de Flore.
Dubois (le Bon) ✠ (O ✻), *prof. hon. à la fac. de méd. de Paris*, r. des Fossés-M.-le-Prince, 12.
Dubois-Foucou ✻, *dent.*, rue Caumartin, n. 2.
Dubois (Paul), rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, 12.
Ducellu, r. du Four-S.-G., 42.
Dufay, quai de l'Ecole, 8.
Dupont (O ✻), r. du Petit-Lion-Saint-Sulpice, 13.
Dupuytren (le Bon) ✠ ✻, 1er *chir. du Roi, et chir. en chef de l'Hôtel-Dieu*, place du Louvre, 4.
Durocher, *chirurg. des Invalides*, rue J.-J. Rousseau, 1.
Dutarret, r. Molay, 4.
Duval, place Royale, 4.
Duvivier (O ✻), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 39.
Emery ✻, r. Thiroux, 9.
Everat, *chir. accoucheur de madame la duchesse d'Orléans*, r. de Verneuil, 43.
Fabar ✻, r. de Londres, 37.
Filliet, cour de la Sainte-Chapelle, 9.
Fleury ✻, r. Cassette, 20.
Forestier, r. de Chartres-Roule, 17.
Forlenze ✠ ✻, *chir. ocul.*
Fournier, faub. du Roule, 21.
Fournier de Lempes, r. de Bourbon, 26.
Gallée (O ✻), rue du Vieux-Colombier, 24.
Gallet, r. du Jardinet, 1.
Gama ✻, *ch. en chef*, au Val-de-Grace.
Garnier, r. Neuve-S.-Gilles, 10.
Gaudriot, r. Montmartre, 9.
Gault, quai des Augustins, 55.
Gauthier de Claubry ✻, r. Taranne, 19.
Gay, r. de Seine-S.-G., 20.
Genouville, r. du Cherche-Midi, 2.
Gérard, r. Montmartre, 109.
Gérardin, r. des Gobelins, 5.
Gervais, *chir. par quartier du Roi*, rue de la Verrerie, n. 36.
Gilbert, r. de la Bourbe, 12.
Gimelle, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 100.
Gobert, r. de l'Odéon, 24.
Goblin, r. d'Argenteuil-S.-H., 34.
Gorsse (O ✻), r. St.-Antoine, 177.
Goulard (du), r. de Grenelle, 136.
Goyon, r. S.-Roch-Poissonnière, 10.
Grateraud, r. Baillette, 3.
Guerbois, *chir. en chef de l'hospice Cochin*, r. S.-Jacques, 123.
Guichard, rue Saint-Dominique-Gros-Caillou, 37.
Guillemont, r. Mandar, 8.
Guilloteau, r. des Vieill.-Tuileries, 19.
Hamel, r. des Fossés-Montmartre, 17.

Boyer, *chir. des Invalides*, r. Saint-Honoré, 247.
Breschet ✻, *prof. agr. à la fac. de méd.*, *chir. ordinaire de l'Hôtel-Dieu*, r. de l'Observance, 3.
Carré, r. Montmartre, 139.
Casaubon, r. Montmartre, 6.
Casenave, r. S.-Anastase, 3.
Cathelot, r. S.-Antoine, 176.
Hedelhofer ✻ (O ✻), *chir. maj. des gardes-du-corps*, hôtel des gardes.
Herme, r. des Blancs-Manteaux, 20.
Hernu, r. des Blancs-Manteaux, 20.
Hervez de Chegoin, rue des Saints-Pères, n. 75.
Hery, r. Saint-Lazare, 92.
Heurteloup (le Bon), r. de la Paix, 22.
Hubert, r. du Perche, 3.
Hurel, r. Culture-Ste-Catherine, 14.
Huttier, r. Montmartre, 122.
Jabalot, r. des Gravilliers, 18.
Jacques, r. du Coq-S.-Honoré, 13.
Jobert, *prosect. de la faculté*, boul. du Temple, 37.
Jouan (le chev.) ✻, r. S.-Honoré, 357.
Joubert (L.) r. de Bussy, 5.
Lacour, r. Beaurepaire, 23.
Lacournère, r. Neuve-de-l'Abbaye, 16.
Lacretelle ✻, r. d'Enfer, 26.
Lacroix ✻, r. Royale-S.-Honoré, 3.
Lacroix fils, r. Royale-S.-Honoré, 3.
Lafond (Jalade), r. Richelieu, 46.
Lagrave, r. de l'Oursine, 79.
Laguerre, r. du Gros-Chenêt, 23.
Lallement ✻, *chir. en chef de la Salpêtrière*, à la Salpêtrière.
Larmet, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n. 36.
Larrey (le Bon) (C ✻), *chir. en chef de la garde royale*, impasse de la Monnaie ou Conti, 3.
Laurent ✻, *chir.-major des gardes-du-corps*, à l'hôtel.
Lavalette, r. des Fourreurs, 6.
Lebreton, *prof. d'acc.*, r. Pigale, 3.
Lemercier, r. du Faub.-Montmartre, 4.
Lepelletier, pl. de l'Ecole, 4.
Leroux, r. Sainte-Avoie, 12.
Leroy, r. de Seine-S.-Germain, 47.
Levasseur, rue des Poitevins, n. 9.
Levraud (J.-B.), r. de la Huchette, 18.
Lhuillier, r. de Ménars, 12.
Lioult, r. de l'Echelle, 13.
Lisfranc, *prof. agr. à la fac. de méd.* r. S.-Martin, 149.
Mabille, r. Neuve-S.-Merry, 7.
Magné, r. d'Argenteuil, 17.
Maingault, r. du Four-S.-G., 42.
Maret, *chir. en chef de l'hospice des Ménages*, r. de la Chaise, 28.
Marjolin ✻, *chir. du Roi par quartier*, r. Richelieu, 89.
Marque, cour Batave, 11.
Martin, r. des Filles-S.-Thomas, 1.
Maugé, pl. de l'Hôtel-de-Ville, 4.
Mellet, r. Copeau, 15.
Mercadier, r. Grange-aux-Belles, 1.
Mertens, r. de la Vrillière, 10.
Mirambeau, *chir. en chef de l'hosp. des Quinze-Vingts*, r. Charenton, 40.
Monnard ✻, r. Ne-de-Luxembourg, 5.
Montaudon, *acc.*, r. du Faubourg-S.-Martin, 196.
Moreau ✻, *chir. du Roi par quartier*, *prof. agr. à la fac. de méd.*, r. de Verneuil, 43.
Mothré, pl. Royale, 3.
Moulin, r. de Bussy, 16.
Moumiet, r. du Faub.-du-Temple, 7.
Moynier, r. Caumartin, 20.
Murat, *chir. en chef de l'hosp. de Bicêtre*, à l'hospice de Bicêtre.
Navière, r. Saint-Lazare, 58.
Nicod, *chir. du Roi*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 95.
Nidart, r. des Ecouffes, 3.
Nolin, *chir. du Roi par quartier*, rue Feydeau, 26.
Ollivier, r. Neuve-des-P.-Champs, 29.
Oudet, *dentiste*, r. Dauphine, 20.
Paban ✻, r. du Bac, 98.
Parfait (O ✻), r. Ne-des-Mathurins, 31.
Pasquier (O ✻), *chir. du duc et de la duchesse d'Orléans*, à l'hôtel des Invalides.
Pasquier (A.) ✻, *chir. des Invalides*, r. de la Michodière, 4.
Pelletan (le chev.) ✻, *chir. consult. du Roi*, rue de Corneille, n. 3.
Picher de Grandchamp, r. Joubert, 41.
Pierre ✻, *prof. à l'hôp. du Val-de-Grace*, r. des Noyers, 37.
Piet, *acc.*, r. de la Ch.-d'Antin, 8 *bis*.
Pigou ✻, r. d'Enghien, 14.
Pinel-Grandchamp, r. S.-Hyacinthe-S.-Michel, 8.
Piron, *chir. en chef adjoint des prisons*, quai Voltaire, 21.
Planté de Mengelle, *chirurgien de l'infirmerie Marie-Thérèse*, quai des Augustins, 25.
Plantin, r. de la Harpe, 31.

Poirson ✱, r. du Bac, 58.
Pujolle, r. du Faub.-S.-Martin, 110.
Puzin ✱, r. des Batailles, 5.
Regnart, *et dent.*, r. Dauphine, 32.
Renoult, r. Neuve-S.-Gilles, 12.
Ribes fils, r. de Vaugirard, 11.
Richerand (le Bon) ✱ ✱, *chir. cons. du Roi*, *chir. en chef de l'hôpital Saint-Louis*, r. de Bondy, 44.
Tartra (E.), r. Gaillon, 5.
Riembault, quai Bourbon, 11.
Roberts, r. Castiglione, 3.
Robillard ✱, *chir.-major des Invalides*, à l'Hôtel.
Roux ✱, *chir. ord. de l'hôpital de la Charité*, r. de l'Université, 25.
Roy, r. de la Grande-Friperie, 7.
Sanson, r. Vieille-du-Temple, 6.
Secondat, *acc.*, r. d'Angoulême, 3, au Marais.
Serrurier, r. du Dragon, 23.
Sévestre, r. Favart, 8.
Sollier, quai Voltaire, 9.
Souberbielle, r. d'Anjou-S.-H., 13.
Soudan, r. S.-Jacques, 233.
Taffin, r. Baillet, 6.
Taillefer ✱, r. des Moulins, 12.
Talon, aux Invalides.
Tesson-Dorval, r. Traversière-Saint-Honoré, 22.
Texier, pl. des Victoires, 1.
Therrin (O ✱), de la Michodière, 20.
Thévenot de Saint-Blaise (le Bon) ✱ (O ✱), 1er *chirur. ordin. du Roi*, *agrégé à la faculté de médecine*, r. du Doyenné, 4.
Tillard, r. du Sentier, 1.
Thierry-Valdajou ✱, *chir. renoueur du Roi*, r. du Petit-Musc, 9.
Trappe ✱, r. des Tournelles, 37.
Trappet, r. des Tournelles, 37.
Trouillet, r. Chanoinesse, 10.
Vaudin, r. du Coq-S.-Honoré, 8.
Verdier, r. N.-D.-des-Victoires, 40.
Vergez ✱ (O ✱), *chir. en ch. de l'arm.*
Vesques, *chir. du Roi par quartier*, pl. S.-Germain-l'Auxerrois, 22.
Viguier, r. de Bondy, 34.
Villette, r. du Colysée, 25, Champs-Elysées.
Vitrac (de) ✱, r. de Grammont, 9.
Watier, r. des Martyrs, 16.
Wattier, rue du Faub.-St-Martin, 156.
Yvan (le Bon) ✱ (O ✱), *chir. en chef, des Invalides*, à l'Hôtel.
Yvan fils, *chir. des Invalides*, à l'hôtel.

Pharmaciens. Messieurs,

Albespeyres, r. du Faub.-S.-Denis, 84.
Angard, r. du Faub.-St.-Martin, 236.
Anjubant, r. du Faub.-St.-Hon., 127.
Antonin, rue Saint-Jacques, 304.
Antraigues, rue de Bretagne, 7.
Apché, r. Montorgueil, 53.
Arrault, rue Montmartre, 84.
Avequin, r. de Chaillot, 42.
Aubé, r. des Lombards, 8.
Auvard, r. de la Verrerie, 4.
Ayné, r. des Lombards, 40.
Bachelot, rue de Grenelle-S.-H. 13.
Baget, rue Vieille-du-Temple, 79.
Barbest, place de l'Ecole, 3.
Barge, r. S.-Dominique-G.-Caillou, 34
Baudot, r. S.-Honoré, 247.
Bazin, r. Chantereine, 36.
Beguin, r. Montmartre, 82.
Benoist, r. Feydeau, 1.
Beral, r. de la Paix, 12.
Beranger, r. S.-Jacques, 169.
Bernard-Derosne, r. St-Honoré, 115.
Berthe, rue de Rochechouart, 30.
Biliard, r. S.-Jacques-la-Boucherie, 28
Blayn, r. du Marché-S.-Honoré, 7.
Blond, r. Ste-Marguerite-S.-G., 30.
Blondeau, r. de Condé, 22.
Bocquet, place Baudoyer, 7.
Boissel, r. S.-Victor, 71.
Bonastre, r. S.-Honoré, 176.
Bontems, r. de Poitou, 29.
Borde-Baumé, r. S.-Honoré, 41.
Bordin, r. des Lombards, 20.
Bosse, r. Montmartre, 114.
Boudet, r. du Four-S.-G., 88.
Boullay ✱, r. des F.-Montmartre, 17.
Boutigny, r. Beauregard, 14.
Boutin-Deslauries, r. de Cléry, 31.
Boutron-Charlard, rue Basse-Porte-Saintt-Denis, n. 13.
Boyaval, rue Ne-des-Capucines, n. 4.
Breton, r. d'Argenteuil, n. 31.
Briant, rue Saint-Denis, n. 154.
Bughon, r. du Marché-Neuf, 26.
Buisson, r. du Faub.-Montmartre, 10.
Burcq, rue St.-Lazare, n. 4.
Bury, rue Saint-Severin, 6.
Buteux, r. Neuve-Ste-Catherine, 11.
Cadet de Gassicourt r. S.-Honoré, 108.
Caillot, r. du Faub. du Temple, 26.

Cap, r. de la Chaussée-d'Antin, 1er.
Caventou, rue Gaillon, 22.
Cazenave, r. des Gravilliers, 64.
Celières, faub. Saint-Antoine, n. 124.
Chancerel, r. Godot, 25.
Chapusot, place de l'Ecole, 3.
Chatard, r. du Petit-Carreau, 4.
Chaumont, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 27.
Chereau, r. S.-Martin, 171.
Chevalier, place du Pont-S.-Michel, 43.
Clément, rue de Saintonges, 42.
Colmet-Daage, r. S.-Merry, 12.
Colomez, r. S.-Honoré, 232.
Commenchail, place Baudoyer, 4.
Costel, r. Amelot, 66.
Cottin, r. de Seine-S.-G., 49.
Cure, r. S.-Antoine, 77.
Curmer (veuve), r. Mouffetard, 152.
Cussol, rue de Poitou, 29.
Dailly, r. du Marché-Neuf, 6.
Darrié, r. des Nonaindières, 13.
Dausse, r. de Lancry, 10.
Dausse, rue du Faub.-du-Temple, 91.
Deflandre, r. S.-Dominique, 15, Gros-Caillou.
Dégénetay, r. Saint-Honoré, 309.
Delahaye, r. de l'Observance, 8.
Delahaye, r. du Faub.-S.-Honoré, 127.
Delamare, r. S.-Honoré, 350.
Delaistre, rue de Sèvres, n. 2.
Delmas, Place Maubert, 23.
Delondre, r. St.-Honoré, 93.
Delondre, r. des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 18.
Descamps, rue des Lombards, n. 54.
Desir, r. S.-Antoine, 166.
Desmarets, r. Ste-Marguerite, 36.
Deu, rue des Lombards, 40.
Diochet, r. S.-Jacques de la Bouch., 28.
Driou, r. Saint-Honoré, 247.
Dubail oncle, place Gastine, 75.
Dublanc, r. S.-Martin, 98.
Dublanc, r. du Temple, 139.
Ducellier, r. Coquenard, 27.
Duplessis, r. de la Lingerie, n. 15.
Dupont, rue Tiquetonne, 14.
Dupuy, rue du Faub.-S.-Martin, 126
Duroziez, r. de la Paix, 18.
Duval, rue de Valois, 5.
Duvigneau, r. Richelieu, 66.
Fauconnier, r. Ne-des-P.-Champs, 77.
Faure, r. S.-Dominique-S.-G., 7.
Fayard, r. Montholon, 18.
Flon, r. Taitbout, 32.
Follope, rue de Lancry, 35.
Fontaine, r. du Mail, 8.
Fortin, rue Sainte-Anne, n. 25.
Foy, r. des Lombards, 12.
Frosté, r. S.-Anne, 55.
Gabillot, r. des Lombards, 30.
Galy, r. du Faub.-S.-Antoine, 115.
Garnier, r. Michel-le-Comte, 1.
Garnier, r. de Grenelle-S.-G., 112.
Garot, r. Caumartin, 45.
Gautet, r. Comtesse-d'Artois, n. 13.
Gauthier ✻, r. Neuve-S.-Eustache, 15.
Gautier, rue Dauphine, 38.
Gelée, r. S.-Antoine, n. 132.
Glandier, Vieille rue du Temple, 101.
Godefroy, r. de Bretagne, 46.
Gosselin, r. Saint-Honoré, 176.
Grammaire, r. des Nonaindières, 37.
Grignon, r. Hauteville, n. 19.
Guerin, r. de la Monnaie, 9.
Guesde, r. du Faub.-St.-Martin, 114.
Guibourt, r. Feydeau, 22.
Guichard, r. d'Artois, n. 30.
Guillaume ✻, r. du Faub.-S.-Ant., 203.
Guillery, r. Montorgueil, 48.
Habert, r. de la Barillerie, 33.
Haincques-Defaulques, r. Richelieu, 44.
Hardy, rue des Lombards, 2.
Hébert, galerie Véro-Dodat.
Hédouin, rue des Arcis, n. 10.
Hermé, rue des Martyrs, n. 11.
Hernandez, r. du Bac, 56.
Hottot, r. du Faub.-S.-Honoré, 21.
Houeix, rue Saint-Denis, 235.
Jacquet, r. aux Ours, 23.
Jonhson, r. Caumartin, 9.
Jordan, r. Richelieu, 16.
Jourdain, rue Sainte-Marguerite-Saint-Germain, n. 22.
Jutier, r. du Vieux-Colombier, 36.
Labarraque ✻, r. S.-Martin, 69.
Lacoste, rue d'Enfer, n. 4.
Lalliet, r. du Bac, 19.
Lamaille et Stouff, r. des Lombards, 24.
Lamouroux, r. du Marché-aux-Poirées, 11.
Landreau, r. du Bac, 71.
Langlois, r. des Lombards, 16.
Laugeois, place Vendôme, 27.
Launoy, rue Michel-le-Comte, n. 36.
Lebeaud, rue de la Pépinière, 3.
Lebouidre-Delalande, r. des Fossés-St.-Germain-l'Auxerrois, n. 16.
Lebreton, r. Richelieu, 98.
Lecanu, r. du Marché-aux-Poirées, 6.
Leconiac, r. de la Paix, 9.
Leconte, r. S.-Jacques, 172.

Lecorbeiller, r. Dauphine, 4.
Lecourt, r. S.-Martin, 199.
Lefèvre, r. de la Chaussée-d'Antin, 52.
Lelong, rue Saint-Paul, 34.
Leloup, rue Trouvé, 5.
Lenoir, r. du Faub.-St.-Honoré, 20.
Leperdriel, rue du Faubourg-Montmartre, n. 82.
Lepère, place Maubert, 27.
Leprince, r. de Charonne, n. 57.
Léproust, rue de la Gr.-Truanderie, 13.
Lequoy, r. du Seine, 49.
Lesage, r. Caumartin, 3.
Lescot, r. de Grammont, 14.
Leseure, r. de la Harpe, 71.
Lesuffleur, rue Dauphine, n. 20.
Letellier, r. Royale-S.-Martin, 15.
Letreillard, r. des Vieill.-Tuileries, 27.
Levent, r. du Faub.-Poissonnière, 64.
Levesque, rue de la Ferme-des-Mathurins, 10.
Lhoste, r. de la Michodière, 18.
Lœillet, rue du Bac, 19.
Louvrier, r. du Temple, 50.
Malhomme, r. d'Anjou-S.-Honoré, 13.
Mallite, r. Mouffetard, n. 23.
Mandron, r. Mouffetard, 116.
Marc, r. Neuve-des-P.-Champs, 58.
Maréandier, r. du Faubourg-Saint-Antoine, n. 17.
Marcotte, r. du Faub.-S.-Honoré, 84.
Maréchal, r. de la Paix, 18.
Martin, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 26.
Maurel, r. Mouffetard, 127.
Martin, r. de la Chaussée-d'Antin, 52.
Martin, r. des Deux-Ponts, 11.
Martin, r. du Faub.-du-Roule, 24.
Mathey, carrefour de l'Odéon, 10.
Maufra, rue de Bussy, 9.
Maujean, rue des Fossés-St.-Germain-des-Prés, n. 31.
Méalin, rue de Bourgogne, 11.
Micard, r. Saint-Lazare, 72.
Mitouart, r. des Cinq-Diamans, 18.
Morin, r. d'Artois, 40.
Morisset, r. Popincourt, 53.
Moucelot, quai de la Mégisserie, 50.
Moussu, r. S.-Honoré, n. 354.
Moutillard, Montagne Sainte-Geneviève, n. 28.
Mouton, rue de Paradis, 16.
Moyzeau, r. des Fossés-S.-G.-l'A. 16.
Nollette, r. S.-Jacques, 67.
Oulès, r. de Grenelle-S.-G., 29.
Oursel, rue de la Gr.-Friperie, 1.
Page, r. Coquillière, 27.
Peigné, r. du Faub.-du-Temple, 107.
Pellerin, r. Mouffetard, 121.
Pellerin, r. de la V.-Bouclerie, 15.
Pelletier ✻, r. Jacob, 15.
Pelletier, rue St.-Honoré, 381.
Pentagaine, r. Ne-Sainte-Croix, 12.
Percillié, r. du Faub.-Montmartre, 13.
Perès, rue Royale, 8.
Petitbeau, r. Favart, 8.
Petit, r. de la Juiverie, 3.
Petit, r. du Four, 37.
Petit, rue Saint-Martin, n. 228.
Petit, rue N.-D.-des-Victoires, 46.
Picard, rue Marie-Stuart, n. 9.
Pille, r. S.-Louis, 81.
Pinart, r. des Cinq-Diamans, 24.
Pion, rue de la Vrillière, 10.
Plaignard, rue Mouffetard, 216.
Planche, r. de la Chaussée-d'Antin, 1.
Poisson, r. du Roule, 11.
Potard, r. S.-Honoré, 271.
Quelquejeu, rue de Poitou, n. 13.
Quesneville, r. du Colombier, 22.
Quoniam, rue des Nonaindières, 19.
Ramard, r. du Faub.-S.-Denis, 4.
Raulin, rue St.-Honoré, 270.
Raymond, r. du F.-S.-Honoré, n. 108.
Regnaud, r. Royale-S.-Antoine, 4.
Regnier, r. Coquenard, 30.
Renard, r. Vivienne, 19.
Requirand, r. St.-Denis, n. 386.
Reuillon, r. S.-Martin, 254.
Reynier, rue des Lombards, 28.
Richard, r. Taranne, 20.
Richart, r. du Faub.-S.-Martin, 31.
Riquier, rue du Temple, 80.
Robert, r. du Temple, 105.
Robinet, r. de Beaune, 23.
Roussel, r. de la Harpe, 33.
Roux, rue de Sèvres, 75.
Roux, r. Montmartre, 145.
Royer, r. J.-J. Rousseau, 21.
Sallé, r. Saint-Jacques, 41.
Sauné, rue des Prouvaires, 36.
Séguin-Griffon, r. des Bons-Enfans, 20.
Séguin, r. S.-Denis, 319.
Séguin, r. S.-Honoré, 378.
Sejourné, r. du Faub.-S.-Martin, 57.
Sery, r. du Faub.-Montmartre, 12.
Simon, r. S.-Denis, 305.
Taillefène, *dit* Taillefer, r. du Cherche-Midi, 5.
Ternon, r. S.-Louis, 21 (Marais).
Tessier, r. des Lombards, 14.
Thévenin, boul. du Temple, 30.

Thierry, r. Sainte-Avoie, 20.
Thion, r. du Faub.-S.-Martin, 114.
Thubeuf, rue Montmartre, 136.
Tisserant, r. S.-Denis, 248.
Touche, r. du Faub.-Poissonnière, 20.
Toutain, r. S.-André-des-Arcs, 52.
Tripier, r. du Temple, 105.
Trouillet, r. des Lombards, 26.
Trouvin, *dit* Desmarets, gal. Colbert.
Vallet, r. de Grenelle-S.-Honoré, 33.
Varangue, rue Saint-Victor, n. 98.
Vauremoire-Geraud, marché Saint-Martin, 3.
Vée, r. du Faub.-S.-Denis, 42.
Villemsens, r. Saint-Denis, 349.
Vuaflard, r. du F.-Montmartre, 34.

Pharmaciens établis dans les Communes rurales.

Ancelle, *à Boulogne.*
Bacoff, *à Choisy-le-Roi.*
Bals, *à Clichy-la-Garenne.*
Benehard, *à Clichy.*
Biron, *à Boulogne.*
Burcq, *à Montmartre.*
Chaudron, *à Auteuil.*
Corne, *à Saint-Cloud.*
Cizos fils, *à Nanterre.*
Dalibon, *à Belleville.*
Delestre, *au petit Montrouge.*
Delpêche, *au Bourg-la-Reine.*
Descuret, *à Vaugirard.*
Donnezant, *à Auteuil.*
Dupont, *à Belleville.*
Ferdut, *à Vaugirard.*
Forestier, *à Belleville.*
Gardet, *à La Villette.*
Gelis, *à Passy.*
Laguasquie, *à Neuilly.*
Lecoupey, *à Bercy.*
Lefortier, *à Sèvres*, r. Royale, 27.
Lemaire, *à Sceaux.*
Lenoble, *à Saint-Maur.*
Micque, *à Saint-Cloud.*
Moreau, *à la Chapelle.*
Nicollet, *à Clichy.*
Pelhate, *à Nanterre.*
Petit, *à Vincennes.*
Reclus, *à Vaugirard.*
Rousseau, *à Charenton-le-Pont.*
Simon, *à Saint-Denis*, n. 17.
Truchot, *à St.-Denis.*
Viala, *à Vaugirard.*
Vinois, *à Boulogne.*

CERCLE MÉDICAL DE PARIS.

(*Ci-devant* ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.)

Séant à l'Hôtel-de-Ville.

Le Cercle médical est composé de tous les Docteurs-Régens de l'ancienne Faculté, et d'autres Médecins.

Administration.

M. le Bon Portal ✻ (O ✻), *premier médecin du Roi*, *Président perpétuel du cercle médical.*

M. François (O ✻). *Président.*
M. Borie ✻, *Vice-Président.*
M. Duchâteau, *Directeur.*
M. Gendrin, *Secrétaire-Général.*
M. Legras, *Trésorier.*
M. Bourgeois ✻, *Archiviste.*
M. Delondre, *Secrétaire de l'administration.*

Le Cercle médical tient ses séances ordinaires à l'Hôtel-de-Ville, les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois.

Consultations gratuites.

Tous les mercredis de chaque semaine, de deux à quatre heures.

M. Chantourelle.
M. Perronnaux de Besson.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PRATIQUE.

Cette Société tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville, les 1er et 3e jeudis de chaque mois, de deux à quatre heures.

Président.

M. . . . .

Président honoraire.

M. le B[on] Portal ✠ (O ✻), *premier Médecin du Roi*, rue de Condé, n. 12.

M. le Chev. Puzin ✻, r. des Batailles, 5, *à Chaillot*, } *Vice-Présidens.*
M. Berthomieu, rue de Cléry, n. 27, }
M. Pascalis, rue Chantereine, n. 36, *Secrétaire général.*
M. Giraudy, rue Traversière, n. 33, *Secrétaire perpétuel honoraire.*

SOCIÉTÉ MÉDICO-PHILANTROPIQUE.

Cette Société tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville, les deuxième et quatrième mercredis de chaque mois. Elle donne, dans la salle Saint-Jean, des consultations médicales, chaque jeudi, de 2 à 5 heures. Les malades qui n'ont pas le moyen de se procurer des médicamens reçoivent de l'Administration les secours pécuniaires dont ils ont besoin.

Administrateurs. Messieurs,

Le Chev. Fabré-Palaprat ✠ ✻, *Docteur en médecine*, *Directeur-général*, quai de l'École, n. 20.
Le Chev. Adet (O ✻), *Maître des comptes*, quai de la Mégisserie, n. 66.
Le B[on] Lainé de Villévêque ✻, *Questeur de la Chambre des Députés*, au palais Bourbon.
Dupras, *Chef d'institution*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 98.
Le Dru, *Propriétaire*, rue du Four-Saint-Germain, n. 17.
Albert de Montémont, *Homme de lettres*, rue du Four-St.-Germ., n. 17.
Le Chev. Raoul ✻, *Avocat*, rue Chabanais, n. 5.
Valleray, *Docteur en droit*, *Secrétaire général*, rue de Seine-St.-G., n. 57.

Secrétaires des Consultations.

Le Chev. Bourgeois ✻, *Docteur en médecine*, rue aux Ours, n. 27.
Doin, *idem*, rue Montholon, n. 25.

ÉCOLES NORMALES ÉLÉMENTAIRES,

Fondées par M. le Préfet de la Seine.

M. *Sarazin*, *professeur*, rue Carpentier-St.-Sulpice, n. 4, *pour les Hommes.*
Mlle. *Lelièvre*, *professeur*, à la Halle aux draps, *pour les Dames.*

Le Cours Normal de la rue Carpentier a lieu tous les deux mois; sa durée est de six semaines. L'instruction comprend la méthode de lecture, d'écriture et de calcul, ainsi que le dessin linéaire et la calligraphie. Pour y être admis, il faut présenter un certificat de son maire et une attestation du curé ou du ministre, ou bien un brevet de capacité délivré par la Commission d'instruction publique.

ÉCOLE CENTRALE NORMALE PRIMAIRE,

Rue Mignon-St.-André-des-Arts, n. 2.

M. Tisserand, *Propriétaire-Directeur.*

Cette Ecole est destinée à former, en peu de temps, des instituteurs capables de diriger d'autres écoles semblables dans les départemens, et à donner l'instruction nécessaire à toutes les classes de la société.

SECTION X.

Population des villes ou communes ayant 1,500 *ames et au-dessus (recensement de* 1826), *ainsi que des principaux bourgs et villages de France, dans lesquels il y a bureau de poste; départ des Courriers pour les pays étrangers, etc.*

Nota. On a eu soin de mettre un astérisque * aux lieux qui ne sont pas bureaux de poste. Le public est prévenu qu'il est très-essentiel de mettre sur l'adresse des lettres le nom du département dans lequel se trouve la commune où l'on écrit.

Le départ de Paris pour tous les bureaux français, et l'arrivée de ces mêmes bureaux à Paris, ont été rendus journaliers, à dater du 1er janvier 1828.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Abbeville	19,520	Somme.
Achen *	1,531	Moselle.
Agde	7,840	Hérault.
Agen	11,971	Lot-et-Garonne.
Ahun	1,993	Creuse.
Aignay	898	Côte-d'Or.
Aigre	1,423	Charente.
Aigueperse	3,153	Puy-de-Dôme.
Aiguesmortes	2,557	Gard.
Aiguesvives *	1,673	Gard.
Aiguillon	4,010	Lot-et-Garonne.
Aillevillers*	1,852	Haute-Saône.
Aimargues *	1,953	Gard.
Airaines	1,922	Somme.
Aire	9,075	Pas-de-Calais.
Aire	1,422	Landes.
Airvault	1,835	Deux-Sèvres.
Aix *	23,132	B.-du-Rhône.
Aix-en-Othe *	1,674	Aube.
Aizenay*	3,325	Vendée.
Ajaccio	7,658	Corse.
Alais	10,252	Gard.
Albert	2,402	Somme.
Alby	10,993	Tarn.
Alençon	14,071	Orne.
Allaire *	2,193	Morbihan.
Allauch*	3,769	B.-du-Rhône.
Alligny *	1,551	Nièvre.
Alligny (Morv.)*	2,520	Nièvre.
Altkirck	2,395	Haut-Rhin.
Alzonne	1,610	Aude.
Ambérieux	2,652	Ain.
Ambert	3,649	Puy-de-Dôme.
Amboise	5,300	Indre-et-Loire.
Ambronay *	1,852	Ain.
Amiens	42,032	Somme.
Ammerschwir *	2,004	Haut-Rhin.
Ancenis	5,214	Loire-Inférieure.
Ancerville *	2,391	Meuse.
Ancy-le-Franc	1,154	Yonne.
Andelot	818	Haute-Marne.
Andelys (les)	3,214	Eure.
Anduze	5,456	Gard.
Anet	.....	Eure-et-Loir.
Angers	29,978	Maine-et-Loire.
Angerville	1,449	Seine-et-Oise.
Angles	1,453	Vienne.
Anglure *	605	Marne.
Angoulême	15,306	Charente.
Aniane *	2,255	Hérault.
Aniches *	1,845	Nord.
Anor *	1,869	Nord.
Annaullin *	2,932	Nord.
Annonay	3,800	Ardèche.
Anse	1,639	Rhône.
Antibes	5,115	Var.
Antony	1,170	Seine.
Antrain	15,264	Ille-et-Vilaine.
Anzin *	4,250	Nord.
Aramond *	2,404	Gard.
Apt	5,433	Vaucluse.
Arbeuf *	2,300	Nièvre.
Arbois	6,473	Jura.
Arc-en-Barois	1,204	Haute-Marne.
Arcueil et Cachant réunis *	1,810	Seine.
Arcis-sur-Aube	2,656	Aube.
Arcy-sur-Cure	.....	Yonne.
Ardelay *	1,537	Vendée.
Ardes	1,695	Puy-de-Dôme.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Ardres.........	1,844	Pas-de-Calais.
Arfeuilles *....	3,388	Allier.
Argellès.......	878	Hautes-Pyrénées
Argentac.......	1,893	Corrèze.
Argentan	6,044	Orne.
Argenteuil	4,627	Seine-et-Oise.
Argenton.......	3,950	Indre.
Argenton Château	415	Deux-Sèvres.
Arles	19,869	B.-du-Rhône.
Arles..........	1,985	Pyrénées-Orient.
Armentières	6,296	Nord.
Arnac	1,637	Haute-Vienne.
Arnay-le-Duc...	2,398	Côte-d'Or.
Arpajon	2,213	Seine-et-Oise.
Arras..........	22,173	Pas-de-Calais.
Arreau	1,291	H.-Pyrénées.
Ars (île de Ré)*.	2,796	Charente-Infér.
Artenay........	1,122	Loiret.
Arudy *.......	1,530	Basses-Pyrénées.
Aspet*........	5,065	Haute-Garonne.
Astafort........	2,542	Lot-et-Garonne.
Attigny........	921	Ardennes.
Aubagne.......	6,314	B.-du-Rhône.
Aubenas	4,719	Ardèche.
Aubenton.......	1,349	Aisne.
Aubervilliers *..	2,496	Seine.
Aubière*......	2,988	Puy-de-Dôme.
Aubigny.......	2,155	Cher.
Aubusson......	4,136	Creuse.
Auch..........	10,844	Gers.
Aulnay.........	2,007	Calvados.
Aulnay........	1,342	Charente-Infér.
Aumale........	1,916	Seine Inférieure.
Aups..........	2,965	Var.
Auray.........	3,340	Morbihan.
Auriac*.......	1,761	Haute-Garonne.
Aurignac*.....	1,655	Haute-Garonne.
Aurillac.......	9,576	Cantal.
Auriol *.......	5,189	B.-du-Rhône.
Auterive.......	2,863	Haute-Garonne.
Autun.........	9,936	Saône-et-Loire.
Auxerre........	12,348	Yonne.
Auxon *.......	2,318	Aube
Auxy-le-Château.	2,663	Pas-de-Calais.
Auxonne.......	5,423	Côte-d'Or.
Auzance.......	1,262	Creuse.
Auzat *.......	1,850	Arriége.
Avallon.......	5,261	Yonne.
Avesnes.......	2,567	Nord.
Avesnes-le-Sec *.	1,586	Nord.
Avignon.......	29,400	Vaucluse.
Avignonet *....	2,433	Haute-Garonne.
Ax...........	1,907	Arriége.
Avranches.....	6,966	Manche.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Avrillé........	640	Vendée.
Ay *..........	2,658	Marne.
Azay-le-Rideau..	1,634	Indre-et-Loire.
Azille.........	1,488	Aude.
Baccarat.......	1,857	Meurthe.
Bacqueville.....	2,485	Seine-Inférieure.
Badonviller *...	2,104	Meurthe.
Bagé-la-Ville *.	2,094	Ain.
Bagnères de Bigorre.	1,217	Haut.-Pyrénées.
Bagnères de Luchon.	1,967	Haute-Garonne.
Bagneux-les-Juifs	460	Côte-d'Or.
Bagnols........	4,319	Gard.
Bailleul........	9,461	Nord.
Bain..........	3,126	Ille-et-Vilaine.
Bains.........	2,031	Vosges.
Baixas*.......	1,788	Pyren.-Orient.
Balleroy.......	1,326	Calvados.
Bapaume.......	3,147	Pas-de-Calais.
Baraque (La) *..	1,214	Côte-d'Or.
Barbezieux.....	3,092	Charente.
Barcelonette....	1,759	Basses-Alpes.
Barentin.......	1,438	Seine-Inferieure.
Barfleur	.....	Manche.
Bargemont*....	1,890	Var.
Barjac.........	1,777	Gard.
Barjols........	3,414	Var.
Baroche (la)*..	1,752	Haut-Rhin.
Barr..........	4,365	Bas-Rhin.
Barréges.......	.....	Haut. Pyrénées.
Bar-sur-Aube...	3,758	Aube.
Bar-le-Duc.....	9,111	Meuse.
Bar-sur-Seine...	2,112	Aube.
Bas *.........	5,392	Haute-Loire.
Bassée (La).....	2,544	Nord.
Bassou........	477	Yonne.
Bastia.........	9,527	Corse.
Bastide-de-Seron *.	2,814	Arriége.
Bastide Rouairouze (la)	.....	Tarn.
Batignolles (les).	.....	Seine.
Baud *........	5,135	Morbihan.
Baugé.........	3,405	Maine-et-Loire.
Baume-sur-le-Doubs	2,235	Doubs.
Bavay.........	1,617	Nord.
Bayeux........	10,060	Calvados.
Bayonne.......	13,498	Basses Pyrénées.
Bazas.........	1,963	Gironde.
Baziège........	1,685	Haute-Garonne.
Bazoges*......	1,777	Vendée.
Beaucaire......	9,935	Gard.
Beaufort.......	5,774	Maine-et-Loire.
Beaugency......	4,984	Loiret.
Beaujeu.......	1,584	Rhône.
Beaulieu *.....	1,927	Corrèze.

Bureaux.	Population.	Départemens.
Beaulieu *	1,831	Indre-et-Loire.
Beaumont *	1,392	Dordogne.
Beaumont *	1,885	Puy-de-Dôme.
Beaumont de Lomagne	3,790	Tarn-et-Garon.
Beaumont-le-Roger.	1,768	Eure.
Beaumont-s.-Oise	1,904	Seine-et-Oise.
Beaumont-sur-Sarthe	1,539	Sarthe.
Beaune	9,366	Côte-d'Or.
Beaupréau	2,764	Maine-et-Loire.
Beauquesne *	2,433	Somme.
Beaurepaire	2,275	Isère.
Beausset (le)	3,429	Var
Beauvais	12,865	Oise.
Beauval *	2,302	Somme.
Beauvoir	2,121	Vendée.
Becherel	882	Ille-et-Vilaine.
Bédarieux	5,647	Hérault.
Bédarrides *	2,181	Vaucluse.
Bedée	.....	Ille-et-Vilaine.
Bédouin *	1,840	Vaucluse.
Beine *	2,840	Marne.
Belfort	4,803	Haut-Rhin.
Belesme	2,868	Orne.
Bellac	3,400	Haute-Vienne.
Belle-Ile-en-Mer.	.....	Morbihan.
Belle-Ile-en-Terre	905	Côtes-du-Nord.
Bellemare	.....	Seine Inférieure.
Belesta *	2,181	Ariége.
Belleville	4,323	Seine.
Belleville-sur-Saône.	1,800	Rhône.
Belley	5,284	Ain.
Belvès	1,591	Dordogne.
Benet	2,278	Vendée.
Benfeld	1,829	Bas-Rhin.
Bercy	2,527	Seine.
Bergerac	8,412	Dordogne.
Bergheim	3,320	Haut-Rhin.
Bergues	5,879	Nord.
Bernay	6,600	Eure.
Bernay	231	Somme.
Bertincourt	3,051	Pas-de-Calais.
Besançon	28,795	Doubs.
Bessan	2,256	Hérault.
Besse	1,848	Puy-de-Dôme.
Besse	1,731	Var.
Bethmale *	1,626	Ariége.
Béthune	6,830	Pas-de-Calais.
Beuvry	2,782	Pas-de-Calais.
Béziers	16,515	Hérault.
Bicêtre	.....	Seine.
Biesheim *	1,645	Haut-Rhin.
Billom	5,117	Puy-de-Dôme.
Bischheim *	2,215	Bas-Rhin.
Bischwiller	5,101	Bas-Rhin.
Bitche	2,745	Moselle.
Bizenistos *	2,606	Hautes-Pyrénées.
Blamont	2,074	Meurthe.
Blanc (le)	4,462	Indre.
Blangy	1,718	Seine-Inférieure.
Blanzac	607	Charente.
Blaye	2,881	Gironde.
Bletterans	.....	Jura.
Bliesbrucken *	1,510	Moselle.
Blois	11,337	Loir-et-Cher.
Blotzheim *	1,850	Haut-Rhin.
Boiscommun	1,170	Loiret.
Bois de-Céné *	1,817	Vendée.
Boissy-St.-Léger.	505	Seine-et-Oise.
Bolbec	4,302	Seine-Inférieure
Bollène *	4,493	Vaucluse.
Bondy	605	Seine.
Bonifacio	2,687	Corse.
Bonpère *	2,303	Vendée.
Bonnetable	2,572	Sarthe.
Bonneval	2,171	Eure-et-Loir.
Bonnières	729	Seine-et-Oise.
Bonny	1,401	Loiret.
Bordeaux	93,549	Gironde.
Bordères *	1,663	Hautes-Pyrén.
Bort	1,803	Corrèze.
Bosc (le) *	1,844	Ariége.
Bouchain	1,102	Nord.
Bouilly *	2,662	Nièvre.
Bouin *	2,540	Vendée.
Boulay	2,521	Moselle.
Boulogne *	1,672	Haute-Garonne.
Boulogne	3,740	Seine.
Boulogne-s.-Mer.	10,137	Pas-de-Calais.
Bourbon-Lancy	2,400	Saône-et-Loire.
Bourbon-l'Archamb.	2,744	Allier.
Bourbonne-lès-B.	3,529	Haute-Marne.
Bourbon-Vendée.	3,129	Vendée.
Bourbourg	2,394	Nord.
Bourdeilles	1,759	Dordogne.
Bourdonnay	.....	Meurthe.
Bourg	8,424	Ain.
Bourg	2,318	Gironde.
Bourgachard	1,114	Eure.
Bourganeuf	1,687	Creuse.
Bourg-d'Oisans	2,473	Isère.
Bourg et la Libarde	1,687	Gironde.
Bourg-la-Reine	658	Seine.
Bourges	15,964	Cher.
Bourget (le)	401	Seine.
Bourgneuf	1,226	Saône-et-Loire.
Bourgneuf-en-Retz	2,534	Loire-Inférieure
Bourgogne *	1,400	Marne.
Bourgoin	3,559	Isère.

Bureaux.	Population.	Départemens.
Bourg-St.-Andéol	4,289	Ardèche.
Bourg-du-Péage*	2,411	Drôme.
Bourgtheroude..	735	Eure
Bourgueil.......	1,636	Indre-et-Loire.
Bourmont.......	1,097	Haute-Marne.
Bournezeau*....	1,608	Vendée.
Boussac........	757	Creuse.
Boussenac *....	2,702	Ariége.
Bouxviller *....	4,000	Bas-Rhin.
Bouy*........	1,760	Nièvre.
Bouzonville.....	2,096	Moselle.
Boynes........	1,938	Loiret.
Bracieux.......	.....	Loir-et-Cher.
Braine-sur-Vesle.	1,400	Aisne.
Brantome *.....	1,440	Dordogne.
Brassac........	.....	Tarn.
Bray-sur-Seine..	2,002	Seine-et-Marne.
Brehat *.......	1,572	Côtes-du-Nord.
Bréhal.........	.....	Manche.
Bresles *.......	1,619	Oise.
Bressuire.......	1,947	Deux-Sèvres.
Brest.........	26,655	Finistère.
Breteuil.......	1,918	Eure.
Breteuil.......	2,210	Oise.
Brezolles.......	1,289	Eure-et-Loir.
Briançon.......	2,082	Hautes-Alpes.
Briare.........	2,218	Loiret.
Brie-Cte-Robert.	2,808	Seine-et-Marne.
Brienon*......	2,528	Yonne.
Brienne........	1,840	Aube.
Briey.........	1,717	Moselle.
Brignoles......	6,170	Var.
Brinon-s.-Armançon.	2,483	Yonne.
Brionne........	1,620	Eure.
Brioude........	5,262	Haute-Loire.
Brissac........	654	Maine-et-Loire.
Brives.........	7,211	Corrèze.
Broglie........	950	Eure.
Broons.........	2,232	Côtes-du-Nord.
Brou..........	2,095	Eure-et-Loir.
Brousils (les)*..	2,037	Vendée.
Bruffière (la)*..	2,325	Vendée.
Brumpt ou Brumath.	4,373	Bas-Rhin.
Bruyères.......	2,200	Vosges.
Buccy-lès-Gy *..	1,668	Haute-Saône.
Buchy.........	557	Seine-Infér.
Bucquoy *......	1,601	Pas-de-Calais.
Bugue (le).....	2,486	Dordogne.
Buis (le).......	1,831	Drôme.
Busigny*......	2,117	Nord.
Busset *.......	1,628	Allier.
Bussière *......	1,809	Dordogne.
Buxy..........	1,691	Saône-et-Loire.
Buzançois......	4,281	Indre.

Bureaux.	Population.	Départemens.
Buzancy.......	878	Ardennes.
Cadenet........	2,402	Vaucluse.
Caderousse*....	3,228	Vaucluse.
Cadillac	1,533	Gironde.
Caen..........	38,161	Calvados.
Cagnes *.......	2,042	Var.
Cahors.........	10,818	Lot.
Calais.........	9,459	Pas-de-Calais.
Calenzana*.....	1,939	Corse.
Callas *........	1,984	Var.
Calmont *.....	1,873	Haute-Garonne.
Calvi..........	1,175	Corse.
Calvisson......	2,430	Gard.
Camaret*......	2,250	Vaucluse.
Cambray.......	17,031	Nord.
Cambremer.....	.....	Calvados.
Campan *.......	4,389	Hautes-Pyrén.
Candas *.......	1,617	Somme.
Candé.........	976	Maine-et-Loire.
Candry *.......	3,038	Nord.
Cannes*.......	2,270	Aude.
Cannes........	3,994	Var.
Canourgue (La).	1,829	Lozère.
Cany..........	1,389	Seine-Inférieure.
Capelle (La)....	1,199	Aisne.
Caraman.......	2,449	Haute-Garonne.
Carbonne*.....	1,861	Haute-Garonne.
Carcassonne.....	17,755	Aude.
Carentan.......	3,193	Manche.
Carentoire *....	5,487	Morbihan.
Carhaix........	1,597	Finistère.
Carignan.......	1,468	Ardennes.
Carla-le-Comte *	1,835	Ariége.
Carlepont *.....	1,674	Oise.
Caromb*.......	2,650	Vaucluse.
Carouges.......	2,151	Orne.
Carpentras.....	6,000	Vaucluse.
Carses *.......	1,970	Var.
Carvin.........	4,932	Pas-de-Calais.
Cassel.........	4,353	Nord.
Castelfranc.....	618	Lot.
Castel-Jaloux...	1,850	Lot-et-Garonne.
Castellane......	1,930	Basses-Alpes.
Castelnaudary...	9,989	Aude.
Castelnaud-d'Estretefonds*...	1,765	Haute-Garonne.
Castelnau-de-Magnoac	1,223	H.-Pyrénées.
Castelnau-de-Médoc*	1,008	Gironde.
Castelnau - de - Montratier....	4,271	Lot.
Castel-Sarrasin..	7,067	Tarn-et-Garon.
Castillon.......	1,560	Gironde.
Castillonès.....	1,856	Lot-et-Garonne.
Castres........	770	Gironde.

Bureaux.	Population.	Départemens.
Castres........	15,663	Tarn.
Cateau-Cambrésis(le)	4,712	Nord.
Catelet (le).....	499	Aisne.
Caudebec......	2,750	Seine-Inférieure.
Caumont*......	1,754	Vaucluse.
Caussade.......	5,159	Tarn-et-Garon.
Cauterets.......	.....	Haut.-Pyrénées.
Caux*.........	1,559	Hérault.
Cavaillon*.....	6,705	Vaucluse.
Cavignac.......	.....	Gironde.
Cayeux*.......	2,369	Somme.
Caylus........	5,404	Tarn-et-Garon.
Cazères*.......	2,546	Haute-Garonne.
Cazouls*.......	1,769	Hérault.
Cebazat*.......	2,090	Puy-de-Dôme.
Cerdon........	1,719	Ain.
Ceret.........	3 078	Pyrénées-Orient.
Cerilly........	2,123	Allier.
Cernay........	3,450	Haut-Rhin.
Cernes*......	4,230	Vaucluse.
Cervon*......	2,417	Nièvre.
Cette.........	10,000	Hérault.
Ceyzerieux*....	1,848	Ain.
Cintegabelle*...	3,423	Haute-Garonne.
Chabanois......	1,638	Charente.
Chablis........	2,429	Yonne.
Chabris.*......	2,407	Indre.
Chagny........	2,634	Saône-et-Loire.
Chailard (le)....	2,008	Ardèche.
Chaillé*.......	2,035	Vendée.
Chaize-le-Comte(la)*	1,765	Vendée.
Chailly........	833	Seine-et-Marne.
Chalabre.......	2,988	Aude.
Challans.......	3,303	Vendée.
Chalonnes*....	4,859	Maine-et-Loire.
Châlons-s.-Marne.	12,419	Marne.
Châlons-s.-Saône.	8,798	Saône-et-Loire.
Chalus........	1,821	Haute-Vienne.
Chambly.......	1,353	Oise.
Chambon......	1,046	Creuse.
Champagnac*...	905	Dordogne.
Champagney*...	2,409	Haute-Saône.
Champagnoles...	2,553	Jura.
Champlitte.....	3,699	Haute-Saône.
Champrond.....	904	Eure-et-Loir.
Chanceaux.....	608	Côte-d'Or.
Chanteloube....	.....	Haute-Vienne.
Chantilly.......	1,972	Oise.
Chantonnay.....	1,993	Vendée.
Chaource.......	1,420	Aube.
Chaparcillan....	.....	Isère.
Chapelle-en-Serval..	522	Oise.
Chapelle-Saint-Denis (la)*..	2,014	Seine.
Charenton......	1,400	Seine.
Charité (La)....	4,535	Nièvre.
Charleville.....	8,429	Ardennes.
Charlieu*......	3,149	Loire.
Charly........	1,645	Aisne.
Charmes........	2,900	Vosges.
Charny.......	800	Yonne.
Charolles.......	3,013	Saône-et-Loire.
Chartre (La)....	1,430	Sarthe.
Chartres.......	13,703	Eure-et-Loir.
Châtaigneraye(la)	961	Vendée.
Châteaubourg...	.....	Ille-et-Vilaine.
Château-Briant..	2,145	Loire-Inférieure.
Château-Chinon..	2,214	Nièvre.
Château-du-Loir.	2,884	Sarthe.
Châteaudun.....	6,452	Eure-et-Loir.
Château-Gontier.	5,946	Mayenne.
Château-Landon.	2,129	Seine-et-Marne.
Châteaulin......	2,426	Finistère.
Château-Meilliant	2,402	Cher.
Châteauneuf....	2,277	Charente.
Châteauneuf....	513	Ille-et-Vilaine.
Châteauneuf*...	2,014	Nièvre.
Châteauneuf en Thimerais.	1,260	Eure-et-Loir.
Châteauneuf-s.-Cher.	1,817	Cher.
Châteauneuf-s.-Loire	3,106	Loiret.
Châteauneuf-s.-Sarthe	1,167	Maine-et-Loire.
Château-Porcien*	2,095	Ardennes.
Château-Regnault	1,950	Indre-et-Loire.
Châteauroux.....	11,010	Indre.
Château-Salins...	2,726	Meurthe.
Château-Thierry.	4,345	Aisne.
Château-Villain..	1,744	Haute-Marne.
Châtelaudren....	960	Côtes-du-Nord.
Châtelet (le)....	1,004	Seine-et-Marne.
Châtellerault....	9,241	Vienne.
Chatenois*.....	4,061	Bas-Rhin.
Châtillon-de-Michailles.....	1,302	Ain.
Châtillon s.-Chalaronne.....	2,527	Ain.
Châtillon-s.-Indre	3,008	Indre.
Châtillon-sur-Loing..	2,095	Loiret.
Châtillon-sur-Marne*	1,099	Marne.
Châtillon-s-Seine.	3,986	Côte-d'Or.
Châtillon-s-Sèvre.	568	Deux-Sèvres.
Chatou........	993	Seine-et-Oise.
Châtre (La).....	4,272	Indre.
Chaufailles*....	2,718	Saône-et-Loire.
Chaudesaigues...	2,187	Cantal.
Chaumont......	6,027	Haute-Marne.
Chaumont......	1,034	Oise.
Chauny........	3,992	Aisne.

Bureaux.	Population.	Départemens.
Chauvigny	1,363	Vienne.
Châvagnes *	2,051	Vendée.
Chavignon	836	Aisne.
Chazelles	3,071	Loire.
Chef-Boutonne	1,816	Deux-Sèvres.
Chemillé	3,523	Maine-et-Loire.
Chénerailles	956	Creuse.
Cherbourg	17,066	Manche.
Cheroy	824	Yonne.
Chevilly	1,118	Loiret.
Chevreuse	1,561	Seine-et-Oise.
Chinon	6,818	Indre-et-Loire.
Choisy-le-Roi	2,103	Seine.
Cholet	7,378	Maine-et-Loire.
Chouzé	3,609	Indre-et-Loire.
Cintrey	364	Haute-Saône.
Ciotat (La)	5,237	B.-du-Rhône.
Civray	2,192	Vienne.
Clairac	5,147	Lot-et-Garonne.
Clairvaux	.....	Aube.
Clamecy	5,447	Nièvre.
Clary *	2,006	Nord.
Claye	1,976	Seine-et-Marne.
Clayette (La)	1,034	Saône-et-Loire.
Clermont	1,349	Meuse.
Clermont	2,406	Oise.
Clermont	6,110	Hérault.
Clermont-Ferrand	30,010	Puy-de-Dôme.
Clichy-la-Garen*.	1,966	Seine.
Clisson	2,066	Loire-Infér.
Cloye	1,700	Eure-et-Loir.
Cluny	4,150	Saône-et-Loire.
Cognac	3,017	Charente.
Coligny *	1,772	Ain.
Collioure	3,238	Pyrénées-Orient.
Collonge	1,351	Ain.
Colmar	15,496	Haut-Rhin.
Colmars	.....	Basses-Alpes.
Colombes *	2,067	Seine.
Colombey	900	Meurthe.
Combeau-Fontaine	540	Haute-Saône.
Combles *	1,639	Somme.
Combourg	4,300	Ille-et-Vilaine.
Comines *	5,299	Nord.
Commanderie (la)	.....	Eure.
Commercy	3,714	Meuse.
Compiègne	7,362	Oise.
Concarneau	1,511	Finistère.
Conches	1,725	Eure.
Condé	6,889	Nord.
Condé-s.-Noireau	5,051	Calvados.
Condom	7,366	Gers.
Condrieu	3,584	Rhône.
Conflans-S^e Honorine*	1,660	Seine-et-Oise.
Confolens	2,213	Charente.
Conneré	1,438	Sarthe.
Corbeil	4,051	Seine-et-Oise.
Corbie	2,605	Somme.
Corbigny	2,127	Nièvre.
Cordes	2,096	Tarn.
Cormery	968	Indre-et-Loire.
Cornon *	2,572	Puy-de-Dôme.
Corps	1,128	Isère.
Corte	2,841	Corse.
Cosne	5,973	Nièvre.
Côte-S.-André (la)	3,860	Isère.
Cotignac *	3,596	Var.
Couarde (la) (ile de Re)*	1,844	Charente-Infér.
Coubert	462	Seine-et-Marne.
Couches	2,587	Saône-et-Loire.
Coucy-le-Château	749	Aisne.
Couhé	1,309	Vienne.
Coulanges	1,309	Yonne.
Coulommiers	3,530	Seine-et-Marne.
Courrières *	2,766	Pas-de-Calais.
Courson *	1,624	Aude.
Courtenay	2,256	Loiret.
Courtheson *	2,972	Vaucluse.
Courtisols *	1,878	Marne.
Courville	4,363	Eure-et-Loir.
Coutances	9,037	Manche.
Couterne	.....	Orne.
Coutras	2,821	Gironde.
Couture (la) *	2,350	Pas-de-Calais.
Couvin *	2,496	Ardennes.
Cozes	1,796	Charente-Infér.
Craon	3,591	Mayenne.
Craponne	1,765	Haute-Loire.
Crécy *	2,096	Aisne.
Crécy	962	Seine-et-Marne.
Creil	1,510	Oise.
Cremieu	1,984	Isère.
Crepy	2,269	Oise.
Cressensac	912	Lot.
Crest	2,916	Drôme.
Crèvecœur *	1,945	Nord.
Crevecœur	2,279	Oise.
Croisic (le) *	2,000	Loire-Inférieure.
Croissanville	235	Calvados.
Croix-Rousse (la) *	7,500	Rhône.
Crosen *	5,200	Finistère.
Cucuron *	2,187	Vaucluse.
Cuers	5,605	Var.
Cugaud *	1,949	Vendée.
Cuges *	1,896	B.-du-Rhône.
Cusset	4,120	Allier.
Cysoing *	2,279	Nord.
Dambach *	3,356	Bas-Rhin.

Bureaux.	Population.	Départemens.
Damery*	1,675	Marne.
Dammartin	1,865	Seine-et-Marne.
Damville	762	Eure.
Damvillers	917	Meuse.
Darnetal *	5,800	Seine-Infér.
Darney	1,370	Vosges.
Dax	3,297	Landes.
Decize	2,513	Nièvre.
Delivrande (la)	810	Calvados.
Delle	.....	Haut-Rhin.
Delme	.....	Meurthe.
Derval	1,736	Loire-Infér.
Desvres*	2.638	Pas-de-Calais.
Dettwiller*	1,953	Bas-Rhin.
Déville*	2,348	Seine-infér.
Die	3,187	Drôme.
Dieppe	17,077	Seine-Inférieure.
Dieulefit	2.989	Drôme.
Dieuze	4,044	Meurthe.
Digne	3.955	Basses-Alpes.
Digoin-sur-Loire	2,509	Saône-et-Loire.
Dijon	23,845	Côte-d'Or.
Dinan	7,736	Côtes-du-Nord.
Dives	418	Calvados.
Doix*	1,559	Vendée.
Dol	3,219	Ille-et-Vilaine.
Dôle	9,847	Jura.
Domfront	1,661	Orne.
Domme*	1.990	Dordogne.
Donjon (le)	1,606	Allier.
Donnemarie	1,070	Seine-et-Marne.
Donzenac*	2,507	Corrèze.
Donzere	1,591	Drôme.
Donzy	3,213	Nièvre.
Dorat (le)	1,940	Haute-Vienne.
Dorlisheim*	1,837	Bas-Rhin.
Dormans	2,163	Marne.
Dornach*	1,857	Haut-Rhin.
Douai	19,880	Nord.
Douarnenez	1,800	Finistère.
Doudeville	2,896	Seine-Inférieure.
Doué	2,269	Maine-et-Loire.
Doulens	3,690	Somme.
Doulevant	633	Haute-Marne.
Dourdan	2,528	Seine-et-Oise.
Dozulé	276	Calvados.
Draguignan	8,835	Var.
Dreux	6,247	Eure-et-Loir.
Duerne	.....	Rhône.
Dunkerque	24,517	Nord.
Dun-le-Roi	3,552	Cher.
Dun-les-Places	1,156	Nièvre.
Dun-sur-Meuse	1,088	Meuse.
Durtal	3,285	Maine-et-Loire.
Ecomoy	2,926	Sarthe.
Ecouen	1,043	Seine-et-Oise.
Ecouis	634	Eure.
Ecourt-S.-Quentin*	2,070	Pas-de-Calais.
Ecure	.....	Loir-et-Cher.
Egletons	1,028	Corrèze.
Egreville*	1,541	Seine-et-Marne.
Eguille*	2,423	B.-du-Rhône.
Eguisheim*	2,191	Haut-Rhin.
Elbeuf	5,862	Seine-Inférieure
Elne*	2,056	Pyrénées-Orient.
Embrun	2,300	Hautes-Alpes.
Emilion*	1,556	Gironde.
Enghien	1,653	Seine-et-Oise.
Ensisheim	2,118	Haut-Rhin.
Entrains*	2,069	Nièvre.
Entrevaux	1,400	Basses-Alpes.
Envermeu	.....	Seine-Inférieure.
Epény*	1.881	Somme.
Eperlecques*	1,873	Pas-de-Calais.
Epernay	3,736	Marne.
Epernon	1,462	Eure-et-Loir.
Epinal	7,951	Vosges.
Ercé*	3.531	Ariége.
Ernée	5.128	Maïenne.
Erstein*	3,710	Bas-Rhin.
Ervy	1,750	Aube.
Espalion	2,350	Aveyron.
Esplas*	1,816	Ariége.
Essarts (les)*	2,101	Vendée.
Essonne	1,085	Seine-et-Oise.
Essoyes*	1,658	Aube.
Estagel*	1.870	Pyrén.-Orient.
Estaires	6,443	Nord.
Esternay*	750	Marne.
Estissac	1,288	Aube.
Estrées-Deniécourt	.....	Somme.
Etain	3,049	Meuse.
Etampes	7,867	Seine-et-Oise.
Etaples*	1,675	Pas-de-Calais.
Etrechy	1,014	Seine-et-Oise.
Eu	3.467	Seine-Inférieure.
Evreux	9,729	Eure.
Evron	1,782	Mayenne.
Exideuil	.....	Dordogne.
Eyguières*	2,935	B.-du-Rhône.
Eymet	.....	Dordogne.
Eymoutiers	.....	Haute-Vienne.
Eyragues*	2,536	B.-du-Rhône.
Falaise	10,303	Calvados.
Faouet (le)	2,409	Morbihan.
Farmoutiers	974	Seine-et-Marne.
Fauville	1,263	Seine-Inférieure
Fay-Billot (le)	2,025	Haute-Marne.

Bureaux.	Population.	Départemens.
Fayence *......	2,510	Var.
Fécamp........	8,600	Seine-Inférieure.
Feillens *......	2,554	Ain.
Felleringen *...	1,534	Haut-Rhin.
Felletin	2,517	Creuse.
Fenain *.......	2,005	Nord.
Fère (La)......	2,500	Aisne.
Fère-Champenoise. .	1,858	Marne.
Fère en-Tardenois. .	2,065	Aisne.
Ferrières *.....	2,646	Allier.
Fernex........	686	Ain.
Ferté-Aleps (la).	715	Seine-et-Oise.
Ferté Bernard(la)	2,275	Sarthe.
Ferté-Gaucher(la)	1,800	Seine-et-Marne.
Ferté-Macé (la)..	4,541	Orne.
Ferté-Milon (la).	1,868	Aisne.
Ferté-s.-Jouarre (la)	3,836	Seine-et-Marne.
Ferté-St.-Aubin (la)	1,549	Loiret.
Feurs.........	1,937	Loire.
Figeac.	6,306	Lot.
Fismes........	2,025	Marne.
Flavigny.......	1,264	Côte-d'Or.
Flavy-les-Martel *	2,317	Aisne.
Flayosc *.......	2,575	Var.
Flèche (la).....	5.412	Sarthe.
Flers	3,454	Orne.
Flesselles *.....	1,666	Somme.
Fleurance......	2,858	Gers.
Fleury-s-Andelle.	.....	Eure.
Flixecourt......	1,621	Somme.
Flocelière *.....	1,541	Vendée.
Florac	1,962	Lozère.
Florenzac *.....	3,294	Hérault.
Flotte (la).....	2,548	Charente-Infér.
Foissiat *......	2,366	Ain.
Foix..........	4,958	Ariége.
Fontainebleau...	7,400	Seine-et-Marne.
Fontenay.......	419	Loiret.
Fontenay.......	7,493	Vendée.
Fontenay-s.-Bois *	1,608	Seine.
Fontevrault.....	2,773	Maine-et-Loire.
Forbach........	3,583	Moselle.
Forcalquier.....	2,133	Basses-Alpes.
Forges-les-Eaux	1,258	Seine-Inférieure.
Fougax *......	1,705	Ariége.
Fougères.......	7,880	Ille-et-Vilaine.
Fougerolles *...	5,702	Haute-Saône.
Foulletourte....	1,668	Sarthe.
Fousseret (le) *..	1,863	Haute-Garonne.
Franconville ...	1,113	Seine-et-Oise.
Fréjus.........	2,408	Var.
Freland *......	1,688	Haut-Rhin.
Frenay-s.-Sarthe.	1,906	Sarthe.
Fresnes *.......	3,786	Nord.
Frevent........	2,613	Pas-de-Calais.
Freysse *.......	2,592	Haute-Saône.
Fromenteau.....	326	Seine-et-Oise.
Fronton	2,141	Haute-Garonne.
Fruges........	3,180	Pas-de-Calais.
Fumay	2,173	Ardennes.
Fumel.........	2,265	Lot-et-Garonne.
Gacé..........	1,296	Orne.
Gaillac........	7,476	Tarn.
Gaillon........	1,031	Eure.
Gallardon......	1,398	Eure-et-Loir.
Gallargues *....	1,898	Gard.
Gandelu.......	536	Aisne.
Ganges........	4,084	Hérault.
Gannat........	5,003	Allier.
Gap...........	7,015	Hautes-Alpes.
Gardanne *.....	2,948	B.-du-Rhône.
Garnache (la) *..	3.121	Vendée.
Gaubretière (la) *.	1,628	Vendée.
Gavray	.....	Manche.
Geisposlsheim *..	2,047	Bas-Rhin.
Gençay........	.....	Vienne.
Générac *......	1,843	Gard.
Genlis.........	.....	Côte-d'Or.
Genolhac.......	1,350	Gard.
Gentilly *......	1.833	Seine.
Gerard-Mer *...	5,100	Vosges.
Gerbeviller *...	2,250	Meurthe.
Gerzat *.......	2,483	Puy-de-Dôme.
Gevrey	.....	Côte-d'Or.
Gex	2,647	Ain.
Gien..........	5,149	Loiret.
Gignac	2,482	Hérault.
Gimont........	1,817	Gers.
Giromagny *....	1,934	Haut-Rhin.
Gisors.........	3,366	Eure.
Givet	3,798	Ardennes.
Givors........	2,161	Rhône.
Givry *........	2,694	Saône-et-Loire.
Goncelin.......	1,650	Isère.
Gondrecourt. ...	1,225	Meuse.
Gonesse........	2,112	Seine-et-Oise.
Gorze *	1,747	Moselle.
Gourdon.......	2,990	Lot.
Gournay.......	3,300	Seine-Inférieure.
Gouzancourt *...	1,631	Nord.
Gouzon........	1,204	Creuse.
Gramat........	3,295	Lot.
Grancey-le-Chât.	618	Côte-d'Or.
Grand-Champ *.	4,114	Morbihan.
Grand-Pré	1,223	Ardennes.
Grandvilliers....	1,786	Oise.
Granges (les). .	154	Aube.
Grans *........	1,852	B.-du-Rhône.

Bureaux.	Population.	Départemens.
Granville......	7,212	Manche.
Grasse.........	12,716	Var.
Grasse (la).....	1,244	Aude.
Graulhet *......	2,345	Tarn.
Grave (la).....	2,848	Hautes-Alpes.
Gravelines......	1,570	Nord.
Gray..........	7,203	Haute-Saône.
Grenade-s.-Garon.	4,088	Haute-Garonne.
Grenade-sur-l'Adour	1,729	Landes.
Grenoble.......	22,149	Isère.
Greoux.........	.....	Basses-Alpes.
Greuilly *......	1,796	Indre-et-Loire.
Grignols *.....	1,135	Dordogne.
Grizolles.......	1,960	Tarn-et-Garon.
Grolle (La)....	556	Charente.
Grosbliderstroff *	1,510	Moselle.
Grosbois.......	510	Côte-d'Or.
Grosrederching *.	1,269	Moselle.
Gruissan *......	2,108	Aude.
Gueberchwir *...	1,707	Haut-Rhin.
Guebwiller *....	3,962	Haut-Rhin.
Guémené *.....	1,261	Morbihan.
Guer *........	4,850	Morbihan.
Guerande......	2,224	Loire-Inférieure.
Guerche (La)...	4,151	Ille-et-Vilaine.
Gueret........	3,448	Creuse.
Guignes.......	802	Seine et-Marne.
Guillotière (la) *.	14,229	Rhône.
Guines *.......	3,700	Pas-de-Calais.
Guingamp......	5,919	Côtes-du-Nord.
Guipavas *......	5,766	Finistère.
Guiscard.......	1,354	Oise.
Guise.........	3,000	Aisne.
Gy..........	2,858	Haute-Saône.
Gyé-sur-Seine...	.....	Aube.
Haguenau......	9,528	Bas-Rhin.
Hallencourt *...	1,535	Somme.
Ham.........	1,882	Somme.
Harbounières *..	1,916	Somme.
Harcourt........	1,011	Calvados
Harfleur.......	1,495	Seine-Infér.
Harnes *.......	2,007	Pas-de-Calais.
Hasprcs *......	2,574	Nord.
Hatten *.......	2,020	Bas-Rhin.
Haubourdin *...	1,922	Nord.
Haussy *.......	2,252	Nord.
Hauteford *....	1,303	Dordogne.
Havre (le).....	21,049	Seine-Infér.
Haye-Descartes (la).	985	Indre-et-Loire.
Haye-Paynel (la) *	785	Manche.
Hazebrouck.....	7,644	Nord.
Hedé..........	.....	Ille-et-Vilaine.
Heenworde *....	3,870	Nord.
Hegenheim *....	1,904	Haut-Rhin.
Heiltz-le-Maurupt *.	855	Marne.
Hellimer *.....	1,621	Moselle.
Hénin-Liétard *.	2,971	Pas-de-Calais
Hennebon......	3,876	Morbihan.
Henrichemont...	2,987	Cher.
Herbault.......	.....	Loir-et-Cher.
Herbiers (les)...	2,356	Vendée.
Herbitzheim *...	1,630	Bas-Rhin.
Héricourt......	2,334	Haute-Saône.
Hérisson.......	1,360	Allier.
Hermies *......	2,046	Pas-de-Calais.
Herrlisheim *...	1,943	Bas-Rhin.
Herzeelle *.....	1,075	Nord.
Hesdin........	3,750	Pas-de-Calais.
Hirson........	2,409	Aisne.
Hochfelden *....	2,137	Bas-Rhin.
Hombourg *....	1,695	Moselle.
Hondscoote *...	3,882	Nord.
Honfleur.......	9,798	Calvados.
Houdan........	1,791	Seine-et-Oise
Huningue......	774	Haut-Rhin.
Hyères........	7,844	Var.
Ibos *.........	1,591	Hautes-Pyrén.
Iffendic *.......	5,003	Ille-et-Vilaine.
Ile (l')........	5,977	Vaucluse.
Ile-Bouchard (l')	1,650	Indre-et-Loire.
Ile d'Oléron (l').	4,249	Charente-Infér.
Ile-en-Dodon (l')	1,413	Haute-Garonne.
Ile-Jourdain (l').	1,672	Gers.
Ile Jourdain (l').	500	Vienne.
Ile Rousse (l')..	748	Corse.
Ile-sur-le-Doubs (l')	674	Doubs.
Ile-sur-Suippe...	.....	Marne.
Ille *.........	2,813	Pyrénées-Orient
Illiers.........	2,761	Eure-et-Loir.
Ingessheim *....	1,936	Haut-Rhin.
Ingouville *.....	4,838	Seine-Infér.
Ingrande.......	1,433	Maine-et-Loire.
Ingwiller *.....	2,102	Bas-Rhin.
Isigny.........	1,232	Calvados.
Issoire.........	6,095	Puy-de-Dôme.
Issoudun.......	11,223	Indre.
Is-sur-Tille....	1,364	Côte-d'Or.
Istres *........	3,132	Bouches-du-R.
Iwny *.........	3,293	Nord.
Jaalons........	.....	Marne.
Jarnac.........	2,012	Charente.
Joigny........	5,263	Yonne.
Joinville......	2,962	Haute-Marne.
Jonchery......	.....	Marne.
Joncy.........	1,051	Saône et-Loire.
Jonsac........	2,501	Charente-Infér.
Josselin........	1,120	Morbihan.
Jouarre *......	2,676	Seine-Infér.

Bureaux.	Population.	Départemens.
Joyeuse	1,607	Ardèche.
Jumilhac-le-Grand*.	2,739	Dordogne.
Jussey.........	2,615	Haute-Saône.
Juzennecourt....	276	Haute-Marne.
Kaisersberg *...	3,010	Haut-Rhin.
Lacaune	3,430	Tarn.
Lagnieu. *	2,252	Ain.
Lagny.........	1,753	Seine-et-Marne.
LabartheRivière*	1,562	Haute-Garonne.
Laigle.........	5,763	Orne.
Laignes.	1,514	Côte-d'Or.
Lalinde	.....	Dordogne.
Lamballe.	4,445	Côtes-du-Nord.
Lamberg *	2,207	Moselle.
Lambesc.	3,834	Bouches-du-R.
Lambezellec. * ..	6,763	Finistère.
Lançon *.	2,101	Bouches-du-R
Lancran. *	1,669	Ain.
Landernau	4,504	Finistère.
Landivisiau	2,547	Finistère.
Landrecy	3,791	Nord.
Langannerie. ...	....	Calvados.
Langeac.	1,934	Haute-Loire.
Langeais.	2,499	Indre-et-Loir.
Langogne.	2,679	Lozère.
Langon........	1,635	Gironde.
Langres.	7,180	Haute-Marne.
Languidic. * ...	6,●20	Morbihan.
Lannion.	5,269	Côtes-du-Nord.
Lanoailic. *	1,100	Dordogne.
Lanta *.	1,605	Haute-Garonne.
Laon	7,358	Aisne.
Laprugne. *	1,665	Ariége.
L'Arbresle	718	Rhône.
L'Argentière ...	2,797	Ardèche.
Laroche-en-Breuil. *	2,077	Côte-d'Or.
Lassalle *......	1,567	Gard.
Laudun *......	2,c31	Gard.
Laugny *.......	1,597	Vendée.
Launoy.........	615	Ardennes.
Lauterbourg. ...	2,647	Bas-Rhin.
Lauzerte........	3,566	Tarn-et-Garon.
Lauzun *.......	1,232	Lot-et-Garonne.
Laval..........	15,840	Maïenne.
Lavaur.........	7,037	Tarn.
Lavelanet *.....	1,760	Ariége.
Lectoure.	6,324	Gers.
Lédignan *.....	655	Gard.
Lempde........	943	Haute-Loire.
Lempdes *......	1,879	Puy-de-Dôme.
Lemps-le-Grand.	1,797	Isère.
Lens.	2,580	Pas-de-Calais.
Lescure *.	1,685	Ariége.
Lésignan.......	1,776	Aude.
Lesneven.......	2,361	Finistère.
Lesparre........	800	Gironde.
Levroux.	3,068	Indre.
Lezat *	2,653	Ariége.
Lezoux.	3,376	Puy-de-Dôme.
Lhispothey	2,600	Landes.
Liancourt.	1,203	Oise.
Libourne.	8,943	Gironde.
Lieuray........	2,620	Eure.
Lieursaint......	489	Seine-et-Marne.
Liffol-le-Graud*.	1,690	Vosges.
Lignières	1,617	Cher.
Ligny.........	3,139	Meuse.
Lihons.	1,183	Seine-Inférieure.
Lille.	69,860	Nord.
Lillebonne.	772	Nord.
Lillers.........	4.826	Pas-de-Calais.
Limoges.	25,612	Haute-Vienne.
Limours........	748	Seine-et-Oise.
Limoux	6,783	Aude.
Linas.........	1,263	Seine-et-Oise.
Lion d'Angers(le)	2,238	Maine-et-Loire.
Lions-la-Forêt..	1,660	Eure.
Lisieux........	10,706	Calvados.
Lisle *	1,541	Tarn.
Livarot.... ...		Calvados.
Livry	704	Seine-et-Oise.
Lizy.	1,200	Seine-et-Marne.
Loches........	3,500	Indre-et-Loire.
Locminé.	1,785	Morbihan.
Lodève.	9,842	Hérault.
Lohéac........	.....	Ille-et-Vilaine.
Lombez *......	1,536	Gers.
Long *........	1,593	Somme.
Longeville-S.-Avold*	1,907	Moselle.
Longny.	2,635	Orne.
Longuyon.	1,684	Moselle.
Longwy	2,528	Moselle.
Lonjumeau.....	1,800	Seine-et-Oise.
Lons-le-Saulnier.	7,864	Jura.
Lorgues *	5,505	Var.
Lorient.	15,310	Morbihan.
Loriol.	2,458	Drôme.
Lorme.........	2,805	Nièvre.
Lorris.	1,628	Loiret.
Loudeac........	7,033	Côtes-du-Nord.
Loudun.	5,044	Vienne.
Louhans.	3,170	Saône-et-Loire.
Louppe (la).....	.....	Eure-et-Loire.
Lourdes.......	3.670	Hautes-Pyrén.
Louviers.	9,242	Eure.
Louvres........	943	Seine-et-Oise.
Luc (le).......	3,734	Var.
Lucs (les) *....	2,246	Vendée.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Bureaux.	Population.	Départemens.
Lucenay.	892	Saône-et-Loire.	Marseille	705	Oise.
Luçon	3,877	Vendée.	Marsillargues *	3,176	Hérault.
Lucy-le-Bois	940	Yonne.	Mars-la-Tour	.....	Moselle.
Lude (le)	2,196	Sarthe.	Martel	1,807	Lot.
Lunel.	5,943	Hérault.	Martigné	.....	Mayenne.
Lunéville	12,378	Meurthe.	Martigues (les)	7,553	Bouches-du-R.
Lure.	2,808	Haute-Saône.	Martres.	1,297	Haute-Garonne.
Lusignan	2,224	Vienne.	Martres(les)deVeyre*	1,964	Puy-de-Dôme.
Luxeuil	3,508	Haute-Saône.	Marvejols.	3,370	Lozère.
Luz *	2,527	Hautes-Pyrén.	Mas-d'Azil (le)	2,875	Ariége.
Luzarches.	1,370	Seine-et-Oise.	Massat *	8,910	Ariége.
Luzy.	2,054	Nièvre.	Masserré	675	Corrèze.
Lyon	145,675	Rhône.	Massevaux *	2,721	Haut-Rhin.
Machecoul	2,690	Loire-Infér.	Massiac	1,821	Cantal.
Mâcon	10,965	Saône-et-Loire.	Maubeuge	6,044	Nord.
Magistère (La)	1,700	Tarn-et-Garon.	Maubourguet *	1,580	Hautes-Pyrén.
Magny.	1,460	Seine-et-Oise.	Mauléon	1,508	Hautes-Pyrén.
Maintenon	1,545	Eure-et-Loir.	Maulle-sur-Mandre	1,154	Seine-et-Oise.
Maison-Blanche (la).	2,131	Saône-et-Loire	Mauriac	2,455	Cantal.
Maison-Blanche (la).	.....	Seine.	Mauron *	.....	Morbihan.
Maison-Neuve (la).	.....	Cote-d'Or.	Maurs.	2,296	Cantal
Malaucène *	2,756	Vaucluse.	Mauzé	1,743	Deux-Sèvres.
Malesherbes	969	Loiret.	Maïenne	8,799	Mayenne.
Malestroit *	1,708	Morbihan.	Mayet-de-Montagne *	1,751	Allier.
Mamers.	5,846	Sarthe.	Mazamet	6,523	Tarn.
Manosque	5,366	Basses-Alpes.	Mazan *	3,657	Vaucluse.
Mans (le)	19,477	Sarthe.	Mazères *	[illegible],927	Ariège.
Mansle	1,626	Charente.	Meaux	7,836	Seine-et-Marne.
Mantes-sur-Seine.	3,701	Seine-et-Oise.	Mehun-sur-Yèvre.	3,182	Cher.
Maour *	2,153	Saône-et-Loire.	Meist.atzheim *	1,543	Bas-Rhin.
Marans.	3,995	Charente-Infér.	Mêle (le)	715	Orne.
Marboz *	2,445	Ain.	Melisey *	1,936	Haute-Saône.
Marche (La)	1,558	Vosges.	Melle.	2,228	Deux-Sevres.
Marchiennes.	2,558	Nord.	Melun	7,199	Seine-et-Marne.
Marciac		Gers.	Mende.	5,445	Loir-et-Cher.
Marcigny-sur-Loire.	2,452	Saône-et-Loire.	Menars-le-Château	442	Lozère.
Marckolsheim	2,182	Bas-Rhin.	Ménil-Amelot(le)	682	Seine-et-Marne.
Marennes.	4,588	Charente-Infér.	Mennecy	....	Seine-et-Oise.
Marets *	1,914	Nord.	Mens	1,883	Isère.
Mareuil	.....	Dordogne.	Mer	4,125	Loir-et-Cher.
Marguerittes *	1,752	Gard.	Mérinville *	1,605	Aude.
Marigny-l'Eglise *	1,523	Nièvre.	Méru	1,849	Oise.
Maringue.	3,082	Puy-de-Dôme.	Merville.	5,937	Nord.
Marle.	1,444	Aisne.	Méry-sur-Seine.	1,164	Aube.
Marlenheim *	2,015	Bas-Rhin.	Metz.	45,276	Moselle.
Marmande	7,085	Lot-et-Garonne.	Meulan	1,796	Seine-et-Oise.
Marmoutier *	2,273	Bas-Rhin.	Meung-sur-Loire.	5,140	Loiret.
Marnay.	1,224	Haute-Saône.	Meursaut *	1,960	Côte-d'Or.
Maromme *	2,722	Seine-Infér.	Meximieux.	1,939	Ain.
Marquette *	1,544	Nord.	Meyrueys	1,993	Lozère.
Marquise	2,008	Pas-de-Calais.	Mèze.	4,146	Hérault.
Marseillan *	4,004	Hérault.	Mézières.	4,159	Ardennes.
Marseille	115,943	Bouches-du-R.	Mezin *	1,876	Lot-et-Garonne.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Mielan.	1,815	Gers.
Milhaud.......	8,582	Aveyron.
Millas*........	1,854	Pyrén.-Orient.
Millaud*.......	1,630	Gard.
Milly	1,884	Seine-et-Oise.
Mirambeau.	2,336	Charente-Infér.
Mirande.......	2,243	Gers.
Mirebeau.......	1,244	Côte-d'Or.
Mirebeau	2,181	Vienne.
Mirecourt......	5,608	Vosges.
Mirepoix	3,747	Ariége.
Miribel *......	2,358	Ain.
Moirans	2,742	Isère.
Moislains*.....	1,613	Somme.
Moissac	10,115	Tarn-et-Garon.
Molsheim......	3,160	Bas-Rhin.
Monastier (le)*.	1,911	Haute-Loire.
Moncontour. ...	1,580	Côtes-du-Nord.
Moncornet	1,364	Aisne.
Monein *......	5,461	Basses-Pyrénées.
Monferrier *....	1,768	Ariége.
Monflanquin....	5,180	Lot-et-Garonne.
Monistrol.	3,930	Haute-Loire.
Monléon-Magnoac*..	1,508	Hautes-Pyrén.
Monpasier	1,028	Dordogne.
Monségur......	1,440	Gironde.
Montagnac.	3,335	Hérault.
Montagrier*....	828	Dordogne.
Montaigu	1,017	Vendée.
Montaigut......	1,442	Puy-de-Dôme.
Montargis......	6,653	Loiret.
Montastruc*....	1,848	Haute-Garonne.
Montauban.	8,838	Ille-et-Vilaine.
Montauban.	25,466	Tarn-et-Garon.
Montbard.	2,007	Côte-d'Or.
Montbazon.	819	Indre-et-Loire.
Montbéliard. ...	4,605	Doubs.
Montbrison.....	5,156	Loire.
Montbrun*.....	1,513	Haute-Garonne.
Mont-Cénis	1,219	Saône-et-Loire.
Mont-Dauphin...	307	Hautes-Alpes.
Mont-de-Marsan.	3,088	Landes.
Montdidier.	3,730	Somme.
Montdoubleau ..	1,750	Loir-et-Cher.
Montebourg	2,561	Manche.
Montech.	2,698	Tarn-et-Garon.
Montelimart. ...	7,589	Drôme.
Montendre......	832	Charente-Infér.
Montereau	4,098	Seine-et-Marne.
Montesquieu-Volvestre *......	3,639	Haute-Garonne.
Montet-aux-Moines (Le).....	383	Allier.
Monteux*......	4,327	Vaucluse.
Montfort-Lamaury. .	1,749	Seine-et-Oise.
Montfort-sur-Méen .	1,306	Ille-et-Vilaine.
Monfrin *......	2,331	Gard.
Montierender...	1,430	Haute-Marne.
Montignac	2,275	Dordogne.
Montigny-le-Roi.	1,103	Haute-Marne.
Montivilliers....	3,603	Seine-Inférieure.
Montjoie*.....	1,887	Ariége.
Montlieu	754	Charente-Infér.
Mont-Lion.....	*Voyez*.	Mont-Dauphin.
Mont-Louis	313	Pyrénées-Or.
Mont-Luçon....	5,359	Allier.
Mont-Luel.....	5,359	Ain.
Montmarault....	1,372	Allier.
Montmartre*...	2,410	Seine.
Montmédy......	2,146	Meuse.
Montmerle.....	1,676	Ain.
Montmirail.	1,802	Marne.
Montmorency. ..	1,573	*Voy.* Enghien.
Montmorillon...	3,539	Vienne.
Montmort*.....	600	Marne.
Montoire	2,610	Loir-et-Cher.
Montournais*...	1,654	Vendée.
Montpellier	35,842	Hérault.
Montpeyroux*..	1,650	Hérault.
Montpézat*....	2,600	Ardèche.
Montpont.	.....	Dordogne.
Montréal *.....	3,275	Aude.
Montrejeau.....	2,787	Haute-Garonne.
Montreuil-Bellay.	.....	Maine-et-Loire.
Montreuil-l'Argile. .	830	Eure.
Montreuil-s.-Bois	3,322	Seine.
Montreuil-sur-Mer. .	4,194	Pas-de-Calais.
Montrichard. ...	1,821	Loir-et-Cher.
Montrouge.....	1,684	Seine.
Montsalvy......	.....	Cantal.
Morestel	.....	Isère
Moret.........	1,690	Seine-et-Marne.
Moreuil*......	1,789	Somme.
Morey.........	1,694	Jura.
Morlaix	9,761	Finistère.
Mormans......	995	Seine-et-Marne.
Mormoiron*....	2,059	Vaucluse.
Mortagne......	5,405	Orne.
Mortagne.	766	Vendée.
Mortain	2,715	Manche.
Morteau.	1,248	Doubs.
Morterol.......	455	Haute-Vienne.
Mortrée	1,196	Orne.
Mothe-S.-Heray(La)	2,491	Deux-Sèvres.
Motte-Achard (La).	364	Vendée.
Motte-Beuvron(La).	486	Loir-et-Cher.
Mouchamp*....	2,181	Vendée.
Moulins.	14,525	Allier.

Bureaux.	Population.	Départemens.
Moulins-en-Gilbert..	2,582	Nièvre.
Moulins-la-Marche.	778	Orne.
Moulis *.......	2,465	Ariége.
Mousay *......	1,929	Meuse.
Mouy.........	2,518	Oise.
Mouzon.......	2,323	Ardennes.
Moyenvic......	1,474	Meurthe.
Mulhausen.....	6,628	Haut-Rhin.
Munster *......	4,290	Haut-Rhin.
Murat.........	2,452	Cantal.
Mur-de-Barrez. .	941	Aveyron.
Mure (La).....	1,850	Isère.
Muret.........	3,301	Haute-Garonne.
Mussidan......	.....	Dordogne.
Mussy-sur-Seine.	1,634	Aube.
Mutzig *.......	3,287	Bas-Rhin.
Muzillac.......	1,791	Morbihan.
Nalier *.......	1,713	Vendée.
Nancy........	29,122	Meurthe.
Nangis........	1,928	Seine-et-Marne.
Nant.........	2,980	Aveyron.
Nanterre.......	1,747	Seine.
Nantes........	71,739	Loire-Inférieure
Nanteuil le Haudouin.	1,338	Oise.
Nantua........	3,684	Ain.
Naours *.......	1,815	Somme.
Narbonne......	10,097	Aude.
Navarreins.....	1,352	Basses-Pyrénées.
Neauphle-le-Château.	966	Seine-et-Oise.
Néderbronn....	2,439	Bas-Rhin.
Nemours.......	4,143	Seine-et-Marne.
Nérac.........	5,948	Lot-et-Garonne.
Nesle.........	1,658	Somme.
Neuf-Bourg (Le).	1,675	Eure.
Neuf-Brisach...	1,824	Haut-Rhin.
Neuf-Château...	3,267	Vosges.
Neuf-Châtel....	3,169	Seine-Inférieure
Neuilly-sur-Seine.	2,950	Seine.
Neuilly-S.-Front.	1,740	Aisne.
Neuvic........	1,738	Dordogne.
Neuville-aux-Bois	2,109	Loiret.
Neuvilly *......	1,714	Nord.
Neuvy-le-Roi...	1,714	Indre-et-Loire.
Neuvy-sur-Loire.	1,312	Nièvre.
Neuwiller *.....	1,957	Bas-Rhin.
Nevers........	15,782	Nièvre.
Nîmes.........	39,068	Gard.
Niort.........	15,799	Deux-Sèvres.
Noailles.......	681	Oise.
Noé..........	780	Haute-Garonne.
Nogaro........	1,551	Gers.
Nogent-le-Roi..	1,148	Eure-et-Loir.
Nogent-le-Roi..	2,160	Haute-Marne.
Nogent-le-Rotrou	6,658	Eure-et-Loir.
Nogent-sur-Seine.	3,325	Aube.
Nogent-sur-Vernisson	710	Loiret.
Noirmoutiers...	6,880	Vendée.
Nolay.........	1,690	Côte-d'Or.
Nonancourt.....	1,359	Eure.
Nonant........	706	Orne.
Nontron.......	1,902	Dordogne.
N.-Dame-de-Mont[s].	2,706	Vendée.
Nouvion (Le) *..	3,132	Aisne.
Noyal *.......	7,775	Morbihan.
Noyers........	1,877	Yonne.
Noyon........	6,224	Oise.
Nozay........	2,216	Loire-Inférieure.
Nuaillé........	511	Charente-Infér.
Nuits........	2,822	Côte-d'Or.
Nyons........	2,744	Drôme.
Oberhergheim *..	1,510	Haut-Rhin.
Obernai *......	4,875	Bas-Rhiu.
Oberseebach *...	2,036	Bas-Rhin.
Offranville *....	1,638	Seine-Inférieure.
Oisemont *.....	1,055	Somme.
Oissel *........	3,015	Seine-Infér.
Oisy *.........	2,002	Pas-de-Calais.
Oloron........	6,423	Basses-Pyrénées.
Olioulles......	3,163	Var.
Olonne *.......	1,790	Vendée.
Onnain *.......	2,252	Nord.
Orange........	8,864	Vaucluse.
Orbec.........	3,002	Calvados.
Orchamps......	.....	Jura.
Orchies........	3,256	Nord.
Orgelet.......	2,296	Jura.
Orgon.........	2,036	B.-du-Rhône.
Origny-Ste.-Benoîte.	1,698	Aisne.
Orléans........	40,340	Loiret.
Ormes (Les)....	490	Vienne.
Ornans........	2,980	Doubs.
Orthez........	6,834	Basses-Pyrénées.
Ossun *........	3,657	Hautes-Pyrén.
Oucques.......	.....	Loir-et-Cher.
Oudon........	.....	Loire-Inférieure.
Oulchy-le-Château.	519	Aisne.
Ouroux *.......	2,100	Nièvre.
Oust *........	1,690	Ariége.
Oyonnax *......	1,538	Ain.
Pacaudière (La)..	1,634	Loire.
Pacy-sur-Eure...	1,364	Eure.
Paimbeuf.......	3,646	Loire Inférieure.
Paimpol.......	2,152	Côtes-du-Nord.
Palais (le) *....	1,707	Nièvre.
Palaiseau.......	1,646	Seine-et-Oise.
Palisse (La)....	2,268	Allier.
Palluau........	465	Vendée.
Pallud (La)....	2,070	Vaucluse.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Pamiers	5,544	Ariége.
Paray-le-Monial .	3,019	Saône-et-Loire.
Paris.	890,431	Seine.
Parthenay.	4,184	Deux-Sèvres.
Passy-lès-Paris . .		Seine.
Pau	11,761	Basses-Pyrénées.
Pauillac	2,640	Gironde.
Péage (Le).	1,261	Isère.
Pelissanne *. . . .	2,496	Bouches-du-R.
Penne *.	6,278	Lot-et-Garonne.
Périers.	2,642	Manche.
Périgueux.	8,588	Dordogne.
Péronne.	3,665	Somme.
Perpignan	15,357	Pyrén.-Orient.
Perrecy	1,734	Saône-et-Loire.
Perrier (le) *. . . .	1,798	Vendée.
Pertuis.	4,616	Vaucluse.
Pesmes *.	1,547	Haute-Saône.
Peyrac	1,786	Lot.
Peyrehorade. . . .	1,540	Landes.
Pezenas	8,295	Hérault.
Pfaffenheim *. . .	1,885	Haut-Rhin.
Phalsbourg.	2,021	Meurthe.
Picquigny.	1,340	Somme.
Pierre-Buffière . .	733	Haute-Vienne.
Pierrefort *.	1,342	Cantal.
Pierrelatte	2,400	Drôme.
Pignan *.	1,872	Hérault.
Pignans *.	2,448	Var.
Pitgam *.	1,742	Nord.
Pithiviers	4,012	Loiret.
Plaisance	1,559	Gers.
Plancher-Bas *. .	1,774	Haute-Saône.
Plancoet.	777	Côtes-du-Nord.
Plélan.	3,056	Ille-et-Vilaine.
Pleurtuit *	1,850	Ille-et-Vilaine.
Ploermel.	5,984	Morbihan.
Plœuc *.	5,921	Côtes-du-Nord.
Plombières.	1,309	Vosges.
Plogastel-Daoulas *. .	5,367	Finistère.
Plonguerneau *. .	5,543	Finistère.
Plouay.	3,656	Morbihan.
Pluvigner *.	11,028	Morbihan.
Podensac.	1,551	Gironde.
Poiré (le) *.	3,393	Vendée.
Poissy.	2,665	Seine-et-Oise.
Poitiers	21,562	Vienne.
Poix.	760	Somme.
Poligny.	5,555	Jura.
Pompidou (le). . .	1,038	Lozère.
Poncin *.	1,928	Ain.
Pons.	3,829	Charente-Infér.
Pontacq *.	1,847	Basses-Pyrénées.
Pontallier-sur-Saône.	1,566	Côte-d'Or.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Pont-à-Mousson.	7,039	Meurthe.
Pontarlier	4,549	Doubs.
Pont-Audemer. .	5,398	Eure.
Pont-au-Mur. . . .		Puy-de-Dôme.
Pont-Chartrain. .	3,100	Seine-et-Oise.
Pont-Château. *. .	1,245	Loire Inférieure.
Pont-Croix.	1,605	Finistère.
Pont-d'Ain.	1,140	Ain.
Pont-de-Beauvoisin .	1,933	Isère.
Pont-de-l'Arche.	1,477	Eure.
Pont-de-Lempde.	943	*Voyez* Lempde.
Pont-de-Vaux. .	3,188	Ain.
Pont-du-Château *	3,337	Puy-de-Dôme.
Pont-Gibaud . . .	. . . . .	Puy-de-Dôme.
Ponthierry.	. . . . .	Seine-et-Marne.
Pontivy	7,772	Morbihan.
Pont-le-Roi. . . .	756	Aube.
Pont-l'Evêque . .	. . . . .	Calvados.
Pontoise.	5,370	Seine-et-Oise.
Pontorson.	1,459	Manche.
Pontrieux.	1,632	Côtes-du-Nord.
Ponts-de-Cé (les) * .	3,804	Maine-et-Loire.
Pont-Saint-Esprit	4,137	Gard.
Pont-Scorff *. . .	1,744	Morbihan.
Pont-Ste-Maxence	2,610	Oise.
Pont-sur-Yonne. .	1,538	Yonne.
Pornic	834	Loire-Inférieure
Port-à-Binson. .	. . . . .	Marne.
Port-Louis.	2,077	Morbihan.
Port-sur-Saône. .	1,937	Haute-Saône.
Port-Ste-Marie. .	1,654	Lot-et-Garonne.
Pougues	855	Nièvre.
Pouilly.	2,662	Nièvre.
Pourrières *.	1,886	Var.
Poussan *.	1,800	Hérault.
Pouzauge	1,735	Vendée.
Prades	2,795	Pyrénées Orient.
Prauthoy.	. . . . .	Haute-Marne.
Prémery.	1,734	Nièvre.
Preuilly	1,956	Indre-et-Loire.
Pré-en-Pail. . . .	3,206	Mayenne.
Privas.	4,199	Ardèche.
Provins.	5,076	Seine-et-Marne.
Puiseaux *.	1,991	Loiret.
Puttelange	2,328	Moselle.
Puy-en-Velay (le)	14,998	Haute-Loire.
Puy-Laurens. . . .	1,814	Tarn.
Quaroube *.	1,290	Nord.
Quend.	1.827	Somme.
Quesnoy (le). . . .	3,380	Nord.
Questemberg * .	3,400	Morbihan.
Queue (La)	515	Seine-et-Oise.
Quievy *.	2,343	Nord.
Quillan	1,440	Aude.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Quimper.......	6,000	Finistère.
Quimperlé......	4,724	Finistère.
Quingey.......	878	Doubs.
Quintin	4,635	Côtes-du-Nord.
Rabastens.	3,366	Tarn.
Rahling *......	2,005	Moselle.
Raimbeaucourt*.	1,941	Nord.
Raismes *......	2,199	Nord.
Rambervillers...	4,543	Vosges.
Rambouillet.....	2,958	Seine-et-Oise.
Raon-l'Etape...	3,210	Vosges.
Réalmont......	2,096	Tarn.
Rebais.........	1,022	Seine-et-Marne.
Redon.	2,998	Ille-et-Vilaine.
Regmalard	1,688	Orne.
Reguisheim *...	1,633	Haut-Rhin.
Reichshoffen*...	2,739	Bas-Rhin.
Reims	34,862	Marne.
Remiremont. ...	4,148	Vosges.
Rémoulins.....	.....	Gard.
Rennes........	29,377	Ille-et-Vilaine.
Réole (La).....	2,600	Gironde.
Replonge *.....	1,747	Ain.
Rethel........	6,147	Ardennes.
Revel.........	5,445	Haute-Garonne.
Revigny*	1,688	Meuse.
Revin *	2,133	Ardennes.
Rhieux *.......	1,668	Nord.
Rians *........	3,136	Var.
Ribay (le)	1,022	Mayenne.
Ribeauville*....	5,704	Haut-Rhin.
Ribecourt......	528	Oise.
Ribemont *.....	2,590	Aisne.
Riberac	3,604	Dordogne.
Riceys (les).....	3,676	Aube.
Richelieu.......	2,709	Indre-et-Loire.
Rieux.........	1,989	Haute-Garonne.
Riez..........	3,736	Basses-Alpes.
Rignac........	2,139	Aveyron.
Rimont *......	2,357	Ariége.
Riom..........	12,736	Puy-de-Dôme.
Rioz..........	787	Haute-Saône.
Riquewhir*.....	1,691	Haut-Rhin.
Ris...........	516	Seine-et-Oise.
Rive-de-Gier ..	8,111	Loire.
Rivcrenert *....	1,686	Ariége.
Rives.	2,050	Isère.
Rivesaltes*.....	3,053	Pyrén.-Orient.
Rixheim*.....	2,901	Haut-Rhin.
Roanne........	8,916	Loire.
Roche-Bernard (La)	1,300	Morbihan.
Rochechouart...	1,550	Haute-Vienne.
Rochefort......	12,909	Charente-Infér.
Rochefoucault (La).	2,680	Charente.
Rochelle (La)...	11,073	Charente-Infér.
Roche-Millay (la) *.	1,850	Nièvre.
Rocroy........	3,501	Ardennes.
Rodez	7,747	Aveyron.
Rogliano	1,500	Corse.
Rohan. *......	1,400	Morbihan.
Romans	9,298	Drôme.
Romilly-sur-Seine *.	2,677	Aube.
Romorantin. ...	3,032	Loir-et-Cher.
Ronchamp *....	1,513	Haute-Saône.
Roquefort......	1,343	Landes.
Roquemaure. ...	2,436	Gard.
Roquevaire	9,388	B.-du-Rhône.
Rosheim *......	3,786	Bas-Rhin.
Rosiers (les)....	3,678	Maine-et-Loire.
Rosiers-aux-Salines*	2,357	Meurthe.
Rosny-sur-Seine.	568	Seine-et-Oise.
Rosoy.........	1,417	Seine-et-Marne.
Rosoy-sur-Serre.	1,464	Aisne.
Rosporden	560	Finistère.
Rostrenen......	877	Côtes-du-Nord.
Roubaix.	13,132	Nord.
Rouen.........	90,000	Seine-Inférieure
Rouffach	4,219	Haut-Rhin.
Rouillac *......	1,436	Charente.
Rouvray.	950	Côte-d'Or.
Royan.........	2,521	Charente-Infér.
Roye..........	3,458	Somme.
Rozières*......	2,242	Somme.
Rue	1,655	Somme.
Rueil *........	3,150	Seine-et-Oise.
Ruffec	2,657	Charente.
Rugles.	1,800	Eure.
Sablé.........	3,011	Sarthe.
Sables d'Olonne (les)	4,783	Vendée.
Saillans	1,482	Drôme.
Sains *........	2,144	Aisne.
Saint-Afrique....	6,406	Aveyron.
Saint-Aignan....	2,369	Loir-et-Cher.
Saint-Amand ...	5,923	Cher.
Saint-Amand ...	9,142	Nord.
Saint-Amans-la-Bastide......	.....	Tarn.
Saint-Amant*...	1,728	Nièvre.
Saint-Amarin*..	1,832	Haut-Rhin.
Saint-Ambroix. .	2,598	Gard.
Saint-Amour. ..	2,600	Jura.
Saint-André*...	2,001	Hérault.
St.-André-de-Cubzac	1,987	Gironde.
Saint-Antonin...	5,444	Tarn-et-Garon.
Saint-Aubert*...	2,145	Nord.
Saint-Aubin *...	1,639	Jura.
Saint-Aubin-du-Cormier.....	.....	Ille-et-Vilaine.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Saint-Aulaye*...	1,150	Dordogne.
Saint-Avold....	3,235	Moselle.
Saint-Béat.....	1,265	Haute-Garonne.
S.-Benin-d'Azy*.	1,719	Nièvre.
St.-Benoît-du-Sault	1,148	Indre.
St.-Bonnet-de-Joux	1,417	Saône-et-Loire.
Saint-Bresson*..	2,201	Haute-Saône.
Saint-Brieuc....	9,965	Côtes-du-Nord.
Saint-Bris......	1,763	Yonne.
Saint-Calais....	3,752	Sarthe.
Saint-Céré.....	2,880	Lot.
Saint-Chamas*..	2,541	Bouches-du-R.
Saint-Chamond..	6,645	Loire.
Saint-Chély....	1,366	Lozère.
Saint-Chinian...	2,278	Hérault.
Saint-Christophe*	1,657	Vendée.
St.-Clar-de-Lomagne	1,599	Gers.
Saint-Claud....	1,550	Charente.
Saint-Claude....	5,533	Jura.
Saint-Cloud....	1,973	Seine-et-Oise.
Saint-Cyprien*..	2,300	Dordogne.
Saint-Denis....	5,731	Seine.
S-Didier-de-Chale.	2,727	Ain.
St-Dié-sur-Loire.	1,221	Loir-et-Cher.
Saint-Dié......	7,339	Vosges.
Saint-Dizier....	6,066	Haute-Marne.
Sainte-Cécile*..	1,636	Vendée.
Sainte-Colombe-sur-l'Hers...	.....	Aude.
Sainte-Croix*..	1,977	Ariége.
Ste-Croix-en-Plaine*	1,608	Haut-Rhin.
Sainte-Foy......	1,740	Gironde.
Sainte-Hermine.	1,551	Vendée.
Sainte-James....	2,948	Manche.
Sainte-Livrade..	2,875	Lot-et-Garonne.
Sainte-Marie*..	2,579	Basses-Pyrénées.
Sainte-Marie-aux-Mines.......	8,667	Haut-Rhin.
Sainte-Maure...	1,580	Indre-et-Loire.
Ste-Ménéhould..	2,933	Marne.
Ste-Mère-Eglise.	1,638	Manche.
Saintes........	10,300	Charente-Infér.
Saint-Esprit*...	2,595	Landes.
Saint-Etienne...	37,031	Loire.
St-Etienne-du-Bois*	1,999	Vendée.
Saint-Fargeau...	2,033	Yonne.
Saint-Félix*....	2,526	Haute-Garonne.
Saint-Florent...	410	Corse.
Saint-Florentin..	1,671	Yonne.
Saint-Flour....	6,640	Cantal.
Saint-Fulgent...	857	Vendée.
Saint-Galmier*..	1,950	Loire.
Saint-Gaudens..	5,629	Haute-Garonne.
Saint-Geniez...	2,583	Aveyron.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Saint-Genis....	988	Charente-Infér.
Saint-George*..	1,238	Vendée.
St-George-sur-Loire.	2,541	Maine-et-Loire.
St-Gerand-le-Puy	1,257	Allier.
St-Germain-en-Laye	8,954	Seine-et-Oise.
S-Germain-Lembron*	1,797	Puy-de-Dôme.
St-Germain-l'Espinasse		Loire.
Saint-Gervais*..	1,626	Vendée.
Saint-Gilles.....	5,586	Gard.
St-Gilles-sur-Vic.	790	Vendée.
Saint-Girons...	3,389	Ariége.
Saint-Gobain*...	2,405	Aisne.
Saint-Hilaire*...	1,756	Nord.
Saint-Hilaire*..	2,078	Vendée.
S Hilaire-de-Rié*	2,226	Vendée.
Saint-Hilaire-de-Talmont*....	2,263	Vendée.
Saint-Hilaire-du-Harcouet....	2,553	Manche.
S Hilaire-Loulay*	1,869	Vendée.
Saint-Hippolyte..	5,364	Gard.
Saint-Hippolyte*.	2,258	Haut-Rhin.
Saint-Hippolyte-sur-le-Doubs.	581	Doubs.
Saint-Jean*....	1,693	Ain.
S-Jean-Brevelay*	2,939	Morbihan.
St-Jean-d'Angély	5,766	Charente-Infér.
S.-Jean-de-Bournay*	2,906	Isere.
St.-Jean-de-Foi*.	1,510	Hérault.
St-Jean-de-Losne	1,724	Côte-d'Or.
St.-Jean-de-Luz.	1,975	Basses-Pyrénées.
Saint-Jean-de-Mont*......	4,148	Vendée.
St-Jean-du-Gard.	2,579	Gard.
St.-Jean-le-Vieux*.	1,653	Ain.
Saint-Jean-Pied-de-Port.....	1,632	Basses-Pyrénées.
Saint-Junien...	5,776	Haute-Vienne.
Saint-Just.....	926	Oise.
Saint-Laurent*..	549	Gironde.
Saint-Laurent...		Jura.
Saint-Laurent-de-Cerdans*....	2,001	Pyrén.-Orient.
Saint-Laurent-de-la-Salanque*..	2,815	Pyrén.-Orient.
Saint-Léonard...	5,671	Haute-Vienne.
Saint-Lô......	8,609	Manche.
Saint-Loup*....	2,519	Haute-Saône.
Saint-Lys......	1,204	Haute-Garonne.
Saint-Macaire...	1,483	Gironde.
Saint-Maixent..	4,335	Deux-Sevres.
Saint-Malo....	9,838	Ille-et-Vilaine.
Saint-Marcellin.	2,540	Isère.
Saint-Mards*..	1,593	Aube.

Bureaux.	Population.	Départemens.
St-Martin-de-Ré.	2,488	Charente-Infér.
St.-Martin-d'Estreaux	1,420	Loire.
Saint-Martin-ès-Vignes *	1,670	Aube.
Saint-Martin-du-Mont *	1,722	Ain.
St.-Martin-Valmeroux	1,243	Cantal.
Saint-Martory	996	Haute-Garonne.
Saint-Maurice	708	Orne.
Saint-Maximin	3,816	Var.
Saint-Michel-en-l'Herm. *	1.598	Vendée.
Saint-Mihiel	5,567	Meuse.
St.-Nicolas-d'Aliermont*	1.618	Seine-Infér.
St-Nicolas du Port	2,914	Meurthe.
S-Nicolas de la Grave.	2.948	Tarn-et-Garon.
St-Nizier-le-Bourg*.	1,621	Ain.
Saint-Omer	19.016	Pas-de-Calais.
Saint-Ouen*	1,555	Seine.
Saint-Oyen	1,435	Saône-et-Loire.
Saint-Pardoux *.	1,200	Dordogne.
Saint-Palais	1,133	Basses-Pyrénées.
Saint-Parre-les-Vaudes	.....	Aube.
Saint-Paul	1,722	Pyrénées Orient.
Saint-Pé *	2,632	Hautes-Pyrén.
Saint-Péray	1,791	Ardèche.
Saint-Philbert *.	1,694	Vendée.
S-Pierre-de-Chignac*	566	Dordogne.
St-Pierre-le-Moutier	1,919	Nièvre.
St-Pierre-les-Calais*.	4,957	Pas-de-Calais.
Saint-Pierre-St-Dives *	1,527	Calvados.
Saint-Pol	3,556	Pas-de-Calais.
Saint-Pol de Léon	6,412	Finistère.
Saint-Pons	6,121	Hérault.
Saint-Pourçain	4,094	Allier.
Saint-Quentin	17,661	Aisne.
Saint-Quintin *.	1,766	Gard.
Saint-Rambert	2,363	Ain.
Saint-Remy	5,367	B.-du-Rhône.
Saint-Romain	1,287	Seine-Inférieure.
Saint-Saën	2,300	Seine-Inférieure.
Saint-Saulge	2,001	Nièvre.
Saint-Savin	850	Vienne.
Saint-Savinien	3,283	Charente-Infér.
Saint-Seine	813	Côte-d'Or.
Saint-Sernin	2,441	Aveyron.
Saint Servan	1,150	Ille-et-Vilaine.
Saint-Sever		Calvados.
Saint-Sever	2,604	Landes.
St.-Symphorien*.	1,651	Rhône.
Saint-Symphorien de Lay	2,497	Loire.
St.-Symphorien d'Ozon	1.571	Isère.
Saint-Tropez	3,390	Var.
S.-Vaast de la Hougue	3,258	Manche.
St.-Vallery en Caux.	5,199	Seine-Inférieure.
St.-Vallery-sur-Somme	3.331	Somme.
Saint-Vallier	2,171	Drôme.
Saint-Venant	2,188	Pas-de-Calais.
Saint-Vist	860	Doubs.
Saint-Ybars *	2,600	Ariége.
Saint-Yrieix	6,508	Haute-Vienne.
Salbris	1,389	Loir-et-Cher.
Salernes*	2.597	Var.
Salignac*	1,630	Dordogne.
Salins	5.219	Jura.
Sallertaine *	2.104	Vendée.
Sallies *	7,657	Basses-Pyrénées.
Salon	5.947	Bouches-du-R.
Saméon *	1.682	Nord.
Samer	1.938	Pas-de-Calais.
Sancerre	3.103	Cher.
Sancoins	1,832	Cher.
Sap (le)	1,317	Orne.
Sarcelles		Seine-et-Oise.
Sarlat	5,573	Dordogne.
Sarralbe *	3,243	Moselle.
Sarrebourg	1,955	Meurthe.
Sarreguemines	3,608	Moselle.
Saar-Union	3,575	Bas-Rhin.
Sartenne	2.137	Corse.
Sartrouville *	1,805	Seine-et-Oise.
Sarzeau. *	6,128	Morbihan.
Saugues *	1,698	Haute-Loire.
Saujon	1,877	Charente-Infér.
Saulieu	2,451	Côte-d'Or.
Sault *	2,708	Vaucluse.
Saulzoir *	2.038	Nord.
Saumur	10.314	Maine-et-Loire.
Saurat *	4.805	Ariège.
Sauve	2,621	Gard.
Sauveterre	.....	Aveyron.
Sauveterre *	2.159	Haute-Garonne.
Sauzé	1,431	Deux-Sèvres.
Savenay	1,845	Loire-Inférieure.
Saverdun	3,215	Ariége.
Saverne	4.993	Bas-Rhin.
Savignac-les-Eglises *	460	Dordogne.
Savigny *	1.559	Côte-d'Or.
Sceaux *	1,529	Seine.
Scellières	1,461	Jura.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
ey–sur-Saône et Saint-Albin*	1,950	Haute-Saône.
helestat.	9,600	Bas-Rhin.
herwiller*	2,668	Bas-Rhin.
hiltigheim*	2,264	Bas-Rhin.
hirmeck	1,153	Vosges.
lleithal*	2,573	Bas-Rhin.
lin*	2,812	Nord.
lan.	12,608	Ardennes.
z.	5,066	Orne.
ré.	909	Maine-et-Loire
x *	3,572	Ariége.
ongey	1,606	Côte-d'Or.
les-sur-Cher	2,125	Loir-et-Cher.
tz*	2,410	Bas-Rhin.
aur	4,220	Côte-d'Or.
lis	5,049	Oise.
necey	2,370	Saônë-et-Loire.
ones *	2,285	Vosges.
s.	8,685	Yonne.
ignan*	1,861	Hérault.
aize*	1,761	Marne.
es*	1,761	Ariége.
res	1,081	Hautes-Alpes.
vance*	4,485	Haute Saône.
vian *	1,652	Hérault.
re	3,441	Côte-d'Or.
rac-le-Château.	2,725	Aveyron.
res	4,182	Seine-et-Oise.
ne.	2,952	Basses-Alpes.
ne (la)*	5,606	Var.
ssel.	1,215	Ain.
mne	3,988	Marne.
an	2,379	Aude.
ies*	2,218	Var.
ly-l'Abbaye*.	2,724	Ardennes.
ulès *	484	Dordogne.
-le-Guillaume	2,356	Sarthe.
ron	3,920	Basses-Alpes.
sons.	7,483	Aisne.
smes*	4,946	Nord.
ès-Pont*	3,466	Var.
-le-Château.	2,274	Nord.
ain*	2,405	Nord.
bernon.	860	Côte-d'Or.
mières	3,642	Gard.
puis *	4,283	Marne.
eons	1,035	Oise.
y *	1,598	Meuse.
ze *	1,347	Tarn.
ues *	2,016	Vaucluse.
ville-lès-Rouen*	3,795	Seine-Inférieure.
Benheim*	2,927	Bas-Rhin.
llac	1,836	Lot.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Soulan*	2,164	Ariége.
Soulans*	1,747	Vendée.
Soultz.	5,495	Haut-Rhin.
Soultzmatt*	2,532	Haut-Rhin.
Soultz-s.-Forêts*.	1,849	Bas-Rhin.
Soupes	1,089	Seine-et-Marne.
Sourbourg*	1,996	Bas-Rhin.
Sourdeval.	4,306	Manche.
Souterraine (La).	1,648	Creuse.
Souvigny.	1,912	Allier.
Stenay	3,324	Meuse.
Stolzheim*	1,653	Bas-Rhin.
Strasbourg.	49,708	Bas-Rhin.
Suette	.....	Maine-et-Loire.
Suilly-la-Tour*	1,619	Nièvre.
Sumène *	1,917	Gard.
Suippes *	2,292	Marne.
Surgères.	1,924	Charente-Infér.
Tagnon	.....	Ardennes.
Tain.	1,614	Drôme.
Talmas*	1,775	Somme.
Tannay.	1,200	Nièvre.
Tarare	6,853	Rhône.
Tarascon	1,519	Ariége.
Tarascon.	10,945	Bouches-du-R.
Tarbes.	8,712	Hautes-Pyrén.
Tartas	1,303	Landes.
Taulignan.	1,885	Drôme.
Tauves.	2,316	Puy-de-Dôme.
Tence*	5,214	Haute-Loire.
Terrasson	2,298	Dordogne.
Tête de Buch. (la)	2,320	Gironde.
Thann	6,501	Haut-Rhin.
Thiberville	.....	Eure.
Thiers.	11,613	Puy-de-Dôme.
Thilliers (les)	238	Eure.
Thionville	5,821	Moselle.
Thiviers.	1,700	Dordogne.
Touir*	2,047	Pyrénées Orient.
Thouars.	2,492	Deux-Sèvres.
Thury-Harcourt.	.....	*Voy.* Harcourt.
Tillieres.	1,007	Eure.
Tilly-sur-Seulles.	1,046	Calvados.
Tinchebray.	3,130	Orne.
Toissey.	1,252	Ain.
Tonnay-Charente	1,173	Charente-Infér.
Tonneins	6,626	Lot-et-Garonne.
Tonnerre	3,861	Yonne.
Torigny.	2,095	Manche.
Tôtes	637	Seine-Infér.
Toucy	2,598	Yonne.
Toul.	7,507	Meurthe.
Toulon.	30,171	Var.
Toulon-sur-Aroux	2,151	Saône-et-Loire.

Bureaux.	Population.	Départemens.
Toulouse.......	53,819	Haute-Garonne.
Touques.......	1,125	Calvados.
Tourcoing......	16,628	Nord.
Tour-d'Aigues (la).	2,569	Vaucluse.
Tour-du-Pin (la)	1,770	Isère.
Tournans......	1,711	Seine-et-Marne.
Tournon.......	7,965	Ardèche.
Tournus.......	5,151	Saône-et-Loire.
Tours.........	20,920	Indre-et-Loire.
Tourves*......	2,774	Var.
Toury.........	1,232	Eure-et-Loir.
Touvet (le).....	1,367	Isère.
Tramages *.....	1,696	Saône-et-Loire.
Trappes.......	612	Seine-et-Oise.
Trefiort *......	2,064	Ain.
Treguier.......	3,026	Côtes-du-Nord.
Treignac......	.....	Corrèze.
Tremblade (La).	2,219	Charente-Infér.
Tréport (le)*...	2,388	Seine-Infér.
Trets*.........	2,710	B.-du-Rhône.
Trévoux.......	3,000	Ain.
Trie..........	1,203	Hautes-Pyrén.
Triel.........	1,716	Seine-et-Oise.
Troarn........	936	Calvados.
Troyes........	25,587	Aube.
Tulles........	8,479	Corrèze.
Tullins........	1,785	Isère.
Turckeim*.....	2,017	Haut-Rhin.
Uffholtz*......	1,720	Haut-Rhin.
Ussel.........	2,551	Corrèze.
Ustou*........	3,270	Ariége.
Uzel..........	1,952	Côtes-du-Nord.
Uzerches.......	1,710	Corrèze.
Uzès..........	5,622	Gard.
Vabres........	.....	Tarn.
Vaison*.......	2,276	Vaucluse.
Val (le)*......	1,738	Var.
Valançay.......	2,712	Indre.
Val-d'Ajol*....	5,708	Vosges.
Valence.......	10,283	Drôme.
Valence-d'Agen..	2,484	Tarn-et-Garon.
Valenciennes...	19,841	Nord.
Valensole *....	2,655	Basses-Alpes.
Vallaurin*.....	1,798	Var.
Valleraugues*..	1,806	Gard.
Valmont.......	362	Seine-Inférieure.
Valognes......	6,958	Manche.
Valréas.......	3,839	Vaucluse.
Vandœuvre.....	1,303	Aube.
Vannes........	11,289	Morbihan.
Vans (les)......	2,152	Ardèche.
Vanvres *......	2,014	Seine.
Varades........	3,814	Loire-Inférieure
Varennes.......	1,547	Meuse.
Varennes-s.-Allier	2,099	Allier.
Varilhes*......	1,581	Ariége.
Varzy.........	2,818	Nièvre.
Vassy.........	2,345	Haute-Marne.
Vatan.........	2,391	Indre.
Vaucouleurs....	2,146	Meuse.
Vaugirard......	5,031	Seine.
Vauvert *......	3,668	Gard.
Vaux.........	969	Seine-et-Oise.
Vayre.........	....	Puy-de-Dôme.
Venansault *....	1,508	Vendée.
Vence.........	3,482	Var.
Vendôme......	6,805	Loir-et-Cher.
Verberie......	1,162	Oise.
Verdun*.......	4,164	Tarn-et-Garon.
Verdun-s.-Meuse	9,882	Meuse.
Verdun-s.-Saône.	1,792	Saône-et-Loire.
Veirfeil*......	2,443	Haute-Garonne.
Vermanton.....	2,621	Yonne.
Verneuil.......	3,888	Eure.
Vernon........	2,673	Eure.
Vernoux.......	2,770	Ardèche.
Verpillière (La)..	647	Isère.
Verrie (la)*....	1,770	Vendée.
Versailles......	29,791	Seine-et-Oise.
Vertaizon*.....	1,727	Puy-de-Dôme.
Verteillac.*....	1,070	Dordogne.
Vertou*.......	1,560	Pas-de-Calais.
Vertus........	2,040	Marne.
Vervins.......	2,687	Aisne.
Vesoul........	5,252	Haute-Saône.
Veyersheim*....	2,041	Bas-Rhin.
Veyne........	1,768	Hautes-Alpes.
Veyre-Monton*.	1,953	Puy-de-Dôme.
Vézelay........	1,285	Yonne.
Vezelize.......	1,743	Meurthe.
Vias*.........	1,681	Hérault.
Vic *.........	3,376	Meurthe.
Vic-Bigorre....	3,508	Hautes-Pyrén.
Vic-Fezensac....	2,696	Gers.
Vic-le-Comte*.	2,161	Puy-de-Dôme.
Vic-sur-Aisne...	497	Aisne.
Vic-sur-Cère...	1,962	Cantal.
Vienne........	13,780	Isère.
Vienne-le-Château*.	1,607	Marne.
Vierzon.......	4,707	Cher.
Viesly*........	2,086	Nord.
Vieux-Maisons..	960	Aisne.
Vigan (le).....	4,246	Gard.
Vignacourt*....	3,549	Somme.
Vignory.......	894	Haute-Marne.
Vihiers........	523	Maine-et-Loire.
Villaine-la-Juhel*	2,420	Mayenne.
Villamblard *...	1,206	Dordogne.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Villapourçon*...	1,882	Nièvre.
Ville-aux-Clers (la).	783	Loir-et-Cher.
Villebois *.....	1,650	Ain.
Ville-Dieu.....	3,024	Manche.
Villefort.......	1,285	Losère.
Villefranche.....	9,521	Aveyron.
Ville-Franche..	2,715	Haute-Garonne.
Ville-Franche...	5,275	Rhône.
Ville-en-Tardenois.*	490	Marne.
Villemur *.....	5,668	Haute-Garonne.
Villenauxe......	2,515	Aube.
Villeneuve-d'Agen..	9,495	Lot-et-Garonne.
Villeneuve-de-Berg.	2,494	Ardèche.
Villenéuve-la-Guyard	560	Yonne.
Villen^e-les-Avignon..	3,279	Gard.
Villeneuve-l'Archev.	1,860	Yonne.
Villeneuve-le-Roi...	3,750	Yonne.
Villen^e-lès-Béziers*.	1,836	Hérault.
Villeneuve-Saint-Georges.....	895	Seine-et-Oise.
Villeparisis.....	559	Seine-et-Marne.
Villequier......	884	Cher.
Villers-Bretonneux*.	1,791	Somme.
Villers-Cotterêts.	2,415	Aisne.
Villersexel.....	.....	Haute-Saône.
Villers-Guislain*	1,806	Nord.
Villers-Outrean*	2,452	Nord
Villers-le-Bocage	1,177	Calvados.
Villette (la)....	2,089	Seine.
Ville-Vallier...	.....	Yonne.
Vimont........	.....	Calvados.
Vimoutiers.....	3,706	Orne.
Vinay.........	.....	Isère.
Vinça*........	2,014	Pyrénées-Orient.
Vincennes......	2,793	Seine.
Vire..........	8,116	Calvados.
Viriat*........	2,419	Ain.
Virieu.........	1,101	Isère.
Vitré..........	9,085	Ille-et-Vilaine.*
Vitry *........	2,231	Pas-de-Calais.
Vitry *........	2,138	Seine.
Vitry-le-Français	7,194	Marne.
Vitteaux.......	1,834	Cote-d'Or.
Viviers.........	2,419	Ardèche.
Vivonne.......	2,400	Vienne.
Vix*..........	2,483	Vendée.
Vizilles........	2,023	Isère.
Void	1,279	Meuse.
Voiron.......	7,058	Isère.
Voisey *.......	1,665	Haute-Marne.
Volvic*.......	1,800	Puy-de-Dôme.
Vouvray.......	....	Indre-et-Loire.
Voute (La).....	1,419	Ardèche.
Vouziers.......	1,880	Ardennes.
Wallers*.......	2,908	Nord.
Wallincourt*...	1,757	Nord.
Walschbronne *.	1,773	Moselle.
Wantzenau (la)*.	2,392	Bas-Rhin.
Warloy-Baillon*	1,801	Somme.
Wasselonne	4,367	Bas-Rhin.
Watrelos*.....	4,485	Nord.
Wattwiller*....	1,548	Haut-Rhin.
Wazemmes*....	7,170	Nord.
Wesserling.....	.....	Haut-Rhin.
Westhoffen*....	2,334	Bas-Rhin.
Wilier*	1,769	Haut-Rhin.
Wintzenheim*..	2,870	Haut-Rhin.
Wissembourg...	6,146	Bas-Rhin.
Wormhoudt....	3,577	Nord.
Yssingeaux.....	6,908	Haute-Loire.
Yvetot........	9,853	Seine-Inférieure.
Zutquerque*....	1,975	Pas-de-Calais.

DÉPARTS POUR LES PAYS ÉTRANGERS.

VILLES, PAYS, ETATS ET COLONIES *pour lesquels il est indispensable d'affranchir les Lettres, qui, sans cette précaution, resteraient en rebut.*

COLONIES, tous les jours.

Il faut affranchir jusqu'au port de mer pour les Colonies françaises de l'Amérique, les Etablissemens français aux Indes, les Etats-Unis d'Amérique et tous autres Pays ou Etats d'outre-mer; mais les lettres pour le Cap de Bonne-Espérance et les possessions anglaises dans les Indes-Orientales, ne peuvent être affranchies qu'en Angleterre.

ANGLETERRE, lundi, mardi, vendredi, samedi.

Il faut affranchir jusqu'à Douvres, pour Londres et l'Angleterre, Edimbourg et l'Ecosse, Dublin, l'Irlande et l'île de Guernesey. Les lettres pour les îles de Jersey et d'Aurigny, doivent être affranchies de la même manière que celles pour les Colonies, jusqu'à *Cherbourg*, *St.-Malo* ou *Granville*, selon la direction la plus courte qui peut leur être donnée par l'un ou l'autre de ces trois ports maritimes.

ROYAUMES D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL.

Les lettres et paquets pour *Madrid* et toute l'Espagne, Lisbonne et tout le Portugal, et ceux pour Gibraltar, ainsi que pour toutes les Colonies, tant espagnoles que portugaises, partent les mercredis et dimanches par Bayonne, lorsqu'ils sont affranchis jusqu'à Saint-Jean-de-Luz.

Ceux pour Barcelonne, Lérida, Tarragone, Tortose et la Catalogne, les îles Baléares, ou les îles de Majorque, Minorque et d'Ivica, partent par Perpignan, affranchis jusqu'à cette ville, les lundis et jeudis.

POSSESSIONS DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Les départs de Paris pour la Bohême ont lieu les mardis, mercredis, vendredis, dimanches: et, pour la Moravie, la Silésie, la Galicie, seulement le mardi, par Forbach, avec affranchissement forcé jusqu'à ce bureau.

Les départs pour Vienne et la basse Autriche, la Moravie, la Silésie, la Galicie, la Hongrie, la Transilvanie, les frontières militaires, le Tyrol, la Styrie, la haute Autriche, l'Illyrie, la Dalmatie, les provinces vénitiennes, la délégation lombarde de Mantoue, les lundis, mercredis, vendredis, samedis, par Huningue, avec affranchissement forcé jusqu'à ce bureau.

Les départs pour les provinces lombardes, les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis, par Huningue, avec affranchissement forcé jusqu'à ce bureau.

Ces points de sortie (Forbach et Huningue) sont communs aux lettres de tous les départemens de la France, excepté celles des 37 départemens méridionaux pour le Tyrol méridional, l'Illyrie, la Dalmatie, les provinces vénitiennes et lombardes, lesquelles lettres, suivant leur origine, sont dirigées, avec affranchissement forcé, sur les bureaux de Pont-de-Beauvoisin, ou d'Antibes.

VILLES, PAYS OU ETATS ETRANGERS *pour lesquels le public est libre d'affranchir ou de ne point affranchir* (voie d'Autriche).

Cracovie (la ville libre de), affranchissement libre		jusqu'à destination.
Pologne méridionale, Lublin, Sandomirz. . .	*id*	jusqu'à Podgorze.
Russie méridionale, Odessa, Teflis, etc. . . .	*id.*	jusqu'à Brody.
Modène, Reggio, Massa Carara (Italie). . .	*id.*	jusqu'à Saint-Benedetto.
Parme, Plaisance, Guastalla	*id.*	jusqu'à Casal Pusterlengo.
Iles Ioniennes, de Malte et de Goza.	*id.*	jusqu'à la Samoggia, près Bologne.

LA TURQUIE, L'EGYPTE ET LES ECHELLES DU LEVANT. — Pour Constantinople et toute la Turquie, *il faut affranchir jusqu'à Huningue*, les lettres que l'on veut faire passer par Vienne en Autriche; et *jusqu'à Marseille*, si l'on veut qu'elles soient expédiées par la voie de mer.

Il faut pareillement affranchir soit jusqu'à Huningue, soit jusqu'à Marseille, suivant qu'on veut faire passer par Vienne en Autriche, ou directement par un port maritime de France, les lettres pour les îles de Candie, de Negrepont et tout l'Archipel, pour Smyrne, Alep et les Echelles du Levant, Alger, Maroc, Tripoli, Tunis et les Etats Barbaresques, Alexandrie, le Caire et toute l'Egypte

SUISSE, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à destination, ou ne point affranchir pour les cantons de :

Berne, Fribourg, Soleure, Unterwalden et Genève.

Vaud et Valais.

Neufchâtel.

Bâle, Schaffouse, Argovie, Lucerne, Ury et Tessin.

Zurich, Schwitz, Glaris, Zug, Appenzel, Saint-Gall, Grisons et Thurgovie.

Villes, Pays ou États étrangers pour lesquels le public est libre d'affranchir ou de ne point affranchir.

ITALIE, par les Etats-Sardes, lundis, mercredis, vendredis, dimanches.

On peut affranchir jusqu'à destination, ou ne point affranchir pour Cagliari et l'île de Sardaigne, ainsi que pour tous les Etats de S. M. Sarde.

On peut de même affranchir, mais jusqu'à Sarzane seulement, pour Lucques et le pays de ce nom; pour Pise, Livourne, Florence et toute la Toscane, ainsi que pour Piombino; pour le Boulonois, le Ferrarois, le duché d'Urbin, la Marche d'Ancône; Rome et tout l'Etat pontifical, pour Naples, Messine, Palerme et pour tout le royaume des Deux-Siciles.

ROYAUME DE PRUSSE, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à destination, ou ne point affranchir pour Aix-la-Chapelle et Sarrebruck, pour Clèves et le duché de ce nom, pour Dusseldorf et tout le duché de Berg, pour Berlin, Francfort-sur-l'Oder, la Marche ou le Brandebourg, Magdebourg, Kœnigsberg, Breslau, la Silésie et toute les possessions prussiennes, tant en deçà qu'au-delà du Rhin.

Mais on ne peut affranchir que jusqu'à Thorn, pour la Pologne-Russe, et que jusqu'à Memel, pour l'Empire de toutes les Russies.

ROYAUME DES PAYS-BAS, tous les jours.

On est libre d'affranchir jusqu'à destination, ou de ne point affranchir pour Mons, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Rotterdam, La Haye, Middelbourg, Liége, le duché de Luxembourg, le duché de Bouillon, et pour tout le royaume des Pays-Bas.

ÉTATS d'ALLEMAGNE *desservis par la Direction générale des postes féodales héréditaires du Prince de la Tour-et-Taxis, à Francfort-sur-le-Mein*, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à destination, ou ne point affranchir les lettres et paquets pour Stuttgard, Ulm et tout le royaume de Wurtemberg, pour le duché, le grand-duché et l'électorat de Hesse, pour le duché et le grand-duché de Nassau, pour le duché d'Oldembourg, situé sur la rive gauche du Rhin, pour la ville libre de Francfort-sur-le-Mein, pour les principautés de Hesse-Hombourg, de Lippe-Buckeburg et Detmold, de Réuss, de Saxe-Cobourg, de Schwarzburg et de Waldeck, pour la Saxe ducale, pour les royaumes de Saxe et de Hanovre, ainsi que pour le duché de Brunswick, et pour les villes Anséatiques de Bremen, d'Hambourg et de Lubeck.

On peut pareillement affranchir jusqu'à Bremen pour le duché d'Oldembourg en Basse-Allemagne; et jusqu'à *Hambourg*, pour la principauté de Lubeck, pour les grands-duchés de Mecklembourg-Strélitz et Schwérin, le duché de Holstein, le royaume de Danemarck, l'Islande et les royaumes de Suède et de Norwège.

ROYAUME DE BAVIÈRE, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à destination pour tous les États du royaume de Bavière situés, tant en-deçà qu'au-delà du Rhin.

GRAND-DUCHÉ DE BADE (tous es jours.)

On est libre d'affranchir jusqu'à destination, *ou de ne point affranchir* pour Bade, Carlsruhe, Constance, Manheim, et tout le Grand-Duché de Bade.

ETABLISSEMENT ROYAL

DES EAUX CLARIFIÉES ET DÉPURÉES DE LA SEINE,

Quai des Célestins, n. 24, *et rue Saint-Paul*, n. 2.

M. Happey, *Propriétaire-Administrateur.*

L'Etablissement ne distribue dans Paris que des Eaux clarifiées et dépurées au moyen d'un procédé approuvé par l'Athénée des Arts, et pour lequel le propriétaire de l'entreprise a obtenu un brevet d'invention. Les tonneaux de l'Etablissement sont de forme ordinaire et peints en gris; sur le derrière, on remarque le chiffre 2 d'une très-grande dimension et en rouge; et sur le devant, un écusson en cuivre jaune, aux armes de S. M., avec cette inscription: *Etablissement royal des Eaux clarifiées et dépurées de la Seine*, *quai des Célestins*, n. 24, *et rue Saint-Paul*, n. 2. Le prix est de 2 sous la voie.

ENTREPRISE *des Coches de la Haute-Seine, Yonne et Canal de Bourgogne.*

MM. Jouet, Ingé et Comp^e^, propriétaires.

M. Belamy, *Directeur-général*, île Saint-Louis, rue Bretonvilliers, n. 1.

Cette entreprise se charge du transport des voyageurs et des marchandises de toute nature. Les voitures en sont commodes, propres, et distribuées en cabinets.

Des voitures de terre, bien suspendues, correspondent avec l'arrivée des Coches à Auxerre, pour la route de Lyon.

Les Coches d'Auxerre ont à leur suite des bateaux couverts, dont les cabanes sont planchéiées, et ferment à clef, et où les marchandises sont à l'abri de toute avarie et de toute dilapidation.

On traite à l'amiable avec le commerce pour le transport des fortes parties de marchandises.

La caisse générale et les bureaux d'administration sont établis à Paris, île Saint-Louis, rue Bretonvilliers, n. 1; ainsi que les bureaux de départ et d'arrivée.

Il y a des préposés dans chaque ville et même dans chaque village de la route que tiennent ces voitures, chargés de recevoir les marchandises, de les rendre ou de les réexpédier à destination, et de traiter pour les prix de transport.

Toutes ces voitures partent de Paris à 8 heures du matin, du 1er octobre au 1er avril, et 7 heures du matin, du 1er avril au 1er octobre. Leur mouvement se fait dans l'ordre suivant:

Coches de	Départ de Paris.	Arrivée dans les Communes.	Départ des Communes.	Arrivée à Paris.
Nogent . . .	Dimanche . . .	Lundi 3 h. s. .	Mercredi. . . .	Jeudi 2 h. s.
Auxerre.. . .	Mercredi. . . .	Samedi soir. . .	Jeudi matin. .	Samedi soir.
Aux. (petit coche d').	. . . .	. . . .	Lundi matin. .	Mercredi soir.

Les voyageurs peuvent se rendre directement au Port-Saint-Bernard, lieu de départ.

Cette entreprise se charge des expéditions pour tout le Midi, Rouen et le Havre.

SECTION XI.

ADMINISTRATION

DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DES MESSAGERIES ROYALES,

Rue Notre-Dame-des-Victoires, hôtel des Messageries royales.

Cet établissement, qui a remplacé la Régie générale des Messageries nationales, supprimée par la loi du 30 septembre 1797, est spécialement chargé des transports du Gouvernement et des administrations publiques; il offre au commerce et aux particuliers une centralité de services des Messageries sur tous les points du Royaume, par ses correspondans dans le Piémont, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, la Belgique, l'Angleterre, etc., etc.

L'Administration tient ses assemblées les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, de midi à quatre heures.

Il y a toujours à l'hôtel des Messageries un Administrateur pour recevoir les réclamations du public, et y faire droit.

Administrateurs-généraux. Messieurs,

Le Bon C. Saint-Georges ❊. Touchard ❊. Besson ❊. Soufflot ❊. Musnier. A. de Nanteuil. Casimir Leconte.

M. Lefebvre, *Caissier-général.*

Administrateurs-Adjoints. Messieurs,

De Marigny ❊. Caïlus fils. Desvallières. Revenaz fils. Lacroix-Saint-Pierre. Bullot.

Secrétaire-général. . . . . . . M. Taupin.
Adjoint au Secrétaire-général. M. Girbaud ❊ (O ❊).

Conseil de l'Administration.

M. Dutillet, *ancien Avocat aux Cons. du Roi et à la Cour de Cass.*
M. Nicod, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassat.*
M. Bonnet fils, *Avocat plaidant.*
M. de la Courtie, *Avoué à la Cour royale.*
M. Guidou, *Avoué au Tribunal de première instance.*
M. Nougnier fils, *Défenseur officieux près le Trib. de Commerce.*
M. Chardin, *Notaire.*
M. Vandermarq, *Agent de change.*
M. Seigneur, *Commissaire-Priseur.*
M. Sedillot, *Docteur en médecine.*

Bureau des Recouvremens.

Ce Bureau est chargé particulièrement du recouvrement des effets de commerce de Paris sur les Départemens, et des Départemens sur Paris.

Nota. On fait des compositions avec les maisons de commerce pour le transport des fonds et des marchandises, en raison de l'importance des expéditions.

L'Administration de l'exploitation générale des Messageries royales, rue Notre-Dame-des-Victoires, a fait une convention avec la Direction générale et Administration des Postes, en date du 2 septembre 1822, approuvée par Son Exc. le Ministre des Finances, pour faire conduire ses diligences par les maîtres de poste.

VILLES de passage ou de destination des Diligences.	Lieues.	Départs de Paris. Jours.	Heures.	Temps en Route.	Retours pour Paris. Jours.	Heures.	Temps en Route.	VILLES de correspondance.
Abbeville, *Voyez* Calais. . .	42	tous les jours.	8 m.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Hesdin, Eu, Dieppe.
Alençon, par la voit. de Brest. .	50	tous les 2 jours.	midi.	24 h	tous les jours.	8 h. s.	27 h.	Neufchâtel, Beaumont, Seez, Argentan, Falaise.
Altkirch, *Voyez* Mulhausen. .	113	tous les 2 jours.	3 s.	. . . .	. . . .	9 h s.		
Amiens, 1 départ ½	32	tous les jours.	5 et 4 s.	15 h.	tous les jours.	1 et 4 h. s	15 h	Montdidier, Arras.
Angers, *Voy.* Nantes.	76	tous les jours.	7 h.					Jarnac, Cognac, Saintes, Blaye, Limoges.
Angoulême, *Voy.* Bordeaux . .	120	tous les jours.	6 s.	2 j.	. . . .	. . . .	. . . .	
Arras, *Voyez* Lille.	50	tous les jours.	5 h. s.					
Auxerre. *V.* Châlons-sur-Saône	42	tous les jours.	7 m.					
Avallon. *V.* Lyon par Châlons.	55	tous les jours.	7 m.					
Bar-le-Duc, *V.* Strasb. Nancy	64	tous les jours.	8 h. m	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Villotte, St.-Mihiel.
Bar-sur-Seine. *Voy.* Mulhausen.	47	tous les jours.	3 s.					
Bale, *Voyez* Mulhausen. . . .	123	tous les jours.	3 s.	4 j.	tous les jours.	10 h. s.	4 j.	Toutes les villes de Suisse.
Beauvais, *Voyez* Calais. . . .	17	tous les jours.	8 m.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Clermont-Oise, Gisors.
Belfort, *Voy.* Mulhausen. . . .	103	tous les jours.	3 s.	. . . .	tous les jours.	. . . .	3 j.	Porentruy, Colmar, Anspach, Izenheim.
Brest, par Rennes.	150	tous les 2 jours.	midi.	4 j. ½	tous les 2 jours	9 h s.	4 j. ½	Genève, Pontarlier, Lons-le-S[er], Salins. Neuchâtel, et toute la Suisse.
Besançon, par Tonnerre. . . .	100	tous les jours.	5 h. s.	3 j.	tous les jours.	8 h. s	3 j.	
Blois, 1 départ ½	44	tous les jours.	7 m. 6 s.					
Bordeaux, par Limoges. . . .	156	tous les 2 jours.	8 m.	4 j.	tous les 2 jours.	5 h. s.	4 j.	Mont-de-Marsan, Agen, Bayonne, toute l'Espagne.
Bordeaux, par Orléans. . . .	157	tous les jours.	6 s.	3 j.	tous les jours.	7 h. m.	3 j.	
Boulogne, *Voyez* Calais. . . .	61	tous les jours.	8 m.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cassel, St.-Omer.
Bourbon (Vend.) *V.* la Rochelle.	130	tous les 2 jours.	6 s.					
Brives, *Voy.* Toulouse.	125	tous les 2 jours.	8 m.					
Bruxelles	73	tous les jours.	7 m.	1 j. ½.	tous les jours.	1 h. s.	1 j. . s.	Vire, Baïeux, St.-Lô, Carentan, Cherbourg, Avranches, Granv.
Caen, 1 départ.	56	tous les jours.	11 m.	1 j.	tous les jours.	8 h. m.	1 j.	
Cahors, *Voy.* Toulouse.	154	tous les 2 jours.	8 m.					Doulens, Arras, Bethune, S. Omer. Hesdin, Graveline, Dunkerque. Londres.
Calais, 1 départ ½, par Boulog	70	tous les jours	4 s. 8 m	1 j. ½	tous les jours.	10 s. 4 s.	1 j. ½	
Cambray, 2 départs.	44	tous les jours.	7 m. 4 s.	20 h.	tous les jours.		20 h.	
Châlons-sur-Marne, 2 départs.	43	tous les jours.	5 s. 8 m	22 h				
Châlons-sur-Saône [illegible]	[illegible]				. . .	5 h. [illegible]	50 h.	Lyon (par la Saône.)

Chartres, 1 départ [illegible]	22	tous les jours.	7 m. 8 s.	12 h.	tous les jours.	7h.m 8s	12 h.	Châteaudun, Vendôme.
Châteauroux.	65	tous les 2 jours.	7 s. 7 m.	33 h.	tous les jours.	7 m.	33 h.	Buzançois, Châtillon-sur-Indre. La Châtre, Leblanc.
Château-Thierry, 1 départ	24	tous les jours.	6 s.					
Châtellerault, *Voy.* Bordeaux.	79	tous les jours.	6 s.					
Châtillon-sur-S*e*. *V.* Châlons-s.-S.	56	tous les 2 jours.	6 1/2 m.					
Chaumont, *Voy.* Mulhausen.	61	tous les jours.	3 s.	…	…	…	…	
Charleville.	60	tous les jours.	10 m	30 h.				Bourbonne.
Clermont-Ferrand	95	tous les 2 jours.	4 h. s.	3 j.	tous les 2 jours.	9 h. m.	3 j.	Aurillac, Le Puy, Mende, St.-Flour, Roanne.
Cosne, *V.* Clermont ou Lyon.	46	tous les jours.	7 m 4 s.					
Dijon, par Troyes	75	tous les 2 jours.	7 m.	2 j. ½	tous les jours.	4 s.	2 j. ½	Villeaux, Rouvray, Semur, Auxonne.
Dijon, par Tonnerre	80	tous les jours.	5 s.					
De Dijon à Châlons-sur-Saône.	17 ½	tous les 2 jours.	7 m.					
Dôle, *Voy.* Besançon.	90	tous les jours.	5 s.	…	…	…	…	Salins, Arb., Lons-le-S., Genève, la Suisse.
Douay, *V.* Lille par S.-Quentin	30	tous les jours.	4 s.	…	…	…	…	Béthune, Arras.
Dreux, *Voy.* Rennes.	22	tous les jours.	midi.					
Epernay, *V.* Metz.	35	tous les jours.	5 s.					
Etampes, *V.* Orléans, 3 dép.	14	tous les jours.	7 m. 6, 7 s	…	…	…	…	Dourdan.
Evreux, *V.* Caen, 1 départ.	27	tous les jours.	11 m.	…	…	…	…	L'Aigle, Louviers.
Ferté-Bernard (la), *Voy.* Nantes.	43	tous les 2 jours.	7 m.	…				
Fontainebleau, 1 départ ½	14 ½	tous les jours.	7 m. 4 s.	…	…	…	…	Pithiviers.
Falaise.	53	tous les 2 jours.	4 s.	30 h.	tous les 2 jours.	2 h. s.	…	
Genève, *Voyez* Besançon.	130	tous les jours.	5 s.	3 j. ½	tous les jours.	8 s.	3 j. ½	Chambéry.
Ham, *V.* Lille p. St.-Quentin, 2 d.	30	tous les jours.	4 et 6.	…	…	…	…	Beauvais, Chauny.
Havre (le).	53	tous les jours.	5 ½ s.	1 j.	tous les jours.	11 h. m.	1 j.	
Joigny, *V.* Besançon, 2 départs.	36	tous les jours.	midi et 5					
Langres, *V.* Mulhausen, 1 dép.	69	tous les 2 jours.	3 h. s.					
Laon.	35	tous les 2 jours.	6 s.	17 h.	tous les 2 jours.	8 h. m.	17 h.	Marles, Vervins, La Fère.
Laval, *Voy.* Rennes.	72	tous les jours.	midi.	…	…	…	…	La Capelle, Hierson.
Liége, *Voy.* Valenciennes.	99	tous les jours.	7 m.	60 h.	tous les jours.	3 h. s.	60 h.	Maestricht, Aix-la-Chap., et toutes les villes jusqu'à Hambourg.
Lille, par Arras.	59	tous les jours.	5 s.	33 h.	tous les jours.	2 h. s.	33 h.	St.-Omer, Dunkerque, Menin, Courtray, Bruges, Gand, Anvers, etc.
Lille, par St.-Quentin.	59	tous les jours.	4 s.	28 h.	tous les jours.	3 h. s.	28 h.	
Limoges.	98	tous les jours.	8 s.	…	…	…	…	Guéret, Moulins, Angoulême, Clermont.
Lysieux, *Voy.* Caen, 1 départ.	45	tous les jours.	11 m.	…	…	…	…	Falaise, Pont-Audemer, Honfleur.
Lunéville, *Voy.* Strasbourg.	92	tous les 2 jours.	8 m.					
Lusignan, *Voy.* La Rochelle.	96	tous les 2 jours.	6 s					

VILLES de passage ou de destination des Diligences.	Lieues.	Départs de Paris. Jours.	Heures.	Temps en Route.	Retours pour Paris. Jours.	Heures.	Temps en Route	VILLES de correspondance.
LYON, par Auxerre	120	tous les jours.	midi.	3 j. ½	tous les jours.	4 h. s.	3 j. ½	Grenoble, Marseille, Montpellier, Digne, Gap, Nice, Privas, Toulon, Valence, Nîmes, Montbrison, Le Puy, Chambery, Draguignan, Avignon, St.-Etienne, toutes les villes d'Italie et du Piemont.
LYON, par Moulins	120	tous les jours.	7 m.	3 j. ¼	tous les jours.	4 h. s.	3 j. ½	Id.
Mâcon, V. Châlons-sur-Saône.	100	tous les jours.	midi.	. . .	. . .	. . .	. . .	Bourg.
Magny, Voy. Le Havre. . . .	16	tous les jours.	5½ s.	. . .	. . .	. . .	. . .	Gisors.
Mans (Le), Voy. Nantes. . .	53	tous les 2 jours.	7 m.	. . .	. . .	. . .	. . .	Château-du-Loir, St.-Denis d'Orgues.
Mantes, 2 départs.	16	tous les jours.	6 5 1/2 s.	. . .	. . .	. . .	. . .	Houdan, Pontchartrain.
Mayenne, Voy. Rennes. . . .	64	tous les 2 jours.	midi.	. . .	. . .	. . .	. . .	Fougères, Ernée.
Meaux, 2 départs.	12	tous les jours.	8 m. 5 s.					
Melun, 2 départs.	12	tous les jours.	midi 5 s.					
METZ.	80	tous les jours.	5 s.	44 h.	tous les jours.	3 h. s.	4 j.	Nancy, Luxembourg, Trêves, Coblentz, Sarrebruck, Mayence, Francfort et toute l'Allemagne.
MÉZIÈRES, V. Sedan	60	tous les jours.	10 m.	30 h.	. . .	4 h. s.	36 h.	Rocroy, Givet, Charleville.
Montauban, Voy. Toulouse. .	170	tous les 2 jours.	8 m.	. . .	. . .	. . .	. . .	Rodez, Villefranche.
Montreuil, Voyez Calais. . .	53	tous les jours.	8 m.	. . .	. . .	. . .	. . .	Hesdin.
Mortagne, Voy. Rennes. . . .	40	tous les 2 jours.	midi.	. . .	. . .	. . .	. . .	Belesme.
Moulins, 1 départ ½, Voy. Clermont et Lyon.	73	tous les jours.	7 m. 4 s.	. . .	. . .	. . .	. . .	Rouanne, Montluçon, Bourbon-Lancy.
Mulhausen.	115	tous les 2 jours.	3 s.	3 j.	tous les 2 jours.	10 h. s.	3 j.	Altkirch, Isenheim, Colmar, Bâle et toute la Suisse.
NANTES, par Le Mans. . . .	97	tous les 2 jours.	7 m.	2 j. ½	tous les 2 jours.	8 h. s	2 j. ½	Lorient, Brest, S.-Malo, toute la Bretagne
NANTES, par Tours.	108	tous les 2 jours.	7 m.	2 j. ½	tous les 2 jours.	6 h. s.	2 j. ½	
Nancy, 1 départ.	85	tous les jours.	8 m.	2 j.	tous les jours.	9 h. m	. . .	Epinal, Plombières, Mirecourt, Neufchâteau, Château-Salins.
Nemours, 1 départ ½	20	tous les jours.	7 m. 4 s.					
Nevers, 1 départ ½	60	tous les jours.	7 m. 4 s.					
Niort. Voy. La Rochelle. . .	108	tous les 2 jours.	6 s.	. . .	. . .	. . .	. . .	Fontenay, Bourbon-Vendée, Saintes.
Nogent-le-Rotrou.	38	tous les jours.	7 m.					
Noyon, 2 départs.	26	tous les jours	4 et 6 s.	. . .	. . .	. . .	. . .	La Fère.
ORLÉANS, 3 départs [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible], Chartres, Pithiviers.

... DE PASSAGE OU DE DESTINATION des Diligences.	...eues.	Jours.	Heures.	... en Route.	... POUR PARIS. Jours.	Heures.	TEMPS en Route.	VILLES de CORRESPONDANCE.
Périgueux	12	tous les 2 jours.	8 m.	3 $\frac{1}{2}$	tous les 2 jours.	......	....	Bergerac, Agen, Tarbes, Pau, Auch,
Péronne, *Voy.* Valenciennes 1 départ.	35	tous les jours.	7 m.					
Poitiers	89	tous les jours.	6 s.					
Reims	40	tous les jours.	10 m.	17 h.	tous les jours.	2 h. s.	17 h.	Stenay, Bery, les Grandes-Loges, Mouchenot.
Rennes	91	tous les 2 jours.	midi.	2 j. $\frac{1}{2}$	tous les jours.	7 h. m.	2 j $\frac{2}{1}$	Lorient, Brest, S.-Malo, S.-Brieuc, Quimper, Dol, Dinan, Vannes, Pontivy et toute la Bretagne.
Riom	93	tous les jours.	4 h. s.					
Rochelle (la)	125	tous les 2 jours.	6 s.	3 j.	tous les 2 jours.	7 h. m.	3 j.	Rochefort, Iles de Rhé, d'Oléron, d'Aix.
Rouen, par Magny	32	tous les jours.	5 1/2 s.	14 h.	tous les jours.	10 h. m.		Louviers, le Hâvre, Dieppe, Fécamp, Caudebec, Pont-Audemer, Honfleur.
Rouen, par Mantes	34$\frac{1}{2}$	tous les jours.	6 m.	14 h.	tous les jours.	8 h. s.	14 h.	
Roye, *Voy.* Valenciennes	28	tous les jours.	7 m.	......	......	......	......	Montdidier.
Sainte-Ménehould, *Voy.* Metz	53	tous les jours.	5 h. s.					
Saint-Maixent, *Voy.* La Rochelle	103	tous les 2 jours.	6 s.					
Saint-Quentin, 2 départs	35	tous les jours.	4 ou 6 s.	16 h.	tous les 2 jours.	9 h. m.	16 h.	Guise, Landrecies, Maubeuge, Avesnes.
Saumur, par Orléans	75$\frac{1}{2}$	tous les 2 jours.	7 m.					
Sedan	65	tous les jours.	10 m.	34 h.	tous les jours.	2 h. s.	34 h.	Luxembourg, Montmédy, Stenay, Longuyon.
Sens, *Voy.* Lyon, 2 départs	28	tous les jours.	midi, 5 s.					
Soissons, 1er départ. $\frac{1}{2}$	26	tous les jours.	10 m. ou 6 s.					
Strasbourg, par Metz tous les jours, par Nancy	122	tous les 2 jours.	8 m. 5 s.	3 j.	tous les 2 jours.	9 h. m.	3 j.	Mayence et les villes d'Allemagne.
Tonnerre, *Voy.* Besançon	49	tous les jours.	5 s.	1 j.	tous les jours.	8 h. s.	1 j.	
Toulouse	182	tous les 2 jours.	8 m.	4 j. $\frac{1}{2}$	tous les 2 jours.	5 h. s.	4 j. $\frac{1}{2}$	Foix, Carcassonne, Rodez, Auch, Pau, Tarbes, Perpignan, Alby, Barrèges, Baguères, et toute l'Espagne.
Tours, 1 départ $\frac{1}{2}$	59	tous les jours.	7 m. 6 s.	27 h.	tous les jours.	7 m. 6 s.	27 h.	Saumur, Loches, La Roue, Château-du-Loir.
Troyes. *V.* Châlons-sur-Seine, et Mulhausen.	40	tous les jours.	6 1/2 m 3 s.	......	......	......	......	Arcis-sur-Aube, Brienne, Joinville, Estissac.
Uzerches, *Voy.* Toulouse	113	tous les 2 jours.	8 m.	......	......	......	......	Tulle, Aurillac.
Valenciennes, 1 départ	52	tous les jours.	7 m.	24 h	tous les jours.	1, s.	24 h.	St.-Amand, Tournay, Maubeuge, Le Quesnoy, Avesnes, Anvers, Bruxelles, Liége, Louvain, Malines, Mons, toute la Belgique et la Hollande.
Verdun, *Voy.* Metz	64	tous les jours.	5 s.	......	......	......	......	Dun, Saint-Mihiel.
Verneuil, *Voy.* Rennes	31	tous les jours.	midi.	......	......	......	......	Laigle.
Versailles, 2 départs et demi	4	tous les jours.	7 m. 2, 8 s.					
Vesoul, *Voy.* Mulhausen	87	tous les jours.	3 s.					
Vierzon, *Voy.* Châteauroux	52	tous les jours.	7 h. s.					
Vitré, *Voy.* Rennes	81	tous les jours.	midi.	......	......	......	......	Bourges.
Vitry-sur-Marne, *V.* Strasbourg	51	tous les jours.	8 m.					
Yvetot	41	tous les jours.	5 $\frac{1}{2}$ s.	19 h.				

SECTION XII.

DEUILS DE COUR.

Il y a grand et petit deuil ; la volonté du Roi les détermine et en fixe la durée.

Les grands deuils se partagent en trois temps : La laine, la soie et les pierres noires, 3° le petit deuil et les diamans.

Durée.

Grand Deuil. De six mois à deux mois.

Petit Deuil. De trois semaines à trois jours.

Habillemens des Hommes et usages pour le grand Deuil.

Premier temps.—Le Roi porte habit, veste et culotte de drap violet ; l'habit, boutonné tout du long, sans laisser voir la chemise ; les manches fermées jusqu'aux poings, et garnies de petites manchettes plates et cousues ;

Le collet garni d'un rabat de toile de Hollande : les bas de laine violette ; les souliers de drap violet, avec les boucles d'acier tirant sur le violet ; l'épée garnie d'acier de même couleur, avec le ceinturon de drap violet ; le chapeau noir, garni d'un crêpe violet ; les gants violets avec la garniture.

Les autres personnes portent les cheveux sans poudre, habit de drap noir, souliers bronzés, bas de laine noire, l'épée noire, garnie d'un crêpe, boucles noires, cravate de batiste, pleureuses.

Deuxième temps.—Le Roi porte habit, veste et culotte de drap violet, bas de soie violette, manchettes de mousseline d'effilé, boucles et épée d'argent, un ruban violet à l'épée ; et pour les autres personnes, habit de drap noir, bas de soie noire, boucles et épée d'argent, un ruban noir à l'épée.

Troisième temps ou petit Deuil.—Pour le Roi, ainsi que pour les autres personnes, habit noir de soie, épée et boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc.

Pendant le grand deuil, dans les grandes cérémonies, les hommes ajoutent à leur costume un manteau, un crêpe pendant au chapeau, et une cravatte longue.

Le manteau du Roi est en violet ; celui des autres personnes est en étoffe de laine noire.

La longueur du manteau se règle suivant le rang de la personne.

La queue du manteau du Roi est longue de cinq pieds ; celle du manteau des Frères du Roi, de trois pieds et demi ; celle du manteau des autres Princes, de deux pieds.

Les manteaux des Ministres et premiers Officiers de la Maison du Roi, et des Présidens des grands Corps de l'État, ne traînent que de trois à quatre doigts ; le manteau des autres personnes descend jusqu'à la cheville.

Lorsque le Roi est en grand deuil, s'il reçoit des révérences, il y admet toutes les personnes présentées. Dans cette cérémonie, les hommes portent le manteau et le crêpe, et les dames, la mante et le voile.

Dans les grands deuils, la chambre et l'anti-chambre du Roi sont tendues en violet ; les carreaux, les fauteuils et les tapis de la Chapelle sont aussi en violet.

Les voitures de S. M. sont drapées de la même couleur.

Les Princes de la Famille royale et les Princes du sang tendent leur anti-chambre en noir ; leurs voitures sont drapées en noir.

Les Ministres, des premiers Officiers de la Maison du Roi, les Pairs de France, les membres de la Chambre des Députés et du Conseil-d'Etat, drapent leurs voitures en noir.

La livrée, tant de la Maison du Roi que des autres personnes désignées ci-dessus, est habillée en noir. Pendant le deuxième et le troisième temps du deuil, ils portent des aiguillettes de la couleur de la livrée.

Habillement des Femmes pour le grand Deuil.

Premier temps, ou grand deuil. — Vêtement de laine noire : pendant la première moitié de ce premier temps, coiffure et fichu de crêpe noir ; pendant la seconde moitié, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni d'effilé uni.—*Deuxième temps*, ou deuil ordinaire. — Vêtement de soie noire : en hiver, le pou de soie ; en été, le taffetas ; les coiffures et garnitures en crêpe blanc, garni d'effilé. — *Troisième temps*, ou petit deuil. — Le blanc uni, ou le noir et blanc.

Pendant le grand deuil et dans les grandes cérémonies, les femmes ajoutent à leur habillement une mante noire, dont la longueur est également réglée sur le rang de la personne qui la porte, et un petit voile de crêpe noir sur la tête.

L'usage en France étant qu'un père et une mère ne portent pas le deuil de leurs enfans, si un fils ou petit-fils du Roi vient à mourir, S. M. ne prend pas le deuil ; mais toutes les autres personnes le portent conformément au genre et à la durée déterminés par les ordres du Roi. Les étrangers voyageant en France peuvent porter le deuil de leur Souverain et de leurs Princes, tel qu'il est réglé par leur Cour. On ne porte pas le deuil des enfans qui n'ont pas atteint l'âge de 7 ans.

Les militaires et toutes les personnes qui ont des uniformes ou des costumes, portent le deuil avec un crêpe au bras, au chapeau et à l'épée.

Les Ecclésiastiques portent le rabat blanc et le crêpe au chapeau.

Hors le temps où la Cour est en grand deuil, personne ne pourra s'y présenter en grand deuil, sans en avoir obtenu la permission de Sa Majesté.

Lorsque la Cour est en deuil, aucune personne, même celles qui demandent audience, et qui ne sont pas présentées, ne peut y paraître sans être en deuil.

DEUILS PARTICULIERS.

Les grands deuils sont ceux qui se partagent en trois temps : la laine, la soie noire, et le petit deuil ou les habits coupés. On ne porte le grand deuil que pour père, mère, grand-père, grand'mère, mari, femme, frère et sœur.

Les deuils ordinaires ne se partagent qu'en deux temps : le noir et le blanc. Ils se portent pour les oncles, tantes, cousins-germains, oncles à la mode de Bretagne, et cousins issus de germains.

GRANDS DEUILS. *Pour père et mère*, six mois.

Habillement des dames.—Les six premières semaines, vêtement de laine noire. Les trois premières semaines, coiffure et fichu de crêpe noir ; les trois semaines suivantes, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni d'effilé uni.

Les six semaines suivantes, vêtement de soie noire. En hiver, le pou de soie ; en été, le taffetas. Les coiffures et garnitures en crêpe blanc, garni d'effilé.

Les trois derniers mois, le blanc uni ou le noir et blanc.

Habillement des hommes. — Les six premières semaines, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires et la cravatte. Les six semaines suivantes, l'habit de drap avec les boutons, les bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent, un ruban noir à l'épée. Les trois derniers mois *en habit;* l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, les bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc ; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour grand-père et grand'mère, quatre mois et demi.

Habillement des dames.—Le premier mois, le vêtement de laine noire ; les quinze premiers jours, coiffure et fichu de crêpe noir ; les quinze jours suivans, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni. Les six semaines suivantes, habit noir de soie. En hiver, le pou de soie ; en été, le taffetas ; les coiffures et garnitures en crêpe, garni d'effilé. Les deux derniers mois, petit deuil en noir et blanc.

Habillement des hommes.—Le premier mois, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les boucles de souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires, la cravatte. Les six semaines suivantes, l'habit de drap, avec les boutons les bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent ; un

ruban noir à l'épée. Les deux derniers mois, *en habit;* l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent les bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour un mari, un an et six semaines.

Les trois premiers mois, vêtement de laine pendant les six premières semaines, coiffure et fichu de crêpe noir; pendant les six semaines suivantes, coiffure et fichu de crêpe blanc. Les six mois suivans, en soie noire; en hiver, le pou de soie, en été. le taffetas. La coiffure en crêpe blanc, garni d'effilé. Les trois autres mois, en noir et blanc, et les six dernières semaines, en blanc uni.

Pour une femme, six mois.

Les six premières semaines, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires, la cravatte. Les six semaines suivantes, l'habit de drap noir avec boutons, bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent, le ruban noir à l'épée. Les trois derniers mois, petit deuil. *En habit*, l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour frère et sœur, deux mois.

Habillement des dames.—Les premiers quinze jours, vêtement de laine noire, la garniture de crêpe, etc. Les quinze jours suivans, vêtement de soie noire, pou de soie l'hiver; le taffetas l'été. Le dernier mois, petit deuil.

Habillement des hommes.—Les quinze premiers jours, l'habit de drap noir sans boutons, etc. Les quinze jours suivans, l'habit avec les boutons, etc

Le dernier mois, petit deuil.

DEUILS ORDINAIRES.

Dans les deuils ordinaires, les femmes peuvent porter les diamans; les hommes peuvent porter l'épée et les boucles d'argent.

Pour oncles et tantes, trois semaines.

Habillement des dames.—Les quinze premiers jours, la soie noire, etc.

Les derniers jours le petit deuil.

Habillement des hommes.—Les quinze premiers jours, habit noir en drap, etc.

Les derniers jours, petit deuil.

Pour cousins-germains, quinze jours.

Habillement des dames.—Les huit premiers jours, en soie noire, etc. (ou noir et blanc). Les sept derniers jours, petit deuil

Habillement des hommes.—Les huit premiers jours, habit de drap noir, etc. (ou noir et blanc). Les sept derniers, jours, petit deuil.

Pour oncles à la mode de Bretagne, onze jours.

Habillement des dames.—Les six premiers jours, en soie noire (ou noir blanc, etc.) Les cinq derniers jours petit deuil.

Habillement des hommes.—Les six premiers jours, habit de drap noir, etc.

Les cinq derniers jours, petit deuil.

Pour cousins issus de germain, huit jours.

Habillement des dames.—Les cinq premiers jours, en soie.

Les trois derniers jours en petit deuil.

Habillement des hommes.—Les cinq premiers jours, en drap noir, etc.

Les trois derniers jours, le petit deuil. Les fonctionnaires en costume et les militaires en uniforme, portent un crêpe au bras et à l'épée. Les ecclésiastiques portent un crêpe au chapeau.

Entreprise des Inhumations et Pompes funèbres de la ville de Paris, rue du Pas-de-la-Mule, n. 1.

MM. *les Entrepreneurs*, à l'Entreprise.

Cette Entreprise réunit dans son local tous les objets relatifs aux Pompes funèbres.

Il y a près cette Entreprise un Ordonnateur-général, nommé par M. le Préfet. Il est chargé de surveiller toutes les opérations de l'Entreprise.

CHAPITRE II.

TABLEAU COMPARATIF *des nouveaux Poids, Mesures et Monnaies avec les anciens.*

Mesures linéaires.		toises.	pi.	pou.	lig.
Myriamètre.	10000 mètres.	5,130	4	5	3,360
Kilomètre.	1000 mètres.	513	0	5	3,936
Hectomètre.	100 mètres.	51	1	10	1,593
Décamètre.	10 mètres.	5	0	9	4,959
MÈTRE.			3	0	11,296
Décimètre.	10ᵉ de mètre.			3	8,333
Centimètre.	100ᵉ de mètre.				4,432
Millimètre.	1000ᵉ de mètre.				0,443

Mesures agraires.

Myriare, Kilomètre carré.	263,244,93 toises carrées.
Hectare, Hectomètre carré.	2,632.45
ARE, Décamètre carré.	26,32
Centiare, Mètre carré.	0,26

Mesures de capacité.

Kilolitre, Mètre cube.	29,1739 pieds cubes.
Hectolitre.	2,9174
Décalitre.	0,2917
LITRE, Décimètre cube.	50,4124 pouces cubes.
Décilitre.	5,0412
Centilitre.	0,5041
Millilitre, Centimètre cube.	0,0504

Mesures pour les bois.

STÈRE. Mètre cube.	29,1739 pieds cubes.
Decistère.	2,9174
Centistère.	0,2917
Millistère, Décimètre cube.	0,0291

Poids.

	liv.	onc.	gros.	grains.
Myriagramme.	20	6	6	63,5
Kilogramme, poids du décimètre cubique d'eau à 4ᵈ qui est le *maximum* de la densité.	2	0	5	35,15
Hectogramme.		3	2	10,72
Décagramme.			2	44,27
GRAMME, poids du centimètre cubique d'eau à la température de la glace.				18,827
Décigramme.				1,883
Centigramme.				0,188
Milligramme, poids du millimètre cubique d'eau.				0,019

Monnaies.

L'unité monétaire est une pièce d'argent du poids de cinq grammes, contenant un dixième d'alliage et neuf dixièmes d'argent pur; elle s'appelle FRANC, et se subdivise en décimes et centimes.

Les monnaies d'or contiennent, ainsi que celles d'argent, un dixième d'alliage et neuf dixièmes de métal pur.

Comparaison des anciennes Mesures avec les nouvelles.

Lieues de poste ou de 2,000 toises, en myriamètres, kilomètres et hectomètres.

	m.	kil.	h.
1 lieue vaut. .	»	3	9
2 lieues val. .	»	7	8
3.	1	1	7
4.	1	5	6
5.	1	9	4
6.	2	3	4
7.	2	7	3
8.	3	1	2
9.	3	5	1
10.	3	9	»
1 quart de l. .	»	»	10
1 demi-l. . .	»	2	9

Lieues de 25 au degré.

	m.	kil.	h.
1 lieue vaut. .	»	4	4
2 lieues val. .	»	8	9
3.	1	3	3
4.	1	7	8
5.	2	2	2
6.	2	6	7
7.	3	1	1
8.	3	5	6
9.	4	»	»
10.	4	4	4
1 quart de l. .	»	1	1
1 demi-l. . .	»	2	3

Arpens de Paris, contenant 100 perches, et la perche 18 pieds, en hectares, ares et centiares.

	hec.	ar.	c.
1 arp. vaut. .	»	34	19
2 arp. val.. .	»	68	38
3.	1	2	57
4.	1	36	75
5.	1	70	94
6.	2	5	13
7.	2	39	32
8.	2	73	51
9.	3	7	70
10.	3	41	89

Arpent de 20 pieds pour perche.

	hec.	a.	c.
1 arp. vaut. .	»	42	20
10 arp. val. .	4	22	5

Arpent de Paris, de 22 pieds pour perche.

	hec.	a.	c.
1 arp. vaut. .	»	51	7
10 arp. val. .	5	10	72

Acre commune de Normandie, composée de 160 perches, et la perche de 22 pieds.

	hec.	a.	c.
1 acre vaut. .	»	81	71
10 acres val. .	8	17	10

Aunes, mètres et centimètres.

	m.	c.
1 aune vaut. . . .	1	19
2 aunes val. . . .	2	38
3.	3	57
4.	4	75
5.	5	94
6.	7	13
7.	8	32
8.	9	51
9.	10	70
10.	11	88

Fractions de l'aune.

	mm.
1 demi-aune vaut. .	594
1 quart.	297
1 huitième.	148
1 seizième.	74
1 trente-deuxième. .	37
1 tiers.	396
1 sixième.	198
1 douzième.	99
1 vingt-quatrième. .	50

Boisseaux de Paris, en hectolitres, litres et centilitres.

	hec.	lit.	c.
1 boiss. vaut.	»	13	»
2 boiss. val. .	»	26	1
3.	»	39	2
4.	»	52	2
5.	»	65	3
6.	»	78	4
7.	»	91	5
8.	1	4	6
9.	1	17	7
10.	1	30	8
11.	1	43	8
12 ou 1 setier.	1	56	9
1 litron vaut.	»	»	81
4 litrons val.	»	3	25
8.	»	6	50

Pintes de Paris, en litres et centilitres.

	lit.	c.
1 pinte vaut. . .	»	93
2 pintes val. . .	1	86
3.	2	79
4.	3	73
5.	4	66
6.	5	59
7.	6	52
8.	7	45
9.	8	38
10.	9	31

Voies de bois de Paris, en stères et centistères.

	st.	cen.
1 voie vaut. . .	1	92
2 v. ou 1 corde v.	3	84
3.	5	76
4.	7	68
5.	9	60
6.	11	52
7.	13	44
8.	15	36
9.	17	28
10.	19	19

FRANCS.	LIVRES TOURNOIS.			FRANCS.	LIVRES TOURNOIS.		
	Livres	Sous.	Den.		Livres.	Sous.	Den.
1	1	»	3	49	49	12	3
2	2	»	6	50	50	12	6
3	3	»	9	60	60	15	»
4	4	1	»	70	70	17	6
5	5	1	3	80	81	»	»
6	6	1	6	90	91	2	6
7	7	1	9	100	101	5	»
8	8	2	»	200	202	10	»
9	9	2	3	300	303	15	»
10	10	2	6	400	405	»	»
11	11	2	9	500	506	5	»
12	12	3	»	600	607	10	»
13	13	3	3	700	708	15	»
14	14	3	6	800	810	»	»
15	15	3	9	900	911	5	»
16	16	4	»	1,000	1,012	10	»
17	17	4	3	1,100	1,113	15	»
18	18	4	6	1,200	1,215	»	»
19	19	4	9	1,300	1,316	5	»
20	20	5	»	1,400	1,417	10	»
21	21	5	3	1,500	1,518	15	»
22	22	5	6	1,600	1,620	»	»
23	23	5	9	1,700	1,721	5	»
24	24	6	»	1,800	1,822	10	»
25	25	6	3	1,900	1,923	15	»
26	26	6	6	2,000	2,025	»	»
27	27	6	9	3,000	3,037	10	»
28	28	7	»	4,000	4,050	»	»
29	29	7	3	5,000	5,062	10	»
30	30	7	6	6,000	6,075	»	»
31	31	7	9	7,000	7,087	10	»
32	32	8	»	8,000	8,100	»	»
33	33	8	3	9,000	9,112	10	»
34	34	8	6	10,000	10,125	»	»
35	35	8	9	20,000	20,250	»	»
36	36	9	»	30,000	30,375	»	»
37	37	9	3	40,000	40,500	»	»
38	38	9	6	50,000	50,625	»	»
39	39	9	9	60,000	60,750	»	»
40	40	10	»	70,000	70,875	»	»
41	41	10	3	80,000	81,000	»	»
42	42	10	6	90,000	91,125	»	»
43	43	10	9	100,000	101,250	»	»
44	44	11	»	200,000	202,500	»	»
45	45	11	3	300,000	303,750	»	»
46	46	11	6	400,000	405,000	»	»
47	47	11	9	500,000	506,250	»	»
48	48	12	»	1,000,000	1,012,500	»	»

LIVRES TOURNOIS. Liv.	Sous.	FRANCS. Fr.	Décimes.	Centimes.	Millimes.	LIVRES TOURNOIS. Liv.	FRANCS. Fr.	Décimes.	Centimes.	Millimes.
	1	»	0	4	9	25	24	6	9	1
	2	»	0	9	8	26	25	6	7	9
	3	»	1	4	8	27	26	6	6	6
	4	»	1	9	7	28	27	6	5	4
	5	»	2	4	6	29	28	6	4	2
	6	»	2	9	6	30	29	6	2	9
	7	»	3	4	5	31	30	6	1	7
	8	»	3	9	5	32	31	6	0	5
	9	»	4	4	4	33	32	5	9	2
	10	»	4	9	3	34	33	5	8	0
	11	»	5	4	3	35	34	5	6	7
	12	»	5	9	2	36	35	5	5	5
	13	»	6	4	2	37	36	5	4	3
	14	»	6	9	1	38	37	5	3	0
	15	»	7	4	0	39	38	5	1	8
	16	»	7	9	0	40	39	5	0	6
	17	»	8	3	9	41	40	4	9	3
	18	»	8	8	8	42	41	4	8	1
	19	»	9	3	8	43	42	4	6	9
1		0	9	8	7	44	43	4	5	6
2		1	9	7	5	45	44	4	4	4
3		2	9	6	3	46	45	4	3	2
4		3	9	5	0	47	46	4	1	9
5		4	9	3	8	48	47	4	0	7
6		5	9	2	5	49	48	3	9	5
7		6	9	1	3	50	49	3	8	2
8		7	9	0	1	51	50	3	7	0
9		8	8	8	8	52	51	3	5	8
10		9	8	7	6	53	52	3	4	5
11		10	8	6	4	54	53	3	3	3
12		11	8	5	1	55	54	3	2	0
13		12	8	3	9	56	55	3	0	8
14		13	8	2	7	57	56	2	9	6
15		14	8	1	4	58	57	2	8	2
16		15	8	0	2	59	58	2	7	1
17		16	7	9	0	60	59	2	5	9
18		17	7	7	8	61	60	2	4	6
19		18	7	6	5	62	61	2	3	4
20		19	7	5	3	63	62	2	2	2
21		20	7	4	0	64	63	2	0	9
22		21	7	2	8	65	64	1	9	7
23		22	7	1	6	66	65	1	8	5
24		23	7	0	3	67	66	1	7	2

LIVRES TOURNOIS. Liv.	FRANCS. Fr.	Décimes.	Centimes.	Millimes.	LIVRES TOURNOIS. Liv.	FRANCS. Fr.	Décimes.	Centimes.	Millimes.
68	67	1	6	0	400	395	0	6	1
69	68	1	4	8	500	493	8	2	7
70	69	1	3	5	600	592	5	9	2
71	70	1	2	3	700	691	3	5	8
72	71	1	1	1	800	790	1	2	3
73	72	0	9	8	900	888	8	8	8
74	73	0	8	6	1000	987	6	5	4
75	74	0	7	4	2000	1975	3	0	8
76	75	0	6	1	3000	2962	9	6	2
77	76	0	4	9	4000	3950	6	1	7
78	77	0	3	7	5000	4938	2	7	1
79	78	0	2	5	6000	5925	9	2	5
80	79	0	1	2	7000	6913	5	8	0
81	80	0	0	0	8000	7901	2	3	4
82	80	9	8	7	9000	8888	8	8	8
83	81	9	7	5	10,000	9876	5	4	3
84	82	9	6	2	20,000	19,753	0	8	6
85	83	9	5	0	30,000	29,629	6	2	9
86	84	9	3	8	40,000	39,506	1	7	2
87	85	9	2	5	50,000	49,382	7	1	6
88	86	9	1	3	60,000	59,259	2	5	9
89	87	9	0	1	70,000	69,135	8	0	2
90	88	8	8	8	80,000	79,012	3	4	6
91	89	8	7	6	90,000	88,888	8	8	8
92	90	8	6	4	100,000	98,765	4	3	2
93	91	8	5	1	200,000	197,530	8	6	4
94	92	8	3	9	300,000	296,296	2	9	6
95	93	8	2	7	400,000	395,061	7	2	8
96	94	8	1	4	500,000	493,827	1	6	0
97	95	8	0	2	600,000	592,592	5	9	2
98	96	7	9	0	700,000	691,358	0	2	4
99	97	7	7	7	800,000	790,123	4	5	6
100	98	7	6	5	900,000	888,888	8	8	8
200	197	5	3	0	1,000,000	987,654	3	2	1
300	296	2	9	6					

Nota. On a porté les fractions jusqu'aux millimes de franc, qu'on peut élever à l'unité supérieure, c'est-à-dire à un centime, lorsque leur nombre excède cinq, ou les négliger à volonté, à cause de leur peu d'importance.

Tarif des Ecus de 3 et de 6 livres.

NOMBRE de pièces.	VALEUR en francs de l'Ecu de 3 l.		VALEUR en francs de l'Ecu de 6 l.		NOMBRE de pièces.	VALEUR en francs de l'Ecu de 3 l.		VALEUR en francs de l'Ecu de 6 l.	
	fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.
1	2	75	5	80	29	79	75	168	20
2	5	50	11	60	30	82	50	174	»
3	8	25	17	40	31	85	25	197	80
4	11	»	23	20	32	88		185	60
5	13	75	29	»	33	90	75	191	40
6	16	50	34	80	34	93	50	197	20
7	19	25	40	60	35	96	25	203	»
8	22	»	46	40	36	99	»	208	80
9	24	75	52	20	37	101	75	214	60
10	27	50	58	»	38	104	50	220	40
11	30	25	63	80	39	107	25	226	20
12	33	»	69	60	40	110	»	232	»
13	35	75	75	40	41	112	75	237	80
14	38	50	81	20	42	115	50	243	60
15	41	25	87	»	43	118	25	249	40
16	44	»	92	80	44	121	»	255	20
17	46	75	98	60	45	123	75	261	»
18	49	50	104	40	46	126	50	266	80
19	52	25	110	20	47	129	25	272	60
20	55	»	116	»	48	132	»	278	40
21	57	75	121	80	49	134	75	284	20
22	60	50	127	60	50	137	50	290	»
23	63	25	133	40	60	165	«	348	»
24	66	»	139	20	70	192	50	406	»
25	68	75	145	»	80	220	»	464	»
26	71	50	150	80	90	247	50	522	»
27	74	25	156	60	100	275	»	580	»
28	77	»	162	40					

Tarif des pièces d'or de 24 et de 48 livres.

NOMBRE de pièces.	VALEUR en francs du louis de 24 l.		VALEUR en francs du louis de 48 l.		NOMBRE de pièces.	VALEUR en francs du louis de 24 l.		VALEUR en francs du louis de 48 l.	
	fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.
1	23	55	47	20	15	353	25	708	»
2	47	10	94	40	16	376	80	755	20
3	70	65	141	60	17	400	35	802	40
4	94	20	188	80	18	423	90	849	60
5	117	75	236	»	19	447	45	896	80
6	141	30	283	20	20	471	»	944	»
7	164	85	330	40	21	494	55	991	20
8	188	40	377	60	22	518	10	1038	40
9	211	95	424	80	23	541	65	1085	60
10	235	50	472	»	24	565	20	1132	80
11	259	5	519	20	25	588	75	1180	»
12	282	60	566	40	50	1177	50	2360	»
13	306	15	613	60	100	2355	»	4720	»
14	329	70	660	80					

Tableau comparatif des mesures linéaires anciennes et nouvelles.

Tois.	Mètres.	Pieds.	Décimèt.	Pouc.	Centimèt.	Lign.	Millim.
1	1,9490	1	3,2484	1	2,7070	1	2,256
2	3,8981	2	6,4968	2	5,4140	2	4,512
3	5,8471	3	9,7452	3	8,1210	3	6,767
4	7,7961	4	12,9936	4	10,8280	4	9,023
5	9,7452	5	16,2420	5	13,5350	5	11,279
6	11,6942	6	19,4904	6	16,2420	6	13,535
7	13,6433	7	22,7388	7	18,9490	7	15,791
8	15,5923	8	25,9872	8	21,6560	8	18,047
9	17,5413	9	29,2356	9	24,3630	9	20,302
				10	27,0700	10	22,558
				11	29,7770	11	24,814

Mètres	Pieds.	Pouc.	Lignes.	Mètres.	Pieds.	Pouc.	Lign.
1	3	0	11,296	100	307	10	1,6
2	6	1	10,592	200	615	8	3,2
3	9	2	9,888	300	923	6	4,8
4	12	3	9,184	400	1231	4	6,4
5	15	4	8,480	500	1539	2	8,0
6	18	5	7,776	600	1847	0	9,6
7	21	6	7,072	700	2154	10	11,2
8	24	7	6,368	800	2462	9	0,8
9	27	8	5,664	900	2770	7	2,4
10	30	9	4,96	1000	3078	5	4
20	61	6	9,92	2000	6156	10	8
30	92	4	2,88	3000	9235	4	0
40	123	1	7,84	4000	12313	9	4
50	153	11	0,80	5000	15392	2	8
60	184	8	5,76	6000	18470	8	0
70	215	5	10,72	7000	21549	1	4
80	246	3	3,68	8000	24627	6	8
90	277	0	8,64	9000	27706	0	0
				10000	30784	5	4

Décim.	Pieds.	Pouc.	Lign.	Cent.	Pouc.	Lign.	Mill.	Lignes.
1	0	3	8,3296	1	0	4,43296	1	0,443296
2	0	7	4,6592	2	0	8,86592	2	0,886592
3	0	11	0,9888	3	1	1,29888	3	1,329888
4	1	2	9,3184	4	1	5,73184	4	1,773184
5	1	6	5,6480	5	1	10,16480	5	2,216480
6	1	10	1,9776	6	2	2,59776	6	2,659776
7	2	1	10,3072	7	2	7,03072	7	3,103072
8	2	5	6,6368	8	2	11,46368	8	3,546368
9	2	9	2,9664	9	3	3,89664	9	3,989664
10	3	0	11,2960	10	3	8,32960	10	4,432960

TABLEAU *comparatif des mesures et poids étrangers.*

Mesures linéaires.	Millim.
Ancien pied français	324,8
Pied anglais	304,9
Varre de Castille	836,7
Pied du Rhin	314,0
De Vienne	316,1
D'Amsterdam	283,0
De Suède	297,1
De Russie	354,1
De la Chine	319,6

Poids.	Gram.
Livre poids de marc	489,5
Angl. livre troy	372,9
Angl. avoir du poids	453,5
Castille	459,4
Cologne	467,7
Vienne	560,0
Amsterdam	491,8
Suède	424,9
Russie	409,7

TABLEAU COMPARATIF

Des Monnaies étrangères aux Monnaies françaises, toutes supposées droites de poids et de titres (1).

	fr.	c.
HOLLANDE.		
Or.		c. 1/100
Ducat	11	93
Ryder	31	65
Demi *idem*	15	82,50
Vingt florins du roi Louis, 1808	43	14
Dix florins de *idem*	21	57
Dix florins de Guillaume	21	84
Argent.		
Florin de 20 sols	2	16
Escalin, ou pièce de 6 s.	»	64
Ducaton, ou ryder	6	85
Ducat, ou risdale	5	48
ÉTATS ROMAINS.		
Or.	fr.	c.
Pistoles de Pie VI et Pie VII	17	27,50
Demi *idem*	8	63,75
Sequin, 1769, Clément XIV et ses successeurs	11	80
Demi, *idem*	5	90
Argent.		
Ecu de 10 Pauls de 100 bayoques	5	38,50
3/10 écu ou teston de 30 bayoques	1	61,55
5e écu ou papetto de 20 bayoques	1	07,70
10e écu ou Paul de 10 bayoques	»	54
ANGLETERRE.		
Or.	fr.	c. 1/100
Guinée de 21 schillings	26	47
Demi	13	23,50
Un quart	6	61,75
Un tiers ou 7 schillings	8	82,33
Souverain de 20 schillings, depuis 1818	25	20 1/100
Demi-souverain	12	60,40
Argent.		
Crown ou couronne de 5 schillings	6	18
Schilling	1	23,60
Nouvelle couronne, depuis 1818	5	80,72
Demi	2	90,36
Schillings nouv., 1818	1	16,14
Six pences ou demi-schilling	»	58,07
AUTRICHE ET BOHÊME.		
Or.	fr.	c.
Ducat de l'Empereur	11	86
Ducat de Hongrie	11	90
Souverain	17	58
Demi	8	79
Argent.	fr.	c. 1/100
Ecu ou risdale de convention, depuis 1753	5	19,50
Demi-risdale ou florin	2	59,75
Vingt kreutzers	»	86,50
Dix kreutzers	»	43,25
DANEMARCK ET HOLSTEIN.		
Or.	fr.	c.
Ducat courant, dep. 1767	9	47
Demi	4	73,50
Ducat species, 1791 à 1802	11	86
Chrétien, 1773	20	95

(1) Ce tableau a été donné par l'Administration générale des Monnaies.

Argent.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Risdale d'espèce ou double écu de 96 schellings, depuis 1776.	5	66
Risdale courante ou pièce de 6 marck-danske, de 1750.	4	96
Marck danois de 16 schellings de 1776.	»	94
Marck de Lubeck de 16 schellings, 1740.	1	53

ESPAGNE.

Or.	fr.	c.
Pistole ou doublon de 8 écus, 1772 à 1786.	83	93
Pistole de 4 écus.	41	96,50
Pistole de 2 écus.	20	98,25
Demi-pistole ou écu.	10	49,12
Pistole ou Doublon de 8 écus depuis 1786.	81	51,16
Pistole ou Doublon de 4 écus.	40	75,58
Pistole ou Doublon de 2 écus.	20	37,75
Demi-Pistole ou Ecu.	10	18,87
Argent.	fr.	c.
Piastre, depuis 1772.	5	43
Réal de 2 ou piécette, ou $\frac{1}{5}$ piastre.	1	08
Réal de 1 ou demi-piécette, ou 10e piastre.	»	54
Réallillo ou réal de Veillon, ou 20e piastre.	»	27

HAMBOURG.

Or.	fr.	c.
Ducat *ad legem imperii.*	11	86
Ducat nouveau de la ville.	11	76
Argent.		
Marc banco.	1	88
Marc ou 16 schellings, d'après la convention de Lubeck.	1	53
Risdale de constitution, ou écu de banque.	5	78

TOSCANE.

Or.	fr.	c.
Ruspone ou 3 sequins aux lys.	36	04
Un tiers ruspone ou sequin aux lys.	12	01,33
Demi-sequin.	6	00,67
Sequin à l'effigie.	12	01,33
Rosine.	21	54
Demi.	10	77
Argent.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Francescone de 10 pauls, Livournine, piastre à la rose, Talaro, Leopoldine, et écu de 10 pauls.	5	61
Pièce de 5 pauls.	2	80,50
—— de 2 pauls.	1	12,20
—— de 1 paul.	»	56,10

SUISSE.

Or.	fr.	c.
Pièce de 32 franken suisse.	47	63
—— de 16.	23	81,50
Ducat de Zurich.	11	77
Ducat de Berne.	11	64
Pistole de Berne.	23	76
Argent.		
Ecu de Bâle de 30 batz ou 2 florins.	4	56
Demi-écu ou florin de 15 batz.	2	28
Franc de Berne depuis 1803.	1	50
Ecu de Zurich de 1798.	4	70
Demi ou florin depuis 1781.	2	35
Ecu de 40 batz de Bâle et Soleure, dép. 1781.	5	90
Pièce de 4 franken de Berne, 1799.	5	88
Pièce de 4 franken suisse en 1803.	6	»
Pièce de 2 franken suisse en 1803.	3	»
Pièce de 1 franken suisse en 1803.	1	50

NAPLES.

Or.		
Onces fabriquées depuis 1818.	12	99
Quintuples ou 15 ducats, depuis 1818.	64	95
Décuples de 30 Ducats.	129	90

Le titre des anciens ducats est trop variable pour pouvoir en donner l'évaluation en monnaies françaises.

Argent.	fr.	c.
12 Carlins de 120 grains, 1784 à 1808.	5	10
Ducat de 10 Carlins de 100 grains, 1784.	4	25
2 Carlins, depuis 1804.	»	85
1 Carlin, depuis 1804.	»	42,50

PARME.

Or.	fr.	c.
40 Lire de Marie-Louise,		

	fr.	c. $\frac{1}{100}$
depuis 1815.	40	
20 Lire de *idem*. . . .	20	
Sequin.	11	95
Pistole de 1784. . . .	23	01
Pistole de 1786 à 1791.	21	91,50
Argent.		
5 Lire de Marie-Louise, depuis 1815 . . .	5	
2 Lire, 1 1/2, 1/4 Lira, à proportion.		
Ducat de 1784 et 1796. .	5	18
Pièce de 3 liv. dep. 1790.	»	68
Pièce de 1 l. 10 s. depuis 1790.	»	34

Nota. Le titre du ducat de 1784 n'est pas aussi certain que celui de 1796.

PORTUGAL.

Or.	fr.	c.
Moeda d'ouro, Lisbonnine, 4,800 reis. . .	33	96
Meia moeda, ½ Lisbonnine, 2,400 reis. . .	16	98
Quartinho, ¼ Lisbonnine, de 1,200 reis. . . .	8	49
Meia dobra, Portugaise, de 6,400 reis. . . .	45	27
½ portugaise de 3,200 reis.	22	63,50
Pièce de 16 testons de 1,600 reis.	11	32
Piece de 12 testons de 1,200 reis.	8	02
P. de 8 test. de 800 reis.	5	66
Cruzade neuve de 480 reis.	2	94
Argent.		
Cruzade de 480 reis. . .	3	30
1,000 reis.	6	12,50

PRUSSE.

Or.	fr.	c.
Ducat.	11	77
Frédéric.	20	80
½.	10	40
Argent.		
Risdale ou écu thaler de 24 bons gros, de 1767 à 1807.	3	71,63
½ ou 12 bons gros. .	1	85,81
Gros.	»	15,48

RAGUSE.

Or. (Néant).		
Argent.	fr.	c.
Tallaro *dit* Ragusine. . .	3	90
½.	1	95
Ducat.	1	37
12 grossettes.	»	41
6 grossettes	»	20,50

RUSSIE.

Or.	fr.	c.
Ducat de 1755.	11	79
Ducat de 1763. . . .	11	59
Impér. de 10 roub. 1755.	52	38
½ de 5 roubles 1755.	26	19
Impér. de 10 roub. 1763.	41	29
½ de 5 roubles 1763.	20	64,50
Argent.		
Rouble de 100 kopecks, de 1750 à 1762. . .	4	61
Rouble dep. 1763 à 1807.	4	»

SARDAIGNE.

Or.	fr.	c.
Carlin depuis 1768. . .	49	33
½ *idem*.	24	66,50
Pistole.	28	45
½.	14	22,50
Argent.		
Ecu depuis 1768. . .	4	70
½ écu ou 1 livre. . . .	2	17,50
Ecu neuf de 5 liv. 1816.	5	»

SAVOIE-PIÉMONT.

Or.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Pistole neuve de 20 liv., 1816.	20	»
Sequin.	11	94,50
Double neuve, pistole de 24 liv.	30	»
½ de 12 liv.	15	»
Carlin depuis 1755. . .	150	»
½.	75	»
Argent.		
Ecu neuf de 5 liv. 1816.	5	»
Ecu de 6 liv. depuis 1755.	7	07
½ écu.	3	53,50
¼ ou 30 sols.	1	76,75
⅛ ou 15 sols.	»	88,37

SAXE.

Or.	fr.	c.
Ducat.	11	86
Double Auguste ou 10 thalers.	41	49
Auguste ou 5 thalers. .	20	74,50
½ Auguste.	10	37,25
Argent.		
Risdale d'espèce ou écu de convention, dep. 1763.	5	19,50
½ ou florin de convention.	2	59,75
Thaler de 24 bons gros. .	3	89,63
Florin vieux ou ⅔ de Saxe et de Pologne, 1694 à 1699.	2	82
1 gros ou 32e. risdale, ou 24e. thaler.	»	16,23

SICILE.

	fr.	c.
Once d'or depuis 1748. .	13	73
Ecu d'argent de 12 tarins.	5	10

SUÈDE.

Or.	fr.	c.
Ducat.	11	70
$\frac{1}{2}$.	5	85
$\frac{1}{4}$.	2	92,50
Argent.		
Risdale d'espèce de 48 escalins ou schellings, 1720 à 1802. . . .	5	75,73
$\frac{2}{3}$ risdale ou double plotte de 32 schellings. . .	3	83,82
$\frac{1}{3}$ ou 16 schellings. . .	1	91,91

VENISE.

Or.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Sequin.	12	
$\frac{1}{2}$.	6	
Oselle.	47	07
Ducat.	7	49
Pistole.	21	36
Argent.		
Ducat eff. de 8 l. piccolis.	4	18
Ecu à la croix. . . .	6	70
Justine ou ducaton. . .	5	91
Tallero..	[illegible]	32
Oselle.	[illegible]	07
Ducat courant de 6 $\frac{1}{5}$ liv. piccolis, ou 124 sols, monnaie de compte. .	5	23,95
Livre.	»	52,25

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Or.	fr.	c.
Double aigle de 10 dollars.	55	21
Aigle de 5 dollars. . .	27	60,50
$\frac{1}{2}$ aigle ou 2 $\frac{1}{2}$ dollars. .	13	80,25
Argent.		
Dollar.	5	42
$\frac{1}{2}$.	2	71
$\frac{1}{4}$.	1	35,50

JAPON (par approximation, n'ayant pas de renseignemens précis sur le droit de poids et de titre).

Or.	fr.	c.
Kobang vieux de 100 mas.	51	24
$\frac{1}{2}$ de 50 mas. . . .	25	62
Kobang nouv. de 100 mas.	32	69
$\frac{1}{2}$ de 50 mas. . . .	16	34,50
Argent.		
Tigo-gin, ou p. de 40 mas.	14	40
$\frac{1}{2}$ de 20 mas. . .	7	20
$\frac{1}{4}$ de 10 mas. . .	3	60
$\frac{1}{8}$ de 5 mas. . .	1	80

MOGOL, INDES (par approximation).

Or.	fr.	c. $\frac{1}{000}$
Roupie du Mogol . . .	38	72
$\frac{1}{2}$	19	36
$\frac{3}{4}$	9	68
Pagode au croissant. . .	9	46
Pagode à l'étoile . . .	9	35
Ducat de la comp. holland.	11	62
$\frac{1}{2}$	5	81
Argent.		
Roupie du Mogol. . .	2	42
Roupie de Madras. . .	2	40
Roupie d'Arcate. . . .	2	36
Roupie de Pondichéry. .	2	42
Double fanon des Indes .	»	63
Fanon.	»	31,50
Pièce de la comp. holland.	2	40

PERSE (par approxim. comme Japon).

Or.	fr.	c.
Roupie	36	75
$\frac{1}{2}$	18	37,50
Argent.		
Double roup. de 5 abassis.	4	90
Roupie de 2 $\frac{1}{2}$ abassis. .	2	45
Abassi	»	97
Mahmoudi	»	48,50
Larin.	1	03

TURQUIE (par approxim. comme Japon).

Or.	fr.	c. $\frac{1}{000}$
Sequin Zermahboub du sultan Abdoul-Hamyd, 1774.	8	72
Nousfieh ou $\frac{1}{2}$ Zermahboub, *id.*	4	36
Roubayeh ou $\frac{1}{3}$ sequin . .	2	90,67
Sequin Zerm. de Selim III.	7	30
$\frac{1}{2}$	3	65
$\frac{1}{4}$	1	82,50
$\frac{1}{3}$	2	43,33
Argent.		
Altmichlec de 60 paras, depuis 1771. . . .	3	52
Grouch, piastre de 40 paras, ou 20 aspres, 1771.	2	35
Ykermichlec de 20 paras ou 60 aspres, 1757.	»	99
Roub de 10 paras ou 30 aspres, 1757 . . .	»	45,50
Para de 3 aspres, 1773.	»	04
Aspre, dont 120 pour la piastre, 1773 . . .	»	01,33
Piastre de 40 paras, ou 120 aspres, de 1780.	2	»
Pièce de 5 piastres, de Mahmoud, de 1811. .	4	13,67

COMMISSION *de liquidation de l'indemnité accordée par la loi du 27 avril 1825, aux anciens propriétaires de biens-fonds confisqués.*

Rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 8.

S. E. le Maréchal Duc DE TARENTE ❋ (G ✠) (G ❋), *Pair*, Président de la Commission.

PREMIÈRE SECTION.

S. S. le Mis d'Herbouville (G O ❋).
S. S. le Bon de Frénilly ❋, *Conseiller-d'Etat.*

DEUXIÈME SECTION.

M. le Cte Dupont (G ✠) (G ❋), *Ministre d'Etat, Lieutenant-général*, Président.
S. S. le Duc de Brissac (C ❋).
M. Dufougeray (O ❋).
M. le Chevalier de Brevannes ✠ (O ❋), *Conseiller-d'Etat.*
M. de Laporte-Lalanne ❋, *Conseiller-d'Etat.*

TROISIÈME SECTION.

M. le Cte de Vaublanc ✠ (G O ❋), *Ministre d'Etat*, Président.
M. Fouquier-Long.
M. le Mis de Saint-Géry ❋, *Conseiller-d'Etat.*
M. Henri de Longuève ✠ (O ❋), *Conseiller-d'Etat.*
S. S. le Cte de Noé (O ❋).

QUATRIÈME SECTION (1).

S. S. le Cte Beugnot (G ❋), *Ministre d'Etat*, Président.
S. S. le Cte de Breteuil.
M. de Sainte-Marie.
M. le Bon de Fréville (C ❋), *Conseiller-d'Etat.*
M. Dupleix de Mézy (C ❋), *Conseiller-d'Etat.*

CINQUIÈME SECTION.

S. S. le Duc de Narbonne-Pelet ✠, *Ministre d'Etat*, Président.
S. S. le Cte d'Haubersart (C ❋).
M. de Blaire (O ❋), *Conseiller-d'Etat.*
M. le Bon Camus Dumartroy (O ❋), *Conseiller-d'Etat.*
M. le Vte d'Abancourt (O ❋), maître des requêtes, *Député*, Secrétaire-général de la Commission.

---

(1) D'après une ordonnance royale du 23 décembre 1827, le travail réparti précédemment entre les cinq sections de la Commission, a été attribué en totalité à la quatrième section, à partir du 1er janvier 1828.

COMMISSION *de liquidation de l'indemnité attribuée par la loi du 30 avril 1826, aux anciens colons de Saint-Domingue.*

Rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 8.

PREMIÈRE SECTION.

M. de Gérès. *Maître des requêtes.*
M. le Bon Malouet (C ❋), *Conseiller-d'Etat.*
M. le Bon Delamardelle ❋, *Maître des requêtes.*
M. Chrestien de Poly ❋, *Conseiller à la Cour royale de Paris.*

DEUXIÈME SECTION.

S. S. le Vte Lainé ❋ (C ❋), *Ministre d'Etat*, Président.
S. S. le Cte de Pontécoulant (G O ❋).
M. le Chev. de Frasans ❋, *Conseiller à la Cour royale de Paris.*
M. Derville Maléchard.

TROISIÈME SECTION.

S. S. le Bon Portal (G ❋), *Ministre d'Etat*, Président.
S. S. le Cte d'Argout ❋ (O ❋), *Conseiller-d'Etat.*
M. André, *Député.*
M. de Vergès, *Conseiller-Auditeur à la Cour royale de Paris.*
M. le Mis Fournier de Bellevue.

M. Simonneau ❋, *Conseiller à la Cour royale de Paris, Commissaire du Roi.*

TABLE DES MATIERES.

C.

D.

E.

1830.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

CHANGEMENS SURVENUS PENDANT L'IMPRESSION.

Prélats décédés.

S. E. le Cal Della Somaglia, mort le 2 Avril 1830, âgé de 80 ans.
S. E. le Cal Bertazzoli, mort le 7 Avril 1830, âgé de 76 ans.
S. E. le Cal de La Fare, Archevêque de Sens.
S. E. le Cal de Clermont-Tonnerre, Archevêque de Toulouse.

Prélats nommés à des Diocèses.

à Toulouse : M. d'Astros, précédemment Evêque de Bayonne.
à Bayonne : M. d'Arhou, ancien Evêque de Verdun.
à Sens : M. de Cosnac, précédemment Evêque de Meaux.
à Meaux : M. Gallard, précédemment Curé de la Madeleine de Paris.

Préfets, Sous-Préfets et Secrétaires-généraux de Préfectures.

PAG.	DÉPARTEMENS.	FONCTIONS.	NOMS DES FONCTIONNAIRES.
479	*Alpes-Basses.*	Préfet.	Croze ✻.
ib.	Idem.	Secrét.-génal.	De Collongue.
482	*Ardennes.*	*Idem.*	Raoul de Chaulieu.
486	*Calvados.*	*Idem.*	Des Bridieu.
490	*Corrèze.*	*Idem.*	De Corne.
ib.	*Corse.*	Préfet.	Le Cte de Choiseul ✻.
493	*Creuze.*	*Idem.*	Le Mis de Frotté ✻.
494	*Doubs.*	*Idem.*	Le Bon Jules de Calvière ✠ ✻.
495	*Drôme.*	*Idem.*	Le Bon de Talleyrand (O. ✻)
500	*Gers.*	Ss.-Préfet.	Aug. de Burosse, *à Mirande.*
500	*Gironde.*	Secrét.-génal.	De Pichard.
505	*Landes.*	Préfet.	Dufeugray ✻.
507	*Haute-Loire.*	*Idem.*	De Freslon ✻.
509	*Loiret.*	*Idem.*	Le Mis de Foresta ✠ ✝ (O ✻).
510	*Lot.*	*Idem.*	Le Cte de Lantivy ✠ ✻.
ib.	*Lot-et-Garon.*	*Idem.*	Baumes ✻.
513	*Manche.*	Ss.-Préfet.	De Puibusque, *à Cherbourg.*
515	*Mayenne.*	Préfet.	Le Cte de Conen-de-S.-Luc ✠ ✻.
516	*Meuse.*	*Idem.*	Le Bon Chevalier-Caunan ✻.
518	*Moselle.*	*Idem.*	Le Cte de Vandœuvre (O ✻).
519	*Nièvre.*	*Idem.*	Leguis (O ✻).
521	*Orne.*	*Idem.*	Le Vte de Kersaint ✻.
522	*Puy-de-Dôme.*	Secrét.-génal.	Abel Rogniat.
524	*Pyrénées-H.*	Préfet.	Amédée Vernhette.
525	*Bas-Rhin.*	Secrét.-génal.	Rouzé.
529	*Seine-Infér.*	*Idem.*	De Croneau ✻.
531	*Seine-et-Oise.*	Ss.-Préfet.	De Montlivault, *à Corbeil.*
535	*Var.*	Préfet.	Le Bon Angellier ✻.
ib.	Idem.	Ss.-Préfet.	De Bréa ✻, *à Toulon.*
536	*Vendée.*	Préfet.	D'Auderie ✻.
537	*Vienne.*	*Idem.*	Le Mis de St.-Félix-Mauremont ✝ ✻.
538	*Vosges.*	*Idem.*	De Martasic (O ✻).

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE:

A tous ceux qui ces présentes Lettres verront : SALUT.

Le sieur Testu, Imprimeur-Libraire, à Paris, Nous a fait représenter, 1° qu'il est en possession de la faculté exclusive d'imprimer et de vendre l'*Almanach Royal*, faculté dont la dame Debure son épouse, non commune en biens, descendante de la famille de Laurent d'Houry, a précédemment joui, en vertu d'une concession faite à ses prédécesseurs, pour un temps limité, à l'expiration duquel ladite dame, après avoir vendu audit Testu les Ustensiles et Caractères propres à l'impression de l'Almanach, a cessé de s'occuper de cette entreprise.

2° Que le dernier Gouvernement a concédé à l'Exposant la permission exclusive d'imprimer et vendre cet Almanach.

3° Qu'un Arrêt contradictoire de la Cour de Paris a débouté la dame Testu de ses prétentions à la propriété du droit d'imprimer ledit Ouvrage.

Le sieur Testu Nous a fait représenter en outre, que, pour soutenir son entreprise, il a exposé toute sa fortune ; qu'il a emprunté du sieur Guyot et de la dame Chauveau, devenue depuis femme dudit sieur Guyot, des sommes considérables ; que ces prêteurs n'ayant d'autre garantie pour la rentrée de leurs fonds que les bénéfices provenant de la vente de l'*Almanach Royal*, il les a associés à son entreprise, pour quoi il Nous a fait supplier de confirmer sa jouissance, et de l'accorder pour vingt ans à lui et à ses Associés.

A CES CAUSES, voulant traiter favorablement l'Exposant et ses Associés, Nous avons permis, et par ces Présentes permettons audit sieur Testu, et auxdits sieur et dame Guyot, conjointement, et à chacun d'eux pour les proportions déterminées par leurs conventions sociales, de faire imprimer pendant vingt ans, à compter de ce jour, l'*Almanach Royal;* à cet effet, Nous les autorisons, eux, leurs héritiers ou ayant cause, à l'exclusion de tous autres, à prendre dans les Bureaux de nos Ministres Secrétaires d'Etat, et partout où besoin sera, les renseignemens nécessaires à la confection de l'Ouvrage : Faisons défenses à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, d'imprimer, faire imprimer, vendre et débiter ledit *Almanach Royal*, non plus qu'aucun Extrait d'icelui, pendant la durée de vingt ans, sans la permission expresse écrite desdits sieurs Testu et Compagnie, à peine de poursuites à la requête des Concessionnaires, dans nos Cours et Tribunaux: Voulons que, dans le cas où l'association du sieur Testu et des sieur et dame Guyot viendrait à cesser (*), soit par le décès de l'un d'eux, soit par tout autre cause, l'entreprise de l'*Almanach Royal* ne puisse se diviser, et qu'elle soit continuée par leurs ayant cause, jusqu'à l'expiration de la présente Concession, par une seule maison ou société, dont fera nécessairement partie un Imprimeur ou Libraire : CAR tel est notre plaisir.

DONNÉ à Paris, au Château des Tuileries, le 22 juin l'an de grâce 1814.

Signé LOUIS.

De par le Roi : *Signé* l'Abbé de MONTESQUIOU.

Pour ampliation,

Le Ministre Secrétaire d'Etat de l'Intérieur,

Signé l'Abbé de MONTESQUIOU.

(*) Cette association a cessé, et le sieur Guyot est resté seul propriétaire de la concession.



